
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07591703 3

Grand
RF.1.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

CONTENANT

1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales propres, figurées, synonymes & relatives.

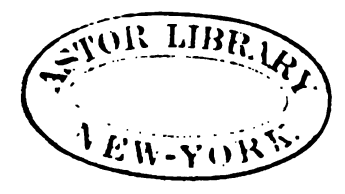
2°. Les loix de l'Orthographe ; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire ; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire ; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie.

3°. La Géographie ancienne & moderne ; le Blason, ou l'Art héraldique ; la Mythologie ; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.

4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale ; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TROISIÈME.





A PARIS,

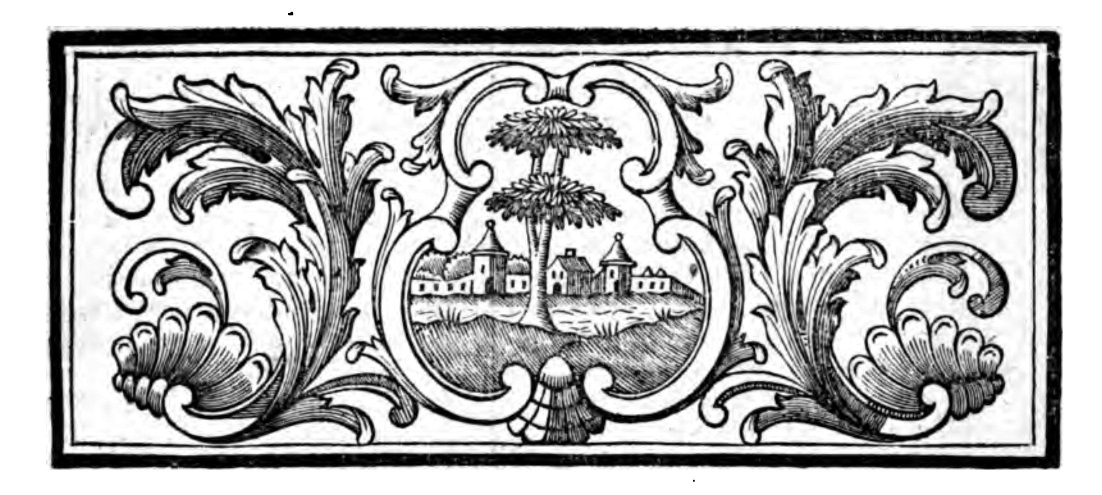
Chez C. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

ET A AMSTERDAM,

Chez { Veuve CHATELAIN & FILS,
MARC-MICHEL REY.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS.





ARC-BOUTANT; ſubſtantif maſculin. Pilier qui ſert à ſoutenir une voûte, & qui ſe termine en demi-arc. Il empêche l'écartement & la pouſſée. *Cet arc-boutant n'eſt pas ſolide.*

Arc-boutant, ſe dit, en termes de Marine, d'un petit mât de 25 à 30 pieds de longueur. Il eſt ferré par un bout avec un fer à trois pointes, & ſert, entr'autres choſes, à repouſſer un vaiſſeau s'il vient à l'abordage.

Arc-boutans, ſe dit auſſi des pièces de bois entaillées ſur les barrots pour ſoutenir les barrotins.

Arc-boutant d'échafaud, ſe dit encore d'une pièce de bois qui, appuyée par une de ſes extrémités ſur le vaiſſeau en chantier, fait partie de l'échafaud appelé *triangle*.

Arc-boutans, ſe dit, en termes de Caroſſiers, des verges qui ſervent à tenir en état les moutons du caroſſe.

Arc-boutans, ou *étais des Jumelles*, ſe dit, dans beaucoup de machines, des pièces de bois qui aſſemblent & ſoutiennent les Jumelles ſur les pieds des patins.

Arc-boutant, s'emploie au figuré, pour déſigner la perſonne la plus importante dans un parti, dans une affaire. *Ce Prince étoit l'arc-boutant de la Ligue.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer le *c* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arboutant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ARC-BOUTÉ, ÉE; adjectif & par-

ticipe passif. *Voyez* Arc-bouter.

ARC-BOUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de soutenir, d'appuyer. *Il faut arc-bouter cette voûte.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *arbouter*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARC DE CLOÎTRE; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il se dit d'une voûte composée de deux, trois, quatre, ou plusieurs portions de berceaux qui se rencontrent en angle rentrant dans leur concavité, de manière que leurs côtés forment le contour de la voûte en polygone.

ARC-DE-TRIOMPHE; substantif masculin. Édifice consistant en une grande porte faite en arc, laquelle est quelquefois accompagnée de deux petites, qui, comme elle, sont ornées de figures de bas relief & d'inscriptions, pour célébrer quelque évènement fameux, & pour en conserver la mémoire.

On dit aussi, *Arc triomphal.*

ARC-DOUBLEAU; substantif masculin, & terme d'Architecture. Espèce d'arcade, qui a de la saillie sur le creux d'une voûte. Chaque colonne ou pilastre porte son arc-doubleau; d'où la voûte paroît armée de bandeaux qui semblent la fortifier & la soutenir.

ARCE; nom propre d'une petite rivière de France en Champagne, qui, après un cours d'environ trois lieues, se jette dans la Seine, à Bar-sur-Seine.

ARCE; nom propre d'une ancienne ville du pays de Canaan, aux pieds du Liban.

Arce, est encore le nom d'un bourg & d'un château d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Labour, sur une montagne, près du torrent de Melfi.

ARCE; vieux mot qui signifioit autrefois palissade.

ARCEAU; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui se dit en parlant de voûtes, de portes ou de croisées, dont il désigne la courbure. *L'arceau d'une voûte.*

Arceau, se dit aussi au pluriel, d'ornemens de Sculpture, composés de filets, contournés en façon de trèfles. On les emploie, sur-tout, selon Daviler, aux talons des corniches Corinthiennes & Composites.

ARCEDECLIN; vieux mot qui signifioit autrefois Maître-d'hôtel.

ARC EN BARROIS; nom propre d'une ville de France, en Bourgogne, sur la rivière d'Aujon, à deux lieues, sud-sud-est, de Château-Vilain.

ARC-EN-CIEL; substantif masculin. *Iris.* Météore qui paroît dans les nues comme une bande de différentes couleurs, courbée en arc.

Les Grecs, les Romains, les Arabes, ne nous disent rien dans leurs Ecrits, qui puisse faire penser qu'ils aient connu les causes de ce phénomène, le plus beau de ceux qui ont rapport aux couleurs de la lumière.

Le célèbre *Antonio de Dominis*, Archevêque de Spalatro, en Dalmatie, fut le premier qui fit voir dans un petit Ouvrage imprimé à Venise en 1611, que les rayons du Soleil réfléchis de l'intérieur même des gouttes de pluie, formoient cette

peinture qui paroît en arc, & qui sembloit, dit M. de Voltaire, un miracle inexplicable : il rendit le miracle naturel, ou plutôt il l'expliqua par de nouveaux prodiges de la nature.

Il vit, avec une sagacité alors bien peu commune, que chaque rangée, chaque bande de gouttes de pluie qui forme l'Arc-en-ciel, devoit renvoyer des rayons de lumière sous différens angles : il vit que la différence de ces angles devoit faire celle des couleurs : il sut mesurer la grandeur de ces angles : il prit une boule d'un crystal bien transparent, qu'il remplit d'eau : il la suspendit à une certaine hauteur exposée aux rayons du Soleil. *Descartes* qui a suivi *Antonio de Dominis*, qui l'a rectifié & surpassé en quelque chose, fit aussi la même expérience. Quand cette boule est suspendue à telle hauteur que le rayon de lumière, qui donne du Soleil sur la boule, fait avec le rayon allant de la boule à l'œil un angle de quarante-deux degrés deux ou trois minutes, cette boule donne toujours une couleur rouge. Quand cette boule est suspendue un peu plus bas, & que ces angles sont plus petits, les autres couleurs de l'Arc-en-ciel paroissent successivement, de façon que le plus grand angle, en ce cas, fait le rouge, & que le plus petit angle de quarante degrés dix-sept minutes, forme le violet. C'est-là le fondement de la connoissance de l'Arc-en-ciel : mais il étoit réservé à Newton de mettre ce phénomène dans le plus grand jour, en y adaptant sa découverte de la décomposition de la lumière, & de la réfrangibilité propre à chaque espèce de rayon. C'est dans les écrits de ce grand homme que vous devez étudier les détails qui ont rapport à cet objet.

Arc-en-ciel lunaire, se dit de l'arc-en-ciel que forme quelquefois la Lune par la réfraction que souffrent ses rayons dans les gouttes de pluie qui tombent pendant la nuit. L'arc-en-ciel lunaire a les couleurs de l'arc-en-ciel solaire ; mais elles sont plus foibles, à cause de la différente intensité des rayons. Ce phénomène ne peut même guères frapper la vue, que quand la Lune est dans son plein.

Arc-en-ciel marin, se dit d'un phénomène qui paroît quelquefois quand la mer est extrêmement tourmentée, & que le vent agitant la superficie des vagues, fait que les rayons du Soleil s'y rompent, & y peignent les mêmes couleurs que dans les gouttes de pluie ordinaire. On prétend que ce phénomène se remarque aussi quelquefois sur les prairies, par la réfraction des rayons du Soleil dans les gouttes de rosée.

ARCÉOPHON ; nom propre, & terme de Mythologie. Jeune homme de Salamine, qui aima éperduement Arsinoé, fille de Nicocréon, Roi de Chypre, & qui mourut de chagrin de n'avoir pu se faire aimer de la princesse. Vénus, pour venger cet amant des rigueurs d'Arsinoé, la métamorphosa en caillou.

ARCEPRESTRE ; vieux mot qui signifioit autrefois Grand-Prêtre.

ARCES ; nom propre. Bourg de France en Saintonge, à six lieues, sud-ouest, de Saintes.

ARCÉSILAS ; nom propre d'un fameux Philosophe de l'antiquité, Fondateur de la seconde Académie, ainsi appelée, pour la distinguer de celle de Platon. Sa doctrine consistoit à douter de tout, à discourir

du pour & du contre, & à suspendre son jugement en toutes choses.

La nature avoit rendu ce Philosophe propre à soutenir ses paradoxes : elle l'avoit doué d'un génie prompt, vif, heureux; & il unissoit aux graces du corps les charmes de l'éloquence. Il fut un composé de vices & de vertus : débauché à l'excès, il alloit impudemment, sous les yeux de tout le monde, chez Théodota & chez Phileta; l'une & l'autre courtisanes décriées. D'un autre côté, il pratiquoit plusieurs vertus morales. Il faisoit du bien aux maleureux, & vouloit qu'on ne le sût pas. On conte qu'étant allé voir un pauvre malade, on l'apperçut glissant adroitement sous l'oreiller, une bourse pleine d'écus. On sait le dialogue qu'il y eut entre ce Philosophe & Cléanthe, son adversaire, qui étoit d'une secte opposée. Des ennemis d'Arcésilas disoient *qu'il vivoit aussi mal qu'il pensoit*. *Taisez-vous*, leur dit Cléanthe, *ne blâmez pas Arcésilas, il renverse la morale par ses discours; mais il l'établit par ses actions*. Arcésilas, qui étoit présent, dit à son adversaire, qu'il n'aimoit pas à être flatté. *Est-ce vous flatter*, lui repartit Cléanthe, *que de soutenir que vous dites une chose, & que vous en faites une autre?*

Arcésilas eut sur la mort une pensée qui mérite d'être connue : *La mort*, disoit-il, *est de tous les maux, le seul dont la présence n'ait jamais incommodé personne, & qui ne chagrine qu'en son absence.*

ARCESINE; nom propre. C'est, selon Ptolémée & Etienne le Géographe, une ancienne ville de l'île d'Amorgos.

ARCÉUS; (baume ou onguent d'). *Prenez* deux livres de graisse de bouc; une livre & demie de térébenthine, autant de gomme Élémi, & une livre d'axonge de porc; Faites fondre ce mêlange; passez-le au travers d'un linge, & agitez-le, jusqu'à ce qu'il soit entièrement réfroidi.

Ce baume ou onguent est digestif, maturatif & vulnéraire. On s'en sert pour consolider les plaies, de même que dans les piqûres, les dislocations, les contusions, & pour fortifier les nerfs.

ARCEUT; vieux mot qui signifioit autrefois droit de gîte.

ARCEUTHUS; nom propre. C'étoit, selon Strabon, une rivière de Syrie, qui arrosoit le territoire d'Antioche.

ARCHAÏSME; substantif masculin. Ce mot désigne une expression antique, un tour de phrase suranné, *Cet Auteur abonde en archaïsmes.*

ARCHAL; *Voyez* FIL D'ARCHAL.

ARCHAMA; Ptolémée place une ville de ce nom dans la Cappadoce.

ARCHANDROPOLIS; nom propre. C'est une ville d'Egypte, dont parle Hérodote.

ARCHANGE; substantif masculin. *Archangelus*. C'est un Ange d'un ordre supérieur, dans la Hiérarchie céleste. Saint Michel, considéré comme le Prince des Anges, est ordinairement appelé l'*Archange Saint Michel.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *arkanje*, pour les raisons données, en parlant de ces lettres.

ARCHANGEL; nom propre d'une ville considérable de Russie, sur

la Dwina, environ à six lieues de l'embouchure de cette rivière, dans la Mer Blanche.

On trouve en abondance dans cette ville, & au plus vil prix, tout ce qui est nécessaire à la vie. Il s'y tient une foire annuelle, qui s'ouvre le 20 Août, & qui dure dix jours. La plus grande partie du commerce s'y fait par échange. Les principales nations de l'Europe ont là des correspondans : mais les Anglois & les Hollandois y font beaucoup plus d'affaires que tous autres. Au reste, le commerce d'Archangel est beaucoup diminué depuis qu'on a bâti Saint-Petersbourg.

On doit envoyer de France à Archangel, des vins de Bordeaux & d'Anjou ; des eaux de vie, des toiles, des futaines, des draps, des lainages, des rubans, des chapeaux, des étoffes d'or & d'argent, des bijoux, du papier, des épiceries, *&c.*

On en ramènera des cendres de Moscovie, du cuir, du chanvre, des cires, des peaux d'élans, & diverses autres pelleteries.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arkangel*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHANGELIQUE ; substantif féminin. Quelques-uns ont donné ce nom par excellence à la plante qu'on nomme *Angélique*, à cause de ses propriétés médicinales. *Voyez* Angélique.

Archangelique, est aussi le nom d'une plante, qu'on appelle encore *ortie blanche.* Sa racine est rameuse & fibreuse. Ses tiges s'élèvent à la hauteur d'un pied, & sont creuses, noueuses, & un peu velues. Ses feuilles sont cordiformes, pointues ; ses fleurs labiées, & son fruit est composé de quatre semences triangulaires. Elle croît dans les haies & les buissons.

Le suc de la plante est d'un goût fort, & ses fleurs sont vulnéraires & astringentes.

On emploie les fleurs en manière de thé, de même que les sommités fleuries ; les fleurs macérées au soleil, dans de l'huile d'olive, sont un baume vulnéraire, excellent pour les plaies des tendons ; il déterge les ulcères, & dissipe les tumeurs. Le suc sert à arrêter les pertes de sang. On le donne aux hommes à la dose de deux onces, & aux chevaux à la dose d'une demi-livre.

ARCHARD ; *Voyez* Achiar, c'est la même chose.

ARCHAUX ; vieux mot qui signifioit autrefois pieux mis dans une rivière, pour rompre l'effort de l'eau.

ARCHE ; substantif féminin. Ce mot désigne l'espace qui est entre les deux piles d'un pont. On appelle *maîtresse arche*, celle du milieu du pont, parce qu'elle est ordinairement plus large & plus haute que les autres.

Arche, se dit, en termes de Marine, de la boîte de menuiserie, qui couvre la pompe du vaisseau, pour la conserver.

Arche, se dit, en termes de Verrerie, de chacune des six parties qui composent l'extérieur du four, dans l'intérieur duquel elles communiquent par des lunettes d'environ un pied de diamètre. C'est dans ces arches qu'on fait recuire les matières propres à fabri-

quer le verre, avant de les mettre dans les pots.

Arche, se dit singulièrement du vaisseau ou batiment que Dieu ordonna à Noé de bâtir, pour y retirer les hommes qu'il vouloit sauver du Déluge universel, & les animaux dont il vouloit conserver l'espèce. La Genèse dit que ce bâtiment avoit trois cens coudées de longueur, cinquante de largeur & trente de hauteur. D'ailleurs, il faut rire des différens systêmes des Critiques & des Naturalistes, qui ont voulu expliquer humainement ce qui étoit évidemment impossible à Noé, sans miracle.

On dit figurément, *être hors de l'arche;* pour dire, être hors de l'Eglise.

On appelle aussi figurément & proverbialement *arche de Noé*, un lieu, une maison, où il y a assemblée de toutes sortes de gens.

Arche d'Alliance, dont parle l'Ancien Testament, étoit un coffre, construit par l'ordre de Dieu, pour y garder les Tables de la Loi. Cette *Arche* étoit en grande vénération chez les Hébreux. Elle étoit placée dans la partie la plus sainte du Tabernacle, & on la portoit dans les expéditions militaires, comme un gage de la protection divine.

Les Juifs modernes ont dans leurs synagogues une espèce d'armoire où ils enferment leurs livres sacrés, laquelle est considérée parmi eux, comme une figure de l'Arche d'Alliance. C'est de-là qu'on dit proverbialement d'un livre canonique, *qu'il est dans l'armoire de la Synagogue*.

Arches, (la Cour des) se dit, en Angleterre, d'une Jurisdiction épiscopale, où ressortissent les Appels des Causes Ecclésiastiques de la Province de Cantorbéry.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très-brève.

ARCHEBRIKE; vieux mot qui s'est dit autrefois par dérision, pour Archevêque, ou Archidiacre.

ARCHECAPELAIN; vieux mot qui signifioit autrefois Chancelier.

ARCHE-DE-NOÉ; substantif féminin. Coquillage bivalve, que M. Dargenville met dans le genre des cœurs; Lister, parmi les moules; Rumphius, parmi les peignes; & d'autres, dans la famille des huitres.

ARCHÉE; substantif féminin. Les Philosophes Hermétiques donnent ce nom à l'agent universel & particulier à chaque individu, qui met toute la nature en mouvement, & dispose les germes & les semences de tous les êtres sublunaires, à produire & à multiplier leurs espèces.

On peut voir dans Basile Valentin, Paracelse & Vanhelmont, les puérilités pompeuses & inintelligibles qu'ils ont débitées sur leur archée.

ARCHÉE; vieux mot qui signifioit autrefois portée d'arc.

ARCHÉER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser à l'arc.

ARCHEGAYE, ARCIGAYE; vieux mots qui se sont dits autrefois d'une sorte de lance, pique ou épée.

ARCHEGETES; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Apollon étoit honoré dans l'île de Naxo.

Hercule étoit révéré sous le même nom dans l'île de Malthe.

ARCHELAÏS; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville de Cappadoce.

Les Tables de Peutinger placent une autre ville du même nom entre Jéricho & Scythopolis.

ARCHÉLAUS; nom propre. Philosophe Grec, disciple d'Anaxagore & maître de Socrate. Il fut surnommé le Physicien, parce qu'il enseigna le premier à Athènes, la Physique de l'Ionie. Sa doctrine consistoit en Physique, à admettre les parties *similaires*, pour le principe matériel de toutes choses, & l'entendement divin pour la cause de l'arrangement des corps. Il enseigna que les animaux, même les hommes, furent produits d'une matière terrestre, chaude & humide.

Sa Morale ne valoit pas mieux que sa Physique. Il soutenoit que les loix humaines étoient la source du bien & du mal moral; il croyoit par conséquent que toutes les actions étoient indifférentes par leur nature, & qu'elles devenoient bonnes ou mauvaises, selon les vues auxquelles les hommes les avoient soumises.

ARCHELET; substantif masculin, & terme de Pêcheur, qui désigne une branche de saule, pliée en rond, qu'on attache au verveux, pour le tenir ouvert.

ARCHELOGIE; substantif féminin. C'est le nom d'un Traité des premiers élémens de la Médecine, fondés sur la raison & l'expérience, & considérés par abstraction.

ARCHEMORE; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils de Lycurgue, Roi de Némée. Sa Nourrice Hypsipile, l'ayant mis sur l'herbe, pour aller montrer plus promptement une fontaine aux Princes qui alloient assiéger Thèbes, un serpent, caché dans cet endroit, piqua l'enfant, & il en mourut. Les Princes, pour consoler Lycurgue, instituèrent en l'honneur d'Archemore, les Jeux Néméens, qui se célébroient tous les cinq ans. Les Vainqueurs étoient couronnés d'ache; & les Juges qui distribuoient les prix, devoient être en habit de deuil.

ARCHÉOPOLIS; nom propre d'une ville de la Colchide, que Procope place dans une colline inculte, arrosée par une rivière qui sort d'une montagne du voisinage.

ARCHER; substantif masculin. Homme de guerre qui combat avec l'arc. Dans ce sens il n'y a plus d'archers qu'en Orient & chez les peuples barbares.

On appelloit autrefois dans le Royaume, *francs archers*, une milice établie par Charles VII, en 1448, & réformée par Louis XI en 1481.

Aujourd'hui on dit par mépris d'une femme effrontée & de basse extraction, que c'est un *franc archer*.

ARCHER, se dit de certains petits Officiers de Justice & de Police, armés de hallebardes & d'autres armes, desquels les fonctions consistent à arrêter les voleurs, ceux qui interrompent le repos public, & à exécuter d'ailleurs les ordres qu'ils reçoivent de la Justice & de la Police. *Les Commissaires ont mis leurs Archers en campagne.*

ARCHÈRE; substantif féminin. Femme armée d'un arc.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARCHERIE; vieux mot qui signifioit autrefois gibier chassé à l'arc.

ARCHEROT; vieux mot qui signifioit autrefois petit Archer.

Nos vieux Poëtes gratifioient autrefois Cupidon, ou le Dieu de l'Amour, de cette galante épithète.

ARCHET; ſubſtantif maſculin, & terme de Lutherie. Petit arc, qui a pour corde des crins de cheval, qu'on frotte de colophane, pour faire réſonner un violon ou quelqu'autre inſtrument de muſique de ce genre. *Un archet garni d'ivoire.*

Archet, ſe dit d'une ſorte de chaſſis tourné en arc, qui ſert à ſoutenir une couverture ſur la tête des enfans au berceau. *Cet archet ne va pas à ce berceau.*

Archet, ſe dit encore d'un chaſſis courbé en arc, ſous lequel on fait ſuer un malade: d'où l'on dit figurément de quelqu'un qui a fait les remèdes pour ſe guérir d'une maladie vénérienne, qu'*il a paſſé ſous l'archet.*

Archet, ſe dit, dans certains Arts & Métiers, d'un arc d'acier qui tient par les deux bouts à une corde tendue, dont les Ouvriers ſe ſervent pour tourner & percer.

Archet, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'un bout de fil de fer plié en cercle oblong, lequel fait partie du moule qui ſert à fondre les Caractères d'Imprimerie.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

ARCHÉTYPE; ſubſtantif maſculin, & terme didactique, qui ſignifie original, modèle ſur lequel on fait un ouvrage.

Les Philoſophes appellent *Archétype du monde*, l'idée ſur laquelle Dieu a créé le monde.

Archétype, ſe dit, en termes de Monnoie, de l'étalon primitif & général qui ſert à règler les étalons particuliers.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, l'*y* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *arkétipe*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARCHEVÊCHÉ; ſubſtantif maſculin. *Archiepiſcopatus.* C'eſt l'étendue de pays, ſoumiſe à la Juriſdiction d'un Archevêque. *Cet Archevêché s'étend juſqu'à la Loire.*

Archevêché, ſe dit auſſi du Palais de l'Archevêque. *Il y a demain aſſemblée à l'Archevêché.*

On compte en France dix-huit Archevêchés, qui ſont Aix, Albi, Arles, Auſch, Beſançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Embrun, Lyon, Narbonne, Paris, Rheims, Rouen, Sens, Toulouſe, Tours & Vienne.

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde très-brève, la troiſième moyenne, & la quatrième brève au ſingulier, & longue au pluriel.

ARCHEVÊQUE; ſubſtantif maſculin. *Archiepiſcopus.* Prélat Métropolitain, ou le premier Evêque d'une Province Eccléſiaſtique, lequel a pluſieurs Evêques pour Suffragans. *L'Archevêque de Paris.*

Il n'y a point de différence entre l'Evêque & l'Archevêque, quant à l'ordre, au caractère & à la dignité: mais il y en a quant aux privilèges & à la juriſdiction.

L'Archevêque juge les appellations interjettées des Sentences rendues par les Officiaux de ſes Suffragans.

Il a le droit de confirmer les élections des Evêques Suffragans, de les conſacrer, de leur faire obſerver les Canons & les Conſtitutions de la Province, de conférer les Bénéfices auxquels les Evêques ont

ont négligé de nommer, dans le temps limité par les Canons; de convoquer les Conciles Provinciaux que le Roi permet d'assembler, & d'indiquer l'assemblée Provinciale pour l'élection des Députés aux assemblées générales du Clergé.

L'Archevêque a encore le droit de faire porter la Croix haute devant lui, d'officier Pontificalement dans toute l'étendue de sa Métropole, & d'y donner la bénédiction.

Archevêque, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne un œillet violet.

La première & la troisième syllabes sont longues, les deux autres sont très-brèves.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Archevêke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHI; terme emprunté du grec. Il n'a, par lui-même, aucune signification déterminée; mais il marque un grand excès dans les mots auxquels on le joint. Ainsi on dit, dans le style familier, *archifou*, *archifripon*, *&c.* pour exprimer le plus haut degré de folie, de friponnerie, *&c.*

Archi, est aussi le nom d'une ville de la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain.

Le Dictionnaire de Trévoux dit, sans citer personne, qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle *Archi;* mais une ville qui s'appelle *Archiatharoth*. C'est, à la vérité, une erreur qui n'est pas particulière à ce Dictionnaire, quelques-uns la lui ont suggérée; parce que, sans doute, ils n'avoient pas lu attentivement le seizième Chapitre de Josué, qui prouve qu'*Archi* est une ville, & *Atharoth* une autre.

ARCHIACOLYTE; substantif masculin. C'est le titre d'un ancien Dignitaire de Cathédrale, qui étoit Chef d'un Ordre de Chanoines, qu'on appeloit *Acolytes*.

Les *Acolytes*, ni les *Archiacolytes* ne subsistent plus.

ARCHIAS; nom propre. Poëte Grec, connu particulièrement par le beau Plaidoyer que Ciceron prononça en sa faveur, pour lui obtenir la qualité de Citoyen Romain.

ARCHICAMÉRIER ou Archichambellan; substantif masculin. Titre d'un Officier, non de l'Empereur, mais de l'Empire d'Allemagne. C'est l'Electeur de Brandebourg qui est revêtu de cette Dignité. Ses fonctions consistent, selon la Bulle d'Or, à porter le Sceptre devant l'Empereur, & à donner à laver à ce Prince, lors du festin qui suit son Election.

ARCHICHANCELIER; substantif masculin. *Archicancellarius*. C'étoit, sous les deux premières races de nos Rois, le Chancelier, Chef & Président des autres Chanceliers ou Secrétaires de la Cour.

Les Electeurs Ecclésiastiques sont encore aujourd'hui qualifiés d'*Archichanceliers;* mais il n'y a que l'Electeur de Mayence qui le soit de l'Empire. Ce n'est pas pour lui un vain titre, puisqu'en cette qualité il est Doyen perpétuel des Electeurs; qu'il convoque la Diette d'Election, quand le Trône Impérial est vacant; & qu'il a la garde des Archives & autres Titres de l'Empire, avec inspection sur le Conseil Aulique & la Chambre Impériale de Spire.

ARCHICHANTRE; substantif masculin. Chef des Chantres d'une Eglise. Cette dignité subsiste encore dans quelques Eglises.

ARCHICHAPELAIN; substantif

masculin. C'étoit, sous les Rois de la seconde race, le titre de celui qui avoit la conduite de la Chapelle du Palais.

L'Archichapelain avoit de grandes prérogatives sur tout ce qui avoit rapport à l'Eglise. Il étoit, dans le Conseil, le Médiateur entre les Evêques & le Roi.

C'est à cette dignité qu'ont succédé, sous la troisième race, les titres de Chapelain, de Confesseur, d'Aumônier, & enfin de Grand-Aumônier.

ARCHICONSUL; substantif masculin. C'est le titre du Président de l'Académie de la Crusca de Florence.

ARCHIDAME; nom propre d'un Roi guerrier de Lacédémone. On lui demandoit un jour jusqu'où s'étendoit le Domaine des Lacédémoniens. Par-tout, répondit-il, où ils peuvent étendre la lance.

Philippe, Roi de Macédoine, ayant battu un parti de troupes de Lacédémone, écrivit au Roi Archidame d'un ton fier & menaçant; mais celui-ci dut confondre l'orgueil de l'autre par sa réponse : *Regarde*, lui dit-il, *ton ombre au soleil, & vois si elle est plus grande qu'elle étoit avant la victoire.*

Ces traits suffisent pour peindre un Prince Lacédémonien.

ARCHIDAPIFER; substantif masculin. Titre d'un Officier, qui est Grand-Maître-d'Hôtel, non pas de l'Empereur, mais de l'Empire. C'est l'Electeur de Bavière qui est revêtu de cette Dignité.

ARCHIDIACONAT; substantif masculin. Dignité d'Archidiacre. *Il a obtenu l'Archidiaconat.*

La première syllabe est moyenne, les cinq autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *c* en *k*, & écrire *Archidiakonat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHIDIACONÉ; substantif masculin. C'est la partie d'un Diocèse, soumise à la visite, ou jurisdiction spirituelle d'un Archidiacre.

ARCHIDIACRE; substantif masculin. C'est un Eclésiastique revêtu d'une dignité, qui lui donne une sorte de jurisdiction sur les Cures de la campagne. *On aura incessamment la visite de l'Archidiacre.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ARCHIDONA; nom propre d'une ville d'Espagne, en Andalousie, sur les frontières du Royaume de Grenade.

ARCHIDONA, est aussi le nom d'un bourg de l'Amérique méridionale, au Pérou, vers la rivière de Napo & la ville d'Avila.

ARCHIDRUÏDE; substantif masculin. On donna autrefois ce nom au Chef ou Pontife des Druïdes, qui étoient les Prêtres des Gaulois.

ARCHIDUC; substantif masculin. Titre de dignité d'un Duc, qui a la prééminence sur les autres Ducs.

Ce mot n'est aujourd'hui usité qu'en parlant des Princes de la Maison d'Autriche.

ARCHIDUCHÉ; substantif féminin. Seigneurie d'Archiduc ou d'Archiduchesse. *L'Archiduché d'Autriche.*

La première syllabe est moyenne, les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ARCHIDUCHESSE; substantif féminin. Princesse revêtue de ce titre par sa naissance, ou pour avoir épousé un Archiduc. *L'Archiduchesse passe ce soir.*

ARCHIDUCHESSE, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne un œillet à fond blanc, nuancé de violet.

ARCHIÉCHANSON; substantif masculin. Titre d'un Officier de l'Empire. Le Roi de Bohème est revêtu de cette dignité. Ses fonctions consistent à présenter à l'Empereur la première coupe de vin lors du festin qui suit l'élection de ce Prince.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE; adjectif. Qui a rapport à la dignité ou à la personne de l'Archevêque. *Les fonctions Archiepiscopales.*

La première syllabe est moyenne, les quatre suivantes sont brèves, la sixième est moyenne au singulier masculin, longue au pluriel, & brève au féminin qui a une septième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un archiépiscopal Palais*, mais *un Palais archiépiscopal.*

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer *ch* & le *c* en *k*, le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *arkiépiscopal*, *arkiépiskopaux*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHIÉPISCOPAT; substantif masculin. Dignité d'un Archevêque. *On l'a promu à l'Archiépiscopat.*

ARCHIÉPISCOPAT, se dit aussi de la durée du temps pendant lequel un Archevêque a occupé le siège Archiépiscopal. *Son Archiépiscopat dura dix ans.*

La première syllabe est moyenne, & les autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

ARCHIER; vieux mot qui signifioit autrefois faiseur d'arcs.

ARCHIÉRARQUE; substantif masculin. On a donné ce nom au Pape, comme chef de la Hiérarchie.

ARCHIERE, vieux mot qui signifioit autrefois bandoulière.

ARCHIEUNUQUE; substantif masculin. C'étoit, sous les Empereurs Grecs, un des principaux Officiers de la Cour de Constantinople; il étoit le Chef des Eunuques.

ARCHIGALLE; substantif féminin. C'étoit, chez les anciens, le chef des Galles ou des Prêtres de Cybelle. Sa naissance étoit ordinairement distinguée. Il portoit un habit de femme & un collier d'où pendoient deux têtes d'Atys sans barbe, avec le bonnet Phrygien.

ARCHIGRELIN; substantif masculin, & terme de Cordiers, qui désigne un cordage composé de plusieurs grelins.

ARCHILE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ARCHILOQUE; nom propre d'un célèbre Poëte Grec, né à Paros, l'une des Cyclades. Il fut l'inventeur des vers ïambiques. Ses pensées sont vives, fortes & hardies; son style est nerveux, véhément & énergique. Lycambe lui ayant refusé sa fille en mariage, le Poëte s'en vengea par des satyres si cruelles, tant contre Lycambe que contre ses filles & sa famille, qu'il les réduisit tous à se pendre de désespoir. C'est

à ce propos qu'Horace a dit :

Archilocum propria rabies armavit iambo.

ARCHILUTH; substantif masculin. Sorte de grand luth à deux jeux, qui a ses cordes étendues comme celles du théorbe. Les Italiens s'en servent pour l'accompagnement.

ARCHIMAGE; substantif masculin. Chef des Mages, dont la religion fut établie chez les anciens Perses par Zoroastre. *Voyez* MAGES & ZOROASTRE.

ARCHIMANDRITAT; substantif masculin. Le bénéfice & la dignité d'un Archimandrite. *On l'a nommé à l'Archimandritat de cette ville.*

ARCHIMANDRITE; substantif masculin. Ce mot, qui signifioit autrefois un Supérieur de monastère, désigne aujourd'hui ce que nous appelons un *Abbé régulier*.

ARCHIMARÉCHAL; sustantif masculin. Titre d'un grand Officier d'Empire, dont les fonctions consistent à précéder immédiatement l'Empereur dans les cérémonies, & à porter l'épée nue devant ce Prince. L'Electeur de Saxe est Archimaréchal né de l'Empire.

ARCHIMÈDE; nom propre d'un célèbre Mathématicien de Syracuse. Les machines qu'il inventa, prouvent qu'il excella particulièrement dans l'Astronomie, la Méchanique, & la Catoptrique. Ces machines sont, 1°. une sphère de verre, dont les cercles avoient les mêmes mouvemens que ceux du ciel; 2°. une vis, machine simple & ingénieuse, qui servit, à ce que l'on prétend, à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit inondée; 3°. les miroirs qui réduisirent en cendres la flotte avec laquelle Marcellus assiégeoit Syracuse.

Un Ouvrier ayant fait une couronne d'or à Hiéron, Roi de Syracuse, ce Prince, qui la soupçonna d'alliage, proposa à Archimède de découvrir l'artifice. Ce grand homme s'occupa longtemps de cet objet sans y réussir; mais étant un jour dans le bain, il songea qu'un corps plongé dans l'eau perdant une quantité de son poids, égale au poids d'un pareil volume d'eau, il pourroit par ce principe obtenir la solution de son problême. Cette idée, qui se vérifia, le ravit au point qu'il sortit du bain & se mit à courir tout nu par les rues de Syracuse, en criant, *je l'ai trouvé.*

Ce furent les machines de guerre qu'Archimède avoit imaginées, qui arrêtèrent les Romains devant Syracuse pendant neuf années; & peut être que cette Ville n'auroit pas été prise, sans la perfidie de l'Espagnol Meric qui y commandoit. Il livra de nuit à Marcellus la porte qui étoit près de la fontaine d'Aréthuse. Le Général Romain avoit expressément ordonné que dans le pillage & le sac de la Ville on épargnât Archimède. Celui-ci cependant, qui ignoroit l'état de la Ville, s'occupoit dans son cabinet à résoudre un problême de Géométrie, quand un soldat y entra & le somma d'aller parler à Marcellus. Le Géomètre pria ce soldat de lui laisser achever son opération sans l'interrompre; mais le brutal, irrité de cette réponse, massacra impitoyablement Archimède, l'un des plus grands hommes de l'antiquité.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIMIME; substantif masculin. C'est la même chose qu'archibouffon ou bateleur. *Voyez* MIME.

ARCHIMINISTRE; substantif masculin. Premier Ministre d'un Souverain. Charles le Chauve fit Boson son premier Ministre, sous le titre d'Archiministre.

ARCHINARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'inde, au-delà du Gange.

ARCHINGEY; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à trois lieues, sud-ouest, de Saint-Jean d'Angeli.

ARCHIPEL, ARCHIPELAGE, ou ARCHIPELAGUE; substantifs masculins. Tous ces mots sont synonymes, & désignent en général une mer entrecoupée de beaucoup d'îles. Archipel est plus usité que les deux autres mots.

ARCHIPEL, se dit particulièrement de cette partie de la Méditerranée qui est entre la Romanie, la Natolie, la Macédoine, la Livadie, la Morée & l'île de Candie. C'est ce que les anciens appeloient *mer Égée*. Cette mer sépare l'Europe de l'Asie, depuis l'île de Rhodes jusqu'à la Propontide. On donne à l'Asie les îles adjacentes à la Natolie, & les autres à l'Europe.

ARCHIPEL, (Duché de l') est une ancienne Souveraineté, qui a duré pendant plusieurs siècles sous la domination des Ducs de Naxe, alors propriétaires de la plûpart des îles de la mer Égée. Le dernier Duc de Naxe qui posséda cette Souveraineté, fut le Duc Jacques Crispo. Le Grand Seigneur Selim II la lui ravit en 1556, pour la donner au Juif Michez, qui ne la garda que peu d'années. Depuis la mort de ce dernier, elle fait partie de l'empire Ottoman.

ARCHIPEL D'AMBOINA, se dit d'une partie de l'Archipel des îles Moluques & de l'Océan des Indes.

ARCHIPEL DES CÉLÈBES, se dit d'une partie de l'Océan des Indes, à l'ouest des îles Moluques.

ARCHIPEL DE CHILOÉ ou D'ANCUD, se dit de cette partie de la mer Pacifique qui baigne la partie méridionale du Royaume de Chily, en Amérique.

ARCHIPEL DES MALDIVES, se dit d'une partie de l'Océan des Indes, à l'ouest du Malabar.

ARCHIPEL DU MAURE, se dit d'une partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Moluques, vers le nord & l'est de l'île de Gilolo.

ARCHIPEL DU MEXIQUE, c'est la même chose que ce qu'on appelle *Golfe du Mexique*, dans la mer du nord.

ARCHIPEL DES MOLUQUES, se dit d'une partie de la mer des Indes, vers les îles Moluques.

ARCHIPEL DES PAPOUS, se dit d'une partie de la mer des Indes, qui s'étend vers le pays des Papous & la nouvelle Guinée.

ARCHIPEL DE S. LAZARE, se dit d'une partie de l'Océan oriental, qui s'étend vers les îles des Larrons, & entre le Japon & les Philippines.

ARCHIPEL DE LA NOUVELLE YORCK, se dit d'une partie de la mer du nord, entre le continent de la nouvelle Yorck & l'île longue.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

ARCHIPHÉRACITE; substantif masculin. Les Juifs ont donné ce nom au chef des Ministres chargés de lire & d'interpréter dans leurs synagogues les chapitres de la Loi & des Prophètes.

ARCHIPOMPE; substantif féminin, & terme de Marine. Il se dit d'une enceinte de planches, dont on forme un puits dans le fond de cale, pour recevoir les eaux qui s'écoulent vers cet endroit. Les pompes sont élevées au milieu de l'archipompe.

ARCHIPPÉ ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au pays des Marſes. Elle fut abîmée dans le lac Fucin, aujourd'hui Celano, par un tremblement de terre ou une inondation.

ARCHIPRESBITÉRAL, ALE ; adjectif. Qui a rapport à l'Archiprêtre, qui le concerne. *Une dignité archipresbitérale.*

ARCHIPRÊTRE ; ſubſtantif maſculin. Titre de dignité eccléſiaſtique, en vertu duquel les Curés, qui en ſont revêtus, ont prééminence ſur les autres Curés.

Les *Archiprêtres* étoient autrefois les premiers Prêtres d'une Egliſe Epiſcopale. Leurs fonctions conſiſtoient à veiller ſur la conduite des autres Prêtres & des Clercs, à célébrer la Meſſe en l'abſence de l'Evêque, & à maintenir l'ordre & la diſcipline. Ces prérogatives ſubſiſtent encore dans quelques Diocèſes d'Italie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIPRÊTRÉ ; ſubſtantif maſculin. La dignité d'un Archiprêtre, ou l'étendue de ſa juriſdiction dans une certaine contrée. *On a démembré quelques Cures de cet Archiprêtré.*

ARCHIPRIEUR ; ſubſtantif maſculin. On a quelquefois donné ce titre au Maître de l'Ordre des Templiers.

ARCHIS ; nom propre. C'eſt, ſelon Ortélius, une acienne ville d'Aſie, dans la première Arménie.

ARCHISÉNÉCHAL ; ſubſtantif maſculin. Titre honorifique qu'ont porté les Dauphins. Humbert ſecond ſe qualifioit d'Archiſénéchal des Royaumes d'Arles & de Vienne. Il devoit, en cette qualité, veiller à la conſervation des droits de l'Empire dans ces Royaumes.

ARCHISYNAGOGUS ; ſubſtantif maſculin. Ce mot, qui eſt latin, déſignoit, chez les Juifs, le Chef de la Synagogue, qu'ils appeloient encore *l'Ange* ou *le Prince de la Synagogue.* Ses fonctions conſiſtoient à préſider aux aſſemblés de la Religion, & à juger diverſes affaires civiles & criminelles.

Il ne faut pas, comme Grotius, confondre l'*Archiſynagogus* avec l'*Archiphéracite.*

ARCHITECTE ; ſubſtantif maſculin. *Architectus.* Qui fait l'art de bâtir, qui en fait profeſſion.

Le bon *Architecte* réunit bien des talens. Les Mathématiques lui ſont familières ; il poſſède le Deſſein ; il entend les métiers du Maçon, du Tailleur de pierre, du Charpentier, du Couvreur, *&c.* & généralement de tous ceux qui travaillent à la conſtruction d'un édifice. Comment, ſans cela, les guideroit-il ?

Il eſt donc plus rare qu'on ne penſe communément, de trouver quelqu'un digne du nom d'*Architecte.* Quel homme cependant eſt plus utile à la ſociété ?

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième moyenne, & la quatrième très-brève.

ARCHITECTONOGRAPHE ; ſubſtantif maſculin, dérivé du grec. Il déſigne celui qui fait la deſcription d'un édifice, d'un bâtiment quelconque.

ARCHITECTONOGRAPHIE ; ſubſtantif féminin, dérivé du grec, & qui déſigne la deſcription d'un bâtiment, d'un édifice quelconque.

ARCHITECTURE ; ſubſtantif féminin. *Architectura.* Ce mot déſi-

gne, en général, l'art de bâtir.

On distingue ordinairement trois sortes d'*Architectures*, la civile, la militaire, la navale; quelques-uns en comptent une quatrième, l'*Architecture hidraulique*.

L'Architecture civile, qu'on appelle simplement *Architecture*, a pour objet la construction des palais des Grands, & celle des maisons des Particuliers.

L'Architecture militaire, a pour objet la fortification des places de guerre.

L'Architecture navale, s'occupe de la construction de toutes sortes de navires.

L'Architecture hidraulique, enseigne à fonder dans des terreins aquatiques, & à bâtir dans l'eau.

Le terme d'*Architecture* se dit encore dans d'autres acceptions.

On appelle *Architecture en perspective*, celle dont les parties sont de différentes proportions, & diminuées à raison de leurs distances, pour en faire paroître à la vue l'ordonnance plus grande ou plus éloignée qu'elle ne l'est en effet.

Architecture feinte, se dit de celle dont le but est de représenter les plans saillies & reliefs d'une *Architecture réelle*, par le secours seul du coloris.

Architecture, se dit aussi de l'ordonnance & de la disposition d'un bâtiment. *Les Etrangers admirent l'architecture du Louvre.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le second *c* en *k*, & écrire *Architekture*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHITRÉSORIER; substantif masculin. Titre de dignité de l'Empire, & dont l'Electeur Palatin est revêtu. Ses fonctions consistent à monter à cheval, lors du couronnement de l'Empereur, & à répandre, dans la place publique, des pièces d'or & d'argent, que le Peuple amasse.

ARCHITIS; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Vénus étoit adorée au mont Liban. On l'y représentoit affligée de la blessure d'Adonis; elle avoit la tête appuyée sur la main gauche, & couverte d'un voile de dessous lequel on croyoit voir couler des larmes.

ARCHITRAVE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il désigne la partie de l'entablement qui représente une poutre, & qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes au-dessous de la frise.

On appelle *architraves mutilées*, celles dont les moûlures sont rasées ou retranchées, pour recevoir quelqu'inscription; & *architraves coupées*, celles qu'on voit interrompues dans quelqu'entrepilastre, par les croisées qui montent jusques dans la frise.

Les grands Architectes blâment ces sortes d'*architraves*.

Architrave, se dit, en termes de Marine, d'une pièce de bois placée au-dessous de la plus basse frise de l'arcasse, qui sert de base aux termes.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHITRICLIN; substantif masculin. *Architriclinus*. Ce mot est tiré de l'Ecriture Sainte, & il désigne celui qui règle l'ordonnance d'un festin, & qui en a la direction.

ARCHITRIOMPHANTE; substantif féminin, & terme de Fleuriste, qui désigne un œillet à fond blanc, nuancé de couleur de pourpre.

ARCHIVES; substantif féminin pluriel. Ce mot désigne d'anciennes Chartres, ou d'anciens Titres & Papiers importans, qui concernent les Droits ou Privilèges d'une Communauté, d'une Maison, d'une Souveraineté. *Ce droit est rappelé dans les Archives.*

ARCHIVES, se dit aussi du lieu où ces Chartres & Titres sont conservés. *Le feu prit aux Archives, mais on sauva de l'incendie la plûpart des Titres.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARCHIVIOLE; substantif féminin. Sorte de clavecin, auquel on a adapté un jeu de vielle qu'on accorde avec le clavecin, & qu'on fait jouer par le moyen d'une roue & d'une manivelle.

ARCHIVISTE; substantif masculin. Celui qui est préposé à la garde des Archives.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARCHIVOLTE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il se dit de la bande ornée de moûlures qui règne à la tête des voussoirs d'une arcade, & dont les extrémités portent sur les impostes. Les *archivoltes* sont ornées comme les architraves, & ressemblent en effet à une architrave cintrée.

ARCHIVOLTE RETOURNÉE, est celle dont la bande n'est pas coupée, & qui retourne horisontalement sur l'imposte.

ARCHIVOLTE RUSTIQUE, est celle dont les moûlures sont interrompues par une clef de bossages simples & rustiques.

Le Dictionnaire de Trévoux dit ce mot masculin; mais l'Académie françoise le fait féminin.

ARCHO; (les) nom propre de trois petites îles de l'Archipel, au midi oriental de Patmos, & au midi occidental de Samos.

ARCHOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois tirer de l'arc.

ARCHONTAT; substantif masculin. La dignité, la charge d'Archonte.

ARCHONTE; substantif masculin. C'étoit le titre des principaux Magistrats de plusieurs Républiques de la Grèce, & particulièrement de celle d'Athènes.

Quand les Athéniens eurent aboli la Monarchie, ils créèrent, pour les gouverner, des *Archontes*, dont la dignité étoit à vie, à la charge cependant de rendre compte de leur administration. Cette durée d'autorité ayant depuis paru suspecte à ce Peuple, jaloux de sa liberté, il rendit la charge d'*Archonte* décennale, de perpétuelle qu'elle étoit précédemment, & enfin il en réduisit l'exercice à un an.

Les *Archontes* d'Athènes étoient au nombre de neuf. Le premier s'appeloit proprement l'*Archonte*, qu'on surnommoit quelquefois l'*Eponyme*, parce que l'année étoit désignée par son nom.

Le second s'appeloit *le Roi*, nom étrange chez des gens qui avoient anéanti la Royauté.

Le troisième étoit le *Polémarque* ou *Général des Armées*, & les six autres étoient qualifiés de *Législateurs*.

Chacun de ces *Archontes* avoit une attribution particulière d'affaires

res qu'il décidoit; mais le corps seul des *Archontes* avoit droit de vie & de mort.

On a aussi appelé du nom d'*Archonte*, chez les Grecs, certains Officiers Ecclésiastiques & Laïcs de l'Empire, & sur-tout ceux qui étoient à la Cour des Empereurs de Constantinople.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *arkonte*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCHONTIQUES; (les) Hérétiques, qui rejettoient les Sacremens, nioient la résurrection des corps, & se permettoient tous les excès de la volupté. Ils avoient des livres, qu'ils appeloient *les Révélations des Prophètes*.

ARCHOUS; nom propre d'une rivière d'Assyrie, qui séparoit l'Arbélitide de la Susiane.

ARCHURE; substantif féminin, & terme de Charpente & de Ménuiserie, qui désigne les pièces placées devant les meules du moulin.

ARCHYTAS *de Tarente*; nom propre d'un ancien Philosophe & Mathématicien, qui vivoit environ 400 ans avant l'Ère chrétienne. Il inventa la vis & la poulie.

ARCIEN; vieux mot qui signifioit autrefois Etudiant en Philosophie.

ARCIEUT, ARCIUT; vieux mots qui signifioient autrefois droit de gîte.

ARCILACIS; Ptolémée place en Espagne deux anciennes villes de ce nom; l'une dans la Bétique, & l'autre dans le territoire des Bastitans.

ARCILLIÈRES; substantif féminin pluriel, & terme de Rivière. Il se dit des pièces de bois cintrées & tournantes, qui servent à la construction d'un bateau foncet.

ARCINA; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée met dans la Dacie.

ARCINES; nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, environ à sept lieues, au nord, du Mans.

ARCIROESSA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, sur le Pont-Euxin. Etienne le Géographe dit qu'elle étoit tributaire d'Héraclée.

ARCIS; nom propre. *Arciaca*. Ville de France, en Champagne, située sur l'Aube, environ à cinq lieues, nord-est, de Troyes.

ARCISSES; nom propre d'une Abbaye de Filles, dans le Perche, sur la rivière d'Ozée, à neuf lieues, ouest-sud-ouest, de Chartres. Elle vaut à l'Abbesse cinq à six mille livres de rente.

ARCIUT; substantif masculin. Terme de la Coutume de Béarn, qui désigne un droit que payent aux Evêques les Abbés Laïcs, & autres Ecclésiastiques, Acquéreurs ou Donataires de dixmes.

ARCKLOW; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, à l'embouchure du Doro. Elle a un Marché public, & deux Députés au Parlement.

ARCO; (l') substantif masculin, & terme de Fondeurs, qui désigne les parties de métal répandues dans les cendres d'une Fonderie, & qu'on retire en criblant ces cendres.

Arco, est aussi le nom d'une ville d'Italie, dans le Trentin, près de la rivière de Sarca, au nord-est de Riva.

ARCOB; nom propre d'une ancienne ville de la Terre-Sainte, dans une contrée du même nom. Elle appartenoit à la Tribu de Manassé.

ARCOBRIGA; Ptolémée met deux

anciennes villes de ce nom en Espagne, l'une dans la Lusitanie, & l'autre au pays des Celtibériens.

ARCOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois tirer de l'arc.

ARÇON; substantif masculin. Ce mot désigne une des deux pièces de bois qui soutiennent la selle d'un cheval, & lui donnent sa forme. Il y a l'*arçon* de devant, & l'*arçon* de derrière.

On dit d'un cavalier, *qu'il a perdu* ou *vidé les arçons;* pour dire, qu'il est désarçonné ou renversé de cheval.

Perdre les arçons, se dit aussi figurément; pour dire, être embarrassé, déconcerté dans quelque affaire, ne savoir quel parti prendre.

On dit encore figurément, *être ferme sur ses arçons, dans ses arçons;* pour dire, être constant dans ses principes, demeurer attaché à son opinion, la soutenir avec fermeté.

Arçon, se dit, en termes de Chapeliers, de l'outil avec lequel ils divisent & séparent le poil ou la laine dont les chapeaux doivent être fabriqués.

La première syllabe est moyenne, la seconde est brève au singulier, & longue au pluriel.

Il faudroit changer le *ç* en *s*, & écrire *arson*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARCONÉSUS; nom propre. C'est, selon Strabon, une île d'Asie, près d'Halicarnasse.

Il y avoit aussi dans la mer Égée une île déserte du même nom, près de celle de Samothrace.

ARÇONNAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à une lieue, sud sud-est, d'Alençon.

ARÇONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arçonner.

ARÇONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Chapeliers, qui exprime l'action de travailler avec l'arçon, le poil ou la laine dont on veut se servir pour fabriquer des chapeaux.

ARÇONNEUR; substantif masculin, & terme de Chapeliers. Il désigne un ouvrier qui arçonne la laine & le poil dont on doit fabriquer des chapeaux.

Les Cardeurs de Paris sont aussi qualifiés de Maîtres *Arçonneurs*.

ARCOS; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la vieille Castille, vers les frontières d'Arragon, sur la rivière de Xalon, à trois lieues de Medina-Celi.

Il y a aussi une ville du même nom dans l'Andalousie, sur la rivière de Guadelette.

ARCOUA; nom propre. Ville située au milieu de la côte d'Abex. Elle appartient au Grand Seigneur.

ARC-RAMPANT; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui désigne une ligne courbe, dont les extrémités, qu'on appelle *impostes*, ne sont pas de niveau.

ARCS; (les) nom propre d'un Bourg de France, en Provence, près de la rivière d'argent, à deux lieues, sud-est, de Draguignan.

ARCTIQUE; adjectif des deux genres, & terme d'Astronomie, qui signifie septentrional. Cette épithète se donne au pôle qui s'élève sur notre horison.

On appelle, *cercle polaire arctique*, par opposition au cercle polaire antarctique, un petit cercle de la sphère, parallèle à l'équateur, & éloigné du pôle arctique de vingt-trois degrés trente minutes.

ARCTITUDE; substantif féminin.

Terme dont s'eſt ſervi d'Héricourt, pour déſigner l'étréciſſement des parties génitales d'une femme ; ce qui la rend inhabile à la conſommation du mariage. *Voyez* IMPUISSANCE.

ARCTIUM ; ſubſtantif maſculin. Plante à tige longue & molle. Sa graine eſt de la groſſeur du cumin. Ses feuilles reſſemblent à celles du bouillon ; mais elles ſont plus rondes & plus velues.

On emploie la décoction de ſa racine contre les rétentions d'urine, & pour calmer les maux de dents.

ARCTOPHYLAX; terme d'Aſtronomie. *Voyez* BOUVIER, c'eſt la même choſe.

ARCTURUS ; terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'une étoile fixe & brillante de la première grandeur, ſituée entre les jambes du Bouvier.

ARCTUS ; terme d'Aſtronomie. *Voyez* OURSE.

ARCUATION ; ſubſtantif féminin, & terme de Chirurgie, dont quelques-uns ſe ſont ſervis, pour déſigner cette courbure des os qui arrive aux enfans noués.

ARCUDIA ; nom propre d'une ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Tripoli, ſur le golfe de la Sidre.

ARCUEIL ; nom propre d'un Village conſidérable de France, à une lieue de Paris. On y remarque l'aquéduc que la Reine Marie de Médicis y fit achever en 1624, ſur les deſſeins de la Broſſe, pour amener à Paris les eaux qui portent le nom de cet endroit. On y voit auſſi les reſtes d'un autre aquéduc que l'Empereur Julien, appelé *l'Apoſtat*, y avoit fait conſtruire, pour conduire les mêmes eaux dans le Palais qu'il habitoit à Paris en 360, & qui étoit où l'on voit aujourd'hui l'Hôtel de Clugny.

ARCY ; nom propre d'un Bourg de France, en Bourgogne, ſur la rivière de Cure, à quatre lieues, ſud ſud-eſt, d'Auxerre.

ARDACHER ; nom propre d'un Bourg d'Allemagne, dans la Baſſe-Autriche, près de la rive méridionale du Danube, entre Ens & Valſée.

ARDAGH, nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Province de Leinſter, à ſix milles, ſud-oueſt, de Longfort.

ARDALIDES ; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Mythologie. C'eſt un des ſurnoms des Muſes, ainſi appelées d'Ardalus, fils de Vulcain, qui les révéroit ſingulièrement.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARDANAT ; nom propre d'une ville des Indes, près de l'île de Diu, & au delà du fleuve Indus.

ARDART ; nom propre d'une ville épiſcopale d'Irlande, près de la mer, à cinq milles, à l'oueſt de Trally. Elle envoie deux Députés au Parlement.

ARDASSES ; adjectif féminin pluriel, ſubſtantivement pris, & terme de Commerce, qui déſigne, en Perſe, les ſoies les plus groſſières, & comme le rebut de chaque eſpèce.

ARDASSINE ; adjectif féminin, ſubſtantivement pris, & terme de Commerce, qui déſigne une très-belle ſoie qu'on tire de Perſe par la voie de Smyrne. Elle eſt preſqu'auſſi fine que les Cherbaſſis ; cependant les fabriques de ſoieries en font peu d'uſage en France, parce qu'elle

ne ſoutient pas l'eau chaude dans le devidage.

ARDASTAN ; nom propre d'une ville de l'Iraque Perſique.

ARDAXANE ; nom propre. *Ardaxanus*. C'eſt, ſelon Polybe, une rivière d'Illyrie, dans le voiſinage de la ville de Liſſus.

ARDBRAC ; nom propre. Ville Epiſcopale d'Irlande, dans la Province de Leinſter.

ARDBRY ; nom propre. Port de Barbarie, au royaume de Tripoli, dans la Province de Mepata.

ARDEBIL ; nom propre. *Ardebila*. Ville de Perſe, dans l'Aderbejan, l'une des plus célèbres du Royaume, tant par le ſéjour qu'y ont fait pluſieurs Rois de Perſe, que par le tombeau de Schahſefi, qui y eſt ſingulièrement révéré. Elle eſt ſituée dans une grande pleine, entourée de montagnes, dont la plus haute a ſon ſommet toujours couvert de neiges. Cette poſition entre des montagnes, fait que tantôt on éprouve dans cette ville des froids exceſſifs, & tantôt des chaleurs inſupportables.

La dévotion de la Perſe pour le tombeau de Schahſefi, attire à Ardebil un peuple immenſe. La porte de la Moſquée où eſt ce tombeau, eſt croiſée de chaînes de fer, qui une fois touchées par un criminel, le mettent à l'abri des recherches de la Juſtice ; excellent moyen pour multiplier les ſcélérats.

Il ſe fait dans cette ville un très-grand commerce, & l'on y trouve, comme à Tauris, des marchandiſes de toute eſpèce.

ARDÉE ; nom propre d'une ancienne ville des Rutules, & ſucceſſivement des Latins, après qu'Énée eut défait Turnus, qui y tenoit ſa Cour. Ovide dit, que les ſoldats d'Énée ayant brûlé cette ville, elle fut métamorphoſée en héron.

Ardée, eſt auſſi le nom d'une rivière de France, en baſſe Normandie. elle a ſa ſource dans le Diocèſe d'Avranches, au-deſſus de Mortain, & ſon embouchure dans le golfe de Saint-Michel, à une lieue au-deſſous d'Avranches, après un cours d'environ neuf lieues.

ARDELION ; ſubſtantif maſcuin, & expreſſion familière, par laquelle on déſigne quelqu'un qui fait le bon valet, & qui promet plus qu'il ne peut tenir.

ARDÉMÉANACH ; nom propre d'une contrée d'Ecoſſe, dans la Province de Roſſ. Elle eſt remplie de hautes montagnes, dont le ſommet eſt toujours couvert de neiges.

ARDEMMENT ; adverbe, qui ſignifie, avec ardeur, d'une manière ardente.

Ce mot n'a point d'uſage au propre ; on ne s'en ſert qu'au figuré. *Je deſirois ardemment qu'il vînt ici. Il n'étoit pas poſſible d'aimer plus ardemment.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne.

Il faudroit changer *em*, & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ardamant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARDEN ; nom propre d'une contrée de Syrie, dont Tornoz eſt la capitale.

Arden, eſt auſſi le nom d'une contrée de Suiſſe, dans le bas Valais. Elle compoſe le ſecond des ſix Gouvernemens du pays.

ARDENBOURG ; nom propre d'une ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoiſe, à une lieue de l'Ecluſe.

ARDENNE, ou LA FORÊT D'ARDENNE, ou LES ARDENNES; nom propre d'une grande Forêt, qui s'étend dans le Duché de Luxembourg, la partie méridionale de l'Evêché de Liege & du Comté de Hainaut, & la partie septentrionale de la Champagne. César, qui parle de cette Forêt, comme de la plus grande qui fut dans les Gaules, dit qu'elle occupoit plus de cinq cens milles en longueur.

ARDENNE, est aussi le nom d'une Abbaye de Normandie, près de la ville de Caen. Elle vaut 6000 liv. de rentes au Titulaire.

ARDENT, ENTE; adjectif. *Ardens*. Qui est en feu, en flammes. *Il tomba sur des charbons ardens. Il fit amende-honorable, ayant en main une torche ardente.*

CHAPELLE ARDENTE, se dit d'un grand nombre de cierges qu'on a coutume d'allumer autour d'une bière. *Cette Chapelle ardente étoit composée d'un nombreux luminaire.*

ARDENT, signifie aussi qui brûle, qui enflamme. *Ce feu est très-ardent. Il fait une chaleur ardente.*

MIROIR ARDENT; *voyez* MIROIR.

VERRE ARDENT; *voyez* VERRE.

FIÈVRE ARDENTE, se dit, en termes de Médecine, d'une fièvre vive & brûlante. *Voyez* FIÈVRE.

CHAMBRE-ARDENTE; *voyez* CHAMBRE.

ARDENT, se dit, en termes de l'art héraldique, d'un charbon, d'un flambeau allumé.

DON VELA, en Espagne, d'argent à l'aigle de sable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, ardens ou allumés d'or, & posés dans le sens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtés sont accostés de ces flambeaux.

ARDENT, se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui se porte à quelque chose avec inclination, avec passion. *Il est fort ardent à servir ses amis.*

ARDENT, signifie aussi, dans le sens figuré, violent, extrême, impétueux. *Il a pour elle la passion la plus ardente.*

ARDENT, se dit encore, dans le sens figuré, des personnes ou des animaux qui ont beaucoup d'activité. *C'est une femme très-ardente. Ce faucon est très-ardent. Ce cheval seroit sans défaut, s'il étoit moins ardent.*

ARDENT, se dit, toujours figurément, du poil roux, ou qui tire sur la couleur de feu.

On dit au manège, qu'*un cheval est poil ardent*; pour dire, que son poil tire sur la couleur de feu.

ARDENT, se dit, en termes de Marine, d'un Navire qui approche aisément au plus près du vent.

ARDENT, est aussi substantif, & se dit d'une certaine exhalaison enflammée, qu'on voit quelquefois le long des eaux, & qui ressemble à un flambeau allumé. Ce Météore paroît ordinairement en automne. C'est ce qu'on appelle autrement *feu follet*. *Voyez* ce mot. *Il parut un ardent qui l'effraya.*

ARDENT, s'est dit des personnes attaquées d'une maladie pestilentielle épidémique qui les brûloit, & qui fit autrefois beaucoup de ravages à Paris, & dans le Royaume. C'est de-là qu'est venu le titre de *Sainte Geneviève des Ardens*, parce que ce fut, dit-on, par l'intercession de cette Sainte, que cessa cette cruelle maladie.

ARDENS, se dit des Académiciens de Naples, ainsi appelés de la devise qu'ils se sont donnée. Le corps de la devise est un *taureau* disposé sur un autel, pour y être brûlé par le

feu du Ciel, & l'ame eſt compoſée de ces paroles, *ce n'eſt que de-là;* pour dire, qu'ils ne ſont animés que de flammes céleſtes.

Les deux ſyllabes ſont moyennes au ſingulier maſculin; mais la ſeconde eſt longue au pluriel, & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une ardente ſoif*, mais *une ſoif ardente*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ardant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARDER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois brûler.

ARDES; nom propre d'une ville de France, en Auvergne, à ſept lieues, au ſud de Clermont.

Ardes, eſt auſſi le nom d'une Peninſule d'Irlande, ſur le lac Coin, dans l'Ultonie, & le Comté de Downe.

ARDESCHE; nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource dans les montagnes du Vivarais, vers Aubenas, & ſon embouchure dans le Rhône; près du Pont-Saint-Eſprit, après un cours d'environ 15 lieues.

ARDES-LAYS; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Mauleon.

ARDESTON; nom propre d'une ville de Perſe, connue par les bonnes toiles qui s'y fabriquent.

ARDEUR; ſubſtantif féminin. *Ardor.* Ce mot déſigne au propre, une chaleur vive, extrême, véhémente. *Il eſt dangereux de s'expoſer à l'ardeur du Soleil.*

Ardeur, ſe dit, par extenſion, de la chaleur âcre & douloureuſe qu'on éprouve dans certaines maladies. *Cette boiſſon diminuera l'ardeur de la fièvre.*

Ardeur, s'emploie au figuré, pour déſigner l'empreſſement, la chaleur, la vivacité qui accompagnent quelque entrepriſe. *Il a ſollicité cette grace avec toute l'ardeur imaginable. On peut compter ſur l'ardeur de ſon zèle.*

Ardeur, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, de la grande activité de certains animaux, comme le cheval & le chien. *Ce cheval ne manque pas d'ardeur. Ce chien chaſſe le ſanglier avec une ardeur ſingulière.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

ARDEY; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans le Comté de Deſmond, ſur la rivière de Maire. Il ne faut pas, comme le Dictionnaire de Trévoux, confondre cet endroit avec Ardtully, qui eſt éloigné d'Ardey de cinq lieues. Il ne faut pas non plus croire, avec ce Dictionnaire, qu'Ardey ſoit à la ſource de la rivière de Maire, ni que cette rivière ſoit, comme il le dit, une petite rivière.

ARDI, ARDIE; vieux mots qui ſignifioient autrefois petite monnoie, liard.

ARDIÈRES; nom propre d'une rivière de France, dans le Beaujolois. Elle a ſa ſource près des Ardillats, & ſon embouchure dans la Saône, au-deſſus de Belleville, après un cours d'environ cinq lieues.

ARDILA; nom propre d'une rivière

d'Espagne. Elle a sa source dans l'Estrémadure, au nord des montagnes qui séparent cette Province de l'Andalousie, & son embouchure dans la Guadiane.

ARDILIER; vieux mot qui signifioit autrefois lieu rempli de broussailles.

ARDILLE; vieux mot qui signifioit autrefois argille.

ARDILLIÈRES; nom propre d'un bourg de France, au pays d'Aunis, à quatre lieues, sud-est, de la Rochelle.

ARDILLON; substantif masculin. Petite pointe de métal, qui fait partie d'une boucle, & qui sert à arrêter la courroie qu'on passe dans cette boucle. *L'ardillon de cette boucle est rompu.*

On dit proverbialement d'une chose où il ne manque rien, & surtout en parlant d'équipages, *qu'il n'y manque pas un ardillon.*

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *ardilion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARDIN; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, sur la rivière d'Autize, à onze lieues, ouest-sud-ouest, de Poitiers.

ARDINACHIA; nom propre d'une ville d'Irlande, dont parle Surius.

ARDISTAMA; Ptolémée place une ville de ce nom dans la Galatie.

ARDMORE; nom propre d'un port d'Irlande, dans le Comté de Waterford, entre la Baie d'Youghal, au nord, & celle de Dungarvan, au midi.

ARDOIR, ARDRE; vieux verbes qui signifioient autrefois brûler, mettre le feu.

ARDOISE; substantif féminin. C'est une espèce de pierre tendre, de couleur bleuâtre, qui sert particulièrement à couvrir les bâtimens. On la trouve toujours par couches dans les carrières. Elle se sépare en tables, en feuilles plus ou moins minces: elle n'est pas dure, on l'égratigne aisément avec une pointe de fer. Frappée avec l'acier, elle ne donne point d'étincelles. L'ardoise se vitrifie: quand elle est dure, elle entre assez aisément en fusion, mais le verre en est toujours trouble: elle ne fait point effervescence avec les acides.

Il est des *ardoises* qui se polissent assez bien: on en fait des tables.

L'*ardoise* à aiguiser, est tendre, & se fend par couches assez épaisses. Il y en a de la noire, de la grise, de la jaunâtre. On en trouve qui est composée de deux couches, l'une grise, l'autre jaune.

Il y a encore des *ardoises* tendres & friables noires, brunes, ou grises, qui ont pour la plûpart une odeur fétide si on les brûle. On peut se servir de quelques-unes comme de crayons noirs. Il en est qui brûlée, devient rougeâtre, & sert de crayon rouge.

Il paroît que les *ardoises* tirent leur origine de la terre calcaire, & de la Marne, & que ces matières sont unies avec une substance grasse, & un acide vitriolique.

La bonne *ardoise* doit avoir un son clair, & un œil d'un bleu léger. Un moyen certain de s'assurer si elle est de nature à ne se point imbiber d'eau, c'est de placer une ardoise perpendiculairement dans un vase où il y ait un peu d'eau,

& de l'y laisser dans cette position pendant une journée: Si l'ardoise est bonne, c'est-à-dire, d'une contexture ferme, elle n'attirera point l'eau au-delà de six lignes au-dessus de son niveau; & peut être n'y aura-t-il que les bords qui étant un peu désunis par la taille, se trouveront humectés: au contraire, si l'ardoise est de mauvaise qualité, elle s'imbibera d'eau comme une éponge, jusqu'à la surface supérieure.

Le millier d'*ardoises*, en nombre, paye à l'entrée du Royaume dix sous, & quinze sous à la sortie.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *ardoize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARDOISÉ, ÉE; adjectif. Ce mot désigne ce qui tire sur la couleur d'ardoise. *Une pierre ardoisée.*

ARDOISIER; substantif masculin. C'est l'ouvrier qui travaille l'ardoise. *Voyez* Ardoise.

ARDOISIÈRE; substantif féminin. Carrière d'où se tire l'ardoise.

Les plus fameuses Ardoisières de France, sont aux environs d'Angers. On vante sur-tout celles de Trelaze & des Ayraux.

ARDONA; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, au Royaume de Naples. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Capitanate.

ARDONE; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARDOREL; nom propre d'une Abbaye de France, en Languedoc, à cinq lieues, sud-est, de Lavaur. Elle est en commende, & vaut au Titulaire 3000 liv. de rentes.

ARDOSA; nom propre d'un bourg de Portugal, dans l'Estrémadure.

ARDRA; nom propre d'une ville, & d'un Royaume d'Afrique, dans la Guinée proprement dite, au fond du golfe de Saint-Thomas. On attribue aux habitans de ce Royaume, des mœurs assez singulières. Ils sont, à ce qu'on prétend, magnifiques dans leurs habits qu'ils forment de fines toiles de coton brodées d'or. Ils aiment beaucoup la propreté, & se lavent fréquemment, sur-tout les femmes qui se parfument d'ailleurs de civettes, & d'autres aromates.

Les mœurs des filles sont très-dissolues. Elles se livrent sans façon, à qui leur plaît. Elles sont d'ailleurs libres de se marier, comme elles jugent à propos, sans être tenues de prendre avis de leurs parens. La polygamie étant permise dans ce Pays, les Nobles ont droit de prendre des jeunes filles de bonne maison, qui les servent nues à leur table, jusqu'à ce qu'elles soient en état d'être leurs femmes; alors le mari les habille.

La couronne appartient au fils aîné du Roi, & les cadets n'ont rien. On honore les mânes de ce Prince, en étranglant après sa mort plusieurs de ses esclaves, & de ses concubines.

Les Hollandois tirent quantité de Nègres de ce Pays; ils y conduisent en échange des damas de Java blancs & rouges, du cuir doré, des habitsde Chypre, du drap rouge à franges larges, des barres de fer, des toiles fines, des étoffes riches, de l'eau-de-vie, *&c.*

ARDRAGH; nom propre d'une petite ville d'Irlande, dans la Lagénie, au sud-ouest, de Longfort.

ARDRE; nom propre. Ville & petit Royaume d'Afrique à l'occident de Benin.

Benin. Les Nègres de cette contrée vendent aux François & aux Hollandois, beaucoup d'esclaves qu'ils enlèvent chez leurs voisins, & auxquels ils joignent souvent leurs femmes & leurs enfans. Seroit-ce une question indiscrète de demander si dans cet odieux commerce, l'acheteur est moins coupable que le vendeur?

ARDRES; nom propre d'une ville forte de France, en Picardie, sur les frontières de l'Artois. On y compte environ trois mille sept cens habitans. Elle est située dans un lieu marécageux, à trois lieues, sud-ouest, de Gravelines.

Le Gouverneur de cette Ville perçoit annuellement plus de quatre mille trois cens livres, tant en appointemens qu'en émolumens. Le Lieutenant de Roi tire neuf cens livres.

C'est entre cette Ville & Guines que François premier & Henri VIII, Roi d'Angleterre, eurent une conférence en 1520, qui fut suivie d'un Tournoi & de plusieurs Fêtes, où ces Princes parurent avec tant d'éclat & de magnificence, que le lieu de cette entrevue s'est depuis appelé *le Camp de Drap d'or*.

ARDROSSEN; nom propre d'un bourg de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Cuningham, sur la côte du golfe de Clyd.

ARDS; vieux mot qui signifioit autrefois brûlé, de couleur noire.

ARDSCHIRBABEGAN; nom propre d'un Roi de Perse, le premier de la Dynastie des Sassanides. Il illustra son règne, bien moins par ses victoires que par la pratique des vertus morales, qui firent de ce Monarque un modèle pour les Rois.

Il a laissé des Ecrits, où l'on trouve & l'aveu naïf de ses fautes, & ses principales règles de conduite. Un courtisan étoit chargé de lui faire rendre compte tous les jours de ses actions. Il avoit coutume de dire que le plus mauvais de tous les Princes, étoit celui que les gens de bien craignoient, & duquel les méchans espéroient. Il vouloit aussi que les peines fussent proportionnées aux délits des coupables. *N'employez pas l'épée*, disoit-il à ses Magistrats, *quand la canne suffit*. Maxime importante, & trop peu méditée. Ce grand Roi étoit contemporain de l'Empereur Commode.

ARDSTIN; nom propre d'une rivière de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Gallowai. Elle a son embouchure dans le golfe de Clyd, vis-à-vis de la presqu'île de Cantyre.

ARDSTINSEL; nom propre d'un bourg d'Ecosse, situé à l'embouchure de l'Ardstin, dans le golfe de Clyd.

ARDTULLI; nom propre d'un bourg d'Irlande, à cinq lieues, nord-ouest, d'Ardey.

ARDU; vieux mot qui signifioit autrefois difficile, pénible.

ARDUBA; nom propre. C'est, selon Dion, une ville de Dalmatie, qui fut prise par Tibère.

ARDVERD; nom propre d'un bourg de France, en Saintonge, à six lieues & demie, ouest, de Saintes. Ce bourg est le principal lieu d'une presqu'île du même nom, que forment la Seudre, la Garonne & l'Océan. Elle a onze lieues de longueur & deux lieues de largeur. On y voit quantité d'arbres toujours verts, particulièrement des pins. Quelques-uns croient que c'est delà qu'est venu le nom d'*Ardverd*.

ARDUINNA; terme de Mythologie.

Les Gaulois & les Sabins honoroient sous ce nom Diane, comme Protectrice des Chasseurs. Ils la représentoient armée d'une cuirasse, ayant à la main un arc débandé, & un chien à son côté.

ARDURE; vieux mot qui signifioit autrefois colère.

ARDUSSON; nom propre d'une petite rivière de France, en Champagne, qui a sa source auprès de Saint-Flavy, & son embouchure dans la Seine, entre Nogent & Pont-sur-Seine, après un cours de trois à quatre lieues.

ARE; nom propre d'une rivière d'Angleterre, au Duché d'Yorck. Elle a sa source dans le Comté de Lancastre, & son embouchure dans l'Humber, à douze milles au-dessous de la ville d'Yorck.

Ptolémée place une contrée de ce nom dans l'Arabie heureuse, & une île dans le golfe Arabique.

AREAU; vieux mot qui signifioit autrefois charrue.

AREB; substantif masculin. C'est une monnoie de compte usitée dans les Etats du Grand-Mogol, particulièrement à Amadabad.

Un couron vaut quatre *arebs*; un *areb* vaut vingt-cinq lacs, & un lac cent mille roupies.

ARÉBBA; nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Palestine.

AREBICO; nom propre. Ce fut autrefois une ville de l'Amérique septentrionale; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de l'île de Portoricco.

AREC; substantif masculin. Fruit qui croît aux Indes, sur une espèce de palmier droit, rond, délié, qui s'élève à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds. La grosseur de ce fruit est la même que celle d'une noix. Il a un noyau semblable à une muscade, & son écorce est jaunâtre.

L'arec est un objet considérable de commerce aux Indes, où il s'en fait une consommation étonnante. L'usage principal de ce fruit, est de le mâcher avec des feuilles de béthel, & un peu de chaux faite de coquillages de mer. Ce mélange, qu'on appelle *pinang*, fait beaucoup cracher, tient la bouche fraîche, & raffermit les dents & les gencives, qu'il garantit de toute corruption.

On attribue encore à l'*arec* la propriété de fortifier l'estomac, quand on en avale le suc.

Le meilleur *arec* des Indes se tire de l'île de Ceylan. Les Hollandois en envoient beaucoup dans le Royaume de Bengale.

Arec, est aussi le nom d'une ville des Indes, au Royaume de Décan, à ce que dit Mandeslo, qui la place entre Berce & Atteni; mais ce Mandeslo n'est pas un Auteur bien accrédité pour la fidélité des faits.

ARÉCA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de Syrie, dans la Comagène.

On donne le même nom à une île voisine de celle d'Ormus.

ARECKA; nom propre d'un port de la Mer rouge, à douze lieues de Suaquem.

ARECON; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Dan.

ARÉE; vieux mot qui signifioit autrefois labourage.

ARÉFACTION; substantif féminin, & terme de Médecine, qui se dit de l'action & de la manière de dessécher les drogues qu'on veut pulvériser.

AREGER; (s') vieux verbe qui signifioit autrefois s'arranger.

AREGNER ; vieux verbe qui signifioit autrefois attacher par les rênes.

ARELATINS ; (les) on donna autrefois ce nom aux Sujets du Royaume d'Arles. On appelle aujourd'hui de même les habitans de la ville d'Arles.

AREMAROS ; les Alchimistes ont donné ce nom au Cinnabre.

AREMBERG ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, sur la rivière d'Ahr. Elle est capitale d'un Comté de même nom.

AREMBUS ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARÉNA ; nom propre d'une rivière de Sicile, qui a son embouchure à l'orient de Mazara.

ARÉNA, est aussi un terme de Philosophie hermétique, qui désigne l'état de dissolution & de putréfaction de la matière du grand œuvre.

ARÉNAGE ; substantif masculin. C'est le nom d'un droit que les Bretons payoient autrefois à leurs Souverains.

ARÉNATION ; substantif féminin, & terme de Médecine, qui se dit de l'action de couvrir un malade de sable chaud.

ARÈNE ; substantif féminin. *Arena.* Sable ou gravier qu'on trouve en plusieurs endroits, & particulièrement sur les bords de la mer & des rivières.

> J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle Arène,
> Dans un pré plein de fleurs lentement se promene,
> Qu'un torrent débordé, qui d'un cours orageux,
> Roule plein de gravier sur un terrein fangeux.

Ce mot s'emploie beaucoup mieux en poësie qu'en prose.

ARÈNE, se dit de cette partie de l'amphithéâtre des Anciens, où se faisoient les combats des gladiateurs & des bêtes farouches. C'est de là qu'est venue l'expression, *descendre dans l'arène, sur l'arène ;* pour dire, se présenter au combat. C'est encore de-là que l'amphithéâtre de Nîmes, bâti par les Romains, est appelé *les Arènes de Nîmes.* Dans ce sens, *arène* se dit en prose comme en poësie.

ARÈNE, est, selon Strabon, le nom d'une ancienne citadelle du Péloponèse, qui appartenoit aux Messéniens.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARÉNÉ, ÉE ; adjectif, & terme d'Architecture. Il désigne ce qui est baissé ou affaissé par une charge trop forte. *Un mur aréné.*

ARÉNEUX, EUSE ; adjectif. Il n'a d'usage qu'en poësie, pour désigner ce qui est sabloneux, rempli de sable. *Les rives aréneuses.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

ARENGERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois lieu d'assemblée tumultueuse.

ARENSBERG ; nom propre d'une Ville & d'un Comté d'Allemagne, au Duché de Westphalie. La Ville est sur la rivière de Roer, à quatre milles, au sud, de Lipstadt.

ARENSBOURG ; nom propre. Ville capitale de l'île d'Oesel, sur la mer Baltique, au Gouvernement de Riga.

ARENSHAUG ; nom propre d'un

Bailliage d'Allemagne, dans lequel est la ville de Naustadt.

ARENSWALDE; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à dix-neuf lieues, nord-est, de Berlin.

ARENTSHAUSEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, au Comté de Lut-Zelstein.

ARÉOLE; substantif féminin. *Areola.* Ce mot est un diminutif d'aire, & signifie une petite aire, une petite surface.

Aréole, se dit, en termes d'Anatomie, du petit cercle coloré qu'on remarque sur le sein, & qui entoure le mammelon.

Ce cercle n'est pas toujours de la même couleur. Il est d'un rouge agréable dans les filles, brun dans les jeunes femmes, & livide dans les vieilles.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ARÉOMÈTRE; substantif masculin. Instrument dont se servent les Physiciens pour connoître le degré de pesanteur des fluides.

Cet instrument est un globe rond, creux, fait de verre, d'argent ou d'autre matière, & qui se termine par un tube long, petit, cylindrique, & divisé par degrés. Ce tube se ferme hermétiquement, après qu'on a mis dans le globe le mercure nécessaire pour fixer le tube dans une position verticale, quand l'aréomètre est plongé dans la liqueur dont on cherche la pesanteur.

C'est une loi constante, qu'un corps s'enfonce dans un fluide, jusqu'à ce qu'il occupe dans ce fluide la place d'un volume qui lui soit égal en pesanteur. Vous estimerez donc la pesanteur de la liqueur où vous plongerez votre aréomètre, par le plus ou moins de profondeur à laquelle il descendra, & qui vous sera indiquée par les degrés marqués sur le tube. La liqueur où il descendra le plus bas sera, la plus légère; & celle où il descendra le moins bas, sera la plus pesante. C'est ainsi que l'eau-de-vie étant plus légère que le vin, & le vin plus léger que l'eau, l'aréomètre s'enfoncera davantage dans l'eau-de-vie que que dans le vin, & plus dans le vin que dans l'eau.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARÉOPAGE; substantif masculin. *Areopagus.* Ancien Tribunal d'Athènes, ainsi appelé d'un lieu consacré à Mars, parce que ce Dieu y fut jugé par douze autres Dieux, qui le renvoyèrent absous du meurtre du fils de Neptune, dont il étoit accusé.

Les Juges de l'*Aréopage* avoient une grande réputation de mérite & d'intégrité. Ils étoient d'ailleurs tirés de la classe des Citoyens les plus distingués par leurs biens & leur naissance: aussi vit-on souvent les divers Etats de la Grèce prendre l'*Aréopage* pour arbitre de leurs différends.

Ce Tribunal étoit chargé du soin de faire observer les loix, de l'inspection des mœurs, & particulièrement de juger les affaires criminelles. Les Aréopagites s'assembloient dans un lieu découvert, & pendant la nuit, dans la vue de n'être détournés par aucun objet des voies de la justice. C'est pour la même raison que les Orateurs ne pouvoient employer ni exorde, ni péroraison devant l'*Aréopage*, &c.

qu'ils étoient obligés d'expofer leurs caufes avec fimplicité, fans chercher à émouvoir les paffions. Ciceron écrivant à Atticus, fur la fermeté, la conftance & la fage févérité du Sénat de Rome, croit faire un bel éloge de cette augufte Compagnie, en la comparant à l'*Aréopage*.

Ce Tribunal refpectable fut dans la plus haute confidération jufqu'à Périclès, qui, n'ayant pu devenir Aréopagite, employa fes talens & fa puiffance (c'eft fans doute une tache à la réputation de ce grand homme) pour avilir l'*Aréopage*, qui dès-lors perdit peu à peu l'eftime dont il avoit joui, & l'autorité dont il avoit été revêtu.

Aréopage, fe dit, dans le fens figuré, pour défigner une Compagnie refpectable, comme une affemblée de Juges, d'Hommes d'Etat. *C'eft un Aréopage.*

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième eft longue, & la cinquième très-brève.

ARÉOPAGITE; fubftantif mafculin. Juge de l'Aréopage. On ignore en quel nombre étoient les Aréopagites, & l'on croit avec vraifemblance, que ce nombre varioit, d'autant que tous les Archontes qui fortoient de charge, avoient de droit une place dans l'Aréopage. *Voyez* Aréopage.

ARÉOSTYLE; fubftantif maculin, & terme d'Architecture ancienne, pour défigner une des cinq fortes d'intercolonnations, dans laquelle les colonnes étoient éloignées l'une de l'autre, de huit ou de dix modules.

ARÉOTECTONIQUE; adjectif fubftantivement pris, & terme de l'Art militaire. Il fe dit de la fcience qui a pour objet les attaques & les combats.

ARÉOTIQUE; adjectif & fubftantif des deux genres, & terme de Médecine, qui défigne un remède propre à raréfier les humeurs. Les diaphorétiques, les fudorifiques, les aléxipharmaques, & autres médicamens analogues, appartiennent à la claffe des aréotiques.

ARÉOTOPOTÈS; c'eft le nom fous lequel on célébroit à Munichia, comme un héros, celui qui buvoit le mieux.

AREQUE. *Voyez* Arec.

AREQUIPA; nom propre d'une ville épifcopale & maritime du Pérou, fituée à huit lieues du port d'Acari, & à cent lieues de Lima. Si cette ville eft fituée dans un terrein fertile, elle eft d'un autre côté menacée fans ceffe par un volcan redoutable qui l'avoifine, & auquel on attribue les tremblemens de terre qu'on reffent fréquemment dans la contrée.

ARER; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Il fignifie chaffer fur fes ancres, & fe dit d'un navire qui traîne l'ancre qu'on a mouillée dans un fond où elle a lâché prife.

Les temps compofés de ce verbe fe conjugent avec l'auxiliaire *avoir*. *Le vaiffeau auroit aré.*

ARERUE. *Voyez* Arec, c'eft la même chofe.

ARÈS; les Philofophes hermétiques donnent ce nom à ce qu'ils appellent *le difpenfateur de la nature*, caché dans leurs trois principes, qui font le foufre, le fel & le mercure, & dont ils difent que tout eft compofé dans le monde. Ils ajoutent que ce difpenfateur donne la forme aux individus, & en diverfifie les efpèces, fans permettre que l'un s'approprie la ma-

matiére ſpécifique de l'autre.

ARES; vieux mot qui ſignifioit autrefois préſentement, tout à l'heure.

ARESCUEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois manche.

ARESGNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arrêter un cheval par les rênes.

ARESGOL; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, au Royaume de Trémécen, qui a été détruite, rétablie, & détruite encore, de manière qu'il n'en reſte aujourd'hui que des ruines.

ARESIBO; nom propre. Ville d'Amérique, ſur une rivière du même nom, dans l'île de Porto Ricco, l'une des Antilles.

ARES-METYS; vieux mot qui ſignifioit autrefois tout à cette heure.

ARESTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois l'angle extérieur d'un édifice.

ARESTINGA; nom propre d'une île de la mer de Perſe, près d'un cap de même nom, ſur la côte du Kerman.

ARÊTE; ſubſtantif féminin. La partie dure des poiſſons, qui ſert à ſoutenir leur chair, comme les os ſoutiennent celle des animaux. *Ce poiſſon a peu d'arêtes.*

Arête, ſe dit, dans la coupe des pierres, de l'angle ou tranchant que ſont deux ſurfaces droites d'une pierre quelconque.

On dit, dans le même ſens, qu'*une pierre eſt à vive arrête*, quand elle eſt taillée proprement, ſans aucune caſſure.

On dit auſſi, en termes de Charpentiers, qu'*une pièce de bois eſt taillée à vive arrête*, quand elle eſt bien écarrie, que tous les angles en ſont bien marqués, & qu'on n'y a laiſſé ni écorce ni aubier.

Arête, ſe dit, en termes de Diamantaires, des angles des diverſes faces d'un diamant.

Arête, ſe dit, en termes de Chapeliers, de l'extrémité où l'on arrondit un chapeau, & où l'on coud ce qu'on appelle *bord de chapeau*.

Arête, ſe dit, en termes de Manège, & de Maréchallerie, d'une ſorte de maladie du cheval; c'eſt une eſpèce de croûte dure & écailleuſe qui vient le long du tendon, & qui va aboutir au pâturon; elle forme une eſpèce de raie qui ſépare le poil des deux côtés, & de laquelle il ſort en hiver dans les temps humides, des eaux rouſſes & puantes. Cette raye ſe recouvre d'une eſpèce de croûte en Eté, dans les temps ſecs, & dans un terrein aride & poudreux. Cé mal fait rarement boîter un cheval, à moins qu'il ne travaille dans un temps exceſſivement froid: il rend ſeulement les jambes un peu roides, & fait tomber le poil. Les chevaux fins y ſont peu ſujets, à cauſe qu'ils ont peu de poil aux jambes.

On emploie contre ce mal les deſſicatifs. En voici qui ſont éprouvés :

Prenez un demi-quarteron de noix de galle, autant d'alun, & pareille quantité de couperoſe; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau, & lavez-en la partie.

Ou bien, prenez deux onces de vert de gris, autant de couperoſe; incorporez ces drogues dans un quarteron de miel, & frottez-en les arêtes.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARÉTHUSE; terme de Mythologie, & nom propre d'une campagne de Diane, qui étoit fille de Nérée &

de Doris. Un jour le fleuve Alphée l'ayant appercue dans le bain, en devint amoureux, & la poursuivit vivement. Aréthuse ayant alors imploré Diane, cette Deesse la métamorphosa en une fontaine, qu'elle plaça près de Syracuse; mais l'amoureux fleuve ayant reconnu sous ce déguisement celle qu'il aimoit, traversa la mer pour mêler ses ondes avec celles de sa chère Aréthuse. La fiction est plaisante.

Aréthuse, est le nom de plusieurs autres fontaines. Ortelius parle d'une qui étoit près de Smyrne; Etienne le Géographe parle d'une seconde dans l'île d'Ithaque; Pline en place une troisième en Béotie, & une quatrième dans l'Eubée. Le même Pline met un lac de ce nom, dans la grande Arménie.

Aréthuse, est encore le nom de quatre anciennes villes. Il y en avoit une en Macédoine; une seconde en Syrie, près d'Apamée; une troisième en Judée, & une quatrième dans l'Arabie heureuse.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le dernier *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Arétuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARÊTIER; substantif masculin, & terme de Charpentiers. Il désigne une pièce de bois qui forme l'arête ou l'angle saillant d'un comble.

ARÊTIÈRES; substantif féminin pluriel, & terme d'Architecture, qui désigne les couches de plâtre ou de mortier que les Couvreurs mettent aux angles saillans d'un comble couvert en tuiles.

ARÉTOLOGIE; substantif féminin. Ce mot désigne la partie de la Philosophie qui traite de la vertu, & des moyens de devenir vertueux.

ARETON; les Philosophes hermétiques ont donné ce nom au laiton des Philosophes.

ARÉVALILLO; nom propre d'une rivière d'Espagne, dans la Vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes, au nord-ouest d'Avila, & son embouchure dans l'Adaja, au-dessus d'Arévalo.

ARÉVALO; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur les frontières du Royaume de Léon, entre les rivières d'Adaja & d'Arévalillo.

AREUS; nom propre. C'est, selon Pline, une rivière de la côte de Bithynie.

Areus, est aussi le nom d'un fils du Dieu de la guerre. Les Poëtes apeloient de même ceux qui s'illustroient dans les combats.

AREZZO; nom propre d'une ancienne ville Episcopale d'Italie, au Duché de Toscane, à trois milles des Marais de la Chiana. Cette ville est la patrie de Mécénas, si digne d'être le favori d'Auguste, par la protection éclairée qu'il accorda aux Lettres.

ARFIORA; les Philosophes hermétiques donnent ce nom à la matière du grand œuvre, parvenue au blanc après la putréfaction.

ARG; (l') nom propre. Il y a en Souabe deux rivières de ce nom, qui ont leurs sources, l'une au village d'Etelsberg, & l'autre au village de Missen. Après avoir mêlé leurs eaux à Achberg, elles vont se perdre dans le lac de Constance, près de Langen-Argen.

ARGA; nom propre. *Aragus*. Rivière d'Espagne, qui a sa source aux

Monts Pyrénées, à dix lieues, au sud, de Bayonne, & son embouchure dans la rivière d'Aragon, près de Villa-Franca.

ARGA, est aussi le nom d'un fruit qui croît en Afrique, sur un arbre épineux. Ce fruit, qui est de la grosseur des olives, donne une huile de mauvaise odeur, que les Africains brûlent & mangent.

ARGADES; nom propre d'une rivière d'Asie, qu'Elien place dans la Sitacène.

ARGADINA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Asie, dans la Margiane.

ARGAIS; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une île de la Méditerranée, sur la côte de Lycie.

ARGALH; vieux mot qui signifioit autrefois égoût, puits perdu.

ARGAN; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille.

ARGANEAU; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne un gros anneau de fer dont on se sert pour amarrer les manœuvres.

Il y a aussi aux batteries, de chaque côté d'un sabord, deux arganeaux, un pour le palan du canon, & l'autre pour la brague.

ARGANEAU D'ANCRE, se dit de l'anneau placé à l'extrémité de l'ancre, où l'on attache le cable.

ARGANETTE; vieux mot qui signifioit autrefois une machine de guerre propre à jetter des matières combustibles.

ARGANT; vieux mot qui signifioit autrefois une sorte d'habit long.

ARGARAUDACA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Asie, dans la Médie.

ARGATA, (les Chevaliers de ou DU DEVIDOIR; c'est ainsi qu firent appeler, en 1338, cert gentilshommes du quartier d Porte Neuve, à Naples, qui nirent pour défendre le port de c ville en faveur de Louis d'Anj contre la flotte de la Reine M guerite. Ils portoient sur le gauche, un devidoir d'or sur champ de gueules. Il ne fut question de ces Chevaliers aprè règne de Louis d'Anjou.

ARGÉES; adjectif féminin plur substantivement pris. Fête annu des anciens Romains, dans laq le les Vestales jettoient dans le bre, le jour des ides de Mai, trentaine de figures d'hommes tes avec du jonc, & qu'on ap loit *Argiens*.

Plutarque conjecture que le n d'*Argiens* fut donné à ces figu parce que les peuples barbares habitèrent les premiers ces conti noyoient dans le Tibre tous Grecs qui tomboient en leur p voir, & qu'Hercules leur persu de quitter cette coutume inhum ne, & d'expier leur cruauté, instituant les Argées. Le m Auteur conjecture encore, cette fête pouvoit bien avoir origine dans la haine qu'Evan l'Arcadien portoit aux Grecs. Prince, pour perpétuer la mém de cette haine, avoit ordonné q fit des figures qui représentai des Grecs ou *Argiens*, & qu'on jettât dans la rivière.

ARGÉES, est encore le nom qui donné, selon quelques-uns, sept collines de Rome, en mém d'Argée, fils de Licinius, un compagnons d'Hercules, qu'Ev dre reçut chez lui.

La première syllabe est moye

la seconde longue, la troisième très-brève.

ARGEIPHONTÈS; terme de Mythologie, & surnom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus.

ARGEMA ou ARGEMON; substantif masculin, & terme de Chirurgie, qui désigne un ulcère du globe de l'œil, dont le siège est en partie sur la conjonctive ou blanc de l'œil, & en partie sur la cornée transparente. Il paroît blanc sur la cornée, & rougeâtre sur la conjonctive.

Cet ulcère est dangereux en raison de son étendue, de sa profondeur & de la qualité du pus qui en découle. S'il vient de cause interne, il faut purifier les humeurs. On emploie à cet effet les saignées, les lavemens, les purgatifs, le régime, *&c.* Quand il y a inflammation, on fait usage de topiques émoliens & anodins; après quoi on travaille à cicatriser.

Si l'inflammation est légère, on se servira du collyre estimé de Maître Jean, dont voici la préparation & la manière de l'employer.

On prend dix grains de camphre, autant de vitriol blanc, & un scrupule de sucre candi que l'on dissout dans trois onces d'eau distillée de roses, de plantain & d'euphraise, dans laquelle on a fait fondre auparavant dix grains de gomme arabique en poudre, pour la rendre mucilagineuse. On en fait couler quelques gouttes tièdes dans l'œil malade, dix ou douze fois par jour, & par-dessus l'œil on applique une compresse trempée dans un collyre rafraichissant fait avec un blanc d'œuf & les eaux de rose & de plantain battus ensemble.

ARGEMONE; substantif féminin. Plante, qu'on appelle aussi *pavot épineux*, parce qu'elle ressemble à un pavot, & qu'elle est armée d'épines. Ses feuilles, légèrement découpées, ressemblent à celles de l'anémone: ses fleurs sont rouges & composées de plusieurs feuilles disposées en rose. Ses semences sont rondes.

On séme l'argemone en automne, sur une couche bien ameublie, couverte d'un peu de terreau, & au printems, on la transporte dans les plates-bandes.

ARGENCE; nom propre d'une petite rivière de Normandie, qui a sa source près de Saint-Silvain, à trois lieues, sud-est, de Caen, & son embouchure dans la Dive, après un cours d'environ quatre lieues.

ARGENCE, est encore le nom d'un Bourg de la même Province, à trois lieues de Caen, vers l'orient.

ARGENDAL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre Simmeren & Bacharach.

ARGENDAL, est aussi le nom d'une rivière de France, en Provence, qui a trois sources; une à Seillons; la seconde, à Saint-Martin de Varages & la troisième, du côté de Barjols. Cette rivière a son embouchure dans la Méditerranée, près de Fréjus, après un cours d'environ quatorze lieues. Ses eaux sont pures, limpides, & abondent en truites & autres excellens poissons.

ARGENS; (l') rivière. C'est la même qu'Argendal. *Voyez* ce mot.

ARGENSOLES; nom propre d'une Abbaye de Filles, en Champagne, à deux lieues, sud-sud-ouest, d'Epernai. On lui donne quatorze mille livres de rentes.

ARGENT; substantif masculin. *Argentum.* L'argent, appelé aussi *lune* par les Chimistes, est un métal par-

fait, d'un blanc brillant & éclatant.

L'*argent* est aussi fixe dans le feu que l'or; mais il demande un dégré de feu un peu moins fort pour entrer en fusion. L'argent est, après l'or, le plus flexible des métaux, & il ne se dissout pas dans l'eau régale.

Sa pesanteur spécifique, quoique considérable, est près de moitié moindre que celle de l'or. Pesé à la balance hydrostatique, il y perd environ un onzième de son poids. Un pied cube d'argent pèse 720 livres.

La ténacité de ses parties est aussi de près de moitié moindre que celle des parties de l'or: un fil d'argent d'un dixième de pouce de diamètre ne peut soutenir qu'un poids de 270 livres avant de se rompre.

Souvent on trouve l'argent vierge tout formé & malléable, & alors, dit M. Gellert, on le nomme mine de paysan. Il est sous la forme de fils, de poils, de laine, de petits feuillets & d'écailles, dans la plûpart des terres & des sables; on trouve aussi de l'argent natif attaché à du cobalt, sur la mine d'argent vitreuse, sur la mine d'argent rouge, sur la mine de plomb, aux mines de fer & aux cristaux d'étain.

Jamais l'argent natif ne contient d'or, au lieu que l'or natif est rarement sans argent; mais on prétend que l'argent natif contient un peu d'arsénic.

La mine d'argent, appelée *merde d'oie*, est très-riche, elle est mêlée avec de la marne d'une couleur brune ou d'un jaune pâle. On y voit l'argent sous la forme de cheveux ou de filets déliés. On donne le même nom à une espèce de minéral verdâtre ou gris, qui contient de l'argent, parce qu'il est à peu près de la couleur des excrémens des oies.

La mine d'argent vitreuse, qui, selon quelques-uns, est la même chose que la mine de plomb, est d'une figure irrégulière & indéterminée: quelque fois elle est cubique, octogone, ou autrement polygone; elle ne contient que du soufre & de l'argent pur. Quand cette mine est bien pure, elle est malléable, & on peut la tailler presque comme du plomb; mais lorsqu'il entre quelques matières étrangères dans sa composition, elle se met aisément en fragmens détachés, qui ne laissent pas d'être malléables à un certain point. Il y a de la mine vitreuse qui est tout-à-fait aigre & cassante: on a tout lieu de croire que cette qualité vient de l'arsénic: sa couleur est d'un noir plus ou moins foncé; & même il y en a une espèce qui est grise, comme la mine de cuivre grise; mais elle en diffère en ce qu'elle ne contient point de cuivre.

La quantité d'argent contenue dans la mine vitreuse, varie; cependant, en général, elle est considérable, & en fait environ les trois quarts; cette mine entre en fusion dans le feu, aussi-tôt qu'elle commence à y rougir.

La mine d'argent cornée est malléable, comme celle dont on vient de parler, & on peut la tailler; il y en a de blanchâtre, de jaunâtre & d'un brun foncé. Cette mine paroît formée par un assemblage de feuillets minces; elle est demi-transparente, presque comme de la corne; c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Quand on la met dans le feu, il en part une fumée sulfureuse & arsénicale; on en tire communément deux tiers

d'argent; elle paroît à l'extérieur comme rouillée ou ternie; mais on la reconnoît aisément, en ce qu'on peut la tailler & la plier.

La mine d'argent rouge, est une mine très-riche, d'un rouge vif & transparent, ou d'un rouge foncé. On peut quelquefois reconnoître cette dernière espèce en la raclant avec un couteau; on la distingue du cinabre, en ce que la couleur de cette dernière substance est d'un rouge aurore, ou de couleur de briques; au lieu que la mine d'argent rouge est de la couleur des grenats & des rubis, c'est-à-dire, d'un rouge pourpre; on trouve pourtant aussi de la mine de cette espèce, qui est d'une couleur de briques, mais cela est rare. Une autre marque à laquelle on peut la reconnoître, c'est que plus on triture le cinabre, plus il devient d'un beau rouge; au lieu que si on écrase de même la mine d'argent rouge, sa couleur devient méconnoissable. Cette mine se montre sous plusieurs formes différentes; lorsqu'elle est crystallisée, elle forme ordinairement des prismes héxagones, ou autrement polygones. Elle est très-pesante, entre en fusion par le moyen d'un feu très-doux, même avant d'y rougir, & pour lors il en part une fumée épaisse, accompagnée d'une odeur arsénicale: quoique l'argent & l'arsénic fassent la base de la composition de cette mine, on pourroit aussi assurer qu'il y entre une petite portion de soufre; parce que, si on la met sur des charbons ardens, avec du nître, elle s'enflamme & détonne avec lui; en effet, ce n'est ni l'argent, ni l'arsénic qui font cet effet, puisque l'arsénic, quand on le met en fusion avec le nître, ne produit qu'une effervescence ou gonflement, accompagné de bruit, par lequel l'esprit de nître se dégage; mais il ne se fait point d'inflammation. La mine d'argent d'un rouge vif, contient ordinairement 120 ou 124 marcs d'argent au quintal. La quantité d'argent, contenue dans la mine d'argent, qui est d'un rouge foncé, varie & ne peut être déterminée; quelquefois cette dernière contient aussi quelques parties ferrugineuses. On trouve la mine d'argent rouge jointe avec de la mine d'arsénic testacée, ou par écailles, avec de la mine de cobalt, avec de la mine de plomb, avec de la mine de cuivre & d'antimoine: on en trouve aussi dans les filons de mine d'étain, lorsqu'un filon de mine d'argent s'y est joint; elle diffère du cinabre natif, en ce que celui-ci est feuilleté; pour le cinabre artificiel, il est strié comme l'antimoine.

La mine d'argent blanche est ou blanchâtre, ou d'un gris clair; elle est pesante & cassante; quand elle est bien pure, elle contient quatorze marcs d'argent au quintal; cependant elle est plus chargée de cuivre que d'argent. Cette mine est composée d'argent, de cuivre, d'arsénic & de soufre: il y en a des espèces dont la couleur est encore plus claire, qui contiennent aussi du fer; mais ces dernières n'ont que très-peu d'argent, & n'en donnent que deux onces au quintal; on les nomme quelquefois *mines d'argent blanches*. Il ne faut point confondre la mine d'argent blanche, dont il s'agit ici, avec les mines de cobalt qui sont d'un gris clair, attendu qu'elles se ressemblent beaucoup pour la couleur; celles de cobalt sont cependant plus blanches, & ti-

rent un peu sur le jaunâtre ou sur le rougeâtre, comme le bismuth.

L'on met aussi la mine de cuivre grise au nombre des mines d'argent, quoiqu'il soit plus naturel de la mettre au rang des mines de cuivre; sa couleur est d'un gris obscur; on la trouve avec les mines de cuivre, ou avec les pyrites cuivreuses, auxquelles elle est souvent mêlée: cette mine contient aux environs d'un demi marc d'argent au quintal; quelques-uns la nomment *mine d'argent noire*.

La mine d'argent en plume est composée d'un assemblage de petits filets noirs très-déliés, qui ressemblent à des cheveux, ou à la barbe d'une plume. Elle contient environ deux onces d'argent au quintal, aussi-bien que du soufre & de l'arsénic; car elle donne de l'orpiment ou du réalgar.

La mine d'argent en suie ou fuligineuse, est sous la forme d'une poussière noire & molle; elle est très-riche, & contient quelquefois au-delà de cent marcs d'argent au quintal. On la trouve communément dans les fentes des montagnes, & par grumeaux ou masses détachées.

Outre les mines que nous venons de décrire, on trouve encore de l'argent dans le cuivre, dans le plomb, dans l'étain, dans la mine de fer, dans la blende, dans les terres jaunes, rouges & brunes; dans la pierre de corne noire & bleuâtre, & même, ce qui est plus surprenant, dans des couches ou lits de pierres, qui quoiqu'on n'y remarque point d'argent natif, ni de substances minérales, ne laissent pas de contenir une portion assez considérable de ce métal; c'est pourquoi il est très-à-propos de faire souvent l'essai d'un fossile, pour voir l'argent qu'il contient, quand même à l'extérieur il ne sembleroit point en promettre.

Voici les caractères distinctifs de l'argent.

Dans la liste des métaux, considérés relativement au poids, il occupe le rang immédiatement après le plomb.

Il est très-simple, & examiné par les opérations communes, c'est celui en qui l'on remarque le moins de parties hétérogènes.

Lorsqu'il est pur, à peine le feu dans lequel on le fixe, lui enlève-t-il une partie sensible de son poids. Tenu en fusion pendant deux mois entiers, il perd à peine la douzième partie de sa masse; encore lorsqu'on a fait cette expérience, y avoit-il lieu de douter qu'il eût été bien purifié.

Il est malléable & ductile; le feu lui donne cette dernière qualité.

Il rougit & fond en même-temps.

Il se dissout dans l'eau forte.

On le purifie avec le plomb, qui ne l'altère point, & le laisse pur dans la coupelle.

L'antimoine le réduit en scories, & le volatilise.

Argent de coupelle. On fait rougir une coupelle dans le feu, & l'on y met quatre ou cinq fois autant de plomb qu'on a d'argent à coupeller; on laisse fondre & étendre ce plomb, duquel une partie s'introduit en peu de temps dans les pores de la coupelle, & les remplit; on jette l'argent au milieu de la coupelle, il se met bientôt en fusion: on pousse le feu fortement, ensorte que la flamme réfléchisse sur la matière; toutes les impuretés alors s'unissent au plomb, parce

que ce métal étant sulfureux, il accroche & embrasse bien mieux les corps grossiers que ne fait l'argent; le feu chasse ce mêlange impur à la circonférence en manière d'écume ou de scorie, & l'argent demeure pur & net au milieu: on connoît que la purification est achevée, quand il ne s'élève plus de fumée: on verse l'argent dans une lingotière pour l'y laisser réfroidir; c'est ce qu'on appelle *argent de coupelle*. Les scories de l'argent mêlées avec le plomb, font la litharge. Ces scories ne consistent qu'en quelques parties d'autres métaux ou de marcassites qui sont demeurées attachées à l'argent quand on l'a tiré de la mine.

Il faut remarquer que l'argent étant jetté dans le plomb fondu, est bien plutôt mis en fusion, que si on l'avoit fait fondre seul dans un creuset, parce que les parties sulfureuses du plomb servent beaucoup à exciter la fusion des métaux.

Cette purification nettoie l'argent de tous les autres métaux, excepté de l'or, qui résiste comme lui à la coupelle; ainsi l'on ne peut pas être assuré que cet argent de coupelle soit tout-à-fait pur: il faut avoir recours à une autre opération, qu'on appelle *départ*, si on veut le dépouiller de quelque petite quantité d'or qu'il peut contenir. Voici la manière de procéder à cette opération.

On fait fondre ensemble dans un creuset, par un grand feu, trois parties d'argent, & une partie d'or; on jette peu-à-peu le mêlange fondu dans l'eau froide; il s'y condense en grenailles; on jette l'eau, on fait sécher ces grenailles, & on les met dissoudre dans deux ou trois fois autant d'eau forte: l'argent se dissout, & l'or se précipite au fond du vaisseau; car il ne peut être pénétré par ce dissolvant.

Précipité d'argent, Chaux d'argent, Eau seconde. On jette la dissolution d'argent dans une terrine où l'on a mis beaucoup d'eau, & une plaque de cuivre; on laisse le mêlange cinq ou six heures en repos, ou jusqu'à ce que tout l'argent soit précipité & comme adhérent à la plaque de cuivre; on le ramasse alors & on le fait sécher; c'est ce qu'on appelle *précipité d'argent*, & quelquefois, *chaux d'argent*: l'eau qui a servi à cette précipitation, est devenue bleue, à cause d'une portion de cuivre qu'elle a dissout; on l'appelle *Eau seconde*: on s'en sert pour déterger & pour manger les chairs baveuses. On l'applique extérieurement.

On pourroit encore faire précipiter l'argent dissout, en mêlant dans la dissolution de l'eau salée; car le sel marin produiroit le même effet que les parties de cuivre, c'est-à-dire, que se choquant rudement contre les pointes de l'eau forte, qui tiennent les particules de l'argent suspendues, il les romproit & leur feroit lâcher prise; ensorte que l'argent n'ayant plus rien qui le soutînt, tomberoit par son propre poids.

On remet le précipité d'argent en lingot, en le faisant fondre dans un creuset avec un peu de salpêtre, & le versant ensuite dans une lingotière: cet argent est le plus pur de tous, & seroit à douze deniers s'il y en avoit; mais on trouve toujours un peu d'alliage de cuivre dans l'argent, quelque bien-purifié qu'il soit.

Denier d'argent. Ce qu'on appelle

un *Carat*, en parlant de l'or, est un denier en parlant de l'argent; ainsi une once d'argent bien pur est de vingt-quatre deniers ou de vingt-quatre scrupules, qui font vingt-quatre fois vingt-quatre grains: cette once d'argent ne devroit point diminuer dans les épreuves; mais si elle diminue d'un scrupule à la coupelle, l'argent n'est que de vingt-trois deniers; si elle diminue de deux scrupules, il n'est que de vingt-deux deniers: au reste, on ne s'exprime pas en matière d'argent par vingt-quatre deniers, comme en matière d'or, par vingt-quatre carats; on double le denier d'argent, & l'on dit, de l'argent à douze deniers, pour faire entendre de l'argent bien pur; de l'argent à onze deniers & demi, de l'argent à onze deniers, pour faire entendre les dégrés de pureté, & ainsi du reste.

Argent de vaisselle. L'argent de vaisselle contient une partie de cuivre sur vingt-quatre parties d'argent, & l'argent de coupelle n'en contient qu'un quart de partie, sur vingt-quatre parties d'argent.

On bat l'argent le plus pur, & on le réduit en feuilles très-minces & très-déliées, qui s'emploient en Médecine; on peut aussi se servir du précipité d'argent à la place des feuilles.

L'argent est propre pour ceux qui ont reçu une trop grande quantité de vif argent, soit par les frictions, soit par la bouche; car il se lie ou s'amalgame avec lui dans le corps, & l'appésantissant, il lui ôte sa vertu; on en fait prendre par la bouche depuis quatre grains jusqu'à un scrupule: on peut même en donner une plus grande dose, sans craindre qu'il fasse du mal.

Argent en grains, se dit de l'argent de coupelle qu'on a fait fondre dans un creuset, & qu'on verse ensuite perpendiculairement dans de la belle eau fraîche, contenue dans un vaisseau cylindrique, où il se divise en petits grains, en touchant la surface de l'eau.

Solution d'argent, se dit d'une liqueur transparente, sans couleur, très-âcre, amère & caustique au goût. Elle est composée d'une once d'argent en grains dissout dans un vaisseau de verre, par deux onces de bonne eau forte.

Vitriol, Sel ou Crystal d'argent. On jette dans la solution d'argent, des grains d'argent pur, les uns après les autres, autant qu'elle en peut dissoudre. Cette nouvelle dissolution se met dans un lieu frais; bientôt il s'y forme de petites couches blanches, claires & légères, posées les unes sur les autres & comme composées d'aiguilles triangulaires, de même que le nître. En les séparant de la liqueur, on aura du sel, des crystaux ou du vitriol d'argent, qu'on peut faire sécher: mais il faut songer que les pointes de ces aiguilles sont si aiguës, qu'il n'est guères possible d'y toucher sans s'en ressentir.

Pierre infernale d'argent, se dit du crystal, sel ou vitriol d'argent fondu dans un creuset à une chaleur modérée, & ensuite jetté dans des moules de fer. Cette pierre infernale est un excellent caustique pour quantité d'opérations chirurgicales. Outre qu'il se conserve pendant plusieurs années, il est très-puissant, & il ne faut que l'approcher pour brûler les parties d'un corps vivant, pour y faire une escarre que l'inflammation suivra; & la partie, après qu'il y aura

en séparation des parties brûlées des autres, paroîtra pure, nette & vive; ensorte qu'en approchant ce caustique à plusieurs reprises de tous les ulcères superficiels & fongueux, & des chancres de la même nature, on les guérira parfaitement.

ARGENT, est, dans notre langue, le terme générique de toutes sortes de monnoies d'or, d'argent, de cuivre ou d'autre métal quel qu'il soit. Dans ce sens, il est le signe représentatif de la valeur des marchandises. *Il n'y a plus d'argent à la banque. Les avares tiennent l'argent dans les coffres. Il a placé son argent à quatre pour cent.*

On dit, *payer argent sec*, *argent bas*, *argent sous corde*; pour dire, payer en argent comptant.

On appelle, *argent mignon*, celui qu'on tient en réserve & qu'on peut employer en dépenses superflues, sans déranger le train ordinaire de sa maison, de ses affaires. Ces expressions sont familières.

ARGENT, se dit plus particulièrement de la monnoie faite de ce métal. *Il m'a rendu en argent, l'or que je lui avois prêté.*

ARGENT BLANC, se dit de toute monnoie fabriquée de ce métal. Tels sont parmi nous les écus de six francs, ceux de trois livres, les pièces de vingt-quatre, de douze, & de six sous.

ARGENT FIN, se dit de l'argent à douze deniers, ou au titre le plus haut auquel on puisse le porter.

BAS ARGENT, se dit de celui qui est de plus de six deniers au-dessous du titre de l'argent monnoyé.

ARGENT FAUX, se dit de tout ce qui est fait de cuivre rouge, qu'on a couvert de plusieurs feuilles d'argent par le moyen du feu.

ARGENT TENANT OR, se dit de l'or qui a perdu son nom & sa qualité pour être allié sur le blanc, & au-dessous de dix-sept karats.

ARGENT DE CENDRÉE, se dit d'une poudre d'argent attachée aux plaques de cuivre mises dans de l'eau forte qui a servi à l'affinage de l'or. On estime cet argent à douze deniers.

ARGENT LE ROI, se dit de celui qui est au titre auquel les Ordonnances l'ont fixé pour les Ouvrages de Monnoyeurs & d'Orfévres. On appelle aujourd'hui *Argent le Roi*, celui qui est au titre de onze deniers dix-huit grains de fin, & qui passe à la monnoie & dans le commerce à 50 livres 11 sols 11 deniers le marc.

ARGENT EN PÂTE, se dit de celui qui est près d'être mis en fonte dans le creuset.

ARGENT EN BAIN, se dit de celui qui est en fusion actuelle.

ARGENT EN LAME, se dit de l'argent trait applati entre deux rouleaux, & prêt à être appliqué sur la soie par le moyen du moulin, ou à être employé tout plat pour orner différens ouvrages de broderie, *&c.*

ARGENT TRAIT, se dit de celui qu'on a réduit à l'épaisseur d'un cheveu, en le faisant passer successivement par les trois trous d'une filière.

ARGENT FILÉ, ou FIL D'ARGENT, se dit de l'argent en lame, employé & appliqué sur la soie par le moyen du moulin.

ARGENT EN FEUILLE OU BATTU, se dit de celui que les Batteurs d'or ont réduit en feuilles très-minces, à l'usage des Argenteurs & Doreurs.

ARGENT EN COQUILLE, se dit des rognures de l'argent en feuille ou battu. Il sert à peindre & à argenter quelques ouvrages.

ARGENT FIN, FUMÉ, se dit de l'ar-

gent fin, soit trait, soit en lame, soit filé, soit battu, auquel on a fait prendre la couleur d'or en l'exposant pendant longtemps à la fumée afin de le vendre pour de l'argent fin doré. Cette fraude est défendue par Arrêt du Conseil du 10 Novembre 1691. Cet Arrêt ordonne que les outils servant à cette manœuvre seront rompus, & fait défense d'en rétablir l'usage, à peine de punition corporelle.

Il est défendu, par le même Arrêt, à tout ouvrier d'employer dans les galons, dentelles, *&c.* & autres ouvrages d'or & d'argent, aucune lame, trait ou fil d'argent fumé; & aux Marchands, d'en vendre & débiter, à peine de confiscation & de trois cens livres d'amende.

Argent a la grosse, c'est la même chose qu'argent mis à la grosse aventure.

Argent de permission, c'est le nom qu'on donne à l'argent de change dans la plûpart des villes des Pays-Bas François ou Autrichiens. Cet argent diffère de l'argent courant, & les cent florins de permission y valent cent huit florins & un tiers courant. Il en est de même des livres de gros. Toutes les remises qu'on fait chez l'étranger, se réduisent en argent de permission.

Argent de banque, se dit de celui que les Négocians, ou autres particuliers, déposent dans les trésors publics, qu'on appelle *banques*. Telles sont les banques d'Amsterdam, de Hambourg, de Gênes, de Venise, *&c.*

Argent a retour de voyage, se dit, en termes de Commerce maritime, de celui qu'on prend à tant pour cent d'intérêt, payable au retour du vaisseau avec lequel on va faire l'emploi de l'argent emprunté.

Argent, signifie, en termes de l'art Héraldique, la couleur blanche de toute armoirie. En gravure d'armoiries, l'argent se désigne en laissant le fonds uni, sans hachures.

Schomberg, d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

Vif-argent, c'est la même chose que *mercure*. Voyez *ce mot*.

Argent, ou Argent vif des Philosophes, se dit, chez les disciples d'Hermès, de la matière du grand œuvre parvenue au blanc parfait par le moyen de la cuisson.

Argent communiquant, c'est, chez les mêmes, selon Jean de Roquetaillade, le sel qui entre dans la composition de la pierre philosophale.

Le mot d'*argent* entre dans plusieurs expressions proverbiales & figurées. On dit, *argent comptant porte médecine;* pour dire, que l'argent comptant est d'un grand secours dans les affaires.

Prendre quelque chose pour argent comptant; pour dire, croire une chose légèrement, être crédule.

Avoir le drap & l'argent; pour dire, garder la marchandise & ne la pas payer.

Avoir le temps & l'argent; pour dire, avoir tout au gré des desirs.

Jouer bon jeu, bon argent; pour dire, jouer pour payer sans délai.

Y aller bon jeu, bon argent; pour dire, agir sans détour, avec franchise & vérité.

Mettre de bon argent contre du mauvais; pour dire, faire des avances dans une affaire incertaine, périlleuse, telle qu'un procès qu'on peut perdre.

Donner de l'argent en barre; pour dire, que l'effet qu'on donne, vaut de l'argent comptant.

Le

Le terme vaut l'argent; pour dire, que le payement qu'on a à faire, ou que la chose dont on parle, n'aura lieu de long-temps.

C'est autant d'argent perdu; pour dire, que l'argent exposé dans une affaire, ne la fera pas réussir.

C'est un argent mort; pour dire, un argent qui ne produit point d'intérêt.

Qui a de l'argent, a des pirouettes; pour dire, que celui qui a de l'argent, se procure tout ce qu'il veut, même les choses les plus inutiles.

Point d'argent, point de Suisses; pour dire, qu'on n'obtient rien pour rien.

Tout cela est bel & bon, mais de l'argent vaut mieux; pour dire, qu'on ne se contente pas de simples promesses.

On appelle, *bourreau d'argent*, un homme prodigue à l'excès.

Au reste, tous ces proverbes ne sont d'usage que dans le style familier.

ARGENT, est encore le nom propre d'une petite ville de France, en Berry, sur la Saudre, à dix lieues, au nord, de Bourges.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier, & la seconde est longue au pluriel, qui ne peut guères être usité qu'en parlant de morceaux d'argent de diverses qualités.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arjant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARGENTA; nom propre d'un Bourg d'Italie, au Duché de Ferrare, dans l'Etat de l'Eglise, entre Ravennes & Ferrare.

Tite-Live place une ville du même nom dans la Thessalie.

ARGENTAC; nom propre d'une ville de France, dans le Limousin, sur la rive droite de la Dordogne, à six lieues, sud-est, de Tulle.

ARGENTAN; nom propre d'une ville de France, en Normandie, sur la rivière d'Orne, environ à dix lieues, sud-est, de Caen. Il s'y fabrique de belles toiles, des cuirs estimés, & quelques petites étoffes de laine.

ARGENTARI, ou ARGENTERA; nom propre d'un Bourg de l'île de Sardaigne, sur la côte occidentale, au sud de Monte Falcone, & à l'ouest de Sassari.

ARGENTARO; nom propre d'un Cap & d'une Presqu'île de Toscane, au sud d'Orbitello.

ARGENT-DOUBLE; nom propre d'une rivière de France, en Languedoc. Elle a sa source dans le lac de Fougassiere, & son embouchure dans l'Aude, près de la Paroisse de la Redore, après un cours d'environ six lieues.

ARGENTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARGENTER.

ARGENTÉ, est aussi le nom d'un poisson du cap de Bonne-Espérance. Il a la forme & la grosseur d'une carpe d'une livre. Il est blanc, orné de diverses raies argentines & éclatantes, qui partent du milieu du dos de part & d'autre sur les deux côtés. Ces raies semblent être couvertes de feuilles d'argent, aussi bien que sa queue: sa bouche est garnie de petites dents fort pointues. Ce poisson se tient ordinairement dans la mer; mais en certain temps il s'assemble dans les rivières, où il s'en prend beaucoup.

ARGENTEAU; nom propre d'un château des Pays-bas, sur la Meuse, au Duché de Limbourg. Il n'en reste que des ruines.

ARGENTEOLA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Espagne, dans l'ancienne Asturie.

ARGENTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action d'appliquer & de fixer des feuilles d'argent sur des ouvrages de bois, de métal, de toile, ou d'autre matière quelconque, pour faire paroître ces ouvrages comme s'ils étoient d'argent. *Je veux faire argenter ce cadre.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'argente*, la syllabe *gen* est longue.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arjanter*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARGENTERIE; substantif féminin. Ce mot désigne la vaisselle & les meubles d'argent. *Il a fait une emplette considérable d'argenterie.*

ARGENTERIE, se dit, dans les Paroisses, de la croix, des vases, du benitier, des chandeliers d'argent qui servent dans l'Eglise. *On n'enterre avec l'argenterie qu'en payant.*

ARGENTERIE, se dit d'un fonds qui se fait tous les ans chez le Roi, pour être employé à certaines dépenses extraordinaires. *La caisse de l'argenterie.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième trèsbrève, & la quatrième longue.

ARGENTEUIL; nom propre d'un bourg de l'Île de France, sur la rive droite de la Seine, à deux lieues, nord-ouest, de Paris. La fameuse Héloïse y fut supérieure de Religieuses depuis 1120 jusqu'en 1129. *Voyez* ABELARD.

ARGENTEUIL, est encore le nom d'un autre bourg de France, en Champagne, sur la rivière d'Armançon, à deux lieues, sud-est, de Tonnerre.

ARGENTEUR; substantif masculin. Ouvrier dont le métier est d'appliquer de l'argent en feuilles sur quelques ouvrages de bois, de métal, ou d'autres matières. Les statuts des Argenteurs de Paris datent du règne de Charles IX.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ARGENTEUX, EUSE; adjectif familier. Qui a beaucoup d'argent. *Ce Magistrat est très-argenteux.*

ARGENTFRES; vieux mot qui signifioit autrefois une frange d'argent.

ARGENTIER; substantif masculin. Officier qui, dans les Cours ou autres grandes maisons, est préposé à la distribution de certains fonds d'argent.

ARGENTIER, étoit autrefois, en France, un titre qui revenoit à celui de Sur-Intendant des Finances du Roi. Le fameux négociant, Jacques Cœur, fut argentier de Charles VII.

ARGENTIER, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne une tulipe de couleur de pourpre, sur un fond blanc.

ARGENTIÈRE; (l') nom propre d'une petite ville de France, en Vivarais, environ à deux lieues, sud-sud-ouest, d'Aubenas.

Argentière, eſt auſſi le nom d'une île de l'Archipel, éloignée d'un mille de celle de Milo.

ARGENTIN, INE; adjectif. Qui a une couleur d'argent. *Une liqueur argentine.*

Argentin, ſe dit auſſi de ce qui a un ſon ſemblable à celui de l'argent. *Cet inſtrument rend des ſons argentins. Cette Actrice a une voix argentine.*

Argentin, eſt encore un terme de Mythologie, & déſigne le Dieu qui, chez les Anciens, préſidoit à la monnoie d'argent.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième l'eſt encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel, & brève au féminin qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une argentine cloche*, mais *une cloche argentine.*

ARGENTINA; nom propre d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, aux pieds de l'Apennin, près de la ville de Montalte.

ARGENTINE; ſubſtantif féminin. Plante qui a ſes feuilles aîlées, dentelées en manière de ſcie, vertes par deſſus, & d'une couleur argentine par deſſous. Ses fleurs ſont roſacées, & reſſemblent à celles de la quinte-feuille. Elles précèdent un fruit ſphérique, chargé de ſemences arrondies & jaunâtres. Cette plante croît dans les prés, ſur les bords des rivières, & dans les ſables humides.

Toute la plante eſt aſtringente, rafraîchiſſante, vulnéraire, deſſicative; & quelques auteurs la diſent en outre fébrifuge.

Le ſuc ſe donne à l'homme depuis quatre onces, juſqu'à ſix. On prend les feuilles, la racine & les ſemences en décoction, ou infuſées dans de l'eau ou du vin. La ſemence pilée & priſe à la doſe d'un demi-gros, dans quatre onces de ſon eau diſtillée, arrête les hémorrhagies.

On donne aux animaux, le ſuc à une demi-livre, & la ſemence en poudre à deux gros.

Argentine, eſt encore le nom d'un bourg de Savoie, dans le Comté de Maurienne. Il eſt connu par ſes Forges.

ARGENTO; nom propre. *Ululeus.* Rivière de la Turquie d'Europe. Elle arroſe l'Albanie, après quoi elle ſe jette dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & l'embouchure du Drin.

ARGENTON; nom propre d'une ville de France, en Berry, ſituée ſur la rivière de Creuſe, environ à quinze lieues, ſud-oueſt, de Bourges.

Argenton, eſt encore le nom d'un bourg de France, en Anjou, ſur la rive gauche de la Mayenne, environ à cinq lieues, nord-nord-oueſt, d'Angers.

ARGENTON-LE-CHÂTEAU; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à deux lieues & demie, oueſt, de Thouars.

ARGENTON-L'EGLISE; nom propre d'une ville de France, en Poitou, environ à trois lieues, eſt-nord-eſt, d'Argenton-le-Château.

ARGENTOR; nom propre d'une rivière de France, en Poitou, formée de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Or*, & l'autre *Argent.* Ils ont leur ſource près du bourg de Champagne-Mouton; & après s'être réunis dans le voiſinage de Nanteuil,

ils vont se perdre dans la Charente, au dessus du confluent de la Tardoire, après un cours d'environ trois lieues.

ARGENTRÉ ; nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, sur le ruisseau de Jouane, à deux lieues, est-nord-est, de Laval. On voit près de là une carrière de marbre noir, & d'autre marbre, jaspé de noir & de blanc.

ARGENTURE ; substantif féminin. Ce mot se dit, tant des feuilles d'argent qu'on applique sur les ouvrages qu'on argente, que de l'art d'appliquer ces mêmes feuilles. *Combien coûtera l'argenture? Cet homme entend l'argenture?*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARGENZ ; nom propre d'une rivière de France, en Gascogne, où elle arrose l'Archiprêtré de l'lan, & tombe ensuite dans l'Adour, au-dessous de Grenade.

ARGEUS ; nom propre d'une Montagne d'Asie, la plus haute de la Cappadoce : son sommet est toujours couvert de neiges.

ARGIAN ; nom propre d'une ville & d'une contrée de Perse, dans le Kusistan. La ville est sur la rivière de Sirt, près du golfe de Balsora.

ARGI-BASSI ; substantif masculin. Titre d'un des quatre principaux Officiers de bouche du Grand-Seigneur. Il veille à ce que tous les Officiers de cette partie soient à leur devoir. Il a sa table à la Cour, & pour appointemens quatorze sultanins par jour, outre deux robes par an, dont une d'or, & l'autre de soie.

ARGIE ; nom propre d'un ancien Royaume du Peloponèse, le même qui s'appeloit *Argolide*, & dont Argos étoit la ville capitale.

L'*Argie* eut d'abord des Rois, descendans d'Inachus, & leur siège étoit à Argos, avant d'être à Mycène. Mais Amphitrion, petit-fils de Persée, Roi d'Argos, & de Mycène, ayant eu le malheur de tuer par mégarde, Electrion son oncle, & le père de sa femme Alcmène, il fut obligé d'abandonner ses Etats, & de s'enfuir à Thèbes. Sthenele, oncle du fugitif, s'empara du Royaume de son neveu, & le transmit à Eurysthée son fils, qui mit tout en usage pour exterminer les descendans d'Amphitrion, & de son fils Hercule. Eurysthée mourut sans enfans. Il institua pour héritier son oncle maternel Atrée, fils de Pelops, & père d'Agamemnon. C'est ce Pelops qui a donné le nom de Peloponèse au Pays qui s'appeloit auparavant *Apie*. Ainsi la domination de l'Argie demeura aux Pelopides. Les Héraclides ou Descendans d'Hercule, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir : Mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable, qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pelopides, c'est-à-dire, Tisamène & Pentile, fils d'Oreste, & régnèrent dans le Pays. Cependant le peuple s'empara si bien de l'autorité, qu'il ne laissa au Roi que le nom ; & dans la suite même, il s'érigea en République : il eut part à toutes les guerres de la Grèce ; & enfin, il passa sous la domination des Romains, avec les Achéens auxquels il s'étoit uni.

ARGIE, est aussi, en Mythologie, le nom de la fille d'Adraste, qui épousa Polynice, frère d'Étéocle, & fils d'Œdipe, Roi de Thèbes. Ces deux

frères se disputant la couronne, & ayant résolu de terminer leur querelle par un combat singulier, tous deux périrent, l'un par la main de l'autre. Créon alors s'étant emparé de la couronne disputée, le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de défendre, sous peine de la vie, d'enterrer les corps des deux frères ennemis. Argie, veuve de Polynice, méprisa la défense, pour rendre à son mari les devoirs funèbres; mais ayant été surprise dans cet acte de piété, Créon la fit mourir.

ARGIEN, ENNE; adjectif & substantif des deux genres. Habitant du Royaume d'Argie, d'Argolide, ou d'Argos; ce qui y a rapport.

On appeloit autrefois les Grecs du nom d'*Argiens*. Voyez Argie.

ARGILA; nom propre. C'est, selon Etienne le Géographe, une ancienne ville d'Asie, dans la Carie.

ARGILE; nom propre. *Voyez* Argyle.

ARGILE; substantif féminin. C'est une terre pesante, compacte, grasse & glissante, dont les parties sont très-fines.

Les propriétés générales & caractéristiques de l'argile pure, dit un savant Chimiste, sont: 1°. Que cette terre en masse ne fait point d'effervescence sensible avec les acides, quoiqu'elle puisse être dissoute par ces mêmes acides.

2°. L'*argile* étant humectée avec de l'eau, s'en imbibe, se gonfle, & s'y délaie.

3°. Quand elle n'est délayée qu'avec la quantité d'eau nécessaire pour la réduire en une pâte d'une consistance moyenne, elle a une ductilité dont l'effet est, que ses parties peuvent changer de place, les unes à l'égard des autres, sans se désunir, & se séparer de la masse. Au moyen de cette ductilité, l'argile réduite en pâte, peut se travailler sur le tour, & dans les moules; on en peut former des vases de toutes sortes de figures, qui, quoique mous, ne s'affaissent point, & conservent leur forme.

4°. L'*argile* est dense, compacte & serrée: si l'on frotte sa surface avec un corps poli, elle se polit elle-même.

5°. Lorsqu'elle est humide, si on l'expose à une chaleur douce, elle s'y desséche peu à peu, prend de la retraite, c'est-à-dire, que sa masse diminue dans toutes les dimensions: elle est par cette raison, fort sujette à contracter des fentes. Elle retient l'humidité assez fortement, & en laisse dissiper difficilement les dernières portions.

6°. Si l'on chauffe fortement & promptement l'argile avant qu'elle soit parfaitement sèche, elle décrépite, & saute en éclat avec grand bruit, à cause de l'effort que fait l'eau raréfiée, & réduite en vapeurs pour s'échapper d'entre les parties tenaces de cette terre dont elle est enveloppée: aussi cette décrépitation n'arrive-t elle pas, si la masse d'argile, qu'on expose au feu, contient assez d'eau pour être très-molle; dans ce cas, l'eau trouvant beaucoup moins de résistance de la part de l'argile, en écarte seulement les parties, & s'échappe en lui occasionnant un gonflement, & un boursouflement assez considérable.

7°. Si l'on expose à un feu très-violent, comme par exemple, à celui de Verrerie, de l'argile qui ait d'abord été séchée à fond pour éviter la décrépitation; cette terre, qu'on suppose toujours ici très-pure, ne se fond point, & résiste infiniment plus que le sable à l'action

des fondans, & des matières vitrifiantes. Les parties s'agglutinent seulement les unes aux autres très-fortement; la masse d'argile, ainsi calcinée, s'appelle *argile cuite*. Elle prend dans cette calcination, beaucoup de retraite dans toutes ses dimensions; & un tel degré de dureté, qu'elle égale celle du caillou; l'argile cuite à ce point, est en état de faire feu avec l'acier.

8°. Lorsqu'elle est ainsi calcinée & durcie par le feu, elle ne se laisse plus pénétrer par l'eau; si on la broie sur le porphyre en parties très-fines, elle ne s'humecte avec l'eau, que comme du sable broyé au même degré de finesse, & ne peut plus former, comme lorsqu'elle étoit crue, une pâte liante, ductile, capable, en un mot, de se travailler à la roue.

9°. L'*argile* est dissoluble en entier dans les acides, & singulièrement dans le vitriolique, avec lequel elle forme un sel vitriolique à base terreuse, qui est de véritable alun.

10°. Enfin l'argile, qui, tant qu'elle est seule, résiste à la plus grande violence du feu sans se fondre, ni donner même la moindre marque de disposition à la fusion, étant mêlée avec partie égale d'une terre calcaire ou gypseuse quelconque, & deux parties & demi, ou trois parties de sable ou pierre vitrifiable quelconque, se fond, & fait fondre avec elle les deux autres terres de ce mêlange.

Toutes les propriétés dont on vient de faire l'énumération, sont essentielles à la terre argilleuse, absolument pure, c'est-à-dire, lorsqu'elle a été dégagée du mêlange de toute matière hétérogène. La nature ne nous en offre point de telle, ou du moins on n'en a point encore trouvé jusqu'à présent.

Ainsi la meilleure argile naturelle, sera celle qui réunira le plus grand nombre de ces propriétés.

Les *argiles* en général, passent pour dessicatives, astringentes, & abstergentes.

Les principales de celles dont on se sert en Médecine, sont, la craie blanche, la craie rouge, la terre de Chio, la terre d'Érétrie, la terre de Lemnos Blanche, la terre de Lemnos Rouge, l'ocre, la terre de Portugal, la terre de Samos, la terre Sigillée rouge & blanche, la terre Sigillée de Livonie, la terre de Silésie, la terre de Turquie, & la terre vitriolique.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *arjile*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARGILEUX, EUSE; adj. Qui tient de l'argile. *Une contrée argileuse*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une argileuse terre*, mais *une terre argileuse*.

ARGILUS; nom propre, & terme de Mythologie. Montagne d'Égypte, près du Nil, ainsi appelée, de ce que Jupiter y obtint les faveurs de la Nymphe Argé, qu'il avoit enlevée en Crète, dans la ville de Lyc-

tus, & qu'il conduisit sur cette montagne.

Argilus, est encore le nom d'une ancienne ville de Thrace, située dans le voisinage d'Amphipolis, & de l'embouchure du fleuve Strymon.

ARGINEUSE; nom propre d'une petite ville de Grèce, près de laquelle les Athéniens, commandés par Conon, vainquirent les Lacédémoniens que conduisoit Callicratidas, qui fut tué dans le combat.

ARGIPÉENS; (les) ancien peuple de la Scythie, dont parle Hérodote. Hommes & femmes naissoient chauves, parmi eux, dit cet Historien; ils avoient le menton large, le nez applati, la voix différente de celle des autres hommes, & ils ne vivoient que de lait. Comme ils étoient pacifiques, leurs voisins les respectoient, & les prenoient souvent pour Arbitres de leurs différends.

ARGIRO-CASTRO; nom propre d'un bourg de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, sur les frontières de la Macédoine.

ARGIROLITHE; substantif féminin. Les anciens Litographes ont donné ce nom à une pierre de couleur d'argent.

ARGIS; nom propre d'un château fort d'Asie, dans le Diarbeck, près d'Amida. Timur-Bek s'en empara, l'an 796 de l'hégire.

ARGISCH; nom propre. *Argïdava.* Petite ville de la Walachie, aux frontières de Transylvanie, sur la rivière de Dombrowizza, entre Hermanstadt & Tergoviste.

ARGITHEA; nom propre. C'est, selon Tite-Live, une ville de Grèce, capitale de l'Athamanie.

ARGLAS; nom propre d'un bourg maritime d'Irlande, dans l'Ultonie, vis-à-vis de la presqu'île d'Ardes, & à l'embouchure de la petite rivière de Cog.

ARGO; terme de Mythologie, & nom propre du fameux Navire, si célèbre chez les Poëtes, & sur lequel les Princes Grecs, conduits par Jason, allèrent en Colchide, pour y enlever la Toison d'Or; d'où ils furent appelés *Argonautes.* Voyez *ce mot.* Ce fut la Déesse Minerve qui donna le plan de ce Navire, & qui présida à sa construction. La proue en étoit faite d'un morceau de bois coupé dans la forêt de Dodone, & qui rendoit des Oracles. Après que les Argonautes eurent terminé leur entreprise heureusement, par la conquête de la fameuse Toison, Jason consacra à son retour le Navire Argo à Minerve, dans l'Isthme de Corinthe, d'où il fut bientôt après enlevé au Ciel, & placé parmi les Astres.

Argo, se dit, en termes d'Astronomie, d'une constellation de l'Hémisphère méridionale, laquelle est, selon le Catalogue Britannique, composée de vingt-cinq étoiles fixes.

ARGOB; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, capitale d'une contrée de même nom, au-delà du Jourdain, laquelle appartenoit à la demi-Tribu de Manassé.

Il y avoit en Samarie un autre lieu de ce nom, où Phacée, fils de Romelie, assassina Phaceïa, fils de Manchem, Roi d'Israël.

ARGODA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Chersonnèse-Taurique.

ARGOLIDE; nom propre. C'est la même chose qu'*Argie.* Voyez *ce mot.*

ARGON; substantif masculin, & terme d'Oiseleurs, qui désigne un

bâton plié en demi-cercle, pour prendre des oiseaux.

ARGONAUTES; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. C'est ainsi qu'on appela les *Princes Grecs*, qui s'embarquèrent sur le Navire *Argo*, pour aller en Colchide conquérir la Toison d'Or. Ils étoient au nombre d'environ cinquante, & Jason étoit leur chef. Les plus distingués d'entre ces guerriers, étoient Hercules, Castor & Pollux, Orphée, Laërte, père d'Ulisse; Oilée, père d'Ajax; Pélée, père d'Achille; Telamon, Calaïs, Zéthés, Thésée & son ami Pirithoüs. *Voyez* Argo.

Argonautes de S. Nicolas, c'est le nom des Chevaliers d'un Ordre Militaire, institué par Charles III, Roi de Naples, sur la fin du quinzième siècle, & dont S. Nicolas étoit le Patron. Ils portoient un collier formé de coquilles enfermées dans des croissans d'argent, duquel pendoit la figure d'un Navire, d'où leur vint le nom d'*Argonautes*.

ARGONNE; (l') nom propre d'une contrée de France, entre la Meuse, la Marne & l'Aine. Elle renferme les villes de Sainte-Menehoud, Clermont, Beaumont, Villefranche, Varennes, Grandpré, Brieul & Montfaucon.

ARGOREUS; terme de Mythologie. C'est un surnom sous lequel Mercure avoit une statue à Pharès, en Achaïe. Pausanias dit que cette statue rendoit des Oracles.

ARGOS; nom propre d'une ancienne ville du Péloponèse, capitale de l'Argie, ou Argolide. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la Morée, avec un château sur la rivière de Planizza. *Voyez* Argie.

Etienne le Géographe parle de plusieurs autres villes du même nom: il en place une en Thessalie, une seconde en Carie, une troisième en Cilicie, une quatrième dans l'île de Nisyros, l'une des Cyclades, & une cinquième sur les frontières de la Macédoine.

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ARGOSTOLI; nom propre. C'est le port le meilleur de l'île de Céphalonie, vis-à-vis de l'Albanie.

ARGOT; substantif masculin, & terme de Jardinage, qui désigne l'extrémité d'une branche morte. On doit la retrancher jusqu'au vif.

Argot, est aussi le nom d'un certain langage de gueux & de fripons, qui n'est intelligible qu'entre eux. *Il auroit fallu savoir l'argot, pour comprendre ce qu'ils disoient.*

ARGOTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Argoter.

ARGOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Jardinage, qui exprime l'action de couper une branche à un œil, ou deux, au-dessus de sa mère branche.

ARGOUDAN; substantif masculin. Sorte de coton qu'on recueille en différens lieux de la Chine; & dont les habitans de Quanton font commerce avec ceux de l'île de Haynan.

ARGOUGES; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, environ à quatre lieues, sud, d'Avranches.

ARGOUIRER; vieux verbe qui signifioit autrefois railler, se moquer.

ARGOULET; substantif masculin. Ce mot s'est dit autrefois d'un Carabin, d'un Arquebusier; aujourd'hui

d'hui on s'en sert figurément, & dans le style familier, pour désigner un homme de néant. *C'est un plaisant argoulet.*

ARGOUSIN; substantif masculin. Bas Officier de Galère, qui veille sur les Forçats. *Défiez-vous de cet Argousin.*

ARGOW; (l') nom propre d'une contrée de Suisse, autour de la rivière d'Aar, où sont enclavés, entr'autres lieux, les Bailliages de Buren, Bipp, Wangen, Arbourg, Lentzbourg, Habsbourg, Kunigsfeld, Biberstein, Schenkeberg, & les villes de Zoffinguen, Arau & Broug.

ARGU; vieux mot qui signifioit autrefois blâme, reproche.

ARGUDA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville d'Asie, dans le Paropanise.

ARGUE; substantif féminin. Machine dont se servent les Orfèvres & les Tireurs d'or, pour dégrossir, & rendre plus déliés leurs lingots d'or, d'argent, ou autre métal, en les faisant passer de force au travers de certaines filières, dont les trous ronds vont toujours en diminuant de grosseur.

ARGUE ROYALE, se dit d'un lieu ou Bureau public, où les Orfèvres & Tireurs-d'Or vont faire tirer & dégrossir leurs lingots d'or & d'argent. L'objet de cet établissement a été d'assurer les droits de marque, pourquoi il est défendu aux Orfèvres & Tireurs-d'Or d'avoir chez eux aucune argue ou machine qui puisse en produire l'effet.

ARGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARGUER.

ARGUENON; nom propre. *Argenus.* Rivière de France, en Bretagne. Elle a sa source au Diocèse de Saint Brieux, & son embouchure dans l'océan, à trois lieues, ouest-sud-ouest, de Saint-Malo, après un cours d'environ sept lieues.

ARGUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Arguere.* Ce verbe, qui n'a guères d'usage qu'au Palais, signifie reprendre, contredire. *Il ne falloit pas arguer cet acte de faux.*

ARGUER, est aussi un terme de Tireurs-d'Or, qui exprime l'action de passer l'or & l'argent à l'argue pour le dégrossir.

ARGUEUX; vieux mot qui signifioit autrefois contentieux.

ARGUIN; nom propre d'une Île de la mer Atlantique, sur la côte d'Afrique, à douze lieues du cap Blanc.

ARGUMENT; substantif masculin. *Argumentum.* Terme de Logique, qui se dit d'un raisonnement, par lequel on tire une conséquence d'une ou deux propositions. Les argumens se divisent, relativement à leur forme, en dilemmes, en enthymèmes, & en syllogismes. *Voyez* ces mots.

ARGUMENT DIALECTIQUE, se dit aussi, en termes de Logique, d'un raisonnement qui est probable, mais qui ne suffit pas pour convaincre, ou pour déterminer à l'affirmative, ou à la négative absolue d'une proposition.

ARGUMENT, se dit, en termes de Rhétorique, & se définit, selon Ciceron, une raison probable qu'on propose pour se faire croire. Ces argumens se distinguent, relativement à la source d'où on les tire, en argumens tirés de la raison, & en argumens tirés de l'autorité. L'Orateur fait usage des uns & des autres selon les circonstances.

ARGUMENT, signifie, par extension, indice, apparence, conjecture,

preuve. *Il a fourni lui-même cet argument à sa partie adverse. Il y a trop d'argumens contre lui.*

ARGUMENT, se dit du sujet en abrégé d'un Livre, d'une Histoire, d'un Poëme, & de tout autre Ouvrage. L'*argument du premier chant de la Henriade.*

ARGUMENT, se dit, en termes d'Astronomie, de l'arc, par lequel on parvient à la connoissance d'un autre arc proportionnel au premier; ainsi,

ARGUMENT D'INCLINAISON, se dit d'un arc de l'orbite d'une planète, entre le nœud ascendant, & l'endroit où elle est vue du soleil.

ARGUMENT DE LATITUDE, se dit de l'arc compris entre le lieu d'une planète & le nœud ascendant.

ARGUMENT MENSTRUEL DE LATITUDE DE LA LUNE, se dit de la distance du vrai lieu de la lune, au vrai lieu du soleil. C'est par le moyen de cet argument qu'on trouve la grandeur d'une éclipse lunaire ou solaire.

ARGUMENT MENSTRUEL DE LONGITUDE DE LA LUNE, se dit de l'arc du cercle excentrique de la Lune, entre le lieu trouvé de la Lune, & une ligne droite tirée par le centre de ce cercle, & parallèle à la ligne des apsides.

ARGUMENT ANNUEL, se dit de l'arc de l'écliptique, compris entre le lieu du soleil, & le lieu de l'apogée de la lune.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *argumant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARGUMENTANT; substantif masculin. Celui qui argumente dans un acte public, contre celui qui répond. *Les objections de l'argumentant étoient frivoles.*

ARGUMENTATEUR; substantif masculin. *Argumentator.* Celui qui aime & qui cherche à argumenter. On ne s'en sert qu'en mauvaise part. *Cet homme est un argumentateur insoutenable.*

ARGUMENTATIF; vieux mot qui signifioit autrefois ingénieux.

ARGUMENTATION; substantif féminin. *Argumentatio.* La manière de faire des argumens, & l'action de celui qui argumente. *Cette argumentation n'étoit pas claire.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, la quatrième longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ARGUMENTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Argumentari.* Faire un ou plusieurs argumens. *Le Maître argumentoit contre l'Ecolier.*

ARGUMENTER, signifie, par extension, prouver par argument. *Pour vous démontrer ma proposition, voici comme j'argumente.*

ARGUMENTER, signifie encore, par extension, tirer des conséquences. *Il ne falloit pas argumenter de la puissance à l'acte, mais de l'acte à la puissance.*

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *avoir.*

J'aurois argumenté. Il eût argumenté.

Le Dictionnaire de Trévoux dit ce verbe actif. On croiroit qu'une erreur pareille, est une faute d'impression, si ce Dictionnaire ne divisoit le même verbe en actif, & en neutre.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'argumente*, la syllabe *men* est longue.

ARGUN; nom propre d'une rivière de la Tartarie Orientale, qui sépare la Chine de la Russie. Elle a sa source dans le lac Kailar, & son embouchure dans le fleuve d'Amour, après un cours d'environ cinquante lieues. Le Père Avril dit qu'il y a quantité de rubis dans cette rivière, qui est belle & navigable dans tout son cours.

ARGUN, est encore le nom d'une ville de Russie, sur la rivière de ce nom, près des frontières de la Tartarie Chinoise.

ARGURA; nom propre d'une ancienne ville de Thessalie, sur le Penée.

ARGUS; terme de Mythologie, & nom propre du fils d'Aristor, Roi d'Argos. Il avoit cent yeux, dont cinquante étoient toujours ouverts. Junon lui confia la garde de la Vache *ïo*, dont Jupiter étoit amoureux; mais Mercure étant venu à bout de l'endormir au son de sa flûte, il le tua, par l'ordre de Jupiter. Junon le métamorphosa en Paon, après sa mort, & prit cet oiseau sous sa protection.

Il y eut deux autres *Argus:* l'un fameux Méchanicien, qui inventa le Navire *Argo*, & l'autre fils de Jupiter & de Niobé, qui le premier cultiva les terres de la Grèce.

ARGUS, est un terme de Fleuriste, qui désigne une tulipe de couleur de feu, de gris de lin, & de blanc de lait.

ARGUS, est le nom de deux coquillages, appelés le grand & le petit *Argus*. Le premier a sa coquille, qui est blanche, semée de petits ronds bruns, vides en dedans, lesquels représentent les yeux d'*Argus;* l'autre a les yeux formés par de petits ronds blancs sur un fond aurore.

ARGUS, est le nom d'un papillon à six pieds, dont les aîles rondes & bleues, représentent la figure de quantité d'yeux.

ARGUS, est le nom d'un serpent de Guinée, extrêmement rare. Il est par-tout couvert de taches semblables à des yeux.

ARGUS, est encore le nom d'un lézard d'Amérique, de couleur bleue, qui, à l'exception de la tête & de la queue, a la peau toute couverte d'yeux, & peinte d'une manière uniforme.

ARGUS, se dit, dans le sens figuré, pour désigner un espion domestique très-vigilant & très-clairvoyant. *Cette femme est un argus qui ne vous perd pas de vue.*

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ARGY; nom propre. Bourg de France, en Berry, à quatre lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Châteauroux.

ARGYLE; nom propre. Province

maritime de l'Ecosse Occidentale, avec titre de Duché. Elle est entourée de sept Golfes ou Lacs, dont un, entr'autres, appelé *Lochfyn*, abonde en harengs exquis. Innerata est la capitale de cette Province.

ARGYNNIS; terme de Mythologie, & surnom de Vénus, sous lequel Agamemnon fit bâtir un temple à cette Déesse.

ARGYRA; nom propre d'une ancienne contrée de l'Inde, au-delà du Gange.

Argyra, est aussi le nom d'une ancienne ville des Indes, dans l'île de Jabadios, dont elle étoit la capitale.

Argyra, est encore le nom d'une ancienne ville d'Achaïe, que Pausanias dit avoir été dépeuplée par Auguste, qui en transporta les habitans à Patras.

ARGYRASPIDES; substantif masculin pluriel. C'est le nom d'un corps d'élite de soldats Macédoniens, qui étoient de l'armée d'Alexandre. Ces soldats s'appelèrent *Argyraspides*, du bouclier d'argent qui faisoit partie de leur armure.

ARGYRE; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe de Thessalie, qui aimant éperduement Selemnus, jeune Berger d'une rare beauté, passoit tous les jours la mer à la nage, pour lui prodiguer ses faveurs; mais la beauté de Selemnus s'étant fanée, la Nymphe cessa de le venir trouver. Le Berger en sécha de chagrin, & Vénus par pitié, le changea en un fleuve de son nom, dont les eaux font oublier l'amour à ceux qui en boivent. Pausanias dit à ce propos, qu'il faut que cette dernière circonstance soit une fable, sans quoi l'eau du Selemnus seroit impayable.

ARGYRIPPA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Pouille. Elle fut autrefois saccagée par Annibal.

ARGYRITE; substantif féminin. On a ainsi appelé une *pierre*, dans laquelle on trouve de l'argent.

Argyrite, est encore l'épithète des combats ou jeux des Anciens, dans lesquels les vainqueurs recevoient un prix d'argent, en quoi ils différoient des jeux sacrés.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ARGYROCOME; adjectif. Quelques-uns désignent par cette épithète, une comète de couleur argentine, assez semblable à l'héliocomète, dont elle ne diffère, qu'en ce qu'elle est plus brillante, & que son éclat est suffisant pour éblouir la vue quand on la regarde.

ARGYRODAMAS; substantif masculin. Espèce de talc qui est de la couleur de l'argent, & qui résiste au feu le plus violent.

ARGYROGONIE; substantif féminin. C'est un des noms que les Alchimistes ont donné à la pierre philosophale.

ARGYROPÉE; substantif féminin, & terme d'Alchimie, qui désigne l'art de faire de l'argent avec un métal d'un prix inférieur.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARGYRUNTUM; nom propre. C'est, selon Pline, une ancienne ville d'Illyrie. Ptolémée appelle le même endroit *Argyrutum*.

ARHENK; nom propre. C'est, selon la Géographie des Arabes, une ville d'Asie, sur le Gihon.

ARHON; nom propre d'une grande montagne d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, près d'Ésa-

gen. Elle a dix lieues de longueur, & quatre de largeur. On y a des olives, des raiſins, de la cire & du miel en abondance.

ARHUS, ou Arhusen; nom propre. Ville de Dannemarck, dans le Nord-Jut-Land, ſur le bord de la mer Baltique, à l'embouchure de la rivière de Gude, qui la traverſe. C'eſt la patrie du fameux Profeſſeur de Médecine, Olaus Worms.

ARIA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, dans une contrée de même nom, ſur la rivière Arias.

Aria eſt encore le nom d'une Île du Pont-Euxin, conſacrée à Mars. Pline la place vis-à-vis de la ville de Pharnacée.

Aria, eſt auſſi une plante qui fleurit en Avril, & qui croît dans les bois, ſur les montagnes, entre les rochers. Dale lui attribue la vertu de calmer la toux, & de faciliter l'expectoration.

ARIACE; nom propre. C'eſt, ſelon Pline, une petite ville de Myſie, entre Placia & Scylace, vis-à-vis du Mont-Olimpe.

ARIADNE, ou Ariane; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Paſiphaé & de Minos, Roi de Crète. Elle fut ſi touchée de la bonne mine de Théſée, qui alloit s'expoſer au Minotaure, qu'elle lui indiqua les moyens de ſortir du labyrinthe, s'il parvenoit à vaincre le monſtre. Le Héros étant ſorti vainqueur, Ariadne le ſuivit, & l'ingrat abandonna cette amante dans l'île de Naxe; mais Bacchus vint l'y épouſer. Ce Dieu, pour immortaliſer le nom de ſa nouvelle épouſe, plaça dans le Ciel la couronne qu'il lui avoit donnée, entre les conſtellations du Dragon & du Serpent.

ARIADNÉES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes inſtituées en l'honneur d'Ariadne, fille de Minos, Roi de Crète. *Voyez* Ariadne.

ARIANES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, à l'occident de l'embouchure du fleuve des Amazones.

ARIANISME; ſubſtantif maſculin. *Arianiſmus*. Héréſie d'Arius, & des Hérétiques connus ſous le nom d'*Ariens*. L'arianiſme s'éleva au commencement du quatrième ſiècle. Ses Sectateurs nioient que le Fils fût Dieu & conſubſtantiel au Père, & prétendoient qu'il n'étoit qu'un être tiré du néant, & produit dans le temps.

Ils avouoient cependant que le Fils étoit le Verbe ou la Parole de Dieu; mais en ſoutenant que cette Parole n'étoit pas éternelle, & qu'elle n'avoit qu'une priorité d'exiſtence ſur tout autre genre de créatures.

Cette héréſie fut anathématiſée par le Concile de Nicée, tenu en 325; & l'on prétend que l'Empereur Conſtantin le Grand ordonna qu'on punît de mort toute perſonne qui conſerveroit quelque écrit d'Arius. Mais cette ſévérité n'opéra pas l'extinction de cette ſecte, qui s'étendit au contraire, de tous côtés, & fit en Orient les progrès les plus rapides.

Les Ariens cependant ſe diviſèrent en pluſieurs branches, depuis le Concile général de Nicée, où ils avoient été condamnés: les uns qui ſe qualifioient d'*Ariens purs*, ſuivoient en tout, la doctrine d'Arius; les autres qu'on appela *Sémi-Ariens*, mitigeoint cette doctrine, en reconnoiſſant que le Fils de Dieu étoit ſemblable au Père, au moins par grace. Les Ariens furent depuis ap-

pelés *Eunomiens*, *Photiniens*, *Acaciens*, &c. du nom de leurs différens Chefs.

Il paroît que du temps de S. Grégoire de Naziance, le parti Arien dominoit à la Cour & dans la capitale ; mais il y fut terrassé sur la fin du quatrième siècle par l'Empereur Théodose le Grand, & par les Loix de ses Successeurs, qui en détruisirent les Eglises dans toute l'étendue de l'Empire Romain. Les Vandales portèrent ensuite l'*Arianisme* en Afrique, & les Visigots en Espagne, où cette hérésie a subsisté plus long-temps que par-tout ailleurs, parce qu'elle y fut protégée par les Souverains qui l'avoient embrassée, & qui l'abjurèrent enfin vers l'an 660.

L'*Arianisme* étoit éteint depuis près de neuf cens ans, quand Erasme fut accusé au commencement du seizième siècle, d'avoir voulu le faire renaître dans son Commentaire sur le Nouveau Testament. Quelque temps après, l'Espagnol Michel Servet, que Calvin fit brûler à Genève, publia un petit Traité contre le Mystère de la Trinité, sur lequel il s'éleva à Genève, après la mort de l'Auteur, un nouveau systême d'Arianisme, qui passa de cette ville en Pologne, où il fit de grands progrès. Cette hérésie moderne a dégénéré à la longue en Socinianisme. *Voyez* ce mot. Au reste, comme l'Arianisme moderne est une secte anti-Chrétienne, elle n'est soufferte dans aucun pays Catholique, & n'a d'asyle que chez les Mahométans, où la Divinité de *Jesus-Christ* n'est pas reconnue.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARIANO ; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Apennin, à treize milles, à l'est, de Bénévent.

ARIANO, est encore le nom d'un bourg d'Italie, dans le Ferrarois, à vingt-huit milles, nord-est, de Ferrare.

ARIASPE ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Drangiane.

ARIASSOR ; nom propre. Ville de la Pamphylie, dont parle Ptolémée.

ARICA ; nom propre d'une ville maritime de l'Amérique méridionale, au Pérou. C'est dans les environs que se cultive le légume qu'on appelle *Piment*, & qui est un objet de consommation si considérable chez les Peruviens, qu'ils en enlèvent tous les ans dans les vallées d'Arica pour plus de six cens mille piastres.

Le commerce d'Arica est d'ailleurs tres-important. Toutes les richesses du Potosi y sont en dépôt chaque année, pendant quinze jours. Lima y envoie des draps & des serges ; Quito des lainages, l'Espagne des étoffes riches par les gallions : il y arrive aussi de Quito & d'Europe, du froment, de la farine, du maïs, de l'acicoca, des huiles, du sucre, du mercure, des sirops, des outils, des quincailleries, &c.

ARICADA ; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la Drangiane.

ARICARETS ; (les) peuple d'Amérique, qui habite les bords de la rivière d'Aricari, dans la Guiane.

ARICIE ; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans le Latium, aux pieds du Mont Albain.

ARICINE ; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Diane étoit honorée dans une forêt du même nom, ainsi apelée d'*Aricie*, Princesse du sang royal d'Athènes, à qui

Théſée ravit la couronne. Cette Princeſſe fugitive, ſe retira dans cette forêt, où elle épouſa Hippolite, que Diane y avoit caché, quand Eſculape l'eut reſſuſcité. Ce héros, en reconnoiſſance de ce bienfait, y éleva un temple à la Déeſſe, & y inſtitua une fête qui ſe célébroit aux Ides d'Août : elle conſiſtoit à s'abſtenir de la chaſſe ce jour-là, à couronner les bons chiens, & à allumer des flambeaux. Le Prêtre de ce temple étoit un vagabond, qui devoit avoir tué ſon prédéceſſeur, & il portoit continuellement une épée nue, pour ſe défendre des attaques de ceux qui prétendoient à ſa place.

ARICOURIS ; (les) peuple de l'Amérique méridionale, qui habite dans la Guiane, vers la rivière des Amazones. Les hommes & les femmes vont nus, & ils ne donnent d'autre ſigne de Religion, que le reſpect qu'ils témoignent au Soleil & à la Lune qu'ils croient animés.

ARIDAS ; ſubſtantif maſculin. Sorte de taffetas qu'on fabrique aux Indes Orientales, avec une ſoie ou fil luſtré, qu'on tire de certaines herbes ou plantes.

ARIDE ; adjectif de tout genre. *Aridus, a, um.* Ce mot déſigne au propre, ce qui eſt ſec, ſtérile. *Cette contrée eſt aride.*

Aride, s'emploie au figuré, & ſe dit d'un eſprit qui ne produit rien. *Cet Auteur a l'eſprit aride.*

Aride, ſe dit, dans le même ſens, d'un ſujet ingrat qui ne fournit pas au diſcours. *L'éloge d'un pareil homme eſt un ſujet bien aride.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une aride terre*, mais *une terre aride.*

ARIDITE ; ſubſtantif féminin. *Ariditas.* Ce mot ſignifie ſécchereſſe, ſtérilité, & il s'emploie au propre & au figuré, comme l'adjectif aride. On dira donc, au propre, *l'aridité d'une terre, d'une contrée ;* & au figuré, *l'aridité d'un ſujet, l'aridité du ſtyle, des idées*, &c.

Aridité, ſe dit, ſelon l'Académie Françoiſe, en matière de dévotion, pour déſigner l'état de l'ame qui ne ſent point de conſolation dans les exercices de piété. *Son amour eſt à l'épreuve des aridités dont Dieu l'afflige.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ARIDURE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine, qui déſigne l'état de maigreur & de conſomption du corps, ou de quelques-uns de ſes membres. C'eſt la même choſe qu'Atrophie. On s'en ſert plus communément aujourd'hui, pour déſigner l'Atrophie particulière d'un membre quelconque.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ARIEGE ; (l') nom propre d'une rivière de France, qui a ſa ſource au Comté de Foix, dans les Pyrénées, & ſon embouchure dans la Garonne, environ à une lieue, ſud-ſud-oueſt, de Toulouſe, après un cours de vingt-quatre lieues. Elle roule, avec ſon ſable, des pailles d'or fin, qu'amaſſent ceux qui habitent ſes rives. Il arrive quelquefois qu'ils ſont largement récompenſés de leurs peines ; mais cela eſt rare.

Cette rivière abonde d'ailleurs en excellens poiſſons, tels que les

truites, surnommées *aloses*, &c.

ARIENS; (les) sorte d'Hérétiques, ainsi appelés d'Arius, leur Chef, *Voyez* Arianisme.

ARIES. *Voyez* Bélier.

ARIETTE; substantif féminin, & terme de Musique, qui signifie proprement un petit air; mais il désigne aujourd'hui, en France, un air léger & détaché, à l'imitation des Italiens. Les *Ariettes* sont ordinairement en rondeaux.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

ARIGNANO; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, en Toscane, sur la rivière d'Arno, entre Florence & Arezzo. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

ARIMA; nom propre d'un Royaume du Japon, dans lequel on voit une ville & un détroit du même nom, formé par la mer oriental, entre les îles de Saicoco & d'Amacuse.

ARIMAN; nom propre d'une ville de Galaad, dans la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain.

ARIMANES; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité des anciens Perses, selon la Théologie de Zoroastre. Ces peuples reconnoissoient deux premiers principes: Oromaze, auteur de tout bien, & Arimanes, auteur de tout mal. Ce système est le fondement de celui des Manichéens.

ARIMANTIS; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville d'Afrique, dans la Pentapole.

ARIMARA; nom propre. Ville de Syrie, que Ptolémée place sur l'Euphrate.

ARIMASPES; (les) ancien peuple qui habitoit autrefois ce que nous appelons aujourd'hui *l'Ingrie*, *le Duché de Pleskou*, & celui de *Novogorod*.

ARIMATHIE; nom propre. C'est, selon Saint Luc, une ville de Judée. Quelques-uns la mettent dans la Tribu d'Ephraïm, à dix lieues de Jérusalem.

ARIMOA; nom propre d'une île de la mer des Indes, à cinq ou six lieues de la côte septentrionale de la nouvelle Guinée.

ARINDRATO; substantif masculin. Arbre de l'île de Madagascar, dont le bois pourri, répand un agréable parfum quand on le brûle.

ARINGIAN; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Transoxane. Elle fait partie de la vallée de Samarcand.

ARIOLE; vieux mot qui signifioit autrefois devin.

ARION; nom propre, & terme de Mythologie. C'étoit un célèbre Musicien, que des Matelots voulurent assassiner sur la mer, pour le voler; mais comme il obtint la grace qu'il leur demanda, de jouer encore une fois de son luth avant de mourir, les Dauphins, entraînés par les charmes de ses accords, entourèrent le vaisseau, & alors Arion se précipita dans la mer. Un de ces Dauphins reçut le Musicien sur son dos, & le porta à bord. Les Dieux, pour récompenser le poisson, le placèrent parmi les astres.

Arion, est encore le nom d'un cheval fameux, que Neptune fit éclore d'un coup de son trident; d'autres disent qu'il naquit de Neptune & de Cérès. Quoiqu'il en soit, fils d'un trident ou de deux divinités, il traîna pendant quelque temps le char de Neptune sur les eaux, & servit ensuite de monture à Hercule, qui en fit présent à Adraste.

Tout est bref dans ce mot.

ARJONA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le Rio-Frio, à deux lieues, au sud, du Guadalquivir, entre Jaën & Anduxar.

ARIOSE ou ARIOSO; terme de Musique. C'est-à-dire, du même mouvement que si l'on chantoit un air.

ARIOSTE; nom propre d'un fameux Poëte Italien du seizième siècle. Il doit particulièrement sa réputation à son Poëme de *Roland le furieux*. On remarque dans cet Ouvrage, qui passe encore pour un chef-d'œuvre en Italie, un génie élevé, une versification aisée, une diction pure & élégante, & des descriptions pleines d'ornemens; mais il s'y trouve aussi des écarts d'imagination, dont il est difficile au bon sens de s'accommoder. *L'hipogrife*, ou *le Cheval aîlé de Roger; l'Anneau merveilleux d'Angélique*, qui le rend invisible; des géans, des monstres, des enchantemens, & une foule d'autres épisodes de ce genre, souvent hors d'œuvre, ont fourni une vaste carrière aux critiques de ce Poëme singulier.

Arioste, que nous appelons communément *l'Arioste*, mourut en 1533. Ce qui doit fixer la gloire de cet Auteur, malgré ses Critiques, c'est qu'on a fait plus de cent éditions de son *Roland*, & qu'il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Ajoutons ce qu'en a dit M. de Voltaire, dont l'opinion doit faire loi quand il s'agit de poësie.

L'Arioste, dit ce grand Poëte, a racheté l'intempérance de son imagination & le romanesque incroyable de son *Roland*, par des allégories si vraies, par des satyres si fines, par une connoissance si approfondie du cœur humain, par les graces du comique, qui succèdent sans cesse à des traits terribles; enfin par des beautés si innombrables en tout genre, qu'il a trouvé le secret de faire un monstre admirable.

ARIPO; nom propre d'un fort d'Asie, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, au sud de celle de Manar, & à l'embouchure de la Coronda. Ce fort est aux Hollandois. Il y a près de là, à l'orient, un banc où l'on pêche des perles.

ARIS; nom propre d'une rivière de Messenie, au bord de laquelle les Thuriates bâtirent la ville neuve de Thuria.

ARISARUM; substantif masculin. Plante qui ne diffère du pied de veau & de la serpentaire, qu'à cause que ses fleurs sont en forme de capuchon. Elle croît dans les haies & le long des chemins. Elle donne, dans l'analyse chimique, beaucoup de sel, d'huile & de phlegme.

Sa feuille & sa fleur sont vulnéraires & déterfives. On s'en sert en collyre, contre les fistules des yeux, & on les applique en onguent ou en décoction sur les ulcères malins.

La racine de cette plante, pulvérisée, est bonne contre la peste. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

ARISBE; nom propre. C'est, selon Pline, une ville de la Troade. Strabon parle d'une autre ville du même nom, dans l'île de Lesbos; & Suidas d'une troisième, dans la Béotie.

ARISCLE; vieux mot qui signifioit autrefois planche propre à faire des portes.

ARISE; nom propre d'une rivière de France, qui coule dans le Comté

de Foix & dans le Languedoc. Elle a sa source dans les Pyrénées, & son embouchure dans la Garonne, environ à une lieue, nord-ouest, de Rieux, après un cours de huit à neuf lieues.

ARISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Ariser.

ARISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe est un terme de Marine, auquel on ajoute le mot vergues, pour exprimer l'action de baisser les vergues, & de les attacher sur les deux bords du vibord le plus fermement qu'on peut, pour donner prise au vent. *Il faut ariser les vergues.*

ARISH; substantif masculin. Mesure de Perse, qui contient 3197 pieds d'Angleterre.

ARISSE; nom propre d'une petite ville d'Egypte, qu'on croit être à la place de l'Ostracine des Anciens.

ARISTA; nom propre d'une étoile fixe, mieux connue sous le nom d'*Epi de la Vierge*. Voyez *ce mot*.

ARISTARQUE; nom propre d'un Philosophe grec, le premier qui ait prétendu que la terre tournoit autour du soleil. Il nous reste, de ses Ecrits, un *Traité de la grandeur & de la distance du Soleil & de la Lune*, traduit & commenté par Frédéric Commandin, & publié par Wallis en 1688.

Aristarque, est aussi le nom d'un fameux critique de Samothrace, non moins éclairé que Sévère, qui critiqua solidement & sensément les meilleurs Poëtes, sans en excepter ni Pindare ni Homère. Il florissoit vers l'an 148 avant l'Ère chrétienne; & il mourut d'une hydropisie, dans l'île de Chypre, à l'âge de soixante-douze ans.

Aristarque, se dit figurément & substantivement, pour signifier un Censeur, un Critique sévère. On voit bien que ce mot doit cette signification au Critique de Samothrace, dont nous venons de parler. *Les Aristarques modernes.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *Aristarke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARISTÉE; terme de Mythologie, & nom propre du fils d'Apollon & de Cyrène. Comme il étoit amoureux d'Euridice, & qu'il poursuivoit cette Princesse le jour de ses nôces avec Orphée, elle fut piquée dans sa fuite par un serpent, dont le venin la fit mourir sur le champ. Les Nymphes d'Arcadie, pour venger la mort d'Euridice, firent périr toutes les abeilles d'Aristée. Ce Prince alla consulter Prothée, sur les moyens de réparer sa perte; celui-ci lui ordonna d'appaiser les mânes d'Euridice par un sacrifice de quatre genisses & d'autant de taureaux; & il lui promit que des entrailles de ces animaux sortiroient des essaims d'abeilles. La promesse s'accomplit. Aristée alla ensuite cultiver la Sicile, la Sardaigne & la Thrace; & après sa mort, il fut mis au rang des Dieux champêtres.

Il avoit un Autel à Syracuse, dans le Temple de Bacchus, où il étoit représenté en Berger. Pindare dit qu'Aristée indiqua aux hommes l'usage du lait, de l'huile & du miel.

ARISTÈRES; (les) nom de certains Hérétiques, Sectateurs de Sabbatius. C'étoit une branche de Novatiens. *Voyez* ce mot.

ARISTERI; nom propre d'une île de l'Archipel, dans le golfe de Napoli.

ARISTIDE; nom propre d'un Athénien, non moins célèbre par sa vertu & son amour pour la justice, que par les services signalés qu'il rendit à sa patrie. Il fut contemporain de Thémistocle, & son collègue dans l'administration des affaires de la République. Banni d'Athènes par les intrigues de ce Thémistocle, il revola au secours de sa patrie, dès qu'elle l'eut rappelé pour la défendre contre l'invasion de Xerxès. Il eut la générosité de pardonner à son rival, & refusa de se joindre à ceux qui vouloient le faire bannir à son tour. *Aristide* a été du petit nombre des hommes d'Etat, qui se sont ruinés dans le maniement des deniers publics. Sa pauvreté étoit telle, quand il mourut, que la République fut obligée de faire les frais de ses funérailles, de doter ses filles, & d'avoir soin de son fils, à qui il ne laissoit qu'un grand nom, & des vertus à imiter.

Aristide, est aussi le nom d'un Peintre célèbre, dont parle Pline. On admiroit entr'autres, un tableau où cet Artiste avoit représenté, dans le sac d'une Ville, une femme expirant d'un coup de poignard, & un enfant qui se traînoit à sa mammelle pour y chercher sa vie. Cette situation touchante étoit rendue si vivement, qu'elle portoit le trouble jusques dans l'ame des plus indifférens.

ARISTIPPE; nom propre d'un ancien Philosophe, qui fut d'abord Disciple de Socrate, & qui devint ensuite Chef de la Secte Cyrénaïque. Il enseignoit que le souverain bonheur de l'homme consistoit dans la volupté, & il mettoit sa doctrine en pratique. Il nous est resté de lui quelques bons mots : nous en citerons un. Denis le tyran le railloit un jour, en lui disant qu'on voyoit toujours les Philosophes à la porte des Grands, & jamais les Grands à celle des Philosophes : *C'est*, lui répondit Aristippe, *que les Médecins sont ordinairement chez les Malades*.

ARISTOBATHRA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARISTOCRATIE; substantif féminin. Etat politique, où le pouvoir souverain est exercé par un certain nombre de personnes considérables par leur naissance ou par leur mérite.

On doit considérer dans l'*Aristocratie*, dit un Auteur célèbre, deux personnes morales très-distinctes, le Gouvernement & le Souverain, & par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les Citoyens, l'autre seulement pour les Membres de l'administration. Ainsi, quoique le Gouvernement puisse règler sa police intérieure, comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au Peuple qu'au nom du Souverain, c'est à dire, au nom du Peuple même; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premières Sociétés se gouvernèrent Aristocratiquement. Les Chefs des familles délibéroient entr'eux des affaires publiques; les jeunes gens cédoient sans peine à l'autorité de l'expérience. De-là les noms de *Prêtres*, d'*Anciens*, de *Sénat*, &c. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, & sont très-bien gouvernés.

Mais à mesure que l'inégalité

d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance fut préférée à l'âge, & l'Aristocratie devint élective. Enfin la puissance, transmise avec les biens du père aux enfans, rendant les familles patriciennes, rendit le Gouvernement héréditaire, & l'on vit des Sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois sortes d'Aristocratie, la naturelle, l'élective & l'héréditaire. La seconde est la meilleure.

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres : car, dans le Gouvernement populaire, tous les Citoyens naissent Magistrats; mais celui-ci les borne à un petit nombre, & ils ne le deviennent que par élection; moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, & toutes les autres raisons de préférence & d'estime publique sont autant de nouveaux garans qu'on sera sagement gouverné.

D'ailleurs, les assemblées se font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre & de diligence; le crédit de l'Etat est mieux soutenu chez l'Etranger par de vénérables Sénateurs, que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur & le plus naturel, que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit & non pour le leur; il ne faut point multiplier envain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux.

A l'égard des convenances particulières, il n'est pas nécessaire qu'un Etat soit si petit, ni un Peuple si simple & si droit, que l'exécution des Loix suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne Démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande Nation, que les Chefs épars pour la gouverner, puissent trancher du Souverain, chacun dans son département, & commencer par se rendre indépendans, pour devenir enfin les maîtres.

Mais si l'Aristocratie exige quelques vertus de moins que le Gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres, comme la modération dans les richesses, & le contentement dans les pauvres : car il semble qu'une égalité rigoureuse y seroit déplacée; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps; mais non pas, comme le prétend Aristote, pour que les riches soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au Peuple, qu'il y a dans le mérite des hommes, des raisons de préférence plus importantes que les richesses.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le second *t* en *s*, & écrire *Aristokrasie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARISTOCRATIQUE; adjectif de tout genre. Qui appartient à l'Aristocratie, qui y a rapport. *Les Loix aristocratiques; une République aris-*

tocratique. Voyez Aristocratie.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un ariſtocratique Gouvernement*, mais *un Gouvernement ariſtocratique.*

ARISTOCRATIQUEMENT; adverbe, qui ſignifie d'une manière ariſtocratique. *Les Républiques de Berne & de Veniſe ſe gouvernent ariſtocratiquement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les trois ſuivantes ſont brèves, la ſixième eſt très-brève, & la dernière moyenne.

Il faudroit changer le *c* & *qu* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *ariſtokratikemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARISTOGITON; nom propre de ce généreux Citoyen, qui, de concert avec Harmodius, délivra Athènes, ſa patrie, de la tyrannie d'Hipparque. Les Athéniens érigèrent depuis des Statues en l'honneur de leurs Libérateurs.

ARISTOLOCHE; ſubſtantif féminin. Plante dont on diſtingue particulièrement quatre ſortes, toutes uſitées en Médecine.

La première, qu'on appelle *Ariſtoloche ronde*, a pluſieurs tiges foibles, pliantes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi: ſes feuilles ſont preſque rondes, molles, d'un vert pâle. Il ſort de leurs aiſſelles des fleurs d'un pourpre foncé, approchant du noir: il leur ſuccède un fruit membraneux ovale, vert, & qui brunit en mûriſſant: ce fruit ſe diviſe en ſix loges, qui contiennent des ſemences applaties, minces, noires, poſées les unes ſur les autres. La racine de la plante eſt ronde, fibreuſe, griſe en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur déſagréable, & d'un goût très-amer.

Cette plante donne, dans l'analyſe chimique, beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile & de phlegme.

Elle eſt ſpécialement emménagogue, céphalique, apéritive, réſolutive & très-déterſive.

On ſe ſert fréquemment de la racine, mais rarement de la ſemence. On tire de la racine un extrait & une poudre qu'on donne aux hommes à la doſe d'un gros, & aux chevaux à la doſe d'une once.

L'Aristoloche longue, ne diffère de la précédente que par ſes feuilles, qui ſont ſoutenues par de longs pétioles: elle a les mêmes propriétés, mais dans un moindre degré.

L'Aristoloche clématite, à peu près ſemblable aux précédentes, eſt âcre, amère, aromatique, déterſive, vulnéraire, emménagogue, foible émétique.

On tire de la racine une poudre qui ſe donne à l'homme depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & aux chevaux à la doſe d'une demi-once. On fait des infuſions des feuilles & des ſommités.

L'Aristoloche petite, a les propriétés de la précédente.

On nous apporte ſèches, de la Provence & du Languedoc, les racines d'Ariſtoloche. On doit les choiſir récemment ſéchées, groſſes, bien nourries, peſantes, griſes en dehors, jaunes en dedans, & d'un goût très-amer.

Les Ariſtoloches payent vingt ſous par quintal, pour droits, à l'entrée du Royaume.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt très-brève.

ARISTON; nom propre. Philoſophe de l'île de Chio, & Diſciple de Zénon. Il rejettoit la Logique, comme inutile; & la Phyſique, comme ſupérieure aux vues de l'eſprit humain. Il n'adoptoit que la morale, & faiſoit conſiſter le ſouverain bien à haïr le vice, à aimer la vertu, & à être indifférent pour tout ce qui n'étoit ni vice ni vertu.

ARISTOPHANE; nom propre d'un célèbre Poëte comique, qui illuſtra, dans Athènes, l'ancienne Comédie. Il fut contemporain de Socrate & d'Euripide, & il leur ſurvécut. On admire dans les Piéces d'Ariſtophane l'élégance, la délicateſſe, la pureté d'expreſſion, qui conſtituent ce qu'on appelle *le ſel Attique*. Le talent particulier de ce Poëte étoit la raillerie. Il ſaiſiſſoit merveilleuſement le ridicule des hommes, & l'expoſoit dans tout ſon jour; mais on lui reproche avec juſtice, & ſes obſcénités, & d'avoir nommé ſur la ſcène les citoyens qu'il avoit en vue dans ſes ſatyres amères. La poſtérité ne lui pardonne pas d'avoir employé, dans ſa Comédie des Nues, tout ſon art & tout le feu de ſon génie, pour décrier Socrate, le plus ſage des Grecs.

Les ouvrages d'Ariſtophane cependant, le rendirent ſi agréable aux Athéniens, qu'ils ordonnèrent par un Décret public, qu'il lui ſeroit fait une couronne de l'olivier ſacré que l'on conſervoit dans la citadelle.

ARISTOPHANÉION; ſubſtantif maſculin. Nom d'une emplâtre émolliente de Paul Éginette. Elle eſt compoſée de quatre livres de poix, de deux livres d'apochyma, d'une livre de cire, d'une once d'opopanax, & d'une demi-pinte de vinaigre.

ARISTOTE; nom propre d'un Philoſophe célèbre de l'antiquité, qui fut ſurnommé le Prince des Philoſophes. Il naquit à Stagire, ville de Macédoine, environ 384 ans avant l'Ére Chrétiennne. La mort prématurée de Nicomachus, ſon père, & la négligence de ſon Tuteur ne lui ayant procuré qu'une mauvaiſe éducation, il diſſipa tout ſon bien par libertinage, ſi l'on en croit Epicure, Athénée & Élien; mais Ammonius dit qu'il vint à Athènes, ſur la foi de l'Oracle de Delphes, & qu'il y étudia pendant 20 ans, ſous Platon, avec tout le ſuccès qu'on devoit attendre d'un génie ſupérieur. Après la mort de ce Philoſophe, Ariſtote fut appelé à la Cour de Philippe, pour veiller à l'éducation du jeune Alexandre. Il avoit été deſtiné à cet important & glorieux emploi dès le moment de la naiſſance du Prince, par une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à Philippe qu'à Ariſtote. Il enſeigna à ſon élève tout ce qui pouvoit former un grand Roi, & il revint à Athènes quand ce Prince partit pour aller conquérir l'Aſie. Il fut reçu dans cette Ville avec la plus grande diſtinction, & on lui donna le Lycée pour fonder une nouvelle école de Philoſophie. Le concours des auditeurs fut extraordinaire: le matin, il enſeignoit la Philoſophie; & le ſoir, la Rhétorique; & comme il donnoit ordinairement ſes leçons en ſe promenant, ſes diſciples furent

appelés *Péripatéticiens*. Le mérite supérieur du Philosophe excita l'envie contre lui : elle rampa dans l'obscurité pendant la vie d'Alexandre ; mais après la mort de ce héros, les ennemis d'Aristote le firent accuser d'impiété par Eurymedon, Prêtre de Cérès. L'exemple de Socrate, qu'une pareille accusation avoit fait condamner à mort, décida Aristote à se retirer à Chalcis, dans l'île d'Eubé : il répondit aux gens de bien, qui s'opposoient à sa retraite, qu'il ne falloit pas que la Philosophie reçut dans Athènes un nouvel outrage. Il rappeloit ainsi le souvenir de la condamnation de Socrate.

Ce Philosophe mourut à l'âge de 63 ans. Il fut singulièrement révéré dans Stagyre sa patrie. Ses concitoyens lui élevèrent des autels, & célébrèrent une fête en son honneur.

Il laissa de Pithia, sœur d'Hermias, tyran d'Atarne, son ami, un fils nommé Nicomachus, qu'il aimoit tendrement, & à qui il dédia ses livres de morale. Il eut encore d'une concubine, une fille, qui fut mariée à un petit fils de Demarate, Roi de Perse. Aristote composa, malgré ses nombreuses occupations, une multitude prodigieuse d'ouvrages, dont la destinée fut singulière. Il les avoit confiés à Théophraste, son disciple & son successeur dans le Lycée, avec défense de les rendre publics. Celui-ci en mourant les remit à un nommé Nélée, de la ville de Scepsis, en Mysie, & les héritiers de cet homme les cachèrent dans un caveau pour les dérober aux recherches du Roi de Pergame, qui enlevoit par-tout des livres pour s'en former une bibliothèque. Ils demeurèrent près de 130 ans enfouis dans ce caveau, & ils en furent enfin tirés presque tout gâtés, pour passer entre les mains d'*Appellicon*, riche Athénien, qui les acheta & les mit dans sa bibliothèque. Sylla les ayant depuis fait transporter à Rome, un Grammairien nommé *Tyrannion*, obtint la permission d'en tirer une copie. Cette copie ayant été communiquée à Andronic le *Rhodien*, non-seulement il les tira de la confusion où ils étoient, mais il répara ce qui étoit endommagé ; & en les publiant, il eut la gloire d'être le restaurateur des ouvrages d'Aristote. On peut les réduire à quatre classes : 1°. ceux qui ont rapport à l'art oratoire & à la poëtique, ouvrages composés pour Alexandre, les plus complets & les plus estimés que l'antiquité nous ait laissés sur ces matières. On les regarde avec justice comme des chef-d'œuvres de goût & de Philosophie. 2°. Ses traités de morale, où l'on trouve un caractère d'honnête homme qui plaît infiniment, mais une morale sèche qui réfroidit le lecteur, en n'offrant que des vues générales, & des propositions métaphysiques, plus propres à orner l'esprit qu'à toucher le cœur. 3°. Sa Logique, où il découvre les principales sources de l'art de raisonner : il approfondit l'abîme de l'esprit humain, & en pénètre tous les ressorts par la distinction exacte qu'il fait de ses opérations. Cette méthode, quoique louée par tous les Philosophes, n'est pas à beaucoup près exempte de défauts. 4°. Ses traités de Physique, qui comprennent les huit livres des principes naturels, où il y a plusieurs questions très-sublimes, que l'Auteur pousse & éclaircit en grand maître, mais dont l'ensemble ne vaut rien ; & ce qu'il a écrit sur l'histoire naturelle des animaux.

Ce dernier ouvrage contient des choſes intéreſſantes, mais mêlées de beaucoup de fautes d'anatomie & de beaucoup d'erreurs populaires. Au reſte, il eſt ſingulièrement honoré par le jugement avantageux qu'en porte M. de Buffon. Cet ouvrage, dit ce grand Naturaliſte, s'eſt préſenté à mes yeux comme une table de matières qu'on auroit extraites avec le plus grand ſoin de pluſieurs milliers de volumes remplis de deſcriptions & d'obſervations de toute eſpèce : c'eſt l'abrégé le plus ſavant qui ait jamais été fait, ſi la ſcience eſt en effet l'hiſtoire des faits ; & quand même on ſuppoſeroit qu'Ariſtote auroit tiré de tous les livres de ſon temps, ce qu'il a mis dans le ſien, le plan de l'ouvrage, ſa diſtribution, le choix des exemples, la juſteſſe des comparaiſons, une certaine tournure dans les idées, que j'appelerois volontiers *le caractère philoſophique*, ne laiſſent pas douter un inſtant qu'il ne fût lui-même beaucoup plus riche que ceux dont il auroit emprunté.

Ce Philoſophe a eu une foule de commentateurs anciens & modernes, & ſes écrits ont éprouvé bien des révolutions. Ils furent condamnés par les premiers Docteurs de l'Egliſe, loués dans le ſixième ſiècle, approuvés univerſellement dans le onzième, enſeignés & commentés par les Maures & les Arabes dans toute l'Afrique & l'Eſpagne. Les Commentaires d'Averroës & d'Avicenne ſur Ariſtote, mirent ce Philoſophe en honneur dans l'Univerſité de Paris ; mais en 1210, ſes livres furent brûlés, parce qu'un hérétique en avoit abuſé pour ſoutenir ſes erreurs, & il fut défendu de les lire. On apporta enſuite quelque modération à ce décret, & enfin, en 1366, les défenſes furent levées ; & tous les ouvrages du Philoſophe furent permis. Depuis ce temps, ſa doctrine a prévalu dans l'Univerſité de Paris, juſqu'à ce que les heureuſes découvertes du dernier ſiècle ayant ouvert les yeux aux ſavans, l'en bannirent pour embraſſer un ſyſtême de Philoſophie bien différent des anciennes opinions de l'Ecole.

ARISTOTÉLÈS ; nom que les Aſtronomes donnent à cette tache de la lune qui eſt la vingt-troiſième dans le catalogue du P. Riccioli.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE ; adjectif & ſubſtantif. Ce mot déſigne un partiſan de la doctrine d'Ariſtote, & ce qui a rapport à cette doctrine. *Les Ariſtotéliciens ne brilleroient pas aujourd'hui. Une ſecte Ariſtotélicienne.*

ARISTOTÉLISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine d'Ariſtote. *La nouvelle Philoſophie a fait diſparoître l'Ariſtotéliſme.* Voyez ARISTOTE.

ARISTOXÈNE ; nom propre d'un ancien Philoſophe, diſciple d'Ariſtote. Suidas rapporte qu'Ariſtoxène avoit compoſé juſqu'à 453 volumes ſur la Philoſophie, l'Hiſtoire & la Muſique. Il ne nous eſt parvenu de cette prodigieuſe quantité d'écrits que ſon traité des élémens harmoniques, le plus ancien ouvrage que nous ayons ſur la Muſique.

ARITER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, mettre en poſſeſſion.

ARITHMANCIE ; ſubſtantif féminin. C'eſt l'art de connoître & de prédire l'avenir par le moyen des nombres.

ARITHMÉTICIEN, ENNE ; ſubſtantifs. Celui ou celle qui fait l'arithmétique. *C'eſt un habile Arithméticien.*

ARITHMÉTIQUE ; ſubſtantif féminin. *Arithmetica.* Art de calculer,

ler, ou ſcience des nombres, qui en conſidère la nature & les propriétés, & qui donne des moyens faciles, tant pour les repréſenter, que pour les compoſer ou les décompoſer.

Voici les caractères dont on ſe ſert en Arithmétique, avec les noms des nombres qu'ils repréſentent :

0, zero; 1, un; 2, deux; 3, trois; 4, quatre; 5, cinq; 6, ſix; 7, ſept; 8, huit; 9, neuf.

Tous les autres nombres s'expriment avec ces caractères, parce que l'on eſt convenu que de dix unités ſimples, il en ſeroit fait une ſeule à laquelle on donneroit le nom de *dixaine*, & que comme l'on compte par trois, quatre, ſix unités, on compteroit de même par trois, quatre, ſix dixaines juſqu'à 9 : qu'il ſuffiroit pour diſtinguer ces nouvelles unités, de les mettre à la gauche des unités ſimples. C'eſt ainſi que, pour exprimer quatre-vingt-dix, où ſe trouve un nombre exact de dixaines & point d'unités, j'écrirai 90, en faiſant uſage du zero, qui déſigne tout-à-la-fois qu'il n'y a point d'unités ſimples, & que 9 repréſente un nombre de dixaines: je repréſenterai le nombre quatre-vingt-dix-neuf, qui contient neuf dixaines & neuf unités ſimples, en écrivant 99.

Je compoſerai enſuite, de dix dixaines, une ſeule unité que j'appellerai centaine, & que je ferai connoître en la plaçant à la gauche des dixaines, comme les dixaines ſe connoiſſent pour être placées à la gauche des unités ſimples : ainſi, pour repréſenter cinq cens quarante-huit, j'écrirai 548 : le ſigne 8, repréſente les unités ſimples; le ſigne 4, les dixaines; & le ſigne 5, les centaines. S'il n'y avoit point de dixaines ou d'unités ſimples à exprimer, je mettrois un zero pour en tenir la place; je repréſenterois donc cinq cens huit, en écrivant 508; & cinq cens quarante, en écrivant 540.

Ce ſera par une opération ſemblable, que de dix centaines je formerai une nouvelle unité que j'appellerai mille : ainſi pour repréſenter trois mille quatre cens trente-ſix, j'écrirai 3436.

Vous appercevez facilement, par ce qui vient d'être dit, qu'un chiffre ou caractère arithmétique, placé à la gauche d'un autre, ou ſuivi d'un zero, repréſente un nombre dix fois plus grand que s'il étoit ſeul : c'eſt pourquoi, en continuant de renfermer dix unités d'un certain ordre dans une ſeule unité, & de placer ces nouvelles unités dans des rangs de plus en plus avancés vers la gauche, vous parviendrez à exprimer d'une manière uniforme, & avec dix caractères ſeulement, tous les nombres entiers imaginables. *Voyez* NOMBRE, UNITÉ.

Les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, & qui la compoſent proprement, conſiſtent à ajouter, ſouſtraire, multiplier & diviſer. Toute queſtion qui peut être propoſée ſur les nombres, ſe réduit à pratiquer quelques-unes de ces opérations, ou toutes ces opérations. *Voyez*, pour vous les rendre familières & en ſaiſir l'eſprit, les mots ADDITION, SOUSTRACTION, MULTIPLICATION & DIVISION.

On diviſe l'arithmétique en différentes eſpèces qui ſont principalement l'arithmétique théorique, l'arithmétique pratique, l'arithmétique numérale, l'arithmétique dé-

cimale, l'arithmétique sexagésimale, l'arithmétique vulgaire, l'arithmétique instrumentale, l'arithmétique logarithmique, l'arithmétique spécieuse, l'arithmétique binaire, l'arithmétique tétrartique, l'arithmétique des infinis, l'arithmétique des incommensurables ou irrationnels, l'arithmétique universelle & l'arithmétique politique.

Arithmétique théorique, se dit de la science des propriétés & des rapports des nombres abstraits, avec les raisons & les démonstrations des différentes règles.

Aritmétique pratique, se dit de l'art de trouver des nombres par le moyen de certains nombres donnés, dont la relation aux premiers est connue; comme, par exemple, s'il s'agissoit de déterminer le nombre égal aux nombres 2 & 4.

Arithmétique numérale, se dit de celle dont les opérations se font avec les chiffres ordinaires, & qui enseigne le calcul des nombres ou des quantités abstraites désignées par ces chiffres.

Arithmétique décimale, se dit d'une manière de compter par une suite de dix caractères, de façon que la progression va de dix en dix. Telle est notre arithmétique commune, où après avoir fait usage des dix caractères arabes, 0, 1, 2, *&c.* nous recommençons par 11, 12, *&c.*

Arithmétique sexagésimale, se dit de la doctrine des fractions sexagésimales, ou d'une sorte de calcul dans lequel on procède par soixantaines.

Arithmétique vulgaire, se dit de celle qui roule sur les entiers & sur les fractions.

Arithmétique instrumentale, se dit de celle où les règles communes s'exécutent par le moyen de certains instrumens imaginés pour calculer promptement & facilement. Tels sont les bâtons de Neper; telle est la machine arithmétique que Blaise Pascal inventa à l'âge de dix-neuf ans.

Arithmétique logarithmique, se dit de celle où l'on emploie l'addition à la place de la multiplication, & la soustraction à la place de la division, & où l'on divise par 2 pour l'extraction de la racine carrée, & par 3 pour l'extraction de la racine cubique. Elle est ainsi appelée de ce qu'elle s'exécute par les tables des Logarithmes.

Arithmétique spécieuse, se dit de celle qui enseigne la méthode de calculer les quantités représentées par les lettres de l'alphabet. L'arithmétique spécieuse se nomme encore *arithmétique littérale*, ou *algèbre.* Voyez Algèbre.

Arithmétique binaire, se dit d'une sorte d'arithmétique imaginée par Leibnitz, dans laquelle on ne se sert que des deux caractères 1 & 0. Le zero n'a ici d'autre puissance que de multiplier par deux, tandis qu'ailleurs il multiplie par dix. Ainsi 10 signifie deux; 11, trois; 100, quatre; 101, cinq; 110, six; 111, sept; 1000, huit, *&c.*

Arithmétique tétrartique, se dit d'une sorte d'arithmétique, inventée par Wegel, & publiée en 1687, dans laquelle on ne fait usage que des quatre caractères, 1, 2, 3, 0. Cette arithmétique n'est guères que de curiosité, non plus que la précédente.

Arithmétique des infinis, se dit d'une méthode imaginée par Wallis, pour trouver la somme ou déterminer les rapports d'une suite de nombres dont les termes sont infinis.

Arithmétique des incommensurables, ou irrationnels. *Voyez* ces mots.

Arithmétique universelle; Newton a ainsi appelé l'algèbre, ou le calcul des grandeurs en général. *Voyez* Algèbre.

Arithmétique politique, se dit de celle qui a pour objet, dans ses opérations, les recherches qui peuvent tendre à perfectionner l'art de gouverner les nations; comme d'indiquer le nombre de personnes qui habitent une contrée; la quantité de nourriture qui leur est nécessaire; le travail qu'elles peuvent faire, *&c.*

Arithmétique, s'emploie aussi adjectivement, & se dit de tout ce qui a rapport à la science des nombres, ou à l'art de calculer. *Une opération arithmétique en fera la preuve. Proportion arithmétique.*

On trouvera l'explication des différens objets qui ont rapport à l'arithmétique, sous les noms qui leur sont propres.

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une arithmétique proposition*, mais *une proposition arithmétique.*

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aritmétike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ARITHMÉTIQUEMENT; adverbe. D'une manière arithmétique. *Démontrer arithmétiquement.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève, & la sixième moyenne.

ARIVOUER; vieux mot qui signifioit autrefois port, rivage où l'on aborde aisément.

ARIUS; nom propre d'un Prêtre de l'Eglise d'Aléxandrie. Il fut chef & auteur de la fameuse hérésie si connue sous le nom d'*Arianisme*. Voyez *ce mot.*

ARIZA; nom propre d'un Bourg d'Espagne, en Aragon, sur le Xalon, vers les frontières de la vieille Castille, à l'ouest de Medina Celi.

ARKEL; nom propre d'un château & d'une contrée des Pays-Bas, entre le Vaal & le Leck.

ARKI; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la Bosnie, entre Belgrade & Zagraw.

ARLANT; nom propre d'une petite ville de France, en Auvergne, située sur la rivière de Dore, à sept lieues, est-sud-est, d'Issoire.

ARLANZA; nom propre d'une rivière d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans la Sierra, & son embouchure dans la Pisverga, à Quintana de la Puente.

ARLANZON; nom propre d'une rivière d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source à Pineda, & son embouchure dans l'Arlanza, après avoir arrosé Burgos.

ARLEQUIN; substantif masculin, C'est un personnage bouffon de la Comédie Italienne, le digne compagnon de Scaramouche.

Arlequin, est aussi le nom d'un petit oiseau, ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs. Il a dans son plumage du bleu, du cendré, du brun & du jaune. C'est un destructeur de mouches.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *arlekin*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARLEQUINADE; substantif féminin. Bouffonnerie à la manière d'arlequin.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

ARLES; nom propre. *Arelatum*. Ville considérable de France, en Provence, jadis capitale d'un royaume du même nom. Elle est située dans une contrée fertile, sur la rive gauche du Rhône, environ à cinq lieues, sud-est, de Nîmes. C'est le siège d'un Archevêque & de plusieurs Jurisdictions royales.

On remarque dans cette Ville & dans le voisinage nombre d'antiquités Romaines.

Arles, est encore le nom d'une ville de France, dans le Roussillon, sur le Tech, environ à six lieues, sud-ouest, de Perpignan.

ARLESHEIM; nom propre d'une ville de Suisse, dans l'Evêché de Bâle.

ARLET; substantif masculin. Sorte de cumin, dont il se fait un grand commerce aux Indes orientales, sur-tout à Surate. On en distingue de trois espèces; le blanc, le noir & le petit. Le premier est le plus cher.

ARLEUX; nom propre d'un Bourg de France, dans le Cambrésis, sur le Sauset, à deux lieues, sud, de Douai.

ARLON; nom propre d'une ville des Pays-Bas, au Comté de Chini, à quatre lieues, à l'est, de Luxembourg.

ARLOT; vieux mot qui signifioit autrefois fripon, coquin.

ARMA; nom propre. C'est, selon de l'Île, une Bourgade d'Amérique, dans le Pérou, au-dessus & au sud de Caramanta

ARMADE; (le régiment de l') C'est celui qui a le droit de loger à Lisbonne, & de garder la principale porte du Palais du Roi de Portugal.

ARMADILLE; substantif masculin. Animal quadrupède, qui est de la grosseur du chat. Il a le museau d'un cochon, la queue d'un lezard & les pieds d'un herisson. Il est armé d'écailles, & sa chair est bonne à manger. Cet animal, dont Brisson distingue sept espèces, se trouve en Afrique & en Amérique, particulièrement au Brésil & dans la Guiane. Il est amphibie.

Lémeri dit, qu'on tire de sa queue un petit os, qui étant pulvérisé & réduit en petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle, calme les douleurs & les bourdonnemens d'oreilles, quoiqu'accompagnés de surdité. Ces grains se mettent dans les oreilles malades, mais un seul à la fois.

Armadille, substantif féminin. C'est le nom que les Espagnols donnent à une petite flotte composée de six à huit vaisseaux de guerre, qui ont depuis vingt-quatre jusqu'à cinquante pièces de canon. Cette flotte est entretenue pour la garde de la nouvelle Espagne, & pour empêcher le commerce des étrangers avec les Espagnols & les Indiens. Il y a une Armadille à Collao, & une à Carthagène.

Armadille, est aussi le nom de certains vaisseaux legers, dont les Espagnols font usage aux Indes occidentales.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

ARMAGARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

ARMAGH; nom propre. Ville Archiépiscopale d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, sur la rivière de Kalin. Elle a marché public, & envoie deux députés au Parlement. C'est la capitale du Comté d'Armagh.

ARMAGNAC; nom propre d'une Province & Comté de France, en Gascogne. Ausch en est la capitale. On donne à l'Armagnac vingt-deux lieues de longueur & seize de largeur. Le sol y est fertile en grains, en vins, en lins, en poires de bon chrétien & en salpêtre. Ces denrées sont les principaux objets du commerce de ce Comté.

ARMAILLÉ; nom propre d'un Bourg de France, en Anjou, environ à huit lieues, ouest-nord ouest, d'Angers.

ARMANCE; nom propre d'une rivière de France, en Champagne. Elle a sa source près de Chaourse, & son embouchure dans l'Armançon, après un cours de cinq ou six lieues.

ARMANÇON; nom propre d'une rivière de France, qui a sa source en Bourgogne, près d'Arnai-le-Duc, & son embouchure en Champagne, dans l'Yonne, environ à une lieue, sud-est, de Joigni.

ARMAND; substantif masculin, & terme de Maréchallerie. C'est un remède qu'on fait prendre à un cheval dégoûté & malade, pour lui rendre l'appétit & les forces. En voici la préparation :

Prenez un plat rempli de mie de pain blanc; mouillez-la avec du verjus ou du vinaigre; joignez-y trois ou quatre pincées de sel, & suffisante quantité de miel rosat ou violat, ou de miel commun, si vous n'en avez point d'autre; faites cuire cette pâte à petit feu pendant un quart d'heure pour en ôter l'humidité superflue, & ajoutez-y de la cannelle en poudre, le poids de deux écus, une douzaine & demie de clous de girofle battus, une muscade rapée, & une demi-livre de cassonnade; remettez le tout sur le feu, & laissez cuire lentement pendant un demi-quart d'heure, en remuant de temps en temps avec une spatule de bois, pour bien mêler le tout, & faire incorporer les aromates avec le pain & le miel; mais il faut peu de feu, parce que la vertu des drogues s'évaporeroit; vous ferez ensuite tremper dans l'eau pendant quatre ou cinq heures le gros bout d'un nerf de bœuf; & après qu'il sera ramolli, vous le ferez ronger au cheval, qui l'applatira peu à peu, ou vous l'applatirez avec un marteau; après quoi vous y mettrez de l'armand gros comme une noix; vous ferez tenir la langue du cheval, & vous introduirez votre nerf ainsi chargé, le plus avant qu'il sera possible, dans la bouche de l'animal; dès qu'il aura pénétré suffisamment, on lâchera la langue, & on laissera mâcher au cheval le nerf de bœuf & l'armand tout ensemble pendant une demi-minute; vous répéterez cette manœuvre cinq ou six fois, & vous donnerez à manger au bout de trois heures à l'animal pour lui redonner encore l'armand, de la même manière, de trois en trois heures.

L'*armand* est utile à tous les chevaux dégoûtés & malades, pourvû qu'ils n'ayent point de fièvre. Il nourrit & fait revenir l'appétit, & ne manque jamais, lorsqu'on fait pénétrer doucement le nerf jusqu'au

fond du gosier, de faire jetter au dehors quantité de flegmes amères & bilieux qui causent le dégoût. Il faut à chaque fois qu'on retire le nerf du gosier, le nettoyer & l'essuyer avec du foin.

ARMANOTH; nom propre. *Voyez* ARDÉMÉANACH.

ARMARINTE; substantif féminin. Plante umbellifère dont les tiges & les feuilles ont beaucoup de rapport avec celles de la férule. Ses fleurs sont disposées en rose, & il leur succède un fruit ovale, obrond, anguleux, obtus, divisé en deux semences, dont chacune ressemble à un grain d'orge.

Cette semence est âcre; toute la plante a une odeur aromatique & d'encens; elle est échauffante, astringente & anti-ictérique.

On fait peu d'usage de la semence, à cause de son âcreté; on fait infuser la racine dans du vin, & on applique sur les contusions les feuilles, comme celles de persil & de cerfeuil.

ARMATEUR; substantif masculin. C'est le Commandant d'un vaisseau armé pour croiser sur les bâtimens du parti contraire.

ARMATEUR, se dit aussi d'un Négociant qui équipe un vaisseau pour le commerce, ou pour croiser sur l'ennemi.

ARMATEUR, se dit encore, par extension, du vaisseau même qui est armé en course.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ARMATURE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il se dit des barres, clefs, boulons, étriers & autres liens de fer, qui servent à un assemblage de charpente.

ARMATURE, se dit, en termes de Fondeurs, de l'assemblage de différens morceaux de fer, destinés à porter le noyau & le moule de potée d'un ouvrage de bronze.

ARMATURE, se dit, en termes de Lithologie, de la croûte métallique & luisante, qui couvre les pierres figurées.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ARMAVIARA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville de la grande Arménie.

ARMAXA; nom propre. C'est, selon Antonin, une ville d'Asie, dans la Cappadoce.

ARMAZI; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

ARME; substantif féminin. C'est en général un instrument qui sert à combattre, soit en attaquant, soit en défendant. *Se battre à l'arme blanche. C'est une arme à feu.*

ARMES, se dit au pluriel, de tout le harnois d'un homme de guerre. *Cet Officier a de belles armes.*

ARMES, se dit aussi au pluriel, de la profession de la guerre. *Ce Gentilhomme a quitté les armes.*

ARMES, se dit des exploits militaires. *L'heureux succès des armes de la République.*

On appelle *suspension d'armes*, la cessation de tous actes d'hostilités entre deux partis qui sont en guerre.

ARMES OFFENSIVES, se dit de celles qui servent à attaquer.

ARMES DÉFENSIVES, se dit de celles qui servent à la défense.

ARMES, se dit en droit, de tout ce dont un homme se sert dans la colère, pour frapper son ennemi.

ARMES DE PARADE, ou *armes courtoises*, se dit de celles dont on fai-

ſoit uſage dans les joûtes & dans les tournois.

Armes a outrance, c'étoit autrefois un duel de pluſieurs contre pluſieurs, quelquefois de quatre, de ſix, de huit & de douze combattans. Ce duel ſe faiſoit ſans permiſſion, entre gens de parti contraire, & même de différentes Nations, en temps de paix comme en temps de guerre. Cette ſorte de duel, qui ſouvent n'avoit lieu que pour faire parade de force & d'adreſſe, étoit précédé de pluſieurs formalités. Un Héraut portoit le Cartel de défi, qui indiquoit le jour & le lieu du rendez-vous, le nombre des coups qu'on ſe porteroit, & la qualités des armes dont on feroit uſages. Le défi étant accepté, on choiſiſſoit des juges, qui adjugeoient au vainqueur la lance, la cotte-d'armes & l'épée du vaincu. On ne pouvoit remporter la victoire dans ces ſortes de combats, qu'en frappant ſon ennemi au ventre ou à la poitrine. Celui qui le frappoit aux bras ou aux cuiſſes, étoit blâmé, & perdoit ſes armes & ſon cheval.

Le pas d'armes, étoit une autre ſorte de combat des anciens Chevaliers. On en trouve la manière dans les exploits de Don Quichotte.

Armes, ſe dit, en termes d'Eſcrime, dans les phraſes ſuivantes: *tirer des armes;* pour dire, s'exercer à l'eſcrime. *Tirer dans les armes;* pour dire, alonger un coup d'épée entre les bras de l'ennemi. *Tirer hors les armes;* pour dire, alonger un coup d'épée hors des bras de l'ennemi. *Tirer ſur les armes;* pour dire, faire paſſer la lame de l'épée par-deſſus le bras de l'ennemi. *Tirer ſous les armes;* pour dire, faire paſſer la lame de l'épée par-deſſous le bras de l'ennemi. *Mettre les armes à la main à un jeune homme;* pour dire, être le premier à lui enſeigner l'art de tirer des armes. *Avoir les armes belles;* pour dire, tirer des armes de bonne grace. *Etre bien ſous les armes;* pour dire, avoir de la grace & bonne mine quand on eſt armé.

On appelle *Maître en fait d'armes*, celui qui enſeigne à tirer des armes; & *homme d'armes*, un Cavalier armé de toutes pièces.

Faire ſes premières armes, ſignifie faire ſa première campagne.

On dit, en parlant des habitans d'un lieu, en état de porter les armes, qu'il y a dans cet endroit *tant d'hommes portant armes*.

Condamner un Soldat à paſſer par les armes, c'eſt le condamner à mourir à coups de mouſquets. *On fit paſſer le Sergent par les armes.*

Armes a l'épreuve, ſe dit d'une cuiraſſe de fer poli, dont le devant eſt à l'épreuve du mouſquet, le derrière à l'épreuve du piſtolet, & d'un pot en tête qui eſt à l'épreuve du mouſquet.

Armes des pièces de canons, ſe dit de tous les inſtrumens néceſſaires au ſervice du canon, comme la lanterne, le refouloir, l'écouvillon, le dégorgeoir, *&c.*

Armes boucanières, ſe dit des fuſils dont ſe ſervent les Chaſſeurs des Îles, particulièrement ceux de Saint-Domingue.

Aux armes, eſt un cri, par lequel on averti une troupe de prendre les armes. *Aux armes, aux armes, l'ennemi approche.*

Armes naturelles, ſe dit des défenſes que la nature a procurées aux animaux, comme les griffes, les dents, les becs d'oiſeaux, *&c.*

Armes, ſe dit au figuré, de tout ce qui ſert à combattre, à détruire une

passion, une erreur, ou à appuyer une opinion. *Sa conduite fournissoit des armes contre lui.*

Armes, se dit, dans le même sens, de ce qui peut nous séduire, nous charmer, nous engager. *Les caresses d'une jolie femme, sont des armes bien puissantes.*

On dit aussi figurément, *faire tomber les armes des mains d'une personne;* pour dire, la calmer, la fléchir, l'adoucir. *Son silence & son air parlèrent éloquemment au père, & lui firent tomber les armes de la main.*

On dit, dans le même sens, *faire armes de tout;* pour dire, mettre en œuvre toutes sortes de ressorts pour parvenir à un but.

On dit encore, dans le même sens, d'une femme qui est bien parée, qu'*elle est sous les armes.*

On dit proverbialement que *les armes sont journalières;* pour dire, que dans la guerre on est sujet à éprouver la bonne & la mauvaise fortune.

La même chose se dit figurément de toutes les circonstances de la vie, où l'on peut faire bien & mal, & des occasions susceptibles de bons & de mauvais succès. *La pièce nouvelle n'a pas réussi; les armes sont journalières. Je gagnai hier dix écus, j'en ai perdu quinze aujourd'hui; les armes sont journalières.*

On dit aussi, mais bassement, & chez le peuple, *s'escrimer des armes de Samson;* pour dire, jouer des mâchoires, à cause que Samson battit les Philistins avec une mâchoire d'âne.

Echanger les armes, étoit anciennement une cérémonie usitée, pour confirmer une alliance ou amitié. On lit dans l'Iliade, que Glaucus & Diomède, après avoir combattu l'un contre l'autre, se jurèrent amitié, & changèrent de cuirasse: Mais comme celle de Diomède n'étoit que d'airain, & que celle de Glaucus étoit d'or, il est passé en proverbe d'appeler *échange de Diomède*, tout marché dans lequel une des parties trouve un avantage exorbitant.

Armes, se dit, en termes de l'art héraldique, de certains signes propres & héréditaires à chaque maison noble, lesquels sont peints & figurés sur l'écu, sur la cotte d'armes, & dans les bannières & pennons. *Cette maison porte des armes distinguées.*

Armes assomptives, se dit de celles qu'un homme a droit de prendre en vertu de quelque action honorable & d'éclat. En Angleterre, un guerrier qui n'est pas noble, & qui fait prisonnier de guerre un Gentilhomme ou un Prince, a droit de porter les armes de son prisonnier, & de les transmettre à sa postérité.

Armes de domaine, se dit de celles que les Souverains portent toujours de même, comme annexées aux terres de leur domination.

Armes d'alliance, se dit de celles que les familles prennent & ajoutent aux leurs, pour connoître les alliances qui se font par les mariages.

Armes de Communauté, se dit de celles des Républiques, Provinces, Villes, Eglises, Académies, Chapitres, *&c.*

Armes de concession, se dit de celles qui sont données & autorisées par les Princes, & souvent prises des pièces des leurs, pour être ajoutées à celles de la personne qu'ils en veulent honorer, en récompense de quelque service signalé.

Armes de dignité, se dit de celles qui

qui font connoître la charge qu'on exerce, tant ecclésiastique, que séculière; & ce ne sont le plus souvent que des ornemens extérieurs qu'on aujoute aux armes de Famille.

Armes de patronage, se dit de celles de Patrons, Terres & Jurisdictions qu'on ajoute aux siennes, comme font les Ecclésiastiques & les Gouverneurs des Provinces.

Armes de succession, se dit de celles que les Héritiers ou Légataires prennent par les clauses testamentaires, avec les fiefs de leurs Prédécesseurs.

Armes de prétention, se dit de celles des Domaines & des Jurisdictions sur lesquelles le Seigneur légitime a droit, & qu'il ajoute aux siennes, sans pourtant être le maître de ces Domaines ou Jurisdictions qui se trouvent possédés par un Prince étranger.

Armes parlantes, se dit de celles qui ont du rapport avec le nom de la personne qui les porte; comme la maison de *Chabot* a trois Chabots, & *Créquy* un Créquier, *&c.*

Armes arbitraires, se dit de celles qui sont prises par caprice.

Armes vraies et légitimes, se dit de celles qui sont composées suivant les Loix héraldiques: on peut ajouter suivant l'usage & la coutume de la Nation.

Armes fausses et irrégulières, se dit de celles qui sont contraires à ces règles: il faut cependant en excepter les armes *enquerrantes* ou à *enquerir*, accordées pour quelque cas particulier, ou quelque action extraordinaire.

Armes pures et pleines, se dit de celles qui n'ont aucune autre pièce de blason, que celles qu'elles doivent avoir. Telles sont les Armes de France, *d'azur aux trois fleurs-de-lys d'or;* & il n'y a dans tout le Royaume, que le Roi seul & son Successeur légitime qui les puissent porter pures & pleines, c'est-à-dire, sans brisures & écartelures. Les aînés des premières Noblesses de France, portent aussi les armes de leurs familles pures & pleines; les puînés les brisent de quelque pièce de blason.

Armes brisées, se dit de celles auxquelles on a ajouté quelque pièce pour brisure; comme celles de M. le Duc d'Orleans, qui porte les Armes de France brisées d'un lambel d'argent.

Armes chargées, se dit de celles auxquelles on ajoute quelque pièce pour quelque action glorieuse.

Armes diffamées ou déchargées, se dit de celles dont on a retranché quelque pièce ou partie, pour punition de quelque délit; comme il arriva sous S. Louis, à Jean d'Avênes, qui, pour avoir injurié sa mère Marguerite, Comtesse de Flandre, en présence de ce Roi, fut condamné à porter le lion de ses armes morné, c'est-à-dire, sans ongles & sans langue.

Suivant l'article 197, de l'Ordonnance de 1629, les bâtards nobles doivent porter en leurs armes, eux & leurs descendans, une barre qui les distingue d'avec les légitimes.

Les armes, arquebuses, pistolets, harnois, brassarts, mousquets, canons d'armes, & autres armes de fer, payent à l'entrée du Royaume quarante sous par quintal.

Il faut remarquer que les armes de guerre sont de toutes les marchandises de contrebande, celles dont la sortie hors du Royaume, est le plus formellement défendue, & le

plus févèrement punie par les Ordonnances de nos Rois.

Outre les peines afflictives que les contrevenans encourent dans certains cas, il y a confiscation des armes & des chevaux, voitures & équipages qui les ont conduites, outre l'amende de cinq cens livres.

Les armes dont la sortie est défendue sous les peines que nous venons de dire, sont les affuts, balles, bandouillières, baudriers, bombes, ceinturons, canons, casques, cercles à feu, cuirasses, épées, fourreaux de pistolets, fusils, grenades, hallebardes, javelines, mèches, mortiers, mousquets, petards, piques, poisses, poudre à feu, salpêtre, saucisses, selles de chevaux.

Différences relatives, entre *arme* & *armure*.

ARME, est tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à se défendre des atteintes ou des effets du coup, & seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps : on dit, par exemple, une *armure* de tête, & une *armure* de cuisse; mais on ne dit pas en général les *armures*, on se sert alors du mot d'*armes*.

La première syllabe est moyenne, la seconde est très-brève.

ARMES; (le Cap des) nom propre d'un Promontoire d'Italie, au Royaume de Naples, sur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, vis à-vis de la Sicile.

ARMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Armatus, a, um.* Voyez ARMER.

ARMÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, des ongles des lions, des aigles, des griffons, *&c.* de même que des flèches dont les pointes sont d'autre couleur que le fût : on le dit encore d'un soldat & d'un cavalier, tel que celui des armes de Lithuanie.

Sarras en Provence, alliance des Albert de Luynes, d'azur à la massue d'or, armée de piquerons d'argent, dressée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

A MAIN ARMÉE; expression adverbiale, qui signifie avec force, & les armes à la main. *Ils entrèrent chez lui à main armée. Ils ravagèrent la contrée à main armée.*

ARMÉE; substantif féminin. *Exercitus.* Corps considérable de gens de guerre, à pied & à cheval, assemblés sous un même Général qui les commande. *Le Maréchal commandoit une belle Armée.*

ARMÉE ROYALE, se dit d'une Armée nombreuse qui marche avec un train de grosse artillerie. *L'Armée Royale campoit à la vue de la Ville.*

ARMÉE DU SIÈGE, se dit de celle qui est occupée à battre une Place, à en faire le siège. *L'Armée du siège manquoit de provisions.*

ARMÉE D'OBSERVATION, se dit de celle qui couvre & qui protège une autre Armée occupée à faire un siège. *L'Armée d'observation quitta son camp.*

ARMÉE DU SECOURS, se dit de celle qui est en marche pour secourir une Place assiègée. *L'Armée du secours fut arrêtee par la cavalerie ennemie.*

ARMÉE A DEUX FRONTS, se dit d'une Armée rangée sur plusieurs lignes, dont les unes regardent l'orient ou le midi, tandis que les autres regardent l'occident ou le nord. Une Armée prend cette po-

fition quand elle eſt attaquée par la tête & par la queue.

Armée Navale, ſe dit de la réunion de pluſieurs vaiſſeaux de guerre qui portent des troupes deſtinées à agir contre les vaiſſeaux ennemis. S'il y avoit moins de douze à quinze navires, ce ne ſeroit pas une Armée navale, mais une Eſcadre.

Dieu eſt appelé dans l'Ecriture, *le Dieu des Armées*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARMELINE; (Martre) ſubſtantif féminin. Animal quadrupède, plus petit que la Martre Zibeline. Il a la peau très-fine & très-blanche, & n'a d'autres taches qu'une noire au bout de la queue. Cet animal ſe trouve en Laponie.

ARMEMENT; ſubſtantif maſculin. Appareil de guerre, ou levée de troupes & de proviſions qui ſont néceſſaires pour faire la guerre. *On prépare un grand armement.*

Armement, ſe dit des armes offenſives & défenſives des Soldats, Cavaliers, & Dragons. *On vient de renouveller l'armement de ce Regiment.*

Armement, ſe dit, en termes de Marine, de l'équipement général d'un ou de pluſieurs vaiſſeaux de guerre, & même d'un vaiſſeau Marchand préparé pour un voyage de long cours. *L'armement de l'Eſcadre va ſe faire inceſſamment.*

Armement, ſe dit auſſi des gens de l'équipage d'un vaiſſeau. *Le Capitaine eut peine à contenir l'armement.*

On appelle *état d'armement*, la liſte que la Cour envoie, dans laquelle ſont déſignés les Officiers, les vaiſſeaux, & le nombre des matelots deſtinés pour armer.

Etat d'armement, ſe dit encore du nombre, de la qualité, & des proportions des agrès, apparaux & munitions des Navires qu'on veut armer.

Armement, ſe dit du temps que doit durer *l'armement*, & des frais qu'il a coûtés. *Cet armement ne dura que trois mois, & il coûta deux millions.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *armemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARMENCE; nom propre d'une contrée de Suiſſe, dans le Valais. Elle a ſix lieues de longueur, & s'étend ſur la rive gauche du Rhône, juſqu'aux Alpes. Elle n'eſt remarquable que par une mine de cuivre, & une fontaine d'eau ſalée.

ARMÉNIE; nom propre. *Armenia*. Grande contrée d'Aſie, qui a l'Euphrate à l'occident; le Diarbeck, le Kurdiſtan & l'Aderbijan au midi; le Chirvan à l'orient, & la Géorgie au nord. Elle eſt arroſée par ſept grands Fleuves; & l'on dit que le Paradis-Terreſtre y étoit ſitué. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que l'Arménie eſt un des Pays les plus beaux & les plus fertiles de l'Aſie.

Les *Arméniens* ſont ſingulièrement adonnés au commerce; auſſi négocient-ils par toute la terre, excepté à la Chine. Le centre de leur commerce eſt à Julfa, célèbre fauxbourg d'Iſpahan, où ils ſont réunis au nombre de plus de trente mille familles; qui envoient en Europe

& ailleurs les plus riches productions de l'orient.

Les villes d'*Arménie* sont assez bien policées ; mais il est dangereux de voyager dans le pays, sans être armé & accompagné.

Les *Arméniens* sont pour la plûpart Chrétiens Schismatiques. Leur Clergé est composé de deux Patriarches, dont chacun a sous lui des Archevêques, des Evêques, des Prêtres & des Moines ; mais ces Prêtres & ces Moines sont si ignorans, qu'ils savent à peine faire les fonctions de leur état. Le Patriarche d'Itchmiadzin, est sur-tout très-riche & très-respecté parmi eux. Son revenu va, dit-on, à près de six cens mille écus. Chaque Arménien qui le reconnoît, lui doit cinq sous par an, depuis l'âge de quinze ans. Les riches lui donnent beaucoup plus. Son autorité est telle que chacun tremble quand il parle d'excommunication. On prétend qu'il a quatre-vingt mille villages sous sa Jurisdiction.

Arménie, (pierre d') pierre, ainsi appelée de ce qu'on la tiroit autrefois d'*Arménie*, mais qui se trouve en Allemagne, & dans le Tyrol. Elle est inégale, raboteuse, grosse comme une noisette, opaque, avec des taches vertes, bleues, brunes & polies. Il faut choisir la plus haute *en couleur*.

La pierre d'*Arménie* se broie & se vend aux Peintres sous le nom de cendre verte.

Elle est déterſive & dessicative, appliquée extérieurement. On la prend intérieurement en purgatif, depuis un scrupule jusqu'à quatre, contre la mélancolie, la folie & l'épilépsie.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

ARMÉNIEN, ENNE ; adjectif & substantif des deux genres. Habitant de l'Arménie ; ce qui a rapport à l'Arménie. *Les Arméniens entendent le commerce. Apprendre la langue Arménienne.* Voyez Arménie.

ARMENTIÈRES ; nom propre d'une ville de France, dans la Flandre Valonne, à trois lieues, au sud, d'Ypres. On y voit une Manufacture de draps.

ARMER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Armare*. Ce verbe exprime au propre, l'action de fournir d'armes, de revêtir d'armes. *Exemples*. Dans le sens de fournir d'armes. *Les anciens Barons armoient leurs Vassaux*.

Dans le sens de revêtir d'armes. *On armoit autrefois les Chevaliers de toutes pièces*.

Armer, s'emploie, dans le sens neutre, & signifie, par extension, lever des troupes, des soldats. *Les Puissances maritimes vont armer incessamment*.

Armer, signifie donner sujet de faire la guerre, de prendre les armes. *La Succession d'Autriche arma la plus grande partie de l'Europe*.

Armer un vaisseau, c'est, en termes de Marine, l'équiper de vivres, de munitions, de soldats, de matelots, & des choses nécessaires pour naviguer & pour combattre. *On vient d'armer trois galères & cinq vaisseaux*.

Armer les avirons, signifie disposer les avirons à servir sur les bords de la chaloupe.

Armer, signifie, en termes d'Arts & Métiers, garnir une chose avec une autre qui y ajoute de la force, ou qui la met plus en état de servir. *On a mal armé cette massue. Il*

fait armer une pierre d'aimant.

ARMER L'OISEAU, signifie, en termes de Fauconnerie, lui attacher des sonnettes aux pieds.

ARMER UN MÉTIER, en termes de Manufactures de Soieries; c'est, par rapport à la chaîne, quand elle est passée au travers du remisse, qu'elle est tirante, & qu'il s'agit de la faire mouvoir pour former le corps de l'étoffe; attacher des ficelles de moyenne grosseur aux lissetons par de longues boucles, enfiler les marches, & les ajuster pour faire lever ou baisser les lisses, & partager la chaîne, de façon que l'ouvrier puisse mouvoir sa navette.

ARMER, s'emploie au figuré, & signie soulever, exciter, animer, irriter. *Sa mauvaise conduite a arme contre lui tous les honnêtes gens. C'étoit armer le père contre le fils.*

S'ARMER, est verbe pronominal réfléchi, & signifie au propre, se munir d'armes offensives ou défensives. *Il s'arma d'une épée & d'un fusil.*

S'ARMER, signifie, par extension, faire la guerre, prendre les armes. *Toute l'Europe s'arma dans cette querelle.*

S'ARMER, s'emploie, dans le sens figuré, & signifie, se précautionner, se mettre en garde contre les choses qui peuvent nuire, faire peine, incommoder. *Il me paroît que vous vous armez contre l'hiver.*

S'ARMER, signifie encore figurément, se fortifier, se préparer contre les évènemens du sort, de la fortune. *Il a fallu s'armer de courage, de patience.*

S'ARMER, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui appuie les branches de son mords contre le poitrail, pour se défendre d'obéir à la main du Cavalier. *Ce cheval s'arme volontiers.*

Le remède, en cas pareil, est d'attacher sous la bouche du cheval sujet à s'armer, une boule de bois entourée d'étoffe entre les os de la mâchoire inférieure, qui l'empêche de porter sa bouche si près de son poitrail.

On dit encore qu'*un cheval s'arme des lèvres*, quand il couvre ses barres avec ses lèvres, afin de rendre l'appui du mords plus sourd. Il faut, dans ce cas-ci, donner au cheval un mords plus large, & qui soit mieux arrêté sur les barres.

La première syllabe est moyenne, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ARMERET; vieux mot qui signifioit autrefois galant, poli.

ARMET; substantif masculin. C'est un casque, une armure de tête. *L'armet de Membrin.* Ce mot n'est usité qu'en parlant des Chevaliers errans.

ARMIANA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville du pays des Parthes.

ARMIÈRES; nom propre d'une petite ville du Hainaut, sur la Sambre.

ARMIEU; nom propre d'une petite ville de France, en Dauphiné, près de l'Isère, environ à trois lieues, ouest, de Grenoble.

ARMILLAIRE; adjectif, & terme d'Astronomie, qui se dit d'une sphère artificielle évidée & composée de plusieurs cercles pour représenter la disposition du Ciel, & le mouvement des astres. Il y a la sphère armillaire de Ptolémée, celle de Copernic, celle de Tychobra-

hé, & ces différentes ſphères repréſentent les cercles que décrivent les planètes dans les ſyſtêmes de ces Auteurs. *Voyez* SPHÈRE.

ARMILLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bracelet.

ARMILLES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme d'Architecture. Ce mot déſigne de petites moulures, qui entourent en façon d'anneau le chapiteau Dorique, immédiatement au-deſſous de l'ove. Ces moulures carrées ſe nomment filets ou liſtels, lorſqu'au lieu de tourner circulairement, elles ſont étendues en ligne droite.

ARMILUSTRIE; ſubſtantif féminin. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient au mois d'Octobre dans le Champ de Mars. On y faiſoit la revue générale des troupes; les Chevaliers, les Centurions & les Soldats étoient couronnés, & l'on y ſacrifioit au ſon des trompettes.

ARMINACHA; nom propre d'une petite ville de Turquie, dans la Natolie, aux pieds du Mont-Taurus, & à quatorze lieues, à l'eſt, de Tianée.

ARMINIANISME; ſubſtantif maſculin. *Arminianiſmus.* Doctrine de Jacques Arminius, fameux Miniſtre d'Amſterdam, & depuis Profeſſeur en Théologie à Leyde, & de ſes Sectateurs, appelés *Arminiens.*

Ces Sectaires différoient particulièrement des autres Réformés, en ce qu'ils croyoient que Calvin, Beze, *&c.* avoient établi des dogmes trop ſévères ſur le Libre-arbitre, la Grace & la Prédeſtination. Gomar, Profeſſeur en Théologie à Groningue, & Calviniſte outré, s'élèva vivement contre la doctrine d'Arminius. La diſpute commença en 1609, & faillit d'allumer une guerre civile dans les Provinces-Unies: mais le Synode de Dordrecht ayant diſcuté la matière en 1618 & 1619, aſſoupit la diſpute, par le jugement qu'il prononça en faveur des Gomariſtes.

La doctrine d'Arminius a bien changé depuis ſon origine. Les Arminiens d'aujourd'hui ſoutiennent qu'il n'eſt pas néceſſaire de croire au Myſtère de la Trinité pour être ſauvé; que l'adoration dûe au Saint-Eſprit, n'eſt commandée par aucun précepte de l'Ecriture; que Jeſus-Chriſt n'eſt pas un Dieu égal à ſon Père; que la foi en Jeſus-Chriſt, n'a point été commandée; qu'on doit tolérer tous les Chrétiens, pour ne compoſer tous enſemble qu'une même Egliſe, ou pour permettre à chacun la liberté de ſa Religion; que juſqu'ici il n'a point été décidé par un jugement infaillible, quels ſont ceux d'entre les Chrétiens qui ont embraſſé la Religion la plus conforme à la Parole de Dieu.

ARMINIENS; (les) ſorte d'Hérétiques ainſi appelés d'*Arminius*, leur chef. *Voyez* ARMINIANISME.

ARMINIUS; nom propre d'un fameux Proteſtant, chef d'une doctrine, qui de ſon nom a été appelée *Arminianiſme.* Voyez *ce mot.*

ARMIOLE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un vaiſſeau propre à mettre du vin.

ARMIRO; nom propre d'une ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, ſur la côte de l'Archipel, & ſur un golfe de même nom, à vingt mille pas de l'île de Négrepont.

ARMIRO, eſt auſſi le nom de deux rivières de l'île de Candie, & d'une montagne de Portugal, ſur les fron-

tières de l'Alentejo, près de la ville de Port-Alègre.

ARMIROS; (les) peuple sauvage d'Amérique, qui habite les bords de la rivière de la Plata. L'Espagnol Alvar-Nunnez-Cabeça-de-Vaca découvrit le pays des Armiros en 1541. Il rapporte que cette Nation faisoit deux recoltes par an, & qu'elle nourrissoit grand nombre de poules, d'oies & de perroquets. Il ajoute ensuite que les Armiros mangeoient leurs semblables : mais l'autorité d'Alvaro ne doit pas être suffisante pour le persuader.

ARMISTICE; substantif masculin. Trève ou suspension d'armes. *Le siège recommencera quand l'armistice sera expiré.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

ARMOA; nom propre d'une rivière qui coule dans la Morée, à l'ouest de l'Erymanthe des Anciens.

ARMOGAN; substantif masculin, & terme de Marine, usité sur la Méditerranée, pour désigner un beau temps, propre à naviguer.

ARMOIRE; substantif féminin. Meuble de bois ainsi appelé, de ce que son premier usage fut pour serrer des armes. Il sert maintenant à enfermer toutes sortes de nippes & d'effets. *Cette armoire est à deux volets sans tiroirs.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARMOIRIES; substantif féminin pluriel, & terme de l'Art Héraldique, qui désigne certaines marques d'honneur & de dignité, composées d'émaux, de couleurs & de figures déterminées, accordées ou autorisées par les Souverains, pour la distinction des personnes & des maisons.

Les seuls Nobles avoient originairement droit d'avoir des armoiries; mais Charles V ayant annobli les Bourgeois de Paris en 1371, il leur permit de prendre des armoiries; ce qui engagea les notables Bourgeois des autres villes à en prendre aussi.

On n'est pas d'accord sur l'origine des armoiries; mais il est vraisemblable qu'elles doivent leur existence aux enseignes, sous lesquelles on se rassembloit pour les expéditions militaires. Ces enseignes représentoient diverses figures d'animaux & autres, qui pouvoient servir d'emblême au courage & aux qualités du Général : d'où chaque guerrier porta bientôt après un signe particulier sur son bouclier, ou sur son épée. On peut consulter ce que dit à ce propos la Colombière dans sa *Science héroïque*.

Ceux qui prétendent que les armoiries doivent leur origine aux Tournois & Carousels, disent qu'anciennement dans ces spectacles, les Cavaliers faisoient peindre sur leurs boucliers, des chiffres ou devises & emblêmes, pour marquer leurs belles actions, leurs inclinations, leurs passions, ou quelqu'autre chose à leur avantage, ou à celui de leurs dames : que dans ces occasions ils portoient, comme un témoignage public de leur passion, les couleurs pour lesquelles leurs dames s'étoient déclarées, & qu'ils en parsemoient ou partageoient leur écu. Quoiqu'il en soit, on convient que les armoiries ne sont héréditaires que depuis environ six cens ans. *Voyez* ARMES.

Les deux premières syllabes

ſont moyennes, la troiſième eſt longue.

ARMOISE ; ſubſtantif féminin. *Artemiſia*. Plante que le peuple appelle *herbe de la Saint-Jean*. Elle s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Ses tiges ſont herbacées, droites, dures, cannelées, cylindriques, un peu velues, rougeâtres & moelleuſes. Ses fleurs & les ſemences qui leur ſuccèdent, ſont ſemblables à celles de l'abſinthe. Sa racine eſt rampante & fibreuſe.

Cette plante contient beaucoup de ſel eſſentiel & d'huile à demi-exaltée, de la terre & peu de flegme. Son odeur eſt forte & pénétrante.

Priſe intérieurement, elle eſt apéritive, ſtimulante, emménagogue, antihyſtérique : extérieurement elle eſt vulnéraire, déterſive & recommandée par pluſieurs Auteurs. Sa racine eſt douce & aromatique.

On tire une poudre des ſommités ſèches : les feuilles s'emploient en infuſions, décoctions, lavemens, fomentations. On pulvériſe les vieilles racines, qu'on donne à l'homme à la doſe d'un gros. On fait prendre aux animaux la plante en poudre, à la doſe d'une demi-once ; & infuſée, à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

Outre ces uſages, il y a le ſirop d'armoiſe, dont voici la préparation, les vertus & les doſes.

Sirop *d'Armoiſe*. Prenez quatre poignées de feuilles d'armoiſe nouvellement cueillies ; coupez-les ; pilez-les ; laiſſez-les infuſer pendant douze heures dans quatre livres d'eau d'armoiſe diſtillée ; faites bouillir l'infuſion juſqu'à conſomption du quart ; coulez-la enſuite avec expreſſion ; faites-y diſſoudre deux livres de ſucre ; clarifiez-la, & faites-la cuire en conſiſtance de ſirop, en y ajoutant ſur la fin de la cuite, un nouet qui contiendra une demi-once de ſel d'armoiſe, trois gros de bonne cannelle groſſièrement battue, un gros de ſpicanard hâché menu, avec autant de caſtoreum ; & votre ſirop ſera fait.

Il eſt diurétique, provoque les mois, diſſipe les vapeurs, guérit la colique venteuſe, fortifie le cerveau, & réſiſte au venin. La doſe eſt depuis une demi-once, juſqu'à une once & demie.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *armoize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARMOISIN ; ſubſtantif maſculin. Taffetas foible & peu luſtré qu'on fabrique à Lyon & en divers endroits d'Italie, ſurtout à Florence.

Il y a auſſi l'*Armoiſin des Indes*, qui eſt encore inférieur en qualité à celui d'Europe.

ARMON ; ſuſtantif maſculin. C'eſt une des deux pièces du train d'un caroſſe, entre leſquelles le gros bout du timon eſt placé. *Ces armons ſont mal travaillés.*

ARMONIAC. *Voyez* Ammoniac.

ARMORIAL ; ſubſtantif maſculin. Livre ou recueil qui contient les armoiries de la nobleſſe d'une province, d'un royaume. *Les armes dont vous parlez, ne ſe trouvent pas dans l'Armorial de la Province. Cet Armorial eſt exact.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, &

la

la dernière eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après: *Voyez* la lettre *S*.

ARMORIÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARMORIER.

ARMORIER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action de peindre, graver, mettre ou appliquer des armoiries ſur quelque choſe. *On a mal armorié cette voiture.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois perſonnes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

ARMORIQUE; adjectif & ſubſtantif des deux genres. Ce mot ſignifioit autrefois *maritime* dans la langue des anciens Celtes, & déſignoit cette partie de la Gaule celtique, qui s'étendoit le long de l'océan. Bientôt après on n'appela *Villes armoriques*, que celles qui étoient entre les embouchures de la Seine & de la Loire; c'eſt-à-dire ce qui comprend, à peu près, les Provinces de Normandie & de Bretagne, avec partie de celles de Touraine, d'Anjou, du Perche & du Maine.

ARMORISTE; ſubſtantif maſculin. Celui qui eſt inſtruit dans la ſcience des armoiries ou du blaſon.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ARMOSIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois harmonie.

ARMOT; nom propre d'une petite île de la mer de Gaſcogne, ſur la côte de Saintonge.

ARMOYÉ; vieux mot qui ſignifioit autrefois blaſonné.

ARMURE; ſubſtantif féminin. Ce mot déſigne les armes défenſives qui couvrent & joignent le corps; comme le caſque, la cuiraſſe, le gantelet, la cotte de maille, &c. *C'eſt une armure à l'épreuve du mouſquet.*

ARMURE, ſe dit des plaques de fer qu'on attache à une pierre d'aimant, & qui en augmentent conſidérablement la force.

ARMURE, ſe dit, en termes de Manufacture de ſoierie, de l'ordre dans lequel on fait mouvoir les liſſes, tant de chaîne que de poil, pour la fabrication de l'étoffe.

ARMURE, ſe dit, en termes de Serruriers, de la ferrure néceſſaire à une machine quelconque, pour ſa conſervation ou ſes uſages. *L'armure d'une meule de moulin.*

ARMURE, ſe dit, en termes de Paſſementiers, des pièces de fer qui ſont aux deux bouts de la navette pour la conſerver.

ARMURE, ſe dit figurément de tout ce qui ſert à nous prémunir contre les accidens de la vie, & les revers de fortune. *La ſageſſe eſt l'armure qui vous défendra.*

Voyez ARME, pour les différences relatives qui ſont entre ce mot & *armure*.

La première ſyllabe eſt moyenne,

la seconde longue, & la troisième très-brève.

ARMURIER ; substantif masculin. Ouvrier qui fabrique & vend des armes défensives ; comme casques, cuirasses, *&c.*

Armurier, se dit aussi de l'ouvrier qui fabrique & vend des armes à feu ; comme fusils, pistolets, *&c.*

ARMUS ; substantif masculin. Poisson saxatile dont parle Albert le Grand, qui dit que le corps en est agréablement coloré.

ARMUYDEN ; nom propre d'une ville de Zélande, dans l'île de Valcheren, à deux mille pas, à l'est, de Middelbourg.

ARNA ; nom propre. C'est, selon Strabon, une ancienne ville de Thessalie.

ARNAGLOSSE ; substantif féminin. Poisson de mer & espèce de sole, grande de trois pouces, & qui a la chair tendre & délicate.

ARNALDISTES ; (les) On a ainsi appelé les sectateurs d'un certain Arnauld de Bresse, hérétique du douzième siècle. Il attaquoit le Baptême & l'Eucharistie, & prétendoit que ceux qui possédoient des biens d'Eglise, seroient damnés. Son fanatisme lui coûta cher. On le pendit & on le brûla à Rome en 1155, quoique le peuple le regardât comme un Prophète.

ARNALT ou ARNABO ; substantif masculin. Grand arbre des Indes orientales, qui a l'odeur du citron, la feuille du saule, & qui ne porte point de fruit.

ARNAN, ARVAU ; vieux mots qui signifioient autrefois arcade, voûte.

ARNAT-LA-PORTE ; nom propre. Bourg de France, dans le Limousin.

ARNAUD ; vieux mot qui signifioit autrefois un débauché, un coquin.

ARNAUDER ; vieux verbe qui signifioit autrefois chercher querelle.

ARNAULD ; (Antoine) nom propre d'un Docteur de Sorbonne, né à Paris en 1612, & le vingtième enfant d'Antoine Arnauld & de Catherine Marion. Il fut un des plus savans hommes du royaume ; & l'on regrette, avec justice, qu'il ne se soit, pour ainsi dire, servi de sa plume, que pour composer des écrits polémiques contre les Jésuites. Son histoire est partout dans les mémoires du temps.

ARNAUTES ; (les) peuple d'Albanie, sur la côte orientale du golfe de Venise. On le dit brave, errant, infatigable & voleur.

On appelle encore *Arnautes*, les Albanois de l'île de Nio, dans l'Archipel.

ARNAY-LE-DUC ; nom propre d'une ville de France, en Bourgogne, sur la rivière d'Arroux, environ à cinq lieues, nord-est, d'Autun.

ARNE ; nom propre d'une rivière des Pays-bas, en Zélande, dans l'île de Valcheren. Elle a son embouchure à Armuyden.

Arne, est aussi le nom d'une ville de Mésopotamie, selon Etienne le Géographe : & d'une autre de Béotie, selon Pausanias.

ARNÉ ; terme de Mythologie, & nom propre d'une Princesse d'Athènes & fille de Sithone. Elle fut changée en chouette, pour avoir voulu vendre sa patrie à Minos.

ARNEAF ; substantif masculin. C'est un oiseau mieux connu sous le nom de *Pie-grièche*. Voyez *ce mot*.

ARNEBOURG ou ARNEBERG ;

nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, sur l'Elbe, entre Angermondé & Vesben. On y voit les ruines d'un château, où plusieurs Princes ont séjourné. Cette ville appartient au Roi de Prusse.

ARNEDO; nom propre. *Arnedum*. Ville maritime de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la vallée de Chancy, environ à seize lieues de Lima.

ARNEM; nom propre d'un bourg considérable du Valais, près du Rhône. On y juge les affaires civiles & criminelles du département.

ARNES; nom propre d'un bourg de Suède, dans l'Angermanie, sur le golfe de Bothnie.

ARNESTEYN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Thuringe, entre Mansfeld & Quedlimbourg.

ARNHEIM; nom propre d'une ville des Pays-bas, dans la Province de Gueldres, sur le Rhin, à quelques lieues de Nimègue.

Les Hollandois ont donné le même nom à cette partie de la terre australe, qu'ils ont découverte au sud de la nouvelle Guinée.

ARNHUSEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, près de la rivière de Rega, sur les frontières de la Marche de Brandebourg.

ARNIQUE; *Voyez* Doronic.

ARNISSA; nom propre d'une ancienne ville de Grèce en Macédoine. Thucidide en fait mention.

ARNO; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toscane. Elle a sa source dans l'Apennin, à quinze milles, à l'ouest, de celle du Tibre, & son embouchure dans la mer de Toscane, à douze milles, au nord, de Livourne.

ARNODE; substantif masculin. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui, dans les festins ou autres assemblées, récitoient des vers d'Homère, ayant une branche de laurier à la main. Ils étoient ainsi appelés d'un mot grec, qui signifie *agneau*; parce qu'on leur donnoit un agneau pour récompense.

ARNON; nom propre d'un fleuve ou torrent, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Sa source est dans les montagnes des Moabites, & son embouchure dans la mer morte.

Arnon, est aussi le nom d'une rivière de France, dans le Berry. Elle a sa source près de l'Abbaye des-Pierres, & son embouchure dans le Cher, au-dessous de Vierzon, après un cours d'environ vingt lieues.

ARNONA; nom propre d'une contrée de la Palestine, au-delà du Jourdain, sur les rives de l'Arnon.

ARNSBOCKE; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans le Holstein, entre Lubeck & Ploco.

ARNSBOURG; nom propre d'une ville maritime de Livonie, dans l'île d'Oesel, sur la mer Baltique.

Il y a à Colding, en Dannemarck, dans le Jutland, une citadelle du même nom.

ARNSHEIM; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, environ à trois lieues de Creutzenach.

ARNSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, sur la rivière de Géra. Elle

appartient au Comte de Schwartzenbourg.

ARNTSEE ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au bord d'un grand lac, dans la vieille Marche de Brandebourg. Elle appartient au Roi de Prusse, qui y a un château.

AROBE ou ARROBE ; substantif masculin, & terme de Commerce. C'est un poids usité en Espagne, en Portugal, à Goa & dans toute l'Amérique Espagnole ; mais il n'est pas le même partout pour la pesanteur. A Madrid, & dans la plus grande partie de l'Espagne, l'*Arobe* fait environ vingt-trois liv. & un quart, poids de marc ; & en Portugal, il fait vingt-neuf livres.

AROCHE ; nom propre d'un bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le territoire de Séville. Il donne son nom à une longue chaîne de montagnes, qui s'étendent sur les frontières de l'Estrémadure Espagnole, depuis le Portugal, jusqu'en deçà des sources de la Guadiana.

AROÉ ; nom propre d'une ancienne ville d'Achaie, dont le nom moderne est *Patras*. *Voyez* ce mot.

AROER ; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Gad, au-delà du Jourdain, sur le fleuve Arnon.

AROILLE ; vieux mot qui signifioit autrefois oreille.

AROMAÏA ; nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, au sud & vers l'embouchure de l'Orenoque.

AROMATE ; substantif masculin. On comprend sous ce nom générique, toute drogue qui est odoriférante. L'encens, la cannelle, le clou de girofle, *&c.* sont des aromates.

Les *Aromates* sont la partie la plus considérable du commerce des Épiciers-Droguistes. Ils servent dans les cuisines, dans la Pharmacie, & pour la composition des parfums. *Voyez* AROMATIQUE.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

AROMATIQUE ; adjectif des deux genres. Il désigne ce qui est de la nature des aromates, ce qui en a l'odeur. *Des racines, des plantes aromatiques.*

Voici comme la Pharmacie prépare le baume & les tablettes *aromatiques.*

BAUME AROMATIQUE. *Prenez* une once d'huile d'absinthe vulgaire, autant de celles de nard, de menthe crépée & de mastic ; trois gros d'huile de noix de muscade tirée par expression, un demi-gros d'huile distillée de girofle, & autant de celle de calamus odorant ; un demi-scrupule d'huile de romarin, autant de celles de lavande, d'orange, de benjoin & de cumin ; un gros de poudre des espèces d'iapipereon, autant de gomme tacamahaca, & six grains de trochisques de gallia moschata, pulvérisés ; mêlez ensemble toutes les huiles claires ; faites-y fondre, par un feu très-lent, les huiles de muscade & de benjoin ; retirez le vaisseau de dessus le feu : & quand la matière sera à demi-refroidie, incorporez-y les poudres, & gardez votre baume dans un pot bien bouché.

Il est bon pour réchauffer & fortifier l'estomac, & pour chasser les vers du bas ventre. On en frotte sur la partie, & l'on applique dessus un linge plié en quatre.

TABLETTES AROMATIQUES. *Prenez* un gros & demi de petit galanga, un gros de calamus aromaticus, autant de gingembre blanc & de grains de paradis ; un demi-gros de girofle, autant de casse odorante, de zédoaire, de pimprenelle, de poivre long & de semence de carvi ; un scrupule de cubèbes, autant de noix muscade, de safran oriental & de macis ; un demi-scrupule d'huile de cannelle, autant de celles de menthe crépée, d'orange & de romarin, avec seize onces de sucre très-blanc ; pulvérisez le sucre en particulier, & les autres drogues ensemble ; mêlez les poudres dans un mortier de marbre, avec les huiles & quantité suffisante d'eau stomacale de Mynsicht, pour faire une pâte solide, dont vous formerez des tablettes que vous ferez sécher, & que vous garderez dans une boîte en lieu sec.

Elles fortifient, guérissent la colique venteuse, & résistent à la malignité des humeurs. La dose est depuis une drachme jusqu'à deux.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aromatique herbe*, mais *une herbe aromatique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *aromatike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AROMATISATION ; substantif féminin, & terme de Pharmacie, qui signifie l'action d'aromatiser ou de mêler des aromates avec les drogues, les médicamens. *L'aromatisation rend un remède agréable.*

AROMATISÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AROMATISER.

AROMATISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mêler des aromates avec une substance quelconque. *On aromatise les médicamens pour les rendre agréables.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aromatise*, la syllabe *ti* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aromatizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AROMATITE ; substantif féminin. Pierre précieuse d'une substance bitumineuse, ressemblante à la myrrhe par sa couleur & son odeur. On la trouve en Egypte & en Arabie.

AROMPO ; substantif masculin. Animal quadrupède de la côte d'or, en Guinée. Il a la queue & le poil longs. Les Nègres l'appellent *Arompo*, ou *Mangeur d'hommes*, parce qu'il se nourrit de cadavres humains qu'il déterre avec ses ongles. Il se tient dans les bois.

ARON ; nom propre d'un Bourg considérable de Perse, dans l'Iraque, à deux lieues de Cachan.

ARONCHES ; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Alentejo, sur les frontières de l'Estrémadure Espagnole, entre Evora & Portalègre.

ARONDE ; substantif féminin. Il signifioit autrefois hirondelle ; mais aujourd'hui il n'est guères usité qu'en

cette phrase, *à queue d'aronde;* pour dire, une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, & qui s'assemble avec une autre pièce par le moyen d'une entaille de la même forme.

On dit, en termes de fortifications, qu'un ouvrage à corne est fait en *queue d'aronde*, quand la gorge en est étroite, & que les faces en sont ouvertes.

Aronde, est aussi le nom d'une petite rivière de France, qui a sa source en Picardie, près de la neuve Ville-le-Roi, & son embouchure dans l'Oise, à une demi-lieue de Compiegne, après un cours d'environ quatre lieues.

ARONDEL, ou ARUNDEL; nom propre d'une ville & port d'Angleterre, dans le Comté de Sussex, sur la rivière d'Arun, & près de son embouchure.

Arondel, (les marbres d') se dit de plusieurs monumens de Chronologie, ainsi appelés de Thomas, Comte d'Arondel, qui les fit venir en Europe. On voyoit gravés sur ces marbres, trouvés dans l'île de Paros, les plus célèbres époques de la Grèce, pendant le cours de plus de treize siècles, qui commençoient au règne de Cécrops, fondateur du Royaume d'Athènes: mais pendant les troubles d'Angleterre, on a bêtement employé, au grand regret des savans, la plûpart de ces morceaux précieux, à réparer des portes & des cheminées. Ce que la stupide ignorance a épargné, a été déposé dans la bibliothèque d'Oxford, & fait partie de ce qu'on appelle aujourd'hui les marbres d'Oxford.

ARONDELIÈRE; *Voyez* Chelidoine, c'est la même chose.

ARONDELLE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de petit bouclier.

ARONDELLES DE MER; terme de Marine, qui se dit des pinques, des brigantins, des pinasses & autres bâtimens de mer médiocres & legers.

Arondelle, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois hirondelle.

ARONDON; nom propre. Si l'on en croit Paul Lucas, on trouve dans cet endroit les ruines d'une vaste & superbe ville de l'Asie mineure, située à quatre lieues de Denifelly, sur une rivière qui mêloit ses eaux avec celles du Méandre. La description pompeuse que ce voyageur fait des monumens qu'il dit avoir vus, & le silence des autres voyageurs sur ces prétendues ruines, qui mériteroient la plus grande attention, rendent un peu suspect le récit de Paul Lucas.

ARONE; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Milanez, sur le lac majeur, à deux milles & vis-à-vis d'Anghierra. C'est la patrie de Saint Charles Borromée.

Arone, est aussi le nom d'une rivière d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise. Elle sort du lac de Bracciano, & va se perdre dans la mer de Toscane, à quinze milles de Rome, entre Palo & Porto.

ARONISTE; substantif masculin. Les Samaritains donnent ce nom aux Prêtres de la race d'Aaron.

AROOL; nom propre. Ville de Russie, dans l'Ukraine, sur la rivière d'Occa, vers les frontières de la Principauté de Vorotinski, à quatre-vingt lieues, nord, de Moscow.

AROP; c'est un des noms que les Alchimistes ont donné à la matière du grand œuvre.

AROPH; selon Paracelse, ce mot

signifie *Mandragore*. Cet Alchimiste ajoute que l'aroph dissout la pierre des reins, & guérit la gravelle.

AROSBAY; nom propre & ville des Indes orientales, dans l'île de Madura.

AROSEN; nom propre d'une ville de Suède, dans le Vestmanland, sur le lac Meler.

AROT & MAROT; nom propre de deux prétendus anges dont parle Mahomet dans l'Alcoran. Il dit qu'une très-belle femme ayant prié ces deux anges à manger, elle leur fit boire du vin: qu'échauffés par cette liqueur, ils la sollicitèrent à l'amour; qu'elle leur fit entendre qu'ils obtiendroient ce qu'ils desiroient, s'ils vouloient auparavant lui enseigner les paroles par le moyen desquelles ils disoient qu'on pouvoit aisément monter au ciel; que les anges l'ayant satisfaite, elle ne voulut plus leur tenir parole, & qu'alors elle fut enlevée au ciel, où ayant conté à Dieu son aventure, il la changea en l'étoile du matin, qu'on nomme *Aurore* ou *Lucifer*; & les deux anges furent sévèrement punis. C'est sur cette fable que Mahomet fonda la défense qu'il fit du vin aux Musulmans.

AROTÈRES; (les) Pline place un ancien peuple de ce nom, en Ethiopie, sur la mer rouge, vers le golfe Dulitique.

Hérodote parle d'un autre peuple du même nom, qui habitoit sur les bords de la mer Caspienne, vers le fleuve Cyrus.

AROTES; substantif masculin pluriel. Les Syracusains donnoient ce nom aux hommes de condition libre, que la nécessité de subsister réduisoit à faire le service d'esclaves.

AROUAISE; nom propre d'une ancienne contrée, & forêt d'Artois, près de Bapaume. C'est aujourd'hui un village & une Abbaye de Chanoines reguliers de St. Augustin. L'Abbé, qui est regulier, a environ trente mille livres de rentes.

AROUANS; (îles des) île de l'Amérique méridionale, la plus grande de celles que forment les bouches du fleuve des Amazones.

AROUAQUES; (les) peuple de l'Amérique septentrionale, près des bords de l'Essebcke, & des frontières du Paria. Il est peu connu de Laët, qui le met au bord de la rivière de Wiapoce, & dit qu'il s'applique à cultiver les terres.

AROUE; substantif féminin, & terme de Commerce. Poids usité en Amérique, dans les pays qui obéissent à la Couronne d'Espagne. C'est la même chose qu'arobe.

AROUGHEUM; substantif masculin. Animal de la Virginie, qui ressemble au castor, mais qui vit sur les arbres à la manière des écureuils. La peau de cet animal sert à faire des fourures estimées en Angleterre. Elle est un objet du commerce des Anglois avec les Sauvages, voisins de la Virginie.

AROUINS; (île des) île de l'Amérique Méridionale, à l'est de celle des Arouans, d'où elle n'est séparée que par une des bouches du fleuve des Amazones.

AROUNIARA; substantif masculin. Oiseau du Brésil, orné d'un magnifique plumage, & grand comme nos pigeons.

AROURE; substantif féminin. Mesure de terres dont se servoient les Grecs & les Egyptiens. Elle contenoit environ les deux tiers de notre arpent.

AROUSSES; vieux mot qui signi-

fioit autrefois vesces sauvages.

AROUTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois s'acheminer, prendre sa route vers un lieu.

AROY ; nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. Elle sort du lac Cassipe, & mêle ses eaux avec celles de la rivière de Paria, dans la Province de ce nom.

ARPA ; nom propre d'une Divinité des anciens Romains, une de celles qu'ils appeloient *Dii Minorum Gentium*.

ARPADE ; vieux mot qui signifioit autrefois une poignée.

ARPAGE ; substantif masculin. *Arpagus*. Les anciennes Inscriptions désignent par ce mot un enfant mort au berceau.

Les Romains ne faisoient originairement point de funérailles pour ces sortes d'enfans, & ils ne brûloient pas leurs corps. Dans la suite on les brûla, quand ils étoient âgés de plus de quarante jours.

L'usage des Romains étoit peut-être emprunté des Grecs, qui, au lieu d'appeler *mort*, le décès de leurs enfans, disoient que l'aurore les avoit ravis.

ARPAJA ; nom propre d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, entre Avello & Sainte-Agathe, sur les frontières de la terre de Labour. Le défilé d'Arpaja est fameux dans l'Histoire Romaine, sous le nom de *Fourches-Caudines*.

ARPAILLEUR ; substantif masculin. On appelle ainsi ceux qui s'occupent à remuer les sables des rivières qui roulent des paillettes d'or, afin de les en séparer.

ARPAJON ; nom propre. Ville de l'Île de France, sur la rivière d'Orge, à une petite lieue, sud-sud-ouest, de Montlhéry.

Arpajon, est aussi le nom d'une petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues, sud-est, d'Aurillac.

Il y a encore l'Abbaye d'*Arpajon* dans la ville de Milhand, en Rouergue. Elle est composée de Religieuses de l'ordre de S. Benoît. Son revenu annuel est d'environ 6000 liv.

ARPANLIC ; substantif masculin. Sorte de retraite qu'on accorde en Turquie, aux Officiers déposés, ou quiont fini le temps de leur commission, afin qu'ils puissent subsister. Un Muphti déposé, conserve ordinairement le pouvoir de disposer de certaines charges, dont la surintendance lui donne de quoi vivre. C'est-là un Arpanlic.

ARPASOU ; nom propre. C'est, selon Tavernier, une rivière de Perse, qui coule entre Erivan & Tauris, d'où elle va se perdre dans l'Araxe.

ARPE ; vieux mot qui signifioit autrefois harpie, oiseau fabuleux.

ARPÉGÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Arpéger.

ARPÉGEMENT ; substantif masculin, & terme de Musique. C'est la manière de faire entendre successivement & rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

On ne peut former un accord plein sur le violon, & autres instrumens qu'on joue avec l'archet, qu'en arpégeant, attendu que l'archet ne peut appuyer sur toutes les cordes à la fois.

ARPÉGER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Musique, qui signifie faire des arpégemens. *Il tiroit ses accords en arpégeant*.

ARPÉMIN ; substantif masculin. Officier-Pourvoyeur des écuries du

du Grand-Seigneur. Il est du corps des Gentilshommes de ce Prince. Son emploi est si lucratif, qu'après trois ans d'exercice, cet Officier est ordinairement en état de faire aux Sultanes & aux Ministres, les présens considérables qui conduisent au grade de Bacha.

ARPENS; substantif masculin. Oiseau de nuit, qui niche sur les montagnes escarpées, & dans les fentes de rocher.

ARPENS DES ALLUS; (les) nom propre d'un bourg de France, dans le Maine.

ARPENT; substantif masculin. C'est une étendue de terres qui contient ordinairement cent perches carrées, ou dix perches de longueur, & autant de largeur. Chaque perche est à Paris de vingt-deux pieds. Quoique ce soit là l'arpent le plus général, cette mesure n'a pas la même étendue par tout.

En Poitou, l'arpent a 84 pas en carré: à Monragis, il a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds: à Clermont, il a cent verges, & chaque verge vingt-six pieds, *&c.*

En Angleterre & en Normandie, les terres se mesurent par *âcre*. *Ce pré contient dix arpens, dix âcres.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arpant*, pour les raisons données, en parlant de ces lettres.

ARPENTAGE; substantif masculin. C'est l'art ou l'action de mesurer les terres par arpent. *Cet homme entend l'arpentage. Ce pré ne contient que deux cens toises, selon l'arpentage qu'on en a fait.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARPENTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARPENTER.

ARPENTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est l'action de mesurer les terres par arpent. *J'ai fait arpenter ce terrein.*

ARPENTER, se dit figurément & familièrement, pour marcher vîte & à grands pas. *Ce coureur arpente bien.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arpente*, la syllabe *pen* est longue.

ARPENTEUR; substantif masculin. Officier commis pour arpenter les terres, bois, garennes, *&c.*

Les Juges ne peuvent nommer d'autres Arpenteurs que ceux qui sont établis en titre d'offices; il n'y a que les rapports de ceux-ci qui fassent foi en Justice.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ARPENTEUSE; substantif féminin. Goédard donne ce nom à une chenille de couleur verte, qui se nourrit de feuilles de groselier, & qui devient dans la suite une mouche noire & jaune.

ARPENTRAS; nom propre d'une

ancienne ville de Suiſſe, ſur le lac Leman. Ce n'eſt plus qu'un village appelé *Vidi.*

ARPHAD; nom propre. C'eſt, ſelon Don Calmet, une ancienne ville conſidérable de Syrie.

ARPHASACÉENS; (les) peuples d'Aſie, que les Rois d'Aſſyrie envoyèrent en Samarie, & qui s'opposèrent avec les Samaritains au rétabliſſement des murs de Jéruſalem.

ARPI; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Pouille Daunienne, aujourd'hui la Capitanate, au Royaume de Naples.

ARPINO; nom propre d'une ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour. C'eſt l'arpinum des anciens, illuſtre pour avoir vu naître Ciceron & Marius.

ARQUA; nom propre. Bourg d'Italie, dans l'état de Veniſe, à neuf milles de Padoue.

Baudrand place un bourg du même nom, dans le Duché de Milan, entre les villes de Tortone & de Gènes.

ARQUABOT; vieux mot qui ſignifioit autrefois un débauché.

ARQUATA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'état de l'Egliſe, & la Marche d'Ancone, à ſept milles d'Aſcoli.

ARQUATULE; ſubſtantif féminin, & terme de Naturaliſtes, qui ſe dit d'une dent pétrifiée, & marquée de points.

ARQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. Courbé en arc, en cintre. *Une ſolive arquée.*

Arqué, ſe dit, en termes de Marine, d'un Navire, dont la quille eſt courbée en arc. *Ce vaiſſeau a ſa quille arquée depuis long-temps.*

Arqué, ſe dit, en termes de Manège, d'un cheval dont les tendons des jambes de devant ſe ſont retirés par fatigue ou autrement, de manière que les genoux avançant trop, la jambe eſt à moitié pliée au-deſſous. Ainſi on dit qu'un cheval a les jambes arquées; pour dire, qu'il a les jambes ruinées.

Il y a cependant des chevaux qui ont les jambes arquées naturellement, ſans en être incommodés.

Arquée, ſe dit, en termes de Botanique, d'une feuille qui ſe tourne vers la plante.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt brève au ſingulier maſculin, mais longue au pluriel & au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une arquée poutre*, mais *une poutre arquée.*

ARQUEBUSADE; ſubſtantif féminin. Coup d'arquebuſe. *Il eſſuya vingt arquebuſades.*

On appelle *eau d'arquebuſade*, un remède dont voici la compoſition.

Prenez quatre poignées de feuilles & de racines de grande conſoude, autant de feuilles de ſauge, & pareille quantité de celles d'armoiſe & de bugle; deux poignées de feuilles de bétoine, autant de celles de ſanicle, d'œil de bœuf, de petite conſoude, de grande ſcrophulaire, de plantain, d'aigremoine, de verveine, d'abſinthe & de fenouil; une poignée de feuilles de mille-pertuis, autant de celles d'ariſtoloche ronde, de telephium, de véronique, de petite centaurée, de mille-feuille, de tabac, de menthe & d'hyſſope: cueillez ces herbes dans leur vigueur, mondez-les, hachez-les & pilez les dans un mortier, mettez-les dans un vaiſ-

ſeau d'une embouchure étroite, verſez deſſus douze livres de vin blanc; mêlez le tout; bouchez le vaiſſeau, & mettez-le dans un lieu chaud pendant trois jours; diſtillez enſuite au bain marie ou de vapeur, & quand vous aurez tiré environ la moitié de la liqueur, laiſſez réfroidir, & mettez à la preſſe ce qui ſera reſté dans la cucurbite; faites enſuite diſtiller le ſuc exprimé, & mêlez le avec la liqueur obtenue par la première diſtillation, vous aurez l'eau d'arquebuſade, que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Elle eſt bonne contre les contuſions & les diſlocations; pour réſoudre les tumeurs, pour déterger les plaies & les ulcères, & pour réſiſter à la gangrène. On l'emploie extérieurement.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arkebuzade*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARQUEBUSE; ſubſtantif féminin. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, & qui conſiſte en un canon de fer, monté ſur un fût de bois, & garni vers la culaſſe des pièces néceſſaires pour faire feu.

L'*Arquebuſe* eſt la plus ancienne des armes montées ſur un fût. On ne s'en ſert plus aujourd'hui.

Arquebuse a croc, ſe dit d'une arme peſante, à gros canon, qu'on trouve encore dans la plûpart des vieux châteaux, & avec laquelle on défendoit les places, en la tirant de derrière les murailles. On ne s'en ſert plus guères maintenant. Elle ſe charge de la même manière que le canon, & l'on y met le feu avec une mèche.

Arquebuse a vent, ſe dit d'une machine qui ſert à pouſſer des balles, par le moyen de l'air, avec une force à peu près ſemblable à l'effet de la poudre. Marin de Lizieux, eſt l'Inventeur de cette ſorte d'armes. Il en préſenta une à Henri IV.

Arquebuse rayée, ſe dit d'une arquebuſe dont le canon eſt rayé en dedans.

On appelle *jeu de l'Arquebuſe*, le lieu où s'aſſemblent les Compagnies d'Arquebuſiers ou de Bourgeois, pour s'exercer à tirer.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *arkebuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ARQUEBUSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Arquebuser.

ARQUEBUSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt l'action de tirer à coups d'arquebuſe. *On ordonna que ces Grenadiers ſeroient arquebuſés.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*arquebuſe*, la ſyllabe *bu* eſt longue.

ARQUEBUSERIE; ſubſtantif féminin. C'eſt l'art de fabriquer des Ar-

quebuſes, le métier d'Arquebuſier. *Cet Ouvrier entend l'arquebuſerie.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième longue.

ARQUEBUSIER; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fabrique des Arquebuſes, des fuſils, des piſtolets, &c. *Ce fuſil a été fabriqué par un mauvais Arquebuſier.*

ARQUEBUSIER, ſe dit auſſi, de celui qui fait uſage de l'Arquebuſe, qui en tire, qui en eſt armé. *Il combattoit à la tête d'une Compagnie d'Arquebuſiers.*

ARQUEMIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois alchimie.

ARQUEMIEN; vieux mot qui ſignifioit autrefois alchimiſte.

ARQUENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, ſud-eſt, de Laval.

ARQUER; verbe neutre de la premiere conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* C'eſt ſe courber en arc. *Ces bois arquent depuis long-temps.*

ARQUER, ſe dit, en termes de Marine, d'un Navire dont la quille ou les côtés ſont pliés par accident ou autrement. *La charge inégalement diſtribuée, a fait arquer ce vaiſſeau.*

Ce verbe eſt auſſi pronominal réfléchi. On dit d'un vaiſſeau, *qu'il arque* ou *qu'il s'arque.*

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARQUERAGE; vieux terme de Juriſprudence coutumière, qui marquoit l'obligation dans laquelle étoient certains vaſſaux, de fournir chacun un ſoldat à leur Seigneur.

ARQUES; nom propre. Ville de France, en Normandie, à une lieue, ſud-eſt, de Dieppe, ſur une petite rivière de même nom, qui a ſon embouchure dans l'océan, à Dieppe même, après un cours d'environ huit lieues.

Ce fut près de cette ville que le Roi Henri IV battit le Duc de Mayenne en 1589. Ce grand Prince réduit à la néceſſité de conquérir ſon Royaume, n'avoit à cette journée ſous ſes ordres que quatorze mille cinq cens hommes, & Mayenne en avoit plus de trente mille.

Le Dictionnaire de Trévoux place gratuitement un bourg du nom d'*Arques*, dans le Barrois; & plus gratuitement encore, il dit que ce bourg eſt la patrie de Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orleans: tout le monde ſait que cette fille ſingulière naquit à Dom-Remi, près de Vaucouleurs.

ARQUET; ſubſtantif maſculin. Petit fil de fer attaché le long de la brochette, ou du pointicelle qui retient les tuyaux dans les navettes où il ſert de reſſort.

ARQUI; nom propre d'un ſiège épiſcopal d'Aſie, ſous le patriarchat d'Antioche.

ARQUICO; nom propre. Ville de la côte d'Abex, près de l'île de Mazua, ſur un golfe de ſon nom, qui s'étend depuis cette ville juſqu'au détroit de Babelmandel.

ARRA; nom propre. Ville d'Aſie, ſur la route de Cyrrhe à Emèſe.

Pline place un bourg du même nom, dans l'Arabie-Heureuſe.

ARRACHÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ARRACHER.

ARRACHÉ, ſe dit, en termes de l'art héraldique, des arbres & d'autres plantes, avec des racines qui pa-

roissent, & des têtes & membres d'animaux qui ne sont pas coupés nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore sanglans ou non sanglans, paroissant des pièces, arrachées avec force.

Groin, en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.

ARRACHEMENT; substantif masculin. C'est, au propre, l'action d'arracher. *Il a payé cent écus pour l'arrachement des pierres qu'il a employées.*

Arrachement, se dit, en termes d'Architecture, des premières retombées d'une voûte enclavée dans le mur, ou des endroits où se trouve la naissance du cintre, ce qui est au-dessus de l'imposte.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arachemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARRACHE-PERSIL; substantif masculin. On qualifie ainsi sur la Loire les Bateliers qui remontent les bateaux, en les tirant avec une corde. Ce nom les offense.

ARRACHE-PIÉ; (d') expression adverbiale & familière, qui signifie d'une manière constante, assidue, opiniâtre. *Il travaille tous les jours dix heures d'arrache-pié.*

ARRACHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Evellere*. C'est, au propre, l'action de détacher avec effort, ce qui tient à quelque chose. *Le Jardinier auroit dû arracher ces racines.*

Arracher, signifie, par extension, ôter de force. *Il lui arracha sa montre des mains.*

Arracher, signifie figurément détourner, détacher. *On n'a jamais pu l'arracher du jeu.*

Arracher, signifie aussi figurément éloigner. *On a envain tenté de l'arracher d'auprès de cette femme.*

Arracher, signifie, toujours figurément, obtenir, tirer avec peine. *Je ne peux pas arracher un sou de mes Fermiers. Vous ne lui arracherez pas son secret.*

Arracher *une idée, une opinion de l'esprit de quelqu'un;* c'est, dans le sens figuré, l'en faire déporter. *On ne lui arrachera pas de l'esprit l'idée des torts qu'il vous impute.*

Arracher *les paroles de la bouche de quelqu'un*, signifie figurément, faire parler quelqu'un malgré lui. *Il falloit lui arracher les mots l'un après l'autre.*

Arracher sa vie, signifie, toujours figurément, travailler pour vivre. *C'est un misérable qui arrache sa vie où il peut.*

Arracher, est verbe pronominal réfléchi. *Il ne s'arrache pas volontiers à ses plaisirs.*

On dit proverbialement & figurément, pour exprimer la répugnance de quelqu'un pour faire une chose, & la difficulté qu'il y auroit à l'y contraindre, *qu'on lui arracheroit plutôt la vie.*

On dit dans le même sens, quand on a tiré de l'argent d'un avare, *qu'on lui a arraché une dent.*

On dit aussi proverbialement & figurément, *qu'il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arra-*

cher le nez; pour dire, qu'il est plus expédient de souffrir un petit mal, ou un léger défaut, que d'user d'un remède violent qui pourroit entraîner un grand mal.

ARRACHER *le Jarre*, se dit, en termes de Chapeliers, de l'action d'éplucher une peau de castor, ou d'en ôter avec des pinces les poils longs & luisans qui s'y rencontrent.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aracher*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARRACHEUR; substantif masculin. Celui qui arrache. Il ne se dit guères que de ceux qui arrachent les dents ou les cors des pieds. *Combien vous a demandé cet Arracheur de dents, cet Arracheur de cors?*

On dit proverbialement de quelqu'un qui est dans l'habitude de mentir, *qu'il ment comme un Arracheur de dents.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ARRACHEUSE; substantif féminin, & terme dont se servent les Chapeliers, pour désigner les Ouvrieres qu'ils emploient à éplucher les peaux de castor. *Cette Arracheuse gagne douze sous par jour.*

ARRACHIS; substantif masculin, & terme de Jurisprudence forestière, qui désigne l'enlèvement frauduleux du plan des arbres.

L'article 11 du titre 27 des Eaux & Forêts, défend *les arrachis* de chêne, de charme, & autres bois dans les forêts du Roi, à peine de punition exemplaire, & de cinq cens livres d'amende.

ARRACIFES; nom propre. *Insula rupium.* C'est une des îles Marianes, dans la mer pacifique, vers les Philippines.

Il y a en Afrique, sur la côte des Caffres, un cap du même nom, à soixante lieues de celui de Bonne-Espérance. Il est environné d'écueils, qui en rendent l'abord dangereux.

ARRADES; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, sur le chemin de la Goulette à Tunis. Elle a été bâtie par les Romains.

ARRAFLER; vieux verbe qui signifioit autrefois égratigner.

ARRAGEOIS, OISE; adjectif & substantif des deux genres, qui désigne ce qui est d'Arras, un habitant d'Arras. Louis XI chassa, en 1481, les Arrageois de la ville d'Arras, dont ce Prince étoit mécontent, parce que quelques-uns d'entr'eux avoient averti ceux de Douai de l'entreprise que les François formèrent contre cette dernière Ville en 1479: mais Charles VIII rappela ces Exilés en 1484, & leur fit restituer les biens dont ils jouissoient avant d'avoir été chassés.

ARRAIER; vieux verbe qui signifioit autrefois ranger, mettre en ordre.

ARRAIGNIER; vieux verbe qui signifioit autrefois appeler en Justice.

ARRAINIER; vieux verbe qui signifioit autrefois contraindre, exiger avec autorité.

ARRAIOUR; vieux mot qui signifioit autrefois Maréchal-de-Camp.

ARRAISONNER; vieux mot qui

signifioit autrefois raisonner, discourir.

ARRAMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arramer.

ARRAMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Manufacture de Lainage, qui exprime l'action de tirer ou alonger de force, par le moyen d'un rouleau, une pièce d'étoffe; ce qui est défendu aux Fabriquans & aux Foulons.

ARRAMIE; vieux mot qui signifioit autrefois accusation.

ARRAMIER; vieux verbe qui signifioit autrefois s'obliger devant le Juge à quelque chose.

ARRAMINE; vieux mot qui signifioit autrefois amende pour défaut.

ARRAN ou ARREN; nom propre d'une île considérable de la mer d'Irlande, dans le golfe qui est entre l'Ecosse méridionale & la presqu'île de Cantyr. La mer qui l'environne, & les rivières qui l'arrosent, abondent en harengs, merlans, morues & saumons. On y voit aussi quantité de bêtes fauves, sur-tout sur une de ses montagnes qu'on appelle *Capra*. Il y a dans l'île un bourg du même nom.

Arran, est aussi le nom d'une Province de Perse, dont parle l'Histoire de Timur-Bek, qui la place entre la Georgie, l'Azerbijan & le Schirwan.

ARRANÇONNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois contribution.

ARRANCY; nom propre. Bourg de France, dans le Duché de Bar, à une lieue, sud-est, de Longuyon.

ARRANGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arranger.

On dit de quelqu'un, qu'*il est arrangé*, quand il a de l'ordre, de la conduite en quoi que ce soit.

ARRANGEMENT; substantif masculin. *Dispositio.* C'est la disposition, l'ordre, l'état des choses qui sont arrangées. *Il n'y a point d'arrangement dans cette Bibliothèque. L'arrangement de ce Magasin a coûté du temps.*

Arrangement, se dit aussi de l'ordre des paroles, des phrases d'un discours. *Il n'y a point d'arrangement dans ses phrases.*

Les mots bien choisis, servent à donner aux pensées le ton de couleur qui leur est propre. Mais c'est l'arrangement de ces mots qui donne aux phrases, dit un Maître de l'art, une cadence & une sorte d'harmonie qui flatte l'oreille, & qui produit dans l'ame un sentiment agréable. Le contraire arrive s'ils sont mal arrangés; & les plus ignorans y sentent le défaut d'harmonie, quoiqu'ils ne puissent pas en dire la raison.

Cet arrangement consiste à lier les mots, de manière que leur assemblage donne à la phrase une sorte d'arrondissement; & que, par la proportion qui se trouve entre toutes ses parties, il en résulte un concert qui n'ait rien de discordant. Il y faut du soin & de l'attention, mais sans que le travail s'y fasse trop sentir; car une trop scrupuleuse exactitude feroit penser qu'on est moins occupé des choses que des mots. On acquiert par l'usage, & par un fréquent exercice, la facilité d'arranger les mots; & comme, lorsqu'on lit, on voit d'un coup d'œil les syllabes qui précèdent & celles qui suivent, de même un Ecrivain, exercé dans la

composition, apperçoit, d'une seule vue de l'esprit, l'emplacement qu'il doit donner à chaque mot, & fait éviter la rencontre des mauvais sons, qui, par leur dureté & par leur rudesse, choqueroient une oreille sensible à l'harmonie.

Cicéron connoissoit si bien la nécessité de rendre les phrases harmonieuses, & l'effet que doit produire une marche nombreuse & cadencée, qu'il ne comprenoit pas qu'on pût y être insensible.

ARRANGEMENT, se dit, par extension, des offres qu'on fait, & des mesures qu'on prend pour arriver à un but. *Cet arrangement est proposable. Je travaille à un arrangement pour vous satisfaire.*

ARRANGEMENT, est un terme de Graveurs, qui se dit des tailles. Il y a, dans ce sens, deux sortes d'*arrangemens*, le libre & le servile: le libre, est celui qui n'est pas assujetti à une symétrie, ou suite de tailles trop uniformes, & dirigées dans le même sens; tel est le brut pittoresque: le servile, est celui d'un Graveur, qui, trop rigide observateur des préceptes & des règles, ne sait pas s'en écarter, quand le sujet l'exige, pour produire un bon effet.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le *g* en *j*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aranjemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARRANGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Disponere*. Action de placer dans un ordre convenable. *Il faut arranger ces livres, ces tableaux*.

ARRANGER, signifie, par extension, accommoder, mettre en bon ordre. *Il n'arrange pas mal ses affaires depuis quelque temps*.

ARRANGER *ses paroles, ses phrases, un discours*, signifie parler avec ordre, avec justesse. *Cet Orateur arrange admirablement tout ce qu'il dit*.

ARRANGER, est pronominal réfléchi, & signifie prendre des arrangemens, composer, convenir. *Il devoit s'arranger avec son créancier. Il a refusé de s'arranger quand on lui a proposé*.

S'ARRANGER, signifie encore rendre sa maison propre & commode. *Ces jeunes gens s'arrangent très-bien dans leur campagne*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arrange*, la syllabe *ran* est longue.

ARRAPER; vieux verbe qui signifioit autrefois saisir avec force & vivacité.

ARRAS; nom propre. Grande, belle & forte ville de France, Capitale du Comté d'Artois, sur la Scarpe, à huit lieues, sud-sud-ouest, de Lille. Elle est divisée en deux parties,

ties, dont l'une s'appelle *la Cité*, & l'autre *la Ville*.

C'est le Siège d'un Evêque, dont le revenu annuel passe quarante mille livres; & d'un Conseil, qui juge souverainement les causes criminelles, mais qui est du ressort du Parlement de Paris pour les causes civiles, quoiqu'il soit qualifié de Conseil Souverain d'Artois.

Il y a dans cette Ville une riche Abbaye, sous le nom de *Saint-Vaast*, dont le revenu annuel est de cent quarante mille livres, dans quoi l'Abbé en perçoit cinquante mille.

Les appointemens & émolumens du Gouverneur d'Arras vont à près de vingt-cinq mille livres, & ceux du Gouverneur de la Citadelle environ à dix mille : ceux du Lieutenant de Roi de la Ville environ à cinq mille livres, & ceux du Lieutenant de Roi de la Citadelle à trois mille livres.

ARRAS, est aussi le nom d'un magnifique perroquet de la Guadeloupe, plus grand d'un tiers que les autres. Son plumage est quelquefois tout nuancé de rouge, de blanc, de vert, de bleu & de noir. On l'apprivoise aisément.

ARRATA; nom propre. Lac qu'Elien place en Afrique, auprès des Rhizophages.

ARRATEL; substantif masculin. C'est un poids de seize onces, usité en Portugal.

ARRATS; nom propre. Rivière de France, en Gascogne, qui a sa source à deux lieues & demie, sud-sud-est, de Massoube, & son embouchure dans la Garonne, au-dessous d'Auvillar, après un cours d'environ dix huit lieues.

ARRAYÉ; vieux mot qui signifioit autrefois équipé.

ARRE; nom propre d'une petite rivière de France, en Languedoc, qui se perd dans l'étang de Frontignan, après un cours d'environ quatre lieues.

ARREANCHE; vieux mot qui signifioit autrefois ordre.

ARRECIBO; nom propre d'une ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Porto-Rico.

ARRÉER; vieux verbe qui signifioit autrefois préparer, disposer, labourer.

ARRENDER; vieux verbe qui signifioit autrefois prendre, & donner à rente.

ARRENER; vieux verbe qui signifioit autrefois briser les reins.

ARRENTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARRENTER.

ARRENTEMENT; substantif masculin, & terme de Jurisprudence coutumière, qui désigne l'action de donner ou de prendre un héritage à rente. *Ils ont fait l'arrentement de cette Ferme.*

ARRENTEMENT, se dit aussi de l'héritage donné à rente. *Il a tenu pendant dix ans cette Terre par arrentement.*

ARRENTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugaison comme *chanter*. C'est donner ou prendre à bail ou à rente. *Un Propriétaire arrente une Ferme. Ce Fermier a arrenté toutes les terres de l'Abbaye.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

Dans j'*arrente*, la ſyllabe *ren* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aranter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARREOU; nom propre. Petite ville de France, en Gaſcogne, ſur la rivière de Neſte, à quatre lieues, ſud-ſud-oueſt, de la Barthe. C'eſt le chef-lieu de la vallée d'Aure. *Voyez* Aure.

ARREPHORIES; (les) ſubſtan. fém. & terme de Mythologie. Fête inſtituée par les Athéniens, en l'honneur de Minerve & de Herſe, fille de Cecrops, premier Roi d'Athènes. Des garçons, ou, ſelon d'autres, des filles de ſept à huit ans, étoient les Prêtres ou les Prêtreſſes de cette Fête.

ARRÉRAGES; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Juriſprudence. C'eſt ce qui eſt dû, ce qui eſt échu d'une rente, d'une penſion, d'un cens, d'un loyer, d'une ferme. *Il m'eſt dû cent écus d'arrérages.*

On ne peut répéter que cinq années d'arrérages d'une rente conſtituée, vingt-neuf des rentes foncières & emphitéotiques, & dix des penſions viagères, à moins qu'on n'ait interrompu la preſcription par quelque commandement ou demande judiciaire.

Les arrérages de rentes payables en grains, vins, *&c.* peuvent ſe demander en nature dans le courant de l'année qui ſuit l'échéance; mais après l'année le Créancier ne peut plus les exiger qu'en argent ſur le pied de la valeur des fruits pendant les quatre ſaiſons.

On dit proverbialement & familièrement d'un homme vigoureux & ſoupçonné galant, que *c'eſt un payeur d'arrérages.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *arérajes*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ARRESGIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arracher.

ARRÊT; ſubſtantif maſculin. Jugement d'une Compagnie Souveraine, contre lequel il n'y a pas lieu de ſe pourvoir par appel. *On vient de prononcer l'Arrêt qui le condamne.*

Quoique la voie d'appel ne ſoit pas admiſe contre les Arrêts, on peut néanmoins les faire réformer par Requête civile, & par voie de caſſation ou d'oppoſition, ſelon les cas prévus par les Loix.

Arrêts *en Robes rouges*, dont parlent les Auteurs, étoient des Arrêts que les Cours prononçoient ſolennellement, & en habits de cérémonie, pour fixer la Juriſprudence ſur quelque queſtion de Droit.

Arrêts *ou Jugement d'iterato*, eſt celui qui porte, que dans quinze jours après les quatre mois, le débiteur d'une ſomme de dépens excédant deux cens livres, ſera contraint par corps au payement de ces dépens. Ce Jugement s'appelle *Arrêt* ou *Sentence d'iterato*, parce qu'il s'obtient en conſéquence d'un premier Arrêt ou Jugement qui a été ſignifié avec commandement de payer les dépens adjugés dans quatre mois, & avec déclaration au débiteur, qu'à faute de payement il y ſera contraint par corps.

Arrêt par appointé, eſt celui dont les Parties conviennent volontaire-

ment par l'avis de leurs conſeils.

Arrêt de défenses, eſt celui qu'obtient un Appelant, & qui fait défenſes de mettre à exécution le Jugement dont il ſe plaint, lequel ſans cet Arrêt, ſeroit exécutoire, nonobſtant l'appel.

Arrêts de Règlement, ſont ceux qui établiſſent des règles ou des maximes en matière de procédure, & qui ſont publiés pour être ſuivis & exécutés dans le reſſort des Cours où ils ont été rendus.

Arrêt contradictoire, eſt celui qui eſt rendu après que les Parties ont été ouies, & qu'elles ont défendu leurs intérêts.

Arrêt interlocutoire, eſt celui qui ne prononce pas ſur la conteſtation, mais qui ordonne quelque choſe par où doit ſe déterminer la déciſion.

Arrêt par défaut, eſt celui qu'on rend contre une Partie qui néglige de répondre à l'aſſignation qu'on lui a donnée, ou qui n'a pas fourni ſes défenſes dans les délais de l'Ordonnance, ou qui, après avoir fourni ſes défenſes, ne vient pas à l'Audience pour plaider.

Arrêt par forclusion, eſt celui qu'on obtient contre une Partie qui a négligé de produire dans un procès par écrit.

Arrêts *du Conſeil d'Etat privé du Roi*, ſont ceux que le Roi prononce en ſon Conſeil, ſur les Requêtes qui lui ſont préſentées par ſes Sujets, ou ſur les Remontrances des Magiſtrats.

Arrêt en commandement, eſt celui que le Roi, étant en ſon Conſeil, donne de ſon propre mouvement, ſans qu'on lui ait préſenté Requête, ou fait des Remontrances.

Arrêt, ſe dit des ſaiſies de deniers ou effets dûs par quelqu'un à un débiteur.

Arrêt, ſe dit auſſi de la ſaiſie des effets ou de la perſonne de quelqu'un. *L'arrêt des biens. Ce qui ſera exécuté par Arrêt & empriſonnement de ſa perſonne.*

Arrêt et Brandon, ſe dit d'une ſaiſie de fruits pendans par les racines.

Mettre aux arrêts, en termes de l'Art Militaire, ſignifie défendre à quelque Officier, Sergent ou Soldat, de ſortir du lieu où il lui eſt ordonné de reſter.

Rompre ſes arrêts, ſe dit, dans le même ſens, de celui qui ſort du lieu où il a ordre de reſter aux *arrêts*. *Garder ſes arrêts*, ſignifie, au contraire, ne pas ſortir de ce lieu.

Arrêt *de Vaiſſeaux, & fermetures des Ports;* c'eſt retenir dans les Ports par l'ordre du Souverain, les vaiſſeaux qui y ſont pour les employer au ſervice de l'Etat.

Arrêt, ſe dit, en termes de Manège, de l'action du cheval quand il s'arrête. *Ce cheval a l'arrêt ſûr & léger.*

Former l'arrêt d'un cheval, c'eſt l'arrêter ſur ſes hanches. Pour former *l'arrêt* du cheval, on doit en le commençant, approcher d'abord le gras des jambes pour l'animer, mettre le corps en arrière, lever la main de la bride ſans lever le coude, étendre enſuite vigoureuſement les jarrets, & appuyer ſur les étriers pour lui faire former les temps de ſon arrêt, au moyen de trois ou quatre falcades ou courbettes des hanches.

Demi-arrêt, ſe dit auſſi, en termes de Manège, d'un arrêt qui n'eſt pas achevé, quand le cheval reprend & continue ſon galop ſans peſades ni courbettes. Les chevaux qui n'ont

que la force qu'il leur faut pour endurer l'arrêt, sont les meilleurs au manège & à la guerre.

ARRÊT, se dit de la pièce du harnois où un Gendarme appuie & arrête sa lance, pour rompre en lice ou autrement. *Il mit sa lance en arrêt.*

ARRÊT, se dit, en termes de Chasse, de l'action du chien couchant qui s'arrête quand il voit ou sent le gibier, & qu'il en est à portée. *Ce chien étoit à l'arrêt; il a fait un bel arrêt.*

ARRÊT, se dit, sur les rivières, des pieux qui servent à arrêter le bois qu'on met à flot, afin qu'on puisse le tirer pour en faire des piles.

ARRÊT, se dit, en termes d'Arquebusiers, de la petite pièce de fer qui arrête le ressort d'une arme à feu, & qui l'empêche de se débander. *Ce fusil est en arrêt.*

ARRÊT, se dit, en termes d'Horloger, d'une petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge ne soit trop précipité. *Il faut un autre arrêt à cette horloge.*

ARRÊT, se dit, en termes de Serruriers, de la pièce qui sert à arrêter un pêne, un ressort, *&c.*

ARRÊT, se dit, en termes de Couture & de Lingerie, des gances qu'on met à l'extrémité des habits ou du linge, afin qu'ils ne se déchirent pas. *Les arrêts de ce linge sont mal faits.*

ARRÊT, se dit, en termes de Jardinage, d'un obstacle, par le moyen duquel on détourne les eaux.

ARRÊT DES CHATREURS, se dit d'une plaque de cuivre fendue par le milieu, dont les Charlatans qui font la castration pour guérir la hernie inguinale, se servent afin d'empêcher les intestins de sortir par l'ouverture pendant l'opération.

ARRÊT D'HILDANUS OU REMORA; terme de Chirurgie, qui désigne une machine propre à faire l'extension dans les luxations & les fractures des extrémités. Hildanus en est l'Inventeur.

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il n'a point d'arrêt, que c'est un esprit sans arrêt;* pour dire, qu'il est léger, volage, inconséquent, & qu'on ne peut pas compter sur sa parole.

Les deux syllabes sont longues.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *arêt*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ARRÊTÉ; substantif masculin, & terme de Palais, qui signifie une résolution prise par une Cour de Justice, en conséquence d'une délibération, & qu'elle n'a pas encore rendue publique par un Arrêt ou Jugement. *La Cour fit hier un arrêté.*

ARRÊTÉ DE COMPTE, se dit de l'acte qui règle ce qu'une Partie doit à une autre, après la liquidation des prétentions respectives de l'une contre l'autre.

ARRÊTÉ, se dit dans les Sociétés de commerce, d'une résolution prise par les Associés, à la pluralité des voix.

ARRÊTÉ, est aussi adjectif & participe passif. *Voyez* ARRÊTER.

On dit de quelqu'un, *qu'il n'a pas la vue arrêtée;* pour dire, qu'il n'a pas la vue assurée.

On dit aussi de quelqu'un, *qu'il n'a pas l'esprit bien arrêté;* pour dire, qu'il n'est pas bien sensé.

On dit, en termes de peinture, *qu'un dessein est arrêté;* pour dire, qu'il est fini, achevé, que les contours en sont déterminés avec jus-

tesse & sans indécision, en quoi il diffère du croquis.

Arrêté, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'un animal qui est sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre, selon la posture ordinaire des animaux que l'on appelle *passans*.

Du Fou du Vigeon en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés sur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

ARRÊTE-BŒUF; substantif masculin. Plante dont les tiges s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds; elles sont ligneuses, velues, armées d'épines longues & dûres; ses feuilles sont oblongues, & assez semblables à celles du pois chiche; ses fleurs sont papilionacées, & il leur succède de petites gousses qui contiennent des semences reniformes, ayant le goût de la vesce; elle a ses racines longues, rampantes, brunes en dehors, & blanches en dedans.

On emploie en médecine les racines d'arrête-bœuf. Elles donnent, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile, de sel fixe & de sel essentiel: elles sont détersives, atténuantes, apéritives, bonnes contre la jaunisse, la pierre, la néphrétique, & contre les obstructions de la ratte & du foie.

On donne à l'homme l'écorce pulvérisée de la racine, à la dose d'un gros, & à celle d'une demi-once en décoction; on l'emploie dans les tisanes apéritives.

La poudre de la racine se donne aux animaux à la dose d'une once, & en décoction à la dose de deux onces, sur une livre d'eau.

ARRÊTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Retinere.* C'est, au propre, empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès d'une chose, l'écoulement d'une liqueur. *Exemples:* dans le sens d'empêcher la continuation d'un mouvement: *on a arrêté les roues du moulin.*

Dans le sens d'empêcher le cours d'une chose: *l'artillerie que l'ennemi avoit placée sur la hauteur, arrêta l'armée.*

Dans le sens d'empêcher le progrès d'une chose: *le remède qu'on lui a fait, a arrêté la fièvre.*

Dans le sens d'empêcher l'écoulement d'une liqueur: *le Chirurgien piqua l'artère, & on eut peine à arrêter le sang.*

Arrêter, signifie, par extension, empêcher quelqu'un d'agir: *ce débiteur n'arrêtera pas, sans argent, les poursuites de son créancier.*

Arrêter, signifie, dans le même sens, empêcher quelqu'un de faire ce qu'il vouloit faire: *il ne fallut que lui rappeler son aventure pour l'arrêter.*

Arrêter, signifie empêcher de continuer une chose commencée: *la rigueur de la saison ne l'empêcha pas de partir; mais il fut arrêté par les neiges des Alpes.*

Arrêter, signifie obliger, engager quelqu'un à rester: *un ordre de la Cour a arrêté le départ du courier. Les plaisirs du carnaval l'arrêterent à Venise.*

Arrêter, signifie convenir d'une chose, en demeurer d'accord: *la compagnie arrêta qu'on augmenteroit les offres de dix mille francs.*

Arrêter, signifie retenir, assurer quelqu'un ou quelque chose pour son service: *il arrêta le cocher de son frère, & le prit à ses gages. Il avoit arrêté un hôtel dans cette rue.*

ARRÊTER, signifie, dans le sens figuré, réprimer : *il a arrêté la calomnie en prouvant son innocence.*

ARRÊTER, signifie, dans le même sens, faire cesser : *il est difficile d'arrêter le libertinage dans les grandes villes.*

ARRÊTER *ses yeux, ses regards sur quelque chose*, c'est, dans le sens figuré, regarder fixément, attentivement.

ARRÊTER *sa pensée sur quelque chose*, signifie, dans le même sens, réfléchir sur quelque chose.

ARRÊTER, en termes de Palais, signifie saisir par autorité de Justice: *les Gardes ont arrêté la voiture, les chevaux & les marchandises.*

ARRÊTER, signifie aussi prendre prisonnier : *les Huissiers l'arrêterent sur le Pont-neuf.*

ARRÊTER *un compte*, signifie, en termes de Jurisprudence & de Commerce, déterminer ce qu'une partie doit à une autre, après discussion de leurs intérêts respectifs : *il a fallu du temps pour arrêter ce compte.*

ARRÊTER UN MÉMOIRE, ARRÊTER DES PARTIES ; c'est déterminer le prix des marchandises qui y sont contenues, en apostiller les articles, & écrire au bas la somme à laquelle ils montent.

ARRÊTER, se dit, en termes de Vénerie, de l'action du chien qui interrompt sa course, & s'arrête quand il voit ou sent le gibier, & qu'il en est à portée : *il y a là une compagnie de perdrix, le chien arrête.*

ARRÊTER, se dit, en termes de Metteurs en œuvre, de l'action de fixer la pierre en rabattant les sertissures d'espace en espace, afin d'achever de la sortir plus commodément, & avec moins de risque.

ARRÊTER, se dit, en termes de l'Art de bâtir, de l'action d'assurer une pierre, une porte, des solives, &c. *On a mal arrêté ce chambranle.*

ARRÊTER, se dit, en termes de jardinage, de l'action d'empêcher un arbre de s'élever.

ARRÊTER, se dit, en termes de couture, de l'action de mettre des gances aux extrémités du linge ou des habits, pout empêcher qu'ils ne se déchirent. C'est encore faire plusieurs points pour fixer les coutures.

ARRÊTER L'ARTILLERIE, se dit, en termes de Marine, de l'action d'attacher avec un coin & des clous, les canons aux côtés du vaisseau, pour les empêcher de vaciller quand le vaisseau balance.

ARRÊTER, est verbe neutre, & signifie cesser d'aller, de marcher, demeurer pour quelque temps en un lieu: *nous arrêtâmes pendant huit jours à Ispahan.*

ARRÊTER, dans cette acception, est aussi pronominal réfléchi : *nous nous arrêtâmes à Londres ; ils s'arrêtèrent en Suisse.*

ARRÊTER, est encore pronominal réfléchi au propre & au figuré dans les acceptions suivantes.

S'ARRÊTER, signifie, au propre, tarder, s'amuser dans quelque endroit: *s'il ne s'étoit pas arrêté dans cette campagne, il seroit arrivé hier.*

S'ARRÊTER, signifie cesser de faire quelque chose : *danseront-ils toute la nuit, & ne s'arrêteront-ils pas ?*

S'ARRÊTER, signifie se contenir : *il n'a pas voulu s'arrêter, quoiqu'on l'eût averti qu'il seroit blâmé.*

S'ARRÊTER, signifie, dans le sens figuré, se déterminer : *puisque vous me laissez le choix, je m'arrête à vos nouvelles offres.*

S'ARRÊTER, signifie, dans le même sens, se fixer : *il faut s'arrêter à ce qui semble le plus raisonnable.*

S'ARRÊTER, signifie, toujours dans le

ſens figuré, avoir égard, conſidérer, faire attention. *Exemples.* Dans le ſens d'avoir égard : *vous n'auriez pas dû vous arrêter à ſes plaintes.*

Dans le ſens de conſidérer : *il s'eſt arrêté aux remontrances qu'on lui a faites.*

Dans le ſens de faire attention : *je ne m'arrête pas à ces minuties.*

S'Arrêter, ſignifie encore au figuré, diſcontinuer de pourſuivre une affaire : *c'eſt s'arrêter au moment de réuſſir.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *arêter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ARRÊTISTE ; ſubſtantif maſculin. Compilateur ou Commentateur d'Arrêts, d'Edits, d'Ordonnances, de Déclarations. *Louet eſt un Arrêtiſte.*

ARREYRAGEICH ; vieux mot qui ſignifioit autrefois guet de nuit, patrouille.

ARRHA ; nom propre d'une ancienne ville qu'Etienne le Géographe place en Illyrie.

ARRHABON ; nom propre. Rivière d'Aſie, dans l'Arménie. Strabon met ſa ſource dans le Caucaſe, & ſon embouchure dans le Cyrus.

ARRHABONAIRES ; (les) on donna ce nom aux Sacramentaires du ſeizième ſiècle, parce qu'ils ſoutenoient que l'Euchariſtie n'étoit pas réellement le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt, mais un gage de ſon corps & de ſon ſang, & comme l'inveſtiture de l'hérédité promiſe. Un certain Stancarus publia cette doctrine en Tranſylvanie.

ARRHADE ; nom propre. Ville que Ptolémée place dans l'Arabie déſerte.

ARRHAPA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ville d'Aſie, dans l'Aſſyrie.

ARRHÉ, ÉE ; adjectif & participe. *Voyez* Arrher.

ARRHEMENT, ou ENHARREMENT ; ſubſtantif maſculin, & terme de Commerce, qui ſignifie le payement qu'on fait ſur le prix d'une marchandiſe achetée.

ARRHER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Arrhas dare.* C'eſt l'action de donner des arrhes, pour aſſurer l'effet d'une convention. *Il a arrhé tous les ſucres qui étoient ſur le port.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ARRHES ; ſubſtantif féminin pluriel. *Arrhæ.* C'eſt l'argent qu'on donne pour aſſurer l'exécution d'un marché.

Les *arrhes* ont l'effet dont on eſt convenu : mais s'il n'y a à cet égard aucune convention expreſſe, & que le marché n'ait pas d'exécution, par la faute de l'acheteur, les arrhes ſe perdent pour lui : ſi au contraire, le vendeur refuſe d'exécuter le marché, il eſt obligé de rendre à l'acheteur le double des arrhes qu'il en a reçues.

Arrhes, ſe dit au figuré. *Cette dame lui a donné des arrhes de ſon amitié. Recevez ces arrhes de ma tendreſſe, de mon dévouement.*

On dit figurément, familière-

ment & proverbialement, *qu'on a donné des arrhes au coche*; pour dire, qu'on s'est engagé dans une affaire, un parti, une société, &c.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* & le *h* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *ares*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARRHUSEN; nom propre. Ville maritime & Episcopale de Dannemark, dans le nord-Jutland, à l'embouchure de la rivière de Gude.

ARRIANA; nom propre. Bourg de Barbarie, qui fut autrefois une ville épiscopale, près de Tunis.

ARRICHION; nom propre. Fameux athlète de l'antiquité. Philostrate rapporte de cet athlète, qu'étant renversé & blessé à mort, il parvint encore, dans ce dernier combat, à remporter la victoire en tuant son adversaire.

ARRIÈRE; substantif masculin, & terme de Marine. C'est la partie du navire qui est soutenue par l'étambord, le tréport & la barre d'arcasse. C'est ce qui est opposé à l'avant, & qui se trouve entre l'artimon & le gouvernail.

On dit, *passer à l'arrière d'un vaisseau*; pour dire, le laisser passer devant; & *mettre un vaisseau de l'arrière*; pour dire, le laisser derrière soi.

On dit aussi, *faire vent arrière, venir vent arrière, aller vent arrière, porter vent arrière*; pour dire, faire vent en poupe, &c.

L'Arrière, en termes de l'Art militaire, se dit de la partie postérieure d'une armée: c'est l'opposé de front.

Arrière, est aussi adverbe, & signifie en retard, en demeure. *La plûpart des fermiers sont toujours en arrière.*

On dit figurément d'une affaire qui reste dans le même état, *qu'elle ne va ni en avant ni en arrière.*

On dit, dans le même sens, & familièrement, *mettre une chose en arrière*; pour dire, ne plus s'en occuper.

Arrière, est une préposition inséparable qui se joint à un autre mot pour lui faire exprimer quelque chose de postérieur, qui est derrière. Quand on dit *arrière-cour*, c'est l'opposé d'avant-cour. Nous expliquons les différens usages de cette préposition, dans ce sens.

La première syllabe est brève, la seconde, qui est diphtongue en poësie comme en prose, est longue, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *arière*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ARRIÉRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arriérer.

ARRIÈRE-BAN; substantif masculin. C'est la noblesse de l'Etat convoquée par le Souverain pour aller à la guerre. L'usage des troupes réglées fait qu'il est extrêmement rare de voir convoquer l'*arrière-ban*.

ARRIÈRE-BEC *d'une pile*; substantif masculin. C'est, en termes de Rivière, la partie de la pile qui est sous le pont, du côté d'en-bas.

ARRIÈRE-BOUCHE; substantif féminin. Cavité considérable de la partie postérieure de la bouche. Elle communique avec le nez par les ouvertures nasales; avec les oreilles, par les trompes d'Eustache; avec l'estomac, par l'œsophage; & avec le poulmon, par le larynx.

ARRIÈRE-BOUTIQUE;

ARRIÈRE-BOUTIQUE; substantif féminin. Seconde boutique à la suite d'une première. *Portez ces étoffes dans l'arrière-boutique.*

ARRIÈRE-CAPTE; substantif masculin. Terme usité en Guyenne & en Languedoc, pour exprimer ce qu'on appelle relief, ou rachat en Pays coutumier.

ARRIÈRE-CAUTION; substantif féminin. Terme de Pratique usité dans quelques Jurisdictions, pour désigner une caution qui répond de la solvabilité de la caution obligée pour le débiteur principal.

ARRIÈRE-CHANGE; substantif masculin. C'est l'intérêt des intérêts.

ARRIÈRE-CORPS; substantif masculin, & terme d'Architecture. Il désigne la partie d'un bâtiment qui est derrière un autre.

Arrière-corps, se dit, en termes de Serrurerie, des morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, sur lesquels il fait relief.

ARRIÈRE-COUR; substantif féminin, & terme d'Architecture. Petite cour, qui dans un corps de bâtiment, sert à éclairer les appartemens & à les dégager.

ARRIÈRE-DEMI-FILE; substantif féminin, & terme de l'Art militaire. On donne ce nom aux trois derniers rangs d'un bataillon rangé sur six hommes de profondeur.

ARRIÈRE-FAIX; substantif masculin. Corps charnu & membraneux, dans lequel l'enfant étoit enveloppé dans la matrice.

L'*arrière-faix* a quelques propriétés médicinales. On doit le choisir *entier* & nouvellement sorti d'une femme saine & vigoureuse. Il contient beaucoup d'huile & de sel volatil.

On l'applique chaud, sortant de la matrice, sur le visage, pour en effacer les lentilles: on en fait distiler de l'eau au bain marie, pour le même objet. Séché & pulvérisé, on le prend intérieurement contre l'épilepsie, pour accélérer l'accouchement, & pour guérir les tranchées. La dose est depuis un demi scrupule jusqu'à deux.

ARRIÈRE FERMIER; substantif masculin. C'est la même chose que sous-fermier.

ARRIÈRE-FIEF; substantif masculin. C'est un fief mouvant d'un autre fief qu'on appelle *dominant*.

ARRIÈRE-FLEUR; substantif féminin, & terme de Chamoiseur, qui signifie un reste de fleur que l'on a oublié d'enlever de dessus les peaux en les effleurant.

ARRIÈRE-FOUAGIER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire payer les arrérages.

ARRIÈRE-GARANT; substantif masculin. Garant, qui certifie la solvabilité d'un premier garant.

ARRIÈRE-GARDE; substantif féminin, & terme de l'Art Militaire. partie d'une armée qui marche la dernière, immédiatement après le corps de l'armée. C'est l'opposé de l'avant-garde.

On dit, conduire *l'arrière-garde*, faire *l'arrière-garde*, commander *l'arrière-garde*, renforcer *l'arrière-garde*, battre *l'arrière-garde*, attaquer *l'arrière-garde*, &c.

Arrière-garde, se dit, en termes de Marine, de la division qui fait la queue de l'armée, ou qui est sous le vent.

Arrière-garde, se dit, en termes de Jurisprudence coutumière, d'une sorte de garde appartenante au Seigneur suzerain, à cause de la minorité du seigneur de l'arrière-vassal, & par la raison qu'un mi-

neur qui eſt ſous la puiſſance d'autrui, ne peut avoir perſonne ſous ſa puiſſance.

ARRIÈRE-LIGNE, ſubſtantif féminin, & terme de l'Art Militaire. C'eſt la ſeconde ligne d'une armée campée, & éloignée du front ou de la première ligne, de trois ou quatre cens pas.

ARRIÈRE-MAIN; ſubſtantif maſculin, & terme de Jeu de Paume. C'eſt un coup du revers de la main. *Sans cet arrière-main, il n'auroit pas gagné la partie.*

Arrière-main, ſe dit auſſi de la manière de jouer de quelqu'un qui ſe ſert bien du revers de la raquette. *Ce joueur a un bel arrière-main.*

Arrière-main, eſt encore un terme de Manège & de Maréchallerie, qui déſigne tout le train de derrière du cheval.

ARRIÈRE-NEVEU; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils d'un neveu. *Il étoit ſon arrière-neveu.*

On dit, dans le ſtyle ſoutenu, *nos arrière-neveux;* pour dire, la poſtérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PANAGE; ſubſtantif maſculin, & terme des Eaux & Forêts, qui déſigne le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans une forêt après le temps du panage expiré.

ARRIÈRE-PETITE-FILLE; ſubſtantif féminin. C'eſt la fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au biſaïeul ou à la biſaïeule.

ARRIÈRE-PETIT-FILS; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au biſaïeul ou à la biſaïeule. *Il aime ſon arrière petit fils.*

ARRIÈRE-PETIT-NEVEU; ſubſtantif maſculin. C'eſt le fils de l'arrière-neveu.

ARRIÈRE-POINT; ſubſtantif maſculin. Manière de coudre, que les Couturières emploient aux poignets des manches de chemiſes, & ſur d'autres ouvrages en linge. Elles forment, avec une aiguille & du fil, un rang de points continus ſur ces poignets, &c. *Elle ſait coudre en arrière-points.*

ARRIÉRER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Au propre, c'eſt demeurer derrière. *La moitié de la caravane s'arriéra.*

S'arriérer, s'emploie, au figuré, en parlant du paiement des redevances. *Il y a beaucoup de Fermiers qui s'arrièrent.*

ARRIÈRE-RANG; ſubſtantif maſculin, & terme de l'Art militaire. C'eſt le dernier rang d'un eſcadron ou d'un bataillon campé.

ARRIÈRE-SAISON; ſubſtantif féminin. On donne ce nom à l'automne, & plus communément à la fin de l'automne. *Je quittai Paris vers l'arrière-ſaiſon.*

Arrière-saison, ſe dit des Mois qui précèdent la moiſſon & la vendange, quand on parle de blés & de vins. *Il ne faut acheter ni blés ni vins dans l'arrière-ſaiſon, pour avoir ces denrées à bon prix.*

Ainſi, le mois de Juin eſt l'arrière-ſaiſon, quand il s'agit de blés, & le mois d'Août, quand il s'agit de vin.

ARRIÈRE-VASSAL; ſubſtantif maſculin. C'eſt le Vaſſal d'un Vaſſal, ou le poſſeſſeur d'un arrière Fief.

ARRIÈRE-VOUSSURE; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. C'eſt une petite voûte qui ſe met dans l'épaiſſeur du mur, derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre. Elle ſert à former une fermeture en plate-bande ou en plein cintre, ou ſeulement bombée.

Arrière-voussure de Saint-Antoine, se dit de celle qui est en plate-bande à la feuillure du linteau, & en demi-cercle par-derrière. Son nom lui vient de ce qu'elle est exécutée à Paris à la porte St.-Antoine.

Arrière-voussure de Montpellier, se dit de celle qui est en plein cintre à la feuillure, & en plate-bande par-derrière.

Arrière-voussure de Marseille, se dit de celle qui est en plein cintre sur le devant, & seulement bombée en arrière.

ARRIMAGE; substantif mascul. & terme de Marine. C'est l'ordre & l'arrangement de la cargaison d'un navire. *On travaille à l'arrimage.*

ARRIMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arrimer.

ARRIMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. C'est l'action de disposer, de mettre en ordre, d'arranger la cargaison d'un vaisseau. *On travaille à arrimer le Phénix.*

ARRIMEUR; substantif masculin. Petit Officier établi sur les Ports pour mettre en ordre & arranger la cargaison des navires, particulièrement les tonneaux.

ARRIPHÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Compagne de Diane, & nymphe d'une rare beauté, qui fut violée dans le Temple de cette Déesse, par Tmolus, Roi de Lydie.

ARRISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arriser.

ARRISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. C'est l'action d'abaisser, de descendre, de metre bas, d'amener. *Ce navire a arrisé ses huniers, ses vergues, ses perroquets.*

ARRITE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une petite monnoie du Comté de Bigorre.

ARRIVAGE; substantif masculin. Terme de police, qui signifie l'abord des marchandises au port.

L'Ordonnance de la Ville de Paris, de 1672, veut qu'il y ait un Echevin commis pour recevoir les déclarations des arrivages de marchandises sur les ports.

ARRIVE; terme de Marine, & commandement au Timonier de pousser le gouvernail, afin que le vaisseau obéisse au vent, & qu'il sille vent en poupe.

On dit au contraire, *n'arrive pas*, quand on veut une manœuvre opposée à la précédente, & alors le Timonier gouverne davantage vers le vent.

ARRIVÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Adventus, a, um.* Voyez Arriver

ARRIVÉE; substantif féminin. *Adventus.* Moment où une personne arrive. *On s'empressa à l'arrivée du courier.*

Arrivée, se dit aussi du temps où des marchandises sont apportées en quelqu'endroit. *Il arrha les pelleteries au moment de leur arrivée.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ARRIVER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Advenire.* C'est, au propre, approcher de la rive, y aborder. *Ce navire ne peut jamais arriver au port.*

Arriver, signifie, par extension, & plus ordinairement, parvenir au lieu où l'on vouloit se rendre. *Nous arrivâmes à Londres à l'entrée de la nuit.*

Arriver, signifie aussi être apporté,

soit par terre, soit par eau. *Les cafés du Levant arrivèrent la semaine passée.*

Arriver a bon port, signifie arriver heureusement au lieu où l'on vouloit se rendre.

Arriver, signifie survenir. *Nous attendions dix personnes, & il nous en arriva vingt.*

Arriver, s'emploie dans le sens figuré.

On dit, *arriver à ses fins;* pour dire, venir à bout de son entreprise.

Arriver aux honneurs, à la fortune; pour dire obtenir des honneurs, des richesses, *&c.*

On dit, *qu'une chose n'arrivera jamais;* pour dire, qu'elle ne se fera pas.

On dit aussi, *qu'un tel malheur, un tel accident peut arriver à tout le monde;* pour dire, que tout le monde est exposé à ce malheur, à cet accident.

On dit proverbialement, *qu'un malheur n'arrive jamais seul.*

Arriver, s'emploie impersonnellement dans plusieurs manières de parler. *Je vous assure qu'il ne m'arrivera pas d'aller à Rome pour cette affaire;* c'est-à-dire, que je n'irai pas à Rome, &c. *S'il vous arrive de vous plaindre de ce propos;* c'est-à-dire, si vous vous plaignez, *&c.*

Arriver, en termes de Marine, c'est obéir au vent; ce qui se fait en poussant la barre du gouvernail sous le vent, & en manœuvrant, comme si l'on vouloit prendre le vent en poupe, lorsqu'on ne veut plus tenir le vent.

Arriver *sur un vaisseau*, c'est aller à lui en obéissant au vent, ou en mettant vent en poupe.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *être. J'étois arrivé, elle seroit arrivée.*

Arriver, gouverne en régime composé, les prépositions *de, du, de là, des*, si l'on parle du lieu du départ; & les prépositions *à, au, à la, aux*, si l'on parle de l'endroit où l'on arrive. Exemples. *Cet homme arriva hier de Paris. Il arrive aujourd'hui à Londres.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arrive*, la syllabe *ri* est longue.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ariver*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ARRIVE-TOUT; terme de Marine, & commandement au Timonier de pousser la barre sous le vent, comme pour faire vent-arrière.

ARROCHE; substantif féminin. Plante potagère, connue encore sous le nom de *Bonne-dame.* Elle s'élève à la hauteur d'environ cinq pieds; ses feuilles sont larges, pointues, semblables à celles de la Blette, mais plus petites & plus molles; les sommités de ses branches sont garnies de quantité de petites fleurs à plusieurs étamines jaunâtres; il leur succède une semence ordinairement plate, ronde, &. enveloppée d'une écorce mince.

Les feuilles de cette plante contiennent beaucoup de phlegme & d'huile, & peu de sel. Elles sont humectantes & rafraîchissantes, &

elles s'emploient en décoctions émollientes, en fomentations & en lavemens. Les Cuisiniers en mettent dans le bouillon, & elles lui donnent une couleur dorée.

La semence de la plante est purgative & émétique, mais on en fait peu d'usage en Médecine.

Il y a l'*Arroche-rouge*, qui ne diffère de la précédente que par la couleur de ses fleurs.

Il y a aussi l'*Arroche-fétide*, ainsi appelée de son odeur puante; elle est antihystérique & emménagogue. On fait usage de ses feuilles infusées ou pilées, & confites avec du sucre. On les emploie encore en lavemens & en cataplasmes.

ARROÉ; nom propre. Petite île de Dannemark, dans la mer Baltique, au midi de celle de Fionie, & à l'ouest de celle de Langelandt. Elle abonde en lièvres, & elle nourrit d'excellens chevaux.

ARROGAMMENT; adverbe. *Arroganter.* D'une manière arrogante, avec arrogance. *Il m'a répondu arrogamment.*

La première syllabe est longue, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est moyenne.

Les deux *rr* se font sentir.

Il faudroit supprimer un *m* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arrogamant*, pour les raisons données en parlant des ces lettres; & des *lettres oisives*.

ARROGANCE; substantif féminin. *Arrogantia.* Orgueil, fierté, présomption, qui fait qu'on s'arroge un pouvoir, une autorité, des qualités qu'on n'a pas. *Son arrogance l'a rendu méprisable.*

La première syllabe est longue, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *rr* se font sentir.

ARROGANT, ANTE; adjectif. *Arrogans.* Superbe, fier, hautain, insolent. *Voilà un Ecrivain bien arrogant.*

Arrogant, s'emploie aussi substantivement. *Connoissez-vous ces arrogans?*

La première syllabe est longue, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Les deux *rr* se font sentir.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une arrogante personne*, mais *une personne arrogante*.

ARROGÉ; adjectif & participe passif. *Voyez* S'Arroger.

ARROGER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Sibi arrogare aliquam rem.* S'attribuer mal à propos des droits, des qualités, un pouvoir, une autorité. *Il s'étoit arrogé le droit de blâmer tout ce que je faisois.*

Les deux *rr* se font sentir.

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe; avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'arroge*, la syllabe *ro* est longue.

ARROI; vieux mot qui signifioit autrefois train, équipage.

ARROIS; nom propre. Château, Bourg & Chef-lieu de l'île de Mol, l'une des vesternes ou des îles occidentales d'Ecosse.

ARRON; nom propre. Rivière de France, dans le Nivernois. Elle a sa source à sept lieues, nord-est, de Nevers, & son embouchure dans la Loire, près de Décize, après un cours d'environ dix lieues.

ARRONDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Arrondir.

Arrondi, se dit, en termes de l'Art héraldique, de certaines choses, qui, étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries qui servent à faire paroître cet arrondissement, comme les boules, pour les distinguer des tourteaux & des besans.

Miron, Catalan d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

On appelle, en termes de Botanique, une *feuille arrondie*, celle qui est sans angle; & *tige arrondie*, celle qui est cylindrique.

ARRONDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Rotundare*. C'est, au propre, l'action de rendre rond. *Vous auriez dû arrondir cette figure*.

Arrondir *une phrase, une période*, signifie, dans le sens figuré, donner du nombre, de l'harmonie à une phrase, à une période.

On dit proverbialement & figurément, d'un homme qui agrandit ses possessions par l'acquisition de quelques héritages adjacens, qu'*il arrondit son gazon, ses terres*.

Arrondir, est pronominal réfléchi; il signifie, au propre, devenir rond. *Les cailloux s'arrondissent en roulant dans la rivière*.

Il se dit au figuré, & signifie agrandir ses héritages par l'acquisition de quelques terres adjacentes. *Ces jeunes gens s'arrondissent dans leur campagne*.

Arrondir *une figure*, signifie, en termes de Peinture & de Sculpture, lui donner du relief, & faire que toutes les parties paroissent avoir l'arrondissement qu'elles ont dans le réel de la nature. Les éclairs & les ombres, particulièrement les tournans, produisent cet effet dans la Peinture.

Arrondir *un cheval*, signifie, en termes de Manège, le dresser à manier en rond, soit au trot, soit au galop, soit dans un grand, soit dans un petit rond; lui faire porter les épaules & les hanches uniment & rondement, sans qu'il se traverse & se jette de côté.

Arrondir, signifie, en termes d'Horlogers, mettre en rond les extrémités des dents d'une roue ou d'un pignon. C'est aussi donner à ces dents la courbure convenable. Ainsi l'on dit qu'une roue est bien arrondie, quand les dents, ayant la courbure qui convient, se ressemblent toutes parfaitement.

Arrondir, signifie, en termes de Chapeliers, couper avec des cizeaux l'arrête d'un bord de chapeau sur le cercle qu'on y a tracé.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ARRONDISSEMENT; substantif masculin. *Rotundatio*. C'est, au propre, l'action par laquelle on arrondit. *Il travaille à l'arrondissement d'une roue de rencontre*.

Arrondissement, est aussi l'état

d'une chose arrondie. *L'arrondissement de cette machine n'est pas exact.*

ARRONDISSEMENT *d'une phrase, d'une période,* signifie, dans le sens figuré, le nombre, l'harmonie d'une phrase, d'une période.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *r* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arondisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARROSAGE; substantif masculin, & terme de Fabrique de Poudre à canon. C'est, dans les Moulins à Poudre, l'action de verser de l'eau dans les mortiers, pour y faire le liage du salpêtre, du soufre & du charbon sous les pilons.

ARROSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ARROSER.

ARROSEMENT; substantif masculin. *Rigatio.* Action d'arroser, de verser de l'eau sur des plantes. *L'arrosement a fait revivre ces plantes.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *arozemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ARROSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Rigare.* C'est l'action d'humecter, de mouiller quelque corps en versant de l'eau dessus. *Vous aurez soin d'arroser ces fleurs.*

ARROSER *une viande qui rôtit*, c'est répandre sur cette viande du beurre, du lard fondu, ou le suc qu'elle a jetté.

On dit d'une rivière, *qu'elle arrose une contrée, une Province;* pour dire, qu'elle coule dans cette contrée, cette Province.

ARROSER *de larmes*, signifie mouiller de larmes. *Son visage fut arrosé de ses larmes.*

ARROSER *les capades, le feutre & le chapeau;* c'est, en termes de Chapeliers, jetter de l'eau avec un goupillon sur l'ouvrage, à mesure qu'il acquiert ces différens noms.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*arrose*, la syllabe *ro* est longue.

ARROSOIR; substantif masculin. vaisseau qui sert à arroser. Il y a des arrosoirs de cuivre, de terre, de bois, de fer-blanc. *Portez cet arrosoir au Jardinier.*

ARROSOIR, est encore le nom d'un coquillage très-rare, qu'on appelle

aussi *brandon d'amour & pinceau de mer*. Il est en forme de tuyau, & a la tête percée en arrosoir. On en a trouvé un dans l'île d'Amboine, & on le voit dans le cabinet du grand Duc de Toscane.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ARROU; nom propre. Bourg de France, dans le Perche-Gouet, à deux lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Chateaudun.

ARROUTER; vieux verbe qui signifioit autrefois s'acheminer.

ARROUX; nom propre. Rivière de France, en Bourgogne. Elle sort de l'étang de Mouillon, près de Chatellenot, & se perd dans la loire, au dessous du Port-digoin, après un cours d'environ vingt lieues.

ARROY; vieux mot qui signifioit autrefois ordre, arrangement.

ARRUGIE; substantif féminin. David Durand donne ce nom aux canaux souterrains qu'on pratique dans les minières pour l'écoulement des eaux.

ARS; substantif masculin pluriel, & terme de Manège & de Maréchallerie, qui signifie *membres*. Il n'est guères usité qu'en cette phrase: *Saigner un cheval des quatre ars;* c'est-à-dire, le saigner des quatre membres.

Ars, est aussi le nom d'une rivière d'Espagne, qui arrose la Galice, d'où elle se rend dans l'océan, près du cap de Finistère.

Ars, est encore un bourg de France, dans l'île de Rhé, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, de la Rochelle.

ARSA; nom propre. Rivière d'Italie, qui sépare l'Istrie de l'Illyrie. Elle a sa source dans le lac Costiac, & son embouchure dans la mer Adriatique, au-dessous de pola.

Arsa, est encore un bourg de la basse Hongrie, sur la Drave.

ARSACIA; nom propre. Ancienne ville de Médie, selon Ptolémée.

ARSACIDES; (les) on appelle ainsi les descendans d'Arsaces, Roi des Parthes, vainqueur des Seleucides, & Fondateur d'une Dynastie, qui commença deux cens cinquante ans avant l'ère Chrétienne, & qui dura environ cinq cens ans.

ARSAGO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Milanez, à quatre lieues au nord de Milan.

ARSAMAS; nom propre. Ville de Russie, au Pays des Morduates, sur la Mokscha-Reca, & sur la route de Moscow à Astracan.

ARSAMÈTES; ou, selon Tacite, Arsanias; nom propre. Rivière d'Asie, vers l'Arménie. Elle couloit entre Artaxatte & Tigranocera, & se perdoit dans l'Euphrate.

ARSANE; nom propre. Ville, où Josephe dit qu'Asa, Roi d'Israël, fut enseveli.

ARSANECK; les Philosophes hermétiques donnent ce nom à l'arsenic sublimé.

ARSAT; nom propre d'une contrée de France, dans le Rouergue.

ARSAY; nom propre d'un bourg de France, en Poitou, à deux lieues, sud-ouest, de Loudun.

ARSCENNÈNE; nom propre. Ancienne ville du pays des Mèdes. Ortelius dit qu'elle fut prise par l'Empereur Maurice.

ARSCHIN; substantif masculin. C'est l'Aune de Russie, qui est un peu plus forte que celle de Hollande.

L'*Arschin* n'est pas une mesure de la Chine, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ARSCHOT; nom propre. Ville des Pays-Bas Autrichiens, sur le Demer, à quatre lieues de Malines.

ARSEGAYE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de lance.

ARSEN; substantif masculin. C'est une mesure dont on se sert à Caffa, sur la mer Noire, pour mesurer les draperies & les soieries.

Pausanias place dans le Peloponèse une rivière de ce nom, qui arrose l'Arcadie.

ARSENAL; substantif masculin. Magazin servant à serrer les armes & tous autres instrumens de guerre, tant pour la terre, que pour la mer. *Il y a un bel Arsenal à Toulon. On travaille dans tous les Arsenaux.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* final prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

ARSENIC; substantif masculin. C'est une substance minérale, pesante, volatile, qui se dissipe dans le feu sous la forme d'une fumée dont l'odeur est semblable à celle de l'ail.

On distingue trois sortes d'*arsenic*, le crystallin ou le blanc, le jaune & le rouge.

L'*arsenic blanc* se tire particulièrement des travaux qu'on fait en Saxe sur le cobalt, minéral qui contient beaucoup d'arsenic, qu'on en sépare par la torréfaction. Pour cela on grille le cobalt dans une espèce de four voûté, auquel on a adapté une cheminée tortueuse. L'*arsenic*, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée, & s'y amasse sous la forme d'une poudre blanche & légère, qu'on appelle *fleurs d'arsenic*, & en masses compactes d'un blanc mat.

L'*arsenic jaune*, est un composé de neuf parties d'*arsenic* blanc, & d'une partie de soufre.

L'*arsenic rouge*, qu'on appelle aussi *réalgar*, est un composé de quatre parties d'arsenic blanc, & d'une partie de soufre.

On appelle *régule d'arsenic*, la préparation qu'on fait de ce minéral, en le mêlant avec du savon & des cendres à savon, laissant fondre le tout, qu'on jette dans un mortier : la partie la plus pesante tombe au fond ; c'est le *régule d'arsenic*.

L'*huile caustique d'arsenic*, est une préparation d'arsenic & de sublimé corrosif.

L'*arsenic* est usité dans les Arts pour blanchir des métaux, comme le fer, le cuivre, *&c.* Il rend les épingles plus fermes & moins pliantes. Il sert aussi à la préparation de quelques couleurs.

Comme l'*arsenic* est un poison corrosif très-violent, il produit toujours de tristes effets. On doit donc le rejetter en Médecine, & ne point écouter ces effrontés Charlatans, qui osent le faire prendre en petite dose contre des fièvres intermittentes opiniâtres, qu'ils guérissent quelquefois, à la vérité, mais aux dépens des malades, qui sont ensuite affligés de la phtisie ou d'autres maladies aussi fâcheuses.

Les symptômes qu'éprouvent les personnes empoisonnées par l'*arsenic*, sont des douleurs extrêmes dans les entrailles, des vomissemens violens, des sueurs froides, des convulsions, & la mort, pour

peu qu'on tarde de secourir le malade. Les meilleurs contrepoisons de l'*arsenic*, sont les grands lavages délayans & adoucissans, comme les mucilages, l'huile, le beurre, le lait, & la graisse fondue.

En ouvrant les cadavres des personnes empoisonnées par l'arsenic, on voit dans l'estomac & dans les intestins grêles, des taches rouges, noirâtres, livides, enflammées, & gangréneuses; on y trouve encore souvent l'*arsenic* en substance, qu'on reconnoît à son odeur d'ail, en le mettant sur des charbons ardens, ou sur un fer rougi au feu.

L'*arsenic* paye à l'entrée du Royaume vingt-cinq sous par quintal.

ARSENIC, se dit, en termes de Philosophie hermétique, selon Philalethe, & plusieurs autres, *soi disant* sages, de la matière du grand œuvre, en état de putréfaction, parce qu'alors elle est un poison très-corrosif & très-violent.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *arsenik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARSENICAL, ALE; adjectif. Qui a des qualités de l'arsenic. *Une préparation arsenicale. On dégage du cobalt les esprits arsenicaux.*

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, la troisième brève, la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel, & brève au féminin; qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en aux, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une arsenicale matière*, mais *une matière arsenicale*.

ARSENOTELE; substantif masculin. C'est la même chose qu'*hermaphrodite*. Voyez *ce mot*.

ARSEURE; vieux mot qui signifioit autrefois brûlure.

ARSIN; vieux terme des Coutumes de Picardie & de Flandre. Il signifie une exécution de Justice, consistant à brûler la maison de celui qui a commis quelque crime, comme de tuer un Bourgeois.

ARSINE, nom propre d'une rivière qui coule dans la Laponie Russienne, & qui se perd dans la mer Glaciale, vers la mer Blanche.

ARSINGAN; nom propre. Ville de Turquie, dans la Natolie, près de l'Euphrate, entre Sivas & Erzeron.

ARSINOÉ; nom propre de plusieurs villes de l'Antiquité. Strabon en place une en Grèce, dans l'Étolie, sur le fleuve Acheloüs, ainsi appelée d'*Arsinoé*, femme & sœur de Ptolémée II.

Il y avoit, selon le même Auteur, une ville maritime du même nom en Asie, dans la Cilicie.

ARSINOÉ, étoit le nom de quatre autres villes de l'île de Chypre. L'une étoit près de Callinuse; la seconde étoit entre Salamine & le Promontoire Pédalion; la troisième étoit entre l'ancienne & la nouvelle Paphos, & la quatrième s'avançoit dans les terres.

Etienne le Géographe place une

arſinoé en Syrie, vers le territoire de Damas, & une autre en Célé-ſyrie.

ARSINOÉ, eſt auſſi le nom de deux anciennes villes d'Egypte; l'une étoit ſur le golfe Arabique, à l'extrémité du Canal que Ptolémée fit creuſer pour la communication du Nil avec la mer Rouge; l'autre étoit au-deſſus de Memphis, entre Acanthon & Ptolémaïde, près du lac Mœris. Celle-ci s'appeloit auparavant *la ville des Crocodiles*, à cauſe des honneurs qu'on y rendoit à ces animaux. On les y nourriſſoit avec ſoin; on les embaumoit après leur mort, & on les enterroit dans les lieux ſouterrains du labyrinthe.

ARSINOÉ, étoit enfin une ancienne ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque.

ARSINOÉ, eſt encore, en Mythologie, le nom propre de la fille de Nicocréon, Roi de Chypre. Elle fut éperduement aimée d'Arcéophon, jeune homme de Salamine, qui mourut de chagrin, parce qu'elle dédaigna ſes feux; mais Vénus, pour la punir de ſes rigueurs, la métamorphoſa en caillou.

ARSOIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois hier au ſoir.

ARSOLI; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, ſur les frontières de l'Abruzze, à l'orient de Tivoli. Ce n'eſt plus qu'un village.

ARSON; vieux mot qui ſignifioit autrefois petit arc.

ARSUFFO; nom propre. Petite île de la Méditerranée, ſur les côtes de Judée, près de Joppé ou Jaffa.

ART; ſubſtantif maſculin. *Ars.* Méthode pour bien exécuter une choſe ſelon certaines règles. *Cette maiſon eſt diſtribuée avec art.*

ART, ſe dit de tout ce qui eſt un effet de l'adreſſe & de l'induſtrie de l'homme. Dans ce ſens, il eſt oppoſé à nature. *L'art embellit la nature & la corrige.*

ART, ſe dit figurément des différens moyens qu'on emploie pour ſe conduire, & pour réuſſir dans un objet. *Il s'eſt conduit avec art dans cette négociation.* Dans ce ſens, *art* eſt encore oppoſé à nature.

ARTS LIBÉRAUX, ſe dit de ceux dont les productions appartiennent plus à l'eſprit qu'à la main. Tels ſont, la Poëſie, l'Art Militaire, la Peinture, *&c.*

ARTS MÉCHANIQUES, ſe dit de ceux dont les productions appartiennent plus à la main qu'à l'eſprit. Tels ſont, les métiers de Boulanger, de Charpentier, *&c.*

Les *Arts* ſe diſtinguent encore en *Arts* ſimplement dits, & en *Beaux-Arts.* Les premiers ont l'utilité pour objet, & les autres l'agrément.

Les *Beaux-Arts* ſont enfans du Génie. La belle nature eſt leur modèle; le goût leur maître, & le plaiſir leur but. C'eſt le ſentiment qui les juge: ils ont manqué leur objet quand ils ne parlent qu'à l'eſprit: mais leurs vues ſont remplies, lorſqu'en affectant l'ame ils en émeuvent vivement les paſſions.

On appelle *Chef-d'œuvre de l'Art*, un Ouvrage parfait dans ſon genre.

Quand on conteſte ſur quelque point de *ſcience* ou d'*art*, on dit qu'il faut s'en rapporter aux Maîtres de l'*art;* c'eſt-à-dire, à ceux qui ſont regardés comme les mieux inſtruits ſur la queſtion agitée.

ARTS, au pluriel, ſignifie dans le langage des Univerſités, les Humanités & la Philoſophie.

Maître-ès-Arts, ſe dit dans les Univerſités, de celui qui eſt paſſé Maître en Humanités & en Philoſophie, & qui a le pouvoir d'enſei-

gner ces parties de la Littérature.

Dans une Université on appelle *Faculté des Arts*, celle qui est composée des Régens qui enseignent les Humanités & la Philosophie. *Il est Aggrégé à la Faculté des Arts.*

Art mnémonique, se dit des moyens qui peuvent servir à perfectionner la mémoire.

Art des esprits, ou art angélique, se dit d'un moyen suggéré par la superstition pour acquérir la connoissance de ce qu'on veut savoir avec le secours de l'Ange-Gardien, ou de quelqu'autre. Il n'est sans doute pas nécessaire d'avertir que cet Art prétendu, n'est qu'un nom semblable à ceux dont nous allons parler.

Art notoire, se dit d'un autre moyen superstitieux, par lequel un Imposteur promet à un Imbecille de le rendre savant, sans qu'il soit obligé d'étudier, & pourvu qu'il pratique quelques jeûnes, & fasse certaines cérémonies inventées pour cet effet.

Art de S. Anselme, se dit de certains moyens superstitieux de guérir les plaies, en touchant seulement aux linges qui ont été appliqués sur les blessures. On a supposé S. Anselme Inventeur de cette superstition; mais elle est dûe à un Anselme de Parme, Magicien prétendu, dont parle Delrio.

Art de S. Paul, autre sorte d'art notoire que quelques Superstitieux prétendent avoir été enseigné par S. Paul, après qu'il eût été ravi au troisième ciel.

On appelle *le Grand Art*, le secret de convertir les métaux en or.

Ce monosyllabe est long.

ARTA; nom propre. Bourg de Suisse, au Canton de Schuitz, sur le lac de Zug.

Arta, est aussi le nom d'une ville de la Turquie d'Europe, dans la basse Albanie, près de la mer. Elle est peuplée de sept à huit mille habitans, la plûpart Grecs. Il s'y vend beaucoup de tabac & de pelleterie.

Il ne faut pas, avec le Dictionnaire de Trévoux, donner le nom de *Larta* à cette ville.

ARTABE; substantif féminin. *Artaba.* Sorte de mesure qui étoit en usage chez les Anciens. On n'est pas d'accord sur ce qu'elle contenoit. C'étoit, selon Isidore, soixante-douze septiers: Selon Suidas & Hésychius, elle étoit égale au Médimne d'Athènes.

ARTACANA; nom propre. Ville que Strabon place en Asie, dans l'Arie, sur les frontières de la Parthie.

ARTACE; nom propre. Ancienne ville maritime d'Asie, sur la côte de la Propontide, auprès de Cyzique.

ARTACÉON; nom propre. Petite île de la Propontide, voisine de Cyzique.

ARTAMÈNE; substantif masculin, & terme de Fleuriste. Œillet d'un violet brun, sur un fin blanc. La plante & les marcottes en sont vigoureuses.

ARTAMIS; nom propre. Rivière d'Asie, qui, selon Ptolémée, arrosoit la Bactriane.

ARTANA; nom propre d'un Bourg d'Espagne, au Royaume de Navarre, à cinq lieues de Pampelune.

ARTANES; nom propre. Rivière de Bithynie, dont Arrien met l'embouchure dans le Pont-Euxin.

ARTANISSA; nom propre. Ancienne ville d'Asie, dans l'Ibérie, selon Ptolémée.

ARTANNES; Bourg de France, en Touraine, sur la rivière d'Indre, à trois lieues, sud-ouest, de Tours.

ARTAXATE ; nom propre. Ville jadis capitale de l'Arménie, sur l'Araxe. Il n'en reste que des ruines.

ARTAXERXÈS ; nom propre de trois Rois de Perse. Le premier, fils de Xerxès, est celui qui avoit mis à prix la tête du fameux Thémistocle. Ce grand Capitaine, chassé d'Athènes sa patrie, alla lui-même se remettre entre les mains d'Artaxerxès ; mais ce Prince fit compter à Thémistocle les 200 talens qu'il avoit promis à quiconque en seroit le meurtrier: il assigna en outre cinq villes pour l'entretien de cet Athénien, dont il comptoit bien se servir dans l'expédition qu'il méditoit contre les Grecs : mais au moment que cette entreprise alloit éclater, Thémistocle se délivra par une mort volontaire de la nécessité de paroître ingrat envers son bienfaiteur ou traître à sa patrie : cet évènement fit renoncer Artaxerxès à son projet.

ARTAXERXÈS II, surnommé *Mnémon*, à cause de son heureuse mémoire, fut, comme le précédent, un des grands Princes qui aient régné sur les Perses ; mais il fut le père d'Artaxerxès III, son successeur, & un de ces Rois tyrans, qui sont, à juste titre, l'exécration de la postérité. A peine fut-il couronné qu'il fit mourir tous les Princes & toutes les Princesses de son sang : il périt à son tour, empoisonné par l'eunuque Bagoas son favori.

ARTEMIS ; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Diane étoit révérée en Grèce & dans l'Asie Mineure.

ARTEMISE ; nom propre d'une Reine de Carie, célèbre par sa valeur & par ses malheureuses amours. Après avoir combattu vaillamment à Salamine, elle attaqua un vaisseau que montoit le Roi de *Calynde*, son ennemi particulier, & elle le coula à fond. Mais après avoir échappé aux hasards de la guerre, elle devint passionnement amoureuse du jeune Dardanus, & elle fut si outrée qu'il ne répondît pas à sa passion, qu'elle lui créva les yeux pendant qu'il dormoit : le regret qu'elle eut ensuite de cette action barbare, fit qu'elle se donna la mort en se précipitant du haut du rocher de Leucade.

Il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques-uns, cette Artemise avec une autre Reine de Carie, du même nom. Celle-ci, sœur & femme de Mausole, immortalisa son amour envers son mari, par le superbe tombeau qu'elle lui fit élever à Halicarnasse, & qui passa pour une merveille du monde. C'est de ce tombeau qu'est venu le nom de *Mausolée* qu'on donne à tout ce qui se fait de remarquable, dans le même genre.

ARTEMISIES ; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes instituées en Grèce & dans l'Asie Mineure, en l'honneur de Diane Artemis.

ARTEMISIUS ; nom d'un mois des anciens Grecs. C'étoit chez les Lacédémoniens, le second mois de l'année, & le septième chez les Macédoniens.

ARTEMITA ; nom propre. Petite île de la mer Ionienne, que Ptolémée met vis-à-vis de l'embouchure de l'Achéloüs.

Il y avoit encore, selon Strabon, une ville de ce nom, dans la Babylonie, à cinq cens stades de Séleucie, vers l'orient.

ARTEMON ; substantif masculin. Terme de Méchanique. Troisième

mouffle qui eſt au bas de la machine appelée *Polyſparte*, laquelle ſert à élever des fardeaux.

ARTEMON *de Clazomène;* nom propre. Ancien & célèbre Machiniſte, inventeur des machines de guerre, appelées *le Bélier* & *la Tortue*.

ARTEMONIENS; (les) Hérétiques du troiſième ſiècle, ainſi appelés d'*Artémon*, leur Chef, qui nioit la Divinité de Jeſus Chriſt, & ſoutenoit qu'il n'avoit eû que de légers avantages ſur les Prophètes.

ARTENAC; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à ſix lieues, ſud-eſt, de Saintes.

ARTENAY; nom propre. Bourg de France, dans l'Orléanois propre, environ à quatre lieues, nord, d'Orléans.

ARTENNA; ſubſtantif maſculin. C'eſt, ſelon Caſtelli, un oiſeau aquatique, qui a le pied comme le canard.

ARTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois arrêter.

ARTÈRE; ſubſtantif féminin. *Arteria*. Canal élaſtique du corps de l'animal, qui porte le ſang du cœur vers les extrémités, où il eſt repris par les veines pour être reporté au cœur.

Les Anatomiſtes ne ſont pas d'accord ſur le nombre des membranes dont ils diſent que les *artères* ſont compoſées. Boerhaave en admet cinq, & Haller les réduit à deux, qui ſont, l'interne & la charnue.

Les *artères* ont la figure de cones alongés, & vont en décroiſſant à meſure qu'elles ſe diviſent en un plus grand nombre de rameaux. Toutes les *artères* battent, & forment ce que qu'on appelle *le mouvement de ſyſtole* & *de diaſtole*, bien plus ſenſible dans les grandes artères, que dans les petites.

Les *artères* ſe diſtinguent en ſanguines, qui portent le ſang du cœur aux extrémités; en adipeuſes qui ſe diſtribuent à la graiſſe; & en lymphatiques, qui portent la lymphe dans toutes les parties du corps.

Les plaies des *artères* ſont toujours dangereuſes: voici ce qu'en penſe Boerhaave.

Quand une *artère*, dit-il, qui n'eſt, ni trop grande, ni trop près du cœur, eſt tout à fait coupée tranſverſalement, elle ſe retire, ſe cache entre les parties ſolides du voiſinage, & ſe bouche d'elle-même.

Si cette même *artère* eſt bleſſée tranſverſalement, ſans être totalement coupée, les fibres qui ſe retirent en arrière, accroiſſent la bleſſure; ce qui donne lieu à une hémorrhagie d'une longue durée: & lorſqu'elle a enfin ceſſé, la foibleſſe de la cicatrice qui cède à l'action des liqueurs, produit quelquefois un anévriſme.

Quand une grande *artère* eſt totalement coupée, il en arrive une hémorrhagie qui cauſe la défaillance ou la mort. Les parties qui ſont ſituées au-deſſous de la bleſſure, tombent en langueur, & ſont inſenſiblement rongées par une gangrène putride & lente, ou après s'être deſſéchées, elles ſe racourciſſent & ſe retirent entièrement.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ARTÉRIAQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. On donne ce nom à tout remède ou médicament dont on fait uſage dans les maladies de la trachée-artère, & dans les affections de la voix.

Tels sont les huiles ou les émulsions d'amandes douces ; les semences de pavot blanc, les quatre semences froides, les sirops tirés de ces substances, les vapeurs des décoctions de plantes émollientes & farineuses, dirigées vers la partie affectée, *&c.*

ARTERIEL, ELLE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Ce qui a rapport, ou ce qui appartient aux artères. Quelques-uns pensent que le sang artériel est plus subtil, plus rouge & plus chaud que le sang des veines.

On appelle *conduit arteriel*, un canal de communication entre l'artère pulmonaire & l'aorte, par lequel le sang va de l'une à l'autre dans le fœtus, tant qu'il n'a pas respiré.

ARTERIEUX, EUSE ; adjectif, & terme d'Anatomie. Ce qui tient de la nature de l'artère. On appelle quelquefois *veines arterieuses*, l'artère pulmonaire ; ce mot n'est guères usité.

ARTÉRIOGRAPHIE ; substantif féminin. Partie de l'Anatomie qui a pour objet la description des artères.

ARTÉRIOLE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Petite artère ; artère capillaire qui fournit peu de sang.

ARTERIOLOGIE ; substantif féminin. C'est la partie de la Médecine & de l'Anatomie qui traite des artères. *L'étude de l'artériologie.*

ARTERIO PITUITEUX ; adjectif. Terme d'Anatomie. Petits vaisseaux, ainsi nommés par Ruisch qui les a découverts. Ils forment des *plexus* rétiformes dans les narines.

ARTERIOTOMIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Ouverture d'une artère avec une lancette, ou opération de tirer du sang d'une artère.

Cette opération, qui est rare, ne se pratique qu'aux tempes & derrière les oreilles, où les artères ont un point d'appui sur le crâne, ce qui fait qu'on les comprime facilement : par-tout ailleurs, l'ouverture de l'artère est très-dangereuse, & souvent mortelle. On a vu beaucoup de personnes mourir d'une saignée, parce qu'une artère avoit été prise pour une veine.

ARTESIEN, ENNE ; adjectif & substantif des deux genres. Peuple de l'Artois, habitant de l'Artois. *Voyez* ARTOIS.

ARTEZÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à deux lieues, nord-ouest, de la Flèche.

ARTHEDON ; nom propre d'une Île que Pline met sur les côtes de l'Asie Mineure, près de la Troade.

ARTHEZ ; nom propre. Bourg de France, en Bearn, à quatre lieues, nord-ouest, de Pau.

ARTHI ; nom propre. Bourg d'Irlande, dans la Province de Leinster, entre Kildare & Caterlagh.

ARTHRITIQUE ; adjectif de tout genre, & terme de Médecine. On appelle ainsi toute maladie qui attaque les jointures, & qui tient de la nature de la goutte. On donne aussi cette épithète aux remèdes qu'on emploie contre cette sorte de maladie.

EAU ARTHRITIQUE. *Prenez* trois onces de sommités de romarin, deux onces de sommités de sauge, autant de celles de chamœpitis, & pareille quantité de bonne myrrhe ; une demi-once de noix-muscades, & autant de racines de pivoine ; deux gros de girofle, & autant de cannelle ; un gros & demi d'iris de Florence, autant de pyrèthre & de sou-

chet rond ; un gros de cardamome, & autant de cubèbes : concassez ces drogues, mettez-les dans un matras, versez dessus quatre livres d'esprit de vin rectifié ; bouchez exactement le vaisseau ; laissez le mêlange en infusion pendant quatorze jours dans un lieu chaud ; mettez ensuite vos drogues dans une cucurbite de verre ou de grès ; adaptez-y un chapiteau & un récipient ; luttez bien les jointures ; faites distiller au bain marie, & gardez l'eau distillée dans une bouteille bien bouchée.

Elle est bonne contre les douleurs des jointures, la paralysie & les tremblemens. Elle fortifie le cerveau & les nerfs. La dose est depuis une drachme jusqu'à trois.

PILULES ARTHRITIQUES. *Prenez* trois onces & demi d'aloès succotrin ; une demi-once de scammonée ; deux gros d'hermodactes, de turbith, d'agaric, de trochisques alhandal, de mercure doux, & de tartre soluble ; pulverisez ces drogues, & faites-en une masse de pilules avec le sirop de nerprun.

Ces pilules purgent les jointures, & sont bonnes contre la goutte & les rhumatismes. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux.

ARTHRODIE ; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Espèce d'articulation dans laquelle la tête plate d'un os est reçue dans une concavité peu profonde d'un autre os. Telle est l'articulation de l'humerus avec la cavité glénoïde de l'omoplate.

ARTHROSE ; terme d'Anatomie, qui est la même chose qu'articulation. *Voyez* ce mot.

ARTICHAUT ; substantif masculin. Plante potagère dont les feuilles sont amples, larges, découpées & longues d'environ un pied. Il s'élève d'entre ces feuilles, une tige qui jette plusieurs rameaux, dont chacun porte à son sommet une tête faite à peu près en forme de gros chardon, avec des feuilles larges & piquantes, couchées les unes sur les autres. Ces têtes ont aussi le nom d'*artichaut*.

On distingue communément trois sortes d'artichauts : les rouges, les blancs & les violets.

Les rouges sont les plus petits ; on les mange à la poivrade ; les blancs sont les plus ordinaires ; & les violets, qui viennent les derniers, sont les meilleurs, & ceux qu'on fait sécher pour l'hiver.

La manière la plus ordinaire de multiplier les artichauts, est par œilletons. Ces œilletons sont des productions qu'on sépare des vieux pieds d'artichauts, & qu'on plante au mois de mai, chacun dans un trou de la profondeur de quatre pouces, & à douze ou quinze pouces de distance l'un de l'autre.

Les *artichauts* veulent être bien fumés, fréquemment arrosés, & couverts pendant la gelée. Pour les faire avancer, il n'y a qu'à répandre dessus des cendres de bois brûlé.

Dans les lieux humides, il faut planter les œilletons sur des ados.

L'*artichaut* contient beaucoup d'huile, & de sel essentiel & fixe. Il est cordial, apéritif, sudorifique, nourrissant, restaurant, purifie le sang, & provoque à l'amour.

On mange les artichauts frits, fricassés, confits, à la poivrade, à la barigoulie, & de plusieurs autres manières.

Artichauts frits. Pour les frire, coupez-les par quartiers ; ôtez-en le foin, rognez la pointe des feuilles, saupoudrez-les ensuite de farine détrempée avec du beurre, deux

œufs, un filet de vinaigre, du sel & du poivre; jettez-les dans la friture chaude, & laissez-les y jusqu'à ce qu'ils soient de couleur jaune; servez-les alors avec du persil frit.

Artichauts fricassés. Coupez vos artichauts par morceaux; faites-les cuire dans l'eau pendant un quart d'heure; mettez les ensuite dans une casserolle avec du beurre, du persil, du poivre & du sel, & servez-les dans une sauce composée de bouillon, de jaunes d'œufs & d'un filet de vinaigre.

Artichauts confits. Pelez des culs d'artichauts, ôtez-en les feuilles & le foin, faites-leur jetter un bouillon, passez-les ensuite dans de l'eau fraîche pour les réfroidir; prenez un pot, mettez-y vos artichauts dans de l'eau salée qui surnage de trois doigts; ajoutez-y un tiers de vinaigre, & l'épaisseur de deux doigts de bonne huile; couvrez & placez votre pot dans un lieu qui ne soit ni trop chaud ni trop froid. Vous dessalerez vos artichauts dans de l'eau fraîche avant de vous en servir.

Artichauts à la poivrade. Ce sont de petits artichauts cruds, qu'on mange avec du poivre & du sel.

Artichauts à la barigoulie. Faites cuire dans de l'eau vos artichauts, après en avoir rogné les feuilles, & assaisonnez-les de sel, de poivre, d'un oignon, d'un bouquet d'herbes fines, & de deux cueillerées de bonne huile; quand ils sont cuits, & que l'eau s'est évaporée, laissez-les rissoler un moment dans l'huile; ôtez-en le foin, & mettez-les ensuite dans une tourtière, avec un peu d'huile; couvrez cette tourtière, répandez de la braise sur le couvercle pour faire griller les feuilles, & quand elles seront d'une couleur appétissante, servez avec une sauce composée d'huile, de vinaigre, de sel & de gros poivre.

Les *artichauts* conviennent dans les temps froids aux vieillards & aux tempéramens phlegmatiques & mélancoliques.

On appelle culs d'*artichauts*, le légume même dépouillé de son foin & de ses feuilles. Ces culs d'*artichauts* servent ordinairement dans les cuisines, à garnir des ragoûts.

ARTICHAUT *sauvage;* voyez CHARDON.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

ARTICLE; substantif masculin, & terme de Grammaire. Il se dit de certains mots qui ne signifient rien de physique, mais qui font prendre dans une acception particulière, ceux devant lesquels on les place.

Nous distinguerons deux sortes d'articles: les simples & les composés.

Les simples sont au nombre de trois, *le*, *la*, *les*. Nous employons *le*, devant les noms masculins au singulier, *le temps*, *le soleil: la*, devant les noms féminins au singulier, *la fortune*, *la tempête: les*, devant les noms pluriels des deux genres; *les animaux*, *les plantes*.

Les *articles* composés sont ceux qui sont formés des *articles* simples & des prépositions *à* & *de*. On en compte quatre. *Au*, *aux*, *du*, *des*.

L'*article* composé n'est usité au singulier que devant les noms masculins qui commencent par une consonne: ainsi nous disons *au* père, *du* père, pour *à le* père, *de le* père.

Si les noms masculins commencent par une voyelle, *l'article* cesse d'être composé, & redevient sim-

ple. Ainsi l'on dit *à* l'objet, *de* l'objet.

L'*article* n'est jamais composé, au singulier des noms féminins. On dit donc *à la fille*, *de la fille*.

Il est composé au pluriel des deux genres, & l'on dit *aux* pères, *aux* filles, *des* pères, *des* filles, pour *à les* pères, *à les* filles, *de les* pères, *de les* filles.

Il est aisé de vérifier la justesse de la distinction que nous avons faite des articles, & de démontrer par des exemples, que *au*, *aux*, *du*, *des*, s'emploient pour *à le*, *à les*, *de le*, *de les*. Si je dis, *cette Actrice avoit plu à tout le Parterre : cette Actrice plaisoit à tous les Spectateurs : cette Actrice fut applaudie de tout le Parterre : cette Actrice fut applaudie de tous les Spectateurs*. Que je supprime TOUT & TOUS, de ces exemples : il me restera *à le* Parterre, *à les* Spectateurs, *de le* Parterre, *de les* Spectateurs : mais l'usage qui n'autorise pas ces manières de parler, me fera dire après la suppression de ces mots, TOUT & TOUS, *cette Actrice avoit plu au Parterre : plaisoit aux Spectateurs : fut applaudie* DU *Parterre : des Spectateurs*. Il est dès-lors évident que les mots *au*, *aux*, *du* & *des*, ne sont autre chose que les prépositions *à* & *de* combinées avec les articles simples *le* & *les* ; ainsi la dénomination d'*articles* composés, est celle qui convient à ces quatre petits mots. Passons maintenant aux différens usages de ces *articles*.

Les noms communs ou appellatifs sont précédés d'*articles*, quand par ces noms on veut exprimer toute une espèce de choses. *Les Arts & les Sciences ont-ils rendu les hommes plus sages ?*

Dans cet exemple, j'exprime par *les Arts & les Sciences*, tous les Arts & toutes les Sciences, & par *les hommes*, toute l'espèce humaine.

Les mêmes noms communs & appellatifs, sont aussi précédés d'*articles*, quand par ces noms on veut exprimer une ou plusieurs choses déterminées. *Les flottes Angloises avoient passé près du Détroit de Gibraltar.*

Dans cet exemple, j'exprime par *les flottes Angloises*, des flottes déterminées : & par ces mots, *du Détroit*, un Détroit déterminé qui est celui de Gibraltar.

Si l'on demande ce qui détermine & restreint la signification d'un nom commun ou appellatif, on répondra, d'après M. l'Abbé d'Olivet, que c'est le mot même avec une modification, ou tacite, ou exprimée : la modification sera tacite, & naîtra des circonstances, si étant en France, je dis de quelqu'un *qu'on l'a banni du Royaume ;* on concevra que je parle du Royaume de France. La modification sera exprimée par un adjectif ; si je dis, *les Troupes Françoises campoient sur le Rhin :* elle sera exprimée par un pronom suivi d'un verbe ; si je dis, *le temps qui fuit ne revient plus*.

L'*article* se met devant les noms communs pris dans un sens individuel partitif. *Cet Auteur a de la réputation : ce jeune homme a du mérite.* C'est-à-dire, que cet Auteur a une portion de ce qu'on appelle *réputation*, & ce jeune homme une portion de ce qu'on appelle *mérite*. Voyez INDIVIDUEL & PARTITIF.

Le nom commun pris dans un sens individuel & partitif, ne prend point d'*article*, s'il est précédé d'un adjectif qui ne soit que qualificatif, ou des mots *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *sorte*, *espèce*,

tant, *plus*, *moins*, & *que* quand il est employé pour *combien*. Exemples : nom commun précédé d'un adjectif. *Voilà de beaux fruits*.

Précédé de *beaucoup*, ou de *peu*, *il a beaucoup de biens*, ou *peu de biens*.

Précédé de *pas*, ou de *point*. *Vous n'avez pas de temps*, ou *point de temps à perdre*.

Précédé de *rien*. *Il n'y a rien de merveilleux dans ce Tableau*.

Précédé de *sorte*. *Il n'y a sorte de politesse qu'on ne lui ait faite*.

Précédé d'*espèce*. *On lui témoignoit une espèce de froideur*.

Précédé de *tant*. *Vous n'auriez pas trouvé tant d'amis*, *si*, &c.

Précédé de *plus* ou *de moins*. *Elle a plus ou moins d'esprit que sa sœur*.

Précédé de *que*. *Que de graces dans ses regards*.

Si l'adjectif & le substantif ne forment ensemble qu'une idée individuelle, l'*article* précède l'adjectif, comme dans ces phrases : *Avez-vous lu l'Histoire des grands Capitaines de la Grèce ? Que dit-on des magnifiques présens que le Roi envoie en Turquie ?*

On voit que les adjectifs *grands* & *magnifiques*, ne sont pas de simples qualificatifs, mais qu'ils sont individualisés, ou forment un sens indivisible avec les substantifs, *capitaines* & *présens*.

Par une raison contraire, il faudroit dire, *il y avoit de grands Capitaines chez les Grecs ; le Roi a fait de magnifiques présens au Grand-Seigneur*. Dans ces exemples, les mots *grands* & *magnifiques*, ne présentent à l'esprit aucune idée d'individualité, mais une manière d'être, une idée de qualification des substantifs, *capitaines* & *présens*.

Les noms communs ne veulent point d'article au vocatif. *Romains*, *écoutez-moi. O mânes de mon amant*.

Il faut excepter le cas où l'on addresse la parole à quelque personne du peuple, comme quand on dit *l'homme*, *la femme*, *la fille*, &c. *Approchez*, *je veux vous parler*. M. du Marsais pense qu'on ne s'énonce ainsi que par ellipse, & qu'on supprime, ô vous qui êtes homme, femme, fille, *&c.* Approchez, *&c.*

Les noms communs ne prennent point d'article, quand leur signification est déterminée par un de ces mots qui se mettent toujours avant les substantifs, & que M. du Marsais appelle *adjectifs métaphysiques*, parce qu'ils ne servent qu'à donner une qualification métaphysique aux noms qu'ils précèdent, en les faisant prendre dans une acception particulière, individuelle & personnelle, sans marquer aucune qualité physique, mais une simple vue de l'esprit. Tels sont, *ce*, *cet*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout*, (mis pour chaque) *certain*, *plusieurs*, *tel*, *mon*, *ton*, *son*, leurs féminins & leurs pluriels. Exemples : *à qui appartient ce cheval ? Où est cet homme*, *qui est notre*, *votre*, *leur Juge ? Nul homme*, *aucun homme n'a voulu le suivre. Prêtez-moi quelque argent. Chaque homme*, *tout homme est sujet à erreur. Certain fripon*, *tel fripon*, *plusieurs fripons passoient. Mon histoire*, *ton histoire*, *son histoire*, *ses démarches étoient sues de tout le monde*.

Les noms communs ne prennent point d'article, quand on les emploie dans un sens vague & indéterminé. *Il faut rendre service quand on le peut. Hommes*, *chars*, *chevaux*, *tout fut englouti*.

Les noms communs ne prennent

point d'article après les nombres cardinaux qui ne marquent aucun rapport, ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. *J'ai vingt-cinq ans depuis deux mois.*

Mais le nombre cardinal prend l'article, quand il est mis pour un nombre ordinal. *Exemple : je partis le quatre de Janvier*, c'est-à-dire, le quatrième jour.

Le nombre cardinal prend encore l'article, quand, outre le nombre, il marque un rapport particulier à ce qui précède, ou à ce qui suit. *Exemple : la fortune & l'amour sont les deux divinités les plus fêtées sur la terre.* Dans cette phrase, je fais entendre que *la fortune & l'amour* sont deux divinités ; & comme j'ajoute qu'elles sont *les plus fêtées*, le rapport particulier qu'exprime ce superlatif relatif, m'oblige à placer l'article avant le nombre deux.

Avez-vous encore les six chevaux que je vous ai amenés ? J'ai conservé les deux jeunes, j'ai vendu les quatre autres. Je demande, non-seulement si l'on a encore six chevaux, mais si ce sont ceux que j'ai amenés, & je les spécifie par l'article : & comme la réponse qu'on me fait, concerne aussi spécifiquement les six chevaux que j'ai amenés ; on emploie de même l'article devant deux & quatre.

Les noms propres n'étant pas des noms d'espèces, il est inutile d'employer l'article pour en faire des individus, puisqu'ils ne sont autre chose. On dira donc sans article, *Diane est la Déesse de la chasse. Hercules est fils de Jupiter. Amsterdam est une ville florissante.*

Il y a des noms propres, comme, *le Fevre*, *le Noir*, *la Valette*, qui pourroient paroître une exception à cette règle, parce qu'ils sont précédés des particules *le* & *la* ; mais ces particules ne sont pas articles dans ces noms, elles en sont une partie indivisible. Ainsi l'on ne pourroit pas dire du Fevre, au Fevre, *&c.* Il faudroit dire *de le Fevre*, *à le Fevre*, &c.

Si l'on dit *la S. Louis*, ce n'est pas non plus une exception à la règle établie ; cette expression est une ellipse, & l'on veut dire la fête de S. Louis.

Disons la même chose de l'usage dans lequel on est de mettre l'article devant certains noms propres d'Actrices, de Poëtes Italiens, de Peintres, *&c. La Camargot*, c'est-à-dire, la danseuse Camargot ; *l'Arioste*, c'est-à-dire, le Poëte Arioste ; *le Carrache*, *le Poussin*, c'est-à-dire, le Peintre *Carrache*, le Peintre *Poussin*, &c.

Les noms propres s'emploient quelquefois comme noms communs par figure. *Par exemple* : Virgile aura la signification de Poëte par excellence, Alexandre celle de Héros, Ciceron celle d'Orateur : alors ces noms propres devenus noms d'espèces, exigent l'article pour déterminer les vues de l'esprit. *Le Virgile de nos jours. L'Alexandre du Nord. Les Cicerons étoient aussi rares chez les Anciens que parmi nous.* Ce qui signifie le premier Poëte de nos jours, le Héros du Nord, les Orateurs étoient aussi rares, *&c.*

Dieu est le nom de l'Etre suprême ; mais si, relativement à ses attributs, on en fait une sorte de nom d'espèce, on dira, avec l'article, *le Dieu de bonté*, *le Dieu de paix*, *le Dieu des armées*, &c.

Les noms propres de régions, de contrées, de rivières, de vents,

de montagnes, s'emploient avec l'article & sans article. *Exemples :* noms de régions, contrées, *&c.* avec l'article : *la Russie est au nord de l'Europe.*

Noms de régions, contrées, *&c.* sans article : *les vins de Bourgogne & de Languedoc passent en Flandre, en Angleterre*, &c.

On place toujours l'article avant les noms de lieux suivans : *le Mexique, le Pérou, les Indes, le Japon*, & quelques autres dont on parle rarement.

On le met aussi avant ceux-ci : *la Marche, le Maine, le Milanez, le Mantouan, le Parmesan, l'Abruzze, le Péloponèse, le Perche.* Il arrive *du Japon, du Maine, du Mantouan, de l'Abruzze.*

Il y a des noms d'Îles, de Provinces, de Royaumes, qui ne prennent point d'articles ; tels sont, *Candie, Corfou, Malthe, Rhodes, Naples, Valence, Venise. Valence est un beau Royaume. Rhodes est une île qui appartint autrefois aux Chevaliers de Malthe.*

L'*article* précède les adjectifs placés avant ou après un nom propre, pour distinguer la personne dont on parle, de celles qui pourroient porter le même nom : *le Grand Henri, Louis le juste, le célèbre Descartes.*

On dit cependant sans article, César Auguste, Philippe Auguste, François I, François II, *&c.*

Quand le superlatif relatif est avant son substantif, on ne met d'article qu'avant le superlatif : *les plus habiles gens font quelquefois les plus grandes fautes.*

Mais si le substantif précède le superlatif relatif, ils ont chacun leur article : *les hommes les plus habiles donnent quelquefois dans les erreurs les plus grossières.*

Nous nous permettrons, avant de quitter notre objet, l'examen critique de la doctrine publiée dans le Dictionnaire de Trévoux, sur l'article Grammatical, bien moins pour relever les erreurs de ce Dictionnaire, que pour répandre toujours plus de clarté sur cette importante matière.

Ce Dictionnaire dit d'abord que, « l'*Article* est une particule usitée » pour décliner & pour faire l'in» flexion des noms, & marquer » leurs cas & leurs genres ; parce que » les terminaisons des noms étant » les mêmes dans tous les cas, il » n'y a que l'article qui les fasse » distinguer «.

Mais si l'Auteur de cette définition y eût fait attention, il auroit vu que loin de définir, il ne faisoit qu'obscurcir & embrouiller la matière. Si même, en admettant des cas, il n'y avoit que l'article qui les fît distinguer, comme il le dit, cet article changeroit de forme à chaque cas, & tel article qui marqueroit le rapport exprimé par le génitif, ne pourroit pas marquer un autre rapport ; ce qui est contraire aux faits, en voici la preuve : dans cette phrase ; *le livre du maître ; du* marque le rapport exprimé par le génitif ; mais si je dis, *éloignons-nous du bruit ; du* marque un rapport différent de celui qu'exprime la première phrase.

Il étoit bien plus simple de dire que l'*article* est un mot qui fait prendre dans une acception particulière, celui devant lequel on le place.

« Quelques-uns, ajoute ce Dic» tionnaire, font passer l'*article* » pour une partie d'oraison ; mais » il doit plutôt être mis au rang des » pronoms ».

L'Auteur a bien fait, ce me semble, de donner à sa doctrine une forme d'apophtègme, à cause de la difficulté de prouver : car comment établir par le secours du raisonnement, que l'article grammatical puisse être pronom, tandis qu'il est de l'essence du pronom de représenter un nom, & que jamais *l'article* ne représente de nom.

Mais, me dira-t-on, dans ces phrases : *j'ai acheté un cheval, le connoissez-vous? J'ai acheté une terre, la connoissez-vous? J'ai acheté deux prés, les connoissez-vous ? Le, la, les* sont de vrais pronoms, puisqu'ils tiennent lieu des noms *cheval, terre & prés*. Cela est vrai ; mais alors *le, la les* ne sont pas articles. Le mot *côte* signifie le penchant d'une montagne, dans cette phrase : *j'ai monté la côte.* Le même mot signifie un *os* courbé du corps, dans cette autre phrase : *on lui a cassé une côte*. Dira-t-on pour cela qu'une côte du corps est un penchant de montagne ?

« On se sert, poursuit le Dictionnaire de Trévoux, de l'article » défini dans une signification dé» finie & déterminée, (c'est dire » qu'on se sert de boisson pour » boire.) On se sert de l'article indéfini avec tous les noms pris » dans leur signification confuse, » générale & indéterminée : *il a un* » *train de Roi*. On parle là d'un » Roi en général, & non d'un cer» tain Roi ».

Quelque vide de sens que soit la division des articles en définis & indéfinis, c'est une erreur commune au Dictionnaire de Trévoux, & aux Grammairiens qui ont précédé M. du Marsais. Cette division prouve que tous se sont égarés sur la nature de l'article, & qu'aucun n'a eu une notion claire & distincte de cette partie essentielle de notre Grammaire. En effet, l'article, sous quelque dénomination qu'on le considère, sert à déterminer le sens des noms communs, puisque quand nous les employons dans un sens indéfini, c'est-à-dire, dans leur signification vague & générale, nous ne leur donnons point d'articles. Si l'on dit, *la nouvelle Pièce a été reçue avec applaudissement*, comme on ne détermine pas l'espèce d'*applaudissement*, ce mot n'a point d'article, & il est pris indéfiniment.

Mais une erreur plus lourde & particulière au Dictionnaire de Trévoux, est l'exemple qu'il donne pour appuyer sa doctrine : *il a un train de Roi ;* il est étrange que l'Auteur d'un Ouvrage dont l'objet est d'enseigner les règles de la Langue françoise, n'ait pas senti que dans la phrase citée, *de* n'est pas un article, mais une préposition qui forme avec son complément *Roi*, un sens adjectif qui équivaut à Royal : ainsi, *il a un train de Roi*, c'est comme si l'on disoit, *il a un train Royal*. Le Lecteur est maintenant en état d'apprécier la doctrine & l'exemple, & les rapports de l'une avec l'autre.

« Il n'y a que l'usage, continue » ce Dictionnaire, qui puisse ap» prendre l'application juste de l'ar» ticle défini & indéfini.

Si ce nouvel apophtègme n'étoit pas une rêverie, quel est le François qui pourroit se flatter de connoître sa langue ? Heureusement que les faits démontrent que l'article n'est point du tout soumis aux caprices de l'usage, mais qu'il suit des règles constantes & fondées en raison : on a vû qu'elles se réduisent à un petit nombre, & qu'elles sont très-aisées à retenir.

» On emploie l'article indéfini,

» dit toujours le Dictionnaire de » Trévoux, devant les mots qui » sont pris dans un sens indéfini, » c'est-à-dire, dans un sens qui » ne marque, ni distinction indi- » viduelle, ni une totalité spécifi- » que. 2°. On met l'article in- » défini avec les noms propres des » personnes, Socrate, Ciceron, &c.

Comment l'Auteur de ce qu'on vient de lire, n'a-t-il pas apperçu la contradiction manifeste qui est entre ses deux préceptes? L'article indéfini se met, dit-il, devant les noms qui ne marquent aucune distinction individuelle; & le même article indéfini se met encore, selon lui, devant les individus, qui, conséquemment, marqnent une distinction individuelle; car enfin, Socrate & Ciceron sont des individus. Quel inconcevable galimatias!

Autre contradiction. » L'adverbe » *beaucoup* veut un article indéfini; » mais il faut un article défini avec » l'adverbe *bien*, pris pour beau- » coup. Exemple : *beaucoup de* » *peine*, *d'argent*, &c. *Bien de la* » *peine*, *bien de l'argent*, &c.

Si l'Auteur eût pris le sens de ces deux phrases, il auroit vu que *beaucoup de peine* & *d'argent*, signifioit une grande quantité de ce qu'on appelle *peine* & *argent*; & que *bien de la peine*, & *bien de l'argent*, signifioit encore une grande quantité de peine & d'argent : s'il eût ensuite combiné sa nouvelle doctrine, avec la définition précédemment donnée des articles définis & indéfinis, il auroit aisément compris que l'une détruisoit l'autre; puisque le sens étant le même dans les deux phrases, l'article doit être aussi le même, dès qu'on le donne pour spécifier le sens. Tout concourt à prouver que le morceau que nous critiquons, n'est l'ouvrage, ni de la réflexion, ni du jugement, ni des connoissances.

De même que le pour & le contre diffèrent entre eux, l'article défini devroit être l'opposé de l'article indéfini : au moins est-ce dans ce sens que le Dictionnaire de Trévoux présente d'abord ces prétendus articles, comme nous l'avons remarqué ci-devant : l'Auteur les identifie ensuite, en disant que quelquefois on peut employer indifféremment un de ces articles pour l'autre. Mais en comparant ses maximes ou ses idées, il devoit voir qu'elles s'entre-détruisoient : voici les exemples qu'il apporte pour preuve de la dernière proposition. *Les gens d'esprit sont toujours plaisir* : *des gens d'esprit sont toujours plaisir*. Il est certain qu'on ne reconnoît pas dans ces phrases, les effets que devroient produire deux principes aussi opposés l'un à l'autre que les prétendus articles défini & indéfini du Dictionnaire de Trévoux : mais il y a pourtant une différence que l'Auteur n'a pas remarquée, & qui n'auroit peut-être pas échappé à un étranger; qui ne lui auroit pas échappé sûrement, s'il eût sû que notre article simple étoit destiné à déterminer le sens individuel spécifique, ou à individualiser les espèces, & que notre article composé déterminoit le sens partitif, ou individualisoit quelque partie d'une espèce : cet étranger auroit donc conçu par l'expression de la première phrase, la totalité des gens d'esprit, & par la seconde phrase, une partie des gens d'esprit, quelques-uns d'entre les gens d'esprit.

» Quelquefois enfin, dit le Dic- » tionnaire de Trévoux, on ne met » aucun article aux noms; l'usage

» l'a ainsi établi, & cela donne de » la force au discours. *Par exemple;* intérêt, honneur, conscience, tout est sacrifié.

L'Auteur devoit sentir que ces mots ne sont sans articles qu'à cause qu'ils sont employés là dans un sens vague & indéterminé. Il n'est question, ni d'un intérêt particulier, ni d'un honneur, *&c.* Ce n'est donc pas sans raison, & par un caprice de l'usage, que l'article manque à ces mots, mais bien pour remplir une vue de l'esprit qui les considère alors indéfiniment.

Il est aisé d'appercevoir par tout ce que nous avons dit, que les fausses idées que nos Grammairiens se sont faites sur la nature de nos articles, ont été une source féconde d'erreurs grammaticales, qui ont dû reculer les progrès de notre langue, & la rendre difficile à apprendre en raison de l'impossibilité d'expliquer les principes sur lesquels on en a long-temps fondé les préceptes.

Article, signifie, en termes d'Anatomie, jointure ou assemblage de deux ou de plusieurs os dans le corps de l'animal. Il se dit particulièrement des jointures des os des pieds & des mains des personnes. *Le siége du mal étoit dans les articles des doigts.*

Article, se dit en peinture, & signifie la même chose qu'en termes d'anatomie.

Article, se prend encore dans une autre acception, en termes de Peinture, & signifie un très-petit contour que l'on appelle aussi *temps.* On dit d'un de ces *articles, qu'il est bien prononcé;* pour dire, qu'il est dessiné d'une manière bien marquée.

Article, se dit, en termes de commerce, d'une petite partie ou division de compte, de mémoire, de facture, de livre journal, d'inventaire, &c. *Il n'a pas voulu payer les trois derniers articles de son compte.*

Article, se dit aussi des clauses, conditions & conventions dans les marchés, traités & sociétés, & des différens chefs sur lesquels prononce un jugement arbitral. *L'article quatre du traité, du marché, de la société, porte que le Directeur ne pourra prétendre que deux sous par livre sur le bénéfice. Les Arbitres ont mis les Parties hors de Cour sur le second article.*

Article, se dit, en termes de Palais & de Communautés d'arts & métiers, des différens chefs portés par les Ordonnances, Réglemens & Statuts de Communautés. *L'article huit defend spécialement l'usage de cette matière.*

Articles, se dit encore au pluriel, en termes de Palais, pour objets, circonstances, particularités sur quoi une partie prétend faire interroger son adversaire. Alors *Articles* ne s'emploie qu'avec *faits*, dans ce sens, *faits & articles pertinens. Il lui a signifié des faits & articles pertinens; il l'a interrogé sur faits & articles pertinens.*

Article, sans épithète, se dit des clauses & conventions qui doivent faire la substance d'un contrat de mariage. *Ce mariage n'a pas eu lieu, parce qu'on ne s'est pas accordé sur les articles.*

Article, se dit aussi simplement & sans épithète, d'une chose particulière & différente d'une autre dont on a parlé. *Je vous accompagnerai volontiers jusqu'à Paris, mais jusqu'en Amérique, c'est un autre article.*

Article de foi, se dit, en matière de religion, de chacune des vérités que

que Dieu a révélées à ſon Egliſe. *Le myſtère de la Trinité & celui de l'Incarnation, ſont des articles de foi.*

On dit d'une choſe qui ne doit pas être crûe, *qu'elle n'eſt pas article de foi.*

On dit proverbialement d'un homme à qui l'on fait croire ce qu'on veut, *qu'il croit tout comme article de foi.*

On dit *à l'article de la mort,* pour dire exprimer l'inſtant où la vie va finir. *Le fils étoit à l'article de la mort quand le père arriva.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

ARTICULAIRE; adjectif des deux genres. Qui appartient, qui a rapport aux articulations, aux jointures. En termes de Médecine, on appelle la goutte *maladie articulaire,* à cauſe qu'elle afflige plus immédiatement les jointures ou articulations.

Facettes articulaires, ſe dit, en termes d'anatomie, des ſurfaces des os, qui ſervent à leur articulation avec des os voiſins.

Apophyse articulaire *du temporal,* ſe dit d'une éminence qui ſert de baſe à l'apophyſe zygomatique de l'os des tempes.

Cavité articulaire, ſe dit d'une cavité oblongue, placée tranſverſalement entre les apophyſes ſtyloïde & articulaire de l'os des tempes.

Articulaire, ſe dit toujours, en anatomie, du rameau artériel qui vient de l'artère axillaire, & qui porte le ſang dans l'articulation de l'humerus avec l'omoplate.

Capsules articulaires, ſe dit d'une ſorte de ligamens qui contiennent la liqueur de la ſynovie, dans les articulations.

Nerf articulaire. *Voy.* Axillaire.

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ARTICULATION; ſubſtantif féminin, & terme d'anatomie, qui ſignifie jointure des os.

Il y a diverſes eſpèces d'*articulations,* qui correſpondent aux différentes ſortes de mouvemens d'actions & d'uſages auxquels la Nature les a deſtinées.

Articulation osseuse, eſt celle dans laquelle les os ſont enchaſſés les uns dans les autres. Elle eſt immobile & ſe fait par emboîtement.

Articulation cartilagineuse, eſt celle dans laquelle on ne trouve entre les os articulés, qu'un cartilage intermédiaire, la ſeule choſe qui les colle. Cette articulation n'a qu'un mouvement de reſſort relatif au volume du cartilage qui unit les os.

Articulation ligamenteuse, eſt celle dans laquelle les os articulés tiennent enſemble par des ligamens qui leur permettent de ſe mouvoir.

Articulation mixte, eſt celle dans laquelle pluſieurs cauſes, comme un cartilage & un ligament, contribuent à retenir deux os articulés enſemble.

Cette diviſion des articulations anatomiques, appartient à M. Lieutaud.

Articulation, ſe dit, en termes de peinture & de deſſein, comme en anatomie, des endroits du corps où ſont les jointures. C'eſt dans l'exécution de ces parties que ſe développe particulièrement l'intelligence & l'habileté du Deſſinateur.

Articulation, ſignifie, en termes de conchyliologie, la jonction de deux pièces dans une même coquille. C'eſt

la même chose que *gynglyme*.

Articulation de faits, signifie, en termes de Palais, exposition de faits article par article.

Articulation de la voix, signifie, dans le style ordinaire, prononciation distincte des mots. *Cette maladie empêche l'articulation de la voix*.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le second *t* en *s*, & écrire *artikulasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARTICULÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Articuler.

Articulé, se dit, en termes d'anatomie, des os qui sont unis, articulés ensemble. *Voyez* Articulation.

Articulé, se dit, en termes de botanique, de la jonction de deux parties d'une plante. On dit des feuilles, qu'*elles sont articulées*, quand elles sortent du sommet les unes des autres.

ARTICULER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est en termes de Palais, proposer & déduire des faits par articles, avec offre de les prouver s'ils sont contredits.

Articuler faits nouveaux, signifie proposer & déduire des faits nouveaux qui servent à la décision d'un procès, & qui avoient d'abord été omis.

Articuler, signifie, dans le style ordinaire, prononcer distinctement les syllabes & les mots. *Cette jeune Dame n'a jamais su articuler*.

Articuler, en termes de peinture; c'est la même chose que *prononcer*. Voyez *ce mot*.

Articuler, se dit, en termes d'anatomie, en parlant des jointures des os. *Voyez* Articulation.

Dans ce sens, *articuler*, est aussi pronominal réfléchi: on dira, *l'os de la cuisse s'articule avec l'os ischion*.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ARTICULIÈREMENT; vieux mot qui signifioit autrefois distinctement.

ARTIEN; substantif masculin, & terme de collège. On donne ce nom aux écoliers sortis des humanités, pour étudier en philosophie.

ARTIER; nom propre. Petite rivière de France, en Auvergne. Elle a sa source près de Clermont & son embouchure dans l'Allier, entre Maringues & Pont du Château, après un cours de cinq ou six lieues.

ARTIFICE; substantif masculin. Art, industrie, habileté. *On remarque un artifice admirable dans tous les ouvrages de cet Artiste*.

Artifice, se dit plus souvent dans le sens de ruse, fraude, déguisement. *Il ne falloit pas tant d'artifice pour tromper quelqu'un qui avoit confiance en vous. L'artifice étoit frappant. Les honnêtes gens ignorent ce que c'est qu'artifice*.

Artifice, se dit des feux qui se font avec art, soit pour le divertissement, soit pour la guerre. *On doit*

tirer ce soir un magnifique feu d'artifice.

Artifice, se dit aussi de la matière même qui entre dans la composition des feux d'artifice. *Il entend la préparation de l'artifice.*

Voyez Adresse, pour les différences relatives qui en distinguent *artifice*, &c.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

ARTIFICIEL, ELLE; adjectif. *Artificialis*, qui se fait par art. *Il a un œil artificiel. Ce sont des roses artificielles.* Il se dit par opposition à naturel.

Beauté artificielle, se dit de celle où l'art, la parure, le soin ont bien plus de part que la nature. *Cette femme n'est qu'une beauté artificielle.*

Mémoire artificielle, se dit d'une méthode dont on fait usage pour conserver plus aisément le souvenir de certaines choses qu'on ne veut pas oublier.

Jour artificiel, se dit de l'intervalle de temps qui s'écoule depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, tandis que le jour naturel est composé de vingt-quatre heures.

Preuves artificielles, se dit, en termes de Rhétorique, des preuves que l'Orateur puise dans son propre fonds, à la différence de celles qui dérivent des loix, des autorités, *&c.* & qui sont appelées *preuves sans artifice.*

Lignes artificielles, se dit, en termes de Géométrie, des lignes tracées sur une échelle quelconque, lesquelles représentent les logarithmes des sinus & des tangentes, & peuvent servir avec la ligne des nombres, à la résolution des problêmes de trigonométrie, de navigation, *&c.*

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la cinquième est moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une sixième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une artificielle fleur*, mais *une fleur artificielle.*

ARTIFICIELLEMENT; adverbe. Avec art. *Cette machine se meut naturellement.* Il ne se dit que des ouvrages de l'art, & il est opposé à naturellement.

ARTIFICIER; substantif masculin. Celui qui fait des feux d'artifice. On distingue deux sortes d'Artificiers : ceux qui composent des feux d'artifices pour le divertissement, & ceux qui travaillent pour la guerre. Ces derniers chargent les bombes, les grenades, leurs fusées, & tout ce qu'on veut jetter dans une place assiégée. Ils sont subordonnés aux Bombardiers.

ARTIFICIEUSEMENT; adverbe. D'une manière fine, adroite, artificieuse. *Il falloit qu'il se conduisît bien artificieusement, pour réussir dans cette affaire.*

ARTIFICIEUX, EUSE; adjectif. *Callidus, a, um.* Fin, adroit, rempli d'artifice. *C'étoit un Auteur artificieux. Ce discours a paru artificieux. C'est une parole artificieuse.*

Artificieux, diffère d'*artificiel*, en ce que le premier n'a rapport qu'à l'esprit, & l'autre qu'à la matière.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, la cinquième longue, & la sixième du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du

z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une artificieuse promesse*, mais *une promesse artificieuse*.

Il faudroit changer le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *artificieus, artificieuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARTIGULA; nom propre d'une île d'Ethiopie, sous l'Egypte.

ARTILLÉ, ÉE; adjectif & terme de marine, qui désigne un navire garni de ses canons.

ARTILLER; vieux verbe qui avoit autrefois la signification de rendre fort, & celle d'équiper un soldat.

ARTILLERIE; substantif féminin. Gros équipage de guerre, qui comprend le canon, les boulets, les bombes, les mortiers, les pétards, les mousquets, les carabines, les grenades, la poudre, les balles, la mèche, & généralement toutes les munitions dont on se sert dans les batailles, & dans l'attaque ou la défense des places. *L'ennemi manquoit d'artillerie.*

Quand le mot *artillerie* ne signifie que le canon d'une armée ou d'une place, on dit dresser l'*artillerie*, décharger l'*artillerie*, faire jouer l'*artillerie*, servir l'*artillerie*. Un canon s'appelle une pièce d'*artillerie*.

ARTILLERIE, se dit quelquefois en parlant des anciennes machines de guerre; comme beliers, catapultes, mangoneaux, *&c.*

ARTILLERIE, se dit aussi de ce qu'on appelle autrement *Pyrotechnie*, ou l'art des feux d'artifice, avec tous les instrumens & l'appareil qui lui sont propres.

GRAND MAÎTRE DE L'ARTILLERIE, étoit autrefois en France, un grand Officier de la Couronne, qui avoit la sur-intendance, l'administration & le gouvernement de tout ce qui avoit rapport à l'artillerie. La charge de Grand Maître de l'*Artillerie* a été supprimée en 1755, & réunie au Bureau de la Guerre.

ARTILLERIE, se dit quelquefois pour le Corps des Officiers qui servent à l'Artillerie. *On a récompensé l'Artillerie. L'Artillerie souffrit beaucoup dans cette affaire.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE; *Voyez* ÉCOLE.

ARTILLERIE DE FRANCE, se dit d'un Baillage ou Tribunal qui tient ses séances dans l'Arsénal de Paris. Il est composé d'un Bailli d'épée, d'un Lieutenant-Général, d'un Avocat, d'un Procureur du Roi, *&c.*

Les Officiers de ce Tribunal sont Juges civils & criminels dans l'enclos de l'Arsénal. Ils connoissent de tout ce qui concerne les poudres & salpêtres, leur fabrication & leur transport dans les magasins & arsénaux.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

Les *ll* se prononcent mouillés.

ARTILLEUR; substantif masculin. Celui qui sert à l'Artillerie, dans l'Artillerie.

ARTILLEUR, se dit aussi d'un Auteur qui a écrit sur l'Artillerie.

ARTILLEUX; vieux mot qui signifioit autrefois Artificieux.

ARTILLIER; substantif masculin. Ouvrier qui travaille à l'Artillerie; comme fondeur, canonier.

ARTIMON; substantif masculin. Terme de Marine. Second mât d'un navire, & posé sur l'arrière,

le plus près de la poupe. *La tempête avoit brisé l'artimon. Le mât d'artimon.*

Voile d'Artimon, est celle qui est attachée au mât de ce nom. Cette voile est d'un grand service dans la tempête, parce qu'on peut aisément la manœuvrer, & qu'elle contribue le plus à faire porter à route.

ARTIMPASA; nom propre & terme de Mythologie, sous lequel Hérodote dit que les Scythes adoroient la Vénus céleste.

ARTISAN; substantif masculin. C'est, au propre, un Ouvrier qui travaille dans un art mécanique. *Un Cordonnier est un Artisan*, &c. *Son père étoit un simple Artisan.*

Artisan, se dit, au figuré, de celui qui est le mobile, la cause de quelque évènement. *Il fut l'artisan de sa fortune, & de la grandeur de sa maison.*

La première syllabe est moyenne, les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation *artizan*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARTISANE; substantif féminin, qui n'est recueilli que dans le Dictionnaire de Trévoux. Ce mot n'est pas usité au propre, dit ce Dictionnaire, mais il est fort beau au figuré. Cet éloge n'a pas séduit l'Académie Françoise; car elle n'a pas inséré ce prétendu *fort beau* mot dans son Dictionnaire.

ARTISIEN; vieux mot qui signifioit autrefois artisan.

ARTISINO; nom propre. Haute montagne de Sicile, dans la vallée de Noto.

ARTISON; substantif masculin. Petit ver qui ronge les étoffes & les pelleteries, & qui s'engendre dans le bois. *Voyez* Teigne.

ARTISTE; substantif masculin. Celui qui travaille dans un art, où la main & le génie doivent concourir, qui exerce quelqu'un des arts libéraux. Les Peintres, les Sculpteurs, les Graveurs, les Architectes, sont des Artistes. *Cet homme est un grand Artiste.*

Artiste, se dit de celui qui exécute en Chimie, les procédés que d'autres ont inventés: mais les Artistes de cette classe sont bien inférieurs aux autres.

Le Dictionnaire de Trévoux traite ce mot d'une manière remarquable: il dit d'abord qu'*Artiste* est adjectif masculin & féminin; & pour prouver cette doctrine, il apporte l'exemple qui suit, où ce mot se trouve employé comme substantif: *Cet ouvrage vient de la main d'un savant Artiste.*

Quelques lignes plus bas, ce Dictionnaire reprend le P. le Moine d'avoir fait *Artiste* féminin, & dit que ce mot n'est usité qu'au masculin. Ce n'est pas tout: il contredit cette dernière doctrine, en faisant le même mot féminin dans l'explication d'*Artistement*. On imputeroit de pareilles fautes à l'Imprimeur, si elles ne se trouvoient pas si souvent répétées.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est très-brève.

ARTISTEMENT; adverbe. D'une manière industrieuse, avec art. *Ce diamant est artistement monté.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la pronon-

ciation, *artistemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ARTOIS; nom propre. Province de France, avec titre de Comté. Elle est bornée, au nord, par la Flandre; au midi, par le Vermandois, le pays de Santerre, l'Amiénois & le Ponthieu; au levant, par le Hainaut François & le Cambresis; & au couchant, par le Ponthieu, le Boulonnois & le Calaisis. Elle a vingt-deux lieues de longueur, & onze de largeur.

Cette Province est singulièrement fertile en grains; on y recueille aussi du lin, du houblon, des huiles, & l'on y fabrique des toiles & des dentelles. C'est sur ces objets que roule le commerce de l'Artois.

ARTOLITHOS; substantif masculin. Pierre creuse de la nature de l'éponge, & qui imite un pain rond, d'où lui vient son nom.

ARTOMAGAN; nom propre. Île des Larrons, dans la mer Pacifique: c'est celle qui occupe le milieu. Les Espagnols y passent pour aller du Méxique aux Philippines.

ARTONE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, sur la rivière de Morges, à sept lieues, nord-nord-est, de Clermont.

ARTOTYRITES; (les) Hérétiques qui parurent au second siècle, & particulièrement dans la Galatie. Ils communiquoient l'Ordre de Prêtrise aux femmes, & ils leur permettoient de parler & de faire des Prophéteſſes dans leurs assemblées. Ils furent ainsi appelés, selon Saint Augustin, de ce qu'ils se servoient dans l'Eucharistie, de pain & de fromage, fondés sur ce que les premiers hommes offroient à Dieu, avec les fruits de la terre, les prémices du produit de leurs troupeaux.

ARTRE; *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

ARTRON; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Les Anciens employoient ce mot pour marquer le simple contact des os, indépendamment de leur union, qu'ils nommoient *Symphyse*.

ARTS; (île d') nom propre. Île de France, en Bretagne, à une lieue, sud-sud-ouest, de Vannes.

ARTUIT; vieux mot qui signifioit autrefois repas, droit de gîte.

ARTUS; nom propre. Petite île, l'une des Sorlingues, au midi de l'Islande.

ARTZBOURG; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Bavière, sur le Danube, au-dessous d'Ingolstadt.

ARTZIBURE; substantif masculin. Les Grecs, ennemis des Arméniens, ont donné ce nom à un jeûne de cinq jours qu'observent ces derniers, en mémoire du martyr Sergius, que les Grecs regardent comme un Hérésiarque, & que les autres revèrent comme un Saint. Pour rendre ce jeûne odieux, les Grecs ont imaginé que Sergius l'avoit institué en mémoire de son chien Artzibure, qui avoit été mangé du loup.

ARU; nom propre. Petite île, entre celle de Sumatra & la presqu'île de Malaca.

ARVA ou ARWA; nom propre. Ville & Comté de la haute Hongrie, aux frontières de Pologne, sur la rivière de Vag.

ARVALE; vieux mot qui signifioit autrefois mauvais dessein.

ARVALES; (les Frères) *Fratres Arvales*. C'étoit, dans l'ancienne Rome, douze Prêtres institués par Romulus, qui voulut être du nombre, & dont les fonctions consis-

toient à servir aux sacrifices des Ambarvales, qu'on offroit annuellement à Cerès & à Bacchus, pour en obtenir la fertilité des campagne. Les Frères Arvales étoient tous des personnages distingués. Ils portoient, pour signe de leur dignité, une guirlande composée d'épis de blés, & attachée avec un ruban blanc.

ARVAN; substantif masculin. Coquillage univalve, du genre de la Vis. M. Adanson le dit très-commun sur la côte sablonneuse du Cap-Verd.

ARUBOTH; nom propre. Ancienne ville ou contrée de la Palestine, dans la tribu de Juda. On en ignore la situation précise.

ARUDIS; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place en Syrie, sur l'Euphrate.

ARVE; nom propre. Rivière de Savoie. Elle a sa source dans la montagne maudite, l'une des Alpes, dont le sommet est toujours couvert de neiges; & son embouchure dans le Rhône, un peu au-dessous de Genêve.

ARVE; vieux mot qui signifioit autrefois place vague, propre à bâtir.

ARUERIS; nom propre & terme de Mythologie Egyptienne. C'étoit un Dieu singulièrement né. Osiris son père, & Isis sa mère, enfans jumeaux, le conçurent dans le sein de leur mère; & Isis, en naissant, étoit grosse d'Arueris.

ARVERT; *Voyez* Ardverd.

ARVICITO; nom propre. Bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre le cap de Stilo & la petite ville de Castelvetère.

ARUM; *Voyez* Pied-de-Veau, qui est le mot françois.

ARUMATIA; substantif masculin. Espèce de sauterelle qu'on voit dans l'île de Cayenne. Son attouchement occasionne aux personnes un tremblement dans tous les membres.

ARUN; nom propre. Petite rivière d'Angleterre, au comté de Sussex. Elle a son embouchure dans la mer de Bretagne.

ARUNAR-FIORD; nom propre. Golfe de la partie occidentale de l'île d'Islande, & non du royaume d'Irlande, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ARUNTICÈS; nom propre & terme de Mythologie. Impie qui ayant méprisé les fêtes de Bacchus, en fut sévèrement puni. Ce Dieu lui fit tant boire de vin, qu'en ayant perdu la raison, il abusa de sa propre fille Méduline. Celle-ci en fut si outrée, qu'elle le fit mourir.

ARVOUT; vieux mot qui signifioit autrefois arc-boutant.

ARURE; substantif féminin. Nom d'une ancienne mesure géographique, en usage chez les Egyptiens. Elle contenoit cent coudées, selon Rosweyde.

Les Grecs appeloient aussi *arure*, une espace de cinquante pieds sur une terre ensemencée, ou propre à l'être.

ARUSPICE; substantif masculin & terme de Mythologie. Ministre de la Religion chez les Anciens. Les fonctions des Aruspices consistoient à prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, & d'après l'examen de la flamme, de la fumée, & de tout ce qui arrivoit pendant le sacrifice. Ces fonctions consistoient encore à expliquer les prodiges, & à faire des expiations pour détourner ce qu'ils annonçoient de sinistre.

La première syllabe est brève, la

seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

ARUSPICINE, substantif féminin. *Aruspicina*. Art ou science des Aruspices. *Voyez* Aruspice.

ARWANGEN; nom propre. Petite ville & chef-lieu d'un Baillage de Suisse, au canton de Berne, sur l'Aar, entre Araw & Soleure.

ARWAQUES; (les) Peuples sauvages d'Amérique, sur la rivière de Berbice. Leur pays ne produit que des cotoniers, & la teinture qu'on appelle *orellan*. Ils s'occupent à la chasse du cerf & du sanglier.

ARWCHARIS; substantif masculin. Animal quadrupède d'Ethiopie. Il est très-agile, & ressemble au chevreuil; mais il n'a qu'une corne.

ARWEYLER; nom propre. Bourg d'Allemagne, au diocèse de Cologne, sur la rive gauche de l'Aar, au midi de Bonn.

ARY-ARYTÉNOÏDIEN; adjectif masculin, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Muscle situé transversalement entre les deux cartilages aryténoïdes, auxquels il s'attache. Winslow appelle ce muscle, le *vrai aryténoïdien*.

ARYCANDA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, dans la Lycie.

ARYES; (les) Peuple du Brésil, dans l'Amérique méridionale, vers le gouvernement de Porto-Seguro.

ARYTENOÉPIGLOTIQUES; adjectif pluriel pris substantivement, & terme d'Anatomie. Petits faisceaux charnus, qui sont attachés chacun, par une extrémité, à la tête d'un des cartilages aryténoïdes; & par l'autre extrémité au bord voisin de l'épiglotte.

ARYTENOÏDES; adjectif masculin pluriel, substantivement pris, & terme d'Anatomie. Ce sont deux petits cartilages pairs & symétriques, qui, unis ensemble, ressemblent à un bec d'aiguière. Ils sont situés sur le sommet du cartilage cricoïde. On considère dans chacun, la base, la corne, deux faces, une concave & postérieure, une convèxe & antérieure; deux bords, un interne & un externe, qui est fort oblique. Leurs bases sont larges, épaisses, & creusées chacune par une petite facète articulaire, légèrement concave, par laquelle chaque aryténoïde est articulé avec le cricoïde. Leurs cornes sont courbées en arrière, s'inclinant un peu l'une vers l'autre.

ARYTÉNOÏDIENNES; (les glandes) terme d'Anatomie. M. Morgagny appelle ainsi des glandes qui sont dans le voisinage de la glotte. Elles sont minces, applaties & revêtues de la membrane qui tapisse les parties voisines. Ces glandes sont plus apparentes dans certains sujets que dans d'autres.

ARYTÉNOÏDIENS; adjectif pluriel pris substantivement, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi de petits muscles qui occupent la face postérieure & cave des cartilages aryténoïdes.

ARYTHME; substantif masculin, & terme de Médecine. Défaillance du pouls, selon quelques-uns; & irrégularité dans son mouvement, selon d'autres.

ARZÉE; nom propre. Ancienne ville d'Afrique, au royaume de Trémécen, dans la province de Beni-Arax. Les Arabes la ruinèrent quand ils pénétrèrent en Afrique.

ARZÉGAGE; substantif masculin. Bâton ferré aux deux bouts, & dont s'armoient les Cavaliers Albanois, que Charles VIII &

Louis

Louis XII entretenoient à leur solde.

ARZEL; adjectif masculin, & terme de Manège & de Maréchallerie. Il désigne un cheval qui a une balzane, ou tache blanche au pied de derrière du côté droit, ou au pied de derrière hors du montoir. La superstition persuade à certains esprits foibles, que les chevaux arzels sont malheureux dans les combats.

ARZENZA; nom propre. Rivière de la Turquie d'Europe. Elle arrose l'Albanie, & se perd dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo.

ARZES; nom propre. Petite ville au milieu de l'île de Chypre. Elle est le siège d'un Evêque grec.

ARZILE ou ARZEYLA; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habad, à quatorze milles du détroit de Gibraltar. Elle est fameuse par le siège qu'en fit autrefois Alphonse, Roi de Portugal, surnommé *l'Africain*, qui la prit d'assaut, & qui en fit prisonniers tous les habitans; de même que le Roi de Fez & sa sœur, lesquels se trouvèrent alors dans cette ville. Les Portugais ont depuis abandonné cette conquête.

ARZINGHAN; nom propre. Ville d'Asie, dans la Natolie, sur l'Euphrate.

ARZLANCHAYE; nom propre d'une rivière très-rapide d'Asie, dont parle Tavernier. Elle coule entre Milesara & Severak, & se jette dans l'Euphrate.

ARZUA; nom propre. Bourg de Portugal, entre Duero & Minho.

ARZUS; nom propre. Rivière de Thrace, dont parle Ptolémée. Elle a son embouchure dans la mer, entre Sélivrée & Araclea.

AS; substantif masculin. Un point seul, marqué sur une carte ou sur une face de dé. *L'as de cœur lui manquoit. Amenez quatre & as, vous gagnerez la partie.*

As, se dit d'une division du marc de Bruxelles. Trente-deux as font un esterlin, & vingt esterlins font une once. Seize de ces as reviennent à 14 grains $\frac{149}{320}$ poids de France.

As, se dit aussi d'une division de la livre, poids de marc, d'Amsterdam. Trente-deux *as* font un angel: dix angels un loot, & trente-deux loots une livre.

As, se dit, chez les Antiquaires, d'un poids particulier, qui est la même chose que la livre romaine, composée de douze onces.

As, s'est dit chez les Romains, d'une monnoie particulière de cuivre, qui étoit de deux onces lors de la première guerre Punique. Cette monnoie fut ensuite réduite à une once, & successivement à une demi-once.

L'*as*, au temps de Numa Pompilius, étoit de bois, de cuir ou de coquilles.

As, s'est encore dit chez les Romains, d'une totalité quelconque, qui pouvoit se diviser en douze parties: ainsi quand on disoit de quelqu'un, qu'il avoit fait un autre son héritier de l'*as*, c'étoit dire qu'il l'avoit fait héritier de tout son bien; & comme l'*as* étoit composé de douze onces, si l'on disoit d'un homme, qu'il avoit fait quelqu'un héritier d'une once, c'étoit dire qu'il l'avoit fait héritier de la douzième partie de son bien.

Ce monosyllabe est long.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ASABON ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au ſavon.

ASAD-ABAD ; nom propre. Ville de Perſe, dans l'Irac-Agemi, ſur les frontières du Curdiſtan, environ à ſept lieues de Hamadan. Thevenot la dit grande & bien bâtie.

ASAGEN ; nom que les Diſciples d'Hermès donnent au ſang de dragon.

ASAGI ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au vitriol.

ASAMA ; ancien nom d'une rivière d'Afrique, dans la Mauritanie-Tingitane. On croit que c'eſt l'Ommirabi qui ſépare le royaume de Fez de celui de Maroc.

ASAMAR ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent au vert de gris.

ASAMINTHE ; ſubſtantif maſculin & terme de Mythologie. Sorte de ſiège, à l'uſage du Prêtre du temple de Minerve Cranea. Ce Prêtre étoit un jeune garçon ſans barbe, qui devoit abdiquer après avoir exercé les fonctions ſacrées pendant cinq ans, au ſervice de la Déeſſe.

ASAN ; nom propre. Ville de la tribu de Juda, dans la Paleſtine. Elle appartint auſſi à la tribu de Siméon, & enfin aux Lévites.

ASANAMARA ; nom propre. C'eſt, ſelon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange.

ASAPES ; *Voyez* Azapes.

ASAPH ; (Saint) nom propre. Ville d'Angleterre, au pays de Galles, au-deſſus du confluent des rivières d'Elwy & de Cluyd.

ASARAMEL ; nom propre de l'endroit de la Paleſtine, où les Hébreux, en reconnoiſſance des ſervices de Simon, lui accordèrent & à ſes fils, le privilège de l'indépendance.

ASARINE ; ſubſtantif féminin. *Aſarina.* Plante dont les tiges & les feuilles ſe répandent ſur terre, & reſſemblent à celles du lierre-terreſtre. La fleur eſt d'une ſeule pièce irrégulière, en forme de tuyau & de maſque, ſemblable à la fleur du mufle de veau. Il ſuccède à cette fleur une coque membraneuſe, diviſée en deux loges remplies de ſemences, & qui s'ouvrent de diverſes manières, comme le fruit de la linaire.

Cette plante, qui croît ſur les montagnes du Dauphiné & du Languedoc, contient beaucoup de ſel eſſentiel, & une médiocre quantité d'huile & de phlegme.

Elle eſt vulnéraire, abſterſive, apéritive & ſalutaire contre l'aſthme, la gravelle & les ulcères du poumon.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azarine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASARUM ; *Voyez* Cabaret.

ASASER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois raſſaſier.

ASASON-THAMAR ; *Voyez* Engaddi.

ASAVORER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois goûter, eſſayer.

ASBAMÉE ; nom propre, & terme de Mythologie. Fontaine de Cappadoce, près de la ville de Thyane. Philoſtrate conte que les eaux de cette Fontaine étoient froides au ſortir de la ſource ; qu'elles devenoient enſuite bouillantes ; qu'elles étoient ſalutaires aux gens de bien & eſclaves de leurs ſermens ; mais qu'elles empoiſonnoient les méchants & les parjures. Jupiter, à

qui cette Fontaine étoit consacrée, avoit un temple près de sa source, où il étoit adoré sous le nom d'*Asbaméen*.

ASBANIQUET ; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Transoxane.

ASBESTE ; substantif masculin. *Asbestinum*. Pierre incombustible de la nature de l'amiante. *Voyez* Amiante.

ASBESTES ou Asbystes ; (les) Peuples de Lybie, au dessus de Cyrène, dans le voisinage du temple de Jupiter-Ammon.

ASBIN ; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or.

ASBOTUS ; nom propre. Etienne le Géographe place une ville de ce nom en Grèce, dans la Thessalie.

ASBURTON ; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Devonshire, sur la rivière de Dart, entre Exéter & Plimouth. Il envoie des Députés au Parlement.

ASCA ; nom propre d'une des villes que Strabon prit dans l'Arabie heureuse.

ASCAGNE ; nom propre. *Ascanius*. Fils d'Énée & de Créuse, qui passa avec son père en Italie, après le sac de Troye. Il règna pendant trente-huit ans dans le Latium, où il fonda la ville d'Albe.

ASCAIN ; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à quatre lieues, sud-ouest, de Bayonne.

ASCALABOS ; substantif masculin. Lézard d'Amérique, tâcheté comme le tigre, & couvert de petites écailles rondes, dont celles de dessus le dos ont l'éclat des perles.

ASCALAPHE ; nom propre & terme de Mythologie. Fils de l'Acheron & de la Nuit. Pluton ayant enlevé Proserpine, Cérès obtint de Jupiter la permission d'aller la retirer des enfers, à condition qu'elle n'y mangeroit rien. Mais Cérès y ayant mangé sept grains de grenade, Ascalaphe en fit rapport ; & la Déesse indignée, lui jetta au nez de l'eau du Phlégeton, qui le changea en hibou. Minerve prit depuis cet oiseau sous sa protection, parce qu'il l'avertissoit de ce qui se passoit pendant la nuit.

ASCALON ; nom propre. Ville fameuse & Satrapie des Philistins, entre Azoth & Gaza, sur la Méditerranée, environ à cinq cens stades de Jérusalem. Elle fut prise par la tribu de Juda, & reprise par les Philistins, qui y transportèrent d'Azoth, l'Arche dont ils s'étoient emparés.

Il y avoit près de cette ville, un étang rempli de poissons consacrés à Derceto, Déesse des Philistins, & desquels personne n'osoit manger.

Ascalon, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village, étoit la patrie d'Hérode, fameux par ses crimes & sa fortune, & le premier étranger qui ait règné sur les Juifs. C'est du lieu de sa naissance qu'il fut surnommé l'*Ascalonite*.

ASCALONITE ; substantif & adjectif des deux genres. Qui est d'Ascalon. On a donné cette épithète aux échalottes, à cause qu'on tira d'Ascalon celles que depuis on cultiva ailleurs.

ASCANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois rémission.

ASCANIE ; nom propre. Château & comté d'Allemagne, au cercle de la basse Saxe, dans la principauté de Halberstat, sur la rivière de Wepper.

ASCANIUS ; nom propre. Lac & ri-

vière d'Asie, en Bithynie, près de la ville de Nicée.

ASCARIDES ; substantif masculin pluriel. Petits vers qui se nourrissent dans l'homme & dans quelques animaux. Ils sont ronds, courts, blancs, pointus, semblables à de petites aiguilles, & ils se tiennent ordinairement dans l'extrémité de l'intestin rectum, près de l'anus ; on les y trouve en grand nombre & collés les uns aux autres, par une matière visqueuse. Les enfans sont plus sujets à en avoir que les adultes. Les femmes en ont aussi quelquefois dans les parties naturelles.

La présence de ces vers se manifeste par les selles qui en sont chargées ; par une démangeaison vive à l'anus ; par un amaigrissement du bas ventre & par une chaleur extraordinaire.

Pour chasser les *ascarides*, il vaut mieux les attaquer par en bas que par en haut, à cause que les remèdes pris par la bouche ont changé de nature avant d'arriver jusqu'à ces vers qui sont fort éloignés de l'estomach. Ainsi faites usage d'un suppositoire de coton trempé dans du fiel de bœuf ou de l'aloés dissous ; c'est un excellent remède. On peut encore se mettre dans le fondement un petit morceau de lard qu'on aura dessalé, on l'y laissera quelque temps, & on le retirera plein de vers.

Hippocrate recommande un suppositoire composé de graine broyée d'agnus-dei, d'un peu de fiel de bœuf, d'un peu d'huile de cèdre & de laine grasse.

Les lavemens de décoction de gentiane sont aussi très-salutaires.

L'huile de noix ou d'amandes douces prise tous les jours à la dose d'une cuillerée, tue les ascarides.

On donnera aux enfans un lavement préparé de la manière suivante :

Prenez une poignée de feuilles de mauve, & autant de celles de violettes ; deux poignées de feuilles de chou, deux drachmes de graine de coriandre, & pareille quantité de celle de fenouil ; une petite poignée de fleurs de camomille, & autant de petite centaurée : faites une décoction du tout avec du lait ; & mettez fondre dans la colature, une once de miel, ou deux drachmes de la confection d'Hiera.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASCBARAT ; nom propre. Ville du Turquestan, en Asie, la plus avancée dans le pays des Gètes. Elle est, selon d'Herbelot, au-delà du Jaxartes, à trente journées de Samarcand.

ASCENDANT, ANTE ; adjectif, & terme de généalogie. Qui va en montant. On ne s'en sert guères qu'en cette phrase, *la ligne ascendante* ; pour dire, les personnes dont on est né.

Ascendant, se dit, en termes d'Anatomie, de différens vaisseaux du corps humain. On appelle, *aorte ascendante*, cette partie de l'aorte qui se distribue principalement à une partie du thorax, à la tête & aux extrémités supérieures. Et *veine cave ascendante*, une grosse veine formée par la rencontre & la réunion des deux iliaques.

Ascendant, se dit, en termes d'Astrologie & d'Astronomie, des étoiles qui montent sur l'horison.

Nœud ascendant, se dit du point où une planète coupe l'écliptique en allant du midi au nord.

Latitude ascendante, se dit de la

latitude d'une planète quand elle eſt du côté du pôle boréal.

Signes ascendans, ſe dit de ceux qui s'avancent vers le pôle boréal, & qui ſont compris entre le Nadir & le Zénith. Tels ſont le capricorne, le verſeau & les autres ſignes que le ſoleil décrit en s'approchant de nous: mais ces ſignes ſont deſcendans pour l'autre hémiſphère.

Ascendant, s'emploie auſſi ſubſtantivement, en termes de Généalogie, & ſe dit des parens dont eſt né, tels que les père, mère, aïeul, biſaïeul, &c. *Voyez* au mot Succession, de quelle manière les aſcendans ſuccèdent à leurs deſcendans.

Ascendant, ſe dit, en termes d'Aſtrologie, du point du ciel, ou du degré du ſigne qui monte ſur l'horiſon. *Cette planète dominoit à ſon aſcendant, quand on vit paroître ce météore.*

Ascendant, ſe dit, dans le même ſens, relativement au temps auquel on eſt né. *Dites-nous quel eſt votre aſcendant? Avoit-il Jupiter à l'aſcendant?*

Ascendant, ſe dit, dans le ſens figuré, du pouvoir, de l'autorité, de l'avantage, de la ſupériorité qu'une perſonne a ſur une autre, & par où elle la domine & la gouverne, ſans qu'on puiſſe quelquefois en donner de raiſon apparente. *Elle a un aſcendant ſingulier ſur l'eſprit de ſon mari. Il ne réſiſte pas à l'aſcendant qu'elle a ſur lui.*

Ascendant, ſe dit auſſi figurément, du bonheur que l'on a au jeu. *J'ai toujours eu de l'aſcendant ſur ſon jeu.*

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s* qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un aſcendant ſigne*, mais *un ſigne aſcendant*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aſſandant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASCENDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois monter.

ASCENSION; ſubſtantif féminin. *Aſcenſus*. Élévation. Il ſe dit particulièrement de l'élévation miraculeuſe de *Jeſus-Chriſt*, quand il monta au Ciel quarante jours après ſa réſurrection. *Tertullien rapporte les diverſes opinions des hérétiques ſur l'Aſcenſion du Sauveur.*

Ascension, ſe dit auſſi du jour auquel l'Egliſe célèbre ce myſtère. *L'Aſcenſion eſt dix jours après la Pentecôte.*

Ascension, ſe dit, en termes de Phyſique, de l'action par laquelle un fluide monte dans des tuyaux. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, *l'aſcenſion du mercure dans le baromètre; l'aſcenſion de l'eau dans les pompes; l'aſcenſion des liqueurs dans les tuyaux capillaires.*

Ascension, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, d'un point ou d'un arc de l'équateur, qui paſſe en même-temps avec une étoile ou autre point donné, par l'horiſon oriental ou par le méridien.

On diſtingue l'aſcenſion en droite & oblique.

Ascension droite, ſe dit du dégré de l'équateur qui ſe lève avec un aſtre dans la ſphère droite, à compter depuis le premier point du bélier.

Ascension oblique, se dit du dégré de l'équateur qui se lève avec un astre dans la sphère oblique. L'ascension oblique se prend d'orient en occident, & elle est plus ou moins grande, selon la différente obliquité de la sphère.

Île de l'Ascension, nom propre d'une île de l'Océan que découvrit en 1508 Tristan d'Acugna, entre l'Afrique & le Brésil le jour de l'Ascension. Elle a quatre lieues de longueur & une de largeur. Cette île manque d'eau & n'est pas habitée; mais elle abonde en tortues d'un excellent goût, dont quelques-unes pèsent jusqu'à cinq cens livres.

Ascension, est encore le nom d'une petite ville de l'Amérique méridionale, dans l'île Marguerite, près de la côte de la nouvelle Andalousie, à quatre lieues de la forteresse de Monpatar.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire *asansion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASCENSIONELLE; adjectif féminin, & terme d'Astronomie, qui n'a d'usage que dans cette phrase, *différence ascensionelle;* pour dire, la différence qui est entre l'ascension droite & l'ascension oblique d'un astre.

ASCERADE; nom propre. Petite Ville de Livonie, sur la Dwina, entre Riga & Kokenhausen.

ASCÈTE; substantif des deux genres. On donne ce nom à toute personne qui s'est vouée d'une manière particulière aux exercices de piété & à un genre de vie austère.

ASCETIQUE; adjectif des deux genres. *Asceticus, a, um.* Terme de dévotion. Il désigne ce qui concerne les ascètes, ce qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. *Elle se voua à la vie ascétique.*

Ascétique, s'emploie aussi substantivement. *Les ascétiques du désert. Les ascétiques de S. Basile.*

ASCHAFFENBOURG; nom propre. Ville d'Allemagne, sur le Mein, dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à l'Electeur de Mayence qui y a un magnifique château.

ASCHARIEN; (les) ce sont les disciples d'Aschari, l'un des plus célèbres docteurs de la loi Musulmane.

ASCHBOURKAN; nom propre d'une Ville d'Asie, dans le Korassan.

ASCHBY DE LA ZOUCHE; nom propre d'un Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Leicester, entre Darby & Coventry.

ASCHE; nom propre. Petite ville des Pays-Bas Autrichiens, entre Bruxelles & Alost.

ASCHEÏON; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Achaïe.

ASCHENEZ; (les) anciens peuples de l'empire d'Assyrie.

ASCHERES; nom propre d'un Bourg de France, dans l'Orléanois, à quatre lieues, nord-nord-est, d'Orléans.

ASCHERLEBEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, sur l'Eine, dans la Principauté d'Anhalt.

ASCHMOUN; nom propre. C'est,

ſelon d'Herbelot, une ville d'Egypte, près de Damiette.

ASCHMOUNIN ; nom propre d'une ancienne ville de la Thébaïde.

ASCHOUR ; nom propre d'une rivière qui arroſe la ville de Kaſch, dans le Turqueſtan.

ASCHOURA ; nom propre d'une île de la mer des Indes, près de Melai.

ASCI ; ſubſtantif maſculin. Plante d'Amérique qui s'élève environ à ſix palmes de hauteur. Elle eſt fort branchue ; ſa fleur eſt blanche, petite & ſans odeur ; ſon fruit a le goût du poivre, & les Américains s'en ſervent pour aſſaiſonner leurs mets.

ASCIENS ; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Géographie, qui ſignifie *ſans ombre*. Il ſe dit des peuples qui habitent la Zône torride, & qui ſont ſans ombre en certains temps, où le ſoleil eſt perpendiculairement au-deſſus de leurs têtes.

ASCIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois enclos, clôture.

ASCITE ; ſubſtantif feminin, & terme de Médecine. Hydropiſie du bas ventre, ou tumeur & élévation extraordinaire du ventre, cauſée par une grande quantité d'eau renfermée dans cette région.

L'aſcite eſt vraie, ou elle eſt fauſſe : elle eſt vraie, quand les eaux ſont amaſſées dans la cavité du bas ventre. Elle eſt fauſſe, lorſque les eaux ne ſont pas contenues dans l'intérieur du ventre, mais dans les membranes, & pour ainſi dire, dans le ſac du péritoine.

L'aſcite fauſſe eſt beaucoup moins dangereuſe que l'autre ; mais toutes deux ſe traitent de la même manière, & comme l'hydropiſie en général. *Voyez* Hydropisie.

ASCITES ; (les) hérétiques du ſecond ſiècle, qui étoient une branche des Montaniſtes. On les appela *Aſcites*, parce qu'ils danſoient dans leurs aſſemblées autour d'une outre, en diſant qu'ils étoient les vaſes remplis de vin nouveau dont parle Jesus-Christ.

ASCITIQUE ; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Malade d'une hydropiſie aſcite. *Une fille aſcitique.*

ASCLE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois pièce, morceau de quelque choſe.

ASCLÉPIADE ; adjectif, & terme de Poëſie grèque & latine. Vers, ainſi appelé d'Aſclepiade, Poëte grec, qui en fut l'inventeur.

Ce vers eſt compoſé d'un ſpondée, d'un dactyle, d'une céſure longue & de deux dactyles. La première Ode d'Horace eſt en vers aſclépiades :

Mēcœnās ătăvīs ēdĭtĕ Rēgĭbŭs.

ASCLEPIAS ; ſubſtantif maſculin. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles du lière ; mais elles ſont plus longues & plus étroites : ſes racines ſont déliées & odorantes, & elle croît dans les montagnes. On la met au nombre des vulnéraires.

ASCLÉPIES ; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de mythologie. Fêtes qui ſe célébroient chez les Grecs, & particulièrement à Epidaure en l'honneur du dieu Bacchus.

ASCLEPIODORE ; nom propre d'un Peintre Grec, qui mérita l'eſtime d'Apelle. Il excella dans le deſſein & la beauté des proportions.

ASCODROGITES ; *Voyez* Ascites, c'eſt la même choſe.

ASCODROUTES, ou ASCO-

DROUPITES; (les) hérétiques qui parurent au second siècle, & qui rejettoient les Sacremens, en disant que les choses incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choses visibles & corporelles.

ASCOLI; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, près de l'Apennin.

ASCOLI; est encore le nom d'une autre ville épiscopale d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle est sur une montagne au pied de laquelle coule le Tronto.

ASCOLIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus, dans les Villages de l'Attique. Elles consistoient à immoler un bouc, à faire une outre de sa peau, à sauter sur l'outre en tenant un pied en l'air, & à se mocquer de celui qui se laissoit tomber.

ASCOLOTL; substantif masculin. Poisson sans écaille, qui se nourrit dans le lac au milieu duquel est située la ville de Mexique. Il a la figure d'un lezard, & ses pieds lui servent de nâgeoires. Sa longueur est d'une palme, & sa grosseur d'un pouce; il est bon à manger: son goût est le même que celui de l'anguille; mais ce qui singularise cet animal, c'est qu'il a une matrice semblable à celle d'une femme.

ASCON; vieux mot qui signifioit autrefois petite nacelle.

ASCOPHITES; (les) sorte d'hérétiques du second siècle, qui rejettoient l'ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & prétendoient que pour être saint, c'étoit assez de connoître Dieu. Ils disoient que chaque sphère du monde étoit gouvernée par un Ange.

ASCORDUS; nom propre. Rivière que Tite Live fait couler en Macédoine, à une journée d'Agossa.

ASCOYTIA; nom propre. Bourg d'Espagne, dans le Guipuscoa, sur la rivière d'Urola, à deux lieues de Placentia.

ASCRA; nom propre. Village de Grèce, en Béotie, près de l'Hélicon, & digne d'être connu pour avoir été la patrie du Poëte Hésiode.

ASCUR; vieux mot qui signifioit autrefois tranquille, qui ne craint rien.

ASCYRUM; *Voyez* MILLE-PERTUIS.

ASDRUBAL; nom propre de plusieurs Généraux Carthaginois. Le premier, beau-frère d'Annibal, commanda en Espagne, où il bâtit Carthagène. Le second, frère d'Annibal, fut tué avec 55 mille hommes à ses ordres, par le Consul Claudius Néron, qui le surprit comme il passoit en Italie pour joindre ses forces à celles de son frère Annibal. Le troisième fils de Giscon, père de la belle Sophonisbe, & grand Capitaine, fut encore défait par les Romains. Le quatrième, toujours malheureux, & poursuivi par Scipion, se rendit à ce Général qui l'assiègeoit dans le temple d'Esculape; mais la femme d'Asdrubal indignée, loin d'imiter l'exemple de son mari, égorgea elle-même ses enfans dans ce temple, & s'y brûla.

ASEDOTH; nom propre. Ville d'Asie, dans la tribu de Ruben, au pied du Mont-Pharga.

ASEL; nom propre. Ville de l'Île de Medoé, sur le Nil.

ASELLE; substantif masculin. *Oniscus*. Insecte aquatique qui ne diffère du cloporte, que par deux antennes qu'il a de plus, & par les

filets

filets de sa queue qui sont fourchus.

ASEM; *Voyez* Azem.

ASEMONA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, du côté de l'Idumée.

ASENA; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Juda, entre Sarca & Zanoé.

ASEPH; substantif masculin. On donne ce nom en Perse aux Gouverneurs de certaines Provinces. Le Roi les a substitués aux Kans, qui commandoient précédemment dans ces Provinces, & qui les ruinoient par leurs vexations.

ASER; (la Tribu d') nom propre. Contrée de la Pestine, que possédoit la Tribu descendue d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante de Lia.

ASER; nom propre. Ville de la Palestine, entre Scythopolis & Sichem.

Il y avoit aussi, selon Eusebe, un bourg de ce nom, entre Asoth & Ascalon.

ASER-GADDA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, entre Molada & Hassemon.

ASERVISER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner une terre à charge de service.

ASFOR, ASEB; noms que les Philosophes hermétiques ont donné à l'alun.

ASGAR; nom propre d'une Province d'Afrique, au Royaume de Maroc, située entre le Royaume de Fez & la Province de Habat; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur. Marmol prétend que la Province d'Asgar est la plus riche de toute l'Afrique, en blés, en bétail, en beurre, en laines & en cuirs.

ASGILIA; nom propre. C'est, selon Pline, une île de l'Arabie Heureuse, dans le golfe Persique.

ASGOUT, eau d'asgout; vieille expression qui signifioit autrefois eau de pluie.

ASHBORNE; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Derby, sur les frontières de celui de Staford.

ASHFORD; nom propre. Bourg d'Angleterre, au Duché de Kent, sur la rivière de Sture, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery.

ASHLEY; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du Nord avec le Cooper.

ASIARCHAT; substantif masculin. Souveraine Prêtrise de certaines villes d'Asie. Ceux qui étoient revêtus de cette dignité, l'exerçoient pendant cinq ans; ils présidoient aux jeux sacrés que les villes célébroient en commun, & ils jouissoient d'ailleurs d'une grande autorité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième moyenne, & la quatrième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aziarkat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASIARQUE; substantif masculin. *Asiarcha*. Souverain Pontife qui exerçoit l'asiarchat dans certaines villes d'Asie. *Voyez* Asiarchat.

ASIATIQUE; adjectif & substantif des deux genres. Qui habite l'Asie. *Voyez* Asie.

Asiatique, se dit particulièrement de ce qui a rapport aux mœurs d'Asie. Ainsi l'on dit *des mœurs asiatiques;* pour dire, des mœurs efféminées.

DROUPITES; (les) hérétiques qui parurent au second siècle, & qui rejettoient les Sacremens, en disant que les choses incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choses visibles & corporelles.

ASCOLI; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, près de l'Apennin.

ASCOLI; est encore le nom d'une autre ville épiscopale d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle est sur une montagne au pied de laquelle coule le Tronto.

ASCOLIES; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus, dans les Villages de l'Attique. Elles consistoient à immoler un bouc, à faire une outre de sa peau, à sauter sur l'outre en tenant un pied en l'air, & à se mocquer de celui qui se laissoit tomber.

ASCOLOTL; substantif masculin. Poisson sans écaille, qui se nourrit dans le lac au milieu duquel est située la ville de Mexique. Il a la figure d'un lezard, & ses pieds lui servent de nâgeoires. Sa longueur est d'une palme, & sa grosseur d'un pouce; il est bon à manger: son goût est le même que celui de l'anguille; mais ce qui singularise cet animal, c'est qu'il a une matrice semblable à celle d'une femme.

ASCON; vieux mot qui signifioit autrefois petite nacelle.

ASCOPHITES; (les) sorte d'hérétiques du second siècle, qui rejettoient l'ancien Testament, nioient la nécessité des bonnes œuvres, & prétendoient que pour être saint, c'étoit assez de connoître Dieu. Ils disoient que chaque sphère du monde étoit gouvernée par un Ange.

ASCORDUS; nom propre. Rivière que Tite Live fait couler en Macédoine, à une journée d'Agossa.

ASCOYTIA; nom propre. Bourg d'Espagne, dans le Guipuscoa, sur la rivière d'Urola, à deux lieues de Placentia.

ASCRA; nom propre. Village de Grèce, en Béotie, près de l'Hélicon, & digne d'être connu pour avoir été la patrie du Poëte Hésiode.

ASCUR; vieux mot qui signifioit autrefois tranquille, qui ne craint rien.

ASCYRUM; *Voyez* MILLE-PERTUIS.

ASDRUBAL; nom propre de plusieurs Généraux Carthaginois. Le premier, beau-frère d'Annibal, commanda en Espagne, où il bâtit Carthagène. Le second, frère d'Annibal, fut tué avec 55 mille hommes à ses ordres, par le Consul Claudius Néron, qui le surprit comme il passoit en Italie pour joindre ses forces à celles de son frère Annibal. Le troisième fils de Giscon, père de la belle Sophonisbe, & grand Capitaine, fut encore défait par les Romains. Le quatrième, toujours malheureux, & poursuivi par Scipion, se rendit à ce Général qui l'assiègeoit dans le temple d'Esculape; mais la femme d'Asdrubal indignée, loin d'imiter l'exemple de son mari, égorgea elle-même ses enfans dans ce temple, & s'y brûla.

ASEDOTH; nom propre. Ville d'Asie, dans la tribu de Ruben, au pied du Mont-Pharga.

ASEL; nom propre. Ville de l'île de Medoé, sur le Nil.

ASELLE; substantif masculin. *Oniscus*. Insecte aquatique qui ne diffère du cloporte, que par deux antennes qu'il a de plus, & par les

filets de sa queue qui sont fourchus.

ASEM; *Voyez* Azem.

ASEMONA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, du côté de l'Idumée.

ASENA; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, dans la tribu de Juda, entre Sarca & Zanoé.

ASEPH; substantif masculin. On donne ce nom en Perse aux Gouverneurs de certaines Provinces. Le Roi les a substitués aux Kans, qui commandoient précédemment dans ces Provinces, & qui les ruinoient par leurs vexations.

ASER; (la Tribu d') nom propre. Contrée de la Pestine, que possédoit la Tribu descendue d'Aser, fils de Jacob & de Zelpha, servante de Lia.

ASER; nom propre. Ville de la Palestine, entre Scythopolis & Sichem.

Il y avoit aussi, selon Eusebe, un bourg de ce nom, entre Asoth & Ascalon.

ASER-GADDA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, entre Molada & Hassemon.

ASERVISER; vieux verbe qui signifioit autrefois donner une terre à charge de service.

ASFOR, ASEB; noms que les Philosophes hermétiques ont donné à l'alun.

ASGAR; nom propre d'une Province d'Afrique, au Royaume de Maroc, située entre le Royaume de Fez & la Province de Habat; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur. Marmol prétend que la Province d'Asgar est la plus riche de toute l'Afrique, en blés, en bétail, en beurre, en laines & en cuirs.

ASGILIA; nom propre. C'est, selon Pline, une île de l'Arabie Heureuse, dans le golfe Persique.

ASGOUT, eau d'asgout; vieille expression qui signifioit autrefois eau de pluie.

ASHBORNE; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Derby, sur les frontières de celui de Staford.

ASHFORD; nom propre. Bourg d'Angleterre, au Duché de Kent, sur la rivière de Sture, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery.

ASHLEY; nom propre. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du Nord avec le Cooper.

ASIARCHAT; substantif masculin. Souveraine Prêtrise de certaines villes d'Asie. Ceux qui étoient revêtus de cette dignité, l'exerçoient pendant cinq ans; ils présidoient aux jeux sacrés que les villes célébroient en commun, & ils jouissoient d'ailleurs d'une grande autorité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième moyenne, & la quatrième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aziarkat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASIARQUE; substantif masculin. *Asiarcha*. Souverain Pontife qui exerçoit l'asiarchat dans certaines villes d'Asie. *Voyez* Asiarchat.

ASIATIQUE; adjectif & substantif des deux genres. Qui habite l'Asie. *Voyez* Asie.

Asiatique, se dit particulièrement de ce qui a rapport aux mœurs d'Asie. Ainsi l'on dit *des mœurs asiatiques;* pour dire, des mœurs efféminées.

On dit, dans le même sens, *un luxe asiatique ;* pour dire, un luxe désordonné & excessif.

On dit aussi d'un style diffus, chargé d'ornemens inutiles & superflus, que *c'est un style asiatique.*

ASIATIQUE, est encore un terme de Fleuriste, qui désigne une anémone à feuilles blanches, & dont la pluche est de couleur de grénade mêlée de blanc.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une asiatique parure*, mais *une parure asiatique.*

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aziatike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASIBE ; nom propre. Ville de Cappadoce, dans l'Asie Mineure, vers l'Euphrate & les Monts Moschiques.

Il y a encore eu une autre ville de ce nom en Mésopotamie.

ASIE ; nom propre. *Asia.* C'est une des grandes parties de la terre, & la plus considérable des trois qui composent notre hémisphère. Elle est séparée de l'Europe par la Méditerranée, l'Archipel, la mer Noire, les Palus Méotides, le Don & la Dwina ; de l'Afrique par la mer Rouge & l'Isthme de Suez : elle est d'ailleurs entourée de l'Océan, & ne communique point avec l'Amérique. Son étendue est d'environ 1750 lieues, d'orient en occident, & de 1550 du midi au septentrion.

On conçoit, par la grande étendue de l'Asie, que l'air y doit être fort varié. Vers le nord il est extrêmement froid ; dans le milieu, il est tempéré ; mais vers la Zone Torride, il est très-chaud.

Le terroir y est abondant en blés, en vins, en riz, & en fruits excellens. On y trouve des drogues, des aromates & des épiceries. La rhubarbe la plus estimée vient de Tartarie. L'Asie produit aussi quantité d'or & d'argent, de pierreries & de perles. On en tire beaucoup de soie & de coton, des toiles peintes, & de la porcelaine très-fine.

Outre les animaux que nous avons en Europe, l'Asie en nourrit plusieurs autres qui nous sont inconnus, comme les lions, les léopards, les tigres, les rhinoceros, *&c.* Parmi les animaux qui s'y trouvent utiles à l'homme, ceux dont on tire un plus grand service, sont le chameau & l'éléphant.

Les principaux Etats souverains d'Asie sont quatre Empires entiers ; partie de deux autres Empires ; trente-un Royaumes principaux, & trois Dominations Européennes, outre plusieurs peuples vagabonds.

Les quatre Empires entiers sont, la Perse, le Mogol, la Chine & le Japon.

Les deux autres qui n'y sont compris qu'en partie, & dont les principaux corps sont en Europe, sont la Turquie & la Russie.

Les trente-un Royaumes principaux, sont ceux d'Yemen & de Fartach, dans l'Arabie ; de Visapour, de Golconde, de Bisnagar, de Calicut, & de Cochin, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange ; de Siam, de Camboje, d'Ava ou Pégu, d'Aracan, d'Acham, de Tunquin, de Cochinchine, & des Jaos dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange ; de Barantola ou Lassa, de Necbal, de Cogue au grand Thibet, de Tangu, du Petit Thibet, de Kas-

ghar, de la Gorée, de Samarcand & de Belch dans la grande Tartarie; de Mingrélie & Dimereti dans la Georgie; des Îles Maldives, de Candi dans l'île de Ceylan; d'Achem, de Materan & de Borneo dans les îles de la Sonde; de Macassar & de Ternate dans les îles Moluques.

Les trois Dominations établies par les Européens, sont, des Castillans dans les îles Philippines; des Portugais à Goa, & sur plusieurs côtes des Indes; des Provinces-Unies, ou des Hollandois, à Batavia, dans l'île de Java, & sur plusieurs côtes des Indes.

Entre les Peuples vagabonds & indépendans, les plus fameux sont, les Bengèbres & les Béduins dans l'Arabie, & les Tartares Kalmuks *ou* Kalmaks, qui vivent par hordes, & dans l'indépendance.

Les pricipales Religions de l'Asie, sont, le Judaïsme, le Christianisme, le Mahométisme & le Paganisme. Les deux dernières y sont dominantes. Les deux autres y sont sujettes.

Les langues générales que l'on parle en Asie, sont au nombre de sept, dont quatre naturelles, qui sont, l'Arabe, la Persane, la Tartare & la Chinoise: trois Étrangères, & qui viennent d'Europe; la Grèque, la Latine & la Teutone.

L'Asie semble avoir moins de langues particulières que les autres parties du monde, parce qu'on a taché d'introduire l'uniformité dans l'étendue de chacun des grands Empires qui s'y sont formés. Il ne laisse pas néanmoins d'y en avoir plusieurs, entr'autres, les langues Japonoise, Malabare & Malaye.

Les *Asiatiques*, autres cependant que les Tartares, passent en général pour mous & efféminés, & pour être singulièrement passionnés envers les femmes. D'ailleurs, on leur donne de l'esprit, & de l'imagination; mais leur style est si ampoulé, qu'il est devenu proverbe parmi nous, pour désigner un style chargé d'ornemens inutiles & superflus.

Les Anciens distinguoient dans l'Asie, plusieurs grandes parties, dont chacune avoit son nom & ses divisions particulières.

L'Asie Mineure avoit le Pont-Euxin au nord, la Propontide & la mer Égée à l'occident, la Méditerranée au midi, la Syrie & la grande Armenie à l'orient.

L'Asie Supérieure étoit à l'orient de l'Asie Mineure, & au nord de l'Arabie.

Tout ce qui est entre la Syrie, la Babylonie, le golfe Persique & la mer Rouge, se nommoit *Arabie*, comme aujourd'hui.

A l'orient de l'Asie Supérieure, étoit l'Inde, que le Gange divisoit en deux parties: ce qui étoit au midi & à l'occident de ce fleuve, s'appeloit l'*Inde en-deçà du Gange*, le reste s'appeloit l'*Inde au-delà du Gange*.

Entre l'Inde au-delà du Gange, & l'Océan oriental, étoit le pays des Sines, ou la partie méridionale de la Chine, & la Serique, ou la partie septentrionale de cet Empire. Les Monts-Damases, qui traversent la Chine d'orient en occident, séparoient l'Asie Supérieure, & les Indes d'avec la Scythie.

Asie, est le nom d'une ancienne ville de Lydie, auprès du Mont-Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitarre à trois cordes.

Asie, en Mythologie, est le nom d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Thétis, & femme de Japet. Elle

donna son nom à la partie du monde dont nous venons de parler.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azie*, pour les raisons que nous donnons en parlant de ces lettres.

ASIER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire ou fournir le nécessaire.

ASILE; substantif masculin. *Asylium.* Lieu de refuge où les débiteurs & les criminels qui s'y retirent, sont à l'abri des poursuites de leurs Créanciers & de la Justice. *On ne viola jamais cet asile.*

Comme la divinité, dit M. de Montesquieu, est le refuge des malheureux, & qu'il n'y a pas de gens plus malheureux que les criminels, on a été naturellement porté à penser que les temples étoient un asile pour eux; & cette idée parut encore plus naturelle chez les Grecs, où les meurtriers, chassés de leur ville & de la présence des hommes, sembloient n'avoir plus de maisons que les temples, ni d'autres protecteurs que les Dieux.

Ceci ne regarda d'abord que les homicides involontaires: mais lorsqu'on y comprit les grands criminels, on tomba dans une contradiction grossière: s'ils avoient offensé les hommes, ils avoient, à plus forte raison, offensé les Dieux.

Ces *asiles* se multiplièrent dans la Grèce: les temples, dit Tacite, étoient remplis de débiteurs insolvables, & d'esclaves méchans; les Magistrats avoient de la peine à exercer la police; le peuple protégeoit les crimes des hommes, comme les cérémonies des Dieux; le Sénat fut obligé d'en retrancher un grand nombre.

Les loix de *Moïse* furent très-sages. Les homicides involontaires étoient innocens; mais ils devoient être ôtés de devant les yeux des parens du mort: il établit donc un asile pour eux. Les grands criminels ne méritent point d'asile, ils n'en eurent pas: les Juifs n'avoient qu'un Tabernacle portatif, & qui changeoit continuellement de lieu; cela excluoit l'idée d'asile. Il est vrai qu'ils devoient avoir un temple: mais les criminels qui y seroient venus de toutes parts, auroient pu troubler le service divin. Si les homicides avoient été chassés hors du pays, comme ils le furent chez les Grecs, il eût été à craindre qu'ils n'adorassent des Dieux étrangers. Toutes ces considérations firent établir des villes d'asiles, où l'on devoit rester jusqu'à la mort du souverain Pontife.

On ne connoît plus aujourd'hui parmi nous le droit d'asile dont jouissoient plusieurs Eglises & Couvens de France. Nos Rois ont senti que ce qui assuroit l'impunité des crimes, ne pouvoit que contribuer à les multiplier.

Charlemagne fut le premier qui donna atteinte aux asiles, en défendant qu'on portât à manger aux criminels réfugiés dans les Eglises.

Louis XII, ami de son Peuple, abolit entièrement le droit d'asile, dont jouissoient les Eglises & Couvens de S. Jacques de la Boucherie, de S. Merry, de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de l'Abbaye de S. Antoine, des Carmes de la Place Maubert, & des Grands-Augustins de Paris.

Pour bénir à ce sujet la mémoire de ce bon Prince, il ne faut que se

rappeler ce qui arriva en 1365 : Guillaume Charpentier, assassin avéré de sa femme, fut arraché de l'Hôtel-Dieu, & conduit en prison. Ce criminel se plaignit au Parlement de la violation de son asile, & cette Compagnie condamna à l'amende les Sergens qui avoient emprisonné Charpentier, & ordonna que ce particulier seroit rétabli dans son asile. Bref il ne fut pas puni.

Asile, se dit, par extension, de tous les lieux où l'on est en sûreté. *Cette Forêt fut son asile.*

Asile, se dit, dans le sens figuré, d'une maison où quelqu'un trouve la subsistance qui lui manque. *Il seroit mort de faim & de misère, s'il n'eût pas trouvé cet asile.*

Asile, se dit encore, dans le même sens, des personnes & des choses qui protègent, & dont on est protégé. *Ce grand Prince fut mon asile, tant que la fortune me persécuta. Dans tous les temps cette maison fut l'asile des mœurs.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *azile*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASILLE; substantif masculin. *Asillus.* Insecte semblable au taon, qui pique & tourmente les bœufs très-vivement.

ASIMA; nom propre d'un Dieu des Samaritains. Il étoit représenté sous la figure d'un bouc ou d'un singe, & étoit particulièrement révéré par ceux d'Emath. Voilà tout ce qu'on en sait.

ASINAIRE; nom propre. *Asinarius.* Fleuve de Sicile, qui s'appelle aujourd'hui *Falconara.*

Asinaires, adjectif pluriel substantivement pris, est aussi le nom des Fêtes que célébroient les Syracusains, en mémoire de la victoire qu'ils avoient remportée près du fleuve Asinaire, sur Nicias & Demosthènes, Généraux Athéniens.

ASINARIA; nom propre. Île d'Italie, sur la côte occidentale de Sardaigne, près de laquelle les Aragonois battirent les Gènois en 1409.

Il y avoit à Rome une rue & une porte de ce nom.

ASINAT; l'Alchimiste Basile Valentin donne ce nom à l'antimoine.

ASINE; adjectif féminin, & terme de Palais, qui n'est d'usage qu'en cette phrase : *bête asine;* pour dire, un âne ou une ânesse, & pour éviter la prononciation de ces mots qui ont quelque chose de trivial dans le discours soutenu.

ASINÉ; nom propre d'une ancienne ville du Péloponèse, dans la Messénie.

Etienne le Géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie.

ASINIUS POLLIO; nom propre. Homme Consulaire & célèbre Orateur du siècle d'Auguste. Né dans l'obscurité, son mérite l'éleva aux emplois les plus distingués de Rome. Virgile & Horace ont fixé sa réputation & la gloire que les lettres lui avoient acquise. Il étoit un des favoris d'Auguste, & il fut le premier qui ouvrit à Rome une Bibliothèque à l'usage du public.

ASJOGAM; substantif masculin. Arbre d'une grosseur médiocre, qui s'élève à quinze pieds de hauteur, & qui croît aux Indes orientales, dans le Malabar.

On prétend que le jus de ses

feuilles, mêlé avec de la graine de cumin, eſt un bon remède contre la colique; & que ces mêmes feuilles pulvériſées & priſes avec du ſucre & du ſandal jaune, purifient le ſang.

ASION-GABER; nom propre. Ville maritime de l'Idumée, ſur le golfe d'Elan.

ASISIA; nom propre. Ville d'Illyrie, dont on voit les ruines dans un endroit appelé *Bergame*.

ASKALOTES; ſubſtantif maſculin. Les Grecs donnent ce nom à une ſorte de lézard de l'île de Ceylan.

ASKÉATON; nom propre. Petite ville d'Irlande, près du Shannon, à treize milles, oueſt, de Limerick, dans le comté de ce nom.

ASKEM KALESI; nom propre. Château & ancienne ville maritime de la Natolie. Pickerling a cru que la ville d'Halicarnaſſe, où réſidoient les anciens Rois de Carie, fut ſituée en cet endroit. Spon rapporte qu'on voit là d'anciens monumens, entr'autres les reſtes d'un théâtre de marbre.

ASKEPE; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de Page, qui ſe tenoit tête nue au palais des Empereurs grécs.

ASKER-MORKEM; nom propre. Ville de Perſe, bâtie par Hégiage, dans la Chaldée, au pays d'Ahouaz, ſur la rive orientale du Tigre.

ASKERSUND; nom propre. Petite ville de Suède, dans la province de Néricie, ſur le lac Veter, à cinq milles d'Orebros.

ASKITH; nom propre. Déſert d'Afrique, en Égypte, dans la vallée de Hoſaïl.

ASKRIG; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.

ASLANI; ſubſtantif maſculin. Monnoie qui a cours dans les Echelles du levant. C'eſt le daller ou la piaſtre de Hollande. Les Turcs lui ont donné le nom d'*Aſlani*, à cauſe que cette pièce porte pour empreinte la figure d'un lion.

L'*Aſlani* vaut 115 aſpres à Conſtantinople, & l'aſpre revient à ſix deniers de France.

ASLAPAT; nom propre. Bourg conſidérable d'Aſie, ſur l'Araxe, aſſez près de Naſchivan. Les femmes y ſont d'une rare beauté; auſſi le Roi de Perſe en peuple-t-il ſon Haram.

ASLONNE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, environ à ſix lieues, nord-nord-eſt, de Niort.

ASMERE; nom propre. Ville de l'Indouſtan, dans les États du Mogol & la province de Banbo, au ſud-oueſt d'Agra, près de la ſource du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célèbre Muſulman, révéré des Indiens de ſa ſecte.

ASMIRÉES; nom propre. Montagnes d'Aſie qu'habitent les Aſmiréens, peuples qui ſe répandent encore dans le canton de Cataja, lequel eſt fort étendu, & fait partie de la Tartarie.

ASMODÉE; nom que les Juifs donnent au Prince des démons.

Asmodée, eſt le principal perſonnage d'un roman moral, intitulé: *Le Diable boiteux*.

Asmodée, eſt auſſi le nom d'un ſerpent du Japon, qu'on appelle encore *le Prince des ſerpens*, à cauſe de la beauté de ſa parure: ſes écailles ſont rouſſâtres, ſuperbement ombrées & marbrées de diverſes tâches, grandes & petites, & de figure irrégulière. Ses mâchoires ſont colorées d'une bordure jaune, & ſes yeux ſont beaux,

vifs & brillans : il n'eſt pas dangereux.

ASMONÉENS; (les) Joſephe donne ce nom aux Machabées, à cauſe d'Aſmonée, père de Simon. Selon cet Hiſtorien, le règne des Aſmonéens dura 126 ans, à le prendre depuis la retraite de Mathatias, juſqu'à la mort d'Antigone, qui eut la tête tranchée, & des mains duquel le ſceptre paſſa dans celles d'Hérode.

ASNA; nom propre. Ville d'Egypte, ſur le Nil, au gouvernement de Girgio. On prétend que c'eſt l'ancienne ville de Syenne. Il s'y fait un commerce conſidérable de blé & de bétail.

ASNIÈRES; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à une lieue, ſud, de Saint-Jean-d'Angely.

Il y a dans le Maine un bourg du même nom, environ à quatre lieues, nord-oueſt, de la Flèche.

ASOAGIER, ASOUAGIER; vieux verbes qui ſignifioient autrefois ſoulager, adoucir.

ASOCHIS; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, en Galilée.

ASODES; adjectif féminin ſubſtantivement pris, & terme de Médecine. Eſpèce de fièvre continue, dont les principaux ſymptômes ſont de vives inquiétudes autour du cœur & de l'eſtomac. Le malade change ſans ceſſe de place : il ſe tourmente : il ſe dégoûte de tout : il a des nauſées. Le bas ventre eſt tendu & gonflé : il reſſent de la chaleur dans les entrailles, & quelquefois il a un vomiſſement conſidérable. Cette maladie ſe traite comme une fièvre inflammatoire. *Voyez* Fièvre.

ASOLA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Lombardie, ſur la Chièſe, à vingt milles, à l'oueſt, de Mantoue. Elle appartient à la République de Veniſe.

ASOLO; nom propre. Ville d'Italie, dans la Lombardie, à la ſource de la rivière de Muſon, & à ſept milles, à l'eſt, de Baſſano. Elle appartient aux Vénitiens.

ASONE; nom propre. Rivière d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle a ſa ſource ſur les frontières de l'Ombrie, dans l'Apennin, & ſon embouchure dans la mer Adriatique.

ASOPE, nom propre & terme de Mythologie. Fils de l'Océan & de Thétis. Jupiter ayant abuſé de ſa fille Egine, il voulut, pour s'en venger, faire la guerre à ce Dieu; mais il fut métamorphoſé en fleuve.

ASOPH; *Voyez* Azoph.

ASOPO; nom propre. Rivière de Grèce, dans la Livadie. Elle a ſon embouchure dans le détroit de Négrepont, vis-à-vis d'Oropo.

Il y a, dans la même Contrée, une autre rivière de ce nom, qui a ſa ſource au mont Bunina, & ſon embouchure dans le golfe de Zeyton.

ASOPUS; nom propre d'une rivière de Grèce, en Theſſalie. Elle a deux ſources au mont Oeta, près du Pinde.

Il y avoit dans le Peloponèſe une rivière du même nom, qui venoit de Phrygie, & arroſoit le territoire de Sycione.

Asopus, eſt auſſi le nom d'une rivière, qui, ſelon Pline, couloit dans l'Aſie mineure, & baignoit les murs de Laodicée.

Strabon met encore une rivière de ce nom dans l'île de Paros; &

une ville, qui s'appeloit de même, dans la Laconie.

ASOR ; nom propre de plusieurs villes anciennes. Il y en avoit deux de la tribu de Juda, dans la Terre-Sainte, dont une s'appeloit *Asor la-neuve*. Une troisième dans la tribu de Nephtali, sur le lac Séméchon, & la même que Josué conquit sur le Roi Jabin, après avoir défait ce Prince & ses alliés.

Il y avoit aussi dans l'Arabie déserte, une Contrée de ce nom.

ASORBIR ; vieux verbe qui signifioit autrefois éteindre, anéantir.

ASOREILLER ; vieux verbe qui signifioit autrefois nettoyer ses oreilles.

ASORO ; nom propre. Bourg d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démona, sur le Datairo.

ASOS ; nom propre. Bourg de l'île de Crête, selon Etienne le Géographe.

ASOTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois devenir sot.

ASOUAGEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois émancipation.

ASOUPER ; vieux verbe qui signifioit autrefois chopper, heurter.

ASP ; substantif mascul. Poisson blanc du genre des carpes, & dont parle Artedi. On le pêche du côté d'Upsal.

ASPA ; nom propre d'une ville que Ptolémée place chez les Parthes.

ASPABOTA ; nom propre d'une ancienne ville des Scythes, située, selon Ptolémée, en deçà de Limaüs.

ASPALATH ; substantif masculin. *Aspalatus*. Bois compact, pesant, oléagineux, odorant, de couleur purpurine, obscure, marbrée, & d'un goût un peu amer & piquant. Son écorce est épaisse, raboteuse, grise, & l'on ignore encore de quel arbre ce bois vient, & en quels lieux il croît. Quelques-uns disent qu'il est tiré d'un petit arbre épineux des Indes ; d'autres prétendent qu'il vient d'un gros buisson épineux qui croît le long du Danube, à Nisaro & à Rhodes. Ce bois ressemble beaucoup à l'aloès pour la forme, la pesanteur, le goût, l'odeur & les qualités ; mais il en diffère par la couleur. Il contient beaucoup d'huile à demi exaltée, & de sel volatil.

L'*aspalath* est astringent, dessicatif, sudorifique, & résiste à la malignité des humeurs. On en ordonne la décoction en gargarisme contre les aphtes, les ulcères, & autres maux semblables. Les Parfumeurs en font usage pour épaissir leurs parfums.

Ce bois paye trois livres par quintal à l'entrée du Royaume.

ASPALATHIA ; nom propre d'une ancienne ville des Taphiens, que Ptolémée place dans une île sur la côte de l'Acarnanie.

ASPALATHIS ; nom propre. Île qu'Etienne le Géographe place en Lycie.

ASPARAGE ; vieux mot qui signifioit autrefois asperge.

ASPASIE ; nom propre. Femme d'une rare beauté, non moins fameuse par son génie & son éloquence, que par ses mœurs dissolues. Sa maison fut dans Athènes le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de distingué dans la ville. La même femme qui se prostituoit sans pudeur dans cette ville, au premier venu, y donnoit des leçons de politique & d'éloquence avec la décence & la modestie convenables à la dignité du sujet. Socrate, le sage Socrate, ne dédaigna pas d'être le disciple de cette femme singulière, & il se faisoit gloire d'avouer qu'il lui devoit tout ce qu'il

avoit

avoit d'éloquence. Elle forma les premiers Orateurs de son siècle; & après avoir vécu long-tems en courtisane avec Periclès, elle devint la femme de ce grand homme. L'autorité qu'elle acquit sur l'esprit de son mari, fut telle qu'elle gouverna l'Etat sous le nom de cet illustre Athénien. Quand il fut mort, elle retourna à ses dissolutions, se livra à gens de tout état, & enfin à Artaxerxe avec qui elle vécut pendant trente-sept ans. Ce Prince fut alors obligé de la céder à son fils Darius, à qui Aspasie, dans une vieillesse extrême, avoit inspiré la passion la plus vive. Elle se voua enfin sur ses derniers jours à la continence, & mourut Prêtresse de Vénus.

ASPASIE; substantif féminin. *Aspasia.* Remède astringent qui s'emploie, selon Castelli, dans certaines maladies des parties naturelles des femmes. Il ne consiste qu'à appliquer sur le mal de la laine imbibée d'une infusion de noix de galle verte.

ASPE; nom propre. Vallée du Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oleron. Elle est arrosée par la rivière d'Oleron, qui prend dans cet endroit le nom de *Gave d'Aspe.* On y voit de bons pâturages, & plusieurs fontaines d'eaux minérales.

Aspe, est encore le nom d'une ville d'Espagne, au Royaume de Valence, sur la rivière d'Elerda, à l'orient d'Origuella.

ASPECH ou ASPECT; nom propre. Bourg de France, dans le Comminges, à deux lieues, sud-est, de Saint-Gaudens.

ASPECT; substantif masculin. *Aspectus.* Vue de quelque objet. *Il fut interdit à l'aspect de son père.*

Aspect, se dit aussi d'un objet de vûe, & c'est dans ce sens qu'on dit qu'*un édifice présente un bel aspect;* pour dire, qu'il paroît d'une belle ordonnance à ceux qui le considèrent.

Aspect, se dit, en termes d'Astronomie, de la situation des étoiles ou des planètes, les unes à l'égard des autres. On distingue cinq sortes d'aspects: le sextil, le quadrat, le trine, l'opposition & la conjonction. *Voyez* ces mots.

Les deux premières syllabes sont moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aspet*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASPENDUS; nom propre. Ancienne ville de la Pamphylie, sur l'Eurymedon, à soixante stades de son embouchure.

ASPER; substantif masculin. Petit poisson de rivière qu'on trouve dans le Rhône. Il est ainsi nommé à cause de la rudesse de ses écailles & de ses mâchoires. Il est sans dents, rougeâtre & parsemé de taches noires. Sa chair passe pour apéritive.

ASPEREN; nom propre. Petite ville de Hollande, sur la rivière de Linge, entre Gorcum & Culembourg.

ASPERGE; substantif féminin. *Asparagus.* Plante légumineuse distinguée par son goût & par ses bonnes qualités. Ses feuilles sont très-déliées; & ses fleurs ordinairement composées de six feuilles disposées en roses, auxquelles il succède des baies rouges remplies de semence.

L'asperge se cultive & on la plante dans des fosses, dans les terreins sablonneux, & en ados dans les lieux humides: on dispose les griffes en échiquier à un pied de distance. On ne peut commencer à jouir du

plant, si on ne veut point l'altérer, qu'après trois ans; mais il dure, si on a soin de le fumer, quinze ou vingt ans. A l'approche de l'hiver, on dégarnit le plant de la terre, dont on l'avoit rehaussé au printemps; & par ce moyen, on le garantit de la pourriture. On peut se procurer des asperges hâtives en réchauffant le plant avec du fumier; mais elles n'ont jamais la même saveur que les autres.

Les *asperges* s'apprêtent dans les cuisines de plusieurs façons; en voici quelques-unes, & la manière de les confire pour les conserver.

Asperges au jus. Coupez-les en morceaux; passez-les à la casserole, avec lard fondu, persil, cerfeuil, sel & poivre blanc; faites-les mitonner à petit feu dans un peu de bouillon gras; dégraissez-les quand elles seront cuites, & servez-les à courte sauce & chaudement dans du jus de mouton & de citron.

Asperges au beurre blanc. Faites cuire à l'eau vos asperges en bâtons entiers; quand elles seront cuites, mettez-les égoutter; préparez une sauce composée de beurre frais, de sel, de vinaigre & de poivre blanc; vous la remuerez sans cesse de peur qu'elle ne se tourne en huile; vous la jetterez ensuite sur vos asperges & vous les servirez.

Asperges en salade. Faites cuire vos asperges comme pour les mettre au beurre blanc, & servez-les avec huile d'olive, vinaigre, poivre & sel.

Asperges confites. Prenez de petites asperges; coupez-les par tranches; ôtez le dur; saupoudrez le reste avec beaucoup de sel & des cloux de girofle grossièrement concassés; couchez-les dans un pot de terre plombé, entre deux lits de sel, dont l'un au fond du pot, & l'autre au-dessus; remplissez le pot de bon vinaigre & tenez-le fermé: vous vous servirez d'une cuiller d'argent pour les tirer, & vous éviterez de toucher le vinaigre avec la main.

L'*asperge* contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. On fait usage en Médecine de sa semence & de sa racine.

La racine est diurétique, & on la place parmi les cinq grandes apéritives. Elle est propre pour chasser la pierre & le sable de la vessie & des reins; pour desobstruer la rate & le mesentere, & pour provoquer les règles.

On la prescrit avec les autres racines apéritives, à la dose d'une demi-once jusqu'à une once, dans une livre de décoction pour les personnes; & on double la dose pour les animaux.

Les semences ou baies rouges, sèches & pulvérisées sont salutaires dans la dyssenterie & le crachement de sang.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *asperje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPERGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Asperger.

ASPERGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Aspergere*. Arroser de quelque liqueur qu'on répand par gouttes avec un goupillon ou une branche d'arbre. Ce mot n'a guères d'usage qu'en matière de religion. *Asperger d'eau bénite. Asperger du sang des victimes.*

La première syllabe est brève,

la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ASPERGÈS; substantif masculin. Goupillon à jetter l'eau bénite. *Ce Prêtre portoit l'aspergès.* Dans ce sens il est familier.

Aspergès, se dit du moment où l'on répand l'eau benite. *Il croyoit arriver trop tard à l'Eglise, mais on n'en étoit encore qu'à l'aspergès.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *asperjès*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPÉRITÉ; substantif féminin. *Asperitas.* Rudesse, âpreté, qualité de ce qui est rude, âpre, raboteux. Il s'emploie au propre & au figuré. *Exemple.* Au propre: *L'aspérité de cette matière se manifeste au toucher.*

Au figuré: *Il n'a pas été possible de vaincre l'aspérité de son caractère.*

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel.

ASPEROSA; nom propre. Ville maritime de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel. C'est le siège d'un Evêque Grec.

ASPERSION; substantif féminin. *Aspersio.* Action d'asperger, d'arroser, de répandre de l'eau benite avec l'aspersoir, le goupillon ou quelque branche d'arbre. *Il en fut quitte pour une aspersion.*

Baptême par *aspersion*, se dit par opposition à Baptême par *immersion.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ASPERSOIR; substantif masculin. *Aspersorium.* Goupillon, ou instrument propre à répandre de l'eau bénite. *Le Curé du Village est obligé de présenter l'aspersoir au Seigneur.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ASPÉRULE; substantif féminin. *Asperugo.* Plante à plusieurs tiges, tendres, anguleuses & rudes. Ses feuilles sont oblongues & sortent des nœuds des tiges; la fleur est monopétale, découpée & en forme d'entonnoir. Le calice est en forme de godet: il s'applatit de lui-même quand la fleur est passée, & il sert d'enveloppe à quatre petites semences oblongues.

Cette plante, qui fleurit en Mai & Juin, donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle est détersive & vulnéraire.

ASPHALION; terme de Mythologie. Nom sous lequel Neptune fut révéré des Grecs & particulièrement des Rhodiens. Ces derniers lui dédièrent un temple sous ce nom dans une île qui s'éleva du fond de la mer & dont ils s'emparèrent.

ASPHALITE; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Cinquième vertèbre des Lombes, ainsi appelée de ce qu'elle est regardée comme le support de toute l'épine.

ASPHALTE; substantif masculin. Substance bitumineuse, compacte,

fragile, pesante, de couleur brune, brillante, inflammable, & qui répand une odeur résineuse très-forte quand on l'a échauffée. Cette sorte de bitume se voit en plusieurs endroits; mais le plus estimé est celui qu'on trouve nâgeant sur la mer morte.

Les Juifs s'en servoient autrefois pour embaumer leurs morts, & l'on en fait usage en France dans la composition de la thériaque & des vernis noirs qui imitent ceux de la Chine.

Il y a une mine d'asphalte à Neuchâtel, en Suisse, & une autre dans la basse Alsace.

L'*Asphalte* de Neuchâtel se fond au feu en y joignant une dixième partie de poix: on en forme un mastic impénétrable à l'eau & qui dure très longtemps, pourvu qu'il ne soit point exposé immédiatement au soleil. En 1743, on répara le principal bassin du jardin du Roi avec ce mastic, & depuis ce temps il continue l'effet qu'on s'en étoit promis.

On retire de la mine d'asphalte d'Alsace, en en faisant bouillir le sable dans de l'eau, une sorte d'oing noir, propre à graisser tous les rouages. La distillation de cette mine *per descensum*, donne beaucoup d'huile de pétrole; & la distillation *per ascensum*, de l'huile rouge & de l'huile blanche, qu'on emploie efficacement dans le traitement des ulcères & des maladies cutanées.

L'*asphalte* paye à l'entrée du Royaume cinq livres par quintal.

ASPHALTITE, ou ASPHALTIDE; nom propre d'un lac de la Palestine, ainsi appelé du bitume qui y abonde. Les Villes de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Seboine & de Sedor étoient situées dans les environs. Ce lac est encore appelé *mer morte*, soit à cause de la tranquillité de ses eaux, soit parce qu'aucun animal ne peut vivre sur ses bords ni dans ses eaux.

ASPHAR; nom propre. *Voyez* ASPHALTITE, c'est la même chose, quoique le Dictionnaire de Trévoux en fasse un lac particulier.

ASPHODÈLE; substantif féminin. Plante dont la racine consiste en quantité de navets suspendus par une tête d'un goût un peu amer & âcre; elle jette des feuilles semblables à celle du poireau, mais plus longues & plus étroites; il s'élève de leur centre, à la hauteur d'environ trois pieds, une tige ronde, unie, rameuse, garnie de fleurs de couleur blanche & rouge: il succède à ces fleurs un fruit presque rond, charnu, divisé intérieurement en trois loges qui renferment des semences brunes & triangulaires.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle croît dans les lieux pierreux & dans les jardins. Sa racine est nourrissante & l'on en fait du pain dans des temps de disette, en la mêlant avec de la farine de blé ou d'orge, & après l'avoir fait bouillir dans de l'eau pour en diminuer l'âcreté.

Cette racine est d'ailleurs détersive, apéritive, emménagogue, émolliente & maturative. On la donne pulvérisée aux personnes à la dose d'un scrupule; & aux animaux, à la dose de deux gros. On l'emploie encore en cataplasme.

Il y a une autre espèce d'asphodèle, qui ne diffère de la précédente, qu'en ce que sa tige est simple & sans rameaux.

Les deux premières syllabes sont



brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *asfodèle*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPHODÉLODES; (les) anciens peuples d'Afrique dont parle Diodore, qui dit qu'ils ressembloient par la couleur aux Ethiopiens.

ASPHYXIE; substantif féminin, & terme de Médecine. Privation subite du pouls, de la respiration & du mouvement. C'est le dernier degré de la syncope & de la défaillance, & l'asphyxie ne diffère de la mort que par la durée. La grossesse, l'idée d'une chose horrible, les passions violentes, *&c.* sont des causes qui peuvent produire cette maladie.

ASPIC; substantif masculin. Serpent long de quatre à cinq pieds & très-venimeux. On le trouve en Espagne, en Afrique & en Egypte le long du Nil, dans les lieux couverts d'ombre. On remédie à sa morsure comme à celle de la vipère.

L'aspic contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Sa chair, son foie & son cœur, séchés & pulvérisés sont bons pour purifier le sang; la dose est depuis un demi scrupule jusqu'à une demi-drachme.

Aspic, est aussi le nom d'une espèce de serpent qui se trouve aux environs de Paris, & qui ressemble à la vipère; mais il est plus effilé, plus court, n'a point de dents & a la tête moins applatie. On prétend que sa morsure n'est pas dangereuse.

Les anciens ont parlé de plusieurs autres espèces *d'aspics*, qu'on ne distingue pas aujourd'hui sous ce nom.

Aspic, se dit, dans le sens figuré, d'une personne médisante. *Cette femme a une langue d'aspic. C'est un aspic.*

Aspic, en termes de l'art Militaire, s'est dit d'une pièce de canon de douze livres de bale & du poids de 4250 livres.

On appelle, *huile d'aspic*, une huile essentielle d'une espèce de lavande. Elle a l'odeur très-forte. Les Vernisseurs & les Emailleurs en font usage.

Par le tarif de 1664, l'huile d'aspic doit à l'entrée du Royaume trois livres par quintal.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, *aspik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPIDO; nom propre. Rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle se jette, près de Laurette, dans le Musone.

ASPIRANT, ANTE; adjectif, & terme d'Hydraulique. On appelle *tuyau aspirant*, celui dont on se sert dans une pompe pour élever l'eau à une certaine hauteur; & *pompe aspirante*, celle qui élève l'eau en l'attirant à la différence de celle qui élève l'eau en la poussant.

Aspirant, s'emploie aussi substantivement pour désigner la personne qui aspire & qui veut parvenir à quelque chose. Tels sont ceux qui veulent être reçus dans un emploi, une dignité, une maison religieuse, un corps de métier, *&c. Il y a foule d'aspirans pour cette charge. Il ne vouloit pas se mettre au nombre des aspirans.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, &

la quatrième du féminin très-brève.

ASPIRATION ; substantif féminin. *Aspiratio.* Action de celui qui attire en dedans l'air extérieur ; il est opposé à *expiration*, qui est l'action par laquelle on repousse en dehors l'air intérieur.

Aspiration, se dit, en Hydraulique, en parlant, des pompes qui servent à élever les eaux, & il est synonyme à ascension. *Cette pompe agit par compression, & l'autre par aspiration.*

Aspiration, se dit, en Grammaire, de la manière de prononcer en aspirant, c'est-à-dire, en marquant fortement la prononciation. Nous disons *des hommes*, comme s'il étoit écrit *dézomes*, il n'y a point là d'aspiration ; mais nous disons des *hottes* en faisant sentir le *h*, & c'est prononcer avec aspiration. *Voyez* la lettre *H.*

Aspiration, marque aussi, dans le sens figuré, le desir de parvenir à un but qu'on se propose ; mais dans ce sens il n'a d'usage qu'en matière de dévotion. *L'aspiration de l'ame à Dieu*, signifie l'élévation de l'ame vers Dieu.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier ; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *aspirasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPIRÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Aspirer.

ASPIRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Action d'attirer l'air avec la bouche dans l'intérieur du corps ; c'est l'opposé *d'expirer* qui est l'action de repousser en dehors l'air intérieur.

Aspirer, se dit, en Grammaire, pour exprimer l'action de prononcer de la gorge, de manière que la prononciation soit fortement marquée. *On aspire le* h *dans la prononciation du mot Héros. Une lettre aspirée.*

Aspirer, se dit, en termes de Doreurs, & signifie retenir. Ils disent que *l'or-couleur aspire l'or ;* pour dire, qu'il le retient.

Aspirer, s'emploie, dans le sens figuré, & signifie prétendre à une chose quelconque, la desirer. *Il aspiroit au commandement de la Province. Il n'aspire qu'à une vie tranquille.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aspire*, la syllabe *pi* est longue.

ASPIS ; nom propre. Ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le Géographe, fut bâtie par Philippe, père de Persée.

ASPITHRA ; nom propre. Ancienne ville d'Asie, sur une rivière du même nom, au pays des Sines.

ASPLE, ou Aspe ; substantif masculin. On donne indifféremment ce nom dans les Manufactures en soie de Piémont, & au devidoir sur lequel on tire les soies des cocons, & à celui qui, dans les moulins, se charge de la soie organcinée ; le

premier s'appelle *Aſpe de filature*, & le ſecond, *Aſpe de tors ;* mais parmi nous il n'y a que le premier qui ait le nom d'*Aſpe*, ou d'*Aſple ;* l'autre s'appelle *Guindre*.

ASPLEDON ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, dans la Béotie. Strabon la met à vingt ſtades d'Orchomène, au-delà du fleuve Melas.

ASPORT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois enlèvement.

ASPORTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois enlever, emporter.

ASPRA ; nom propre. Ville d'Italie, ſur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. On prétend qu'elle appartint autrefois aux Sabins, ſous le nom de *Caſperia*.

ASPRE ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'argent, qui ſe fabrique & qui a cours dans les Etats du Grand-Seigneur. L'*aſpre* revient à ſix deniers de France.

ASPRÉDO ; ſubſtantif maſculin. Poiſſon de rivière, qui a la tête pleine de cavités, & qui n'a qu'une nageoire ſur le dos. Ray dit qu'il approche de la perche pour la figure, mais qu'il eſt plus petit.

ASPRESSE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſévérité, rigueur.

ASPRETÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois exaction.

ASPREUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois aigreur dans l'eſprit, ou dans le diſcours.

ASPRO ; nom propre. Rivière de la Turquie d'Europe dans l'Albanie. Elle a ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & Pirgo.

ASPROPITI ; nom propre. Bourg maritime de Grèce, dans le golfe de Lépante, non loin de la ville dont ce Golfe tire ſon nom.

ASPROPOTAMO ; nom propre. Rivière de Grèce, dans le Deſpotat. Elle a ſa ſource au Mont de Mezzovo, & ſon embouchure dans la mer Ionienne, vis-à-vis des îles Curſolaires.

ASROB ; nom que les Philoſophes hermétiques donnent à la matière du grand Œuvre, quand elle eſt en putréfaction.

ASSA ; ſubſtantif féminin. Sorte de ſuc concret, dont on diſtingue deux eſpèces : l'une s'appelle *Aſſadulis*, & c'eſt le Benjoin. *Voy*. ce mot. L'autre ſe nomme *Aſſa Fœtida*, à cauſe de ſa puanteur. Celle-ci eſt une gomme compacte, molle, jaune & rouſſe, qui découle du tronc d'une plante dont les feuilles reſſemblent à celles de la rue, & qui croît dans la Lybie, la Médie, la Syrie & les Indes.

Il faut choiſir cette gomme en maſſe, nette, ſèche, d'une odeur forte, puante, & tirant ſur celle de l'ail.

Elle eſt inciſive, attenuante, déterſive, ſudorifique, bonne contre les maladies hiſtériques, & s'emploie exterieurement & intérieurement. Les Maréchaux en font un grand uſage pour médicamenter les chevaux.

L'*aſſa Fœtida*, paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de la valeur, ſuivant l'Arrêt du Conſeil du 15 Août 1685.

ASSABIN ; nom propre. Dieu des Éthiopiens, auquel ils avoient conſacré le Cinnamome. Pour obtenir la permiſſion de couper ce bois, dont l'écorce eſt ce que nous appelons *cannelles*, ces peuples étoient obligés d'offrir en ſacrifice à leur Dieu, quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chèvres & béliers ; encore prenoit-il une part dans le bois coupé. Les Prêtres de ce Dieu étoient les Receveurs ; raiſon,

la quatrième du féminin très-brève.

ASPIRATION; substantif féminin. *Aspiratio*. Action de celui qui attire en dedans l'air extérieur; il est opposé à *expiration*, qui est l'action par laquelle on repousse en dehors l'air intérieur.

Aspiration, se dit, en Hydraulique, en parlant, des pompes qui servent à élever les eaux, & il est synonyme à ascension. *Cette pompe agit par compression, & l'autre par aspiration.*

Aspiration, se dit, en Grammaire, de la manière de prononcer en aspirant, c'est-à-dire, en marquant fortement la prononciation. Nous disons *des hommes*, comme s'il étoit écrit *dézomes*, il n'y a point là d'aspiration; mais nous disons des *hottes* en faisant sentir le *h*, & c'est prononcer avec aspiration. *Voyez* la lettre *H*.

Aspiration, marque aussi, dans le sens figuré, le desir de parvenir à un but qu'on se propose; mais dans ce sens il n'a d'usage qu'en matière de dévotion. *L'aspiration de l'ame à Dieu*, signifie l'élévation de l'ame vers Dieu.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *aspirasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASPIRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Aspirer.

ASPIRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'attirer l'air avec la bouche dans l'intérieur du corps; c'est l'opposé *d'expirer* qui est l'action de repousser en dehors l'air intérieur.

Aspirer, se dit, en Grammaire, pour exprimer l'action de prononcer de la gorge, de manière que la prononciation soit fortement marquée. *On aspire le* h *dans la prononciation du mot Héros. Une lettre aspirée.*

Aspirer, se dit, en termes de Doreurs, & signifie retenir. Ils disent que *l'or-couleur aspire l'or;* pour dire, qu'il le retient.

Aspirer, s'emploie, dans le sens figuré, & signifie prétendre à une chose quelconque, la desirer. *Il aspiroit au commandement de la Province. Il n'aspire qu'à une vie tranquille.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aspire*, la syllabe *pi* est longue.

ASPIS; nom propre. Ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le Géographe, fut bâtie par Philippe, père de Persée.

ASPITHRA; nom propre. Ancienne ville d'Asie, sur une rivière du même nom, au pays des Sines.

ASPLE, ou Aspe; substantif masculin. On donne indifféremment ce nom dans les Manufactures en soie de Piémont, & au devidoir sur lequel on tire les soies des cocons, & à celui qui, dans les moulins, se charge de la soie organcinée; le

premier s'appelle *Aspe de filature*, & le second, *Aspe de tors ;* mais parmi nous il n'y a que le premier qui ait le nom d'*Aspe*, ou d'*Asple ;* l'autre s'appelle *Guindre*.

ASPLEDON ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, dans la Béotie. Strabon la met à vingt stades d'Orchomène, au-delà du fleuve Melas.

ASPORT ; vieux mot qui signifioit autrefois enlèvement.

ASPORTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois enlever, emporter.

ASPRA ; nom propre. Ville d'Italie, sur la rivière d'Aja, entre Tivoli & Terni. On prétend qu'elle appartint autrefois aux Sabins, sous le nom de *Casperia*.

ASPRE ; substantif masculin. Petite monnoie d'argent, qui se fabrique & qui a cours dans les Etats du Grand-Seigneur. L'*aspre* revient à six deniers de France.

ASPRÉDO ; substantif masculin. Poisson de rivière, qui a la tête pleine de cavités, & qui n'a qu'une nageoire sur le dos. Ray dit qu'il approche de la perche pour la figure, mais qu'il est plus petit.

ASPRESSE ; vieux mot qui signifioit autrefois sévérité, rigueur.

ASPRETÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois exaction.

ASPREUR ; vieux mot qui signifioit autrefois aigreur dans l'esprit, ou dans le discours.

ASPRO ; nom propre. Rivière de la Turquie d'Europe dans l'Albanie. Elle a son embouchure dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo.

ASPROPITI ; nom propre. Bourg maritime de Grèce, dans le golfe de Lépante, non loin de la ville dont ce Golfe tire son nom.

ASPROPOTAMO ; nom propre. Rivière de Grèce, dans le Despotat. Elle a sa source au Mont de Mezzovo, & son embouchure dans la mer Ionienne, vis-à-vis des îles Cursolaires.

ASROB ; nom que les Philosophes hermétiques donnent à la matière du grand Œuvre, quand elle est en putréfaction.

ASSA ; substantif féminin. Sorte de suc concret, dont on distingue deux espèces : l'une s'appelle *Assadulis*, & c'est le Benjoin. *Voy*. ce mot. L'autre se nomme *Assa Fœtida*, à cause de sa puanteur. Celle-ci est une gomme compacte, molle, jaune & rousse, qui découle du tronc d'une plante dont les feuilles ressemblent à celles de la rue, & qui croît dans la Lybie, la Médie, la Syrie & les Indes.

Il faut choisir cette gomme en masse, nette, sèche, d'une odeur forte, puante, & tirant sur celle de l'ail.

Elle est incisive, attenuante, détersive, sudorifique, bonne contre les maladies histériques, & s'emploie exterieurement & intérieurement. Les Maréchaux en font un grand usage pour médicamenter les chevaux.

L'*assa Fœtida*, paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de la valeur, suivant l'Arrêt du Conseil du 15 Août 1685.

ASSABIN ; nom propre. Dieu des Éthiopiens, auquel ils avoient consacré le Cinnamome. Pour obtenir la permission de couper ce bois, dont l'écorce est ce que nous appelons *cannelles*, ces peuples étoient obligés d'offrir en sacrifice à leur Dieu, quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chèvres & béliers ; encore prenoit-il une part dans le bois coupé. Les Prêtres de ce Dieu étoient les Receveurs ; raison,

ſans doute, pour laquelle ſes permiſſions ſe vendoient ſi cher.

ASSADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois houe, inſtrument à labourer la terre.

ASSAF; nom propre. Idole des Arabes Coraïſchites.

ASSAFI; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à quatre journées de Maroc.

ASSAGIR; vieux mot qui ſignifioit autrefois rendre ſage.

ASSAHUAYE; ſubſtantif féminin. Fruit de la groſſeur d'une prune, de couleur rouge, & qu'on recueille au Royaume d'Iſſini. Le goût de ce fruit eſt inſipide; mais on prétend que quand on en a mangé, on peut faire uſage d'autres fruits acides, ſans en être incommodé.

ASSAILLANT; ſubſtantif maſculin. Celui qui attaque. Il n'a d'uſage au ſingulier qu'en parlant de tournois. *Ce Prince étoit l'aſſaillant, & ſon frère étoit le tenant.*

ASSAILLANS, ſe dit au pluriel de ceux qui aſſiègent une place, & qui lui livrent un aſſaut. *Les Aſſaillans furent repouſſés. On fit pleuvoir une grêle de pierres ſur les Aſſaillans.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *s* & un *l* qui ſont oiſifs, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *aſaliant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ASSAILLIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aſſaut.

ASSAILLIR; verbe actif irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. *Invadere.* C'eſt au propre, l'action d'attaquer vivement. *Il aſſaillit la place à la vue du camp des Ennemis.*

ASSAILLIR, s'emploie dans le ſens figuré. *La tempête les aſſaillit au moment qu'ils alloient entrer dans le port. Il alla les aſſaillir de mille impertinences.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième l'eſt encore, quand le *r* final eſt muet, comme il arrive en converſation; mais elle devient longue dès que ce *r* ſe fait ſentir, comme cela ſe doit, en liſant, & dans le diſcours ſoutenu.

CONJUGAISON & quantité proſodique des temps irréguliers du verbe aſſaillir.

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* J'aſſaille, tu aſſailles, il aſſaille.

Il ne faut pas dire avec le Dictionnaire de Trévoux, *j'aſſaus*, *tu aſſaus*, *il aſſaut.*

Pluriel. Nous aſſaillons, vous aſſailliez, ils aſſaillent.

Les trois perſonnes du ſingulier, & la troiſième du pluriel, ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue.

Outre un *s* qu'il faudroit ſupprimer dans tous les temps, comme oiſif, il faudroit encore ſupprimer un *l* dans les deux prémières perſonnes du pluriel, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, nous *aſalions*, vous *aſaliez*, pour les raiſons que nous donnons en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

IMPARFAIT. *Singulier.* J'aſſaillois, tu aiſſaillois, il aſſailloit.

Pluriel. Nous aſſaillions, vous aſſailliez, ils aiſſailloient.

Toutes

Toutes les personnes des deux nombres, ont les deux premières syllabes brèves, & la troisième longue.

Les terminaisons *ions* & *iez* de ce verbe, sont diphtongues en poësie comme en prose.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif dans les trois personnes du singulier, & la troisième du pluriel, faire précéder l'*i* de l'autre *l*, changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *j'asaliais*, *&c.* pour les raisons que nous donnons en parlant de ces lettres, des voyelles, & des *lettres oisives*.

L'*impératif* ressemble au présent de l'indicatif.

Le présent du subjonctif a le singulier, & la troisième personne du pluriel, comme le présent de l'indicatif; & il a les deux premières personnes du pluriel semblables aux deux premières du même nombre de l'imparfait de l'indicatif.

Le présent du participe actif, & le gérondif font *assaillant*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit écrire, *asaliant*.

Les autres temps de ce verbe sont réguliers, & se conjuguent selon les règles données pour les temps pareils du verbe *ravir*. Voyez *au mot* VERBE les règles indiquées.

ASSAINEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois assignation, hypothèque.

ASSAISONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSAISONNER.

ASSAISONNEMENT; substantif masculin. *Condimentum*. C'est, au propre, l'action de préparer les viandes pour les rendre agréables au goût. *Ce Cuisinier réussit très-bien dans l'assaisonnement.*

ASSAISONNEMENT, se dit, par extension, de tous les ingrédiens qui servent à assaisonner les mets, soit pour les rendre agréables au goût, soit pour en faciliter la digestion. *Ce mets auroit été exquis, si le poivre n'eût pas été en trop grande quantité dans l'assaisonnement.*

Boerhaave condamne comme pernicieux les acides, les sels & les aromates qu'on fait entrer dans les assaisonnemens. Ils offensent les vaisseaux capillaires, & fatiguent le corps, au lieu de le nourrir, en excitant un faux appétit par l'irritation qu'ils occasionnent. Les substances grasses & huileuses, d'un autre côté, lubrifient, relâchent & affoiblissent les solides.

Concluez de cette doctrine que les meilleurs assaisonnemens sont la faim & la soif.

ASSAISONNEMENT, se dit, au figuré, des manières agréables qui accompagnent les discours, les actions de quelqu'un. *Le présent est peu de chose en lui-même; mais les assaisonnemens qu'elle y a joints, sont sans prix.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

ASSAISONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Condire*. C'est, au propre, préparer un mets avec les ingrédiens convenables pour le rendre plus agréable au goût, ou pour en faciliter la digestion. *Ce Cuisinier assaisonne très-bien ses ragoûts. Il ne sait pas assaisonner les mets ordinaires.*

Assaisonner, s'emploie absolument. *Cette Cuisinière entend l'art d'assaisonner.*

Assaisonner, se dit, au figuré, des manières honnêtes, agréables, polies, qui accompagnent les discours, les actions de quelqu'un. *Le Prince lui donna son portrait, & il assaisonna ce présent du compliment le plus flatteur.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* & un *n* qui sont oisifs, changer le troisième *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *asaizoner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ASSAKI; substantif féminin. Les Turcs appellent ainsi *les Sultanes favorites*, qui sont accouchées d'un fils. Ce titre est très-avantageux à la Sultane qui l'acquiert. Elle obtient un appartement distingué & séparé de celui des autres Sultanes: on lui donne des Eunuques & autres Domestiques pour la servir: le Sultan lui met une couronne sur la tête, comme un signe de la liberté qu'il lui accorde d'entrer chez lui quand elle le jugera à propos, sans y être appelée: elle jouit d'une pension annuelle, qui ne peut être au-dessous de cinq cens bourses; elle accompagne le Grand-Seigneur à la promenade & à la chasse; & si elle a de l'esprit & de l'intrigue, bientôt tout l'Empire est à ses ordres.

ASSAMBLE; vieux mot qui signifioit autrefois monceau, tas.

ASSAMBLEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois troupes assemblées en ordre de bataille.

ASSAMPLE; vieux mot qui signifioit autrefois exemple.

ASSANCALÉ; nom propre. Ville & Forteresse d'Asie, dans l'Arménie, sur le bord de l'Araxe, à une journée d'Erzerom. Elle est bâtie sur un rocher escarpé, & au milieu d'une plaine fertile, où sont des bains d'eaux thermales très-fréquentés.

ASSANCHIUF; nom propre. Ville d'Asie, dans le Diarbeck, sur le Tigre, à l'orient de Nisibe, vers les confins de l'Arménie. Elle appartient aux Turcs.

ASSANGONNÉ; vieux mot qui signifioit autrefois rempli de sang.

ASSAPANIK; substantif masculin. Petit animal quadrupède de la Virginie. C'est une espèce d'écureuil qui vole quelquefois l'espace d'un quart de lieue en élargissant ses jambes, & en distendant sa peau comme pour en former des aîles.

ASSAPARA; nom propre d'une île de l'Amérique, vers l'embouchure de l'Aropa.

ASSARDRE; vieux verbe qui signifioit autrefois assaillir.

ASSARON; substantif masculin. Mesure de continence chez les Juifs, & dans laquelle ils mesuroient la manne. C'étoit la dixième partie de l'Épha, & environ trois pintes de Paris. Dieu avoit fixé aux Israëlites un Assaron de manne par tête.

ASSAS-BASSI; substantif masculin. On donne ce titre chez les Turcs, aux Capitaines des Baillis des Janissaires. Ces Officiers marchent à côté du cheval du Sultan, quand il va à quelque cérémonie publique.

ASSASSIN; substantif masculin. *Sicarius.* Celui qui tue de guet-à-pens, de dessein formé & en trahison. *On condamna l'assassin à la roue.* Voyez Assassinat.

sin, se dit aussi au Palais, par
ension, de celui qui se loue pour
ger la querelle d'un autre.

e mot *Assassin* vient, à ce que
lques-uns prétendent, d'un Prince
a famille des Arsacides, appelés
imunément *Assassins*, qui habi-
entre Antioche & Damas, dans
Château où il élevoit de jeunes
atiques, qu'il disposoit à exé-
er aveuglément ses ordres. Il
servoit ordinairement pour
e assassiner les Princes ses enne-
. D'autres dérivent ce mot de
ingue Arabe. Quoiqu'il en soit,
Assassins possédoient plusieurs
les autour de Tyr, & se choi-
ient eux-mêmes un Roi, qui
t connu sous le nom de *Vieux*
a Montagne. Ce Prince fit assas-
r, en 1213, Louis de Bavière.
cette étrange Souveraineté sub-
jusqu'en 1257, que les Tar-
s eurent la gloire de l'anéantir,
tuant le Vieux de la Mon-
ne.

sin, ine; adjectif, qui s'em-
e au propre & au figuré. On
au propre, *un fer assassin;* &
iguré, *un regard assassin, des yeux*
ssins; une mouche assassine. Cet
ectif appartient plus à la poësie
à la prose.

es deux premières syllabes sont
ves, la troisième est moyenne
singulier masculin, longue au
riel, & brève au féminin, qui
ne quatrième syllabe très-brève.

SSINAT; substantif masculin.
urtre de guet-à-pens & par tra-
on. *Il est coupable d'assassinat.*

L'assassinat est puni parmi nous
la peine de mort sur la roue,
s autre commutation de peine
lle qu'elle soit; & le Roi n'ac-
de point de Lettres de rémission
ir ce crime.

Les complices de l'assassinat sont punis de la même peine que l'assassin même.

L'assassinat, commis par un Bénéficier, fait vaquer de plein-droit son Bénéfice.

Assassinat, se dit, par extension, sur-tout au Palais, d'un outrage qualifié & commis de dessein formé & par trahison. Ainsi un homme, qui donne des coups de bâton à un autre sans défense, est coupable d'assassinat dans ce dernier sens, & il est puni selon la qualité des personnes, du fait & des circonstances.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, & écrire *asasinat*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSASSINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assassiner.

ASSASSINEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois assassinat.

ASSASSINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Interimere.* Action de tuer de dessein prémédité, en trahison, de guet-à-pens. *Il l'assassina à l'issue de la forêt.*

Assassiner, signifie, par extension, outrager, maltraiter grièvement, excéder de coups en trahison. *Il fait informer contre ceux qui l'assassinèrent sur la rue à coups de bâton.*

Assassiner, s'emploie figurément & par hyperbole, & signifie importuner excessivement. *C'est un étrange Auteur, il assassine tous ceux qu'il rencontre de la lecture de ses vers. Eh! Monsieur, ne nous assassinez pas de complimens.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou

brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer deux *f* qui sont oisifs, & écrire *asasiner*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSATION; substantif féminin; & terme de Pharmacie, qui signifie la même chose que torréfaction. *Voyez* ce mot.

Assation, signifie, chez les Philosophes hermétiques, l'action de sublimer, de volatiliser, de fixer la matière du grand-œuvre. Ce n'est donc pas, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, la couleur noire ou la putréfaction de la matière de la pierre.

ASSAVANTER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire savoir, avertir.

ASSAULER; vieux verbe qui signifioit autrefois assembler, convoquer.

ASSAVOURER; vieux verbe qui signifioit autrefois assaisonner.

ASSAUT; substantif masculin. *Aggressio.* Attaque pour s'emparer de vive force d'une Ville, d'une Citadelle, d'un Fort, d'un Poste quelconque. *Il soutint trois assauts consécutifs.*

On dit, *donner un assaut général;* pour dire, attaquer la place de tous les côtés.

On dit aussi, *monter à l'assaut, donner l'assaut, emporter une place d'assaut*, &c.

Le Maréchal de Lowendhal prit d'assaut la ville de Berg-op-Zoom en 1747.

Assaut, se dit, en termes d'Escrime, d'un exercice qui s'exécute avec des fleurets, & qui représente un combat.

On dit dans ce sens, *faire assaut;* pour dire se battre au fleuret pour s'exercer.

L'adresse d'un Escrimeur, qui fait *assaut*, consiste à savoir parer & pousser à propos. Toutes les bottes ou estocades qui peuvent se porter, sont dans les armes, ou hors des armes, ou sur les armes, ou sous les armes, ou en flanconade: ainsi il ne peut y avoir que cinq manières de parer, qui sont, la quarte, la tierce, la quarte-basse, la seconde & la flanconade. *Voyez* ces mots.

Assaut, se dit, dans le sens figuré, de toute sollicitation vive & pressante. *J'ai soutenu vingt assauts avant de me décider. Comment résister à tous ces assauts?*

On dit aussi figurément, *faire assaut d'esprit, d'éloquence, d'histoire, de littérature, &c.* pour dire, disputer à qui montrera plus d'esprit, d'éloquence, de connoissances sur l'Histoire, la Littérature, &c.

On dit encore, dans le sens figuré, des personnes du sexe qui se présentent dans quelque assemblée, pour y faire parade de leur beauté; *qu'elles s'y montrent pour faire assaut de beauté.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asaut*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSAUVAGIR; vieux verbe qui signifioit autrefois rendre une terre inculte.

ASSAZOÉ; substantif fémin. Plante qui croît dans l'Abissinie. On n'en fait d'autre description que de dire qu'elle a la propriété particulière de faire périr les serpens qui la tou-

chent. On ajoute que son ombre seule les engourdit.

ASSCHE; nom propre. Bourg célèbre, & Seigneurie franche du Brabant, à laquelle est attachée la dignité héréditaire de Guidon du Duché de Brabant.

ASSE; nom propre. Rivière de France, en Provence. Elle a sa source entre Castellane & Senez, & son embouchure dans la Durance, à deux lieues, sud-est, de Forcalquier, après un cours d'environ quinze lieues.

ASSEAU; vieux mot qui signifioit autrefois hachette de charpentier.

ASSECHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assecher.

ASSECHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui signifie être à sec. On dit qu'une terre & un rocher assechent, quand on peut les voir après que la mer s'est retirée.

ASSÉCURATION; substantif fémin. Terme de Palais, qui désigne, dans le ressort du Parlement de Grenoble, une opposition formée à l'adjudication d'un immeuble saisi réellement.

ASSÉCUTION; substantif féminin. *Consecutio.* Terme de Jurisprudence canonique, qui signifie l'obtention d'un bénéfice. Le clerc qu'on nomme à un Bénéfice incompatible avec un autre dont il est possesseur, fait vaquer celui-ci par l'assécution de l'autre.

ASSED-ABAD; nom propre d'une petite ville de Perse, vers Amadan.

ASSEDI; nom propre. Poëte célèbre chez les Perses. On estime son poëme où il peint les avantages de la nuit sur le jour.

ASSEDIM; nom propre. Ville de la tribu de Nephtali, dans la Palestine, près de la forêt du Liban.

ASSÉE; vieux mot qui signifioit autrefois bécasse.

ASSEEUR; substantif mascul. Terme usité en matière de répartition d'impôts. Les Asséeurs sont des particuliers élus par les Communautés, pour répartir une imposition quelconque, & déterminer ce qu'en supportera chacun de ceux qui y sont sujets. Les fonctions d'Asséeur sont unies à celles de Collecteur dans la plûpart des Provinces du Royaume: mais ces fonctions sont divisées en Lorraine, & celui qui est Asséeur, ne peut être Collecteur.

ASSEGNÉE; vieux mot qui signifioit autrefois but, point marqué, auquel on se proposoit de tirer.

ASSEGRISER; vieux verbe qui signifioit autrefois, adoucir, appaiser.

ASSEGURANCHE; vieux mot qui signifioit autrefois assurance.

ASSEILLE; vieux mot qui signifioit autrefois petit ais dont on couvroit les livres.

ASSÉ-LE BERANGER; nom propre. Bourg & Château de France, dans le Maine, à sept lieues & demie, ouest-nord-ouest, du Mans.

ASSÉ-LE-BOISNE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, près de la Sarte, & à quatre lieues, nord-nord-ouest, du Mans.

ASSÉ-LE-RIBOUL; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à sept lieues, nord-nord-ouest, du Mans.

ASSEMBLAGE; substantif masculin. Amas, union de plusieurs choses qu'on joint ensemble. *Ce remède est un assemblage de plusieurs drogues.*

Assemblage, se dit, en termes de Charpentiers, Menuisiers, *&c.* de la réunion de plusieurs pièces, auxquelles on a donné des formes pour composer un tout; de manière

signifioit autrefois ensemble, de compagnie.

ASSEMBLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjuge comme *chanter*. *Congregare*. Action de réunir, de mettre ensemble. *On doit assembler l'armée au mois de Mars. Il faut vous occuper d'assembler les matières nécessaires pour la construction de ce château.*

Assembler, se dit, en termes de Menuisiers, Charpentiers, &c. de l'action de mettre plusieurs pièces à leur place, de les enchasser, de les joindre de manière qu'elles ne composent qu'un tout. *Assemblez les panneaux de cette porte.*

Assembler *un cheval*; c'est, en termes de Manège, lui tenir la main en serrant les cuisses; ce qui rapproche le train de derrière de celui de devant, & lui relève les épaules & la tête.

Assembler, en termes de Librairie; c'est réunir ensemble plusieurs feuilles, ou plusieurs parties d'un livre.

Assembler, est verbe pronominal réfléchi. *Les trois régimens de nouvelles création s'assembleront sur la côte. Les Etats Généraux du Royaume ne s'assemblent plus.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui agit brusquement & sans consulter personne, *qu'il a bientôt assemblé son conseil.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'assemble*, la syllabe *sem* est longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, le *m* en *n*, & écrire, d'après la prononciation, *asanbler*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSEMBLEUR; substantif masculin. Qui assemble. La Fontaine s'est servi de ce mot dans ses Fables, où il qualifie Jupiter d'assembleur des nuages.

> Tout l'Olimpe s'en plaignit,
> Et l'assembleur des nuages
> Jura le Styx, & promit
> De former d'autres images.

ASSEN; nom propre. Petite ville de Hollande, dans la Seigneurie d'Overissel.

ASSENÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assener.

ASSENEDE; nom propre. Bourg considérable des Pays-Bas Autrichiens, & Chef-lieu d'un des quatre Baillages, appelés *les quatre Offices* ou *les quatre Métiers*. Il est situé à deux lieues d'Axel.

ASSENER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Porter un coup violent, frapper rudement. *Il lui assena cent coups de bâton sur les épaules. Il l'assena d'un coup de massue.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe prend le son de l'*e* moyen, quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets.

Dans

Dans *j'assène*, la syllabe *se* est moyenne.

ASSENNE; vieux mot qui signifioit autrefois ais, planche.

ASSENTATEUR; vieux mot qui signifioit autrefois flatteur.

ASSENS; nom propre. Ville & Port de Dannemark, dans l'île de Fionie.

ASSENTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois consentement.

ASSENZ; vieux mot qui signifioit autrefois accord.

ASSEOIR; verbe actif irrégulier de la troisième conjugaison. Mettre dans un siège. *On a mal assis cet enfant.*

Asseoir, est pronominal, réfléchi & signifie se mettre dans un siège. *Il n'a pas voulu s'asseoir.*

Asseoir, signifie, en termes de bâtimens, poser sur quelque chose de solide & de ferme. *Où prétendez-vous asseoir la maison que vous comptez bâtir?*

Asseoir, signifie, en termes de Maçonnerie, poser de niveau & à demeure les premières pierres des fondations d'un édifice, le pavé, &c.

Asseoir *une figure*, (bien) c'est, en termes de Peinture & de Sculpture, la représenter dans une position naturelle, & où il est vraisemblable que se soutiendroit une figure vivante.

Asseoir *une cuve*, c'est, en termes de Teinturiers, préparer une cuve de teinture, y mettre les drogues & ingrédiens nécessaires, afin de pouvoir y laisser en bain les étoffes, laines, soies, &c. auxquelles on veut faire prendre la couleur préparée.

Asseoir *un cheval sur les hanches*, signifie, en termes de Manège, dresser un cheval à exécuter ses airs de manège, ou à galopper avec la croupe plus basse que les épaules.

On dit d'un oiseau, qu'*il est allé s'asseoir sur un arbre*; pour dire, qu'il est allé s'y percher.

Asseoir, signifie, en matière d'impôts, tailles, gabelles, &c. départir les impôts, les tailles, les gabelles, &c. *Ceux qui ont assis l'impôt, ignoroient les facultés de la Communauté.*

Asseoir *un camp*, signifie placer, établir un camp. *Les ennemis vouloient asseoir leur camp près de la rivière.*

Asseoir *une rente*, signifie placer, hypothéquer une rente. *Il vient d'asseoir une rente de cent écus sur cette terre.*

Asseoir *un jugement*, *son jugement*, se dit, dans le sens figuré, pour fonder un jugement, son jugement sur quelque chose, se décider en connoissance de cause. *Comment asseoir un jugement sur un récit aussi peu circonstancié?*

On dit aussi, dans le sens figuré, qu'*on ne peut asseoir aucun fondement sur la parole de quelqu'un*, *sur ses promesses*; pour dire, qu'on ne peut avoir confiance en sa parole, en ses promesses.

Conjugaison & quantité prosodique du verbe *asseoir.*

Indicatif. Présent, *singulier.* J'assieds, tu assieds, il assied.

Pluriel. Nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent.

Les deux premières personnes du singulier ont la première syllabe brève & la seconde moyenne; la troisième personne a ses deux syllabes brèves.

Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, la seconde moyenne & la troisième longue; la troisième person-

ne a la première syllabe brève & la seconde longue.

Imparfait. Singulier. J'asseyois, tu asseyois, il asseyoit.

Pluriel. Nous asseyions, vous asseyiez, ils asseyoient.

Toutes les personnes des deux nombres de ce temps ont la première syllabe brève, la seconde moyenne & la troisième longue.

Outre les changemens communs à tous les temps du verbe, il faudroit changer en *a* l'*o* des trois personnes du singulier & de la troisième du pluriel, & écrire, d'après la prononciation, *j'asseyais*, &c.

La même observation aura lieu sur le conditionnel présent.

Remarquez que les terminaisons *ions* & *iez* de ce verbe, sont diphtongues en poësie comme en prose.

Prétérit défini. Singulier. J'assis, tu assis, il assit.

Pluriel. Nous assîmes, vous assîtes, ils assîrent.

Les deux premières personnes du singulier ont la première syllabe brève, & la seconde longue : la troisième personne a ses deux syllabes brèves.

Les trois personnes du pluriel, ont la première syllabe brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Futur simple. Singulier. J'assiérai, ou j'asseyerai, tu assiéras, ou tu asseyeras, il assiéra ou il asseyera.

Pluriel. Nous assiérons, ou nous asseyerons, vous assiérez, ou vous asseyerez, ils assiéront ou ils asseyeront.

J'*assiérai* & il *assiéra*, ont leurs trois syllabes brèves; tu *assiéras*, a les deux premières syllabes brèves & la troisième longue.

J'*asseyerai* & il *asseyera*, ont la première syllabe brève, la seconde longue & la troisième brève; tu *asseyeras*, a la première syllabe brève & les deux autres longues.

Assiérons, *assiérez*, *assiéront*, ont les deux premières syllabes brèves & la troisième longue.

Asseyerons, *asseyerez*, *asseyeront*, ont la première syllabe brève, & les deux autres longues.

Dans *j'assiérai* & *j'asseyerai*, il faudroit changer *ai* en *é*, & écrire, d'après la prononciation, *j'assiéré*, *j'asseyeré*.

Conditionnel présent. Singulier. J'assiérois, ou j'asseyerois; tu assiérois, ou tu asseyerois; il assiéroit, ou il asseyeroit.

Pluriel. Nous assiérions, ou nous asseyerions; vous assiériez, ou vous asseyeriez; ils assiéroient, ou ils asseyeroient.

Le singulier de ce temps a la quantité prosodique de la seconde personne du futur simple; & le pluriel a la quantité prosodique du pluriel du même futur.

Imperatif. Présent. Singulier. Assied, qu'il asseye.

Pluriel. Asseyons, asseyez, qu'ils asseyent.

Voyez, pour la quantité, le présent de l'indicatif.

Subjonctif. Present. Singulier. Que j'asseye, que tu asseyes, qu'il asseye.

Pluriel. Que nous asseyions, que vous asseyiez, qu'ils asseyent.

Voyez, pour la quantité, la troisième personne du présent de l'indicatif, & les deux premières personnes du pluriel de l'imparfait du même mode.

Imparfait. Singulier. Que j'assisse, que tu assisses, qu'il assît.

Pluriel. Que nous assissions, que vous assissiez, qu'ils assissent.

Les deux premières personnes du

ſingulier ont la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève; la troiſième perſonne a la première ſyllabe brève, & la ſeconde longue.

Les deux premières perſonnes du pluriel ont les deux premières ſyllabes brèves, & la troiſième longue; la troiſième a la première ſyllabe brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Quoique nous ayons conjugué les deux premières perſonnes du pluriel de ce temps, nous avertiſſons qu'elles ne ſont pas uſitées : il ſeroit peut-être à propos qu'elles le fuſſent.

Infinitif. Préſent. Aſſeoir. La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue.

Le *r* final ſe fait toujours ſentir.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire *aſſoir.*

Le préſent du participe actif & le gérondif ſont *aſſeyant.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième longue.

Le participe paſſif fait *aſſis* au maſculin, & *aſſiſe* au féminin.

Il faudroit changer le dernier *s* du féminin en un *z*, & écrire, d'après la prononciation, *aſſize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Les temps compoſés, c'eſt-à-dire, tous ceux qui ſe forment avec les verbes auxiliaires, & le participe paſſif, ont la même quantité. *J'avois* aſſis, *il auroit* aſſis, *elle étoit* aſſiſe, *&c.* Voyez VERBES AUXILIAIRES & TEMPS COMPOSÉS.

Le *t* final des temps ou perſonnes de ce verbe eſt muet, ou ſe fait ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le *s* final prend le ſon du *z* devant une voyelle, mais en ſuivant la règle générale donnée en parlant de la lettre *S.*

Obſervez que les lettres *nt*, qui terminent les troiſièmes perſonnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun ſon particulier, & ne ſont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcerez *ils aſſeyent*, comme s'il étoit écrit ils aſſeye. Ceci ſe trouve expliqué au mot VERBE.

Partout où le *s* eſt double, il faudroit en ſupprimer un comme oiſif: *par exemple*, écrire *aſoir*, &c. au lieu d'*aſſeoir*, &c.

ASSER; ſubſtantif maſculin. Eſpèce de bélier dont les Anciens ſe ſervoient ſur leurs vaiſſeaux. C'étoit une longue poutre ferrée par les deux bouts, & qui étoit pendue au mât. Elle ſervoit à repouſſer les vaiſſeaux ennemis qui venoient à l'abordage, & renverſoit les ſoldats & les matelots.

ASSERA; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, ſur la rivière de Vera, dans la Macédoine.

ASSERAL; ſubſtantif maſculin. Sorte de plante dont les Turcs ſe ſervent comme d'opium. Ils prétendent qu'elle a la vertu de les rendre plus gais & plus vaillans.

ASSERBE. *Voyez* AZERBE.

ASSEREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſûreté donnée en Juſtice.

ASSERER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois prendre, ſe rendre maître.

ASSERIM; nom propre. Forteresse de l'Indouſtan, dans la Province de

Cambaye, à quinze lieues, au sud, de Surate.

ASSERISIER; vieux mot qui signifioit autrefois appaiser, calmer.

ASSERMENTER; vieux mot qui signifioit autrefois amasser les sarmens, & en faire des fagots.

ASSERTER; vieux verbe qui signifioit autrefois défricher.

ASSERTION; substantif féminin. *Assertio.* Terme didactique. Action de soutenir vraie une proposition. *Votre assertion ne persuade pas.*

Assertion, se dit au Palais pour affirmation en Justice. *On lui adjugea la récréance sur son assertion.*

ASSERTIVEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois affirmativement.

ASSERVI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Asservir.

ASSERVIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. In servitutem mittere.* C'est, au propre, mettre en servitude, réduire sous la puissance, assujettir. *Les Turcs ont asservi plusieurs Nations.*

Asservir, se dit, dans le sens figuré, & signifie soumettre. *Je ne m'asservirai pas à vos fantaisies.*

Asservir *les passions*, se dit aussi, dans le sens figuré, & signifie, dompter, vaincre les passions.

On dit encore figurément, *asservir le génie*; & d'une belle femme, qu'*elle asservit les cœurs.*

Asservir, est aussi pronominal réfléchi. *Il n'auroit pas dû s'asservir aux caprices de cette folle.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *aservir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSES; (les) peuples d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, mais fort avant dans les terres, & à l'ouest de Rio de Volta.

ASSESSEUR; substantif masculin. *Assessor.* Adjoint-Gradué, qui sert de conseil à un Juge principal, & l'assiste dans le jugement des procès. Il y a des Assesseurs en titre d'office dans plusieurs Jurisdictions, comme les Sénéchaussées, Élections, *&c.*

On donne le nom d'*Assesseurs* aux Conseillers de la Chambre-Impériale, & on les distingue en Assesseurs ordinaires, & en Assesseurs extraordinaires. *Voyez* Chambre-Impériale.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un des premiers *s* qui est oisif, & écrire, *Asesseur*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSESSIR; vieux verbe qui signifioit autrefois assiéger.

ASSÈTEIR-MANS. *Voy.* Sept frères.

ASSEVIER; vieux verbe qui signifioit autrefois dessécher.

ASSEUREMENT, Assurement; vieux mots qui signifioient autrefois assurance, sauve-garde, protection.

ASSEURENTER; vieux verbe qui signifioit autrefois assurer quelqu'un en Justice.

ASSEURETÉ; vieux mot qui signifioit autrefois assurance donnée en Justice.

ASSEYER; vieux verbe qui signifioit autrefois assiéger.

ASSEZ; adverbe. *Satis*. En suffisante quantité, autant qu'il faut. *J'ai assez de vin pour cette année. Cette maison est assez bien bâtie.*

On dit *assez peu*, *assez souvent*, *assez bien*; pour dire, simplement *peu*, *souvent*, *bien*. *Je vais assez peu au Spectacle: Nous allions assez souvent à la Cour. Ces chiens chassent assez bien.*

On dit aussi, *c'est assez*; pour dire, cela suffit.

Significations relatives d'*assez* & de *suffisamment*.

Ces deux mots regardent également la quantité; avec cette différence qu'*assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir; & que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez*; il accumule & souhaite sans cesse. Le prodique n'en a jamais *suffisamment*; il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit, *c'est assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage: & l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des doses, & de tout ce qui se consume, *assez* paroît marquer plus de quantité que *suffisamment*; car il semble que quand il y en a *assez*, ce qui seroit de plus y seroit de trop: mais que quand il y en a *suffisamment*, ce qui seroit de plus n'y feroit que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion, & d'un revenu médiocre qu'on en a *suffisamment*; mais on ne dit guères qu'on en a *assez*.

Il se trouve, dans la signification d'*assez*, plus de généralité; ce qui lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun; au lieu que *suffisamment* renferme dans son idée un rapport à l'emploi des choses, qui lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est *assez* d'une heure à table pour prendre *suffisamment* de nourriture; mais ce n'est pas *assez* pour ceux qui en font leurs délices.

L'économe sait en trouver *assez* où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir *suffisamment* où il y en a même beaucoup.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *asez*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSICHE; vieux mot qui signifioit autrefois pieu, pilotis.

ASSIDÉENS; (les) nom dérivé d'un mot Hébreu, qui signifie *justes*, & qu'on a donné à plusieurs sectes de Juifs qui prétendoient que les Œuvres de surérogation étoient nécessaires pour mériter le Ciel. Ils précédèrent les Pharisiens, desquels sortirent les Esséniens qui enseignoient conjointement que leurs traditions étoient plus parfaites que la loi de Moyse.

ASSIDENT; *Voyez* Concomitant.

ASSIDU, UE; adjectif. *Assiduus, a, um*. Qui s'applique à une chose quelconque sans discontinuer. *Il fut toujours assidu au travail. Il est assidu à la lecture des livres de son état.*

Assidu, désigne celui qui rend des soins suivis à quelqu'autre. *On ne vit jamais un amant plus assidu auprès de sa maîtresse. Il est fort assidu à faire sa cour au Roi.*

Assidu, se dit aussi de celui qui répète fréquemment la même chose. *Il étoit assidu à chercher la solution de ce problème.*

ASSIDU, ſe dit encore de certaines choſes, dont on déſigne la continuation. *Ses viſites chez cette femme étoient trop aſſidues, pour qu'on ne les critiquât pas.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin; mais la troiſième eſt longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un aſſidu travail*, mais *un travail aſſidu.*

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *aſidu*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ASSIDUITÉ; ſubſtantif féminin. *Aſſiduitas.* Application continuelle à une choſe quelconque. *Il n'a jamais eu d'aſſiduité à ſon devoir. Il falloit plus d'aſſiduité à l'étude.*

Avoir des aſſiduités auprès d'une femme, ſignifie lui rendre des ſoins: & *avoir des aſſiduités chez les Grands*, ſignifie leur faire continuellement la cour.

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

ASSIDUMENT; adverbe. Avec aſſiduité, d'une manière aſſidue, conſtamment. *Il s'exerce aſſidument dans la Chimie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aſidumant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ASSIE; ſubſtantif féminin. Pierre dont ſe ſervoient les Anciens pour conſumer les chairs. Quand ils ne brûloient pas leurs morts, ils les ſaupoudroient de cette pierre pulvériſée, comme nous employons la chaux pour conſumer les cadavres que nous enterrons dans les Egliſes.

ASSIECTE, vieux mot qui ſignifioit autrefois impoſition, taille.

ASSIÉGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSIÉGER.

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement, mais au pluriel ſeulement. *On obligea les Aſſiégés à ſe rendre à diſcrétion.*

ASSIÉGEANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Qui fait un ſiége, qui aſſiège. *L'armée aſſiégeante ſe trouva bien fatiguée.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement, mais au pluriel ſeulement. *Les Aſſiégeans perdirent beaucoup de monde à l'attaque de la demi-lune.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *les aſſiégeantes troupes*, mais *les troupes aſſiégeantes.*

Il faudroit ſupprimer un *s* & le ſecond *e* qui ſont oiſifs, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *aſiéjant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ASSIÉGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Obſidere.* Faire le ſiége d'une Ville, d'un Fort, &c. *L'armée ennemie menaçoit d'aſſiéger la Citadelle.*

ASSIÉGER, ſe dit, par extenſion, des perſonnes qui ſe trouvent dans l'en-

droit affiégé. *On assiégea l'Electeur dans cette Ville.*

Assiéger, signifie, dans le sens figuré, entourer, enfermer, accabler. *Exemples.* Dans le sens d'*entourer. Les Huissiers assiégeoient son Château.*

Dans le sens d'enfermer. *Les neiges nous assiégèrent pendant quinze jours dans ce village.*

Dans le sens d'*accabler. Tous les chagrins l'assiégeoient à la fois.*

Assiéger, signifie encore, dans le sens figuré, fatiguer, importuner par une présence continuelle. *Cette femme m'assiége du matin jusqu'au soir.*

Assiéger, est aussi pronominal réciproque. *Ces gens-là s'assiégent de politesses.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ASSIENNE; (pierre) *Voyez* Assie.

ASSIENTE; substantif féminin, emprunté de l'Espagnol *Assiento*, qui signifie une ferme.

On entend en France, sous ce nom, une Compagnie de Commerce établie pour fournir des Nègres dans les Etats d'Amérique qui appartiennent au Roi d'Espagne. Ce Commerce se faisoit originairement par les François; mais par la paix d'Utrecht, les Anglois se chargèrent de cette fourniture.

On appelle *droit d'assiente*, celui qu'on paye au Roi d'Espagne, pour chaque Nègre qui arrive en Amérique, sur les terres de ce Prince. Les Officiers Espagnols & les Commis de l'Assiente, distribuent les Nègres en quatre classes. La première est composée des Nègres & des Nègresses qui ont depuis quinze ans jusqu'à trente, & qui se portent bien. Dans la seconde sont les vieillards des deux sexes, & les malades. Dans la troisième, les enfans, depuis dix ans jusqu'à quinze; & dans la quatrième, les enfans depuis cinq ans jusqu'à dix.

Cette distribution étant faite, on compte les Nègres de la première classe, pour chacun desquels on paye une pièce d'inde. Ceux de la seconde classe payent par tête trois quarts de pièce; trois Nègres de la troisième classe payent deux pièces, & ceux de la quatrième chacun une demi-pièce.

La Compagnie du Sud d'Angleterre, a droit à la faveur de cette fourniture, d'envoyer tous les ans dans les ports de l'Amérique Espagnole, un vaisseau du port de cinq cens tonneaux, chargé des mêmes Marchandises, que les Espagnols ont coutume d'y porter, avec liberté de les vendre & débiter, concurremment avec eux, aux foires de la Vera-Cruz, & de Porto-Bello.

ASSIENTISTE; substantif masculin. Celui qui est intéressé dans la Compagnie de l'Assiente.

ASSIÉTTE; substantif féminin. *Situs.* C'est, au propre, la manière d'être assis, placé, posé, couché. *Ce malade ne trouve aucune bonne assiette.*

Assiétte, signifie, par extension, stabilité, & se dit de la manière dont on place un corps sur un autre pour le rendre ferme & solide. *Cette colonne n'a pas assez d'assiette.*

Assiette, se dit aussi, par extension, du terrein où l'on a bâti une Ville, un Fort, un Château, une Maison. *L'assiette de ce Château est riante.*

Cette Ville est petite, mais l'assiette en est agréable.

ASSIETTE *du vaisseau*, se dit, en termes de Marine, de la situation la plus convenable pour bien filler. Ainsi, *mettre un vaisseau dans son assiette*, c'est le disposer à bien filler.

ASSIETTE, se dit, en termes de Manège, de la situation du Cavalier sur la selle. *Ce Cavalier prend une bonne, une mauvaise assiette.*

On dit, dans le même sens, qu'*un Cavalier ne perd point l'assiette;* pour dire, qu'il est ferme sur ses étriers.

On enseigne au manège qu'une bonne *assiette* est si importante, que c'est la seule chose qui fasse bien aller un cheval.

ASSIETTE *d'un Camp*, se dit, en termes de l'Art Militaire, du lieu où le Général établit son camp. *On a mal choisi l'assiette du Camp.*

ASSIETTE, se dit, en termes d'Horlogers, d'une pièce qui en supporte une autre; par exemple, la petite pièce de laiton qui est adaptée sur la tige d'un pignon, & sur laquelle on rive la roue.

ASSIETTE, se dit, en termes de Doreurs, d'une composition qu'on couche sur le bois pour recevoir la dorure.

ASSIETTE, se dit, en termes de Paveurs, de la surface inférieure du pavé, celle qui est opposée à la surface sur laquelle on marche.

ASSIETTE, se dit, en termes de Teinturiers, de l'état d'une cuve où l'on a mis des ingrédiens, & qu'on a disposée à recevoir en bain des étoffes, soies, laines, *&c.* pour leur donner une couleur quelconque.

ASSIETTE, se dit, dans le sens figuré, de l'état & de la disposition de l'esprit. *Ne lui parlez pas aujourd'hui de vos affaires, son esprit n'est pas dans une bonne assiette.*

ASSIETTE, se dit, en termes de Jurisprudence, du fonds sur lequel une rente est assise, assignée, & sur lequel cette rente doit être payée. On dit que *le Roi donne une terre en assiette*, quand il assigne une rente sur cette terre.

ASSIETTE, se dit, en termes de Jurisdiction des Eaux & Forêts, d'une étendue de bois, désignée pour être vendue.

Les *assiettes* de vente doivent être faites en présence des Officiers des Eaux & Forêts, par l'Arpenteur, sur la désignation des triages & cantons, déterminée par le procès-verbal du Grand Maître, à peine de 3000 liv. d'amende.

ASSIETTE, se dit, en matière d'impôts, de tailles, *&c.* de la répartition par laquelle il est règlé ce que chaque Communauté, ou chaque Habitant doit de tailles, ou d'autres impositions quelconques.

On appelle *Lettres d'assiette*, celles qu'on obtient en Chancellerie, pour faire faire la répartition d'une condamnation de dépens sur toute une Communauté d'habitans.

ASSIETTE, se dit d'une sorte de vaisselle plate, dont on se sert à table, & sur laquelle chaque convive met ce qu'il veut manger. *Je préfère pour l'usage, une assiette de faïance à une assiette d'argent. Changez l'assiette de Madame.*

ASSIETTE *volante*, se dit de certaines assiettes que l'on sert entre les plats, & qui contiennent des entrées des entre-mets, *&c.*

On appelle aussi *assiettes blanches*, celles qui sont nettes, & qu'on donne en relevant celles dont on s'est servi. *Madame demande une assiette blanche.*

On

On dit, *vendre du vin à l'assiette*; pour dire, vendre du vin en détail, avec permission de donner à manger à ceux qui l'achètent.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est pensionnaire dans une Auberge, que *son assiette a dîné pour lui*; pour dire, qu'il doit payer comme s'il avoit été présent au repas.

ASSIETTE, est le nom d'un poisson plat de l'Amérique, ainsi appelé parce qu'il est rond. Il a sept à huit pouces de diamètre, & environ un pouce d'épaisseur. Sa chair est blanche, grasse & très-bonne à manger.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* & un *t* qui sont oisifs, donner l'accent aigu au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *asiéte*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSIETTÉE; substantif féminin. Plein une assiette. *Il m'en servit une assiettée*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ASSIGNANCE; vieux mot qui signifioit autrefois assignation.

ASSIGNAT; substantif masculin. Destination particulière d'un immeuble, à l'acquit annuel d'une rente.

L'*assignat* est démonstratif ou limitatif. Il est démonstratif, quand il n'est indiqué que pour la sûreté du payement de la rente: ainsi le déguerpissement de l'héritage ne libéreroit pas le Débiteur, contre qui il y a dans ce cas, action personnelle.

L'*assignat* est limitatif, quand l'héritage seul est chargé de la rente constituée; & qu'en l'abandonnant, le Débiteur se trouve libéré. Ce dernier *assignat* ne donne lieu qu'à l'action réelle.

ASSIGNATION; substantif féminin. *In jus vocatio*. Terme de pratique. Exploit, par lequel une partie est assignée à comparoître devant le Juge, à certain jour, lieu & heure, pour répondre aux fins énoncées dans l'exploit.

ASSIGNATION, se dit des Mandemens donnés pour faire payer sur certains héritages une somme quelconque par certaines personnes. *Il a une bonne assignation sur le Fermier de cette terre*.

ASSIGNATION, se dit, en termes de Finances, d'un ordre qui s'expédie au Trésor Royal, pour recevoir une somme assignée sur la Capitation, les Tailles, les Gabelles, ou autres fonds.

ASSIGNATION, signifie aussi rendez-vous. *Il m'avoit donné assignation au Palais-Royal*, c'est-à-dire, il m'avoit donné rendez-vous, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer *gn* en *ni*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asiniasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSIGNE; vieux mot qui signifioit autrefois estimation.

ASSIGNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASSIGNER.

ASSIGNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *In jus vocare*. Donner un exploit à quelqu'un pour

comparoître en Justice, à certain jour, lieu & heure. *Il le fit assigner aux Requêtes du Palais.*

Assigner, signifie aussi obliger, affecter, hypothèquer certains fonds au payement de quelque somme. *Il a assigné la dot de sa fille aînée sur cette Baronnie. On m'a assigné sur de bons fonds.*

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'on a assigné sur de mauvais fonds, *qu'on l'a assigné sur les brouillards du Rhône, de la rivière de Seine, de Loire, sur les fumées de Paris,* &c.

Assigner, signifie aussi indiquer, faire connoître. *Les Physiciens n'ont pas encore assigné la vraie cause de ce phénomène.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *asinier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet; d'*asinier*, il faudroit faire j'*asigne*.

ASSIL; vieux mot qui signifioit autrefois exil, bannissement.

ASSIMILATION; substantif féminin. *Assimilatio.* Terme de Physique, qui se dit de l'action par laquelle des choses sont rendues semblables; ou, si l'on veut, c'est un mouvement, par le moyen duquel certains corps en transforment d'autres en une nature semblable à la leur. Tel est le feu qui transforme en sa propre nature, les matières combustibles.

Assimilation, se dit, en termes de Médecine, de l'action par laquelle les alimens sont altérés & assimilés à la partie qui les reçoit. Cette opération est lente: elle commence dans la bouche. Les alimens y étant mâchés, s'imbibent de salive: ils reçoivent dans l'estomac & les intestins, une grande quantité de suc gastrique, d'humeur pancréatique & de bile, qui les dissolvent, & rendent le chile miscible au sang. Le chile reçoit une nouvelle préparation dans les glandes du mésentère, & surtout dans le réservoir de pecquet & le canal thorachique, par le mêlange de la lymphe qui y aborde de toutes les parties du corps. Il se décharge ensuite, en très-petite quantité, dans la veine sous-clavière gauche; est entraîné par le torrent de la circulation, attenué & mêlé intimément avec le sang par l'action du cœur & des poumons; & enfin, après avoir circulé plusieurs fois avec lui, il se trouve changé en sang lui-même, source de toutes les parties solides & fluides du corps.

ASSIMILÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assimiler.

ASSIMILER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Similem facere.* Action de rendre semblable. Il s'emploie au propre & au figuré. *Exemples*: au propre: *Il auroit fallu, dans ce bâtiment, assimiler l'aîle droite à l'aîle gauche.* Au figuré: *Je n'assimile pas mes idées aux siennes.*

Outre son régime simple, ce verbe gouverne, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ASSIMINIER ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau du Miſſiſſipi. Il porte des fleurs diſpoſées en roſe, auxquelles ſuccèdent des fruits charnus, qui ont quelque reſſemblance avec le concombre. Quoique ce fruit ſoit d'aſſez mauvaiſe odeur, les Sauvages le mangent & le trouvent agréable.

ASSINIBOULS ; (les) Peuple ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale. Il habite les bords d'un lac de même nom, d'où ſort la rivière de Bourbon, qui a ſon embouchure dans la baie de Hudſon.

ASSINIE ; nom propre. Royaume de la Zone-Torride, ſur la côte d'Or. C'eſt peu de choſe depuis que les Dinkinranſes l'ont ravagé.

ASSINOYS ; (les) Peuple ſauvage qui habite entre le Méxique & la Louïſiane.

ASSIS, ISE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ASSEOIR.

ASSIS, ſe dit, en termes de l'Art Héraldique, de tous les animaux qui ſont ſur leur cul ; comme chiens, chats, écureuils, *&c.*

LOUELL, en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuils aſſis de gueules.

ASSIS, ſe dit, en termes de Manège, du cheval & du Cavalier. Le Cavalier eſt bien ou mal aſſis dans la ſelle, & le cheval eſt bien aſſis ſur ſes hanches, quand, dans ſes airs au manège, & même au galop ordinaire, ſa croupe eſt plus baſſe que ſes épaules.

ASSIS, ſignifie ſitué, bâti, placé, *&c.* *Cette maiſon eſt bien aſſiſe. Cette ville eſt aſſiſe ſur le bord d'un fleuve.*

ASSISE ; ſubſtantif féminin, & terme d'Architecture. Rang de pierres de même hauteur, qu'on poſe horiſontalement pour conſtruire un mur. *Voilà une bonne aſſiſe.*

ASSISE *de Parpain*, ſe dit de celle dont les pierres traverſent toute l'épaiſſeur de la muraille qu'on conſtruit.

ASSISE, ſe dit, en termes de Coutume, d'un droit que les Seigneurs perçoivent en quelques Provinces, ſur les bêtes qui ſervent à la culture des terres.

ASSISES, au pluriel, ſe dit, en termes de Juriſprudence, des ſéances extraordinaires que les Juges ſupérieurs vont tenir dans les Sièges inférieurs, & qui dépendent de leur Juriſdiction. Ils examinent ſi les Officiers ſubalternes s'acquittent de leur devoir, & ils jugent les plaintes qu'on forme contre ces Officiers.

ASSISES, ſe dit auſſi des ſéances extraordinaires que tiennent les Seigneurs des fiefs, pour ſe faire rendre, par leurs vaſſaux, les hommages, aveux & dénombremens, auxquels ils ſont obligés, *&c.*

ASSISES, s'eſt dit autrefois d'une Cour ou Aſſemblée ſolennelle, compoſée de pluſieurs perſonnes notables, pour juger ſouverainement les grandes cauſes. L'autorité de ces *Aſſiſes* a été transférée aux Parlemens.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il tient ſes aſſiſes dans une maiſon ;* pour dire, qu'il y eſt écouté, applaudi, qu'il y domine.

ASSISE, ſe dit, en termes de Fabriquans de bas au métier, de la ſoie qu'on étend ſur les aiguilles, &

qui forme, dans le travail, les mailles du bas.

Assise, est encore le nom d'une ville d'Italie, dans le Duché de Spolette, entre le Chiascio & le Topino. On y voit une Eglise à trois étages, dédiée à S. François.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *asize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSISIAGE; vieux mot qui signifioit autrefois ressort, district.

ASSISTANCE; substantif féminin. *Auxilium*. Aide, secours. *Il reclama en vain son assistance.*

Assistance, signifie, en termes de Palais, présence, & se dit d'un droit dû aux Procureurs qui assistent à une taxe de dépens.

Assistance, se dit aussi dans le même sens, du Coupil qu'on prend pour assister aux Actes judiciaires; comme de Tutelle, Curatelle, *&c.*

Assistance, se dit d'une compagnie assemblée dans quelque endroit. *Toute l'assistance en fut satisfaite. Il fut applaudi de l'assistance.*

Assistance, se dit, dans certains Ordres Religieux, du corps des assistans qui forment le conseil de l'Ordre. *L'assistance de cet Ordre a l'autorité de convoquer des assemblées extraordinaires.*

Assistance, désigne encore les divisions que certains Ordres Religieux ont faites des diverses maisons qui composent l'Ordre entier; & cela, relativement aux lieux de leur situation, à l'égard de la principale division. C'est dans ce sens qu'on dit, l'*Assistance de France*, l'*Assistance d'Italie. Cette Province est de l'Assistance d'Allemagne.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un des premiers *s* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asistanse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSISTANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. *Præsens*. Qui est présent dans un endroit. *Nous ne vîmes pas les Evêques assistans.*

Assistant, s'emploie le plus souvent substantivement. *Il y avoit beaucoup d'Assistans à cette cérémonie. Il n'y a qu'à s'informer des Assistans.*

Assistant, se dit, en Angleterre, de celui qui est préposé pour aider un Officier principal dans ses fonctions.

Assistant, se dit aussi de celui qui est condamné à être présent à l'exécution d'un criminel.

Assistant, se dit, dans certains Ordres Religieux, de ceux qui sont préposés pour aider le Supérieur Général dans les fonctions de sa charge. *Le Général des Jésuites a plusieurs assistans.*

Assistante, se dit, dans les Communautés de Filles, d'une Religieuse préposée pour suppléer, dans l'occasion, les fonctions de la Supérieure. *Il faut en avertir l'Assistante.*

Assistans, s'est dit autrefois au Palais, de deux anciens Avocats qui devoient se trouver à l'audience pour y assister un autre Avocat, demandeur en Requête civile, au nom de sa Partie. L'Ordonnance de 1667 a abrogé cet usage.

Les deux premieres syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un assistant Prêtre*, *mais un Prêtre assistant*.

ASSISTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assister.

ASSISTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Adesse*. Être présent à quelque chose par devoir, par bienséance, par cérémonie. *Exemples* : dans le sens d'assister par devoir : *Ce Chanoine assiste régulièrement à l'Office divin.*

Par bienséance : *Il assista à l'enterrement de son voisin.*

Par cérémonie : *Il a le droit d'assister au sacre de nos Rois.*

Assister, se dit, en matière criminelle, de la présence d'un coupable au châtiment d'un autre coupable. *Il fut condamné à assister à la potence.*

Assister, signifie aussi juger conjointement avec un autre Juge qui préside. *Il avoit refusé d'assister à ce Jugement.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *J'avois assisté; elle auroit assisté.*

Assister, est aussi verbe actif, & signifie aider, secourir. *Il l'assista de manière à le convaincre de son amitié.*

On dit, *assister un malade à la mort;* pour dire, l'exhorter à bien mourir.

On dit, dans le même sens, *assister un criminel au supplice.*

Assister, se dit aussi de ceux qui accompagnent quelqu'un, ou qui le conseillent. *Il étoit assisté d'une brigade de Maréchaussée. Il se fit assister de son Avocat.*

On dit familièrement, *Dieu vous assiste*, à quelqu'un qui éternue.

On dit communément la même chose à un Pauvre ; pour dire, qu'on n'a rien à lui donner.

Différences relatives qui distinguent les verbes Secourir & Aider du verbe Assister.

On dit *secourir* dans le danger; *aider* dans la peine; *assister* dans le besoin. Le premier part d'un mouvement de générosité; le second d'un sentiment d'humanité, & le troisième d'un mouvement de compassion.

On va au *secours* dans le combat. On *aide* à porter un fardeau. On *assiste* les pauvres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'assiste*, la syllabe *sis* est longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *asister*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSO; nom propre. Ville d'Asie, dans la Mingrelie, au sud-est, de Savatopoli.

ASSOAGER; vieux mot qui signifioit autrefois soulager.

ASSOCIATION; substantif féminin. *Societas*. Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour une affaire quelconque, dont

chacun doit partager les avantages & les charges. *Il n'approuvoit pas cette association.*

Association, se dit, en termes de Commerce, d'un traité de société, par lequel plusieurs personnes se joignent ensemble pour faire un commerce plus considérable & plus étendu.

Association *d'idées*, se dit de deux ou de plusieurs idées qui sont toujours ensemble présentes à l'esprit, de sorte que l'une fait constamment naître l'autre, soit qu'elles se rapportent l'une à l'autre, soit qu'elles ne s'y rapportent pas.

Association, se dit, en termes de Jurisprudence angloise, d'une commission que le Roi expédie aux Officiers d'un Tribunal de Justice, pour leur associer d'autres personnes dans le jugement d'une affaire, d'un procès.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *c* & le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asosiasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSOCIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Associer.

Associé & Associée, s'emploient aussi substantivement, & se dit des personnes qui ont entr'elles une société, ou qui ont un intérêt commun dans quelque affaire. *J'étois son associé, quand il passa en Angleterre.*

Associé, se dit de certains membres d'Académie. *Il est associé de l'Académie des Sciences.* Voyez Académie.

ASSOCIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Prendre quelqu'un pour collègue, pour compagnon dans une charge, une commission. *Cet Officier a obtenu d'associer son fils à ses fonctions.*

Associer, signifie admettre quelqu'un dans une compagnie, une association, pour y participer aux avantages communs. *Ces fermiers l'associèrent avec eux.*

Associer, est verbe pronominal réfléchi, & signifie fréquenter quelqu'un, se lier avec quelqu'un. *Il s'associa avec un soldat aux Gardes.*

Associer, est aussi pronominal réciproque, & signifie contracter société. *Ces Négocians s'associerent pour le commerce des îles.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Remarquez que la terminaison *ier* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asosier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSOCIÉTÉ; vieux mot qui signifioit autrefois association.

ASSOGUE; mot Espagnol qui signifie vif-argent. On donne ce nom aux galions qui portent cette marchandise en Amérique, où elle sert à

épurer l'or au sortir de la mine. Ce sont ces mêmes galions qui rapportent en Espagne l'or & l'argent des Indes occidentales.

ASSOITE DE MARIE; nom d'une sorte de baume vert, tantôt sec, tantôt liquide, & dont les Espagnols se servent dans la cure extérieure des plaies.

ASSOLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assoler.

ASSOLEIR; vieux verbe qui signifioit autrefois garantir un fonds.

ASSOLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Agriculture, qui signifie diviser les terres labourables d'une ferme en différens sols, pour les semer ou les laisser reposer. On a coutume de les diviser en trois sols: l'un se seme en froment, le second en menus grains, & le troisième reste en jachère.

ASSOMANGLIE; substantif masculin. Animal d'Afrique, sur la Côte d'Or. Il a le corps d'un chat, la tête d'un rat, & la peau d'un tigre. Les Nègres prétendent que l'Assomanglie est l'ennemi juré du tigre, & qu'il le tue quand il peut le joindre.

ASSOMMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assommer.

ASSOMMER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Tuer avec quelque chose de lourd, d'accablant, comme une massue, une pierre, &c. *Ils l'assommèrent à coups de pierres.*

Assommer, signifie aussi tuer de quelque manière que ce soit. *Dans le sac de cette Ville, les Soldats assommoient hommes, femmes & enfans, sans distinction d'âge ni de sexe.*

Assommer, signifie, par extension, battre, maltraiter excessivement. *C'étoit un homme dur, qui assommoit ses enfans pour la moindre chose.*

Assommer, se dit figurément & par exagération, des choses qui importunent & qui incommodent. *Cet homme assomme tout le monde avec ses discours.*

Assommer, signifie aussi, dans le sens figuré, abattre l'esprit, le courage, affliger excessivement. *La nouvelle de ce naufrage l'a assommé.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* & un *m* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *asomer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOMMOIR; substantif masculin. Sorte de piège dont on se sert pour prendre des loirs, des rats, *&c.*

ASSOMPTION; substantif féminin. *Assumptio.* C'est, dans l'Eglise Romaine, le moment où la Vierge Marie fut enlevée au Ciel en corps & en ame. *On dit que les Apôtres furent présens à l'assomption de la Vierge.*

Assomption, se dit aussi du jour où l'Eglise Romaine célèbre la Fête de cet enlèvement miraculeux. *L'Assomption est à la mi-Août.*

Assomption, se dit, en termes de Logique, de la seconde proposition d'un Syllogisme, appelée autrement *la Mineure. Cette assomption vous sera niée.* Voyez Syllogisme.

Assomption, est aussi le nom propre d'une Ville de l'Amérique méridio-

nale, au Paraguai, dans la Province de Rio de Plata. Elle est commodément située, bien peuplée, & son territoire abonde singulièrement en grains & en excellens fruits, qui se recueillent sur des arbres toujours verts, tant l'air du pays est tempéré.

Assomption, est encore le nom d'une île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, à l'embouchure du fleuve de ce nom. *Voyez* Anticosti : c'est la même chose.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *t* en *s*, & écrire *asompsion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSONAH; substantif masculin. Livre des Turcs, où sont rassemblées leurs traditions. C'est ce qu'ils respectent le plus après l'Alcoran.

ASSONDRER; vieux verbe qui signifioit autrefois assurer.

ASSONNANCE; substantif féminin. Terme usité en Rhétorique & en Poësie, pour exprimer la ressemblance de son, mais imparfaite, que certains mots ont dans leurs terminaisons. *Par exemple :* il y a assonnance entre *proverbe* & *perde; traverse* & *abbesse; autel* & *pareil.*

L'assonnance est un vice dans la prose françoise, & elle ne doit pas terminer les nombres des périodes. Nous en dirons autant des rimes.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ASSONNE; nom propre. Bourg de France, dans le Poitou, environ à six lieues, nord-nord-est, de Niort.

ASSONNYER; vieux verbe qui signifioit autrefois travailler avec soin un ouvrage.

ASSORATH. *Voyez* Assonah.

ASSORBIR; vieux verbe qui signifioit autrefois diminuer, affoiblir.

ASSORÉE-BUND; substantif féminin. On désigne ainsi dans le commerce, une des six sortes de soie de l'Empire du Mogol.

ASSORTER; vieux verbe qui signifioit autrefois munir, fortifier.

ASSORTI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assortir.

On dit d'un Marchand, qu'*il est bien assorti*, quand il est fourni de toutes sortes de marchandises.

ASSORTIMENT; substantif masculin. Rapport de convenance entre certaines choses. *L'assortiment de ces fleurs fait un bel effet.*

Assortiment, signifie l'amas entier, l'assemblage de plusieurs choses qui vont ensemble. *Elle a un bel assortiment de dentelles, de pierreries. Cette Dame a acheté une coëffure, un mouchoir, des manchettes de point d'Angleterre, & tout l'assortiment.*

Assortiment, se dit, en termes de Commerce, de diverses marchandises qui composent le fond d'un magasin, d'une boutique. *Il y a chez ce Marchand un bel assortiment de soieries.*

Assortiment, se dit, en termes d'Imprimerie, de ce qui convient à chaque corps de caractères, comme les grosses & petites capitales, les lettres italiques, à accent, à abbréviation, *&c.*

Assortiment, se dit encore, dans le même sens, d'un certain nombre de caractères, suffisant pour le travail ordinaire de l'Imprimerie. *Il n'y a point d'assortiment dans cette Imprimerie.*

Assortiment, signifie, en termes de Peinture, les convenances & proportions qui règnent entre les différentes couleurs & parties d'un tableau. *Ce tableau présente un bel assortiment.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *ſ* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asortimant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ASSORTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir.* Joindre ensemble plusieurs choses qui conviennent entr'elles. *La doublure n'assortit pas l'étoffe de l'habit. Ce lit assortit bien cette tapisserie.*

Assortir, est aussi verbe neutre dans le sens précédent. *Cette doublure n'assortit pas à l'étoffe de l'habit. Ce lit assortit bien à cette tapisserie.* Ce qui signifie que la doublure n'a point de rapport à l'habit, & que le lit convient à la tapisserie. Il gouverne alors, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux;* comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Assortir, signifie fournir de toutes sortes de choses convenables. *Ce Marchand a bien assorti sa boutique.*

Assortir *un chapeau*, signifie, en termes de Chapeliers, mettre la forme dans un chapeau en blanc.

Assortir, en termes de Plumassiers, c'est choisir les plumes de grandeur égale, & les assembler avec des couleurs convenables.

Assortir, signifie, en termes de Haras, donner à une jument l'étalon qui lui convient le mieux, tant à cause de la figure qu'à cause des qualités.

Assortir, s'emploie, dans le sens figuré, en parlant des personnes. *Il donne des repas magnifiques, mais il ne sait pas assortir son monde:* c'est-à-dire, qu'il ne met pas ensemble les personnes qui se conviennent, & qu'il y met celles qui ne se conviennent pas. *Il faudroit toujours assortir les personnes quand on les marie:* c'est-à-dire, qu'il faudroit qu'elles fussent de condition, d'humeur égale.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *ſ* qui est oisif, & écrire *asortir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ASSORTISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui est convenable, qui assortit bien. *Cette couleur est assortissante à la tapisserie.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier

en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une assortissante étoffe*, mais *une étoffe assortissante*.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, & écrire *asortisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOS; nom propre de trois anciennes Villes, dont une en Lycie avec un port, une seconde en Éolie, & une troisième en Misnie.

ASSOSSÉ; vieux mot qui signifioit autrefois absout, déchargé, exempt.

ASSOTÉ, ÉE; adjectif familier, qui signifie entêté, infatué. *Elle est assotée de ce jeune homme.*

ASSOTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois sottise, folie.

ASSOTER; vieux verbe qui signifioit autrefois rendre sot.

ASSOUAGEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois soulagement, consolation.

ASSOUFFIR; vieux verbe qui signifioit autrefois fournir le nécessaire.

ASSOUPEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois achoppement.

ASSOUPI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assoupir.

ASSOUPIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Soporare.* Endormir à demi, engourdir les esprits qui agissent, faire naître une disposition prochaine au sommeil. *Ce livre a la propriété d'assoupir tous ceux qui le lisent.*

Assoupir, signifie, par extension, diminuer, suspendre, calmer pour un temps; & il est particulièrement usité en parlant des maux violens & aigus. *La saignée a un peu assoupi les douleurs de tête.*

Assoupir, est pronominal réfléchi, & signifie s'endormir. *Il s'assoupit ordinairement après midi.*

Assoupir, s'emploie dans le sens figuré, & signifie mettre obstacle à l'éclat de quelque mauvaise affaire, en arrêter le progrès, les suites. *Il lui en a coûté pour assoupir cette affaire. Il étoit perdu si ses amis ne se fussent pas empressés d'assoupir les bruits qui se répandoient. On parvint à assoupir ce différend.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asoupir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOUPISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui assoupit, qui endort. *Un breuvage assoupissant. Une lecture assoupissante.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une assoupissante liqueur*, mais *une liqueur assoupissante*.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, & écrire *asoupisant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOUPISSEMENT; substantif masculin. *Sopor.* Etat d'une personne assoupie. *Son assoupissement est périodique.*

ASSOUPISSEMENT; se dit, en Médecine, d'un penchant presque insurmontable au sommeil, & d'un état dans lequel les actions volontaires sont suspendues. On distingue, dans ce sens, deux sortes d'assoupissemens. L'un est naturel, & n'est autre chose que le commencement du sommeil. L'autre a sa cause dans quelque dérangement particulier de la machine, comme le ralentissement de la circulation, le relachement des solides, *&c.*

Les moyens de rémédier à cette dernière espèce d'assoupissement, sont d'attaquer la cause qui le produit, & de la faire cesser. Nous disons quelques-uns des remèdes propres pour cet effet, en parlant des maladies où l'assoupissement a lieu.

Assoupissement, s'emploie dans le sens figuré, & signifie une négligence indolente sur son devoir, sur ses affaires, sur ses intérêts. *Toutes ses terres dépérissent ; & quoiqu'on l'en avertisse souvent, il reste là-dessus dans un profond assoupissement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asoupisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSOUPLI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assouplir.

ASSOUPLIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Flexilem reddere.* Action de rendre souple. *Il auroit fallu assouplir cette étoffe.*

Assouplir *un cheval*, signifie, en termes de Manège, lui faire plier le cou, les épaules, les côtés, & autres parties du corps à force de le manier, & de le faire trotter & galoper.

Assouplir, s'emploie dans le sens figuré, & signifie rendre souple, traitable. *Il n'a pas été possible d'assouplir son humeur, son caractère.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asouplir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOURDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assourdir.

ASSOURDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. Exsurdare.* Rendre sourd. *Le tonnerre l'a assourdi.*

Assourdir, en termes de Peinture, signifie diminuer la lumière & les détails dans les demi-teintes.

Les Graveurs disent, dans cette acception, *assourdir les reflets ;* pour dire, leur ôter le transparent qui les feroit confondre avec les parties qui sont dans les lumières.

Les mêmes disent encore, *assourdir une taille, un trait;* pour dire, les adoucir, en diminuer la force, & les rendre moins durs & plus agréables à la vue.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la

conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *asourdir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSOUROU; substantif masculin. Nom que les Indiens donnent au bois connu parmi nous, sous le nom de *bois d'Inde*.

ASSOUVAGER, ASSOAGER; vieux mots qui signifioient autrefois soulager.

ASSOUVI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assouvir.

ASSOUVIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Satiare*. Rassasier entièrement, faire cesser une grande faim. *Il étoit tellement affamé, qu'on a cru qu'il ne seroit pas possible de l'assouvir. Il en coûte pour assouvir sa faim.*

Assouvir, s'emploie dans le sens figuré, & signifie satisfaire des désirs violens, des passions fortes. *Il n'assouvira jamais son avarice. Il vouloit assouvir sa fureur dans le sang de son frère.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ASSOUVISSEMENT; substantif masculin. *Expletio*. Ce mot, qui n'est usité qu'au figuré, désigne l'état de ce qui est assouvi. *Il n'avoit en vue que l'assouvissement de sa passion.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer deux *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *asouvisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSUERUS; nom propre d'un Roi de Perse, sous lequel arriva l'histoire d'Esther & de Mardochée. *Voyez* ces mots.

ASSUJETTI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assujettir.

ASSUJETTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Subjicere*. Soumettre, rendre sujet. *Les Romains assujettirent la plûpart des peuples de la terre.*

Assujettir, signifie, dans le sens figuré, astreindre, obliger à quelque chose. *Il ne faut pas croire que vous l'assujettirez à l'étude.*

On dit aussi figurément, *assujettir ses passions, ses desirs*; pour dire, les soumettre à la raison.

Assujettir, se dit en méchanique, & signifie arrêter une chose quelconque, de façon qu'elle n'ait plus aucun mouvement. *On a mal assujetti ce mât. Assujettissez les pieds de cette table.*

On dit, en termes de Manège, *assujettir la croupe d'un cheval.*

Assujettir, est verbe pronominal réfléchi. *Le sage s'assujettit aux Loix sans murmurer.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne en régime composé les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*. *Vous ne l'assujettirez pas à vos caprices.*

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Voulez-vous l'assujettir à penser comme vous?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

ASSUJETTISSANT, ANTE; adjectif verbal. Qui aſſujettit, qui aſtreint, qui rend ſujet. *Cette manœuvre eſt trop aſſujettiſſante Cet ouvrage n'eſt pas auſſi aſſujettiſſant que vous le penſez.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième longue, & la ſixième du féminin très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un aſſujettiſſant travail*, mais *un travail aſſujettiſſant*.

Il faudroit ſupprimer deux *ſ* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave à l'*e*, & écrire, d'après la prononciation, *aſujètiſant*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ASSUJETTISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Contrainte, obligation de faire certaines choſes. *Ce ſervice le tient dans un aſſujettiſſement continuel. C'eſt un aſſujettiſſement auquel l'oblige l'emploi qu'il exerce.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

ASSUR; nom propre. Ville d'Aſie, ſur la côte de la mer de Syrie.

ASSUR, eſt auſſi le nom d'un fils de Sem, qui alla du pays de Sennaar, vers les ſources du Tigre, où il bâtit la fameuſe ville de Ninive.

ASSURANCE; ſubſtantif féminin. Sûreté. *Il peut ſe montrer en aſſurance.*

ASSURANCE, ſignifie certitude. *Sa parole a toujours été une parole d'aſſurance.*

ASSURANCE, ſignifie confiance. *Elle ne méritoit pas grande aſſurance.*

On dit proverbialement dans ce ſens, *qu'il n'y a nulle aſſurance à prendre en quelqu'un;* pour dire, qu'on ne peut pas s'y confier.

ASSURANCE, ſignifie hardieſſe. *Il parla au Roi avec beaucoup d'aſſurance.*

ASSURANCE, ſignifie, en Juriſprudence, caution, gage, hypothèque, obligation, nantiſſement, &c. qu'on donne à quelqu'un pour aſſurer l'exécution d'une convention faite avec lui. *Je lui ai fourni de bonnes aſſurances.*

ASSURANCE COLLATÉRALE, ſe dit, en Juriſprudence Angloiſe, d'un acte qui a rapport à un autre antérieur, & dans lequel on explique expreſſément une clauſe qui étoit cenſée contenue au premier, afin d'en aſſurer l'exécution, & d'éviter toute conteſtation à cet égard.

ASSURANCE, OU POLICE D'ASSURANCE, ſe dit, en termes de Commerce maritime, d'une convention par laquelle quelqu'un, qu'on nomme *Aſſureur*, ſe charge moyennant une certaine ſomme, d'indemniſer un Négociant de la perte qu'il pourroit faire ſur mer.

On appelle *prime* ou *coût d'aſſu-*

rance, la somme que l'*Assuré* délivre à l'*Assureur*, en signant la police d'assurance.

Chambre d'assurance, se dit, dans le même sens, d'une Compagnie d'*Assureurs*.

Coup d'assurance, se dit, en termes de Marine, du coup de canon que l'on tire, pour assurer le vaisseau à la vue duquel on passe, ou le port dans lequel on veut entrer, qu'on est réellement de la Nation, dont on a arboré le pavillon.

Assurance, se dit, en termes de Fauconnerie, d'un oiseau qui n'est plus attaché par le pied. *Le Faucon est en assurance dans la prairie.*

Assurance, est aussi un terme de Chasse. On dit que *la bête va d'assurance*, quand elle marche à petit pas & sans craindre.

On dit proverbialement de quelqu'un qu'on a fait emprisonner; qu'*on l'a fait mettre en lieu d'assurance.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asuranse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ASSURE; substantif féminin. C'est, en termes de Fabrique de Tapisseries de Haute-lisse, le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on couvre la chaîne de la Tapisserie. C'est ce qu'on appelle *Trame* dans les Fabriques de toiles & d'étoffes de laine.

ASSURÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assurer, pour les significations communes au verbe & au participe.

Assuré, se dit adjectivement de ce qui est hardi, qui n'a rien de ce qui caractérise la peur ou la timidité. *Il parut avec un air assuré. Il lui parla d'un ton assuré. Une démarche assurée. Un œil assuré.*

Assuré doit suivre régulièrement le substantif auquel il se rapporte: Il le précédera néanmoins, s'il est pris en mauvaise part, comme quand on dit: *Cet homme est un assuré fripon: un assuré trompeur.*

Assuré, s'emploie aussi substantivement, en termes de Commerce maritime; & alors il est opposé à *Assureur. L'Assuré délivra cette somme à l'Assureur.* Voyez Assurance & Assureur.

Significations relatives des mots *certain*, *sûr* & *assuré.*

Certain semble mieux convenir à l'égard des choses de spéculation, & par-tout où la force de l'évidence a lieu; les premiers principes sont *certains;* ce que la raison démontre, l'est aussi. *Sûr* paroît être très à sa place dans les choses qui concernent la pratique, & dans tout ce qui sert à la conduite; les règles générales sont *sûres ;* ce que l'épreuve vérifie l'est également. *Assuré* a un rapport particulier à la durée des choses, & au témoignage des hommes; les fortunes sont *assurées*, mais légitimes, dans tous les bons Gouvernemens: les évènemens ne peuvent être mieux *assurés*, que par l'attestation des témoins oculaires, ou par l'uniformité des relations.

On est *certain* d'un point de science. On est *sûr* d'une maxime de morale. On est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

La justesse du raisonnement, consiste à ne poser que des principes *certains*, pour n'en tirer ensuite que des conclusions nécessaires. La conduite la plus *sûre* n'est pas tou-

jours la plus louable. La faveur des Princes ne fut jamais un bien *assuré*.

L'homme doit douter de tout ce qui n'est pas *certain*. Le prudent se défie de tout ce qui n'est pas *sûr*. Le sage abandonne aux préjugés populaires, tout ce qui n'est pas suffisamment *assuré*.

ASSURÉMENT ; adverbe. *Certè*. D'une manière sûre ; certainement. *Cela est assurément, comme je vous le dis*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne.

ASSURER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Asserere*. Certifier, affirmer une chose. *Exemples :* dans le sens de certifier : *Je vous assurai ce mariage, parce que le père m'en avoit parlé*.

Dans le sens d'affirmer : *comment croire quelqu'un qui assure le faux comme le vrai*.

ASSURER, signifie rendre témoignage. *Vous pourrez assurer que vous l'avez vû partir*.

ASSURER, signifie convaincre, persuader. *Exemples :* dans le sens de convaincre : *Tout devoit l'assurer que j'avois son affaire à cœur*.

Dans le sens de persuader : *Il faut lui assurer que le succès de son affaire dépend de la conduite qu'il tiendra à la Cour*.

ASSURER, signifie empêcher qu'une chose ne soit en danger de se perdre. *Il a fourni une caution pour assurer le payement de cette somme*.

ASSURER, se dit, en termes de Commerce maritime, d'un Navire, des marchandises qu'il porte, & de l'équipage du Navire, & signifie garantir moyennant une somme qu'on nomme *prime d'assurance*, le prix du Navire & des Marchandises, & s'engager à payer la rançon de l'équipage s'il vient à être pris par l'ennemi.

Il faut observer à ce sujet que, quoiqu'on puisse faire assurer la liberté des gens d'un vaisseau, on ne peut pas faire assurer leur vie. Les propriétaires des Navires, ni les Maîtres ne peuvent pas non plus faire assurer le fret à faire de leurs Bâtimens, ni les Marchands le profit espéré de leurs marchandises, ni les gens de mer leur loyer.

ASSURER *son Pavillon*, c'est, en termes de Marine, tirer un coup de canon en arborant le Pavillon de sa nation.

ASSURER, signifie rendre ferme, solide, étayer. *Il faut assurer les pieds de cette table. Cette poutre n'est pas assurée*.

ASSURER, signifie faire ensorte qu'on ne craigne pas. *Rien n'assure mieux les Soldats, que de voir marcher à leur tête des Officiers dont ils connoissent la bravoure & la prudence*.

ASSURER LA MAIN, signifie en Chirurgie & en termes de l'Art d'écrire, rendre la main ferme & sûre pour opérer adroitement en Chirurgie, & pour bien écrire.

ASSURER UN OISEAU DE PROIE, c'est, en termes de Fauconnerie, l'apprivoiser, & empêcher qu'il ne s'effraie. *On n'est pas encore venu à bout d'assurer ce Faucon*.

ASSURER LA BOUCHE D'UN CHEVAL, c'est, en termes de Manège, accoutumer le cheval que le mords gène, à en souffrir l'effet sans aucun mouvement d'impatience. *Il fallut du temps & de la méthode pour assurer la bouche de ce cheval*.

ASSURER LES ÉPAULES D'UN CHEVAL, signifie aussi, en termes de Manège, faire ensorte qu'un cheval ne porte pas ses épaules de côté.

ASSURER UNE COULEUR, c'est, en

rance, la somme que l'*Assuré* délivre à l'*Assureur*, en signant la police d'assurance.

Chambre d'assurance, se dit, dans le même sens, d'une Compagnie d'*Assureurs*.

Coup d'assurance, se dit, en termes de Marine, du coup de canon que l'on tire, pour assurer le vaisseau à la vue duquel on passe, ou le port dans lequel on veut entrer, qu'on est réellement de la Nation, dont on a arboré le pavillon.

Assurance, se dit, en termes de Fauconnerie, d'un oiseau qui n'est plus attaché par le pied. *Le Faucon est en assurance dans la prairie.*

Assurance, est aussi un terme de Chasse. On dit que *la bête va d'assurance*, quand elle marche à petit pas & sans craindre.

On dit proverbialement de quelqu'un qu'on a fait emprisonner; qu'*on l'a fait mettre en lieu d'assurance.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *asuranse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ASSURE; substantif féminin. C'est, en termes de Fabrique de Tapisseries de Haute-lisse, le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on couvre la chaîne de la Tapisserie. C'est ce qu'on appelle *Trame* dans les Fabriques de toiles & d'étoffes de laine.

ASSURÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Assurer, pour les significations communes au verbe & au participe.

Assuré, se dit adjectivement de ce qui est hardi, qui n'a rien de ce qui caractérise la peur ou la timidité. *Il parut avec un air assuré. Il lui parla d'un ton assuré. Une démarche assurée. Un œil assuré.*

Assuré doit suivre régulièrement le substantif auquel il se rapporte: Il le précédera néanmoins, s'il est pris en mauvaise part, comme quand on dit: *Cet homme est un assuré fripon: un assuré trompeur.*

Assuré, s'emploie aussi substantivement, en termes de Commerce maritime; & alors il est opposé à *Assureur*. *L'Assuré délivra cette somme à l'Assureur.* Voyez Assurance & Assureur.

Significations relatives des mots *certain*, *sûr* & *assuré*.

Certain semble mieux convenir à l'égard des choses de spéculation, & par-tout où la force de l'évidence a lieu; les premiers principes sont *certains*; ce que la raison démontre, l'est aussi. *Sûr* paroît être très à sa place dans les choses qui concernent la pratique, & dans tout ce qui sert à la conduite; les règles générales sont *sûres*; ce que l'épreuve vérifie l'est également. *Assuré* a un rapport particulier à la durée des choses, & au témoignage des hommes; les fortunes sont *assurées*, mais légitimes, dans tous les bons Gouvernemens: les évènemens ne peuvent être mieux *assurés*, que par l'attestation des témoins oculaires, ou par l'uniformité des relations.

On est *certain* d'un point de science. On est *sûr* d'une maxime de morale. On est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

La justesse du raisonnement, consiste à ne poser que des principes *certains*, pour n'en tirer ensuite que des conclusions nécessaires. La conduite la plus *sûre* n'est pas tou-

jours la plus louable. La faveur des Princes ne fut jamais un bien *aſſuré*.

L'homme doit douter de tout ce qui n'eſt pas *certain*. Le prudent ſe défie de tout ce qui n'eſt pas *ſûr*. Le ſage abandonne aux préjugés populaires, tout ce qui n'eſt pas ſuffiſamment *aſſuré*.

ASSURÉMENT; adverbe. *Certè*. D'une manière ſûre; certainement. *Cela eſt aſſurément, comme je vous le dis.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt moyenne.

ASSURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Aſſerere*. Certifier, affirmer une choſe. *Exemples*: dans le ſens de certifier: *Je vous aſſurai ce mariage, parce que le père m'en avoit parlé.*

Dans le ſens d'affirmer: *comment croire quelqu'un qui aſſure le faux comme le vrai.*

Assurer, ſignifie rendre témoignage. *Vous pourrez aſſurer que vous l'avez vû partir.*

Assurer, ſignifie convaincre, perſuader. *Exemples*: dans le ſens de convaincre: *Tout devoit l'aſſurer que j'avois ſon affaire à cœur.*

Dans le ſens de perſuader: *Il faut lui aſſurer que le ſuccès de ſon affaire dépend de la conduite qu'il tiendra à la Cour.*

Assurer, ſignifie empêcher qu'une choſe ne ſoit en danger de ſe perdre. *Il a fourni une caution pour aſſurer le payement de cette ſomme.*

Assurer, ſe dit, en termes de Commerce maritime, d'un Navire, des marchandiſes qu'il porte, & de l'équipage du Navire, & ſignifie garantir moyennant une ſomme qu'on nomme *prime d'aſſurance*, le prix du Navire & des Marchandiſes, & s'engager à payer la rançon de l'équipage s'il vient à être pris par l'ennemi.

Il faut obſerver à ce ſujet que, quoiqu'on puiſſe faire aſſurer la liberté des gens d'un vaiſſeau, on ne peut pas faire aſſurer leur vie. Les propriétaires des Navires, ni les Maîtres ne peuvent pas non plus faire aſſurer le fret à faire de leurs Bâtimens, ni les Marchands le profit eſpéré de leurs marchandiſes, ni les gens de mer leur loyer.

Assurer *ſon Pavillon*, c'eſt, en termes de Marine, tirer un coup de canon en arborant le Pavillon de ſa nation.

Assurer, ſignifie rendre ferme, ſolide, étayer. *Il faut aſſurer les pieds de cette table. Cette poutre n'eſt pas aſſurée.*

Assurer, ſignifie faire enſorte qu'on ne craigne pas. *Rien n'aſſure mieux les Soldats, que de voir marcher à leur tête des Officiers dont ils connoiſſent la bravoure & la prudence.*

Assurer la main, ſignifie en Chirurgie & en termes de l'Art d'écrire, rendre la main ferme & ſûre pour opérer adroitement en Chirurgie, & pour bien écrire.

Assurer un oiseau de proie, c'eſt, en termes de Fauconnerie, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraie. *On n'eſt pas encore venu à bout d'aſſurer ce Faucon.*

Assurer la bouche d'un cheval, c'eſt, en termes de Manège, accoutumer le cheval que le mords gène, à en ſouffrir l'effet ſans aucun mouvement d'impatience. *Il fallut du temps & de la méthode pour aſſurer la bouche de ce cheval.*

Assurer les épaules d'un cheval, ſignifie auſſi, en termes de Manège, faire enſorte qu'un cheval ne porte pas ſes épaules de côté.

Assurer une couleur, c'eſt, en

termes de Teinturiers, rendre une couleur plus tenace & plus durable.

Assurer le grain, c'est, en termes de Corroyeurs, donner au cuir la dernière façon, qui forme entièrement ce grain qu'on remarque du côté de la fleur, dans tous les cuirs corroyés, tant ceux qui sont en couleur, que ceux qui n'y sont pas.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi dans les significations suivantes.

S'Assurer *de quelqu'un*, signifie acquérir la protection, le suffrage de quelqu'un, de manière à en éprouver les effets dans le besoin. *Il eut soin de s'assurer de ce Seigneur avant de commencer l'entreprise.*

S'Assurer *de quelqu'un, de la personne de quelqu'un*, signifie aussi se rendre maître de quelqu'un, de sa personne, l'arrêter, l'emprisonner. *On parvint à s'assurer des Auteurs de la révolte.*

Voyez *affirmer*, pour les nuances qui en distinguent *assurer*, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*assure*, la syllabe *su* est longue.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *asurer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ASSURETTE; substantif féminin. Terme de Commerce maritime, qui est usité dans les Échelles du Levant, & qui signifie la même chose qu'assurance.

ASSUREUR; substantif masculin. Celui qui assure un Navire ou les Marchandises de son chargement, moyennant une certaine somme qu'on appelle *prime d'assurance*, & que lui paie le propriétaire du Navire ou des Marchandises assurées.

Assureur, n'a d'usage que dans ce sens.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ASSUTINAT; substantif masculin. Sorte de graine d'une qualité très-chaude. Il s'en consomme beaucoup dans les Indes Orientales, où on l'emploie dans les cuisines & dans plusieurs préparations médicinales. Elle se tire de Surate.

ASSYN; nom propre. Cap d'Ecosse au sud-ouest d'une Baie de même nom. Il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail. On y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves.

Assyn, est encore le nom d'un Lac & d'une Rivière d'Ecosse, à l'embouchure de laquelle est bâti le bourg d'Assynberg.

ASSYRIE; nom propre. *Assyria*. Ancienne contrée d'Asie, aujourd'hui le Kurdistan, dans le Diarbek. *Voyez* ces mots.

ASSYRIENS; (les) ancien peuple d'Asie, habitant de l'Assyrie. Ninus est regardé par la plûpart des Auteurs profanes, comme le Fondateur de l'Empire des Assyriens. Quelques-uns attribuent à cet Empire, une durée de treize cens ans depuis sa fondation jusqu'à la mort de Sardanapale qui en fut le dernier Souverain.

ASTA; nom propre. Ville des Indes Orientales, au Royaume d'Astracan, entre Visapour & Dabul. Il s'y

s'y fait un commerce considérable.

Asta, est encore le nom d'une rivière d'Espagne, qui a sa source au Royaume de Léon, & son embouchure dans la mer de Biscaye, à Villa viciosa, après avoir arrosé les Asturies.

Il y avoit aussi dans la Bétique une ville des Turdetans, du même nom de laquelle on voit les ruines dans l'Andalousie, entre Arcos & Xerez, sur la rivière de Guadalette.

ASTABALE; substantif masculin. Instrument de Musique, qui est une sorte de Tambour usité parmi les Maures.

ASTABAT; nom propre. Jolie ville d'Asie, dans l'Arménie, à une lieue de l'Araxe. Il croît d'excellent vin sur son territoire, qui est d'ailleurs unique pour la production du *ronas*, racine précieuse de laquelle on tire cette belle couleur rouge qu'on remarque aux toiles des Indes.

ASTACES; nom propre. Fleuve d'Asie, au Royaume de Pont. Pline a écrit que les Jumens qui paissoient sur ses bords, avoient leur lait de couleur noire.

ASTACHAR; nom propre. Ville d'Asie, au Royaume de Perse, près de la rivière de Bendemir, des ruines de Persepolis, & de la ville de Chiras.

ASTACOLITHE; substantif féminin. Les Naturalistes appellent ainsi une *écrevisse* pétrifiée.

ASTACUS; nom propre. Ancienne ville de Bithynie, ainsi appelée, selon Etienne le Géographe, d'Astacus, fils de Neptune, & de la Nymphe Olbïa.

ASTAFFORT; nom propre. Ville de France, dans la Guienne, sur le Gers, à cinq lieues, nord est, de Condom.

ASTAGOA; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume du Monoémugi, près des frontières du Zanguebar, & sur la rivière des bons Signes.

ASTAINERIE; vieux mot qui signifioit autrefois courroux.

ASTALARAGA; substantif masculin. C'est le titre d'un des quatre Eunuques Blancs du Serrail de l'Empereur Turc. Il a soin des malades, porte le Turban, & se promène à toute heure dans le Serrail, comme font les autres principaux Eunuques Blancs.

ASTAPA; nom propre. Ancienne ville d'Espagne, dont parle Tite-Live. Elle étoit située près de la source du Xénil. Les habitans assiégés & réduits aux abois, aimèrent mieux s'entr'égorger & brûler leur ville, que de subir la loi du Vainqueur.

ASTARAC; nom propre. Pays & Comté de Gascogne, dont la longueur est de treize lieues, sur onze & demie de largeur. Ce pays est excellent, & produit du vin, du froment & d'autres grains. Il abonde d'ailleurs en bons pâturages & en gibier. Il est borné au nord par les Comtés d'Armagnac & de Fezensac; au sud, par le pays des Quatre Vallées; à l'est, par le Comminges & le pays de Rivière-Verdun; & à l'ouest, par le Bigorre. Mirande est la capitale du Comté d'Astarac.

ASTAROTH; nom propre d'une Idole des Philistins. Les Juifs la détruisirent par l'ordre de Samuel.

Astaroth, étoit aussi le nom d'une Idole des Sidoniens, qui fut adorée par Salomon pendant son idolâtrie.

Astaroth; étoit encore une ville de la Palestine, au-delà du Jourdain, entre Édraï & Abila.

ASTAROTHITES ; (les) on a donné ce nom à certains hérétiques Juifs, qui adoroient en même temps Astaroth & le vrai Dieu.

ASTATHIENS ; (les) hérétiques du neuvième siècle, & disciples d'un nommé *Sergius*, qui avoit renouvellé les erreurs des Manichéens. Ils furent favorisés par l'Empereur Nicephore, sous lequel ils florissoient ; mais son successeur, Michel Curopalate, les réprima par des loix très-sévères.

ASTCHTIKAN ; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus.

ASTELEBE ; nom propre d'une ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Lydie.

ASTELLE ; vieux mot qui signifioit autrefois bâton de pique.

ASTER ; substantif masculin. Plante dont les tiges sont droites, rondes, déliées, & s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi ; ses feuilles sont oblongues, rudes, velues, d'un goût un peut amer & aromatique; sa fleur est radiée, agréable à la vue, & de couleur bleue ou violette, quelquefois blanche & jaune dans le milieu ; ses semences sont oblongues, ovales, couronnées d'une aigrette simple, capillaire.

Cette plante croît dans l'Europe méridionale aux lieux incultes. Elle contient beaucoup de sel & d'huile. Elle est apéritive, résolutive & détersive : on se sert de la fleur contre les inflammations de la gorge & des aines, & contre les morsures des bêtes vénimeuses. On la prend en décoction, & on l'applique extérieurement.

ASTERABAT ; nom propre. Ville d'Asie, au Royaume de Perse, sur une rivière, & près d'un golfe de même nom.

ASTERIE ; nom propre, & terme de Mythologie. Sœur de Latone. Jupiter en étant amoureux, se métamorphosa en aigle pour la séduire ; & de ce commerce naquit Hercules le Tyrien. Asterie ayant depuis été abandonnée par son amant, les Dieux la changèrent en caille, & elle alla habiter une île de la mer Égée, à laquelle elle donna le nom d'Ortygie.

Asterie, est aussi le nom que quelques-uns donnent à une espèce d'opale. *Voyez* ce mot.

Asterie, est encore un terme de Fleuriste, qui désigne une Anémone blanche mêlée d'incarnat.

ASTERION ; nom propre, & terme de Mythologie. Fleuve du pays d'Argos, dans lequel on cueilloit une sorte de fleurs pour couronner Junon l'Argienne. Ce fleuve fut père de deux filles qui servirent de nourrices à la Déesse Junon.

Asterion, est aussi le nom de deux anciennes villes, dont l'une en Grèce, dans la Péonie, selon Tite-Live, & l'autre en Thessalie, selon Hesychius.

ASTERIPHOLE ; substantif masculin. *Asteripholis*. Plante qui produit de petites têtes écailleuses, où l'on voit des fleurs, dont les fleurons sont au milieu du Disque, & les demi-fleurons rangés sur la couronne : cette plante porte des semences en aigrettes, qui sont séparées les unes des autres sur le fond du calice par des écailles.

ASTERISANTE ; (pierre) les Naturalistes ont ainsi désigné une pierre sur laquelle paroît en relief ou en gravure, la figure d'une ou de plusieurs étoiles.

ASTÉRISME ; substantif masculin. *Asterismus*. Terme d'Astronomie, qui se dit d'un assemblage de plu-

ſieurs étoiles. C'eſt la même choſe que conſtellation.

ASTÉRISQUE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Imprimerie. Petite marque qui eſt ordinairement en forme d'étoile, & que l'on met auprès d'un mot, pour indiquer au lecteur qu'on le renvoie à un ſigne ſemblable, après lequel il trouvera quelque remarque ou explication. *L'Imprimeur a oublié de mettre un aſtériſque dans cet endroit.*

ASTÉRISQUE, eſt encore le nom d'une plante à fleur radiée, dont pluſieurs fleurons compoſent le Diſque, & dont la couronne eſt formée par des demi-fleurons poſés ſur des embrions, & ſoutenus par un calice étoilé qui s'élève au-deſſus de la fleur. Les embrions deviennent dans la ſuite des ſemences plates, & ordinairement bordées.

ASTEROÏDE; ſubſtantif féminin. Plante à fleur radiée, dont le Diſque eſt formé de pluſieurs fleurons, & la couronne de demi-fleurons, qui tiennent à des embrions, & qui ſont placés ſur un calice écailleux. Ces embrions deviennent dans la ſuite des ſemences qui ſont ordinairement oblongues.

ASTESAN, (l') ou *le Comte d'Aſti*; nom propre. Contrée d'Italie, dans la partie occidentale du Piémont. Elle compoſoit autrefois une République, avant de paſſer ſous la domination des Ducs de Milan. Elle appartient aujourd'hui au Roi de Sardaigne.

ASTETLAN; nom propre. Province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Biſcaye, près de la Province de Cinaloa, vers la mer vermeille.

ASTHMATIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Qui eſt affligé d'un aſthme, qui eſt ſujet à l'aſthme. *Son frère eſt aſthmatique.*

ASTHMATIQUE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Les aſthmatiques doivent éviter l'uſage des alimens trop ſucculens.* Voyez ASTHME.

ASTHME; ſubſtantif maſculin. Sorte de maladie qui conſiſte dans une grande difficulté de reſpirer.

On diſtingue deux ſortes d'aſthmes; *l'aſthme* humide ou humoral, & *l'aſthme* convulſif.

L'aſthme humoral s'annonce par une difficulté de reſpirer, accompagnée de ſifflemens; par des crachats épais, par la peſanteur qu'on reſſent à la poitrine, & par l'état du tempéramment, qui eſt gras, pituiteux, & ſujet à rendre quantité de glaires.

L'aſthme convulſif ſe manifeſte avec plus de violence que l'autre: l'oppreſſion de la poitrine eſt plus forte, & elle eſt quelquefois accompagnée d'une toux ſèche. D'ailleurs le malade eſt ordinairement échauffé, bilieux, ſujet à des mouvemens convulſifs & d'un tempérament ſec.

Les cauſes générales de l'aſthme ſont toutes les maladies qui ont affecté ou affectent encore quelques parties contenues dans la poitrine: tel eſt l'éryſipèle du poumon; telle l'inflammation de cette partie ou de quelqu'autre néceſſaire à la reſpiration, ſurtout quand cette inflammation a dégénéré en ſuppuration, & qu'il ſe rencontre quelque adhérence à la plèvre ou au diaphragme. Le vice de conformation des parties, tant extérieures qu'intérieures de la poitrine, eſt encore une cauſe de cette maladie.

L'aſthme, qui attaque les vieillards, ſe guérit difficilement, & il produit ordinairement l'hydropiſie

de poitrine. On doit s'efforcer de prévenir cet état fâcheux. Pour cet effet, on fera usage des remèdes qui pourront diminuer la trop grande quantité de sérosités, & en même-temps donner du ressort aux fibres des poumons, & les mettre en état de résister à cette affluence de liqueurs nuisibles.

Dans l'accès de l'asthme convulsif, on ne peut employer un meilleur remède que la saignée, qu'on doit répéter selon les forces du malade & l'état de la maladie; car ces accès se trouvent rarement sans ardeur & sans fièvre : les délayans, la diète, & tout ce qui peut diminuer la quantité & l'effervescence du sang, sont aussi d'un très-grand secours : quand l'étouffement est moindre, on peut avoir recours aux legers incisifs, telle que peut être une boisson faite avec le miel bouilli dans l'eau, & une pincée de fleurs de tussilage & de bouillon blanc; il faut ensuite purger le malade fort doucement pour entraîner les glaires qui sont dans l'estomac.

On peut avoir recours, pour adoucir l'humeur dans la poitrine, au lok suivant:

Prenez une once de sirop de guimauve, autant d'huile d'amande douce; un gros de blanc de baleine dissous dans l'huile ci-dessus.

Mêlez le tout ensemble pour un lok, à prendre par cuillerée dans les accès de toux. On le fera fondre doucement dans la bouche.

ASTHMÉ; adjectif & terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui a le poumon enflé & qui respire difficilement. *Ce faucon est asthmé, & il en périra.*

ASTI; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, dans le Piémont, sur le Tanaro, & capitale de l'Astesan. Elle est située à 15 milles, au sud, de Casal.

ASTIAGES; nom propre. Dernier Roi des Mèdes. Il maria sa fille Mandane, à Cambyse, Roi de Perse, qui la rendit mère du fameux Cyrus. *Voyez* ce mot.

ASTIANAX; nom propre. Fils unique d'Hector & d'Andromaque. Les Grecs craignant que cet enfant ne vengeât la mort de son père quand il en auroit la force, le firent condamner à mort par Calchas, & le précipitèrent du haut des murailles de Troyes.

ASTIC; substantif masculin, & terme de Cordonnier. Gros os de jambe de mulet ou de cheval. Il sert à lisser les semelles, & les Cordonniers mettent de la graisse dans le trou du milieu pour graisser leurs alênes.

ASTIER; vieux mot qui signifioit autrefois broche.

ASTILE; terme de Mythologie, & nom propre d'un Devin célèbre qui fut un des Centaures.

ASTILLÉ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à deux lieues & demie, sud-ouest, de Laval.

ASTINE; vieux mot qui signifioit autrefois querelle.

ASTINGES; (les) peuples étrangers qui vinrent dans la Dace offrir leurs services aux Romains, à condition qu'il leur seroit distribué des terres; on les refusa d'abord, mais Marc Aurelle agréa leurs offres l'an 170 de l'Ere chrétienne, & ils firent la guerre aux ennemis de l'Empire.

ASTIPALIE; nom propre d'une île de l'Archipel, l'une des Cyclades. Apollon y avoit un temple, d'où il fut surnommé *Astypalæus*.

ASTOMES; (les) peuples fabuleux qui étoient sans bouche, & que Pline

place dans les Indes, tandis que d'autres les mettent en Afrique. On croit que cette fable est venue de certains Africains qui habitent les rives du Sénégal, & qui ont de l'aversion pour montrer leur visage.

ASTONNÉ; vieux mot qui signifioit autrefois lance.

ASTORGA; nom propre. Ville Episcopale d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rivière de Tuerta, qui abonde en truites.

ASTOU; vieux mot qui signifioit autrefois autour.

ASTOUR; sustantif masculin. C'est, aux Indes orientales, ce qu'on appelle *escompte* en France, & rabat en Hollande. A Ougly, dans le royaume de Bengale, l'*Astour* est ordinairement d'un quart par roupie.

ASTRACAN; nom propre. Ville de la Russie Asiatique, dans la Tartarie, & capitale d'un royaume de même nom. Elle est située dans l'île de Dogoi, que forme le Volga, près de son embouchure dans la mer Caspienne. Il s'y fait un commerce considérable, & l'on y voit quantité de Marchands Turcs, Arméniens, Persans, Tartares & Indiens qui y apportent des épices & des pierres précieuses, & en remportent en échange des fourures de toute espèce.

Le Royaume d'Astracan est un démembrement de celui de Capehac qu'avoit fondé un fils de Gengiskan. On y remarque partout des ruines de nombre de villes que Tamerlan détruisit en ces quartiers à la fin du XIVe siècle. Les Russiens s'en emparèrent en 1554 sur les Tartares *Nogais*, ou *Nagaia*, qui y demeurèrent encore. Le terroir est fertile en toutes sortes de fruits, sur-tout en melons excellens. Pierre le Grand y a fait planter des vignes, dont le plant vient des environs du Rhin & de la Moselle. La partie méridionale est fort sabloneuse, & l'on y trouve un grand nombre de sources d'eau salée. La chaleur suffit pour y faire du sel beau & transparent comme du cristal: il y est en très-grande quantité, & les Russes en font un commerce considérable, ainsi que d'esturgeons salés qu'ils pêchent en abondance dans le Wolga. C'est avec les œufs de ces poissons qu'ils font le caviar, qui se transporte de tous côtés, & dont les habitans du nord mangent avec délices: on l'étend sur du pain comme du beurre.

On ne seme aucun grain dans cette contrée, parce qu'il n'y pleut pas; le Wolga cependant s'y déborde.

ASTRAGALE; substantif masculin. *Astragalus*. Terme d'Architecture. Petite moulure ronde qui environne le chapiteau ou la base d'une colonne. Quand cette moulure est ailleurs, on l'appelle *baguette*. C'est ainsi que la plûpart des Architectes considèrent l'*astragale* : mais ce membre d'Architecture est mieux défini en le disant composé de deux moulures; l'une ronde, faite d'un demi cercle, & l'autre d'un filet.

ASTRAGALE, se dit aussi, en termes d'Artillerie, d'un petit membre d'Architecture qu'on voit sur les canons, & qui leur sert d'ornement, comme il feroit à une colonne.

ASTRAGALE, est, en termes d'Anatomie, un os du tarse qui a une éminence convèxe articulée par ginglyme avec le tibia. L'*astragale* est situé sur la partie antérieure du calcaneum, & il est le plus supérieur de tous les os du tarse.

ASTRAGALE, est encore le nom d'une

plante à fleurs papilionacées, & dont les feuilles sont petites, courtes, pointues, velues & opposées l'une à l'autre : il sort du calice un pistil enveloppé d'une graine : ce pistil devient dans la suite une gousse divisée en deux loges, remplies de semences qui ont la figure d'un rein.

Cette plante passe pour détersive, dessicative & apéritive.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ASTRAGALOÏDE ; substantif féminin. Plante à fleurs papilionacées. Il s'élève du calice un pistil, qui devient dans la suite une silique à peu près de la figure d'un bateau, remplie de semences semblables à de petits reins.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième très-brève.

ASTRAGALOMANCIE ; substantif féminin. Divination qui se faisoit avec une sorte de dés, sur chacun desquels étoit une lettre de l'alphabet. On jettoit ces dés au hazard, & des lettres qui résultoient du coup, se formoit la réponse à la question proposée. C'est de cette manière qu'on consultoit Hercules dans son temple d'Achaïe, & que Gerion rendoit ses oracles à la fontaine auprès de Padoue.

ASTRAL, ALE ; adjectif peu usité, dont on se sert quelquefois pour désigner ce qui a rapport aux astres. On dit *l'année astrale* ; pour dire, le temps que la terre emploie à faire sa révolution autour du soleil.

ASTRANTIA ; *Voyez* Sanicle de Montagne, & ne dites pas Astrance avec le Dictionnaire de Trévoux, qui a gratuitement créé ce mot.

ASTRE ; substantif masculin, qui se dit, en général, de tous les corps célestes. Il y a des Astres qui ont une lumière propre, comme les étoiles & le soleil : & d'autres qui n'ont qu'une lumière empruntée, comme les planètes & les comètes. Le nom d'*Astre* s'applique plus particulièrement aux premiers. *Il passa son temps à considérer les Astres.*

On appelle le soleil, particulièrement en poësie, l'*astre du jour* ; & la lune, l'*astre de la nuit.*

Les Anciens adoroient les *Astres*, qu'ils croyoient immortels & animés.

Les *Astres* reçoivent, en termes d'Astrologie, différentes épithètes, relativement au pouvoir que les Astrologues leur attribuent sur les choses de ce monde. C'est ainsi que l'on dit *un Astre malin ; un Astre favorable ; l'Astre qui présida à sa naissance ; l'influence des Astres*, &c. *Voyez* Astrologie.

Astres, se dit quelquefois, dans le sens figuré, d'une personne remarquable par quelque qualité éclatante & extraordinaire. *Quand elle entra dans le monde, ce fut un nouvel astre sur l'horison.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

ASTRÉE ; nom propre & terme de Mythologie. Fille de Jupiter, selon les uns, & selon d'autres d'Astréus & de Thémis. Elle descendit des cieux pour habiter la terre, tant que dura l'âge d'or ; mais les crimes des hommes la firent remonter au ciel, où elle alla occuper cette partie du Zodiaque, qu'on appelle *le signe de la Vierge.* Les Poëtes ont célébré la candeur de cette Divinité, qui est souvent prise pour la Déesse de la Justice.

La première syllabe est brève,

la seconde est longue, & la troisième très-brève.

ASTREINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme *craindre*. *Astringere.* Contraindre, assujettir. *On n'a jamais pu l'astreindre à l'étude. Vous ne l'astreindrez pas à vous servir.*

ASTREINDRE, est aussi pronominal réfléchi, & signifie s'obliger à faire quelque chose. *Il s'est astreint à toutes ces démarches.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*; comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Je ne m'astreindrai pas à penser comme lui.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *craindre*. *Voyez*, au mot VERBE, les règles indiquées.

ASTREINT, EINTE; adjectif & participe passif. *Voyez* ASTREINDRE.

ASTRÉUS; nom propre & terme de Mythologie. Fils de Créius & d'Euribée, & l'un des Titans. Il eut d'Aurore les Astres & les Vents. Il arma ces derniers contre les Dieux, en faveur de ses Frères, qui leur alloient déclarer la guerre. Astréus fut encore le père d'Astrée, selon le Poëte Hésiode.

ASTRICTION; substantif féminin, & terme de Médecine. Qualité de ce qui est astringent. *L'astriction d'un médicament.*

ASTRINGENT, ENTE; adjectif. *Astringens.* Qui a la propriété de resserrer. *Cette plante est astringente.*

ASTRINGENT, s'emploie aussi substantivement. *Le Médecin lui a prescrit les astringens.*

L'administration intérieure des remèdes astringens, n'est pas sans danger : aussi ne doit-elle avoir lieu qu'après avoir évacué les humeurs nuisibles; & l'on est exposé à de très-grands accidens, si l'on fait usage de ces remèdes à contre-temps.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *des astringentes racines*, mais *des racines astringentes*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *astrinjant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASTROÏTE; substantif féminin. *Astroïtes.* Espèce de madrépore ou de corps-marin. Les Astroïdes sont composées de plusieurs tuyaux parallèles, ou cylindriques, ou angulaires, placés perpendiculairement; & si étroitement unis les uns aux autres, qu'ils semblent ne former qu'une masse assez semblable à une éponge, dont les trous seroient comme de petites étoiles inscrites dans un cercle. On trouve des *Astroïdes* plus ou moins solides, ou tubulées, ou striées comme du bois, ou de figure indéterminée. On en trouve d'ovales, qu'on nomme *pierres d'araignées*, parce qu'el-

les ressemblent à cette sorte d'insecte, auquel on auroit coupé la tête & les pattes.

Astroïte, se dit aussi d'une sorte de pierre, à laquelle la magie ou la superstition orientale attribuoit de grandes vertus.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

ASTROLABE; substantif masculin, & terme d'Astronomie, qui s'est dit autrefois d'un assemblage de différens cercles de la sphère, disposés entr'eux dans l'ordre & la situation convenable. Tel fut l'Astrolabe que l'Astronome Hipparque avoit placé à Alexandrie, dans un lieu sûr & commode, pour servir à diverses observations astronomiques.

Astrolabe, se dit, chez les Modernes, d'un instrument en forme de planisphère, ou de la projection stéréographique des cercles de la sphère, sur le plan d'un de ses grands cercles.

Astrolabe, se dit plus particulièrement en termes de Marine, d'un instrument dont on se sert en mer, pour prendre la hauteur d'un astre, du soleil, du pole, *&c.*

Cet *Astrolabe*, qui n'est plus guères en usage aujourd'hui, est composé d'un cercle de cuivre plat, divisé en quatre parties, dont chacune est divisée en quatre-vingt-dix dégrés, & garnie d'un anneau & d'une alidade armée de deux pinnules. Si l'on veut se servir de l'instrument, on le suspend par l'anneau : on le dirige vers l'astre dont on veut observer la hauteur, & l'on élève ou l'on abaisse l'alidade, jusqu'à ce qu'en regardant par les pinnules, on apperçoive l'astre. L'arc, compris entre le diamètre horisontal de l'instrument, & la ligne de foi de l'alidade, marque la hauteur de l'astre sur l'horison.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASTROLOGIE; substantif féminin. *Astrologia.* Art chimérique, suivant les règles duquel on croit pouvoir connoître l'avenir par l'inspection, la position & les influences des corps célestes. On donne à l'Astrologie, l'épithète de *judiciaire*, pour empêcher que le vulgaire ne confonde cette vaine Science avec l'Astronomie.

L'*Astrologie judiciaire* a pris naissance, ou en Chaldée, ou chez les Arabes, ou chez les Egyptiens, qui se persuadèrent que les noms donnés aux douze signes du Zodiaque, exprimoient leurs fonctions, & spécifioient leurs influences. C'est ainsi qu'ils croyoient que le bélier & le taureau ayant une action puissante sur les troupeaux, l'enfant qui naissoit au moment précis où ces signes commençoient à paroître sur l'horison, seroit, à coup sûr, très-riche en troupeaux. La Balance, selon eux, inspiroit des inclinations de bon ordre & de justice; d'où les Souverains, nés sous ce signe, devoient faire la félicité des peuples. Le Scorpion n'inspiroit que des idées fâcheuses & malfaisantes; ainsi, malheur à quiconque venoit au monde sous ce signe. On prédisoit de celui qui naissoit sous l'Ecreviſse, qu'il iroit continuellement à reculons & en baissant. Ceux qui arrivoient à la lumière, sous le signe du Lion, devoient être des héros. L'aspect de la Vierge, portant l'épi céleste, devoit inspirer des inclinations chastes, & joindre l'abondance à la vertu. La

fortune de ceux qui naissoient sous le Capricorne, & particulièrement quand le soleil montoit sur l'horison avec ce signe, devoit toujours aller en montant.

Mais comme il s'en falloit de beaucoup que les évènemens concourussent à vérifier toutes ces prédictions, ceux qui exerçoient l'Art, alléguoient, pour se tirer d'embarras, le concours de la lune ou d'autres corps célestes, qui, par leur opposition ou conjonction, émoussoient la bonté de certaines influences, & corrigeoient la malignité des autres. L'habileté consistoit donc dans l'exacte combinaison des effets, qui devoient être le résultat des situations respectives des corps célestes. De-là vinrent toutes les extravagances débitées sur les planètes. On attribua à Saturne des influences, tantôt languissantes, tantôt meurtrières. Jupiter eut la distribution des sceptres, des grandeurs & des dignités. Il prolongea la vie, & fut le principe des évènemens les plus heureux. Mars dut inspirer le goût des armes, & Vénus celui de la volupté. Mercure fut le sur-intendant du commerce. On croyoit que le pouvoir des planètes se manifestoit particulièrement, quand elles étoient en conjonction avec un signe bienfaisant ; parce qu'il se formoit alors un parallélisme d'influences bénignes, qui opéroient la félicité de l'enfant né dans ces circonstances.

Ces superstitions, qui appartiennent à tous les siècles & à tous les hommes, & qu'on voit encore accueillies dans une région éclairée de l'Europe, furent tellement en crédit parmi nous, sous la Reine Catherine de Médicis, que l'on n'osoit rien entreprendre d'important, avant d'avoir consulté les astres. Nos Historiens remarquent que sous les règnes d'Henri III & d'Henri IV, il n'est question, dans les entretiens de la Cour, que des prédictions des Astrologues.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est longue.

ASTROLOGIEN ; vieux mot qui signifioit autrefois Astrologue.

ASTROLOGIQUE ; adjectif des deux genres. *Astrologicus, a, um.* Qui appartient à l'Astrologie, qui a rapport à l'Astrologie. *Il n'y a plus que le peuple qui ait foi aux prédictions astrologiques.*

FIGURE ASTROLOGIQUE, se dit de la description du thème céleste, ou de la position dans laquelle est le ciel dans le temps donné. *Voyez* ASTROLOGIE.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & & la dernière est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une astrologique combinaison*, mais *une combinaison astrologique.*

Il faudroit changer le *g* en *j*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *astrolojike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASTROLOGUE ; substantif masculin. *Astrologus.* Celui qui est adonné à l'Astrologie judiciaire, qui en fait profession. *On se moque aujourd'hui des Astrologues.* Voyez ASTROLOGIE.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui n'est ni versé, ni habile dans la profession qu'il exerce, qu'*il n'est pas un grand Astrologue.*

Voyez ASTRONOME, pour les différences relatives qui en distinguent *Astrologue*.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASTRONOME; substantif masculin. *Astronomus*. Celui qui est versé dans l'Astronomie.

Thalès, Anaximandre, Pythagore, Méton, Aristote, Archimède, Erathostène, Hipparque, Ptolémée, le Calife Almamoun, Bacon, Copernic, Tycho Brahé, Galilée, Képler, Clavius, Gassendi, Descartes, Mersenne, Neper, Riccioli, Grimaldi, Hévélius, Cassini, Huyghens, Newton, Roémer, Flamstéed, Halley, de Chales, Wolfius, de la Hire, *&c.* furent d'habiles Astronomes pendant leur vie. *Voyez* ASTRONOMIE.

Différences relatives entre ASTRONOME & ASTROLOGUE.

L'*Astronome* connoît le cours & le mouvement des astres. L'*Astrologue* raisonne sur leurs influences. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipses & les révolutions qui naissent des loix établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers: il n'erre guères dans ses calculs. Le second prédit les évènemens, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, & toutes les variations des météores: il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il fait, & mérite l'estime des Savans. L'autre débite ce qu'il imagine, & cherche l'estime du Peuple.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

ASTRONOMIE; substantif féminin. *Astronomia*. Science qui fait partie des Mathématiques mixtes. Elle apprend à connoître le mouvement des corps célestes, leurs grandeurs, leurs distances, leurs positions, leurs périodes, leurs éclipses, & tout ce qui s'en dépend.

M. de la Lande, qui, dans la préface de son excellente Histoire de l'*Astronomie*, développe si judicieusement l'utilité de cette Science, remarque que l'origine Mythologique s'en perd dans l'obscurité des temps; mais que jusqu'au temps de Chiron, elle se réduisoit probablement à examiner le lever de quelques étoiles en différens temps de l'année, & les phases de la lune, seulement à peu près; puisque les Chaldéens & les Egyptiens ne connoissoient pas encore, longtemps après, la durée ni les inégalités de ces mouvemens.

Les premiers Astronomes, dont parle l'Histoire, sont les anciens habitans des vastes plaines de Sennaar, où fut bâtie la ville de Babylone. Jupiter Belus passoit pour avoir été l'inventeur de l'Astronomie parmi eux, en même temps qu'il avoit été le fondateur de Babylone. Les Chaldéens prétendoient avoir quatre cens soixante & dix mille ans d'observations, selon quelques-uns, & quarante-trois mille ans, selon d'autres, avant l'arrivée d'Alexandre. Lactance & Diodore de Sicile, pensent qu'ils prenoient les mois pour des années; & alors les quarante-trois mille ans se réduisent à trois mille quatre cens soixante & seize années solaires. Mais ce nombre doit être encore bien diminué; car Pline dit que, suivant Epigènes, il ne s'é-

toit trouvé parmi eux, que ſept cens ans d'obſervations.

Au reſte, toutes ces obſervations n'avoient produit, comme le jugent Meſſieurs de la Lande & Halley, que des connoiſſances fort vagues aux Chaldéens. Senèque le prouve en parlant de l'Aſtronome Epigènes, qui diſoit que les Chaldéens n'avoient rien de certain ſur les comètes, & qu'ils les regardoient comme des météores allumés par l'effort de quelque tourbillon d'air violemment agité. Cette preuve ſe fortifie par l'opinion de l'Aſtronome Chaldéen Beroſe, qui, ſelon divers Auteurs, floriſſoit au temps d'Alexandre le Grand, & qui croyoit que la lune avoit deux côtés; l'un brillant, & l'autre obſcur: il ignoroit donc encore la cauſe des phaſes de la lune. Ajoutez que Diodore de Sicile nous dit que les Chaldéens n'étoient pas d'accord ſur les éclipſes du ſoleil, dont ils n'oſoient aſſigner la cauſe, ni prédire l'arrivée. Ajoutez enfin, que l'année n'avoit que 360 jours au temps de Moyſe, & chez les nations de l'antiquité, même les plus éclairées; ce qui ſuppoſe une connoiſſance bien imparfaite alors des mouvemens du ſoleil.

Les Egyptiens mêloient, comme les Chaldéens, beaucoup de rêveries à leur Aſtronomie, dont ils rapportoient l'origine à Mercure, ſelon quelques-uns, ou, ſelon d'autres, à Actis, l'une des filles du Soleil, née dans l'île de Rhodes, & qui étoit venue en Egypte, *&c.* Mais il eſt certain qu'ils obſervoient les aſtres vers le temps du Centaure Chiron. Il eſt vrai que leur manière de s'expliquer myſtérieuſement & énigmatiquement, en enveloppant leurs connoiſſances ſous des hiéroglyphes & des emblêmes, fait qu'on n'a rien ſu de poſitif ſur la date & l'origine de leur première Aſtronomie. Hérodote, qui écrivoit dans le cinquième ſiècle avant l'ère chrétienne, & dont le témoignage a tant de poids pour tout ce qui a rapport aux anciens Egyptiens, dit que leur année étoit compoſée de douze mois, chacun de trente jours, auxquels on ajoutoit cinq jours de plus tous les ans; par ce moyen, ajoute cet Hiſtorien, les Egyptiens ſe procurent le retour périodique des ſaiſons dans les mêmes mois de l'année. Il eſt clair, par ces dernières paroles, qu'Hérodote ne connut pas l'erreur des années Egyptiennes. Il avoit cependant vécu longtemps en Egypte, dans l'intimité des Prêtres les plus habiles. Quatre-vingts ans après Hérodote, Platon & Eudoxe apprirent, ſelon Strabon, des Egyptiens, comme une choſe myſtérieuſe & ſecrète, la circonſtance de ſix heures; preuve que cette découverte étoit récente en Egypte. Ce fut alors qu'on commença à diſtinguer l'année Aſtronomique, de l'année Civile, qui continua d'être de 365 jours, & qui ne concouroit ainſi, avec l'année Aſtronomique, qu'une fois tous les 1460 ans.

Diogènes de Laërce attribue beaucoup de connoiſſances aux Egyptiens; mais il faut rapporter ce qu'il en dit environ à l'an 400 avant l'ère chrétienne. On ſavoit en Egypte, ſelon cet Auteur, que les étoiles étoient des feux: que le monde étoit rond comme une boule: que la lune s'éclipſoit en entrant dans l'ombre de la terre, & que le mouvement des planètes étoit fort inégal.

C'eſt aux Egyptiens qu'on rap-

porte les premières idées du mouvement de la terre, que nous appelons *Syſtème de Copernic*, & dont Philolaüs & Ariſtarque parlèrent enſuite dans la Grèce.

Homère, Pline le Naturaliſte & d'autres Auteurs, parlent des Phéniciens comme ayant été très-ſavans dans l'Aſtronomie ; mais ces Peuples avoient pu apprendre des Chaldéens & des Egyptiens, ce que l'on connoiſſoit d'Aſtronomie parmi eux. M. Caſſini remarque qu'on ne peut guères leur attribuer autre choſe, que l'uſage de l'obſervation des étoiles boréales, pour le progrès de la navigation. Quoiqu'il en ſoit, tandis que les Grecs regardoient comme un exploit merveilleux, l'expédition des Argonautes, qui ne fut autre choſe que le trajet de la Propontide, aujourd'hui *la mer de Marmara ;* voyage que font tous les jours les barques de Turquie : tandis que les Dieux paſſoient pour avoir été frappés de la hardieſſe de l'entrepriſe, & que l'on plaçoit au rang des conſtellations le navire *Argo*, qui avoit porté les Princes Grecs dans ce voyage, les Phéniciens avoient formé, ſur les côtes de Syrie, un Etat opulent. Ils avoient des colonies & des établiſſemens dans les îles principales de la Méditerranée, en Eſpagne, & particulièrement dans la Bétique, aujourd'hui l'*Andalouſie*. Ils paſſèrent enſuite le détroit de Gibraltar, & portèrent leur commerce juſqu'à Cadix, dans le temps même qu'ils l'étendoient d'un autre côté, ſur les côtes d'Afrique & d'Aſie, par le golfe Arabique ou la Mer rouge.

Ce furent les Pilotes d'Hiram, Roi de Tyr, qui enſeignèrent la navigation aux Hébreux, environ mille ans avant l'ère chrétienne. Salomon devenu, par les conquêtes de ſon Père, maître de l'Idumée & du fond de la Mer rouge, ſentit, dit M. de la Lande, (comme ont toujours fait les plus grands Politiques,) la néceſſité d'une marine; c'étoit le ſeul moyen de bannir la fainéantiſe de ſes Etats, & d'y amener l'opulence. Il établit les ports d'Elath & d'Eſiongaber ſur la Mer rouge. Les Hébreux & les Tyriens alloient de Compagnie en Ophir, qui eſt aujourd'hui *la côte de Sofala*. Ils en rapportoient de l'or, de l'argent, de l'ivoire & des animaux ſinguliers. Ils allèrent enſuite à Tarſis, en Eſpagne, & ils employoient trois ans à faire ce voyage ; car on ſait qu'ils firent le tour de l'Afrique vers l'an 610 avant Jeſus-Chriſt, & doublèrent le cap de Bonne-Eſpérance, qui fut enſuite oublié pendant 2000 ans. C'eſt ainſi que les premières connoiſſances de l'Aſtronomie furent les premières ſources du commerce & de l'induſtrie des nations, de l'activité, de la perfection, de la ſcience, de la philoſophie, & par conſéquent du bonheur de l'humanité.

Les Grecs n'avoient encore aucune aſtronomie planétaire, cinq ou ſix ſiècles avant l'Ere chrétienne. Thalès de Milet fut le premier qui ſe fit un nom chez eux par ſes découvertes dans l'Aſtronomie. Il connut la cauſe des éclipſes & la rondeur de la terre ; il diſtingua les zones de la terre par le moyen des tropiques & des cercles polaires ; il marqua auſſi le cercle oblique du Zodiaque, le méridien qui coupe tous ces cercles en s'étendant du nord au ſud, & le diamètre apparent du ſoleil.

Thalès instruisoit les autres avec soin, & sa célébrité forma l'école d'Ionie, d'où sortit entr'autres Anaximandre, qui, selon Pline & Strabon, fit le premier des cartes géographiques & une sphère artificielle. Il mesura avec plus de soin qu'on n'avoit encore fait, l'obliquité du Zodiaque, soutint qu'il y avoit une infinité de mondes à des distances égales les uns des autres, & enseigna aux Grecs que le soleil étoit plus grand que le Péloponèse.

Anaximènes, disciple de ce dernier, & Anaxagore, disciple d'Anaximènes, furent recommandables par leurs connoissances & leur amour pour l'Astronomie.

Parut ensuite Pythagore, l'un des Grecs les plus célèbres dans la connoissance & l'étude du ciel: il enseigna à ses disciples que le feu occupoit le centre du monde: il vouloit dire, comme l'explique Plutarque, que le soleil étoit placé au centre du système planétaire, & que la terre tournoit autour de lui comme les autres planètes. Mais Philolaüs de Crotone, l'un des plus célèbres Pythagoriciens dans l'Astronomie, & qui florissoit vers l'an 450 avant l'Ere chrétienne, établit plus précisément la doctrine du mouvement de la terre, en quoi il fut suivi par Nicetas de Syracuse.

La lenteur des progrès de l'Astronomie, dans ces temps reculés, doit être particulièrement attribuée à la difficulté des calculs: les opérations arithmétiques ne se faisoient que par le moyen de petites pierres qu'on arrangeoit sur une table, ou de nœuds que l'on faisoit à une corde; & pour écrire les résultats de ces calculs, on n'avoit d'autres signes numériques que les lettres de l'alphabet: on conçoit qu'avec de pareils secours on ne devoit pas marcher bien rapidement.

L'Astronomie cependant prit une nouvelle face, 283 ans avant l'Ere chrétienne, quand Ptolémée Philadelphe monta sur le trône. Ce Monarque, instruit en tout genre de sciences, & protecteur déclaré de ceux qui les cultivoient, attira dans sa capitale, des savans, tant de la Grèce que d'ailleurs: il les logea dans son palais, leur désigna une subsistance honorable, & leur procura les moyens de travailler avec succès.

L'émulation qui s'éleva pour lors en Egypte, duroit encore au temps de l'invasion des Sarasins, 650 ans après la naissance de Jesus-Christ, sans que les sciences y eussent beaucoup déchu.

Timocharis & Aristyllus furent les premiers Grecs qui cultivèrent l'astronomie à Alexandrie. Hipparque y parut après eux, environ 160 ans avant l'ere chrétienne, & fut le plus intelligent & le plus laborieux Astronome dont la mémoire soit parvenue jusqu'à nous. Il observa le premier, que les orbes des planètes étoient excentriques, & leurs mouvemens inégaux, & il apperçut aussi le premier, que les étoiles changeoient de position, & paroissoient avancer lentement d'occident en orient par rapport aux points équinoctiaux. Il entreprit encore le premier un catalogue des étoiles fixes, & il l'acheva. Cet ouvrage nous a été conservé dans l'Almageste de Ptolémée. On y trouve les longitudes de 1022 étoiles, avec leur grandeur apparente. Ce fut enfin lui qui corrigea l'année callipique, qu'il mit à 365 jours 5 heures 52 minutes 12 secondes, de

les deux suivantes sont brèves, & la dernière est longue.

ASTRONOMIQUE ; adjectif des deux genres. Qui appartient, qui a rapport à l'Astronomie. *Les Livres astronomiques*. Voyez ASTRONOMIE.

La première syllabe est moyenne, les trois suivantes sont brèves, & la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une astronomique observation*, mais *une observation astronomique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *astronomikė*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ASTROPOLE ; substantif masculin. Terme de Fleuriste. Sorte d'œillet à fleurs larges, & d'un beau violet brun sur un blanc de lait.

ASTRUNO ; nom propre. Montagne, & Bains d'eaux minérales, au Royaume de Naples, près de Pouzzol.

ASTUCE ; substantif féminin. *Astutia*. Mauvaise finesse. *L'astuce qu'il mit en œuvre, ne servit qu'à le déceler. Un trait d'astuce.*

ASTURA ; nom propre. Rivière de la Campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessous de Rome.

ASTURA, étoit aussi le nom d'un Bourg à l'embouchure de la rivière précédente, où Cicéron s'embarqua pour Caiette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de ce dernier endroit qu'il fut mis à mort par l'ordre du Triumvirat, & non à Astura, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

ASTURIE, ou ASTURIES ; nom propre. Province d'Espagne, qui a environ quarante-huit lieues de longueur, sur dix-huit de largeur. Elle a la Biscaye à l'orient, la vieille Castille & le Royaume de Léon au Midi, la Galice à l'occident, & l'Océan au septentrion.

On divise cette Province en Asturies d'Oviedo, & en Asturies de Santillane ; & elle tire son nom des Astures, ses anciens habitans, qui parvinrent à chasser d'Espagne les Barbares, sans en avoir subi le joug, comme le reste de cette Monarchie.

Les Asturies sont couvertes de forêts & de montagnes, & il n'y a pas beaucoup d'habitans. Le terroir cependant produit du blé, des fruits & sur-tout d'excellent vin. On y trouve des mines d'or, d'azur & de vermillon. On y élève, d'ailleurs, quantité de chevaux singulièrement estimés pour leur force & leur légèreté extraordinaires. Cette Province est l'apanage du Prince héritier de la Couronne d'Espagne. Il porte le titre de Prince des Asturies.

ASTYNOMES ; (les) nom de dix Officiers Athéniens, qui avoient inspection sur les joueurs de flute, sur les chanteuses & sur les grands chemins.

ASTYRA ; nom propre. Ancienne ville d'Eolie, dont parle Scylax.

Etienne le Géographe place une autre Ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes.

ASUGA ; nom propre. Petite ville d'Afrique, dans l'Abissinie, sur la rivière de Zaflan.

ASUNGEN ; nom propre. Lac de Suède, dans la partie orientale de la Vestrogotie.

ASURE ; vieux mot qui signifioit autrefois couleur d'azur.

ASYMETRIE ; substantif féminin, & terme

terme de Mathématique. Il se dit d'un défaut de proportion entre deux quantités qui n'ont aucune commune mesure, comme le carré & sa diagonale. C'est ce qu'on appelle aussi *incommensurabilité*.

ASYMPTOTE; substantif féminin. *Asymptotus*. Terme de Géométrie, qui se dit d'une ligne droite dont une ligne courbe s'approche continuellement & à l'infini sans jamais la rencontrer.

De toutes les courbes du second dégré, c'est-à-dire, des sections coniques, l'hyperbole est la seule qui ait deux asymptotes: les courbes du troisième dégré en ont trois; & celles du quatrième, peuvent en avoir quatre.

La conchoïde, la cissoïde & la logarithmique, qu'on ne met pas au nombre des courbes géométriques, ne laissent pas que d'avoir chacune une asymptote.

ASYMPTOTIQUE; adjectif des deux genres. *Asymptoticus, a, um.* Qui a rapport à l'asymptote. On appelle *espace asymptotique*, l'espace renfermé entre une hyperbole ou une courbe quelconque & son asymptote.

ASYNDETON; figure de Grammaire qui consiste à supprimer, pour rendre le discours plus vif & plus énergique, les liaisons ou particules qui devroient être entre les mots d'une phrase. Il y aura asyndeton, si l'on dit: *honneurs, dignités, rang, tout favorisoit son ambition:* au lieu de dire, *les honneurs, les dignités & le rang*, &c.

ATA; substantif masculin. Fruit qui croît à Siam sur un très-bel arbre. Il ressemble, pour la figure, à une pomme de pin, mais il est plus gros. Il a la peau épaisse, la chair molle & le goût d'une crême sucrée.

ATABALIPPA; nom propre. Dernier Roi de la famille des Incas. Il règnoit au Pérou sur un peuple heureux, quand le brigand Pizaro l'attaqua en 1525, le détrôna, massacra une partie de ses sujets, & assassina ce malheureux Prince, après l'avoir accablé de mille traitemens indignes. *Voyez* PÉROU.

ATABULE; substantif masculin. On donne ce nom, dans la Pouille, à un vent qui nuit aux arbres & aux vignes.

ATAC; nom que les Philosophes hermétiques ont donné à leur salpêtre.

ATACAMA; nom propre. Désert considérable de l'Amérique méridionale, entre le Pérou, le Chili, les Andes & la mer du sud.

Il y a encore au Pérou un port de mer du même nom, proche le tropique du capricorne.

ATACHE; vieux mot qui signifioit autrefois échalas.

ATAD; nom propre. Contrée au-delà du Jourdain, où furent célébrées, par les Israëlites, les obsèques de Jacob.

ATAHIN; vieux mot qui signifioit autrefois haine.

ATAIGNE, ATAYNE; vieux mots qui signifioient autrefois dépit.

ATAIN; vieux mot qui signifioit autrefois parent.

ATAINER, ATTAYNER; vieux verbes qui signifioient autrefois faire du mal, nuire.

ATALA; nom propre. Petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démona, entre Messine & Taormina.

ATALAVA; nom propre. Petite ville du Portugal, dans l'Estrémadure, près du Tage, & à deux lieues de Tomar.

ATALENTER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois avoir pour agréable, approuver.

ATALIGATO; ſubſtantif maſculin. Serpent rare du Mexique : il a une très-petite tête; ſon corps eſt couvert d'écailles minces, de couleur de pourpre, & rayées de trois bandelettes blanches, qui s'étendent ſur ſon dos, depuis la tête juſqu'au bout de la queue.

ATANAIRE; adjectif ſubſtantivement pris, & terme de Fauconnerie. Il ſe dit d'un oiſeau qui a le pennage de l'année précédente ſans avoir mué.

ATANT; vieux mot qui ſignifioit autrefois alors.

ATAPIR; vieux verbe qui ſignifioit autrefois cacher, dérober à la lumière.

ATARAXIE; ſubſtantif féminin, & terme de Philoſophie, qui déſigne l'état calme & paiſible de l'ame. *Les Stoïciens faiſoient conſiſter le bonheur de la vie dans l'ataraxie.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue.

ATARGIER, ATARGER; vieux mots qui ſignifioient autrefois tarder.

ATAROTH; nom propre. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Gad, au-delà du Jourdain.

Il y avoit encore une autre Ville de ce nom, dans la Tribu d'Ephraïm, entre Janoé & Jéricho.

ATAVERNER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois tenir taverne, vendre du vin en détail.

ATAVILLOS; (les) Peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, vers la ſource du Xanxa.

ATAXIE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Irrégularité & dérangement dans les criſes & les paroxiſmes des fièvres. On dit, qu'*une fièvre eſt dans l'ataxie*, quand elle eſt irrégulière & inégale dans le retour de ſes accès, & qu'elle varie dans ſes caractères.

ATCHÉ; ſubſtantif maſculin. Nom de la plus petite monnoie d'argent billon, qui ſe fabrique & qui ait cours dans les Etats de l'Empereur Turc. Elle vaut environ quatre deniers & demi de France.

ATÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Déeſſe malfaiſante, qui, ayant été chaſſée du ciel, vint habiter parmi les hommes. Elle parcouroit la terre avec une extrême célérité, & les Prières, qui marchoient lentement, la ſuivoient de loin, & tâchoient de réparer les maux qu'elle laiſſoit après elle.

ATEBRAS; Johnſon donne ce nom au vaiſſeau ſublimatoire des Alchimiſtes.

ATELIER; ſubſtantif maſculin. Lieu où pluſieurs Ouvriers, comme Peintres, Sculpteurs, Fondeurs, &c. travaillent enſemble. *Vous trouverez cette machine dans l'attelier.*

Atelier *de Vers à ſoie*, ſe dit d'une ſorte d'édifice léger, conſtruit de perches, & ſéparé en cabanes par des branches ou rameaux poſés ſur des claies d'oſier ſec & pelé. C'eſt-là où ſe nourriſſent les vers à ſoie, & où ils font leurs œufs & leurs cocons.

Atelier, ſe dit, à Londres & à Amſterdam, de différens lieux de force où l'on enferme les pauvres, les vagabonds & les fainéans, pour les obliger à travailler, moyennant l'habillement & la nourriture.

Atelier, ſe dit figurément de tous les Ouvriers qui travaillent dans un même lieu & ſous un même Maître. *Tout l'Atelier jugea à propos de faire la Fête.*

La terminaiſon *ier* de ce mot eſt une diphtongue en poëſie comme en proſe.

ATELLA ; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, entre Capoue & Naples. On en remarque les ruines à deux milles d'Averſa.

Atella, eſt encore le nom d'un bourg d'Italie, au Royaume de Naples, aux pieds de l'Apennin, & à deux lieues de Melphi, dans la Baſilicate.

ATELLANES ; ſubſtantif féminin pluriel. Eſpèce de farces, ainſi appelées de la ville d'Atella, & qu'on repréſentoit ſur les Théâtres des Romains. Elles avoient beaucoup de reſſemblance avec les pièces ſatyriques des Grecs, ſoit par le choix des Sujets, ſoit par les caractères des Acteurs, des Danſes & de la Muſique.

Tant que les *Atellanes* ne furent que des plaiſanteries & des bons mots, & qu'elles ſe continrent dans les bornes de la décence, on les préféra aux Mimes ; mais elles devinrent dans la ſuite ſi licencieuſes & ſi impudentes, que le Sénat fut obligé d'en interdire la repréſentation.

ATELLARI ; nom propre. Rivière de Sicile, dans la vallée de Noto. Elle a ſa ſource vers Palazzuolo, & ſon embouchure dans la mer, près des ruines de l'ancienne Elore.

ATÉMA-DOULET ; ſubſtantif maſculin. Premier Miniſtre de l'Empire des Perſes. Il jouit de la plus grande autorité. Il eſt Grand-Chancelier de l'Etat, Préſident du Conſeil, Surintendant des Finances, & chargé de la diſtribution des dons & penſions, & de toutes les affaires étrangères. Les Edits & Ordonnances ſe publient ſous ſon nom en cette forme modeſte :

Moi, qui ſuis le ſoutien de la puiſſance, la créature de cette Cour, la plus puiſſante de toutes les Cours, &c.

L'Atéma-Doulet tire par mois lunaire, pour ſes appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cens quarante mille livres de France : il vend d'ailleurs les Gouvernemens & tous les emplois importans de la Milice & des Finances ; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ſes revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers Officiers de l'Empire.

ATÉNA ; nom propre. Ville & Principauté d'Italie, au Royaume de Naples, ſur le Négro, aux pieds de l'Apennin.

ATENANCHE ; vieux mot qui ſignifioit autrefois armiſtice ou ſuſpenſion d'armes entre Gentilshommes qui ſe faiſoient la guerre.

ATERGATIS ; nom propre. Déeſſe des Syriens, qu'on croit avoir été la mère de Sémiramis. On la repréſentoit avec le viſage & la tête d'une femme, & le corps d'un poiſſon.

Atergatis, diſent quelques-uns, eut tant de regret d'une foibleſſe à laquelle elle s'étoit livrée, qu'elle ſe précipita dans un lac. Comme on ne put retrouver ſon corps, on feignit qu'elle avoit été métamorphoſée en poiſſon ; d'où les Peuples de Syrie, qui la révéroient, ne mangeoient jamais de poiſſon.

ATERMENT ; vieux mot qui ſignifioit autrefois arpenteur.

ATERMER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois ajourner, aſſigner un jour.

ATERMINEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois délai.

ATERMOIEMENT; substantif masculin. Accommodement d'un Débiteur avec ses Créanciers, par lequel ce Débiteur obtient un délai pour se libérer, & quelquefois une remise absolue d'une partie de ses dettes.

L'atermoiement est volontaire ou forcé. Dans le premier cas, il suffit d'un simple Contrat entre le Débiteur & ses Créanciers; dans le second cas, il faut que le Débiteur obtienne des Lettres d'atermoiement en petite Chancellerie, & qu'il les fasse entériner en Justice contradictoirement avec ses Créanciers, présens ou dûement appelés: mais les Créanciers hypothécaires, ni ceux qui sont privilégiés sur les meubles, ne peuvent être forcés à accéder à l'atermoiement, en quelque circonstance que ce soit. C'est le vœu des articles V, VI & VII du titre onzième de l'Ordonnance de 1673.

Il faut d'ailleurs remarquer que le concours volontaire des trois-quarts des Créanciers, est nécessaire pour forcer l'autre quart à un atermoiement.

ATERMOYÉ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATERMOYER.

ATERMOYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Palais & de Commerce, qui signifie prolonger les termes d'un paiement. *Il refusoit d'atermoyer ce billet.*

ATERMOYER, est aussi pronominal réfléchi, & signifie s'accommoder avec ses Créanciers, pour les payer à certains termes, après l'échéance du temps fixé par les titres de créance. *Il est enfin parvenu à s'atermoyer avec ses Créanciers.* Voyez ATERMOIEMENT.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

ATERRIR; vieux verbe qui signifioit autrefois remplir de terre.

ATESTAR; vieux mot qui signifioit autrefois porc châtré.

ATH; nom propre. Ville forte sur la Denre, dans le Comté de Hainault. Elle appartient à la Maison d'Autriche.

ATHACH; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Juda.

ATHALANTE; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Schénée, Roi de Scyros. Sa beauté la fit rechercher en mariage par la plûpart des Princes de son temps; mais elle déclara qu'elle ne se donneroit qu'à celui qui pourroit la vaincre à la course. Hippomènes, que Vénus favorisoit, répandit, par le conseil de la Déesse, des pommes d'or dans la carrière, & Athalante s'étant amusée à les amasser, il la devança, & la fit ainsi consentir à l'épouser. L'époux & l'épouse furent depuis métamorphosés en lions.

ATHALANTE, est encore le nom d'une autre Héroïne, fille de Jasius, Roi d'Arcadie, qui la première blessa le sanglier de Calydon. Elle épousa Meleagre, & devint mère de Parthenopé.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ATHALIE; nom propre. Fille d'Achab & de Jezabel, & épouse de Joram, Roi de Juda, qu'elle plongea dans l'idolâtrie. Après la mort de ce Prince & de son fils Ochosias, cette cruelle Reine fit assassiner tous les Princes de la Maison Royale, afin de règner seule & en sûreté. Le petit Joas échappa seul au massacre, par les soins de sa tante Jocabed; & quand il eut atteint sa septième année, le Grand Sacrificateur Joïada l'éleva sur le trône, d'où ce jeune Prince fit descendre Athalie, & la fit mourir. Notre illustre Racine a composé sur ce sujet sa Tragédie d'*Athalie*, un des chefs-d'œuvre du Théâtre François.

ATHAMANIE; nom propre. Contrée d'Epire, entre la Thessalie, l'Etolie & l'Acarnanie, vers les sources du fleuve Acheloüs.

ATHAMAS; nom propre, & terme de Mythologie. Roi de Thèbes, qui fut métamorphosé en un fleuve, dont les eaux, au rapport des Poëtes, allumoient une torche, quand on l'y plongeoit au dernier quartier de la lune.

ATHANATE; substantif masculin. Il y avoit chez les anciens Perses un corps de dix mille hommes de Cavalerie, dont chaque Maître étoit un Athanate. Ces Athanates n'étoient pas moins distingués par leur courage, que par la richesse de leurs armes.

ATHANOR; substantif masculin, & terme de Chimie. Fourneau disposé de manière qu'on puisse y entretenir une chaleur toujours égale, & pendant fort long-temps, sans être obligé de renouveller l'aliment du feu.

Ce fourneau, jadis fameux dans les laboratoires de Chimie, est beaucoup moins usité aujourd'hui qu'il ne le fut autrefois. La raison de cette différence, est que la Chimie actuelle n'a pas les mêmes vues que l'ancienne. Elle rejette les longues opérations auxquelles se dévouoient patiemment ceux que séduisoit l'espoir de convertir en or les métaux imparfaits.

ATHAR; nom propre. Ville de la Palestine, qui appartint d'abord à la tribu de Juda, & ensuite à celle de Siméon.

ATHDORA; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Mommonie, à neuf milles de Limerick.

ATHÉE; substantif masculin. *Atheus*. Qui nie la Divinité, qui ne reconnoît point de Dieu. On peut distinguer trois sortes d'*Athées*: ceux qui nient l'existence de Dieu: ceux qui croient insuffisantes les preuves par lesquelles elle est établie, & ceux qui rejettent les attributs qui lui sont essentiels.

Les premiers sont *Athées* par ignorance & par stupidité, ou pour n'avoir jamais fait un usage raisonné de leurs lumières naturelles; puisqu'elles leur auroient démontré que toute la nature annonce la présence de la Divinité.

Les seconds sont *Athées* par libertinage. Noyés dans la débauche & les dérèglemens, ils cherchent à étouffer les cris de leur conscience, en attaquant une vérité qui les fatigue.

Les troisièmes sont *Athées* par raisonnement: trompés par les principes d'une fausse Philosophie, les objections contre l'existence de Dieu, leur ont paru plus concluantes que les preuves qui l'établissent. Tels furent chez les Anciens, Pro-

tagoras, Démocrite, Epicure, Nicanor, Lucrèce, Pline le Jeune, *&c.* & chez les Modernes, Averroës, Pomponace, Cardan, Cœsalpin, Bérigord, Hobbes, Spinosa, *&c.*

On croit communément que les Lettrés de la Chine sont athées.

Athée, s'emploie aussi adjectivement, & signifie qui nie la Divinité. *C'est une opinion athée.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un athée sentiment*, mais *un sentiment athée*.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATHÉISME; substantif masculin. Impiété des Athées, qui consiste à nier l'existence de la Divinité.

Bayle a mis en question si l'athéisme étoit un plus grand mal que l'idolâtrie; mais l'idolâtrie est, sans doute, un mal infiniment moins considérable, puisqu'elle laisse subsister des vertus, & qu'elles sont toutes nulles, ou inutiles dans le systême de l'athéisme.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ATHELING; substantif masculin. Titre d'honneur dont les Saxons, ancêtres des Anglois, décoroient l'héritier présomptif de la Couronne.

ATHELSTAN; nom propre. Fils naturel d'Edvard, Roi d'Angleterre. Il monta sur le trône à la mort de son père, arrivée en 925, au préjudice du fils légitime d'Edvard. Malgré le vice de sa naissance, l'Histoire le donne pour un des Princes les plus habiles & les plus actifs qui aient règné dans ces temps reculés. Il fit une loi remarquable pour l'encouragement du Commerce: il ordonna que tout négociant qui auroit entrepris à ses frais deux longs voyages sur mer, seroit élevé au rang des Nobles.

ATHENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, ouest-sud-ouest, du Mans.

ATHÉNÉE; substantif masculin. *Athenæum.* C'étoit, chez les Romains, un lieu public, où s'assembloient les Professeurs des Arts Libéraux, & où les Auteurs lisoient & déclamoient leurs Ouvrages. Les deux plus célèbres Athénées furent celui de Rome & celui de Lyon. L'Empereur Adrien bâtit le premier à Rome, & Caligula le second à Lyon. Celui-ci fut sur-tout remarquable par les jeux célèbres que ce Caligula y institua pour exercer les Savans. Les vainqueurs étoient magnifiquement récompensés; mais les vaincus étoient condamnés à effacer avec leur langue la mauvaise pièce qui avoit concouru, ou on leur donnoit le fouet sur le lieu même, à moins qu'ils ne préférassent d'être jettés dans la Saône. Le mot d'*Athénée* s'est dit dans la suite, par extension, des Collèges, des Académies, & de toute assemblée de Savans ou de gens de Lettres.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, *aténée*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATHÉNÉES; adjectif pluriel, substantivement pris, & terme de My-

thologie. Fêtes instituées par Ehrichtonius, Roi d'Athènes, & qui se célébroient en cette ville en l'honneur de Minerve. On les appela dans la suite *Panathénées*. Voyez *ce mot*.

ATHÈNES; nom propre. Ville de Grèce, célèbre par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits en tout genre.

Cette ville capitale de l'Attique, fut fondée par Cécrops, sept cens quatre-vingts ans avant la première olympiade, & elle fut gouvernée par des Rois & des Archontes, pendant neuf cens soixante ans, après lequel temps elle s'érigea en République.

Les anciens Rois d'Athènes, furent Cécrops, Cranaus, Amphiction, Eriсthonius, Pandion, Erectheus, Cécrops II, Pandion II, Égée, Thésée, Mnestheus, Démophon, Oxyntes, Aphydas, Thymèdes, Melanthus & Codrus.

La vénération des Athéniens pour Codrus, leur dernier Roi, leur fit abolir la Royauté, sous prétexte que personne n'étoit digne de porter après lui le titre de Roi.

Aux dix-sept Rois que nous venons de nommer, succédèrent treize Archontes perpétuels, dont l'autorité égaloit celle des Rois; il n'y avoit de différence, qu'en ce que les Archontes étoient électifs. Ces Magistrats Souverains, furent Medon, Accastus, Archyppus, Thersippus, Phorbas, Mégacles, Diagnetus, Phéréclus, Auritthon, Thespiœus, Agamestor, Eschylus & Alcméon.

A la mort d'Alcméon, qui ne règna que deux ans, le peuple réduisit à dix ans la durée de la charge d'Archonte. Enfin, après la mort d'Erixias, ou après l'expiration de son Archontat, les Athéniens donnèrent une nouvelle forme à leur Gouvernement, & ordonnèrent que dans la suite la dignité d'Archonte seroit annuelle, & qu'on la conféreroit aux neuf Citoyens les plus distingués par leur naissance & leurs richesses. *Voyez* ARCHONTE.

Ces Archontes étoient obligés de rendre compte de leur administration au peuple, après leur Archontat.

Les premières Loix écrites des Athéniens, leur furent données par Dracon, vers la trente-neuvième olympiade. Jusqu'à cet Archonte, les Magistrats avoient décidé les difficultés, selon les notions qu'ils avoient du juste & de l'injuste. Dracon vertueux, & Citoyen, mais d'une sévérité excessive, s'écarta dans ses institutions, des principes d'une bonne législation: il voulut que l'on punît de mort le moindre crime; de manière qu'il n'y avoit aucune différence entre la peine de l'assassinat & celle du plus petit larcin, ce qui étoit absurde. On doit penser sur la réputation de ce Législateur, que les autres Loix qu'il donna, & qui ne nous sont pas parvenues, valoient mieux que ses Loix criminelles.

Solon vint ensuite, & plus judicieux, il eut pour objet de faire règner dans le Gouvernement un esprit de modération. Choisi unanimement pour Législateur, il remit entre les mains du peuple le Souverain pouvoir, & confia l'exécution des Loix aux principaux Citoyens. Il distribua les Athéniens en quatre classes: la première étoit composée de ceux dont le revenu annuel étoit de cinq cens mesures en grains ou en liqueurs: ils payoient un talent au Trésor public: ceux qui pou-

voient entretenir un cheval, ou qui possédoient un revenu de trois cens mesures, formoient la seconde classe : dans la troisième, étoient compris ceux dont le revenu étoit de deux cens mesures : le reste des Citoyens formoit la quatrième classe. Ceux-ci n'étoient jamais admis aux charges ; mais ils avoient droit de suffrage dans les Assemblées & Jugemens du peuple. Voici comme Solon parloit lui-même de la démocratie qu'il avoit établie dans Athènes.

» J'ai donné, disoit-il, au peuple, une autorité suffisante. Mes » Loix n'accordent ni n'ôtent à » personne aucun honneur. J'ai » contenu dans de justes bornes » ceux qui surpassoient les autres » en pouvoir ou en richesses ; & » j'ai conservé de cette manière à » chacun ce qui lui appartenoit, » sans faire tort ni aux grands ni » aux petits.

Les moyens dont se servit Solon pour rendre durable cette forme d'administration, fut d'ordonner que l'Aréopage ne seroit composé que d'Archontes sortis de charges, qui auroient l'inspection des mœurs. Il créa en même temps un Conseil composé de quatre cens hommes, dont cent choisis dans chaque tribu, & devant lequel devoient se porter les affaires, avant d'être proposées dans l'Assemblée du peuple. Ainsi il contint les riches & les ambitieux par l'Aréopage, & la liberté licentieuse du peuple par le Conseil des Quatre cens.

Précis de quelques Loix de Solon.

Ce Législateur voulut que tout Citoyen prît part aux guerres civiles, à peine de confiscation de ses biens, & d'être banni à perpétuité.

Il ne faut pas condamner cette Loi, quelque singulière qu'elle paroisse. En l'approfondissant, il sera aisé d'appercevoir que son effet devoit toujours être le rétablissement de la tranquillité publique.

Solon voulut que les biens se conservassent dans les familles ; c'est pourquoi le plus proche parent d'une héritière avoit droit de la demander en mariage & réciproquement. Celui qui refusoit, étoit condamné à payer à l'autre cinq cens drachmes.

Il défendit de parler mal des morts. Il voulut que chacun s'occupât à travailler, & chaque particulier pouvoit accuser quiconque menoit une vie oisive. Trois accusations de ce genre vérifiées, rendoient infâme celui qui en étoit l'objet.

Un mari pouvoit tuer celui qu'il surprenoit en adultère avec sa femme ; & il étoit défendu à ceux qui fréquentoient des femmes prostituées, de haranguer en public.

Un Archonte qui paroissoit en public épris de vin, étoit puni de mort.

Tout Athénien avoit droit de poursuivre le Citoyen qui avoit fait tort à un autre, quoique celui-ci ne se plaignît pas.

Solon voulut que les enfans de ceux qui avoient été tués en combattant pour la Patrie, fussent élevés aux dépens du Trésor public.

Il ne fit aucune Loi contre les parricides, *parce qu'il ne pouvoit croire*, disoit-il, *qu'un Athénien fût capable de porter la méchanceté jusques-là.*

La démocratie de Solon se soutint jusqu'à ce que Pisistrate usurpa la Souveraineté d'Athènes, qu'il transmit à ses fils Hipparque & Hippias.

Mais

Mais Harmodius & Ariſtogiton furent les Reſtaurateurs de la liberté; ils tuèrent Hipparque, & Hippias s'enfuit chez les Perſes. Ceux-ci ayant voulu le rétablir dans Athènes, Miltiade les battit à Marathon, & ils furent encore vaincus quelque temps après à Salamine. Ces victoires élevèrent Athènes au plus haut point de ſplendeur, où on l'ait jamais vue; & ce fut dans ce temps que parurent ſes plus grands hommes.

On trouvera ſous leurs noms, & ſous ceux qui concernent la Conſtitution de l'ancienne Athènes, tout ce qu'il y a de curieux & d'intéreſſant dans l'hiſtoire de cette fameuſe République.

Athènes Moderne eſt bien différente de l'ancienne. Cette ville s'appelle aujourd'hui *Setines*, & appartient au Grand-Seigneur. On y compte environ ſeize mille ames. Il y a une Citadelle, & il s'y eſt conſervé, ſur-tout au château, quelques antiquités dignes de l'attention des voyageurs. Elle eſt ſituée ſur le golfe d'Angia, & a le titre de capitale de la Livadie.

Il y a eu pluſieurs anciennes villes du même nom.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ATHÉNIEN, ENNE; adjectif. *Atheniensis*. Qui eſt d'Athènes, qui a rapport à Athènes. *Les Armées Athéniennes.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant des Citoyens d'Athènes. *Les Athéniens défirent les Perſes à Marathon.*

ATHENRI; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Province de Connaught. Elle envoie deux Députés au Parlement.

ATHERINA; ſubſtantif maſculin. Artedi donne ce nom à un petit poiſſon de mer, que Rondelet nomme *Ivoil.*

ATHÉROMATEUX, EUSE; adjectif. Qui eſt de la nature de l'athérome. *Une tumeur athéromateuſe.* Voyez ATHÉROME.

ATHÉROME; ſubſtantif maſculin. Tumeur ſans couleur & ſans douleur, enfermée dans une membrane qui contient une matière purulente, épaiſſe, & ſemblable à de la bouillie. C'eſt ce qu'on appelle autrement, *abcès enkiſté*. On le guérit par l'amputation.

ATHERSATA; ſubſtantif maſculin. C'étoit le titre que portoit chez les Chaldéens, un Gouverneur de Province.

ATHIE; nom propre. Petite ville de France, dans le Vermandois, ſur l'Armignon, à deux lieues, ſud-eſt, de Peronne.

ATHIS; nom propre de deux bourgs de France, dont un dans le Laonnois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie, à cinq lieues, eſt-ſud-eſt, de Vire.

ATHLANTE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Architecture. Statue d'homme qui tient lieu de colonne ou de pilaſtre, pour ſoutenir un morceau d'architecture, tel qu'un balcon, *&c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer le *h* qui eſt oiſif, & écrire, *atlante*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATHLÈTE; ſubſtantif maſculin. *Athleta*. On donnoit ce nom chez les Grecs, à ceux qui combattoient dans les jeux ſolennels.

Ceux qui étoient deſtinés à de-

venir athlètes, fréquentoient dès leur tendre jeunesse les *Gymnases* ou *Palestres*, qui étoient des espèces d'Académies entretenues aux frais du Public. Les Maîtres qui dirigeoient ces jeunes gens, usoient des moyens les plus efficaces pour les former aux travaux & aux fatigues des combats & des jeux publics. Ils leur faisoient garder un régime de vie dur & austère, ne les nourrissant qu'avec des figues séches, des noix, du fromage mou & du pain grossier & pesant. Le vin leur étoit d'ailleurs interdit, & la continence recommandée.

Les *Athlètes* combattoient nuds dans certains jeux, tels que la lutte, le pugilat, *&c.* & avant d'être admis à combattre, ils devoient justifier qu'ils étoient Grecs, de bonnes mœurs, & de condition libre. On n'admettoit aucun étranger parmi ceux qui devoient disputer le prix aux jeux olympiques. Quand Alexandre, fils d'Amyntes, Roi de Macédoine, se présenta pour y combattre, les autres Athlètes s'opposèrent à ce qu'il fût admis, jusqu'à ce qu'il eût prouvé que sa Maison étoit originaire d'Argos.

Ceux qui présidoient aux jeux, & qu'on appeloit *Agonothètes*, *Athlothètes*, *Hellanodiques*, écrivoient sur un Regître public le nom & la patrie des Athlètes qui vouloient combattre; & ils leur faisoient prêter serment d'observer religieusement les Loix & la police établies dans chaque sorte de jeux. le sort règloit les rangs des concurrens.

Les femmes étoient admises à disputer le prix aux jeux olympiques. Cynisca, sœur d'Agesilas, Roi de Lacédemone, fut la première qui ouvrit cette carrière à son sexe, & elle fut proclamée victorieuse dans la course des chars attelés de quatre chevaux.

Les Spectateurs honoroient la victoire des Athlètes par des acclamations, qui étoient le prélude des prix destinés aux Vainqueurs. Ces prix consistoient en différentes couronnes d'olivier, d'ache, de pin, de laurier, selon les jeux & les lieux où ils se célébroient.

Un Heraut, précédé d'un trompette, conduisoit le Vainqueur couronné, dans le stade, & proclamoit son nom & son pays devant le peuple, qui rédoubloit alors ses acclamations & ses applaudissemens.

La cérémonie du triomphe se terminoit ordinairement par un festin aux frais du Public ou du Vainqueur. Quand celui-ci retournoit dans sa patrie, ses Concitoyens alloient le recevoir, & le faisoient entrer, non par les portes ordinaires de la ville, mais par une brèche que l'on faisoit exprès à la muraille. Il étoit orné des marques de sa victoire; & son char que traînoient quatre chevaux, étoit précédé par des flambeaux, & suivi d'un cortège nombreux qui honoroit cette pompe.

Les *Athlètes* vainqueurs avoient droit de préséance dans les jeux publics. Ils étoient exempts de toute charge onéreuse, & ils jouissoient du privilège d'être nourris par leur patrie. Leurs noms étoient d'ailleurs consacrés dans les Archives & Monumens publics, & plus d'une fois on leur érigea des statues. A Sparte ils composoient la garde des Rois. *Voyez* GYMNASTIQUE.

ATHLÈTE, se dit, dans le sens figuré, d'un homme fort & vigoureux, qui est adroit aux exercices du corps. *C'est un véritable Athlète.*

On dit aussi figurément des Martyrs, qu'*ils sont les Athlètes de la Foi, les Athlètes de la Religion, les Athlètes de Jesus-Christ*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

ATHLÉTIQUE; substantif féminin. Branche de la Gymnastique des Anciens, & qui concernoit ce qui avoit rapport aux Athlètes & à leurs exercices.

ATHLÉTIQUE, est aussi adjectif. *Les Loix Athlétiques étoient scrupuleusement observées chez les Anciens.* Voyez GYMNASTIQUE.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une athlétique couronne*, mais *une couronne athlétique*.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atlétike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATHLONE; nom propre. Ville forte d'Irlande, dans la Province de Gallovay, à quinze milles, sud-est, de Roscommon, sur le Shannon.

ATHLOTHÈTE; substantif masculin. Titre d'un Magistrat qui présidoit dans l'ancienne Grèce, aux jeux Gymniques. *Voyez* GYMNASTIQUE.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer les deux *h* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *atlotète*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATHMATA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Juda.

ATHMONON; nom propre. Bourg de Grèce, dans l'Attique. On y voyoit un temple de Vénus Uranie, bâti par Porphirion.

ATHMOSPHERE; substantif féminin. La masse d'air qui environne la terre, qui gravite vers son centre, qui pese sur sa surface, & qui tourne avec elle autour du Soleil.

On convient assez généralement contre l'opinion du fameux Mathématicien Euler, que la matière des aurores boréales se trouve comme celle des autres météores dans notre Athmosphère: ce principe posé, il est évident qu'on s'est trompé en fixant à une vingtaine de lieues la hauteur de l'Athmosphère; puisque la fameuse aurore boréale du 19 Octobre 1726, fut apperçue en même temps à Warsovie, à Moscow, à Petersbourg, à Paris, à Rome, à Naples, à Lisbonne, à Cadix & à Madrid; preuve incontestable que ce phénomène étoit beaucoup plus élevé que d'une vingtaine de lieues au-dessus de la surface de la terre, sans quoi il n'eût pas été vu à la même heure dans tant de villes différentes, & si éloignées les unes des autres. Aussi M. Mairan place-t-il cette aurore environ à 266 lieues au-dessus de la surface de la terre: si son cacul est juste, il est clair que notre Athmosphère a plus de 266 lieues de hauteur; mais combien a-t-elle au juste, c'est ce que la Physique ignore encore?

Voyez aux mots *air*, *élasticité*, *fluidité*, *pesanteur*, ce qui a rapport à cette masse d'air que l'on appelle *Athmosphère*.

Le célèbre Physicien Boyle, pré-

tend que tous les corps, même les plus durs comme les diamans, ont chacun leur athmosphère, qui consiste dans une sorte de sphère formée par les petits corpuscules qui s'échappent de ces corps.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *h* qui est oisif, changer *ph* en *f*, & écrire, d'après la prononciation, *atmosfère*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATHOCIENS; (les) sorte d'hérétiques du troisième siècle, qui disoient que l'ame mouroit avec le corps, & que les péchés étoient égaux.

ATHOL; nom propre. Province de l'Ecosse septentrionale, dont Blar est la capitale. Elle est couverte de lacs, dont les principaux sont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Rennach & de Garry.

ATHON; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, sur les frontières de l'Arabie. Alexandre Jannée la conquit sur Aretas, Roi d'Arabie.

ATHOS; nom propre. Haute & fameuse Montagne de Grèce, en Macédoine, dans la presqu'Île du Sud, au golfe de Comtesse. Le Jésuite Loredano a observé qu'un peu avant le coucher du Soleil, l'ombre de l'athos s'étendoit jusques dans l'île de Lemnos: cette observation est conforme à celles qu'avoient faites précédemment Bellon, & Valerius Flaccus.

On prétend que le Mont-Athos est plus élevé que la Région de l'air d'où tombent les pluies. On en donne pour preuve l'état des cendres qui sont à sa cime sur différens autels. Les monceaux, dit-on, en sont toujours les mêmes, sans qu'on les ait encore vus s'altérer ou se diminuer.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atos*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATHY; nom propre. Ville d'Irlande, au Comté de Kildare, dans la Province de Leinster. Elle envoye deux Députés au Parlement.

ATHYMIE; substantif féminin. *Athymia.* Les anciens Auteurs de Médecine se sont servis de ce mot pour désigner l'abattement, le découragement, le désespoir qui s'empare des malades d'un certain tempérament dans le cours des maladies.

ATHYR; nom d'un mois des Egyptiens, qui répondoit à notre mois de Novembre.

ATHYTE; adjectif pris substantivement. Sacrifice qui se faisoit autrefois sans victimes. Les pauvres qui n'avoient pas le moyen d'acheter des animaux pour les immoler aux Dieux, leur offroient des Athytes.

ATI; nom propre. Contrée d'Afrique, en Guinée, sur la Côte d'Or.

ATIBAR; substantif masculin, & terme de Commerce. Les habitans du Royaume de Gago en Afrique, donnent ce nom à la poudre d'or que les Européens appellent *Tibir*.

ATIENZA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la vieille Castille, entre Siguença & Borga d'Osma. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage, qu'on appelle *Sierra d'Atienza*.

ATIÉRER; vieux verbe qui signifioit autrefois équiper.

ATINA; nom propre. Ancienne ville

d'Italie, ſur les terres des Venètes.

ATINE; vieux mot qui ſignifioit autrefois dommage.

ATINER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chagriner.

ATINO; nom propre. Ancienne ville Epiſcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Elle eſt ruinée.

Il y a auſſi eu en Grèce un Bourg de ce nom, entre la Theſſalie & la Macédoine.

ATINTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Atinter.

ATINTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Adornare*. Terme du ſtyle familier. Il ſignifie parer, orner d'une manière affectée. *Voilà une femme qu'on a ſingulièrement atintée.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *j'atinte*, la ſyllabe *tin* eſt longue.

ATIREMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois Ordonnance.

ATISE-FEU; vieux mot qui ſignifioit autrefois fourgon.

ATITLAN; nom propre. Lac d'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, au Gouvernement de Guatimala. Il a dix lieues de tour.

ATLANTES; (les) ancien peuple de l'Ethiopie, dont parle Hérodote.

ATLANTIDE; nom propre. Île prétendue de l'Océan, dont Platon & pluſieurs autres parlent d'une manière fabuleuſe, ou par conjectures.

Il paroît donc qu'on auroit dû rapporter cette île à la Mythologie, plutôt qu'à la Géographie. Cela vaudroit mieux, ce me ſemble, que le gros livre qu'a fait Rudbecks, Profeſſeur de l'Univerſité d'Upſal, pour prouver que la Suède & la Norwège étoient l'Atlantide de Platon.

ATLANTIDES; (les) nom propre, & terme de Mythologie. Filles d'Atlas & de Pleïone, appelées encore *Hyades* & *Pleïades*. Voyez *ces mots*.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

ATLANTIQUE; (Océan) nom qu'on donne à cette partie de l'Océan, qui ſépare l'Afrique de l'Amérique, & qu'on appelle plus communément *Mer du Nord*.

On a auſſi appelé *Atlantique*, l'île prétendue, dont nous avons parlé ſous le nom d'*Atlantide*.

ATLAS; nom propre, & terme de Mythologie. Géant, fils de Climène & de Japet. Il règnoit à l'extrêmité de la terre, dans des lieux couverts d'arbres, dont les branches, les feuilles & les fruits étoient d'or.

Perſée revenant de ſon expédition contre les Gorgones, & ſe trouvant un jour ſur le point d'être ſurpris par les ténèbres de la nuit, demanda l'hoſpitalité à Atlas. » Si » vous êtes ſenſible, lui dit-il, à » la gloire d'une haute naiſſance, » Jupiter eſt mon père: ſi vous » êtes touché des actions de valeur, » je puis, par des exploits ſigna» lés, mériter votre eſtime. « A ce diſcours Atlas ſe rappelle un an-

cien Oracle de Thémis. Cette Déesse, qui avoit eu un temple au pied du Parnasse, lui avoit prédit qu'un fils de Jupiter viendroit un jour dépouiller ses arbres de leurs fruits d'or. En conséquence de cette prédiction, il avoit environné ses vergers de fortes murailles, & les faisoit garder par un monstrueux dragon : pour plus grande précaution, il avoit interdit à tout étranger l'entrée de ses Etats : ainsi, loin de recevoir Persée, il lui ordonna durement de s'éloigner ; & il alloit ajouter la violence aux menaces, lorsque le Héros, qui sentit que ses forces ne répondoient pas à celles d'Atlas, lui dit : » Puisque » tu fais si peu de cas de la naissance & du mérite personnel, re» çois ce prix dont tu es digne. « Et ayant détourné les yeux, il lui présenta l'horrible tête de Méduse. Dans l'instant Atlas est changé en montagne ; sa barbe & ses cheveux deviennent une épaisse forêt ; ses bras & ses épaules prennent la figure de sommets, entre lesquels sa tête s'élève en forme de pointe ; ses os sont convertis en rochers, & son corps, qui croît encore en grosseur & en hauteur, fut dès-lors destiné par les Dieux, à soutenir le poids du ciel & des astres.

Telle est l'origine que les Poëtes ont assignée à cette longue chaîne de montagnes d'Afrique, qui séparent la Barbarie du Bildulgerid.

Les Géographes appellent *petit Atlas*, une autre chaîne de montagnes, qui s'étendent sur les côtes de la Méditerranée, le long du détroit de Gibraltar, jusqu'à Bone.

Atlas, est aussi substantif masculin, & se dit d'un recueil de Cartes Géographiques. Il y a des Atlas généraux de toutes les parties du monde, & des Atlas de chaque partie prise séparément. *Cet Atlas est exact. L'Atlas de la France.*

Atlas, est encore un terme d'Anatomie, qui désigne la première vertèbre du cou. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle porte la tête, comme la Mythologie dit qu'Atlas portoit le ciel. Cette vertèbre n'a point d'apophyse épineuse. Son ouverture, ou sa capacité, est beaucoup plus grande que celle des autres : elle est comme une espèce d'anneau osseux très-inégal, & rempli tout-au-tour d'éminences & de cavités.

Atlas; (grand) les Hollandois ont donné ce nom à un papillon de Surinam, dont le derrière des aîles en-dessous est d'un beau bleu, & le devant rayé de bleu & d'un blanc mêlé de brun. Il est d'ailleurs superbement émaillé.

Les mêmes appellent *petit Atlas*, un autre beau papillon de Surinam, dont les deux aîles supérieures sont de couleur d'ocre clair, & les deux autres d'un beau bleu.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ATLE; substantif masculin. Nom qu'on donne en Egypte au Tamarin. *Voyez* ce mot.

ATLISCA; nom propre. Vallée considérable de l'Amérique septentrionale, dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance.

ATMEÏDAN; nom propre. Place de Constantinople, qui sert à exercer les chevaux. C'est l'Hippodrome des Grecs.

ATOCALT; substantif masculin. Araignée du Mexique, qui vit près

de l'eau, & qui n'eſt point vénimeuſe. Sa toile eſt de toute beauté : les fils en ſont rouges, jaunes & noirs, & le tiſſu en eſt admirable.

ATOK ; nom propre. Ville capitale d'une province de même nom, dans l'Empire du Mogol, au confluent de l'Inde & du Sund, entre les provinces de Cachemire, Penbach, Multant, Hujacan & Cabul.

ATOME ; ſubſtantif maſculin. *Atomus*. Corps qui eſt réputé indiviſible, à cauſe de ſa petiteſſe.

Les *Atômes*, ſelon quelques anciens Philoſophes, tels que Leucippe & Démocrite, étoient les élémens ou parties primitives des corps naturels.

Ils penſoient que l'univers avoit été créé ; mais que la matière qui le compoſoit, étoit éternelle. De tout temps il y eut, diſoient-ils, un nombre infini d'Atomes de toutes ſortes de figures, & dans un mouvement continuel. A force de ſe mouvoir, ces Atomes ſe ſont accrochés les uns aux autres, & ont formé, par haſard, les aſtres, la terre, les hommes, les animaux, *&c.* Il n'étoit guères poſſible d'imaginer un ſyſtême plus abſurde. *Voyez* Leucippe & Démocrite.

Atome, ſe dit auſſi de cette petite pouſſière qu'on voit voler en l'air dans une chambre, où l'on fait entrer un rayon de ſoleil.

Atome, ſe dit, dans le ſens figuré, pour déſigner une choſe de peu de valeur, nulle, mépriſable. *Les hommes ne ſont que des atomes devant Dieu.*

Atome, ſe dit encore d'un animal microſcopique, le plus petit, dit-on, de ceux qu'on a découverts avec les meilleurs microſcopes. Il paroît comme un grain fin paroît à la vue, & on lui remarque un dos blanc, des écailles & pluſieurs pieds.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

ATOMISME ; ſubſtantif maſculin. Doctrine & ſyſtême des Atomes. *Voyez* Atome.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

ATOMISTE ; ſubſtantif des deux genres. Qui ſoutient la doctrine des Atomes. *Voyez* Atome.

ATONIE ; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Maladie des ſolides du corps humain.

Les ſignes de l'Atonie ſont la foibleſſe & la molleſſe des chairs, les peſanteurs, les laſſitudes dans les membres, *&c.*

L'*Atonie* précède ou ſuit les maladies. Celle qui précède les maladies, affecte les tempéramens humides, & les perſonnes énervées par des exercices trop violens.

L'autre vient à la ſuite de quelques grandes évacuations, après les maladies longues, dans la convaleſcence, & enfin après de grands travaux & de grandes douleurs.

L'*Atonie*, comme cauſe de maladie, & comme maladie, ſe traite par les aſtringens, les apéritifs, les amers, les hydragogues & les alimens de bon ſuc, pris en petite quantité.

Quand l'*Atonie* eſt une ſuite des évacuations immodérées, de longues maladies, de la fatigue, *&c.* elle ſe traite comme la convaleſcence, par le repos & la diette reſtaurante.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

ATOR ; vieux mot qui signifioit autrefois appareil.

ATORNÉ, ATORNY, vieux mots qui signifioient autrefois Procureur.

A TORT ET A TRAVERS ; *Voyez* Tort.

Nous avertirons ici qu'on ne doit pas s'en rapporter au Dictionnaire de Trévoux, qui prétend qu'on doit dire *à tors*, & non *à tort*.

L'expression adverbiale *à tort & à travers*, signifiant, dans notre langue, *sans considération*, *sans discernement*, elle ne peut avoir aucun rapport d'analogie avec *tors*, qui signifie *tordu*. Ce rapport, d'un autre côté, est évidemment marqué avec *tort*, qui signifie sans raison.

On a souvent de pareilles obsertions à faire sur la doctrine de ce Dictionnaire.

ATOTOTOLT ; substantif masculin. Oiseau de la Virginie, dont le plumage est d'un brun éclatant. Son bec est long, pointu, & ressemble à celui d'un jeune moineau. Il a le chant doux & mélodieux.

ATOUGIA ; nom propre. Petite ville de Portugal, dans l'Estrémadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues.

ATOUR ; substantif masculin. Parure, ornemens de femme. *Cette Dame est dans ses atours.*

Ce mot est plus usité au pluriel qu'au singulier ; mais il n'est pas vieux, comme le dit gratuitement le Dictionnaire de Trévoux.

Dames d'Atours, se dit, chez les Reines & les Princesses de la Famille Royale, des Dames dont la charge consiste à habiller la Reine, les Princesses. *Elle a obtenu une place de Dame d'Atours.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ATOURNARESSE ; vieux mot qui désignoit autrefois une femme faisant métier de coëffer & parer les autres femmes.

ATOURNÉ, EE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Atourner.

Atourné ; vieux mot qui signifioit autrefois Officier de ville.

ATOURNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de plaisanterie & du style familier. Il signifie parer, orner. *Qui a ainsi atourné cette jeune Dame ?* Il n'est usité qu'en parlant de la parure & des ornemens de femmes.

C'est encore un de ces mots que le Dictionnaire de Trévoux vieillit de sa propre autorité.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*atourne*, la syllabe *tour* est longue.

ATOUT ; terme de Jeu. *Voyez* Tout.

ATQUANACHUKES ; (les) peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Virginie, vers la Nouvelle-Yorck.

ATRA ; nom propre. Ville de Mésopotamie, située sur la pointe d'une montagne, & fameuse par les sièges qu'elle a soutenus.

ATRABILAIRE ; adjectif de tout genre. *Atrâ bile affectus, a, um.* Celui qu'une bile noire rend triste, chagrin

chagrin & mélancolique. *Il eſt devenu atrabilaire. La cauſe de ſa maladie eſt une humeur atrabilaire.*

On appelle, en Anatomie, *Capſules atrabilaires*, deux corps glanduleux, ſitués près des reins, & deſquels on ignore l'uſage. Ces corps, dont la figure varie beaucoup, ſont gros dans les enfans qui ne font que de naître, petits dans les adultes, & moindres encore dans les vieillards.

ATRABILAIRE, s'emploie auſſi ſubſtantivement. *Cette jeune femme doit s'ennuyer avec cet atrabilaire.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue, & la cinquième très-brève.

ATRABILE; ſubſtantif féminin, & terme de Médecine. Humeur noire que les Anciens conſidéroient comme la lie du ſang.

ATRACTYLIS; ſubſtantif maſculin. Plante dont la tige eſt ferme, velue, & remplie de moelle blanche. Ses feuilles ſont oblongues, nerveuſes, épineuſes & piquantes. Ses fleurs, de couleur jaune, naiſſent au ſommet des branches ſur de petites têtes écailleuſes, & armées de pointes très-piquantes: il leur ſuccède des ſémences garnies d'aigrettes, & d'un goût amer.

Cette plante contient beaucoup de ſel & d'huile, & peu de phlegme. Elle eſt apéritive, ſudorifique, & réſiſte au venin. On la prend en décoction. On en tire, par la diſtillation, une eau qui a la même vertu que celle de chardon bénit.

ATRAMENTAIRE; ſubſtantif féminin. Nom que quelques Auteurs ont donné à une pierre de vitriol.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atramantaire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

ATRAVEILLER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois chagriner, tourmenter.

ATRAX; nom propre. Ville de Grèce, en Theſſalie, ainſi appelée d'*Atrax*, fils de Pénée & de Bura, ſon Fondateur.

ATRAX, eſt auſſi le nom d'une rivière de Grèce qui arroſe l'Etolie, & ſe jette dans le golfe de Corinthe.

ÂTRE; ſubſtantif maſculin. C'eſt l'endroit d'une cheminée où l'on fait le feu dans les maiſons. Il fait partie du foyer. *Il faut faire raccommoder cet âtre. Les carreaux de cet âtre ſont calcinés.*

On dit proverbialement & figurément, *il n'y a rien de ſi froid que l'âtre de cette maiſon;* pour dire, qu'on fait dans cette maiſon une mauvaiſe cuiſine, un ordinaire chétif.

ÂTRE, ſe dit, en termes de Verrerie, d'une pierre de grès de douze à quinze pouces d'épaiſſeur, ſervant à couvrir la ſurface du fond du four, pour recevoir & conſerver les matières vitrifiées qui tombent des pots, quand ils ſe caſſent ou qu'ils ſont trop remplis.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

ATRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois cimetière.

ATREBATES; (les) on appeloit ainſi les anciens habitans de l'Artois.

ATRÉE; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Pélops & d'Hippodamie. Il fut Roi d'Elide & de

Mycènes, & père d'Agamemnon & de Ménelas, qui de-là furent surnommés *les Atrides*.

Thyeste, frère d'Atrée, ayant séduit Europe, femme de ce dernier, il en eut deux enfans, qu'Atrée égorgea, pour se venger de Thyeste, & les lui servit dans un festin auquel il l'avoit prié Le Soleil, disent les Poëtes, se cacha, pour ne pas éclairer ces crimes horribles.

Cette Fable a fourni à Crébillon le sujet de la Tragédie qu'il a intitulée, *Atrée & Thyeste*, & qui fut représentée pour la première fois au mois de Mars 1707.

ATREVER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire trève.

ATRI; nom propre. *Atria*. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, sur une montagne élevée près du ruisseau de Piomba.

Le Dictionnaire de Trévoux dit très-mal à propos, que cette Ville a fait appeler *mer Adriatique* le golfe de Venise : il ajoute, plus ridiculement encore, qu'on doit toujours écrire *Hadriaticum mare*, avec un *h*. Dans tout cela, il ne fait pas attention qu'il a dit au mot *Adriatique*, que la Mer ainsi appelée, tiroit son nom du fleuve *Adria*. Voyez Adria & Adriatique.

ATRIBLER; vieux verbe qui signifioit autrefois battre.

ATRIBUNIE; nom propre. Rivière de l'île de Saint-Domingue. Elle arrose la partie occidentale, & se perd dans la Mer.

ATRIDES; (les) on a ainsi appelé les descendans d'Atrée, & particulièrement Agamemnon & Ménelas. *Voyez* ces mots.

ATRIE; vieux mot qui signifioit autrefois parvis d'Eglise.

ATRIER; vieux terme de Coutume, qui se dit en Normandie du lieu où le Seigneur rend la Justice.

ATRIEVER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire trève.

ATRIUM; mot latin, qui désignoit chez les Anciens un endroit particulier de leurs Maisons, de leurs Temples, de leurs Palais. Quelques-uns croient que cet endroit étoit le Vestibule; les autres nomment ainsi la Salle d'entrée. Quoiqu'il en soit, c'étoit-là où l'on mangeoit, & où l'on gardoit les habits & les images de cire des ancêtres.

ATROBAMENT; vieux mot qui signifioit autrefois invention.

ATROCE; adjectif des deux genres. *Atrox*. Enorme, excessif. On en fait particulièrement usage pour qualifier des crimes, des supplices & des injures. *Il s'est rendu coupable d'un crime atroce. Le supplice étoit atroce. Il lui fit une injure atroce.*

On dit aussi, *un caractère, une ame atroce;* pour dire, un caractère, une ame noire.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un atroce tourment*, mais *un tourment atroce*.

• Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *atrose*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ATROCITÉ; substantif féminin. *Atrocitas*. Enormité. *On l'a puni, à cause de l'atrocité de l'injure.*

Atrocité, se dit d'une ame, d'un caractère noir, & capable de commettre des crimes énormes. *L'atrocité de son ame, de son caractère, s'est développée dès ses plus jeunes ans.*

Les quatre syllabes sont brèves au

singulier, mais la dernière est longue au pluriel.

ATROPATÈNE; nom propre. Contrée de la Médie, qui étoit séparée de la partie orientale de l'Arménie par le fleuve Araxe.

ATROPHIE; substantif féminin, & terme de Médecine. *Atrophia*. Dépérissement du corps, causé par la dépravation du suc nourricier ou par l'obstruction des vaisseaux propres à le recevoir.

L'Atrophie est universelle ou particulière: elle est universelle quand elle affecte tout le corps, & elle retient le nom d'*atrophie*: elle est particulière quand elle n'affecte que quelque partie, comme un bras, une jambe, *&c.* & alors on la nomme *aridure*. Voyez CONSOMPTION.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Il faudroit changer *ph* en *f*, & écrire *atrofie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ATROPOS; nom propre, & terme de Mythologie. La plus âgée des trois Parques. C'est elle qui tient les cizeaux, & qui coupe le fil de la vie. *Voyez* PARQUES.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

ATTABLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTABLER.

ATTABLER; (S') verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il est du style familier, & signifie se mettre à table pour y faire une longue séance, soit pour boire & manger, soit pour jouer. *Ces deux ivrognes s'attablent tous les jours du matin jusqu'au soir. Ils se sont attablés pour jouer au piquet, aux dés, &c.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'attable*, la syllabe *ta* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atabler*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTACHE; substantif féminin. *Vinculum*. C'est, en général, la chose qui sert à en attacher une autre. *Qu'avez-vous fait de l'attache de ce chien?*

On dit, *mettre un cheval à l'attache*; pour dire, l'attacher à la mangeoire, & l'y nourrir avec du foin, *&c.*

On dit aussi, en parlant des lieux où l'on attache les chevaux pour les tenir à couvert & en sûreté pendant quelque temps, *qu'on prend tant pour l'attache d'un cheval dans cet endroit; qu'on y prend des chevaux à l'attache.*

On appelle *Lettres d'attache*, des Lettres que le Roi fait expédier en Grande Chancellerie, pour faire mettre à exécution ou des Bulles des Papes, ou quelqu'Ordonnance d'un Chef d'Ordre hors du Royaume. *Il y aura de la difficulté pour obtenir les Lettres d'attache du Roi.*

LETTRES D'ATTACHE, se dit aussi des Lettres de *pareatis* qu'on prend en Chancellerie, & qui contiennent une commission ou permission de faire exécuter un Jugement dans le ressort d'une Jurisdiction, autre

que celle où il a été rendu.

Lettres d'attache, ſe dit des commiſſions expédiées, ſoit à la Chambre des Comptes, ſoit ailleurs, pour l'exécution de quelques Ordonnances ou Arrêts.

Lettres d'attache, ſe dit, dans le même ſens, des Ordonnances que rend un Gouverneur de Province pour faire exécuter les ordres qui lui ont été adreſſés de la part du Roi.

Lettres d'attache, ſe dit encore de celles que donnent les Colonels Généraux, pour être jointes aux Brevets & Commiſſions des Officiers qui doivent ſervir ſous leurs ordres.

On dit figurément & par politeſſe, *prendre l'attache de quelqu'un;* pour dire, prendre, recevoir ſes ordres. *Je n'avois garde de former aucune entrepriſe ſans avoir votre attache, ſans votre attache, ſans prendre votre attache.*

On appelle *bas d'attache*, un grand bas de ſoie, qui s'attachoit autrefois au haut de chauſſe. On n'en fait plus d'uſage que ſur le Théâtre, & dans quelques cérémonies.

On appelle *chiens d'attache*, ceux qu'on tient attachés pendant le jour, pour les empêcher de mordre les paſſans.

Attache, ſe dit, en termes de Bijoutiers, d'un aſſemblage de diamans mis en œuvre, & compoſé de pluſieurs pièces qui s'accrochent l'une à l'autre. *Il lui a fait preſent d'une magnifique attache de diamans.*

Attache, ſe dit, en termes de Charpentiers, d'une groſſe pièce de bois qui ſert d'axe au moulin à vent, & ſur laquelle il tourne quand on veut lui faire prendre le vent.

Attache, ſe dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'un petit morceau de peau de mouton, de douze ou quinze lignes de longueur, duquel on ſe ſert pour attacher la matrice au bois de la pièce de deſſus du moule.

Attache, ſe dit, dans les groſſes Forges, de deux pièces de bois qui ſervent à contenir le drome.

Attache, ſe dit, en termes de Vitriers, des petits morceaux de plomb que ces Ouvriers ſoudent ſur les panneaux des vitres, pour fixer les verges de fer qui les tiennent en place.

Attache, ſe dit, en termes de Vannerie, d'une ſorte de lien qu'on fait de pluſieurs brins d'oſier, pour tenir plus ſolidement le bord & le reſte de l'ouvrage enſemble.

Attache, ſe dit, en termes de Jardinage, d'un ornement de parterre qui ſe lie à un autre, & qui y eſt pour ainſi dire attaché.

Attache-bossette, ſe dit, en termes d'Eperonniers, d'un morceau de fer, dont les deux extrémités, de forme conique, ſont creuſées pour conſerver la tête du clou.

Attache, ſe dit, en termes d'Anatomie, des endroits auxquels les muſcles tiennent.

Attache, ſe dit auſſi, en termes de Peinture & de Sculpture, de l'endroit du corps des animaux où ſont les jointures des membres. C'eſt la même choſe qu'emmanchement.

Les *attaches* de diverſes parties, dans tous les âges, ne ſont guères ſuſceptibles d'être chargées de graiſſe; enſorte que la peau qui les couvre, ſe trouve alors beaucoup plus près des os que dans les parties charnues & rebondies de graiſſe.

Les femmes d'embonpoint & les enfans, n'ayant pas la même force

dans les muscles, & leur chair étant communément plus potelée, les formes extérieures se trouvent différentes de celles des hommes faits dans le plus grand nombre des parties; & dans quelques-unes de ces parties, ces formes sont directement opposées à celles des hommes.

Il en résulte que telle attache, qui fait une élévation dans un corps mâle entièrement formé, ainsi que nous le voyons aux épaules, aux coudes, aux poignets, aux phalanges, & toutes autres attaches ne sont point chez les enfans des élévations, mais des creux.

Le Peintre, sans outrer la matière, comme la nature l'est quelquefois, doit ménager la molesse & la rondeur par de légers méplats, & laisser paroître imperceptiblement les masses générales des principaux muscles. L'Albane, Paul Veronese, Rubens, Pierre-Teste; & en Sculpture, François Flamand & Puget, ont excellé dans ce genre.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui exerce un emploi, ou qui fait un ouvrage exigeant une grande assiduité, *qu'il est là comme un chien à l'attache*, ou *comme un chien d'attache*.

ATTACHE, se dit, dans le sens figuré, de tout ce qui occupe fortement l'esprit, ou qui entraîne le cœur. *Il a une attache singulière pour les Mathématiques. L'attache qu'il eut pour cette femme fit tout son malheur.*

Avoir de l'attache à quelque chose, se dit aussi, dans le sens figuré, pour être passionné. C'est ainsi qu'on dit de quelqu'un, *qu'il a de l'attache au jeu, au vin, aux femmes, aux lettres*; pour dire, qu'il est passionné pour le jeu, le vin, *&c.*

Voyez ATTACHEMENT, pour les différences relatives qui en distinguent ATTACHE, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire *atache*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTACHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTACHER.

ATTACHEMENT; substantif masculin. Sentiment qui fait qu'on s'attache à quelque personne, à quelque chose, & qu'on s'en occupe fortement. *Il a un attachement trop marqué pour cette femme. On l'accuse d'avoir de l'attachement à l'argent.*

ATTACHEMENT, signifie aussi une grande application. *Il a de l'attachement aux Lettres, à la Poësie, à la Philosophie, à la Peinture.*

ATTACHEMENT *du Mineur*, se dit, en termes de l'Art Militaire, de l'action de faire entrer le Mineur dans le solide de l'ouvrage, pour y faire brèche par le moyen de la mine.

Significations relatives entre ATTACHEMENT, ATTACHE & DÉVOUEMENT.

ATTACHEMENT, est mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête & modérée: on a de *l'attachement* à son devoir; on en a pour un ami, pour sa famille, pour une femme d'honneur qu'on estime. Celui *d'attache* convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée ou poussée à l'excès: on a de *l'attache* au jeu; on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal.

Le mot de *dévouement* est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout: on est *dévoué* à son Prince, à son Maître, à son Bienfaiteur; à une Dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers expriment de la sensibilité & de la tendresse; ils entrent souvent dans le langage du cœur. Le dernier marque de la docilité & du respect; il appartient au langage du courtisan.

On dit de *l'attachement*, qu'il est sincère; de *l'attache*, qu'elle est forte; & du *dévouement*, qu'il est sans réserve. L'un nous unit à ce que nous estimons. L'autre nous lie à ce que nous aimons. Le troisième enfin nous soumet à la volonté de ceux que nous desirons servir.

Les mœurs de notre siècle ont banni des loix de l'amitié tout *attachement* contraire aux intérêts. On n'oseroit pas non plus, sans rougir, faire paroître beaucoup *d'attache* en amour; mais on craindroit de n'y pas paroître heureux. La passion la plus délicate du temps, est de se *dévouer* aux personnes dont on attend sa fortune.

La vie ne sauroit être gracieuse sans quelqu'*attachement*. Une forte *attache* fait également sentir des plaisirs vifs & des chagrins piquans. Il est difficile de plaire aux Princes sans un entier *dévouement* à toutes leurs volontés.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atachemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTACHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Alligare*. Joindre une chose à une autre, ensorte qu'elle y tienne. *Attachez ce meuble avec un crochet. Il faut attacher cette pendule contre le lambris*.

Attacher, se dit en parlant de plusieurs supplices. *On a attaché ce fripon à la chaîne. On doit l'attacher au carcan, à la potence*.

On dit dans ce sens, *que Jesus-Christ a été attaché à la croix pour le salut des hommes*.

Attacher *le Mineur à un Ouvrage*, signifie, en termes de l'Art Militaire, faire pénétrer le Mineur dans le solide de l'ouvrage, pour y faire une brèche par le moyen de la mine. *On vint à bout d'attacher le Mineur au corps du mur*.

Attacher, signifie, dans les Manufactures de Soie, mettre les semples, le corps, les arcades & les aiguilles en état de travailler.

Attacher *les Rames de Rubannerie*, se dit de l'action de fixer les rames à l'arcade du bâton de retour.

Attacher *haut*, signifie, en termes de Manège, attacher la longe du licou aux barreaux du ratelier, pour empêcher que le cheval ne mange sa litière.

Attacher, se dit dans le sens figuré, & signifie intéresser par quelque chose d'agréable. *Son éloquence attache tous ceux qui l'écoutent*.

Attacher, signifie aussi, dans le sens figuré, lier par quelque chose qui engage, qui oblige à quelque devoir, à quelque marque de reconnoissance. *Exemples*. Dans le sens

de lier par quelque chose qui engage : *Cette Dame lui a donné sa confiance & son amitié ; & l'a ainsi attaché à tout ce qui la regarde.*

Dans le sens de lier par quelque chose qui oblige à quelque devoir : *Ce Prince l'a attaché à son service par l'emploi qu'il lui a donné.*

Dans le sens de lier par quelque chose qui oblige à quelque marque de reconnoissance : *La pension qu'il lui a obtenue devoit naturellement le lui attacher.*

Attacher, signifie encore figurément appliquer. *L'étude l'attache trop pour sa santé. Les fonctions de sa Charge l'attachent du matin jusqu'au soir.*

Attacher, est verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples.* Au propre : *Ce chien s'attache à sa proie. La poussière s'attache à la laine.*

Au figuré : *Cet homme voudroit s'attacher à cet Ambassadeur. Il s'attache à médire.*

On dit aussi, dans le sens figuré, *qu'un homme s'attache trop à ses opinions, à ses idées ;* pour dire, qu'il y est aheurté, qu'il en est entêté.

On dit, en termes de Peinture, *que les figures s'attachent*, quand elles paroissent tenir ensemble, quoique l'Artiste ait supposé de l'espace entr'elles.

Attacher, est verbe pronominal réciproque. *Ces deux détachemens s'attachèrent l'un à l'autre, & se battirent avec un acharnement inconcevable.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne en régime composé les prépositions *à, au, à la, aux. Il s'attache aux bienséances.*

S'il précède l'infinitif d'un autre verbe, il s'y lie par le moyen de la particule *à. Il s'attache à créer un systême.*

Différences relatives entre Lier & Attacher.

On *lie*, pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache*, pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds & les mains d'un criminel, & on *l'attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié*, lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir ; & il est *attaché*, quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité & le pouvoir *lient*. L'intérêt & l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* ; lorsque nous ne voyons pas nos liens ; & nous ne sentons pas que nous sommes *attachés*, lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire *atacher*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTACHEUSE ; substantif féminin. Ce mot désigne, dans les Manufactures de soie, une fille, dont le travail consiste à attacher les cordages qui servent dans les métiers.

ATTAGEN ; substantif masculin. nom d'un oiseau fort estimé des anciens pour la délicatesse de sa

chair. Les Naturaliſtes parlent ſi différemment de cet animal, qu'aujourd'hui l'on n'en connoît guères que le nom.

ATTAGNE; vieux mot qui ſignifioit autrefois parent.

ATTAINDER; (Bill d') terme de Juriſprudence Angloiſe, qui ſe dit d'un acte du Parlement, par lequel un accuſé eſt convaincu d'un crime capital, & condamné à mort.

ATTAINEUX; vieux mot qui ſignifioit autrefois querelleur.

ATTALE; nom propre d'un Roi de Pergame, qui inſtitua le peuple Romain, héritier de ſes meubles, en ces termes, « *populus Romanus meorum hæres eſto*, » que le peuple » Romain ſoit héritier de mes effets. Mais ce puiſſant légataire s'empara par acceſſoire & par droit de bienſéance, du Royaume de Pergame, en interprétant ſelon ſes vues le teſtament de ce Prince. Cet Attale fut d'ailleurs un tyran, en cela bien différent d'Attale, autre Roi de Pergame, qui monta ſur le trône en l'année 512 de la fondation de Rome, & qui fut l'aſyle des malheureux, le père de ſes ſujets, & l'admiration de ſon ſiècle.

ATTALIE; nom propre. Ville maritime de l'Aſie mineure, dans la Pamphylie. Son nom moderne eſt *Satalie*.

Le Dictionnaire de Trévoux ne veut pas qu'il y ait eu une ville de ce nom dans la Pamphilie. Il a ſouvent de pareilles prétentions; mais il ne s'inquiète pas de les vérifier.

Attalie, eſt encore le nom d'une ville que Pline met dans l'Éolide. Cette ville eſt placée par Etienne le Géographe, & les notices épiſcopales, dans la Lydie. Ils peuvent avoir raiſon les uns & les autres, parce que la Lydie n'eſt ſéparée de l'Éolide que par le fleuve Hermus: c'eſt de cette ville-ci que parle le Dictionnaire de Trévoux; & pour accumuler erreur ſur erreur, il la place dans la Lycie, & cite Strabon qui ne ſongea jamais à lui donner cette ſituation.

ATTAQUANT; ſubſtantif maſculin. *Oppugnator*. Aſſaillant, celui qui attaque. Il n'a guères d'uſage qu'au pluriel. *Les attaquans parvinrent à ſe loger dans le chemin couvert*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atakant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTAQUE; ſubſtantif féminin. *Aggreſſio*. Action de celui qui attaque l'ennemi ou un poſte pour s'en rendre maître. *Les ennemis ne ſoutinrent que la première attaque*.

Attaque *d'une place*, ſe dit du travail que font les aſſiégeans par des tranchées, des ſappes, *&c.*

On appelle, *droites attaques*, celles qui ſe font par des travaux réglés; & *fauſſes attaques*, celles qui ont pour objet d'engager l'ennemi à diviſer ſes forces.

Attaque *d'une place par ſurpriſe*, eſt celle qui ſe fait par eſcalade, par pétard, par ſtratagême, *&c.*

Attaque *bruſquée*, ou *d'emblée*, eſt celle qui ſe fait ſans prendre les précautions qu'on prend ordinairement dans un ſiège règlé.

Attaque *par force*, eſt celle qui ſe fait

fait par canonade, bombardement, *&c.* C'eſt à peu près la même que l'attaque bruſquée.

Attaque *par famine*, eſt celle qui ſe fait en environnant une place de toutes parts, pour empêcher qu'il y ſoit introduit des vivres.

Attaque *de baſtions, d'une demi-lune*, ſe dit, dans la guerre des ſièges, des diſpoſitions qu'on fait pour chaſſer l'ennemi des baſtions, de la demi-lune, & pénétrer dans la ville.

On dit, *régler les attaques d'une place ;* pour dire, déterminer le nombre de celles qu'on veut faire & les lieux par où l'on veut attaquer.

On dit auſſi, *avoir les attaques d'une place ;* pour dire, avoir le plan ſur lequel les tranchées, les batteries, les logemens, *&c.* ſe trouvent tracés.

On dit encore, *avancer les attaques d'un ſiège ;* pour dire, en avancer les travaux.

Attaque *de flanc*, eſt celle qui conſiſte à prendre une troupe ſur le flanc ou le côté.

Attaque *de front*, eſt celle qui ſe fait ſur le devant ou la tête d'une troupe ou d'une armée.

Attaque *des lignes de circonvallation*, ſe dit de l'effort que fait l'ennemi pour pénétrer dans ces lignes, & en chaſſer ceux qui les défendent.

Attaque *du chemin couvert*, ſe dit des efforts qu'on fait pour en chaſſer l'ennemi & s'y établir.

Attaque, ſe dit, en termes d'Eſcrime, des mouvemens qu'on fait pour ébranler ſon adverſaire, afin de le frapper pendant ſon déſordre.

Attaque, ſe dit, dans le ſens figuré, des choſes qu'on dit pour diſpoſer quelqu'un à accorder une demande. *Elle n'oſoit lui demander ouvertement ce diamant, mais elle lui faiſoit ſouvent des attaques à ce ſujet.*

Attaque, ſe dit, dans le même ſens, des diſcours qu'on tient pour ſonder les intentions de quelqu'un ſur quelque choſe. *Les attaques qu'il lui fit, furent inutiles, elle garda ſur cette affaire un profond ſilence.*

Attaque, ſe dit, encore au figuré, de l'action de piquer quelqu'un par quelque reproche ou offenſe. *Vos attaques n'étoient pas aſſez ménagées. Ce propos eſt une attaque un peu trop vive.*

Attaque, ſe dit auſſi figurément, & en termes de Médecine, des accès ou paroxiſmes de certaines maladies. *Il a eſſuyé une vive attaque de goutte. L'attaque étoit violente. Il a ſouvent des attaques d'apoplexie.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atqke*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTAQUÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Attaquer.

On dit proverbialement, *bien attaqué, bien défendu ;* pour dire, que la défenſe a répondu à l'attaque.

ATTAQUER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Aggredi.* C'eſt, au propre, l'action d'aſſaillir, de commencer une attaque, d'être aggreſſeur. *Nous attaquâmes la Citadelle l'épée à la main.*

Attaquer, ſignifie, par extenſion, offenſer le premier, provoquer une querelle. *Il n'a ceſſé de l'attaquer par mille propos déſobligeans.*

Attaquer, ſignifie, en termes d'Eſcrime, faire des mouvemens pour ébranler ſon adverſaire, afin de le

frapper pendant son désordre.

ATTAQUER *un cheval*, signifie, en termes de Manège, le piquer vigoureusement avec les éperons.

ATTAQUER *quelqu'un de conversation*, signifie, dans le sens figuré, adresser la parole à quelqu'un pour l'engager à parler. *Elle l'attaque de conversation chaque fois qu'elle le rencontre.*

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi, & gouverne dans ce sens, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on va le voir.

S'attaquer à quelqu'un, signifie, l'offenser ouvertement. *Pourquoi s'attaquoit-il à moi.*

S'attaquer à quelqu'un, signifie encore, se déclarer ouvertement contre lui. *Il ne falloit pas s'attaquer à ce Seigneur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, *ataker*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTARGEASION; vieux mot qui signifioit autrefois retard.

ATTAYNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois ennui, chagrin.

ATTEDIER; vieux mot qui signifioit autrefois ennuyer, fatiguer par de sots propos.

ATTÉFIT; vieux mot qui signifioit autrefois baliveau.

ATTEINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme *craindre*. *Attingere.* C'est, au propre, l'action de toucher, de frapper de loin avec quelque chose. *Il l'atteignit du bout d'une perche. Il crut pouvoir l'atteindre d'un coup de carabine.*

ATTEINDRE, signifie, dans le même sens, toucher à une chose assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y toucher facilement. *Vous n'atteindrez pas là sans échelle.*

ATTEINDRE, signifie, par extension, joindre en chemin. *Si vous ne courez pas à bride abattue, vous ne pourrez l'atteindre.*

ATTEINDRE *un vaisseau*, signifie, en termes de Marine, le joindre, soit par hasard, soit en chassant sur lui.

ATTEINDRE, se dit, dans le sens figuré, & signifie parvenir à quelque chose. *Il n'atteindra pas de sitôt au commandement. Il a grande envie d'atteindre à cet honneur.*

On dit de quelqu'un, *qu'il a atteint quatre-vingts ans*; pour dire, qu'il est parvenu à l'âge de quatre-vingts ans.

ATTEINDRE, signifie aussi, dans le sens figuré, égaler. *Il ne doit pas espérer d'atteindre Sophocle.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui brigue une dignité, une charge où il ne doit pas parvenir, *que son epée est trop courte, & qu'elle n'y peut pas atteindre.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *craindre*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ateindre*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTEINT, EINTE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTEINDRE.

On dit de quelqu'un, *qu'il est atteint de maladie*, *de la goutte*, *du scorbut*, *de la peste*, *&c.* pour dire, qu'il est attaqué, affligé de maladie, de la goutte, *&c.*

On dit aussi au Palais, de quelqu'un, qu'*il est atteint de vol*, *de crime*; pour dire, qu'il est prévenu, accusé de vol, de crime, *&c.* mais il n'a guères d'usage dans ce sens, sans y ajouter le terme de *convaincu*; un accusé *atteint*, est l'accusé contre lequel il y a seulement de forts indices de crime; mais quand on le dit *convaincu*, son crime est parfaitement constaté. Les Jugemens qui condamnent quelqu'un à mort, le disent toujours *atteint & convaincu* du crime pour la réparation duquel on le condamne.

ATTEINTE; substantif féminin. C'est, au propre, l'action par laquelle on atteint. *Il lui porta une vigoureuse atteinte.*

ATTEINTE, se dit, dans le même sens, du coup dont on est atteint. *Il n'en reçut qu'une légère atteinte.*

ATTEINTE, se dit du mal qui arrive aux pieds ou aux jambes d'un cheval.

Les chevaux en compagnie sont sujets à se donner des coups de pied, ou sur les jambes, ou sur les tendons, ou sur les pieds. Ces sortes de coups se nomment *atteintes*, soit aux jambes de devant, soit à celles de derrière: les atteintes de devant sont plus communes, parce qu'un cheval peut se les donner lui-même. C'est la même chose que la nerférure; avec cette seule différence, que l'on donne le nom de *nerférure* à toute atteinte donnée au-dessus du boulet, & celui *d'atteinte* simplement, à quelque coup que ce soit donné au-dessous. De la violence de l'atteinte, on juge de la grandeur du mal; car il peut y avoir plaie sans contusion, ou avec une meurtrissure légère; & contusion sans plaie; ou toutes les deux ensemble. Lorsque ces sortes d'atteintes sont légères, le cheval en guérit bientôt; il n'en est pas de même quand elles sont violentes ou compliquées. Quand il y a plaie sans contusion, & que cette plaie n'a pas été bien pansée, elle devient un ulcère puant & sordide, auquel on donne le nom d'*atteinte encornée*, lorsque la matière est tombée dans le sabot.

Quand il y a contusion sans plaie, & que l'on n'y remédie pas à temps, il se forme un abcès sous le cuir, lequel étant situé au milieu de toutes les parties nerveuses & tendineuses, est très-douloureux, & se nomme *javar*.

Ce javar peut venir cependant d'autres causes; comme d'un reste de gourme, ou pour avoir laissé séjourner trop long-temps des ordures dans le pâturon; car ce lieu est le siège de cette maladie, depuis la partie supérieure du boulet, jusqu'à l'extrémité des talons. Elle peut même gagner jusqu'à la partie antérieure du pâturon, & tomber dans le sabot jusqu'à la pince. *Voyez* JAVAR.

Si l'atteinte est nouvelle & avec plaie, mais peu considérable; écrasez dans votre main une amorce de poudre à canon, détrempez-là avec votre salive, & mettez-en sur la plaie. Ou bien lavez la plaie avec du vin chaud où l'on aura délayé du miel; bandez la plaie, & donnez

du repos pendant quelques jours : il suffit même pour une plaie simple, c'est-à-dire, où il n'y a pas de meurtrissure, ou de déchirement de parties au-delà de la plaie, de la garantir des injures de l'air par une compresse de toile & un bandage convenable.

Si cependant la plaie avoit été négligée pendant quelques jours, & qu'elle fût devenue sale & de mauvaise couleur, elle pourroit dégénérer en ulcère sordide : en ce cas il ne suffiroit pas de la laver avec du vin miélé, il faudroit mettre dessus des plumaceaux chargés d'un digestif fait avec un quarteron de térébenthine, deux jaunes d'œufs & quelques cuillerées d'eau-de-vie, en ajoutant, s'il paroît des chairs baveuses ou fongueuses, de l'alun calciné; ou même, si ce caustique ne suffisoit pas, du sublimé corrosif. Il ne faut point y mettre le feu, comme quelques-uns font, c'est une mauvaise méthode, & on court risque d'endommager le tendon par l'escare.

Il faut, dans le cours des pansemens, saigner & purger le cheval, sur-tout s'il se porte sur le mal une grande abondance d'eaux.

ONGUENT *propre pour les atteintes légères & les nerférures.*

Prenez au mois de Mai des vers de terre; mettez-les dans un pot avec du sain-doux & du vieux oing, & laissez-les y mourir. Gardez cet onguent pour le besoin; quand vous vous en servirez, vous en frotterez la partie malade, & vous l'envelopperez ensuite d'une peau de mouton non passée, & qui ait encore son suif.

On se sert aussi pour une atteinte sourde, c'est-à-dire, lorsqu'il y a contusion sans plaie, du remède suivant. *Prenez* du poivre battu avec de la suie de cheminée & quatre blancs d'œufs, faites-en un mélange, appliquez ce remède sur le mal, & l'enveloppez. Il ne faut pas que le cheval aille à l'eau avant qu'il ne soit guéri.

ATTEINTE, se dit, par extension, dans les courses de bague, quand avec la lance, on touche la bague sans l'emporter. *Il a eu, dans ses dix courses, six dedans & quatre atteintes. Il ne donnoit pas même atteinte à la bague.*

ATTEINTE, se dit, dans le sens figuré, des attaques de certaines maladies. *C'étoit une atteinte de petite verole.*

ATTEINTE MORTELLE, se dit figurément, pour exprimer l'impression forte, sensible & douloureuse que cause quelque évènement dont on est vivement affecté. *Cette nouvelle lui porta une atteinte mortelle.*

On dit figurément, *Donner atteinte à un Édit, à une Ordonnance, à un contrat, à une convention*, &c. pour dire, y porter préjudice, l'attaquer. *C'étoit donner atteinte à l'Arrêt du Conseil. Vous comptiez par là donner atteinte au testament.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ateinte*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ATTELABA-ARACHNOÏDE; substantif masculin. Insecte aquatique, qui tient de l'araignée & de la sauterelle. Sa tête ressemble à celle de la sauterelle : ses yeux sont élevés; les autres parties sont semblables à celles de l'araignée; il n'a que six pattes. Il nâge dans l'eau, ou il ram-

pe sur la terre. Sa couleur est cendrée. Il est estimé résolutif, en l'appliquant extérieurement.

ATTELAGE ; substantif masculin. Assemblage de chevaux ou de bœufs, *&c.* attachés pour traîner une voiture, un carrosse, une charrue, &c. *Ce laboureur a deux bons attelages de bœufs. Voilà un mauvais attelage de chevaux. Ce Seigneur avoit à son carrosse un magnifique attelage de six chevaux Anglois. Il acheta un bel attelage.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, *atelaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Atteler.

ATTELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'attacher des chevaux, ou autres animaux à un carrosse, un char, une charrue, *&c.* pour les tirer, ou traîner. *Il fit atteler quatre chevaux à sa chaise.*

Atteler, s'emploie absolument. *Madame vous ordonne d'atteler.*

Atteler, se dit aussi des carrosses, des chars, &c. *Il faut atteler le carrosse du Prince.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième *e* des temps ou personnes de ce verbe, prend le son de l'*e* moyen quand il est suivi d'un *e* muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux *e* de suite absolument muets. Dans *j'attèle*, la syllabe *tè* est moyenne.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ateler*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTELLE; substantif féminin. C'est, en termes de Potiers de terre, le nom de deux instrumens propres à cette sorte d'ouvriers. L'un est un petit morceau de bois qu'ils tiennent entre leurs doigts & qu'ils appliquent aux bords de l'ouvrage pour l'ôter de dessus la roue : l'autre est une plaque mince de fer qui sert au Potier à diminuer l'épaisseur de son ouvrage.

Attelles, se dit, en termes de Bourreliers, de deux sortes de planches minces chantournées, avec lesquelles ces ouvriers forment les colliers des chevaux qui doivent tirer les chariots, les charrues, *&c.*

Attelles, se dit, en termes de Plombiers & de Vitriers, des morceaux de bois creux dont ces ouvriers se servent pour tenir leur fer à souder afin de ne pas se brûler.

Attelles, se dit, en termes de Chirurgie, de deux lames d'une matière légère, mais ferme & un peu flexible, qui, appliquée avec des bandes & des compresses, servent à tenir en place les os fracturés dont on a fait la réduction.

ATTELOIRE ; substantif féminin, & terme de Charretier. Cheville qu'on met au limon pour engager & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTEMPRESÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois mûr, en maturité.

ATTENANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois convenance.

ATTENANT, ANTE; adjectif dont on ne se sert guères que dans le style familier, ou au Palais, & en parlant de biens immeubles. Il désigne ce qui est contigu, joignant, tout proche, tout contre. *Il vient d'acheter la maison attenante à la vôtre. Je lui ai vendu un pré attenant au sien.*

ATTENANT, est aussi adverbe & préposition. EXEMPLE: *attenant*, adverbe. *Je suis logé dans cette rue, & il est tout attenant.*

ATTENANT, préposition: *il avoit son école tout attenant de cet hôtel.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un attenant palais*, mais *un palais attenant.*

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atenant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

ATTENDANCE; vieux mot qui signifioit autrefois espoir.

ATTENDANT; (en) expression adverbiale qui signifie cependant. *Amusons-nous à jouer en attendant.*

EN ATTENDANT, signifie aussi jusqu'à tant. *Promenons-nous en attendant midi;* c'est-à-dire, jusqu'à tant que midi sonne.

On dit proverbialement & figurément, *peloter en attendant partie;* pour dire, faire une chose par amusement, par manière d'essai jusqu'à ce qu'on la fasse plus sérieusement.

ATTENDORN; nom propre. Ville d'Allemagne, en Westphalie, sur les frontières du Comté de la Marck, & à sept lieues, au nord, d'Arensberg.

ATTENDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme *fendre. Expectare.* Demeurer dans le desir, l'espérance ou la crainte d'une chose qu'on croit devoir arriver. *Il attend le retour de cette dame. Il y a six mois qu'on attend le beau temps. Les assiégés attendoient le secours qu'on leur avoit promis. Elle attend un accès de fièvre.*

On dit, *attendre l'ennemi de pied ferme;* pour dire, qu'on l'attend pour le recevoir courageusement.

On dit, dans le même sens, *attendre la mort avec courage*

ATTENDRE, suivi de la préposition *après*, désigne le besoin qu'on a de la personne ou de la chose qu'on attend, & l'impatience avec laquelle on attend. *J'attend après lui depuis deux heures. J'attendois après ma voiture. Il y a six mois qu'on le fait attendre après sa commission.*

ATTENDRE, signifie espérer, se promettre. *Exemples.* Dans le sens d'espérer: *il n'attend rien des sollicitations qu'on a faites en sa faveur.*

Dans le sens de se promettre: *il devoit attendre autre chose de l'éducation qu'il avoit fait donner à son fils.*

ATTENDRE *un cheval*, se dit, en termes de Manège, & signifie ne pas s'en servir, ou le ménager jusqu'à ce qu'il ait acquis l'âge ou la force convenables.

ATTENDRE, est pronominal réfléchi, & signifie, se tenir comme certain de quelque chose. *Il s'attendoit à gagner son procès.*

S'ATTENDRE, signifie aussi, compter sur quelqu'un, sur quelque chose. *Je ne puis vous être utile dans cette affaire, ainsi ne vous attendez pas à*

moi. Il s'attendoit à la place de premier Commis.

On dit proverbialement, *il ennuie à qui attend;* pour dire, qu'on attend ordinairement avec ennui & impatience.

On dit, dans le même ſens, *tout vient à point qui peut attendre;* pour dire, qu'avec le temps & la patience on vient à bout de tout.

On dit auſſi en proverbe, *attendre quelqu'un comme les moines font l'Abbé;* pour dire, ne l'attendre pas, agir ſans lui, ſe mettre à table ſans lui.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut attendre le boiteux;* pour dire, qu'il faut attendre la confirmation d'une nouvelle pour en être aſſuré.

On dit, dans le même ſens, & ironiquement, *attendez-moi ſous l'orme;* pour dire à quelqu'un, qu'on ne ſe fie pas à ſa parole, à ſes promeſſes.

On dit encore, dans ce ſens, *attendez-vous y;* pour dire à quelqu'un, qu'on ne fera pas ce qu'il voudroit qu'on fît.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *c'eſt où je l'attends, c'eſt là que je l'attends;* pour dire, qu'on eſt en état de faire face à celui dont on parle, qu'on peut lui faire plus de mal qu'il ne peut en faire, ou qu'on tirera avantage contre lui des choſes dans leſquelles il a le plus de confiance.

On dit encore, dans le même ſens, *qui s'attend à l'écuelle d'autrui, eſt ſouvent mal-dîné;* pour dire, que quand on compte ſur les autres, on ſe mécompte ſouvent.

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux les verbes *eſpérer* & *attendre.*

Le premier de ces mots a pour objet le ſuccès en lui-même, & il déſigne une confiance appuyée ſur quelque motif. Le ſecond regarde particulièrement le moment heureux de l'évènement, ſans exclure ni déſigner, par ſa propre énergie, aucun fondement de confiance. On *eſpère* d'obtenir les choſes; on *attend qu'elles viennent.*

Il faut toujours *eſpérer* en la bonté du ciel, & *attendre* ſans murmurer l'heure de la Providence.

Plus on a de témérité à *eſpérer*, plus on a d'impatience à *attendre.*

Il ſemble auſſi que ce qu'on *eſpère* ſoit plus une grace ou une faveur, & que ce qu'on *attend* ſoit plus une choſe de devoir ou d'obligation. Ainſi nous *eſpérons* des réponſes favorables à nos demandes, & nous en *attendons* de convenables à nos propoſitions.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

La quantité proſodique des autres temps de ce verbe ſuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *fendre.* Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandre*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENDRI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTENDRIR.

ATTENDRIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir. Mollire.* C'eſt, au propre, rendre tendre, facile à manger. *Les premières gelées attendriſſent le raiſin. Vous rendrez cette viande dure au lieu de l'attendrir.*

ATTENDRIR, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie, rendre ſenſible.

à l'amitié, à l'amour, à la peine, à la compassion, *&c. Il l'attendrit par son amitié bien plus que par ses besoins. Elle auroit attendri le cœur le plus dur. Il eut l'art d'attendrir tous ceux qui l'écoutèrent.*

ATTENDRIR, est pronominal réfléchi au propre & au figuré : au propre, il signifie, devenir tendre, facile à manger ; & au figuré, devenir sensible à l'amitié, à la compassion, &c. *Exemples.* Au propre : *le froid empêche la viande de s'attendrir.*

Au figuré : *c'est une mère qui ne s'attendrit pas aisément.*

ATTENDRIR, est aussi pronominal réciproque, au figuré. *Ils s'attendrirent l'un l'autre à la première entrevue.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandrir*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, *& des lettres oisives.*

ATTENDRISSANT, ANTE ; adjectif verbal. Qui attendrit, qui rend sensible à la compassion, à la peine, à l'amitié, à l'amour. *C'étoit une situation bien attendrissante. C'étoit jouer un rôle attendrissant.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s* qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un attendrissant discours*, mais *un discours attendrissant.*

ATTENDRISSEMENT ; substantif masculin. Mouvement du cœur, sentiment par lequel on s'attendrit. *Elle répandoit des larmes qui annonçoient assez l'attendrissement de son cœur. Son attendrissement lui coûta cher.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *t* & un *s* qui sont oisifs, changer le premier & le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atandrisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

ATTENDU, UE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTENDRE, pour les significations communes au verbe & au participe.

ATTENDU, signifie vû, eu égard à. *Exemples.* Dans le sens de vû : *le Capitaine le renvoya, attendu qu'il n'avoit pas cinq pieds quatre pouces.*

Dans le sens de eu égard à : *il fut renvoyé absous attendu sa jeunesse.*

ATTENDU QUE, est une conjonction causative, qui signifie parce que, d'autant que. *L'Official ne put instruire le procès, attendu qu'il s'agissoit d'un cas privilégié.*

ATTENDUE ; vieux mot qui signifioit autrefois défaut, faute de comparoir à une assignation.

ATTENÉ ; nom propre. Contrée de l'Arabie heureuse, que Pline place

place à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra.

ATTENÉ; vieux mot qui signifioit autrefois appaisé.

ATTENÉRIR, ATENURIR; vieux verbes qui signifioient autrefois atténuer.

ATTENIR; vieux verbe qui signifioit autrefois être parent.

ATTENTAT; substantif masculin. Entreprise contre l'autorité du Souverain, des Loix, de la Justice, en matière grave & importante. *Il se rendit coupable d'un attentat, qui méritoit peine de mort. C'étoit un attentat aux droits de la Cour. Le Parlement a regardé cette procédure comme un attentat à son autorité.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un des premiers *t* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atantat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTENTATOIRE; adjectif des deux genres, & terme de Palais. Il désigne ce qui attente à l'autorité du Souverain, des Loix, de la Justice, en matière grave & importante. *Cette procédure étoit attentatoire à l'autorité de la Cour. On déclara cette entreprise attentatoire aux droits du Roi.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un attentatoire arrêt*, mais *un arrêt attentatoire.*

ATTENTE; substantif féminin. *Expectatio.* Etat de la personne qui attend. *Il étoit dans l'attente de son frère, quand il en apprit la mort.*

Attente, se dit du temps pendant lequel on attend. *Il a été dans l'attente de son argent pendant six mois.*

Attente, se dit aussi de l'espérance & de l'opinion qu'on a conçue d'une personne, d'une chose. *Vous répondiez mal à l'attente qu'on avoit de vous. Le produit de cette terre a trompé son attente.*

Table d'attente, se dit, en termes de Peinture, Gravure & Sculpture, des choses destinées pour servir à peindre, graver, *&c.* Telles qu'une toile de Peintre préparée, une lame de métal, un bossage de marbre, *&c.*

Pierres d'attente, se dit, en termes d'Architecture, des pierres qui sortent, d'espace en espace, de l'extrêmité d'un mur, pour faire liaison avec un autre mur qu'on se propose de bâtir.

On dit proverbialement de ceux qui prêtent de l'argent à des personnes insolvables, *qu'ils n'y perdront que l'argent & l'attente.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un encore jeune, & dont l'esprit n'est pas entièrement formé, mais qui est propre à recevoir toutes les bonnes impressions qu'on voudra lui donner, que *c'est une table d'attente.*

On dit encore figurément, en parlant de la partie d'un ouvrage d'esprit dont on attend la continuation, que *c'est une pierre d'attente.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un des premiers *t* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atante*, pour les raisons données en parlant de ces

lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* ATTENTER.

ATTENTER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Former une entrepriſe contre le Souverain, les Loix, la Juſtice, en matière grave & importante. *Il fut condamné aux galères, pour avoir attenté contre l'Etat. Il n'attenta pas à ſon honneur.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire AVOIR. *J'avois attenté; elle auroit attenté*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attente*, la ſyllabe *ten* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atanter*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTIF, IVE; adjectif. Qui eſt appliqué, qui a de l'attention. *Elle prêtoit une oreille très-attentive à cette lecture. Il ne fut pas attentif au plaidoyer de l'Avocat adverſe.*

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux, les adjectifs *attentif, exact, vigilant.*

Il faut de la préſence d'eſprit, pour être *attentif*; de la mémoire, pour être *exact*; & de l'action, pour être *vigilant.*

Chez les Romains, un même homme étoit Magiſtrat *attentif*, Ambaſſadeur *exact*, & Capitaine *vigilant.*

L'Auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choſes qu'il dit, & aux termes dont il ſe ſert; afin qu'il y ait du vrai & du goût dans ſes ouvrages. Le Commiſſionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps, comme dans la manière de faire les choſes; afin que tout ſoit fait à propos, & comme on le ſouhaite. Le Général d'armée doit être *vigilant* ſur les marches des ennemis, & ſur les ſiennes; afin de profiter des avantages, & de ne pas manquer l'occaſion.

L'homme ſage eſt *attentif* à ſa conduite, *exact* à ſes devoirs, & *vigilant* ſur ſes intérêts.

Une femme coquette n'eſt *attentive* qu'à ſon miroir, *exacte* qu'à ſa toilette, & *vigilante* que ſur ſa parure.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième encore au ſingulier maſculin; mais celle-ci eſt longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Le *f* final du maſculin ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attentif eſprit*, mais *un eſprit attentif.*

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atantif*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

ATTENTION; ſubſtantif féminin. *Attentio.* Application d'eſprit à quelque choſe. *Cet ouvrage exige*

une attention suivie. Il travaille sans attention. Il falloit faire attention à ce qu'on vous avoit dit. Prêtez attention à cette lecture.

Attention, signifie aussi soin officieux, obligeant. *J'ai dû être reconnoissant de toutes les attentions qu'elle a eues pour moi. On avoit pour elle toutes les attentions possibles.*

Vues sous lesquelles l'esprit considère entr'eux, les mots *attention*, *exactitude*, *vigilance*.

L'*attention* fait que rien n'échappe. L'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre chose. La *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Un sage Ministre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'Etat; de l'*exactitude*, pour en prévenir tous les inconvéniens; & de la *vigilance*, pour en procurer le succès.

Il est du devoir de tous les Pasteurs, d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage spirituel de leur troupeau; de l'*exactitude* à les instruire des vérités salutaires de l'Evangile; & de la *vigilance*, pour les préserver du crime & de l'erreur.

Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, & de la *vigilance* sur ce qui nous est confié.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit supprimer un des premiers *t* qui est oisif, changer l'*e* en *a*, le dernier *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *atansion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTENTIVEMENT; adverbe. *Attentè*. D'une manière attentive, avec attention. *Il falloit écouter attentivement.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne.

ATTÉNUANT; adjectif & terme de Médecine. Il se dit de plusieurs remèdes qui donnent de la fluidité aux humeurs. Les uns, comme les incisifs simples, délayent & détrempent les molécules des fluides. Les autres divisent & fondent l'épaississement des humeurs, en rompant la cohésion trop forte de leurs parties intégrantes. Ceux-ci agissent sur les viscosités des fluides, contenues dans le ventricule & dans les intestins: & ceux-là sont plus propres à agir sur le sang.

Attenuant, s'emploie aussi substantivement. *Il fait usage des atténuans.*

ATTÉNUATION; substantif féminin. Affoiblissement, diminution de forces. *Nous le trouvâmes tombé dans une grande atténuation.*

Atténuation, se dit, en termes de Médecine, de l'effet des remèdes atténuans, ou de certains efforts que la nature fait d'elle-même, pour détruire la force de la maladie.

Atténuation, est aussi un terme de Palais. On appeloit autrefois *défenses par atténuations*, des exceptions proposées, en matière criminelle, par l'accusé, afin de détruire les raisons & moyens employés par l'accusateur, pour prouver que l'accusé étoit auteur

du délit. Ces défenses ont été abrogées par l'Ordonnance de 1670. Les parties peuvent seulement présenter leurs requêtes respectives, sans cependant que le jugement du procès puisse être retardé, faute par elles d'avoir présenté ces requêtes. La requête de l'accusé s'appelle *Requête d'atténuation*.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ATTÉNUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Atténuer.

ATTÉNUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Affoiblir, diminuer les forces. *La fièvre l'atténue tous les jours. Le chagrin l'a atténué.*

Atténuer *les humeurs*, signifie, en termes de Médecine, leur donner plus de fluidité.

Atténuer, est aussi verbe pronominal réfléchi, & signifie devenir foible. *Ce malade s'atténue à vue d'œil.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *aténuer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTENY; nom propre. Ville des Indes, au Royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange, à vingt-deux lieues de Visapour.

ATTÉRI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Attérir.

ATTÉRIR; verbe neutre de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Action de prendre terre. *Nous devions attérir près de cette île.*

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *Nous avions attéri.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ATTERRAGE; substantif masculin, & terme de Marine. Lieu où l'on vient reconnoître la terre, en revenant de quelque voyage.

ATTERRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Atterrer.

ATTERRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de renverser par terre. *Il atterroit les hommes les plus forts. Il étoit capable d'atterrer un taureau.*

Atterrer, s'emploie dans le sens figuré, & signifie ruiner entièrement. *Scipion atterra la République de Carthage.*

Atterrer, se dit encore, dans le sens figuré, pour dire, affliger, accabler quelqu'un avec excès. *La nouvelle de ce naufrage l'atterra.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme

nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'atterre*, la syllabe *ter* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* & un *r* qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *atèrer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTERRISSEMENT; substantif masculin. Amas de terre qui se forme par la vase ou le sable, que la mer ou les rivières apportent le long des rivages par succession de temps.

Les Loix Romaines attribuoient les atterrissemens aux propriétaires des héritages voisins; mais, parmi nous, ils appartiennent au Roi, en vertu du seul titre de sa Souveraineté, lorsqu'ils sont faits par les rivières navigables.

Quant aux atterrissemens des rivières non-navigables, ils appartiennent aux propriétaires de ces rivières.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième très-brève; & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atérisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTERZÉE; nom propre. Lac d'Allemagne, dans la Haute-Autriche, au quartier de Traun. Le Manzée le traverse.

ATTESTANT; substantif masculin. Ce mot signifie, à Bordeaux, un certificateur de caution.

ATTESTATION; substantif féminin. *Testimonium*. Témoignage par écrit, certificat. *Il ne vous refusera pas son attestation. Il auroit fallu produire l'attestation des Docteurs de la Faculté.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ATTESTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Attester.

ATTESTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Testari*. Rendre témoignage d'une chose, la certifier. *Tous les gens de l'équipage attestèrent qu'il étoit mort.*

Attester, signifie aussi invoquer le témoignage, prendre à témoin. *C'est vous que j'atteste dans cette affaire. Il s'est comporté avec bravoure; on peut, là-dessus, attester tous ceux qui servoient avec lui.*

On dit, dans le même sens, *attester les Dieux*, *le Ciel*; pour invoquer le témoignage des Dieux, du Ciel.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève, quand le *r* final est muet, comme il arrive en conversation devant une consonne, & à la fin d'une période: mais la même syllabe devient longue, dès que ce

r se fait sentir, comme cela se doit, s'il précède une voyelle en lisant, ou dans le discours soutenu.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *chanter*. *Voyez* au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atester*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTIA; nom propre. Ville de l'Arabie heureuse. Ptolémée la place au milieu des terres.

Il y a une Loi Romaine de ce nom, portée sous le Tribunat de Labienus, pour rendre au peuple le droit de nommer aux Sacerdoces vacans; droit que Sylla avoit aboli, en abrogeant la Loi Domitia.

ATTICHY; nom propre. Bourg de France, dans le Soissonnois, sur l'Aisne, à deux lieues & demie, est-nord-est, de Compiègne.

ATTICISME; substantif masculin. Finesse, délicatesse de goût & de langage, qui étoit particulière aux Athéniens. Athènes étoit, sans doute, la ville de Grèce où l'on parloit le mieux, & où l'on prononçoit le plus purement. L'Histoire rapporte, à ce propos, qu'une vendeuse d'herbes reconnut, à la prononciation de Théophraste, qu'il n'étoit pas Athénien.

ATTICISME, se dit parmi nous, pour exprimer un style léger & correct. *Il réunit, dans son style, l'atticisme des Grecs, & l'urbanité Romaine.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Les deux *tt* se font toujours sentir.

ATTICURGES; substantif féminin pluriel, qui signifie, en termes d'Architecture, des colonnes carrées.

ATTICUS; nom propre. Chevalier Romain, également célèbre par ses talens & par ses liaisons avec Ciceron, & plusieurs autres grands hommes de son siècle. Il avoit composé l'Histoire du *Consulat de Ciceron*, des *Annales*, des *Eloges poëtiques* d'*Hommes illustres*, & divers autres ouvrages en grec & en latin, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous : mais nous avons, en seize livres, les Lettres que l'Orateur Romain lui écrivoit; monument précieux, où l'on trouve l'histoire de ces temps reculés.

ATTIE; vieux mot qui signifioit autrefois l'action d'animer.

ATTIÉDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTIÉDIR.

ATTIÉDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Rendre tiède. *Ce bain est trop chaud, il faut l'attiédir.*

ATTIÉDIR, est pronominal réfléchi au propre & au figuré.

S'ATTIÉDIR, signifie, au propre, devenir tiède. *Ce bain ne s'attiédira pas si près du feu.*

S'ATTIÉDIR, au figuré, signifie se rallentir. *Les passions s'attiédissent avec l'âge.*

On dit, dans le même sens, en matière de dévotion, *que la ferveur, que les plus fervens s'attiédissent.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugai-

ſon & la quantité proſodique des autres temps.

ATTIÉDISSEMENT; ſubſtantif maſculin. On ne s'en ſert pas au propre, & au figuré il ſignifie diminution de ferveur dans la dévotion, dans l'amitié, dans les paſſions. *Sa dévotion eſt dans un grand attiédiſſement. Son amitié, ſa tendreſſe ſont aujourd'hui dans l'attiédiſſement.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève, & la cinquième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* & un *ſ* qui ſont oiſifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atiédiſemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTIFÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Attifer.

ATTIFER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parer une femme, l'orner, la coëffer. *Qui a pu ainſi attifer cette Dame?*

Ce verbe eſt du ſtyle familier.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *atifer*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTIFET; vieux mot qui ſignifioit autrefois ornement de tête à l'uſage des femmes.

ATTIGNY; nom propre. Bourg conſidérable de France, en Champagne, ſitué ſur l'Aiſne, à huit lieues, nord-eſt, de Rheims.

ATTIGOVANTAINS; (les) Peuples ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, à l'occident du lac des Hurons. Leurs mœurs ſont ſingulières. Ils n'ont aucune forme de gouvernement. Les hommes ne s'occupent qu'à la chaſſe, à leur commerce, & à faire la guerre. Les femmes cultivent la terre, font le ménage, & ſont encore chargées de porter le bagage de leurs maris, qu'elles ſuivent à la guerre. Dès que les filles ont atteint l'âge de quatorze ans, elles ſe proſtituent à tout venant. Elles continuent cette vie diſſolue pendant quelques années; après quoi elles ſe donnent un mari, avec lequel elles vivent dans une chaſteté ſcrupuleuſe.

ATTILA; nom propre. Roi des Huns, & fameux Conquérant du cinquième ſiècle, qui ravagea l'Europe. Il pénétra dans les Gaules à la tête d'une armée de cinq cens mille hommes, & prit toutes les villes qui ſe trouvèrent ſur ſa route, juſqu'à Orléans, dont Mérouée & Théodoric lui firent lever le ſiège. Ces Princes lui livrèrent enſuite bataille dans la plaine de Châalons, en Champagne, & lui tuèrent plus de deux cens mille hommes. Cette victoire délivra les Gaules de la préſence de ce barbare, qui paſſa en Italie, où il fit de nouveaux ravages. Il revenoit chargé de butin, & ſe diſpoſoit à envahir l'Aſie & l'Afrique, quand une hémorrhagie le conduiſit au tombeau, au moment même qu'il célébroit ſes

noces avec la fille du Roi des Bactriens.

ATTILUR ; substantif masculin. Poisson de rivière, commun dans le Pô, & semblable à l'éturgeon. La chair en est molle, & peu agréable au goût.

ATTINGANS ; (les) *Voyez* PAULICIENS.

ATTINGIR ; Johnson donne ce nom à une cucurbite de terre.

ATTINGUACU-CAMACU ; substantif masculin. Oiseau du Brésil, dont la tête, assez grosse, est couverte de plumes longues, qui forment comme deux espèces de cornes. Il a le bec vert & jaune, les yeux rouges & les paupières noires. Son corps a trois doigts de longueur, & sa queue en a neuf : elle est composée d'environ dix belles plumes, de couleur brune, & qui deviennent blanches & rousses vers le bout. Les plumes des aîles sont brunes, & le reste du plumage est de couleur de cendre.

ATTINTELER ; vieux verbe qui signifioit autrefois préparer.

ATTIQUE ; nom propre. Célèbre contrée de Grèce, dans l'Achaïe, entre la mer Egée, la Béotie & le pays de Mégare. Athènes en étoit la capitale. *Voyez* ATHÈNES.

ATTIQUE, est aussi adjectif des deux genres, & se dit de ce qui est de l'Attique, qui a rapport à l'Attique ou au pays d'Athènes. *On y découvrit une statue attique. Il avoit les manières Attiques. On estimoit le miel Attique. On a toujours vanté la foi Attique.*

SEL ATTIQUE, se dit de ce qui paroît avoir rapport aux bons mots & à la raillerie fine, vive & piquante des Athéniens.

ATTIQUE, est aussi un terme d'Architecture, désignant le dernier étage qui termine la partie supérieure d'une façade, & qui n'a ordinairement que la moitié ou les deux tiers de l'étage inférieur.

ATTIQUE, se dit encore d'un petit étage exhaussé, décoré de pilastres ou sans pilastres, & qu'on élève au-dessus des pavillons angulaires, ou au milieu d'un grand bâtiment.

ATTIQUE *continu*, est celui qui règne autour d'un bâtiment sans interruption.

ATTIQUE *circulaire*, est celui qui sert d'exhaussement à un dôme, à une coupole, à une lanterne, *&c.*

ATTIQUE *interposé*, est celui qui est placé entre deux grands étages.

ATTIQUE *de comble*, est celui qui est construit de pierres ou de bois, revêtu de plomb, & qui sert de parapet à une terrasse, plate-forme, *&c.*

ATTIQUE *de cheminée*, se dit de la partie revêtue de plâtre, depuis le chambranle jusqu'à la première corniche.

ATTIQUE *faux*, se dit, dans les bâtimens élevés, d'une sorte de piédestal, que l'on met au-dessous de la base des colonnes, afin que la grande saillie des corniches ne les efface pas.

On appelle *colonnes Attiques*, celles qui sont carrées : & *ordre Attique*, un petit ordre de pilastres de la plus courte proportion, avec une corniche architravée pour entablement.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Les deux *tt* se font toujours sentir.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une Attique*

que colonne, mais *une colonne Attique*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *Attike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

ATTIQUET; vieux mot qui signifioit autrefois billet.

ATTIRAGE; (Poids d') les Fileurs d'Or donnent ce nom aux poids qu'ils emploient dans leurs rouets; & ils appellent *Cordes d'attirage*, celles qui soutiennent ces poids.

ATTIRAIL; substantif masculin. Grande quantité, & variété de choses nécessaires pour le service de quelque machine, pour exécuter quelque projet, pour la commodité de quelque voyage, ou pour d'autres usages. *On lui a volé son attirail de chasse. Ce détachement escortoit l'attirail de la grosse artillerie. Que sont devenus tous les attirails du Moulin & du Ménage du Fermier?*

Attirail, se dit, par extension, d'une grande quantité de bagage inutile & embarrassant, qu'on mène avec soi en voyage. *Il n'auroit pas fallu nous embarrasser de cet attirail.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé, & se fait toujours sentir.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atirail*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTIRANT, ANTE; participe actif & adjectif verbal, qui attire, qui engage. *Cette jeune Marchande a des manières agréables & très-attirantes. Rien n'est plus attirant que cette femme.*

Ce mot, comme adjectif, n'a d'usage qu'au figuré.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une attirante Dame*, mais *une Dame attirante*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atirant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTIRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Attirer.

ATTIRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Trahere*. C'est, au propre, l'action de tirer à soi. *L'aimant a la propriété d'attirer le fer. Ce remède attirera en dehors l'humeur morbifique.*

Attirer, s'emploie au figuré, & signifie engager, séduire, gagner, charmer, fixer. *Exemples*. Dans le sens d'engager: *Il attira l'ennemi près du défilé où il avoit posté ses gens.*

Dans le sens de séduire: *Elle mit en œuvre toutes sortes d'artifices pour l'attirer.*

Dans le sens de gagner: *Son mérite lui avoit attiré l'affection du Prince.*

Dans le sens de charmer: *Ses graces attiroient tout les cœurs.*

Dans le sens de fixer: *Quand il paroît en public, il attire tous les regards.*

Attirer, est aussi verbe pronominal réfléchi : *Il s'est attiré la haine du Ministre. Il s'attirera une mauvaise affaire. Il ne pouvoit que s'attirer ce malheur.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*attire*, la syllabe *ti* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atirer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Attiser.

ATTISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, approcher les tisons l'un de l'autre pour les faire mieux brûler. Il n'est usité qu'avec le mot *feu*. *Vous ne savez pas attiser le feu.*

Attiser *le feu*, se dit, dans le sens figuré, pour exprimer l'action d'aigrir des esprits déja irrités les uns contre les autres. *Il cherchoit à attiser le feu de la discorde. Il attisoit le feu de la guerre civile.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*attise*, la syllabe *ti* est longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *atizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTISONNOIR; substantif masculin, & terme dont se servent les Fondeurs pour désigner un outil crochu avec lequel ils attisent le feu.

ATTITRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Attitrer.

ATTITRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Donner à quelqu'un la charge, la commission de faire quelque chose.

Ce verbe est plus usité au participe qu'à ses autres temps. *J'avois dans cette Ville un Procureur attitré, un Marchand attitré, un Commissionnaire attitré.*

Attitrer, s'emploie souvent en mauvaise part, & signifie corrompre quelqu'un pour nuire à quelqu'autre. *Il ne produisit que des témoins qu'il avoit attitrés.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atitrer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTITUDE; substantif féminin. Terme de Peinture & de Sculpture. Situation, position des figures que l'on représente. L'attitude dépend du dessein. Les Anciens ont recherché, autant qu'ils ont pu, tout ce qui contribue à former un beau corps & de belles *attitudes*. Ils ont

pour cela donné à leurs figures des membres grands, nourris; ensorte que ceux de devant contrastent les autres qui vont en arrière, & tous sont également balancés sur leur centre : c'est donc dans le goût antique que l'on doit choisir une *attitude*. Le moyen de les rendre belles est de prendre, selon le sujet, les plus simples, les plus nobles, les plus variées, les plus expressives & les plus naturelles : cette beauté dépend aussi de la balance & de la pondération du corps.

On dira d'une *attitude*, *qu'elle est agréable ou désagréable;* comme on dit d'une figure, *qu'elle est bien ou mal dessinée, bien ou mal coloriée.*

Attitude, se dit, en termes de l'Art d'écrire, de la position du corps & de la tête quand on écrit. On distingue deux sortes d'*attitudes* en écrivant. On a la tête un peu panchée sur la gauche pour l'écriture bâtarde & la coulée; & on l'a droite, pour l'écriture ronde.

Attitude, se dit aussi en termes de Danse. *Il a la plus belle attitude quand il danse.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atitude*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTLAS; substantif masculin. Satin de soie, fabriqué aux Indes orientales. Les pièces sont de différentes longueurs & largeurs. Il y en a depuis quatre aunes un huitième, jusqu'à quatorze aunes de longueur.

ATTOCK. *Voyez* Atok.

ATTOLONS; les Habitans des îles Maldives ont ainsi appelé chacun des treize Gouvernemens, ou parties de ces îles, qu'on dit être au nombre de plus de douze mille, vers la pointe de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du golfe de Bengale. Chacun de ces Attalons est environné d'un grand banc de pierres. *Voyez* Maldives.

ATTOMBISSEUR; substantif masculin, & terme de Fauconnerie. Oiseau qui attaque le héron dans son vole. *Ce faucon est un excellent attombisseur.*

ATTORNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois procuration.

ATTOUCHEMENT; substantif masculin. *Contactus.* Action de toucher. *Un simple attouchement fait mouvoir cette machine.*

Attouchement, se dit, en termes de Casuistes, de certains péchés d'impuretés.

On appelle, en termes de Géométrie, *point d'attouchement*, le point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou bien celui où deux lignes courbes se touchent.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atouchemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTOUCHER; vieux verbe qui signifioit autrefois être parent ou allié.

ATTOURNANCE; substantif fémi-

nin. Terme de la Coutume de Bretagne, qui signifie, au regard du Vassal, changement de Seigneur. On dit de même *attournement*.

ATTRACTIF, IVE; adjectif. *Attrahendi vi praditus*, *a*, *um*. Qui a la propriété d'attirer. *L'aimant a une vertu attractive*.

Attractifs, se dit, en termes de Médecine, de certains remèdes qu'on applique extérieurement, & qui, par leur activité, pénètrent les pores, raréfient les matières qui causent l'obstruction, & les disposent à s'évacuer plus facilement.

Les principaux simples de cette nature, sont les différentes matières grasses; la fiente de pigeon, celle de vache, le son, l'encens, la résine, la poix, l'huile, le levain, *&c.* Mais n'administrez pas ces remèdes légèrement, d'autant que la matière peccante, étant raréfiée par leur action, peut être aisément entraînée par le sang qui circule continuellement; & causer ainsi de grands désordres dans ce fluide.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *f* final se fait sentir en toute circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une attractive force*, mais *une force attractive*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *atraktif*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

ATTRACTION; substantif feminin. *Attractio*. Action d'attirer, ou état de ce qui est attiré.

Attraction, se dit particulièrement dans la Philosophie Newtonienne, d'une puissance en vertu de laquelle toutes les parties, soit d'un même corps, soit de corps différens, tendent les unes vers les autres.

On ne peut pas douter, dit un de nos plus grands Hommes, à moins qu'on ne doute de tout, que ce ne soit la force de la gravité qui retient les Planètes dans leurs orbites: les Satellites de Saturne gravitent vers Saturne, ceux de Jupiter vers Jupiter, la Lune vers la Terre; & Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus & Mercure gravitent vers le Soleil; de même Saturne & Jupiter gravitent vers leurs Satellites; la Terre gravite vers la Lune, & le Soleil gravite vers les Planètes: la gravité est donc générale & mutuelle dans toutes les planètes; car l'action d'une force ne peut pas s'exercer sans qu'il y ait réaction: toutes les Planètes agissent donc mutuellement les unes sur les autres. Cette attraction mutuelle sert de fondement aux loix de leur mouvement, & elle est démontrée par les phénomènes. Lorsque Saturne & Jupiter sont en conjonction, ils agissent l'un sur l'autre; & cette attraction produit une irrégularité dans leur mouvement autour du Soleil. Il en est de même de la Terre & de la Lune, elles agissent mutuellement l'une sur l'autre; mais les irrégularités du mouvement de la Lune viennent de l'attraction du Soleil; ensorte que le Soleil, la Terre & la Lune agissent mutuellement les uns sur les autres. Or cette attraction mutuelle, que les Planètes exercent les unes sur les autres, est

proportionnelle à leur quantité de matière, lorsque les distances sont égales; & la même force de gravité, qui fait tomber les graves sur la surface de la Terre, & qui s'étend jusqu'à la Lune, est aussi proportionnelle à la quantité de matière. Donc la gravité totale d'une Planète est composée de la gravité de chacune des parties qui la composent: donc toutes les parties de la matière, soit dans la Terre, soit dans les Planètes, gravitent les unes sur les autres : donc toutes les parties de la matière s'attirent mutuellement.

C'est à l'*Attraction* Newtonienne qu'on doit rapporter la plûpart des mouvemens, & par conséquent des changemens qui se font dans l'univers. C'est par elle que les corps pesans descendent, que la pluie tombe, que les corps légers & les vapeurs montent, que les projectiles sont dirigés dans leur course, que l'air presse, que les fleuves coulent, & que l'Océan a un flux & reflux.

Voyez ce que dit M. de Maupertuis du Systême de l'*Attraction*, dans son Discours sur les figures des Astres.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

ATTRACTIONNAIRE; substantif & adjectif masculin, & terme de Physique, dont on se sert pour désigner les partisans du systême de l'attraction Newtonienne. *La plûpart des Physiciens sont Attractionnaires. Les Attractionnaires combattent avec avantage les Cartésiens.*

ATTRAIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Attirer, faire venir par quelqu'appât, par quelque chose qui plaît. *Il a un secret admirable pour attraire tous les renards d'une contrée.*

Ce verbe n'est guères usité qu'à l'infinitif.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

On aura la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps, au verbe *abstraire;* il n'y aura qu'à changer *abs* en *at:* au lieu de dire, *il abstrait*, &c. on dira, *il attrait*, &c.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atraire*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAIRESSE; vieux mot qui signifioit autrefois femme trompeuse.

ATTRAIT; substantif masculin. *Illecebra.* Ce qui attire agréablement. *La danse a beaucoup d'attrait pour lui. Un cœur sensible ne tient guères contre les attraits d'une jolie femme. L'honneur a de grands attraits pour les belles ames.*

On dit *les attraits de la grace;* pour dire, les douceurs intérieures que la grace fait quelquefois sentir.

Voyez appas pour les nuances qui en distinguent attraits, &c.

La première syllabe est brève, la seconde longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, *atrait*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAIT, AITE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRAIRE.

ATTRAITTIER ; vieux verbe qui signifioit autrefois entretenir.

ATTRAPE ; substantif féminin. Piège, tromperie, apparence trompeuse. *Tout ce qu'il vous disoit là, étoit une attrape.* Ce mot, dans ce sens, est familier.

ATTRAPE, se dit, en termes de Marine, d'une corde qui empêche que le vaisseau ne se couche plus qu'il ne faut, quand il est en carène.

ATTRAPE, se dit dans les Fonderies de tables en cuivre, d'une pince coudée qui sert à retirer du Fourneau les creusets quand ils se cassent.

ATTRAPÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRAPER.

ATTRAPE-MOUCHE ; substantif féminin. Plante dont les tiges rondes, roides & rameuses, s'élèvent à la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles sont larges à leur base, & pointues à l'autre extrémité. Les fleurs naissent aux sommités des tiges, & sont disposées en petits bouquets d'un beau rouge, & d'assez bonne odeur. Il leur succède un fruit qui renferme des semences menues, rondes & rougeâtres.

Cette plante croît dans les terreins arides, & contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Il découle de sa tige une humeur visqueuse, qui prend les mouches, d'où est venu le nom qu'elle porte. Elle est d'ailleurs détersive & consolidante, & on la dit bonne contre les piqûres & les morsures des bêtes vénimeuses.

ATTRAPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, prendre à un piège quel qu'il soit. *Il attrapa le loup dans cette fosse. Il attrape tous les jours des renards avec ses ressorts.*

ATTRAPER, signifie, par extension, atteindre la chose après laquelle on court. *Les chiens attrapèrent le cerf au moment qu'il alloit se jetter dans la rivière. On a enfin attrapé ce voleur.*

ATTRAPER, signifie aussi, dans le même sens, toucher, frapper. *Il l'a attrapé à l'œil avec sa pierre. Il l'attrapa à la tête d'un coup de caillou.*

ATTRAPER, signifie, dans le sens figuré, tromper, surprendre artificieusement. *Il voulut jouer avec ces filoux, & ils lui attrapèrent tout son argent.*

ATTRAPER, signifie, dans le même sens, obtenir par industrie. *Il est enfin parvenu à attraper une cure.*

ATTRAPER, désigne, en termes de Peinture, l'action de bien saisir un objet, & de bien l'exprimer. On dit d'un Peintre, *qu'il attrape bien la ressemblance, qu'il attrape bien l'air de ceux qu'il peint ;* pour dire, qu'il fait des portraits bien ressemblans.

On dit de même d'un Graveur, *qu'il attrape bien l'air de tête, les délicatesses, le caractère des figures d'un tableau.*

On dit figurément *attraper l'idée, le sens d'un Auteur ;* pour dire, pénétrer dans l'idée, dans le sens d'un Auteur.

On dit de même *attraper le caractère, attraper les manières ;* pour dire, bien exprimer, bien rendre, bien imiter le caractère, les manières. *Molière a bien attrapé le caractère d'un misantrope, d'un faux devot, d'un hipocrite,* &c. *Il attrapoit bien les manières des gens de Cour.*

On dit figurément & familièrement *attraper un rhume, la fièvre, un coup de feu, un coup d'épée ;* pour dire, gagner un rhume, la fièvre,

recevoir un coup de feu, un coup d'épée.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris la fuite, & après lequel on coure, *qu'il courra bien vîte, si on ne l'attrape*; pour dire, qu'il sera poursuivi si vivement, que selon toutes les apparences, on le prendra.

On dit encore que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent*; pour exprimer, que les graces ne sont pas toujours distribuées au mérite.

On dit aussi proverbialement d'une tromperie subtile & adroite, *que les plus fins y sont attrapés*.

On dit encore proverbialement & figurément, que *les boiteux attrapent quelquefois ceux qui courent le mieux*; pour dire, que les plus fins sont quelquefois trompés par les plus simples.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, *atraper*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAPEUR; substantif masculin. *Deceptor*. Trompeur. *Ce Marchand est un attrapeur*. Ce mot est du style familier.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

ATTRAPEUSE; substantif féminin. *Deceptrix*. Trompeuse. *Cette femme n'étoit qu'une attrapeuse*. Ce mot est du style familier.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *atrapeuze*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRAPOIRE; substantif féminin. C'est, au propre, un piège pour attraper des animaux. Il vieillit dans ce sens.

ATTRAPOIRE, se dit figurément, dans le style familier, des tours de finesse & de subtilité qu'on met en usage pour tromper ou surprendre quelqu'un. *Il a cru masquer son attrapoire. Il imagine tous les jours de nouvelles attrapoires*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

ATTRAYANT, ANTE; adjectif verbal. Qui attire agréablement. *Cette jeune personne est, on ne peut pas plus, attrayante. Ce livre est bien attrayant*.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas, *un attrayant spectacle*, mais *un spectacle attrayant*.

ATTREMPANCE; vieux mot qui signifioit autrefois modération.

ATTREMPÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTREMPER.

ATTREMPÉ, se dit, en termes de Fauconnerie, pour désigner un oiseau qui n'est ni gras ni maigre. *Ce Lanier est attrempé*.

ATTREMPÉEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois modérément.

ATTREMPEMENT ; vieux mot qui signifioit autrefois modération.

ATTREMPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité dans les Verreries, où l'on dit, *attremper un pot;* pour exprimer l'action de le recuire, ou de lui donner, peu à peu, le degré de chaleur convenable, pour qu'il puisse passer dans l'intérieur du four sans risquer de se casser.

ATTRIBUÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* ATTRIBUER.

ATTRIBUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Attribuere*. Donner, annexer, attacher quelque chose à quelqu'un. *Exemples :* dans le sens de donner : *On lui a attribué une pension de mille écus sur les Domaines.*

Dans le sens d'annexer : *Cette Charge est pénible ; mais on y a attribué dix mille francs d'appointemens.*

Dans le sens d'attacher : *M. de Montesquieu dit que tout est perdu, quand on attribue l'honneur aux richesses.*

ATTRIBUER, signifie rapporter une chose quelconque, à celui qu'on prétend en être la cause ou l'auteur. *On ne devoit pas lui attribuer ce crime, puisqu'elle étoit absente quand il fut commis. Il falloit attribuer le succès de la campagne à cet Officier, plutôt qu'au Général.*

ATTRIBUER *une propriété, une vertu, une qualité à une personne ou à une chose*, c'est assurer qu'une personne ou une chose a cette propriété, cette vertu, cette qualité. *La générosité que vous lui attribuez, n'a pas beaucoup éclaté. On avoit raison d'attribuer à l'eau cette propriété.*

ATTRIBUER, est aussi verbe pronominal réfléchi, & signifie s'arroger, s'emparer. *Exemples :* dans le sens de s'arroger : *Il avoit tort de s'attribuer l'honneur de cette action.*

Dans le sens de s'emparer : *Il s'attribua la meilleure part du butin.*

Ce verbe, outre son régime simple, gouverne, en régime composé, les prépositions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir dans les exemples donnés.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *atribuer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

ATTRIBUT ; substantif masculin. *Attributum*. Ce qui est propre & particulier à chaque sujet. *L'impénétrabilité est un attribut de la matière.*

ATTRIBUTS, se dit, en termes de Théologie, des qualités ou perfections qui constituent l'essence de la Divinité ; telles que l'immensité, la toute-puissance, la bonté, l'éternité, *&c.*

ATTRIBUT, se dit, en termes de Logique, de ce qui s'affirme ou se nie dans

dans un ſujet, une propoſition. Dans cette phraſe, *le ſoleil eſt brillant;* le *ſoleil* eſt le ſujet, & *brillant* l'attribut.

Attributs, ſe dit, chez les Peintres, les Sculpteurs & les Antiquaires, des différens ſymboles qui caractériſent les dieux, les déeſſes, les héros de l'antiquité, les vertus, les arts, la paix, la guerre, *&c.* C'eſt ainſi que l'aigle & la foudre ſont les attributs de Jupiter; que le trident eſt celui de Neptune; le caducée, de Mercure; la maſſue, d'Hercules; l'olivier, de la paix; le laurier, de la victoire, *&c.*

Attributs, ſe dit, en termes de Mythologie, des qualités propres aux dieux & aux déeſſes de l'antiquité, & dont les Anciens faiſoient autant de divinités particulières. La puiſſance déſignoit Jupiter; la vengeance Junon; la ſageſſe, Minerve, *&c.*

Les trois ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la troiſième eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un des premiers *t* qui eſt oiſif, & écrire *attribut,* pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

ATTRIBUTIF, IVE; adjectif, & terme de Palais. Qui attribue. Ce mot ne ſe dit que des Edits, Ordonnances, ou autres choſes ſemblables, d'où il réſulte, en faveur de quelqu'un ou de quelque choſe, un droit, une prérogative, *&c. Le ſceau du Châtelet de Paris, eſt attributif de Juriſdiction.*

ATTRIBUTION; ſubſtantif féminin. *Attributio.* Conceſſion de privilèges, de prérogatives, en vertu de Lettres du Souverain. *Cela eſt compris dans l'attribution des droits de cet Office.*

Attribution *de Juriſdiction*, ſe dit de la connoiſſance de certaines affaires, attribuée à certains Juges par le Souverain. *On n'enregiſtra pas les Lettres d'attribution de Juriſdiction à cette Compagnie.*

Les cinq ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot, n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

ATTRISTANT, ANTE; adjectif verbal. *Triſtitia afficiens.* Qui attriſte. *Il vient de recevoir une nouvelle bien attriſtante.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un attriſtant ſujet,* mais *un ſujet attriſtant.*

ATTRISTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Attrister.

ATTRISTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Triſtitiâ afficere.* Rendre triſte, affliger, chagriner. *Exemples :* dans le ſens de rendre triſte : *La perte de ce procès ne pouvoit que l'attriſter.*

Dans le ſens d'affliger : *Sa maladie l'attriſte.*

Dans le ſens de chagriner : *La mort de ſa ſœur l'a beaucoup attriſté.*

Attrister, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie devenir triſte. *Comment ne ſe ſeroit-il pas attriſté de la perte d'une mère ſi tendre?*

Significations relatives entre *attrister* & *affliger*.

Le premier a plus de rapport aux ſentimens de l'ame ; l'autre en a davantage aux affections du corps. La nouvelle d'un malheur nous attriſte : la fièvre, ou quelqu'autre maladie, nous afflige.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*attriſte*, la ſyllabe *triſ* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atriſter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTRITION ; ſubſtantif féminin. *Attritio*. Terme de Théologie, qui ſe dit du regret d'avoir offenſé Dieu, cauſé par la crainte des peines de l'enfer.

Le Concile de Trente, & l'Aſſemblée du Clergé de France, ont décidé qu'il falloit, pour que l'attrition juſtifiât le pécheur dans le Sacrement de Pénitence, qu'elle renfermât un amour commencé de Dieu.

ATTRITIONNAIRE ; ſubſtantif maſculin, & terme de Théologie. On appelle ainſi tout Théologien, qui ſoutient que l'attrition ſervile ſuffit pour juſtifier le pécheur dans le Sacrement de Pénitence. Cette opinion eſt condamnée.

ATTROSSER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois adjuger à l'ancan.

ATTROUPÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Attrouper.

ATTROUPEMENT ; ſubſtantif maſculin. Aſſemblée illicite & tumultueuſe de gens ſans autorité & ſans aveu. *Les Ordonnances défendent les attroupemens.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *atroupemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

ATTROUPER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Congregare*. Aſſembler pluſieurs perſonnes en troupe. *Il attroupa toute la lie du peuple. Il auroit attroupé toute la canaille de la ville.*

Attrouper, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie s'aſſembler en troupe. *La plûpart des ſoldats s'attroupèrent, en menaçant de mettre le feu au quartier, ſi on leur refuſoit ce qu'ils demandoient.*

Il ſe dit auſſi de certains animaux. *Les loups s'attroupoient autour du village.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire *atrouper*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

ATTUAIRES ; (les) Peuples qui,

avec les Saliens, composoient l'ancien peuple françois.

ATTUND; nom propre. Contrée de Suède, dans l'Uplande. Elle renferme huit Baillages, & elle est située entre Stokolm, Upsal & la mer.

ATTUSA; nom propre. Ancienne ville de l'Asie mineure, sur les frontières de la Mysie & de la Bithynie. Pline dit que ce fut une très-grande ville.

ATUED; nom propre. Bourg de Suède, dans l'Ostrogothie, remarquable par ses mines. Il est à six lieues de la mer.

ATUISER, ATUTÉER; vieux verbes qui signifioient autrefois tutoyer.

ATURÉB; nom que les Philosophes hermétiques ont donné au verre.

ATYS; nom propre & terme de Mythologie. Jeune Phrygien d'une rare beauté, qui fut aimé de Cybèle. Cette Déesse lui confia l'inspection de ses sacrifices, à condition qu'il conserveroit sa chasteté: mais étant devenu amoureux de la nymphe Sangaride, il viola ce vœu, & il en eut tant de regret, qu'il se fit eunuque. Cybèle le métamorphosa en pin. Les Prêtres de cette Déesse, qui dans la suite succédèrent à Atys, furent obligés de se faire eunuques à cause de cette aventure.

AU; voyelle double. Voyez-en l'explication dans ce sens au mot *voyelle*, ainsi que la quantité prosodique.

AU, est aussi article composé de la préposition A & de l'article LE. Dans ce sens cette particule précède les noms masculins au singulier qui reçoivent l'article, & qui commencent par une consonne. *Je vais au Palais*, c'est comme si je disois *je vais à le Palais*.

AU, fait au pluriel *aux*, & a la valeur de la préposition A & de l'article LES. *Je parle aux Dieux, aux ames*: c'est comme si je disois *à les Dieux, à les ames*. Cette particule précède tous les noms masculins & féminins qui exigent l'article au pluriel. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet au mot ARTICLE.

Cet article composé est moyen au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *aus*; pour les les raisons données en parlant de ces lettres.

AVA; nom propre. Royaume d'Asie, dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange. Il est borné à l'est, par le Royaume d'Aracan; à l'ouest, par celui de Laos; & au nord, par celui de Pégu. Les Jésuites Espagnac & du Chatz le disent aussi peuplé que la France, & lui donnent le double d'étendue. La capitale de ce Royaume porte aussi le nom d'Ava, de même qu'une rivière qui arrose le Royaume, & qui se jette dans la mer après un cours de plus de trois cens lieues.

AVA, est encore le nom d'une ville & Royaume du Japon, dans l'île de Niphon, & d'une Principauté du même Empire, dans le pays de Xicoco.

AVABLE; vieux mot qui signifioit autrefois nécessaire.

AVACCARI; substantif masculin. Petit arbre des Indes, qui a la feuille, la fleur & le fruit du myrte. Il est astringent, & croît sur les montagnes de la Province de Malavar.

AVACHI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVACHIR.

AVACHIR; (s') verbe pronominal réfléchi de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Devenir lâche, mou, dénué d'ardeur. *Dès qu'il eut donné sa Charge*

à son fils, il commença à s'avachir.

S'AVACHIR, se dit plus communément des femmes qui engraissent excessivement. *Cette femme s'est singulièrement avachie.* Il est du style familier.

S'AVACHIR, se dit, en termes de Corroyeurs, des cuirs qui deviennent trop mous. *Ce cuir est sujet à s'avachir.*

S'AVACHIR, se dit aussi, en termes de Jardiniers, des branches qui, au lieu d'être droites, sont panchées par leur extrémité. *Les branches de ces jeunes arbres s'avachissent.*

Les temps composés de ce verbe, se conjuguent avec l'auxiliaire ÊTRE. *Elle s'est avachie. Il se seroit avachi.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVAGE; substantif masculin. Droit que les Exécuteurs de la Haute-Justice lèvent, en nature ou en argent, sur certaines marchandises, dans quelques endroits & à certains jours de marché.

AVAILLES; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, sur la rivière de Vienne, à douze lieues, nord ouest, de Limoges Il y a près de ce bourg, une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation.

AVAL; substantif masculin, & terme de Commerce. Souscription qu'on met sur une lettre ou billet de change, par laquelle on s'engage à payer la somme mentionnée en la lettre ou au billet, dans le cas qu'elle ne seroit pas acquittée par la personne, sur laquelle la lettre ou billet sont tirés.

Les donneurs d'*aval* sur lettres de change, promesses, billets, &c. & autres actes de commerce, deviennent solidairement obligés au payement des sommes y portées, avec les tireurs promettans & acceptans, sans pouvoir prétendre le bénéfice de division & discussion. Ils peuvent même être contraints par corps, suivant l'Article premier du Titre 7 de l'Ordonnance du Commerce.

AVAL, est aussi adverbe, & signifie, en termes de rivière, ce qui va en descendant; c'est l'opposé d'amont. *Par exemple :* Un batteau part de Paris pour aller à Rouen, il va *aval*; comme le batteau qui partiroit de Rouen pour Paris, en remontant la Seine, viendroit *amont*. Rouen est donc, relativement à Paris, le pays d'*Aval*.

On appelle *vent d'aval*, le vent du couchant. On dit, dans ce sens, *que le vent d'aval est sujet à faire pleuvoir.*

On dit *avau l'eau;* pour dire, suivant le courant de l'eau. *Cette barque va avau-l'eau.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une chose, qu'un projet, sont allés avau-l'eau;* pour dire, qu'ils n'ont point eû de succès, qu'ils sont devenus à rien.

AVALAGE; substantif masculin, & terme de Tonnelier. Action par laquelle les Tonneliers descendent les vins dans les caves.

AVALAISON; substantif féminin. Chûte rapide & considérable de pluie, qui se forme en torrens. *Les avalaisons ont abymé cette contrée.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne,

& la quatrième brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avalaizon*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVALANCHE, AVALANGE; vieux mots qui signifioient autrefois chûte des neiges détachées des montagnes.

AVALÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avaler.

Avalé, se dit adjectivement de ce qui pend un peu en bas. *Cette bête a les oreilles avalées.*

Avalée, est aussi substantif féminin, & se dit, en termes de Manufactures de laine, de la quantité d'étoffe comprise depuis la perche jusqu'au faudet, dans l'opération qu'on appelle *le lainage*.

Avalée, se dit encore, dans les mêmes Manufactures, de la quantité d'ouvrage qu'un ouvrier peut faire, sans dérouler ses ensuples.

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un avalé bouillon*, mais *un bouillon avalé*.

AVALER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de faire passer par la bouche, dans l'estomac, des alimens, des liqueurs, des remèdes, *&c. Elle avala ce remède avec beaucoup de répugnance. Il ne peut plus rien avaler*

Avaler, signifie aussi, mais en style populaire & familier, abaisser, faire descendre. *Il lui avala une oreille d'un coup de sabre.*

Avaler, signifie, en termes de rivière, aller en bas. *Cette barque avale; elle va en avalant;* pour dire, qu'elle va en suivant le courant de l'eau. Dans ce sens, *avaler* est verbe neutre.

Avaler *une lettre de change, une promesse, un billet, &c.* c'est, en termes de Commerce, répondre du paiement de la somme contenue dans une lettre de change, un billet, *&c.* en mettant au bas sa souscription ou son aval.

Avaler *du vin dans une cave*, c'est, en termes de Tonneliers, descendre du vin dans une cave, par le moyen du poulain.

Avaler *la ficelle*, c'est, en termes de Chapeliers, descendre avec la machine qu'on appelle *avaloire*, la ficelle, depuis le haut de la forme d'un chapeau jusqu'au bas.

Avaler, en termes de Jardinage, signifie couper une branche près du tronc.

Avaler, s'emploie aussi dans le sens figuré, & tire sa signification précise des mots qui lui sont joints: ainsi on dit *avaler le calice, avaler le morceau;* pour dire, s'astreindre à quelque chose de fâcheux, quoiqu'on y ait de la répugnance. *Il fallut bien avaler ce morceau, sans mot dire.*

Avaler *des couleuvres*, signifie, toujours dans le sens figuré, recevoir des dégoûts, essuyer des mortifications, des procédés fâcheux. *Ceux qui vivent à la Cour, y avalent souvent des couleuvres.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui mange goulument, *qu'il ne fait que tordre & avaler.*

On dit, dans le même sens, de quelqu'un d'un appétit vorace &

difficile à rassasier, qu'*il avaleroit la mer & les poissons.*

On dit encore, toujours proverbialement & familièrement, que *quand on a avalé le bœuf, on ne doit pas s'arrêter à la queue;* pour dire, qu'on ne doit pas abandonner un objet, dont la partie la plus difficile est remplie.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVALEUR; substantif masculin. Celui qui avale quelque aliment, quelque liqueur, quelque remède. *Vous êtes un grand avaleur de médecines, de drogues.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui est goulu, gourmand, *que c'est un avaleur de pois gris.*

On dit aussi familièrement & proverbialement d'un fanfaron, que *c'est un avaleur de charrettes ferrées.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AVALIES; substantif féminin pluriel, & terme de Commerce & de Manufactures de laine. On appelle ainsi les laines qui s'enlèvent des peaux de mouton qu'on achète du boucher. Ces laines étant de qualité inférieure, ne doivent servir qu'à faire les trames des étoffes.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

AVALLÉE; vieux mot qui signifioit autrefois roulement.

AVALOIR; vieux mot qui signifioit autrefois pêcherie.

AVALOIRE; substantif féminin, qui, dans le style familier & comique, désigne un grand gosier. *Elle peut se vanter d'avoir une bonne avaloire.*

AVALOIRE, se dit, en termes de Bourreliers, d'une pièce du harnois des chevaux, qui leur descend derrière les cuisses, un peu au-dessous de la queue, & sert particulièrement à faire reculer la voiture. *Il faut acheter une avaloire neuve.*

AVALOIRE, se dit, en termes de Chapeliers, d'un outil dont ces artisans se servent, pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AVALOIS; vieux mot qui signifioit autrefois habitans des Pays-bas.

AVALON; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, sur la rivière de Cousin, à sept lieues, sud-sud-est, d'Auxerre. On y compte trois mille ames.

AVALON, est encore le nom d'une province de l'Amérique septentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve.

AVALUEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois diminution.

AVALURE; substantif féminin. Terme de Manège & de Maréchallerie. Bourrelet ou cercle de corne qui se forme au sabot d'un cheval, quand il fait quartier neuf. L'*avalure* est la marque de l'endroit où la nouvelle corne touche l'ancienne.

AVALURE, se dit aussi d'une maladie particulière aux sereins, & dont les symptômes sont la maigreur, accompagnée d'une dûreté & grosseur de ventre.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AVANAZE; substantif masculin. Excellent fruit qui croît sur un arbrisseau du Brésil. Il ressemble à la noisette, & son odeur est agréable & douce. On le confit dans du sucre pour le conserver.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

AVANCE; substantif féminin. *Antecessio.* Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. *Il avoit deux journées d'avance sur ceux qui le poursuivoient.*

Avance, se dit de ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé dans un travail quelconque. *Il a une partie des choses qu'il lui faut pour meubler son appartement, & c'est une bonne avance. C'est une avance de trouver sa plume taillée & son papier préparé, quand on veut écrire.*

Avance, est synonyme à saillie en termes d'Architecture, & se dit ordinairement de la ligne ou de la distance qu'il y a entre l'extrémité d'un membre ou d'une moulure, & la partie découverte de la colonne ou de toute autre partie, d'où l'avance se fait. *Voyez* Saillie.

On appelle aussi *avance*, dans le même sens, une partie de bâtiment qui anticipe sur un terrein quelconque en sortant de l'alignement du reste du bâtiment.

Avance, se dit de l'anticipation du temps, quand on fait un ouvrage, une opération, une chose, avant le temps où on a accoutumé de faire cet ouvrage, cette opération, *&c. Je viens vous annoncer d'avance le gain de votre procès. Recevez d'avance mes remercimens.*

Avance, se dit dans le Commerce, & en termes de payement, pour anticipation de temps. *Je lui paye ordinairement d'avance tout ce qu e j'achete chez lui;* c'est-à-dire, que je paye avant l'échéance du terme fixé pour le payement.

Avance, signifie, dans le même sens, prêt d'argent, ou fourniture de marchandises. *Je suis en avance de dix mille francs avec mon correspondant de Rotterdam;* c'est-à-dire, que mon correspondant me doit dix mille francs que j'ai comptés pour lui, ou pour lesquels je lui ai fourni des marchandises.

On dit, en termes de lettres de change, *avance pour le tireur*, quand celui qui négocie une lettre, en reçoit plus que le pair ou la somme y portée; & l'on dit, *avance pour le donneur & perte pour le tireur*, quand celui à qui appartient la lettre, ne reçoit en la négociant, qu'une partie de sa valeur, ou de la somme y contenue

Avance, se dit dans le sens figuré, d'une première démarche, d'une proposition que l'on fait pour parvenir à quelque accommodement, à quelque liaison d'amitié, à quelque traité, *&c. Il a fait toutes sortes d'avances pour parvenir à une reconciliation. Il seroit ridicule qu'elle lui fît des avances. Il ne prétend faire aucune avance.*

Avance; (Cap d') Cap de l'Amérique méridionale, le plus avancé dans le détroit de Magellan.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *avanse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVANCÉ; nom propre. Petite rivière de France, dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue, nord, de la Paroisse de Durance,

& son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte Baseille, après un cours d'environ six lieues.

AVANCÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avancer.

Avancé en âge, se dit de quelqu'un qui commence à vieillir.

On appelle, en termes d'Agriculture, *fruits avancés*, des fruits qui sont précoces.

On dit aussi, *la saison est bien avancée;* soit qu'on veuille dire, qu'on est déja bien avancé dans la saison, soit qu'on veuille faire entendre que les productions de la terre poussent avant le temps ordinaire. On dit encore, dans cette acception, que *les cerises*, *les pêches*, *les abricots*, &c. *sont bien avancés.*

On dit de quelqu'un qui a fait de bonne heure des progrès dans les sciences, les belles-lettres, &c. *que c'est un jeune homme avancé, un esprit avancé.*

On appelle, en termes de l'Art militaire, *ouvrage avancé*, un ouvrage de fortifications qui en couvre d'autres avant lesquels il est.

On dit, dans le même sens, *un corps de garde avancé, une garde avancée;* pour dire, un corps de garde, une garde qui sont fort avant vers l'ennemi.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un avancé arbre*, mais *un arbre avancé.*

AVANCEMENT; substantif masculin. Progrès en quelque chose que ce soit. *On s'apperçoit de l'avancement de la saison. Les dernières pluies sont cause de l'avancement de ces plantes. On doit à ces hommes célèbres l'avancement des belles-lettres.*

Avancement, signifie, établissement de fortune. *Il travaille de son mieux à son avancement. On ne peut pas s'attendre à un grand avancement dans ce corps.*

Avancement, se dit encore, de ce que les pères, mères, ou autres parens donnent par avance à leurs enfans ou héritiers. *Il lui a donné dix mille francs par avancement d'hoirie.*

Les enfans qui reçoivent des *avancemens d'hoirie*, doivent en faire le rapport, ou en tenir compte à l'ouverture d'une succession commune, afin que l'égalité soit établie.

Il faut remarquer que les donations faites en *avancement d'hoirie*, ne doivent aucun droit seigneurial, & ne sont point sujettes à être insinuées.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avansemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVANCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Extendere.* C'est, au propre, l'action de pousser en avant, de porter en avant. *Exemples.*

Exemples. Dans le ſens de pouſſer en avant : *je vous prie d'avancer ce fauteuil.*

Dans le ſens de porter en avant : *en commençant le ballet, tous les danſeurs doivent avancer le pied droit.*

AVANCER, ſignifie, par extenſion, preſſer, hâter. *On avoit avancé le ſpectacle à cauſe de cette Dame. Je vous prie d'avancer le ſouper.*

AVANCER, exprime l'action de faire du progrès en quelque choſe. *Vous avez bien avancé ce bâtiment en peu de temps. Avancez-vous le diſcours que vous devez prononcer le mois prochain?*

AVANCER *les plantes*, ſignifie, en termes d'Agriculture, accélérer leur accroiſſement ou leur fruit. *Il faut arroſer ces plantes pour les avancer.*

AVANCER, en termes de Commerce, ſignifie, faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps d'en être rembourſé ſoit arrivé. *Il a avancé tous les frais de ce moulin.*

AVANCER, ſignifie auſſi, prêter de l'argent, fournir des marchandiſes à crédit, ou débourſer quelque ſomme pour quelqu'un. *Je lui ai avancé mille écus, tant en argent qu'en marchandiſes. Il m'a chargé d'avancer cent écus pour lui à mon correſpondant.*

AVANCER, ſignifie encore faire un payement par anticipation du terme & avant l'échéance. *Il m'a avancé cent écus à compte de ce qu'il me devra le mois prochain.*

AVANCER, ſe dit, en termes de Peinture, de l'action des couleurs fières & brillantes, qui ſemblent faire *avancer* les objets ſur le plan du tableau. Le blanc pur *avance* ou recule indifféremment; il s'approche avec du brun, & s'éloigne ſans lui. Le blanc peut ſubſiſter ſur le devant du tableau, & y être employé tout pur; la queſtion eſt de ſavoir s'il peut également ſubſiſter & être placé de la même ſorte ſur le derrière, la lumière étant univerſelle, & les figures ſuppoſées dans une campagne. Dufreſnoy conclut affirmativement, parce qu'il n'y a rien qui participe plus de la lumière que le blanc. En peinture, la lumière & le blanc ne ſont preſque qu'une même choſe : c'eſt ce qu'ont obſervé le Titien, Paul Veronèſe & tous ceux qui ont le mieux entendu les lumières. Ce précepte eſt confirmé par l'uſage des payſagiſtes. Il eſt vrai que l'on ſe ſert du blanc pour rendre les objets plus ſenſibles par l'oppoſition du brun qui doit l'accompagner, & qui le retient comme malgré lui, ſoit que ce brun lui ſerve de fond, ſoit qu'il lui ſoit attaché. Si l'on veut, par exemple, faire un cheval blanc ſur les premières lignes du tableau, il faut abſolument, ou que le fond en ſoit d'un brun tempéré & aſſez large, ou que les harnois en ſoient de couleurs très-ſenſibles, ou enfin qu'il y ait deſſus une figure dont les ombres & la couleur le retiennent ſur le devant. Il n'y a rien qui s'approche davantage que le noir pur, car c'eſt la couleur la plus ſenſible & la plus terreſtre. Mais, ſoit le blanc, ſoit le noir, on aura toujours un bon effet quand on les emploiera avec art & prudence : car le noir ſans cela, au lieu *d'avancer* ou d'approcher ſur le devant, ce qui eſt la même choſe, ne fait que des trous. On doit donc les employer avec ménagement, particulièrement dans les tournans, ſi l'on veut débrouiller les maſſes, & que les diſtances d'enfoncement ſe faſ-

ſent remarquer au premier coup d'œil.

AVANCER, en termes de tireurs d'or, ſignifie, donner au fil d'or le quatrième tirage, pour le mettre en état d'être fini dans la dernière opération qui ſe fait par les Tourneuſes.

AVANCER, s'emploie dans le ſens figuré, & ſignifie mettre en avant, donner, propoſer une choſe comme véritable. *Vous avancez-là une nouvelle bien incertaine. Vous n'auriez pas dû avancer une propoſition ſi difficile à établir.*

AVANCER *quelqu'un*, ſignifie, dans le ſens figuré, procurer des richeſſes, des honneurs, des avantages à quelqu'un. *Le Général fit ce qu'il put pour avancer ce jeune Officier. Ce Prince l'avança en peu de temps.*

AVANCER, ſignifie, dans le même ſens, faire réuſſir. *Il parvint à avancer ſes affaires en peu de temps.*

AVANCER, eſt verbe neutre, & ſignifie, aller en avant. *Ne croyez pas que j'avancerai ſans avoir des ordres précis. On dit qu'ils avancent vers la citadelle.*

AVANCER, ſignifie, dans le même ſens, aller trop vîte. *Ma montre avance depuis deux jours.*

AVANCER, ſignifie auſſi, dans le ſens neutre, anticiper. *Il avance ſur mon pré, depuis dix ans, tantôt d'un pied, tantôt de deux. Si vous continuez à avancer ſur mon héritage, je ſerai obligé de vous faire un procès.*

AVANCER, ſignifie encore, ſortir de l'alignement. *Ce bâtiment avance plus que les autres.*

AVANCER, ſe dit, dans le ſens neutre & figuré, & ſignifie faire du progrès, ſoit qu'on parle des choſes, ſoit qu'on parle des perſonnes. *Exemples.* En parlant des choſes : *Il paroît que le poëme dont on avoit parlé, n'avance guère. Votre livre avance-t'il?*

En parlant des perſonnes : *Ce jeune homme avance rapidement dans les Mathématiques.*

Les temps composés *d'avancer*, verbe neutre, ſe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme les temps composés *d'avancer*, verbe actif.

AVANCER, eſt auſſi verbe pronominal réfléchi, & ſignifie, au propre, aller en avant. *Nous nous avançâmes vers le chemin couvert. La belle ſaiſon s'avance. Gardez-vous bien de vous avancer vers la rivière.*

S'AVANCER, ſignifie, dans le ſens figuré, faire du progrès. *On n'auguroit pas qu'il s'avanceroit ſi vîte. Travaillez, vous vous avancerez.*

S'AVANCER, ſe dit encore, dans le ſens figuré, en parlant d'affaires & de négociations, & ſignifie, propoſer, mettre en avant quelque choſe qui engage en quelque manière. *Je me doutois bien que vous vous avanciez trop en propoſant ce tempéramment. Dans une affaire ſemblable on ne doit pas s'avancer inconſidérément.*

Les temps compoſés de ce verbe, comme pronominal réfléchi, ſe conjuguent avec l'auxiliaire être : *il s'eſt avancé : elle ſe ſeroit avancée, &c.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*avance*, la ſyllabe *van* eſt longue.

AVANCEUR ; ſubſtantif maſculin ; & terme de Tireurs d'or, qui ſe dit d'un ouvrier occupé à donner au

fil d'or le quatrième tirage, pour le mettre en état d'être fini par les Tourneuses.

AVANCHE; nom propre. *Aventicum.* Ancienne ville considérable de Suisse, & colonie Romaine, dans le pays de Vaux, près du lac de Morat. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.

AVANCIER; vieux mot qui signifioit autrefois Gardes-Jurés d'un métier pour veiller à la bonté des ouvrages.

AVANIE; substantif féminin. Querelle, injure, affront qu'on fait à quelqu'un de propos délibéré & sans motifs. *Il est accoutumé à faire des avanies à tout le monde.*

Avanie, se dit particulièrement dans les Echelles du Levant, & dans tous les lieux de la domination du Grand-Seigneur, pour désigner les vexations que les Bachas & les Douaniers Turcs exercent contre les Marchands Chrétiens, en exigeant injustement de ceux-ci des amendes ou des présens sous de faux prétextes de contravention.

Voyez Affront, pour les nuances qui en distinguent *avanie*, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

AVANT; préposition qui sert à marquer priorité de temps. *Je passerai chez vous avant midi. Je ne partirai pas de Paris avant Pâques.*

Dira-t-on : *Elle chantera avant que de danser*; ou, *elle chantera avant de danser?*

L'Académie-Françoise ne décide pas la question, & semble néanmoins rejetter la seconde de ces phrases, puisqu'elle dit dans son Dictionnaire, qu'*avant* se joint quelquefois avec les verbes suivis des particules *que* & *de*, & elle donne pour exemples *avant que de partir.*

M. du Marsais se décide formellement dans l'Encyclopédie pour *avant que de*, & croit que c'est une faute contre le bon usage de dire *avant de.*

Quelle que soit l'autorité de ce Grammairien célèbre, nous ne croyons pas devoir adopter son opinion. Nous nous fondons, tant sur l'usage actuel, que sur l'inutilité du *que*. Si l'on y fait attention, on trouvera plus de simplicité & de douceur dans la seconde des phrases que nous avons citées, que dans la première.

M. du Marsais fonde sa doctrine d'abord, sur ce que Quinault & les bons Auteurs du siécle dernier, ont constamment dit *avant que de*, excepté en un petit nombre d'occasions ou une syllable de plus, s'opposoit à la mesure du vers.

Secondement, sur ce que l'analogie demande qu'on dise *avant que*, comme on dit *pendant que*, *après que*, *depuis que*, *parce que.*

Je réponds que le premier moyen de M. du Marsais seroit victorieux, si l'on n'avoit pas l'autorité de plusieurs grands hommes à opposer à celle des Auteurs célèbres du siècle dernier. Il paroît même que le respect qu'ont inspiré ceux-ci, est l'unique cause qui rende encore supportable l'expression *avant que de*, qui vieillira infailliblement; parce que l'esprit aime à parvenir à son but sans détour, & par le chemin le plus court: or, le *que* de cette phrase ne fait que l'alonger, sans présenter aucune idée, ni même aucune utilité, puisque la particule *de* est suffisante pour lier *avant*, avec le verbe qui suit.

Le second moyen de M. du Mar-

fais ne peut pas s'admettre; ou si on l'admet, je lui en opposerai un semblable, en disant que l'analogie veut qu'on dise *avant de danser :* comme on diroit *loin de danser :* cette comparaison de *loin* préposition suivie de *de*, avec *avant*, préposition, rend nul ce que dit d'ailleurs M. du Marsais, quand il prétend que *de* ne peut pas suivre *avant*, sous prétexte qu'une préposition ne peut pas être le complément d'une autre préposition.

Avant, dans l'acception ci-dessus, régit le verbe qui suit au subjonctif, quand il suit un *que*, après la préposition. *Il faut compter avant que je parte.*

Avant, sert aussi à marquer priorité d'ordre. *Je veux lire la Gazette de France avant celle d'Amsterdam.*

Avant, est aussi une préposition inséparable qui se joint à un autre mot, avec lequel elle fait un tout, pour lui faire signifier quelque chose d'antérieur Elle est opposée à arrière : *avant-cour*, *arrière-cour*. *Voyez* à leur ordre les mots qui se construisent avec cette préposition.

Avant, est aussi adverbe de lieu, & sert à marquer le mouvement, le progrès. Il est ordinairement précédé dans ce sens, des mots *assez*, *bien*, *fort*, *plus*, *si*, *trop*. Exemples:

Précédé d'assez : *Vous n'allez pas assez avant.*

Précédé de bien : *Il faut aller bien avant.*

Précédé de fort : *Il a pénétré fort avant dans la forêt.*

Précédé de plus : *Vous deviez entrer plus avant.*

Précédé de si : *Il ne falloit pas s'engager si avant.*

Précédé de trop : *Il craignoit d'aller trop avant.*

Avant, est aussi adverbe de temps dans la même acception. *Nous voilà déja bien avant dans l'été.*

Avant, s'emploie, dans le sens figuré, en parlant de choses morales ou spirituelles, considérées comme étendues. *Il s'est engagé bien avant dans cette entreprise. Il étoit alors fort avant dans la faveur du Prince. On n'ira jamais assez avant dans cette partie des Mathématiques.*

On appelle, en termes de Marine, *l'avant du vaisseau*, la partie qui s'avance la première à la mer. C'est ce qu'on appelle autrement *la proue.*

On appelle aussi *l'avant*, toute la partie du vaisseau comprise entre le mât de misaine & la proue.

On dit d'un vaisseau, qu'*il est trop sur l'avant ;* pour dire, qu'il a l'avant trop enfoncé dans l'eau.

On dit, *être de l'avant, se mettre de l'avant ;* pour dire, être au rang des premiers.

On dit encore que *le vent se range de l'avant ;* pour dire, qu'il prend par la proue, & qu'il est contraire à la route.

En avant, est adverbe de lieu, qui signifie au-delà du lieu où l'on est. *Il ne voulut pas passer en avant.*

En avant, est aussi adverbe de temps, & signifie ensuite, après. *Du mois prochain en avant.*

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval est beau de la main en avant ;* pour dire, qu'il est beau du devant.

On dit, en termes de Palais, *aller en avant ;* pour dire, poursuivre le Jugement d'une affaire.

On dit aussi, dans le sens figuré, *mettre en avant ;* pour dire, assurer une chose, affirmer une proposition. *Le principe qu'il mit en avant, ne fut pas goûté de tout le monde. Tout ce*

qu'il a mis en avant dans cette affaire, est conforme aux faits.

Vues de l'esprit sur les différences relatives des mots *avant* & *devant*.

L'un & l'autre de ces mots, marquent également le premier ordre dans la situation; mais *avant* est pour l'ordre du temps, & *devant* est pour l'ordre des places.

Nous venons après les personnes qui passent *avant* nous. Nous allons derrière celles qui passent *devant*.

Le plutôt arrivé se place *avant* les autres. Le plus considérable se met *devant* eux.

Il se propose dans l'école, d'aussi ridicules question sur ce qui a été *avant* le monde, qu'il se fait dans le cérémonial de risibles contestations sur le droit de se placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y a qu'à se bien instruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout à fait ignorant sur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à son aise, & commodément.

La vanité de l'homme lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont existé *avant* lui, tandis que son peu de mérite le fait travailler à l'avilissement de sa postérité. Son ambition lui rend incommode tout ce qui est placé *devant* lui, & suspect tout ce qui le suit de trop près.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

AVANTAGE; substantif masculin. *Utilitas.* Utilité, profit. *Je ne vois pas dans cette affaire, l'avantage que vous vous en promettez. Ce procès finira à son avantage.*

Avantage, signifie supériorité, prérogative, ce qu'on a sur d'autres en quelque genre de bien que ce puisse être. *Les ennemis n'eurent pas l'avantage dans cette attaque. Il ne sait pas prendre ses avantages. Ce Général contesta l'avantage pendant toute la campagne.*

Avantage, se dit, en matière de Jeu, du moyen qui rend une partie égale entre deux joueurs de force inégale. *Nous jouâmes un cent de piquet, & je lui donnai dix points d'avantage.*

Avantage, se dit au jeu de paume dans une acception différente. Quand les deux joueurs ont chacun trente, on dit de celui qui gagne le premier quinze, *qu'il a l'avantage.*

On dit aussi, en termes de Jeu, qu'*un joueur a de l'avantage*, quand il y a plus à parier pour son gain que pour sa perte. *Par exemple*, deux joueurs font une partie de piquet: l'un parie qu'il aura un as dans son jeu à chaque coup, & l'autre parie qu'il n'en aura point. Il est évident qu'y ayant quatre as dans le jeu, celui qui parie qu'il en aura un dans le partage des quatre, a *l'avantage.*

Avantage, en termes de Jurisprudence, se dit en général de tout ce qui est donné à quelqu'un au-delà de ce que l'usage ou la loi lui attribuent.

La Coutume de Paris veut que les enfans qui recueillent la succession de leurs pères & mères à titre d'hérédité, ne puissent être avantagés directement ni indirectement, & que toutes les portions soient égales, sauf le droit d'aînesse dans les fiefs. Suivant ces dispositions, chacun doit rapporter à la masse de la succession les avantages qu'il a pu recevoir par donation entre vifs, ou testamentaire, ou de quelque autre manière.

La même Coutume défend aussi

aux conjoints de ſe faire aucun avantage directement ou indirectement, en quelque manière que ce ſoit, après qu'ils ſont mariés : il ne faut cependant étendre cette diſpoſition qu'aux biens ou effets régis par la Coutume de Paris; car des conjoints pourroient valablement diſpoſer à Paris de biens ſitués en pays de Droit Ecrit, ſelon la liberté que leur en laiſſe le Droit Romain.

Avantage, ſe dit, en termes de Palais, d'un défaut obtenu contre une partie qui ne comparoît pas. Cet *avantage* conſiſte dans un jugement qui accorde ordinairement les concluſions de la partie comparante, ſauf l'oppoſition du défaillant.

Avantage, ſe dit, en termes de Marine, de la partie de l'avant du vaiſſeau qui eſt en ſaillie ſur l'étrave. C'eſt ce qu'on appelle encore *éperon*, *poulaine*.

Avantage *du vent*, ſe dit auſſi, en termes de Marine, du deſſus du vent à l'égard d'un autre vaiſſeau.

On dit, en termes de Manège, *être monté à ſon avantage;* pour dire, être monté ſur un grand cheval ou un bon cheval.

On dit, dans le même ſens, *prendre de l'avantage pour monter à cheval ;* pour dire, ſe ſervir de quelque élévation, de quelque moyen pour monter plus aiſément à cheval.

On dit, *prendre quelqu'un à ſon avantage ;* pour dire, l'attaquer quand on eſt ou plus fort ou mieux armé que lui.

On dit auſſi, *être habillé à ſon avantage*, *être coëffé à ſon avantage;* pour dire être habillé, être coëffé d'une manière qui ajoute aux graces de la perſonne.

Vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère entr'eux les mots *utilité*, *profit*, *avantage*.

L'*utilité* naît du ſervice qu'on tire des choſes. Le *profit* naît du gain qu'elles produiſent. L'*avantage* naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a ſon *utilité*. Une terre rapporte du *profit*. Une grande maiſon a ſon *avantage*.

Les richeſſes ne ſont d'aucune *utilité*, quand on n'en fait point uſage. Les *profits* ſont plus grands dans les finances, & plus fréquens dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires: il en facilite le ſuccès.

Je ſouhaite que cet ouvrage ſoit *utile* au lecteur, qu'il faſſe le profit du Libraire, & qu'il me procure l'*avantage* de l'eſtime publique.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire *avantaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANTAGÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Avantager.

AVANTAGER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Donner à quelqu'un des avantages ſur quelqu'autre. *Il voulut avantager ſa fille malgré les diſpoſitions de la loi. La nature l'avantagea de ſes dons.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans

j'*avantage*, la ſyllabe *ta* eſt longue.

AVANTAGEUSEMENT; adverbe. *Utiliter.* D'une manière avantageuſe. *On parle avantageuſement de ce Poëme. Il a doté ſa fille avantageuſement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, la cinquième très-brève, & la ſixième moyenne.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avantajeuzemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANTAGEUX, EUSE; adjectif. *Utilis.* Qui eſt utile, qui produit de l'avantage, qui eſt profitable. *Cette clauſe lui eſt très-avantageuſe. Je ne crois pas que cette alliance lui ſoit avantageuſe. Le dernier Traité fut avantageux à cette République.*

Avantageux, ſe dit, en termes de Peintres & de Graveurs, de ce qui favoriſe l'exécution & l'effet d'un ouvrage. Le jour le plus avantageux pour les Peintres & les Graveurs, eſt celui du nord, à cauſe de ſon égalité, & qu'il n'eſt pas troublé par la variété ſucceſſive de lumières & d'ombres que cauſent les nuages en paſſant devant le Soleil. Il eſt vrai qu'on obvie à cet inconvénient par des ſtores & des chaſſis de papier huilé; mais ils ſont quelquefois ſujets à trop intercepter la lumière ou à fournir des jours louches. Le jour le plus avantageux eſt auſſi celui qui vient par en haut, & non pas celui qui frappe l'ouvrage & le modèle horizontalement. Les ombres en deviennent plus fortes, plus marquées & plus favorables; & les clairs en ſont moins durs.

Quand un Peintre a un ſujet d'hiſtoire à traiter, il doit le lire, le relire, & bien ſe l'imprimer dans l'eſprit pour en examiner à loiſir toutes les circonſtances, & faire choix du moment de l'action le plus *avantageux*, c'eſt-à-dire, le plus propre à produire un bel effet.

On appelle *taille avantageuſe*, une grande taille, avec un air noble & diſtingué.

On dit auſſi, *un habillement avantageux*, *une parure avantageuſe*; pour dire, un habillement, une parure d'un bon goût & qui ſied bien.

Avantageux, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie préſomptueux, qui ſe prévaut de la facilité des autres, qui prétend exceller ſur les autres en quelque choſe que ce ſoit. *Il a bien le propos d'un homme avantageux. Il ne faut pas qu'il paroiſſe ſi avantageux, en traitant cette affaire. Les gens avantageux me ſemblent bien inſupportables dans la ſociété.*

On dit de quelqu'un, *qu'il eſt avantageux au jeu*; quand il ne néglige aucune des circonſtances qui peuvent lui être de quelqu'utilité.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième longue, & la cinquiéme du féminin très-brève.

Le *x* qui termine les deux nombres du maſculin, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une avantageuſe part*, mais *une part avantageuſe*.

Il faudroit changer le *g* en *j*, le *x* du maſculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *avantajeus*, *avantajeuze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVANT-BATAILLE; vieux mot

qui signifioit autrefois avant-garde.

AVANT-BEC; substantif masculin, & terme d'Architecture. Pointe ou éperon qui avance au-devant de la pile d'un pont, & qui sert à fendre l'eau.

AVANT-BRAS; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Partie du corps, qui s'étend depuis le pli du coude jusqu'au poignet.

Avant-bras, est aussi le nom de cette partie du Métier à faire des Bas, à laquelle on voit une éminence qu'on appelle *l'oreille de la grande pièce.*

AVANT-CHEMIN-COUVERT; substantif masculin, & terme de Fortifications. Chemin-couvert qu'on fait au pied du glacis, & qui se trouve ainsi plus avancé dans la campagne que le premier.

AVANT-CŒUR; substantif masculin, & terme d'Anatomie. C'est cette partie creuse qui est près du cœur, & qu'on appelle communément *le creux de l'estomac.*

Avant-cœur, se dit aussi, en termes de Maréchallerie, d'une tumeur qui approche de la nature du bubon pestilentiel, formée par un amas de sang extravasé à la partie antérieure du poitrail. Elle se communique souvent sous le ventre, jusqu'au fourreau aux chevaux, & jusqu'aux mammelles aux cavales.

La tristesse du cheval, les battemens de cœur, la fièvre ardente, & les défaillances, jusqu'à tomber par terre, aussi-bien que le dégoût universel, en sont les symptômes.

Pour faire venir cette matière en suppuration, il faut appliquer sur la tumeur une charge préparée avec un litron de farine, une demi-livre de poix noire, autant de poix blanche, une demi-livre de térébenthine, un quarteron d'huile de laurier, avec une demi-livre de saindoux ou vieux oing: faites cuire le tout à petit feu, & chargez le cheval.

On peut se servir aussi de l'onguent de Montpellier; mais comme il est trop coulant, il faut l'incorporer avec suffisante quantité de poix.

Si la tumeur étoit trop lente à venir en suppuration, on ouvriroit la peau avec un bistouri entre les deux jambes de devant, au bas du poitrail; & avec la corne de chamois, on feroit une loge entre cuir & chair, à droite & à gauche, suffisante pour y placer un morceau de racine d'ellebore noir, gros comme une noix, & trempé pendant quelques heures dans du vinaigre: ensuite on recoud la peau. Si, au bout de vingt-quatre heures, il se trouve en cette partie une tumeur fort grosse, c'est un signe qui fait espérer une prompte guérison.

Cette maladie est presque mortelle dans les pays chauds, fort dangéreuse dans les climats comme le nôtre, & très-peu en Hollande & dans les pays froids.

AVANT-CORPS; substantif masculin, & terme d'Architecture. Partie quelconque d'un bâtiment qui est en saillie sur la face, ou qui excède le nu de l'Architecture de quelqu'ouvrage que ce soit. *Il faut supprimer cet avant-corps.*

Avant-corps, se dit aussi, en termes de Serrurerie, des morceaux qui excèdent le nu d'un ouvrage quelconque.

AVANT-COUR; substantif féminin, & terme d'Architecture. Première cour, par laquelle on passe avant de pénétrer dans la cour principale d'un bâtiment.

AVANT-COUREUR; sustantif masculin. C'est, au propre, celui qui précède

précède quelqu'autre, & qui en annonce l'arrivée. *Ce Chien est ordinairement l'avant-coureur de son Maître.*

AVANT-COUREUR, se dit, dans le sens figuré, de tout ce qui annonce ou présage quelque bien, quelque mal, ou quelqu'autre évènement que ce soit, qui arrive bientôt après. *Cet accueil est l'avant-coureur de sa fortune. Ce propos étoit l'avant-coureur de sa disgrace. Le bruit sourd que l'on ouït, fut l'avant-coureur du tremblement de terre.*

On dit aussi, dans le sens figuré, que les Prophètes qui ont annoncé le Messie, sont *les Avant-coureurs de JESUS-CHRIST.*

AVANT-COURIÈRE; substantif féminin, & terme spécialement consacré à la poësie pour désigner l'aurore. *L'Avant-courière de l'Astre qui éclaire. L'avant-courière du Jour.*

AVANT-DERNIER, IÈRE; adjectif. Pénultième, qui est immédiatement avant le dernier ou la dernière. *Il auroit fallu retrancher l'avant-dernière phrase de son discours.*

AVANT-DUC; substantif masculin. Pilotage, qui se fait de plusieurs arbres à l'entrée d'une rivière, où on les enfonce, afin d'en former un plancher sur lequel on cloue de grosses planches, pour commencer un pont, que l'on continue avec des bateaux.

AVANT-FAIRE-DROIT; substantif masculin, & terme de Palais, qui désigne un jugement interlocutoire. *On n'a prononcé dans cette affaire qu'un avant-faire-droit.*

AVANT-FOSSÉ; substantif masculin, & terme de Fortifications. Fossé qu'on fait aux pieds du glacis, & qui précède immédiatement l'avant-chemin-couvert, s'il y en a un. Il doit toujours être plein d'eau, sans pouvoir être saigné; parce qu'au lieu de défendre les autres ouvrages, il mettroit les assiégeans à couvert du feu de la place, dès qu'ils s'y seroient logés.

AVANT-GARDE; substantif féminin, & terme de l'Art Militaire. La première division, ou la partie la plus avancée d'une armée qui marche en bataille. *L'avant-garde fut attaquée près du bois.*

AVANT-GARDE, se dit, en termes de Marine, d'une division qui fait dans la route l'avant-garde d'une armée navale, & qui doit tenir la droite dans l'occasion.

AVANT-GOÛT; substantif masculin. Goût qu'on a par avance de quelque chose qui plaît, ou qui est agréable. *Cette tranquillité d'ame étoit l'avant-goût du bonheur céleste, dont il devoit jouir. Les caresses qu'on lui fit, furent l'avant-goût de son union avec celle qu'il aimoit.*

AVANT-HIER; adverbe de temps. Il désigne le jour qui a précédé la veille de celui où l'on est. *Il revint de la campagne avant-hier.*

AVANTIN; substantif masculin. *Voyez* CROSSETTE.

AVANT-LOGIS; substantif masculin, & terme d'Architecture. C'étoit, chez les Anciens, le corps de logis de devant.

AVANT-MAIN; substantif masculin. Il se dit au Jeu de Paume, d'un coup poussé du devant de la Raquette ou du Battoir. *Il gagna la partie par un coup d'avant-main.*

AVANT-MAIN, se dit aussi, en termes de Manège, du devant du cheval, composé de la tête, du cou, du poitrail & des épaules.

AVANT-MUR; substantif masculin. Il se dit, en termes de Fortifica-

tions, de l'enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place, ou la plus avancée dans la campagne.

AVANT-MUR, se dit aussi, en termes de l'Art héraldique, d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-NEF; substantif féminin. Partie des anciennes Eglises Grèques, qui précédoit la Nef. On l'appeloit aussi *premier portique*.

AVANT-PARLIER; vieux mot qui signifioit autrefois Avocat.

AVANT-PART; substantif féminin, & terme de Coutume, qui se dit dans quelques endroits du préciput d'un aîné.

AVANT-PÊCHE; substantif féminin. *Malum persicum precox*. Espèce de petite pêche, qui mûrit ordinairement un mois avant les autres. Elle reste blanche, & ne prend point de couleur. Sa chair est fine, mais pâteuse, & elle est beaucoup meilleure en compote qu'autrement. La primeur fait son principal mérite.

AVANT-PIED; substantif masculin, & terme d'Anatomie. C'est le métatarse ou la seconde partie du pied.

AVANT-PIED, est aussi un terme de Bottier, qui se dit du dessus du soulier, la même partie que les Cordonniers appellent *empeigne*.

AVANT-PIEU; substantif masculin, & terme d'Architecture, qui se dit d'un bout de bois carré qu'on met sur la couronne d'un pieu, pour le tenir à plomb quand on le bat à la sonnette.

AVANT-PIEU, se dit aussi d'un morceau de fer pointu par un bout, & qui sert à faire des trous, pour planter en terre ferme, des piquets, des jalons & des échalas de treillage.

AVANT-PROPOS; substantif masculin. Préface, discours qu'on place à la tête de quelque ouvrage, pour annoncer quel en est l'objet. *L'avant-propos de ce livre m'a paru bien abstrait.*

AVANT-PROPOS, se dit aussi des paroles qui précèdent, en conversation, quelque histoire, quelque fait qu'on se propose de raconter. *A quoi sert cet avant-propos? Allez au fait.*

AVANT-QUART; substantif masculin, & terme d'Horlogerie. Coup que certaines Horloges sonnent avant l'heure, la demie, les trois quarts, *&c.*

AVANT-SCÈNE; substantif mascul. Partie du théâtre des Anciens, où les acteurs paroissoient. D'autres prétendent que c'étoit le lieu où ils se préparoient, & d'où ils s'avançoient pour parler.

AVANT-SEIGNEUR; vieux mot qui signifioit autrefois le premier, le principal.

AVANT-TERRE; substantif féminin, & terme de rivière, qui signifie rivage.

AVANT-TOIT; substantif masculin. Toit avancé.

AVANT-TRAIN; substantif masculin. Partie antérieure d'un carrosse, qui en comprend les deux roues de devant & le timon. *Il faut à ce carrosse un nouvel avant-train.*

AVANT-TRAIN, se dit, dans l'Artillerie, du train qui se joint à l'affut d'un canon, & qui sert à le mener en campagne.

AVANT-VEILLE; substantif féminin. Jour qui précède immédiatement la veille de celui dont on parle. *Je serai à Paris l'avant-veille de Pâques.*

AVANT-VENT; vieux mot qui signifioit autrefois auvent.

AVARE ; adjectif de tout genre. *Avarus, a, um.* Qui est trop attaché à l'argent, aux richesses. *C'étoit un Prince avare.*

Avare, s'emploie dans le sens figuré. On dit que *la nature, la fortune, les dieux*, &c. *ont été avares de leurs dons envers quelqu'un ;* pour dire, que la nature, la fortune, les dieux, ne l'ont pas avantagé.

On dit, dans le même sens, *être avare de ses louanges, de son temps ;* pour dire, louer difficilement, ne pas aimer à perdre du temps.

Avare, s'emploie aussi substantivement. *Cet avare mène une triste vie.*

On dit proverbialement, *à père avare, enfant prodigue.* On dit de même, *à femme avare, galant escroc.*

Significations relatives d'*avare* & d'*avaricieux*.

Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, qu'*avare* convient mieux, lorsqu'il s'agit de l'habitude & de la passion même de l'avarice ; & qu'*avaricieux* se dit plus proprement, lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un trait particulier de cette passion. Le premier de ces mots a aussi meilleure grace dans le sens substantif, c'est-à-dire, pour la dénomination du sujet ; & le second dans le sens adjectif, c'est-à-dire, pour la qualification du sujet. Ainsi l'on dit, c'est un grand *avare ;* c'est un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais, passe pour *avare*. Celui qui manque à donner dans l'occasion, ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'*avare* se refuse toutes choses. L'*avaricieux* ne se les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paroît avoir plus de force & plus d'énergie, pour exprimer la passion sordide & jalouse de posséder, sans aucun dessein de faire usage. Celui d'*avaricieux* paroît avoir plus de rapport à l'aversion mal-placée de la dépense, lorsqu'il est nécessaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaise part, & dans le sens littéral, le mot d'*avaricieux ;* mais on se sert quelquefois de celui d'*avare*, en bonne part, dans le sens figuré.

Un habile Genéral ne paye point ses espions en homme *avaricieux*, & conduit ses troupes comme un homme *avare* du sang du soldat, qu'il craint de prodiguer.

Il est permis d'être *avare* du temps ; mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer sa santé. Ce n'est pas être libéral, que de donner d'un air *avaricieux*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une avare femme*, mais *une femme avare.*

AVARIC ; nom propre. *Avaricum.* Ancienne ville des Gaules, dont le nom moderne est *Bourges*. Voyez *ce mot.*

AVARICE ; substantif féminin. *Avaritia.* Attachement excessif à l'argent, aux richesses. *L'avarice est un des sept péchés capitaux.*

L'*avarice* est dans l'homme, dit Théophraste, un oubli de l'honneur & de la gloire, dès qu'il s'agit d'éviter la moindre dépense. Si un avare a remporté le prix de la tragédie, il consacre à Bacchus des guirlandes ou des bandelettes faites

d'écorce de bois, & il fait graver son nom sur un présent si magnifique. Quelquefois, dans les temps difficiles, le peuple est obligé de s'assembler, pour règler une contribution capable de subvenir aux besoins de la République; alors il se lève & garde le silence, ou, le plus souvent, il fend la presse & se retire. Lorsqu'il marie sa fille, & qu'il sacrifie selon la coutume, il n'abandonne de la victime, que les parties seules qui doivent être brûlées sur l'autel; il réserve les autres pour les vendre: & comme il manque de domestiques pour servir à table, & être chargés du soin des nôces, il loue des gens pour tout le temps de la fête, qui se nourrissent à leurs dépens, & à qui il donne une certaine somme. S'il est Capitaine de Galère, voulant ménager son lit, il se contente de coucher indifféremment avec les autres sur de la natte qu'il emprunte de son Pilote. Vous verrez une autre fois cet homme sordide acheter en plein marché, des viandes cuites, toutes sortes d'herbes, & les porter hardiment dans son sein & sous sa robe: s'il l'a un jour envoyée chez le Teinturier pour en ôter les taches, comme il n'en a pas une seconde pour sortir, il est obligé de garder sa chambre. Il sait éviter, dans la rencontre, un ami pauvre qui pourroit lui demander, comme aux autres, quelques secours: il se détourne de lui: il reprend le chemin de sa maison. Il ne donne point de servantes à sa femme, content de lui en louer quelques-unes pour l'accompagner à la ville toutes les fois qu'elle sort. Enfin, ne pensez pas que ce soit un autre que lui qui balaie le matin sa chambre, qui fasse son lit & le nettoye. Il faut ajouter qu'il porte un manteau usé, sale, & tout couvert de taches; qu'en ayant honte lui-même, il le retourne quand il est obligé d'aller tenir sa place dans quelque assemblée.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire *avarise*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVARICIEUX, EUSE; adjectif. Qui est excessivement attaché à l'argent, aux richesses. *C'est une personne avaricieuse.*

Voyez Avare, pour les nuances qui en distinguent Avaricieux.

Avaricieux, s'emploie aussi substantivement. *C'étoit un avaricieux.* Dans cette acception, il est familier.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, & la sixième du féminin très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *une avaricieuse créature*, & *une créature avaricieuse.*

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le *c* en *s*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *avarisieus*, *avarisieuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVARIE; substantif féminin, & terme de Marine. Dommage arrivé à un navire, ou aux marchan-

difes dont il eſt chargé, depuis le départ juſqu'au retour.

On diſtingue trois ſortes d'*avaries*. Les ſimples ou particulières; les groſſes ou communes, & les menues.

Les ſimples *avaries* conſiſtent dans les dépenſes extraordinaires faites pour le bâtiment ſeul, ou pour les marchandiſes ſeulement; & alors le dommage arrivé en particulier, doit être ſupporté & payé par la choſe qui a ſouffert ce dommage, ou cauſé la dépenſe.

On met au nombre des ſimples avaries, la perte des cables, des ancres, des voiles, des mâts & des cordages, arrivée par la tempête ou autre fortune de mer : & encore le dommage des marchandiſes, cauſé par la faute du Maître du vaiſſeau ou de l'équipage, ſoit pour n'avoir pas bien fermé les écoutilles ou bien ancré le bâtiment, ſoit pour n'avoir pas fourni de bons guindages & cordages, *&c.* Toutes ces avaries doivent tomber ſur le maître, le navire & le frêt.

Les dommages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre, par tempête, priſe, naufrage ou échouement; les fraix faits pour les ſauver, & les droits, impoſitions & coutumes, doivent tomber ſur le compte des propriétaires.

Quand on dit le *vice propre des marchandiſes*, cela doit s'entendre de la pourriture, dégat, mouillure d'eau, coulure, *&c.*

La nourriture & le loyer des matelots, lorſque le navire eſt arrêté en voyage par ordre d'un Souverain, ſont auſſi reputés *ſimples avaries*, lorſque le vaiſſeau eſt loué au voyage, & non au mois; & c'eſt le vaiſſeau ſeul qui les doit ſupporter.

Les *groſſes ou communes avaries*, ſont les dépenſes extraordinaires faites, & le dommage ſouffert pour le bien & le ſalut commun des marchandiſes & du vaiſſeau; telles que les choſes données par compoſition aux Pirates, pour le rachat du navire & des marchandiſes; celles jettées en mer, les cables & mâts rompus ou coupés, les ancres & autres effets abandonnés pour le bien commun du navire & des marchandiſes.

Le dommage fait aux marchanchandiſes reſtées dans le navire, en faiſant le jet en mer, les panſemens & nourritures des matelots bleſſés en défendant le bâtiment, & les frais de la décharge pour entrer dans un havre, ou dans une rivière, ou pour remettre à flot le vaiſſeau.

La nourriture & les loyers des matelots d'un navire arrêté en voyage par l'ordre d'un Souverain, lorſque le bâtiment eſt loué au mois, & non pour le voyage.

Toutes ces avaries groſſes & communes, doivent tomber, tant ſur le vaiſſeau, que ſur les marchandiſes, pour être règlées ſur le tout, au ſou la livre.

Les *menues avaries*, ſont les lamanages, tonages, pilotages, pour entrer dans les havres & rivières, ou pour en ſortir; & elles doivent être ſupportées, un tiers par le navire, & les deux autres tiers par les marchandiſes.

Le dommage cauſé par les abordages des vaiſſeaux, les uns ſur les autres, doit être payé & ſupporté, par égale portion, par les Maîtres des navires, cela n'entrant point & ne faiſant point partie des autres avaries; cependant lorſque l'abordage eſt arrivé par la faute d'un des

Maîtres du vaisseau, en ce cas le dommage doit être réparé par lui seul.

Suivant l'Ordonnance de la Marine, du mois d'Août 1681, Liv. III, Tit. VII, on ne répute pas pour *avarie*, les droits de congé, visites, rapports, tonnes, balises & ancrages. Ces droits sont à la charge du Maître du vaisseau.

Avarie, se dit encore des droits que payent, pour l'entretien d'un port, les navires qui y mouillent.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

AVARIÉ, ÉE; adjectif, & terme de Commerce maritime. Il désigne des marchandises ou effets qui ont été endommagés sur un vaisseau pendant le voyage, soit par la tempête ou autrement. *Il ne ramena que des drogues avariées, du café avarié.*

AVARIS; substantif masculin. On appelle ainsi un tribut que le Grand Seigneur lève dans ses États, quand il veut recruter ses armées. Ce tribut consiste en vingt-cinq écus pour lever chaque homme dont il a besoin. Quand on lui fournit les hommes, on ne paye pas le tribut.

Avaris, est encore le nom d'une ville que les Israëlites possédoient en Egypte.

AVARITES ou AVARES; (les) ancien peuple de Scythie, sur lequel on n'a que des connoissances imparfaites.

AVASTE; terme en usage parmi les Marins, pour dire, c'est assez.

AVAU-LEAU; *Voyez* Aval.

AVAUX-LA-VILLE; nom propre. Bourg & Comté de France, en Champagne, sur l'Aisne, environ à cinq lieues, nord-est, de Rheims. Il y a foire & marchés, & il s'y vend du blé, du vin, des laines & du bétail.

AUBADE; substantif féminin. Concert de musique ou d'instrumens qu'on donne vers l'aube du jour à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. *Il fait souvent donner des aubades à sa maîtresse.*

Aubade, se dit figurément & ironiquement d'un vacarme, d'une injure qu'on fait à quelque personne. *Il le régala d'une étrange aubade. L'aubade qu'il lui a donnée, ne sera pas impunie.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUBAGNE; nom propre. Ville de France, en Provence, sur la rivière de Vaune, à six lieues, sud-est, d'Aix. On la dit peuplée de quatre mille personnes.

AUBAIN; substantif masculin, & terme de Chancellerie & de Palais. Il se dit d'un étranger qui séjourne dans un pays sans y être naturalisé. *Voyez* Aubaine.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

AUBAINAGE; vieux mot qui signifioit autrefois aubaine.

AUBAINE; substantif féminin. Droit, en conséquence duquel le Souverain recueille la succession d'un étranger qui meurt dans ses Etats sans y être naturalisé.

Le Roi prend aussi en France par droit d'aubaine, les biens situés dans le Royaume & dépendans des successions des françois qui ont abdiqué leur patrie pour s'établir en pays étranger.

Les sujets de certaines Puissances alliées de la France ne sont pas aubains parmi nous; tels sont les Savoyards, les Ecossois, les Suisses,

& depuis peu les ſujets de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, *&c.*

Il n'y a pas lieu au droit d'aubaine en France, quand l'étranger qui y décède, y laiſſe des enfans régnicoles & légitimes.

Les Puiſſances d'Europe ſemblent s'acheminer tous les jours à l'extinction de cet étrange droit, contre lequel l'humanité ne ceſſe de réclamer.

M. de Monteſquieu dit que les droits inſenſés d'aubaine & de naufrage, s'établirent après que l'Empire Romain eut été envahi par les Barbares.

Aubaine, ſe dit, dans le ſens figuré, de tout profit ou avantage imprévu qui arrive à quelque perſonne. *Cette donation fut une bonne aubaine dans la criſe où il ſe trouvoit.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AUBAINETÉ, AUBANIE, AUBANITÉ; vieux mots qui ſignifioient autrefois droit d'aubaine.

AUBAN; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui déſigne un droit qu'on paye aux Seigneurs ou aux Officiers de Police, pour avoir permiſſion de tenir boutique. On donne auſſi ce nom à la permiſſion même.

AUBARADE; vieux mot qui ſignifioit autrefois un terrein planté d'aubiers.

AUBE; ſubſtantif féminin. Vêtement de lin ou d'autre toile blanche, qui deſcend juſqu'aux talons, & que l'Evêque, le Prêtre, le Diacre, le Soudiacre & les Induits portent à l'autel par-deſſus leurs habits ordinaires en célébrant les myſtères.

Aube, ſe dit de la pointe du jour, mais dans ce ſens il ne s'emploie guères ſeul. *Il partit à l'aube du jour.*

Aube, ſe dit, en termes de Marine, de l'intervalle de temps qui s'écoule depuis le ſouper de l'équipage juſqu'à ce qu'on prenne le premier quart.

Aube, ſe dit, en termes d'Hydraulique, des planches fixées à la circonférence des roues des moulins à eau, ou de toute autre machine que ce fluide fait mouvoir, & ſur leſquelles s'exerce immédiatement l'impulſion de l'eau pour faire tourner ces roues.

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

AUBE; nom propre. Rivière de France, en Champagne. Elle a deux ſources, qui ſe réuniſſent à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Langres, & elle ſe jette dans la Seine, à ſix lieues, nord-oueſt, de Troyes, après un cours d'environ vingt-huit lieues.

Il y a une autre rivière de ce nom en Champagne & en Picardie. Elle a ſa ſource à cinq quarts de lieues, eſt, de Rumigny; & ſon embouchure dans l'Oiſe, à une lieue, nord, de Vervins, après un cours d'environ ſix lieues.

AUBEJOIS; vieux mot qui ſignifioit autrefois Albigeois.

AUBELESTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois arbalête.

AUBELIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois licou, muſelière.

AUBENAGE; ſubſtantif maſculin, & ancien terme de Coutume, qui déſignoit autrefois un droit que percevoit le Seigneur pour l'inhumation d'un étranger décédé dans ſa ſeigneurie après un an & jour de réſidence, ſans lui avoir prêté ferment de fidélité.

AUBENAS; nom propre. Ville de

France, dans le Vivarais, sur la rivière d'Ardesche, à quatre lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Viviers. On y voit une Manufacture de mouchoirs & de toiles de coton, qui sont estimés.

AUBENTON; nom propre. Ville de France, en Picardie, sur la rivière d'Aube, à huit lieues, nord-est, de Laon.

AUBEPIN; substantif masculin, ou AUBÉPINE; substantif féminin. Le dernier vaut mieux que l'autre, comme l'observe l'Académie Françoise, & quoiqu'en dise le Dictionnaire de Trévoux, qui proscrit *Aubépine*, en faveur d'*Aubepin*. *Spina alba*. Sorte de Néflier & arbrisseau dont le tronc médiocrement gros, ferme, rameux, couvert d'une écorce brune ou rougeâtre, est armé d'épines fortes & piquantes. Ses feuilles ressemblent à celles de l'ache: ses fleurs composées de cinq feuilles blanches & disposées en roses, naissent par bouquets d'une agréable odeur: il leur succède des fruits ronds, rougeâtres, un peu plus gros que les baies de myrrhe: chacun contient une ou deux semences ou noyaux durs, blancs & environnés d'une chair glutineuse. L'aubépine croît dans les haies, le long des chemins, & fleurit en Mai.

Les fruits de cet arbrisseau sont astringens. On les emploie secs & pulvérisés, & l'on en tire une eau distillée qui est diurétique.

Le Medecin Tragus assure que l'eau distillée des fleurs, ou l'esprit qu'on en tire, en les distillant avec le vin dans lequel elles ont macéré pendant trois jours, soulage beaucoup dans la pleurésie & la colique.

AUBÈRE; adjectif de tout genre, & terme de Manège, qui désigne un cheval dont le poil est de couleur de fleur de pêcher, entre le blanc & le bai. Un cheval *aubère* est sujet à perdre la vue, & n'est guères sensible au mors ni à l'éperon; c'est pourquoi on en fait peu de cas dans les Manèges.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une aubère jument*, mais *une jument aubère*.

AUBERGE; substantif féminin. *Diversorium*. Maison où l'on est nourri & logé en payant. *Il préféroit de manger à l'auberge. Il est logé à l'auberge.* Voyez AUBERGISTE.

AUBERGE, en parlant de l'Ordre de Malthe, se dit du lieu où les Chevaliers de chaque langue sont nourris à Malthe en commun. *Ce Commandeur tenoit l'auberge d'Allemagne.* Voyez LANGUES *de l'Ordre de Malthe*.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUBERGINE; substantif féminin. Plante dont la tige rameuse, roussâtre & cotonneuse, s'élève à la hauteur de douze ou quinze pouces. Ses feuilles sont ovales, larges, dentelées, & souvent épineuses. La fleur est monopétale en rosette, divisée en cinq parties. Le fruit est une baie pendante, molle, longue, lisse, cilindrique, dont la peau est ordinairement violette & la chair blanche.

Ce fruit est une nourriture rafraîchissante; mais avant de l'apprêter, il faut en faire écouler le suc caustique en jettant du sel dessus.

ſus. L'herbe de la plante ſert à faire des cataplaſmes.

AUBERGISTE ; ſubſtantif maſculin. Celui qui tient auberge.

Un *Aubergiſte* eſt tenu des vols qui ſe font dans ſa maiſon, lorſqu'on peut les attribuer aux perſonnes qui y réſident. Ainſi lorſqu'un homme, qui a la clef de la chambre où il loge, eſt volé, ſans effraction, l'Aubergiſte eſt tenu du vol, parce qu'on préſume que les auteurs du délit ſont les domeſtiques de l'auberge.

Il faut remarquer que les étrangers, qui ont des effets précieux dans leurs valiſes, doivent le déclarer à l'Aubergiſte chez lequel ils logent, afin qu'il en ſoit reſponſable en cas de vol.

Les deux premières ſyllabes ſont moyennes, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AUBERJON; vieux mot qui ſignifioit autrefois cotte de mailles.

AUBERIVE; nom propre. Abbaye de France, en Champagne, ſur la rivière d'Aube, à quatre lieues, oueſt-ſud-oueſt, de Langres. Cette Abbaye eſt en Commende, & rapporte au titulaire 20 mille livres de rente.

AUBEROCHE; nom propre. Bourg de France, dans le Perigord, ſur la rivière d'Avezeron, à deux lieues, eſt-nord-eſt, de Perigueux.

AUBERON ; ſubſtantif maſculin, & terme de Serrurerie. Morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une ſerrure, & à travers lequel paſſe le pène pour la fermer.

AUBERONNIÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme de Serrurerie. Moraillon ſur lequel un, ou pluſieurs auberons ſont rivés.

AUBERVILLIERS; ſubſt. maſc. c'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce de laitue qui ſe plante au mois d'Avril, & qui ne monte pas ſi aiſément en graines que les autres laitues. Son caractère eſt d'être dure & d'avoir un avant goût d'amertume.

AUBESSIN ; ſubſtantif maſculin. Arbriſſeau, qu'on appelle auſſi *épine blanche*, & qui ſet à faire des haies vives.

AUBETERRE ; nom propre. Ville de France, ſur la Dronne, qui la diviſe en deux parties, dont l'une eſt de l'Election d'Angoulême, & l'autre de l'Election de Perigueux. Elle eſt ſituée à treize lieues, nord-eſt, de Bordeaux. Son principal commerce conſiſte en papier & en groſſes toiles.

AUBETTE; nom propre. Petite rivière de France, qui a ſa ſource à Epinay, en Normandie, & ſon embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il faſſe ; ce qui eſt très-avantageux à diverſes uſuines qu'elle fait mouvoir.

AUBIER ; ſubſtantif maſculin, & arbriſſeau. *Voyez* Obier.

Aubier, ſe dit auſſi d'une jeune couche ligneuſe, blanche & molle qu'on diſtingue entre le corps & l'écorce d'un arbre, & qui n'eſt encore qu'un bois imparfait deſtiné à devenir bois, quand une couche nouvelle l'aura enveloppée par ſucceſſion de temps

On ne doit point employer *d'aubier* dans les ouvrages de charpente & de menuiſerie., parce qu'il ſe corrompt aiſément & dans peu de temps.

AUBIÈRES ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à une lieue, ſud-eſt, de Clermont.

AUBIET ; nom propre. Bourg de

France, en Gascogne, sur la rivière d'Arratz, environ à trois lieues, sud-est, d'Ausch.

AUBIFOIN; substantif masculin. Plante à plusieurs tiges anguleuses, creuses, lanugineuses & rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont très-entières, blanchâtres, velues, & découpées comme celles de la dent de lion; ses fleurs d'un beau bleu, & quelquefois rouges ou blanches, sont grandes, larges, belles, orbiculaires, & composées chacune de plusieurs fleurons découpés : elles naissent aux sommités des branches, & il leur succède, sous chaque fleuron, une graine oblongue, garnie d'une aigrette.

Cette plante abonde dans les blés: elle donne dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile& de phlegme, & peu de sel. La fleur est astringente, rafraîchissante & ophtalmique. On en tire une eau distillée qui arrête l'inflammation des yeux, & fortifie la vue.

AUBIGNAC; (l'Abbé d') nom propre. Auteur du siècle dernier, qui écrivit pour prouver que jamais homme n'avoit porté le nom d'Homère, & que les Poëmes de l'Iliade & de l'Odyssée de ce grand homme, n'étoient qu'une compilation de vieilles Tragédies qui se chantoient anciennement dans la Grèce. Le même d'Aubignac composa, selon les règles d'Aristote, une Tragédie en prose, intitulée *Zenobie;* & comme cette pièce n'eut aucun succès, le Prince de Condé dit qu'il savoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir suivi les règles d'Aristote, mais qu'il ne pardonnoit pas aux règles d'Aristote, d'avoir fait faire à cet Auteur une si mauvaise pièce.

AUBIGNAN; nom propre. Bourg & Marquisat du Comté Venaissin, dans une plaine fertile & abondante en oliviers, sur la rivière de Bregous, à quatre lieues, est-nord-est, d'Avignon.

AUBIGNÉ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à quatre lieues, à l'est de la Flèche.

AUBIGNY; nom propre. Ville & Duché-Pairie de France, en Berry, sur la rivière de Nerre, à onze lieues, sud-ouest, d'Orléans. On y remarque une Manufacture considérable de draps.

Aubigny, est encore le nom d'un bourg de France, en Touraine, à deux lieues, est, de Loches, & d'un autre bourg de la Sologne, à six lieues, au sud, d'Orléans.

AUBIGNY-LE-COMTE, & Aubigny-la-Marche; nom propre d'un bourg de France, en Artois, ainsi appelé de deux Jurisdictions particulières qui le divisent en deux parties, sous les noms précédens. Ce bourg est situé environ à trois lieues, ouest-nord-ouest, d'Arras.

AUBIN; substantif masculin, & terme de Manège. Allure d'un cheval, entre l'amble & le galop. Les chevaux, qui ont les hanches foibles, le derrière ruiné, ou qui sont extrêmement fatigués à la fin d'une longue course, vont l'aubin au lieu d'un galop uni. Cette allure est très-ordinaire aux chevaux de poste & de chasse, lorsqu'ils ont les jambes de derrière usées.

AUBINET; (Saint) substantif masculin, & terme de Marine. Pont de cordes, soutenu par des bouts de mâts, posés en travers sur le platbord, à l'avant des vaisseaux Marchands, pour couvrir la cuisine & les marchandises. Ce pont s'enlève

dans le gros temps, parce qu'il empêche la manœuvre.

AUBONNE ; nom propre. Ville & Rivière de Suisse, au canton de Berne. La Rivière a sa source au Mont-Jura, & son embouchure dans le lac de Genève. La ville est située en amphithéâtre sur la Rivière, à trois quarts de lieues au-dessus du lac. C'est le chef-lieu d'un Bailliage de ce nom, dont la Jurisdiction s'étend particulièrement sur les villages qui sont aux pieds du Mont-Jura.

AUBOR ; vieux mot qui signifioit autrefois aubier.

AUBOURS ; substantif masculin. Arbre d'un bois dur, médiocrement élevé, qui ressemble à l'anagyris, mais qui n'a pas son odeur ; ses feuilles grandes, pointues, sont disposées trois à trois, & attachées à une queue déliée, ronde & velue ; ses fleurs, de couleur jaune, ressemblent à celles du petit genêt : il leur succède des gousses semblables à celles des pois, & qui renferment des semences de la grosseur d'une fève de haricot.

Les feuilles de cet arbre sont digestives, résolutives, bonnes contre l'asthme, & pour provoquer les règles. Quelques Auteurs regardent les fleurs & les semences de l'Aubours comme purgatives.

AUBRAC ; nom propre. Montagne escarpée de France, dans le Rouergue, sur laquelle il y a un établissement appelé *Domerie*, dont le Chef, sous le nom de *Dom*, jouit de 40000 liv. de rente, & les Religieux qui sont de l'ordre de S. Augustin, de 15000 liv. Cette Domerie rend en outre 6000 liv. qui doivent s'employer annuellement en aumônes. On attribue cet établissement à Alard, Vicomte de Flandres.

AUBRAIE ; vieux mot qui signifioit autrefois lieu planté d'aunes.

AUBRIER ; substantif masculin. Oiseau de proie. *Voyez* HOBEREAU.

AUBUN ; vieux mot qui signifioit autrefois blanc d'œuf.

AUBUSSON ; nom propre. Ville de France, dans la Marche, sur la rivière de Creuse, à cinq lieues, sud-est, de Gueret. Elle tire son lustre principal d'une Manufacture de Tapisseries connues, qui la rend peuplée & commerçante.

AUC ; vieux mot qui signifioit autrefois oie.

AUÇAGUREL ; nom propre. Ville d'Afrique, en Ethiopie, & capitale du Royaume d'Adel.

AUCANVILLE ; nom propre. Bourg de France, à quatre lieues & demie, nord-ouest, de Toulouse.

AUCERTAIN ; vieux mot qui signifioit autrefois assurément.

AUCQUES ; vieux mot qui signifioit autrefois aussi.

AUCQUETTE ; vieux mot qui signifioit autrefois une portion de terre labourable, entourée de fossés ou de haies.

AUCTORISIE ; vieux mot qui signifioit autrefois bien établi.

AUCUBE, AUCUBLE ; vieux mots qui signifioient autrefois, tente, pavillon.

AUCUN, UNE ; adjectif & pronom indéfini, qui signifie nul. *Je n'avois aucune vue sur cette charge. Je ne prétends aucune préférence.*

AUCUN, peut s'employer sans négation dans les phrases, de doute ou d'interrogation. *Je doutois qu'il y eût aucun homme assez savant pour résoudre ce problême ? Y en a-t-il aucun parmi vous qui auroit saisi aussi promptement que lui la difficulté ?*

AUCUN, n'a de pluriel qu'en style Ma-

rotique ou de Palais, & alors il signifie quelques-uns. *Je vous vends cette maison chargée de ses cens & droits Seigneuriaux, si aucuns sont dûs.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Aucun, employé comme adjectif, doit régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte: excepté dans le style marotique ou familier. On ne pourra pas dire *il n'y a ordre aucun, dans cette maison;* il faudra dire, *il n'y a aucun ordre dans cette maison.*

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *aukun*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUCUNE FOIS; vieux mot qui s'est dit pour quelquefois.

AUCUNEMENT; adverbe. En aucune façon: nullement. *Je ne le prétends aucunement.*

Aucunement, est usité dans les jugemens en cette phrase: *ayant aucunement égard à la demande*, &c. pour dire, que le Juge ne rejette pas en tout la demande qui lui est faite, mais aussi qu'il ne l'accorde pas dans toute son étendue.

Aucunement, signifie donc dans cette acception, *en quelque sorte*, *à certains égards*, & il s'emploie sans négative.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aukunemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDACE; substantif féminin. *Audacia.* Grande & excessive hardiesse. *Il osa lui parler avec une audace inconcevable. L'audace accompagnoit toutes ses actions.*

Audace, se dit aussi, en bonne part, d'un courage intrépide, fier & éclairé, qui fait qu'on méprise le danger. *Il répoussa l'ennemi avec audace. La noble & généreuse audace de ce corps d'elite, parut au grand jour dans cet assaut.*

Significations relatives entre *audace* & *témérité.*

L'*audace* est un courage intrépide qu'inspire le mépris du danger: la témérité est une fureur brutale qui s'y précipite, parce qu'elle ne le voit pas, & souvent même parce qu'elle le craint; l'*audace* au contraire, voit le péril, le brave, & vole au-devant de lui. Le poltron, que la fureur & la honte aiguillonnent, devient quelquefois téméraire; l'homme courageux, que l'honneur ou la vertu anime, ressent dans le péril le plus pressant, des mouvemens d'audace qui le portent aux grandes actions. Enfin, la témérité n'est qu'un mouvement aveugle & passager; l'*audace* est l'effet d'un courage éclairé.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

AUDACIEUSEMENT; adverbe. *Audacter.* D'une manière audacieuse, insolente, avec audace. *Il lui fit audacieusement ces propositions révoltantes.*

Audacieusement, se dit aussi en bonne part, & signifie courageusement, d'une manière intrépide. *Les assaillans furent repoussés audacieusement.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves,

la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le *s* en *z*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *audasieuzemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDACIEUX, EUSE; adjectif. *Audax*. Qui a une hardiesse excessive & téméraire. *Cette femme a la démarche audacieuse. Il a toujours passé pour un homme audacieux.*

Audacieux, s'emploie substantivement. *Il m'a toujours paru que c'étoit un audacieux.*

Audacieux, s'emploie aussi dans le sens figuré. *C'étoit un ouvrage audacieux. On a supprimé ce Poëme audacieux.*

Significations relatives entre Audacieux, Effronté & Hardi.

Un homme, d'un caractère *audacieux*, offense tous ceux à qui il parle. Un *effronté* fait rougir ceux qui l'emploient. Il faut être un peu *hardi*, pour être propre aux grands emplois.

On est *audacieux* dans le discours, *effronté* dans ses propositions, & *hardi* dans le danger.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un audacieux rôle*, mais *un rôle audacieux*.

Le *x* qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *audasieus*, *audasieuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDE; nom propre. Rivière de France, en Languedoc. Elle a sa source dans une vallée des Pyrénées, à une lieue & demie, nord-ouest, de Mont-Louis; & ses deux embouchures au-dessous de Narbonne, dans les étangs de Vendres & de Sigean, après un cours d'environ vingt-cinq lieues.

AUDENA; nom propre. Rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gênes.

AUDESEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois audacieusement.

AUDIENCE; substantif féminin. *Audientia*. Attention que l'on donne à quelqu'un qui parle. *Je ne refuse audience à personne.*

Audience, se dit particulièrement, dans l'acception précédente, en parlant des Souverains, des Ministres, des Grands, qui emploient de certains momens à écouter ceux qui veulent leur parler. *Le Roi donna audience à l'Ambassadeur Turc. Il a été pendant huit jours dans l'antichambre, avant de pouvoir obtenir audience.*

Audience, se dit, en termes de Palais, de la séance dans laquelle une Cour de Justice écoute les causes que plaident les Avocats & Procureurs. *Ce procès étoit trop compliqué pour être jugé à l'audience. Les Juges ont levé l'audience avant l'heure ordinaire.*

Audience, se dit du lieu où s'assemblent les Juges pour donner audien-

ce. *Il faut faire sortir de l'audience cet importun.*

Audience, se dit collectivement des personnes qui sont présentes dans le lieu où l'on donne audience. *Toute l'audience peut rendre témoignage du fait.*

Audience *civile*, est celle où se plaident les causes civiles; comme *audience criminelle*, se dit de celle où il s'agit d'une plaidoirie sur quelque crime.

Petites audiences, ou *Audiences à huis-clos*, sont celles où les Juges, assis sur les bas sièges, ne jugent que des causes de placets, des incidens, ou autres matières légères.

Grande audience, se dit de celle où les Juges, assis sur les hauts sièges, jugent les causes importantes mises au Rôle. *Voyez* Rôle.

Audience, se dit, en Angleterre, d'une Cour Ecclésiastique qui se tient chaque fois que l'Archevêque veut connoître en personne d'une affaire de sa compétence.

Audience & Audience Royale, se dit des Tribunaux de Justice, que les Espagnols ont érigé en Amérique. Ces Tribunaux ont une autorité égale à celle de nos Parlemens. C'est de la Jurisdiction qu'ils exercent, que plusieurs Géographes ont divisé en audiences les possessions Espagnoles dans l'Amérique, suivant le nombre des Tribunaux. Telle est l'audience de Lima, celle de Méxique, *&c.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Remarquez qu'*ien* de ce mot, est diphtongue en prose, & fait deux syllabe en poësie.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *audianse*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUDIENCIER; adjectif masculin. Il se dit d'un Huissier qui appelle les causes dans les Cours de Justice. *Il est pourvu d'une Charge d'Huissier-Audiencier au Parlement, au Présidial.*

Grand-Audiencier, se dit de quatre Officiers principaux de la Grande Chancellerie de France, & qui servent par quartier, pour faire rapport au Chancelier des Lettres de grace, de noblesse, *&c.*

Audienciers, se dit encore de quatre Secrétaires du Roi, qui servent aussi par quartier en la Chancellerie du Palais.

AUDIENS; (les) Hérétiques du quatrième siècle, ainsi appelés d'Audée, leur Chef. Le caractère de cette Secte, étoit une aversion invincible pour toute espèce de condescendance, que ces Hérétiques appeloient *respect humain.* C'est par ce motif que les Audiens voulurent célébrer la Pâque avec les Juifs, prétendant que le Concile de Nicée avoit changé la pratique de l'Eglise par condescendance pour Constantin, & pour le flatter, en faisant tomber la Fête de Pâque au jour de sa naissance. Les Audiens s'écartèrent dans la suite de la pratique de l'Eglise, pour l'administration du Sacrement de Pénitence; attribuèrent à Dieu des membres humains, & donnèrent encore dans quelques-unes des erreurs des Manichéens.

AUDIERNE; nom propre. Bourg de France, en Bretagne, sur une Baie près de l'Océan, à huit lieues, sud-sud-ouest, de Brest.

AUDITEUR; substantif masculin.

Auditor. Celui qui écoute un discours dans une assemblée publique. *Ce Prédicateur a fort ennuyé ses Auditeurs.*

Auditeur, signifie quelquefois disciple, & se dit particulièrement en parlant des Anciens. *Socrate ne dédaigna pas d'être Auditeur de la courtisane Aspasie.*

Auditeur *bénévole*, se dit de quelqu'un qui est favorablement disposé pour l'Orateur. *Quelque bénévoles qu'aient été ses Auditeurs, son discours ne fut pas applaudi.*

Auditeur, se dit, en termes de Droit & de Palais, de divers Officiers commis à différentes fonctions. On appelle *Auditeur du Châtelet de Paris*, un Juge qui connoît de certaines causes purement personnelles & sommaires, desquelles l'objet n'excède pas la somme de cinquante livres. Elles doivent être jugées à l'audience, sans ministère d'Avocats, & le Juge-Auditeur ne peut prendre au-delà de cinq sous par chaque Sentence définitive.

Auditeur *des Comptes*, se dit de certains Officiers de la Chambre des Comptes, desquels les fonctions consistent à voir & à examiner les comptes adressés à la Compagnie. *Voyez* Chambre des Comptes.

Auditeur, se dit d'un Secrétaire de Nonciature. *Il en parla à l'Auditeur du Nonce.*

Auditeurs, se dit, en Angleterre, de plusieurs classes d'Officiers de l'Echiquier, chargés du recouvrement & de la dépense des deniers publics.

Auditeurs, se dit aussi, en Angleterre & dans quelques Coutumes de France, de ces Officiers connus ailleurs sous le titre de *Notaires*.

On a encore donné ce nom autrefois aux Officiers-Enquêteurs, commis pour l'instruction des procès; aux Juges des causes d'appel des Pairies, & même aux Témoins qui assistoient à la lecture de quelqu'acte, & qui le signoient.

Auditeur, se dit, à Clugny, d'un Officier de cette Congrégation, élu par le Chapitre général.

Auditeurs *Conventuels* ou *Collégiaux*, s'est dit autrefois de certains Officiers établis parmi des Religieux, pour examiner & règler les comptes du Monastère.

Auditeurs *de Rote, de la Chambre Apostolique*. Voyez Rote & Chambre Apostolique.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AUDITIF, IVE; adjectif. Il se dit de tout ce qui a rapport à l'organe de l'ouie.

Canal auditif, se dit d'un conduit qui va un peu de bas en haut, de derrière en devant, & de l'oreille externe dans l'interne.

Trou auditif externe, se dit du trou qu'on remarque à la face latérale externe de l'os des tempes; & l'on appelle *Trou auditif interne*, celui qu'on observe dans la face postérieure du rocher.

Nerf auditif acoustique, se dit de la septième paire des nerfs du cerveau, parce qu'elle se distribue à l'oreille.

Nerf auditif externe, se dit d'un des quatre rameaux que jette le nerf maxillaire inférieur à sa sortie du crâne. Il naît après le buccal interne, & se distribue derrière le condyle de la mâchoire inférieure, où il communique avec la portion dure de la septième paire, à toute l'o-

reille externe & aux parties voisines.

Artère auditive externe, se dit d'une artère qui vient de la carotide externe, & porte le sang à l'oreille externe & aux parties voisines.

Artère auditive interne, se dit d'un rameau de l'artère basilaire, qui se distribue à l'organe de l'ouie par le trou auditif interne.

Veines auditives, se dit de ces veines de l'oreille, qui déposent dans les jugulaires le sang superflu.

AUDITION; substantif féminin. *Auditio.* Terme de Palais, qui n'est usité qu'en deux locutions. On dit *l'audition d'un compte*, pour exprimer l'action d'examiner & de règler un compte; & *l'audition des Témoins*, pour exprimer l'action d'entendre des Témoins en Justice. *Ce Commissaire doit procèder demain à l'audition du compte, des Témoins.*

AUDITOIRE; substantif masculin. *Auditorium.* Assemblée de plusieurs personnes, lesquelles en écoutent une qui parle en public. *Cet Orateur avoit un auditoire nombreux & brillant.*

Auditoire, se dit, en termes de Palais, du lieu où les Juges subalternes donnent audience. *On plaidoit déjà, quand nous entrâmes dans l'auditoire.*

Auditoire, s'est dit, à Rome, du Siège, du Tribunal de divers Magistrats.

Auditoire, s'est dit, dans les anciennes Eglises, du lieu que nous appelons aujourd'hui *la Nef.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

AUDORF; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Saxe, dans le Voitgland, sur la rivière d'Elster, à deux milles, à l'est de Hof.

AVÉ, ou AVÉ MARIA; substantif masculin. Terme latin qui est sans pluriel, & par lequel on désigne la salutation de l'Ange Gabriel à la Vierge, quand il lui annonça le mystère de l'Incarnation.

On dit familièrement, qu'*une chose sera faite dans un avé;* pour dire, qu'il ne faudra pas plus de temps pour faire cette chose, qu'il n'en faut pour réciter un *avé.*

Avé, se dit des grains du chapelet ou rosaire sur lesquels on dit l'*avé.*

Avé Maria, se dit de l'endroit d'un sermon où le Prédicateur implore les lumières du S. Esprit par l'intercession de la Vierge Marie. *Le Prédicateur n'est qu'à l'*Avé Maria.

AVEC; préposition conjonctive, qui signifie ensemble, conjointement. *Il ne faut pas mettre le loup avec l'agneau. Je partirai avec vous. Mêlez cette poudre avec les autres drogues.*

Avec, s'emploie quelquefois par redondance, absolument & sans complément, mais dans le style familier. *Après avoir bien dîné chez moi, il a mis son couvert dans sa poche & s'est enfui avec.*

Avec, s'emploie pour désigner l'instrument dont on se sert pour faire quelque chose. *Il a fait cette opération avec un bistouri. Il a brûlé sa maison avec une allumette.*

Avec, s'emploie pour désigner la matière dont une chose est composée. *Cette compotte est préparée avec de l'eau-de-vie. Il n'aime pas les mets qu'on apprête avec du sucre.*

Avec, s'emploie pour désigner la méthode, l'art, la manière de faire quelque chose. *Il a arrangé cette attache de diamans avec goût. Il parle avec grace. J'appris cette nouvelle avec plaisir.*

Avec, s'emploie dans le sens de contre. *J'ai joué avec ce jeune homme qui m'a gagné mon argent. Nous avions guerre avec l'Espagne.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne.

Le *c* final est muet quand il précède une consonne; mais il se fait sentir s'il termine la phrase, ou s'il précède une voyelle.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *avek*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVECQUE; préposition vieillie, qui signifioit autrefois avec.

AVEDALT, AVEDANT; vieux mots qui signifioient autrefois lieu planté de noisetiers.

AVEDIER; vieux mot qui signifioit autrefois une sorte de mesure, ou ce que la main pouvoit contenir.

AVÉEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois autorisation.

AVÉER; vieux verbe qui signifioit autrefois autoriser.

AVEIN; nom propre. Bourg des Pays-Bas, dans le Luxembourg, entre Saint-Hubert & la Marche en Famine. Il est remarquable par la victoire que l'armée de France, commandée par les Maréchaux de Châtillon & de Breze, y remporta en 1635, sur l'armée d'Espagne, commandée par le Prince Thomas de Savoie, qui perdit tout son bagage & son artillerie.

AVEINDRE; verbe actif de la quatrième conjugaison, lequel se conjugue comme *craindre*. Action de tirer une chose du lieu où elle étoit serrée. *Il faut aveindre mon habit de cette armoire*. Ce verbe ne peut être usité que dans le style populaire & familier.

AVEINT, EINTE; adjectif & participe passif. *Voyez* Aveindre.

AVEIRO; nom propre. Ville de Portugal, dans la Province de Beyra, à une lieue de l'Ocean, sur l'étang de Vouga, qui communique à la mer & qui sert de port à la ville. Elle appartenoit ci-devant au Duc d'Aveiro, mais elle a été réunie en dernier lieu à la Couronne par l'Arrêt qui a condamné à mort ce Seigneur, pour avoir attenté à la vie de son Roi.

AVEÏROU; nom propre. Rivière de France, en Rouergue. Elle a sa source à quatre lieues, au nord de Milhaud, dans la terre de Severac; & son embouchure dans le Tarn, à deux lieues au-dessous de Montauban, après un cours d'environ trente-six lieues.

AVEL; vieux mot qui signifioit autrefois volonté, desir.

AVELANEDE; substantif féminin. Coque du gland. On s'en sert pour passer les cuirs.

AVELETS; vieux mot qui se trouve dans les Ordonnances de Metz, où il signifie petits enfans.

AVELINE; substantif féminin. Fruit de l'avelinier ou coudrier, qui est une sorte de grosse noisette.

Les avelines contiennent une médiocre quantité de sel volatil & essentiel, avec beaucoup d'huile & de terre.

Elles sont astringentes, pectorales & nourrissantes, à cause de leurs parties huileuses; elles resserrent le ventre par leurs principes terrestres, qui donnent plus de consistance aux liqueurs. Elles se digèrent difficilement, surtout quand on en mange beuacoup.

Les meilleures avelines sont celles qui viennent d'Espagne & du Lyonnois. On les couvre de sucre pour en former des dragées, qu'on sert sur les tables au dessert.

Les avelines payent seize sous par

quintal à l'entrée du Royaume, & douze sous à la sortie.

AVELINIER; arbrisseau qui produit les avelines, & qu'on nomme communément coudrier, & noisetier. *Voyez* ces mots.

AVELLA; nom propre. Ville d'Italie, dans la terre de Labour, à quinze milles de Naples, du côté de Benevent, sur les frontières de la Principauté ultérieure.

AVELLINO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à un mille de la rivière de Sabato, entre Benevent & Salerne. Elle fut presque totalement abîmée par un tremblement de terre le 8 Septembre 1694.

AVEN; nom propre. Petite rivière de l'Écosse méridionale, dans la Province de Lothian. Elle a son embouchure dans le golfe de Firth, près de Linlithquo.

AVENAGE; substantif féminin, & terme de Droit Coutumier, qui désigne une redevance en avoine due à un Seigneur censier.

AVENANCE; vieux mot qui signifioit autrefois convenance.

AVENANMENT; vieux mot qui signifioit autrefois à proportion.

AVENANT, ANTE; adjectif. Qui a bon air, qui se présente avec grace. *C'étoit la Dame la plus avenante de la Cour. Cette jeune personne n'est pas mal avenante. Avec de l'éducation on en auroit fait un cavalier très-avenant.* Dans ce sens, il ne précède régulièrement pas le substantif auquel il se rapporte, comme on vient de voir dans les exemples donnés.

AVENANT, ANTE; est aussi adjectif verbal & participe du verbe *avenir*, & s'emploie particulièrement dans les actes judiciaires des Notaires, pour signifier, s'il avient que, s'il arrive que. *Il est convenu qu'avenant le décès de la future épouse, quoiqu'avant celui du futur époux.*

Il signifie aussi, dans la même acception, qui arrive, qui appartient. *La part avenante à la fille aînée.*

A L'AVENANT; expression adverbiale, qui n'est usitée que dans le style familier, pour signifier, à proportion. *Il a un hôtel magnifique, grand nombre de domestiques, & un train de chasse à l'avenant.*

AVENANTEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois estimation.

AVENANTER, AVENANTIR; vieux verbes qui signifioient autrefois estimer, priser.

AVENANTOUR; vieux mot qui signifioit autrefois estimateur.

AVENAUMENT; vieux mot qui signifioit autrefois convenablement.

AVENAY; nom propre. Ville de France, en Champagne, sur un ruisseau, à trois quarts de lieue de la Marne, & environ à quatre lieues, sud-est, de Rheims. Il y a près de cette ville, une belle Abbaye de Filles, de l'Ordre de Saint Benoît, & dont le revenu annuel est d'environ vingt-cinq mille livres.

AVENCHE; nom propre. Ville de Suisse, au canton de Berne, dans le pays de Vaux. Elle fut autrefois considérable, & elle étoit capitale de toute la Suisse sous l'Empire Romain. Attila, Roi des Huns, la ruina; & il ne lui reste de son ancien lustre, que quelques monumens ruinés, qui en sont des preuves.

AVÈNEMENT; substantif masculin. *Adventus.* Venue, arrivée. Il ne se dit que de l'élévation des personnes à la suprême puissance. *Ce Prince*

ſit ce ſerment à ſon avènement au Trône. La Czarine l'ordonna ainſi à ſon avènement à la Couronne.

Avènement, ſe dit encore, en parlant de Jesus-Christ, pour déſigner le temps auquel il a paru ſur la terre, & celui auquel il y viendra juger les hommes. L'un s'appelle *le premier avènement du Meſſie*, & l'autre *le ſecond avènement.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, la troiſième très-brève, & la quatrième moyenne au au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Le pluriel du maſculin ſe forme en changeant le *t* final du ſingulier en un *s*, qui ſuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avènemant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois contrôleur de l'écurie.

AVENIÈRES; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, ſur la Mayenne, près de Laval.

AVENIR; ſubſtantif maſculin. Le temps futur ou qui n'eſt pas encore arrivé. *Le juſte ne craint pas l'avenir. Les Aſtrologues ſe mêlent de prédire l'avenir.*

Avenir, ſe dit, en termes de Palais, d'un acte par lequel un Procureur ſomme la Partie adverſe de ſe trouver à l'Audience, pour y plaider contradictoirement. *Il ne lui a point fait ſignifier d'avenir.*

Remarquez qu'un Jugement par défaut, obtenu à l'Audience ſans avenir, feroit nul de plein droit, à moins que la cauſe n'eût été tirée du rôle; parce que le rôle étant publié, il interpelle ceux qui y ſont compris, de ſe trouver à l'Audience, & il ſert ainſi d'avenir.

A l'avenir, expreſſion adverbiale, qui ſignifie déſormais. *Evitez ces erreurs à l'avenir.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

AVENIR; verbe neutre de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ſoutenir*, mais dans ſes troiſièmes perſonnes ſeulement, parce que les autres lui manquent. *Contingere.* Arriver par haſard, par accident. *Qui auroit prévu qu'il aviendroit un pareil accroc? Il pourroit bien avenir qu'il renonceroit à la ſucceſſion.*

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire Être. *Ce cas ſeroit avenu de la même manière.*

AVENT; ſubſtantif maſculin. Temps conſacré par l'Egliſe, pour ſe préparer à célébrer la fête de Noël ou de la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Ce temps, qui eſt le commencement de l'année eccléſiaſtique, dure quatre ſemaines, & commence le Dimanche le plus proche de la Saint André; c'eſt-à-dire, le Dimanche qui tombe entre le 27 de Novembre & le 3 de Décembre incluſivement. On ne marie pas ſans diſpenſe pendant tout ce temps.

On dit, *prêcher, jeûner l'Avent;* pour dire, prêcher, jeûner pendant l'Avent. Et *un ſermon de l'Avent;* pour dire, un ſermon qui ſe prêche pendant l'Avent.

On dit, au pluriel, *les Avents* ou *les Avents de Noël;* pour dire, la ſaiſon, le temps de l'Avent. *Le froid a été rigoureux pendant les Avents.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Avant*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTIN; nom propre d'une des ſept collines de l'ancienne Rome, ſituée entre le mont Palatin, le mont Célius & le Tibre. On voit aujourd'hui ſur ſon ſommet, l'Egliſe de Sainte Sabine, dont elle a pris ſon nom moderne.

AVENTURE; ſubſtantif féminin. *Eventus*. Évènement, accident, ce qui arrive inopinément. *Il ne s'attendoit pas à l'aventure qui lui eſt arrivée. Cette aventure n'a pas été riante. Il raconte ſes aventures à qui veut les entendre. Il a eu des aventures heureuſes, agréables, extraordinaires, fâcheuſes.*

AVENTURE, ſe dit d'un effet du haſard ou de la fortune. *Ce ſera grande aventure, s'il réuſſit dans ce projet. Il plaça ſon argent à l'aventure, & cela lui profita.*

AVENTURE, ſe dit, dans les hiſtoires ou romans de l'ancienne Chevalerie, d'une entrepriſe difficile, haſardeuſe, mêlée quelquefois de magie ou d'enchantemens. *On aime à lire dans le Taſſe, les aventures de Tancrède, d'Armide & d'Herminie. La rencontre des lions fut, pour Don Quichotte, une aventure périlleuſe.*

AVENTURES, s'eſt dit auſſi dans nos anciens Auteurs, pour ces exercices militaires qui ſe faiſoient à cheval, & qu'on appeloit *Tournois*. Voyez *ce mot*.

On dit, *dire la bonne aventure;* pour dire, prédire par la magie, ou de quelque manière que ce ſoit, ce qui doit arriver à quelqu'un. *Il s'eſt fait dire ſa bonne aventure.*

On dit de quelqu'un qui eſt porté pour les entrepriſes extraordinaires, *qu'il aime les aventures; qu'il court après les aventures.*

On dit de quelqu'un qui marche ſans ſavoir où il va, *qu'il erre à l'aventure.*

Faire une choſe à l'aventure, ſignifie agir, ſe comporter ſans réflexion, ſans deſſein.

Mettre une ſomme à la groſſe aventure, ſignifie placer une ſomme ſur la quille d'un vaiſſeau, au haſard de la perdre par la priſe du vaiſſeau, ou par ſon naufrage.

MAL D'AVENTURE, ſe dit d'un mal dont le ſiège eſt ordinairement au bout des doigts, avec inflammation & abcès.

D'AVENTURE, PAR AVENTURE, expreſſions adverbiales & du ſtyle familier, qui ſignifient par haſard. *Si d'aventure on vous connoiſſoit. Auriez-vous parlé, par aventure, à l'Auteur de cet ouvrage?*

Voyez au mot *accident*, les nuances qui en diſtinguent *aventure*, &c.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanture*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTURÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* AVENTURER.

AVENTURER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Fortunæ committere*. Riſquer, haſarder, mettre à l'aventure. *Il aventura ſa fortune dans cette entrepriſe. S'il avoit aventuré mille écus dans cette*

affaire, il auroit gagné mille pour cent.

Aventurer, est aussi verbe pronominal réfléchi, & signifie se mettre en risque, s'abandonner au hasard. *Ce Général s'aventure comme un Grenadier. Un homme prudent ne se seroit pas aventuré de la sorte.*

Quand ce verbe précède un infinitif, il s'y lie par le moyen de la particule *de. Il aventura d'aller à la Cour, & de parler à la Reine.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aventure*, la syllabe *tu* est longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanturer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVENTUREUSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois par aventure.

AVENTUREUX, EUSE; adjectif vieilli, qui signifioit autrefois qui risque, qui hasarde, qui s'aventure.

AVENTURIER; substantif masculin. qui cherche les hasards, les occasions de guerre, sans être attaché à aucun corps.

Ce nom se donnoit particulièrement sous Louis XII & François I, aux volontaires qui servoient sans solde, & qui pour cette raison, n'étoient pas assujettis aux gardes & aux autres fonctions militaires qui fatiguent sans être périlleuses. *On dut la victoire aux aventuriers. Les aventuriers firent l'arrière-garde, & tinrent ferme jusqu'à ce que l'armée eut passé la rivière.*

Aventurier, se dit parmi nous de quelqu'un qui est inconnu, sans fortune, & qui vit d'intrigues. *Il y a dans la capitale une foule d'aventuriers. Ne vous fiez pas à cet aventurier.*

Aventurier, se dit familièrement d'un jeune homme qui cherche à plaire à toutes les femmes, & à s'en faire aimer sans s'attacher à aucune. *N'écoutez pas trop ce jeune aventurier. C'est un petit aventurier qui en conte à toutes les jolies femmes.*

Aventurier, se dit, dans le Commerce, de quelqu'un qui étant sans domicile & sans caractère, s'ingère hardiment dans les affaires que traitent les Négocians. Il est prudent de se défier de ces sortes de gens.

Aventurier, se dit, en Angleterre, des particuliers qui prennent des actions dans les compagnies formées pour l'établissement des colonies Angloises d'Amérique.

Aventurier, se dit d'un navire qui commerce, sans permission, dans l'étendue de la concession d'une compagnie de Négocians.

Aventuriers, est le nom qu'on donne à certains pirates des mers d'Amérique, qui font des courses sur les Espagnols. On les appelle aussi *Boucanniers* & *Flibustiers.*

AVENTURIÈRE; substantif féminin. Qui cherche les aventures; qui est inconnu, sans fortune, & qui vit d'intrigues. *Cette prétendue Dame n'est qu'une aventurière.* Voy. Aventurier.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième, qui est diph-

longue en poëſie comme en proſe, eſt longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en a, & écrire, d'après la prononciation, *avanturière*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENTURINE; ſubſtantif féminin. Sorte de pierre précieuſe d'un jaune brun, ſemée de petits points d'or, & agréable à la vue.

Il y a auſſi *l'aventurine artificielle*, qui eſt une compoſition dont la découverte eſt due au haſard. Un Verrier laiſſa tomber, ſans y faire attention, dans ſon fourneau qui tenoit du verre en fuſion, des particules de laiton qu'il limoit; la vitrification étant refroidie, il y remarqua des paillettes brillantes, dorées, & qui donnoient à la maſſe un coup d'œil fort agréable, & le jeu de certaines topazes artificielles.

Les Emailleurs emploient cette ſorte d'aventurine dans leurs ouvrages.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième brève, la quatrième encore, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avanturine*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVENU, UE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Avenir.

AVENUE; ſubſtantif feminin. *Aditus*. Paſſage par lequel on arrive en quelque endroit. *Un énorme dragon en défendoit l'avenue. Il avoit établi un corps de garde à chacune des trois avenues de la montagne. Il s'empara des avenues.*

Avenue, ſe dit, en Architecture, d'une allée plantée d'arbres au-devant d'un édifice. *L'avenue du château eſt ſuperbe. Ce ſont des noyers qui forment l'avenue de la maiſon.*

Avenue, *en perſpective*, ſe dit d'une allée d'arbres qui eſt plus large par un bout que par l'autre, afin de la faire paroître plus longue ou parallèlle en regardant par le bout le plus étroit.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde très-brève, & la troiſième longue.

AVER; vieux mot qui ſignifioit autrefois avare.

AVERA; nom propre d'une ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Palmyrene.

AVERAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Juriſprudence Angloiſe, qui ſe dit des ſervices & corvées que les Vaſſaux doivent à leurs Seigneurs avec leurs chevaux, bœufs & autres animaux.

AVERAT; ſubſtantif maſculin. Sorte de poire mieux connue ſous le nom de *robine*. Voyez *ce mot*.

AVERDUPOIS; terme de Commerce uſité en Angleterre, pour déſigner une livre de ſeize onces.

AVÉRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Avérer.

AVÉRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. *Probare*. Démontrer la vérité d'une choſe. *Il fallut avérer le fait. Ce crime n'étoit pas avéré.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième

ſyllabe longue. Dans *j'avère*, la ſyllabe *vè* eſt longue.

AVERICH; ſubſtantif maſculin. Les Alchimiſtes ont donné ce nom au ſoufre.

AVERNE; nom propre d'un lac fameux d'Italie, dans la Campanie, près de Baies, & dont on ne trouvoit pas le fond. Cette circonſtance & les exhalaiſons peſtilentielles qui en ſortoient, firent imaginer aux Poëtes qu'il avoit ſa ſource dans les enfers : c'eſt par ce lac que Virgile y fait deſcendre le Héros de l'Enéide.

Les anciens donnoient en général le nom d'*averne* aux endroits qui infectoient l'air de vapeurs contagieuſes.

AVERRUNQUES; (les) Dieux que les Romains invoquoient pour détourner les dangers & les maux.

Les Egyptiens avoient auſſi leurs Dieux Averrunques qu'ils repréſentoient avec une attitude menaçante & armés de fouets.

AVERS; terme de Coutume qui déſigne, en Angleterre & en Normandie, les animaux domeſtiques, & en Dauphiné les bêtes à laine.

Avers, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois en comparaiſon.

AVERSE; ſubſtantif féminin, qui ſignifie, dans le ſtyle familier & en termes de Jardiniers, une pluie ſubite & abondante. *On a eu deux averſes conſécutives.*

On dit auſſi adverbialement & familièrement, *il pleut averſe*, *il pleuvoit averſe*, &c. pour dire, il pleut abondamment, *&c.*

Averse, eſt encore le nom d'une ville épiſcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Labour, entre Capoue & Naples.

AVERSION; ſubſtantif féminin. *Odium.* Haine. *Il a de l'averſion contre ſon frère. Il prit ſa femme en averſion. Il a une grande averſion pour les lettres.*

Aversion, ſe dit auſſi pour antipathie, répugnance naturelle. *Cette femme a de l'averſion pour les rats. Il a les remèdes en averſion.*

Voyez Répugnance pour les nuances qui en diſtinguent *averſion*,

La première ſyllabe eſt brève, la la ſeconde moyenne, la troiſième brève, & la quatrième encore au ſingulier; mais celle-ci eſt longue au pluriel.

Remarquez que la terminaiſon *ion* de ce mot n'eſt qu'une diphtongue en proſe, & qu'elle fait deux ſyllabes en poëſie.

AVERTI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Avertir.

Pas averti, ſe dit, en termes de Manège, d'un pas d'école, règlé & ſoutenu.

On dit proverbialement & familièrement, qu'*un averti en vaut deux*; pour dire, qu'un homme inſtruit, & qui eſt ſur ſes gardes, a un grand avantage ſur celui qui ne l'eſt pas.

On applique encore ce proverbe à quelqu'un qu'on menace d'un mauvais parti, s'il réitère une choſe qui déplaît à celui qui la lui défend.

On dit que *quelqu'un eſt bien averti*; pour dire, qu'il eſt bien inſtruit de tout ce qui ſe paſſe.

AVERTIN; ſubſtantif maſculin. Maladie des bêtes à corne & des brebis. On s'apperçoit de la préſence de cette maladie, quand l'animal tourne, ſaute, qu'il ne mange plus, & qu'il a la tête & les pieds plus chauds qu'à l'ordinaire.

Pour le guérir, on le ſaigne à la tempe, ou à la veine qui paſſe ſur le nez; mais ce remède, qui évanouit l'animal, le fait quelquefois périr. Il ſera donc moins dangereux de

faire manger à la bête malade des bettes ſauvages, & d'en exprimer du ſuc qu'on mettra dans ſon nez. On lui coule auſſi du jus d'orvale dans les oreilles.

L'*avertin* fournit une action redhibitoire. Il eſt ordinairement occaſionné aux brebis par le ſoleil de Mars & les grandes chaleurs.

Avertin, eſt auſſi un vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois en Médecine; pour dire, maladie d'eſprit qui rend le malade furieux, opiniâtre, emporté.

AVERTINEUX; vieux mot qui s'eſt dit autrefois de quelqu'un affligé de la maladie qu'on nommoit *avertin*.

AVERTIR; verbe actif de la ſeconde conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *ravir*. *Monere*. Donner avis à quelqu'un de quelque choſe. *On ne m'avoit pas averti de votre départ.*

Avertir, ſignifie inſtruire, informer quelqu'un de quelque choſe. *Exemples:* dans le ſens d'inſtruire: *Je vous avertis qu'on va vous pourſuivre.*

Dans le ſens d'informer. *Elle n'a pas averti ſon frère qu'elle alloit ſe marier.*

On dit proverbialement & familièrement, *avertir quelqu'un de ſon ſalut;* pour dire, lui donner un avis important qu'il lui importe de ne pas négliger.

Avertir *un cheval*, ſe dit, en termes de Manège, de l'action de le reveiller par le moyen de quelques aides, quand il ſe néglige dans ſon exercice.

Avertir, outre ſon régime ſimple, gouverne en régime composé les prépoſitions *de*, *du*, *de la*, *des*. *Je l'avois averti du complot.*

Lorſque dans une phraſe, ce verbe précède un infinitif, il s'y lie par le moyen de la particule *de*. *On va l'avertir de venir.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

AVERTISSEMENT; ſubſtantif maſculin. Avis, conſeil donné à quelqu'un ſur quelque choſe. *Il lui en coûte cher pour avoir négligé cet avertiſſement. C'eſt un avertiſſement auquel il faut faire attention.*

Avertissement, ou avertissement *au Lecteur*, ſe dit du titre qu'un Auteur donne à une ſorte de petite préface ſervant à avertir le Lecteur de certaines choſes relatives à l'Ouvrage qui lui eſt préſenté. *Je n'ai lu de ce Livre que l'avertiſſement.*

Avertissement, ou avertissement *au Lecteur*, ſe dit dans le ſtyle familier, d'un évènement quelconque qui peut ſervir à faire prendre des précautions. *Cette eſpèce d'attaque d'apopléxie eſt un avertiſſement au Lecteur.*

Avertissement, ſe dit, en termes de Palais, des premières écritures qui ſervent à l'inſtruction d'un procès.

Avertissement, ſe dit, en termes de Finance, d'une petite ſignification en papier timbré, que les Receveurs de la Capitation envoient à ceux qui ſont en retard de payer.

Significations relatives entre *avertiſſement*, *avis*, *conſeil*.

Le but de l'*avertiſſement* eſt préciſément d'inſtruire ou de réveiller l'attention; il ſe fait pour nous apprendre certaines choſes qu'on ne veut pas que nous ignorions, ou que nous négligions. *L'avis* & le *conſeil* ont auſſi pour but l'inſtruction; mais avec un rapport plus marqué à une conſéquence de conduite, ſe donnant dans la vûe de faire agir ou parler; avec cette différence entr'eux, que *l'avis* ne renferme

ferme dans sa signification aucune idée accessoire de supériorité, soit d'état, soit de génie; au lieu que le *conseil* emporte avec lui du moins une de ces idées de supériorité, & quelquefois toutes les deux ensemble.

Les Auteurs mettent des *avertissemens* à la tête de leurs Livres. Les espions donnent *avis* de ce qui se passe dans les lieux où ils sont. Les pères & les mères ont soin de donner des *conseils* à leurs enfans, avant que de les produire dans le monde.

Le Chanoine écoute *l'avertissement* de la cloche pour savoir quand il doit se rendre aux heures canoniales. Le Banquier attend *l'avis* de son Correspondant pour payer les Lettres de change tirées sur lui. Le Plaideur prend *conseil* d'un Avocat pour se défendre, ou pour agir contre sa partie.

On dit des *avertissemens* qu'ils sont, ou judicieux, ou inutiles; des *avis*, qu'ils sont, ou vrais, ou faux; des *conseils*, qu'ils sont, ou bons, ou mauvais.

L'avertissement étant fait pour dissiper le doute & l'obscurité, il doit être clair & précis. *L'avis* servant à déterminer, il doit être prompt & secret. *Le conseil* devant conduire, il doit être sage & sincère. Le cours des fonctions de la nature est un *avertissement* de l'état de notre santé, plus sûr que le raisonnement des Médecins. Tel manque *d'avis* qui est en état d'en profiter; & tel en reçoit qui ne sauroit s'en prévaloir. Autant que la vieillesse aime à donner des *conseils*, autant la jeunesse a de l'aversion pour en prendre.

Il faut que *l'avertissement* soit donné avec attention; *l'avis* avec diligence, & le *conseil* avec art & modestie, sans air de superiorité. Car on ne fait point usage des *avertissemens* placés mal à propos; l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à temps; & la vanité toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune distinction entre la sagesse du *conseil*, & l'impertinence de la manière dont il est donné, ensorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriser le *conseil*, & à rendre le Conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissemens* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux & agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil;* il faut toujours attendre qu'on nous le demande, & quelquefois même s'en dispenser malgré les sollicitations; parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, & être rejetté avec de certaines façons qui exposent à la tentation de souhaiter, pour son honneur, que celui pour qui l'on s'intéressoit d'abord, ne réussisse pas dans ses entreprises.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avertisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AVERTISSEUR; substantif masculin. Officier de la Maison du Roi,

dont les fonctions consistent à annoncer quand le Roi vient dîner.

AVES, (Îles d') ou *île des Oiseaux;* nom propre de plusieurs Îles. L'une est dans l'Amériqne méridionale, au sud de Porto-Rico, & au sud-est de l'île de Bonair. Une seconde est au nord de la précédente, & une troisième dans l'Amérique septentrionale, près de la côte orientale de Terre-Neuve.

AVESA; nom propre. Rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a sa source près de Saint-Marin, & son embouchure dans le golfe de Venise, auprès de Rimini.

AVESNES; nom propre. Ville de France, dans le Hainaut, sur la rivière d'Hespre, environ à sept lieues, sud-est, de Valenciennes. Il y a dans cette Ville, qui est fortifiée, un État-Major, dont le Gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de 12000 liv. par an.

AVESNES-LE-COMTE; nom propre. Bourg de France, en Artois, à trois lieues, ouest-sud-ouest, d'Arras.

AVESPREMENT; vieux mot qui signifioit autrefois le soir.

AVESPRER; vieux verbe qui signifioit autrefois commencer à faire nuit.

AVESPRY; vieux mot qui signifioit autrefois surpris par la nuit.

AVESSÉ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à cinq lieues & demie, nord-ouest, de la Flèche.

AVETTE; vieux mot qui signifioit autrefois abeille.

AVEU; substantif masculin. Confession, reconnoissance de ce qu'on a dit ou fait. *Il a été jugé sur son propre aveu. Il n'a jamais voulu en faire l'aveu.*

Aveu, signifie approbation, consentement donné par un Supérieur à quelque action d'un inférieur. *Je n'avois garde d'entreprendre cette affaire sans votre aveu. Il s'est marié sans l'aveu de son père.*

Aveu, se dit du témoignage que quelqu'un rend de ce qu'un autre a dit ou fait. *Si on lui a donné cette place, il en étoit le plus digne, de l'aveu de toute la Compagnie. La nouvelle Actrice est celle qui a le mieux joué son rôle, de l'aveu de tout le Parterre.*

Aveu, est aussi un terme de Jurisprudence féodale, qui se dit de la reconnoissance que le Vassal est obligé de donner quarante jours après avoir fait foi & hommage à son Seigneur de fief, pour raison des terres qu'il en tient.

L'acte de reconnoissance, ou aveu, doit contenir la description des héritages par tenans & aboutissans, à moins que ce ne soient des fiefs.

Après que le Vassal a fourni au Seigneur acte d'aveu & de dénombrement, ce dernier a quarante jours pour le blâmer. Quand ce temps est écoulé, il peut retirer son aveu des mains du Seigneur, qui est censé l'avoir reçu s'il ne l'a pas blâmé.

Dumoulin est cependant d'avis contraire, & pense que le Seigneur n'ayant ni blâmé ni accepté l'aveu & dénombrement, le Vassal doit le faire assigner, pour voir dire que l'aveu sera tenu pour reçu, & que ce n'est qu'après avoir obtenu jugement conforme à cette demande, que l'aveu est censé reçu. On oppose à cette doctrine l'article 10 de la Coutume de Paris: mais Duplessis dit que cet article ne doit s'entendre que des anciens aveux. Nous nous unissons volontiers à l'avis de Dumoulin.

Il ne faut pas croire cependant, que le défaut de blâme de la part du Seigneur, valide les erreurs que l'aveu pourroit contenir; il met seulement le Vassal à couvert de la saisie féodale, & le Seigneur a toujours le droit de faire rétablir dans l'aveu par voie d'action, ce qu'il croit devoir y être ajouté ou rectifié.

Si l'*aveu* est blâmé par le Seigneur, le vassal peut être contraint de le réformer, par saisie de son fief.

L'*aveu & dénombrement* n'est dû qu'à chaque mutation du Vassal, quoi qu'il soit dû foi & hommage à toutes mutations, soit du Seigneur, soit du Vassal; & si le nouveau Seigneur exige un aveu & dénombrement d'un Vassal qui l'ait déja fourni, il en a le droit, mais il est obligé d'en faire les frais.

Le délai pour faire aveu & dénombrement, & la peine encourue par le Vassal qui ne l'a pas fait, diffèrent selon les coutumes.

On appelle *Homme sans aveu*, quelqu'un qui est sans domicile, & que personne ne veut reconnoître. *Des vagabonds & gens sans aveu.* Voyez VAGABOND.

Significations relatives des mots *aveu* & *confession.*

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu tort de faire. La question fait *avouer* le crime; la repentance le fait *confesser.*

On *avoue* la faute qu'on a faite; on *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère, que de s'excuser de mauvaise grace. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas, a quelque chose de noble ou de sot, selon les circonstances & l'effet qu'il doit produire. Une *confession*, qui n'est pas accompagnée de repentir, n'est qu'une indiscrétion insultante.

C'est manquer d'esprit que *d'avouer* sa faute sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction; & c'est une sottise d'en faire la *confession* sans espérance de pardon; pourquoi se déclarer coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance?

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

AVEUER ou AVUER *une perdrix.* Verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de chasse qui exprime l'action de suivre de l'œil une perdrix.

AVEUGLE; adjectif de tout genre. *Cæcus, a, um.* C'est au propre, celui qui est privé du sens de la vue. *Ce pauvre est aveugle. C'est une femme aveugle.*

AVEUGLE, se dit, dans le sens figuré de quelqu'un à qui la passion ne permet pas de réfléchir librement. *L'ambition le rend aveugle sur ses vrais intérêts.*

AVEUGLE, se dit, dans le même sens, de la passion même. *Dans tous les temps on a dit que l'amour étoit aveugle.*

On dit aussi figurément, *obéissance aveugle, soumission aveugle;* pour dire, une obéissance, une soumission entière aux ordres de quelqu'un. *Ces Religieux doivent à leur Supérieur une obéissance, une soumission aveugle.*

On dit figurément & proverbialement, que *la fortune est aveugle;* pour dire, qu'elle est souvent prodigue de ses faveurs envers ceux qui en sont les moins dignes.

AVEUGLE, s'emploie aussi substantivement. *Connoissez-vous cet aveugle ? On a vu un aveugle donner des leçons d'optique.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui fait grand bruit pour un sujet léger, *qu'il crie comme un aveugle qui a perdu son bâton.*

On dit, dans le même sens, d'une chose quelconque, *qu'un aveugle y mordroit ;* pour dire, qu'elle est aisée à saisir.

On dit aussi *qu'au royaume des aveugles, les borgnes y sont Rois ;* pour dire, qu'avec un foible mérite on brille parmi les sots.

On dit, toujours proverbialement & familièrement, de quelqu'un qui a empiré son état en voulant le rendre meilleur, *qu'il a changé son cheval borgne contre un aveugle.*

On dit encore de quelqu'un qui juge des choses sans les connoître, *qu'il en juge comme un aveugle des couleurs.*

A L'AVEUGLE, expression adverbiale qui signifie d'une manière aveugle. Elle n'a d'usage qu'au propre. *Il est entré dans cette maison à l'aveugle.*

AVEUGLE, se dit, en termes de Commerce, d'une sorte de tapis qu'on tire de Smirne.

On appelle en chimie *vaisseaux aveugles*, ceux qui sont bouchés d'un côté, & qui n'ont qu'une ouverture de l'autre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *l'aveugle fortune*, ou *la fortune aveugle.*

AVEUGLÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. Voyez AVEUGLER.

AVEUGLEMENT ; substantif masculin. C'est au propre, la privation du sens de la vue ; mais il est vieilli dans cette acception, on dit en place *cécité.*

AVEUGLEMENT, se dit, dans le sens figuré, pour exprimer le trouble de la raison causé par l'empire des passions. *Cet aveuglement est un effet de son ambition. Cette démarche prouve son aveuglement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *aveuglamant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVEUGLÉMENT ; adverbe qui n'a d'usage que dans le sens figuré où il signifie inconsidérément, sans réfléchir, sans rien examiner. *Il consentit aveuglément à toutes les propositions qu'elle lui fit. Il s'est conduit aveuglément dans cette affaire.*

AVEUGLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Obcæcare.* Priver quelqu'un du sens de la vue, le rendre aveugle. *On l'aveugla avec un fer rouge. Le sable qu'il m'a jetté, m'auroit aveuglé, si on ne m'eût pas secouru.*

AVEUGLER, signifie, par extension, éblouir, empêcher pour quelque temps les fonctions de la vue. *On est quelquefois aveuglé en passant du grand jour dans un appartement sombre, ou en passant d'un appartement sombre au grand jour. Le soleil aveugle ceux qui le fixent.*

Aveugler, s'emploie dans le sens figuré, & signifie troubler la raison. *L'ambition aveugle bien des gens. C'est l'amour qui l'aveugle.*

Aveugler, est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré. *Exemples* : au propre : *il prétend s'être aveuglé avec le collyre qu'on lui a préparé.*

Au figuré : *on ne s'aveugle pas ainsi sur ses propres intérêts.*

Aveugler *une casemate*, se dit, en termes de l'Art militaire, de l'action de dresser une batterie contre cette casematte pour en démonter le canon, & le rendre sans effet.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllable longue. Dans *j'aveugle*, la syllabe *veu* est longue.

AVEUGLETTE; (à l') expression adverbiale & du style familier, qui signifie à tâtons, sans être éclairé. *Il faut marcher dans ce bâtiment à l'aveuglette. Nous allons à l'aveuglette.*

AVEULE; vieux mot qui signifioit autrefois aveugle.

AVEURDRE; nom propre. Ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Nevers.

AVEURÉ; vieux mot qui signifioit autrefois transporté de colère.

AVEZARAS; nom propre. Rivière de France en Gascogne. Elle arrose l'Archiprêtré d'Aire; & après un cours de six à sept lieues, elle se jette dans l'Adour, entre Grenade, & Saint-Séver.

AUFENTE; nom propre. Rivière d'Italie, dans la campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, & son embouchure dans la Mer, près de Terracine. C'est l'Ufens des Anciens.

AUFERRANT; vieux mot qui signifioit autrefois cheval de bataille.

AUFFAY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, sur la Seye, à six lieues, nord-est, de Rouen. Il s'y tient trois Marchés par semaine, où l'on vend quantité de cuirs & de grains.

AUFFEIRTRURE; vieux mot qui signifioit autrefois contrainte, obligation.

AUFIDÉNA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, sur les frontières des Pélignes, au pied de l'Apennin. Pline en nomme les Citoyens *Aufidénates*.

AUFINA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dont Pline appelle les Citoyens *Aufinates*. Elle étoit Episcopale sous le Pape Simplicius. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de l'Abruzze citérieure, appelé *Ofëna*, & situé vers Aquila & le mont Maïelle.

AUFNAY; nom propre. Petite île de Suisse, dans le lac de Zurich, au-dessous de Rapersweil. On y voit le Tombeau de Saint-Adalric, fils de Herman, Duc de Suabe.

AUGALA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie, à quelque distance de la Mer.

AUGANS; (les) Peuples d'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Tavernier les dit robustes & grands voleurs.

AUGARDE; vieux mot qui signifioit autrefois avant-garde.

AUGARRAS; (les) Peuples de l'Amérique méridionale, au Brésil,

vers la Capitainerie de Porto-Séguro.

AUGE; substantif féminin. *Alveus.* Pierre, ou pièce de bois creusée, dont on fait usage pour donner à boire & à manger aux animaux domestiques.

AUGE, chez les Anciens, étoit un grand vase de pierre, dans lequel ils se lavoient & se baignoient souvent. Comme dans la suite on substitua des bains aux auges, elles ne furent plus conservées que pour l'usage des enfans, & pour ensevelir les morts.

AUGE, se dit, en termes de Mâçonnerie, d'un grand vaisseau de bois, qui sert aux Mâçons pour délayer leur plâtre.

AUGE, en termes de Couvreurs, est un outil semblable à l'auge des Mâçons, mais plus petit.

AUGE, se dit, en termes de Manège, d'un canal de bois qui sert à mettre l'avoine du cheval, & d'une grosse pierre creuse destinée à le faire boire.

AUGE, se dit, en termes de Serruriers, Taillandiers, Maréchaux, *&c.* d'une cavité en pierre, placée devant la forge; & dans laquelle est l'eau dont se sert l'Ouvrier pour arroser son feu, rafraîchir ses tenailles, & éteindre son fer.

AUGE, se dit, dans les Sucreries, de petits canons de bois, dans lesquels on laisse réfroidir le sucre avant de le mettre en barique.

AUGE, se dit, dans les Verreries, d'une grosse pièce de bois creusée & remplie d'eau, pour rafraîchir les ferremens dont on s'est servi pour remplir ou vider les pots.

AUGES, au pluriel, se dit de certaines rigoles de bois ou de pierre, qui servent communément à faire tomber l'eau sur la roue d'un moulin, pour la faire tourner.

AUGE *à goudron*, se dit, en termes de Marine, du vaisseau de bois dans lequel on met le goudron pour y passer les cordages.

AUGES *à rompre*, se dit, chez les Cartonniers, d'une grande caisse de bois, dans laquelle on met, avec de l'eau, les rognures de papier destinées à faire du carton; & quand elles y ont pourri pendant quelques jours, on les rompt avec une pelle de bois, avant de les faire passer dans le moulin.

AUGES, en Astronomie. *Voyez* APSIDE.

AUGES, en Physiologie, se dit des divers canaux qui contiennent nos fluides; tels sont les artères, les veines, la vessie, la vesicule du fiel, *&c.* qu'on appelle encore *réservoirs;* les ventricules & oreillettes du cœur.

AUGES, (Supplice des) s'est dit, chez les Anciens, d'un genre de mort imaginé pour punir les grands crimes. On attachoit le coupable sur son dos entre deux auges, desquelles sortoient ses mains, sa tête & ses pieds par des trous faits exprès. Exposé dans cette situation, à l'ardeur du soleil, sans pouvoir remuer, on le nourrissoit de miel, de gré ou de force, & on lui en frottoit les parties découvertes pour y attirer les mouches, qui le faisoient mourir, après l'avoir tourmenté cruellement pendant quinze ou vingt jours.

AUGE, nom propre. Contrée de France, en Normandie, bornée au nord par l'Océan; au sud, par les Contrées d'Ouche & d'Oulme; à l'est, par le Lieuvin; & à l'ouest, par la campagne de Caën. Elle a treize lieues de longueur sur cinq de lar-

geur. Le chanvre, le bétail & les pâturages y abondent. Les chevaux qu'on y élève, sont estimés pour leur force & leur vigueur.

AUGES, est aussi le nom d'une petite rivière de France, en Champagne. Elle a sa source à un quart de lieue de Sézanne, & son embouchure dans l'Aube, entre Anglure & Plancy, après un cours d'environ cinq ieues.

La première syllabe est longue, la seconde est très-brève.

AUGE; nom propre, & terme de Mythologie. Fille d'Alcée, qui, ayant eu une intrigue amoureuse avec Hercules, devint mère de Télèphe, dont elle accoucha dans une forêt, & se réfugia ensuite chez Téthras, Roi de Mysie, pour éviter la colère de son père. Télèphe s'étant aussi rendu à la Cour de Téthras, y demanda Augé en mariage. Le Roi la lui ayant accordée, cette Princesse, qui ne vouloit pas épouser un aventurier, fut sur le point de tuer son fils, lorsque l'apparition d'un serpent l'en empêcha. Cette circonstance leur donna lieu de se reconnoître.

AUGEAC; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à trois lieues, sud-est, de Saint-Jean-d'Angéli.

AUGÉE; substantif féminin. Plein une auge de Mâçon. *Portez-lui une augée de plâtre.*

AUGÉLA; nom propre. Ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime.

AUGELOT; substantif masculin. Les Vignerons des environs d'Auxerre donnent ce nom à une petite fosse carrée, qu'on pratique dans les vignes avant l'hiver, pour y poser dans la suite le chapon ou la crossette. Cette méthode s'appelle *planter à l'augelot.*

AUGELOTS, se dit, en termes de Salines, des cuillers de fer placées entre les bourbons, sur le derrière de la poële, & desquelles l'usage est de recevoir & retenir les écumes & crasses qui y sont envoyées par l'ébulition de l'eau.

AUGET; substantif masculin. Petit vaisseau, où l'on met la nourriture des petits oiseaux qu'on tient en cage. *Il faut nettoyer l'auget.*

AUGET, se dit, en termes de l'Art Militaire, d'un petit canal de bois, dans lequel on met le saucisson qui sert à mettre le feu aux mines.

AUGET, se dit, en termes d'Epingliers, d'une sorte d'auge fermée d'un bout, & qui sert à mettre les épingles dans la frottoire.

AUGET, se dit, en termes de Meuniers, de l'extrémité de la trémie d'un moulin, par où le grain coule & se distribue sur les meules.

AUGIAN; nom propre d'une ville d'Asie dans l'Azerbijan.

AUGIAS; nom propre, & terme de Mythologie. Fils du Soleil, & Roi d'Élide. Il avoit un troupeau de trois mille vaches; & il traita avec Hercules pour en nettoyer les étables, qui infectoient le pays. Le Héros détourna le fleuve Alphée, le fit passer au travers de ces étables, qui n'avoient pas été nettoyées depuis trente ans, & bientôt le fumier en fut enlevé. Augias ayant fait quelque difficulté d'exécuter le marché, Phylée, son fils, qu'Hercules prit pour arbitre, le condamna. Augias outré, exila Phylée; mais le Héros indigné, saccagea la ville d'Elis, tua Augias, rappela Phylée, & le mit sur le Trône.

AUGILES; (les) Peuples de Cyrène

en Afrique. Les Dieux Manes étoient l'unique objet de leur culte : il les invoquoient dans leurs entreprises & leurs sermens, assis sur des sépulchres.

AUGITES; Pline donne ce nom à une pierre précieuse, qu'on croit être la même que le callais, autre pierre précieuse, d'un vert pâle, de la grosseur & du poids de la topaze, & qui est plus blanche que le saphir, que d'ailleurs elle imite.

AUGMENT; substantif masculin, & terme de Jurisprudence. Ce mot, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *augment de dot*, se dit, en Pays de Droit écrit, d'une portion des biens du mari accordée à la femme survivante, pour aider à l'entretenir selon sa qualité.

L'augment de dot, est conventionnel ou coutumier. Le conventionnel est celui que les parties ont déterminé; le coutumier est réglé par l'usage ou la loi du Pays: celui-ci est ordinairement de la moitié ou du tiers de la dot.

La femme, qui survit à son mari sans en avoir d'enfans, gagne la propriété de l'augment de dot, quand bien même le mariage n'auroit pas été consommé; mais si elle a des enfans, elle n'a que l'usufruit de l'augment, & la propriété de sa portion virile, qui se réduit encore à l'usufruit, si elle contracte un second mariage. *Voyez* VIRILE.

Si elle se remarie dans l'an du deuil, elle perd l'usufruit de l'augment de dot. Il en est de même si elle malverse durant son veuvage.

La femme a hypothèque pour sa dot & son augment de dot, du jour de son contrat de mariage.

Le Parlement de Paris adjuge les intérêts de l'augment de dot, du jour du décès. Les Parlemens d'Aix & de Toulouse, ne les adjugent que du jour de la demande faite en Justice.

Une femme séparée de biens, pour mauvaise administration, de la part de son mari, gagne l'augment de dot dans le ressort des Parlemens de Paris & de Provence; ceux de Toulouse & de Grenoble ont une Jurisprudence opposée.

On demande si la mort civile du mari, fait gagner l'augment de dot à la femme, comme feroit sa mort naturelle? M. de Lamoignon se décide, dans ses Arrêtés, pour la négative; mais la Jurisprudence s'est écartée de son opinion, & s'en écarteroit, ce me semble, encore avec raison, si la question se présentoit.

L'augment de dot est un bien qui a ceci de particulier; c'est que les enfans n'en seroient pas exclus, par une renonciation spéciale aux successions de leurs pères & mères.

AUGMENTATIF, IVE; adjectif, & terme de Grammaire, qui se dit de certaines particules servant à augmenter le sens des mots auxquels on les joint. *Très*, *fort*, *bien*, *&c.* sont des particules augmentatives en notre langue; puisque si je dis *très-beau*, *fort bon*, *bien rire*, j'augmente le sens des adjectifs *beau*, *bon*, & du verbe *rire*.

AUGMENTATION; substantif féminin. *Incrementum*. Action d'ajouter une chose à une autre. *Le Roi a fait une augmentation dans ses Troupes. On lui a demandé dix écus d'augmentation.*

AUGMENTATIONS, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'additions faites aux armoiries, ou de nouvelles

marques

marques d'honneur ajoutées à l'écusson.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, le second *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *augmantasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUGMENTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Auctus, a, um*. Voyez AUGMENTER.

AUGMENTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Augere*. Accroître, agrandir, joindre une chose à une autre pour la rendre plus grande. *Exemples*. Dans le sens d'accroître : *Il a augmenté sa fortune de vingt mille écus depuis deux ans*.

Dans le sens d'agrandir : *Son nouveau commerce l'a contraint d'augmenter ses magazins*.

Dans le sens de joindre une chose à une autre : *Cette mesure ne contenoit que quinze pouces de longueur, & elle en contient dix-huit depuis qu'on l'a augmentée. Il a augmenté son Poëme de six cens vers*.

AUGMENTER, est aussi verbe neutre, & signifie, dans cette acception, croître en quantité ou en qualité. *Exemples*. Dans le sens de croître en quantité : *Ses revenus augmentent depuis dix ans. La rivière augmente singulièrement*.

Dans le sens de croître en qualité : *Il y a des passions qui augmentent avec l'âge. Si la fièvre n'augmente pas, on pourra le tirer d'affaire*.

AUGMENTER, est encore pronominal réfléchi. *Son ouvrage ne s'est pas augmenté. Ses forces, sa fortune s'augmentent tous les jours*.

Significations relatives entre AUGMENTER & CROÎTRE.

Croître, ne signifie précisément que l'agrandissement de la chose, indépendamment de ce qui le produit.

Augmenter, fait sentir que cet agrandissement est causé par une nouvelle quantité qui y survient.

En cultivant ce terrein, vos arbres *croîtront* mieux, & vos revenus *augmenteront*.

L'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*.

Les choses matérielles *croissent* par une addition intérieure & méchanique, qui fait l'essence de la nourriture propre & réelle; elles *augmentent* par la simple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choses spirituelles *croissent* par une espèce de nourriture prise dans un sens figuré : elles *augmentent* par l'addition des dégrés jusqu'où elles sont portées.

Voyez AGRANDIR & AJOUTER, pour les différences relatives qui en distinguent AUGMENTER.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'aug-*

mente, la syllabe *men* est longue.

Il faudroit changer le premier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *augmanter*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUGMENTEUR; vieux mot qui signifioit autrefois bienfaiteur.

AUGMIGNON; nom propre. Rivière de France, en Picardie. Elle a sa source à cinq quarts de lieue, au nord-est, de Vernand, & son embouchure dans la Somme, à une lieue & demie, au sud, de Péronne, après un cours d'environ quatre lieues.

AUGON; nom propre. Montagne d'Italie, dans le Pavesan. Elle fait partie de l'Apennin.

AUGSBOURG; nom propre. Ville considérable d'Allemagne, sur le Leck, à l'embouchure du Vertach, & à l'extrémité de la Souabe. Elle est Impériale, grande, riche & fortifiée. L'air y est sain, & les environs sont couverts d'arbres fruitiers, de pâturages, & de belles forêts remplies de gibier. Son commerce consiste particulièrement en ouvrages d'Orfévrie, d'Horlogerie, & de Quincaillerie.

Augsbourg se gouverne par son propre Sénat. Les Charges y sont également partagées entre les Catholiques & les Luthériens. Ce fut en cette Ville que les Protestans ou Luthériens présentèrent, en 1530, leur Profession de foi, appelée la *Confession d'Augsbourg*. En 1555, on y fit la paix de Religion, où on laissa la liberté aux Luthériens; & il fut statué, que désormais on n'inquiéteroit personne dans l'Empire à cause de sa Religion. C'est la patrie du Jurisconsulte Conrad Peutinger, si connu par la Carte de l'Empire Romain, qui porte son nom, & des Fugers, qui passèrent autrefois pour les plus riches Négocians d'Allemagne. Ils furent anoblis par Maximilien premier, & faits Comtes par Charles V. Ce Prince, qui leur devoit un million, étant venu un jour les visiter, ils brûlèrent ses Obligations dans un fagot de bois de Sental. Ils ont bâti cent six maisons dans un fauxbourg, pour servir de demeure aux Bourgeois ruinés.

Augsbourg a donné son nom à la fameuse Ligue des principales Puissances de l'Europe contre la France. Cette Ligue, dont le Prince d'Orange étoit le moteur, fut conclue en 1687, à Venise, où s'étoient rendus, pendant le Carnaval, le Duc de Savoie & l'Electeur de Bavière.

L'Evêché d'Augsbourg, se dit d'une Souveraineté particulière de l'Evêque de ce nom, entre la Bavière & le Marquisat de Burgow.

AUGTS; nom propre d'une ancienne Ville Episcopale & considérable de Suisse, à deux lieues de Bâle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un Village. Le nom latin de cette Ville étoit *Augusta Rauracorum*.

AUGURAL, ALE; adjectif. Ce qui appartient à l'augure. On appeloit *Bâton augural*, celui que les Augures portoient en signe de leur dignité. *Il est initié dans la Science augurale*. Voyez Augures.

AUGURE; substantif masculin. Ce mot doit être considéré relativement à la signification qu'il a parmi nous, & à celle qu'il avoit chez les Romains.

Il se dit, parmi nous, de tout signe qui semble présager ou indiquer quelque chose que ce soit. *Cette nouvelle est d'un bon augure*,

d'un mauvais augure. La manière dont il l'a reçu, m'a paru de mauvais augure.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui arrive, & dont on doit apprendre quelque nouvelle bonne ou mauvaise, que *c'est un oiseau de bon augure, un oiseau de mauvais augure.*

Augure, chez les Romains, se disoit principalement du présage qu'ils tiroient du vol des oiseaux, & de la manière dont mangeoient les poulets sacrés.

Augures, chez les Romains, étoit aussi le titre que portoient les Ministres de la Religion, qu'on regardoit comme les Interprètes des Dieux, parce qu'ils prédisoient l'avenir.

Le Collège des *Augures* ne fut d'abord composé que de trois ou quatre membres, qui depuis furent augmentés jusqu'à quinze. Ils étoient choisis par le Collège même, qui leur faisoit jurer de ne jamais révéler aucun des mystères dans lesquels on les initioit. Ils avoient aussi de particulier, qu'on ne pouvoit les destituer du Sacerdoce. Ces dernières institutions avoient sans doute eu lieu, afin que la science des *Augures* ne se décréditât pas dans l'esprit du Peuple ; car les gens instruits n'y avoient pas grande foi, témoin Cicéron, quand il s'étonnoit que deux *Augures* pussent s'entre-regarder sans éclater de rire. Mais l'opinion des Savans n'empêcha pas que les *Augures* ne fussent très-considérés à Rome. Voici comme ils exerçoient leur ministère.

L'Augure, assis & revêtu de sa robe, teinte en pourpre & en écarlate, se tournoit du côté de l'orient, & désignoit, avec son Bâton augural, une partie du Ciel. L'*Augure* examinoit alors attentivement quels oiseaux paroissoient, comment ils voloient, de quelle manière ils chantoient, & de quel côté de la partie du Ciel désignée, ils se trouvoient. Les signes qu'on voyoit à gauche, étoient réputés de bon augure; & ceux qui paroissoient du côté droit, passoient pour malheureux : un seul signe étoit insuffisant; il falloit qu'il fût confirmé par un second pour former un augure. Ces Prêtres prédisoient aussi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs, & plus particulièrement encore par la manière dont mangeoient les poulets mystérieux, qu'ils appeloient *sacrés*. L'augure étoit favorable s'ils mangeoient avec avidité; mais c'étoit un funeste présage s'ils refusoient de manger, ou s'ils s'envoloient. On peut juger s'il étoit difficile de se procurer des augures à son gré.

Science des augures ou augurale, étoit, chez les Romains, l'art de prédire l'avenir, soit par le vol & le chant des oiseaux, soit par la manière dont mangeoient les poulets sacrés, soit par le moyen du tonnerre & des éclairs.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUGURÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Augurer.

AUGURELLUS; nom propre. Poëte Latin du seizième siècle. Il chercha la Pierre philosophale; & il composa sur ce sujet un Poëme intitulé : *La Chrysopée*, où il prétendit avoir développé les secrets du grand-œuvre. Ayant dédié cet Ouvrage au Pape Léon X, il en fut récompensé par une très-grande bourse, que lui donna ce Pontife, en lui disant:

« Que puisqu'il savoit faire de l'or, » rien ne pouvoit mieux lui convenir » qu'un pareil présent. »

AUGURER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Former une conjecture, un présage. *La mauvaise éducation qu'on lui a donnée, fait mal augurer de sa manière de penser. Je n'augure pas qu'il se tirera de cette maladie. S'il étoit prudent, j'augurerois bien du succès de son entreprise.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'augure*, la syllabe *gu* est longue.

AUGUSTA; nom propre. Ville maritime d'Italie, en Sicile, au nord de Syracuse. C'est l'ancienne Xiphonia. Elle fut presque totalement ruinée par le tremblement de terre de 1693.

AUGUSTAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois une monnoie d'or des Empereurs d'occident.

AUGUSTAL; (Préfet) Magistrat Romain, qui commandoit en Egypte avec une autorité semblable à celle qu'exerçoient les Proconsuls dans les autres Provinces.

AUGUSTALES; (les) adjectif féminin, substantivement pris. Fêtes instituées par l'Empereur Octave-César-Auguste, après qu'il eut heureusement terminé toutes les guerres de l'Empire.

Tibère institua aussi des Augustales après la mort & en l'honneur de l'Empereur Auguste.

TROUPES AUGUSTALES, est le nom qui fut donné à Rome à cinq mille soldats que Neron faisoit placer dans l'amphithéâtre pour faire des acclamations, quand il s'exerçoit dans les jeux publics.

AUGUSTBERG; nom propre. Ville & Château de Misnie, dans la haute Saxe, sur la rivière de Schap, à six milles de Dresde.

AUGUSTE; adjectif de tout genre. *Augustus, a, um.* Majestueux, grand, respectable, digne d'hommages & de vénération. *Les mystères augustes du salut. Il parut dans cette auguste assemblée.*

Le titre *d'Auguste* fut donné aux Empereurs Romains, depuis Octave-Cesar, qui le porta le premier, & dont nous parlerons tout-à-l'heure sous le nom d'Auguste qui lui est devenu propre.

HISTOIRE AUGUSTE, est le nom d'une histoire des Empereurs Romains, depuis Adrien jusqu'à Carin, composée par six auteurs latins, qui sont *Ælius Spartionus, Julius Capitolinus, Ælius Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollio, & Flavius Vopiscus.*

PAPIER AUGUSTE, est le nom qui fut donné, par adulation, à un papier très-beau & très-fin, qui se fabriquoit en Égypte, & qui s'appeloit précédemment *sacré*, parce qu'on ne s'en servoit que pour écrire ce qui avoit rapport à la religion.

OCTAVE-CÉSAR-AUGUSTE; nom propre du premier Empereur des Romains. Il étoit petit neveu & fils adoptif de Jules-César. Après la mort de ce grand homme, il forma avec Antoine & Lépide cette fameuse ligue connue sous le nom de *Triumvirat*, tribunal barbare, qui fit couler sur l'échaffaut le sang des meilleurs citoyens. *Voyez*

Triumvirat. Ces trois hommes partagèrent entr'eux l'univers, comme si ç'eût été leur patrimoine. Auguste, peu content de son lot, quelque considérable qu'il fût, y joignit bientôt après l'Afrique, dont il dépouilla Lépide, & s'étant ensuite brouillé avec Antoine; la querelle de ces deux maîtres du monde se termina par la fameuse bataille d'Actium, & par la mort d'Antoine, qui la suivit de près.

C'est après cette affaire que le Triumvir vainqueur rentra dans Rome, où il commença, sous le nom d'Auguste, 29 ans avant l'ere chrétienne, un des plus longs & des meilleurs règnes que l'histoire ait consacrés. Il aima ses peuples qu'il gouverna en paix, & il en fut l'idole. Les Arts & les Sciences firent, sous son règne, les plus grands progrès, & la postérité la plus reculée parlera du siècle d'Auguste comme d'un siècle de lumières. Nous parlerons des Mécénas, des Virgile, des Horace, *&c.* qui ont illustré ce siècle, sous les noms qui leur sont propres.

Auguste avoit la taille avantageuse, l'air doux, le regard gracieux, le goût fin, l'esprit vif, politique & pénétrant, beaucoup d'érudition, & une éloquence également séduisante & fleurie. On a dit de ce Prince, en comparant les horreurs de son Triumvirat avec les actions vertueuses qui distinguèrent son règne pendant près de 44 ans, qu'il devoit ne point naître ou ne point mourir. Il termina sa carrière à Nole, âgé de 75 ans. Près d'expirer, il se tourna vers ses amis & leur dit, « *N'ai-je pas bien joué » mon rôle?* » Oui, lui répondirent-ils. « *Eh bien! battez donc des » mains*, reprit-il, *& applaudissez, car la pièce est finie.* »

Auguste, est un terme de Fleuriste, qui se dit d'une sorte d'œillet cramoisi & blanc, & d'une tulipe colombine, rouge & blanche.

Auguste le Grand, se dit aussi, en terme de Fleuriste, d'une sorte d'œillet piqueté & d'une tulipe de couleur de rose éclatante.

Les Fleuristes donnent encore le nom *d'Auguste triomphant*, à un bel œillet piqueté, remarquable par la largeur & la quantité de ses feuilles.

La première syllabe est brève, la seconde longue & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, peut précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte, selon que l'oreille & le goût l'auront décidé. On dira *une auguste assemblée*, ou *une assemblée auguste.*

AUGUSTIN; (Saint) nom propre d'un Docteur de l'Eglise, fils de Sainte Monique, & né à Tagaste, en Numidie, le 13 Novembre 354. Augustin, favorisé du don de l'éloquence, passa ses premières années dans le libertinage, & soutint ensuite avec chaleur les opinions des Manichéens; mais Saint Ambroise, les Epîtres de Saint Paul, & les sollicitations d'une mère qu'il aimoit, le firent revenir de ses égaremens. Il reçut le baptême à l'âge de trente-deux ans dans l'Eglise de Milan. Valère, Evêque d'Hippone, qui connut les talens supérieurs du nouveau converti, l'ordonna Prêtre, & le fit ensuite sacrer Evêque & son Coadjuteur. Augustin n'eut dès-lors plus d'autre objet que le triomphe de l'Eglise & la conversion des hérétiques. On le vit sans cesse combattre avec autant de force que d'éloquence, les Donatistes, les Ma-

nichéens, les Pelagiens & les Semi-Pelagiens, & ses travaux ne cessèrent qu'à sa mort, qui arriva le 28 Août de l'an 430.

Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ont donné une édition des ouvrages de Saint Augustin, en onze volumes *in-folio*, dans le dernier desquels se trouve la vie de ce Père de l'Eglise.

AUGUSTINE; substantif féminin. Religieuse de l'Ordre de Saint-Augustin. Quelques-uns assurent que ce Saint institua lui-même les Augustines à Hippone où il étoit Evêque.

AUGUSTINE, est aussi un terme de Fleuriste, qui désigne une anémone dont les grandes feuilles sont blanches, mêlées d'incarnat, & la peluche couleur de feu.

AUGUSTINIENS; (les) on appelle ainsi, dans les écoles de Théologie, ceux qui, fondés principalement sur l'autorité de Saint Augustin, soutiennent que la grace est efficace de sa nature, relativement & par dégrés. Les points principaux de leur systême sont, qu'on doit distinguer entre les œuvres naturelles & surnaturelles, entre l'état d'innocence & l'état de nature tombée; que toutes les créatures libres dans l'un ou l'autre de ces deux états, ont besoin, pour chaque action naturelle, du concours actuel de Dieu; que ce concours n'est pas antécédent, ni physiquement prédéterminant, mais simultané & flexible au choix de la volonté; que dans l'état de nature tombée ou corrompue par le péché, la grace efficace par elle-même, est nécessaire pour toutes les actions qui sont dans l'ordre surnaturel. Outre la grace efficace, ils en admettent encore une autre suffisante, grace réelle & proprement dite, qui donne à la volonté assez de forces pour pouvoir, soit médiatement, soit immédiatement produire des œuvres surnaturelles & méritoires, mais qui pourtant n'a jamais son effet sans le secours d'une grace efficace. Ils soutiennent de plus, que toute prédestination, soit à la grace, soit à la gloire, est entièrement gratuite.

AUGUSTINIENS, se dit aussi de certains hérétiques du seizième siècle, disciples d'un Sacramentaire, nommé Augustin, qui soutenoit que les ames des justes n'entreroient pas au Ciel avant le jour du Jugement.

AUGUSTINS; (les) *Religieux* qui suivent une règle établie par Saint Augustin, quand il vivoit en commun avec les Clercs d'Hippone. Il y a plusieurs Ordres qui rapportent leur origine à cette société; tels sont les Hermites de Saint Paul, les Jeronymites, les Religieux de Saint Ambroise, ceux de Sainte Brigitte, les Frères de la Charité, *&c.*

Ces différens Religieux sont tous vêtus de noir, & composent un des quatre Ordres mendians.

AUGUSTOPOLIS; nom propre. Ancienne ville de Phrygie, selon Suidas.

AUGUSTOW; nom propre. Ville de Pologne, au Palatinat de Podlachie, sur la rivière de Nareu.

AVIA; nom propre. Petite rivière d'Espagne, en Galice, qui a son embouchure dans le Minho.

AVIANO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Frioul, entre Bellune & Udine.

AVIAUX; vieux mot qui signifioit autrefois ornières.

AVIDE; adjectif des deux genres. *Avidus, a, um.* C'est, au propre,

celui qui desire quelque chose avec passion, & singulièrement ce qui se boit & se mange. *Il paroît toujours avide des meilleurs mets. Les loups sont les plus avides des animaux.*

Avide, se dit dans le sens figuré, & désigne celui qui desire ardemment & avec véhémence la gloire, les honneurs, &c. *Il fut toujours avide de louanges. Il n'est pas assez avide de science pour s'occuper à résoudre ce problême.*

Cet adjectif gouverne les prépositions *de*, *du*, *de la*, *des*; comme on vient de le voir.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une avide personne*, mais *une personne avide.*

AVIDEMENT; adverbe. *Avidè.* Avec avidité, d'une manière avide. *C'est manger trop avidement.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avidemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVIDITÉ; substantif féminin. *Aviditas.* C'est, au propre & au figuré, le desir excessif, ardent & immodéré de ce qui est avide. *Exemples.* Au propre : *il a mangé avec avidité tout ce qu'on lui a servi.*

Au figuré: *Ce Prince ne témoigna jamais d'avidité que pour la gloire.*

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

AVIGNIER; vieux verbe qui signifioit autrefois mettre une terre en vignes.

AVIGNON; nom propre. Ville considérable & capitale d'un état de même nom, qui appartient au Pape. Elle est située sur le Rhône, à sept lieues, sud-sud-est, du Pont Saint-Esprit. On y compte environ vingt-six mille ames, & quantité de Maisons Religieuses des deux sexes. Il y a un Archevêché, une Université, une Inquisition, dont des Moines Dominicains sont les chefs, mais bien moins rigoureuse qu'en certains pays; un Hôtel des Monnoies, & divers autres tribunaux de Magistrature, tous subordonnés au Vice-Légat qui réside en cette ville, où il juge par appel toutes les affaires ecclésiastiques, civiles & criminelles de l'Etat d'Avignon & du Comté Venaissin. Il tient à cet effet deux fois par semaine audience publique, où il paroît en rochet & en camail, assisté d'un Dataire & d'un Avocat fiscal.

Les *Avignonois* sont réputés regnicoles en France, où ils peuvent acquérir toutes sortes d'offices & de dignités; c'est un droit qui leur a été authentiquement confirmé par François premier, & par plusieurs autres de nos Rois.

Le commerce d'Avignon consiste particulièrement en soieries & en livres.

Cette ville a été la patrie de plusieurs hommes célèbres, entr'autres du Chevalier Follard. On y voit le tombeau de la belle Laure, si fameuse par la passion qu'elle inspira à Pétrarque, & par les 318 sonnets & les 88 chansons que ce Poëte composa pour la célébrer. François I. passant par Avignon, visita ce monument qui

n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Aucune ville n'a peut-être éprouvé plus de révolutions que celle d'Avignon. Quand les Romains se furent formé des établissemens dans les Gaules, elle fut une colonie de cette nation, & comprise d'abord dans la Gaule Narbonnoise, & successivement dans la seconde Viennoise. Lors de la décadence de l'Empire Romain, le Patrice Constance la céda aux Bourguignons : Clovis l'assiéga ensuite inutilement ; après quoi elle passa sous la domination de Théodoric, Roi d'Italie, & de Thierry, Roi d'Austrasie : les Rois de France lui donnèrent des loix après Thierry, jusqu'en 730, que les Sarrasins s'en emparèrent : Charles Martel la reprit sur ceux-ci qui y rentrèrent en 737 ; mais ils y furent forcés, & presque tous exterminés la même année. Elle passa alors sous la domination des Rois d'Arles & de Bourgogne, & successivement sous celles des Comtes de Forcalquier & de Toulouse. Profitant enfin des circonstances & des troubles du temps, elle s'acquit au douzième siècle une sorte d'indépendance qui lui fut confirmée par plusieurs souverains, & particulièrement par l'Empereur Conrad le Salique, Henri III son fils, Guillaume III, Comte de Forcalquier, Guillaume IV, *&c.* & elle s'érigea en République sous le gouvernement d'un Podestat électif : elle subsista ainsi jusqu'au milieu du treizième siècle ; elle reconnut alors les Comtes de Provence pour ses Souverains : ce fut Jeanne, Comtesse de Provence & Reine de Sicile, qui la vendit en 1348 au Pape Clément VI, pour une somme très-modique, & depuis cette époque les Souverains Pontifes l'ont toujours possédée.

AVIGNONET ; nom propre. Petite ville de France, dans le haut Languedoc, environ à sept lieues, sud-est, de Toulouse. Elle est remarquable par une scène aussi étrange que singulière qui s'y passa au treizième siècle. Les Albigeois y ayant massacré cinq Inquisiteurs dans la maison du vieux Raimond, Comte de Toulouse, ce Prince accusé d'avoir favorisé ce massacre, fut obligé, pour se réconcilier avec le Pape Innocent III, d'en exécuter la Sentence qui le condamnoit à être fouetté ignominieusement & publiquement dans les rues de cette ville. Cette docilité vile & abjecte, n'empêcha pas la publication d'une croisade contre ce Prince : mais il méritoit bien qu'on lui ravît le rang dont sa lâche condescendance l'avoit rendu indigne.

AVIGNONOIS, OISE ; adjectif & substantif des deux genres. Qui est d'Avignon. *Connoissez - vous cette jeune Avignonoise ?*

AVILA ; nom propre. Ville épiscopale d'Espagne, dans la vieille Castille, sur l'Adaja, entre Salamanque & Madrid. On y fabrique de bons draps, & il y a une Université.

AVILA, est aussi le nom d'une autre ville d'Espagne, au Royaume de Léon, près de l'embouchure de la rivière de Nalon.

Il y a un bourg qui s'appelle de même dans l'Amérique méridionale, au Pérou, près de la rivière de Napo, à trente-cinq lieues à l'est, de St. François de Quito.

AVILA, se dit encore d'une pomme des Indes, ronde, charnue, jaune & plus grosse qu'une orange. Elle est le fruit d'une plante rampante, qui

qui s'attache aux arbres voisins. Elle contient plusieurs amandes blanches, tendres, amères, qu'on dit être un excellent remède contre le poison & la malignité des humeurs. On en prend une ou deux à la fois.

AVILA FUENTÉES; nom propre. Bourg & château d'Espagne, dans la vieille Castille, à six lieues de Segovie.

AVILI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avilir.

AVILIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. In contemptum adducere.* Rendre vil, abject, méprisable. *Il avilit tout ce qu'il fait. Ces fonctions l'ont avili.*

Avilir, est pronominal réflechi, & signifie devenir vil, abject, méprisable. *Il ne se seroit pas avili jusqu'à ce point. Je ne m'avilirai jamais jusques-là.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVILISSEMENT; substantif masculin. Etat de ce qui est avili. *Tous ces emplois sont aujourd'hui dans l'avilissement.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire *avilisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

AVILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois avilir.

AVILLES; nom propre. Ville & port d'Espagne, dans les Asturies, au nord-ouest d'Oviedo. Il s'y fait un commerce considérable.

AVILLONNÉ, EE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avillonner.

AVILLONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Terme de Fauconnerie, qui signifie donner des serres de derrière. *Ce faucon avillonne bien le héron.*

AVILLONS; substantif masculin pluriel, & terme de Fauconnerie, qui désigne le derrière des mains d'un oiseau de proie.

AVIM; nom propre. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Palestine, entre Bethel & Aphara.

AVINÉ, EE; adjectif & participe passif. *Voyez* Aviner.

On dit ordinairement & familièrement de quelqu'un qui boit copieusement, que *c'est un corps aviné.*

AVINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Imbiber de vin. *Il faut aviner ces tonneaux.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

AVINO; nom propre. Ville d'Amérique, au Méxique, dans l'Audience de Guadalajara.

AUJOU; nom propre. Rivière de France, en Champagne. Elle a sa source près de Pierrefort, à deux lieues, sud-ouest, de Langres, & son embouchure dans l'Aube, près de l'Abbaye de Clairvaux, après un cours d'environ dix lieues.

AUJOURD'HUI; adverbe de temps qui se dit du jour où l'on est. *Hodiè. Il est parti aujourd'hui pour Paris. Je n'irai pas aujourd'hui chez vous.*

Aujourd'hui, signifie aussi à présent, le temps, le siècle où l'on est, où l'on vit. *On ne se conduit plus aujourd'hui comme autrefois. On peut bien critiquer les mœurs d'aujourd'hui.*

Aujourd'hui, est encore substantif. *Aujourd'hui passé, on ne l'écoutera plus.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, & écrire *aujourdui*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AVIQUIRINA; nom propre. Île d'Amérique, au Royaume de Chili; sur la mer du Sud, dans le voisinage de la Conception.

AVIRÉ; nom propre. Bourg & Château de France, en Anjou, à cinq lieues & demie, nord-ouest, d'Angers.

AVIRON; substantif masculin. Terme de Marine & de Rivière, qui se dit d'une sorte de rame ronde par la poignée, & plate par le bas, de laquelle on se sert pour faire aller sur l'eau une nacelle.

AVIRONNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois enceinte, enclos.

AVIRONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois environner.

AVIS; substantif masculin. *Judicium.* Opinion, sentiment. *Ce ne fut jamais mon avis. Il m'avoit là-dessus donné son avis.*

Avis, signifie conseil, instruction. *Il vous a donné un avis que vous ne devez pas négliger.*

Avis, se dit de la manière de penser, du suffrage de chaque Juge d'une Compagnie, sur une affaire qu'elle doit décider. *Le Jugement est conforme à l'avis du Rapporteur.*

Avis, signifie délibération. *Sept Avocats l'avoient ainsi reglé dans leur avis.*

Avis, se dit dans le sens d'avertissement. *J'ai reçu avis que le vaisseau étoit au port.*

On appelle dans ce sens, & en termes de Commerce, *lettres d'avis*, celles que les Négocians s'écrivent sur leurs affaires, les uns aux autres. Il faut remarquer à ce sujet, que les *lettres d'avis* pour le payement des lettres de change, en doivent contenir le précis, & qu'elles sont nécessaires; parce que celui, sur lequel la lettre de change est tirée, peut refuser de l'accepter, s'il n'a point eu de *lettres d'avis*.

Avis, se dit aussi des nouvelles qu'on mande & qu'on reçoit. *Mon Correspondant de Marseille me donne avis, que le prix du sucre est augmenté.*

Avis *au Lecteur*, est le titre d'une sorte de petite préface, qu'on met à la tête de l'ouvrage, pour avertir le lecteur de quelque chose.

Avis *Doctrinal*, se dit, en termes de Théologie, du sentiment des Docteurs, consultés sur quelque point de Doctrine.

Avis *de Parens*, se dit, en termes de Palais, d'un Acte judiciaire, par lequel le Juge tutélaire ordonne l'exécution d'une délibération de famille, sur les affaires d'un mineur.

Les *avis de parens* sont nécessaires en pays coutumier, pour les créations de tuteurs & curateurs, pour les émancipations de mineurs,

pour l'interdiction des prodigues, des imbécilles, *&c.* pour autoriser les tuteurs à consentir aux mariages des mineurs, & à renoncer aux successions qui pourroient leur être onéreuses, & généralement pour tous les actes importans qui concernent les biens & les personnes de ceux qui sont en tutelle ou curatelle.

En Normandie, & dans plusieurs Provinces du Royaume, les parens, qui ont donné avis pour l'établissement d'un tuteur, sont garans de sa gestion ; coutume sage & nécessaire, peut-être, pour mettre à couvert les intérêts des mineurs : cette Jurisprudence n'est cependant pas suivie à Paris.

Avis, se dit, en termes de Finances, d'un moyen proposé pour tirer de l'argent des peuples. *Si cet avis eût eu son exécution, il auroit ruiné les campagnes.*

En parlant de quelque accident ou événement, on dit proverbialement, *avis au lecteur ;* pour dire, que la chose arrivée doit servir d'instruction, & faire prendre garde à soi pour l'avenir.

On dit aussi proverbialement & figurément, *qu'il y a jour d'avis ;* pour dire, qu'il y a temps de délibérer.

On dit, dans le même sens, *prendre lettres d'avis ;* pour dire, prendre du temps pour faire ses réfléxions.

Significations relatives entre *sentiment*, *avis* & *opinion*.

Il y a un sens général qui rend ces mots synonymes, lorsqu'il est question de conseiller ou de juger ; mais le premier a plus de rapport à la délibération, on dit son *sentiment ;* le second en a davantage à la décision, on donne son *avis ;* le troisième en a un particulier à la formalité de Judicature, on va aux *opinions*.

Le *sentiment* emporte toujours dans son idée celle de sincérité ; c'est-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose pas rigoureusement cette sincérité ; il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

Il peut y avoir des occasions où un Juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, & de se conformer aux *opinions* de sa Compagnie.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

AVIS ; nom propre. Ville de Portugal, dans l'Alentejo, sur une rivière du même nom, à neuf lieues d'Evora.

On appelle *Ordre d'Avis*, un Ordre Militaire, institué en Portugal par Alphonse premier, au douzième siècle, en mémoire de la prise d'Evora sur les Maures. Les Chevaliers de cet ordre suivoient originairement la règle de Cîteaux, avec quelques constitutions qui leur étoient particulières. Ils devoient combattre pour la religion, & faire vœu de chasteté. Il y a en Portugal quarante Commanderies de cet Ordre, dont la grande Maîtrise est réunie à la Couronne.

Avis, est aussi le nom d'un bourg de France, en Saintonge, près de la Seugre, à quatre lieues, sud-sud-est, de Saintes.

AVIS ; vieux mot qui signifioit autrefois la portion de biens qu'un père assignoit à ses enfans puînés.

AVISE ; nom propre. Bourg de France, en Champagne, environ à

deux lieues, ſud-ſud-eſt, d'Epernay.

AVISÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Aviser.

Avisé, ée; adjectivement pris, ſignifie prudent, circonſpect, qui n'agit qu'après une mûre réflexion. *Je l'ai toujours connue pour une perſonne bien aviſée.*

AVISEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois réflexion.

AVISER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Providere.* Délibérer, pourvoir à quelque choſe, y prendre garde, y faire attention. *Il aviſe à la réception qu'il doit faire à ce Seigneur. J'aviſerai ce ſoir à la lettre que je dois lui écrire.*

Dans ce ſens il gouverne, en régime composé, les prépoſitions *à*, *au*, *à la*, *aux*, comme on vient de le voir; & ſes temps composés ſe conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *J'aurois aviſé; elle a aviſé*, &c.

Aviser, eſt auſſi verbe actif, & ſignifie *avertir*, *conſeiller*; mais, dans ce ſens, il n'a plus d'uſage que dans ces phraſes proverbiales: *Un fou aviſe bien un ſage;* pour dire ce que Boileau a exprimé par ce vers:

> Un ſot quelquefois ouvre un avis important.

Et *qu'un verre de vin aviſe bien un homme;* pour dire, qu'il lui ſuggère de bonnes idées.

Aviser, ſignifie, dans le ſtyle familier, appercevoir d'aſſez loin. *A force de le chercher des yeux, je l'aviſai au milieu de la grande allée.*

Aviser, eſt auſſi pronominal réfléchi, & ſignifie faire attention ſur quelque choſe, s'imaginer quelque choſe, réfléchir ſur quelque choſe.

Exemples: dans le ſens de faire attention ſur quelque choſe: *Je ne me ſerois jamais aviſé de cette méthode.*

Dans le ſens de s'imaginer quelque choſe: *Il s'eſt aviſé d'un bon moyen, pour arriver à ſon but.*

Dans le ſens de réfléchir ſur quelque choſe: *Quand il s'aviſa de cet expédient, il n'y avoit plus de remède.*

Aviser, employé dans le ſens neutre, & précédant un infinitif, s'y lie par le moyen de la particule *à*. *J'aviſe à paſſer devant lui.*

S'il eſt pronominal réfléchi, il ſe lie à l'infinitif qu'il précède, par le moyen de la particule *de*. *Il s'aviſa de quereller.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans j'*aviſe*, la ſyllabe *vi* eſt longue.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

AVISION; vieux mot qui ſignifioit autrefois apparition.

AVISON; nom propre. Haute montagne de Vôges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyères. Nous en parlons à cauſe d'une fête ſingulière qui s'y célèbre annuellement le premier Dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au ſommet de cette montagne, où ils allument un grand feu après le

toucher du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit, contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage, est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueterie, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les *élégans* aux *élégantes*, le Dimanche suivant, & qui consiste en concerts, en bals, *&c.* Les jolies filles de Bruyères savent bien si tout cela les amuse.

AVISURE; substantif féminin, & terme de Chauderonnier-Ferblantier. Il se dit du rebord d'une pièce qui se rabat sur une autre pièce, & les unit toutes deux.

AVITAILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVITAILLER.

AVITAILLEMENT; substantif masculin. Approvisionnement de vivres pour une place, une armée, un navire. *L'avitaillement de cette place a coûté cent mille écus.*

AVITAILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Fournir de vivres une place, un vaisseau. *Comme les ennemis pourront assiéger cette ville, il faut l'avitailler.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*avitaille*, la syllabe *tail* est longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *avitalier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. *D'avitalier*, il faudroit faire *j'avitaille.*

AVITAILLEUR; substantif masculin, & terme de l'Art Militaire. Il se dit de celui qui est chargé de fournir les vivres d'une place, d'un vaisseau.

AVITINS; (biens) terme de Coutume, qui désigne en Bearn, des biens possédés successivement par trois personnes de la même famille.

AVIVAGE; substantif masculin, & terme de Miroitier, qui se dit de la première façon que l'ouvrier donne à la feuille d'étain, pour recevoir le vif-argent.

AVIVÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* AVIVER.

AVIVER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Action de donner de la vivacité, de rendre une matière plus fraîche, plus nette. *Il faut aviver ces couleurs.*

AVIVER, se dit, chez plusieurs ouvriers qui travaillent sur métaux, de l'action de donner le vif, le lustre, le dernier poli à un ouvrage.

AVIVER, se dit, en termes de Doreurs, de l'action de nettoyer & de gratter une figure de bronze, pour la dorer.

AVIVER, se dit, en termes de Char-

pentiers, de l'action de tailler une pièce de bois à vive-arrête.

Aviver, se dit, en termes de Teinturiers, de l'action de rendre une couleur plus vive & plus éclatante.

Aviver *l'Etain*, se dit, en termes de Miroitiers, de l'action de frotter légèrement de vif-argent ce métal, avant de l'en charger tout-à-fait.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*avive*, la syllabe *vi* est longue.

AVIVES; substantif féminin pluriel, & terme de Manège & de Maréchallerie. Glandes situées entre les oreilles & le gosier du cheval, près de la ganache. L'inflammation de ces glandes cause à l'animal une maladie, qui porte aussi le nom d'*Avives*. Elle se manifeste par les douleurs qu'il ressent, tant dans ces glandes, que dans le ventre, parce que ce mal est toujours accompagné de tranchées, & les tranchées de rétention d'urine; ce qui oblige le cheval à se tourmenter & à se débattre vivement. La réunion de ces deux accidens fait connoître que le mal principal est les avives; car il y a des tranchées sans avives, mais rarement des avives sans tranchées. Aussi le cheval porte-t-il souvent la tête du côté des flancs, à droite & à gauche, comme s'il vouloit montrer l'endroit où il sent le plus de mal : il se couche & se relève souvent, & ne peut uriner. Il faut lui mettre de la paille fraîche sous le ventre pour le faire uriner, s'il est possible : on tâchera aussi d'introduire dans le canal de la verge, un poux vivant, ou quelques morceaux de gros poivre concassé; ensuite on lui fera introduire dans le fondement, le bras d'un homme graissé d'huile de noix; on fera presser la vessie, & on frottera le foureau avec la même huile. Il faut le tenir chaudement; & si l'on étoit dans un lieu où il y eût une bergerie remplie de moutons, on l'y enfermeroit.

Il faudra ensuite saigner l'animal au cou; puis, peu de temps après, sous la langue; & dans l'intervalle, lui donner douze onces d'huile d'amandes douces, avec un demi-septier d'eau-de-vie pour un petit cheval, ou une chopine pour un cheval de carosse: puis saisir entre les doigts les glandes gorgées, les manier, les écraser fortement, & les battre avec le manche du boutoir ou du brochoir, pour les meurtrir; car c'est une mauvaise méthode de les ouvrir. Vous ferez après cela une pâte de feuilles d'orties vertes, que vous pilerez avec du vinaigre; vous en remplirez les deux oreilles du cheval, de façon qu'elle puisse y rester sept à huit heures. Après ces remèdes, on pourra lui donner deux onces de thériaque, quatre onces de miel de Narbonne, & autant de sucre, dans trois demi-septiers de vin.

Si le cheval continue d'être tourmenté de tranchées, on le saignera aux veines du flanc, & on lui donnera un demi-septier de vin blanc, autant d'huile d'amandes douces, deux gros de cristal minéral, & deux onces de térébenthine de Ve-

nise, avec une demi once de poivre long en poudre; le tout mêlé ensemble. On remarque dans le bas de l'oreille en-dedans, une enflure qui forme une espèce de repli. Il faut la percer avec le bistouri ou la lancette. Si le mal est récent, il n'en sortira que du sang corrompu : s'il est ancien, il en sortira du pus.

Comme ce mal fait perdre l'appétit aux chevaux, si le cheval restoit plusieurs jours sans manger, il faudroit lui faire avaler quatre jaunes d'œufs avec une muscade rapée, & un quarteron de sucre, dans une pinte de vin rouge, pour le fortifier & le soutenir. Les *avives* sont un mal fort dangereux, que le cheval gagne ordinairement en buvant une eau-vive ou froide.

AVIVOIR; substantif masculin, & terme de Doreurs, qui désigne un instrument dont ces ouvriers se servent, pour étendre l'or amalgamé.

AUKLAND; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la province de Durham, sur la Ware.

AULADIS; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place en Asie, dans la Mésopotamie.

AULAGAS; nom propre. Lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord-ouest de Potosi. Il a quinze lieues de longueur, & ses eaux coulent dans le lac de Titicaca.

AULAINES; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à cinq lieues, nord-est, du Mans.

AULANIE; vieux mot qui signifioit autrefois noisette.

AULE; vieux mot qui signifioit autrefois halle.

AULELUIE; vieux mot qui signifioit autrefois temps Pascal.

AULERCES; (les) anciens peuples des Gaules, qui habitoient la première, la seconde & la troisième Lyonnoise. César, qui donne le nom d'*Aulerci* à quatre de ces peuples, les distingue les uns des autres par les épithètes de *Brannovices*, *Cenomani*, *Diablintes* & *Eburovices*.

AULIDE; nom propre. Ville maritime de Grèce, en Béotie, près de Chalcide, sur le détroit de Négrepont. Ce fut le rendez-vous des Grecs qui allèrent au siège de Troye, & où Iphigenie, fille d'Agamemnon, dut être immolée, pour leur obtenir un vent favorable. *Voyez* IPHIGÉNIE.

AULIQUE; substantif féminin. *Aulica.* Thèse que soutient un Etudiant en Théologie, particulièrement dans l'Université de Paris, le jour qu'un Licentié obtient le bonnet de Docteur. C'est ce nouveau Docteur qui préside à la Thèse. Il l'ouvre par un argument qu'il propose à celui qui soutient.

AULIQUE, se dit aussi adjectivement d'un Tribunal de l'Empire d'Allemagne, qui exerce une Jurisdiction universelle, sur tous les membres & sujets de l'Empire, dans les causes dont il a droit de connoître. C'est ce qu'on appelle *Chambre Aulique*, *Cour Aulique*, *Conseil Aulique*.

On appelle *Conseiller Aulique*, un membre de ce Tribunal, qui est composé d'un Président, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Conseillers, dont neuf Catholiques, & neuf Protestans. Ces Officiers sont nommés par l'Empereur; mais le Vice-Chancelier est présenté par l'Electeur de Mayence.

La première syllabe est moyenne,

la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *aulike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AU LIT, AU LIT CHIENS; terme de Venerie, dont se servent les chasseurs pour faire quêter les chiens, & leur faire lancer le gibier qui est au gîte.

AULMARE; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

AULMULCIERS; titre que se donnent, dans leurs Statuts, les marchands Bonnetiers de Paris.

AULNAY; nom propre. Ville de France, en Poitou, environ à treize lieues, sud-ouest, de Poitiers.

Il y a encore un Bourg de ce nom dans la même Province, à six lieues, nord-nord-ouest, de Poitiers.

Aulnay, est aussi le nom de deux bourgs de France, en Normandie, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une demi-lieue. Un des deux est situé sur la rivière d'Odon, à cinq lieues, sud-ouest, de Caen. Près de là est l'Abbaye d'Aulnay, qui est en commende, & rapporte au Titulaire, environ huit mille livres de rente.

AU LOF; terme de Marine, & commandement qu'on fait au Timonier, de gouverner vers le vent.

AULONZA; nom propre. Bourg de France, en Limousin, à trois lieues & demie, nord-nord-ouest, de Tulles.

AULOT; nom propre. Ville jadis Episcopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus qu'un bourg de la Viguerie de Campredon.

AULPS; nom propre. Ville de France, en Provence, à douze lieues, est-nord-est, d'Aix, sur la route de Barjols à Castelane. Elle a ses Députés aux Etats de la Province.

AULUGELLE; nom propre. Grammairien célèbre, qui vivoit au second siècle, sous l'Empereur Marc-Aurele. Il nous reste de lui dix-neuf Livres des Vingt qui formoient ses Nuits Attiques qu'il composa à Athènes pour l'usage de ses enfans. Cet Ouvrage, qui est un Recueil d'érudition, & de Remarques grammaticales, s'est imprimé à Leyde en *1668*.

AULULAIRE; substantif féminin. *Aulularia.* Titre de la troisième Comédie de Plaute, ainsi appelée *du Petit Pot* (en Latin *Aulula*) qui renfermoit le Trésor trouvé par l'avare Euclion, le principal personnage de cette pièce.

AUMAGNE; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à quatre lieues, nord-est, de Saintes.

AUMAILLES; adjectif féminin pluriel, & termes des Eaux & Forêts, & de plusieurs Coutumes. Il désigne des bêtes à cornes, & même des brebis. *On a trouvé dans les taillis un troupeau de bêtes aumailles.*

AUMAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois armoire.

AUMALE; nom propre. Ville de France, en Normandie, environ à douze lieues, nord-ouest, de Rouen. On y fabrique des serges estimées, & d'autres étoffes de laine qui sont pour cette ville un objet considérable de commerce. On voit tout près d'Aumale, l'Abbaye de Saint-Martin, ordre de S. Benoît, dont l'Abbé jouit d'environ 10000 liv. de rente.

AUME; substantif masculin. Terme de Chasse & de Pêche, qui se dit

des grandes mailles des filets. L'aumé facilite l'entrée du filet, & empêche l'animal d'en sortir.

AUMES ; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, sur l'Éraut, à deux lieues & demie, au nord, d'Agde.

AUMOGNE ; vieux mot qui signifioit autrefois aumône.

AUMÔNE ; substantif féminin. *Inopiæ subsidium.* Ce que l'on donne aux pauvres par compassion, ou par charité. *Ces gens-là ne vivent que d'aumônes.*

On dit d'une personne qui demande l'aumône par fainéantise, qu'*elle dérobe l'aumône aux pauvres.*

On dit d'une charité bien appliquée, que *c'est une belle aumône.*

AUMÔNES FIEFFÉES, se dit des fondations que nos Rois ont faites au profit des Églises.

On dit aussi, en parlant des donations de terres faites à l'Église par nos Rois, ou quelques Seigneurs, sans aucune autre obligation que de reconnoître qu'on les tient de celui qui les a données, qu'*elles relèvent ou sont tenues en franche-aumône.*

AUMÔNE DES CHARRUES, s'est dit en Angleterre d'un Impôt d'un denier par Charrue, que le Roi Ethelred établit sur ses Sujets, pour être employé à la nourriture & entretien des pauvres.

AUMÔNE, se dit, en termes de Jurisprudence, d'une peine pécuniaire, à laquelle le Juge condamne en certaines circonstances celui qui perd son procès.

Il faut remarquer que l'*aumône* n'est point infamante en matière criminelle, & qu'elle l'est en matière civile. La raison de la différence, est qu'on ne la regarde, dans le premier cas, que comme une charité forcée, & qu'en matière civile on la prononce comme une véritable peine, pour tenir lieu de réparation de quelque dol ou malversation.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

AUMÔNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* AUMÔNER.

AUMÔNÉE ; substantif féminin. Nom qu'on donne aux distributions de pain qu'on a coutume de faire aux pauvres en certains endroits, après les obsèques.

AUMÔNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Palais, qui signifie donner par aumône. *Il doit aumôner une somme aux pauvres.*

AUMÔNERIE ; substantif féminin. Office claustral dans certaines Abbayes. Les fonctions du Titulaire consistent à distribuer annuellement certaines aumônes.

GRANDE AUMÔNERIE DE FRANCE, se dit de la Dignité du Grand-Aumônier de France.

AUMÔNIER, IÈRE ; adjectif. Qui donne souvent l'aumône aux pauvres. *Personne n'est plus aumônier que cette Dame.*

AUMÔNIER, est aussi substantif, & se dit d'un Officier Ecclésiastique dans les Chapelles des Princes, ou attaché à la personne des Grands, pour leur dire la Messe, leur faire la prière, *&c.*

AUMÔNIER *d'un Vaisseau*, *d'un Régiment*, se dit d'un Prêtre entretenu dans un Vaisseau, dans un Régiment, pour y administrer les Sacremens, & y faire les autres fonctions ecclésiastiques.

GRAND-AUMÔNIER DE FRANCE, se dit d'un Officier de la Couronne,

qui eſt le premier Eccléſiaſtique de la Cour. Il diſpoſe du fonds deſtiné pour les aumônes du Roi; il célèbre le Service divin dans la Chapelle de Sa Majeſté, quand il juge à propos; il nomme les Prélats qui doivent y officier, les Prédicateurs, *&c.* Il fait expédier & délivre les ſermens de fidélité, que prêtent aux Rois les Archevêques, les Evêques, les Généraux d'Ordre, les Grands-Prieurs de Malthe, & tous autres Dignitaires. Il ſe trouve au lever & au coucher du Roi, pour y faire la prière. Il eſt préſent aux repas publics de Sa Majeſté, pour la bénédiction de la Table, & pour les graces. A la Meſſe du Roi, il lui préſente ſon Livre de prières, & lui donne l'eau-bénite, *&c.* Il a d'ailleurs le droit, comme Evêque de la Cour, d'officier devant le Roi, dans quelque Diocèſe que ce ſoit, ſans permiſſion de l'Evêque Diocéſain.

Outre *le Grand-Aumônier*, il y a à la Cour le premier Aumônier & les Aumôniers de quartier. Les fonctions du Grand-Aumônier ſont ſuppléées par le premier Aumônier, & ſucceſſivement par les Aumôniers de quartier, qui ſont au nombre de huit. Les uns & les autres ſont Commenſaux de la Maiſon du Roi.

En Angleterre, il y a auſſi un *Grand-Aumônier*, qu'on appelle le *Lord-Aumônier*. Il a le droit ſingulier d'enlever de deſſus la Table du Roi le plat qu'il juge à propos, pour le donner à un pauvre.

Aumônière, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & ſe dit d'une Dignitaire du Chapitre de Remiremont. *Voyez* Remiremont.

AUMONNIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Hôpital, Hôtel-Dieu.

AUMOSNIÈRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois bourſe, gibecière.

AUMUSSE; ſubſtantif féminin. Fourrure particulière aux Chanoines & aux Chanoineſſes, & qu'ils portent ordinairement ſur le bras. L'aumuſſe étoit un vêtement à la mode, ſous nos Rois de la première race, & l'on en faiſoit uſage pour ſe couvrir la tête & les épaules.

Les deux premières ſyllabes ſont brève, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *s* qui eſt oiſif, & écrire, *aumuſe*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

AUMUSSETTE; vieux mot qui ſignifioit autrefois petite aumuſſe.

AUNAGE; ſubſtantif maſculin. Meſurage à l'aune. *J'ai payé tant pour l'aunage.*

On dit, en termes de Commerce, *bon d'aunage, excédent d'aunage, bénefice d'aunage;* pour dire, que dans la choſe aunée on trouve plus que la meſure ou l'aunage ne devoient donner.

La première ſyllable eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

AUNAIE; ſubſtantif féminin. Lieu planté d'aunes. *Je compte faire planter une aunaie dans ce terrein humide.* Voyez Aune.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde eſt longue.

AUNAUX; (les) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à neuf lieues, nord-nord-eſt, du Mans.

AUNE; ſubſtantif féminin. Meſure de longueur, dont on ſe ſert pour meſurer les étoffes, les rubans, *&c.*

Quoique cette meſure ſous le nom d'*aune*, ſoit uſitée dans différens

pays, ſa longueur varie ſelon les lieux. Voici ſa conſiſtance dans les principaux lieux de l'Europe où l'on s'en ſert.

A Paris, l'*aune* eſt une meſure de trois pieds huit pouces de France, & non de trois pieds ſept pouces, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux. Cette *aune* eſt en uſage dans la plûpart des villes du Royaume.

L'*aune* d'Angleterre eſt égale en longueur à celle de Paris.

L'*aune* d'Amſterdam ou de Hollande, eſt, à ce que dit Ricard, de deux pieds un pouce deux lignes de France.

L'*aune* de Flandres & de Brabant eſt de deux pieds un pouce cinq lignes & demie de France.

L'*aune* de Dantzig eſt d'un pied dix pouces quatre lignes & demie de France.

L'*aune* de Francfort, Hambourg, Leipſic, Cologne, eſt d'un pied neuf pouces de France.

Aune Royale, ſe dit en Perſe, d'une meſure de trois pieds moins un pouce de France, & l'on appelle *aune* raccourcie, dans le même pays, celle qui n'a que les deux tiers de l'aune royale.

Aune courante, ſe dit, pour ſignifier qu'une étoffe n'eſt meſurée que ſur ſa longueur, ſans égard à ſa hauteur : ainſi l'on dira qu'une tenture de Damas, longue de quinze *aunes*, contient quinze *aunes* courantes.

Aune, ſe dit de la choſe meſurée. *Voilà une aune de Satin que je viens d'acheter.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*il ne faut pas meſurer les hommes à l'aune ;* pour dire, que la taille de quelqu'un ne décide pas de ſon mérite.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *meſurer tout le monde, les autres à ſon aune ;* pour dire, juger d'autrui par ſoi-même. Les Anglois rendent ce proverbe par cette phraſe : *meſurer le blé d'autrui avec ſon boiſſeau.*

On dit encore proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ſait ce qu'en vaut l'aune*, quand il a fait à ſes dépens l'expérience de quelque choſe.

On dit auſſi proverbialement & figurément, *tout du long de l'aune ;* pour dire, beaucoup, avec excès. *Les frais de cette entrepriſe lui en donneront tout du long de l'aune.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde eſt très-brève.

AUNE ; ſubſtantif maſculin. *Alnus.* Arbre aſſez grand, qui croît ſur les bords des rivières, & dans les lieux marécageux. Il eſt du nombre des bois que l'Ordonnance des Eaux & Forêts qualifie de *mort-bois*. Son tronc eſt couvert d'une écorce raboteuſe ; ſon bois eſt pliant, léger, & a la propriété d'être incorruptible dans l'eau. Ses feuilles d'un vert foncé, velues & blanchâtres en deſſous, ont de la reſſemblance avec celles du coudrier. Son fruit eſt une petite pomme écailleuſe, qui s'ouvre en pluſieurs paquets d'écailles, contenant quelques ſemences applaties.

Les feuilles d'*aune* écraſées & appliquées ſur les tumeurs, ſont réſolutives, & arrêtent les progrès de l'inflammation On en frotte les bois de lit pour chaſſer les puces.

L'écorce & le fruit ſont aſtringens, rafraîchiſſans, & on les emploie en gargariſmes avec ſuccès contre les inflammations de la gorge.

Aune noir ; *Voyez* Bourdaine.

AUNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Auner.

AUNEAU; nom propre. Bourg de France, dans le pays de Chartres, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Dourdan. Le Duc de Guise battit les Allemands près de là, le 14 Septembre 1587.

AUNÉE; substantif féminin. *Enula Campana*. Plante médicinale, dont les feuilles pointues, molles, sont plus longues & plus larges que celles du bouillon blanc; il s'élève d'entre elles, à la hauteur de quatre à cinq pieds, plusieurs tiges droites, rougeâtres & velues, qui jettent quelques rameaux garnis de feuilles sans queues: ses fleurs sont grandes, larges, radiées, jaunes, un peu odorantes, & naissent aux extrémités des tiges & des rameaux: il leur succède des têtes larges, chargées de semences oblongues qui portent chacune une aigrette. La racine de la plante est longue, grosse, charnue, de couleur obscure en-dehors, & blanche en-dedans.

Cette racine, dont on se sert souvent en Médecine, contient beaucoup d'huile, de sel fixe & de sel essentiel: son goût est amer & aromatique. Elle est alexitère, stomachique, vermifuge, tonique, détersive & résolutive par excellence.

On la prescrit fraîche aux personnes, dans les apozèmes, depuis demi-once, jusqu'à une once. On en fait une conserve qu'on donne à la dose d'une once: on la prend intérieurement desséchée & pulvérisée & à la dose d'un ou deux gros, dans un véhicule convenable: on en fait aussi un extrait qui se donne depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

Cette racine se donne fraîche en infusion aux animaux, à la dose de quatre onces, & à celle de demi-once, quand elle est sèche & pulvérisée.

AUNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mesurer à l'aune. *Vous ne savez pas auner. Ce Marchand aune bien. Aunez cette étoffe.*

AUNER *bois à bois*, ou *pince à pince*, termes de Commerce, qui signifie auner juste, sans donner au-delà de la mesure.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*aune*, la syllabe *au* est longue.

AÛNER; vieux verbe qui signifioit autrefois réunir.

AUNEUIL; nom propre. Bourg de France, en Beauvoisis, à deux lieues, sud ouest, de Beauvais.

AUNEUR; substantif masculin. Nom d'une sorte d'Officier établi pour avoir inspection sur l'aunage.

Il y a à Paris une Communauté de cinquante Jurés-Auneurs, Visiteurs de toiles. Ils perçoivent un sou par aune de tout ce qu'ils mesurent.

Il y a encore dans la même ville les Auneurs commis par les Maîtres & Gardes Drapiers & Merciers. Ceux-ci sont au nombre de douze, & leurs fonctions consistent à auner les draps ou étoffes de laine sous la Halle, & dans les Boutiques des Marchands, lorsqu'ils en sont requis, soit par le vendeur, soit par l'acheteur.

Il y a aussi des Auneurs dans di-

verses Manufactures du Royaume, tant pour auner les draps, que pour auner les toiles.

AUNIEL; substantif masculin, & terme de Commerce. Ancienne mesure Angloise, qui désignoit une sorte de Romaine que plusieurs Statuts ont prohibée, parce qu'elle facilitoit la fraude.

AUNIS; (le Pays d') nom propre. Petite Province maritime de France, dont la Rochelle est la capitale. Elle a le Poitou au nord, la Saintonge au sud & à l'est, & l'océan à l'ouest. Sa longueur est d'environ neuf lieues, sur une largeur pareille. Elle est arrosée par la Sèvre, la Charente & la Vendie. On y recueille du blé & du vin; les pâturages, le gibier, le poisson y abondent, & il s'y fait dans les Marais salans, quantité de sel que l'on prétend être le meilleur de l'Europe, pour conserver les viandes & le poisson.

AUNTEIN; vieux mot qui signifioit autrefois tante.

AVOCASSER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Exercer la profession d'Avocat. *Ne sachant que faire, il s'avisa d'Avocasser.* Ce terme est du style familier, & se dit, le plus souvent, en mauvaise part.

AVOCASSIE; vieux mot qui signifioit autrefois art de plaider.

AVOCAT; substantif masculin. *Advocatus*. Celui qui, après avoir fait les études & obtenu les grades nécessaires, a le droit de défendre les causes litigieuses en Justice, soit en parlant, soit en écrivant.

Nous ne nous étendrons pas sur les talens & les vertus qui doivent distinguer le véritable Avocat; il suffira, pour s'en former une idée, de se souvenir qu'il doit être l'organe de la vérité, l'appui de l'innocence, le fléau de l'injuste, & le défenseur du pauvre, de l'opprimé, de la veuve & de l'orphelin.

A la vue de tant d'intérêts puissans, confiés aux soins des Avocats, & qui anoblissent leur profession à si juste titre, on voudroit que l'honneur fût le seul guide qui les menât dans la carrière, & que jamais leur éloquence ou leurs écrits ne s'achetassent pour favoriser une cause injuste, comme il n'arrive que trop souvent.

AVOCAT CONSULTANT, se dit d'un Avocat qui, ne pouvant plus soutenir la fatigue du Barreau, ne fait plus d'autres fonctions que de donner son avis & son conseil verbalement ou par écrit.

AVOCAT GÉNÉRAL, se dit d'un Officier préposé dans une Cour Souveraine, pour résumer les moyens des Avocats, qui ont plaidé quelque Cause où le Roi, le Public, l'Eglise, les Communautés, les Mineurs ont intérêt, & pour donner ensuite son avis & ses conclusions sur l'objet contesté.

AVOCAT DU ROI, se dit d'un Officier qui fait, dans un Siège inférieur, les fonctions que remplit un Avocat Général dans une Compagnie Souveraine.

AVOCATS AUX CONSEILS, sont ceux qui ont acquis des Offices par lesquels ils ont le droit de faire toutes les instructions & procédures des affaires litigieuses qu'on discute aux Conseils du Roi, & aux Requêtes de l'Hôtel, au Souverain.

AVOCAT CONSISTORIAL, est le nom qu'on donne à un Officier de la Cour de Rome, créé pour y plaider, sur les oppositions formées aux provisions des Bénéfices.

Avocat, se dit, en Allemagne, d'un Magistrat établi dans certaines Villes pour y rendre la Justice, au nom de l'Empereur.

Avocat, ate; se dit, dans le sens figuré, de celui & de celle qui intercède pour quelqu'un, qui en épouse les intérêts, & les défend auprès de quelqu'autre. *Il s'est chargé d'être mon Avocat auprès du Ministre. La Vierge est l'Avocate des Pécheurs qui l'intercèdent.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *Avokat*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVOCAT; substantif masculin. Grand arbre d'Amérique, dont la feuille est longue, pointue, & d'un assez beau vert. Ses fleurs sont disposées en bouquets, dont les fleurons ont chacun la figure d'une étoile, & répandent une odeur assez agréable. Il leur succède un fruit, qu'on appelle aussi *Avocat*, qui a la forme & la grosseur d'une poire de bon chrétien. On le mange à la poivrade avant sa maturité; & on le dit excellent contre la dyssenterie.

L'Avocat est très-commun dans la partie de l'île de Saint-Domingue qui appartient à l'Espagne, à cause de l'usage dans lequel sont les Espagnols, de mettre en terre les noyaux & pepins des fruits qu'ils mangent.

AVOCATOIRE; adjectif pris substantivement, & terme de Jurisprudence, qui se dit d'un Mandement, que le Chef Suprême de l'Empire d'Allemagne adresse à quelque Prince ou Sujet du Corps Germanique, pour en arrêter les procédés illégitimes dans les causes d'appel.

Lettres avocatoires, se dit des Lettres par lesquelles un Souverain revendique quelqu'un de ses Sujets, passé sous une domination étrangère.

AVOCETTE; substantif féminin. *Avocetta*. Oiseau aquatique, de la grosseur d'un pigeon, & du poids d'environ dix onces. *Voyez* Bec courbé.

AVOÉ; vieux mot qui signifioit autrefois champion.

AVOESTRE, AVOULDRE; vieux mots qui signifioient autrefois bâtard.

AVOGASIE; nom propre. Province d'Asie, entre la Mer noire, la Georgie & la Comagène. Elle fait partie de la Colchide des Anciens.

AVOIER; vieux verbe qui signifioit autrefois autoriser.

AVOINE; substantif féminin. *Avena*. Sorte de plante & de grain fort connu, qui sert particulièrement à nourrir les chevaux.

On distingue deux sortes d'*Avoines*, la blanche & la noire; mais elles ont l'une & l'autre les mêmes propriétés.

L'Avoine contient beaucoup d'huile & de sel essentiel: elle est détersive, astringente, résolutive, rafraîchissante, pectorale & adoucissante. On fait des décoctions & des tisanes avec l'avoine mondée: des décoctions & des soupes avec l'avoine gruée. Les Médecins Anglois ne nourrissent leurs malades qu'avec des bouillons d'avoine dans les maladies aigues.

On fait aussi de la bierre & du pain avec l'avoine.

Pour conserver l'avoine sur les

greniers, mêlez-y des feuilles de laurier : ne la donnez à vos chevaux qu'après l'avoir criblée & épousseté.

Avoines, se dit, au pluriel, des plantes de l'avoine encore sur terre. *Les avoines sont magnifiques dans cette contrée. Il est temps de faucher les avoines.*

On appelle *paille d'avoine*, la balle du grain qu'on en sépare par le van ou le crible.

Folle avoine, se dit de la plante d'avoine qui ne produit point de grain.

On dit proverbialement, figurément & populairement, de quelqu'un qui a beaucoup travaillé pendant la journée, *qu'il a bien gagné son avoine ;* pour dire, qu'il a mérité d'être nourri.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer l'*o* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avaine*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVOINE ET LES COMMUNEAUX ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, sur la rivière d'Orne, à six lieues, nord-est, du Mans.

AVOIR ; substantif masculin, qui se dit, dans le style familier, de ce qu'on possède de bien. *Il a joué tout son avoir. Cent écus sont tout mon avoir.*

AVOIR ; verbe actif irrégulier de la troisième conjugaison. *Habere.* Posséder de quelque manière que ce soit. *Il n'a pas le bien que vous croyez. Il ne tardera pas d'avoir un appartement chez le Prince. Vous avez un bel équipage. J'avois un habit cher.*

Avoir, signifie aussi être le sujet de quelque action, de quelque opinion, de quelque passion, de quelque pensée, &c. *Il n'y avoit aucun plaisir. Comment avoir de l'estime pour de pareilles gens ? Je n'aurai aucun tort dans cette affaire. Il a fallu que j'eusse avec lui cette difficulté. Nous n'aurons point de dispute ensemble. Il eut un coup de fusil dans cette action.*

Avoir, s'emploie impersonnellement dans le sens du verbe *être*, & alors il est toujours précédé de la particule *y*. *Il y avoit lieu de juger qu'il étoit coupable. Il n'y a jamais eu d'occasion plus favorable. Il ne doit pas y avoir plus de quinze jours. Il y aura demain un an que nous sommes ici.*

Quand le verbe *avoir* précède un infinitif, & qu'il s'y lie par le moyen de la particule *à*, comme il arrive souvent, il sert à exprimer l'état, la disposition, la volonté où l'on est de faire, ce que signifie l'infinitif qu'il précède. *J'ai à écrire en Province. J'avois à travailler quand il est venu. Vous avez à choisir dans toutes ces pièces. Nous n'aurons pas à craindre cet accident.*

On dit proverbialement, *il n'est rien tel que d'en avoir ;* pour dire, qu'on n'est considéré dans le monde, qu'autant qu'on est riche, qu'on a du bien.

On dit, dans le même, sens de quelqu'un avide d'argent, *qu'il veut en avoir à quelque prix que ce soit.*

On dit, dans le style familier, *l'avoir beau, l'avoir belle ;* pour dire, avoir une occasion favorable pour quelque chose.

On dit aussi, *il a beau crier, il a beau se vanter, il a beau dire*, &c. pour dire, quoiqu'il crie, quoiqu'il se vante, quoiqu'il dise, &c.

On dit encore proverbialement

en menaçant quelqu'un, *il en aura, vous en aurez*; pour dire, qu'il sera maltraité, vous serez maltraité.

On dit, dans le même sens de quelqu'un, qu'on *l'aura*; pour dire, qu'on le tiendra en son pouvoir.

On dit aussi familièrement de quelqu'un qui a essuyé quelque disgrace, quelque accident, &c. qu'*il en a*.

Avoir, est aussi verbe auxiliaire, & sert à former ses temps composés, ceux des verbes actifs, de l'auxiliaire *être*, & de la plûpart des verbes neutres. *Voyez* le mot Verbe, où toutes ces choses sont expliquées, & où nous conjugons les temps irréguliers d'*avoir*, pour réunir sous un point de vue tout ce qui a rapport aux verbes françois. On y trouvera cette importante matière traitée avec l'étendue dont elle est susceptible.

Voyez *posséder*, pour les différences relatives qui en distinguent *avoir*.

La première syllabe est brève, la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

La quantité prosodique des autres temps, se trouve au mot *verbe*, où ils sont aussi conjugués, comme nous venons de le dire.

AVOISE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, sur la Sarte, à quatre lieues, nord-ouest, de la Flèche. Il s'y fait un commerce assez considérable en fer, en bois & en ardoises.

AVOISIE; vieux mot qui signifioit autrefois, fine, spirituelle.

AVOISINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avoisiner.

AVOISINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Être situé auprès, être voisin. *La Russie avoisine la Chine. L'Alsace avoisine la Suisse.* Il n'a d'usage qu'en parlant de proximité de lieu.

Avoisiner *les cieux*, se dit, dans le style élevé & poëtique, des arbres, des rochers, des tours, des montagnes très-élevées. *Ces cédres avoisinoient les cieux. Ce rocher avoisine les cieux.*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *avoiziner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVOLA; nom propre. C'est, selon Baudrand, une petite ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto.

AVOLÉ; vieux mot qui signifioit autrefois étourdi.

AVON; nom propre. Petite île au midi de la pointe orientale de la presqu'île de Kintyre.

Avon, est aussi le nom de trois rivières qui arrosent, en Angleterre, les Comtés de Wilt & de Warwich, & de deux autres qui coulent en Écosse, dans la Province de Sterling & le pays de Lorn.

AVORTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Avorter.

AVORTEMENT; substantif masculin. *Abortus*. Terme de Médecine, qui désigne l'accouchement avant terme d'un enfant mort ou vivant.

La mort ou la stérilité sont souvent la suite de l'avortement.

Les causes de cet accident sont toute maladie aiguë qui saisit la femme dans les premiers temps de sa grossesse. Le vomissement grand, fort & longtemps continué, les efforts

forts de l'estomac, & la pression qu'éprouve la matrice, la forcent à expulser le fœtus. Il en est de même d'une toux violente & de durée. Le flux menstruel, une saignée trop copieuse, une perte de sang, tout ce qui agite & secoue vivement le corps de la femme enceinte; un grand travail, une forte contorsion, des sauts, la danse, nommée vulgairement *contredanse;* les courses à pied, à cheval, en carosse; le bruit des canons ou du tonnerre, les frayeurs & toute autre commotion subite & universelle; les veilles trop longtemps prolongées, les odeurs fortes, puantes; les vapeurs, les compressions des habits, & le fréquent usage du mariage, sur-tout sur les derniers mois; enfin le fœtus lui-même, quand il est monstrueux, sont des causes qui procurent aussi l'avortement.

Il est ordinairement précédé de la fièvre, de douleurs dans les lombes & à la tête, de l'affaissement & du resserrement du ventre, d'un écoulement de sang pur ou aqueux, d'un lait séreux, & d'une diminution du sein.

Lorsque le moment de l'*avortement* est arrivé, les douleurs sont très-vives, & à peu-près les mêmes que celles de l'accouchement.

L'avortement est sur-tout dangereux, quand la grossesse est avancée. Au reste, la femme qui avorte doit être traitée comme celle qui accouche, selon les symptômes particuliers & les circonstances. *Voyez* ACCOUCHEMENT.

La Loi punit de mort les personnes du sexe, qui, pour cacher leur incontinence, se procurent l'avortement par des breuvages ou autres remèdes violens.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *avortemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AVORTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Abortum facere.* Accoucher avant terme. *Cette chûte la fit avorter. Elle fut condamnée à mort pour s'être fait avorter.*

AVORTER, se dit communément en parlant des femelles des animaux. *Cette jument a coutume d'avorter.*

AVORTER, se dit, par extension & en termes de Jardinage, des fruits qui n'acquièrent ni la grosseur, ni la maturité convenable. *Le mauvais temps a fait avorter la plûpart des fruits.*

AVORTER, se dit, dans le sens figuré, des projets, des affaires, des entreprises qui ne réussissent pas. *Une indiscrétion fit avorter cette affaire;* pour dire, empêcha cette affaire de réussir.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *j'avorte*, la syllabe *vor* est longue.

AVORTON; substantif masculin. *Abortivus.* Qui est né avant terme.

L'enfant dont elle vient d'accoucher, n'est qu'un avorton.

AVORTON, se dit, par extension, des animaux qui sont beaucoup au-dessous de la grandeur qu'ils devroient avoir. *Cette petite fille sera toujours un avorton.*

AVORTON, se dit aussi des végétaux. *Les arbres de cette contrée sont tous des avortons. Cette semence n'a produit que des avortons.*

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est petit, mal fait & mal bâti, *que c'est un avorton.*

AVORTON, se dit encore, dans le sens figuré, des ouvrages d'esprit trop précipités & auxquels on n'a pas assez travaillé. *Ce poëme n'est pas assez travaillé, & ce n'est qu'un avorton.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

AVORTURE; vieux mot qui signifioit autrefois adultère.

AVOT; substantif masculin, & terme de commerce, qui se dit en Flandres d'une mesure des solides. Quatre avots font la rasière, & la rasière contient environ cent livres de graine de colzat bien sèche.

AVOUÉ; substantif masculin. Vieux mot formé de celui d'Avocat, & qui signifioit autrefois le patron, le protecteur d'une église, d'une abbaye, d'une communauté religieuse. Ces avoués étoient les gardiens du temporel des Eglises. *Ce Seigneur étoit avoué de l'Eglise de S. Martin.*

AVOUÉ, est aussi participe passif & adjectif. *Voyez-en* les significations au verbe AVOUER, d'où il dérive.

AVOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Confiteri.* Reconnoître qu'une chose est, en demeurer d'accord, la confesser. *Exemples.* Dans le sens de reconnoître qu'une chose est: *Vous devriez avouer que vous vous y êtes bien mal pris pour réussir.*

Dans le sens de demeurer d'accord d'une chose. *J'avoue avec vous que cette méthode est la meilleure.*

Dans le sens de confesser une chose. *Il avoua sa faute.*

AVOUER, signifie autoriser une chose: *il n'a pas voulu avouer les offres que son Procureur avoit faites.*

AVOUER *quelqu'un*, signifie approuver quelqu'un en ce qu'il a fait & en ce qu'il fera ensuite de la commission qu'on lui a donnée. *L'Ambassadeur avoua son secrétaire.*

AVOUER *un enfant*, signifie s'en reconnoître le père. *Il ne voulut jamais avouer cet enfant.*

On dit, dans le même sens, *avouer un ouvrage;* pour dire, s'en reconnoître l'auteur.

AVOUER, est aussi verbe pronominal réfléchi: on dit, *s'avouer de quelqu'un;* pour dire, se renommer, s'autoriser de quelqu'un, se fonder sur quelqu'un. *Il s'avoua d'un Conseiller du Parlement.*

S'AVOUER *d'une religion*, signifie confesser qu'on professe cette religion. *Il n'hésita pas à s'avouer de la Confession d'Ausbourg.*

On dit proverbialement & figurément, *avouer la dette;* pour dire, reconnoître qu'on a tort.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois person-

nes du ſingulier du préſent de l'indicatif, & celles qui leur reſſemblent, fait partie de la dernière ſyllabe, & la rend longue.

AVOUERIE; ſubſtantif féminin, & terme de Juriſprudence, qui déſigne la qualité de l'avoué.

Avouerie, ſe dit auſſi des droits abandonnés aux Seigneurs pour jouir de leur protection.

Avouerie, ſe dit encore du droit de patronage. *Voyez* Patronage.

AVOUGLETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois aveuglément.

AVOUL; vieux mot qui ſignifioit autrefois aveu.

AVOUTRE, AVOUÊTRE; vieux mots qui ſignifioient autrefois bâtard adultérin.

AVOUTRIE; vieux mot qui ſignifioit autrefois adultère.

AVOYEMENT; vieux mot qui ſignifioit autrefois enquête.

AVOYER; vieux mot qui ſignifioit autrefois mettre en bonne voie.

AUPARAVANT; adverbe, qui déſigne priorité de temps. *Antè. On m'en avoit inſtruit auparavant. Vous devriez paſſer chez lui auparavant.*

Remarquez que cet adverbe ne doit jamais être ſuivi d'un régime, ni d'un que. Ainſi vous ne devez pas dire, *j'arriverai auparavant vous: elle danſera auparavant que de chanter:* mais vous direz, *j'arriverai avant vous. Elle danſera avant de chanter.*

La première ſyllabe eſt moyenne, les deux ſuivantes ſont brèves, & la dernière eſt longue.

AUPOULS; nom propre. Bourg de France, en Rouſſillon, à trois lieues, nord-oueſt, de Perpignan.

AUPRÈS; prépoſition de lieu, qui déſigne proximité & qui régit les prépoſitions & articles compoſés *de, du, de la, des. Son pré eſt auprès du ruiſſeau. Il loge auprès de l'Egliſe. Ne vous arrêtez pas auprès de ce torrent.*

Auprès, s'emploie pour marquer l'attachement domeſtique. *On l'a placé auprès du Miniſtre de la Guerre:* c'eſt-à-dire, qu'on l'a attaché au ſervice du Miniſtre de la Guerre.

Auprès, s'emploie, pour exprimer qu'on eſt bien dans l'eſprit, dans les bonnes graces de quelqu'un. *Depuis quelque temps il eſt bien auprès du Prince.*

Auprès, ſe dit pour au prix, en comparaiſon. *Exemples.* Dans le ſens d'au prix: *Cette terre eſt peu de choſe auprès de celle-là.*

Dans le ſens d'en comparaiſon: *qu'eſt-ce que l'homme auprès du Créateur?*

Auprès, s'emploie auſſi adverbialement: *pour mieux entendre, placez-vous tout auprès.*

On dit populairement, proverbialement & adverbialement, *ſi vous n'en voulez point, couchez-vous auprès.*

On dit encore adverbialement & populairement, *par auprès;* pour dire, un peu à côté. *Vous n'irez pas au-delà du ruiſſeau, mais vous paſſerez par auprès.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue.

AURA; ſubſtantif maſculin. Oiſeau du Mexique qui approche de la grandeur de l'aigle. Son plumage eſt noir, mais il tire ſur le roux au cou & autour de la poitrine. Le noir des aîles eſt mêlé d'un roux cendré & de couleur de pourpre. Il a les ongles recourbés; le bec rouge à l'extrémité & ſemblable à celui d'un perroquet. Ses paupières ſont rouges, ſes yeux noirs & ſes prunelles rouſſes. Il vole preſque

toujours & se nourrit de rats, de lezards & de serpens.

Cet oiseau donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil. Son cœur, séché au soleil, répand beaucoup d'odeur, & sa chair est bonne à manger dans la vérole. Ses plumes brûlées sont détersives & vulnéraires, & leur cendre appliquée sur quelque partie, empêche le poil d'y croître.

AURACH; nom propre. Petite ville d'Allemagne, avec un Château fort dans la Souabe, au Duché de Wirtemberg, sur l'Ermst.

AURADOUR SAINT-GENEST; nom propre. Bourg de France, dans la Marche, à dix lieues, nord-ouest, de Limoges.

AURAN; nom propre. C'étoit, selon Ezechiel, un canton situé au nord-est de la Terre-Sainte. Saint Jerome en fait une ville du pays de Damas, dans la Solitude.

Il est probable qu'*Auran* étoit la ville capitale d'une contrée appelée *Auranite* ou *Auranitide*.

AVRANCHES; nom propre. Ville Episcopale de France, en Basse Normandie, & capitale de l'Avranchin. On y compte environ 6000 ames. Elle est située à une demi-lieue de l'Océan & à huit lieues, sud, de Coûtance, sur un coteau, dont les pieds sont baignés par la rivière de Sée. Le principal commerce d'Avranches & de l'Avranchin, consiste en sel, en cidre, & en quelques autres productions de la terre.

AVRANCHIN; nom propre. Contrée de France, en Basse Normandie, qui a le Cotantin, au nord; la Bretagne & le Maine, au sud; le pays d'Houlmes, à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de Saint-Michel. Elle a onze lieues de longueur & environ sept de largeur. La terre y est fertile en blés, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrosent l'Avranchin, sont la Canche, la Sée, la Seule & le Coesnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules-César, de la seconde de Lyonnoise.

AURARIC; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donné à leur Mercure.

AURATE; substantif féminin. Sorte de poire d'été aussi-tôt mûre, aussi délicate & beaucoup plus grosse que le petit muscat.

AURAY; nom propre. Ville maritime de France, en Bretagne, sur le Golfe de Morbihan, environ à vingt lieues, ouest-sud-ouest, de Rennes. Elle est fameuse par la victoire que Jean de Montfort y remporta en 1364. Elle assura à ce Prince le Duché de Bretagne qui lui disputoit Charles, Comte de Blois, qui fut tué dans l'action.

AURAZ-ER-ZEB; nom propre. Montagne qui fait partie du Mont-Atlas. Elle est située dans l'intérieur des Terres, à trente lieues de Bugie, & à vingt-cinq de Constantine. Si l'on en croit Marmol, cette montagne, qui a trente lieues d'étendue, est peuplée de Barbares, toujours en guerre avec les Arabes, & qui ne s'occupent qu'à voler sur les chemins, & à massacrer les voyageurs.

AURE; nom propre. Il y a en France trois Rivières de ce nom, une en Champagne, une autre en Normandie, & la troisième en Auvergne.

AURE, est aussi le nom d'une vallée, & Vicomté de France, en Gascogne, dans l'Armagnac. On y compte environ dix mille ames. Arreou en est le chef-lieu. Il y a de belles fo-

rêts de ſapins, dans leſquelles on coupe tous les ans des mâts de vaiſſeaux. Le commerce principal du pays, conſiſte en bétail.

AVRE ; nom propre. Rivière de France, qui a ſa ſource dans le Perche, à une lieue, eſt-ſud-eſt, de l'Abbaye de la Trappe, & ſon embouchure dans l'Eure, entre Dreux & Anet, après un cours d'environ douze lieues.

AUREA ALEXANDRINA ; terme de Pharmacie, qui déſigne une ſorte d'opiate ou d'antidote que vantoient les Anciens. Ce remède, dont on a la recette dans Myrepſe, fut ainſi appelé, parce qu'il entre de l'or dans ſa compoſition, & qu'il fut inventé par un Médecin, du nom d'*Alexandre*.

Les Modernes lui ont ſubſtitué la thériaque.

AURÈGNE ; nom propre. Rivière de France, en Picardie Elle a ſa ſource près de Roye, & ſon embouchure dans la Somme, après un cours d'environ neuf lieues.

AUREILLÉ ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à une lieue, oueſt-nord-oueſt, d'Angers.

AUREILLON ; ſubſtantif maſculin. Partie du métier à fabriquer les étoffes de ſoie. Il y a des aureillons ſervant à tenir les enſuples ſur leſquelles ſont pliées les chaînes de ſoie, & d'autres qui ſervent à appuyer la banquette.

AURÉLIE ; *Voyez* Chrysalide.

AURELIENNE ; (la porte) porte de l'anciene Rome placée au haut du Janicule. C'eſt aujourd'hui la porte de Saint-Pancrace. Le premier nom valoit bien le ſecond.

AURELIOPOLIS ; il y avoit autrefois deux villes épiſcopales de ce nom, dans l'Aſie-Mineure, dont une en Lydie, ſelon Hiérocles, & l'autre dans l'Aſie proprement dite, ſelon Léon le Sage.

AURENG-ABAD ; nom propre. Grande ville des Indes, dans la Province de Balagate, dont elle eſt capitale, à ſoixante quinze lieues de Surate. Elle eſt commerçante & bien ſituée.

AURÉOLE ; ſubſtantif féminin. Couronne de gloire, ou cercle de lumière que les Peintres & les Sculpteurs affectent aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, comme un ſigne de la victoire qu'ils ont remportée.

Auréole, ſe dit auſſi, pour exprimer le degré de gloire qui diſtingue les Saints dans les Cieux. C'eſt ce que S. Auguſtin appelle dans ſon Livre de la Virginité, *prérogative de gloire. Elle mérita l'Auréole des Vierges. Il aura l'Auréole des Martyrs.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt très-brève.

AURIBAT ; nom propre. Petite contrée de France, en Gaſcogne, entre Tartas & Dax, ſur la gauche de l'Adour.

AURICHISSAR ; nom propre. Bourg de la Turquie d'Europe, dans la Bulgarie, vers les frontières de la Romanie.

AURICK ; nom propre. Ville d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie, & à huit milles d'Emden, dans un excellent pays de chaſſe.

AURICULAIRE ; adjectif de tout genre. Il déſigne ce qui a rapport à l'oreille. Voici à peu près les uſages de ce mot.

Témoin auriculaire, ſe dit d'un témoin qui a oui de ſes propres oreilles ce qu'il dépoſe.

Confession auriculaire, ſe dit de celle qui ſe fait en ſecret à l'oreille du Prêtre.

Doigt auriculaire, ſe dit du doigt

voisin du petit, parce qu'on s'en sert pour tirer de l'oreille les ordures qui s'y amassent.

Artère auriculaire, se dit de la seconde branche externe de la carotide externe. Elle se répand sur l'oreille externe par plusieurs petits rameaux, entre dans la caisse du tambour, & s'y distribue.

Orifice auriculaire; Winslow appelle ainsi *les deux orifices des ventricules du cœur*, dont chacun répond aux oreillettes.

Auriculaire, se dit aussi des remèdes dont on fait usage dans les maladies de l'oreille.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un auriculaire remède*, mais *un remède auriculaire*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *aurikulaire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AURIGNAC; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, sur la rivière de Louge, à dix lieues, sud-est, d'Ausch. Il y a Foires & Marchés, où il se vend des étoffes & du bétail.

AURIGNY; nom propre. Petite île près des côtes de Normandie, environ à sept lieues, ouest-nord-ouest, de Cherbourg. Elle appartient aux Anglois.

AVRIL; nom propre du quatrième mois de l'année, selon la supputation ordinaire. Avant le Roi Numa, Avril étoit le second mois de l'année qui commençoit par Mars, & qui n'étoit composée que de dix mois. Ce Prince ajouta Janvier & Février.

On dit dans le style poëtique & figurément, *en l'Avril de ses jours;* pour dire, en la fleur de son âge.

On donne aux maquereaux le nom de *poissons d'Avril.*

Poissson d'Avril, se dit aussi, dans le sens figuré, de quelqu'un qui fait métier de prostituer des femmes & des filles.

On dit proverbialement *donner le poisson d'Avril;* pour désigner une fade plaisanterie qui se fait le premier jour d'Avril, par laquelle on engage une personne à faire quelque démarche inutile, afin de se moquer d'elle. *On vient de lui donner le poisson d'Avril.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne.

Le *l* final se prononce mouillé.

AURILLA; adjectif, & terme de Manège. Il se dit d'un cheval à grandes oreilles, & qui les branle souvent.

AURILLAC; nom propre. Ville considérable de France, en Auvergne, sur la Jordane, environ à dix-sept lieues, sud-ouest, de Clermont. On y compte vingt mille personnes. Le commerce de cette ville consiste particulièrement en bétail, en tapisseries & en dentelles.

AURILLADE; vieux mot qui signifioit autrefois un coup sur les oreilles.

AURILLAGE; substantif masculin, & terme usité dans quelques Coutumes, pour désigner le profit des ruches d'abeilles qui sont sans maître. *Voyez* Abeille.

AURILLEUX; (temps) vieille phrase usitée autrefois; pour dire, un temps semblable à celui du mois d'Avril.

AURIOL; vieux mot qui signifioit autrefois maquereau.

AURIOLE; le voyageur Pyrard ra-

conte, qu'*entre Badara & Calicut, il y a un Roi qui se nomme Auriole:* le Géographe Davity donne par erreur, en citant ce Voyageur, le nom de Royaume aux possessions de ce Prince: & ce Royaume qui, comme celui d'Adéa, n'existe que par écrit, est placé par le Dictionnaire de Trévoux, dans le Malabar.

AURIPEAU; substantif masculin. On donne ce nom aux feuilles déliées de cuivre jaune, dont se servent les Passementiers.

AURITINA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Pentapole.

AUROCHS; substantif masculin. Animal quadrupède qui a la figure du bœuf domestique; mais il en diffère par sa grandeur qui approche de celle de l'éléphant, & par ses cornes qui sont courtes & grosses.

Cet animal se trouve en Prusse, en Pologne, & en Russie.

AURON; nom propre. Rivière de France, en Berry. Elle a sa source à trois lieues, ouest-nord ouest, de Bourbon-l'Archambault, & son embouchure à Bourges, dans l'Evre, après un cours d'environ dix lieues.

AURONE; substantif féminin. Plante médicinale à plusieurs tiges dures, cassantes, droites, cannelées, branchues, & qui s'élève à la hauteur de trois à quatre pieds. Ses feuilles sont très-nombreuses, verdâtres, & découpées en plusieurs folioles linéaires. Ses fleurs & son fruit sont semblables aux fleurs & au fruit de l'absinthe.

Cette plante contient beaucoup d'huile exaltée, avec des sels fixes & volatils. Elle est âcre, amère au goût, d'une odeur forte, tonique, stomachique, vermifuge, apéritive, détersive, résolutive, & très-répercussive.

On en tire une huile par infusion & par coction, & l'on en fait aussi des vins médicinaux & des décoctions.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

AURONZO; nom propre. Bourg & Château d'Italie, appartenant à la République de Venise, sur le ruisseau d'Ansia, à huit milles, au sud, de la Piève de Cadoro.

AURORE; substantif féminin. *Aurora.* Crépuscule du matin, lumière qui paroît avant que le Soleil soit sur l'horison. *Nous partirons au lever de l'aurore.*

Aurore, se dit pour l'orient, particulièrement en poësie. *Les peuples de l'aurore.*

On appelle *couleur d'aurore*, une sorte de jaune doré. *Des Rideaux de couleur d'aurore.* Et l'on dit par abrégé, *du drap aurore, de la soie aurore, une étoffe aurore*, &c.

Aurore boréale, se dit d'un phénomène lumineux qui paroît quelquefois dans le Ciel du côté du nord, quelques heures après le coucher du Soleil. On apperçoit d'abord, pour l'ordinaire, un brouillard assez obscur, fait en segment de cercle, dont la partie occidentale commence à être éclairée. On voit ensuite sortir de ce segment de cercle, des arcs lumineux, des jets & des rayons de lumière, & bientôt toute la masse du phénomène semble être dans un mouvement général, qu'opèrent vraisemblablement les vibrations de lumière, & les éclairs réitérés qui se succèdent, presque sans interruption les uns aux autres. On remarque enfin, quand le phénomène est dans sa plus grande ma-

gnificence, une espèce de couronne lumineuse qui se forme vers le zénith. Telle fut à peu près la fameuse aurore boréale qui parut le 19 Octobre 1726.

On peut voir ce qu'ont écrit sur les aurores boréales, MM. Musschenbroek, de Mairan, le Monnier, & de Maupertuis.

Aurore, se dit, en termes de Mythologie, d'une Divinité des Anciens. Ils la disoient sœur du Soleil & de la Lune; de son mariage avec Persée, elle eut les vents; & d'un autre mariage avec Tithon, fils de Laomédon, elle eut Memnon qui fut tué par Achille au siège de Troye. Jupiter, à la prière de l'Aurore, avoit accordé l'immortalité à son mari; mais il avoit oublié de l'exempter de la vieillesse. Il devint infirme, & la vie lui fut insupportable; il pria le Maître des Dieux de retirer le don de l'immortalité, mais le destin ne le permettoit pas; Jupiter par grace, le changea en cigale.

On représentoit cette Déesse sur un char lumineux, parsemé de rubis & de roses, pour exprimer les brillantes couleurs dont elle est ornée quand elle paroît. De-là ces expressions, *l'aurore aux doigts de roses, au teint de roses*, &c

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très brève.

AUSPERG; Bourg & Château d'Allemagne, dans la Carniole, au sud-est, de Laubach.

AURUM MUSICUM; terme de Chimie, qui désigne de l'étain sublimé par le moyen du mercure, & auquel on a donné la couleur d'or, par le simple degré de feu qui convient à cette opération.

AUSCH; nom propre. Ville Archiépiscopale de France, & Capitale du Comté d'Armagnac, sur la rivière de Gers, à treize lieues, ouest, de Toulouse. Elle est peuplée d'environ six mille ames. Il y a Présidial, Sénéchaussée, *&c.* & l'Archevêché est un des plus riches du Royaume.

Il faut prononcer Auche.

AUSE; nom propre. Rivière de France, en Auvergne. Elle a sa source au pied de la montagne de Vas-y-Veyre, & son embouchure dans la Loire, près de la Voute-en-Vélay, après un cours d'environ huit lieues.

AUSE; vieux mot qui signifioit autrefois toison.

AUSÉ; vieux mot qui signifioit autrefois accoutumé.

AUSEMENT, AUSINE; vieux mots qui signifioient autrefois aussi, de même.

AUSEN; titre qui signifioit demi-Dieu, & que les Goths donnoient aux Généraux qui l'avoient mérité par plusieurs victoires.

AUSERON; substantif masculin. Drogue très-rare & très-chère, qui vient de Perse, & que les Européens tirent des Indes orientales par Surate.

AUSES; (les) anciens Peuples de la Lybie, dont parle Ortélius. Ils avoient d'étranges mœurs. Tous les ans, à la fête de Minerve, les jeunes filles, distribuées en deux espèces de corps d'armée, s'attaquoient, & se chargeoient vigoureusement les unes les autres, à coups de pierres & de bâtons; & celles qui étoient vaincues, ou qui perdoient la vie dans le combat, étoient réputées libertines: celles, au contraire, qui étoient victorieuses, étoient conduites en triomphe sur un char autour du lac Tritonide.

AUSITIDE;

AUSITIDE; nom propre. C'eſt la même choſe que la Terre de Hus, qui étoit ſituée dans l'Arabie heureuſe. Quelques-uns prétendent que ce fut là que Job vit ſa patience à l'épreuve.

AUSMONIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois Exécuteur Teſtamentaire.

AUSON; nom propre, & terme de Mythologie. Fils d'Uliſſe & de Calypſo, qui, étant allé s'établir en Italie, donna ſon nom aux Auſones & à la Contrée, que depuis on appela *Auſonie*. Voyez AUSONE & AUSONIE.

AUSONES; (les) ancien Peuple d'Italie, qui, ſelon Tite-Live, habitoit dans les terres, vers Bénévent. Les Auſones furent détruits par les Romains 312 ans avant l'ère chrétienne, ſous le Conſulat de M. Pétilius, & de C. Sulpicius.

AUSONIE; nom propre. Ancienne contrée d'Italie, ainſi appelée d'Auſon, fils d'Uliſſe & de Calypſo, & des Auſones, qui l'habitèrent. Ce mot a fait fortune chez les Poëtes; & quoiqu'il n'exiſtât plus d'Auſones ni d'Auſonie, ils ont jugé à propos de déſigner l'Italie entière ſous le nom d'*Auſonie*, qui leur a ſans doute paru plus poëtique & plus harmonieux que celui d'Italie. *Voyez* AUSONES & ITALIE.

AUSPICE; ſubſtantif maſculin. Sorte de divination chez les Anciens, par le chant & le vol des oiſeaux, & par la manière dont mangeoient les poulets ſacrés. *Les auſpices ne furent pas favorables*.

Les *auſpices* différoient des *augures*, ſelon quelques-uns, en ce que tous les ſignes propres à la divination y avoient rapport, & qu'il n'y en avoit que quelques-uns qui ſe rapportaſſent aux *augures*.

Les fonctions des *auſpices* s'exerçoient d'ailleurs en tout lieu, & celles des *augures* ne pouvoient s'exercer que dans Rome.

On dit figurément, *ſous d'heureux auſpices*; pour dire, ayant la fortune favorable. *Il s'eſt marié ſous d'heureux auſpices*.

On dit auſſi *aller*, *paroître*, *ſe préſenter*, &c. *ſous les auſpices de quelqu'un*; pour dire, ſous la conduite, ſous la protection, ſous la faveur, ſous la fortune de quelqu'un. *Je fis mes premières armes ſous vos auſpices. Vous ſerez accueilli dans cette maiſon en y allant ſous ſes auſpices*.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième très-brève.

AUSSI; conjonction. Pareillement, de même. *Dès que vous allez à Paris, je veux auſſi y aller. Vous avez acheté vos tapiſſeries à Bruxelles, j'y ai auſſi acheté les miennes*.

AUSSI, eſt une conjonction extenſive, qui ſignifie encore, de plus. *Quand il lui fit préſent du Château, il lui donna auſſi les meubles. Il m'apprit cette nouvelle, & votre aventure auſſi*.

AUSSI, eſt une conjonction motivale, & ſignifie à cauſe de cela, c'eſt pourquoi. *On m'a chargé d'avoir ſoin de cette jeune perſonne, auſſi l'ai-je fait avec plaiſir. Il dit des injures à tout le monde, auſſi chacun le fuit*.

AUSSI, s'emploie pour exprimer la reſſemblance, le rapport d'une propoſition avec une autre qui précède. *Elle a très-bien chanté cette Ariette, auſſi l'avoit elle étudiée. Il ne falloit pas lui dire des injures, auſſi ne lui en a-t-on point dit*.

AUSSI, s'emploie pour comparer, & alors ce mot ſignifie autant, égale-

ment. *Elle est aussi adroite que lui. Il est aussi bien fait qu'un autre. Je ne suis point aussi présomptueux que vous.*

Remarquez qu'*aussi*, employé dans ce sens, veut être suivi de la conjonction *que*, comme on vient de le voir.

Cette conjonction *que*, peut cependant se supprimer par ellipse, comme dans ces phrases : *Elle a la voix agréable, mais il y en a d'aussi belles. Cet Officier a du mérite, mais il y en a d'aussi braves.* Dans la première phrase, on sous-entend *que la sienne* ; dans la seconde phrase, on sous-entend *que lui.*

Remarquez encore qu'*aussi* ne peut pas s'employer pour *si.* Il ne faudroit pas dire, *une aussi bonne Actrice devoit être applaudie* ; mais *une si bonne Actrice*, &c.

Aussi-bien, sert à rendre raison d'une proposition précédente. *Je n'ai pas voulu l'en avertir, aussi-bien il ne m'auroit pas écouté.*

Aussi-bien que, signifie de même que. *Il danse aussi-bien qu'un autre. Je jouois aussi-bien que lui.*

Aussi peu, sert à désigner une certaine égalité de privation ou de modicité entre deux personnes. *Elles avoient aussi peu de mérite l'une que l'autre. Sa maison étoit aussi peu ornée que la mienne.*

Voyez Encore, pour les différences relatives qui en distinguent Aussi.

La première syllabe d'*aussi* est moyenne, & la seconde brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *ausi*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

AUSSIÈRE ; substantif féminin, & terme de Marine. Grosse corde à trois torons.

Aussières, se dit aussi, en termes de Corderie, des cordages simples, qui n'ont été commis qu'une fois, & qui sont composés de plusieurs fils ou faisceaux.

Ces *aussières* servent à former ce qu'on appelle *aussières* à trois, quatre, cinq torons, *&c.*

Aussière *en queues de rats*, se dit encore, en termes de Corderie, d'une *aussière* qui a un bout une fois plus gros que l'autre.

AUSSIG ; nom propre. Ville de Bohême, sur l'Elbe, à sept milles, au nord, de Leutoméritz.

AUSSI-TÔT ; adverbe de temps. Dans l'instant, sur le champ. *Il partit aussi-tôt. S'il connoissoit vos vues, elles seroient remplies aussi-tôt.*

On dit proverbialement & familièrement, *aussi-tôt pris, aussi-tôt fait* ; pour exprimer une grande célérité dans l'exécution de quelque chose.

On dit, dans le même sens, *aussi-tôt dit, aussi-tôt pendu* ; pour désigner une prompte justice, ou une grande diligence dans quelqu'opération.

Aussi-tôt, est aussi préposition conjonctive, & alors il est suivi de *que*, & signifie dans le même temps que. *Je partirai aussi-tôt qu'il arrivera.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

AUSSON ; nom propre. Bourg de France, en Champagne, à quatre lieues, sud-ouest, de Troyes.

Ausson, est encore le nom d'une rivière de Champagne, qui a sa source près de Montiramé, & son embouchure dans l'Aube, après un cours d'environ cinq lieues.

AUST ; vieux mot qui signifioit autrefois août.

AUSTER ; nom propre, & terme de Mythologie. Vent, fils d'Éole & de l'Aurore. Il faisoit sa résidence dans les climats brûlans du midi, & son souffle étoit si chaud qu'il embrasoit quelquefois les villes & les vaisseaux.

AUSTÈRE ; adjectif des deux genres. *Durus, a, um*. Qui est dur & rigoureux, relativement aux sens & à l'esprit. *On leur fait observer le jeûne le plus austère. Les règles de cette Congrégation sont très-austères.*

AUSTÈRE, signifie rude, sévère. *Il eut toujours les mœurs austère. Ce Magistrat est trop austère.*

On dit d'un Peintre qu'il est *austère*, quand il ne se permet aucune licence dans ses Tableaux, ce qui les rend froids & arides.

On dit aussi, en termes de Peinture, *une manière austère, un coloris austère, des contours austères ;* pour dire, une manière, un coloris, des contours rudes, secs & durs.

AUSTÈRE, se dit, en termes de Physique & de Chimie, d'une saveur âpre & astringente. *Ces fruits sont encore d'un goût austère.*

Voyez au mot SÉVÈRE, les différences relatives qui en distinguent AUSTÈRE, *&c.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un austère Juge*, mais *un Juge austère*.

AUSTÈREMENT ; adverbe. *Austerè*. D'une manière austère, avec austérité. *Il vécut toujours austèrement.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, *austèremant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUSTÉRITÉ ; substantif féminin. *Austeritas*. Dureté, rigueur, mortification exercée sur les sens & l'esprit. *On voit peu de gens se livrer à de pareilles austérités. Je ne pensois pas qu'elle auroit la force de soutenir l'austérité à laquelle elle s'est vouée.*

AUSTÉRITÉ, signifie aussi sévérité. *L'histoire a consacré l'austérité des mœurs de l'ancienne Rome. On dut respecter l'austérité de ce Magistrat.*

La première syllabe est moyenne, & les trois suivantes sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

AUSTERLITZ ; nom propre. Ville de Bohême, capitale d'un Cercle de même nom, & située sur une petite rivière, entre Hradisse & Brin.

AUSTOR ; vieux mot qui signifioit autrefois autour.

AUSTRAL, ALE ; *Australis*. Méridional. *Pôle austral. Terres australes.*

On appelle *Signes austraux*, les six derniers signes du Zodiaque.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin ; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le *l* final du masculin se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas réguliè-

rement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *l'auſtrale partie*, mais *la partie auſtrale*.

AUSTRASIE; nom propre. Ancien Royaume, dont Metz fut jadis la ville capitale. Les Rois d'Auſtraſie ſe qualifioient de Rois François. Lors du partage que firent entre eux les quatre fils du Roi Clovis I, Thierry eut pour ſa part le Royaume d'Auſtraſie, qui, outre l'ancienne France au-delà du Rhin, comprenoit encore tout le pays ſitué entre le Rhin, la Meuſe & l'Eſcaut, avec pluſieurs villes en Champagne, entr'autres, Rheims & Châlons.

Charles-Martel, fils du Duc Pepin, étant devenu maire de Neuſtrie & d'Auſtraſie, fraya par ſes grandes Charges, le chemin du Trône à ſon fils Pepin le Bref. Celui-ci qui fut le Chef de la ſeconde Race de nos Rois, réunit dès qu'il règna, l'Auſtraſie à la Monarchie Françoiſe, & fit perdre ſon nom à cet ancien Royaume. *Voyez* FRANCE, NEUSTRIE & LORRAINE.

AUSTREGUE; ſubſtantif maſculin. Ce nom ſe donne en Allemagne à certains Juges ou Arbitres, pardevant leſquels les Grands de l'Empire ont droit de porter certaines cauſes.

Si deux Princes d'Empire ont entr'eux une difficulté, celui auquel l'autre a fait ſignifier ſes prétentions, nomme quatre Princes, dont deux Eccléſiaſtiques, & deux Séculiers, & ſomme ſa partie adverſe d'en choiſir un pour décider la difficulté; ce qu'elle eſt tenue de faire dans le mois. Alors les parties litigantes produiſent leurs moyens reſpectifs devant l'*Auſtrégue*, qui inſtruit le procès & le décide. Mais la partie qui ſuccombe, a droit d'appeler du Jugement à la Chambre Impériale.

AUTAN; ſubſtantif maſculin. Vent de midi. Il n'a guères d'uſage qu'en poëſie.

Il y ſouffle en tout temps, ou de froids aquilons, ou d'orageux autans.

Où l'on voit en tout temps, contre les aquilons combattre les autans.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier, mais longue au pluriel.

AUTANT; adverbe qui ſert à déſigner égalité de quantité, de prix, ou de quelqu'autre choſe que ce ſoit. *Exemples:* dans le ſens de déſigner égalité de quantité: *Il y a autant de mulets que de chevaux.*

Dans le ſens de déſigner égalité de prix. *Cet équipage coûte autant que le vôtre.*

Dans le ſens de déſigner égalité en quoi que ce ſoit: *Elle a autant de mérite que d'eſprit. Il a autant de revenu que ſon frère.*

Remarquez qu'autant ſe joint ordinairement aux ſubſtantifs & aux verbes; qu'il eſt ſuivi de *que*, & s'emploie dans les phraſes affirmatives, comme on vient de le voir. Si la phraſe étoit négative, on ſe ſerviroit de *tant*. EXEMPLE: *Les Ouvrages de cet Auteur ne ſont plus tant eſtimés qu'ils le furent autrefois.*

On dit abſolument & dans le ſtyle familier, *cela eſt fini ou autant vaut. C'eſt un homme mort ou autant vaut;* pour dire, qu'une choſe eſt ſur le point d'être finie, & un homme au moment d'expirer.

AUTANT, ſe dit, en termes de Palais, pour dire, une expédition pareille. *Puiſque le Notaire vous a remis une expédition du partage, il faut qu'il m'en fourniſſe autant.*

On dit proverbialement & fami-

lièrement, qu'*autant vaut être bien battu que mal battu;* pour dire, que dans une affaire que l'on a commencée, & où l'on a eu de la peine, on ne doit pas se rebuter par la crainte d'une plus grande peine.

On dit, dans le même sens, *autant lui en pend à l'œil;* pour dire, il peut lui en arriver autant.

On dit encore proverbialement, familièrement & figurément, *autant vaut être mordu d'un chien que d'une chienne;* pour dire, que de deux choses également mauvaises, il importe peu à laquelle on s'arrête.

On dit aussi *à la charge d'autant;* pour dire, à la pareille.

On dit toujours proverbialement & familièrement, *autant en emporte le vent;* pour exprimer, qu'une chose est vaine & sans effet.

On dit de même de quelqu'un qui a bu avec excès, qu'*il en a autant qu'il en peut porter.*

D'AUTANT, s'emploie adverbialement & familièrement avec le verbe *boire;* pour dire beaucoup. *Nous en boirons d'autant.*

AUTANT COMME AUTANT, se dit aussi adverbialement & très-familièrement pour signifier en grande quantité. *Il en arrive tous les jours autant comme autant.*

AUTANT QUE, expression adverbiale, qui signifie selon que. *Elle a du mérite autant qu'il m'a paru.*

D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, D'AUTANT MOINS, adverbes qui servent à comparer. *Il parloit avec d'autant plus de feu, qu'il défendoit tout ce qu'il aimoit. Il les surprit d'autant mieux qu'ils ne s'y attendoient pas. Il s'en est trouvé d'autant moins que ses gens en avoient enlevé plus de moitié.*

On disoit aussi autrefois adverbialement, *autant bien que, autant mal que;* pour dire, aussi bien, aussi mal; mais ces manières de s'exprimer sont vieillies.

D'AUTANT QUE, est une conjonction dont on se sert particulièrement au Palais, pour dire, parce que. *Mais d'autant qu'il a touché cette somme, il doit être condamné à la rapporter.*

La première syllabe d'autant est moyenne, & la seconde est longue.

AUTEL; substantif masculin. *Ara.* Espèce de table de bois, de pierre ou de métal, destinée à l'usage des Sacrifices.

L'*Autel* étoit chez les Romains une sorte de piédestal rond, carré, oblong, ou triangulaire, orné de bas-reliefs, & d'inscriptions, sur lequel ils brûloient les victimes qu'ils sacrifioient à leurs divinités.

Les *Autels* des Dieux infernaux étoient entièrement enfoncés dans la terre, & on ne les découvroit que pour célébrer les fêtes de ces Divinités.

Les *Autels* des Dieux terrestres étoient posés à rase-terre, & ceux des Dieux du Ciel étoient exhaussés & construits sur quelque édifice relevé.

Les Grecs avoient deux sortes d'*Autels:* sur les uns, ils sacrifioient aux Dieux, & sur les autres aux Héros.

Les Juifs avoient un Autel d'airain pour les Holocaustes, & un d'or sur lequel ils brûloient l'encens. Ils donnoient aussi le nom d'*Autels* à des espèces de table qu'ils dressoient au milieu de la campagne pour sacrifier à Dieu.

AUTEL, se dit dans nos Églises, de la table sur laquelle le Prêtre offre le sacrifice du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST.

Les *Autels* des premiers Chré-

tiens n'étoient que de bois ; mais un Concile tenu à Paris en 509, défendit de les construire à l'avenir d'autre matière que de pierre.

La consécration de nos Autels est un usage ancien, dont la cérémonie est réservée aux Evêques.

Maître Autel, Grand Autel, se dit, parmi nous, du principal Autel de chaque Eglise.

Autel privilégié, se dit d'un Autel où l'on peut dire la messe des morts, les jours qu'on ne sauroit la dire aux Autels qui ne sont pas privilégiés.

Autel portatif, se dit d'une pierre plate, carrée & bénie, selon le Rit de l'Eglise, & sur laquelle il est permis de célébrer la messe en pleine campagne.

On appelle l'Eucharistie, *le St. Sacrement de l'Autel.*

Autel de prothèse, se dit, dans l'Eglise Grèque, d'un petit Autel préparatoire où l'on bénit le pain avant de le porter au Grand Autel sur lequel s'acheve la célébration.

Autel, se trouve employé dans l'Histoire Ecléfiastique, pour exprimer les oblations ou les revenus casuels de l'Eglise. On distinguoit autrefois entre l'Eglise & l'Autel : on appeloit l'*Eglise*, les dixmes & autres revenus fixes ; & l'*Autel*, les revenus casuels.

On dit proverbialement en parlant des Prêtres ou d'autres personnes qui exercent une profession honorable, que *le Prêtre doit vivre de l'Autel ;* pour dire, qu'il est juste que chacun vive de son travail.

On dit, dans le sens figuré, *les Autels ;* pour dire, la Religion.

On dit proverbialement d'une personne qui prend tout ce qu'elle peut, & partout où elle peut, qu'*elle prendroit sur l'Autel.*

On dit proverbialement & figurément, *ami jusqu'aux Autels ;* pour dire, ami disposé à tout faire, excepté ce que défendent l'honneur, la conscience & la religion.

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il est digne qu'on lui élève des autels ;* pour dire, qu'il mérite les honneurs les plus distingués.

On dit, dans le sens figuré, *élever Autel contre Autel ;* pour dire, faire un schisme dans l'Eglise.

La même chose se dit d'une compagnie qui se divise en deux factions contraires, ou quand on oppose le crédit & l'autorité de quelqu'un au crédit & à l'autorité d'un autre.

Autel, se dit, en termes de Mythologie & d'Astronomie, de celui sur lequel les Dieux prêtèrent serment de fidélité à Jupiter avant de combattre les Titans, & qu'après la victoire ce Dieu plaça au rang des astres. C'est cette constellation méridionale au-dessous du scorpion, composée de neuf étoiles, selon Halley ; de huit, selon Bayer ; & de sept, selon d'autres.

Quelques-uns rapportent le nom de cette constellation à l'Autel sur lequel Chiron le Centaure immola un loup.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

AUTELAGE, AUTELAIGE ; vieux mots qui signifioient autrefois menue dixme.

AUTERIVE ; nom propre. Ville de France, en Languedoc, sur l'Arriège, à cinq lieues, sud-sud-est, de Toulouse.

AUTEUR ; substantif masculin. *Autor.* Qui est le principe ou la première cause de quelque chose. *Dieu est l'Auteur de tout ce qui existe. Il n'est point auteur de cet assassinat. Connoissez-vous l'auteur de la révolution ?*

AUTEUR, se dit de celui qui a inventé quelque chose. *Ce jeune homme est l'auteur de la machine que vous admiriez. Manès fut auteur de cette hérésie.*

AUTEUR, en termes de Littérature, se dit de celui ou de celle qui a composé quelque écrit, quelque ouvrage d'esprit, soit en poësie, soit en prose. *Cet Abbé est Auteur de l'histoire que vous avez lue ces jours passés. Cette jeune Dame est Auteur du poëme dont on parle.*

AUTEUR, dans cette acception, reçoit différentes qualifications & dénominations, selon la nature des écrits, la qualité des Ecrivains, leur patrie, & les divers genres qu'ils ont traités.

AUTEURS SACRÉS, se dit de ceux dont les ouvrages ont rapport à Dieu & à la religion. St. Augustin, St. Jérome, St. Jean Chrysostôme, sont des Auteurs sacrés.

AUTEURS PROFANES, se dit, par opposition à *Auteurs sacrés*, de ceux dont les écrits ont eu d'autres objets que ce qui a rapport à la religion. Racine, Moliere, Montesquieu, sont des Auteurs profanes.

AUTEURS ANCIENS, se dit de ceux qui ont fleuri dans l'antiquité. Homere, Aristote, Virgile, Horace, sont des Auteurs anciens.

AUTEURS MODERNES, se dit de ceux qui ont fleuri depuis la renaissance des Lettres. Bossuet, Fénélon, Newton, Despréaux, la Fontaine, sont des Auteurs modernes.

AUTEURS ANONYMES, se dit de ceux dont les noms sont ignorés.

AUTEURS *Grecs, Latins, François, Italiens, Anglois, Allemands*, &c. se dit de ceux dont la patrie fut la Grèce, l'ancienne Rome, la France, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, *&c.* & qui ont écrit dans l'idiôme de leur pays natal.

On appelle *Théologiens, Grammairiens, Philosophes, Orateurs, Poëtes, Historiens, Chimistes, Naturalistes*, &c. les Auteurs qui ont eu pour objets dans leurs écrits la Théologie, la Grammaire, la Philosophie, l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, la Chimie, la Nature, *&c.*

AUTEUR ORIGINAL, se dit de celui qui a le premier traité quelque sujet sans avoir eu de modèle, soit dans la matière, soit dans la méthode. Sapho, Anacréon, Descartes, sont des Auteurs originaux.

AUTEUR, se dit de celui de qui on a appris quelque nouvelle. *Je n'ai pas deviné cette affaire, & je vous cite mon auteur. Cette Dame est l'auteur de qui je tiens l'anecdote.*

AUTEUR, se dit, en termes de Jurisprudence, de celui de qui on tient quelque droit par acquisition ou autrement, & de ceux desquels on descend. *Il lui est permis d'appeler en garantie son auteur. Ses auteurs lui ont laissé cet héritage par succession.*

AUTEUR, se dit, en termes de Palais, de celui au nom de qui un Procureur agit dans quelque affaire. *Ce Procureur a fait les offres de son chef, il n'en est pas parlé dans les instructions que son auteur lui a données.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AUTHENTICITÉ; substantif féminin. *Authenticitas*. Qualité de ce qui est authentique. *Il se fondoit sur l'authenticité de cet acte.*

Les deux premières syllabes sont moyennes, & les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, le *c* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *autantisité*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AUTHENTIQUE; adjectif des deux genres. *Authenticus, a, um*. Solennel, célèbre, notable. *Il cita un passage authentique. Ses témoignages n'étoient pas authentiques.*

Authentique, signifie, en termes de Jurisprudence, revêtu de toutes ses formes, attesté par des personnes qui font régulièrement foi en Justice. *Ces écrits ne sont pas authentiques. Les titres produits en forment la preuve authentique.*

Authentique, se dit, en style de pratique, du sceau d'une Jurisdiction seigneuriale. Les actes passés sous ce sceau n'emportent point d'hypothéque hors du territoire de cette Jurisdiction.

On appelle *ton authentique*, en termes de musique ou plein chant, celui qui est formé quand la quinte est au grave, & la quarte à l'aigu.

Authentique, s'emploie aussi substantivement, & se dit de la collection des Novelles de Justinien.

Authentiques, se dit aussi au pluriel des abrégés qu'Irnier Jurisconsulte, a fait des Novelles de Justinien, & qu'il a insérés aux endroits du code où ils ont rapport.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une authentique loi*, mais *une loi authentique*.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, *qu* en *k*, & écrire *autantike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUTHENTIQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Authentiquer.

AUTHENTIQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Autoritatem dare*. Terme de Jurisprudence, qui signifie rendre authentique, & qui se dit des actes où l'on a fait mettre le sceau de l'autorité publique. *Il faut faire authentiquer cet extrait.*

Authentiquer *une femme*, signifie faire subir à une femme atteinte & convaincue d'adultère, la punition portée par l'authentique *sed hodiè*, & qui se trouve sous le titre au code *ad legem Juliam de adulteriis*.

Cette punition consiste à priver la femme de sa dot & de ses conventions matrimoniales, à la renfermer dans un couvent pendant deux ans, pour ensuite y demeurer rasée, voilée & cloîtrée jusqu'à la fin de ses jours, si son mari ne l'a pas reprise pendant ces deux ans. Il est probable cependant qu'on se relâcheroit de la rigueur de cette loi, si après la mort du mari, quelqu'un demandoit en mariage la femme authentiquée, au moins y a-t-il lieu de le préjuger, après l'Arrêt rendu à la Tournelle criminelle du Parlement de Paris en 1684.

La femme du Procureur du Roi de Melun, convaincue d'adultère à l'âge de vingt ans, fut condamnée aux

aux peines de l'authentique *sed hodiè;* elle fut mise dans un couvent où elle demeura pendant dix ans, sans que son mari, qui mourut dans ce temps, l'eût reprise ni fait raser. Le Médecin Thomé voit cette femme par hasard, en devient amoureux, lui propose de l'épouser pour la tirer de là, elle y donne les mains, & le Parlement rendit en conséquence l'Arrêt suivant:

Ayant égard à la requête du sieur Thomé, permet aux parties de contracter mariage; & à cet effet ordonne que les articles du contrat de mariage seront signés à la grille du Refuge où est Marie-Joisel, laquelle, après la publication des trois bans, sera conduite du Refuge en la Paroisse dudit lieu par Dumur, Huissier en la Cour, qui s'en chargera, pour, en sa présence, être procédé à la célébration dudit mariage; ce fait, être remise entre les mains de son mari; quoi faisant la superieure en demeurera bien & valablement déchargée.

En vain les parens paternels & le tuteur des enfans mineurs du premier mariage de Marie Joisel, formèrent opposition à cet Arrêt: ils ne furent pas écoutés.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer le *h* qui est oisif, changer le premier *e* en *a*, *qu* en *k*, & écrire *autantiker*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

AUTHIE; nom propre. Rivière de France, en Picardie. Elle a sa source à quatre lieues, est-sud-est, de Dourlens, & son embouchure dans l'Océan, à trois lieues, sud-ouest, de Montreuil, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTHION; nom propre. Rivière de France, en Anjou. Elle a sa source à l'Etang de St. Georges-d'hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue, sud est, d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues.

AUTHON; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à quatre lieues, nord-est, de Saintes.

AUTIER; vieux mot qui signifioit autrefois autel.

AUTIME; vieux mot qui signifioit autrefois très-haut.

AUTOCÉPHALE; substantif masculin. Les Grecs donnoient ce nom aux Prélats qui n'étoient pas soumis à la Jurisdiction des Patriarches. Tel fut l'Archevêque de Bulgarie, & plusieurs autres. On distinguoit quatre sortes d'Autocéphales: d'abord tous les anciens Métropolitains qui avoient précédé l'institution de la dignité patriarchale. Secondement, les Métropolitains indépendans depuis cette institution, tels que ceux d'Arménie & de l'île de Chypre. Troisièmement, les Evêques soumis immédiatement à l'autorité d'un Patriarche, & enfin ceux qui étant sans suffragans, ne reconnoissoient ni Métropolitain ni Patriarche. Tel fut l'Evêque de Tomes, en Scythie.

AUTOCHTONE; substantif masculin. On donnoit ce nom, chez les anciens, aux premiers habitans d'un pays, pour les distinguer des peuples venus d'ailleurs s'établir dans le même pays. Les Autochtones étoient aussi appelés *Aborigènes*.

AUTO-DA-FÉ; substantif masculin,

emprunté de l'Espagnol, qui dit *Auto-de-fé*, pour désigner l'exécution des Jugemens de cet étrange tribunal, qu'on appelle *Inquisition*. Voyez Acte de foi & Inquisition.

AUTOGRAPHE; adjectif de tout genre, & terme Didactique. Il se dit de ce qui est écrit de la main même d'un Auteur. *Les pièces autographes de l'ouvrage*.

Autographe, s'emploie aussi substantivement. *On m'a remis l'autographe de ce poëme*.

AUTOLEON; nom propre & terme de Mythologie. Général des Crotoniates. Il fut blessé en combattant contre les Locriens, par le spectre d'Ajax, leur compatriote, à qui ils avoient coutume d'assigner une place dans leur armée. Ce Général ne put guérir qu'en sacrifiant aux manes du héros pour les appaiser.

AUTOLYCUS; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Mercure & de Chioné, qui, pour héritage, fut non-seulement instruit par son père dans le métier de voler, mais encore dans l'art de donner à ses larcins différentes formes, & de se métamorphoser lui-même à son gré.

AUTOMATE; substantif masculin. *Automatum*. Machine qui a en soi les principes de son mouvement. Telles sont nos montres, nos pendules, nos horloges.

Automate, se dit plus particulièrement, aujourd'hui, des machines qui imitent le mouvement des corps animés. Le premier automate de ce genre est celui du Physicien Architas, qui florissoit à Tarente vers l'an 408, avant l'ère chrétienne. Il fit un pigeon, qui, par le moyen d'un ressort caché, voloit assez longtemps, & s'abattoit ensuite sans aucun effort.

Albert, dit le Grand, Dominicain & Evêque de Ratisbonne, fit ensuite une tête d'airain, dont les ressorts internes servoient à lui faire prononcer certains sons articulés. Quelques-uns ont attribué cet automate à Roger Bacon, de l'Ordre de S. François.

On peut distinguer entre les différens automates, le coq de l'horloge de Lyon, celui de l'horloge de Strasbourg, mais particulièrement le tableau mouvant & sonore du Pere Sebastien, de l'Académie des Sciences. Ce tableau représentoit un opéra. Une petite boule qui étoit au bas de la bordure, & que l'on tiroit un peu, donnoit un coup de sifflet. Alors, des figures qu'on pouvoit regarder, dit M. de Fontenelle, comme de vraies pantomimes des anciens, représentoient un opera en cinq actes, & par leurs gestes & leurs mouvemens exprimoient les actions dont il s'agissoit. Il y avoit à chaque acte un changement de décoration; & sans toucher au tableau, l'opera se recommençoit quatre fois de suite.

Au reste, ces automates n'approchent pas encore de ceux qu'a imaginés & exécutés M. Vaucanson, de l'Académie des Sciences, & qui ont été admirés de tout Paris.

Son premier automate est une figure humaine de cinq pieds six pouces de hauteur, qui joue de la flute avec toute la délicatesse possible. Son second automate, est un canard qui avance son cou pour prendre du grain, l'avale, le digère, & le rend par les voies ordinaires, tout digéré. Ce canard boit, croasse & barbote dans l'eau comme les animaux de cette espèce. Son troisième automate est un joueur de

tambourin, habillé en berger danseur, qui joue une vingtaine d'airs, menuets, rigodons & contredanses.

AUTOMATE, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui est stupide. *Il n'a jamais été qu'un automate.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

AUTOMATIE; nom propre & terme de Mythologie. Déesse du hasard, à qui Timoleon éleva des autels après ses victoires, comme un aveu qu'il lui devoit une partie de la gloire dont il s'étoit couvert.

AUTOMATIQUE; adjectif & terme de Physiologie. Il se dit des mouvemens qui dépendent uniquement de la structure des corps, & non de la volonté de l'animal.

AUTOMATISME; substantif masculin, par lequel M. de Réaumur exprime la qualité d'automate dans les bêtes.

AUTOMNAL, ALE; adjectif. Ce qui appartient, ce qui a rapport à l'automne. *Un fruit automnal. Des fleurs automnales.*

On appelle, *Point automnal*, celui de la ligne équinoctiale, d'où le soleil commence à descendre vers le pôle méridional.

Cet adjectif n'a point de pluriel au masculin.

Les trois syllabes sont moyennes au masculin; mais la troisième est brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *m* & le *l* se font toujours sentir.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une automnale fièvre*, mais *une fièvre automnale*.

AUTOMNE; substantif des deux genres. *Autumnus.* C'est la saison qui est à la suite de l'été & qui précède l'hiver. *On cueille les fruits en automne. Cette automne fut pluvieuse. Nous eûmes une belle automne, ou un bel automne.*

Depuis le premier jour d'automne, qui est celui de l'équinoxe, les jours vont en décroissant, & sont toujours plus courts que les nuits.

On appelle, *équinoxe d'automne*, le temps où le soleil entre dans le point automnal.

AUTOMNE, se dit, en termes de Philosophie Hermétique, du moment où l'opération du grand œuvre est achevée.

AUTOMNE, se prend aussi, en Mythologie, pour la Déesse des fruits. C'est la même que Pomone. On la représente entre l'hiver & l'été, sous la figure d'une femme couronnée de pampres & de raisins. Elle est vêtue du côté de l'hiver, & nue du côté de l'été.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer le *m* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *autone*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

AUTON; nom propre. Volcan de l'Amérique méridionale, dans la Province de Chimito, près de l'Obio.

AUTONNE; nom propre. Petite rivière de France, dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Rez, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues.

AUTONOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Cadmus, femme d'Aristée & mère du malheureux Actéon, dont l'aventure tragique la mit au désespoir, & la

fit renoncer au féjour de Thèbes. *Voyez* Action.

AUTONOME; adjectif de tout genre. C'est l'épithète que prenoient les villes Grèques qui se gouvernoient par leurs propres loix.

AUTONOMÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Une des cinquante Néréides.

AUTONOMIE; substantif féminin. Liberté dont jouissoient les villes auxquelles Rome avoit laissé le droit de se gouverner par leurs propres loix.

AUTOPSIE; substantif féminin. Contemplation. Les anciens désignoient ainsi un prétendu état de l'ame où ils avoient un commerce intime avec les dieux.

AUTORISATION; substantif féminin, & terme de Palais. Action par laquelle on autorise.

L'autorisation d'un mari est absolument nécessaire pour la validité d'un acte passé par sa femme.

Il faut excepter trois cas de cette disposition générale.

Le premier est quand elle est séparée de biens: elle peut alors, sans autorisation, disposer de ses meubles & revenus, mais non de ses immeubles.

Le second, est quand elle s'oblige pour faire sortir son mari de prison.

Le troisième, est quand elle est marchande publique.

Si un mari refuse à sa femme son autorisation pour ester en Jugement, elle se fait autoriser par Justice; mais si elle succombe, le Jugement ne peut s'exécuter contre le mari, ni sur les biens de la communauté; & celui qui a obtenu ce Jugement, est obligé d'attendre la dissolution de la communauté, pour le faire mettre à exécution sur ce qui arrive à la femme ou à ses héritiers.

Autorisation, se dit aussi du concours d'un tuteur pour valider un acte passé par un mineur. Il faut remarquer que le défaut de cette autorisation ne rendroit pas l'acte nul, s'il étoit avantageux au mineur, mais seulement s'il lui étoit onéreux.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième brève au singulier, & longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

AUTORISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Autoriser.

AUTORISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Auctoritatem dare*. Donner autorité, pouvoir. *Sa charge l'autorisoit à le faire. Je l'ai autorisé à vous écrire cette lettre.*

Autoriser, signifie aussi approuver. *Il n'a pas refusé d'autoriser cette convention.*

Autoriser, est aussi pronominal réfléchi, & signifie acquérir de l'autorité. *Cet homme s'autorise excessivement depuis quelque temps. On a toujours vu les abus s'autoriser avec le temps.*

Quand ce verbe précède un infinitif. Il s'y lie par le moyen de la particule *à*. *Je vous autorise à partir.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les

temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans j'*autorise*, la syllabe *ri* est longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *autorizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUTORITÉ; substantif féminin. Puissance légitime à laquelle on doit obéir & être soumis. Telle est l'autorité du Souverain; telle l'autorité des pères, des tuteurs, *&c. On ne doit pas enfreindre l'autorité des loix. C'est un attentat à l'autorité du Souverain. C'étoit anéantir l'autorité des Juges.*

Autorité, signifie crédit, considération. *Ses mœurs & sa conduite lui ont acquis beaucoup d'autorité dans la société.*

Autorité, se dit des écrits, de l'opinion d'un auteur, ou du sentiment de quelques personnes illustres qu'on allègue pour appuyer & confirmer quelque proposition. *Horace est un bon Juge en poësie, & l'on peut alléguer son autorité. Je ne cède pas là-dessus à l'autorité d'Aristote.*

Autorité, signifie quelquefois, manière d'agir impérieuse. *Il a fait toutes ces sottises d'autorité. Il veut tout envahir d'autorité.*

On dit, *faire quelque chose de son autorité privée*; pour dire, faire quelque chose sans en avoir le droit, ou sans observer les formes ordinaires.

Voyez aux mots Empire & Puissance, ce qui en distingue *autorité*, &c.

La première syllabe est moyenne, & les trois autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

AUTOUR; substantif masculin. Oiseau de poing, plus grand que la buse, ayant comme elle la couleur brune & le ventre blanc parsemé de petites lignes noires.

L'Autour sert particulièrement en Fauconnerie, à voler les faisans & les perdrix. Il fait son nid dans les forêts & dans les montagnes. On en distingue de plusieurs sortes, & c'est la femelle qu'on estime le plus. Les autres s'appellent, *demi-Autour, Tiercelet, Epervier*, & *Sabech*. Voyez *ces mots*.

Autour, se dit aussi d'une écorce qui entre dans la composition du carmin. Elle est plus pâle & plus épaisse que la cannelle, mais elle lui ressemble d'ailleurs. Les Marchands Epiciers-Droguistes de Paris la tirent du levant par la voie de Marseille.

AUTOUR; préposition qui s'emploie pour désigner la situation de ce qui environne. *On les a vues autour de la maison. Mettez-lui ce mouchoir autour du cou, autour des jambes.*

Cette préposition a, comme on vient de voir, pour régime, la préposition *de*, ou les articles composés *du*, *des*.

Autour, signifie quelquefois auprès, & sert à désigner de l'attachement, de l'assiduité. *Cette mère est sans cesse autour de sa fille.*

Autour, s'emploie aussi adverbialement & sans régime. *Il se promena longtemps tout autour, mais il n'apperçut personne.*

On dit proverbialement, familièrement & figurément, *tourner autour du pot*; pour dire, user de détours pour parler de quelque chose. *A quoi sert-il de tant tourner autour du pot?*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AUTOURSERIE; substantif fémi-

nin. Art d'élever & de faire voler les autours.

AUTOURSIER; substantif masculin. Celui qui élève & fait voler les autours.

AU TRAVERS; *Voyez* Travers.

AUTRE; pronom relatif des deux genres, qui désigne distinction, différence entre plusieurs choses. *Puisque vous refusez cette pièce, en voilà une autre? Préférez-vous le premier à l'autre. Vous apprendrez entr'autres choses, qu'il partit sans dire adieu.*

Autre, s'emploie pour désigner une personne quelconque qu'on ne détermine pas. *Cette grossièreté ne se seroit pas faite à un autre. On ne m'a pas mieux reçu qu'un autre.*

Autre, s'emploie pour meilleur, supérieur en qualité. *Quelqu'éloge que vous donniez à ce Poëte, Horace en étoit bien un autre. Ce tableau a du mérite, mais la Transfiguration de Raphaël est un tout autre chef-d'œuvre.*

Autre, se dit aussi de quelqu'un qui a changé de mal en bien, ou de bien en mal. *Il est tout autre que vous ne le vîtes autrefois. Elle étoit jolie il y a dix ans, mais aujourd'hui elle est bien autre.*

Autre, signifie encore de plus grande considération, d'un plus grand poids, de plus grande importance. *Il se plaignoit pour une fièvre légère, & maintenant il a une paralysie, c'est bien autre chose.*

Autre, exprime un rapport de ressemblance, d'égalité entre deux personnes ou deux choses. *Ce Peintre fut un autre Apelle. Ce cheval étoit un autre Bucéphale. Ce Poëme est une autre Énéide.*

On dit de deux personnes de même humeur, & qui sympathisent ensemble, *qu'elles sont nées l'une pour l'autre.*

Autre, s'emploie absolument en certaines phrases proverbiales & elliptiques, où le substantif est sous-entendu.

On dit, par exemple: *Il n'en fait point d'autres: il n'en fera jamais d'autres: il en savoit bien d'autres: en voilà bien d'un autre: il y en avoit de l'un & de l'autre, &c.* pour dire, il a bien fait d'autres tours: il fera toujours de pareils tours: il savoit bien autre chose: voilà une chose bien plus singulière, bien plus étonnante: il y avoit du dur & du mou, du bon & du mauvais, *&c.*

On dit aussi proverbialement & familièrement, *c'est une autre paire de manches;* pour dire, c'est une affaire différente de l'autre.

On dit dans le même sens, *autre chose est de dire, autre chose de faire;* pour dire, qu'il est plus facile de parler que d'agir.

On dit encore de quelqu'un dont la parole est vaine & n'a point d'effet, *qu'il parle d'une manière, & qu'il agit d'une autre.*

On dit familièrement, *l'un vaut l'autre;* pour dire, qu'il n'y a point de choix à faire.

On dit de même, *nous autres, vous autres;* pour dire, nous, vous.

On dit encore familièrement de quelqu'un que l'on connoît beaucoup, *que l'on n'en connoît point d'autre.*

On dit aussi familièrement & par ellipse, à quelqu'un qui veut nous jouer quelque tours, *à d'autres;* comme pour dire, adressez-vous à d'autres.

L'autre jour, se dit dans un sens indéterminé, pour désigner un des jours précédens.

On dit aussi, en style populaire,

comme dit l'autre.; pour citer en général, sans désigner personne. *Il falloit bien, comme dit l'autre, prendre ses précautions.*

On emploie *ne* après le *que*, qui, précédé *d'autre*, est suivi d'un indicatif. *Il est autre qu'on ne pense.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

AUTREFOIS; adverbe. *Olim.* Au temps passé, anciennement. *Je la voyois souvent autrefois. On vivoit autrefois différemment.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

AUTRE-HIER; vieux mot qui signifioit autrefois avant-hier.

AUTREMENT; adverbe. *Aliter.* D'une autre manière. *Je ne veux pas que cela se fasse autrement. L'aventure est arrivée autrement.*

Autrement, se dit aussi pour sinon, sans quoi. *Je vous conseille de l'écouter, autrement vous vous en repentirez. Payez-le, autrement vendez-lui votre terre.*

Autrement, précédé de la négation *pas*, se dit, dans le style familier, pour signifier peu, guères, pas beaucoup. *Elle n'est pas autrement spirituelle. Il n'en fut pas autrement satisfait.*

On emploie *ne* après le *que*, qui, précédé *d'autrement*, est suivi d'un verbe à l'indicatif. *Il lui a écrit autrement qu'il ne pensoit.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire *autremant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUTRE-PART; adverbe. Ailleurs. *Vous ne m'avez pas trouvé-là, parce qu'il m'a fallu aller autre-part. Il doit être autre-part.*

D'autre-part, se dit aussi adverbialement pour d'ailleurs, de plus. *On dira d'autre-part, qu'elle devoit lui vendre cette maison.*

AUTRESCHE; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à deux lieues, nord, d'Amboise.

AUTRESI; vieux mot qui signifioit autrefois pareillement.

AUTRETANT; vieux mot qui signifioit autrefois autant.

AUTRETEL; vieux mot qui signifioit autrefois de même.

AUTRICHE; nom propre. *Austria.* Pays d'Allemagne, qui a la Bohême & la Moravie au septentrion, la Hongrie à l'orient, la Styrie au midi, & l'Archevêché de Salzbourg à l'occident.

L'Autriche se divise en haute & basse. La haute est à l'occident, & la basse à l'orient, entre l'Ens & le Danube. Lintz est la capitale de la première, & Vienne l'est de la seconde.

Toute la partie, située au midi du Danube, qui est la plus considérable, étoit comprise dans les Provinces Romaines de Norique & de Pannonie. Ce Pays fit ensuite partie de la Bavière, prise en général; & comme il en comprenoit la partie orientale, les Allemands le nommèrent *Œsterrich*, d'où s'est formé le nom *d'Autriche*, à cause de sa situation au levant, & au midi du Royaume de Bavière. Le Marquis d'Autriche étoit chargé de défendre cette frontière contre les Huns ou Avares, qui habitoient la Hongrie au neuvième siècle.

Ce Pays est assez fertile en blé; il produit d'ailleurs du vin, d'excellens fruits, du safran, & il abonde en pâturages & en gibier:

il a aussi des salines, qui rapportent plus de deux millions par an.

Cercle d'Autriche; ce Cercle comprend, outre l'Autriche haute & basse, les Duchés de Styrie, de Carinthie & de Carniole, avec le Comté de Tirol & la Souabe Autrichienne. Ce sont ces Contrées qu'on appelle *les Pays héréditaires de la Maison d'Autriche.*

Maison d'Autriche. Cette Maison a d'abord porté le nom de *Habsbourg.* Rodolphe, le premier Empereur de cette maison, s'empara de l'Autriche sur la fin du 13e. siècle, prétendant que c'étoit un fief masculin qui, au défaut d'enfans mâles, devoit retourner à l'Empire, & il en donna l'investiture à son fils Albert. La Maison d'Autriche fut à son plus haut point de grandeur sous Charles-quint, qui étoit tout à la fois Empereur, Roi d'Espagne, & maître d'une partie de l'Italie, de la Franche-Comté, & des dix-sept Provinces des Pays-bas. Il donna l'Espagne & les pays que nous venons de nommer, à Philippe II son fils, & il céda l'Empire à Ferdinand I son frère, dont les descendans l'ont possédé jusqu'à Charles VI, père de l'Archiduchesse Marie-Therèse, Reine de Hongrie & de Bohême, douairière de l'Empereur François de Lorraine. Les enfans de cette Princesse forment une nouvelle Maison d'Autriche. Les Archiducs d'Autriche ont deux beaux privilèges : le premier, de créer par tout l'Empire des Barons, des Comtes & des Gentilshommes; le second, est que l'Empereur ne peut leur ôter leur Principauté ni leurs terres. La Maison d'Autriche a donné seize Empereurs à l'Allemagne, & six Rois à l'Espagne.

AUTRICHIEN, ENNE; adjectif & substantif. Qui est d'Autriche, qui appartient à l'Autriche. *Les armées Autrichiennes. Les Autrichiens campoient sur le Rhin.*

AUTRUCHE; substantif féminin. *Struthio.* Grand oiseau, haut de six à sept pieds depuis la tête jusqu'à terre. Il a les jambes très-hautes, le cou très-long, & la tête petite. Ses pieds sont faits comme ceux d'un chameau. Ses cuisses sont fortes, charnues & sans plumes jusqu'aux genoux. Ses aîles sont petites & inutiles pour voler; mais elles l'aident dans sa course quand les chasseurs le poursuivent. Les plumes en sont noires dans le mâle, brunes dans la femelle, & très-blanches à la partie supérieure. La queue de l'animal est serrée, rondo, & les plumes en sont blanchâtres dans le mâle, brunes dans la femelle, & blanches aux extrêmités. Le cou & la tête de l'autruche sont couverts d'un duvet clair semé, blanc, luisant, & qui ressemble à du poil. Cet oiseau se tient en Afrique & au Pérou, surtout dans les lieux déserts. Ses œufs sont très-gros, & chaque autruche en pond douze à quinze. Ils ont assez bon goût.

L'*Autruche* est très-vorace, & se nourrit d'herbes, d'orge, de fèves & d'os : elle avale aussi du fer, du cuivre, des cailloux pour briser & raréfier les substances alimenteuses qui se trouvent dans son estomac; mais comme le cuivre se convertit en poison dans son corps, il la fait souvent mourir.

La membrane intérieure de l'estomac d'autruche est bonne pour fortifier l'estomac, & elle est apéritive quand on la prend séchée & pulvérisée.

La graisse de cet oiseau est émolliente,

liente, résolutive, & fortifie les nerfs.

Les plumes d'Autruche sont d'un grand usage chez les Plumassiers; celles du mâle sont plus estimées que celles de la femelle, parce qu'elles ont la soie plus fine, & qu'elles prennent mieux la teinture. Elles payent à l'entrée du Royaume vingt pour cent de leur valeur, suivant l'Arrêt du 15 Août 1685, & elles payent six sous par livre à la sortie, quand elles sont apprêtées, & trois sous quand elles ne le sont pas.

On dit figurément & proverbialement d'un grand mangeur, *qu'il a un estomac d'autruche.* Ce proverbe a son origine dans l'opinion du vulgaire, qui croit que l'autruche digère le fer.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

AUTRUCHE VOLANTE; substantif féminin. Oiseau dont parle le Maire, & qui se trouve vers le Sénégal. Il a la grosseur d'un coq d'Inde: ses jambes & son cou sont comme ceux de l'autruche: son plumage est brun & blanc: il a les ailes larges & fermes; & quand il prend son essor, il s'élève fort haut, & vole très-long-temps. Il ne se nourrit que de fruits, & sa chair est un manger délicieux.

AUTRUCIER; vieux mot qui signifioit autrefois autoursier.

AUTRUI; pronom indéfini, sans genre ni nombre. Il signifie une autre personne, ou les autres personnes. *On ne doit pas envier le bien d'autrui. Il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît. Il n'est pas agréable de dépendre d'autrui. Je n'aimerois pas à loger chez autrui.*

Remarquez qu'*autrui* ne doit jamais s'employer qu'avec une préposition dont il est toujours le complément.

Remarquez aussi qu'on ne doit pas faire rapporter au mot *autrui*, les pronoms *son*, *sa*, *ses*, *leurs*, ou *leurs* en régime simple; ainsi cette phrase seroit défectueuse: *le Sage fuit les vices d'autrui, & pratique ses vertus*: il faudroit dire, *le Sage fuit les vices d'autrui, & en pratique les vertus.*

Mais les pronoms *son*, *sa*, *ses*, *leur* & *leurs*, peuvent se rapporter à *autrui*, quand ils sont employés en régime composé: on pourra donc dire, *il parle volontiers des vertus d'autrui, & jamais de ses défauts, ou de leurs défauts.*

La raison de cette différence, c'est que dans le premier cas, *autrui* signifie quelque chose d'indéterminé; & que dans le second cas, il signifie un *autre* ou *des autres.*

Nous observerons en passant que le Dictionnaire de Trévoux dit, qu'*autrui* doit être accompagné de l'article qu'il appelle *indéfini*; & il ne fait pas attention qu'il détruit sa doctrine par ses exemples: il dit, *il ne faut pas se décharger sur autrui: aller par autrui*: *sur* & *par*, ne sont pas ce qu'il a appelé *article indéfini.* Voyez ARTICLE.

On dit proverbialement, *mal d'autrui n'est que songe*; pour dire, que le mal des autres nous affecte peu.

On dit dans le même sens, *qui s'attend à l'écuelle d'autrui, est souvent mal dîné*; pour dire, qu'on ne doit compter que sur soi, & nullement sur les autres.

On dit, en termes de Chancellerie, *sauf notre droit & l'autrui.* Dans cette phrase, *l'autrui* signi-

fie par ellipse, *le droit d'autrui.*

Les deux syllabes, dont la seconde est diphtongue, sont moyennes.

AUTRUYE; nom propre. Petite ville de France, dans l'Orléanois propre, environ à huit lieues, nord-nord-est, d'Orléans.

AUTUN; nom propre. Ville Episcopale de France, en Bourgogne, sur la rivière d'Arroux, à quinze lieues, sud-ouest, de Dijon. On y compte environ neuf mille habitans. Elle est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, *&c.*

L'Evêque est Président-né des États de Bourgogne; & comme premier Suffragant de l'Archevêché de Lyon, il a l'administration spirituelle & temporelle de cette Métropole, quand le siège en est vacant.

On remarque à Autun plusieurs restes d'Antiquités Romaines.

AUTUNOIS; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne, ainsi appelée de la ville d'*Autun*, qui en est la capitale. Elle a dix-sept lieues de longueur, sur environ douze de largeur. Ses bornes sont, l'Auxois au nord, le Charolois & le Bourbonnois au midi, le Châlonois à l'orient, & le Nivernois à l'occident.

Autunois, oise, s'emploie aussi substantivement pour désigner un habitant d'Autun.

AW; nom propre. Lac assez considérable de l'Ecosse méridionale, sur les frontières du pays d'Argyle. L'Aron passe au travers.

AUVE; nom propre. Petite rivière de France, en Champagne, qui a son embouchure dans l'Aisne, vis-à-vis de Sainte-Menehoult, après un cours d'environ trois lieues.

AWEN-MORE; nom propre. Rivière d'Irlande, qui arrose le Comté de Vicklow, en Lagenie, & se jette dans la mer d'Irlande.

AUVENT; substantif masculin. Petit toit en saillie. On voit ordinairement des auvens attachés au-dessus des boutiques pour empêcher la pluie d'y pénétrer. *Placez ces Marchandises sous l'auvent.*

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *auvant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

AUVERGNATS; (les) on appelle ainsi les habitans de la Province d'Auvergne.

AUVERGNE; nom propre. Province de France, dont Clermont est la capitale. Elle a trente-cinq lieues de longueur, & environ vingt-trois de largeur. Ses bornes sont le Bourbonnois & le Berry au nord, le Rouergue & le Gevaudan au midi, le Velay & le Forez à l'orient, & la Marche, le Limousin & le Quercy à l'occident.

Les principales rivières, qui arrosent cette Province, sont l'Allier, la Dordogne, l'Alagnon, la Jordane, la Dore, *&c.*

On divise l'Auvergne en haute & basse. La haute abonde en pâturages & en bétail; la basse, qui se subdivise en trois parties, est singulièrement fertile en blé, en vins, en chanvres, & en excellens fruits, sur-tout dans la partie appelée *la Limagne.*

Les objets principaux du commerce de cette Province sont, le bétail, le papier, les toiles de chanvre, les planches de sapin, le charbon de terre, & les fruits.

Il y a en Auvergne quantité

d'eaux minérales estimées entr'autres celles du Mont d'Or, & de la Fontaine de Sainte-Marguerite. On attribue à l'eau de cette dernière fontaine, la propriété particulière d'abonnir le vin avec lequel on la mêle par moitié.

JEU DE L'HOMME D'AUVERGNE, se dit d'un Jeu qui se joue avec des cartes, & qui a beaucoup de rapport avec celui qu'on nomme *la Triomphe*.

AUVERNAT; substantif masculin. On donne ce nom à un vin rouge & fumeux, fait d'un raisin noir qui mûrit dans les environs d'Orléans. Il est ainsi appelé, parce que le plant du raisin vient d'Auvergne.

AUVERS; nom propre de deux bourgs de France, dont un sur l'Oise, à une lieue, est-nord-est, de Pontoise; & l'autre dans le Maine, à quatre lieues, ouest, du Mans.

AUVESQUE; substantif masculin. Sorte de cidre qui se fait en basse Normandie.

AWET; vieux mot qui signifioit autrefois aguet.

AUVILARS; nom propre. Ville de France, en Gascogne, près de la Garonne, environ à douze lieues, nord-nord-ouest, de Toulouse. Il s'y fabrique quantité de bas de laine, qui se vendent à Bordeaux.

AVUSTE, ou AJUSTE; terme de Marine & de Rivière, qui se dit du nœud de deux cordes attachées l'une au bout de l'autre.

On dit *avuster* ou *ajuster*; pour exprimer l'action de former ce nœud.

AUXERRE; nom propre. Ville Episcopale de France, en Bourgogne, & capitale de l'Auxerrois. Elle est située sur l'Yonne, à neuf lieues, sud-sud-est, de Sens. On y compte environ vingt mille ames. C'est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, *&c.* Il y a plusieurs Abbayes en Commende & une Commenderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut au Titulaire 6000 liv. de rente.

Il y a aussi un Gouverneur aux appointemens de 12000 liv. & une Académie des Sciences & Belles-Lettres, établie en 1749.

AUXERROIS; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne, ainsi appelée d'*Auxerre*, qui en est la ville capitale. L'Auxerrois a six lieues de longueur & cinq de largeur. Ses bornes sont, la Champagne, au nord & à l'orient; le Nivernois au midi, & le Gâtinois-Orléanois à l'occident. Les vins & le bois font les objets principaux du commerce de cette Contrée.

AUXÈSE; substantif féminin. Figure de Rhéthorique, qui consiste à amplifier une chose à l'excès. *Voyez* AMPLIFICATION, HYPERBOLE.

AUXÉSIE; nom propre, & terme de Mythologie. Déesse que Pausanias dit avoir été révérée par les anciens habitans d'Égine.

AUXILIAIRE; adjectif de tout genre. *Auxiliaris*. Qui aide, dont on tire du secours. Il n'est guères usité dans le discours ordinaire, qu'en parlant des armées & corps de troupes que les Souverains envoient au secours d'autres Souverains. *L'armée auxiliaire resta dans son Camp.*

AUXILIAIRE, se dit, en termes de Pharmacie, d'un remède qu'on joint à un autre remède pour en augmenter l'activité.

AUXILIAIRE, est aussi un terme de Grammaire. Il se dit des verbes qui servent à former plusieurs temps des autres, & à les conjuguer. *Voyez* VERBES AUXILIAIRES.

Les trois premières syllabes sont

brèves, la quatrième est longue ; & la cinquième très-brève.

Cet adjectif suit toujours le substantif auquel il se rapporte. On ne dit pas *auxiliaire verbe*, mais *verbe auxiliaire*.

AUXIR ; vieux mot qui signifioit autrefois augmenter.

AUXO : terme de Mythologie, & nom propre d'une des deux Graces qu'adoroient les Athéniens.

AUXOIS ; nom propre. Contrée de France, en Bourgogne. Elle a quinze lieues de longueur, neuf de largeur, & Sémur en est la capitale. Elle a la Champagne au nord, l'Autunois au midi, le Dijonnois à l'orient, & à l'occident l'Avalonnois & le Nivernois. On y recueille du grain & de l'excellent vin.

AUXONNE ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, sur la Saône, environ à cinq lieues, est-sud-est, de Dijon. On y compte six mille ames. Il y a un Grand État-Major, dont le Gouverneur a environ 10000 liv. d'appointemens. C'est aussi le siège d'un Bailliage, *&c.*

Le commerce principal de cette ville, consiste en vins, en blés & en bois. Les blés & les bois descendent à Lyon sur la Saône.

AUXY-LE-CHÂTEAU ; nom propre. Petite ville de France, en Picardie, sur la rive gauche de l'Authie, à quatre lieues, nord-est, d'Abbeville.

AUZANCE ; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à douze lieues, ouest-nord-ouest, de Clermont. Il s'y fait un commerce de cuirs & de toiles.

AUZAT ; nom propre. Petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues, sud-ouest, de Mercœur.

AUZELLE ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à huit lieues, sud-est, de Clermont.

AUZON ; nom propre. Ville de France, en Auvergne, près de l'Allier, à deux lieues, nord, de Brioude.

AUZOUET ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à deux lieues & demie, nord-nord-ouest, d'Amboise.

AUZOUT ; nom propre d'un fameux Astronome, membre de l'Académie des Sciences de Paris, mort en cette ville en 1691. Il s'illustra particulièrement par l'invention du Micromètre.

AUZUBA ; substantif masculin. Grand arbre de l'île Hispaniola. Il porte un fruit doux & fade, qu'on trempe dans de l'eau avant de le manger.

AX ; nom propre. Ville de France, dans le pays de Foix, sur l'Ariège, à quatre lieues, est-sud-est, de Tarascon.

AXAGUAS ; (les) peuples de l'Amérique méridionale, que de Laet place dans la Province de Venezuéla, vers les Caracas.

AXARAFE ; nom propre d'une contrée d'Espagne, dans l'Andalousie. Elle a environ vingt lieues de circonférence. C'est un des quatre quartiers du territoire de Séville. Triana en est le chef-lieu.

AXBRIDGE ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, sur la rivière d'Axe, dans le Comté de Sommerset.

AXE ; substantif masculin. *Axis*. Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, & sur laquelle le globe tourne.

Axe du monde, de la terre, se dit d'une ligne qu'on suppose qui passe par le centre du monde, de la terre.

Axe d'une planète, se dit d'une li-

gne qui passe par le centre d'une planète & autour de laquelle elle tourne.

Axe de l'équateur, de l'écliptique, du zodiaque, &c. se dit des lignes droites qui passent par les centres de ces cercles, & qui sont perpendiculaires à leurs plans.

Axe de circonvolution, se dit, en termes de Géométrie, d'une ligne imaginaire, autour de laquelle on conçoit que tourne un plan pour engendrer un solide.

Axe d'un cylindre, se dit d'une ligne droite immobile, autour de laquelle tourne un parallélogramme qui, dans ce mouvement, forme un cylindre.

Axe d'une section conique, se dit d'une ligne qui passe au milieu de la figure, & qui est perpendiculaire aux ordonnées.

Axe d'une courbe, se dit d'une ligne droite qui divise cette courbe en deux parties égales & semblables.

Axe conjugué d'une hyperbole, d'une ellipse, se dit d'une ligne parallèle aux ordonnées, & qui passe par le milieu du grand Axe qu'elle coupe à angle droit, en deux parties égales.

Axe d'une balance, se dit, en termes de Méchanique, d'une ligne droite, sur laquelle la balance tourne & se meut.

Axe d'oscillation, se dit d'une ligne droite parallèle à l'horison, qui passe par le centre autour duquel un pendule fait ses vibrations.

Axe, se dit, en termes d'Optique, d'un rayon réfléchi d'un objet qui passe par le centre de l'œil, sur lequel il tombe perpendiculairement.

Axe d'incidence, se dit, en termes de Dioptrique, d'une ligne droite qui tombe perpendiculairement sur la surface rompante.

Axe de réfraction, se dit d'une ligne droite tirée du point d'incidence perpendiculairement à la surface rompante.

Axe de l'aimant, se dit d'une ligne droite tirée d'un pôle à l'autre, de l'aimant.

Axe, se dit, en termes d'Anatomie, de la seconde vertèbre du cou. Elle a à sa partie supérieure & antérieure, une apophyse appelée *odontoïde*, qui entre dans la première vertèbre.

Les luxations de ces deux vertèbres sont mortelles.

Axe droit, se dit, en termes d'Architecture, de la ligne perpendiculaire qu'on suppose passer par les centres des bases d'une colonne droite.

Axe spiral, se dit, dans la colonne torse, de l'axe tourné en vis, dont on se sert pour en tracer les circonvolutions en-dehors.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

AXE; nom propre d'une Rivière d'Angleterre, qui passe dans le Comté de Sommerset, à Wels & à Axbridge, & se décharge dans la Saverne.

AXEL; nom propre. Petite & forte ville de la Flandre Hollandoise, à quatre lieues de Gand.

AXI; substantif masculin. Les Indiens donnent ce nom à ce que nous appelons *poivre de Guinée*.

AXIFUGE; adjectif des deux genres. *Axifugus, a, um.* Qui tend à s'éloigner de l'axe, autour duquel il tourne. On dit en Méchanique, que tout corps, qui tourne circulairement autour d'un axe, a une *force axifuge*.

AXILLAIRE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il se dit en général

des parties qui ont rapport à l'aisſelle.

Nerf axillaire, eſt celui qui vient des deux dernières paires cervicales, & va dans le creux de l'aiſſelle derrière la tête de l'os du bras. Il ſe diviſe en pluſieurs rameaux, qui ſe diſtribuent à pluſieurs muſcles, & particulièrement au deltoïde.

Artère axillaire, eſt le nom que prend l'artère ſous-clavière à ſon paſſage ſous l'aiſſelle. Elle ſe diſtribue enſuite en cinq branches principales, qui ſont la thorachique ſupérieure ou mammaire externe; la thorachique inférieure, la muſculaire ou la ſcapulaire externe, la ſcapulaire interne & l'humérale.

Veines axillaires; elles continuent les veines ſous-clavières, depuis la ſortie de la poitrine juſques ſous l'aiſſelle. Elles produiſent les veines mammaires externes, les thorachiques, les ſcapulaires ou humérales, & à chaque bras une branche qui, avec celle de la veine jugulaire externe, forme la veine céphalique du bras.

Glandes axillaires; elles ſont en un paquet, envelopées dans la graiſſe, ſous les aiſſelles, & les vaiſſeaux ſanguins leur ſont adhérens. Elles ſervent à ſéparer de la maſſe du ſang, l'humeur qui lubrifie ſans ceſſe les aiſſelles pour empêcher que le frottement ne les échauffe.

Axillaire, ſe dit, en termes de Botanique, des fleurs, des fruits & de leurs peduncules, quand ils ſortent des aiſſelles des branches ou des feuilles.

AXIME; nom propre. Contrée de la Côte d'Or, en Guinée, entre les caps d'Apollonia & des Trois Pointes.

AXINOMANCIE; ſubſtantif féminin. *Axinomantia*. Ancienne manière de prédire les choſes futures par le moyen de la hache ou de la cognée.

L'opération ſe faiſoit avec une agathe que l'on poſoit ſur une hache rouge au feu.

AXIOKERSES; terme de Mythologie, par lequel les Samothraces déſignoient Pluton & Proſerpine.

AXIÔME; ſubſtantif maſculin. Principe, maxime, propoſition générale, reçue & établie dans une ſcience. Tels ſont les axiômes ſuivans.

Tout ce qui eſt renfermé dans l'idée claire & diſtincte d'une choſe, lui convient néceſſairement.

Il eſt impoſſible qu'une même choſe ſoit, & ne ſoit pas en même temps.

Le tout eſt plus grand qu'aucune de ſes parties.

Deux grandeurs égales à une troiſième, ſont égales entr'elles.

Si l'on augmente, ou ſi l'on diminue également deux choſes égales, elles reſteront égales; mais ſi on les augmente, ou ſi on les diminue inégalement, elles deviendront inégales.

Les quantités doubles, triples, quadruples de quantités égales, ſont égales entr'elles.

Les quantités, qui ſont les moitiés, les tiers, les quarts de quantités égales, ſont égales entr'elles.

Tout effet a une cauſe. Ni l'art ni la nature ne peuvent faire une choſe de rien.

Tout nombre eſt pair ou impair, *&c.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

AXIOPOLIS; nom propre. Ancienne ville de la baſſe Myſie, que le Dictionnaire de Trévoux appelle

Axiopole, & qu'il place en Bulgarie, sur le Danube; mais c'est une erreur, on ne connoît aujourd'hui aucune ville de ce nom.

AXIOTHÉE; nom propre. Femme de beaucoup d'esprit, qui se déguisoit en homme pour aller entendre Platon, sous qui elle étudia sans qu'elle se fît connoître, à ce que quelques-uns prétendent. Mais comme plusieurs autres femmes usèrent du même artifice, il se répandit quelques soupçons sur leurs mœurs & sur celles du Philosophe, à qui, selon la chronique scandaleuse, Axiothée & les autres n'avoient pas été aussi inconnues, qu'on avoit voulu le faire entendre.

AXIS; substantif masculin. Animal ruminant, qui a la taille & la légèreté du daim, avec le bois d'un cerf. Son corps est marqué de taches blanches, élégamment distribuées, & il habite les climats chauds. La femelle est plus petite que le mâle, & elle n'a point de bois.

AX-MYSTER; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Devon, sur la rivière d'Axe, vers les frontières des Comtés de Dorset & Sommerset.

AXOLOTI; substantif masculin. Poisson sans écailles qui se trouve dans le lac du Méxique. On raconte qu'il a quatre pieds comme le lézard, une matrice comme la femme, un flux menstruel, & que sa chair a le goût de celle de l'anguille: mais si tout cela étoit vrai, n'auroit-on pas une description moins imparfaite de ce singulier animal?

AXONES; substantif féminin pluriel. Les Athéniens qualifièrent ainsi les loix de Solon, qui avoient pour objet l'administration civile, & qui n'avoient aucun rapport au culte des Dieux. Celles qui concernoient ce culte, s'appeloient *Cyrbes*.

AXONGE; subst. féminin. Partie la plus molle & la plus humide de la graisse des animaux. On en distingue le lard qui est la graisse ferme, & le suif qui est la graisse sèche.

Axonge *de verre*, se dit d'un sel qui se sépare du verre quand il est en fusion. Son goût est âcre & amer, & l'on s'en sert pour nettoyer les dents des personnes, & les yeux des chevaux.

AXOQUEN; substantif masculin. Oiseau aquatique qu'on voit au Méxique. Son plumage est jaune, brun, & de couleur de cendre. Son bec long de huit pouces, est noir & pointu. Son cou a deux pieds de long, & sa queue quatre pouces & demi. Il se nourrit de poissons.

AXOYATOTOTL; substantif masculin. Oiseau du Méxique, de la grosseur du Chardonneret. Son plumage est jaune & brun sur le dos, & blanc sous le ventre. Ses jambes sont jaunes & rouges, & il a une hupe sur la tête.

AXUM; nom propre. Ville jadis fameuse dans l'Abissinie, quand les Souverains de cet Empire y tenoient leur Cour. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village.

AXUR ou SANS BARBE; terme de Mythologie, sous lequel Jupiter enfant étoit révéré.

AY; nom propre. Ville de France, en Champagne, près de la Marne, à quatre lieues, sud, de Rheims. On prétend que c'est-là où se recueille le meilleur vin de Champagne.

Ay, est aussi le nom d'une rivière du Cotentin, dans la basse Normandie. Elle se perd dans l'Océan, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Cou-

tances, après un cours d'environ quatre lieues.

AYA-BASSI; substantif masculin. On donne ce titre en Turquie, aux Caporaux du Corps des Janissaires.

AYABLE; vieux mot qui signifioit autrefois capable.

AYAMAKA; substantif masculin. Lézard qu'on trouve dans les forêts de l'île de Cayenne. Il a quelquefois plus de huit pieds de longueur. On en mange la chair.

AYAMONTE; nom propre. Ville Maritime d'Espagne, en Andalousie, sur le golfe de Cadix, à l'embouchure de la Guadiana.

AYAN; *voyez* AJAN.

AYANT; gérondif & participe du verbe AVOIR. *Voyez* ce mot.

AYAYA; substantif masculin. Oiseau aquatique du Brésil. Il a la grosseur d'une pie, un bec en forme de cuillier, & un plumage rouge & blanc. Il se nourrit de poissons.

AYCUPHER; substantif masculin. Les Disciples d'Hermès ont ainsi appelé *le cuivre brûlé*.

AYDANT; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une monnoie de Flandres.

AYE; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich.

AYEN; nom propre. Ville de France & Duché-Pairie, dans le Limousin, à onze lieues, sud, de Limoges. Il y a une Commanderie de Malthe, du produit annuel de 2500 liv.

AYER; vieux mot qui signifioit autrefois fils, héritier.

AYERBE; nom propre. Ville d'Espagne, en Arragon, sur la rivière de Gallego, entre Jaca & Sarragosse.

AYGRIN; vieux mot qui signifioit autrefois aigreur.

AYLESHAM; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk, à trois lieues de l'Océan, & autant de Norwich.

AYMALOUX; (les) peuple d'Afrique, en Nigritie, au sud, de Rio-Grande.

AYMARANES; (les) peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le Gouvernement de Lima.

AYMARGUES; *voyez*. AIMARGUES.

AYME; vieux mot qui signifioit autrefois une mesure de vin, ou d'autres liqueurs.

AYMER; vieux verbe qui signifioit autrefois dresser, présenter.

AYMETERIE; vieux mot qui signifioit autrefois l'art de faire l'émail.

AYOQUANTOTOLT; substantif masculin. Bel oiseau du Méxique, qui a la figure d'une pie, & dont le plumage est jaune, noir & blanc. Il se tient dans les montagnes où il ramage agréablement.

AYOUD; nom propre d'un des dixneuf Gouvernemens qui composent l'Empire actuel du Mogol. Il est au nord du Gange, avec celui de Cachemire.

AYR; nom propre. Rivière de France, dans le Duché de Bar, & en Champagne. Elle a sa source environ à deux lieues, sud-ouest, de Commercy, & son embouchure dans l'Aisne, à une lieue au-dessous de Grand-Pré, en Champagne, après un cours d'environ quinze lieues. Elle abonde en truites.

AYR, est aussi le nom d'une ville d'Ecosse, capitale de la Province de Kyle. Elle est située à l'embouchure de la rivière d'Ayr, qui sépare cette Province de celle de Clydsdale.

AYRAUT; vieux mot qui signifioit autrefois aire.

AYREAU; vieux mot qui signifioit autrefois charrue à labourer.

AYRI; substantif masculin. Arbre du

du Brésil, qui a la feuille semblable à celle du palmier. Le tronc en est épineux, & le bois noir & si dur, que les Sauvages en garnissent le bout de leurs flèches.

AYRON; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Poitiers.

AYSÈNE; nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues, nord-ouest, d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues.

AYSIL; vieux mot qui signifioit autrefois vinaigre.

AYSINE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument quelconque.

AYTON; nom propre. Ville de Grèce, dans la Livadie, à cinq lieues, au nord, des Dardanelles de Lepante.

AYTO-ZU; nom propre. Rivière de Turquie, dans la Natolie. Elle se perd dans la mer Noire, près de Calypso.

AYTRÉ; nom propre. Petite ville de France, dans le pays d'Aunis, environ à une lieue, sud-est, de la Rochelle.

AYUTLAN; nom propre. Rivière de la Nouvelle-Espagne, en Amérique. Elle arrose l'Audience de Guatimala, & se perd dans la mer Pacifique.

AZA; nom propre. Ville de la Tribu d'Éphraïm, dans la Palestine.

Pline place une ancienne ville de ce nom dans la petite Arménie.

AZAA; c'est un des noms que les Alchimistes ont donné à la matière du Grand-Œuvre.

AZABE-KABERI; les Musulmans donnent ce nom au supplice qu'éprouvent les méchans après leur mort. Ce supplice consiste, suivant eux, en coups de marteaux ou de barres de fer, que leur appliquent les Anges Inquisiteurs Monkir & Nekir. Après cette expédition, la terre embrasse étroitement les corps enterrés, & les tourmente cruellement jusqu'au jour du Jugement où ils doivent descendre dans les enfers pour y expier leurs crimes.

AZAMO; certains Disciples d'Hermès se sont servis de ce mot pour désigner le degré de feu propre à l'œuvre philosophique.

AZAMOGLAN; substantif masculin. Ce mot, qui est dérivé de l'Arabe, signifie *enfant de Barbare*. C'est ainsi que sont qualifiés les enfans qui ne sont ni Arabes, ni Turcs, & que le Sultan fait acheter ou enlever dans ses États par forme d'impôt, pour recruter ses Jannissaires, ou pour faire quelque service dans le Serrail.

Les *Azamoglans* sont souvent des enfans de Chrétiens. De trois on en prend un aux parens. On le fait circoncire & élever dans la religion de Mahomet. Ce qu'il y a peut être de plus cruel dans cet abominable tribut, c'est que ces pauvres parens n'ont pas même le droit de conserver celui qui leur plaît.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

AZAMOR; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Maroc, à l'embouchure de la rivière d'Ommirabi, dans la Province de Duquela.

On appelle *golfe d'Azamor*, celui que forme sur l'Océan, la Rivière dont nous venons de parler. Il est fameux par la quantité prodigieuse d'alozes qu'on y pêche.

AZANITE; substantif masculin. Ce nom fut autrefois donné chez les Juifs, à certains Ministres, dont

les fonctions consistoient à exécuter les ordres des Prêtres, & des autres Chefs de la Synagogue.

AZANOTH-THABOR; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Nephtali.

AZAPPES; substantif masculin pluriel. Les Turcs donnent ce nom aux soldats qu'ils lèvent dans leur Empire parmi les Chrétiens, & qu'ils exposent aux premiers coups de l'ennemi.

AZAR; substantif masculin. Il y a une monnoie d'or de ce nom, qui a cours dans l'île d'Ormuz.

AZARECAH; (les) sorte de Sectaires qui parurent sous la Dynastie des Ommiades, parmi les Musulmans. Ils ne reconnoissoient aucune Puissance, ni spirituelle, ni temporelle: constitution qui ne permettoit pas qu'ils se soutinssent long-temps.

AZARIA; substantif masculin. On donne ce nom à Smirne, à une des espèces de corail que les Négocians d'Europe y transportent.

AZARIMIT; substantif masculin. Pierre qu'on dit avoir les propriétés de la terre sigillée, & dont on se sert contre la fièvre, la dyssenterie & les morsures des serpens. On la tire d'une mine qui est au Royaume de Cananor.

AZAY-LE-CHÉTIF; nom propre. Bourg de France, en Touraine, sur l'Indre, environ à cinq lieues, sud-est, de Tours.

AZAY-LE-FERON; nom propre. Petite ville de France, en Touraine, à huit lieues, ouest-nord-ouest, de Châteauroux.

AZAY-LE-RIDEAU; nom propre. Ville de France, en Touraine, sur l'Indre, environ à cinq lieues, sud-ouest, de Tours.

AZAY-SUR-CHER; nom propre. Bourg & Vicomté de France, en Touraine, sur le Cher, à deux lieues, est-sud-est, de Tours.

AZAZEL; c'est, selon S. Jérôme, le bouc émissaire. Il faut savoir que quand le souverain Sacrificateur des Juifs entroit dans le sanctuaire, ce qu'il ne pouvoit faire qu'une fois l'an; il prenoit avec lui deux boucs; dont un s'immoloit au Seigneur. Le grand Sacrificateur confessoit ensuite ses péchés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber sur l'autre bouc la punition qu'ils méritoient. L'animal étoit conduit, après cette cérémonie, dans un lieu désert, où on le mettoit en liberté. C'est ce dernier bouc qui étoit appellé *Azazel*. Voilà ce qu'on a de plus probable sur ce mot, que plusieurs ont interprété différemment.

AZE; substantif féminin, & terme de Vénerie. Femelle du lièvre.

AZÈ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, sur la Mayenne, près de Château-Gontier.

AZEACOJOLT; substantif masculin. Ruisch dit, d'après Nieremberg, que c'est une sorte de renard des Indes, qui se tient où il y a des fourmillières, & qu'on entend crier pendant la nuit. Voilà une mauvaise description.

AZEBOUC; substantif masculin. Drogue médicinale que les Chinois de Canton tirent de Batavia. Ils en payent trente pataques par pic.

AZEBRE; substantif masculin. Espèce de cheval sauvage qu'on trouve dans la basse Ethiopie. Sa peau est couverte de taches blanches, noires & bleues. Il est très-léger à la course, mais difficile à prendre & à apprivoiser.

AZECA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

AZEDARAC; substantif masculin. Genre d'arbre, dont la tige est droite, rameuse, & couverte d'une écorce lisse & verdâtre. Ses feuilles sont disposées en rose, & ressemblent à peu-près à celles du frêne. Ses fleurs sont axillaires, pedunculées & disposées en grappes. Il leur succède un fruit charnu, rond, mou, renfermant un noyau divisé en cinq loges, qui contiennent chacune une semence oblongue.

Cet arbre s'appelle aussi *faux sycomore*. Il croît en Italie & en Espagne. Sa fleur & ses feuilles sont apéritives. On les donne en infusion ou en décoction contre les obstructions.

Le fruit est dangereux à manger; mais l'on s'en sert pour tuer les poux & faire croître les cheveux.

AZELBOURG; nom propre. Ancienne ville des Vindéliciens. Ce n'est plus qu'un village de Bavière, sur le Danube, près de Straubing.

AZEM; nom propre. Royaume d'Asie, au nord des Etats du Roi d'Ava, & à l'orient de ceux du Mogol. Tavernier dit, que ce Royaume est un des meilleurs de l'Asie; qu'il produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie: qu'on y trouve des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer & de plomb: que la soie y est en très-grande quantité, & qu'on y recueille la plus belle laque.

Ce Voyageur ajoute, que les hommes & les femmes de ce pays, sont généralement beaux & bienfaits: qu'ils sont idolâtres, & que les hommes épousent jusqu'à quatre femmes: que quand le Roi meurt, celles de ses femmes qu'il a le plus aimées, & les principaux Officiers de sa maison, se donnent aussi la mort, pour être enterrés avec le Monarque, & aller lui rendre leurs services dans l'autre monde.

Azoo, est la ville capitale de ce Royaume. Elle est située sur la rivière de Laquia, qui arrose tout le pays.

AZEMAZOR; les Alchimistes ont donné ce nom à la matière du grand œuvre parvenue à la couleur rouge.

AZENAY; nom propre. Petite ville de France, en Poitou, à cinq lieues, nord-est, des Sables d'Olonne.

AZENETA; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume de Valence. Elle est située sur la montagne de Pegna-Golosa, où l'on trouve quantité de plantes médicinales.

AZERBE; substantif féminin. Muscade mâle, autrement muscade sauvage. *Voyez* Muscade.

Les *Azerbes* payent à l'entrée du Royaume trente livres par quintal, comme les vraies muscades.

AZEROLE; substantif féminin. Sorte de petit fruit d'un goût aigrelet & agréable. Il a la couleur & la grosseur de la cerise, & renferme dans sa chair trois osselets très-durs. Ce fruit contient beaucoup d'huile & de phlegme, & peu de sel acide. Il est astringent & fortifie l'estomac. On le mange crud ou confit avec du sucre. Sa semence est diurétique; on la pile & l'on en prend la décoction. L'azerole est le fruit de l'azerolier.

AZEROLIER; substantif masculin. Arbre, dont les feuilles sont ressemblantes à celles de l'aubépine, mais plus grandes. Ses fleurs sont en grappes, de couleur verdâtre, & chacune d'elles a plusieurs feuilles disposées en rose & soutenues par un calice découpé en plusieurs parties. Il leur succède un fruit

qu'on appelle *Azerole*. Voyez *ce mot*.

AZERQUES; nom propre. Rivière de France, qui a sa source à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Beaujeu, & son embouchure dans la Saone, après un cours d'environ dix lieues.

AZI; substantif masculin. Sorte de presure composée de vinaigre & de petit lait dont on se sert en Suisse pour faire le second fromage qui se tire du petit lait du premier.

AZILAR; nom propre. Bourg considérable de Turquie, dans la Natolie, sur la route de Constantinople, à Tocat.

AZILHAN; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à cinq lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Narbonne.

AZIMAR; Ruland donne ce nom au vert de gris, & Planiscampi, au minium.

AZIMUT; substantif masculin, & terme d'Astronomie, qui se dit de l'arc de l'horison compris entre le point du midi & le point de l'horison auquel un astre répond perpendiculairement.

Il s'ensuit de-là que l'azimut d'un astre est tantôt oriental, & tantot occidental, selon qu'on observe l'astre avant ou après son passage par le méridien.

AZIMUTS, se dit aussi des cercles qu'on appelle encore verticaux, & qui sont de grands cercles, lesquels se coupent au zénith & au nadir, & font avec l'horison des angles droits à tous les points de ce cercle.

Comme l'horison est divisé en 360 degrés, on imagine ordinairement 360 cercles azimutaux qu'on voit représentés par des rhumbs sur les cartes marines.

AZIMUTAL; adjectif masculin, & terme d'Astronomie. Qui représente ou qui mesure les azimuts. *Compas azimutal. Instrument azimutal.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

AZIN; nom propre. Petite rivière de France, en Bourbonnois & en Berry. Elle se jette dans l'Evre, à quatre lieues, est-sud-est, de Bourges.

AZINABAN; terme dont se servent les Alchimistes, pour exprimer les impuretés qu'ils séparent de la matière du grand œuvre.

AZINCOURT; nom propre. Village de France, en Artois, à neuf lieues, ouest-nord-ouest, d'Arras. Il est remarquable par la victoire que les Anglois y remportèrent sur les François en 1415. Charles d'Orléans y fut fait prisonnier, & il y périt une quantité prodigieuse de noblesse, entr'autres six Princes du Sang, & le Connétable d'Albret qui commandoit notre armée.

AZIO; substantif masculin. Les Vénitiens donnent ce nom à une sorte de chien de mer, que d'autres appellent *acontias*. Voyez CHIEN DE MER.

AZIOTH; ville de la basse Egypte, sur le Nil, environ à trente milles de Damiette.

AZIRUTH; nom propre. Ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la Mer rouge, à quarante-cinq milles de Suez. Bernier, qui l'a vue, dit que ce n'est presque plus qu'un Village.

AZIZUS; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Mars étoit révéré à Édesse.

AZMAVETH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, vers Jérusalem.

AZMER; nom propre. Ville de l'Empire du Mogol, & capitale d'une Province de même nom. Les filles de l'extrémité de cette Province sont nubiles à huit ou neuf ans. Le principal commerce du Pays consiste en salpêtre, que les habitans vont vendre dans les places maritimes, & particulièrement à Surate.

AZNOTH; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans le district de Diocésarée.

AZOCH; nom propre. Ville de la Tribu de Zabulon, en Galilée. Elle fut prise par Ptolémée.

AZOLO, nom propre. Ville d'Italie, dans le Trévisan, près de la source du Musone.

AZONES; adjectif pluriel, & terme de Mythologie. Les anciens Grecs donnoient cette épithète aux Dieux du premier ordre, & qui étoient révérés par-tout. Les Latins les appeloient *Dii communes*.

On a aussi appelé *Azones* certains Peuples d'Assyrie, qui habitoient les bords du fleuve Lycus.

AZOO. *Voyez* AZEM.

AZOPH; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

AZOTE; nom propre. Ville maritime de la Palestine, & l'une des cinq Satrapies des Philistins. Elle fut assignée par Josué à la Tribu de Juda.

AZOTE, est aussi le nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagésime.

AZOTH, substantif masculin. Les Philosophes hermétiques donnent ce nom à leur mercure.

Basile Valentin dit que l'azoth & le feu suffisent aux Adeptes pour l'opération du grand-œuvre.

Planis-Campi désigne sous le nom d'*Azoth* une médecine universelle.

AZOU; nom propre. Ville de Perse, sur la route d'Alep à Tauris.

AZO-VALALA; on appelle ainsi une sorte de groseille de l'île de Madagascar, qu'on dit agréable à manger. On la cueille sur un arbrisseau comme nos groseilles.

AZOUFA; substantif masculin. Animal, qu'on dit être l'hyène des Anciens. Si l'on pouvoit ajouter foi à ce que dit Vincent le Blanc, il assure avoir vu beaucoup de ces animaux en Afrique, où ils se tiennent dans les cimetières, pour y déterrer les cadavres, & s'en nourrir. C'est peut être le chacal. *Voyez* ce mot.

AZPEYTIA; nom propre. Ville d'Espagne, dans le Guipuscoa, à l'ouest de Tolosa. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, Fondateur des Jésuites.

AZUA; nom propre. Ville d'Amérique, dans les Antilles, à l'ouest, & sur la côte méridionale de Saint-Domingue.

AZUAGUES; (les) Peuples d'Afrique, répandus dans la Barbarie & la Numidie. Ils s'occupent à garder leurs troupeaux, & à fabriquer des toiles & des draps. Quelques-uns vivent dans l'indépendance, & les autres sont tributaires des Arabes ou des Rois de ces Contrées.

AZUC; les Alchimistes appellent ainsi le corail rouge.

AZUMAR; nom propre. Ville de Portugal, dans l'Alentéjo, entre Portalègre & Elvas.

AZUR; substantif masculin. Matière vitrifiée, qui se fait avec la terre du

cobalt, & qui prend le nom d'azur quand elle est pulvérisée. Cet azur est alors un bleu très-beau & d'un grand prix. On lui donne, selon son degré de beauté, le nom d'*azur fin*, ou d'*azur à poudrer*.

L'azur fin, est la matière vitrifiée, broyée subtilement sur le porphyre, & réduite en une poudre très-fine.

L'azur à poudrer, est la même matière pulvérisée grossièrement.

L'azur fin, qui est beaucoup plus cher que l'autre, parce qu'il approche plus du bleu d'outremer, se tire de Hollande, & l'*azur à poudrer* se tire d'Allemagne. On se sert de l'un & de l'autre pour peindre des fleurs & des compartimens bleus sur la faïance & la porcelaine. Les Marchands en colorent aussi l'*empois*.

Les Chinois tiroient autrefois de l'azur naturel de Nankin-Chequiam & de l'île de Hainan; mais les mines où il abondoit, n'en donnent presque plus : c'est pourquoi le bleu des porcelaines de la Chine est aujourd'hui d'azur factice; ce qui les rend inférieures à ce qu'elles étoient quand l'*azur* étoit naturel.

Le nom de *pierre d'azur*, se donnoit autrefois au *lapis-lazuli;* mais depuis qu'on est parvenu à faire le bleu de cobalt, l'usage a affecté le nom d'*azur* à ce dernier.

L'azur fin paye à l'entrée du Royaume quarante livres par quintal, & l'autre ne paye que trois livres.

Azur, se dit de la couleur même de l'*azur;* c'est dans ce sens qu'on dit proverbialement d'un appartement riche & superbe, *que ce n'est qu'or & azur.*

Azur, se dit, en termes de l'Art héraldique, de l'émail bleu des armoiries. On le représente dans les armoiries gravées, par des raies ou hachures tirées horisontalement. Les armes de France sont d'*azur* à trois fleurs de lis d'or, deux en chef & une en pointe.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

AZURÉ, ÉE; adjectif. Qui est peint de couleur d'azur. *Il y a une partie du lambris azurée, & l'autre partie est dorée.*

Les Poëtes appellent le Firmament, *la Voute azurée;* & la mer, *les Plaines azurées.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un azuré appartement*, mais *un appartement azuré.*

AZURI; nom propre. Petite île de la Dalmatie, dans le golfe de Venise, à treize milles & vis-à-vis de la ville de Sébénico. Elle appartient aux Vénitiens.

AZURINS; (les) on appelle ainsi les Chanoines de la Congrégation de Saint-George, *in Alga*, à cause de leurs habits bleus.

AZYGOS; ce mot, qui est grec, & signifie sans paire, se dit, en Anatomie, d'une veine qui se vide dans la veine-cave. Cette veine, qui est très-remarquable, monte sur les vertèbres du dos au côté droit, le long de la trachée artère, forme une courbure qui embrasse la racine du poumon droit, lorsqu'elle est arrivée à la hauteur d'environ la quatrième côte, & s'ouvre dans la

veine-cave supérieure. Elle rapporte le sang des veines intercostales inférieures; d'une partie des supérieures, souvent des œsophagiennes & des bronchiales, & quelquefois des lombaires & des diaphragmatiques.

Azygos, se dit aussi, en Anatomie, d'un muscle de la luette, que M. Litre décrit de la manière suivante dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

Ce muscle a, dit-il, un pouce & demi de longueur; il est plus menu en ses extrémités que vers son milieu, où il a environ une ligne & demie de grosseur. Il traverse la cloison de la bouche par son milieu, suivant la direction de la langue. Il est attaché, par son extrémité antérieure, à la partie postérieure des deux os du palais, à l'endroit de leur jonction. Enfin, il est fort charnu, & ses fibres charnues sont longitudinales, & paroissent s'étendre, la plûpart, d'un bout du muscle à l'autre: d'où il suit que, lorsque ce muscle se contracte, il doit beaucoup raccourcir la luette, relever & rétrécir la partie postérieure de la cloison de la bouche.

AZYME; adjectif de tout genre. Il désigne en général tout pain qui n'est pas fermenté, & dans lequel on n'a fait entrer aucun levain.

On se sert de pain azyme dans l'Eglise Romaine, & il fait partie de la matière du Sacrement de l'Eucharistie avant la Consécration.

Ce pain sert aussi, en Médecine, à envelopper les pilules & les bols qu'on veut faire avaler aux malades. Il contient beaucoup d'huile & peu de sel. On le prend encore en bouillie dans du lait, pour adoucir les âcretés de la poitrine, & arrêter les hémorrhagies.

Azymes, s'emploie aussi substantivement au pluriel, en termes de l'Ecriture-Sainte, pour désigner la Fête que les Juifs célébroient sous le nom de *Fête des Azymes*.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

AZYMITES; les Schismatiques Grecs ont ainsi appelé les Catholiques Romains, parce qu'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sacrifice de la Messe. Le Patriarche Grec, Michel Cérularius, les excommunia sous ce titre, dans l'onzième siècle.



B

; substantif masculin. Consonne & seconde lettre de l'alphabet. Si dans l'origine de notre Langue, on a, mal-à-propos, donné le nom de *bé* à cette consonne, comme on ne peut pas en douter, il est étrange qu'on le lui ait conservé depuis que MM. de Port-Royal ont si judicieusement démontré que cette dénomination ne pouvoit qu'augmenter les difficultés de l'art de lire.

Nous disons donc que pour faciliter aux enfans les moyens d'apprendre cet art, il faut leur faire connoître le *B* sous le son de la dernière syllabe de *courbe ;* il est évident qu'il leur sera bien plus aisé alors d'assembler cette consonne avec les lettres qui la suivront. *Par exemple :* si vous faites assembler le mot *aboi*, vous faites dire *a*, *bé*, selon la méthode vulgaire : or il est certain que ce son d'*é* fermé, brouille l'écolier, quand il veut assembler sa consonne avec *oi ;* ce qui n'arriveroit pas, si le son de cette consonne étoit formé avec l'*e* muet. Nous aurons la même chose à dire de beaucoup d'autres lettres.

Il y a plusieurs mots où nous plaçons deux *b*, comme dans *Abbé*, *Abbesse*, &c. Mais comme de ces deux *bb*, il y en a un qu'on ne fait pas sentir, nous en proposons la suppression partout où nous le rencontrons. Nous nous fondons non-seulement sur l'inutilité, mais encore sur le vice qu'il y a en général à laisser subsister dans l'écriture, des lettres auxquelles on ne peut attribuer aucun son, sans blesser la prononciation prescrite par le bon usage. Ces raisons seront péremptoires pour ceux qui ne seront pas prévenus : on trouvera au mot *Orthographe*, des réponses satisfaisantes aux objections qu'on a déja faites, & qu'on ne manquera pas de répéter encore contre la méthode que nous proposons.

On dit proverbialement d'un ignorant, *qu'il ne sait ni* a *ni* b.

On dit aussi proverbialement & populairement de quelqu'un qui est bossu, borgne, *&c. qu'il est marqué du B ;* pour dire, qu'il est malin, & que les bossus, *&c.* le sont ordinairement.

B, en termes de Calendrier, est la seconde des sept lettres dominicales.

B, sur les monnoies, désigne celles qui ont été fabriquées à Rouen.

Les monnoies fabriquées à Strasbourgs ont pour marque deux *BB*.

B, chez les Grecs & chez les Romains, étoit une lettre numérale. Elle désignoit le nombre deux chez les premiers ; & si l'on y ajoutoit une sorte d'accent, elle signifioit deux cens. Chez les Romains, elle marquoit trois cens, & trois mille quand il y avoit une ligne au-dessus.

B-CARRE. *Voyez* BÉCARRE.

B-MOL. *Voyez* BÉMOL.

BA ; nom propre. Ville d'Afrique, au

au Royaume d'Ardes, dans l'intérieur des terres. Les Hollandois y ont un établissement.

BAAL; nom propre. Divinité des Phéniciens & des Chananéens. Il est probable que c'étoit le Soleil qu'on révéroit dans tout l'Orient, & qui étoit souvent appelé *le Grand Dieu des Orientaux*. Cette conjecture s'appuie sur ce qu'on joignoit ordinairement avec Baal, Astaroth qui désignoit la Lune. Elle s'appuie encore sur ce que les Hébreux ont quelquefois désigné le Soleil sous le nom de *Baal-Semès*. L'Ecriture nous apprend que Manassé adora Baal, & révéra toute l'Armée du Ciel, & que Josias voulant réparer le mal qu'avoit fait Manassé, fit mourir les Prêtres des Idoles qui brûloient de l'encens à Baal Semès, à la lune & aux planètes.

On immoloit des victimes humaines à Baal. Jérémie reproche à ceux de Juda & de Jérusalem, d'avoir bâti un temple à Baal pour y brûler leurs enfans, & les offrir en holocauste à cette fausse divinité.

BAALAH; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, la même que Cariath-Iarim, où l'Arche-d'Alliance fut transportée, après que les Philistins l'eurent rendue. Elle y resta en dépôt chez Aminadab, jusqu'à ce que David l'envoyât à Jérusalem.

BAALATH; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon, dans l'Arabie-Pétrée, entre Asemon & Chazarhual.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Dan, vers Gazara.

BAALATH-BEER; nom propre. Ville dont parle Josué, & qui étoit au midi de la Tribu de Siméon.

BAAL-BERITH; nom propre, qui signifie *Seigneur de l'Alliance*. Divinité qui présidoit aux Alliances, & qui fut particulièrement honorée par les Sichemites, les Phéniciens & les Carthaginois. Les Hébreux révérèrent aussi cette Idole après la mort de Gédéon.

BAAL-GAD; nom propre. Ville située aux pieds du Mont-Hermon. Elle fut ainsi appelée d'une Divinité de même nom qu'on y révéroit, & qui présidoit aux hasards.

BAAL-HAZOR; nom propre. Ville de la Tribu d'Ephraïm, où Absalom tenoit ses troupeaux, & où il fit assassiner son frère Amnon pour venger le viol de sa sœur Thamar.

BAAL-HERMON; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, au-delà du Jourdain, & au nord de la Tribu de Manassé.

BAALITES; (les) on appela ainsi les Impies d'Israël, qui sacrifièrent à l'idole de Baal. Tels furent Achab & Jezabel.

BAAL-MEON; nom propre. Ville de la Tribu de Ruben. Elle fut conquise par les Moabites qui la possédoient du temps d'Ezéchiel.

BAAL-PHARASIM; nom propre. Ville des Philistins, dans la Tribu de Juda.

BAAL-PHEGOR, ou **BAAL-PEOR**; nom propre d'une Divinité obscène, qu'adorèrent les Arabes, les Ammonites & les Moabites. C'étoit le Priape des Grecs.

BAAL-THAMAR; nom propre. Plaine de la Tribu de Benjamin, où toutes les Tribus s'assemblèrent pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite de la Tribu d'Ephraïm.

Ce fut aussi dans cet endroit que les enfans d'Israël combattirent contre les Benjamites.

BAALTIS; nom propre. Déesse des

Phéniciens & leur principale Divinité après Baal.

BAANITES ; (les) Hérétiques du neuvième siècle ainsi appelés d'un certains *Baanès* leur chef, qui se disoit disciple d'Épaphrodite. Leurs erreurs étoient celles des Manichéens. *Voyez* MANÈS.

BAAR ; nom propre. Comté d'Allemagne en Souabe, dans la Principauté de Furstemberg, vers les sources du Nekre & du Danube, & les frontières du Brisgaw. Il appartient à la Maison de Furstemberg.

BAAR, est encore le nom d'une ville de la basse Alsace, à cinq lieues, sud-ouest, de Strasbourg.

BAARAS ; nom propre. Vallée que Joseph dit être au nord de Macheronte. Cet Historien parle d'une plante qui y croît, & qu'il appelle aussi *Baaras*. Elle ne paroît, dit-il, qu'au mois de Mai, après que la neige est fondue : elle est de couleur de feu, & éclaire pendant la nuit comme un Soleil. Elle métamorphose les métaux en or, & tue ceux qui la touchent pour la cueillir, sans avoir pris les précautions nécessaires. Ces précautions consistent à l'arroser d'urine de femmes, pour l'empêcher de fuir sous terre, & à y attacher un chien qui meurt en l'arrachant : on peut ensuite la manier sans danger.

Qu'on trouve ces absurdités dans les Contes des Fées, ou parmi les mensonges de quelques Voyageurs, comme Vincent le Blanc ; elles seront à leur place. Mais que ce soit Josephe, Historien estimé, qui nous transmette de pareilles rêveries, & que le Père Eugène Roger les certifie comme témoin, c'est ce qui a sans doute droit d'étonner.

BAARDINAN ; substantif masculin. Les Hollandois donnent ce nom à un poisson des Indes Orientales, dont la couleur est un violet mêlé de taches bleues & blanches.

BAAT ; substantif masculin. Monnoie d'argent qui a cours à la Chine & dans les États du Roi de Siam. Elle vaut environ 50 sous de France. On appelle aussi *Baat*, dans ces pays, un poids de trois gros deux deniers vingt grains, poids de marc de France.

BABA ; nom propre. Ville de Turquie, sur la mer Noire, entre Prostovisa & Catu, vers les bouches du Danube.

BABEKIN ; vieux mot qui signifioit autrefois soufflet.

BABEL ; nom propre. Ce nom qui signifie *confusion*, fut donné à la Tour que voulurent bâtir Nemrod, fils de Chus, & plusieurs autres dans la Terre de Sennaar. Leur projet, dit Josephe, étoit d'élever cette Tour si haut, qu'elle pût les garantir, dans l'occasion, des effets d'un déluge semblabe à celui qui avoit fait périr leurs ancêtres. Mais Dieu réprima l'orgueil de cette entreprise, en confondant le langage des ouvriers qui quittèrent le travail & se dispersèrent, parce qu'ils ne s'entendoient plus.

TOUR DE BABEL, se dit figurément, dans le style familier, pour exprimer une grande confusion de paroles, d'opinions. *Cette Compagnie étoit la Tour de Babel.*

BABEL-MANDEL ; nom propre. Détroit qui joint la mer Rouge à l'Océan. Son nom lui vient de l'Arabe *Bab-Al-Mandab*, qui signifie *porte de deuil*, parce que les Arabes pleuroient anciennement comme morts ceux qui vouloient entrer dans l'Océan par ce Détroit.

BABEL-MANDEL, est aussi le nom d'une Île & d'une Montagne qui sont

ſur le Détroit dont nous venons de parler.

BABENHAUSEN ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, à deux lieues de Tubinge, dans le Duché de Wirtemberg.

BABETTE ; ſubſtantif féminin. Sorte de danſe. *Elle danſa la Babette.*

BABEURE ; ſubſtantif féminin. Liqueur ſéreuſe que laiſſe le lait quand il eſt battu, & que ſa partie graſſe eſt convertie en beurre. On la boit pour ſe rafraîchir.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BABIA ; nom propre, & terme de Mythologie. Déeſſe des Syriens, qui étoit particulièrement révérée à Damas. On croit qu'elle préſidoit à l'enfance, parce qu'on avoit coutume de donner ſon nom aux enfans.

BABIL ; ſubſtantif maſculin. Abondance exceſſive de paroles ſuperflues. *On entend là bien du babil.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui parle beaucoup & ſans eſprit, qu'*il n'a que du babil.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe prononce mouillé.

BABILLARD, ARDE ; adjectif. *Loquax.* Qui parle beaucoup. *C'eſt une Dame bien babillarde.*

Ce mot s'emploie ſubſtantivement en l'un & l'autre genre. *Ce babillard & cette babillarde ont été cauſe de la brouillerie.*

Babillard, ſe dit auſſi pour déſigner quelqu'un qui ne garde aucun ſecret, & qui dit indiſcretement tout ce qu'il ſait. *Il falloit qu'il fût bien babillard, ou qu'elle fût bien babillarde pour parler de cette affaire.*

Babillard, eſt le nom d'un poiſſon du genre des ſoles, qui fait un bruit continuel. Sa chair eſt excellente. On le pêche dans l'Océan & la Méditerranée.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue au maſculin, & moyenne au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *une babillarde fille*, mais *une fille babillarde.*

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, ſupprimer le *d* final du maſculin qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *babiliar*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

BABILLÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Babiller.

BABILLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Garrire.* Parler exceſſivement & inutilement. *Cet homme ne ceſſe de babiller.*

Babiller, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un Limier qui donne de la voix. *Ce Limier babille beaucoup, il faudroit le rendre plus ſecret.*

Les temps compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. *J'avois babillé, elle auroit babillé*, &c.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, *babilier*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

Il faut obſerver que ſi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe de-

viendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *babilier*, il faudroit faire je *babille*.

BABINE; substantif féminin. Lèvre de certains animaux, comme chats, chiens, vaches, singes, *&c. Ce chien est blessé aux babines*.

On dit proverbialement, figurément, & très-populairement, que *quelqu'un s'en est donné par les babines*; pour dire, qu'il a mangé de quelque chose excessivement, ou qu'il a mangé tout son bien.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BABIOLE; substantif féminin. Jouet pour amuser les enfans. *Rendez à cet enfant ses babioles*.

Babiole, se dit, dans le sens figuré, de toute chose puérile ou de nulle valeur. *N'achetez pas ces babioles. Quel usage ferez-vous de toutes les babioles que vous rassemblez ?*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

BABIROUSSA ou BABIROÉSA; substantif masculin. Sorte d'animal quadrupède des indes orientales, que les Naturalistes ont regardé comme une espèce de cochon, & cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue; il a les jambes plus hautes & le museau moins long; il est couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd & moins épais que le cochon: son poil est gris, mêlé de roux & d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes & pointues; mais le caractère le plus remarquable, & qui distingue le *babiroussa* de tous les autres animaux; ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; & les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, & s'étendent en courbe jusqu'au dessous des yeux, & ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

Les *Babiroussas*, quoique grossiers & féroces comme les sangliers, s'apprivoisent aisément, & leur chair est très-bonne à manger; mais elle se corrompt en peu de temps. Ils se nourrissent d'herbes & de feuiles d'arbres.

BABOBZA; nom propre. Ville de la basse Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Rynnia, & près de l'embouchure de cette rivière, dans la Drave.

BÂBORD; substantif masculin, & terme de Marine, qui désigne le côté gauche d'un vaisseau en partant de la poupe, & en regardant la proue. Le côté opposé s'appelle *stribord*.

Bâbordtout, est aussi, en termes de Marine, un commandement au timonier de pousser la barre du gouvernail le plus à gauche que faire se peut.

BABOUCHE; substantif féminin. Sorte de pantoufle qui a un quartier de derrière, & qui nous est venue de Turquie où l'on en fait usage. *Le cordonnier vient de m'apporter des babouches*.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

BABOUIN; substantif masculin. Sorte de singe plus gros qu'un dogue.

Il a le corps racourci & ramassé à peu près comme celui de l'hyène. Sa queue est très-courte & toujours droite, & son museau alongé & large à l'extrêmité. Ses fesses sont nues & de couleur de sang, ses jambes fort courtes, ses ongles forts & pointus. Cet animal, qui est très-fort & très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, particulièrement au Cap de Bonne-Espérance, & point du tout dans ceux de l'Amérique.

M. de Buffon ajoute à ce qu'on vient de lire, que le *babouin* proprement dit, & qu'il nomme aussi *papion*, paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux: il est insolemment lubrique, & affecte de se montrer dans cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; & cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, & qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du *babouin*, rappelle l'idée du vice, & rend abominable l'aspect de cette bête, que la Nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, & même dans l'homme, elle a voilé ces parties; dans le *babouin* au contraire, elles sont tout-à fait nues, & d'autant plus évidentes, que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues & d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée; il semble faire parade de toutes ses nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il apperçoit des femmes pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du desir le plus immodéré.

La femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras & attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle; elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, & cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues; au reste, ces *babouins*, quoique méchans & féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines & de grains; ils se réunissent & s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main & par-dessus les murs, & font de grands dégats dans toutes les terres cultivées.

Babouin, se dit, dans les Corps-de-garde, d'une figure grotesque & ridicule qu'on fait baiser aux soldats qui ont fait quelque faute légère. *Il faut lui faire baiser le babouin.*

Babouin, Babouine, se dit aussi, dans le style familier, d'un jeune enfant évaporé & folâtre: *que veut ce petit babouin, cette petite babouine?*

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *faire baiser le babouin à quelqu'un;* pour dire, le forcer à faire quelque chose malgré lui & avec une sorte de honte.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

La terminaison *ouin* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BABOUINER; vieux mot qui signi-

fioit autrefois faire des singeries.

BABUCO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome.

BABYLONE; nom propre. Ancienne ville d'Asie, sur l'Euphrate. Hérennius en attribue la fondation au fils de Belus, qui vivoit deux mille ans avant Semiramis; d'autres à Belus l'Assyrien, père de Ninus; & d'autres à Semiramis; mais l'opinion la plus probable est qu'elle fut bâtie par Nemrod, à l'endroit où la tour de Babel avoit été commencée, & que ce Prince en fit la capitale de son empire: que Belus l'augmenta & que la Reine Semiramis y fit tant de grands & superbes ouvrages, qu'elle mérita d'en être appelée la fondatrice, avec autant de droit, que Constantin en eut depuis pour être décoré du titre de fondateur de Constantinople.

Les Auteurs sacrés ont parlé de cette ville, dont il ne reste rien, comme d'une des plus grandes & des plus puissantes villes du monde.

Babylone, dans l'Ecriture, se dit figurément, pour un lieu de désordres & de crimes.

On appelle, *la captivité de Babylone*, la prison que le Roi Nabuchodonosor fit subir en cette ville aux Juifs des tribus de Juda & de Benjamin, & qui dura soixante-dix ans.

Babylone, est encore le nom de deux autres villes anciennes, dont une étoit en Egypte, & l'autre en Phénicie, mais on en ignore la situation. Plusieurs Géographes croient cependant avec le Moine Brocardus, dont l'opinion a de la vraisemblance, que la Babylone d'Egypte, fait partie de la ville appelée aujourd'hui *le grand Caire*.

Les trois premières syllabes sont brèves; la quatrième est très-brève.

BABYLONIE; nom propre. Pays d'Asie, dont Babylone étoit la capitale. C'est aujourd'hui l'Iraque. *Voyez* ce mot.

BABYLONIEN, ENNE; adjectif & substantif. Qui est de Babylone, ou de la Babylonie; qui a rapport à Babylone, ou à la Babylonie. *On assure que les Babyloniens furent les premiers Astronomes. L'armée Babylonienne saccagea Jerusalem.*

BABYRSA; nom propre. Ancienne ville forte de l'Arménie majeure, dont parle Strabon. Elle étoit dans les montagnes, près d'Artaxate, & l'on y gardoit les trésors du Roi Tigrane.

BABYTACE; nom propre. Ville d'Asie, que Pline met sur la rive septentrionale du Tigre.

BAC; substantif masculin. Terme de rivière, qui désigne une sorte de grand bateau plat servant à passer d'un bord de la rivière à l'autre les personnes, les animaux, les voitures, &c. *Nous passâmes le bac;* c'est-à-dire, nous passâmes d'un bord de la rivière à l'autre.

Bac a naviguer, se dit, en termes de Marine, d'un petit bâtiment qui sert à porter le brai ou le goudron sur les rivières.

Bac, en termes de Fonteniers, se dit d'un petit bassin de fontaine.

Bac, en termes de Brasseurs, se dit d'une sorte de vaisseau de bois dans lequel ces ouvriers préparent les grains, & autres matières qui doivent servir à faire la bierre.

Bac *à formes*, se dit, dans les raffineries de sucre, d'une grande auge de bois dans laquelle on met les formes en trempe.

Bac *à chaux*, se dit aussi, dans les Raffineries de sucre, d'un grand

baſſin fait de briques & de ciment, où l'on éteint la chaux qui ſert à clarifier.

Bac *à ſucre*, ſe dit, dans le même ſens, de certaines places formées par des cloiſons de planches, où l'on jette les matières triées & ſorties des barils.

Bac *à terre*, ſe dit encore, dans les Raffineries de ſucre, d'une auge de bois où ſont formées pluſieurs chambrettes dans leſquelles on délaye la terre.

Ce monoſyllabe eſt moyen au ſingulier & long au pluriel.

Le *c* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bak*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BACA; nom propre. Ville de la tribu d'Aſer, au pied du Liban.

BAÇA, ou **BAZA**; nom propre. Ville d'Eſpagne, au Royaume de Grenade, entre Guadix & Hueſcar.

BACAIGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ce que l'on payoit pour le paſſage d'un bac.

BACAIM; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, au Royaume de Viſapour, ſur la côte de Malabar.

BACALA; nom propre. C'eſt, ſelon Baudrand, une ville de la Preſqu'île de l'Inde, au-delà du Gange, ſur la côte orientale du golfe de Bengale, dans le royaume d'Arracan, au nord-oueſt de la ville de ce nom.

BACALAL; nom propre. Lac & contrée de l'Amérique ſeptentrionale, dans la preſqu'île de Jucatan.

BACALAS; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine, qui déſigne les pièces de bois qu'on cloue ſur la couverture de la poupe & qui vont juſqu'aux cordelettes.

BACALIAU; ſubſtantif maſculin. Les marins donnent ce nom à la morue sèche dont on fait proviſion ſur les vaiſſeaux.

BACAR; nom propre. Province de l'Indouſtan, ſur le Gange, dans l'Empire du Mogol. Becaner en eſt la ville capitale.

BACASCAMI; nom propre. Petite ville de l'Arabie heureuſe, dont parle Pline.

BACASERAI; nom propre. Ville de la Tartarie, dans la Crimée, ſur la rivière de Karbata. C'eſt près de là que les Kans ont leur ſépulture. Les Ruſſes, mécontens du Kan des Tartares, qui avoit fait des incurſions ſur leurs terres, brulèrent une partie de cette ville en 1736, & dévaſtèrent le Palais de ce Prince qui étoit ſuperbe & bâti dans le goût chinois.

BACASSAS; ſubſtantif maſculin. Terme de Marine. Bâtiment qui reſſemble par la proue à une pirogue; mais il eſt plat à la poupe, qui eſt garnie d'un miroir comme celle d'un grand vaiſſeau.

BACATHA; nom propre. Ville d'Arabie, que S. Epiphanes place aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain.

BACCALAURÉAT; ſubſtantif maſculin. Le premier des degrés qu'on acquiert dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine. On donne le nom de Bâchelier à celui qui a obtenu le *Baccalaureat*.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, la quatrième brève, & la cinquième encore au ſingulier; mais elle devient longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer un *c* qui eſt oiſif, changer l'autre en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakalauréat*, pour les raiſons don-

nées en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BACCARACH; nom propre. Ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans le bas Palatinat, entre Coblentz & Mayence. On y recueille d'excellent vin.

BACCARAT; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, sur la Meurthe, environ à quatre lieues, est-sud-est, de Lunéville.

BACCHANALE, substantif féminin. Sorte de débauche ou de divertissement fait avec grand bruit. *Nous n'étions pas les auteurs de cette bacchanale*. Dans ce sens il est familier.

BACCHANALE, se dit, en termes de Peinture, de la représentation d'une fête de Bacchus. Il y a ordinairement beaucoup de danses & de nudités dans ces sortes de sujets. Nous avons plusieurs bacchanales des anciens qui sont estimées.

BACCHANALES, ou ORGIES, se dit, au pluriel, des fêtes qui se célébroient autrefois avec pompe dans Athènes, en l'honneur de Bacchus. Ces fêtes, qui dans les premiers temps étoient réglées par les Magistrats, n'avoient rien de deshonnête; mais elles devinrent dans la suite le prétexte de toutes sortes d'excès & de dissolutions. Les Prêtresses ou Bacchantes couroient de nuit à demi nues, & les hommes en habit de satyres, les suivoient en traînant après eux des boucs ornés de guirlandes & qui devoient être immolés à Bacchus. Le Sénat de Rome, informé des désordres auxquels ces fêtes avoient donné lieu depuis qu'elles s'étoient introduites dans la ville, défendit, sous les peines les plus griéves, de les célébrer à l'avenir.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakanale*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BACCHANALISER; vieux verbe dont quelques-uns se sont servis pour dire faire la débauche.

BACCHANTE; substantif féminin. Femme qui célébroit la fête des Bacchanales.

On appella aussi *Bacchantes*, les femmes guerrières qui suivirent Bacchus quand il alla conquérir les Indes. *Voyez* BACCHUS & BACCHANALES.

BACCHANTE, se dit, dans le sens figuré, d'une femme emportée & furieuse. *Qui est cette bacchante ?*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer le *c* qui est oisif, changer *ch* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bakantes*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BACCHE; substantif masculin. Terme de Poësie grèque & latine, qui se dit d'un pied composé de trois syllabes, dont la première brève, & les deux autres longues, comme dans ce mot: *Lĭbērtās*.

BACCHIA; nom propre, & terme de Mythologie. Fille de Bacchus, de laquelle les Corinthiens se prétendoient issus, ce qui les fit appeler *Bacchiades*.

BACCHIGLIONE; nom propre. Rivière d'Italie, dans l'Etat de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jette ensuite dans le Golfe de Venise, près de Chiozza.

BACCHIONITES; (les) on appela ainsi

ainsi certains Philosophes, qui affectoient un tel mépris pour les choses de ce monde, qu'ils n'en vouloient qu'un vaisseau pour boire. Leur doctrine séduiroit bien peu de gens parmi nous.

BACCHUS; nom propre, & terme de Mythologie. Dieu du Paganisme, fameux par le présent qu'il fit aux hommes en leur donnant l'usage du vin. Il étoit fils de Jupiter & de Sémélé, fille de Cadmus, fondateur de Thèbes. Voici ce que les anciens nous ont transmis du prodige qui accompagna la naissance de ce Dieu. Junon, toujours jalouse de Jupiter, entreprit de faire périr Sémélé; elle lui apparut sous la figure de Béroé sa nourrice, & lui fit entendre qu'on la trompoit sous le nom de Jupiter, & que pour s'assurer de la vérité, elle devoit exiger de ce dieu qu'il la vînt voir armé de sa foudre & avec tout l'appareil de la souveraine majesté. Elle l'obtint, & au moment que Jupiter parut, la foudre mit le feu au palais, & Sémélé périt dans cet incendie. Jupiter sauva l'enfant qu'elle portoit dans son sein, & qui n'avoit que sept mois. Il l'enferma, dit-on, dans sa cuisse, jusqu'à ce qu'il fût à terme. Dès qu'il parut au jour, Mercure eut ordre de le remettre aux Nymphes du mont Nysa, dans l'Arabie, qui prirent soin de le nourrir, & le vieux Silène fut chargé de son éducation.

Il se montra digne de sa naissance par sa valeur & par ses conquêtes, dont la plus mémorable fut celle des Indes, où il mena une armée composée d'hommes & de femmes. Cette conquête donna lieu à l'institution de ces fêtes, appelées *Orgies* & *Bacchanales*, où l'on se livroit sans retenue aux débauches les plus outrées; elles étoient célébrées par des filles, des femmes & des hommes. Les filles étoient armées de thyrses, espèces de demi-piques, ornées de lierre & de pampre de vigne, & paroissoient saisies d'enthousiasme; les femmes partagées en différentes bandes, & couronnées de lierre, couroient comme des forcenées, les cheveux épars, & faisant les plus hideuses grimaces; elles y joignoient un grand bruit de tambours & d'instrumens appelés *cymbales*, & invoquoient avec d'horribles cris le nom de Bacchus. Au milieu de cette troupe, on voyoit des gens ivres, vêtus en faunes, en satyres & en silènes, couronnés de lierre, comme les femmes, & faisant toutes les contorsions qu'on peut imaginer dans ces momens de licence Ensuite venoit une troupe d'hommes montés sur des ânes, suivis de femmes & de bacchantes, ou ménades, qui poussoient des hurlemens affreux. A leur suite on portoit des statues de la Victoire, des autels qui avoient la forme de seps de vigne, entortillés de lierre, plusieurs chariots chargés de thyrses, de couronnes, de tonneaux, de cruches & autres vases. De jeunes filles suivoient ces chariots, & portoient des corbeilles couvertes de pampre & de lierre, où étoit renfermé ce qu'il y avoit de mystérieux, & ce qu'on n'eût pu exposer au jour, sans s'attirer ce que la fureur de Bacchus pouvoit faire craindre de plus funeste.

Ce Dieu étoit quelquefois représenté sous la figure d'un vieillard, avec une barbe épaisse; mais le plus souvent comme un jeune homme sans barbe, ou même comme un enfant entre les bras de Silène son

nourricier, ou sur les épaules du dieu Pan.

Les symboles qu'on lui donne, sont le thyrse, le lierre, le pampre, des grappes de raisin, une peau de chèvre, ou celle d'une panthère, qui rappeloit sa conquête des Indes, ou la peau d'un lion dont il avoit pris la figure, lorsqu'il vint au secours de Jupiter contre les Géants qui escaladoient le ciel. Son char étoit ordinairement attelé de tigres ou de panthères; on le voit quelquefois monté sur un tigre.

On lui sacrifioit des ânes & des boucs, parce que les morsures de ces animaux font périr la vigne. Il avoit épousé Ariane, fille de Minos Roi de Crète, que Thésée avoit laissée dans l'île de Naxe.

Bacchus, se dit quelquefois, en poësie, pour le vin. *Entre Bacchus & l'amour qu'un chacun se partage.*

Bacchus, est encore le nom d'un poisson du genre des morues.

BACCIFÈRE; adjectif des deux genres. Cette épithète se donne par quelques-uns aux végétaux qui portent des baies.

BACCONIERE; (la) Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, nord-ouest, de Laval.

BACELER, BACHELER; vieux mots qui signifioient autrefois Bachelier.

BACELLE; vieux mot qui signifioit autrefois une jeune fille.

BACELLER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire l'amour.

BACH; nom propre. Ville de la basse Hongrie, sur le Danube, au Comté de Toln. Elle fut Episcopale, avant qu'elle appartînt au Grand Seigneur.

BACHA; substantif masculin. Officier chez les Turcs, & Gouverneur d'une Province, d'une Ville, d'un Département. On appelle, *Bacha de la mer*, celui qui fait les fonctions de l'Officier que nous appelons *Amiral.*

Bacha *à deux queues, à trois queues*, se dit de l'Officier devant lequel on porte pour enseigne deux ou trois queues de cheval.

Bacha, est aussi un titre d'honneur qui se donne aux personnes considérables de l'Etat, & particulièrement aux courtisans qui environnent le grand Seigneur.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BACHARA; nom propre. Ville de la grande Tartarie, en Asie, dans l'Usbech, sur une rivière qui a son embouchure dans la mer Caspienne.

BACHE; substantif féminin. Terme d'Hydraulique & de Jardinage. Espèce de cuvette de bois qui reçoit l'eau d'une pompe aspirante à une certaine hauteur où elle est reprise par d'autres cors de pompe foulante qui l'élèvent davantage.

Bache, se dit aussi en termes de Rouliers & de Voituriers, d'une grande couverture de grosse toile, laquelle sert à défendre des injures du temps les effets ou marchandises qui sont sur les voitures.

BACHE; vieux mot qui signifioit autrefois caleçon de femme.

BACHELARD; substantif masculin. On donne ce nom, en Dauphiné, à un jeune amoureux.

BACHELERIE; vieux mot qui signifioit autrefois l'Ordre des Bacheliers.

BACHELETTE; substantif féminin. Terme dont on se sert en style marotique & comique, pour désigner une jeune fille à marier. Notre illustre Lafontaine a placé ce mot dans ces deux vers:

> A donc me dit la Bachelette,
> Que votre coq cherche poulette.

BACHELIER; substantif masculin. Celui qui est promu au Baccalauréat dans les Facultés de Théologie, de Droit & de Médecine.

Pour être reçu Bachelier en Théologie à Paris, il faut avoir étudié deux ans en Philosophie, trois en Théologie, & avoir soutenu, avec succès, deux Examens, dont un sur la Philosophie, & l'autre sur la première partie de la Somme de Saint Thomas, qui comprend les Traités de Dieu, & des Divins attributs de la Trinité & des Anges. Les Examinateurs sont quatre Docteurs de la Faculté. Le défaut d'un des quatre suffrages ne laisse au Candidat que la voie de l'Examen public, qu'il peut demander à la Faculté; mais s'il y a deux suffrages contre lui, il est refusé sans retour.

Pour être Bachelier en Droit à Paris, il faut avoir étudié deux ans, & avoir soutenu un Acte dans les formes.

On ne devient Bachelier en Médecine, qu'après avoir été Maître-ès-Arts dans l'Université pendant quatre ans, & avoir subi un Examen après deux ans d'étude en Médecine.

Bachelier, s'est dit autrefois d'un jeune Gentilhomme qui servoit sous la Bannière d'un autre, & aspiroit à la Chevalerie.

Bachelier, se disoit aussi de celui qui, dans le premier tournois où il eût jamais combattu, avoit vaincu quelqu'un.

Bachelier, s'est encore dit d'un jeune homme à marier.

Bachelier, se dit, dans quelques-uns des six Corps de Marchands de Paris, & dans la plûpart des Communautés des Arts & Métiers de cette Ville, des Anciens & autres qui ont passé par les Charges du Corps ou de la Communauté.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BACHELIÉRAT; vieux mot qui s'est dit pour Baccalauréat.

BACHER *une Voiture;* verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Voiturier, qui exprime l'action d'étendre la Bache sur la Voiture. *Voyez* Bache.

BACHEVALEUREUX; vieux mot qui signifioit autrefois guerrier.

BACHIAN; nom propre. Île des Indes orientales, près de la Ligne, la plus grande des Moluques. Elle a douze lieues de tour, & fait partie d'un Royaume de même nom, dont le Souverain, à ce que dit Gemelli Carreri, est tributaire du Roi de Ternate, & lui rend hommage.

BACHINA; nom propre. Île que Pline met dans la Méditerranée, vis-à-vis de la ville de Smirne.

BACHINE; vieux mot qui signifioit autrefois une bassinoire.

BACHIQUE; adjectif des deux genres. Qui a rapport à Bacchus. *Il y avoit à Athènes plusieurs Fêtes bachiques.*

Les Poëtes appellent le Vin, *Liqueur bachique;* & une Chanson à boire, *Chanson bachique.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BACHMUT; nom propre. Ville & Forteresse de Russie, au Gouvernement de Woronez, & au midi du Donec.

BACHŒ, BACHOLE; vieux mots qui signifioient autrefois une espèce de panier ou de hotte.

BACHOT; substantif masculin. Petit Bateau, dont on se sert sur les ri-

vière pour conduire les paſſans d'un bord à l'autre.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier ; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

BACHOTAGE ; ſubſtantif maſculin. Fonction des Bateliers, qui conduiſent des bachots ſur la rivière.

BACHOTEUR ; ſubſtantif maſculin. Batelier qui conduit un bachot ſur la rivière. Les Bachoteurs de Paris ſont ſoumis à la Juriſdiction du Lieutenant Général de Police. Leurs bachots doivent être bien conditionnés ; & ils n'y peuvent admettre plus de ſeize perſonnes à la fois, à peine de cinquante livres d'amende, *&c.* Ils ne peuvent non plus exiger de chaque perſonne au-delà de deux ſous par lieue, ſoit en deſcendant la Seine, ſoit en la remontant.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BACHOU ; ſubſtantif maſculin. Terme de Boyaudiers. Sorte de vaiſſeau de bois, large par le haut & étroit par le bas, dans lequel ces Ouvriers portent, de la Boucherie dans leurs Atteliers, les boyaux de moutons ou d'agneaux.

BACHTAN ; nom propre, & terme de Mythologie. Les Arabes appelèrent ainſi une pierre ſur laquelle étoit repréſentée une Tête qu'ils adoroient. Ils croyoient qu'Agar avoit conçu Iſmaël ſur cette pierre, & qu'Abraham y avoit attaché ſon chameau quand il voulut immoler ſon fils Iſaac.

BACICI ; (le) nom propre. Fameux Peintre, qui naquit à Gènes en 1639, & mourut à Rome en 1709. Il excelloit dans le portrait, & peignoit avec une ſi grande facilité, que ſa main paroiſſoit ſuivre l'impétuoſité de ſon génie. Il avoit les idées grandes & hardies, mais quelquefois bizarres. Il étoit d'ailleurs bon coloriſte, & donnoit à ſes figures un relief étonnant. On lui reproche cependant quelqu'incorrection dans le deſſein, & un mauvais goût dans ſes draperies.

BACICOTER ; vieux verbe qui ſignifioit autrefois tromper.

BACILE ou FENOUIL MARIN ; ſubſtantif maſculin. Plante, dont les tiges rameuſes, groſſes, ligneuſes ont environ un pied & demi de longueur. Ses feuilles ſont charnues, étroites & ſubdiviſées trois à trois. Ses fleurs en roſe & diſpoſées en ombelle, ſont compoſées de pluſieurs pétales arrangés ſur un calice, lequel devient dans la ſuite un fruit à deux ſemences plates, légèrement cannelées, qui ſe dépouillent ordinairement d'une enveloppe.

Cette plante contient beaucoup de ſel, d'huile & de phlegme. Elle eſt apéritive, diurétique, bonne contre la pierre & la gravelle, & pour provoquer les mois aux femmes.

BACILLY ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue, oueſt-nord-oueſt, d'Avranches.

BACIN ; vieux mot qui ſignifioit autrefois une armure de tête.

BACINET ; ſubſtantif maſculin. Sorte d'armure, ou chapeau de fer dont le Soldat ſe couvroit autrefois la tête.

BACIS ; nom propre, & terme de Mythologie. Taureau conſacré au Soleil, & qui étoit particulièrement honoré à Hermunthi, en Egypte. Si l'on en croit Macrobe, ce Taureau changeoit de couleur à chaque

heure, & son poil étoit toujours hérissé.

BACKEVEEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans la Province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontières de la Seigneurie de Groningue.

BACKOU; nom propre. Ville de Moldavie, sur la rivière d'Arari, près des frontières de la Valachie, & à trente mille pas, au nord, de Tarwisch.

BACLAGE; substantif masculin. Terme de Commerce & de Rivière. Il se dit, à Paris, de l'arrangement des bateaux qui arrivent sur les ports, pour y vendre les marchandises dont ils sont chargés.

Baclage, se dit aussi du droit que perçoivent les Officiers préposés à l'arrangement ci-dessus.

BACLAN; nom propre. Contrée de Perse, dans le Chorassan, vers la rivière de Gihon.

BACLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bacler.

On dit figurément & dans le style familier, d'une affaire terminée ou d'un traité conclu, *que c'est une affaire baclée*.

BACLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de fermer des portes ou des fenêtres avec des chaînes, des barres, ou autres choses. *Il faut bacler cette porte*.

Bacler *les Ports*, se dit, en termes de Marine, de l'action de fermer les ports avec des chaînes & des barrières.

Bacler *un Bateau*, signifie, en termes de Rivière, arranger un bateau commodément & sûrement dans le port, soit pour charger, soit pour décharger ses marchandises.

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *bakler*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BACON; nom propre. Philosophe célèbre, qui naquit en Angleterre le 22 Janvier 1561. Il osa le premier combattre la Philosophie de l'Ecole, & ne crut pas qu'il falloit respecter les absurdités du jargon d'Aristote. Il fit voir que les quiddités, les formes substantielles, les horreurs du vide, & tout le fatras inintelligible de cette prétendue Philosophie, ne pouvoient que retarder les progrès de la raison humaine. Nous ne nous arrêterons pas à l'analyse des Ouvrages de ce grand homme; ils sont connus, & ils ont instruit l'Europe que leur Auteur est un de ceux qui ont le plus contribué à l'avancement des Sciences.

Son mérite l'éleva, sous Jacques premier, à la dignité de Chancelier d'Angleterre. Il fut depuis accusé de concussion; & le Roi l'ayant abandonné, la Chambre des Pairs le condamna à perdre son Etat, & à une amende très-considérable: mais il ne la paya pas, & le Roi le rétablit quelque temps après dans sa dignité. Bacon, que ses malheurs avoient dégoûté des affaires, ne voulut pas profiter de ce retour de faveur, & il aima mieux se livrer entièrement à l'étude. Ce Philosophe, la lumière de son siècle, mourut enfin, âgé de soixante-six ans, & si pauvre, qu'avant de mourir, il pria le Roi de lui envoyer quelques secours, afin de lui éviter l'humiliation de demander l'aumône à la fin de ses jours. Ceci

ne prouve pas en faveur de l'accusation à laquelle il succomba.

BACON; vieux mot qui signifioit autrefois porc engraissé & salé.

BACOTI; les Peuples du Tonquin donnent ce nom à une prétendue Magicienne qu'ils ont coutume de consulter, & pour laquelle ils ont une vénération singulière. Tavernier rapporte que quand on veut savoir en quel état est l'ame d'un mort, on va trouver la Bacoti, qui, par le moyen des secrets de son art, évoque l'ame du défunt, & se fait rendre un compte circonstancié de la situation, bonne ou mauvaise, qu'elle éprouve en l'autre monde. On juge bien que si la Magicienne est satisfaite des présens que lui a faits le Consultant, elle ne manque pas de lui faire une réponse telle qu'il peut la désirer.

BACOVEN; substantif masculin. Nom que Dapper donne à un excellent fruit qu'on recueille en Guinée, sur la Côte d'Or.

BACOULE; vieux mot qui signifioit autrefois belette, fouine.

BACQUET. *Voyez* BAQUET.

BACTRE; nom propre. Rivière de la Bactriane, qui a son embouchure dans l'Oxus.

BACTRÉOLE; substantif féminin, & terme de Batteurs d'Or. On appelle ainsi les rognures de feuilles d'or qui servent à composer l'or en coquille, avec lequel on peint en miniature.

BACTRES; nom propre. Ville capitale de la Bactriane, sur la rivière de Bactre.

BACTRIANE; nom propre. Ancien Royaume d'Asie, qui avoit la Margiane à l'ouest, le fleuve Oxus au nord, le mont Paropamise au sud; & à l'est, la Scythie asiatique avec le pays des Massagètes. Si l'on en croit Ammien Marcellin, on comptoit un millier de Villes dans ce Pays, dont la fertilité répondoit à la population. C'est aujourd'hui le Chorassan.

L'histoire donne les Bactriens pour d'excellens Soldats, qui étoient toujours en guerre entr'eux ou avec leurs voisins. Pline, qui peint leurs mœurs, dit qu'ils permettoient à leurs filles & à leurs femmes de s'abandonner à qui elles jugeoient à propos. Il ajoute qu'ils avoient coutume de faire dévorer par des Mâtins, qu'ils appeloient *Chiens sépulcraux*, les personnes qui étoient parvenues à un certain âge. Strabon rapporte, qu'Alexandre leur défendit de continuer cet usage barbare; & M. de Montesquieu observe que ce fut un triomphe que ce Conquérant remporta sur la superstition.

BACTRIENS; (les) Peuples qui habitoient la Bactriane. *Voyez* ce mot.

BACTROPÉRATE; substantif masculin. Ce mot, formé de deux mots Grecs, qui signifient *bâton* & *besace*, désignoit un homme à bâton & à besace. Saint Jérôme nous apprend que les Philosophes étoient autrefois appelés *Bactropérates*.

BACUL; vieux mot qui désignoit autrefois la croupière d'une bête de voiture.

BACULAIRES; (les) on donna ce nom à certains Anabaptistes, qui parurent au seizième siècle, parce qu'ils ajoutoient aux erreurs des Anabaptistes, que c'étoit un crime de porter d'autres armes qu'un bâton. Ils prétendoient aussi qu'on ne devoit pas repousser la force par la force, ni poursuivre personne en justice pour quelque cause que ce

fût. Il faut convenir que ces Hérétiques étoient de bien bonnes gens.

BACULER; vieux verbe qui signifioit autrefois frapper à coups de bâton.

BACULOMÉTRIE; substantif féminin. L'art de mesurer avec des bâtons des hauteurs accessibles & inaccessibles.

BACURDE; nom propre. *Bacurdus*. Dieu qui fut autrefois révéré à Cologne, comme il paroît par deux inscriptions que rapporte Gruter, & qu'on a trouvées en cette Ville sur deux petits Autels. Voilà tout ce qu'on sait de son histoire.

BADAGES; (les) Peuples du Royaume de Bisnagar. Ils sont idolâtres, & on les dit voleurs, féroces, & toujours en guerre entr'eux ou avec leurs voisins.

BADAILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois bailler.

BADAJOX; nom propre. Ville Episcopale d'Espagne, capitale de l'Estrémadure, sur la Guadiana. On y remarque un superbe pont de pierres que les Romains ont construit. Cette Ville fut assiégée en 1658 par les Portugais, & en 1705 par les Anglois & les Hollandois, sans que les uns ni les autres s'en fussent rendus maîtres. Les environs abondent en vignes, en olives, en citrons, en oranges, en pâturages & en gibier.

BADAIS; (les) Peuples de la Tartarie déserte, qui adoroient le Soleil, sous le symbole d'un morceau de Drap rouge, qu'ils élevoient en l'air.

BADARA; nom propre. Petite ville des Indes, capitale de la Contrée de ce nom, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, près de Calicut.

BADAS. *Voyez* ABADA, c'est la même chose.

BADASCHIAN; nom propre. Ville d'Asie, dans la Province de Maurenahar, dont elle est la capitale. Gollius la met à treize journées de Balch.

BADATGE; vieux mot qui signifioit autrefois un Droit seigneurial sur les bœufs propres au labourage.

BADAUD, AUDE; substantif. Niais, ignorant, qui s'amuse à regarder & à admirer tout ce qu'il rencontre. *Il y a long-temps que je le connois pour un badaud.*

Comme on a coutume d'appeler *Badauds* les Parisiens, l'Imprimeur Journel refusa d'imprimer quelque chose qui avoit rapport à cette qualification, parce qu'il étoit de Paris. A Dieu ne plaise, *dit-il*, que j'imprime rien contre ma Patrie. L'Auteur consigna cette bonhomie dans ces quatre vers :

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie,
Journel est bien de son pays.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Il faudroit supprimer le *d* final du masculin qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *badau*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BADAUDÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BADAUDER.

BADAUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Faire le badaud, niaiser, admirer tout ce qu'on voit, s'y amuser. *Vous avez bien badaudé sur les Quais.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, comme le prouve l'exemple ci-dessus.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BADAUDERIE; substantif féminin. *Ineptia*. Manière, action, propos de badaud. *C'étoit une vraie badauderie.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BADE, ou BADEN; nom propre. Ville d'Allemagne, en Souabe, à cinq lieues au nord de Strasbourg, & capitale d'un Margraviat de même nom. Elle est remarquable par ses bains d'eaux thermales.

LE MARGRAVIAT DE BADE, est une Souveraineté d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe. Il a le Palatinat & l'Evêché de Spire au nord, le Duché de Wirtemberg, & la Principauté de Furstenberg à l'est, le Brisgaw au sud, & le Rhin à l'ouest. Il est divisé en haut & bas.

Bade n'étoit qu'une Seigneurie particulière avant Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, qui l'érigea en Margraviat.

BADE, est aussi le nom d'une ville de Suisse, sur la rivière de Limat, à cinq lieues au-dessous de Zurich. Elle est fameuse par ses bains, auxquels on attribue la propriété de guérir les maladies qui ont leur cause dans des humeurs froides, de même que les maux de tête, ceux de poitrine, les vertiges, les asthmes, les obstructions, *&c.*

Ce fut dans cette ville que se conclut le 7 Septembre 1714, le Traité de paix de la France, avec l'Empire. Ce Traité contenoit à peu près les mêmes articles que ceux dont étoit composé le Traité de Radstadt, du 6 Mars précédent. *Voyez* RADSTADT.

Bade est la capitale d'un Comté du même nom, qui est une des belles Terres de Suisse. Il s'étend d'un côté jusqu'à l'Aar, & de l'autre jusqu'au-delà du Rhin. Il est arrosé par trois Rivières navigables, & l'on y recueille du blé, des fruits & du vin. Ses Maîtres sont les Cantons de Berne & de Zurich, depuis la paix d'Arau, qui a terminé la guerre civile de 1712.

BADE, est encore le nom d'une ville de la basse Autriche, au pied des Monts, à quatre milles de Vienne, sur la rivière de Swechet. Elle est connue comme les précédentes, par des bains d'eaux thermales.

BADEBOU; nom propre. Petit pays d'Afrique, en Nigritie, sur la côte de l'Océan, au nord de la rivière de Gambie.

BADELAIRE; vieux mot qui s'est conservé dans l'art héraldique pour désigner une épée courte, large & recourbée en forme de sabre.

BADENOCH; nom propre. Province d'Ecosse, au sud-ouest de Murray. Riven sur le Spey, en est la ville capitale.

BADEN WEYLER; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, près du Rhin. Elle appartient à la Maison de Bade.

BADGHIS; nom propre. Ville & contrée d'Asie, dans le Chorassan.

BADIANE, ou ANIS DE LA CHINE; substantif féminin. *Voyez* ANIS.

BADIGEON; substantif masculin. Il se dit en Architecture, d'un enduit jaunâtre

jaunâtre qui ſert à colorer les murailles.

Badigeon, ſe dit auſſi, en termes de Sculpteurs, d'un mêlange de plâtre & de pierre pulvériſée, pareille à celle dont une figure eſt faite. Ce *Badigeon* ſert à remplir les petits trous, & à réparer les défauts de la figure.

Les trois ſyllabes ſont brève au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *badijon*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BADIGEONÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Badigeoner.

BADIGEONER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de colorer avec du Badigeon. *Il faut badigeoner ce mur.*

Badigeoner, ſe dit auſſi, en termes de Sculpture, pour exprimer l'action d'enduire ou de remplir des creux avec du badigeon.

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit changer *ge* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *badijoner*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BADILLO; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, au Gouvernement de Sainte-Marthe: elle abonde en poiſſons, & ſe jette dans celle de Ceſar.

BADIN, INE; adjectif. *Nugator.* Folâtre, enjoué, qui s'amuſe à des plaiſanteries. *Cette Dame a toujours été badine. Elle a le ton badin.*

Ce mot s'emploie auſſi ſubſtantivement dans le même ſens. *Ce jeune homme eſt un aimable badin.*

Pointe badine, ſe dit, en termes de Graveurs en Taille-douce, des traits que forme une main adroite & légère, qui ſemble badiner dans la conduite du burin.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troiſième ſyllabe très-brève.

Cet adjectif peut précéder ou ſuivre le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme l'oreille & le goût en auront décidé. On dira *un badin perſonnage*, ou *un perſonnage badin.*

BADINAGE; ſubſtantif maſculin. Action de celui qui eſt folâtre, badin. *Cela ne s'eſt dit que par badinage.*

Badinage, ſe dit, dans le ſens figuré, pour ſignifier une certaine manière d'agir. *Il n'eſt pas aiſé de ſe faire à ſon badinage.*

On dit proverbialement dans ce ſens, qu'*un valet eſt fait au badinage de ſon maître;* pour dire, qu'il en fait les allures, les façons de faire.

Badinage, ſe dit auſſi d'une ſorte d'enjouement, d'agrément dans le ſtyle, dans la converſation. *Il y a dans cet ouvrage, un badinage aimable. Elle mêle à tout ce qu'elle dit un badinage agréable.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BADINANT; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à un cheval ſurnumeraire dans un attelage, pour le mettre à la place de quelqu'un des autres, lorſqu'il ſe trouve hors d'état de ſervir.

BADINEMENT; adverbe inuſité,

dont Sarrafin s'eft fervi pour dire d'une manière badine.

BADINER; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Faire le folâtre, l'enjoué, le badin. *Il badine du matin jufqu'au foir.*

Badiner, fignifie auffi répandre de l'enjouement, de l'agrément, dans fes écrits, dans fes difcours. *Cet Auteur badine joliment dans fes ouvrages. Elle ne badine pas avec moins de graces en parlant qu'en écrivant.*

Badiner, fe dit auffi pour voltiger, en parlant de parures & d'ornemens. *Les robes d'été badinent au moindre vent.*

Les temps compofés de ce verbe fe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, & le participe paffif eft indéclinable. *J'ai badiné. Elle auroit badiné*, &c.

Badiner, fignifie auffi dans le ftyle familier, railler quelqu'un, s'en moquer. Alors il eft verbe actif, & non pas neutre, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, qui prouve le contraire par fes exemples.

Dans ce fens, le participe paffif eft déclinable, & l'on dira, *ils ont été badinés; elle a été badinée*, &c.

Les deux premières fyllabes font brève, & la troifième eft longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaifon & la quantité profodique des autres temps.

BADINERIE; fubftantif féminin. *Jocus*. Frivolité, minutie. *Qui a fait toutes ces badineries?*

Les deux premières fyllabes font brèves, la troifième eft très-brève, & la quatrième longue

BADINES; fubftantif féminin pluriel. Pincettes légères dont on fe fert pour arranger de petits tifons fur le feu.

BADOCHE; *Voyez* Eglefin.

BADONVILLERS; nom propre. Ville de France, en Lorraine, environ à cinq lieues, eft, de Lunéville.

BADOULA; nom propre. Petite ville du Royaume de Candi, dans l'île de Ceylan, à douze lieues du Pic d'Adam.

BADUKKA; fubftantif mafculin. Arbriffeau des Indes, dont les feuilles donnent un fuc qui, mêlé avec de la graiffe de fanglier, forme un bon liniment contre la goutte. On dit que la décoction des fleurs & des feuilles, purge & déterge les ulcères de la bouche, & que le fruit pris dans du lait, nuit dans les deux fexes à la faculté d'engendrer.

BAËÇA; nom propre. Ville d'Efpagne, dans l'Andaloufie, fur le Guadalquivir. Il y a une Académie.

Baëça, eft encore le nom d'une ville du Pérou, dans la Province de Los Quixos, à dix-huit lieues de Quito.

BAÉE; vieux mot qui fignifioit autrefois fenêtre.

BAELE; vieux mot qui fignifioit autrefois matrone.

BAER; vieux mot qui s'eft dit pour *ouvrir la bouche.*

BAERIE; vieux mot qui fignifioit autrefois air niais.

BAÉTAS; *voyez* Bayette.

BAFFA; nom propre. Ville de l'île de Chypre, bâtie fur les ruines de Paphos la Nouvelle.

BAFFE; vieux mot qui fignifioit autrefois fagot.

BAFFETAS; fubftantif mafculin. Les Négocians donnent ce nom à une groffe toile de coton blanc qu'ils tirent des Indes Orientales, & particulièrement de Surate. La pièce a

communément treize à quatorze aunes de Paris de longueur, & sept huitièmes de largeur.

BAFFINS-BAYE; nom propre. Grande Baie des Terres arctiques, qui a le Groenland à l'est, l'île de James & le Détroit de Davis au sud, & à l'ouest les Détroits d'Alderman, Jonas & Lancastre. Elle communique à la Baie d'Hudson, par un bras de mer peu connu.

BAFFRAI; vieux terme de fortification, qui signifioit autrefois château.

BAFOUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAFOUER.

BAFOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Illudere*. Traiter avec mépris & ignominie. *On n'a pas cessé de le bafouer dans cette maison, pendant tout le temps qu'il y a demeuré.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BÂFRE; substantif féminin, & terme populaire, qui signifie repas copieux. *On leur prépare une bâfre.*

BÂFRE, se dit aussi de l'action de manger avec excès. *Il n'a que la bâfre en vue.*

BÂFRÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BÂFRER.

BÂFRER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Manger avidement & excessivement. *Il faut leur donner à bâfrer.* Ce terme est populaire.

BÂFREUR; substantif masculin. Gourmand, qui aime à manger avec excès. *Ils étoient tous des bâfreurs.*

BAGACE; substantif féminin, & terme de Sucreries. On donne ce nom aux cannes de sucre, quand elles ont passé au moulin. On en nourrit les animaux domestiques, & on les brûle sous les poêles à sucre quand elles sont sèches.

BAGAGE; substantif masculin. Meubles & effets des personnes qui sont en voyage ou à la guerre. *J'oubliai la moitié de mon bagage dans cette Auberge. Les Ennemis enlevèrent une partie du bagage.*

On appelle *gros bagage*, celui dont le transport ne peut se faire que par voitures; & *menu bagage*, celui que portent les chevaux, les mulets, &c.

On dit, dans le sens figuré & familièrement, *plier bagage*, *trousser bagage;* pour dire, prendre la fuite, quitter un lieu furtivement.

On dit dans le même sens, de quelqu'un qui est près de mourir, *qu'il plie bagage;* & de quelqu'un qui est mort, *qu'il a plié bagage.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le second *g* en *j*, & écrire *bagaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAGAIA; nom propre. Ancienne ville Episcopale de Numidie, en Afrique, dont l'Evêque Maximien fut assassiné par les Donatistes, comme nous le dit Saint Augustin.

BAGAMEDRI; nom propre. Contrée d'Abissinie, divisée en treize

petites Provinces ſéparées du Royaume d'Amhara par le Bashlo. *Voyez* Abissinie.

BAGARRE; ſubſtantif féminin. *Tumultus.* Querelle tumultueuſe & bruyante. *Pourquoi vous trouviez-vous dans cette bagarre?* Il eſt familier.

BAGASSE; ſubſtantif féminin. Terme injurieux & populaire, qui déſigne une femme proſtituée. *Elle a bien l'air d'une bagaſſe.*

BAGATELLE; ſubſtantif féminin. C'eſt, au propre, quelque choſe de peu de valeur & d'utilité. *N'achetez pas ces bagatelles.*

Bagatelle, ſignifie, dans le ſens figuré, frivolité, minutie. *Ses écrits ſont remplis de bagatelles.*

Bagatelle, s'emploie abſolument, pour ſignifier qu'on ne croit pas, ou qu'on ne craint pas quelque choſe. *Il ſe marie, dites vous? bagatelle. Vous dites qu'il ſe propoſe de me faire un procès? bagatelle.*

On dit proverbialement & figurément, *s'amuſer à la bagatelle;* pour dire, faire toute autre choſe que ce qu'on devroit faire. *Il ne fait que s'amuſer à la bagatelle.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne, & la quatrième très-brève.

BAGAUDE; ſubſtantif maſculin. Les Gaulois donnèrent autrefois ce nom aux voleurs.

Bagaudes, s'eſt auſſi dit de certaines troupes qui ſe révoltèrent dans les Gaules ſous le règne de l'Empereur Dioclétien.

BAGDAD; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, ſur la rive orientale du Tigre.

Le Sultan Amurath IV la conquit ſur la Perſe en 1638, & en fit paſſer la garniſon au fil de l'épée, quoique ce Prince, qui entra dans la Ville par capitulation, fut convenu d'en laiſſer ſortir cette garniſon avec armes & bagages. Il crut, ſur la parole de ſes Courtiſans, que ſa politique exigeoit ce maſſacre, pour affoiblir ſon ennemi; & il ne fit pas attention que la mémoire ineffaçable d'une action ſi lâche & ſi cruelle, ne manqueroit pas de le couvrir d'un opprobre éternel.

Bagdad eſt un des principaux Gouvernemens de la Turquie d'Aſie. On n'y compte guères que quinze mille habitans. Cette Ville en contenoit bien davantage, & étoit beaucoup plus commerçante qu'aujourd'hui, quand elle appartenoit aux Perſes. C'eſt un des paſſages que fréquentent les Pélerins qui vont par terre à la Mèque. Le Bacha Commandant, lève ſur chacun un droit de quatre piaſtres, ce qui lui fait un revenu conſidérable.

BAGDADEG; nom propre. Rivière d'Aſie, qui a ſon embouchure dans le Gihon, au-deſſous de Bikunt.

BAGHAR; nom propre. Ville d'Aſie, dans la grande Tartarie.

BAGHARGAR; nom propre. Contrée conſidérable de la grande Tartarie. Elle s'étend d'orient en occident. Elle a, au nord, les Kaimachites, le Royaume de Tenduc à l'eſt, la Chine au ſud, & le Thibet à l'oueſt. Quelques-uns appellent cette Contrée *le Royaume de Tangut*, dont une Ville de même nom, eſt la Capitale.

BAGIAH; nom propre. Ville de l'Afrique propre, ſur une colline que la Mer baigne. Son nom moderne eſt *Bugie.* Voyez *ce mot.*

BAGIAT; nom propre. Petit pays d'Afrique, entre l'Ethiopie & la Nubie, à l'oueſt de la Mer rouge.

BAGINNA; nom propre. Ancienne

ville de la grande Arménie, dont parle Ptolémée.

BAGISTANUS; nom propre. Montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone. Diodore de Sicile rapporte qu'elle étoit consacrée à Jupiter.

BAGNA-BEBUSSO; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, en Macédoine, vers les frontières de la Romanie, sur la rivière de Stromona.

BAGNACAVALLO; nom propre. Petite ville & château d'Italie, dans la Romagne, sur la rivière de Séno, à quinze milles, à l'est, de Ravennes.

BAGNAGAR; nom propre. Ville d'Asie, dans le Mogol, capitale du Royaume de Golconde, près de la rivière de Nerva. Le nombre des habitans de cette Ville peut se calculer sur celui des femmes publiques, qui s'y porte à plus de vingt mille.

On remarque, à tois lieues de là, une magnifique Mosquée, où sont les Tombeaux des Princes qui ont régné dans cette Contrée avant qu'Aurengzeb en fit la conquête. On distribue tous les jours du pain & du pilau à tous les pauvres qui s'y présentent.

BAGNARA; nom propre. Ville maritime d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre Gioia & Rhegio.

BAGNARÉA; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, entre Montefiascone & Orviette.

BAGNAUDES; vieux mot qui signifioit autrefois fadaises, fornettes.

BAGNE; substantif masculin. Lieu où l'on renferme les Forçats & les Esclaves après le travail.

BAGNÈRES; nom propre. Ville de France, en Gascogne, sur l'Adour, à trois lieues & demie, nord-est, de Barège. On y compte environ quatre mille ames. Ses bains d'eaux minérales sont estimés.

BAGNÈRES DE LUCHON; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, dans la vallée de Luchon, à deux lieues, nord, de la frontière d'Espagne, & à vingt-une lieues, sud-ouest, de Toulouse. On y a des bains d'eaux minérales estimées & fréquentées.

BAGNIAS; nom propre. Petite ville maritime de Turquie. Elle est située dans la Sourie, & elle fut autrefois Episcopale.

BAGNIÉ; vieux mot qui signifioit autrefois Garde d'un Territoire.

BAGNIR; vieux verbe qui signifioit autrefois publier, dénoncer.

BAGNOLETTE; substantif féminin. Sorte de coëffure à l'usage des femmes. *Elle y laissa sa bagnolette.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, supprimer un *t* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *baniolète*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BAGNOLOIS; (les) Sorte d'Hérétiques du huitième siècle, ainsi appelés de la ville de Bagnols, où ils étoient en assez grand nombre.

Leurs erreurs étoient celles des Manichéens. Ils rejettoient l'ancien Testament & une partie du nouveau; ils nioient que Dieu créât les ames quand il les unit au corps; & ils prétendoient que le

monde étoit éternel, &c. *Voyez* MANÈS & MANICHÉENS.

BAGNOLS; nom propre. Ville de France, en Languedoc, environ à six lieues, nord-ouest, d'Avignon. On y remarque une belle place. Elle est près de la rivière de Cèse, qui roule dans ses eaux des paillettes d'or.

BAGNOLS, est aussi le nom de deux Bourgs de France, dont un en Auvergne, à dix lieues, sud-ouest, de Clermont, & l'autre dans le Lyonnois, à quatre lieues, nord-ouest, de Lyon.

BAGNONE; nom propre. Petite ville d'Italie, en Toscane, sur une rivière de même nom, à deux lieues, ouest, de Pontrémoli.

BAGOÉ; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe ou Sybille de Toscane, & la première femme qui ait rendu des Oracles. Elle prédisoit l'avenir par le tonnere & les éclairs.

BAGOS; vieux mot qui signifioit autrefois débauché.

BAGOULER; vieux verbe qui signifioit autrefois parler beaucoup.

BAGRADA; nom propre. Fleuve d'Afrique, le même que Ptolémée nomme *Bagradas*. Pline rapporte que le Général Regulus attaqua sur les bords de ce fleuve, un serpent de cent-vingt pieds de longueur, & qu'il fut obligé de se servir de machines de guerre pour défaire ce terrible animal.

BAGRAVANDENA; nom propre. Contrée dont parle Ptolémée, & qu'il place dans la grande Arménie.

BAGRE; substantif masculin. Sorte de poisson de rivière du Brésil, barbu & fourni d'aiguillons. On en compte de six espèces, & l'on en estime la chair.

On pêche aussi dans la mer de Siam un poisson du même nom, qui est un peu plus grand que le rouget, auquel il ressemble d'ailleurs.

BAGUE, substantif féminin. Anneau où il y a un ou plusieurs diamans ou autres pierres enchassées, & qu'on porte au doigt. *Il vient d'acheter une jolie bague.*

BAGUES ET JOYAUX, se dit, en termes de Jurisprudence, des ornemens précieux qui servent à la parure des femmes, & même de l'argent stipulé par contrat de mariage pour leur en tenir lieu.

Les *bagues & joyaux* sont toujours réputés meubles, de quelque valeur qu'ils soient. On en distingue de deux sortes : les uns, que le futur époux ou sa famille donnent à la future épouse en pur don, & les autres, que l'épouse a droit d'éxiger sur les biens du mari, s'il décède le premier.

Si le futur époux rompt le mariage projeté, il perd les bagues & joyaux de la première espèce : mais si ce mariage est rompu par le fait de la future épouse, elle est obligée de les rendre. Il faudroit encore qu'elle les rendît, si la mort du futur époux étoit cause que le mariage ne s'accomplît pas.

Quant aux *bagues & joyaux* de la seconde espèce, ils sont accordés à la femme en pays de Droit Ecrit, comme un gain de survie : mais il faut qu'il y ait à ce sujet convention expresse dans le contrat de mariage.

Cette Jurisprudence, cependant, n'est pas celle du Parlement de Paris : il accorde les *bagues & joyaux* à la femme survivante, sans qu'il y ait à ce sujet aucune stipulation dans le contrat de mariage.

BAGUE, se dit d'un anneau de cuivre

qu'on suspend au bout d'une carrière, & qu'on tâche d'emporter avec une lance en courant à cheval. *Il s'y fit une belle course de bague. Cette Dame vient d'emporter la bague.*

BAGUE, se dit, en termes de Facteurs d'orgues, d'une frette ou anneau soudé sur le cors du tuyau, & au travers duquel passe la rosette qui sert à accorder les jeux d'anches.

BAGUE, se dit, en termes de Marine, d'une petite corde mise en rond, & de laquelle on se sert pour faire la bordure d'un œil de pié ou œillet de voile.

BAGUE D'OREILLES, s'est dit autrefois de ces ornemens de femmes, qu'on appelle aujourd'hui *boucles d'oreilles*.

On dit proverbialement & figurément d'une jolie maison de campagne, ou de quelque autre chose de prix dont on ne tire aucun profit, & qu'on peut vendre aisément, que *c'est une bague au doigt*.

On dit proverbialement, en termes de l'Art militaire, *sortir d'une place vie & bagues sauves*; pour dire, en sortir avec liberté d'emporter sur soi ce que l'on peut.

On dit aussi proverbialement & figurément de quelqu'un qui a heureusement échappé de quelque danger, *qu'il en est sorti bagues sauves*.

Le tarif de 1664 ordonne que les bagues d'or payeront pour droits à la sortie du Royaume, six pour cent de leur valeur.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève.

BAGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAGUER.

BAGUENAUDE; substantif féminin. Sorte de petit fruit qui croît sur l'arbre appelé *Baguenaudier*. Voyez ce mot.

BAGUENAUDÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BAGUENAUDER.

BAGUENAUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce mot, qui est du style familier, signifie s'occuper de frivolités & de bagatelles. *Il ne fait que baguenauder du matin jusqu'au soir.*

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. *Elle a baguenaudé.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *baguenaude*, la syllabe *nau* est longue.

BAGUENAUDIER; substantif masculin. Arbrisseau qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles, au nombre de neuf ou onze, attachées à une même côte, ont de la ressemblance avec celles du séné; mais elles ne finissent pas en pointe, & sont plus grandes, plus molles, plus vertes & plus arrondies que ces dernières. Sa fleur est papilionacée, & il lui succède une gousse enflée comme une vessie & composée de deux cosses qui renferment de petites semences noires & réniformes.

Les feuilles, dont le goût est âcre & nauséeux, contiennent beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elles sont purgatives, & les gens de la campagne les prennent en décoction, de même que les semences, en place de séné.

Baguenaudier, se dit aussi, dans le style familier, de celui qui baguenaude. *Pourquoi faire le baguenaudier ?*

Baguenaudier, se dit encore d'une sorte de jeu auquel les enfans s'amusent.

BAGUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Arranger les plis d'un habit, d'un ajustement, & les arrêter ensemble avec du fil ou de la soie. *On bague avant de coudre.*

Baguer, est aussi un mot que quelques-uns ont hasardé au Palais, pour signifier donner des bagues & joyaux à la future épouse; mais l'usage n'a pas admis cette locution.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BAGUETTE; substantif féminin Houssine, verge, bâton délié & flexible. *Je vais cueillir une baguette.*

Baguette *de fusil, de pistolet, ou d'autre arme à feu*, se dit d'une baguette de fer, de bois ou d'autre matière, qui sert à presser la poudre, la bourre & le plomb qu'on met dans ces armes.

Baguette, se dit, en termes de Peinture, d'un petit bâton léger, qu'on appelle autrement *appui-main*. Voyez *ce mot*.

Baguette, se dit de deux petits bâtons courts qui servent à battre le tambour.

Baguettes *de tymballes, de tambourin, de tympanon, de psaltérion, &c.* se dit de petits bâtons à peu-près semblables à ceux du tambour, & qui servent à tirer des sons de ces instrumens.

Baguette, en termes de Vénerie, se dit d'un bâton dont le chasseur se sert pour faire partir le gibier, & pour tenir les chiens en crainte.

Baguette, en termes d'Artificiers, se dit d'une baguette attachée à une fusée volante pour la faire monter en ligne droite.

Baguettes *à mèche*, Baguettes *à bougie*, Baguettes *à tremper*, se dit, en termes de Ciriers & de Chandeliers, de diverses sortes de bâtons dont ces ouvriers se servent pour enfiler leurs mèches & leurs bougies, & pour tremper les mèches de chandelles dans l'*Abyme*. Voyez *ce mot*.

Baguette, se dit, en termes de Corroyeurs, de la perche sur laquelle ces ouvriers étendent leurs cuirs pour les faire sécher.

Baguette, se dit, en termes d'Hongroyeurs, d'un morceau de bois long & rong, plus gros au milieu qu'aux extrémités, & qui sert à ces ouvriers pour unir & applanir leurs cuirs.

Baguette, se dit, en termes d'Architecture, d'une petite moulure composée d'un demi cercle, & qu'on appelle aussi *astragale*.

Baguette noire, se dit, en Angleterre, d'une baguette de couleur noire, qui a un lion d'or à l'extrémité, & que porte le premier Huissier de la Chambre du Roi d'Angleterre. Les fonctions de cet Huissier consistent à porter sa baguette devant le Roi à la fête de S. George, comme les Huissiers de la Chambre portent les masses à Versailles; à garder au Parlement la porte de la Chambre des Pairs, & celle de la Chambre du Chapitre qui

qui se tient par l'Ordre de la Jarretière.

Baguette divinatoire, on a donné ce nom à une branche fourchue de coudrier, d'aune, de hêtre ou de pommier, par le moyen de laquelle on a prétendu découvrir des sources d'eaux cachées, des mines, des trésors, *&c.* Mais on a douté & l'on doute encore, avec bien de la raison, ce me semble, que les effets merveilleux attribués à la baguette divinatoire, ayent jamais été autre chose que l'ouvrage de l'imposture.

Passer par les Baguettes, se dit d'une peine que l'on inflige aux soldats, en réparation de certains délits qui ne méritent pas peine de mort. Le coupable passe entre deux haies de soldats, dont chacun armé d'une baguette, l'en frappe sur les épaules.

On dit proverbialement & figurément, *commander à baguette;* pour dire, commander avec hauteur & impérieusement.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BAGUIER; substantif masculin. Petit coffret qui sert à serrer des bagues. *Il perdit son baguier.*

BAHAMA; nom propre. Île de la mer du nord, dans l'Amérique septentrionale, à l'orient de la Presqu'île de Floride. C'est une des Lucayes.

BAHANA; nom propre. Ville d'Egypte, dans la Thébaïde inférieure, près de Fium. Elle est sur un lac que forme le Nil, & qu'on appelle dans le pays, *mer de Joseph.*

BAHAR; substantif masculin. Poids dont on se sert aux Indes orientales. Il y en a de deux sortes; l'un qu'on appelle le grand Bahar, avec lequel on pèse le poivre, le girofle, la cannelle & les autres épiceries. Il revient à 481 livres quatre onces de Paris.

L'autre se nomme le petit Bahar, & sert à peser le vermillon, le vif argent & les autres marchandises précieuses. Il revient à 401 livres sept onces de Paris.

BAHARAIN, ou BAHRAIN; nom propre. C'est, selon d'Herbelot, une contrée de l'Arabie heureuse, qui s'étend le long de la mer d'Arabie & du golfe Persique.

On appelle encore de même une île du golfe Persique, autour de laquelle il se fait tous les ans une pêche considérable de perles.

BAHARIZ; vieux mot qui signifioit autrefois gardes du Soudan.

BAHEL SCULLI; arbrisseau épineux qu'on trouve aux Indes dans les lieux aquatiques. Ses tiges & ses feuilles sont d'un vert gai, & ses fleurs blanches & bleues.

La décoction de sa racine & ses feuilles, cuites & confites dans du vinaigre, sont diurétiques.

BAHIR; nom du plus ancien livre des Rabins, où Buxtorf dit que sont traités les plus profonds mystères de la cabale.

BAHUS; nom propre. Petite rivière de France, en Gascogne. Elle a sa source dans le Béarn, près de Garan, & son embouchure dans l'Adour, entre S. Sever & Grenade, après un cours d'environ sept lieues.

Bahus, est encore le nom d'une Ville & Gouvernement de Norwege, qui est à l'orient de la mer de Dannemarck. La ville est située sur la rivière de Tholheta.

BAHUT; substantif masculin. Sorte de coffre, dont le couvercle est en forme de cintre. *Je viens d'acheter un bahut.*

BAHUT, ſe dit, en termes d'Architecture, du profil bombé de l'appui d'un quai, d'un parapet, *&c.*

BAHUT, ſe dit, en termes de Jardinage, de la forme bombée d'une plate-bande, d'une couche, *&c.*

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la ſeconde eſt longue au pluriel.

Il faudroit ſupprimer le *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bahu*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BAHUTIER; ſubſtantif maſculin. Ouvrier qui fait des bahuts. *Il faut porter ce coffre chez le Bahutier.*

On dit proverbialement de quelqu'un qui fait beaucoup de bruit, & qui ne fait guères d'ouvrage, *qu'il reſſemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de bruit que de beſogne.*

BAI; adjectif & terme de Manège, qui déſigne un poil de cheval tirant ſur le rouge. Ce poil a diverſes nuances; ainſi l'on dit bai clair, bai brun, bai ceriſe, *&c.*

BAI, ſe dit auſſi du cheval même. *Il me vendit un cheval bai.*

Ce monoſyllabe eſt bref au ſingulier & long au pluriel.

Il faudroit changer *ai* en *é*, & écrire, d'après la prononciation, *bé*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAÏAC; c'eſt un des noms que les Alchimiſtes ont donné à la céruſe.

BAIAMO; nom propre. Contrée de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Cuba, l'une des Antilles.

BAÏANISME; ſubſtantif maſculin. Syſtême du Docteur Michel Baïus & de ſes Sectateurs, ſur la grace. On en a extrait ſoixante-treize propoſitions, que le Pape Pie V & Grégoire XIII ont condamnées comme erronées en 1567 & en 1579; les principes & les erreurs de Baïus ont depuis été renouvellés, pour la plûpart, par le fameux Evêque d'Ypres Cornélius Janſénius.

BAÏANISTES; (les) on a donné ce nom aux diſciples ou ſectateurs du docteur Michel Baïus. *Voy.* ce mot.

BAIASSE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſuivante, femme de chambre.

BAJAUMONT; nom propre. Bourg de France, dans l'Agenois, environ à trois lieues, nord-eſt, d'Agen.

BAJAZET I; nom propre. Prince barbare & conquérant, qui, après avoir reculé les bornes de l'Empire Ottoman, & déſolé les nations, fut pris lui-même par Tamerlan, autre perturbateur du genre humain. Quelques-uns ont dit que ce dernier fit enfermer le Monarque Turc dans une cage de fer; mais c'eſt une ſuppoſition: Bajazet fut traité honorablement par le vainqueur, & mourut d'apopléxie à Akshahr, en 805.

BAIDRE; vieux verbe qui ſignifioit autrefois aſſigner.

BAIE; ſubſtantif féminin. Petit golfe ou bras de mer, dont l'entrée a moins de largeur que le milieu, & où les vaiſſeaux ſont à l'abri. *Nous mouillâmes dans cette baie.*

BAIE, ſe dit, en termes d'Architecture, des ouvertures qu'on laiſſe dans les murs pour y mettre des portes, des croiſées, *&c.*

BAIE, ſe dit, en termes de Botanique, d'un fruit mou, charnu, ſucculent, qui contient des pepins & des noyaux. Tels ſont les fruits du laurier, du genévrier, *&c.*

Mais ſi ces fruits ſont diſpoſés en grappe, on ne les appelle plus *Baies*, on les nomme *grains*. On

dira donc *une baie de laurier*, & un *grain de raisin*.

Baie, se dit aussi, dans le style familier, pour exprimer une tromperie qu'on fait à quelqu'un par plaisanterie. *Pourquoi vous laissiez-vous donner la baie?*

Ce monosyllabe est long.

BAIEN; vieux mot qui signifioit autrefois brun.

BAIES; nom propre d'une ancienne ville d'Italie, qui étoit située dans la Terre de Labour, près de Pouzzols. C'étoit un lieu de délices & de volupté pour les Romains.

BAJET; substantif masculin. Sorte de coquillage bivalve du genre des huîtres. Il est blanc dans l'intérieur, & de couleur de rose à l'extérieur.

BAIGNE; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, à deux lieues, sud-ouest, de Barbezieux.

BAIGNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Baigner.

BAIGNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *In balneum demittere*. C'est au propre, l'action de mettre dans le bain. *Elle baigne ses enfans dans l'eau froide*.

Baigner; signifie, par extension, tremper long temps, & alors ce verbe est neutre. *Il faut que ces ingrédiens baignent pendant trois jours dans l'eau-de-vie.*

On dit, par exagération & figurément, que *quelqu'un baigne dans son sang*, *qu'il a le visage baigné de larmes*; pour dire, qu'il a répandu beaucoup de sang, beaucoup de larmes.

Baigner, signifie, dans le sens figuré, mouiller. *Ce ruisseau baigne les murs de la Citadelle*.

Baigner, est pronominal réfléchi au propre & au figuré. On dira au propre, *que quelqu'un se baigne dans la rivière*; & au figuré, *qu'il se baigne dans les larmes des malheureux*; pour dire, qu'il aime à voir souffrir les malheureux, à voir couler leurs larmes.

On dit aussi, dans le sens figuré, *que les Tyrans se baignoient dans le sang des Martyrs*; pour dire, qu'ils aimoient à voir couler le sang des Martyrs.

Baigner, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de l'oiseau de proie, quand de lui-même il se jette dans l'eau, ou qu'il se mouille à la pluie.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, & écrire, *bainier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un *e* muet. De *bainier*, il faudroit faire je *baigne*.

BAIGNEUR; substantif masculin. *Balneator*. Celui qui se baigne. *Il y aura ce soir bien des baigneurs dans la rivière*.

Baigneur, se dit aussi de celui qui tient des bains chez lui pour la commodité du Public. Les Baigneurs font corps avec les Perruquiers-Barbiers.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BAIGNEUSE; substantif féminin. Celle qui se baigne ou qui tient des bains publics. *Voyez* Baigneur.

La première syllabe est moyenne,

la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *gn* en *ni*, le *x* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bainieuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAIGNEUX-LES-JUIFS; nom propre. Bourg de France, en Bourgogne, environ à sept lieues, nord-ouest, de Dijon.

BAIGNIE; vieux mot qui signifioit autrefois ban.

BAIGNOIRE; substantif féminin. Cuve qui sert à prendre des bains. *Je viens d'acheter une baignoire.*

Baignoire, se dit, en termes de Hongroyeurs, d'une poêle dans laquelle ces Artisans font chauffer l'eau d'alun, & le suif qu'ils emploient pour préparer leurs cuirs.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BAIGNOTE; vieux mot qui signifioit autrefois une petite cuve.

BAIGORRI; nom propre. Contrée de France, dans la basse Navarre. Elle n'a que trois lieues & demie de longueur, & trois de largeur. On y voit des bois & des pâturages. Elle a le pays d'Estabarès à l'Orient & la Biscaye Espagnole à l'Occident.

BAIKAL; nom propre. Lac de Russie en Siberie, qui a cent lieues de longueur, & sept de largeur. D'autres ne lui donnent que quarante lieues de longueur, & six de largeur. Il nourrit quantité d'éturgeons, & Isbrands-Idès rapporte qu'on y prend des brochets qui pèsent jusqu'à deux cens livres, poids d'Allemagne.

BAIL; substantif masculin. Terme de droit qui se dit d'une convention, par laquelle quelqu'un transfère à un autre la jouissance d'une chose pendant un certain temps, & pour un prix déterminé par la convention.

Le Preneur a action contre le Bailleur pour obtenir la jouissance de la chose louée.

Le Bailleur a action contre le Preneur, pour l'obliger à payer le prix convenu, & à rendre la chose louée en bon état après la fin du bail.

Les baux sont susceptibles de diverses dénominations qui dérivent de leur forme, ou de la nature des choses louées; ainsi:

Bail a loyer, se dit d'une convention, par laquelle le Bailleur laisse une maison en tout ou en partie au Preneur, pour un temps & un prix déterminés.

Le Preneur doit être clos & couvert, & il peut obliger le Bailleur aux réparations nécessaires à cet effet.

Le Bailleur peut obliger le Preneur à sortir, s'il ne garnit pas de meubles la maison louée, pour sûreté du louage. Il y a cependant des circonstances où le Juge peut s'écarter de cette règle, comme fit le Parlement de Paris en 1759, entre un particulier de cette ville, & un joueur de marionnettes.

Le particulier, qui avoit loué une maison sur le boulevart, au joueur de marionnettes, voulut obliger celui-ci à sortir ou à garnir de meubles la maison, pour sûreté du louage: le joueur de marionnettes répondit qu'il n'avoit point déguisé son état au Bailleur, ni l'usage qu'il prétendoit faire de la maison louée, & qu'il ne devoit pas être obligé à garnir cette maison d'autres meubles que de ses marionnettes: le Châtelet n'admit pas les défenses de l'histrion, & le condamna; mais

le Parlement infirma la Sentence, & débouta le Bailleur de sa demande, à la charge au Preneur de payer la location à l'échéance.

BAIL A FERME, est celui qui se fait d'un fonds dont la nature est de produire des fruits; tels sont les prés, les champs, les vignes, &c.

Observez que si le Fermier est privé de sa récolte par les grêles, les gelées, les inondations, il est en droit de demander qu'il lui soit fait une diminution sur le prix de son bail, à moins que par une clause particulière de la convention, il n'ait déclaré prendre à ses risques & périls les suites de ces sortes d'évènemens, sans diminution du prix du bail.

BAIL EMPHYTÉOTIQUE; *voyez* EMPHYTÉOSE.

BAIL A CHEPTEL; *voyez* CHEPTEL.

BAIL A RENTE, ou BAIL D'HÉRITAGE, se dit d'une sorte de convention, par laquelle le Propriétaire d'une maison ou d'un héritage, en transfère la propriété au Preneur, moyennant une pension annuelle en fruits ou en argent. Cette convention est moins un bail qu'une aliénation.

BAIL *fait pour plus de neuf années*, est regardé comme une aliénation; d'où il s'ensuit que ceux qui n'ont que l'administration des biens, sans en avoir la propriété, ne peuvent passer de pareils baux.

BAIL A VIE, se dit d'une sorte de vente d'usufruit d'un héritage, fait pour la vie du Preneur.

BAIL PAR ANTICIPATION, est celui qui est fait par un Tuteur, Curateur, ou autre Administrateur, plus de six mois avant l'expiration du précédent. Comme on présume de la fraude dans ses sortes de baux, les Mineurs devenus majeurs, les femmes après la mort de leurs maris, & tous autres propriétaires intéressés, peuvent les faire déclarer nuls.

On appelle *baux conventionnels*, tous ceux qui se font du consentement des parties. Les *baux conventionnels*, sont passés pardevant Notaires, où ils sont faits sous seing-privé, ou ils ne sont que verbaux.

Celui qui est passé pardevant Notaire, diffère des autres, en ce qu'il donne au Bailleur une hypothèque générale sur tous les immeubles du Preneur.

Le bail sous seing-privé, ne donne pas cette hypothèque générale, mais il fait préférer le Bailleur sur les meubles du Locataire de sa maison, & sur les fruits cueillis sur les héritages par son Fermier.

Il en est de même du Bail verbal, qui ne diffère du précédent, qu'en ce que l'affirmation feroit déférée au Locataire, s'il y avoit contestation sur le prix convenu.

BAIL, se dit aussi de l'expédition qu'on lève chez un Notaire, de l'Acte même qui forme le Bail.

BAIL JUDICIAIRE; *voyez* JUDICIAIRE.

BAIL DE MINEUR, signifie en quelques coutumes, ce qu'ailleurs on appelle *garde*. Il y a d'autres coutumes où garde se dit en ligne directe, & bail en ligne collatérale.

BAIL DE MARIAGE, se dit en diverses coutumes de la puissance & autorité qu'un mari a sur la personne, & sur les biens de sa femme. Ainsi, quand une fille se marie, on dit dans ces coutumes qu'il y a *bail*, parce qu'elle entre en la garde & puissance de son mari; & quand le mari meurt, on dit qu'il y a débail.

BAIL, s'est dit en Bretagne, d'un droit

réel que les Seigneurs y levoient autrefois sur leurs Vassaux.

On dit, dans le sens figuré, *qu'une chose n'est pas du bail de quelqu'un ;* pour dire, qu'elle est arrivée dans un temps où rien ne l'obligeoit à y prendre part.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel, qui fait *baux*, en changeant *ail* en *aux*.

Le *l* final du singulier se prononce mouillé.

Il faudroit changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, *baus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAILE ; substantif masculin. Titre qu'on donne à l'Ambassadeur de Venise, qui réside à la Porte Ottomane.

Baile, se dit aussi, dans quelques endroits d'un Juge Royal.

On donne le même nom dans le Béarn, à certains Huissiers subalternes, qui ne peuvent exploiter que contre les Roturiers. Ce sont d'autres Huissiers qu'on appelle *Veguers*, qui exploitent contre la Noblesse.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BAILLAGER, ÈRE ; adjectif. Ce qui a rapport au Bailliage, ce qui en a des droits. *Un Siège baillager. Une Prevôté baillagère.*

BAILLANCE ; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de mettre quelque chose entre les mains d'un autre.

BAILLE ; substantif masculin. Terme de Marine, qui se dit d'une moitié de tonneau en forme de baquet. Les *bailles* servent dans les Navires à contenir la boisson qu'on distribue tous les jours à l'équipage ; & l'on y met tremper les viandes & poissons salés.

Baille, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois barricade.

BAILLÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bailler.

BÂILLÉ ; participe passif, indéclinable. *Voyez* Bâiller.

BAILLÉE ; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, sur la rivière de Hervé, à six lieues, nord-ouest, de la Flèche.

BÂILLEMENT ; substantif masculin. Action de bâiller.

Hippocrate prescrit contre le bâillement, de garder long-temps sa respiration. Il recommande la même chose contre le hoquet.

Les modernes donnent pour cause au bâillement, une expansion de la plûpart des muscles du mouvement volontaire. Il se rassemble, en inspirant doucement, une grande quantité d'air qu'on retient, & qui se raréfie pendant quelque temps dans les poumons ; ensuite on le laisse échapper peu à peu, ce qui remet les muscles dans leur état naturel.

Bâillement, se dit aussi, en termes de Grammaire, de l'effet que produit le concours de certaines voyelles. *Par exemple :* Si je dis, *il alla à Anvers*, la prononciation de ces a m'oblige à tenir la bouche ouverte, pour donner passage à l'air qui les forme l'un après l'autre, sans consonne intermédiaire ; ce qui opère le bâillement. On sent que ce concours de voyelles est pénible à prononcer pour celui qui parle, & désagréable pour celui qui écoute. C'est pour cela que dans notre langue, on introduit souvent ou l'élision de la voyelle du mot précédent, ou une consonne euphonique entre les deux voyelles ; & l'on se sert même de qualificatifs masculins devant des noms féminins. Ainsi nous

difons, par élifion, *l'efclave*, au lieu de *le efclave*. Nous employons la lettre euphonique T dans *y va-t-on*, au lieu de *y va on*. Nous faifons précéder l'adjectif pronominal poffeffif *mon*, devant le mot *ame*, &c. & au lieu de dire *ma ame*, felon les règles de la concordance, nous difons *mon ame*, pour éviter la dureté qu'il y auroit dans l'autre manière de prononcer. *Voyez* Élision & Euphonie.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

La première fyllabe eft longue, la feconde très-brève, & la troifième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel fe forme en changeant le *t* final du fingulier en un *s*, qui fuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bâillemant*, pour les raifons données en parlant de ces lettres.

BAILLER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'eft plus guères ufité qu'au Palais, fignifie donner, fournir. *Il ne voulut pas lui bailler fa terre à ferme. Il faut l'obliger à bailler caution. Il vient de bailler fes contredits.*

On dit proverbialement & familièrement, *en bailler à garder à quelqu'un;* pour dire, en faire accroire à quelqu'un. *Et vous me la baillez belle;* pour dire, vous voulez m'en faire accroire.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

La première fyllabe eft brève, & la feconde eft longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaifon & la quantité profodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un *l* qui eft oifif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire *balier*, pour les raifons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oifives*.

Il faut obferver que fi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui fe terminent par un *e* muet. De *balier*, il faudroit faire *je baille*.

BÂILLER; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. *Ofcitare*. C'eft, au propre, refpirer en ouvrant la bouche involontairement & extraordinairement. *On bâille fouvent en voyant bâiller les autres.* Voyez Bâillement.

Bâiller, s'emploie dans le fens figuré. Être mal joint, entr'ouvert. *La féchereffe a fait bâiller les panneaux du lambris. Ces portes bâillent, & ne peuvent fervir dans cet état.*

Les temps compofés de ce verbe fe conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. *Elle a bâillé*, &c.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

La première fyllabe eft longue, & la feconde eft longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaifon & la quantité profodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un *l* qui eft oifif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlier*, pour les raifons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oifives*.

Il faut obferver que fi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui fe terminent par un *e* muet. De *bâlier*, il faudroit faire *je bâille*.

BAILLERESSE; fubftantif féminin.

Il n'a d'usage qu'en style de pratique, pour dire celle qui passe un bail, qui donne à louage. *Il fit assigner la Bailleresse.*

BAILLET; adjectif masculin, & terme de Manège, qui se dit d'un cheval dont le poil est roux, & tirant sur le blanc. *Il me vendit un cheval baillet.*

BAILLETE; vieux mot qui signifioit autrefois bail à cens.

BAILLEUL; substantif masculin. Celui qui fait métier de remettre les os rompus ou disloqués. *Le Bailleul lui remit une côte enfoncée.*

Bailleul, est aussi le nom d'une ville de France, dans la Flandre, sur la rivière de Bellebeck, à trois lieues, sud ouest, d'Ypres. C'est le Siège d'un Présidial.

Il y a en Normandie un Bourg de ce nom, à une lieue & demie d'Argentan.

BAILLEUL; (le) nom propre. Petite ville de France, en Anjou, à deux lieues, nord-ouest, de la Flèche. C'est la patrie du fameux Jurisconsulte René Chopin.

BÂILLEUR; substantif masculin. Celui qui bâille, qui a coutume de bâiller. *Jamais on ne vit un pareil Bâilleur.*

Les deux syllabes sont longues.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *Bâlieur*, pour les raisons données en parlant de ces lettres & des *lettres oisives*.

BAILLEUR; substantif masculin. Terme de Pratique. Il désigne celui qui baille à ferme. Il est opposé à preneur. *Cela fut ainsi convenu entre le bailleur & le preneur.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BAILLI; substantif masculin. Officier d'épée, au nom duquel la Justice se rend dans l'étendue du Bailliage dont il est le chef.

Les *Baillis* d'épée jouissoient autrefois d'une grande autorité; ils avoient, dans leur district, l'administration de la Justice, le maniement des finances, & le droit de commander & de mener à la guerre la Noblesse de leurs Bailliages, quand elle étoit convoquée pour l'arrière ban. De ces diverses prérogatives il ne leur reste que le commandement du ban & de l'arrière ban; & quoique la Justice se rende encore en leur nom, ce sont des Officiers de robe qui forment les Jugemens.

Bailli, se dit aussi de certains Officiers royaux de robe longue, qui rendent la Justice dans l'étendue d'un district, & dont les appellations ressortissent immédiatement aux Parlemens. Ils ont les droits & les fonctions des anciens Baillis, en ce qui concerne la Justice, mais non pas en ce qui a rapport aux armes.

Bailli *du Palais*, se dit à Paris d'un Juge qui connoît de toutes les causes civiles & criminelles dans l'étendue des cours, salles, & galeries du Palais, & dont les appellations ressortissent immédiatement au Parlement.

Bailli *de l'Arsenal ou de l'Artillerie de France*, se dit d'un Juge dont le Siège est à l'Arsenal de Paris; il connoît de tout ce qui a rapport aux poudres & salpêtres, à leur fabrication, & à l'artillerie.

Bailli, se dit aussi d'un Officier de robe longue qui rend la Justice dans une terre seigneuriale. Il y a des

Baillis, tels que ceux des Duchés-Pairies, dont les appellations ressortissent immédiatement au Parlement; il y en a d'autres, tels que les Baillis de quelques Comtés ou Marquisats, dont les appellations ressortissent aux Sénéchaussées ou autres Sièges royaux.

Bailli, se dit, dans l'Ordre de Malthe, d'un Chevalier revêtu d'une dignité supérieure à celle des Commandeurs, & qui lui donne la prérogative de porter la grande croix de l'Ordre. On distingue ces *Baillis* en conventuels & capitulaires.

Les *Baillis conventuels* sont les huit chefs ou piliers de chaque langue. Ils sont ainsi appelés, parce qu'ils sont ordinairement leur résidence à Malthe, dans le couvent de la religion.

Les *Baillis capitulaires*, sont ceux qui possèdent des Bailliages de l'Ordre. Le nom de *capitulaires* leur est donné, parce que dans les Chapitres provinciaux, ils siègent immédiatement après les grands Prieurs de l'Ordre.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BAILLIAGE; substantif masculin. Tribunal composé de Juges qui rendent la Justice au nom d'un Bailli d'épée. *Il est Lieutenant Général, Civil & Criminel de ce Bailliage.*

Bailliage, se dit, par extension, de l'étendue de pays qui est sous la Jurisdiction du Bailli. *Il y a dix hameaux dans ce Bailliage.*

Bailliage, se dit encore du lieu où s'assemblent les Juges qui rendent la Justice au nom du Bailli. *Il vient de sortir pour aller au Bailliage.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Lia est diphtongue en prose & en poësie.

Il faudroit supprimer le premier *i* & le premier *l* qui sont oisifs, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *Baliaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BAILLIARGE; substantif féminin. Sorte d'orge qui croît en Angoumois & en Poitou.

BAILLIE; vieux terme de Coutume, qui signifioit autrefois garde, tutelle.

Baillie, s'est aussi dit autrefois du territoire qui étoit sous la Jurisdiction du Bailli. C'est dans ce sens qu'on trouve dans l'ancienne Coutume de Normandie, *qu'un Bailli ne peut pas faire justice hors de sa Baillie.*

BAILLIMORE; nom propre. Ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, au milieu d'un marais.

BAILLISEUR; vieux terme de Coutume qui s'est dit pour tuteur.

BAILLISTRE; vieux terme de Jurisprudence qui se dit encore dans quelques Coutumes, pour gardien, tuteur, administrateur.

BAILLISTRERIE; vieux terme de Coutume qui s'est dit pour tutelle, administration.

BAILLIVE; substantif féminin. La femme du Bailli. *Un fauteuil à Madame la Baillive.*

BÂILLON; substantif masculin. Morceau qu'on met dans la bouche de quelqu'un, ou dans la gueule d'un animal, pour l'empêcher de faire du bruit ou de mordre. *Les voleurs leur mirent des bâillons dans la bouche.*

La première syllabe est longue,

& la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BÂILLONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bâillonner.

Bâillonné, se dit, en termes de l'art Héraldique, des animaux qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens & les cochons.

Bournens, au pays de Vaud, d'argent au lion de sable, bâillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

BÂILLONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mettre un bâillon dans la bouche d'une personne, ou dans la gueule d'un animal pour les empêcher de crier ou de mordre. *Il faut bâillonner ce chien.*

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* & un *n* qui sont oisifs, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *bâlioner*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BAILLOQUES; substantif féminin pluriel, & terme de Plumassiers, par lequel ces artisans désignent des plumes de couleurs mêlées.

BAILLOTTE; substantif féminin, & terme de Marine. Vaisseau de bois qu'on appelle ordinairement *baquet*.

BAIN; substantif masculin. Eau ou liqueur dans laquelle on se baigne. *Ce bain est trop chaud.*

Bain, se dit de la cuve où l'on se baigne. *Il faut remplir le bain d'eau froide.*

Bains, s'est dit, chez les Anciens, de grands & somptueux bâtimens qu'ils entretenoient pour l'ornement & la commodité. Leur manière de vivre & de s'habiller leur rendoit l'usage des bains nécessaire & indispensable. Dans les premiers temps, la simplicité avec laquelle ils les prenoient, répondoit à celle de leur vie. Nous voyons dans l'Ecriture la fille de Pharaon qui va se baigner dans le Nil. Homère, Moschus & Théocrite font de même prendre le bain dans des fleuves aux Princesses Nausicaé, Europe & Hélène. Cependant Homère lui-même fait déja mention des bains domestiques. Télémaque & Pisistrate, dit ce Poëte, furent conduits dans des bains d'une extrême propreté. Les plus belles esclaves du Palais les baignèrent, les parfumèrent d'essences, leur donnèrent les plus beaux habits, &c. *Odyssée*, *l.* 4. Ce n'est pas le seul endroit où il soit parlé de ces bains, & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce sont des filles qui y servent des hommes. Il y a lieu de croire que les Grecs furent les premiers qui eurent dans leurs maisons des salles destinées uniquement pour les bains. De la Grèce, cet usage passa chez les Romains, qui se distinguèrent en cette partie, comme en toutes les autres, par une magnificence prodigieuse. Dans la description que Pline le jeune fait de sa maison de Laurens, on peut se former une idée de ces sortes de bains particuliers. Après avoir passé dans une chambre précédée de son anti-

chambre, dit cet auteur, on entre dans la salle des bains où est un réservoir d'eau froide. Cette salle est grande & spacieuse. Des deux murs opposés sortent en rond deux baignoires si profondes & si larges, que l'on pourroit au besoin y nager à son aise. Auprès de là est une étuve pour se parfumer, & ensuite le fourneau nécessaire au service du bain. De plein pied vous trouvez encore deux salles, dont les meubles sont plus galans que magnifiques; & un autre bain tempéré, d'où l'on voit la mer en se baignant. Assez près de là est un jeu de paume, *&c.* Cette salle pour le jeu de paume étoit un accompagnement ordinaire du bâtiment destiné aux bains, parce qu'il étoit d'usage de s'exercer à ce jeu, avant que d'entrer dans le bain, d'où l'on passoit à table pour le repas qu'on appeloit *Cœna*, & qui se prenoit vers les quatre heures après midi. Outre ces bains particuliers, qu'il n'étoit possible qu'aux Princes, aux Grands & aux riches d'avoir dans leurs maisons, il y avoit des bains publics pour l'usage du peuple. Dans la Grèce il n'y en avoit point d'autres qu'on pût regarder comme publics, que ceux qui faisoient partie des Gymnases; mais à Rome, il y en avoit dans tous les quartiers de la Ville, & la plûpart d'une très-vaste étendue. Chaque particulier y pouvoit prendre le bain pour la quatrième partie de l'as romain, taxe médiocre, dont les femmes & les jeunes garçons au-dessous de l'âge de quatorze ans étoient exempts. Les bains des hommes étoient séparés de ceux des femmes; mais il arrivoit souvent que malgré les précautions d'un sage gouvernement, il y avoit ce qu'on appeloit des *bains mixtes*, c'est-à-dire, des bains où des personnes de différent sexe se trouvoient ensemble; abus scandaleux qui ne connut plus de bornes, quand des Empereurs efféminés, au lieu de le réprimer, l'eurent permis expressément.

Bains, se dit parmi nous, des Villes, Bourgs, ou autres lieux où l'on va pour se baigner ou prendre des bains, afin de se guérir de quelque maladie. *Madame est partie pour les bains. J'irai aux bains de Plombières.*

Bain, se dit de l'appartement dans lequel on se baigne. *Elle vient d'entrer dans le bain.*

Bains publics, *sur la rivière*, se dit à Paris de certains bateaux couverts de toile, autour desquels il y a de petites échelles dont se servent pour descendre dans la rivière, ceux qui veulent s'y baigner.

Bains domestiques, se dit de ceux qu'on pratique dans les maisons des particuliers, & qui se prennent ordinairement dans des baignoires de métal, où l'eau se distribue par des tuyaux garnis de robinets.

Bain, se dit relativement à la disposition du lieu ou du temps convenable pour se baigner dans quelque endroit. *Le bain est dangereux dans cette rivière. Le bain est agréable dans ce ruisseau. Le bain sera bon le mois prochain.*

Bain, se dit relativement aux effets qu'on s'en promet. *On recommande le bain contre les rhumatismes de cette espèce.*

On appelle, *bains de santé*, ou *de propreté*, ceux qui ont pour objet la santé ou la propreté du corps, & on les distingue en *bains* généraux & particuliers.

Les *bains généraux*, sont ceux

où le corps est plongé jusqu'au dessus des épaules.

Les *bains particuliers*, sont ceux où l'on ne se met dans l'eau que jusqu'à la ceinture. Ces derniers s'appellent aussi *demi-bains*.

Les Médecins distinguent encore les bains en chauds & en froids.

Les bains froids, tels que ceux des rivières, resserrent pour le moment les fibres du corps, repoussent une partie de la transpiration, & calment par leur fraîcheur la fougue du sang. Aussi ces sortes de bains conviennent-ils aux tempéramens gras, pituiteux, & aux personnes délicates; en resserrant les fibres du corps, ils leur donnent plus d'action; & par ce moyen elles deviennent plus propres à broyer les humeurs, à les faire circuler, & à favoriser toutes les secrétions.

Les bains froids sont aussi salutaires, quand le sang est échauffé, quand les esprits sont en mouvement. C'est pourquoi on les prescrit aux fous, après avoir fait précéder les saignées & les lavemens, pour appaiser l'effervescence de leur sang, & pour ramener le calme dans la machine.

Il faut pourtant observer, en ordonnant les bains froids aux personnes délicates, que si elles sont trop maigres & trop sensibles, il faut les y accoutumer par dégré. L'habitude, que l'on contracte avec le froid, endurcit le corps, & le rend moins sensible à ses impressions. L'exemple des peuples qui se baignent dans l'eau à la glace, prouve ce que peut l'habitude.

Les femmes pendant le temps des règles ou des vidanges, ne doivent point tremper les pieds ni les mains dans l'eau froide, ni s'exposer d'aucune autre façon au contact immédiat de cette eau qui pourroit opérer une suppression, & des accidens fâcheux.

Les *bains* chauds ou tièdes font un effet opposé à ceux qui sont froids; ils relâchent les fibres, donnent de la souplesse à la peau, favorisent la transpiration, & attirent les humeurs à la surface extérieure du corps; delà vient que quand on fait usage des bains chauds ou tièdes, on se trouve bientôt la peau couverte de boutons & d'éruptions de toute espèce, aussi est-ce un moyen sûr pour extraire toutes les impuretés du corps. Les bains chauds conviennent aux tempéramens vifs, bilieux, & aux personnes robustes qui ont les fibres dures & les vaisseaux vigoureux.

On fait usage des bains chauds dens les cas où l'on veut faire passer de l'humide dans le sang, & donner de la flexibilité à toutes les parties du corps. Ces sortes de bains chauds ou tièdes s'appellent *bains domestiques*.

Les *bains* sont composés en général d'eau pure; celle qui est la plus salutaire, est l'eau de rivière, & ensuite celle de fontaine.

Selon les circonstances & le besoin, on fait prendre des bains avec des plantes infusées dans de l'eau. Tels sont les bains faits de feuilles de laurier, de mélisse, d'origan, d'auronne, d'hyssope, d'ormin, de baume frisé, d'herbe au chat, de pouillot, de matricaire, de camomille, de sauge, de thym, de serpolet, de marjolaine, de romarin, de lavande, & d'autres plantes aromatiques. On fait un peu bouillir ces plantes enfermées dans un sac, & l'on y ajoute

quelques poignées de sel commun.

Ces *bains*, que l'on appelle *aromatiques*, sont de la plus grande efficacité dans plusieurs circonstances; on les ordonne avec succès aux enfans noués, pour raffermir les fibres, & pour fortifier les ligamens qui sont trop relâchés; on les conseille de même dans la paralysie & dans les hydropisies universelles, qui dépendent de la foiblesse & de la délicatesse des fibres du corps. L'eau de ces bains, animée par les particules actives des plantes dont elle est chargée, s'insinue dans les pores de la peau, en resserre la texture, en augmente la force, & par-là rend les vaisseaux de la peau propres à se contracter, & à chasser le liquide surabondant qui les tenoit distendus.

On prépare aussi des bains émolliens, dans lesquels on fait bouillir des racines & des plantes émollientes; tels sont ceux que l'on fait avec la racine de guimauve, de mauve, les feuilles de bouillon blanc, de pariétaire, de mercuriale, de laitue, de pourpier, de poirée, *&c.* ces sortes de bains conviennent, quand les tempéramens sont extrêmement secs, sensibles, & sujets à la douleur & aux inflammations.

On les emploie plus ordinairement en demi-bain pour relâcher quelque partie, comme dans les entorses, les contusions, les coups que l'on reçoit aux jambes.

Les gens riches se baignent quelquefois dans le lait, pour entretenir la fraîcheur de leur peau, & pour nourrir leur sang d'un baume salutaire.

Ces sortes de bains dont on se sert ordinairement par la sensualité, pourroient se mettre en usage dans le cas où le sang auroit acquis une âcreté considérable; les molécules laiteuses s'insinuant par les pores de la peau, abreuveroient les humeurs d'un mucilage onctueux qui empâteroit les âcretés & les sels, & en fixeroit l'action.

On pourroit aussi employer ces sortes de bains dans des circonstances où il ne seroit pas possible de faire passer des alimens dans le corps. Le lait passant au travers de la peau, & s'insinuant dans les vaisseaux, soit par les pores absorbans, soit par la respiration, soutiendroit le corps pendant quelque temps, tandis qu'on travailleroit à détruire l'obstacle qui empêcheroit le malade de prendre de la nourriture.

Au reste, il est bon d'observer que pour tirer un plus grand avantage des bains, il faut se faire frotter la peau avec une flanelle avant de s'en servir: par ce moyen on débouche les pores, & l'on augmente la chaleur dans toutes les parties de la peau, qui attire la liqueur du bain avec beaucoup plus de force.

Les *bains* entiers ne sont pas les seuls dont on fasse usage; on emploie aussi les demi-bains dans plusieurs circonstances: on se sert, par exemple, des demi-bains tièdes, dans lesquels on met les jambes, ou les jambes & les cuisses, pour détourner de la tête & des parties supérieures, le sang qui y aborde avec trop de violence & d'impétuosité, & pour attirer ce même sang dans les parties inférieures.

Quand les règles sont supprimées dans les femmes, ou que l'on veut rappeller le flux hémorrhoïdal dans les hommes, on peut faire usage de ces sortes de demi-bains.

Par une raiſon toute oppoſée, ſi l'on fait uſage des demi-bains froids, on fait refouler les humeurs vers la tête, & on les détourne des parties inférieures.

C'eſt pourquoi on emploie les demi-bains froids dans les pertes conſidérables par l'anus & les parties naturelles, pourvû cependant que l'on ait pris les précautions néceſſaires pour éviter les ſuites de cette ſuppreſſion, en faiſant précèder les ſaignées, les boiſſons, *&c.*

On fait auſſi uſage des demi-bains aromatiques, quand on ne veut fortifier qu'une partie : c'eſt ce que l'on voit tous les jours dans les enfans qui ont les jointures des jambes foibles, ou qui ont de la peine à ſe ſoutenir ſur l'épine du dos.

Il eſt bon d'obſerver qu'on ne doit jamais mettre en uſage les bains froids ou tièdes, ſans avoir auparavant préparé le corps par une ſaignée & quelques boiſſons, & ſans avoir vidé l'eſtomac, s'il a beſoin de l'être; car ſans cela, les bains attireroient dans le ſang les crudités de l'eſtomac, & pourroient produire des fièvres & des maladies difficiles à guérir.

Il y a encore une autre eſpèce de bain qu'on appelle *bain de vapeur* ou *étuve ;* dans ces bains on expoſe le corps à une vapeur chaude, comme celle qui s'exhale de l'eſprit de vin allumé, ou des décoctions de plantes.

Quelquefois on y expoſe tout le corps; ſouvent on ne s'en ſert que pour certaines parties.

Ces vapeurs chaudes ont la vertu de faire ſortir la ſueur, d'ouvrir les vaiſſeaux de la peau, de ramollir les parties dures, de relâcher celles qui ſont roides & tendues, & même de diſſoudre les humeurs tenaces & viſqueuſes.

On ſe ſert de ces ſortes de bains dans les épreintes, dans les hémorrhoïdes; on les emploie auſſi avec beaucoup de ſuccès, quand les règles n'ont pas un libre cours.

Les bains de vapeurs conviennent dans tous les cas où l'on eſt dans l'impoſſibilité de faire uſage des bains entiers, & dans leſquels le malade eſt trop foible pour pouvoir les ſoutenir.

Les bains d'eau pure ne ſont pas les ſeuls qui puiſſent être profitables à la ſanté; la terre elle-même en produit de naturels, chargés de particules de différens mixtes, & qu'on appelle *bains d'eaux minérales*.

Ces eaux qui ſont des eaux chaudes, opèrent pour la plûpart des effets merveilleux dans pluſieurs maladies, quand on les prend ſurtout, dans le degré de chaleur, & avec le régime convenables.

On fait auſſi uſage des bains d'eaux froides & acidules. Les perſonnes qui ont de petits vaiſſeaux, des fibres tendres & délicates, le genre nerveux foible, ſe trouvent mieux des bains d'eaux chaudes; mais les bains d'eau froide conviennent mieux aux perſonnes d'une conſtitution plus robuſte.

Il ſe trouve de ces ſortes de bains minéraux dans preſque toutes les Provinces de France.

Bain, ſe dit en chimie de diverſes matières dont on ſe ſert pour tranſmettre de la chaleur à quelque ſubſtance.

Bain-Marie, ſe dit de l'eau chaude, dans laquelle on met le vaſe qui contient la matière ſur laquelle on opère.

Si le vaſe qui contient cette ma-

tière est placé dans le sable, c'est alors un *bain de sable*.

Un habile Chimiste observe qu'on ne se sert guères aujourd'hui en Chimie que du *bain* marie,& du *bain* de sable; mais que les anciens Chimistes qui avoient tous un vernis plus ou moins fort d'alchimie, & qui, par cette raison, mettoient dans leurs opérations infiniment plus de soin, de travail & d'appareil, se servoient aussi d'un beaucoup plus grand nombre de bains, dans l'intention de n'appliquer à leurs expériences que le juste degré de chaleur dont elles avoient besoin:ils se servoient de la vapeur de l'eau, des cendres, du fumier, du marc de raisin, & de tout ce qu'ils pouvoient imaginer de plus propre à remplir leurs vues: de-là sont restés les noms de *bain de vapeurs*, *bain de cendres*, *de fumier*, *de ventre de cheval*, *de marc de raisins*, &c. Mais, comme on l'a déja dit, un Artiste intelligent & exercé peut, avec le bain marie & le bain de sable, exécuter très-bien toutes les opérations de Chimie, qui ne doivent point se faire à feu nud, & n'a pas besoin d'avoir recours à d'autres moyens plus recherchés.

On dit encore en Chimie, & à la Monnoie, qu'*un métal est en bain*, quand l'action du feu l'a rendu fluide.

Bain, se dit, chez différens Artistes, tant des liqueurs que des vaisseaux dans lesquels ils donnent quelques préparations à leurs ouvrages.

On dit, en termes d'Architecture, *maçonner* à *bain de mortier*, pour exprimer l'action de poser les pierres, de jetter les moëlons, & d'asseoir les pavés en plein mortier.

On dit, dans le même sens, *mettre à bain*; pour dire, employer à la liaison des parties d'un ouvrage, la plus grande quantité de plâtre qu'il est possible.

Bain, se dit, en termes de Plumassiers, d'une poêle de cuivre battu & de la matière colorante qu'elle contient, où ces artisans plongent les plumes qu'ils veulent mettre en couleur.

Bain, se dit, chez les Teinturiers, & de la cuve qui contient les ingrédiens, par le moyen desquels ils colorent les étoffes, & des ingrédiens même, contenus dans cette cuve. Ainsi, l'on dit *mettre au bain*; pour dire, mettre dans la cuve: & *bain de cochenille*; pour dire, que la cochenille est la matière que contient la cuve, & dans laquelle on doit plonger la chose qu'on veut colorer.

On appelle en Angleterre, *Chevaliers du bain*, les membres d'un Ordre Militaire d'Angleterre, institué par Richard II, & augmenté par Henri IV en 1399. Ils portent un ruban rouge en baudrier, & un écu de soie bleu céleste en broderie, chargé de trois couronnes d'or avec ces mots, *tres in uno*, pour désigner les trois vertus théologales. Autrefois leur coutume étoit de se baigner avant de recevoir les éperons d'or; mais ceci ne s'observa que dans les commencemens, & s'abolit peu à peu, quoique le bain fût l'origine du nom de ces Chevaliers, & que leurs statuts portassent que c'étoit pour acquérir une pureté, & avoir l'ame monde, c'est-à-dire pure.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

BAINS; nom propre. Espèce de bourg ou gros village de Lorraine, environ à cinq lieues, sud-ouest, d'Épinal. Il est connu pour ses bains

d'eaux minérales qui sont estimés & fréquentés, & qui le seroient sans doute davantage, sans la proximité de ceux de Plombières.

BAIOE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de panier, ou de hotte.

BAJOIRE; substantif féminin. On donne ce nom dans les Monnoies, aux pièces ou médailles, ayant pour effigie deux têtes de profil qui paroissent appuyées l'une sur l'autre, comme on en voit de Henri IV, de Marie de Médicis, & de plusieurs autres.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BAJON; substantif masculin. Terme de Rivière, qui se dit de la plus haute des planches ou barres du gouvernail d'un bateau foncet.

BAÏONNE; nom propre. Ville Maritime d'Espagne, en Galice, sur un petit golfe au-dessus de l'embouchure du Minho.

BAÏONNETTE; substantif féminin. Sorte de poignard dont se sert l'Infanterie. Charles XII & le Maréchal de Puysegur pensoient que la baïonnette au bout du fusil étoit la meilleure arme dont l'Infanterie pût faire usage.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

BAÏOQUE; substantif féminin. Petite monnoie de cuivre, qui a cours en Italie, dans les États du Pape. C'est la dixième partie d'un jule, & la centième d'un écu Romain.

BAJOUE; substantif féminin. Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

Bajoues, se dit au pluriel, en termes de Vitriers, & d'autres Arts Méchaniques, des éminences qui tiennent aux jumelles d'une machine, telles que le tire-plomb dont les Vitriers se servent dans la préparation du plomb qu'ils emploient pour les vitres.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BAIRAM; substantif masculin. Fête solennelle chez les Turcs, à la fin du Ramadan, qui est le temps de leur jeûne, comme le Carême est le temps du nôtre.

La Fête du *Bairam* est annoncée dans Constantinople, par des décharges d'Artillerie au Serrail, & au son des Tambours & des Trompettes dans la place publique. Pendant sa durée, les Turcs se livrent à l'intempérance & à la débauche. Ce n'est par-tout que festins & réjouissances, au Serrail comme ailleurs.

En célébrant le *Bairam*, les Turcs font dans leurs Mosquées nombre de cérémonies bisarres, que termine une prière solennelle, par laquelle ils demandent que les Princes Chrétiens s'exterminent les uns les autres, afin de donner lieu à la loi de leur Prophète de s'étendre.

BAIS; nom propre. Ville Maritime d'Afrique, sur la côte de Zanguebar, entre Sofala & Monbase. Elle est peuplée & commerçante.

BAISE; nom propre. Rivière, Bourg & Abbaye de France, en Bourgogne. L'Abbaye rapporte au Titulaire sept à huit mille livres de rente.

Baise, est encore le nom d'une autre rivière de France, en Gascogne, qui a sa source dans le Nebouzan, près des frontières de la vallée de Neste, & son embouchure dans la Garonne, vis-à-vis d'Aiguillon, après

après un cours d'environ vingt-huit lieues.

BAISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Baiser.

BAISEDOY; vieux mot qui exprimoit autrefois ce qu'on donnoit en allant à l'offrande.

BAISE-MAIN; substantif masculin. Terme de Jurisprudence féodale, qui se dit de l'hommage que le Vassal rend au Seigneur de fief en lui baisant la main. *Il lui doit le baise-main.*

Baise-main, se dit aussi de l'offrande qu'on donne aux Curés. On dit, dans ce sens, que les Curés de Paris n'ont pas la dîme, qu'ils n'ont que le *baise-main*; & l'on ajoute avec raison, que ce *baise-main* vaut mieux que des dîmes.

Baise-mains, au pluriel, signifie complimens, civilités, recommandation. *Recevez, je vous prie, mes baises-mains. Vos baises-mains sont agréés.*

On dit aussi familièrement & proverbialement, *à belles baise-mains*; pour dire, avec soumission & supplication. *Il s'est informé de ma santé à belles baise-mains.*

Dans cette phrase seulement, *baise-mains*, est du genre féminin.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, *baize-main*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAISEMENT; substantif masculin. Action de baiser. Ce mot n'est guères usité que pour désigner la cérémonie où l'on baise les pieds du Pape. *On l'admit au baisement des pieds de sa Sainteté.*

BAISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Osculari.* Action d'appliquer la bouche ou la joue sur le visage, ou sur la main d'une personne, par amour, par amitié, par civilité, par respect. *Baisez ce petit enfant. L'Impératrice l'admit à l'honneur de lui baiser la main.*

Baiser, se dit, par extension, en parlant de certaines choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de vénération ou de respect. *Le jour du Vendredi Saint, les Chrétiens ont coutume de baiser la Croix. Il baisa les pieds du Pape.*

On dit proverbialement à quelqu'un qui a beaucoup d'obligations à une personne, *qu'il devroit baiser les pas par où elle passe.*

Baiser la main, signifie, porter sa main par respect près de sa bouche, en présentant ou recevant quelque chose, ou quand on salue une personne. *Pourquoi, petite fille, n'avez-vous pas baisé la main, quand Madame vous a donné ce bouquet?*

Baiser les mains, se dit, en forme de complimens & de civilité, pour exprimer qu'on salue une personne présente ou absente. *Je vous embrasse & vous baise les mains de tout mon cœur. Dites, je vous prie, à Madame, que je lui baise les mains.*

On dit en manière de plaisanterie à une personne, *je vous baise les mains*, pour faire entendre qu'on n'approuve pas ce qu'elle dit.

On dit, dans le sens figuré, en parlant de certaines choses, qu'*elles se baisent*; pour dire, qu'elles se touchent, qu'elles se joignent. *Empêchez ces pâtisseries de se baiser dans le four.*

On dit, en termes de Géométrie, que *deux courbes se baisent*, quand elles se touchent en tour-

nant leurs concavités vers le même côté.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans *je baiſe*, la ſyllabe *bai* eſt longue.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baizer*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAISER; ſubſtantif maſculin. *Oſculum.* Action de celui qui baiſe. *Elle lui donna un baiſer. Il lui déroba un baiſer. Un baiſer tendre & doux.*

On dit proverbialement un *baiſer de Judas;* pour dire, un baiſer de traître.

Baiser, ſe dit figurément & poëtiquement des influences du Soleil, de l'air, &c. ſur les plantes, les fleurs, &c. *Les baiſers du Soleil, de l'aurore, du zéphire*, &c.

BAISEUR, EUSE; ſubſt. Qui aime à baiſer. *C'étoit un baiſeur perpétuel. Ne vous fiez pas à cette baiſeuſe.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baizeur*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BAISOIR; ſubſtantif maſculin. Monnoie d'or frappée dans les Pays-Bas par les ordres d'Albert & d'Iſabelle, & ſur laquelle on voyoit leurs têtes repréſentées qui paroiſſoient ſe baiſer.

BAISOTTÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Baisotter.

BAISOTTER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſignifie donner de petits & de fréquens baiſers. *Elle le baiſotte ſans ceſſe.*

Il eſt auſſi pronominal réciproque. *Ils ſe baiſottent continuellement.*

BAISSAN; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, à ſeize milles de Tripoli. D'Herbelot rapporte qu'on appelle le territoire de cette ville, le jardin de la contrée, à cauſe de ſa fertilité.

BAISSE; ſubſtantif féminin. Déchet, diminution. Il ſe dit particulièrement du change, des monnoies, des papiers royaux, ou autres effets commerçables qui tombent au-deſſous du prix qu'ils avoient. *La baiſſe du change, la baiſſe des actions de la Compagnie.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAISSÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Baisser.

On dit proverbialement & figurément, *aller au combat tête baiſſée;* pour dire, y aller courageuſement, ſans craindre les coups.

On dit, dans le même ſens, *donner tête baiſſée dans une affaire;* pour dire, s'y porter avec réſolution: ou bien, s'y livrer ſans en avoir enviſagé les ſuites.

BAISSELETE; vieux mot qui ſignifioit autrefois jeune fille à marier.

BAISSELLE; vieux mot qui ſignifioit autrefois ſervante.

BAISSER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter. Demittere.* Action de deſcendre, de mettre plus bas. *Baiſſez ce tableau, on le verra mieux. Il faut baiſſer les glaces du caroſſe.*

Baisser, ſignifie rendre moins élevé.

Il faut baiſſer ce mur, il a trop de hauteur.

BAISSER *la vigne*, ſignifie, en termes d'Agriculture, lier les branches taillées à l'échalas.

BAISSER *les yeux*; ſignifie, regarder en bas. *C'eſt une Agnès qui baiſſe toujours les yeux.*

BAISSER *la voix*, *le ton*, c'eſt parler moins haut. *Si vous ne baiſſez pas la voix, on ne s'entendra plus.*

BAISSER *la main à un cheval*, ſignifie, en termes de Manège, pouſſer un cheval à toute bride.

BAISSER, eſt auſſi verbe neutre, & ſignifie, au propre, décroître, aller en diminuant. *Les eaux ont baiſſé depuis ce matin. Le jour commence à baiſſer.*

BAISSER, ſignifie, s'affoiblir, perdre de ſa force. *Cette perſonne baiſſe ſingulièrement depuis quelque temps. Les vins de l'an dernier ont baiſſé pendant l'été.*

BAISSER, ſe dit, en termes de Banque & de Commerce, & ſignifie, diminuer. *Les actions de la Compagnie des Indes baiſſent. Le change a baiſſé.*

BAISSER, ſe dit, dans le ſens figuré; & l'on dit, que *le crédit*, *la faveur de quelqu'un baiſſe*; pour dire, que ſon crédit, ſa faveur vont en diminuant.

On dit, dans le même ſens, de quelqu'un, que *ſon eſprit baiſſe*; pour dire, que ſon eſprit s'affoiblit.

BAISSER *la lance*, BAISSER *pavillon devant quelqu'un*, ſe dit auſſi, dans le ſens figuré, pour dire, déférer à quelqu'un, lui céder.

BAISSER L'OREILLE, BAISSER LE TON, ſe dit, proverbialement & figurément, pour dire, foiblir, craindre, ſe décourager. *On lui a fait baiſſer l'oreille.*

BAISSER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré.

SE BAISSER, ſignifie, au propre, ſe courber, s'incliner. *Il faut ſe baiſſer pour entrer dans cette grotte.*

On dit figurément, proverbialement & familièrement de quelqu'un, *qu'il ne ſe hauſſe, ni ne ſe baiſſe*; pour dire, qu'il eſt toujours le même, & que rien ne l'émeut.

On dit proverbialement, figurément, familièrement & ironiquement, d'une choſe qui paroît aiſée & qui ne l'eſt pas; *il ſemble qu'il n'y ait qu'à ſe baiſſer & en prendre.*

Voyez ABAISSER, pour les ſignifications relatives qui en diſtinguent BAISSER.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllable longue. Dans je *baiſſe*, la ſyllabe *bais* eſt longue.

BAISSIÈRE, ſubſtantif féminin. Liqueur un peu trouble qui couvre la lie du vin, de la bière, du cidre, &c. *On nous fit boire de la baiſſière.*

BAISSOIRS; ſubſtantif maſculin pluriel. On donne ce nom, dans les ſalines, aux réſervoirs ou magaſins d'eau.

BAISURE; ſubſtantif feminin. Endroit où un pain eſt le moins cuit pour en avoir touché un autre dans le four. *Ce pain eſt ſans baiſure.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, *baizure*, pour les raiſons

données en parlant de ces lettres.

BAITOSITES ; (les) nom qui fut donné parmi les Juifs aux Saducéens ; parce que les chefs de cette secte s'appeloient *Sadoc* & *Baïtos*. Voyez Saducéens.

BAIVE ; nom propre du Dieu que les Lapons idolâtres adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. C'est, sans doute, le feu ou le soleil.

BAIVIAU ; vieux mot qui signifioit autrefois baliveau.

BAJULE ; substantif masculin. *Bajulus*. Titre d'un Officier du bas Empire. Les Bajules étoient chargés de l'éducation de l'héritier présomptif de l'Empire Grec. Le grand *Bajule* étoit le Précepteur, & les Sous-Précepteurs avoient simplement le titre de *Bajules*.

Bajule, s'est dit autrefois, en France, pour Ministre d'Etat.

Bajule, en Italie, a signifié ce que nous appelons Régent d'un Royaume.

Bajules, s'est dit, au Royaume de Naples, de certains Officiers, dont les fonctions répondoient à celles de nos Baillis.

Bajule, s'est dit, dans certains Monastères, du Religieux qui étoit chargé de la recette & de la distribution des sommes données pour messes ou obits.

Bajules capitulaires, s'est dit autrefois, dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, aujourd'hui l'Ordre de Malthe, des Chevaliers qu'on a depuis qualifiés de Baillis.

Bajule, est encore un terme de Liturgie, ou de cérémonies ecclésiastiques ; il se dit de ceux qui dans les Processions portent les Croix & les chandeliers.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BAJURAC ; substantif masculin. Nom que les Turcs donnent à l'étendart de Mahomet. Ils croyent que cet étendart fut envoyé du ciel à leur prétendu Prophète, quand il faisoit la guerre aux Chrétiens. On le garde soigneusement au Sérail de Constantinople.

BAÏUS ; nom propre. *Voyez* Baïanisme.

BAIX ; nom propre. Petite Ville de France, dans le Maine, à trois lieues, est-sud-est, de Mayenne.

BAIXAS ; nom propre. Gros Bourg de France, en Roussillon, à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Perpignan.

BAKAN ; nom propre. Grande Ville d'Asie, dans le Chirvan, à l'extrémité du Golfe de Guillan, sur la mer Caspienne.

BAKEWEL ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Derby.

BAKINGLE ; nom propre. Île de l'Océan de la Chine, l'une des Philippines. Elle a environ quinze lieues de circuit.

BAL ; substantif masculin. Assemblée de plusieurs personnes pour danser. *Le bal étoit brillant. On a donné beaucoup de bals pendant le Carnaval.*

Reine du Bal, se dit de celle à qui on donne le bal, & qui en fait les honneurs.

Roi du Bal, est celui qui danse le premier, & qui en fait ordinairement les frais & les honneurs.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

BALACRES ; (les) c'est, selon Quint-Curce, un corps de troupes de l'Armée d'Alexandre.

BALAD ; nom propre. Ville d'Asie,

ſur le Tigre, à vingt-un milles au-deſſus de Moſul, qui eſt ſur le même fleuve.

BALADIN, INE; ſubſtantif maſculin & féminin. C'eſt ainſi qu'on appelle *celui* ou *celle* qui joue des farces en Public. *Connoiſſez-vous ce baladin. Elle étoit baladine avant d'entrer à l'Opéra.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier maſculin; mais elle eſt longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième ſyllabe très-brève.

BALADOIRES; (danſes) on a ainſi appelé certaines *danſes* licentieuſes contre leſquelles l'Egliſe s'eſt élevée, & que nos Rois ont proſcrites comme indécentes & contraires aux bonnes mœurs.

BALAFRE; ſubſtantif féminin. Plaie faite au viſage par une arme tranchante. *Le premier coup de ſabre lui a fait une balafre.*

Balafre, ſe dit auſſi de la cicatrice qui reſte après la guériſon de la plaie. *D'où lui vient cette balafre?*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève.

BALAFRÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Balafrer.

BALAFRER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Bleſſer au viſage avec une arme tranchante. *Il fut balafré dans cette affaire.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BALAGANSKOI; nom propre. Ville de Ruſſie, dans la Siberie, ſur la rivière d'Angara.

BALAGATE; nom propre. Province d'Aſie, dans l'Empire du Mogol; Aurengabad en eſt la capitale. Thevenot rapporte que cette Province eſt une des plus riches de l'Empire, & qu'elle produit au Grand-Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde ſur-tout en ſucre & en cotton. On y a des moutons ſans cornes, d'une force ſingulière. Ils ſouffrent la ſelle & la bride, & portent des enfans de dix ans.

BALAGNE; (la) nom propre. Contrée ſeptentrionale de l'île de Corſe, & dont Calvi eſt la capitale.

BALAGUER; nom propre. Ville d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Ségre, à trois lieues de Lerida. Elle fut aſſiégée & priſe en 1645, par l'Armée Françoiſe, aux ordres du Comte d'Harcourt.

BALAI; ſubſtantif maſculin. Inſtrument qui ſert à ramaſſer des ordures éparſes, & à en nettoyer les rues, les appartemens. *Cet homme vend des balais, des balais de genêt, des balais de plumes.*

Balai, ſe dit, en termes de Vénerie & de Fauconnerie, du bout de la queue des chiens & de la queue de l'oiſeau. *Qui a rogné le balai de ce Faucon?*

Balai du Ciel, ſe dit, en termes de Marine, du vent de nord-oueſt, auquel on donne ce nom, parce qu'il nettoie le Ciel de nuages.

On dit figurément, proverbialement & familièrement, *rôtir le balai*; pour dire, mener une vie peu aiſée. *Il nous a fallu rôtir le balai pour nous tirer d'affaire.*

Rôtir le balai, ſignifie auſſi figurément, *&c.* mener une vie libertine. *Ces femmes ont rôti le balai à l'Armée.*

Rôtir le balai, ſe dit encore figurément, *&c.* pour ſignifier, qu'on a

long-temps exercé certaines charges. *Il a rôti le balai au ſervice du Roi.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'un valet nouveau qui ſert bien les premiers jours, qu'*il fait le balai neuf; que c'eſt un balai neuf.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

BALAIS; adjectif maſculin. Qui n'a d'uſage qu'avec le mot *rubis.* On appelle donc *rubis balais*, une pierre précieuſe mêlée de rouge & d'orangé. *Ce rubis balais eſt mal monté. Il me fit préſent d'un rubis balais.*

BAL-ALABWAB; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'Arménie, ſelon Ulug-beg.

BALALVANO; nom propre. Montagne d'Aſie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle eſt remarquable par un Volcan qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers.

BALAMBUAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans l'île de Java, capitale d'une contrée, & ſur une rivière de même nom.

Il y a encore un bras de mer appelé *le détroit de Balambuan*, qui eſt entre l'île de Java & celle de Baly.

BALANCE; ſubſtantif féminin. *Libra.* Inſtrument compoſé de deux baſſins ſuſpendus à un fléau, & dont on ſe ſert pour peſer.

Il y a une autre ſorte de balance qu'on appelle *balance romaine* ou *peſon*, conſiſtant en un levier qui ſe meut ſur un centre, & qui eſt ſuſpendu près d'un des bouts. On attache d'un côté du centre le corps qu'on veut peſer, & de l'autre côté l'on ſuſpend un poids qui peut gliſſer le long du levier, & qui tient la balance en équilibre. L'eſtime du corps peſé ſe fait par les diviſions marquées aux différens endroits où le poids s'arrête.

On dit que *le poids emporte la balance;* pour dire, que le poids eſt plus peſant que le corps peſé contre.

Balances fines, ſe dit de petites balances appelées autrement *trebuchets*, dont on fait uſage pour peſer des monnoies d'or ou d'argent, & d'autres matières de prix peu volumineuſes.

Balance sourde, ſe dit, dans les Monnoies, d'une ſorte de balance dont on y fait uſage, & qui a ſon clou plus élevé que les deux extrémités de ſon fleau.

Balance d'essais, ſe dit auſſi, dans les Monnoies, d'une balance qui a toute la juſteſſe & la préciſion poſſible. On la tient enfermée dans une lanterne de verre, afin que l'agitation de l'air ne puiſſe la déranger.

Balance de Roberval, ſe dit d'une ſorte de levier ou des poids égaux qui ſont en équilibre, quoiqu'ils ſemblent ſitués à des extrémités de bras de leviers inégaux.

Balance hidrostatique, ſe dit d'une ſorte de balance imaginée pour trouver la peſanteur ſpécifique des corps liquides & ſolides.

L'uſage de cette balance eſt fondé ſur ce théorème d'Archimède, qu'un corps plus peſant que l'eau, pèſe moins dans l'eau que dans l'air, du poids d'une maſſe d'eau de même volume que lui.

Balance, ſe dit, en termes de Commerce de l'état final, ou de la ſolde du livre de compte.

Balance du commerce, ſe dit du réſultat général du commerce actif & paſſif dans une nation.

Balance, ſe dit, dans le ſens figuré,

de l'attention avec laquelle on pèse en soi-même les raisons ou moyens qui se présentent pour & contre sur quelque sujet.

On dit figurément, *mettre dans la balance ;* pour dire, examiner en comparant. *Il n'a pas mis ses offres dans la balance.*

On dit aussi figurément, *qu'on a mis dans la balance les actions de deux grands hommes ;* pour dire, qu'on en a fait le parallèle.

On dit, dans le sens figuré, qu'*on a fait pencher la balance ;* pour dire, qu'on a fait qu'une personne ou une chose l'emportât sur une autre personne ou une autre chose.

On dit, & toujours dans le sens figuré, qu'*une personne est en balance ;* pour dire, qu'elle est en suspens, & qu'elle ne sait quelle résolution elle doit prendre.

On dit aussi, dans le sens figuré, qu'*une chose tient l'esprit en balance ;* pour dire, qu'elle le tient en suspens, & incertain de ce qu'il doit faire.

On dit encore figurément, en parlant d'une bataille où la victoire a long-temps tardé à se déclarer pour l'une ou l'autre armée, que *la victoire a été long-temps en balance.*

BALANCE, se dit d'une constellation, l'un des douze signes du zodiaque. Ce signe est appelé *balance*, parce que quand le soleil y entre, la longueur des jours est égale à celle des nuits.

La balance, qui est opposée au bélier, renferme, selon le catalogue britannique, quarante-six étoiles. Les bassins en sont représentés par deux étoiles de la seconde grandeur.

Les Poëtes ont feint que cette constellation est la balance dont se servit Astrée, quand elle habita la terre, & qu'elle la déposa au ciel lorsqu'elle s'y retira à l'approche du siècle de fer.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALANCÉ ; substantif masculin. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux. Ce pas, selon Rameau, est gracieux, & se place dans toutes sortes d'airs. Il est surtout usité dans le passe-pied & les menuets figurés.

BALANCÉ, est aussi adjectif & participe passif. *Voyez* BALANCER.

BALANCEMENT ; substantif masculin. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. *Quelques-uns ont cherché la cause du flux & reflux de la mer dans un prétendu balancement de la terre sur son axe.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève, la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *balansemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALANCER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Être mû en équilibre. *Ce Singe balance son corps comme un Danseur de corde.*

BALANCER, signifie, en termes de Peinture, mettre une sorte d'équilibre dans les groupes, de manière qu'il n'y ait pas un côté du Tableau

plein de figures, tandis qu'il n'y en a point de l'autre.

BALANCER, signifie aussi, dans le même sens, faire contraster les membres d'une figure. Pour bien réussir à *balancer* le corps, on doit faire les membres inégaux dans leur position, ensorte que ceux de devant contrastent ceux qui vont en arrière. Les mouvemens ne sont jamais naturels, si les membres ne sont également *balancés* sur leur centre; & ils ne peuvent être *balancés* sur leur centre dans une égalité de poids, s'ils ne se contrastent les uns les autres.

BALANCER *la croupe*, se dit, en termes de Manège, d'un cheval dont la croupe dandine à ses allures; ce qui marque une foiblesse de reins.

BALANCER, s'emploie, dans le sens figuré, & signifie, considérer une chose, l'examiner, en peser le pour & le contre. *Le Juge doit balancer les moyens des Parties avant de décider.*

BALANCER, est verbe pronominal réfléchi, & signifie se pencher, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Il a coutume de se balancer en marchant.*

On dit de deux personnes, qu'*elles se balancent*, quand étant sur les deux extrémités d'une planche, ou pièce de bois, mise en équilibre, elles la font hausser, & baisser alternativement.

SE BALANCER, se dit, en termes de Fauconnerie, de l'oiseau de proie qui demeure suspendu en l'air, & qui observe le gibier sans changer de place.

BALANCER, est aussi verbe neutre au propre & au figuré. Il se dit au propre, en termes de Vénerie, d'une bête qui, chassée des chiens, se trouve fatiguée, & vacille en fuyant. *Le cerf balance.*

BALANCER, se dit, dans le même sens, d'un levrier qui ne tient pas la voie juste.

BALANCER, signifie, dans le sens neutre & figuré, hésiter, être incertain, pencher, tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. *Il balançoit entre la fureur & l'amour.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *balance*, la syllabe *lan* est longue.

Il faudroit changer le *c* en *s*, & écrire, *balanser*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALANCIER; substantif masculin. Artisan qui fait les balances & autres instrumens dont on se sert dans le Commerce, pour peser toutes sortes de Marchandises.

BALANCIER, se dit, en Méchanique, d'une partie de machine qui a un mouvement d'oscillation, & qui sert, ou à rallentir, ou à régler le mouvement des autres parties; telle est la pièce d'horloge qui, par son balancement, règle le mouvement de l'horloge.

BALANCIER, se dit dans les Monnoies, de la machine avec laquelle on fait les empreintes ordonnées, sur les pièces & médailles d'or, d'argent, de cuivre, *&c.*

BALANCIER, se dit, en termes d'Hydraulique, d'un morceau de bois qui a une frette à chaque extrémité, & qui sert de mouvement dans une pompe pour faire monter les tringles des cors.

BALANCIER, se dit, en termes du métier

métier à faire des bas, de la partie du métier, fixée par deux vis, ſur chaque extrémité des épaulières.

Balancier, ſe dit, en termes de Papetiers, d'une machine de fer en uſage dans quelques Papeteries, où elle tient lieu de la dernière pile, appelée *pile à l'ouvrier.*

Balanciers *de Bouſſole*, ſe dit, en termes de Marine, des cercles de laiton, qui tiennent la Bouſſole en équilibre.

Balancier *de lampe*, ſe dit auſſi, en termes de Marine, d'un cercle de fer mobile qui tient en équilibre dans un vaiſſeau, la lampe de l'habitacle.

BALANCINES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Marine. Cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, & qui viennent former deux branches ſur les deux bouts de chaque vergue, où elles paſſent dans les poulies. Elles ſervent à tenir la vergue en balance, lorſqu'elle eſt dans ſa ſituation naturelle, & à la tenir haute ou baſſe.

Les *Balancines* des huniers ſervent d'écoutes aux perroquets. La vergue d'artimon n'en a point; mais ſon extrémité inférieure eſt amarrée aux haubans par deux bras, & l'extrémité ſupérieure par des marticles. Ce ſont des cordages qui coulent du haut bout au grand mât de hune, & qui ſe fourchent en pluſieurs branches à l'endroit de la vergue d'artimon.

Les *Balancines* de la civadière ſont amarrées au bout du beaupré, & ſervent auſſi à porter le perroquet. Il y a là deux poulies courantes, dont les cordes viennent ſe terminer au château d'avant; & aux deux tiers de la vergue de civadière, il y a deux autres poulies doubles, avec de grands cordages pour tenir la vergue ferme, & qui abouriſſent auſſi au château d'avant. Ces *Balancines* ſervent à piquer la vergue, lorſqu'on va à la bouline.

Balancine de Chaloupe, ſe dit de la manœuvre ou corde qui ſoutient le gui.

BALANÇOIRE; ſubſtantif féminin. Planche ou pièce de bois miſe en équilibre ſur quelque choſe d'élevé, & ſur laquelle on ſe balance par les deux bouts. *Je viens de préparer la balançoire.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *ç* en *s*, & écrire, *balanſoire*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALANÇONS; ſubſtantif maſculin pluriel. Il ſe dit, en Languedoc, de petites pièces de bois de ſapin débitées, & qui ſe vendent ordinairement trois livres la douzaine.

BALANDRAN, ou BALANDRAS; ſubſtantif maſculin. Sorte de manteau de campagne dont on ſe ſervoit autrefois.

BALANÉOTE; nom propre. Ancienne ville de Cilicie, ſur les frontières.

BALANGIAR; nom propre. Ville capitale de Tartarie, au nord de la mer Caſpienne.

BALANT; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Il ſe dit de la partie d'une manœuvre qui n'eſt point hâlée, & de la manœuvre même quand elle n'eſt pas employée.

BALANTES; (les) peuple d'Afrique, en Nigritie, ſur la côte de l'Océan, vers les Biſſaux. Ils ſe gouvernent en République, & ne permettent à qui que ce ſoit de pénétrer dans leur pays. Leur politique eſt fondée,

à ce qu'on prétend, sur l'opinion où ils sont, qu'on chercheroit à les subjuguer si l'on parvenoit à connoître les mines d'or qui abondent dans leur pays. On a plusieurs raisons pour conjecturer qu'il y a en effet beaucoup d'or chez les Balantes. D'abord les Portugais de Bissao ont acheté plusieurs poules qui venoient de chez ces peuples, & toutes avoient des grains d'or dans leurs gesiers. Secondement, les Balantes qui doivent un tribut au Roi de Casamança, le lui payent en or, & cet or est tout différent de celui des peuples voisins, avec lesquels les Balantes n'entretiennent d'ailleurs aucun commerce qui leur procure de l'or.

BALANTIPYRGON; nom propre. Ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BALANUS; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Gland de la verge. *Voyez* GLAND.

BALAOU; substantif masculin. Petit poisson long comme une sardine, & très-bon à manger. Il est commun à la Martinique, où on le prend à la lueur des flambeaux.

BALARA; nom propre. Ville Maritime, & commerçante sur la mer des Indes, entre les embouchures de l'Inde & de l'Euphrate.

BALARES; (les) anciens peuples de l'île de Sardaigne, dont parle Pline.

BALARUC; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, à quatre lieues, sud-ouest, de Montpelier. Il est fameux par ses eaux minérales qui sont fréquentées, & qu'on croit salutaires contre la paralysie & les rhumatismes.

BALASGUN; nom propre. Ville & contrée d'Asie, dans le Turquestan, au-delà du Jaxartes.

BALASSIE; nom propre. Rivière de Barbarie, au Royaume d'Alger. Elle a son embouchure dans la Méditerranée, près du cap de Gibramel.

Le Vénitien Marcopaolo parle d'une Province ou Royaume d'Asie du même nom, où il pretend que les rubis balais & le lapis lazuli sont communs; mais il ne dit rien d'assez précis pour déterminer la position de ce pays. La Martinière croit que la Balassie de Paolo peut être le Candahar.

BALASSOR; substantif masculin. Etoffe faite d'écorce d'arbre, & que les Anglois apportent des indes orientales.

BALAST; substantif masculin, & Terme de Marine. *Voyez* LEST, c'est la même chose.

BALASTRI; substantif masculin. On appelle ainsi à Smyrne les plus beaux draps d'or qui se fabriquent à Venise, & que les Vénitiens envoyent dans les Echelles du Levant.

BALATAS; substantif masculin. Grand arbre d'Amérique, qui sert aux ouvrages de charpente. On n'en a qu'une description imparfaite.

BALATRON; vieux mot qui s'est dit pour débauché.

BALAUSTE; substantif féminin, & terme de Pharmacie, qui se dit de la fleur de grenadier sauvage, qu'on appelle aussi *balaustier*. Voyez ce mot.

BALAUSTIER; substantif masculin. Arbrisseau qu'on appelle autrement *grenadier sauvage*. Il ressemble au grenadier cultivé; mais il est plus rude & plus épineux.

Ses fleurs, qu'on appelle *balaustes* en pharmacie, contiennent beaucoup d'huile & de sel essentiel.

Elles sont dessicatives, astringentes, anthelmintiques.

On les donne pulvérisées & en décoction aux personnes depuis un gros jusqu'à une demi-once, & aux animaux à la dose d'une once. *Voy.* Grenadier.

BALAYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Balayer.

BALAYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Verrere.* Ôter avec un balai les ordures d'une rue, d'une Eglise, d'un appartement. *La Police doit faire balayer les rues.*

Balayer, se dit figurément, en termes de Guerre, pour exprimer l'action de tuer les ennemis ou de les chasser de quelqu'endroit. *Le canon balaya la tranchée. Les Grenadiers eurent bientôt balayé le rempart.*

Balayer, se dit encore, dans le sens figuré, de l'action du vent du nord, quand il nettoye l'air, qu'il en chasse les nuages. *Le vent du nord a balayé l'air, le ciel.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BALAYEUR, EUSE; substantif masculin & féminin. Celui ou celle qui balaye.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *balayeuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALAYURES; substantif féminin pluriel. Ordures amassées avec le balai. *Faites enlever ces balayures.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BALAZÉES; substantif féminin pluriel. Toiles blanches de coton qui se fabriquent à Surate & dans les environs. Elles ont ordinairement treize aunes & demie de longueur, & deux tiers d'aune de largeur.

BALBACK; nom propre. Île de la mer des Indes, à une journée de celle de Ceilan.

BALBASTRO; nom propre, Ville Episcopale d'Espagne, dans l'Arragon, située à l'embouchure de la rivière de Véro, dans la Cinca.

BALBEC; nom propre. Ville d'Asie, dans la Syrie, environ à quinze lieues, à l'ouest, de Damas. On y remarque de beaux restes d'anciens édifices. Les Mahométans, qui habitent cette Ville, assurent aux Voyageurs que ces édifices ont été l'ouvrage des Génies ou des Démons. Ils ajoutent qu'on ne doit pas croire que des hommes aient été capables d'exécuter de pareilles choses.

BALBUTIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Balbutier.

BALBUTIEMENT; substantif mas-

culin. Action ou état de celui qui balbutie. *Je crains son balbutiement.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le premier *t* en *s*, le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *balbusiemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALBUTIER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Parler avec difficulté, en hésitant & en articulant mal. *Il ne faudroit pas que cette jeune personne balbutiât.*

Balbutier, est aussi verbe actif dans le même sens. *Tous les Acteurs balbutioient leurs rôles.*

Balbutier, s'emploie dans le sens neutre figuré, & signifie raisonner de travers, confusément & sans connoissance sur quelque chose. *Vous n'avez fait que balbutier en parlant de ce mariage.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit changer le *t* en *s*, & écrire *balbusier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALCH; nom propre. Rivière d'Allemagne, au Cercle de Westphalie. Elle a ses sources dans le Duché de Juliers, & son embouchure dans le Rhin, au-dessous de Cologne.

BALCON; substantif masculin, & terme d'Architecture. Saillie attachée à un bâtiment, environnée d'une balustrade, & portée par des colonnes ou des consoles.

Balcon, se dit aussi de la balustrade même, quand elle est de serrurerie.

Balcons, se dit, en termes de Marine, des galeries couvertes ou découvertes, qu'on fait au derrière de certains vaisseaux pour l'ornement & la commodité.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *balkon*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALDAQUIN; substantif masculin, & terme de Sculpture & d'Architecture, qui se dit d'un ouvrage en forme de dais, & qui sert de couronnement à un Trône, à un Autel, *&c.*

Baldaquin, se dit aussi du dais qu'on porte sur le Saint Sacrement dans les Processions. Il n'est guères usité dans ce sens.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *baldakin*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALDICHERIE; vieux mot qui

ſignifioit autrefois brandilloire.

BALDIVIA ; nom propre. Ville maritime & conſidérable du Chili, entre l'embouchure des rivières de Callacalla & del Pontrero, dans la Mer du ſud.

BÂLE ; nom propre. Ville conſidérable de Suiſſe, & Capitale du Canton de même nom. Elle eſt ſituée ſur le Rhin. Ce fleuve la diviſe en deux parties inégales, qui communiquent entr'elles par un pont de deux cent cinquante pas. On compte dans la première partie deux cent vingt rues, ſix grandes places, quarante-ſix belles fontaines, cinq portes & ſix fauxbourgs. La ſeconde partie a trois mille pas de circuit.

C'eſt dans cette Ville que ſe tint, en 1431, le fameux Concile qui en porte le nom, & qui dura douze ans. La première ſeſſion eſt du 14 Décembre de l'année dont nous venons de parler, & la ſoixante-cinquième & dernière, du mois de Mai 1443. Mais ce Concile n'eſt regardé comme général & œcuménique que juſqu'à la vingt-ſixième ſeſſion ; parce que ce fut en cette ſeſſion que les Pères commencèrent à délibérer contre le Pape Eugène IV, qu'ils dépoſèrent dans la ſuite ; ce qui donna lieu au ſchiſme, qu'on ne vit ceſſer qu'en 1449, par la renonciation que fit au Pontificat Félix V, précédemment Duc de Savoie, en faveur de Nicolas V, que toute l'Egliſe reconnut pour Pape.

BALÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois galerie.

BALÉARES ; (les) nom propre. Îles de la mer Méditerranée, près des côtes du Royaume de Valence. Elles ſont aujourd'hui connues ſous les noms de Majorque & Minorque. *Voyez* ces mots.

BALEINE ; ſubſtantif féminin. *Balæna*. Poiſſon du genre des cétacées, & le plus grand qui ſoit dans la Mer.

Perſonne n'a mieux traité juſqu'à préſent l'Hiſtoire naturelle de la Baleine qu'Anderſon : auſſi nous attacherons-nous particulièrement à le ſuivre dans ce que nous allons dire.

Ce Naturaliſte diviſe les baleines en quinze eſpèces différentes, dont la principale eſt la baleine à barbes & à dos uni. Celle-ci eſt la véritable baleine de Groenland, celle qui eſt l'objet des différentes expéditions de pêche. C'eſt un poiſſon gros & lourd, de ſoixante ou ſoixante-dix pieds de longueur, & dont la tête compoſe le tiers de toute la maſſe. Ses nâgeoires ont entre cinq & huit pieds de longueur. Sa queue eſt ſi grande & ſi forte, que quelques-uns prétendent que l'animal pourroit, en l'agitant, renverſer un petit vaiſſeau. Elle lui ſert à nâger avec beaucoup de viteſſe ; & il ne fait uſage de ſes nâgeoires que pour ſe tourner dans l'eau, excepté que la femelle les emploie encore pour entraîner ſes petits avec elle. Ce poiſſon a la peau noire & unie, & le ventre blanc : cette peau couvre immédiatement dix ou douze pouces de graiſſe d'un beau jaune, & ſous cette graiſſe eſt une chair maigre & rouge. La mâchoire ſupérieure eſt garnie des deux côtés de barbes, qui s'ajuſtent obliquement dans la mâchoire inférieure, comme dans un fourreau, & qui embraſſent, pour ainſi dire, la langue des deux côtés. Ces barbes ſont garnies du côté de leur tranchant de pluſieurs appendices, qui ſervent en partie à garantir les lèvres & la langue contre le coupant des

barbes, & en partie à prendre & à contenir, comme dans un filet, les insectes que le poisson attire pour sa nourriture, & qu'il écrase entre les feuilles de ses barbes, jusqu'à ce qu'il puisse les avaler. Les barbes sont rangées dans la mâchoire comme des tuyaux d'orgue; les plus petites devant & derrière, & les plus grandes au milieu: ces dernières ont six à huit pieds & davantage de long; la langue est presque entièrement attachée, & n'est proprement qu'un gros morceau de graisse, dont on peut remplir plusieurs tonneaux: les yeux ne sont pas plus grands que ceux d'un bœuf, & leur crystalin séché, n'excède pas la grosseur d'un gros pois; ils sont placés sur le derrière de la tête, à l'endroit où elle a le plus de largeur, & où elle commence à se rétrécir, aussi-bien que le corps. Du reste, la structure intérieure du corps ressemble à celle des animaux terrestres. Le sang des baleines est chaud, & elles respirent par le moyen des poumons, raison pour laquelle elles ne peuvent pas rester longtemps sous l'eau. Elles sont vivipares, s'accouplent comme les animaux terrestres, ont du lait, & leurs petits tettent.

Comme l'énorme grosseur de la baleine lui fait craindre les bas-fonds, elle se tient ordinairement dans des abîmes inaccessibles, vers Spitzberg, & sous le Pôle du Nord.

PÊCHE DE LA BALEINE. C'est sans doute la plus périlleuse de toutes celles qui se font en mer. On est sur tout très-exposé sur les côtes de Groenland, à cause des glaces qui viennent entourer les navires, & qui les font périr sans ressource: c'est ce qu'éprouvent souvent les Hollandois, qui font de cette pêche un des objets les plus importans de leur commerce. Ils y emploient trois à quatre cens Navires, & deux à trois mille Matelots par an: aussi fournissent-ils presque seuls toute l'huile & tous les fanons de baleine qui se consomment en Europe.

Dès qu'un bâtiment est arrivé dans le lieu où se fait le passage des baleines, un Matelot, placé au haut de la hune, en védette, avertit, aussi-tôt qu'il voit une *baleine*. Les chaloupes partent à l'instant. Le plus hardi & le plus vigoureux Pêcheur, armé d'un harpon de cinq ou six pieds de long, se place sur le devant de la chaloupe, & lance avec adresse le harpon sur l'endroit le plus sensible de la baleine. Le Harponneur court de grands risques; car la baleine, après avoir été blessée, donne de furieux coups de queue & de nâgeoires, qui tuent souvent le Harponneur, & renversent la chaloupe.

Lorsque le harpon a bien pris, on file bien vîte la corde auquel il tient, & la chaloupe fuit. Lorsque la baleine revient sur l'eau pour respirer, on tâche d'achever de la tuer, en évitant avec grand soin sa queue & ses nâgeoires, qui donnent des coups mortels. Le bâtiment, toujours à la voile, suit de près, afin d'être à portée de mettre à bord la baleine harponnée. Lorsqu'elle est morte, on l'attache aux côtés du bâtiment, avec des chaînes de fer. Aussi-tôt les Charpentiers se mettent dessus, ils enlèvent le lard de la baleine suspendue, & on le porte à l'instant dans le bâtiment, où on le fait fondre.

Les Hollandois, craignant l'accident du feu dans les vaisseaux,

transportent les bariques de graisse dans leur Pays, pour la faire fondre : en quoi ils se montrent moins hardis que les *Basques*. La hardiesse de ces derniers est récompensée par le profit qu'ils font, qui est communément triple de celui des Hollandois.

Comme les François font fondre la graisse des baleines à mesure qu'on l'enlève, les huiles qu'ils préparent sont meilleures & moins puantes que celles des Hollandois.

L'huile de baleine sert à donner aux cuirs les différens apprêts qu'ils exigent ; à délayer les matières qui doivent être employées dans la carêne des vaisseaux ; à préparer les laines de certaines draperies, & à façonner le savon. On en fait aussi usage dans la Peinture & en Médecine, où elle est employée comme résolutive & amollissante.

Quant aux fanons, leur usage s'étend à une infinité de choses. On en fait des buscs, des parasols, des corps, *&c.*

On retire aussi, d'une des espèces de ce poisson, ce qu'on appelle *blanc de baleine*. Voyez Blanc de baleine.

Les autres espèces de baleines ayant des noms qui leur sont propres, comme *Cachalot*, *Dauphin*, *Marsouin*, *Souffleur*, *&c.* Nous en parlons sous chacun de ces noms.

Baleine, se dit, par extension, de cette espèce de corne pliante qu'on tire des fanons ou barbes de la baleine, & avec laquelle on fait des buscs, des corps, des parasols, *&c.*

Baleine, se dit, en termes d'Astronomie, d'une grande constellation située au midi du Belier, & de l'espace qui est entre le Belier & le carré de Pegase.

Laomédon, Roi de Troyes, ayant été obligé d'immoler Hésione sa fille, pour appaiser Neptune, parce que ce Prince avoit refusé le payement du travail que le dieu lui avoit fait, elle fut délivrée par Hercules ; & le monstre marin que Neptune avoit suscité pour la dévorer, fut changé en cette constellation dont nous venons de parler. Elle est composée de 78 étoiles, selon le Catalogue Britannique.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALEINEAU ; substantif masculin. Le petit de la Baleine. *Voyez* Baleine.

BALEN ; vieux mot qui signifioit autrefois couverture de laine pour un lit.

BALENAS ; substantif masculin. Membre de la baleine qui sert à la génération. On dit que ce poisson est le seul qui engendre comme les animaux terrestres : mais qui peut s'en être assuré ?

BALERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois danse.

BALERNE ; nom propre. Abbaye d'hommes, en Franche-Comté, sur le Dain, à quatre lieues, sud, de Salins. Elle est en Commende, & vaut six mille livres de rente au titulaire.

BALESTEL ; vieux mot qui signifioit autrefois farceur.

BALESTIAUX ; vieux mot qui signifioit autrefois danse accompagnée de chant.

BALEUR ; vieux mot qui signifioit autrefois danseur.

BALEVRE ; substantif féminin, & terme d'Architecture. Excédent d'une pierre sur une autre, près d'un joint, dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur. Les *balevres* se retaillent en ragréant.

BALEVRES, se dit aussi des parties d'un joint qui s'éclatent.

BALEVRES; se dit encore, en termes de fondeurs, des inégalités qu'on apperçoit sur la surface des pièces fondues.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALHARNE; nom propre. Rivière de Perse, dont la source est dans les montagnes de Sagomorat, & l'embouchure au midi de la mer Caspienne, dans le golfe de Kesker.

BALHOAVA; substantif masculin. Sorte de Religieux Arabe, voué à une vie dure & austère.

BALI; substantif masculin. Langue savante des Siamois, dans laquelle sont écrits les principaux livres de leur religion.

BALI, est aussi le nom d'une ville d'Asie, capitale d'une île & royaume de même nom. Elle est située sur une rivière, dont l'embouchure est dans le détroit de Balambuan.

Les peuples de ce royaume sont idolâtres; leur Roi est despotique, & les Principaux de l'Etat ne lui parlent qu'à mains jointes. Chaque particulier épouse plusieurs femmes; & quand il vient à mourir, elles se jettent sur le bucher où l'on brûle son cadavre. Elles croient qu'elles vont le rejoindre en l'autre monde.

BALI, est encore le nom d'un Royaume d'Afrique, au sud-est. de l'Abissinie, entre les Royaumes d'Adel, de Fatagar, & de Dawaro: mais c'est un plaisant Royaume, on n'y voit ni Villes ni Bourgs.

BALILUZZO; nom propre. Île de la mer de Toscane, une de celles de Lipari.

BALINE; substantif féminin. Sorte de grosse étoffe de laine qui sert à faire des emballages.

Les Balinès payent pour droits à l'entrée du Royaume, quinze sous par quintal.

BALINGE; vieux mot qui signifioit autrefois berceau, langes.

BALINGER; vieux verbe qui signifioit autrefois marquer, avec des balises, les endroits dangereux d'un passage en mer ou sur une rivière.

BALIPATUA; nom propre. Ancienne ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BALIS; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, sur l'Euphrate, environ à vingt lieues, à l'est, d'Alep.

Etienne le Géographe parle d'une ancienne ville de ce nom, qui étoit en Lybie, dans le voisinage de Cyrène.

BALI-SALAN-BOEKIT; substantif masculin. Serpent qui se tient dans les montagnes de Ternate, & dont parle Valentin. Cet Auteur rapporte que ce reptile est très-venimeux, & qu'il attaque les personnes & les animaux.

BALISBEGA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ancienne ville de la grande Arménie.

BALISCORNE; substantif féminin. On donne ce nom dans les grosses Forges, à une pièce de fer, fixée par des attaches de même matière, sur le dessus de la caisse des soufflets.

BALISE; substantif féminin. Terme de Marine & de Rivière, qui se dit d'un signe qu'on met en quelque endroit où il y a du danger, pour avertir les vaisseaux & autres bâtimens d'éviter cet endroit. Ce signe est un tonneau flottant, une pièce de bois qu'on élève, ou quelque autre chose qu'on puisse appercevoir aisément.

Balise, se dit aussi de l'espace qu'on doit laisser le long des rivages des fleuves & rivières pour le halage des bateaux.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *balize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALISER *une passe*, verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine & de Rivière, qui signifie mettre des balises sur une passe. *Voyez* Balise.

BALISEUR; substantif masculin. Terme d'Eaux & Forêts. Officier chargé de veiller à ce que les riverains des fleuves ou rivières navigables, en laissent les bords libres, à la distance prescrite, pour ne pas nuire à la navigation.

BALISIER; substantif masculin. Plante d'Amérique à plusieurs tiges, qui s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds. Ses feuilles sont larges, amples & nerveuses, & servent souvent d'enveloppe à la gomme élémi. Ses fleurs sont d'une belle couleur rouge, & ressemblent en quelque manière à celles du glayeul. Il leur succède un fruit membraneux, oblong, divisé en trois loges, & qui contient des semences sphériques, si dures, qu'on prétend que dans l'occasion, elles pourroient servir de balles à mousquet.

La racine de cette plante est charnue, noueuse, entourée de grosses fibres, & passe pour déterfive & diurétique.

BALISTAIRE; substantif masculin. *Balistarius*. On appeloit ainsi, dans l'Empire Romain & dans l'Empire Grec, certains Officiers répandus dans l'Empire pour veiller à ce que les armes & machines de guerre, renfermées dans les Arsenaux fussent tenues en bon état.

BALISTE; substantif féminin. *Balista*. Machine de guerre, qui étoit une sorte de fronde dont les Anciens se servoient pour lancer des pierres, des torches allumées, & autres matières combustibles.

Polybe donne la description d'une baliste qui lançoit un trait du poids de soixante livres.

BALISTIQUE, substantif féminin. Science du mouvement des corps pesans jettés en l'air, suivant une direction quelconque, & dans laquelle on traite particulièrement du jet des bombes. C'est une partie de la Méchanique. *Voyez* ce mot.

BALITISTÈRE; les Philosophes Hermétiques désignent sous ce nom, la matière du grand œuvre parvenue à la couleur rouge.

BALIVAGE; substantif masculin, & terme d'Eaux & Forêts. Marque des baliveaux qui doivent être conservés sur chaque arpent de bois dans les coupes. Ils sont au nombre de seize par arpent, de l'âge du taillis qu'on veut couper, & de dix dans les futaies.

M. de Buffon a fait voir dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences le 8 Avril 1739, qu'il seroit à propos, pour repeupler les forêts, d'adopter d'autres moyens que celui d'y conserver des baliveaux.

« On sait, par une expérience » déja trop longue, dit cet Académicien, que le bois des bali» veaux n'est pas de bonne qualité, » & que d'ailleurs ces baliveaux » font tort aux taillis. J'ai obser» vé fort souvent les effets de la » gelée du Printemps dans deux » cantons voisins de bois taillis;

» on avoit conſervé dans l'un tous » les baliveaux de quatre coupes » ſucceſſives ; dans l'autre, on n'a- » voit réſervé que les baliveaux de » la coupe actuelle ; j'ai reconnu » que la gelée avoit fait un ſi grand » tort au taillis ſurchargé de bali- » veaux, que l'autre taillis l'a de- » vancé de près de cinq ans ſur » douze. L'expoſition étoit la mê- » me ; j'ai ſondé le terrein en dif- » férens endroits, il étoit ſembla- » ble. Ainſi, je ne puis attribuer » cette différence qu'à l'ombre & » à l'humidité que les baliveaux » jettoient ſur le taillis, & à l'obſ- » tacle qu'ils formoient au deſsè- » chement de cette humidité, en » interrompant l'action du vent & » du ſoleil. »

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *g* en *j*, & écrire, *balivaje*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALIVEAU ; ſubſtantif maſculin. Arbre réſervé dans la coupe des bois taillis, & choiſi pour le laiſſer croître en futaie. Il doit être de chêne, de hêtre, ou de châtaignier. *Voyez* BALIVAGE.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt moyenne au ſingulier, & longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit ſupprimer l'*e* qui eſt oiſif, & écrire, *balivau*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALIVERNE ; ſubſtantif féminin. Conte, ſornette, diſcours frivoles. *A quoi ſervent ces balivernes ?* Il eſt du ſtyle familier.

BALIVERNÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BALIVERNER.

BALIVERNER ; verbe neutre & familier de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Dire des balivernes. *Ceſſez de baliverner.*

BALIVERNER, eſt auſſi verbe actif, & ſignifie railler, ſe moquer. Regnard fait dire à un de ſes perſonnages, dans le ſecond acte des Menechmes :

> Mais vous-même, mamie, êtes-vous ivre ou folle,
> De me baliverner avec vos contes bleus.

BALIUS & XANTUS ; noms propres & termes de Mythologie. Chevaux d'Achille, qui naquirent des amours de Zéphire & de Podarge l'une des Harpies.

BALKHE ; nom propre. Ville conſidérable d'Aſie, & la capitale du Choraſſan, ſur le fleuve Oxus. Les Tartares de Gengiſkan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement maſſacrer tous les habitans.

BALLADE ; ſubſtantif féminin. Pièce de vers, ordinairement diſtribuée en trois ſtrophes, & un envoi. Ces ſtrophes ſont tellement diſpoſées, que le dernier vers de la première, eſt le refrain, & vient prendre ſa place à la fin de toutes les autres, & de l'envoi.

Dans les *Ballades* de Clément Marot, les ſtrophes ont huit, dix, & même quelquefois douze vers ; & les vers ſont tantôt de huit, tantôt de dix ſyllabes : mais ils ſont tous de la même meſure dans la même ballade.

Les *Ballades* les plus exactes ont

toujours un envoi de quatre vers, lorſque les ſtrophes ſont de huit; de cinq vers, lorſqu'elles ſont de dix; & de ſix vers, lorſqu'elles ſont de douze, ce qui eſt rare. Cependant on en trouve deux dans Voiture qui n'ont point d'envoi: l'une à quatre ſtrophes, chacune de huit vers, toutes quatre ſous deux rimes en *eur* & en *age :* l'autre à cinq ſtrophes, chacune auſſi de huit vers, mais le Poëte ne s'y eſt gêné que pour les quatre féminins, qui ſont ſous une même rime dans chaque ſtrophe: les quatre maſculins ont deux rimes différentes.

Il y a encore une eſpèce de *ballade* qui a deux refrains différens à chaque ſtrophe, comme on le peut voir dans celle que Clément Marot fit ſur frère Lubin. Elle eſt compoſée de trois ſtrophes chacune de huit vers, avec un envoi de quatre, au nombre deſquels ſe trouvent les deux refrains. Les vers ſont de huit ſyllabes, & généralement tous les féminins ſont ſous deux rimes.

On appelle dans l'entretien ordinaire, *le refrain de la ballade*, les diſcours que quelqu'un ne ceſſe de répéter, après avoir parlé d'autre choſe.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *balade*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALLAN; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à une lieue & demie, ſud-oueſt, de Tours. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut au Titulaire environ 4000 liv. de rente.

BALLAPATAN; nom propre. C'eſt, ſelon Hagemer, une rivière d'Aſie, ſur la côte de Malabar.

BALLARIN; ſubſtantif maſculin. Oiſeau de proie, du genre des faucons. *Voyez* Faucon.

BALLE; ſubſtantif féminin. C'eſt, en général, tout corps auquel on a donné artiſtement une figure ſphérique. Ainſi:

Balle, en termes de l'Art Militaire, ſe dit de toutes ſortes de petites boules ou boulets qui ſervent à charger les armes à feu, depuis le canon, juſqu'aux piſtolets.

Quoiqu'on diſe ordinairement un boulet de canon, on dit d'une pièce d'artillerie qu'elle porte *vingt-quatre livres de balles ;* pour dire, un boulet du poids de vingt-quatre livres.

On dit auſſi d'une pièce d'artillerie, qu'*elle eſt chargée à balle ;* pour dire, chargée avec le boulet.

Balle ramée, ſe dit de deux balles de mouſquet attachées l'une à l'autre, par une petite verge de fer.

Balle de calibre, ſe dit de celle qui eſt de même groſſeur que le calibre du fuſil.

Balle a feu, ſe dit, dans l'Artillerie, d'un amas d'artifice de figure ronde ou ovale, qui ſe lance avec la main ou avec le mortier. Les balles à feu ſervent à éclairer pendant la nuit pour tirer plus ſûrement ſur l'ennemi, & on s'en ſert auſſi pour mettre le feu à quelque magaſin, ou aux édifices d'une place aſſiégée.

Balle luisante, ſe dit, en termes d'Artificiers, d'une ſorte d'artifice ſemblable aux étoiles, & qui n'en diffère que par la compoſition, la groſſeur & la couleur du feu. Voici la manière de préparer cet artifice.

Prenez ſix onces de ſoufre, deux onces d'antimoine crud, & quatre onces de ſalpêtre, autant de colo-

phane, avec pareille quantité de charbon.

Après avoir bien pilé ces matières, vous les ferez fondre dans un vaisseau de cuivre ou de terre vernissée, dans lequel vous jetterez des étoupes de chanvre ou de lin autant qu'il en faudra pour absorber toute la matière fondue; pendant qu'elle se réfroidira, vous en ferez des pelotons de la grosseur que vous voudrez, & vous les amorcerez de pâte de poudre écrasée, dans laquelle vous les roulerez.

Balle, se dit, en termes de Paumiers, d'une petite pelotte ronde faite de rognures d'étoffe, & recouverte de drap blanc. C'est avec quoi l'on joue à la paume.

On dit, en termes du jeu de Paume, *la balle la perd, la balle la gagne*, pour dire, que celui qui a joué la balle, a perdu ou gagné la chasse.

On appelle *enfans de la balle*, les enfans d'un Maître de jeu de Paume.

Enfans de la balle, se dit aussi, dans le sens figuré, de tous autres enfans qui embrassent la profession de leur père.

Balle, se dit, en termes d'Imprimerie, d'un instrument de bois en forme d'entonnoir, qui est rempli en-dedans d'une laine bien nette & bien cardée, que recouvre une double peau de mouton C'est avec cet instrument qu'on touche les formes, après les avoir imbibées d'encre.

Balle teigneuse, se dit aussi en termes d'Imprimerie, de celle sur laquelle il paroît des taches noires & blanches, parce que le cuir refuse l'encre, pour n'avoir pas été assez corroyé.

Balle, se dit, en termes d'Agriculture, de la petite enveloppe qui couvre immédiatement le grain. Ce mot se dit particulièrement de l'avoine. *Il couche sur un lit de balle d'avoine.*

Balle, se dit, en termes de Commerce, d'un gros paquet de Marchandises, lié de cordes, & enveloppé de toile, pour être envoyé d'un lieu dans un autre

On appelle *Marchandises de balle*, des Quincailleries, qui viennent de certains pays, & qui sont ordinairement de peu de valeur.

On appelle *Porte-balles*, les petits Merciers qui portent sur leur dos des balles de Quincailleries.

Balle, se dit, dans le sens figuré, des choses qu'on méprise, & qui sont de peu de valeur. *Ce n'est là qu'une nouvelle de balle.*

On dit figurément & proverbialement, *au bon joueur la balle*, ou *la balle cherche le bon joueur*, quand l'occasion de faire une chose, se présente à celui qui peut le mieux en remplir l'objet.

On dit aussi figurément & proverbialement, *prendre la balle au bond;* pour dire, saisir l'occasion, la circonstance.

On dit encore proverbialement & figurément, *à vous la balle;* pour dire, c'est à vous à parler, c'est à vous à agir.

On dit proverbialement & figurément d'une tentative inutile, *que c'est une balle perdue.*

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bale*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BALLENSTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, près de la Secke, & à deux lieues de Quedlimbourg.

BALLER; vieux verbe qui signifioit autrefois danser.

On dit encore proverbialement de quelqu'un, *qu'il va les bras ballans;* pour dire, qu'il marche en laissant négligemment aller ses bras suivant le mouvement de son corps.

BALLEROY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, sur la Drome, environ à trois lieues, sud-ouest, de Bayeux.

BALLET; substantif masculin. Danse figurée & concertée qu'exécutent plusieurs personnes dont les gestes & les pas représentent quelque sujet particulier.

Les *ballets* sont très-anciens: on en attribue l'invention à Batile d'Alexandrie & à Pilade: le premier inventa ceux qui représentoient les actions gaies, & l'autre introduisit sur la scène ceux qui représentoient les actions graves, touchantes & pathétiques.

Ballet, se dit aussi d'une sorte d'opéra qui n'est point une tragédie, & où la danse fait la principale partie.

Ces sortes d'ouvrages, dit M. de Voltaire, n'ont aucune liaison. Chaque acte est composé de peu de scènes: toute action y est comme étranglée; mais la variété du spectacle, & les petites chansonnettes que le Musicien fait réussir, & que le parterre répète, amusent le Public qui court à ces représentations sans en faire grand cas. Le premier *ballet* dans ce goût qui a servi de modèle aux autres, est celui de l'*Europe galante* d'Houdard de la Motte; car ceux de Quinault étoient encore plus médiocres. Son *Temple de la paix*, par exemple, n'est qu'un assemblage de chansons, sans aucune action.

Ballets de chevaux, s'est dit autrefois de certaines danses qui avoient particulièrement lieu dans les carousels, & qui s'exécutoient par des chevaux au son des trompettes.

Ballets aux chansons; ce sont les premiers ballets qu'aient faits les Anciens. La jeune Eriphanis, passionnée pour le chasseur Ménalque, composa des chansons, par lesquelles elle se plaignoit des rigueurs de son Amant, qu'elle suivit en chantant ses plaintes dans les bois & sur les montagnes. Comme elle mourut de chagrin, & que ses chansons s'étoient répandues dans la Grèce, on représenta dans la suite la douleur de cette fille par le moyen de ces chansons, & en les accompagnant de gestes & de mouvemens qui avoient beaucoup de rapport à la danse.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui est entré brusquement dans une compagnie, & qui en est sorti de même, *qu'il a fait une entrée de ballet.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *balet*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BALLIBRIT; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster.

BALLINASLOÉ; nom propre. Petite ville d'Irlande, sur la Sue, dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlane.

BALLINCKIL; nom propre. Ville d'Irlande, au Comté de la Reine, dans la province de Leinster.

BALLINGER; substantif masculin.

On appeloit ainsi autrefois une sorte de bâtiment de mer, dont on ne connoît guères que le nom.

BALLON; substantif masculin. Vessie enflée d'air, & recouverte de peau. C'est un instrument de jeu qu'on frappe avec le poing ou le pied. *Ces écoliers jouent au ballon.*

Ballon, se dit, en termes de Chimie, de certains vaisseaux de verre de figure sphérique, & qui servent de récipiens dans quelques opérations chimiques.

Ballons *de grenades, de bombes, de cailloux*, se dit, en termes d'Artillerie, de certains corps sphériques composés chacun de grenades ou de bombes, ou de cailloux, & qui se chassent vers l'ennemi par le moyen du mortier.

Ballon, se dit, en termes d'Artificiers, d'une sorte de bombe de carton qu'on jette en l'air comme une véritable bombe par le moyen d'un mortier.

Ballon, se dit, dans le même sens, de grosses cartouches qui se jettent aussi avec le mortier.

Ballon, se dit, en termes de Marine, d'une sorte de vaisseau à plusieurs rames dont on fait usage au royaume de Siam. Il vogue avec beaucoup de vîtesse.

Ballons, se dit, dans les verreries, des mottes de terre à pot prêtes à être mise en œuvre.

Ballons, se dit, en termes de Potiers de terre, des mottes de terre préparées & prêtes à être façonnées.

Ballon: est encore le nom d'une petite ville de France, dans le pays d'Aunis, à trois lieues, sud est, de la Rochelle.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *balon*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BALLONNIER; substantif masculin. Ouvrier qui fait des ballons.

BALLOT; substantif masculin. Paquet de marchandises ou d'autres effets: *Il chargea ses ballots sur une voiture de retour. J'ai reçu le ballot que vous m'avez adressé.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *voilà votre vrai ballot;* pour dire, voilà ce qu'il vous faut, ce qui vous convient.

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *balot*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BALLOTE; substantif féminin. Plante mieux connue sous le nom de Marrube. *Voyez* ce mot.

BALLOTTAGE; substantif masculin. Action de ballotter. *L'élection se fit par ballottage.*

BALLOTTE; substantif féminin. Petite bale dont on se sert dans les scrutins ou élections, pour donner les suffrages. *De douze ballottes, il en a eu dix.*

BALLOTTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Ballotter.

BALLOTTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. C'est, au propre, donner les suffrages dans un scrutin ou une élection, en faisant usage de ballottes. Ce verbe n'est guères usité dans ce sens.

Ballotter, est aussi verbe actif dans le sens figuré, & se dit des person-

nes & des choſes. En parlant des perſonnes, il ſignifie ſe jouer d'elles, les renvoyer des unes aux autres, ſans avoir intention de les obliger. *On n'a fait que balotter cet Officier; le Miniſtre le renvoyoit au Colonel, & le Colonel le renvoyoit au Miniſtre.*

En parlant des choſes, ce verbe ſignifie les diſcuter, les examiner. *S'ils ſe ſont trompés dans cette affaire, ce n'eſt pas faute de l'avoir ballottée.*

BALLOTTER, ſe dit dans les fonderies de fer, de l'action de mettre en paquets la verge fendue.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *l* & un *t*, qui ſont oiſifs, & écrire d'après la prononciation, *baloter*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BALME; vieux mot qui ſignifioit autrefois Grotte, Caverne.

BALNÉABLE; adjectif & terme uſité en Médecine, pour déſigner les eaux qui ſont propres pour les bains.

BALOIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois flotter, voltiger.

BALOIRE; ſubſtantif féminin & terme de Marine. On donne ce nom à de longues pièces de bois qui déterminent la forme du navire qu'on veut conſtruire.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BALOISE; ſubſtantif féminin & terme de Fleuriſte. Tulipe rouge, blanche & gorge de pigeon.

BALON; nom propre. Ville de France dans le Maine, ſur l'Orne, à trois lieues & demie nord-oueſt du Mans.

BALOTADE; ſubſtantif féminin & terme de manége. Saut d'un cheval entre les piliers, en jettant les quatre pieds en l'air, de manière cependant qu'il ne montre que les fers des pieds de derrière, ſans détacher la ruade & ſéparer.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BALOTIN; ſubſtantif maſculin. Sorte de citronnier. *Voyez* CITRONNIER.

BALOURD, OURDE; ſubſtantif. Perſonne groſſière & ſtupide. *C'étoit un balourd, une balourde.* Il eſt familier.

BALOURDISE; ſubſtantif féminin. Choſe dite, ou faite ſans jugement. *On ne peut pas excuſer une pareille balourdiſe.*

BALOURDISE, ſe dit auſſi du caractère de celui qui eſt balourd, & ſignifie ſtupidité. *Elle ſera toute ſa vie d'une franche balourdiſe.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, la troiſième longue & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire d'après la prononciation, *balourdize*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BALOWA; nom propre. Ville conſidérable de l'Indouſtan, au royaume de Décan. Mandeſlo dans ſon voyage des Indes, place cette ville à trois lieues d'Aſta, & à pareille diſtance d'Iſſelampour.

BALSAMINE; ſubſtantif féminin. Plante à pluſieurs tiges rameuſes, ſucculentes, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi. Elle a les feuilles oblongues & pointues comme celles du ſaule. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, attachées à des pédicules rougeâtres.

Elles font d'une belle couleur rouge, & ornent agréablement les jardins: il leur succède un fruit en forme de poire, qui contient des semences à peu près semblables aux lentilles.

Cette plante est vulnéraire & détersive; mais on ne s'en sert guères en médecine.

BALSAMIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Médecine. Il se dit d'une substance douce, tempérée, qui n'a rien d'âcre, de salé, d'acide ni d'amer, & qui a une propriété, une vertu semblable à celle du baume.

Les remèdes balsamiques sont propres pour adoucir l'acrimonie des humeurs, & pour consolider les plaies.

BALSAMIQUE, s'emploie aussi substantivement. *Il fait usage de balsamiques.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire d'après la prononciation, *balsamike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BALSAMITE. *Voyez* TANAISIE.

BALSANO; nom propre. Petite ville du Tirol, près de l'embouchure de la rivière de Laisoch, dans l'Adige.

BALSARA. *Voyez* BASSORA.

BALSE; substantif féminin Sorte de radeau dont se servent les peruviens pour naviguer sur la mer du sud.

BALTADGI; substantif masculin. Titre de l'Officier Turc qui commande les Bostangis dans les maisons du grand Seigneur.

BALTAGI; substantif masculin. C'est en Turquie une sorte de valet du Serrail, occupé à scier, fendre & porter le bois dans les appartemens.

BALTEUS; terme d'architecture dont s'est servi Vitruve, pour désigner la ceinture de la volute ionique.

BALTIMORE; nom propre. Ville maritime d'Irlande, dans la province de Munster au Comté de Corck, & à quatorze milles, sud-ouest, de Rosse. Elle a des Députés au Parlement.

BALTIMORE, est aussi le nom d'un oiseau étranger dont parle Catesbi. Il a la grosseur d'un moineau, le bec conique & pointu, les ailes noires, jaunes & rouges, la queue jaune & les jambes plombées.

BALTINGLASS; nom propre. Petite ville d'Irlande dans la province de Leinster, au Comté de Vicklow, sur l'Urrin, environ à treize milles de Blessinton. Elle a des Députés au Parlement.

BALTIQUE; (la mer) nom propre. Grand golfe entre l'Allemagne, le Dannemarck, la Suède, la Russie & la Pologne.

BALTRACAN; substantif masculin. Plante qui croît en Tartarie, & dont parle le Vénitien Josaphat Barbaro, qui en fait la description dans une lettre écrite à Pierre Barocci, Evêque de Padoue. Elle a la feuille de la rave, & une tige plus grosse que le doigt, qui acquiert la longueur du bras. Sa semence est semblable à celle du fenouil; mais elle est plus grosse, & d'une odeur agréable & forte. L'écorce se sépare quand la plante est en maturité. Le Baltracan répand alors une odeur d'oranger, & se mange sans assaisonnement. Les Tartares s'en nourrissent quand ils voyagent dans les déserts.

BALUCLAWA; nom propre. Ville maritime de Crimée sur la mer noire. Le port en est très-bon. On y construit les navires du Grand Seigneur.

BALVE; nom propre. Ville d'Allemagne en Westphalie, à trois lieues d'Arensperg.

BALUSTRADE; substantif féminin & terme d'architecture. Continuité de plusieurs balustres, servant de clôture ou d'ornement. *Il vient de faire poser une balustrade de marbre.*

BALUSTRADE, se dit aussi de toute sorte de fermeture à jour & à hauteur d'appui. *Il faut entourer cette avenue d'une balustrade de bois peint.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BALUSTRE; substantif masculin & terme d'architecture. Sorte de petite colonne façonnée. *Ce balustre est de marbre.*

BALUSTRE, se dit aussi d'une continuité de plusieurs balustres qui servent de clôture à un lit, à une chapelle, *&c.* C'est dans ce sens la même chose que balustrade.

BALUSTRE *du chapiteau de la colonne ionique*, se dit de la partie latérale du rouleau qui fait la volute.

BALUSTRE, se dit en termes de serrurerie, d'un ornement pratiqué sous l'anneau d'une clé au haut de la tige, & qui a la forme d'un *balustre*.

BALUSTRE, se dit, en termes d'Orfévres, d'une partie de la monture d'un chandelier, & qui en fait ordinairement le milieu. Elle est plus grosse en haut qu'en bas, & se termine à chaque extrémité par un nœud proportionné à la grosseur de l'extrémité où il est placé.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BALYUR; nom propre. Ville maritime sur la mer rouge, à quatorze lieues, ouest, de Babelmandel. C'est le port principal du Royaume de Dancali.

BALZAN; adjectif masculin, & terme de Manège. Il se dit d'un cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds, depuis le boulet jusqu'au sabot. *Il lui amena un cheval balzan.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BALZANE; substantif féminin, & terme de Manège. Marque blanche qui paroît aux pieds de certains chevaux, depuis le boulet jusqu'au sabot. On appelle, *chevaux balzans*, ceux qui ont de ces sortes de marques.

BAM; nom propre. Ville d'Asie, que d'Herbelot place dans la Caramanie Persique.

BAMBA; nom propre. Province d'Afrique la plus étendue & la plus riche des cinq qui composent le Royaume de Congo. Elle est située entre le royaume d'Angola, le lac de Chilande, la province de Sissama, & les rivières d'Ambris & de Danda. On y trouve des éléphans d'une grosseur prodigieuse. Linschot dit que quelques-unes de leurs dents pèsent jusqu'à deux cens livres.

BAMBA, est aussi le nom d'une Province de l'Amérique méridionale, qui, selon de Laët, est sous la domination des Espagnols.

BAMBAIS; vieux mot qui signifioit autrefois toile de coton.

BAMBALA; nom propre. C'est, selon Ptolémée, une ville maritime de l'Inde, en-deçà du Gange.

BAMBELE; substantif féminin. Sorte de poisson blanc du genre des carpes, & qu'on pêche dans le lac de Zurich. Ray, qui en parle, ne lui donne que six doigts dans sa plus grande longueur. Il est remarquable par l'iris de ses yeux, qui

est de couleur de safran, & par une ligne brune qui va obliquement de la tête à la queue, où l'on voit une tache noire.

BAMBERG; nom propre. Ville Episcopale d'Allemagne, dans la Franconie, au confluent du Mein & du Rednitz.

L'Evêque de cette ville est Souverain du pays appelé *l'Evêché de Bamberg*, qui a pour bornes le haut Palatinat, les Marquisats de Culenbach & d'Anspach, & l'Evêché de Wurtzbourg.

Bamberg, est aussi le nom d'une petite ville de Bohême, sur les frontières de la Moravie, à six milles de Glatz.

BAMBIAIE; substantif masculin. Oiseau de l'île de Cuba, qui court plutôt qu'il ne vôle. On le prend à la course, & sa chair a le goût de celle du faisan.

BAMBIN; substantif masculin, & terme du style familier, qui se dit d'un petit enfant.

BAMBOCHADE; substantif féminin, & terme de Peinture. On donne ce nom à certains tableaux dans le grotesque. Les bambochades ne sont regardées par les gens de goût que comme des compositions basses & ignobles, indignes d'un artiste qui veut se faire un nom. Les Flamands se livrent volontiers à cette sorte d'ouvrage; parce qu'outre l'inclination qu'ils ont pour les figures grotesques, ils copient la nature sans beaucoup de choix. Les bambochades ont pris leur nom d'un certain Pierre de Laar, bon Peintre Hollandois, qui fut surnommé *Bamboche*, en Italie, à cause de la conformation bizarre de sa taille, ou parce qu'il est, pour ainsi dire, l'auteur de ce genre de peinture grotesque, dans lequel il se plaisoit infiniment.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BAMBOCHE; substantif féminin. Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. *Un ballet représenté par des bamboches.*

Bamboche, se dit d'une personne de petite taille. *Elle sera toujours une bamboche.*

Bamboche, est aussi le nom d'une sorte de canne de bois noueux qui vient des Indes orientales. *Je viens d'acheter une bamboche.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *banboche*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAMBORROW, nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Northumberland, à dix-huit milles, au nord de Barwich.

BAMBOTHUN; nom propre. Rivière d'Afrique, dont parlent Pline & Solin, qui disent qu'elle est remplie de crocodiles & d'hippopotames.

BAMBOU; substantif masculin. Espèce de roseau des Indes, dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier. Il pousse une si grande quantité de jets, & si pressés les uns contre les autres, qu'ils forment des forêts presque impénétrables. On fait avec les plus petits de ces jets les cannes qu'on appelle bamboches. Ce roseau est très-noueux, & il sort de chaque nœud une liqueur épaisse, blanche, laiteuse, dont on fait du sucre par évaporation. Les naturels du pays se servent de cette liqueur comme nous nous servons du sucre.

Le bois est réputé sudorifique, & sa racine diurétique, & bonne pour provoquer les règles du sexe.

BAMBOUC, BAMBOU, BAMBOE; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Gambie & vers les sources de la Feleme, rivière, qui a son embouchure dans le Sénégal. Ce pays abonde en mines d'or.

BAMBOURG; nom propre. Bourg d'Allemagne, en Bavière, sur l'Achza, à quelque distance du lac de Chiemzée.

BAMBYCATIENS; (les) anciens peuples d'Asie, qui habitoient sur les bords du Tygre. Quelques-uns croient que leur ville étoient Hiérapolis.

BAMFE; nom propre. Ville d'Ecosse, dans la Province de Buchan, à l'embouchure de la Doverne. Elle est capitale d'une contrée de même nom.

BAMIA; plante d'Egypte, qui s'élève comme la guimauve. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, mais elles sont plus petites & attachées à la tige par de longues queues. Ses fleurs sont de couleur jaune, & ressemblent à celles de la mauve. Il leur succède des fruits oblongs qui s'ouvrent en plusieurs loges, où l'on trouve des semences noires, de figure sphérique, que les Egyptiens mangent comme nous mangeons des lentilles ou autres légumes.

Cette plante est émolliente, résolutive & pectorale. On s'en sert dans les ophtalmies, & contre la pierre & la gravelle.

BAMIA MOSCATA; *Voyez* GRAINE DE MUSC.

BAMIAN; nom propre. Ville d'Asie & capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Gengiskan la saccagea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits fils tandis qu'il l'assiégeoit.

BAMMAGORA; nom propre. Ville d'Asie, que Ptolémée place dans l'Inde, en deçà du Gange.

BAMOTH; nom propre. C'est, selon Eusebe, une ville des Moabites, sur l'Arnon.

BAMOTH-BAAL; nom propre. Ville de la Tribu de Ruben, au-delà du Jourdain.

BAMPTON; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans le Devonshire. On y tient marché.

BAN; substantif masculin, & terme de Jurisprudence, qui se dit d'une proclamation solennelle, pour ordonner ou défendre quelque chose que ce soit.

BAN, se dit particulièrement d'une publication qui se fait dans l'Eglise Paroissiale, pour avertir qu'il y a promesse de Mariage entre deux personnes, dont on dit les noms & les qualités.

Cette publication a pour objet de prévenir les mariages clandestins.

Le défaut de publication de bans n'annulle cependant pas toujours un mariage; & l'on distingue entre les majeurs & les mineurs. La Jurisprudence des Cours est de déclarer valables les mariages contractés entre les premiers; & abusifs, ceux que contractent les mineurs.

C'est une maxime constante parmi nous, qu'un mariage ordonné par Arrêt ou par Sentence acquiescée, peut être célébré sans publication de bans.

Cette règle, néanmoins, n'est pas sans exception. Un mineur, de concert avec une fille qu'il vouloit épouser, s'étant fait citer devant l'Official de Paris, & la fille ayant

exposé qu'elle avoit eu commerce avec ce mineur sous la promesse qu'il lui avoit faite de l'épouser, demanda qu'il y fût condamné : le mineur convint des faits, & déclara ne pouvoir s'opposer à la demande. L'Official condamna en conséquence les Parties à accomplir le mariage, ce qui fut fait ; mais la mère du mineur ayant, trois ans après, interjetté appel comme d'abus de la célébration de ce mariage, il fut annullé par Arrêt du 6 Mars 1636. La Cour déclara, sur les Conclusions de l'Avocat Général Talon, la Procédure de l'Official de Paris abusive, & lui fit défenses de faire dans la suite de semblables procédures, à peine d'en demeurer responsable en son pur & privé nom.

Les bans de mariage doivent être publiés trois fois, à trois jours différens, aux lieux où résident les Parties. Mais les Evêques & ceux qu'ils déléguent, peuvent dispenser de deux de ces publications.

Si les Parties sont de deux Diocèses, il suffit que les dispenses soient accordées par un des deux Ordinaires, indistinctement.

Ban *de moisson & de vendange*, se dit de la permission que les Officiers de Police, ou les Seigneurs, accordent aux particuliers de vendanger leurs vignes, ou de moissonner leurs grains, après avoir pris l'avis des principaux habitans sur la maturité des raisins ou des grains.

Le *ban de moisson* n'est presque plus en usage en France.

Ban *à vin*, se dit du droit qu'ont les Seigneurs, dans plusieurs Provinces, d'empêcher qu'il ne se vende d'autre vin que le leur pendant un certain temps fixé par la coûtume des lieux.

Four a Ban, Moulin a Ban, se dit du four & du moulin où les sujets d'une Seigneurie sont obligés d'aller cuire leur pain & moudre leurs grains.

Ban, signifie aussi bannissement, & se dit, d'une peine infamante à laquelle on condamne ceux qui se sont rendus coupables de certains crimes.

On dit de quelqu'un, *qu'il garde son ban*, quand il ne revient pas dans les lieux d'où on l'a banni; & *qu'il a rompu son ban*, quand il s'est montré dans ces mêmes lieux.

La Déclaration du 31 Mai 1682, veut qu'on condamne aux Galères les hommes qui ne gardent pas leur ban, s'ils ont été bannis par Jugement Prevôtal ou en dernier ressort, & qu'on enferme dans les Hôpitaux généraux, les femmes ou les filles qui se trouveront dans le même cas.

La même Déclaration laisse aux Cours la liberté d'ordonner la peine qu'elles jugeront à propos contre ceux qui étant bannis par Arrêt, auront rompu leur ban.

Il en est du bannissement comme des galères : s'il est perpétuel, il emporte mort civile & confiscation, ce qui n'a pas lieu s'il n'est que pour un temps.

Mettre quelqu'un au ban de l'Empire, se dit, dans l'Empire d'Allemagne, de la proscription prononcée contre quelque membre ou vassal de l'Empire qu'on déclare déchu de ses droits & dignités, & dont on confisque les fiefs.

On dit aussi, *mettre une ville au ban de l'Empire;* pour dire, la déclarer déchue de ses privilèges.

Ban, s'est dit autrefois, en Hongrie, des Gouverneurs de certaines Provinces qui relevoient de ce royau-

me : telles étoient la Dalmatie, la Servie, la Croatie.

Ban et Arrière-ban, se dit de l'assemblée des vassaux & arrière-vassaux quand le Souverain les a convoqués pour servir à la guerre.

Le ban & l'arrière-ban, n'ont pas été convoqués en France depuis 1674. M. de Turenne ayant commandé cette sorte de milice, n'en fut point du tout content. Il trouva qu'elle ne se conduisoit ni avec l'ordre, ni avec l'obéissance des troupes réglées. Il est vraisemblable qu'on ne s'en servira de longtemps.

Ban, se dit d'une sorte de mousseline que les Anglois tirent des Indes orientales. La pièce est ordinairement de seize aunes de longueur sur trois quarts de largeur.

Ban, est le nom d'une rivière d'Irlande, dans la Province d'Ulster.

Il y a aussi, dans l'Ecosse septentrionale, au Comté de Murrai, un château de même nom, sur la rivière de Findorn, & bâti sur les ruines de Banatia, ancienne ville des Vacomages.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

BANAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité.

BANAL, ALE; adjectif. Terme de Jurisprudence Coutumière, qui se dit des fours, moulins, pressoirs ou autres choses semblables dont les sujets d'une Seigneurie sont obligés de se servir. *Il rétablit le moulin banal.*

Témoin banal, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui est toujours prêt à servir de témoin à tout le monde.

On dit, dans le même sens, *galant banal, caution banale.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin; mais elle est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant la règle générale donné ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un banal four*, mais *un four banal.*

BANALITÉ; substantif féminin. Droit qu'a le Seigneur d'obliger les sujets de sa seigneurie à moudre dans son moulin, à cuire dans son four, à porter leurs raisins dans son pressoir, *&c.*

Le droit de banalité ne peut pas s'acquérir par la simple possession quelle qu'elle soit; & il peut se prescrire par les sujets contre le Seigneur.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BANANA; substantif masculin. Oiseau de la Jamaïque, de la grosseur d'un étourneau. Son plumage est jaune & noir. Il a le bec épais, long & pointu. Le dessous en est bleu, & le dessus d'un brun cendré. Il a l'iris des yeux d'un beau jaune, & ils sont entourés d'une large bande de bleue.

BANANE; substantif féminin. Fruit du Bananier. *Voyez* ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BANANIER; substantif masculin. Arbre des Indes, dont le bois est couvert de plusieurs écorces écailleuses. Ses feuilles sont longues & larges, ses fleurs rouges & jaunes,

& son fruit, qui est oblong, a la grosseur de nos concombres.

Ce fruit est nourrissant & d'un goût très-agréable. Il est d'ailleurs humectant & rafraîchissant. Les Egyptiens en prennent la décoction contre le rhume, & les inflammations de la poitrine.

Le suc de la racine de l'arbre est astringent.

BANARA; nom propre. Grande ville des Indes orientales, au royaume de Bengale, sur la rive gauche du Gange & sur la route d'Agra à Patna. Il s'y fait un commerce assez considérable de toiles, de soieries & de plusieurs autres marchandises du pays.

BANARBAN; vieux mot qui signifioit autrefois le charroi dû au Seigneur par le vassal.

BANARDS; vieux mot qui signifioit autrefois Messiers.

BANASTE, BANASTRE; vieux mots qui signifioient autrefois corbeille, panier.

BANAUÇON; substantif masculin. Nom du troisième genre des machines dont se servoient les anciens pour tirer des fardeaux.

BANBURY; nom propre. Ville d'Angleterre, sur la rivière de Chernel, dans la Province d'Oxford.

BANC; substantif masculin. *Scammum.* Long siège où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble. *On a brisé le banc de pierre qui étoit devant sa maison.*

Banc d'Église, se dit particulièrement d'un siège honorifique où quelqu'un a droit de se placer pour entendre le Service divin.

On le dit aussi, par extension, de tous les longs sièges placés dans une Eglise.

Remarquez que le Seigneur haut-Justicier & le Patron, sont les seuls en droit de prétendre des *bancs* à l'Eglise.

Remarquez encore que la simple possession ne suffit pas, quelque longue qu'elle soit, pour se maintenir dans le droit d'occuper un banc à l'Eglise; & si cette possession n'est pas établie par un titre, les Curés & Marguilliers peuvent déposséder celui qui jouit.

Il faut enfin observer que les places & bancs d'Eglise ne s'accordent qu'à vie; mais on les laisse par préférence aux héritiers de ceux qui les ont possédés, en payant une certaine redevance. Telle est la Jurisprudence des Arrêts.

Banc *d'Avocat, de Procureur,* se dit, au Palais, de certains endroits où les Avocats & Procureurs se tiennent pour conférer avec leurs Parties.

On dit aussi, au Palais, *Messieurs du grand Banc;* pour dire, le corps des Présidens à Mortier, parce que le banc sur lequel ils sont assis est effectivement plus élevé que les sièges des Conseillers.

Banc du Roi, se dit, en Angleterre, d'une Cour Souveraine de Justice, ainsi appelée de ce que le Roi y présidoit autrefois sur un banc élevé. Sa Jurisdiction s'étend sur tout le Royaume; & elle connoît de toutes les causes où le Roi a intérêt, & des crimes de haute trahison. Le Chef de cette Cour, qui n'est composée que de quatre Juges, a le titre de *Lord-Chef de Justice de la Cour du Banc du Roi.*

Banc commun, se dit aussi, en Angleterre, de la seconde Cour de Justice du Royaume où se portent tous les procès de particuliers à particuliers, en matière civile.

Banc *de Galère, de Galiotte, de Brigantin, & de tout Bâtiment à ramer,*

se dit du lieu où sont assis les Forçats ou Matelots qui tirent à la rame.

Banc d'Hippocrate, se dit, en termes de Chirurgie, d'une sorte de bois de lit dont on se servoit autrefois pour réduire les luxations & les fractures.

Banc, s'est dit autrefois, en termes de Commerce, des espèces de Bureaux que les Banquiers avoient dans les Foires ou Places publiques, & qui leur servoient à faire leur commerce d'argent & de lettres de change. Dès que ce Banquier faisoit faillite, on rompoit son banc, usage qu'on exprimoit en Italie par ces mots *banco roto*, qui signifient *banc rompu;* d'où l'on prétend qu'est venu le mot *banqueroute*, dont nous nous servons.

Banc, se dit, en termes d'Architecture, de la hauteur des pierres parfaites dans les carrières.

On appelle *Banc de ciel*, le banc le plus dur, & qu'on trouve le premier en fouillant une carrière, parce qu'on le laisse soutenu sur des piliers, pour servir de ciel ou de plafond à la carrière.

Banc, dans les Carrières d'Ardoises, se dit d'un long parallélipipède formé par deux foncées.

Banc, se dit, dans les Manufactures de Glaces, d'une espèce de table composée de plusieurs planches, sur laquelle on met les glaces qu'on veut dégrossir ou adoucir.

Banc, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une sorte de table de bois servant à l'Imprimeur, pour placer les feuilles à imprimer & celles qui sortent de la presse.

Banc, se dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, d'une sorte de table oblongue, qui sert à poser les Caractères à mesure qu'on les fond.

Banc *à river*, se dit, en termes d'Horlogerie, d'un instrument dont se servent les Horlogers, pour river certaines roues sur leur pignon.

Banc *à tirer*, se dit, en termes d'Orfèvres, de la pièce de bois où ces Artistes tirent les fils d'or & d'argent qu'ils emploient.

Banc *à dégrossir*, se dit, en termes de Tireurs d'Or, du banc où le Dégrosseur donne le troisième tirage à l'or.

Banc ou Selle a ourdir, se dit, en termes de Passementiers, du siège servant à l'Ourdisseur, & pour porter la manivelle qui fait tourner l'ourdissoir.

Bancs, se dit, dans les Manufactures de Soies, de certaines parties de l'ourdissoir, dont les unes sont fixes & les autres mobiles.

Banc, se dit, dans les Verreries, du siège où le Maître s'assied pour faire l'embouchure, & poser la cordeline.

Banc, se dit, dans les Salines, d'un endroit clos, où l'on met le sel pendant dix-huit jours, avant de le déposer dans le magasin.

On appelle aussi, dans les Salines, *Controlleurs des Bancs*, certains Officiers, dont les fonctions consistent à tenir registre des Sels à l'entrée & à la sortie des bancs; à mettre en ordre les billets de délivrance journalière, *&c.*

Banc *de cuve*, se dit, dans les Brasseries, des planchers qui entourent les cuves.

Banc, se dit, en termes de Cardeurs, de la planche qui porte toutes les parties du roüet.

Banc *à couper*, se dit, chez les Cloutiers-d'Epingles, d'une sorte d'établi, au milieu duquel les cisailles sont attachées par une de leurs branches.

Banc *à tirer*, se dit, en termes d'Epingliers, d'une sorte d'établi où l'on bat la filière, & où s'en fait l'essai.

Les Chaînetiers appellent aussi *Banc à tirer*, un outil qui leur sert pour passer à la filière les fils de fer ou de laiton qu'ils veulent diminuer de grosseur.

Banc, signifie aussi un écueil, une roche à fleur d'eau, ou un grand amas de sable. Ces sortes de bancs sont plus ou moins dangereux; & il est très-essentiel aux Marins d'en connoître toutes les proportions. Il y a tel banc contre lequel se briseroit un gros vaisseau, & qui sert d'abri à un petit navire poursuivi par un gros.

Le plus grand *Banc* qu'on connoisse est dans l'Amérique septentrionale, vers la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, & s'appelle *le grand Banc*. Il a cent soixante lieues de longueur, & environ quarante de largeur. Il est particulièrement remarquable par la grande pêche de morue qu'y font tous les ans les Nations de l'Europe.

Il y a quantité d'autres *Bancs* connus, tels que *le Banc de l'Acadie*, *le Banc de la Caisse*, *le Banc Jacquet*, *&c.* On doit en chercher la position sur les Cartes Marines.

On donne le nom de *Bancs de glace*, aux grands & gros glaçons qui flottent quelquefois sur la Mer.

On dit figurément dans les Universités, *être sur les bancs*, *se mettre sur les bancs;* pour dire, faire sa licence, entrer en licence.

On dit aussi figurément, & en termes de l'Art Militaire, que *le canon a emporté tout un banc de Galère*, *de Galiotte*, *de Brigantin*, *&c.* pour dire, qu'il a tué tous les Forçats ou Matelots qui ramoient sur un même banc de quelque Bâtiment à ramer.

Ce monosyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer un *c* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *ban*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANCA; nom propre. Ville & île des Indes, séparée par un Détroit de même nom de l'île de Sumatra.

BANCAGE; vieux mot qui signifioit autrefois Jurisdiction, District.

BANCALIS; nom propre. Ville des Indes orientales, dans l'île de Sumatra, au Royaume d'Achem, & au fond de la baie où la rivière de Racan a son embouchure. Elle n'est séparée de Malaca que par un Détroit. Les Hollandois y font tout le commerce.

BANCALLE; substantif féminin, & terme de dénigrement, qui se dit populairement en parlant d'une femme qui a les jambes tortues.

BANCART; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de tombereau.

BANCELLE; vieux mot qui signifioit autrefois petit banc.

BANCHAGE; vieux mot qui signifioit autrefois étalage, & le droit qu'on payoit pour le banc où l'on étaloit.

BANCHART; vieux mot qui signifioit autrefois brancard, ou flèche d'un carrosse.

BANCHE; substantif féminin. On appelle ainsi un fond de roches tendres & unies, qu'on trouve dans la mer en certains endroits

BANCIER; vieux mot qui signifioit autrefois Marchand.

BANCLOCHE; vieux mot qui signifioit autrefois une allarme formée par la cloche.

BANCOK; nom propre. Ville d'Asie, au Royaume de Siam, dans une île que forme le Menan.

BANCROCHE; substantif masculin. Terme de dénigrement & du style familier, par lequel on désigne quelqu'un qui a les jambes tortues.

BANDA; nom propre. Île d'Asie, qui donne son nom à plusieurs autres. Elle est environ à trente lieues de celle d'Amboine.

Les îles de *Banda* ont la figure d'un fer à cheval, & quelques-uns leur donnent cent milles de circuit. La terre en est très-fertile, & particulièrement en noix muscades, qui y sont un objet considérable de commerce.

Ces Îles sont sujettes à éprouver des tremblemens de terre; il s'y en fit un, en 1683, qui abîma tous les bâtimens. On y voit aussi plusieurs volcans.

BANDA, est encore le nom d'une ville considérable du Royaume de Décan, dans la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, environ à neuf lieues, nord-est, de Goa.

BANDAGE; substantif masculin, & terme de Chirurgie. C'est en général un linge ou lien que le Chirurgien prépare & qui sert à bander. *Il faut faire un bandage.*

Il y a diverses sortes de *bandages*, & qui reçoivent différentes épithètes, selon leurs divers effets & les usages auxquels on les emploie.

Le *Bandage* se divise d'abord en commun & en propre.

Le *Bandage commun* est celui qui sert à plusieurs parties du corps. Telle est la bande.

Le *Bandage propre* est celui qui ne convient qu'à une seule partie. Tel est le couvre-chef

Le *Bandage* se divise aussi en simple & composé. Le simple est celui qui n'est formé que d'un seul linge; le composé est formé de plusieurs, ou a plusieurs chefs.

Le *Bandage* est encore égal ou inégal. Le *Bandage* égal, qu'on appelle aussi circulaire est celui dont chaque tour s'applique sur le premier tour sans le déborder. Le *Bandage* inégal est celui dont les circonvolutions sont obliques.

Les *Bandages* sont *contentifs*, *incarnatifs* ou *unissans* & *divisifs*. Ils sont *contentifs*, quand ils ne servent qu'à contenir les médicamens & les compresses sur la partie pansée : on les appelle *incarnatifs* ou *unissans*, quand on les emploie pour la simple réunion des parties divisées; & ils sont *divisifs*, quand leur effet doit être le contraire des *incarnatifs* ou *unissans*.

BANDAGE *à champignon*, se dit d'un bandage usité dans les descentes, & qui est ainsi appelé, parce que sa principale piece est une pelotte de la figure d'un champignon.

BANDAGE *à dix-huit chefs*, se dit d'un bandage très-usité, & dont on se sert dans les fractures des extrémités, & surtout des extrémités inférieures.

BANDAGE *de Galien ou des pauvres*, se dit d'un couvre chef à six chefs, duquel on peut faire usage dans toutes les grandes blessures de la tête.

BANDAGE *herniaire* ou *à ressort*, se dit d'une machine propre à contenir les hernies inguinales.

BANDAGE *unissant pour le front*, se dit d'un bandage fait pour opérer la réunion des plaies du front.

BANDAGE, se dit aussi de l'opération & de la manière de bander quelque

chose. *Ce Chirurgien entend bien le bandage.*

Bandage, se dit en matière de roues & d'autres ouvrages semblables, des bandes de fer ou autres matières qui les serrent & les entourent. *Il faut racommoder le bandage de ces roues.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BANDAGISTE; substantif masculin. Celui qui fait des bandages. Les bons bandages herniaires sont ordinairement faits par les Chirurgiens bandagistes.

BANDASON; nom propre. Ville des Indes Orientales, que Davity place dans le royaume d'Agra.

BANDAYRAMENT; vieux mot, qui signifioit autrefois droit de pâturage.

BANDE; substantif féminin. Sorte de lien large & plat, servant à serrer ou à envelopper quelque chose. *Il ne falloit pas se servir d'une bande de drap. Les roues de ce carosse étoient garnies de bandes d'argent.*

Bande, se dit d'un ornement plus long que large, qu'on applique ou qu'on joint à quelques meubles. *Il faut former la bordure de cette tapisserie avec des bandes de taffetas.*

Bande, se dit, en termes de Chirurgie, d'un morceau de toile ou d'autre matière, formant une ligature beaucoup plus longue que large, par le moyen de laquelle on tient quelque partie du corps serrée & enveloppée.

On appelle *Bande roulée à un chef*, celle dont il n'y a qu'une extrémité roulée; & *bande roulée à deux chefs*, celle dont les deux extrémités sont roulées.

Bande d'Héliodore, se dit encore en termes de Chirurgie, d'une sorte de suspensoir qui sert pour les mammelles.

Bande d'une selle, se dit en termes de manége, de deux pièces de fer plattes, clouées aux arçons pour tenir la selle en état.

On dit, *mettre un arçon sur bande;* pour dire, clouer les extrémités de chaque bande à chaque côté de l'arçon.

Bandes, se dit en termes de Pâtissiers, des petits cordons de pâte étendus en croix sur une tourte.

Bande de tour, se dit encore, en termes de Pâtissiers, du morceau de pâte qui se met autour d'une tourte pour en contenir le dedans.

Bande, se dit, en termes du jeu de billard, de la face intérieure de chaque rebord du billard. *Sa bille n'a pas touché la bande.*

Bande, se dit, en termes de l'art héraldique, d'une des pièces honorables de l'écu, laquelle est posée diagonalement, & va du haut de la partie droite de l'écu, au bas de la partie gauche.

Labarge, en Auvergne, d'argent à la bande de sable.

Bandes ligamenteuses, se dit, en termes d'Anatomie, de trois bandes adhérentes à la tunique membraneuse ou commune du cæcum.

Bandes, se dit, en termes d'Imprimerie, de deux grandes tringles de bois, recouvertes de lames de fer, placées dans le milieu du berceau de la presse, & sur lesquelles roule le train.

Bande, se dit, en termes d'Architecture, des membres d'architecture qui ont peu de saillie & de hauteur.

Bande, se dit aussi dans les édifices bâtis de brique, des bandeaux de cette matière qu'on voit aux pourtours ou dans les trumeaux des croisées.

Bande de colonne, ſe dit encore du boſſage dont on orne quelquefois le nu des ordres ruſtiques, comme on voit aux galeries du vieux Louvre du côté de la rivière.

Bandes de Jupiter, ſe dit, en termes d'Aſtronomie, des bandes qu'on remarque ſur le corps de la Planète, appelée *Jupiter*.

J. Campani, dit M. de la Lande, qui conſtruiſit à Rome d'excellentes lunettes, obſerva dans Jupiter le premier Juillet 1664, quatre bandes obſcures & deux blanches; au rapport de M. Caſſini, il y a des temps où ces bandes paroiſſent très-peu; elles ne ſont pas également bien marquées dans toute la circonférence de ſon globe, il y a des bandes interrompues. En 1691, on vit juſqu'à 7 ou 8 bandes obſcures fort près les unes des autres; ſouvent on n'en diſtingue qu'une ou deux, peut-être en 1773 en verra-t-on beaucoup, Jupiter devant être périhélie & périgée le plus près de nous qu'il ſoit poſſible.

Hévélius, dans ſa *Sélénographie*, remarqua que ces bandes étoient ſenſiblement parallèles à l'écliptique. M. Caſſini reconnut qu'elles étoient plutôt parallèles à l'équateur de Jupiter; mais cet équateur diffère très-peu du plan de l'écliptique; il n'eſt incliné que de trois degrés ſur l'orbite de Jupiter, ce qui produit dans cette planète une eſpèce d'équinoxe perpétuel.

Bandes de Saturne, ſe dit auſſi, en termes d'Aſtronomie, de certaines bandes qu'on remarque ſur le globe de Saturne, ſemblables aux bandes de Jupiter, mais beaucoup plus foibles.

M. Caſſini en obſerva deux en 1675, 1683, 1696, 1708 & 1719, mais il n'y apperçut pas la courbure qu'il auroit dû y voir, ſi elles avoient été adhérentes au globe de Saturne. M. Caſſini le fils penſa donc qu'elles étoient conſidérablement éloignées du globe de Saturne, à peu près comme les nuages qui ſouvent environnent la terre d'aſſez loin.

Bande, ſe dit en termes de Marine, & ſignifie côté. On dit dans ce ſens, qu'*un navire eſt à la bande;* pour dire, qu'il eſt ſur le côté.

On dit de même, *tomber à la bande;* pour dire, tomber ſur le côté.

Bande du Sud, ſignifie, auſſi en termes de Marine, le côté du midi ou latitude méridionale.

Bande du Nord, ſignifie le côté du nord ou latitude ſeptentrionale.

Bande de sabords, ſe dit de toute une rangée de ſabords ſur le côté du navire.

Bandes de toises, ſe dit, en termes de ſalines, & ſurtout à Moyenvic, des cercles de fer par leſquels le haut des poêles eſt ceint & terminé.

Bande, ſe dit, dans le commerce, d'un petit poids dont on fait uſage dans quelques endroits de la côte de Guinée, pour peſer la poudre d'or.

Ordre de la Bande, s'eſt dit d'un ancien Ordre militaire d'Eſpagne qu'inſtitua en 1332 Alphonſe XI, roi de Caſtille. On n'y admettoit que des cadets de maiſons nobles, qui devoient d'ailleurs faire preuve de dix ans de ſervice à la Cour ou à l'armée. Ils étoient obligés de combattre pour la religion chrétienne, contre les Infidèles.

Bande ſignifie Troupe, Compagnie. *On arrêta dans cette forêt une bande de voleurs.*

Voyez Troupe, pour les différences relatives qui en diſtinguent *bande*, &c.

Bandes, s'eſt dit autrefois pour ſi-

gnifier l'Infanterie. *Ces Régimens sont formés des vieilles bandes.*

On dit du Prevôt de l'armée, que *c'est le Prevôt des bandes.*

Bande, se dit dans le sens de parti, ligue. *Il n'est plus de cette bande.*

On dit d'une personne, qu'*elle fait bande à part;* pour dire, qu'elle s'est séparée des personnes, en la compagnie desquelles elle étoit ou avec lesquelles elle avoit des liaisons.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BANDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bander.

Bandé, se dit, en termes de l'art héraldique, de tout l'écu couvert de bandes ou de pièces bandées, comme le chef, la fasce, le pal, & même quelques animaux, comme le lion de hesse.

Pons la Case, d'argent à la fasce bandée d'or & de gueules.

BANDEAU; substantif masculin. Bande qui sert à ceindre le front & la tête. *Les Religieuses portent ordinairement un bandeau.*

Bandeau, se dit d'une bande qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. *L'on représente Cupidon avec un bandeau sur les yeux. On met au colin maillard, un bandeau sur les yeux.*

Bandeau, se dit, en termes d'Architecture, d'une plate bande unie qui se pratique autour des arcades ou croisées d'un bâtiment. Les *bandeaux* diffèrent des chambranles, en ce qu'ils n'ont point de moulures, & que les chambranles en ont.

Bandeau, se dit, en termes de l'art Militaire, d'une des pièces de la ferrure de l'affut du canon, appliquée sur le flasque à l'endroit de la crosse, pour fortifier cette partie.

Bandeau, se dit, en termes de menuiserie, d'une planche mince & étroite qui est au pourtour des lambris par le haut, où elle tient lieu de corniche quand il n'y en a point.

Bandeau royal, se dit du diadême dont les Rois se ceignoient autrefois la tête.

On dit, dans le sens figuré, que quelqu'un *a un bandeau sur les yeux;* pour dire, qu'il ne voit pas la vérité d'une chose, parce qu'il est préoccupé.

On dit aussi figurément, *faire tomber le bandeau de dessus les yeux de quelqu'un;* pour dire, le détromper, lui montrer les choses telles qu'elles sont, & autrement qu'il ne les voyoit.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer l'*e* qui est oisif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bandaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BANDÉE; substantif féminin, & terme de Coutume, qui signifie la même chose que ban de vendange. *Voyez* ce mot.

BANDEGE; substantif masculin. Sorte de plateau qu'on appelle autrement *cabaret*, & sur lequel on sert les tasses à café, *&c.* *Voyez* Cabaret.

BANDELER; vieux verbe qui signifioit autrefois envelopper de bandes.

BANDELETTE; substantif féminin. Petite bande dont on se sert pour

lier ou entourer quelque chose. *Préparez une bandelette.*

Bandelette, se dit, en termes d'Architecture, d'une moulure plate dont la saillie est ordinairement égale à la hauteur, comme celle qui couronne l'architecture des ordres toscan & dorique.

Bandelettes, se dit aussi de petites bandes qui ornoient autrefois les têtes des victimes, & celles des Prêtres des Idoles chez les Anciens.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième très-brève.

BANDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Astringere.* Action de lier & de serrer avec une bande. *Il faut lui bander le pied.*

Bander les yeux, se dit de l'action de mettre un bandeau sur les yeux d'une personne pour l'empêcher de voir. *On bande les yeux des Déserteurs pour leur casser la tête.*

Bander, signifie, par extension, tendre avec effort. *Il faut de la force pour bander les arcs dont se servent certains Sauvages.*

Bander, se dit, en termes d'Architecture, & signifie assembler les voussoirs & claveaux, & les fermer avec la clé.

Bander *un Cable*, se dit de l'action de faire tourner le treuil d'un gruau, ou la roue d'une grue pour élever un fardeau.

Bander *une voile*, se dit, en termes de Marine, de l'action de coudre à une voile des morceaux de toile pour la faire durer plus long-temps.

Bander *le semple*, se dit dans les Manufactures de soie, & chez les Passementiers, de l'action de tendre les cordes du semple, de manière qu'on puisse prendre librement les cordes que le lacs amène.

Bander, se dit, en termes de Bijoutiers, de l'action de redresser une moulure.

Bander, se dit, en termes de Pâtissier, de l'action de garnir une tourte, ou autre pièce de pâtisserie, de bandelettes de pâte.

Bander *une balle*, se dit, en termes de jeu de Paume, de l'action d'enlever une balle, & de l'envoyer dans les filets.

On dit, dans le même sens, *jouer à bander*, ou *bander à l'acquit;* pour dire, jouer à qui payera les frais de la Paume, en enlevant les balles, & en les envoyant dans les filets.

Bander *les Dames*, se dit, en termes du jeu de Trictrac, mettre une grande quantité de dames sur la même flèche.

Bander, est verbe neutre, & signifie être tendu. *Il ne faudroit pas que ce ressort bandât si fortement.*

Bander, dans le sens neutre, est aussi terme de Fauconnerie, & l'on dit qu'*un oiseau bande au vent*, quand il se tient sur les chiens faisant la crécerelle.

Bander, est verbe pronominal réfléchi, au propre & au figuré. Il signifie au propre, se lier, se serrer avec une bande. *Il eut encore la force de se bander lui-même pour arrêter le sang de sa blessure.*

Se bander, signifie, dans le sens figuré, s'opposer, être contraire à quelqu'un, se roidir contre lui avec opiniâtreté. *La faction d'Armagnac se banda contre la Maison de Bourgogne.*

On dit proverbialement & figurément, *bander son esprit*, *avoir l'esprit bandé;* pour dire, s'appliquer, être appliqué fortement, & avec

passion à quelque chose. *Envain banda-t-il son esprit, il ne put résoudre ce problême.*

On dit aussi proverbialement & figurément, *bander la caisse, bander les voiles;* pour dire, s'enfuir, s'en aller.

On dit encore proverbialement & figurément, *se bander les yeux;* pour dire, ne pas faire attention à certaines choses, à certains désordres auxquels on ne peut remédier.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bande*, la syllabe *ban* est longue.

BANDER; nom propre. Ville Maritime des Indes Orientales, au Royaume, & sur le golfe de Bengale, à quarante lieues de la ville de Châtigan.

BANDERA; substantif masculin. Poisson large des Indes Orientales, qui porte une grande raie blanche à la tête, & dont la chair, selon Ruysch, est très-délicate.

BANDER-ABASSI; nom propre. Ville Maritime d'Asie, sur le golfe d'Ormus, dans la Province de Kerman. C'est le port le plus celèbre de ces Parages: mais on y respire un si mauvais air, que cet endroit est ordinairement le tombeau des Étrangers, que le commerce y attire, pour peu que leur séjour y soit de quelque durée.

Les tremblemens de terre sont là très-fréquens, & on y en éprouve tous les trois ou quatre ans.

On remarque que les vents changent régulièrement quatre fois le jour dans cette ville. Le vent du Nord y règne depuis minuit jusqu'au point du jour. Le vent d'Est lui succède jusqu'à dix ou onze heures que s'élève un vent de Sud, qui dure jusqu'au coucher du Soleil; & ce dernier cède la place au vent d'Ouest, qui souffle jusqu'à minuit.

BANDER-CONGO; nom propre. Ville Maritime d'Asie, sur le golfe Persique, dans la Province de Forsistan.

BANDEREAU; substantif masculin. Cordon qui sert à pendre la trompette.

BANDERET; substantif masculin. Ce titre se donne à Berne, aux Chefs de la Milice du Canton de ce nom, qui sont au nombre de quatre.

BANDEROLE; substantif féminin. Espèce d'Étendard qui sert à orner des mâts de vaisseau, des pains-bénis, & diverses autres choses.

Banderole, se dit à Paris, en termes de Commerce de charbon & de bois à brûler, d'une feuille de bois ou de fer-blanc, sur laquelle est collé le Tarif du prix de ces Marchandises.

L'Ordonnance générale de la Ville de Paris, du mois de Décembre 1672, porte que les Jurés-Mouleurs-de-Bois, & les Jurés-Mesureurs de charbon, apposeront tous les jours avant l'heure de la vente, des *banderoles*, contenant le prix de chaque espèce de Marchandises, & que ces banderoles seront ôtées tous les soirs.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

BANDIER; terme usité dans quel-

ques Coutumes où il eſt ſynonyme à banal. *Voyez* ce mot.

BANDIÈRE; ſubſtantif féminin. Terme de Marine, qui ſe dit des eſpèces bannières de taffetas ou de damas que l'on met au-deſſus des mâts des Navires, & ſur leſquelles ſont repréſentées les Armes des Souverains.

On dit d'une Armée, qu'*elle eſt rangée en front de bandière*, quand elle eſt rangée en ligne avec les Étendards & les Drapeaux, à la tête des Corps.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BANDIMENT; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit des proclamations que fait faire en certains cas par ſon Sergent, le Seigneur Haut-Juſticier.

BANDINS; ſubſtantif maſculin pluriel, & terme de Marine. Lieux où l'on s'appuie quand on eſt debout dans la poupe. Ils ſoutiennent de grandes conſoles, & une eſpèce de banc fermé en-dehors par de petits baluſtres.

BANDIT; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, un exilé ou banni, devenu voleur. Ce mot n'a guères d'uſage dans ce ſens.

Bandit, ſe dit, par extenſion, des vagabonds & gens ſans aveu. *Vous ne deviez pas réfugier ces bandits.*

Voyez *libertin*, pour les différences relatives qui en diſtinguent *bandit*, &c.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde brève au ſingulier; mais elle eſt longue au pluriel.

BANDOIR; ſubſtantif maſculin, & terme de Paſſementiers. Il ſe dit du bâton qui paſſe dans la noix du bandage du battant.

BANDON; vieux mot qui ſignifioit autrefois étendard.

BANDON-BRIDGE; nom propre. Petite ville d'Irlande, au Comté de Corck, ſur la rivière de Baune, à huit milles de Kingſale. Elle a deux Députés au Parlement.

BANDOR; vieux mot qui ſignifioit autrefois joie, alégreſſe.

BANDOULIER; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au propre, une ſorte de vagabonds & de brigands qui ſe retirent dans les forêts, & volent dans les campagnes. *On a pendu un bandoulier.*

Bandoulier, ſe dit, par extenſion, & populairement, d'un mauvais garnement. *Tu n'es qu'un bandoulier.*

BANDOULIÈRE; ſubſtantif féminin. Large baudrier de cuir, qui paſſe de l'épaule gauche ſous le bras droit, & qui ſert aux Cavaliers pour porter leur mouſqueton, & aux Fantaſſins pour y attacher leur fourniment de poudre & de balles. *Ce Cavalier a perdu ſa bandoulière.*

On dit, *donner la bandoulière à quelqu'un*; pour dire, l'établir garde: *porter la bandoulière*; pour dire, être garde: *ôter la bandoulière à un garde*; pour dire, caſſer un garde.

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, la troiſième longue, & la quatrième très-brève.

BANDREY; vieux mot qui ſignifioit autrefois le fer avec lequel on bandoit l'arbalête.

BANDURE; ſubſtantif féminin. *Bandura.* Plante d'Amérique, qui a la graine & le fruit de la gentiane. Elle eſt remarquable par une ſorte de gaine longue d'un pied, & large d'environ quatre pouces, qui ſe trouve remplie à moitié, d'une liqueur agréable à boire.

Les feuilles de cette plante rafraîchissent, & sa racine est astringente.

BANÉ; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Dan.

BANERIE; vieux mot qui signifioit autrefois territoire.

BANG; substantif masculin. C'est, selon Dapper, un arbre de Nigritie, lequel ressemble beaucoup au palmier. O nen tire une sorte de vin rouge, qu'on appelle *Makensi.* Ses feuilles ont environ quatre pieds de longueur, & son écorce sert à faire des sacs, des cordes & des nattes.

BANGMER; substantif masculin. Sorte de camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANGOR; nom propre. Ville Episcopale d'Angleterre, au pays de Galles, sur le Détroit de Menay, vis-à-vis de l'île d'Anglesey, à trois milles, au sud de Beaumarish.

BANGOR, est aussi le nom d'une petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, sur la Baie de Karichfergus. Elle a deux Députés au Parlement.

BANGUE; substantif masculin. Plante des Indes, semblable au chanvre. Elle s'élève à la hauteur d'environ trois pieds, & ne se rompt pas facilement. L'écorce peut se filer comme celle du chanvre.

Les Indiens mangent la graine & les feuilles de cette plante pour avoir de l'appétit, & pour s'exciter à l'acte vénérien. Ils les mettent aussi en poudre, & les mêlent a de l'opium, du sucre & de l'aréca pour se faire dormir : s'ils veulent rêver agréablement, ils mêlent avec cette poudre du camphre, du macis, des girofles & de la muscade.

BANGUE, est aussi le nom d'une rivière d'Afrique, en Nigritie, qui se jette dans la mer, au midi de Sierra-Liona.

BANI; nom propre. C'est, selon Dapper, une Province d'Afrique, dans la Nigritie, au midi de celle de Moco.

BANIAHBOW; substantif masculin. Oiseau du Royaume de Bengale, un peu plus gros qu'une grive. Son bec est pointu & jaune vers la racine; ses yeux sont noirs, mais l'iris en est jaune. Il a aussi les jambes & les pieds jaunes, & le plumage d'un brun clair.

BANIALUCH; nom propre. Ville, près d'un Lac de même nom, au Royaume de Bosnie, dont elle est capitale. Elle est située à trente milles de Spalatro. Le Bacha de Bosnie y réside.

BANIANA; nom propre. Ville des Indes Orientales, que Tavernier place sur la route de Surate à Agra. Il rapporte qu'on y fabrique le meilleur indigo, mais qu'il se vend le double de l'indigo ordinaire.

BANIANS; (les) Idolâtres des Indes Orientales, qui suivent le dogme de la Métempsycose. Ils croient qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers; mais ils adorent aussi le diable, qu'ils représentent dans leurs Temples, sous la figure la plus hideuse. Ils disent qu'il a été créé pour gouverner le monde, & faire du mal aux hommes.

Les *Banians* sont également charitables pour les personnes & pour les animaux; ils ont des hôpitaux pour les malades & pour les orphelins; ils en ont aussi pour les singes, les oiseaux, *&c.* Ce sont les plus doux des hommes, & l'on croiroit volontiers comme le Père Catrou, qu'ils en seroient les plus aimables, si la crainte de devenir impurs en communiquant avec gens d'une

d'une religion différente de la leur, ne les rendoit sauvages. Ils souffrent singulièrement, quand ils voient faire du mal à un ver, à une mouche, ou à quelque animal que ce soit. On dit cependant qu'ils trompent dans le commerce comme les autres hommes. Peut être qu'en cela, ils ne font que rendre ce qu'on leur a prêté. Il s'en trouve parmi eux que le commerce a rendu très-riches, & qui, moins scrupuleux que les autres, traitent splendidement les Étrangers. M. de Chesé rapporte, qu'étant aux Indes Orientales, il fut très-bien regalé avec ses Compagnons, chez un banian, qui, à la vérité, ne se mit point à table. Il ajoute que ce *Banian* leur donna à la fin du repas de jeunes & belles filles pour en disposer à leur gré : coutume, *dit-il*, qui est répandue dans tout l'Orient, où les gens aisés entretiennent des serrails pour l'usage des Étrangers.

BANIE; vieux mot qui signifioit autrefois ban, publication.

BANIER; vieux mot qui signifioit autrefois Sergent, celui qui dénonçoit un ban.

BANISTÈRE; substantif féminin. Plante d'Amérique, à fleurs papilionacées, auxquelles succèdent des semences unies, semblables à celles de l'érable.

BANLEFFRE, BANLIÈVRE; vieux mots qui signifioient autrefois le tour de la bouche.

BANLIEUE; substantif féminin. Certaine étendue de pays autour d'une ville, & où le Juge de Police a droit de faire les mêmes proclamations que dans la Ville.

La *Banlieue* de Paris s'étend à plus de deux lieues aux environs de la Ville.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

BANMOLIN; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité pour le moulin.

BANNAGE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de banalité.

BANNALMENT; vieux mot qui signifioit autrefois par droit de ban.

BANNASSE; substantif féminin. On donne ce nom, dans les Salines, à chaque civière qui sert à porter les cendres du fourneau au Cendrier.

BANNE; substantif féminin. *Velum.* Grosse & grande toile, ou couverture servant à couvrir les marchandises qui sont dans un bateau, pour les garantir des injures de l'air.

Banne, se dit, à peu près dans le même sens, de la pièce de toile dont les Rouliers & Voituriers couvrent les marchandises qu'ils conduisent.

Banne, se dit, à Paris, parmi les Marchandes Lingères, d'une toile longue d'environ six aunes, qui est attachée sous l'auvent de leur boutique, & qui leur sert comme de montre.

Banne, se dit d'un grand panier d'osier qui sert à emballer certaines marchandises.

Banne, se dit d'une espèce de grande manne, faite de branchages, & qui sert au transport du charbon.

Banne, est aussi le nom d'un gros Bourg de France, en Languedoc, environ à sept lieues, nord-ouest, d'Uzès.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la pro-

nonciation, *bane*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BANNER.

BANNEAU; substantif masculin. Petite banne.

BANNEAU, se dit aussi d'une mesure des liquides, & d'un vaisseau qui sert à les transporter.

BANNÉE; substantif féminin. Terme qui se dit dans certaines Coutumes pour signifier banalité.

BANNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Couvrir quelque chose avec une banne. *Il faut banner ce bateau.*

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *baner*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANNERET; adjectif masculin. Il s'est dit autrefois du Gentilhomme qui avoit droit de Bannière à la guerre. *Un Chevalier Banneret*, *un Seigneur Banneret.*

Cette prérogative ne s'accordoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, & qui avoient pour Vassaux d'autres Gentilshommes. Ceux-ci suivoient la Bannière à l'armée, sous le commandement du Seigneur ou Chevalier *Banneret.*

VOL BANNERET, se dit, en termes de l'Art héraldique, de celui qui se met sur le cimier, & qui est fait en bannière.

BANNERETS, se dit, en Provence, des Juges que les Seigneurs établissent dans leurs Seigneuries.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Baneret*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANNETON; substantif masculin, & terme de Pêche, qui se dit d'une espèce de cofre percé où l'on conserve le poisson dans l'eau.

BANNETON, se dit aussi, en termes de Boulangers, d'une sorte de panier d'osier, rond & sans anses, où ils mettent lever le pain rond.

BANNETTE; substantif féminin. Sorte de panier fait de menus brins de bois de châtaignes, & dont on se sert pour voiturer & transporter des marchandises.

BANNETTE, est aussi un terme dont se servent les Boucaniers François de Saint-Domingue, pour signifier un certain nombre de peaux de taureaux, de vaches, *&c.* La *Bannette* contient deux cuirs de taureaux ou quatre de vaches, ou un cuir de taureau & deux de vaches, *&c.*

BANNI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* BANNIR.

BANNI, s'emploie aussi substantivement, & signifie exilé. *Les Bannis furent rappelés.*

BANNIE; substantif féminin, & terme de Coutume. C'est la même chose que publication.

BANNIER; substantif masculin, & terme de Coutume. Il se dit, en Bresse & en Dauphiné, de ceux qui sont préposés à la garde des vignes. C'est ce qu'ailleurs on appelle *Messier*.

BANNIER, est aussi, dans quelques

endroits, synonyme à banal. *Voyez* ce mot.

BANNIÈRE; substantif féminin. Enseigne du Chevalier ou Seigneur Banneret, sous laquelle se rangeoient autrefois les Vassaux qu'il conduisoit à la guerre.

BANNIÈRE, se dit, en termes de Marine, de l'Enseigne ou Etendart d'un Navire, & qui annonce, quand il est arboré, de quelle Nation est ce Navire. *Voyez* PAVILLON.

BANNIÈRE, se dit des Etendards d'Eglise qui se portent aux Processions. *Il portoit la Bannière de la Confrairie.*

BANNIÈRES, se dit au pluriel, du Recueil où s'enrégistrent les Ordonnances & Lettres-Patentes adressées au Châtelet de Paris, de même que les autres Actes dont la mémoire doit être conservée. Le Greffier des Insinuations est dépositaire de ce Recueil, & en délivre des Expéditions.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, en parlant des changemens de fortune qui arrivent dans les familles : *Cent ans bannière, cent ans civière;* pour dire, que du faîte des grandeurs, on retombe dans l'obscurité.

On dit aussi proverbialement & figurément, *aller au-devant de quelqu'un avec Croix & Bannières;* pour dire, faire à quelqu'un une réception distinguée & honorable.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Banière*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BANNIMENT; substantif masculin, & terme de Pratique, qui se dit pour saisie, au Parlement de Toulouse.

BANNIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir. In exilium ejicere.* C'est, au propre, condamner judiciairement un coupable à sortir d'un lieu quelconque. *On a banni la femme du Royaume, & le mari a été condamné aux Galères. Les Juges des Seigneurs ne peuvent bannir du Royaume, mais seulement du ressort de leur Jurisdiction.*

BANNIR, signifie, par extension, chasser, exclure. *Ils l'ont banni de leur société.*

BANNIR, se dit dans le sens figuré, & signifie rejetter, éloigner une chose quelconque. *Exemples.* Dans le sens de rejetter : *Il y a longtemps qu'elle a banni la pudeur.*

Dans le sens d'éloigner de soi : *Il voulut en vain bannir cette image de son esprit.*

BANNIR, est aussi pronominal réfléchi, & signifie s'abstenir d'aller en quelqu'endroit, de communiquer avec quelques personnes. *Exemples.* Dans le sens de s'abstenir d'aller en quelqu'endroit : *On ignore pourquoi il s'est banni de cette maison.*

Dans le sens de s'abstenir de communiquer avec quelques personnes : *Ces propos furent cause que je me bannis de cette société.*

Outre son régime simple, ce verbe gouverne, en régime composé, les prépositifs *de, du, de la, des;* comme on a pu le remarquer dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève, & la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

Voyez au mot VERBE, l'explication de la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui

est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *banir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BANNISSEMENT; substantif masculin. *Exilium*. Peine infamante, à laquelle la Justice condamne ceux qui sont convaincus d'avoir commis certains crimes. *Voyez* BAN.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *n* & un *s* qui sont oisifs, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *banisemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BANNOCKS-BROWN; nom propre. Petite ville d'Ecosse, à deux milles de Sterlin. Ce fut là que Robert Brus, Roi d'Ecosse, tailla en pièces l'armée d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & affranchit ainsi l'Ecosse de la domination Angloise.

BANNOLES; nom propre. Petite ville d'Espagne, en Catalogne, à trois lieues de Girone.

BANNOW; nom propre. Petite ville d'Irlande, sur une baie de même nom, dans la Province d'Ulster, à quatre milles, au sud, de Clamine. Elle a des Députés au Parlement.

BANON; substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit, en Normandie, du temps auquel les terres sont ouvertes au pâturage.

BANQUE; substantif féminin, & terme de Commerce. Il se dit de l'état & de la fonction de celui qui fait le commerce d'argent & du lieu où il fait ce commerce. *Il tenoit banque ouverte l'an dernier. Les Hollandois entendent la banque. Il porta ses fonds à la banque*.

BANQUE, se dit d'une Caisse publique tenue sous la direction des Magistrats, & dans laquelle l'argent des Particuliers est en dépôt. Telles sont les *Banques* de Venise, d'Amsterdam, de Rotterdam, de Hambourg, *&c*.

BANQUE, se dit en plusieurs phrases du commerce de ce nom, qui sont rapportées par Savary dans l'ordre suivant:

Avoir un compte en banque; c'est y avoir des fonds, & s'y faire créditer ou débiter, selon qu'on veut faire des paiemens à ses créanciers, ou en recevoir de ces débiteurs en argent de banque; c'est-à-dire, en billets, ou écritures de banque.

Avoir crédit en banque; c'est être écrit sur les Livres de la banque, comme son créancier: y avoir débit, c'est en être débiteur.

Ouvrir un compte en banque; c'est la première opération que font les Teneurs de Livres d'une banque, lorsque les Particuliers ou Négocians y portent des fonds pour la première fois.

Donner crédit en banque; c'est charger les Livres de la banque des sommes qu'on y apporte; ensorte qu'on fait débiter sa caisse, c'est-à-dire, qu'on la rend débitrice envers ceux qui y déposent leurs fonds.

Ecrire une partie en banque; c'est faire enrégistrer dans les Livres de la banque le transport mutuel qui se fait par les créanciers & les débiteurs, des sommes, ou de portion des sommes qu'ils ont en banque:

c'est ce qu'on appelle *virement des parties.*

Créditer quelqu'un en banque ; c'est le rendre créancier de la banque : le débiter, c'est l'en faire débiteur.

Ecritures en banque; ce sont les diverses sommes pour lesquelles les Particuliers, Marchands, Négocians & autres, se sont fait écrire en banque. L'article VI de l'Arrêt du 13 Juillet 1720, ordonne *que toutes Lettres de change, Billets de commerce, &c. de 500 livres & au-dessus, seront acquittés en Ecritures, à peine de nullité*, &c.

BANQUE *d'emprunt*, se dit, en Hollande, d'une sorte de Mont de Piété établi à Amsterdam, où l'on prête de l'argent sur gages, moyennant un intérêt fixé par les Officiers préposés à cet effet.

BANQUE, se dit, au Jeu des Cartes appelé *Pharaon*, & à plusieurs autres, de la quantité d'argent que celui qui tient le Jeu a devant lui, pour payer quand il perd. *Il a doublé sa banque. Il a perdu la moitié de sa banque.*

BANQUE, se dit, en termes d'Imprimeurs, du paiement qui se fait aux Ouvriers de l'Imprimerie le Samedi, qu'on appelle pour cette raison *le Jour de la Banque.*

BANQUES *à Sel*, se dit des Greniers qui sont sur les frontières de Savoie, voisines de la France, où l'on débite du Sel aux Fauxsauniers François.

BANQUE, se dit, en termes de Passementiers, de l'instrument qui sert à porter les rochets ou bobines pour ourdir.

BANQUE, se dit, dans les Manufactures de Soieries, du plateau qui fait partie du métier d'étoffe de Soie, & qui sert à reposer les navettes, quand l'Ouvrier cesse de travailler, de même qu'à retenir le tenant de l'ensuple du devant.

BANQUE, se dit, en termes de Tabletier-Cornetier, d'une sorte de banc triangulaire, sur lequel l'Ouvrier en Peignes travaille à califourchon.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *banke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BANQUÉ ; adjectif masculin, & terme de Marine. Il se dit d'un navire qui est à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve ; & on dit ce navire *débanqué*, quand il a quitté ce banc.

BANQUÈLE ; vieux mot qui signifioit autrefois petite bande.

BANQUEREAU ; substantif masculin, & terme de Marine. Petit banc de mer. Il se dit particulièrement des petits bancs qui sont dans le voisinage du grand banc de Terre-Neuve où se pêche la morue.

BANQUERIE ; vieux mot qui signifioit autrefois trésorerie.

BANQUEROUTE ; substantif fém. Déroute des affaires d'un débiteur.

On distingue deux sortes de *banqueroutes*. L'une, qui est forcée & qu'on appelle simplement *faillite ;* & l'autre, qui est frauduleuse & qui se nomme proprement *banqueroute.*

La *banqueroute* forcée ou faillite, est celle qui a sa cause dans les accidens arrivés au débiteur, & dans les pertes qu'il a faites. *Voyez* FAILLITE.

La *banqueroute* frauduleuse a sa cause dans la mauvaise foi du débiteur qui a soustrait les effets de ses créanciers, & pris des mesures pour les tromper. Celle-ci qu'on

appelle proprement *banqueroute*, est un vol qualifié, contre lequel les loix prononcent la peine de mort. Il arrive cependant dans l'usage, que ces lois ne s'exécutent guères à la rigueur, & la peine des Galères est celle qui s'inflige ordinairement aux coupables de ce crime. Le Juge, en cela, tempère la trop grande rigueur de la loi.

BANQUEROUTE, se dit, par extension, de l'abandonnement de biens qu'un débiteur fait à ses créanciers, pour cause d'insolvabilité. *L'incendie de sa maison le contraignit à faire banqueroute.*

BANQUEROUTE, se dit, dans le sens figuré, & familièrement, des actions contraires aux paroles que l'on a données, aux promesses que l'on a faites. *Vous aviez promis de dîner avec nous, mais vous nous avez fait banqueroute.*

On dit aussi, dans le sens figuré, & familièrement, *faire banqueroute à l'honneur, à son devoir;* pour dire, agir contre son honneur, contre son devoir. *Il y a longtemps que cette femme a fait banqueroute à l'honneur.*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *bankeroute*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BANQUEROUTIER; substantif masculin. Négociant, Banquier, qui a fait banqueroute, ou débiteur qui abandonne ses biens à ses créanciers. *Voyez* au mot BANQUEROUTE, ce que les loix ordonnent contre les banqueroutiers.

BANQUEROUTIÈRE; substantif féminin, qui signifie dans ce genre, ce que banqueroutier signifie au masculin. *Voyez* ce mot.

BANQUET; substantif masculin. Festin, repas somptueux. *On leur prépara un superbe banquet.*

BANQUET ROYAL, se dit d'un repas de cérémonie où le Roi mange en public avec la Famille Royale, & les Princes & Princesses de son sang. *Nous vîmes le banquet royal.*

BANQUET, s'est dit, en termes de Coutume, du repas que le vassal étoit obligé de fournir à son Seigneur une ou deux fois l'année.

BANQUET *des sept Sages*, se dit du repas où l'on a prétendu que s'étoient trouvés les sept Sages de la Grèce.

On dit, en termes de dévotion, *le banquet de l'agneau, le banquet des élus;* pour dire, la joie de la béatitude céleste.

On dit, dans le même sens, de ceux qui ont reçu l'Eucharistie, qu'*ils ont participé au sacré banquet.*

Les Poëtes ont appelé *banquet des dieux*, tout repas où ils ont feint que Jupiter se trouvoit avec les autres dieux.

BANQUET, se dit, en termes de Manège & d'Eperonniers, de la petite partie de la branche de la bride, qui est au-dessous de l'œil, où elle assemble les extrémités de l'embouchure avec la branche, & est cachée sous le chaperon ou le fonceau.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *banket*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BANQUETÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BANQUETER.

BANQUETER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter* Ce verbe, qui est du style familier, signifie

être en un banquet. On dit de ceux qui font souvent dans de grands repas, *qu'ils ne font que banqueter.*

BANQUETTE; substantif féminin. Terme de fortifications. Petit dégré de pierre ou de gazon, qui sert à élever le soldat pour tirer pardessus le parapet d'un bastion, ou le revers d'une tranchée.

BANQUETTE, se dit d'une sorte de banc rembouré qu'on met quelquefois dans les vestibules, les antichambres, *&c.*

BANQUETTE, se dit, en termes d'Architecture, d'un petit chemin relevé qui sert aux gens à pied le long d'un quai, d'une rue, *&c.* Il y a des *banquettes* à Paris à chaque côté du pont neuf, du pont royal, *&c.*

BANQUETTE, se dit aussi, en termes d'Architecture, des appuis de pierre qu'on pratique dans l'épaisseur des croisées, & dans l'intérieur des appartemens.

BANQUETTE, se dit, en termes de Jardinier, des palissades basses à hauteur d'appui.

BANQUETTE, se dit, dans les soieries, d'une partie du métier d'étoffes de soie, qui sert de siège à l'ouvrier quand il veut travailler.

BANQUETTE, se dit, en termes de Menuisiers, d'une boisure pratiquée aux croisées.

BANQUIER; substantif masculin. Celui qui tient banque & qui fait commerce d'argent, en faisant des traites & remises de place en place. *Voyez* BANQUE.

BANQUIER *expéditionnaire en Cour de Rome*, se dit, parmi nous, de certains Officiers établis pour solliciter & faire obtenir en Cour de Rome les Rescrits, Bulles, Provisions, Dispenses & autres actes qui s'expédient en faveur des particuliers, & qui émanent du Pape ou de son Légat d'Avignon. Le certificat de ces banquiers est nécessaire pour que les expéditions en Cour de Rome fassent foi en Justice.

Il y a à Paris vingt Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome, érigés en titre d'Office par Edit du mois de Mars 1673, qui règle leurs fonctions.

BANQUIER, se dit, en termes de jeu, de celui qui tient le jeu contre tous ceux qui veulent jouer contre lui, ou qui taille au pharaon, à la bassette, &c. *Le banquier a ruiné tous les pontes.*

BANS; substantif masculin pluriel, & terme de Vénerie, qui se dit des lits des chiens.

Ce monosyllabe est long.

BANSE; substantif féminin, & terme de Chaudronniers. Longue manne carrée & profonde, faite de branches d'osier, & dans laquelle les Chaudronniers transportent leurs ouvrages.

BANTAM; nom propre. Ville peuplée & commerçante des Indes orientales, dans l'île de Java, & capitale d'un royaume de même nom. Dans ce pays où l'on prétend qu'il y a dix filles pour un garçon, on marie les enfans à huit, neuf & dix ans, bien moins parce qu'ils sont nubiles, que pour éluder les dispositions d'une loi de l'Etat, qui déclare le Roi héritier de tous ceux qui meurent. Ainsi les femmes, les enfans, les domestiques du défunt, deviennent esclaves du Souverain qui les vend ou en dispose autrement, comme il le juge à propos. Il seroit difficile d'imaginer & de faire subsister une loi plus barbare & plus absurde.

BANTAME ; substantif féminin. Les Anglois donnent ce nom à une sorte de poule de l'île de Java.

BANTAYAN ; nom propre. Île d'Asie, dans l'Océan Oriental, & l'une des Philippines, selon Gemelli-Carréri, qui la met près de l'île de Sibu.

BANTON ; nom propre. Île d'Asie, dans l'Océan Oriental, & l'une des Philippines, au sud de celle de Luçon.

BANTRAN & BANTRET-YAI ; nom propre. Îles d'Asie, que forme la rivière de Menam, au Royaume de Siam.

BANTRE ; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province de Mommonie.

BANTREY ; nom propre. Ville Maritime d'Irlande, dans la Province de Mommonie : elle donne son nom à la Baie.

BANTZ ; nom propre. Ville de la basse Hongrie, sur la Save, entre Sirmich & Belgrade.

BANVIN ; substantif masculin, & terme de Coutume. C'est la même chose que ban à vin. *Voyez* BAN.

BANZ ; vieux mot qui signifioit autrefois tutelle, administration des biens d'un mineur.

BANZA ; nom propre. Ville d'Afrique, & capitale du Royaume de Congo.

BAOBAB ; substantif masculin. Fruit d'Afrique, gros comme un limon, & semblable à une courge. Il est bon à manger, & l'on en corrige l'acidité avec du sucre. Il rafraîchit & désaltère. Les Éthiopiens en font usage dans toutes les maladies inflammatoires, les fièvres putrides, & les affections pestilentielles. Prosper Alpin dit que l'arbre où croît ce fruit, ressemble à l'oranger par les feuilles, la grosseur & la forme.

BAOL ; nom propre. Petit Royaume d'Afrique, en Nigritie, dont la principale habitation est une bourgade, qui s'appelle *l'Ambaye*, où le Roi fait sa résidence. Le bétail fait la richesse du pays. Le Roi nourrit, à ce qu'on prétend, plus de cinq mille bœufs.

BAONS LE-COMTE ; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Normandie, à trois lieues, nord, de Caudebec.

BAPAUME ; nom propre. Ville forte de France, en Artois, à trois lieues & demie, sud-sud-est, d'Arras. On y compte quatre mille cinq cens personnes. Il y a un grand État-Major, dont le Gouverneur perçoit environ 9000 liv. par an, & le Lieutenant de Roi 2500.

BAPAUME, est aussi le nom d'une petite rivière de France, en Normandie, qui se perd dans la Seine, à un quart de lieue au-dessous de Rouen, après un cours d'environ six lieues.

BAPTÊME ; substantif masculin. *Baptisma*. Celui des sept Sacremens de l'Église, par lequel on est fait Chrétien, & qui se confère par le moyen de l'eau qu'on verse sur la tête, & de la formule sacramentelle dont la substance est, *je te baptise au Nom du Père, & du Fils, & du Saint-Esprit.*

Les Ministres ordinaires du Baptême sont les Evêques & les Prêtres ; mais dans le cas de nécessité, toutes personnes, mêmes les femmes peuvent baptiser.

On distingue en Théologie trois sortes de Baptêmes : le Baptême d'eau, le Baptême de feu, & le Baptême de sang.

Le *Baptême d'eau* est celui dont nous venons de donner la définition.

Le

Le *Baptême de feu*, qu'on appelle aussi *le Baptême du Saint-Esprit*, est fondé sur ce que dit Saint Jean-Baptiste, qu'il ne baptise que par l'eau; mais que *celui qui viendra après lui, baptisera par le Saint-Esprit & par le feu*. Ces paroles ont fait naître diverses opinions chez les anciens Pères; mais l'Eglise n'a point approuvé ceux qui prenant les paroles de l'Evangile à la lettre, prétendoient que le feu devoit entrer dans la cérémonie du Baptême. Elle a laissé la liberté de considérer & d'expliquer ce feu, ou comme l'abondance des graces répandues sur nous par le Baptême, ou comme le feu qui accompagna la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres; ou comme le feu des tribulations, de la douleur & de la pénitence qui doit accompagner le Baptême.

Le *Baptême de sang*, est le martyre des Catéchumènes, qu'on croyoit leur tenir lieu de baptême quand ils mouroient pour la cause de l'Evangile, avant d'avoir été baptisés. C'est qu'autrefois on ne baptisoit les Catéchumènes qu'à Pâques & à la Pentecôte.

BAPTÊME DU TROPIQUE, OU DE LA LIGNE, se dit, en termes de Marine, d'une cérémonie bizarre & ridicule, dans laquelle on jette plusieurs seaux d'eaux sur le corps de ceux qui passent, pour la première fois, le Tropique ou la Ligne équinoctiale.

Les Officiers & les Passagers se rachètent de cette farce, par le moyen de quelque argent donné à l'Equipage; mais on ne fait point de grace à ceux qui ne donnent rien.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *batême*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BAPTES; (les) on appeloit ainsi à Athènes, les Prêtres de Cottytlo, Déesse de l'impureté, dont ils célébroient les fêtes pendant la nuit par des danses lascives, & en se livrant à toutes sortes de débauches. Juvenal dit que ces Prêtres étoient si infâmes, qu'ils offensoient Cottytlo elle-même.

BAPTES, est aussi le titre de deux Comédies, que firent contre les Prêtres de ce nom, les Poëtes Cratinus & Eupolis: mais ces Prêtres, pour se venger, jettèrent les Poëtes dans la Mer.

BAPTESTIRE; vieux mot qui signifioit autrefois baptême.

BAPTISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAPTISER.

BAPTISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Baptisare.* Action de conférer le Baptême. *On vient de baptiser un enfant.* Voyez BAPTÊME.

BAPTISER, se dit, par extension, de certaines cérémonies ecclésiastiques qui ne sont que des bénédictions. Ainsi l'on dit, *baptiser une cloche;* pour dire, la benir, lui donner un nom.

On dit, dans le même sens, *baptiser un enfant;* pour dire, faire les seules cérémonies qui accompagnent le Baptême, quand il s'agit d'un enfant ondoyé.

BAPTISER, se dit proverbialement, figurément & abusivement de l'action de donner un sobriquet.

On dit aussi figurément & familièrement, *baptiser le vin;* pour dire, y mettre de l'eau.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *baptise*, la syllabe *ti* est longue.

Il faudroit supprimer le *p* qui est oisif, changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *batizer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BAPTISIER; vieux verbe qui signifioit autrefois faire bâtir.

BAPTISMAL, ALE; adjectif. Qui concerne le Baptême. *Les eaux baptismales*.

On appelle *Fonts-baptismaux*, les Fonts où l'on baptise.

On donnoit autrefois le nom de *Robe baptismale*, à la Robe blanche que portoit pendant huit jours la personne qu'on venoit de baptiser.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le *p* & le *l* final se font toujours sentir.

Le pluriel du masculin se forme en changeant *al* en *aux*, dont le *x* prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *la baptismale innocence*, mais *l'innocence baptismale*.

BAPTISTÈRE; substantif masculin. C'est le nom que portoit une sorte de Chapelle qu'on bâtissoit autrefois auprès d'une Eglise principale, & où l'on administroit le Baptême.

BAPTISTÈRE, se dit aussi d'un extrait tiré des Registres de Baptêmes, par lequel on prouve où l'on a été baptisé, & en quel temps on l'a été. *J'ai lu son baptistère*.

BAPTISTÈRE, est aussi adjectif. On appelle *Registre-baptistère*, le Registre où sont écrits les noms de ceux qu'on a baptisés; & *Extrait-baptistère*, l'extrait qu'on tire de ce Registre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer le *p* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *batistère*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BAPTIZOÈRE; vieux mot qui s'est dit autrefois de la robe dont on revêtoit une personne baptisée.

BAPTOYER; vieux mot qui signifioit autrefois baptiser.

BAQUET; substantif masculin. Sorte de petit cuvier de bois, dont les bords sont fort bas. C'est une ustensile à l'usage de plusieurs ouvriers, comme Maçons, Brasseurs, Cordonniers, &c.

BAQUET, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une pierre creusée, qui sert à l'Imprimeur pour laver ses formes.

BAQUET, se dit, en termes de Marbreurs de papier, d'une sorte de boîte carrée, plate, sans couvercle, où le Marbreur verse l'eau gommée sur laquelle il répand les couleurs qui doivent marbrer le papier.

BAQUET, se dit, en termes de Re-

lieurs & Doreurs, d'un demi muid ſcié par le milieu, où l'on entretient avec de la cendre & de la pouſſière de charbon, une chaleur douce & ſuffiſante pour ſécher la dorure.

Baquet, ſe dit, en termes de Jardinage, d'un vaiſſeau de bois que le Jardinier remplit de terre pour y ſemer quelques graines particulières.

Baquet, ſe dit, en termes de Chaudronniers, de tous les vaiſſeaux de cuivre qui ſont encore imparfaits.

Baquet, ſe dit, en termes de Graveurs, d'une ſorte de caiſſe dont l'Artiſte ſe ſert pour faire couler & mordre l'eau-forte ſur les planches. Ce *baquet* eſt fait d'un bois très-mince, bien aſſemblé & peint à l'huile en-dehors & en-dedans, afin qu'il puiſſe contenir l'eau-forte, ſans en être imbibé. Ce *baquet* eſt de l'invention de M. le Clerc. Il eſt bon d'en dire l'uſage.

Quand on veut faire mordre l'eau-forte, on graiſſe le deſſous de la planche, & l'ayant poſée dans le fond du *baquet*, on y verſe de l'eau-forte juſqu'à la hauteur d'une ligne ou deux par-deſſus la planche. On balotte enſuite cette caiſſe d'un mouvement aſſez doux & lent, en faiſant paſſer & repaſſer l'eau-forte ſur cette planche, juſqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet qu'on s'eſt promis. Il faut fixer la planche, afin qu'elle ne ſe dérange pas dans le balottement.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

BAQUETÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Baqueter.

BAQUETER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. C'eſt, en termes de bâtiment, ôter l'eau d'une tranchée, avec la pêle ou quelqu'autre outil.

Baqueter *l'eau*, ſignifie, en termes de Jardinage, répandre l'eau ſur le gazon d'un baſſin, avec une pêle de bois, pour arroſer le deſſus des glaiſes.

BAQUETURES; ſubſtantif féminin pluriel, & terme de Cabaretiers & de Marchands de vin. On appelle ainſi le vin qui tombe d'un tonneau en perce, dans un vaſe placé au-deſſous de ce tonneau.

BAQUEVILLE; nom propre. Petite ville de France, en Normandie, ſur le ruiſſeau de Vienne, à trois lieues, ſud-ſud-oueſt, de Dieppe. On y fabrique des ſerges & des toiles.

BAQUIER; ſubſtantif maſculin. Terme de Commerce. Coton de petite valeur, qui ſe vend à Smirne, mais en petite quantité.

BAR; ſubſtantif maſculin, & terme de bâtiment, qui ſe dit d'une eſpèce de civière, ſur laquelle certains Ouvriers appelés *Bardeurs*, à cauſe de cette civière, portent des pierres d'une groſſeur médiocre.

Bar, ſe dit, en termes de l'art héraldique, de certains poiſſons qu'on met dans les armoiries. Les armes du Duché de Bar ſont d'azur, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'or, à deux bars adoſſés de même, dentés & allumés d'argent.

Bar (le Duché de) eſt le nom d'une province de France, qu'on appelle auſſi *le Barrois*, & qui eſt ſituée entre la Champagne & la Lorraine.

Bar-le-duc, eſt le nom de la ville capitale du Barrois, ou Duché de Bar dont nous venons de parler. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Ornain, à dix-huit lieues, oueſt, de Nancy. On y a de bonnes truites, & l'on y recueille d'excellent vin.

Bar-sur-aube; c'eſt le nom d'une

ville de France, en Champagne, sur l'Aube, à dix lieues, nord-ouest, de Langres. On y compte environ quatre mille ames, & l'on y recueille d'excellent vin.

Bar-sur-seine, est une autre ville de France, en Bourgogne, sur la Seine, à six lieues, sud-est, de Troyes. On y recueille aussi d'excellent vin.

Bar, est encore le nom d'une petite ville de Pologne, dans l'Ukraine, entre Bracklaw & Kaminieck.

BARABA; nom propre. Désert & grand lac au royaume de Sibérie. On en tire un sel solide que les Russes coupent comme de la glace, & qu'ils transportent sur leurs vaisseaux.

BARABAN; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un bassin de cuivre, sur lequel on frappoit pour annoncer quelque chose.

BARABINSKOIS; (les) Peuples de Sibérie, qui habitent les environs du lac Baraba. Ils sont pauvres & idolâtres.

BARACAQUES; (les) Religieux Japonnois, qui ne s'occupent qu'à méditer & à prier.

BARACÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à quatre lieues, nord-est, d'Angers.

BARACH; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Dan.

BARACI; nom propre. Ancienne ville de l'île de Sardaigne, dont on voit encore aujourd'hui des ruines près de Sassari.

BARACOA; nom propre. Ville & port d'Amérique, dans l'île de Cuba, sur la côte septentrionale.

BARACOOTO; substantif masculin. Nom de deux sortes de poissons de l'île de Tabago, longs d'environ deux pieds, & qui ont la gueule remplie de dents. L'un a le museau blanc, & l'autre l'a noir. Le premier est bon à manger; mais l'autre a la chair du dos & les dents venimeuses.

BARAD; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, & dans le voisinage de Cadès.

BARADAS; substantif masculin, & terme de Fleuriste. Œillet rouge-brun, dont la fleur est large, grosse & disposée en dôme. Il ne faut lui laisser que quatre ou cinq boutons.

BARAGAZA; nom propre. Ancienne ville d'Ethiopie, sur la mer rouge, dont parle Pline.

BARAGOUIN; substantif masculin. Langage défectueux & corrompu. *Je ne peux pas me faire à son baragouin.*

Baragouin, se dit aussi, par extension, & abusivement, des langues que l'on ne comprend pas. *Personne n'est au fait du baragouin de ces Nègres.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BARAGOUINÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* Baragouiner.

BARAGOUINER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Prononcer mal, parler mal une langue. *Quand j'ai vu qu'elle baragouinoit, je me suis retiré.*

Baragouiner, se dit par extension & par abus, en parlant d'une langue que l'on ne comprend pas. *J'ai laissé ces Allemands baragouiner à leur aise.*

Les temps composés de ce Verbe se forment avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont baragouiné.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons

au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BARAGOUINEUR, EUSE; substantif. Celui ou celle qui baragouine. *Connoissez-vous cette baragouineuse?*

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

BARAGRA; substantif masculin. Nom d'une monnoie qui a cours à Rome, & qui vaut un bolognini.

BARAÏCUS; terme de Mythologie, & surnom d'Hercules, qui fut ainsi appelé d'une ville d'Achaie, où il avoit un Oracle célèbre.

BARAIL, BARAU, vieux mots qui signifioient autrefois Baril.

BARAL; substantif masculin. Mesure des liquides dont on se sert en Provence, en Languedoc, &c.

BARALIPTON; terme barbare, qui fait partie du vers technique,

Barbara celarent darii ferio Baralipton.

Voila avec quoi on a prétendu enseigner l'art de raisonner dans les écoles de Logique, à cela près qu'on a joint à cette formule les deux vers suivans, qui sont de la même trempe & pour le même objet:

Asserit a, *negat* e, *verum generaliter ambo*:

Asserit i, *negat* o, *sed particulariter ambo.*

Il étoit plus simple d'expliquer la doctrine. *Voyez* Logique & Syllogisme.

BARALLOTS; (les) Hérétiques qui parurent à Bologne, en Italie. Ils mettoient tous leurs biens en commun, & même leurs femmes & leurs enfans.

BARANATHETA; nom propre. Ville & royaume d'Asie, que Baudrand dit être dans la partie la plus méridionale de la grande Tartarie.

BARANCA DE MELAMBO; nom propre. Ville de l'Amérique, sur la rivière de la Magdelaine, à six lieues de la mer du nord, & à trente de Carthagène. Les Espagnols y ont un bureau de recette.

BARANDAGE; substantif masculin & terme des Eaux & Forêts. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

BARANGE; substantif féminin, & terme de salines. Mur d'environ trois pieds de hauteur, placé en dedans du fourneau, & servant à la séparation des bois & des braises.

BARANGES; substantif masculin pluriel. Officiers de l'Empire Grec, qui gardoient les clés des portes de la ville où l'Empereur faisoit sa résidence.

BARANGUERLIS; nom propre. Grand étang d'Egypte, sur les frontières de la Terre Sainte, & vers la côte de la Méditerranée, où il a son embouchure. Il avoit autrefois plus de cent vingt mille pas de longueur; mais il en a beaucoup moins aujourd'hui.

BARANIZ; nom propre. Montagne considérable d'Afrique, au Royaume de Fez, à cinq lieues de Tezer. Elle est habitée par les Zenetes & les Haoares, peuples blancs & courageux: on y recueille quantité de blé, d'olives & de raisins.

BARANOWA; nom propre. Petite ville de Pologne, dans la haute Volhinie, sur la rivière de Slucks.

BARANYWAR; nom propre. Petite ville de la basse Hongrie, sur le ruisseau de Crasso, entre Bude & Belgrade.

BARAQUE; substantif féminin. Hutte ou petite loge que font les soldats pour se mettre à couvert des injures du temps. *Une partie de l'armée passa l'hiver dans les baraques.*

BARAQUE, se dit aussi d'un lieu construit de charpente qui sert de retraite pendant l'été aux ouvriers d'un grand attelier & de magazin pendant l'hiver, pour y serrer leurs outils, *&c.*

Les deux premières syllabes sont brève, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *barake*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARAQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BARAQUER.

BARAQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Etablir des baraques. *Il fallut baraquer l'armée.*

BARAQUER, est plus souvent pronominal réflechi. *L'armée se baraqua dès les premiers jours d'automne.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BARAQUILLE; substantif féminin, & terme de cuisine. Sorte de pâtisserie qui renferme une farce composée de filets de perdrix, de poularde, de ris de veau, de champignons, de trufles vertes, *&c.*

Comme un pareil mets n'est fait que pour les tables de l'opulence, qui a ses cuisiniers instruits, il est inutile d'en indiquer la manipulation.

BARAT; vieux mot qui signifioit autrefois fraude, mensonge.

BARATERIE; vieux mot qui signifioit autrefois échange.

BARATEUR; substantif masculin, & terme populaire qui signifie trompeur.

BARATHENA; nom propre. Ancienne ville que Ptolémée place dans l'Arabie déserte, sur les frontières de la Mésopotamie.

BARATHRE; substantif masculin. *Barathrum.* Gouffre profond dans l'Attique, où l'on précipitoit les scélérats.

BARATTE; substantif féminin. Sorte de long vaisseau de bois fait de douves, plus étroit par en haut que par en bas, & qui sert à battre la crême dont on fait le beurre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BARATTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BARATTER.

BARATTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Agiter, battre la crême qui est dans la baratte pour en faire du beurre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *barater*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BARATTERIE; substantif féminin, & terme de Marine. Tromperie d'un Maître ou Patron d'un Navire ou de l'Equipage, soit en volant, soit en altérant les marchandises, soit par quelqu'autre malversation.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BARAZA; nom propre. Ancienne ville, que Ptolémée place dans l'Arménie majeure.

BARBA; nom propre. Petite ville du Royaume d'Alger.

BARBA, est aussi le nom d'une ancienne ville de la Bétique, dont parle Antonin.

BARBACANE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on pratique aux murs qui soutiennent les terres, pour faciliter l'écoulement des eaux.

BARBACANE, se dit aussi, en termes de Fortifications, de petites ouvertures pratiquées dans les murs des citadelles, ou autres forteresses, afin que les assiégés puissent tirer à couvert sur les assiégeans.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *barbakane*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBACOAS; (les) Peuples du Popayan, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent vers les montagnes, entre la mer Pacifique & la rivière de Cauca.

BARBACOLLE; nom qui fut autrefois donné au Jeu appelé *Pharaon*. Voyez *ce mot*.

BARBADE; (la) nom propre de deux îles d'Amérique, du nombre des Antilles. Les Anglois, à qui elles appartiennent, en tirent annuellement une quantité prodigieuse de sucre, d'indigo, de coton & de gingembre.

BARBADOUIRE; vieux mot qui signifioit autrefois masque.

BARBANÇON; nom propre. Principauté des Pays-Bas, dans le Hainaut.

BARBANÇON; nom propre. Bourg de France, en Hainaut, à quatre lieues, est-sud-est, de Maubeuge.

BARBANDE; nom propre. Ancienne ville, jadis considérable, dans la haute Egypte, sur le Nil, entre Girgiò & Ama. Il n'en reste que des ruines.

BARBANTANE; nom propre. Bourg de France, en Provence, près du confluent du Rhône & de la Durance, à une lieue & demie, sud-ouest, d'Avignon, dans une contrée où l'on recueille d'excellent vin & de très bons fruits, sur-tout des melons. Il y a une Commanderie de Malthe, qui vaut au Titulaire 3000 livres de rente.

BARBARA. *Voyez* BARALIPTON.

BARBARE; adjectif de tout genre. *Barbarus, a, um.* Cruel, inhumain. *Il abolit cette coutume barbare. Ces Peuples ont des mœurs barbares.*

BARBARE, se dit, dans le sens figuré & en parlant de langage, des termes qui sont impropres, & d'une langue qui n'a point de rapport à la nôtre, & dont nos oreilles sont choquées. *Exemples.* Dans le premier sens : *Il ne parle jamais, qu'il ne se serve d'expressions barbares.*

Dans le second sens : *Les Hurons ont une langue formée de mots barbares.*

BARBARE, signifie aussi figurément, sauvage, grossier, qui vit sans police. *Il y a plusieurs Nations barbares qui habitent l'Afrique.*

LOIX BARBARES, se dit, en Jurisprudence, de celles qui furent faites par les Peuples qui démembrèrent l'Empire Romain, tels que les Goths, les Visigoths, *&c.*

BARBARE, se dit, en termes de Pein-

ture, de la manière dont peignoient les Artistes qui ont travaillé pendant longtemps avant Raphaël. Cette manière *barbare*, est ce qu'on appelle aussi *manière gothique*.

Barbare, s'emploie aussi substantivement dans le sens d'inhumain, de sauvage, grossier, & sans police. *Exemples*. Dans le sens d'inhumain : *S'il n'eût pas été un barbare, il ne l'auroit pas traité aussi cruellement*.

Dans le sens de sauvage, grossier, & sans police : *Il pénétra dans les terres, & il se vit entouré de barbares, qui le considéroient attentivement*.

Les Grecs donnoient le nom de *barbares*, à toutes les Nations qui ne parloient pas leur langue, ou qui ne la parloient pas aussi bien qu'eux.

Les Romains appelèrent aussi *Barbares* tout ce qui n'étoit pas Romain ou Grec; car ils regardoient les Grecs comme une Nation policée & savante.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un barbare cœur*, mais *un cœur barbare*.

BARBAREMENT; adverbe. *Barbarè*. Inhumainement, avec barbarie. *Il fut traité barbarement*.

Barbarement, signifie, dans le sens figuré, grossièrement. *On vit & l'on parle barbarement dans ces contrées*.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *barbaremant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBARESQUE; adjectif & substantif. Qui est de Barbarie. *Voyez* Barbarie.

BARBARICAIRE; substantif masculin. Peintre qui exécute en tapisserie, ou avec des soies de différentes couleurs, des représentations de diverses figures. La tapisserie de cette espèce est un genre de peinture dans lequel excellent des Artistes de la Manufacture Royale des Gobelins. Les ouvrages qu'ils ont donnés, dans les différens genres d'histoire, d'animaux, de fleurs, &c. ont quelque chose de frappant & de plus surprenant même, que les tableaux ordinaires faits au pinceau.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *barbarikaire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBARICINS; (les) Peuples qui habitent les montagnes de l'île de Sardaigne.

BARBARIE; substantif féminin. *Crudelitas*. Cruauté, inhumanité. *Qui n'auroit pas frémi à la vue de tant de barbarie*.

Barbarie, signifie, dans le sens figuré, ignorance, grossièreté. *Au siècle d'Auguste, succédèrent les temps de barbarie*.

Barbarie *de langage*, se dit des mots impropres dont on se sert pour exprimer les idées.

Barbarie, est aussi un nom propre, qui se dit d'une grande contrée d'Afrique, renfermée entre la mer Atlantique, la Méditerranée, l'Egypte

gypte, la Nigritie & la Guinée. On lui donne sept cent cinquante lieues de côtes. Ses principales parties sont les Royaumes de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & les déserts de Zara.

Voyez ce qui a rapport à chacune de ces parties, sous le nom qui lui est propre.

MER DE BARBARIE, se dit de cette partie de la Mediterranée qui baigne les côtes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux îles de Sicile & de Sardaigne.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

BARBARIME; vieux mot qui signifioit autrefois pays étranger.

BARBARIN; substantif masculin. Poisson de mer, qu'on appelle *Rouget*, en Languedoc, & dont le vrai nom françois est *Surmulet*. Voyez *ce mot*.

BARBARIQUE; substantif masculin. Poisson des Indes, dont les Turcs font beaucoup de cas. Il a la forme d'une morue, mais il est plus grand, & sa tête est fort recherchée.

BARBARISME; substantif masculin. Terme de Grammaire. Faute que l'on commet contre la pureté du langage, en se servant de mots qui ne sont pas usités, ou en plaçant à contresens ceux qui sont en usage. C'est proprement une locution étrangère, comme le solécisme est une faute contre les règles de la construction. Ainsi, en disant *asinage* pour *ânerie*, je ferai un *barbarisme*. J'en ferai encore un, si je dis, *ils sont à lentour de la table;* au lieu de dire, *autour de la table;* parce qu'alentour est un adverbe qui doit s'employer absolument & sans régime.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BARBASTELLE; substantif féminin. Sorte de chauve-souris, ainsi nommée par M. de Buffon, parce que le renflement de ses joues lui forme un bourrelet au-dessus des lèvres, qui paroît être une grosse moustache. Sa grosseur est à peu près celle d'une autre chauve-souris, appelée *Oreillar;* elle a les oreilles aussi larges, mais bien moins longues: son museau est très-court, son nez aplati, & ses yeux sont presque dans ses oreilles.

BARBASTRE; nom propre. Bourg de France, dans l'île de Noirmoutier, à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Beauvoir. Les habitans n'y ont d'autres impôts que le papier timbré, & les droits de contrôle & d'insinuations.

BARBATA ou BARBUE; terme de Mythologie, & surnom de la Déesse Vénus, quand elle étoit représentée avec de la barbe, & ayant les deux sexes.

BARBATH; nom propre. Ville de l'Arabie heureuse, capitale de la Province de Schagr, qui est l'Adramytène des Anciens.

BARBATO; nom propre. Ville maritime d'Espagne, dans l'Andalousie, sur l'embouchure d'une rivière de même nom, dans l'océan Atlantique.

BARBAUT; vieux mot qui signifioit autrefois masque.

BARBE; substantif féminin. *Barba.* Poil du menton & des joues. *Il a déjà la barbe grise. Votre barbe ressemble à celle d'un Capucin.*

Jeune barbe, se dit, par mépris, d'un jeune homme; & on dit, *qu'il a encore la barbe trop jeune;* pour

dire, qu'il ne doit pas encore penser à faire certaines choses qui exigent plus de poids & de maturité que l'on n'en a ordinairement à son âge.

On dit proverbialement, familièrement & figurément, *faire quelque chose à la barbe de quelqu'un;* pour dire, la faire hardiment, en sa présence, & comme pour le braver.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il rit dans sa barbe;* pour dire, qu'il est bien aise de quelque chose, mais qu'il ne veut pas le faire paroître.

Barbe, se dit des longs poils de certains animaux. *La barbe d'un lièvre, d'une chèvre, d'un chat.*

Barbe *de coq*, se dit des deux petits morceaux de chair qui pendent sous le bec de cet animal.

Barbe, se dit des cartilages qui servent de nâgeoires à certains poissons plats, tels que le turbot, la solle, *&c.*

Barbes *de baleine*, se dit des fanons d'une baleine.

Barbes *de plumes*, se dit des petits filets qui tiennent au tuyau des plumes.

Barbes *d'épi*, se dit des pointes des épis. *Les barbes d'épi sont plus longues au seigle qu'au froment.*

Barbe, se dit du poil de certaines étoffes usées ou non ébarbées.

Barbe, se dit de cette sorte de duvet que forme la corruption & la moisissure des confitures gâtées.

Barbe, se dit des petites parties ou grains de limaille qui restent attachés aux corps métalliques après qu'on les a limés, & qui s'enlèvent ensuite ou avec la pierre, ou avec le brunissoir, *&c.*

Barbe *d'une comète*, se dit, en termes d'Astronomie, d'une sorte de chevelure lumineuse & rayonnante, qui précède la comète, comme la queue est une chevelure lumineuse & rayonnante qui la suit.

Barbes, se dit des bandes de toile de mousseline ou de dentelles qui pendent aux coeffures des femmes.

Barbe, se dit, en termes de Serrurerie, de la partie du pêne qui a la forme de dents, & que la clé rencontre en tournant dans la serrure pour faire avancer ou reculer le pêne.

Barbes ou **Barbillons**, se dit, en termes de Maréchallerie, de petites excroissances de chair qui s'étendent en longueur, & finissent en pointe sous la langue du cheval où elles sont attachées au palais. Il faut les ôter, parce qu'elles empêchent l'animal de manger; ce qui se fait avec le secours du pas d'âne comme pour ôter la fêve. Quand ces excroissances sont enlevées, il est bon de laver la bouche au cheval avec du sel, de l'ail & du vinaigre pour le remettre en appétit.

Barbe ou **sous barbe**, se dit, en termes de Manège, de la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette. C'est le dehors de la mâchoire inférieure au-dessus du menton.

Barbes *d'un vaisseau*, se dit, en termes de Marine, des parties du bordage de l'avant, vers l'endroit où l'étrave s'assemble avec la quille.

Barbe, **Ste. Barbe**, **chambre des Canoniers**, se dit aussi d'un retranchement de l'arrière du vaisseau, au-dessous de la chambre du capitaine, où le maître canonier place une partie de ce qui sert à l'artillerie. Ce lieu se nomme *Sainte-Barbe*, à cause que les canoniers

ont choisi cette Sainte pour patrone.

On dit, en termes de l'Art militaire, *tirer en barbe ou à barbette*, quand on tire avec le canon à découvert par dessus le parapet, & sans épaulement de terre pour se cacher.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BARBE; substantif masculin. Cheval de cette contrée d'Afrique qu'on appelle *la Barbarie*. Sa taille est déliée, ses jambes sont bien écartées, & on l'estime pour sa vigueur & sa vîtesse. Le Duc de Newcastle dit que le feu des barbes dure autant que leur vie.

Dapper rapporte qu'il y a des barbes qui devancent les autruches à la course, & qu'un seul de ces chevaux se vend ordinairement mille ducats ou cent chameaux. Les titres de leur généalogie sont conservés avec autant de soin qu'on conserve ceux des maisons distinguées de l'Europe. Il y a tel barbe qu'on fait descendre en ligne directe du fameux cheval du grand Dalide, & l'on juge bien qu'une telle extraction bien prouvée, doit entrer en considération pour fixer le prix de la vente.

BARBÉ; adjectif, & terme de l'art Héraldique, qui se dit des coqs & des dauphins, quand leur barbe est d'un autre émail que leur corps.

Les anciens DAUPHINS & la Province de DAUPHINÉ, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé, & barbé de gueules.

BARBEAU; substantif masculin. Poisson de lac & de rivière, ainsi nommé, parce qu'il a comme quatre barbes ou moustaches à chaque côté de la gueule. Il est de figure oblongue & couvert d'écailles tendres & minces. Les plus gros barbeaux pèsent environ trois livres. On les mange à l'étuvée & au court bouillon. Il faut préférer les petits aux grands, parce qu'ils sont plus faciles à digérer. Les parties les plus estimées de ce poisson, sont la tête & le foie. Ses œufs sont purgatifs.

BARBEAU, est aussi le nom d'une plante, mieux connue sous le nom de bluet. *Voyez* ce mot.

BARBEAULX; vieux mot qui signifioit autrefois dents, ou pointes.

BARBEAUX; nom propre. Abbaye de France, sur la Seine, à deux lieues, sud est, de Melun. Elle est en Commende, & produit vingt mille livres de rente au titulaire.

BARBECINS; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la Guinée, vis-à-vis du Cap-Verd. Les éléphans y sont très-communs. Dapper rapporte que les filles du Roi s'y font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles.

BARBE DE BOUC; substantif féminin. Plante laiteuse, dont on distingue deux espèces. L'une, dont les fleurs sont jaunes & les feuilles comme celle du safran, mais plus courtes & plus larges, croît dans les prés & autres lieux humides; l'autre a ses feuilles semblables à celles du poireau, & ses fleurs purpurines, tirant sur le bleu; on la cultive dans les jardins; c'est le salsifix ordinaire.

Ces deux plantes contiennent beaucoup de sel essentiel, d'huile & de plegmes. Leurs feuilles sont vulnéraires & consolidantes, & leurs racines apéritives, stomachales & pectorales.

BARBE DE CHÈVRE; substantif féminin. *Barba capra*. Plante à plusieurs tiges rondes, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur

de quatre ou cinq pieds. Ses feuilles sont oblongues, pointues & dentelées. Ses fleurs naissent aux somnités des branches, & sont formées chacune de cinq petites feuilles de couleur blanche & disposées en rose. Il leur succède des fruits composés de plusieurs petites graines, dans chacune desquelles on trouve une ou deux semences oblongues.

Cette plante, qui croît dans les bois & sur les montagnes, contient beaucoup de sel essentiel. Elle est sudorifique, astringente, cordiale, vulnéraire, bonne contre les hémorrhagies & pour consolider les plaies.

BARBE DE JUPITER; substantif féminin. *Barba Jovis*. Arbrisseau qui s'élève à la hauteur d'environ trois ou quatre pieds. Sa tige est dure & ligneuse. Ses feuilles sont petites, argentées ou soyeuses. Ses fleurs sont légumineuses, jaunes & ressemblent à celles du genêt pour la figure, mais non pour la grandeur. Il leur succède des gousses fort courtes, & qui renferment chacune une semence.

Cet arbrisseau est agréable à la vue, & on le dit apéritif.

BARBE DE MOINE; *Voyez* Cuscute, c'est la même chose.

BARBE DE RENARD; substantif féminin. Arbrisseau d'où l'on tire la gomme adragant. *Voyez* Adragant.

BARBÉIER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. On dit que *la voile barbeie*, quand le vent agite la voile & la bat de côté & d'autre sans la remplir.

BARBEIL; vieux mot qui signifioit autrefois barbillon.

BARBELA; nom propre. Rivière d'Afrique, au royaume de Congo. Elle a sa source au royaume de Matamba, & son embouchure dans le fleuve Zaïre.

BARBELO; nom propre. Divinité des Gnostiques, qu'ils plaçoient dans le huitième ciel. *Voyez* Gnostiques.

BARBELONITES, BARBELIOTS, BARBORIENS; (les) sorte de Gnostiques, non moins extravagans dans leurs cérémonies qu'impies dans leur doctrine. *Voyez* Gnostiques.

BARBELOTE; vieux mot qui signifioit autrefois une grenouille.

BARBERANO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, sur le torrent de Bieda, entre Bracciano & Toscanella.

BARBERIE; substantif féminin. Terme employé dans les Statuts des Chirurgiens & des Perruquiers de Paris, pour signifier l'art de raser & de faire les cheveux.

BARBERINO; nom propre. Ville d'Italie, en Toscane, dans le Florentin, aux pieds de l'Apennin, & sur le bord de la rivière de Siere.

BARBEROUSSE; nom propre. Fameux Pirate, fils d'un Renegat Sicilien, qui parvint à force de crimes, à s'emparer de la souveraine puissance dans Alger, où il se fit déclarer Roi. Il fut tué deux ans après, à l'âge de quarante-quatre ans, par les troupes que commandoit le Marquis de Gomarez, Général Espagnol, & sa couronne passa sur la tête de son frère Hairadin, qui fut depuis surnommé Barberousse.

C'est ce dernier à qui Soliman II. donna le commandement de ses armées navales, dont il le déclara Généralissime. Bientôt il rendit à ce Sultan des services signalés. Il

conquit le Royaume de Tunis sur Muley Hassan, ravagea l'Italie & les îles voisines, dissipa les flottes de l'Empereur & des Vénitiens, & reprit sur les Impériaux, la Forteresse de Castelnuovo, dans le golfe de Cataro. Ce dernier Barberousse mourut en 1547, âgé de quatre vingts ans.

BARBET, ETTE; substantif. Chien à poil long & frisé, qui va à l'eau, qu'on instruit à rapporter & à chasser le renard. *On m'a fait présent d'un beau barbet, d'une jolie barbette.*

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un fort croté, *qu'il est croté comme un barbet.*

On dit aussi proverbialement & familièrement de quelqu'un qui suit un autre partout, *qu'il le suit comme un barbet.*

On dit encore figurément & familièrement de quelqu'un qui rapporte ce qu'il voit & ce qu'il entend, *que c'est un barbet.*

BARBETS; (les) Peuples des vallées du Piémont, de Lucerne, d'Angrone, de Perouse & de S. Martin. Ils obéissent au Roi de Sardaigne.

BARBETTE; substantif féminin, & terme de l'Art militaire. Espèce de plate-forme sans épaulement, d'où l'on tire du canon à découvert. *Voyez* BARBE.

BARBEZIEUX; nom propre. Ville de France, en Saintonges, environ à cinq lieues, sud-est, de Pons.

BARBICHON; substantif masculin. petit barbet. *Où avez-vous eu ce barbichon?*

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BARBIER; substantif masculin. *Tonsor.* Celui dont le métier est de faire la barbe. *C'est un bon barbier, un mauvais barbier.*

Il y a à Paris deux Communautés qui ont droit de tenir boutique ouverte pour faire la barbe. L'une est celle des Maîtres Chirurgiens, qui doivent avoir pour enseigne des bassins jaunes: l'autre est celle des Perruquiers, qui doivent avoir pour enseigne des bassins blancs.

On dit proverbialement & figurément, *qu'un barbier rase l'autre;* pour dire, que les gens d'un même ordre, d'une même compagnie ou d'une même profession, se servent & se favorisent mutuellement.

BARBIER, est le nom que Rondelet donne à un poisson de mer, du genre des anthias. Sa couleur est rougeâtre; sa tête ronde & de diverses couleurs; ses nâgeoires sont rousses, & il a de petites dents serrées les unes contre les autres. Sa chair est d'un bon suc & facile à digérer.

BARBIER; (Louis) nom propre. Vil adulateur, qui ayant gagné la confiance de Gaston, Duc d'Orléans, trahit lâchement ce Prince, en découvrant tous ses secrets au Cardinal Mazarin. Cette perfidie valut à Barbier plusieurs bénéfices, & enfin l'Evêché de Langres avec le titre de Duc & Pair; ce qui fit dire à Despréaux:

> Le sort burlesque en ce siècle de fer,
> D'un pédant, quand il veut, fait faire un Duc & Pair.

Barbier mourut en 1670, après avoir fait un testament où l'on trouve les deux articles suivans: *je ne laisse rien à mon maître d'hôtel parce qu'il y a dix-huit ans qu'il est à mon service.*

Je lègue cent écus à celui qui fera mon épitaphe.

Un plaisant fit à propos de ce second article l'épitaphe suivante, où l'on a regret que la poësie ne vaille pas la pensée :

Monsieur de Langre est mort testateur ologtaphe,
Et vous me promettez, si j'en fais l'Epitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet :
Parbleu l'argent est bon dans le siècle où nous sommes :
Comptez toujours : CI GIST LE PLUS MÉCHANT DES HOMMES.
Payez, le voilà fait.

BARBIÈRE ; vieux mot qui signifioit autrefois mentonnière.

BARBILLE ; substantif féminin. On donne ce nom, dans les monnoies, aux petits filamens ou pointes qui sont aux flans, & qu'on enlève en les agitant dans un crible de fer, les uns contre les autres.

BARBILLON ; substantif masculin. Petit barbeau. *Voyez* BARBEAU.

BARBILLON, se dit des barbes qui font partie du corps de certains poissons ; telles sont celles qu'on voit aux deux côtés de la gueule du barbeau.

BARBILLONS, se dit, en termes de Fauconnerie, d'une maladie de la langue des oiseaux de proie.

BARBILLONS, se dit aussi, en termes de Maréchallerie, d'une maladie des chevaux. *Voyez* BARBES.

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *barbilion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARBITON ; substantif masculin. Instrument de musique des Anciens, que plusieurs ont confondu avec la lyre ; mais la vérité est qu'on ignore quel étoit son usage.

BARBOIER ; vieux mot qui signifioit autrefois raser, faire la barbe.

BARBON ; substantif masculin. Vieillard. Les jeunes gens se servent de ce mot par raillerie, en parlant des vieux. *N'écoutez pas ce barbon.*

On dit de quelqu'un trop sérieux pour son âge, *qu'il fait le barbon.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BARBONNE ; substantif féminin. Poisson de mer, assez semblable à la perche pour la figure & le goût.

BARBONNEL ; nom propre. Ville de France, dans la Brie champenoise, environ à huit lieues, nord-ouest, de Troyes.

BARBORA ; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Adel, sur le détroit de Babelmandel, entre la ville de Zeila & le cap de Guardafui.

Il y a vis-à-vis de cette ville une île de même nom dans la mer Rouge.

BARBOT ; substantif masculin. On donne ce nom sur les galères à celui qui fait la barbe aux forçats.

BARBOTE ; substantif féminin. Sorte de lotte qu'on trouve dans les rivières qui ne sont pas rapides. Sa tête & sa queue se terminent en pointe. On fait peu de cas de ce poisson pour s'en nourrir ; mais on s'en sert en médecine pour purifier le sang.

Son foie suspendu dans un vaisseau de verre, & exposé à un dégré modéré de chaleur, se convertit en une liqueur jaune qui sert à dissiper les taies & à éclaircir la vue. Son ventricule est bon contre la co-

lique, & l'on prétend que ses arêtes pulvérisées guérissent l'épilepsie.

Ce poisson donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil.

BARBOTÉ; participe passif, indéclinable, & qui ne sert qu'à former les temps composés du verbe BARBOTER. *Voyez* ce mot.

BARBOTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe exprime l'action & le bruit que font dans l'eau certains oiseaux, & particulièrement les canards quand ils y cherchent de la nourriture. *Les Canards sauvages barbotoient sur le bord de la Rivière.*

BARBOTER, se dit figurément & familièrement de quelqu'un qu'on jette dans l'eau, & qu'on y fait rester quelque temps. *On le fit barboter dans le ruisseau.*

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *avoir*. Ils *ont barboté*, &c.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BARBOTEUR; substantif masculin. Nom qu'on donne au canard privé. *Il me vendit un barboteur pour un canard sauvage.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BARBOTINE; substantif féminin. Semence menue, amère & chaude, propre à faire mourir les vers qui s'engendrent dans le corps humain, & sur-tout dans celui des petits enfans. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

On la recueille en Perse, à ce que rapporte Tavernier, sur une herbe qui croît dans les prés. Il faut la choisir récente, verdâtre, d'un goût amer, aromatique & désagréable.

La *Barbotine* paye à l'entrée du Royaume cinq livres par quintal, suivant le tarif de 1664, & en outre vingt pour cent, conformément à l'Arrêt du Conseil de 1685, comme Marchandise du Levant.

BARBOUCHET, BARBUQUET; vieux mots qui signifioient autrefois soufflet, coup de la main sous le menton.

BARBOUDE; (la) nom propre. Île d'Amérique, l'une des Antilles. Elle est petite, mais on y recueille beaucoup de tabac & d'indigo.

BARBOUILLAGE; substantif masculin. Mauvaise peinture. *Ce Tableau n'est qu'un barbouillage.*

BARBOUILLAGE, se dit aussi d'une mauvaise écriture. *Il n'est pas possible de lire ce barbouillage.*

BARBOUILLAGE, se dit d'un discours embrouillé, d'un raisonnement obscur. *Qu'a-t-il voulu dire avec son barbouillage?*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *barbouliaje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BARBOUILLAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois stupide, hébêté.

BARBOUILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BARBOUILLER.

On dit proverbialement & populairement, *se moquer de la bar-*

bouillée; pour dire, se moquer de tout ce qui peut arriver, & de ce que l'on peut dire & faire.

On dit aussi de quelqu'un qui fait des propositions ridicules & déraisonnables, qu'*il se moque de la barbouillée.*

BARBOUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Gâter, rendre sale. *On lui barbouilla le visage.*

Barbouiller, se dit, en termes de Peinture, & signifie peindre grossièrement comme on peint une enseigne à bierre, une muraille, un jeu de paume, *&c. Il a fait barbouiller le plancher de sa chambre.*

Barbouiller, se dit, en termes d'Imprimeurs, de l'action de noircir les marges des feuilles qu'on imprime.

Barbouiller *du papier*, signifie, au propre, faire une écriture difficile à lire, & au figuré, faire une mauvaise composition.

Barbouiler, signifie aussi, dans le sens figuré & familièrement, embrouiller. *Il a singulièrement barbouillé cette histoire.*

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'*il s'est bien barbouillé dans le monde;* pour dire, qu'il a terni sa réputation.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *barboulier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, &des *lettres oisives*.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un *e* muet; *de barboulier*, il faudroit faire *je barbouille.*

BARBOUILLEUR; substantif masculin. Ouvrier qui pose grossièrement des couleurs avec une brosse, sur les murs, les portes, *&c. Le barbouilleur doit vernir cette chambre demain.*

Barbouilleur, se dit, dans le sens figuré, d'un mauvais Peintre, & d'un mauvais Auteur. L'un perd des couleurs, & l'autre du papier. *Ce Peintre & ce Poëte sont de vrais barbouilleurs.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *barboulieur*, pour les raisons données en parlant de ces lettres & des *lettres oisives*.

BARBU, UE; adjectif. *Barbatus, a, um.* Qui a de la barbe. *Elle étoit si barbue, qu'on la prenoit pour un homme habillé en femme.*

Barbus, s'est dit autrefois des Frères Convers de l'Ordre de Grammont, parce qu'ils portoient la barbe longue. Comme ils avoient l'administration du temporel de l'Ordre, ils voulurent se soumettre les Prêtres; mais Mezerai rapporte qu'ils perdirent leur procès.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier masculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas

un barbu poisson, mais *un poisson barbu*.

BARBUE; substantif féminin. Poisson de mer, plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *Turbots*.

BARBURES; substantif féminin pluriel, qui se dit en grande fonderie, des inégalités qu'on apperçoit sur une pièce au sortir du moule, & qu'il faut réparer au ciseau.

BARBUSINSKOI; nom propre. Ville de la Russie Asiatique, sur le lac Baikal, à l'embouchure de la rivière de Barbusigga.

BARBUTE; vieux mot qui désignoit autrefois un homme avec son armure de tête.

BARBY, nom propre Ville d'Allemagne, sur l'Elbe, & capitale d'un Comté de même nom, dans la haute Saxe, entre Saltza & Acken.

BARBYSES; nom propre. Rivière de Turquie. Elle a son embouchure dans le Golfe qui est entre Constantinople & Galata.

BARBYTACE; nom propre d'une ancienne ville de Perse, dont parle Pline. Il conte que les habitans de cette ville amassoient tout l'or qu'ils pouvoient, non pas pour en user; mais dans le dessein de l'enfouir, pour ôter aux hommes un métal si dangereux.

BARCA; nom propre. Grande contrée d'Afrique, à l'orient du Royaume de Tripoli. Elle se divise en deux parties, dont l'une stérile & couverte de sables, est appelée le *Desert*; & l'autre est le Royaume de *Barca*, qui s'étend depuis le port Salomon, jusqu'au golfe de la Sydre.

Il n'y a point de Ville capitale ni autre, du nom de *Barca*, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux; c'est Derne qui est la principale ville de ce Royaume.

BARCADE *de Chevaux*; on désigne ainsi une troupe de chevaux, auxquels on veut faire passer la mer.

BARCALLAO; substantif masculin. Nom qu'on donne à la morue qu'on pêche vers la côte du Royaume de Chily, & dans quelques autres endroits de la mer du Sud.

BARCALON; substantif masculin. Titre du principal Ministre du Roi de Siam.

BARCE; substantif masculin. Sorte de canon peu en usage aujourd'hui, & dont on se servoit autrefois sur mer. Il est plus court, plus fort, & d'un plus grand calibre que les fauçons & les fauconneaux auxquels il ressemble d'ailleurs.

BARCELONE-LA-NEUVE; nom propre. Petite ville de l'Amérique méridionale, que les Espagnols ont bâtie au seizième siècle, dans la Nouvelle Andalousie.

BARCELONETTE; nom propre. Ville de France, capitale de la vallée de son nom, & située sur la rivière d'Ubaye, environ à quatre lieues, sud-est, d'Embrun. On y compte environ six milles ames.

BARCELONNE; nom propre. Ville maritime d'Espagne, sur la Méditerranée, & capitale de la Principauté de Catalogne. Elle est très-commerçante, & l'on y fabrique quantité de ces couvertures connues en France, sous le nom de *Catalogne*.

BARCELONNE, est aussi le nom d'une ville de France, en Gascogne, sur l'Adour, environ à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Nogaro.

BARCELONOIS, OISE; adjectif & substantif des deux genres. Qui est de Barcelone, qui a rapport à Barcelone. *Un navire Barcelonois. Les Barcelonois passent pour laborieux.*

BARCELOR; nom propre. Ville &

port des Indes Orientales, sur la côte de Malabar, entre Goa & Mangalor. Le commerce qui s'y fait, consiste particulièrement en poivre & en riz.

BARCELOS; nom propre. Ville de Portugal, avec titre de Duché, sur la Sourille, à deux lieues, à l'est, de la côte de l'océan Atlantique.

BARCENA; nom propre. Lac d'Afrique, dans l'Abissinie, sous la Ligne, & sur les frontières du Zanguebar.

BARCHE; vieux mot qui signifioit autrefois meule, tas de foin, de paille, *&c.*

BARCKSHIRE; nom propre. Province d'Angleterre, au midi d'Oxford. Réading en est la capitale. Le blé, le bétail, le gibier, le poisson & les bois y abondent.

BARCKSTEIN; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la Régence d'Amberg; & capitale d'un Bailliage de même nom.

BARCO-LONGO; terme de Marine Espagnole, qui signifie barque longue. Il se dit d'un bâtiment très-usité en Espagne, long, bas, pointu, sans ponts, & allant à voiles & à rames.

BARD; substantif masculin. Civière. *Voyez* Bar.

BARDAA; nom propre. Ville d'Asie, que d'Herbelot place dans l'Arménie-Majeure.

BARDAMANA; nom propre. Ancienne Ville de l'Inde, que Ptolémée place en-deçà du Gange.

BARDANE; substantif. féminin. Plante qui croît dans les prairies & sur les chemins, dont la racine est blanche en-dedans, & noirâtre en-dehors: elle rougit un peu le papier bleu. Les feuilles de la Bardane sont vertes en-dessus; blanchâtres en-dessous, larges & longues d'un pied & plus. Ses fleurs sont formées de plusieurs fleurons purpurins, contenus dans un calice, composé d'écailles terminées par un crochet qui s'attache aux habits lorsqu'on en approche. Aux fleurs succède une semence à aigrette.

La racine a une saveur douceâtre, un peu austère; les feuilles sont amères; les semences âcres & amères; les fleurs, les feuilles & les racines apéritives, vulnéraires, & fébrifuges: les semences font un excellent diurétique.

On prescrit, pour l'homme, les racines en poudre, jusqu'à un gros; en décoction jusqu'à une once sur une livre d'eau; le suc dépuré des feuilles, à la dose de quatre onces; la semence réduite en poudre, & infusée dans du vin blanc, jusqu'à un gros; les feuilles extérieurement appliquées sont antiulcéreuses, & guérissent de la galle. On donne aux animaux la racine en poudre, à une demi-once, & en décoction à quatre onces, sur deux livres d'eau.

BARDARIOTE; substantif masculin. On appeloit ainsi les soldats de la Garde de l'Empereur de Constantinople. Ils étoient armés de bâtons & de baguettes pour écarter le peuple quand le Prince passoit. Ils veilloient aux portes du Palais, & portoient aussi des fouets à leur ceinture, pour en frapper ceux qui étoient condamnés à ce genre de punition.

BARDASHIR; nom propre. Ville de Perse, dans la Caramanie.

BARDE; substantif féminin. C'étoit autrefois une sorte d'armure faite de lames de fer, pour couvrir le

poitrail & les flancs des chevaux des anciens Chevaliers.

Barde, se dit, en termes de Manège & de Selliers, d'une longue selle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, & qui est faite de grosse toile piquée & bourrée.

Barde, se dit d'une tranche de lard, fort déliée, dont on enveloppe les oiseaux & volailles au lieu de les larder.

BARDE; substantif masculin. Les Gaulois donnoient ce nom à leurs Poëtes. Les Bardes jouissoient d'une grande considération. Ils marchoient à la tête des Armées, chantant des vers à la gloire de la Nation, & de ceux qui s'y étoient le plus distingués par leur valeur & leurs exploits, en prodiguant leur sang pour la Patrie.

Quelques-uns ont confondu les Bardes avec les Druides; mais ils en différoient cependant, en ce qu'ils n'étoient que Chantres & Poëtes de la Nation, & que les Druides en étoient les Prêtres & les Docteurs, ce qui rendoit ceux-ci supérieurs aux autres.

BARDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Barder.

Bardé, se dit, en termes de l'Art héraldique d'un cheval paré.

Riperda, au pays de Groningue, de sable au Cavalier d'or, le cheval bardé & caparaçonné d'argent.

BARDEAU; substantif masculin. On donne ce nom à de petits ais courts & déliés dont on se sert pour couvrir les maisons, & pour plusieurs autres choses. *Il m'a vendu du bardeau pour réparer cette couverture.*

BARDELLE; substantif feminin, & terme de Manège. Sorte de selle en forme de selle à piquer. On s'en sert au manège en Italie pour les poulains, & l'on nomme *cavalcadours* ceux qui trottent ces animaux en bardelle.

BARDENOCHE; substantif féminin. Etoffe qui se fabrique en France, mais qu'on ne connoît pas à Paris sous ce nom. Il en est parlé dans le tarif de la douane de Lyon.

BARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'armer & de couvrir de bardes. *Les anciens Chevaliers faisoient barder leurs chevaux.*

Barder, se dit, en termes de Cuisine, de l'action de couvrir de bardes ou de tranches de lard déliées, des oiseaux ou volailles au lieu de les larder. *Bardez ce chapon, ces perdrix.*

Barder, se dit, en termes de bâtiment, de l'action de charger des bois, des pierres ou autres choses sur un bar, pour les porter d'un endroit dans un autre.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BARDES; nom propre. Île des Indes, sur la côte de Malabar, à l'embouchure de la rivière de Mondoa, qui la sépare de l'île où est située la ville de Goa.

BARDESANISTES; (les) Hérétiques du second siècle ainsi appelés de Bardesanes, Philosophe Syrien leur chef. Ils adoptèrent une partie des erreurs de Valentin, & ils y en ajoutèrent d'autres. Ils soutenoient entr'autres choses que les hommes n'étoient pas libres, & que Dieu lui-même étoit soumis au destin. Ils nioient en outre la résurrection de la chair, & les mystères

de l'incarnation & de la passion de Jesus-Christ.

BARDESEY; nom propre. Île d'Angleterre sur la côte du pays de Galles, & presque adjacente au Comté de Carnawan, dont elle n'est éloignée que de trois milles.

BARDEUR; substantif masculin. Ouvrier qui porte un bard ou bar. *Appelez des Bardeurs, pour porter ces matériaux.*

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

BARDEWICK; nom propre. Ancienne & célèbre ville d'Allemagne, dans la basse Saxe. Elle étoit très-florissante quand Henri le Lion, Duc de Saxe & de Brunswick, l'attaqua en 1189; mais ce Prince l'ayant prise, il la fit raser & la ruina entièrement: ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, sur la rivière d'Ilmeneau, à sept lieues de Hambourg.

BARDI; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Lombardie, au Duché de Parme, & à vingt milles de Pontremoli.

BARDIC; vieux mot qui signifioit autrefois Chanteur.

BARDIN. *Voyez* COURPENDU.

BARDIS; substantif masculin, & terme de marine. Batardeau fait de planches sur le haut du bord d'un vaisseau, pour empêcher l'eau d'entrer sur le pont, quand on couche le vaisseau pour le radouber.

BARDIS, se dit aussi d'une séparation de planches qu'on fait à fond de cale pour charger des grains.

BARDIT; substantif masculin. Tacite appelle ainsi le chant des anciens Germains, quand ils alloient au combat: c'est vraisemblablement, parce que ce chant étoit composé par les Poëtes appelés *Bardes.* Voyez *ce mot.*

BARDOT; substantif masculin. Petit mulet. *J'ai acheté deux bardots.*

BARDOT, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un que les autres chargent de faire leur ouvrage.

BARDOUES; nom propre. Abbaye de France, en Gascogne, sur la Baise, à une demi-lieue, sud-est, de Mirande. Elle est en commende, & vaut au Titulaire 8000 liv. de rente.

BARDT; nom propre. Ville & port d'Allemagne, dans la Poméranie, sur la mer Baltique.

BAREDGES; nom propre. Bourg de France, chef-lieu de la vallée de son nom, au Comté de Bigorre, en Gascogne, environ à trois lieues, sud, de Bagneres. Il est fameux par ses eaux minérales, qui sont estimées & fréquentées.

BAREGNON; vieux mot qui signifioit autrefois Bourse, Gibecière.

BAREITH; nom propre. Petite ville d'Allemagne en Franconie, avec un château où réside le Margrave de ce nom.

BARENTIN; nom propre. Bourg de France, en Normandie, sur la rivière d'Enne, à trois lieues, nord-ouest, de Rouen.

BARENTON; nom propre. Ville de France, en Normandie, à sept lieues & demie, est-sud-est, d'Avranches.

BARETER; vieux mot qui signifioit autrefois échanger, faire un troc.

BARETERRES, BARETERESSE; vieux mots qui signifioient autrefois, Trompeur, Trompeuse.

BARFLEUR; nom propre. Ville maritime de France, en basse Normandie, sur l'Océan. Le port fut excellent autrefois; mais cette ville ayant été prise & ruinée en 1346, par Geoffroi de Harcourt, qui en fit enlever tous les habitans, le bassin

du port a été négligé depuis ce temps, & s'est rempli de sable. Il n'y a de l'eau aujourd'hui que pour de petits bâtimens.

BARFOUL; substantif masculin. Etoffe qui se fabrique au royaume de Cantor, & avec laquelle les Européens habillent les Nègres des Colonies.

BARGA; nom propre. Ville d'Italie, en Toscane, sur la rivière de Serchio, entre Luques & Castel-Nuovo.

BARGAIGNER; vieux verbe qui signifioit autrefois marchander.

BARGAINE; vieux mot qui signifioit autrefois cérémonie.

BARGAMO; nom propre. Province d'Ethiopie dans l'Abissinie, à l'orient du royaume de Fatagar.

BARGE; substantif masculin. Oiseau moins grand que le Corlieu, mais qui en a presque le plumage. Il en est une espèce. *Voyez* CORLIEU.

BARGE, est aussi le nom d'un poisson de mer, plat & semblable au carlet; mais il a le museau moins long.

BARGE, s'est dit autrefois pour barque ou esquif. On dit encore aujourd'hui à Londres, la *Barge du Maire*. Larrey rapporte qu'Anne de Boulen fut arrêtée au sortir de sa barge, comme elle revenoit de Greenvich.

BARGELACH; substantif masculin. Oiseau de Tartarie, de la grosseur d'une perdrix, lequel se tient dans les déserts, où il sert de pâture aux faucons. Son vol est rapide; ses pieds ressemblent à ceux du papeguai, & sa queue, à celle de l'hirondelle.

BARGEMONT; nom propre. Ville de France, en Provence, sur la rivière d'Inde, à cinq lieues, nord-nord-ouest, de Fréjus.

Cette ville est la patrie du fameux Moreri, Auteur d'un Dictionnaire dont le succès a dû étonner ceux qui l'ont publié.

BARGENY; nom propre. Ville d'Ecosse, Capitale de la province de Carrick, à huit milles de l'Océan.

BARGINGNIER; vieux mot, qui signifioit autrefois rechercher, priser.

BARGNAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois du corps de la Noblesse.

BARGOT, BARGOTTE; vieux mots qui signifioient autrefois, barque, navire.

BARGU; (les plaines de) Grande contrée d'Asie, dans la Tartarie. Les habitans en sont sauvages, & ne se nourrissent que des animaux qu'ils tuent à la chasse.

BARGUA DE REGOA; nom propre. C'est l'ancienne Tantobriga des Callaïques Bracariens, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de Portugal, à sept lieues de Bragance.

BARGUETTE; substantif féminin, & terme de rivières, qui se dit d'un bateau d'environ quarante pieds de longueur, lequel sert à passer les chevaux, & à porter les cordages pour la manœuvre de la rivière.

BARGUIGNAGE; substantif masculin. Irrésolution, difficulté à prendre un parti. *A quoi sert tout ce barguignage?* Ce mot est du style familier.

BARGUIGNÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* BARGUIGNER.

BARGUIGNEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de marchander.

BARGUIGNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Hésiter, faire paroître de la difficulté à se résoudre, à prendre un parti, pour conclure une affaire, une convention. *Il n'a fait que barguigner.* Ce verbe est du style familier.

Les temps composés se forment

avec l'auxiliaire Avoir. *Ils ont barguigné.*

BARGUIGNEUR, EUSE; substantif des deux genres & du style familier, pour désigner celui & celle qui barguignent. *On n'a pu rien conclure avec ce barguigneur, avec cette barguigneuse.*

BARI; nom propre. Ville Archiépiscopale du Royaume de Naples, & capitale d'une Province de même nom. Elle est grande, bien peuplée & située dans une contrée fertile, entre Polignan & Trani.

La Province de Bari, dont la Ville précédente est capitale, est très-fertile & bien cultivée; elle est bornée au nord & à l'est par le golfe de Venise; au sud, par la Province d'Otrante & la Basilicate, & à l'ouest, par la Capitanate.

BARICAVE; vieux mot qui signifioit autrefois une fondrière.

BARIGA DE MORE; substantif féminin, & terme de Commerce, qui se dit d'une sorte de soie que les Hollandois apportent des Indes orientales.

Les Portugais appellent *Bàriga* la soie de qualité inférieure qu'ils tirent des Indes orientales, & *Cabeça*, celle qui est la plus fine.

BARIGEL; substantif masculin. Officier qui commande les Sbirres à Rome, & dont les fonctions consistent à veiller à la sûreté publique, & à faire arrêter les malfaiteurs.

BARIL; substantif masculin. Sorte de petit tonneau qui sert à contenir diverses choses, sèches ou liquides. *Je viens d'acheter des barils.*

On dit, *un baril de vin, un baril d'huile, &c.* pour dire, un *baril* plein de vin, d'huile, *&c.*

Baril, se dit, dans le Commerce, pour exprimer une certaine quantité de marchandises; ainsi le *baril Anglois* signifie une mesure de vin contenant cent vingt-six pintes de Paris.

Baril *de Florence*, se dit d'une mesure de liqueurs qui contient vingt bouteilles.

Baril *de harengs*, se dit d'une mesure qui contient ordinairement mille harengs.

Baril *de savon*, se dit d'un poids de deux cens cinquante-six livres.

Baril *de trompes*, se dit, en termes d'Artificiers, de l'assemblage de plusieurs trompes disposées sur un rond de bois, qui leur sert de base, & que l'on garnit de différentes espèces d'artifices, tant d'eau que d'air, comme genouillières, plongeons, fusées volantes de grosseur proportionnée, lardons, serpentaux & étoiles. Ce mélange garnit beaucoup, & fait un bel effet.

Barils foudroyans, se dit, en termes de l'Art Militaire, de tonneaux ordinaires que l'on remplit d'artifiçe, & que l'on fait rouler sur les travaux de l'ennemi pour les brûler, & l'éloigner du lieu qu'il veut attaquer.

Barils *à bourse*, se dit de barils couverts de cuir, où le Canonier tient la poudre fine. Ils sont ainsi appelés de ce qu'ils se ferment comme une bourse.

Baril *de quart*, se dit, en termes de Marine, d'un baril plein d'eau qu'on donne à ceux qui doivent faire le quart de la nuit.

Baril *de poudre*, se dit, sur mer, de cent livres de poudre renfermées dans un baril.

Baril *à scier*, se dit, en termes de Tonneliers, d'un instrument sur lequel ces Artisans posent leurs

douves quand ils veulent les rogner avec la ſcie.

Les *barils* vides payent pour droits ſeize ſous par douzaine à l'entrée du Royaume, & la ſortie en eſt défendue.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier; mais la dernière eſt longue au pluriel.

Le *l* final eſt muet devant une conſonne; mais il ſe fait ſentir devant une voyelle.

BARILAT; vieux mot qui ſignifioit autrefois Tonnelier.

BARILLAGE; ſubſtantif maſculin. Action de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils ou vaiſſeaux contenant moins qu'un huitième de muid. L'Ordonnance des Aides défend le *barillage*, à la réſerve des vins de liqueur venant en caiſſe.

BARILLAR; ſubſtantif maſculin. Officier de Galères, qui a ſoin du vin & de l'eau.

Barillar ou Barillier, s'eſt dit autrefois en France, d'un Officier de la Maiſon de nos Rois, qui avoit la garde des caves & du vin.

BARILLES; nom propre. Bourg & Châtellenie de France, au Comté de Foix, ſur l'Arriége, à une lieue & demie, nord, de Foix.

BARILLET; ſubſtantif maſculin. Petit baril.

Barillet, ſe dit, en termes d'Anatomie, d'une aſſez grande cavité derrière le tambour de l'oreille. Elle eſt doublée d'une membrane qui a pluſieurs veines & artères.

Barillet, ſe dit, en termes d'Horlogers, d'une eſpèce de boîte cylindrique, qui contient le grand reſſort d'une montre, d'une horloge, &c.

Barillet, ſe dit, en termes d'Hidraulique, d'un corps de bois arrondi en dedans & en dehors, & qui, poſé dans une pompe, y ſert de fond, au jeu du piſton.

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, & la troiſième eſt moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le ſecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, *bariliet*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BARILLIEULX; vieux mot qui ſignifioit autrefois baril, tonneau.

BARIOLAGE; ſubſtantif maſculin, du ſtyle familier, qui s'emploie pour déſigner un aſſemblage de diverſes couleurs miſes ſans ordre, & d'une manière bizarre. *Que ſignifie ce bariolage?*

BARIOLÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Barioler.

BARIOLER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, exprime l'action de peindre de diverſes couleurs diſtribuées ſans ordre & d'une manière bizarre. *Eſt-ce vous qui avez bariolé ce lambris?*

Barioler, ſignifie auſſi aſſembler pluſieurs couleurs mal aſſorties. *Voyez comme cette femme a bariolé ſa robe.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BARJOLS; nom propre. Ville de France, en Provence, à huit lieues & demie, eſt, d'Aix.

BARIQUESIMETO; nom propre. Province de l'Amérique méridio-

nale, dans le pays de Venezuela.

BARIS; nom propre. Ancienne ville d'Asie, dans la Pamphylie, vers le mont Taurus.

BARITONISER; vieux mot qui signifioit autrefois chanter.

BARKAN; nom propre. Ville de Hongrie, au bout du pont de Gran. Elle est fameuse par deux victoires que les Chrétiens y ont remportées contre les Turcs, la première en 1664, & l'autre en 1683, après la levée du siège de Vienne.

BARKLEY; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Glocester, sur la Saverne, à cinq lieues de Bristol.

BARLANC; vieux mot qui signifioit autrefois jeu de berlan.

BARLASINA; nom propre. Bourg & Château d'Italie, dans le Milanez, entre Côme & Milan.

BARLEMONT; nom propre. Ville de Hainaut, dans les Pays-Bas, sur la Sambre, près de Mons.

BARLENGA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la Vieille Castille, au Gouvernement de Soria.

BARLERIA; substantif masculin. Plante d'Amériqne ainsi nommée en l'honneur du Jacobin Père Barlier, fameux Botaniste. Sa fleur est composée d'une seule feuille, & il lui succède un fruit oblong & membraneux qui renferme des semences rondes & plates. On ignore ses propriétés.

BARLETTE; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Bari, sur la côte du golfe de Venise.

BARLIEU); nom propre. Bourg de France, en Berri, sur la Saudre, à neuf lieues, nord-nord-est, de Bourges. C'est l'ancienne ville de Gannus dont on voit encore des restes, & qui fut ruinée sous le règne de Charlemagne.

BARLINS; substantif masculin. On donne ce nom dans les manufactures de soie aux nœuds qui se font au commencement & à la fin d'une pièce pour la tordre, nouer ou remettre.

BARLONG, ONGUE; adjectif, & terme d'Architecture, qui se dit d'un plan ou d'un corps dont la base a plus d'étendue à la face qu'au côté. C'est l'opposé d'oblong.

Barlong, signifie aussi ce qui est plus long ou plus court qu'il ne faudroit, & il se dit particulièrement des habits. *Cette robe est barlongue.*

Les deux syllabes sont moyennes au singuliet masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin, qui a une troisième syllabe très brève.

Le *g* final est muet s'il précède une consonne; & il se fait sentir, s'il précède une voyelle.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un barlong manteau*, mais *un manteau barlong.*

BARLOVENTO; (les îles de) nom propre. Ce sont les plus septentrionales des Antilles. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont exposées au vent.

BARNABÉ; nom propre d'un des disciples de Jesus-Christ, & qui fut compagnon des travaux apostoliques de St. Paul. Il étoit de l'île de Chypre.

BARNABITE; substantif masculin. Sorte de Religieux ou clerc régulier de la Congrégation de St. Paul. Ces Religieux ont été appelés *Barnabites*, de l'Eglise de St. Barnabé de Milan, où ils firent

rent

rent leurs premiers exercices.

BARNACLE ou Barnaque ; substantif féminin. Sorte d'huître ou de moule qu'on trouve particulièrement dans les îles qui sont à l'occident de l'Ecosse.

On donne le même nom à un oiseau aquatique, qui est de la grosseur d'une oie.

BARNAGE ; vieux mot qui désignoit autrefois les Gentilshommes de la Cour du Souverain.

BARNÉ ; vieux mot qui signifioit autrefois Baron.

BARNEVELDT ; nom propre. Île d'Amérique, dans le détroit de Magellan, au midi de la terre de Feu.

Il y a encore une île de ce nom en Asie, près du Japon.

BARNEVELT ; nom propre. Fameux Pensionnaire de Hollande, qui fut la victime de son zèle pour la liberté de sa patrie. Maurice, Prince d'Orange, ayant fait proposer à ce Pensionnaire de concourir à lui donner un pouvoir souverain, & Barnevelt ayant refusé de se prêter à ses vûes ambitieuses, ce Prince jura sa perte : en effet il parvint à le faire arrêter & juger par vingt-six Commissaires, tirés du corps de la Noblesse & des Magistrats, qui déclarèrent lâchement, que ce Républicain avoit contristé au possible l'église de Dieu, & le condamnèrent à perdre la tête, ce qui fut exécuté à la Haie en 1619. Barnevelt étoit alors âgé de 70 ans, & il avoit servi quarante ans sa République dans toutes ses affaires politiques, avec autant de succès que Maurice en avoit eu par ses armes. Il est bien étrange que dans un pays où tous les cultes sont tolérés, la Religion ait servi de prétexte pour perdre ce grand homme.

BARNEVILLE ; nom propre. Bourg & port de France, en Normandie, à cinq lieues, sud-ouest, de Valogne.

BARNFIARD ; substantif masculin. Oiseau aquatique des Indes, dont parle Oviedo. Il a la grandeur du moineau, les pieds rouges, la poitrine blanche & le dos noir. Il nage avec beaucoup de légèreté.

BARNOLY ; nom propre. Gros Bourg de l'Indoustan, sur la route de Surate à Agra.

BARNSTABLE ; nom propre. Ville & port d'Angleterre, dans le Devonshire, sur la rivière de Taw. Elle a des Députés au Parlement.

BARO ; substantif masculin. Petit poisson qui a le grouin d'un cochon, & une grande queue relativement à sa taille. Les Maures le mangent sec ou fumé.

BAROCHE ; nom propre. Ville de l'Indoustan, au royaume de Guzurate, sur la rivière de Nerdaba, à dix lieues de son embouchure, dans le golfe de Cambaye.

BAROCHE ; nom propre. Peintre célèbre, & l'un des meilleurs qui aient existé. Il a beaucoup approché de la douceur & des grâces du Correge, & il l'a surpassé dans la correction du dessein. On lui reproche cependant d'avoir outré les attitudes de ses figures, & d'avoir trop prononcé les parties du corps. Il y a plusieurs de ses tableaux chez M. le Duc d'Orléans, au Palais royal. Ce grand Artiste mourut à Urbin, sa patrie, en 1612, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

BAROCO ; mot technique usité dans les écoles de Logique. *Voyez* Baralipton, Logique, & Syllogisme.

BAROMÈTRE ; substantif masculin. *Barometrum*. Instrument, par le moyen duquel on connoît quelle est la pesanteur de l'air, & l'on prévoit

ordinairement si l'on aura de la pluie ou du beau temps.

Cet instrument météorologique, consiste dans un tuyau de verre dont l'extrémité supérieure est fermée hermétiquement, tandis que l'extrémité inférieure est plongée dans un petit vase rempli de mercure, sur la surface duquel gravite l'air que nous respirons : quand le poids de l'atmosphère diminue, la surface du mercure, qui se trouve vers l'extrémité inférieure, & sur laquelle l'air presse, se trouve moins comprimée : ainsi le mercure qui est dans le tuyau, descend ; & au contraire, si le poids de l'air augmente, le mercure monte ; car la colonne de mercure suspendue dans le tuyau, est toujours égale en pesanteur au poids de l'atmosphère qui pèse dessus.

En nous indiquant le poids de l'air, le baromètre nous avertit déjà que le fluide dans lequel nous vivons, agit plus ou moins puissamment sur nos corps, mais il nous prévient encore sur les changemens de temps, surtout quand ils doivent être considérables ; ce qui est souvent très-utile aux voyageurs, dans la distribution des travaux de la campagne, & en plusieurs autres circonstances.

Cette dernière propriété du baromètre est constatée par une longue suite d'observations faites en différens pays, & par diverses personnes attentives & exactes : on a, surtout depuis l'établissement des Académies, des Tables d'observations météorologiques, par lesquelles il paroît constant,

1°. Que la hauteur moyenne du mercure dans le Baromètre est de vingt-sept pouces & demi en France.

2°. Que le plus grand abaissement ne va pas tout-à-fait à vingt-six pouces, ni la plus grande élévation, à vingt-neuf.

3°. Que vers l'équateur, les variations sont moins grandes, & qu'elles le sont plus dans les climats septentrionaux.

4°. Que quand le mercure baisse dans le baromètre, au-dessous de vingt-sept pouces & demi, il annonce de la pluie ou du vent, ou en général, ce qu'on appelle mauvais temps.

5°. Qu'au contraire, quand il excède sa hauteur moyenne, il annonce le calme, le sec, le beau temps.

6°. Que ces prédictions manquent quelquefois, surtout quand les variations de hauteur du mercure se font lentement & en petite quantité.

7°. Qu'au contraire elles sont presque infaillibles, quand le mercure monte ou descend d'une quantité considérable en peu de temps, comme de trois ou quatre lignes en quelques heures.

8°. Qu'à Paris, il est assez rare que les variations du Baromètre s'étendent plus loin que de vingt-six pouces trois quarts, à vingt-huit pouces & demi.

Cette dernière observation a fait désirer des Baromètres dont les variations eussent plus d'étendue, afin que les plus petites pussent être apperçûes ; de-là sont venus les Baromètres doubles ou à deux branches ; les Baromètres coudés, les Baromètres raccourcis, &c.

Nous ne nous arrêterons pas à donner la description de ces différens Baromètres, d'autant qu'après avoir combiné les avantages & les inconvéniens, il ne paroît pas qu'il y en ait de préférable au Baromètre simple dont nous avons parlé.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BARON; substantif masculin. Titre de dignité que porte ordinairement le Gentilhomme propriétaire d'une Baronnie.

On n'est pas d'accord sur l'origine & la première signification de ce mot; mais il est certain que ce titre désignoit autrefois en France un Grand du Royaume. On le donnoit même aux Saints comme un signe plus particulier du respect qu'on leur portoit. *Il fit ses vœux*, dit Froissard, *devant le benoît corps du Baron S. Jasques.*

BARON, se dit en Angleterre, pour Lord ou Pair de la classe qui est au-dessous des Vicomtes, & au dessus des Baronets & des Chevaliers.

On appelle aussi en Angleterre, *Barons de l'Echiquier*, quatre Juges qui rendent la justice dans les causes d'entre le Roi & ses Sujets, sur les objets qui concernent l'Echiquier & les revenus du Roi.

BARONS *des cinq ports*, se dit encore en Angleterre, de dix Maîtres de la Chambre des Communes, élus au nombre de deux, par chacun des ports de Hasting, Dover, Hih, Rummen & Sandwic.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue & brève.

BARON; nom propre. Acteur célèbre du Théâtre François, qui excelloit également dans le comique & dans le tragique. Il joignoit à une taille avantageuse, une parole aisée, une prononciation nette, une voix sonore, l'énergie du ton & la précision du geste. Tout exprimoit en lui; son visage, ses regards, ses attitudes, son silence même. Son jeu étoit simple, mais noble & majestueux. En un mot, la nature & l'art sembloient s'être épuisés pour le former, & jamais tant de grâces & de talens ne furent réunis. On doit le regarder comme l'Esope & le Roscius de la France.

Baron se fit aussi beaucoup de réputation comme auteur, & l'on joue encore aujourd'hui l'Homme à bonne fortune, l'Andrienne &, la Coquette, pièces dramatiques de sa composition, si ce n'est peut être l'Andrienne que plusieurs attribuent au Jésuite le P. de la Rue.

Cet homme rare parut sur le Théâtre, pour la dernière fois, au mois de Septembre 1729, & mourut le 22 Décembre suivant, âgé de soixante-dix-sept ans.

BARONIS; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Chaus. On y compte trente-cinq villages, autour desquels on recueille quantité de raisin.

BARONNE; substantif féminin. Femme d'un Baron. *Avez-vous vû Madame la Baronne?*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire d'après la prononciation, *Barone*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARONNESSE; vieux mot par lequel on désignoit autrefois la femme d'un Baron.

BARONNET; substantif masculin. Titre de dignité en Angleterre, qui est au-dessous de celui de Baron & au-dessus de celui de Chevalier.

BARONNIE; substantif féminin. Seigneurie d'un Baron. *Il a vendu sa Baronnie.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la pro-

nonciation, *Baronie*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BARONNIES; (les) nom propre. Partie méridionale du Dauphiné, où sont comprises les deux grandes Baronnies de Meuoillon & de Montauban. Cette contrée a onze lieues de longueur & cinq de largeur. Elle est située entre le Diois & la Provence.

BAROPHTAS; nom propre. Ville que Zozime place dans la Perse propre.

BAROQUE; adjectif des deux genres. Ce mot n'a d'usage au propre, que pour désigner des perles d'une rondeur imparfaite. *Toutes ces perles sont baroques.*

Baroque, s'emploie dans le sens figuré, & signifie inégal, irrégulier, bizarre. *C'est un caractère baroque. Il fit une entreprise baroque. Nous y vîmes une cérémonie baroque.*

On dit, en termes de peinture, qu'une figure, un tableau sont dans le *goût baroque;* pour dire, qu'ils ne sont pas selon les règles des proportions, mais que la main du caprice les a peints ou dessinés.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un baroque goût*, mais *un goût baroque*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *baroke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAROSCOPE; substantif masculin. Instrument météorologique, par le moyen duquel on connoît les variations du poids de l'atmosphère. *Voyez* Baromètre.

BAROT; substantif masculin. Terme de Marine. On donne ce nom à des espèces de solives un peu courbes, qui traversant d'un bord à l'autre du vaisseau, soutiennent les deux ponts d'en haut. On donne le nom de baux, aux barots du plus bas pont.

BAROTIN; substantif masculin & terme de marine. Petit barot qu'on place entre les baux & les barots, pour les fortifier.

Barotins *de caillebotis*, se dit aussi, en termes de Marine, de petites pièces de bois courbes qui servent à faire les caillebotis. *Voyez* ce mot.

Barotins *d'écoutilles; demi baux* ou *demi barots*, se dit encore, en termes de Marine, des bouts de baux ou de barots, qui se terminent aux hiloires, & qui sont soutenus par des arc-boutans mis de travers entre deux baux.

BAROUESTE; vieux mot qui signifioit autrefois Brouette.

BARQUE; substantif féminin. Petit vaisseau dont on se sert sur les rivières, & même sur la mer, le long des côtes. *Entrons dans la barque.*

Barque, se dit particulièrement, en termes de Marine, d'un petit bâtiment qui a un pont, trois mâts, le grand, celui de Misaine & celui d'artimon, & qui ne passe guères cent tonneaux. Les barques de la Méditerranée ont des voiles latines ou à tiers point. Celles d'Espagne sont fort pointues; ce qui les rend fines de voiles On manie leur gouvernail par le moyen de deux cordes qu'on tient a la main.

On donne aussi en général le nom de barque à plusieurs petits bâtimens qui n'ont point de hune, & qui servent à transporter des munitions, ou à charger & décharger les navires.

Barque *à eau*, se dit, en Hollande, d'un petit bâtiment qui a un pont, & qui sert à transporter de l'eau douce où l'on en manque, & de l'eau de la mer pour faire du sel.

On le remplit jusqu'au pont.

Barque longue, ou double chaloupe, se dit d'un petit bâtiment qui n'a point de pont, & qui est plus long & plus bas que les barques ordinaires. Il va à voiles & à rames, & à le gabarit d'une chaloupe.

Barque *d'avis*, se dit d'une barque qui sert à porter des nouvelles d'un vaisseau à un autre.

Barque *de Vivandier*, se dit d'une barque chargée de vivres à vendre, & qu'un Vivandier promène le long des quais & autour des vaisseaux.

Barque *en fagot*, se dit du bois nécessaire pour faire une barque, & qu'on porte tout taillé dans un vaisseau pour la construire quand on jugera à propos.

Barque droite. Commandement qu'on fait à tous ceux qui sont dans une chaloupe, de se placer également d'un côté & de l'autre, afin qu'elle soit droite sur l'eau.

Barque, en termes de Brasseurs, se dit d'un bassin de figure carrée, fait avec des planches de chêne, & dans lequel ces ouvriers mettent leurs métiers, quand ils les retirent des chaudières ou des cuves.

Conduire la Barque, signifie, dans le sens figuré, avoir la direction, la conduite, être le chef d'une négociation, d'une entreprise, d'une affaire. *Lors des conférences pour la paix, ce Ministre conduisoit la barque.*

On dit aussi figurément de quelqu'un qui a fait de bonnes affaires, qui a augmenté sa fortune, *qu'il a bien conduit sa barque.*

Barque, se dit poëtiquement de la prétendue nacelle dans laquelle les Poëtes ont feint que Caron, nautonnier des enfers, passoit les ames des morts au-delà du Styx, du Phlégéton ou de l'Achéron, quand elles étoient destinées à habiter les champs élisées.

C'est delà qu'on dit figurément & familièrement, *la barque à Caron;* pour dire, la mort : Et que *quelqu'un a passé la barque à Caron;* pour dire, qu'il est mort.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire *barke*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BARQUEROLLE; substantif féminin. Petit bâtiment sans mât, qui ne se hasarde jamais en haute mer.

BARQUETTE; substantif féminin. *Voyez* Barquerolle, c'est la même chose.

BARQUIAU; vieux mot qui signifioit autrefois bassin.

BARR; vieux mot qui signifioit autrefois barrière.

BARRA ou BARRO; substantif masculin, & terme de Commerce. Mesure de longueur dont on se sert en Portugal pour mesurer les draps, les toiles, &c. Trois *barras* font cinq cabidos, & chaque cabidos fait quatre septièmes d'aunes de Paris.

On donne aussi ce nom en Espagne à une mesure qui sert aux mêmes usages que la précédente, & qui a la longueur de la verge de Seville.

Barra, est le nom d'une île de l'océan à l'occident de l'Ecosse, & au midi de Southwist, d'où elle n'est séparée que par un détroit.

Barra, est encore le nom d'un Royaume d'Afrique, en Nigritie, vers l'embouchure de la rivière de Gambie.

BARRACAN. *Voyez* Bouracan.

BARRADI; nom propre. Rivière de Syrie, qui a sa source dans les montagnes du Liban, & qui, après

avoir arrosé la ville de Damas, se perd dans les marais, à trois ou quatre lieues au-dessous de cette ville.

BARRAGE; substantif masculin. Droit établi pour réparer les ponts & passages, & particulièrement le pavé. Il ne se lève guères que sur les bêtes de somme & les voitures.

Barrage, se dit aussi d'un droit établi au profit du Roi sur les marchandises qui entrent dans les villes, & particulièrement dans celle de Paris.

Barrage, se dit encore d'un droit dû à certains Seigneurs sur les marchandises qui traversent leurs seigneuries.

On voit bien que ce mot vient des barres ou barrières qui traversent les chemins aux lieux où ce droit est établi.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *baraje*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BARRAGER; substantif masculin. Receveur du droit de barrage.

BARRAGOUIN; vieux mot qui signifioit autrefois barbare, étranger.

BARRAS; substantif masculin, & terme de commerce, qui se dit de deux sortes d'encens, mieux connus sous les noms d'*encens blanc* ou *galipot*, & d'*encens marbré* Voyez Encens & Galipot.

BARRAUX; nom propre. Bourg & forteresse du Dauphiné, sur l'Isere, à une lieue, sud-ouest, de Montmelian.

Cette forteresse fut bâtie en 1597, par Charles Emmanuel, Duc de Savoie, après qu'il eut été battu par le Connétable Lesdiguieres: celui-ci, qui étoit campé à une demi-lieue de l'autre côté de l'Isere, & qui auroit pu, sans doute, troubler le Duc de Savoie dans son ouvrage, le laissa tranquillement travailler. On étoit cependant inquiet à la Cour, & le Roi manda à Lesdiguieres, *qu'il lui faisoit un grand desservice de ne pas s'opposer à l'entreprise du Duc de Savoie:* le Connétable répondit qu'il ne falloit pas que Sa Majesté s'inquiétât, que le Duc de Savoie lui bâtissoit un fort, comme elle auroit été obligée elle-même de le bâtir, & qu'il iroit l'enlever à ce Prince dès qu'il l'auroit achevé. Lesdiguieres tint parole: il attaqua le fort le 13 Mars 1598, au clair de la lune, l'emporta l'épée à la main, & le conserva jusqu'à la paix de Vervins, par laquelle il fut cédé à la France.

BARRE; substantif féminin. Ce mot se dit, en général, d'une pièce de bois, de fer, ou d'autre matière, longue & étroite. *Vous allez rompre cette barre. Servez vous d'une barre de fer.*

Barre, se dit, en termes de Tonneliers, d'une pièce de bois qui traverse le fond d'un tonneau.

Barre, se dit, en termes de Palefreniers, d'un morceau de bois qui se trouve suspendu dans une écurie entre deux chevaux, pour les séparer l'un de l'autre.

Barre, se dit, en termes de Tourneurs, d'un long morceau de bois qu'on appelle aussi support, & sur lequel l'ouvrier appuie ses outils quand il tourne.

Barre, se dit, en termes de Charrons, d'une espèce d'essieu de fer, qui sert à ces ouvriers pour conduire deux grandes roues à la fois.

Barre, se dit, en termes de Menuisiers, d'une pièce de bois que ces ouvriers mettent à une porte, à un contrevent, *&c.* pour empêcher que les planches ne se disjoignent.

Barres a queues, se dit aussi, en termes de Menuisiers, des pièces de bois qui entrent dans les montans, comme celles des portes de granges qui sont à bâtis.

Barre de soudure, se dit, en termes de Fonteniers, d'une pièce étendue en long, composée de plomb & d'étain, & qui pèse environ vingt livres.

Barre a dégager, se dit, dans les Verreries, de deux sortes d'instrumens, l'un grand, & l'autre petit, dont les tiseurs se servent pour dégager la grille & mettre le four en fonte.

Barre a porter, se dit aussi, dans les Verreries, d'un instrument qui sert à transporter le pot de l'anse dans la tonnelle.

Barre a repasser, se dit encore dans les Verreries, d'un instrument dont on se sert dans la préparation des briques, pour la construction des fourneaux.

Barre d'appui, se dit, en termes d'Architecture, de la barre de fer où l'on s'appuie dans une rampe d'escalier, ou sur un balcon de fer.

Barre de godet; se dit d'une barre de fer, qui sert à soutenir les bords du godet de plomb, communément appellé *gouttière*.

Barre de languettes, se dit d'une barre de fer aplati qui se pose particulièrement aux manteaux de cheminées de briques, & qui sert à soutenir la languette de la cheminée, ou son devant.

Barre de lintot, se dit d'une barre de fer qui se pose aux portes & aux croisées en place de lintots de bois.

Barre de trémie, se dit d'une barre de fer qui sert à soutenir les plâtres des foyers des cheminées.

Barre, se dit, en termes de Marine, & se joint à plusieurs autres mots qui en déterminent les significations particulières; ainsi,

Barres d'arcasse, se dit de la grande barre d'arcasse, ou lisse de hourdi, & des petites *barres d'arcasse*, ou *barres de contr'arcasse*, ou *contrelisses* qui servent toutes à soutenir l'arcasse du navire.

Barre de pont, se dit d'une autre barre d'arcasse, sur laquelle est posé le bout du pont du navire.

Barre d'arcasse *de couronnement*, se dit d'une longue pièce de bois, qui lie le haut du navire par son couronnement.

Barre de pompe, se dit d'une longue barre de fer percée en carré, & emmanchée par le bout comme une tarrière, pour emboîter la cuillier de la pompe.

Barres de cabestan, se dit des pièces de bois, qui passant à travers le cabestan, servent à le faire virer.

Barres de cabestan *à l'Angloise*, ou *demi-barres*, se dit des pièces de bois qui ne pénètrent dans le cabestan que jusqu'à la moitié de son épaisseur, & qui servent aussi à le faire virer.

Barres de panneaux d'écoutilles, se dit de pièces de bois étroites, qui traversent les panneaux des écoutilles par dessous, pour empêcher les planches de se disjoindre.

Barres d'ecoutille, se dit des bandes de fer qui servent à fermer les écoutilles.

Barre de gouvernail, se dit d'une

longue pièce de bois, qui d'un bout entre dans une mortoise faite à la tête du gouvernail, & dont l'autre extrêmité est attachée avec une cheville de fer à une boucle de même métal. *Voyez* Timon.

Barre de gouvernail *toute à bord*, se dit de la situation de la *barre* du gouvernail contre le côté du vaisseau, aussi écartée qu'elle peut l'être.

Il y a sur cette *barre du gouvernail* plusieurs commandemens, dont voici l'explication :

Change la barre : c'est un ordre de la faire tourner de l'autre côté.

Pousse la barre à arriver : commandement au timonier de pousser la *barre* au vent, afin que le vent frappe mieux les voiles pour arriver. Il y a des vaisseaux qui sont si ardens à venir au vent, que la *barre du gouvernail* est naturellement dans la situation à arriver. Il en est d'autres, au contraire, qui n'arrivent point; & alors il faut tenir la *barre du gouvernail à venir au vent.*

Pousse la barre à venir au vent, ou *sous le vent :* commandement qu'on fait au timonier de pousser la *barre* sous le vent, afin que le vaisseau vienne au lof.

Barres de hunes, se dit de quatre pièces de bois, disposées en croix l'une sur l'autre, & qui sont en saillie autour & au haut du mât, pour soutenir les hunes, les étais, *&c.* Elles servent même de hune aux mats qui en manquent. On leur donne ordinairement autant de longueur que le fond de la hune a de largeur.

Barres de perroquets, se dit de celles qui servent à tenir le bâton du pavillon.

Barres de cuisine, se dit des barres de fer qui servent dans les navires à soutenir les chaudières sur le feu.

Barre, se dit d'un amas de sable ou de vase, qui se forme à l'entrée des rivières & des ports, & qui les bouche de façon qu'on ne peut y pénétrer que quand la mer est haute.

Barres ou Barrières, se dit de longues poutres dont on se sert quelquefois, au lieu de chaînes, pour fermer l'entrée d'un port.

Barre, se dit, en termes de Rivières, d'une pièce de bois qui soutient les aiguilles dans une écluse.

Barre, se dit aussi, en termes de Rivière, d'un certain flot particulier à la rivière de Seine; il est élevé d'environ deux pieds, & vient impétueusement avec le flux de la mer, ce qui le rend dangereux pour les bateaux mal fermés.

Barre, se dit, en termes de Commerce, d'une mesure de longueur dont on se sert en Espagne pour mesurer les étoffes.

Barre, se dit des choses mesurées avec la *barre. J'ai acheté une barre de drap.*

Barre, se dit de certains métaux étendus en longueur. *Une barre d'or. Une barre d'argent.*

Barre, se dit d'un trait de plume que l'on passe sur le papier, soit pour annuller un écrit, soit pour en effacer quelques mots, ou pour les faire remarquer.

Barres, se dit, en termes de Musique, de certains traits tirés perpendiculairement à la fin de chaque mesure sur les lignes de la portée, & qui servent à distinguer les mesures, ou à séparer celle qui finit de celle qui recommence.

Barre, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une pièce qui va du haut de la partie gauche de l'écu, au bas de la partie droite.

Gaillard, d'argent à la barre de sinople.

Barre, se dit, en termes de Fauconnerie, des bandes noires qui traversent la queue de l'épervier.

Barres, se dit au pluriel, en termes de Manège, de cette partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie.

On appelle, en termes de Venerie, *armes de la barre*, les défenses d'un sanglier.

Barre, se dit, en termes d'Anatomie, du prolongement excessif de la symphyse du pubis dans les femmes. Ce vice de conformation rend presque toujours un accouchement, laborieux.

Barre de la Cour, se dit, en termes de Palais, d'un lieu où l'on fait les adjudications des biens saisis réellement, & quelques instructions de procédure. *Il a obtenu défaut à la barre de la Cour.*

Barre, se dit aussi de quelques Jurisdictions subalternes. *La barre du Châtelet; la barre du Chapitre Notre-Dame.*

Barre sacrée, se dit, en termes de Mythologie, d'un instrument de bois, en forme de cassette, partagé par deux sceptres posés en sautoir, & dont les Egyptiens se servoient dans leurs sacrifices & pour leurs divinations.

Barre, s'est dit autrefois d'un exercice où des hommes combattoient ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de barrières.

Barre, se dit, au pluriel, d'un jeu de course entre des jeunes gens séparés en deux troupes, qui se provoquent à courir, l'une contre l'autre, dans de certaines limites.

Jouer aux Barres, se dit, dans le sens figuré, des personnes qui se cherchent l'une l'autre sans se rencontrer, ou qui remportent alternativement quelque avantage l'une sur l'autre.

On dit, dans le même sens, que quelqu'un *a barre sur un autre*; pour dire, qu'il a plus de pouvoir, plus de crédit que lui, & qu'il peut lui nuire.

On dit aussi figurément, *partir de barres*; pour dire, partir sur le champ.

On dit proverbialement & figurément, *qu'on donnera cent coups de barre à quelqu'un*; pour dire, qu'on le maltraitera; & qu'*on lui a donné cent coups de barre*; pour dire, qu'on l'a maltraité.

On dit aussi proverbialement, familièrement & figurément, *roide comme une barre de fer*; pour dire, sans pitié, sans rémission.

On dit encore proverbialement & figurément, d'une chose qu'on peut aisément vendre pour de l'argent comptant, que *c'est de l'or en barre.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, *bare*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARRE; nom propre. Ville de France, dans le Gévaudan, près des sources du Tarn, & à cinq lieues & demie, sud-est, de Mende.

Les Fleuristes donnent aussi ce nom à une tulipe de couleur rouge & blanche, & de gorge de pigeon claire.

BARRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* **Barrer**.

Barré, se dit, en termes de l'Art Héraldique, de l'écu & des pièces couvertes de barres qui vont diagonalement de gauche à droite.

Urtières *en Savoie*, barré d'or & de gueules, à la bande de la-

zanges accollées de l'un en l'autre.

BARREAU ; substantif masculin. Sorte de barre. *Il lima les barreaux pour sortir de prison.*

Barreau, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une barre de fer qui sert à faire mouvoir la vis de la presse pour imprimer.

Barreau, se dit du lieu où se tiennent les Avocats pour plaider, à cause qu'il est séparé par une barre de celui où sont les Juges.

Barreau, se dit, dans le sens figuré, de tout le corps des Avocats. *J'en prends le Barreau à témoin.*

Barreau, se dit aussi figurément, du lieu où l'on plaide. *Vous le trouverez au Barreau.*

On dit encore figurément, *fréquenter le Barreau ;* pour dire, aller aux Audiences ; & *quitter le Barreau ;* pour dire, renoncer à la plaidoirie, à la profession d'Avocat.

Les deux syllabes sont longues.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer un *r* & un *e* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *barau*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARREME ; nom propre. Petite ville de France, en Provence, sur la rivière d'Asse, à une lieue, nord-nord-ouest, de Sénès.

BARRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter.* Action de fermer par derrière avec une ou plusieurs barres. *Il falloit barrer la porte.*

Barrer, signifie aussi, garnir de barres. *Il faut barrer ce tonneau, ce contrevent, cette porte.*

Barrer, signifie tirer des traits de plume sur quelque écrit, pour montrer qu'il ne sert plus de rien. *Avez-vous barré mon compte ?*

Barrer *les veines d'un cheval*, se dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, d'une opération dont l'objet est d'arrêter l'écoulement des humeurs.

On *barre* les veines à la plûpart des parties du corps ; sçavoir, au larmier, au bras, à six doigts au-dessus du genou, au jarrêt, & au pâturon dans sa partie latérale.

Quand on veut barrer la veine au larmier, il faut mettre une corde au cou du cheval, comme si on l'y vouloit saigner, afin que la veine du larmier, qui est une ramification de la jugulaire externe, puisse se gonfler. On lui met la main dans la bouche pour lui faire remuer la langue & les mâchoires, ce qui aide encore à grossir le vaisseau. Quand il paroît assez plein, on coupe la peau longitudinalement sur le vaisseau pour le découvrir. On le détache le plus adroitement que faire se peut avec la corne de chamois, que l'on introduit sous la veine, en glissant haut & bas de la longueur d'un bon pouce ; on enfile la corne de chamois, qui a un trou fait exprès pour cet usage, de soie torse, doublée jusqu'à la grosseur d'un gros fil de Cordonnier, & on la cire, ou on l'enduit de poix noire ou grasse ; on passe la corne enfilée de cette soie sous le vaisseau, & l'on fait la première ligature du côté où la veine va se rendre dans la jugulaire ; on assure la ligature d'un double nœud ; on fait ensuite une légère piqûre longitudinale à trois ou quatre lignes près de la ligature, pour en tirer du sang ; cette ligature est suivie d'une seconde, aussi forte au moins.

que la première, pour arrêter le sang; après quoi on applique une charge dessus, pour empêcher l'inflammation; & l'on fait quelques saignées au cheval, pour diminuer le volume du sang, qui cause quelquefois une enflure très-considérable; on laisse enfin tomber les soies d'elles-mêmes, ce qui n'arrive qu'après plusieurs semaines.

Dans toute opération, & particulièrement dans celle-là, il faut faire en sorte que le bistouri & autres instrumens dont on se sert, soient bien nets. On a vu des chevaux prendre le farcin pour avoir été pansés avec des instrumens mal essuyés, & le mal commençoit à l'endroit de l'opération.

Lorsqu'on la fait au bras, il faut choisir l'endroit le moins charnu, qui est environ à six doigts au-dessus du genou; on n'y fait point de ligature avec la corde, parce que la veine est assez apparente.

Il en est de même du jarrêt.

Quand on veut la faire au pâturon, on peut mettre la corde au-dessus du boulet ou du genou. Cela est alors indifférent. Mais il faut observer de ne la jamais faire aux jambes gorgées actuellement.

Barrer, se dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui balance sur les voies.

Barrer le chemin, exprime au propre, l'action de fermer le chemin, le passage. *Pourquoi a-t-on barré ce chemin?*

Barrer *le chemin à quelqu'un*, signifie, dans le sens figuré, empêcher quelqu'un de réussir à quelque chose, lui faire manquer son objet. *Il seroit devenu puissant, si le Ministre ne lui eût pas barré le chemin.*

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire *barer*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BARRET; nom propre. Petite ville de France, en Saintonge, à sept lieues, sud-est, de Saintes.

BARRETE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de charrette.

BARRETERESSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois faussement.

BARRETONE; substantif masculin. On donne ce nom au bonnet magistral du grand Maître de l'Ordre de Malthe.

BARRETTE; substantif féminin. Sorte de petit bonnet dont on se sert en Italie. *Les nobles Vénitiens portent la barrette dans les rues.*

Barrette, se dit du bonnet carré rouge, que le Pape donne ou envoie aux Cardinaux après leur nomination.

Barrette, se dit, en termes d'Horlogers, d'une très-petite barre que l'on met dans le barillet pour empêcher que le ressort ne s'abandonne.

Barrette *d'une roue*, se dit aussi, en termes d'Horlogers, de ce qu'on appelle rayon dans une roue de carosse.

Barrette, se dit encore, chez les Horlogers, d'une petite plaque posée sur l'une ou l'autre platine, & dans laquelle roule le pivot d'une roue, au lieu de rouler dans le trou de la platine.

On dit proverbialemeut & figurément de quelqu'un à qui l'on a parlé, ou à qui l'on veut parler sans ménagement, *qu'on a bien parlé à*

ſa barrette, *qu'on parlera bien à ſa barrette.*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *r* & un *t* qui ſont oiſifs, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *barète*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BARREUR; ſubſtantif maſculin, & terme de Venerie. Il ſe dit d'un chien qui balance ſur les voies.

BARRI; vieux mot qui ſignifioit autrefois fauxbourg.

BARRIAN; vieux mot qui ſignifioit autrefois habitant d'une ville.

BARRIANO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Bergamaſque, ſur les frontières du Milanez. Elle appartient aux Vénitiens.

BARRICADE; ſubſtantif féminin, & terme de l'Art militaire, qui ſe dit d'une ſorte de retranchement qu'on fait ordinairement avec des barriques ou paniers remplis de terre pour ſe défendre, ou pour mettre un poſte à couvert de l'ennemi. *La barricade empêcha la cavalerie de paſſer outre.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt longue, & la quatrième très-brève.

BARRICADÉ, ÉE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BARRICADER.

BARRICADER; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Action de fermer un paſſage avec des barricades. *Ils barricadèrent la principale rue.*

BARRICADER, ſe dit auſſi de l'action de mettre des barres ou autre choſe derrière une porte ou une fenêtre, pour empêcher de pénétrer dans quelque appartement. *Elle a ſoin de barricader ſa porte.*

BARRICADER, eſt verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Il ſignifie au propre, ſe mettre à couvert pour ſe défendre, par le moyen des obſtacles qu'on oppoſe au-devant de ſoi. *S'il ne s'étoit pas barricadé, il auroit été enlevé.*

SE BARRICADER, ſe dit, dans le ſens figuré, de quelqu'un qui s'enferme dans une chambre pour y être ſeul. *Il ne ſort pas de ſa chambre, & il s'y barricade.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Obſervez cependant que les temps ou perſonnes, qui ſe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième ſyllabe longue. Dans je *barricade*, la ſyllabe *ca* eſt longue.

Il faudroit ſupprimer un *r* qui eſt oiſif, changer le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *barikader*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives*.

BARRICADO; ſubſtantif maſculin. Poiſſon d'Afrique, long d'un pied & demi, & dont la chair a très-bon goût; mais elle paſſe pour mal ſaine, quand l'animal a le palais noir.

BARRIER; vieux mot qui ſignifioit autrefois portier.

BARRIÈRE; ſubſtantif féminin. Aſſemblage de planches ou autres pièces de bois qui ſervent à fermer un paſſage. *On refuſa d'ouvrir la barrière. Ils voulurent rompre, forcer la barrière.*

BARRIÈRE, ſe dit de ce qui ſert de bornes & de défenſe. *Le Rhin ſert de barrière à la France & à l'Allemagne.*

On appelle *traité de la Barrière*, celui qui fut conclu en 1716, entre l'Empereur Charles VI & les Hollandois. Ces derniers ont droit par ce traité, de mettre des garnisons de leurs troupes dans les villes de Namur, Tournai, & autres des Pays-bas qui leur servent de barrière, & que pour cette raison on appelle *villes de la barrière*; mais comme la propriété de ces villes est à la Maison d'Autriche, ceux qui commandent les troupes Hollandoises sont obligés de lui prêter serment de fidélité avant d'entrer en garnison.

Barrière, se dit, en termes de Fortifications, d'une sorte de porte faite avec de gros pieux, pour arrêter & interroger les personnes qui arrivent.

BARRIÈRE, s'est dit autrefois d'une enceinte fermée où l'on faisoit les joûtes, les tournois, les courses de bague, &c. *Ce Héros fut un tenant de barrière.*

Barrière virginale, se dit, en termes d'Anatomie, d'une membrane placée à l'orifice du vagin, dont elle rétrécit l'entrée. *Voyez* Hymen.

Barrière, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, d'une bande en forme d'ansette, dans laquelle on arrête le ruban d'un bracelet.

Barrière *des Sergens*, se dit d'un lieu couvert, où se tiennent les Sergens, dans les places, afin qu'on puisse les trouver dans le besoin.

Barrière, se dit dans les principales villes de France, & sur-tout à Paris, des lieux où sont établis les Bureaux des entrées, & où se paeynt les droits dûs par les Marchandises destinées pour la consommation de ces villes.

Barrière, se dit, dans le sens figuré, & signifie obstacle, opposition, empêchement à quelque chose. *Le travail est une barrière contre l'ennui. Les Loix ne sont plus des barrières contre les Scélérats accoutumés aux crimes. Il falloit une barrière à ses projets.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *barière*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BARRILLAT; substantif masculin. On donne ce nom dans les Arsenaux de Marine, aux ouvriers qui travaillent aux futailles.

BARRIQUAUT; substantif masculin, & terme de Commerce. Petit tonneau dont la grandeur n'est pas fixée. *Il m'est arrivé dix barriquauts de sucre.*

BARRIQUE; substantif féminin. Sorte de tonneau dans lequel on met diverses sortes de Marchandises, & particulièrement du vin, de l'huile & de l'eau-de-vie. *Il vient de m'arriver une barrique de vin.*

Barrique *de vin*, *d'eau-de-vie*, se dit d'une quantité de ces liqueurs, qui revient à deux cent cinquante-deux pintes de Paris.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un *r* qui est oisif, changer *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *barike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BARRIS; *voyez* Pongo.

BARROIEMENT; vieux mot qui

signifioit autrefois un délai de procédures.

BARROIER ; vieux mot qui signifioit autrefois défense, fin de non-recevoir.

BARROIR ; substantif masculin, & terme de Tonneliers, qui se dit d'un instrument fait en forme de longue tarrière, dont la mèche est étroite & amorcée par le bout.

BARROIS ; *voyez* BAR.

BARROISE ; vieux mot qui signifioit autrefois femme débauchée.

BARROTÉ ; adjectif & terme de Marine, qui se dit d'un Navire, dont le fond de cale est rempli jusqu'aux barots.

BARROW ; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province de Leinster. Elle forme le Havre de Waterford, à son embouchure dans la mer d'Irlande.

BARROYER ; vieux terme de Palais, qui signifioit autrefois fréquenter le Barreau.

BARRURE ; substantif féminin, & terme de Luthier. Barre du corps d'un Luth.

BARRUT ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la basse Lusace, sur les frontières de la Marche de Brandebourg. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

BARS ; nom propre. Petite ville de la haute Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, sur la rivière de Gran.

BARSAC ; nom propre. Petite ville de France, dans le Bourdelois, sur la Garonne, à six lieues, sud-est, de Bordeaux.

BARSANIENS ; (les) Hérétiques du sixième siècle. Ils soutenoient toutes les erreurs des Théodosiens, & des Disciples de Gaïan, Evêque d'Alexandrie.

BARSANUPHIENS ; (les) quelques-uns ont donné ce nom aux Barsaniens ; mais il paroît que c'est sans fondement

BARSE ; substantif féminin. On donne ce nom aux boîtes d'étain, dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

BARSE, est aussi le nom d'une Rivière de France, en Champagne. Elle a sa source près de Vandœuvre, & son embouchure dans la Seine, près de Troyes, après un cours de six ou sept lieues.

BARSEUL ; vieux mot qui signifioit autrefois berceau d'enfant.

BARSIKET ; nom propre. Ville d'Asie, dans la Transoxane, aux environs de la ville de Schasch.

BARSIR ; nom propre. Ville de Perse, en Asie, dans la Province de Kerman, à deux lieues de Sirgian.

BART ; vieux mot qui signifioit autrefois moëllon, pavé.

BARTAVELLE ; *voyez* PERDRIX ROUGE.

BARTE ; vieux mot qui signifioit autrefois buisson, bouquet de bois.

BARTEN ; nom propre. Ville de Prusse, au Cercle de Natangen, dans le Bartenland, dont elle est chef-lieu. On la trouve entre Gerdawen & Rastembourg.

BARTENSTEIN ; nom propre. Petite ville de Prusse, sur la rivière d'Alle, dans le Bartenland

BARTER ; vieux verbe qui signifioit autrefois échanger, faire un troc.

BARTHE ; (la) nom propre. Bourg de France, & chef-lieu de la vallée de Nestes, en Gascogne, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Saint-Bertrand de Comminges.

BARTHELEMI ; nom propre d'un des douze Apôtres de Jesus-Christ. On croit communément qu'il porta l'Evangile aux Indes, en Perse,

dans l'Arabie-Heureuse, & dans l'Abissinie où il est particulièrement révéré. On dit aussi qu'Astiage, frère de Polémon, Roi d'Arménie, fit écorcher vif cet Apôtre; mais tout cela est fort incertain.

On donne le nom de S. Barthelemi à une petite île d'Amérique, l'une des Antilles, au midi de celle de S. Martin.

On appelle aussi S. Barthelemi cette fatale journée du mois d'Août de 1572, où la vengeance & le fanatisme, le poignard à la main, ensanglantèrent la France, sous prétexte de venger la Religion, par le massacre des Huguenots. Catherine de Médicis, les Guises, le Chancelier de Birague, *&c.* furent les Auteurs principaux du complot abominable qui arma la moitié des François pour assassiner l'autre moitié. Le fameux Amiral de Coligni fut la première victime de leur fureur. Le Virgile de la France peint dans le second chant de la Henriade, cette malheureuse journée avec les couleurs qui conviennent au sujet.

BARTHELEMITES; (les) Religieux Arméniens établis à Gènes, ainsi appelés d'une Eglise dédiée à S. Barthelemi, qu'on leur bâtit dans cette ville, quand ils y vinrent d'Orient, au commencement du quatorzième siècle. Ils sont qualifiés de Moines Arméniens, de l'Ordre de S. Basile, dans une Bulle de 1640, donnée par le Pape Urbain VIII.

On a aussi donné le nom de *Barthelemites*, à certains Prêtres Séculiers, répandus dans l'Empire, & qui reconnoissent pour leur Fondateur Barthelemi Hobzauzer. Ils vivent en commun, & sont gouvernés par un premier Président, & des Présidens-Diocésains. Ils ont pour objet de former des Ecclésiastiques. Les Présidens-Diocésains sont soumis aux Evêques, & ils ont sous eux les Doyens-Ruraux. Ces Prêtres s'engagent par vœux à se secourir mutuellement les uns les autres; de sorte qu'un Curé Barthelemite, riche, fait part de son revenu à un autre Curé Barthelemite, dont le bénéfice ne suffiroit pas pour son entretien, & pour celui du Prêtre qui est ordinairement avec lui.

BARTOLE; nom propre. Fameux Jurisconsulte d'Italie, qui florissoit au quatorzième siècle. Il enseigna le Droit dans les principales Universités de cette Région, avec une telle réputation qu'on venoit de toutes parts pour l'entendre. Il mourut à Pérouse en 1356.

BARTSCH; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui a sa source dans la Seigneurie de Wartemberg, & son embouchure dans l'Oder, au-dessous de Glogau qu'elle arrose.

BARTZE; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Pomeranie, sur les bords de laquelle on croit que les Lombards ont eu leurs premières habitations.

BARUCH; nom propre. Fils de Nerie, & petit-fils de Maasias de la Tribu de Juda. Il fut Prophète & disciple de Jérémie, dont il écrivit les prophéties.

BARULES; (les) Hérétiques qui renouvellèrent au douzième siècle les erreurs d'Origène, sur la création & le péché des Ames. *Voyez* ORIGÈNE.

BARUSSES; nom propre de cinq Îles que Ptolémée place dans la mer des Indes. On croit que ce sont les Philippines.

BARUTH; substantif masculin. Mesure des Indes, contenant dix-sept

gantans de poivre, dont chacun pèſe environ trois livres, poids de marc.

Baruth, eſt auſſi le nom moderne de l'ancienne Beryta, ville maritime de Syrie, à vingt milles de Seyde, & dont les habitans eurent autrefois droit de Bourgeoiſie à Rome.

BARUTINES; (ſoies) terme de Commerce, qui ſe dit de certaines ſoies qu'on tire de Perſe, & dont on fait un commerce aſſez conſidérable à Amſterdam.

BARWICK; nom propre. Ville forte d'Angleterre, dans le Northumberland, à l'embouchure de la Twede.

BARZIC; vieux mot qui ſignifioit autrefois chanteur.

BARZISTAN; ſubſtantif maſculin. Les Turcs donnent ce nom au marché qui ſe tient à l'Armée, pour vendre aux Troupes des ſabres & autres armes.

BARZOD; nom propre. Ville de la haute Hongrie, ſur la rivière d'Hernath, entre Caſſovie & Agria. C'eſt le chef-lieu d'un Comté de même nom.

BAS; ſubſtantif maſculin. Vêtement fait de laine, de fil, ou de ſoie, qui ſe tricote à l'aiguille ou au métier, & dont on ſe ſert pour couvrir le pied & la jambe.

BAS; (Île de) nom propre. Petite île de France, en Bretagne, à une lieue & demie, nord, de Saint-Pol-de-Léon. On y a bâti un fort pour défendre la rade de Roſcóf.

Bas, eſt auſſi le nom d'une ville, autrefois épiſcopale d'Eſpagne, dans la Catalogne. C'eſt aujourd'hui un bourg, avec titre de Vicomté. Il eſt dans les Pyrénées.

BAS, ASSE; adjectif. Qui eſt peu élevé. *Les Soldats de cette Compagnie ſont de baſſe taille. Ce fauteuil eſt bien bas.*

Bas, ſe dit de ce qui eſt ſitué dans un lieu moins élevé, qu'une choſe de même genre à laquelle on le compare. *Ce clocher eſt bas; ces arbres ſont bas.*

On dit dans le même ſens, *la baſſe Normandie, la baſſe Bretagne, la baſſe Alſace, le bas Languedoc, &c.* parce que ces Pays ſont dans des lieux plus bas que ceux d'où viennent les rivières qui les arroſent.

On dit, en parlant de marées, *qu'elles ſont plus baſſes en certains temps que dans d'autres;* pour dire, que le flux de la mer ne monte pas ſi haut en certains temps que dans d'autres.

On dit auſſi, *qu'il y a baſſe marée;* pour dire, que la mer s'eſt retirée.

On appelle *baſſe enceinte*, en termes de Fortifications, la fauſſe braie; & *places baſſes*, les caſemates & les flancs qui ſervent à défendre le foſſé.

Bas, ſe dit, dans le ſens figuré, de ce qui eſt vil, abject, mépriſable. *C'étoit une action bien baſſe. Il n'a que des vues baſſes. N'ayez jamais des ſentimens ſi bas.*

Bas, ſignifie auſſi, dans le ſens figuré, qui manque de courage, de grandeur d'ame. *Ils ont tous le cœur bas dans cette famille.*

Bas, ſe dit de ce qui eſt inférieur & moindre en dignité. Ainſi l'on appelle *bas Officiers*, les Maréchaux de Logis & Brigadiers de Cavalerie, de même que les Sergens & Caporaux d'Infanterie.

On appelle dans le même ſens *baſſes Claſſes*, celles par où les Ecoliers commencent.

Bas, ſe dit de ce qui eſt de valeur & de

de prix inférieur. *On n'y fabrique que des monnoies de bas argent. J'ai toujours les basses cartes.*

On dit d'une chose, *qu'elle est à bas prix*, quand elle est à un prix modique. *Les vins furent à bas prix pendant l'automne dernier.*

On appelle *mots bas*, *expression basse*, un mot & une expression qui ne sont usités que parmi le peuple.

Style bas, se dit, dans le même sens, d'un style rempli de mots & de phrases populaires, indignes du sujet traité.

Bas Empire, se dit du temps qui commence à Valérien, époque de la décadence de l'Empire Romain. *Ce sont des médailles du bas Empire.*

On appelle *basse latinité*, le langage des Auteurs latins des derniers temps, où le Peuple parloit encore la langue latine.

On donne le nom de *Maîtres des basses œuvres*, aux Cureurs de retrait.

Faire main basse, se dit, en termes de l'Art Militaire & figurément, pour l'action de passer au fil de l'épée. *On fit main basse sur la garnison.*

On dit figurément de quelqu'un, *qu'il a la vue basse*; pour dire, qu'il ne distingue pas les objets pour peu qu'ils soient éloignés.

On dit aussi, *que quelqu'un a la voix basse*, quand il ne peut se faire entendre que de près.

BAS, signifie, en termes de Musique, la même chose que grave, & il est opposé à haut ou aigu. On dit dans ce sens, *qu'une corde d'instrument est trop basse*; pour dire, qu'elle n'est pas montée à un ton assez haut.

On appelle *Messe basse*, une Messe qu'un Prêtre dit sans chanter.

Parler d'un ton bas, se dit au propre & au figuré. *Au propre*, il signifie parler d'un ton peu élevé; & l'on dit au figuré, *qu'on a fait parler quelqu'un d'un ton plus bas*; pour dire, qu'on a abaissé sa fierté, qu'on l'a mortifié.

On dit aussi figurément de quelqu'un, *qu'il a l'oreille basse*; pour dire, qu'il a reçu quelque mortification, qu'il est humilié.

On dit figurément, proverbialement & familièrement, de quelqu'un à qui l'argent commence à manquer, *que les eaux sont basses chez lui; qu'il est bien bas; qu'il est bas percé.*

On dit aussi figurément & familièrement, *que le temps est bas*; pour dire, qu'il y a beaucoup de nuages en l'air, & qu'il va pleuvoir.

On dit de même, *que le Carême est bas*; pour dire, qu'il vient de bonne heure.

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un, *qu'il a le cœur haut & la fortune basse*; pour dire, qu'il a plus de courage & d'honneur que de fortune.

BAS, s'emploie aussi substantivement, & signifie la partie inférieure d'une chose. *Il est au bas de la montagne. Il faut retrancher une partie du bas de cette robe.*

On dit, en termes de Marine, *les hauts & les bas d'un vaisseau*; par *les hauts*, on entend les parties qui sont sur le pont d'en haut, & par *les bas*, celles qui sont dessous.

On dit du vin, *qu'il est au bas*; pour dire, qu'il n'y en a presque plus dans le tonneau.

On dit, dans le sens figuré, *qu'il*

y a du haut & du bas dans l'esprit de quelqu'un, dans ses actions, dans son caractère; pour dire, qu'il n'y a point de stabilité dans son esprit, dans ses manières, dans son caractère.

On dit aussi figurément, *qu'un homme d'honneur ne doit rien faire de bas;* pour dire, qu'il ne doit faire aucune action répréhensible.

BAS, s'emploie adverbialement en différentes phrases.

On dit, *mettre chapeau bas;* pour dire, se découvrir la tête; & *être chapeau bas;* pour dire, avoir la tête découverte.

Mettre bas les armes, signifie poser les armes pour ne plus s'en servir. *La garnison mit bas les armes.*

Mettre bas, se dit des femelles de certains animaux qui font des petits. *Cette chienne a mis bas;* pour dire, qu'elle a fait ses petits.

On dit aussi d'un cerf, *qu'il a mis bas*, quand son bois est tombé.

Jouer argent bas, payer une chose argent bas, signifie jouer argent comptant, payer une chose argent comptant.

On dit, en termes de Marine, *mettre pavillon bas;* pour dire, baisser le pavillon.

Mettre bas le pavillon, se dit aussi, en termes de Marine, dans le sens figuré, & signifie céder, se rendre. *La frégate* la Topase, *obligea le Corsaire Turc à mettre pavillon bas.*

On dit d'un malade, *qu'il est bien bas, qu'il n'a pas encore été si bas;* pour dire, qu'il est très-mal.

On dit encore, dans le sens figuré, de quelqu'un qui est orgueilleux, insolent, *qu'on le tiendra bas;* pour dire, qu'on l'humiliera, & qu'on le tiendra dans la crainte & la soumission.

On dit aussi, *parler bas, chanter bas;* pour dire, parler, chanter d'un ton de voix peu élevé.

On dit de même d'un instrument de Musique, *qu'il est monté trop bas;* pour dire, que les sons qu'il rend, ne sont pas assez forts.

À BAS; expression adverbiale. *Il fut jetté à bas du toit. Il descendit à bas du théâtre.*

On dit d'un bâtiment, *qu'il faut le mettre à bas;* pour dire, qu'il faut l'abattre, le démolir.

On dit figurément, *qu'une maison, qu'une famille sont à bas;* pour dire, qu'elles sont ruinées.

On dit *à bas*, par forme de commandement, pour ordonner à quelqu'un de descendre de l'endroit élevé où il s'est placé.

EN BAS; expression adverbiale, qui se dit par opposition à en haut. *Madame est en bas.*

On dit *tirer en bas*, ou *tirer en en-bas;* pour dire, tirer vers le bas.

On dit, dans le sens figuré, *qu'on a traité quelqu'un du haut en bas;* pour dire, qu'on l'a humilié, & qu'on l'a traité avec fierté & autorité.

PAR BAS; expression adverbiale. *Il est logé dans cette maison, il y tient deux chambres par bas.*

On dit d'un Danseur, d'une Danseuse, *qu'ils dansent par haut & par bas;* pour dire, que tantôt ils s'élèvent bien haut, & que tantôt ils dansent terre à terre.

On dit d'un remède qui fait vomir & aller à la garde-robe, *qu'il fait aller par haut & par bas.*

LÀ-BAS ; expression adverbiale. *Que faites-vous là-bas ?*

ICI-BAS ; autre expression adverbiale. *Que vient-il chercher ici-bas ?*

ICI-BAS, se dit aussi de la terre que nous habitons. *On a bien des maux ici bas ;* c'est-à-dire, sur la terre.

À BASSE NOTE, est aussi une expression adverbiale, qui signifie sans élever la voix. *Elle chante à basse note.*

Le monosyllabe *bas* est long ; la première syllabe du féminin est longue, & la seconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, doit quelquefois précéder le substantif auquel il se rapporte, comme quand on dit, le *bas Empire ;* quelquefois il doit le suivre, comme quand on dit, *faire main-basse ;* quelquefois enfin il le précède ou il le suit, comme quand on dit, quelqu'un *d'une condition basse*, ou *d'une basse condition.*

BASAAL ; substantif masculin. Arbre des Indes, qui croît dans les terres sabloneuses, sur-tout aux environs de Cochin.

Il porte des amandes, qui sont vermifuges, & la décoction de ses feuilles dans de l'eau, avec un peu de gingembre, est salutaire contre les maux de gorge.

BASAG ; nom propre. C'est, selon Pline, une île de la mer des Indes, vers l'Arabie heureuse.

BASALTE ; substantif masculin. Pierre de touche, dont se servent les Orfévres pour l'épreuve des métaux. Quelques-uns ont mal à propos défini cette pierre un marbre noir : il vaut mieux dire, avec M. Pott, que c'est un schiste d'un noir luisant, dont le tissu assez fin, composé de couches semblables à celles de l'ardoise, ne fait point d'effervescence avec les acides, ne donne point d'étincelles avec l'acier, & ne se réduit point en chaux dans le feu. Cette pierre se trouve en Bohême, en Saxe, & en Silésie.

BASAN ; nom propre. Royaume que conquit Moyse, sur Og, Roi des Amorrhéens. Il étoit situé au-delà du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manassé, & au nord des Tribus de Gad & de Ruben.

BASANE ; substantif féminin. Peau de mouton, préparée, qui sert à couvrir des livres, des chaises, des fauteuils, des tabourets, des boîtes à poudre, &c.

Les *basanes* se distinguent en *basanes* tannées, *basanes* coudrées, *basanes* chipées, *basanes* passées en mesquis, & *basanes* aludes.

BASANES *tannées*, se dit de celles qui ont été étendues dans la fosse au tan, pour y être tannées comme les peaux de veau, mais qu'on n'y a pas laissées si longtemps. Elles servent particulièrement à faire des talons de souliers & des tapisseries de cuir doré.

BASANES *coudrées*, se dit de celles qui n'ont été que rougies dans l'eau chaude avec le tan, après avoir été dépouillées de leur laine par le moyen de la chaux. On les emploie aux mêmes usages que les précédentes.

BASANES *chipées*, se dit de celles qui ont reçu un apprêt particulier appelé *chipage.*

BASANES *passées en mesquis*, se dit de celles dont l'apprêt s'est fait avec le redon, au lieu de tan. Il s'en fabrique beaucoup de cette espèce à Lyon & dans le Limousin.

BASANES *aludes*, se dit de celles qui s'apprêtent avec de l'eau d'alun. Elles sont ordinairement teintes en vert & en violet, & sont fort ve-

lues d'un côté. On ne s'en sert guères que pour couvrir des livres & des porte-feuilles.

Les *basanes* payent pour droits à l'entrée du Royaume vingt pour cent de leur valeur, suivant l'Arrêt du 10 Mai 1689.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazane*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASANÉ, ÉE; adjectif. Qui a le teint hâlé, noirâtre. *Tous ces Officiers ont le visage basané. C'est une peau basanée.*

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une basanée Dame*, mais *une Dame basanée.*

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazané*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASANIER; vieux mot qui signifioit autrefois Vendeur de cuir & de souliers.

BASARA; nom propre. Ancienne ville de Galilée, à vingt stades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde.

BASARUCO; substantif masculin. Petite monnoie des Indes orientales, qui n'est composée que de mauvais étain. Six bons *basarucos* ou sept mauvais, (car il y en a de deux sortes) valent quatre reys de Portugal.

BAS-BORD; (vaisseau de) terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau peu élevé, allant à voiles & à rames, & qui ne porte pas couverte. Tel est le brigantin.

BAS-BORDES ou BAS-BORDUIS; terme de Marine, qui désigne la partie de l'équipage qui doit faire le quart de bas-bord.

BASCA ou BASCAMA; ancien bourg de la Tribu de Juda, où Jonathas Machabée fut tué.

BASCARA; nom propre. Ville du Bildulgérid, en Afrique. Son territoire abonde en grains, en fruits, & sur-tout en excellentes dattes.

BASCON; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à cinq quarts de lieues, nord-nord-ouest, de Grenade.

BASCULE; substantif féminin. C'est en général un levier, dont le point d'appui se trouve entre la puissance & la résistance. *Faites raccommoder cette bascule.*

BASCULE, se dit, en termes de Fortifications, d'un contre poids qui sert à lever & à baisser un pont-levis. *Cette bascule est mal faite.*

BASCULE, se dit, en termes d'Horlogers, d'un levier, dont un bout donne sur la roue de cheville de la sonnerie d'une grosse horloge, & l'autre tire un fil de fer ou de cuivre, pour faire lever le marteau.

BASCULE, se dit d'un exercice où deux personnes, étant chacune sur le bout d'un ais, mis en contrepoids, se font alternativement hausser & baisser.

On dit *qu'une chose a fait la bascule*, quand elle a fait un mouvement semblable à celui d'une bascule. *En marchant sur cette grosse pièce de bois, il ne croyoit pas qu'elle feroit la bascule.*

Les deux premières syllabes

ſont brèves, & la troiſième eſt très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, & écrire *baskule*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASE; ſubſtantif féminin. *Fondamentum*. Terme d'Architecture. Il ſe dit de ce qui ſoutient le fût d'une colonne.

Les *baſes* ſont différentes, ſuivant les différens ordres d'Architecture. Il y a donc la *baſe* d'ordre dorique, celle d'ordre ïonique, *&c.*

Base, ſe dit auſſi de la partie qui ſoutient le dé d'un piédeſtal. *On place mal la baſe de ce piédeſtal.*

Base, ſe dit, en termes de Peinture, de la ſuperficie ſur laquelle une figure paroît aſſiſe ou ſoutenue.

Les figures, qui ne ſont pas cenſées peintes en l'air, comme des anges, des oiſeaux, ou qu'on ne ſuppoſe pas tomber de quelque hauteur, ni s'élever dans les airs, doivent toujours avoir de la baſe.

Base d'une figure, ſe dit, en termes de Géométrie, de la partie la plus baſſe de ſon circuit, celle qui eſt oppoſée au ſommet.

Dans un triangle, cependant, quoiqu'il ſoit permis de prendre pour baſe ou pour hipothénuſe le côté que l'on veut, on prend communément le côté oppoſé au plus grand angle. La baſe d'un triangle rectangle eſt oppoſée à un angle droit; celle d'un triangle obtuſangle, à un angle obtus; & celle d'un triangle acutangle, au plus grand des angles aigus.

Base, ſe dit auſſi de la ſurface ſur laquelle on conçoit que certains corps ſolides ſont appuyés. Ainſi l'on dit, *la baſe d'un cône, d'un cylindre, &c.* & en termes de Fortifications, *la baſe du rempart, du parapet*, &c.

Base des sabords, ſe dit, en termes de Marine, du bordage qui eſt entre la préceinte & le bas des ſabords.

Base de la tête, ſe dit, en termes d'Anatomie, de la partie inférieure de la tête.

Base du cœur, ſe dit de la partie ſupérieure & large de ce viſcère, d'où partent quatre gros vaiſſeaux, deux artères, l'aorte & l'artère pulmonaire, & deux veines, la veine cave & la veine pulmonaire.

Base de l'os hyoïde, ſe dit de la partie principale de cet os.

Base de l'omoplate, ſe dit du grand côté de cet os.

Base, ſe dit, en termes de Pharmamacie, de ce qui compoſe le corps principal & la doſe la plus conſidérable d'une préparation médicinale. *La rhubarbe eſt la baſe de ce médicament.*

Base, ſe dit auſſi du corps principal d'une compoſition quelconque. *Le ſoufre eſt la baſe de cet artifice.*

Base, ſe dit dans le ſens figuré, & ſignifie appui, ſoutien. *La bonne foi eſt la baſe du commerce.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit changer le *ſ* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *baze*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres.

BASENTELLE; nom propre. Ville d'Italie, dans la Calabre, où l'Empereur Othon II, ſurnommé le ſanguinaire, fut vaincu par les Grecs, & fait priſonnier.

BASEXT; nom propre. Célèbre Philoſophe Indien, qui enſeignoit que Dieu n'étoit autre choſe que la matière première. On conſerve à Ro-

me un recueil d'apophtegmes de ce Philosophe.

BAS-FOND ; substantif masculin, & terme de Marine. Fond où il y a peu d'eau, & où les navires peuvent échouer.

BASGAWD; vieux mot qui signifioit autrefois corbeille, panier.

BASIÈGE ; nom propre. Ville de France, en Languedoc, sur la rivière de Lers, à quatre lieues, sud-est, de Toulouse.

BASIENTO ; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a sa source dans la Basilicate, qu'elle traverse en entier de l'ouest à l'est, & son embouchure dans le golfe de Tarente, entre celles des rivières de Bradano & de Salandrella.

BASILAIRE ; adjectif des deux genres, & terme d'Anatomie, qui se dit de différentes parties du corps considérées comme bases. Ainsi l'on appelle

Apophyse basilaire, un grand alongement cunéiforme qu'on remarque à la partie antérieure de l'os occipital qui, par cette apophyse, s'articule avec l'os sphenoïde.

Artère basilaire, celle qui est formée par l'union des deux vertebrales sur l'extrémité de l'apophyse basilaire de l'os occipital ; &

Vertèbre basilaire, la dernière vertèbre des lombes, parce qu'elle est la base où sont posées les vingt-trois vertèbres supérieures.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazilaire*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASILE; substantif masculin, & terme de Menuiserie, qui se dit de la pente ou inclinaison du fer d'un rabot ou autre outil semblable, servant à dresser le bois, & à former des moulures.

BASILE ; (Ordre de S.) Ordre Religieux, le plus ancien de tous, ainsi appelé *de S. Basile*, Evêque de Césarée, où il naquit en 328.

BASILÉE; *voyez* Cybele, c'est la même chose.

BASILIC ; substantif masculin. Serpent fabuleux, dont on a fait cent contes absurdes. Les uns ont dit qu'il tuoit de sa vue : ceux-là qu'il faisoit mourir les animaux par ses sifflemens, & ceux-ci qu'il empoisonnoit par son haleine, *&c.* Aldrovande a fait graver un de ces prétendus animaux, qui est représenté avec huit pieds, un museau pointu, & ayant une couronne sur la tête.

Basilic, est le nom d'une plante touffue, divisée en plusieurs petits rameaux velus, & qui s'élève à la hauteur d'environ un demi-pied. Ses feuilles ressemblent à celles de la pariétaire; mais elles sont plus petites, & répandent une odeur forte, aromatique & agréable. Ses fleurs de couleur blanche & purpurine, naissent aux sommités des branches. Il leur succède une capsule qui renferme des semences noires, oblongues & menues.

Cette plante, que l'on cultive dans les jardins, contient beaucoup d'huile exaltée & de sel volatil. Elle est céphalique, emménagogue, diaphorétique, stomachique & sternutatoire.

On distingue plusieurs espèces de basilics qui se cultivent aussi dans les jardins ; mais ce sont toutes des plantes aromatiques, ayant l'odeur plus ou moins agréable, & à peu près les mêmes propriétés.

Basilic sauvage, est aussi une plante

à plusieurs tiges grêles, carrées, velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied & demi; ses feuilles ressemblent à celles de la marjolaine sauvage, mais elles sont moins odoriférantes; ses fleurs, de couleur purpurine, forment des anneaux touffus, autour des tiges & des branches; il succède à chacune quatre semences oblongues, menues, & rougeâtres que renferme une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette plante donne, dans l'analyse chimique, de l'huile à demi exaltée, & du sel volatil & essentiel. Elle est astringente, dessicative, résolutive, digestive, & provoque les règles du sexe. On l'emploie en infusion, & pulvérisée. La poudre se donne aux personnes à la dose d'un demi gros, & aux animaux à la dose d'une demi-once.

Il y a encore d'autres *Basilics Sauvages*; mais celui dont nous venons de parler, est le plus usité en Médecine.

Basilic, s'est dit, en termes d'Artillerie, d'une grosse pièce de canon de dix pieds de longueur, qui pesoit environ 7200 livres, & portoit jusqu'à 48 liv. de balle. On ne fond plus aujourd'hui de ces pièces en France, où elles sont hors d'usage; mais on en conserve dans quelques Arsenaux.

Basilic, est aussi un des noms que les Philosophes hermétiques ont donnés à la matière du grand-œuvre parvenue au rouge parfait; parce que, disent-ils, comme le basilic tue de sa vue ceux sur qui il la fixe, de même notre matière tue les métaux par le simple contact, & les change en argent ou en or.

Les deux premières syllabes sont brèves & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *c* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le *s* en *z*, le *c* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bazilik*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASILICATE; (la) nom propre. Province d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a la Capitanate au nord, la Calabre citérieure au midi, les terres de Barri & d'Otrante, de même que le golfe de Tarente à l'Orient, & les Principautés ultérieure & citérieure à l'Occident. Sa longueur est d'environ soixante-six milles, & sa largeur de cinquante. On y recueille du blé, du vin, des olives, du coton, du safran, & quantité de cire & de miel.

BASILICON; substantif masculin, & terme de Pharmacie. Excellent onguent suppuratif, dont voici la composition.

Prenez une demi-livre de cire jaune, autant de suif de mouton, de résine de pin & de poix navale: faites fondre le tout dans deux livres d'huile d'olive au bain-marie; passez la matière fondue, & mêlez-y une demi-livre de térébenthine de Venise, votre onguent sera fait.

Il est détersif, vulnéraire, & s'applique sur les tumeurs & sur les plaies, comme un des meilleurs suppuratifs que l'on connoisse.

BASILIDIENS; (les) Hérétiques du second siècle, ainsi appelés de *Basilide* leur chef, disciple de l'école des Gnostiques, dont Simon le Magicien fut le chef. Ils croyoient que Jesus-Christ n'avoit été homme qu'en apparence; que son corps n'étoit qu'un fantôme, & que Simon le Cyrenéen avoit été crucifié

à sa place. *Basilide* ajoutoit à ces erreurs, que chaque homme avoit deux ames, dont l'une gouvernoit la raison, & l'autre les passions. Cette Secte avoit aussi d'autres opinions qui lui étoient communes avec les Gnostiques. *Voyez* Gnostiques.

BASILIEN, ENNE; substantif. Religieux ou Religieuse de l'Ordre de S. Basile.

BASILIENTO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, qui, après avoir arrosé la Basilicate, se jette dans le golfe de Tarente, à deux lieues au dessous de Bernolde.

BASILIGOROD; nom propre. Ville de Russie, dans la Tartarie, au confluent de la Sura & du Wolga.

BASILIMPHA; nom propre. Rivière de la Turquie d'Asie, dans le Diarbekir. Elle se jette dans le Tigre au-dessus de Turit.

BASILINDE; substantif féminin, & terme de Mythologie. Fête que les Tarentins célébroient en l'honneur de Vénus. Ce n'étoit autre chose, selon Pollux, qu'un jeu des Grecs, ou celui que le sort avoit fait Roi, commandoit quelque chose aux autres.

BASILIPOTAMO; nom propre. Rivière de Grèce, en Morée, qui baigne Misitra, & se jette dans le golfe de Castel-Rampani. C'est l'Eurotas des Anciens.

BASILIQUE; substantif féminin. On donne ce nom à certaines Eglises principales, telle que la *Basilique* de S. Pierre à Rome.

Basilique, s'est dit autrefois, chez les Romains, d'un bâtiment public & superbe, où la Justice se rendoit à couvert.

Basilique, est le nom qui fut donné dans l'Empire Grec, aux Officiers chargés de porter les ordres de l'Empereur.

Basilique, se dit, en termes de Jurisprudence, d'une collection de Loix Romaines, commencée par les ordres de l'Empereur Basile, & achevée sous Léon le Philosophe.

Basilique, est, en termes d'Anatomie, le nom de la veine qui rapporte le sang de l'avant-bras, & du bras dans la veine axillaire.

Basilique, est aussi un terme d'Astronomie, qui désigne une étoile fixe de la première grandeur, dans la constellation du lion. *Voyez* Lion.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, *qu* en *k*, & écrire, d'après la prononciation, *bazilike*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASILISSE; adjectif féminin, & terme de Mythologie, sous lequel Vénus étoit adorée à Tarente.

BASIN; substantif masculin. Etoffe croisée, dont la chaîne & la trame sont de fil de coton. Quelquefois cependant la chaîne est de fil de chanvre. *Il s'est fait faire des vestes de basin.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier; mais elle est longue au pluriel.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bazin*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASINGSTOOKE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, entre Londres & Salisburi.

BASIOGLOSSE; substantif masculin. Terme d'Anatomie. Muscle abaisseur de la langue. Les basioglosses viennent de la base de l'os hyoïde, & de la partie voisine de la grande corne de ce même os, & s'insèrent

s'insèrent aux parties latérales de la racine de la langue, pour la porter en arrière.

BASIOPHARYNGIEN; adjectif masculin substantivement pris, & terme d'Anatomie. Il se dit de deux petits muscles qui vont de la base de l'os hyoïde au pharynx. Ils servent à élever l'os hyoïde, & à le porter vers le pharynx.

BASIOTHIA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda.

BASIRI; nom propre. Riviere de Perse, dans la Province de Kirman. Elle se jette dans le golfe d'Ormus.

BAS-JUSTICIER; substantif masculin. Seigneur qui a droit de Basse-Justice. *Voyez* Justice.

BASKIRIE; nom propre. Contrée de la Tartarie Russienne, entre le Barabinskoi & le Duché de Bulgar. On y trouve du fer, du cristal & des pierres précieuses.

BASME; vieux mot qui signifioit autrefois baume.

BAS-MÉTIER; substantif masculin. Les Rubaniers-Passementiers donnent ce nom à un métier qui peut se poser sur les genoux, & sur lequel on fait quantité de petits ouvrages.

BASMOTHÉENS; (les) Hérétiques qui gardoient le Sabat, & dont il est parlé dans les Constitutions des Apôtres.

BASMULE; substantif masculin. Nom qui fut autrefois donné, sous les Empereurs Grecs, aux Cavaliers armés à la légère.

BASOCHE; substantif féminin. Jurisdiction des Clercs du Parlement de Paris, qui jugeoit autrefois souverainement toutes les contestations de Clerc à Clerc, tant en matière civile que criminelle.

Elle connoissoit aussi des causes où les Clercs étoient défendeurs contre les Marchands ou Artisans.

Le Chef de la *Basoche* se qualifie de Chancelier, & prenoit le titre de Roi, avant l'Edit que donna Henri III, qui défendit qu'aucun sujet du Royaume se qualifiât de Roi. Les autres Juges sont appelés *Maîtres des Requêtes*. Il y a aussi un Procureur Général, *&c.*

Les Arrêts qui émanent de cette Jurisdiction, s'expédient sous le titre suivant :

LA BASOCHE *régnante en Triomphe & Titre d'honneur :* SALUT. L'expédition est ainsi terminée : *fait audit Royaume, le* &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *Bazoche*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASQUE; substantif féminin. Petite pièce du bas d'un pourpoint, ou d'un corps de juppe. *Cette basque est mal faite.*

BASQUES, se dit aussi des quatre pans du juste-au-corps. *Ces basques sont bien longues.*

BASQUES, se dit, en termes d'Architecture, des pièces de plomb taillées en forme de basques d'habits, & qui servent au revêtement des couvertures vers les arétiers.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer *qu* en *k*, & écrire, *baske*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BASQUES; (les) peuples d'une contrée de Gascogne, qui a pour bornes l'Adour, les frontières d'Espagne, l'Océan & le Béarn. Cette contrée se nomme le pays des *Basques.*

On dit proverbialement *marcher comme un basque*, *courir comme un basque ;* pour dire, marcher fort vîte, courir très-vîte. Cette façon de parler vient de ce qu'on prétend que les Basques sont légers à la course.

BASQUIER ; vieux mot qui signifioit autrefois le Maître d'un bac.

BASQUINE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de robe fort ample.

BASQUINER ; vieux verbe qui signifioit autrefois ensorceler.

BASRA ; nom propre. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Hasbat, à trente mille pas de Salé.

BAS-RELIEF ; substantif masculin. Ouvrage de Sculpture attaché sur un fond, & qui représente des histoires, des ornemens, *&c.*

Félibien distingue trois sortes de bas-reliefs. Dans les premiers, les figures du devant paroissent presque de ronde bosse. Dans les seconds, elles ne sont qu'en demi-bosses ; & dans les troisièmes, elles ont très-peu de relief : les figures des monnoies, des médailles, *&c.* sont de cette dernière classe.

BASS ; nom propre. Petite île d'Ecosse, dans le golfe d'Edimbourg. On y voit depuis le mois d'Avril, jusqu'en Septembre, une prodigieuse quantité d'oies de mer.

BASSAC ; il y a en France deux bourgs de ce nom ; l'un en Saintonge, à une lieue, nord-nord-est, de Saintes, & l'autre dans l'Angoumois, sur la Charente, à quatre lieues & demie, ouest-nord-ouest, d'Angoulême. Il y a dans ce dernier une Abbaye d'hommes en commende, qui vaut au Titulaire 2500 liv. de rente.

BASSANELLO ; nom propre. Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à une lieue d'Orta. Ce fut là que le Consul Romain Dolabella, défit autrefois les Toscans & les Boiens.

BASSANGANTAR ; nom propre d'une Rivière d'Afrique, en Nigritie.

BASSANO ; nom propre. Petite ville d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat de Venise, sur la rivière de Brente. C'est la patrie du fameux Peintre le Bassan.

BASSAREUS ; terme de Mythologie, & surnom sous lequel Bacchus étoit honnoré, sans qu'on sache trop pourquoi.

BASSARIDES ; substantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Prêtresses de Bacchus, ainsi appelées de ce qu'on donnoit quelquefois à ce Dieu le nom de *Bassareus.*

BASSE ; substantif feminin, & terme de Musique. C'est ainsi qu'on appelle la partie de *Musique* où règne le son le plus grave & le plus bas. *Cette jeune Actrice chantoit la basse.*

On distingue plusieurs sortes de basses.

Basse fondamentale, se dit du son qui règne toujours au-dessous des autres parties, & qui forme, avec le tout, un accord parfait, ou celui de la septième. Cette *basse* est soumise aux loix les plus étroites de la véritable harmonie. Elle doit procéder par des intervalles consonans, & servir de fondement à tout l'édifice harmonique.

Basse continue, est celle qui dure pendant toute la pièce, comme son nom le désigne : cette basse règle l'harmonie, soutient les voix, & conserve le ton.

Basse figurée, se dit de celle qui, au lieu de s'arrêter sur une seule note, en partage la valeur en plusieurs au-

tres notes, sous un même accord.

Basse contrainte, se dit de celle qui revient la même au bout d'un certain nombre de mesures, tandis que les parties supérieures poursuivent leur chant & leur harmonie, & les varient de diverses manières.

Basse chiffrée, se dit de celle dont les accords sont indiqués par des chiffres placés au-dessus des notes.

Basse, ou basse chantante, se dit de la personne même qui chante la partie de la basse. *Ce Musicien est une excellente basse.*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BASSE CONTRE; substantif féminin, & terme de Musique, qui signifie la même chose que *basse.* Il se dit de cette partie de la Musique, & de la personne qui la chante. *Ce Musicien chantoit la basse-contre. On le dit une basse-contre médiocre.* Voyez Basse.

BASSE-COUR; substantif féminin, & terme d'Architecture. C'est, dans un bâtiment construit à la ville, une cour séparée de la cour principale, & destinées pour les écuries, les remises, *&c.*

Basse cour, se dit aussi d'une cour qui sert au ménage d'une Maison de campagne, & où sont le pressoir, le bucher, *&c.*

On dit proverbialemant & familièrement d'une nouvelle fausse & mal fondée, que *c'est une nouvelle de basse-cour.*

BASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE; substantif féminin. Instrument de Musique, qui ne diffère guères de la flûte traversière, qu'en ce qu'il est plus grand.

BASSE DE LA FLÛTE A BEC; substantif féminin. Instrument de Musique, qui ne diffère qu'en grandeur de la flûte à bec.

BASSE DE VIOLE; substantif féminin. Instrument de Musique à sept cordes, dont la plus grosse à vide, est à l'unisson du *la* du ravalement des clavecins.

BASSE DE VIOLON; substantif féminin. Instrument de Musique à quatre cordes, qui ne diffère du violon qu'en ce qu'il est beaucoup plus grand, & qu'on le tient entre les jambes pour en jouer.

BASSÉE; substantif féminin, & terme de Commerce, qui se dit d'une mesure usitée en Italie, pour les liquides.

BASSÉE; (la) nom propre. Ville de France, dans la Flandre-Vallonne, à quatre lieues & demie, sud-ouest, de Lille.

BASSE-ÉTOFFE; substantif féminin, & terme de Potier d'étain, qui se dit d'un mêlange de plomb & d'étain.

BASSE LISSE; substantif féminin. Sorte de Tapisserie, dont le tissu est de soie & de laine. On y mêle quelquefois de l'or & de l'argent, qui servent à former des figures d'hommes, d'arbres, d'animaux, *&c.*

Les *Basses-lisses* ne diffèrent des Hautes-lisses, que par la manière de les travailler. Les métiers des basses-lisses sont posés horisontalement, & ceux des Hautes-lisses sont perpendiculaires.

BASSE-LISSIER; substantif masculin. Ouvrier qui travaille aux Tapisseries de basse-lisse.

BASSEMENT; adverbe. Avec bassesse, d'une manière basse. *C'est agir bien bassement.*

Ce mot n'a d'usage que dans le sens figuré.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *basemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BASSEMPOY; nom propre. Petite ville de France, en Gascogne, environ à deux lieues, nord-est, de Castel-Sarrasin.

BASSENTO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle se perd dans le Grati, au-dessous de Cosenza. C'est sous son canal que les Goths enterrèrent leur Roi Alaric.

BASSES; substantif féminin pluriel. Écueils cachés sous l'eau, tels que des rochers ou bancs de sable. *Ce Pilote connoît-il les basses qui sont près de la rade?*

BASSESSE; substantif féminin. *Vilitas*. Ce mot, qui n'a point d'usage au propre, se dit, dans le sens figuré, de toute action, inclination, ou sentiment vils, abjects, méprisables & indignes d'une personne d'honneur. *Il y avoit bien de la bassesse dans ce procédé. La lacheté est la moindre bassesse dont on puisse l'accuser.*

Bassesse, se dit d'une naissance, d'une condition vile & obscure. *On lui reprocha la bassesse de son origine. Il a vécu dans la bassesse.*

Bassesse, se dit aussi des expressions, du style d'un Auteur; pour dire, qu'ils sont populaires. *Il n'a fait aucune attention à la bassesse du style.*

Voyez *abjection*, pour les significations relatives qui en distinguent *bassesse*.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième trèsbrève.

Il faudroit supprimer un des premiers *s* qui est oisif, & écrire, *basesse*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSES-VOILES; expression de Marine, qui désigne la grande voile & celle de misène.

BASSET; substantif masculin. Sorte de chien de chasse qui a ordinairement de longues oreilles & les jambes courtes & tortues.

Basset, se dit aussi familièrement de quelqu'un dont les jambes & les cuisses sont trop courtes, relativement au reste du corps.

BASSET; vieux mot qui signifioit autrefois, petite table.

BASSE-TAILLE; substantif féminin & terme de musique. Il se dit également de la partie de basse qui se joue ou se chante, & de la personne qui chante cette partie.

Les rôles de Magiciens, de Tyrans, d'Amans haïs, sont ordinairement chantés à l'Opera de Paris, par des Basses-tailles.

Basse-taille, se dit aussi, en termes de Sculpture, d'une espèce de bas-relief dont les figures ne sortent qu'en partie du fond auquel elles sont attachées, à la différence des ouvrages de plein-relief & de rondebosse. *Voyez* Bas-relief.

BASSETTE; substantif féminin. Sorte de jeu des cartes, autrefois fort à la mode en France, mais que l'on y a depuis sévèrement défendu, & qui ne s'y joue plus aujourd'hui.

Toutes les cartes étoient employées à ce jeu, & s'y tiroient deux à deux: la première étoit pour celui qui tenoit le jeu & qu'on appelloit *le Banquier*; la seconde étoit pour ceux qui jouoient contre lui, & que l'on nommoit *les pontes*. C'étoit une espèce de *Pharaon*. Voyez *ce mot*.

BASSEUR; vieux mot qui se disoit autrefois d'une chose de peu de valeur.

BASSICOT; substantif masculin. On appelle ainsi dans les carrières d'ardoise, une machine faite en forme d'auge, & qui sert à sortir les morceaux d'ardoise du fond de la carrière.

BASSIER; vieux mot, qui signifioit autrefois Pupille.

BASSIERS; substantif masculin pluriel, qui se dit en termes de rivière, d'un amas de sable faisant obstacle à la navigation.

BASSIGNI, nom propre. Contrée de France, en Champagne, qui a seize lieues de longueur & treize de largeur. Langres en est la Capitale. Le Bassigni est entre le Barrois, la Bourgogne & la Franche-Comté. On y a du blé, du vin, du bétail, des bois, du gibier & des eaux minérales. La Meuse, la Marne, l'Aube & d'autres rivières ont leurs sources dans ce pays.

BASSILE; substantif féminin. Plante dont parle Dioscoride. Ses fleurs sont blanches, & ses feuilles ressemblent à celles du pourpier.

BASSIN; substantif masculin. Grand plat rond ou ovale, qui sert à différens usages. *Ce bassin de porcelaine est superbe.*

Bassin *de fruits, de groseilles, de framboises*, se dit d'un bassin où il y a des fruits, des groseilles, des framboises, &c. *Je vous enverrai un bassin de fraises.*

Bassin *de confrairie*, se dit d'un bassin où l'on reçoit les offrandes d'une confrairie.

Bassin *de Rotisseurs*, se dit d'un grand plat de cuivre jaune, où les Traiteurs, Rotisseurs, *&c.* exposent en vûe leur volaille, gibier, *&c.* quand ils les ont apprêtés, lardés & piqués.

Bassin a barbe, se dit d'un plat creux, échancré par un de ses côtés, & dont les Barbiers-Perruquiers se servent pour savonner le visage des personnes qu'ils rasent.

Bassin, se dit, en termes de Miroitiers-Lunetiers, de divers bassins de cuivre, de fer, de métal composé, plus ou moins grands, & plus ou moins profonds, qui servent à ces ouvriers pour faire des verres convexes de différente grandeur.

Bassin, se dit, en termes de Boulangers, d'une espèce de casserolle à queue, de tôle ou de fer-blanc, dont ces artisans se servent pour puiser de l'eau dans leur chaudière.

Bassin de chambre ou de garde-robe, se dit d'un vaisseau destiné particulièrement à recevoir les excrémens d'un malade.

Bassin, se dit, en termes de Chapeliers, d'une grande plaque ronde de fer ou de fonte que ces artisans placent sur un fourneau, & sur laquelle ils bâtissent leurs chapeaux.

Bassins de balance, se dit de deux espèces de plats suspendus au bout des bras d'une balance, & dans lesquels on met les poids que l'on veut peser.

Bassin oculaire, se dit, en termes de Chirurgie, d'un instrument d'argent, qui est une petite soucoupe ovale très-commode dont on se sert pour laver l'œil.

Bassin de cuite, se dit, dans les raffineries de sucre, d'un vase de cuivre de figure oblongue, contenant à peu près deux seaux, & qui sert à transporter la cuite dans le rafraîchissoir.

Bassin d'empli, se dit aussi, dans les raffineries de sucre, d'un vase de cuivre qui ne diffère du précédent que par son embouchure qu'il a en demi cercle. Il sert à faire les em-

plis & à transporter la cuite du rafraîchissoir dans les formes.

Bassin a clairée, se dit, encore dans les raffineries de sucre, d'un vase rond dont la figure est à peu près celle d'un seau, & qui sert à passer la clairée.

Bassin, se dit, en termes d'architecture, d'un espace de quelque forme que ce soit, creusé en terre dans un jardin, & revêtu de pierre ou de plomb, pour recevoir l'eau d'un jet, ou pour servir de réservoir.

Bassin de fontaine, se dit d'un lieu fait en forme de bassin, pour y recevoir les eaux d'une fontaine.

Bassin de décharge, se dit d'une pièce d'eau ou canal qui est dans le plus bas d'un jardin, & où se rendent toutes les eaux après le jeu des fontaines.

Bassin de port de mer, se dit d'un espace bordé de gros murs de maçonnerie, où les vaisseaux jettent l'ancre.

Bassin de bain, s'est dit autrefois chez les anciens, d'un enfoncement carré long, qui étoit dans une salle de bain, & où l'on descendoit par dégrés pour se baigner.

Bassin, se dit, en termes d'Anatomie, d'une grande cavité placée au bas de l'abdomen, formée par la réunion de plusieurs os, & destinée à contenir la vessie & les organes internes de la génération.

Le *Bassin* est toujours plus large ou plus grand dans les femmes, pour faire place à l'accroissement du fœtus. Les os, qui le composent, sont l'os sacrum, le coccyx & les os innominés ou des hanches.

Bassin des reins, se dit aussi, en termes d'Anatomie, d'un grand sinus ou cellule membraneuse dans la partie concave des reins. On le nomme aussi bassinet. Les tuyaux membraneux y portent l'urine, qui passe de là dans l'uretère.

Bassin, se dit, en termes de Fleuristes, d'une sorte de fleur basse de diverses couleurs, & qui se cultive dans les jardins. Elle veut du Soleil & de l'arrosement.

Vente au bassin, se dit à Amsterdam, d'une vente publique qui se fait par autorité de Justice. Elle est ainsi appelée, parce qu'on frappe sur un bassin de cuivre, pour avertir qu'on va adjuger les effets au dernier Enchérisseur.

On dit proverbialement & populairement, *que quelqu'un a craché au bassin*; pour dire, qu'il a contribué à quelque dépense. *On l'a bien obligé de cracher au bassin.*

On dit *aller au bassin*; pour dire, aller à la selle, à la garderobe.

On dit, dans le sens figuré, d'une belle plaine entourée de montagnes, & dont la forme approche de la rondeur, *que c'est un beau bassin.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier; mais elle est longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire *basin*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSINAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on levoit sur le sel & autres denrées, avec un bassin.

BASSINE, substantif féminin. *Pelvis.* Sorte de bassin large & profond, dont se servent les Confiseurs, les Apothicaires & les Chimistes. *Il faut préparer ce remède dans une bassine d'argent.*

Bassine, se dit, en termes de Ciriers, d'un instrument de cuivre de forme presque ovale, dont ces Artisans se servent pour faire fondre la matière propre aux petites bougies.

Bassine, se dit, en termes d'Épingliers-Aiguilletiers, d'une sorte de poêlle profonde, où ces Artisans remuent leurs aiguilles dans de l'eau de savon bouillante.

Bassine, se dit, en termes d'Imprimerie, de certains ustensiles où les ouvriers font tremper le papier & les cuirs.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BASSINÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bassiner.

BASSINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de chaufer avec une bassinoire. *Il n'a pas voulu qu'on bassinât son lit.*

Bassiner, exprime aussi l'action de fomenter en mouillant légèrement avec une liqueur tiède ou chaude. *Bassinez cette contusion avec du vin.*

Bassiner, se dit, en termes de Jardinage, & signifie arroser légèrement. *Il faut bassiner ces melons.*

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Basiner*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSINET; substantif masculin. Petit morceau de fer creusé, & qui sert dans la platine d'une arme à feu, à recevoir l'amorce. *Il n'y a point d'amorce dans le bassinet.*

Bassinet, se dit, en termes d'Orfèvres en grosserie, d'une sorte de bassin qui surmonte le corps d'un chandelier ou de quelqu'autre pièce.

Bassinet, se dit, en termes d'Hydraulique, d'un petit retranchement cintré que l'on ménage sur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau distribuée aux particuliers, par une ou plusieurs auges de divers diamètres.

Bassinet, se dit aussi d'un bassin de jardin, qui est trop petit pour le lieu où il se trouve.

Bassinet, se dit, en termes d'Anatomie, d'une cavité des reins. *Voyez* Bassin des reins.

Bassinet, est encore le nom d'une sorte de renoncule d'un jaune doré, qui croît dans les prés.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Basinet*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSINOIRE; substantif féminin. Bassin ayant un couvercle percé de trous, & dont on se sert ordinairement pour chauffer des lits. *Il lui fit présent d'une bassinoire d'argent.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *Basinoire*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSON; substantif masculin. Instrument de musique à vent & à anche, & qui est une basse de hautbois. *Ce Musicien joue bien du basson.*

Basson, se dit aussi de quelqu'un qui joue de cet instrument. *C'est le meilleur basson qu'on ait vû à l'Opera.*

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, *Bason*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASSORA; nom propre. Ville con-

ſidérable d'Aſie, ſur l'Euphrate, dans la Chaldée, à quinze lieues du golfe Perſique. Les Anglois & les Hollandois y font preſque tout le commerce d'Europe. On a là les meilleurs chevaux, & les plus beaux que l'on connoiſſe. On prétend qu'ils peuvent marcher trente heures ſans boire ni manger.

Cette ville appartient au Grand Seigneur.

BASSYE; vieux mot qui ſignifioit autrefois latrine, lieux ſecrets.

BAST; vieux mot, qui ſignifioit autrefois bâtard.

BASTABLES; (terres) On appelle ainſi des terres ſituées entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, ſans qu'il ait été décidé avant que ces royaumes fuſſent unis, auquel des deux elles appartenoient.

BASTAGAIRE; ſubſtantif maſculin. C'étoit, dans l'empire, Grec un Officier chargé du ſoin de veiller aux bagages de l'Empereur.

Bastagaire, s'eſt encore dit d'un Officier de l'Egliſe grèque, dont les fonctions conſiſtoient à porter l'image du Patron de l'Egliſe aux proceſſions.

BASTAN; nom propre. Ville d'Aſie, dans le Choraſſan.

BASTANT, ANTE; participe actif & adjectif. Qui ſuffit. *Ces moyens étoient baſtans. Il vous donnoit des raiſons baſtantes.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BASTARDAGE; vieux mot qui ſignifioit autrefois naiſſance illégitime.

BASTARNES; (les) anciens peuples du Nord, dont on ne connoît guères que le nom.

BASTE; ſubſtantif maſculin. On donne ce nom à l'as de trèfle, aux jeux de quadrille, d'hombre, &c. *Le baſte eſt un matador.*

Baste, eſt auſſi le nom d'une ancienne ville d'Afrique, que Procope place à ſix journées de Carthage.

La première ſyllabe eſt moyenne, & la ſeconde très-brève.

BASTER; vieux mot qui ſignifioit autrefois, ſuffire. Il eſt encore uſité familièrement dans quelques phraſes, comme quand on dit, *baſte*, ou *baſte pour cela;* pour dire, paſſe, paſſe pour cela.

BASTERNE; ſubſtantif féminin. Sorte de char attelé de bœufs, qui étoit en uſage ſous les règnes antérieurs à celui de Charlemagne, & chez pluſieurs anciens peuples du Nord.

BASTI; nom propre d'une ancienne ville épiſcopale d'Eſpagne, qu'Ortélius croit avoir appartenue aux Baſtitains.

BASTIA; nom propre. Petite ville maritime de la Turquie d'Europe, dans l'Albanie, vis-à-vis de l'île de Corfou, à l'embouchure du Calamou.

Bastia, eſt auſſi le nom d'une petite ville d'Italie, au Duché de Modene, dans une île que forme la rivière de Panaro.

BASTIDE; ſubſtantif féminin. On appelle ainſi en Provence une maiſon de plaiſance.

BASTIE; (la) nom propre. Ville maritime d'Italie, & capitale de l'île de Corſe. Elle eſt ſur la côte orientale, & ſon port eſt bon.

BASTIERE; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'une eſpèce de ſac où l'on mettoit des proviſions.

BASTILLE; ſubſtantif féminin. On appeloit ainſi autrefois un château fortifié de pluſieurs petites tours. Tel eſt le château de la Baſtille, bâti près de la porte S. Antoine à Paris, le ſeul que l'on ſache avoir conſervé ce nom. *On vient de le faire ſortir de la Baſtille, où il étoit priſonnier depuis dix ans.*

On

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'*il ne branle pas plus que la bastille*, quand il demeure à sa place, quoiqu'on l'ait appelé pour aller ailleurs.

On se sert de la même expression proverbiale, pour dire d'une chose, qu'elle est ferme & solide.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BASTILLÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique. Il se dit des pièces ayant des creneaux renversés, qui regardent la pointe de l'écu

JUGLAT, en Auvergne, d'azur à la bande d'argent, bastillée de trois pièces, accostée de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

BASTILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois, assiéger, mettre le siége devant une ville.

BASTIMENTOS; nom propre. Petites îles de l'Amérique septentrionale, près de la terre-ferme, à l'embouchure de la baie de nombré de Dios. Elles sont sont pour la plûpart couvertes de bois.

BASTINGUE; substantif féminin, & terme de marine. Toiles ou étoffes matelassées que l'on tend autour du plat-bord des vaisseaux de guerre, pour cacher à l'ennemi ce qui se fait sur le pont, & pour se mettre à convert contre la mousqueterie.

BASTINGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BASTINGUER.

BASTINGUER; (se) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de tendre des bastingues. *Dès que l'Escadre ennemie parut, le triomphant se bastingua.*

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je me *bastingue*, la syllabe *tin* est longue.

BASTION; substantif masculin. Grosse masse de terre, ou ouvrage de fortification, un peu avancé hors du corps d'une place, ayant deux flancs & deux faces, & tenant des deux côtés à la courtine. *Ils furent repoussés à l'attaque du bastion.*

On distingue plusieurs sortes de *bastions*.

BASTION PLEIN, se dit de celui qui est solide & rempli de terre.

BASTION VIDE, se dit de celui dont le rempart est mené parallèlement aux flancs & aux faces, de manière qu'il reste un vide dans le milieu.

BASTIONS DOUBLES, se dit de ceux qui sont l'un sur l'autre, comme les bastions bâtis sur des collines.

BASTION SIMPLE, est celui dont les flancs sont en ligne droite.

BASTION COMPOSÉ, est celui dans lequel les deux côtés du polygone intérieur sont inégaux; ce qui fait que les gorges sont aussi inégales.

BASTION A FLANCS CONCAVES ET A ORILLONS, est celui dont les flancs couverts sont disposés en ligne courbe, & dont l'épaule est arrondie.

BASTION RÉGULIER, est celui qui a ses faces, ses flancs & ses gorges, avec les proportions requises pour les fortifications régulières.

BASTION IRRÉGULIER, est celui qui a de l'inégalité dans ses faces, ses flancs ou ses demi-gorges; de même que dans ses angles du flanc & de l'épaule.

BASTION PLAT, se dit de celui qui est

construit sur une ligne droite, & dont, par conséquent, les deux demi-gorges ne font point d'angle.

Bastion détaché, se dit de celui qui ne communique à la place que par le moyen d'un pont.

Bastion coupé, se dit de celui dont la pointe est retranchée, & qui au lieu de cette pointe, a un ou deux angles rentrans.

Bastion, se dit, en termes de Médecine, des parties du corps qui servent comme de rempart à d'autres: tel est le crâne qui défend la tête, & tel le thorax qui couvre le cœur & les poumons.

La première syllabe est longue, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BASTION DE FRANCE; nom propre. Place d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, & au nord-est, de Bonne.

BASTOGNE; nom propre. Ville des Pays-Bas, au Comté de Chiny, à huit lieues de Luxembourg.

BASTONCEL; vieux mot qui signifioit autrefois petit bâton, houssine.

BASTONNADE; substantif féminin. Coups de bâton. *Il a eu la bastonnade.*

La première syllabe est longue, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bastonade*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BASTONNÉ; vieux mot qui signifioit autrefois armé, muni d'armes offensives.

BASTONNER; vieux verbe qui signifioit autrefois jouer aux bâtons.

BASTUDE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une sorte de filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BASTURE; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de battre.

BAS-VENTRE; substantif masculin, & terme d'Anatomie. *Voyez* Abdomen, c'est la même chose.

BASVILLE; nom propre. Ville & Port d'Amérique, dans l'île de la Martinique, près du Fort Royal.

BASURURE; nom propre. Rivière de l'Amérique méridionale, qui, selon Pierre Téxeira, a son embouchure dans le fleuve des Amazones, au-dessus de Rio-Negro.

BAT; substantif masculin. Queue de poisson. *Le poisson se mesure entre œil & bat;* c'est-à-dire, entre l'œil & la queue.

Bat, est aussi le nom d'une petite monnoie de Suisse, dont la valeur varie dans les différens cantons. Elle est d'argent & de cuivre. Le bat de Zurich, vaut environ deux sous de France.

BÂT; substantif masculin. Selle grossière, qui sert aux ânes, aux mulets & autres bêtes de somme. *Il faut raccommoder ce bât.*

On appelle *cheval de bât*, un cheval destiné à porter des fardeaux sur un bât.

Cheval de bât, se dit aussi, dans le sens figuré, d'un sot, d'un lourdaut. *Cet homme est un vrai cheval de bât.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui a quelque peine secrette, quelque chagrin caché: *vous ne savez pas où le bât le blesse.*

On dit proverbialement, figurément & populairement d'une chose qui sert à plusieurs usages ou à plusieurs personnes, que *c'est un bât à tous ânes.*

Ce monoſyllabe eſt long.

BATA; nom propre. Ville & Province d'Afrique, au royaume de Congo, dans la baſſe Ethiopie.

BATADEUR; ſubſtantif maſculin, & terme du jeu de Revertier. Il ſe dit des dames qui font ſurcaſe, ſur la même flèche où il y en a déjà d'accouplées. On les appelle batadeurs, parce qu'avec elles on bat les dames découvertes ſans ſe découvrir ſoi-même.

BATAGE; ſubſtantif maſculin, & terme de Coutume, qui ſe dit d'un droit que les Seigneurs lèvent en quelques endroits ſur les chevaux de bât.

BATAIL; vieux mot qui s'eſt dit autrefois d'un battant de cloche.

BATAILLE; ſubſtantif féminin. *Prælium.* Combat général de deux armées ennemies. *Il s'y livra une bataille ſanglante. Les ennemis nous préſentèrent la bataille.*

Bataille navale, ſe dit du combat ſur mer de deux flottes ennemies.

Champ de bataille, ſe dit du lieu où deux armées en viennent aux mains. *Nous demeurâmes maîtres du champ de bataille.*

Corps de bataille, ſe dit de cette partie de l'armée qui eſt entre deux aîles, & qu'on appeloit autrefois la *bataille.*

Marechal de bataille, Sergent de bataille, s'eſt dit autrefois d'Officiers généraux dont les fonctions conſiſtoient à diſpoſer l'armée en *bataille.*

Cheval de bataille, ſe dit d'un cheval fort, adroit & vigoureux, que l'on conſerve pour les occaſions où il faut combattre.

Cheval de bataille, ſe dit, dans le ſens figuré, d'une choſe ſur laquelle quelqu'un compte plus que ſur aucune autre. *Il fait de cet argument ſon cheval de bataille.*

On dit figurément, de quelqu'un qui conteſte ou qui forme quelque entrepriſe dans des circonſtances & dans un lieu qui lui ſont avantageux, *qu'il a bien choiſi ſon champ de bataille.*

On dit auſſi figurément de quelqu'un qui a bien conteſté, qui s'eſt bien tourmenté, & qui a ſurmonté beaucoup d'obſtacles pour remplir ſon objet, *qu'il a bien livré des batailles pour arriver à ſon but.*

On dit encore figurément de quelqu'un qui, dans une diſpute, a eu l'avantage ſur une autre, *que le champ de bataille lui eſt reſté.*

Bataille, ſe dit, en termes de Peinture, d'un tableau repréſentant un combat ou des gens de guerre.

Le feu & l'action doivent faire le principal caractère de ces ſortes de pièces; c'eſt pourquoi une manière forte & vigoureuſe, une main libre & aiſée, un goût heurté, ſont préférables au beau fini & à un pinceau trop délicat & trop terminé. On appelle *Peintres de batailles*, ceux qui s'adonnent plus particulièrement à ces ſortes de ſujets. Courtois, dit le Bourguignon, Vander-Meulen, Parocel & Martin ſont ceux qui ont acquis le plus de réputation dans ce genre.

Bataille, ſe dit d'une ſorte de jeu des cartes auquel les enfans s'amuſent ordinairement.

Batailles, ſe dit, dans les groſſes forges, de la galerie qui règne autour de la charge & du haut de la cheminée.

Différences relatives entre *bataille* & *combat.*

La *bataille* eſt une action plus générale, & ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat*

semble être une action plus particulière, & souvent imprévue. Ainsi les actions, qui se sont passées à Cannes, entre les Carthaginois & les Romains; à Pharsale, entre César & Pompée, sont des *batailles*. Mais l'action où les Horaces & les Curiaces décidèrent du sort de Rome & d'Albe, celle du passage du Rhin, la défaite d'un convoi ou d'un parti, sont des *combats*.

La *bataille* d'Almanza fut une action décisive entre Philippe de France & Charles d'Autriche, dans la concurrence au trône d Espagne. Le *combat* de Crémone fit voir quelque chose d'assez rare; la valeur du soldat à l'épreuve de la surprise, les ennemis introduits au milieu d'une place, en enlever le commandant, sans pouvoir s'en rendre maîtres, & des troupes se conduire sans chef contre le plus habile de tous les Capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de se battre que n'en a le mot de *bataille;* mais celui-ci a des graces particulières, lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action; c'est pourquoi l'on ne parleroit pas mal en disant qu'à la *bataille* de Fleurus le combat fut opiniâtre & fort chaud.

Les *batailles* se donnent, & seulement entre des armées d'hommes; on les gagne ou on les perd. Les combats se donnent entre les hommes, & se font entre toutes les autres choses qui cherchent, ou à se détruire ou à se surmonter; on en sort victorieux, ou l'on y est vaincu.

La *bataille* donnée à Pavie fut fatale à la France qui la perdit, puisque son Roi y fut fait prisonnier; mais elle ne fut pas heureuse à Charles-Quint qui la gagna, parce qu'elle lui attira de puissans ennemis. Un Général, qui a eu occasion de donner plusieurs *combats*, & qui en est toujours sorti victorieux, doit autant remercier la fortune, que se louer de sa conduite; & celui qui n'en a point donné sans être battu, ne doit pas rougir si son malheur n'a pas été l'effet de son imprudence. Il se fait dans le roman de la Princesse de Cleves un *combat* continuel entre le devoir & le penchant, où aucun d'eux ne triomphe, & où tous les deux succombent.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BATAILLÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une cloche dont l'émail diffère de celui du battant.

Bellegarde, d'azur à une cloche d'argent, *bataillée* de sable.

BATAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe signifioit autrefois, au propre, donner bataille; mais il est vieilli, & n'a plus d'usage dans ce sens.

Batailler, signifie, dans le sens figuré, contester avec chaleur, s'agiter, se tourmenter. *Ils n'ont cessé de batailler là-dessus depuis huit jours. Ils bataillent encore sur cette affaire.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je

bataille, la syllabe *tail* est longue.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *batalier*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, qui se terminent par un *e* muet. De *batalier*, il faudroit faire je *bataille*.

BATAILLEUR; vieux mot. Il signifioit autrefois qui aime les batailles.

BATAILLEUREUSEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois vaillamment.

BATAILLIER, BATAILLEREUX; vieux mots qui signifioient autrefois valeureux.

BATAILLON; substantif masculin. Corps d'Infanterie de six à sept cens hommes assemblés en ordre pour combattre. *On écrasa le bataillon. On enfonça le bataillon.*

BATAILLON CARRÉ, se dit d'un bataillon dont les soldats sont disposés de manière que les rangs sont égaux aux files; ensorte que les quatre côtés qui le terminent, contiennent le même nombre d'hommes.

On appelle *aîles d'un bataillon*, les extrémités des rangs: *centre*, le milieu du bataillon: *tête* ou *front du bataillon*, le premier rang; & *queue* ou *épaule du bataillon*, le dernier rang.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernièreest longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *l* qui est oisif, faire précéder l'*i* par l'autre *l*, & écrire, d'après la prononciation, *batalion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BATALE; substantif masculin. Les Anciens désignoient ainsi un homme lascif & efféminé, du nom d'un certain *Batale*, joueur de flûte, qui, le premier, parut en chaussure de femme sur le Théâtre, où il exerçoit son art d'une manière propre à inspirer la mollesse & la dissolution.

BATAN; nom propre. Ville d'Asie, dans la Mésopotamie. C'est la patrie du fameux Mathématicien Mohammed-Ben-Giaber.

BATANÉE; (la) *Voyez* BASAN.

BATANOMES; substantif féminin pluriel. Toiles qui se vendent au Caire, & dont la pièce a ordinairement vingt-huit pieds de longueur.

BÂTARD, ARDE; adjectif & substantif. Qui est né hors de légitime mariage. *Un enfant bâtard. Une fille bâtarde.*

On distingue plusieurs sortes de *bâtards*. Ceux qui sont nés de deux personnes libres, & qui pouvoient se marier ensemble, sont appelés *bâtards simples*.

BÂTARDS ADULTÉRINS, se dit de ceux qui naissent d'une ou de deux personnes mariées. *Voyez* ADULTÉRIN.

BÂTARDS INCESTUEUX, se dit de ceux qui sont nés d'un père & d'une mère auxquels le mariage est prohibé par les Canons, à cause du lien de parenté ou d'affinité par lequel ils sont unis.

On qualifie de même les enfans des personnes consacrées à Dieu par vœu de chasteté.

Les *bâtards*, en général, ne sont d'aucune famille, & n'ont point de parens. Ils ne succèdent en France ni à leur père ni à leur mère,

ſi ce n'eſt en Dauphiné & en quelques autres Coutumes, où ils ont la ſucceſſion de leur mère.

Cette diſpoſition générale n'empêche pas qu'on n'ait, en quelque manière, laiſſé ſubſiſter les droits du ſang entre le bâtard & ſes père & mère. Il eſt admis à venger leur mort, & eux ſont reçus à venger la ſienne.

La ſucceſſion d'un bâtard, qui meurt ſans enfans légitimes, & ſans avoir diſpoſé de ſes biens, appartient régulièrement au Roi. Cette ſucceſſion appartiendroit cependant au Seigneur haut-juſticier, ſi le bâtard étoit né & mort dans ſa Seigneurie, & que ſes biens y fuſſent ſitués.

Un père *bâtard* ſuccède à ſon fils légitime, qui n'a point d'héritiers procréés de ſon corps.

Les *bâtards* ſont capables de contracter toutes ſortes d'engagemens, & de poſſéder toutes ſortes d'Offices ou Dignités. Il faut néanmoins excepter les Bénéfices Eccléſiaſtiques, dont ils ne peuvent jouir ſans diſpenſe, ou ſans avoir obtenu des lettres de légitimation.

Les *bâtards* ne peuvent pas recevoir de leurs pères & mères des legs univerſels ni des donations conſidérables; mais ils peuvent en recevoir de médiocres, & proportionnés aux facultés de ceux qui les font.

Le père des enfans bâtards leur doit des alimens juſqu'à ce qu'ils aient un établiſſement certain, qui les mette en état de gagner leur vie.

En France, les bâtards du Roi ſont Princes, quand il s'en reconnoît le pere : ceux d'un Prince ou d'un Homme de qualité ſont Gentilshommes; mais ceux d'un ſimple Gentilhomme ne ſont que Roturiers.

Bâtard, ſe dit, en termes de Fauconnerie, d'un oiſeau qui tient de deux eſpèces, comme du ſacre & du lanier.

Lévrier bâtard, ſe dit, en termes de Vénerie, d'un chien né de l'eſpèce des lévriers & de celle des mâtins.

Bâtard de dogue, ſe dit d'un chien né d'un dogue & d'une chienne d'une autre eſpèce.

Bâtard, ſe dit, en termes de Jardinage, d'un arbre ou d'un fruit qui n'eſt pas de la véritable eſpèce dont il porte le nom. *Des mirabelles bâtardes.*

Bâtard de racage, ſe dit, en termes de Marine, d'une corde qui ſert à tenir & lier des raques & des bigots, dont l'enſemble ſe nomme *racage*. Voyez *ce mot*.

Bâtarde ou Bâtardelle, ſe dit auſſi, en termes de Marine, des galères qui ont l'extrémité de la poupe plate & élargie, en quoi elles diffèrent des galères ſubtiles, qui ont leur poupe aiguë à l'extrémiré.

Bâtarde, ſe dit encore, en termes de Marine, de la plus grande des voiles d'une galère, & dont on ne ſe ſert que quand il y a peu de vent.

Lettre bâtarde, ſe dit, en termes d'Ecriture, d'une ſorte de lettre qui eſt entre la lettre ronde & la lettre Italienne.

Laine bâtarde, ſe dit, en termes de Bonneterie, de la ſeconde ſorte de laine qu'on lève de deſſus le vigogne.

Largeur bâtarde, ſe dit, en termes de Draperies, de la largeur d'une pièce d'étoffe, quand elle n'eſt pas conforme aux ſtatuts & aux ordonnances.

Porte bâtarde, ſe dit, en termes

d'Architecture, d'une porte de maison qui n'est ni petite porte, ni porte cochère.

Pleurésie bâtarde, se dit, en termes de Médecine, d'une fausse pleurésie. *Voyez* Pleurésie.

Pâte bâtarde, se dit, en termes de Boulangers biscuitiers, d'une pâte qui n'étant ni dure ni molle, se trouve approchée de ces deux qualités.

Bâtarde, se dit, en termes de Raffineries de sucre, d'une grosse forme qui tient jusqu'à deux cens livres de matière.

Bâtardes, se dit aussi des sucres produits par les sirops des matières fines, desquels on a rempli les formes appelées *bâtardes*.

Bâtarde, se dit d'une seconde sorte de dragée fondue au moule, & qui est entre la petite royale & la grosse royale.

Limes bâtardes, se dit, en termes de Bijoutiers, des limes dont on se sert après s'être servi des rudes; & l'on appelle *demi-bâtardes*, celles qui tiennent le milieu entre les bâtardes & les douces.

On dit proverbialement & populairement, *l'hiver n'est point bâtard, s'il ne vient tôt, il vient tard.*

Les deux syllabes sont longues, & la troisième du féminin est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bâtarde race*, mais *une race bâtarde.*

BÂTARDEAU; substantif masculin, & terme de Rivière. Sorte de digue faite de pieux, d'ais & de terre, pour détourner l'eau d'une rivière. *Il faut réparer ce bâtardeau.*

Bâtardeau, se dit aussi d'une sorte d'échaffaud, fait de planches qu'on élève sur le bord d'un Navire, afin que l'eau n'entre pas sur le pont, quand on couche le Navire pour le radouber.

Bâtardeau, se dit, en termes de Fortifications, d'un massif de maçonnerie qui traverse toute la largeur du fossé, & qui sert à retenir l'eau, afin qu'elle ne s'écoule pas dans les endroits les plus bas du fossé.

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, & la troisième longue.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer l'*e* qui est oisif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, *bâtardau*, *batardaus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres & des *lettres oisives.*

BÂTARDIÈRE; substantif féminin, & terme d'Agriculture. Plan d'arbres greffés qu'on élève dans les pépinières, & qu'on transplante dans des jardins ou des vergers. *Cette batardière est bien fournie.*

BÂTARDISE; substantif féminin. État de celui qui est bâtard.

Droit de bâtardise, se dit, en Jurisprudence, du droit qu'ont nos Rois, & quelquefois les Seigneurs Hauts-Justiciers, de recueillir la succession des bâtards morts sans héritiers légitimes, & sans avoir disposé de leurs biens par Testament ou autrement. *Voyez* Bâtard.

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bâtardize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BATATE; substantif féminin. Sorte de plante connue aujourd'hui dans toute la France, sous le nom de *pomme de terre*. Elle s'élève depuis un demi-pied, jusqu'à deux pieds. Ses tiges sont velues, tachetées, creuses; ses feuilles lanugineuses & découpées, & ses fleurs communément gris de lin & monopétales: il leur succède un fruit gros, à peu près comme une cerise, & qui renferme quantité de semences. Elle a des racines tubereuses au nombre de vingt, trente ou quarante, ayant chacune beaucoup de ressemblance, pour la forme, à un rognon de veau.

Les feuilles & les tiges de cette plante sont résolutives, & l'on mange ses racines tubereuses. Ces racines nourrissent & humectent beaucoup. Elles adoucissent les acrimonies de la poitrine; mais elles engendrent des humeurs grossières. Elles conviennent particulièrement aux bilieux, aux personnes qui ont les humeurs âcres & agitées, & à celles qui font beaucoup d'exercice.

Cet aliment est aujourd'hui très-commun, & il fait la plus forte partie de la nourriture des paysans qui habitent les montagnes des Voges & de Suisse.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BATAVES; (les) Anciens peuples Maritimes de la Gaule-Belgique. Ils occupoient en partie la Hollande Méridionale, le Duché de Gueldres, & la seigneurie d'Utrecht.

Batave, se dit aujourd'hui, pour les Peuples de la Hollande, mais en poësie seulement.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BATAVIA; nom propre. Ville Maritime d'Asie, dans l'île de Java, au Royaume de Bantam. Elle est bien fortifiée, & appartient aux Hollandois.

Batavia, est aussi le nom d'une Rivière que les Hollandois ont découverte dans les terres australes, & dont on ne connoît pas le cours.

BATAVIE; substantif féminin, & terme de Fleuriste. Gros œillet rouge, fort clair, tirant sur la couleur de rose.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

BATAYOLES; substantif féminin pluriel, & terme de Marine. Pièces de bois posées debout, & qui servent à soutenir les filarets.

BATAYOLETTES; substantif féminin pluriel, & terme de Marine. Pièces de bois posées sur les extrémités des batayoles, & qui servent sur les Galères, à faire loge, & à élever la tente.

BATE; substantif féminin. C'est, en termes de Fourbisseurs, la partie polie & luisante d'un corps d'épée, sur laquelle on monte la moulure.

Bate, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvre, de la partie élevée perpendiculairement sur le fond d'une tabatière, & qui en forme la cuvette.

Bate, se dit, en termes d'Horlogers, du cercle d'une boîte de montre qui paroît dès qu'on a ouvert la lunette.

Bates, se dit, en termes de Potiers d'étain, des plaques d'étain destinées à faire des pièces de rapport.

Bate, est aussi le nom d'une ville & d'une rivière d'Asie, sur la côte de Malabar. La rivière arrose la ville, & elle a son embouchure dans le golfe qui est entre Baçaim & l'île de Bombaïm.

BÂTÉ, ÉE; ajectif & participe passif. *Voyez* Bâter.

On dit proverbialement & figurément, d'un sot & d'un lourdeau, que *c'est un âne bâté.*

On dit encore proverbialement & figurément, qu'*il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun*; pour dire, qu'une affaire est mieux gouvernée quand il n'y a qu'une personne qui s'en mêle, que quand il y en a plusieurs.

BATEAU; substantif masculin. Ce nom se donne à divers petits bâtimens, dont on se sert sur la mer & sur les rivières, mais plus particulièrement sur les rivières. Il y en a qui ne peuvent aller qu'à la voile, mais la plûpart vont à voiles & à rames.

Bateau delesteur, se dit d'un bateau qui sert au delestage.

Bateau pêcheur, se dit d'un bateau qui sert à la pêche.

Bateau maire, se dit d'un bateau destiné au transport des sels.

Bateau a eau, se dit en Hollande de ceux qui sont destinés à transporter de l'eau douce ou salée dont on les remplit jusqu'au pont, par un trou qui est dessous.

Bateau de poste, se dit de certains bateaux étroits & plats qui vont très-vîte, & dont on se sert sur la Loire & sur le Rhône.

Bateaux de selles, se dit de ceux qu'on voit à Paris, qui sont longs, plats, & garnis de deux roues destinées à puiser de l'eau pour l'usage des Blanchisseuses, ou autres qui se servent de ces bateaux.

Bateau, se dit encore de divers petits bâtimens, tels que la *Chaloupe*, le *Paquebot*, la *Gondole*, le *Ponton*, &c. Nous parlons de chacun de ces bâteaux en son ordre.

Pont de bateaux, se dit d'un pont fait avec des bateaux attachés les uns aux autres.

Bateau de sel, de blé, de bois, *&c.* se dit d'un *bateau* chargé de sel, de blé, *&c.*

On appelle *ais de bateaux*, ceux qui proviennent du déchirement des vieux bateaux.

Les *bateaux* neufs payent pour droits à l'entrée & à la sortie du Royaume, cinquante sous par pièce.

Bateau, se dit aussi de la Menuiserie d'un corps de carosse.

On dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui n'est pas encore remis des fatigues d'un voyage, ou du trouble que lui a causé quelque évènement fâcheux; qu'*il est encore tout étourdi du bateau.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit supprimer l'*e* qui est oisif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *batau*, *bataus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BATECALO; nom propre. Royaume, ville, rivière & port de l'île de Ceylan. Le Royaume a vingt-une lieues de longueur, & environ dix de largeur. Il est sur la côte orientale de l'île, au nord des terres de Cottiari, à l'occident du Royaume de Candi, & au sud du pays de Panua.

La ville capitale du Royaume, est sur la rivière de ce nom, que l'on appelle aussi *Paligam.*

Le port est à deux lieues de la ville, à l'embouchure de la rivière;

& la rivière a sa source dans les forêts de Tammaquod, au Royaume de Candi, d'où elle vient arroser celui de Batecalo.

BATEILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois combattre.

BATEILLEROUS; vieux mot qui signifioit autrefois belliqueux.

BATELAGE; substantif masculin. Métier ou tour de Bateleur. *Tout ce batelage m'a fort ennuyé.*

BATELAGE, se dit aussi, en termes de Rivière, du droit que l'on paye pour être conduit dans un bateau. *Combien en coûte-t-il pour le batelage?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BATELÉE; substantif fém. C'est au propre, la charge entière d'un bateau. *Il vient d'arriver une batelée de sel.*

BATELÉE, se dit, dans le sens figuré, & familièrement, d'une multitude de personnes rassemblées. *Qui vous a envoyé cette batelée de femmes?*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BATELET; substantif masculin. Petit bateau. *Prenons un batelet pour traverser la Seine.*

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BATELEUR, EUSE; substantif. Celui ou celle qui fait des tours de passe-passe. *Avez-vous vu ce bateleur, cette bateleuse?*

BATELEUR, se dit de tous ceux qui se donnent en spectacle dans les places publiques, tels que les charlatans, vendeurs d'orvietan, farceurs, danseurs de corde, &c. *La Police fit défendre à ces bateleurs de continuer leurs farces.*

On dit de quelqu'un, *qu'il fait le bateleur*, quand il s'amuse à faire des bouffonneries ou tours de souplesse.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Il faudroit changer le *s* du féminin en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bateleuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BATELIER, IÈRE; substantif. Celui ou celle qui fait métier de conduire un bateau. *Avez-vous payé le batelier? La batelière étoit jolie.*

BATEMBURGIQUES; substantif masculin pluriel. Nom qu'on a donné à certains coureurs qui, conduits par un soldat séditieux, pillèrent au seizième siècle les Eglises, renversèrent les autels, & firent quantité d'autres dégats.

BATENBOURG; nom propre. Ville des Provinces-unies, au Duché de Gueldres, sur la Meuse, entre Megen & Ravenstein. C'est le chef-lieu d'une contrée appelée *Maes-en-Waal.*

BATENMOR; nom propre. Ville d'Asie que d'Herbelot place dans la province de Hegiaz.

BATEOR; vieux mot qui signifioit autrefois moulin à draps, à tan.

BÂTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action de mettre un bât sur une bête de somme. *Il faut bâter ce mulet.*

La première syllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BATEUIL; substantif masculin, & terme de bâtiers. Partie du harnois

des bêtes de somme, qui leur bat sur la croupe.

BATEURE; vieux mot qui signifioit autrefois malheur, infortune.

BATEYS; vieux mot qui signifioit autrefois jurisdiction, ressort.

BATH; substantif masculin. Mesure des liquides chez les Hébreux. C'étoit la dixième partie du gomor.

BATH, est aussi le nom d'une ville épiscopale d'Angleterre, au comté de Sommerset, sur l'Avon, à dix milles de Bristol. Elle est fameuse par ses bains d'eaux thermales qui ont des propriétés particulières contre la paralysie, les rhumatismes, les foiblesses de nerfs, & plusieurs autres maladies. Ces eaux sont très-fréquentées.

BATH, est encore le nom d'une rivière, au royaume de Fez. Elle a sa source au Mont-Atlas, & son embouchure dans l'ocean, au nord de Mahmore.

BATHA; nom propre. Ancienne ville d'Ethiopie, sur les frontières du Zanguebar.

BATHA, est aussi le nom d'une ville de Hongrie, capitale d'un Comté de même nom, & située sur le Danube, à l'embouchure de la rivière de Sarwitz, dans ce fleuve.

Il y a encore eu une ancienne ville de ce nom au Royaume de Tremecen, en Afrique, dans la Province de Beniarax, à trois lieues d'Oran. Elle a été ruinée par les Zenètes.

BATHIATES; (les) Appien place un ancien Peuple de ce nom dans l'Illyrie.

BATH-KOL, ou FILLE DE LA VOIX; c'est le nom que les Auteurs Juifs donnent à la révélation que Dieu a faite de sa volonté au Peuple choisi, depuis que la prophétie verbale a cessé dans Israël; c'est-à-dire, depuis les prophètes Aggée, Zacharie & Malachie. C'est sur cette *fille de la voix* qu'ils fondent la plûpart de leurs traditions, & des usages de leur nation. Ils prétendent que Dieu les a révélés à leurs anciens, non par une prophétie articulée, ni par une inspiration secrette, mais par une révélation qu'ils appellent *la fille de la voix*.

Les Rabbins reconnoissent dans leur nation trois manières de prophéties. La première, par le moyen de l'urim & thummim qui faisoit entendre sa voix du fond du sanctuaire, ou du pectoral du grand Prêtre: la seconde, par l'esprit de prophétie qui inspira les Prophètes, tant avant la loi, que depuis Moïse; la troisième, par la *fille de la voix Bath-kol*.

La première a duré, selon eux, depuis la construction du tabernacle jusqu'à celle du temple; la seconde, depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de Malachie, le dernier des Prophètes, sous le second temple, quoique son usage le plus fréquent ait été sous le premier temple. La troisième commença après Malachie, & a subsisté jusqu'aujourd'hui dans leur nation.

BATHMONSTER; nom propre. Ville de Hongrie, sur le Danube, au Comté de Bath, vers les frontières de celui de Bodrog.

BATHOS; nom propre. Ancienne ville du Peloponèse, dans l'Arcadie, près du fleuve Alphée. Les Arcadiens disoient que c'étoit là où les Géans avoient combattu contre les Dieux. On y célébroit tous les trois ans les mystères des grandes Déesses, au bruit d'éclairs & de tonnerres artificiels.

BATHRON; substantif masculin,

Nom d'une machine inventée par Hippocrate, pour réduire les luxations. Elle n'eſt plus en uſage en Chirurgie.

BATHYRA ; nom propre. Ville bâtie par Herode, au royaume de Baſan, pour mettre à couvert les Juifs revenant de Babylone, contre les Trachonites qui les attaquoient ſur leur route.

BATHYS ; nom propre d'une rivière que Pline met dans la Colchide. Ptolémée place un port de ce nom dans l'Ethiopie.

BÂTI ; ſubſtantif maſculin, & terme de Menuiſerie, qui ſe dit des montans, des battans & des traverſes d'une porte, d'un guichet de croiſée, ou d'une partie de lambris quand ils ſont aſſemblés.

Bâti, ſe dit auſſi, en termes de Tailleurs, du gros fil qui a ſervi à bâtir un habit, une robe, un meuble, *&c.*

Bâti, ſe dit, en termes d'Horlogerie, du chaſſis d'une machine à fendre les roues.

BÂTI, IE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bâtir.

On dit, dans le ſens figuré, d'un homme bien fait, qu'*il eſt bien bâti ;* & l'on appelle *grand mal bâti*, un homme grand, mal fait ou mal adroit.

BATICALA ; nom propre. Petit royaume des Indes, ſur la côte de Malabar, entre le royaume d'Onor, dont il eſt Tributaire, & celui de Canara Le Voyageur Schouten dit qu'il n'y a de place remarquable dans ce Royaume, que la ville de Baticala, qui en eſt la Capitale.

BÂTIER ; ſubſtantif maſculin. Artiſan qui fait des bâts. Les *bâtiers* ſont à Paris, de la communauté des Selliers. *Allez dire au bâtier de venir raccommoder ces bâts.*

On dit proverbialement, figurément & populairement, d'un lourdaud & d'un ſot, que *c'eſt un vrai bâtier.*

BATIFOLÉ ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* Batifoler.

BATIFOLER ; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Badiner, ſe jouer comme font les enfans. *Ils n'ont fait que batifoler.* Ce verbe eſt du ſtyle familier.

Les temps compoſés ſe conjuguent avec l'auxiliaire avoir. *Ils ont batifolé.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

BATILLEUR ; vieux mot qui ſignifioit autrefois Guerrier, Soldat.

BATILLIÉ ; vieux mot qui ſignifioit autrefois fortifié.

BATIMENA ; nom propre. Royaume des Indes ſur la côte de Malabar, vers les montagnes de Gate & le royaume de Cochin. On rapporte que la loi du Prince y oblige les femmes, quelles qu'elles ſoient, à ſe livrer à tout homme qui veut en jouir, ou celui qu'elles refuſent peut les tuer impunément. Il n'étoit guères poſſible d'imaginer quelque choſe de plus monſtrueux.

BÂTIMENT ; ſubſtantif maſculin. *Ædificium.* Édifice conſtruit de pierres, de bois, de marbre, de fer, *&c.* Ce mot reçoit différentes épithètes eu égard à ſes divers uſages, à ſa forme & à ſa ſituation. Ainſi,

Bâtimens civils ou particuliers, ſe dit de ceux qui ſervent de demeures aux grands & aux autres particuliers. Ceux qu'occupent les

grands prennent le nom d'hôtels, les autres s'appellent maisons.

Bâtimens publics, se dit de ceux où se célèbre le service divin, où l'on rend la justice, ou qui sont autrement destinés à l'usage du public.

Bâtimens militaires, se dit de ceux qui ont rappoit à la guerre, tels que les arsenaux, les bastions, &c.

Bâtimens hydrauliques, se dit de ceux qui servent à l'élévation des eaux, & tels qu'on en voit à Marli ou à Paris, sur le Pont neuf & le Pont Notre-Dame.

Bâtiment rustique ou champêtre, se dit de ceux qui servent à la campagne à renfermer le bétail & les productions de la terre, telles que les foins, les grains, &c.

On dit qu'un *bâtiment est régulier*, quand son plan est carré ou de forme oblongue, pourvu que la symétrie soit observée dans les parties qui le composent.

On appelle *bâtiment irrégulier*, celui dont le plan n'est pas renfermé dans des lignes parallèles entre elles, ou celui qui n'a qu'une aîle à l'une de ses extrémités, &c.

Bâtiment isolé, se dit de celui qui étant environné de rues, de jardins, &c. ne touche à aucun autre bâtiment.

Bâtiment flanqué ou adossé, est celui qui touche à quelque autre grand édifice.

Bâtiment enfoncé, est celui dont le sol est plus bas que la rue, ou les maisons adjacentes.

Bâtiment de mer, ou simplement Bâtiment, se dit, en termes de Marine, de toutes sortes de navires ou vaisseaux.

Bâtiment ras, se dit aussi, en termes de Marine, d'un bâtiment qui n'a point de pont.

Bâtimfnt délicat, se dit d'un vaisseau foible de bois.

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier; mais elle est longue au pluriel

Le plurier se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer l'*e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Bâtimant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BATINA; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée place dans la Médie.

BÂTIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme ravir. *Ædificare*. Action de construire, d'élever, de faire un édifice. Ce verbe se dit également du particulier qui fait la dépense, & de l'architecte qui conduit le travail. *Alexandre a bâti plusieurs villes. C'est un Architecte Italien qui a bâti cette église. Il lui a fallu dix mille écus pour bâtir cette maison.*

Bâtir, se dit, en termes de Tailleurs & Couturières, de l'action d'assembler & de faufiler avec de grands points d'aiguille, l'ouvrage pour le dresser. *Il faut bâtir cet habit, cette robe.*

Bâtir, se dit, en termes de Chapeliers, de l'action de façonner le feutre sur le bassin, pour en former les quatre capades.

Bâtir, signifie, dans le sens figuré, fonder, établir. *Il a bâti toutes ses espérances sur cette affaire. Il ne falloit pas imaginer qu'il bâtiroit sa fortune sur ces chimères.*

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui s'occupe d'objets chimériques, qu'*il bâtit des châteaux en Espagne.*

On dit proverbialement, familièrement & figurément, qu'*un édifice est bâti de boue & de crachats ;* pour dire, qu'il n'est pas solide, & que les matériaux en sont mauvais.

Les deux syllabes sont longues, Le *r* final se fait toujours sentir.

La quantité prosodique des autres temps se trouve expliquée au mot VERBE.

BATISON ; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de battre quelqu'un jusqu'à le tuer.

BÂTISSE ; substantif féminin. L'état, l'entreprise d'un bâtiment quant à la maçonnerie. *Il a délivré mille écus à compte de la bâtisse.*

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est très-brève.

BÂTISSEUR ; substantif masculin. Ce mot est du style familier, & désigne quelqu'un qui aime à faire bâtir. *Ce Gentilhomme est un grand bâtisseur.*

Remarquez que ce mot ne se dit ni de l'Architecte qui conduit un bâtiment, ni de l'ouvrier qui le construit.

BATISSOIR ; substantif masculin, & terme de Tonneliers, qui se dit du cercle de fer dont ces Artisans se servent pour assembler les douves de leurs futailles.

BATISTE ; substantif féminin. Sorte de toile très-blanche & très-fine, qui se fabrique particulièrement dans la Picardie, le Hainault, le Cambrésis, l'Artois & le Brabant.

On distingue trois sortes de batistes ; les claires, les moins claires & les hollandées. Ces dernières sont les plus fortes, & approchent de la qualité des toiles de Hollande.

La pièce de batiste ayant quinze aunes de longueur, paye huit livres pour droits à l'entrée du royaume, suivant l'Arrêt du 22 Mars 1691.

Ces toiles n'ont l'entrée libre par mer que par le port de Rouen ; & par terre, que par la ville de Lyon.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BATIZON ; vieux mot qui signifioit autrefois l'action de jetter quelqu'un dans l'eau.

BATMAN ; nom propre. Ville d'Asie dans le Curdistan, sur une rivière du même nom, qui se perd dans le Tigre. Elle avoit un Prince particulier avant que Tamerlan subjuguât ces contrées.

BATMAN, est aussi le nom d'un poids de Turquie, qu'on distingue en grand & en petit. Le grand revient à vingt-deux livres & demie, poids de marc ; & l'autre, à cinq livres dix onces.

BATMAN, est encore le nom d'un poids de Perse, qu'on distingue en *batman de chahi*, & en *batman de tauris*. Le premier revient à douze livres & demie, poids de marc ; & l'autre, à six livres un quart.

BATMIZOMANES ; (les) anciens peuples qu'Agatarchide place dans l'Arabie. On trouvoit, dit cet Auteur, trois îles dans leur pays : l'une consacrée à Isis, portoit le nom de cette Divinité ; la seconde s'appeloit *Succaba*, & la troisième, Salybo.

BATN-MARR ; nom propre. Contrée de l'Arabie heureuse, sur la route d'Egypte à la Mèque, d'où elle n'est éloignée que d'une journée & demie.

BATOCHINE ; nom propre. Île de la mer des Indes, & l'une des Moluques. Les Peuples en sont sauvages, & vivent errans, sans loix & sans habitations fixes.

BÂTON ; substantif masculin. *Bacu-*

ium. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, & dont on se sert ordinairement pour s'appuyer en marchant.

On fait souvent usage du bâton, comme d'une arme offensive & défensive; mais selon nos préjugés & les loix prétendues du point d'honneur, il deshonore toujours celui contre lequel on s'en sert. Aussi les loix de France punissent-elles sévèrement quiconque outrage un autre par des coups de bâton.

Bâton de commandement, se dit d'un bâton que portent certains Officiers d'épée. *Il avoit un bâton d'Exempt.*

Bâtons de Maréchal, se dit des deux bâtons fleurdelisés, que les Maréchaux de France portent derrière leur écu, passés en sautoir.

Bâton de Maréchal, se dit, par extension, de la dignité de Maréchal de France.

On dit dans ce sens, que *le Roi a donné à quelqu'un le bâton de Maréchal*, ou simplement *le bâton*; pour dire, qu'il l'a fait Maréchal de France.

Bâton de Chantre, se dit, d'une sorte de bâton fort orné, & recouvert d'argent, avec lequel le Chantre d'une église marche en chape dans le chœur pendant l'Office divin.

Bâton de Prieur, se dit, du bâton que quelqu'un porte derrière l'écu de ses armoiries, en qualité de Prieur.

Bâton de la croix, se dit, d'un bâton au haut duquel on met une croix pour la porter à la procession.

Bâton de Confrairie, se dit, du bâton, par le moyen duquel on porte l'étendard d'une Confrairie.

Bâton pastoral, se dit, de la crosse même dont nos Evêques se servent & qu'ils portent à la main dans les jours de cérémonie.

Bâton, se dit, en termes de Mythologie, & se distingue particulièrement en augural & en pastoral.

Le bâton augural étoit une sorte de crosse dont se servoit l'augure, pour partager le Ciel dans ses observations.

Le bâton pastoral étoit semblable à celui qu'on voit dans les monumens anciens à la main des Faunes, des Sylvains & autres Dieux des bois & des forêts.

Bâton de Jacob, se dit, d'un instrument de Mathématique servant à mesurer la hauteur des Astres.

Bâton a deux bouts, se dit, d'une sorte d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux extrémités.

Bâton a meche, se dit, en termes de Marine, d'une mèche qui est toujours allumée sur le château d'avant.

Bâton de girouette, se dit d'un petit matéreau où est plantée la verge de fer qui tient la girouette.

Bâton de flamme, se dit du bâton où la flamme est attachée au haut du mât.

Bâton de pavillon ou d'enseigne, se dit d'un petit mât ou matéreau servant à arborer le pavillon.

Bâton de vadel ou de guipon, se dit d'un long bâton où l'on attache des bouchons d'étoupes ou de pennes, & dont on se sert pour goudronner ou brayer le navire.

Bâton a égriser, se dit, en termes de Diamantaires, d'un morceau de bois tourné sur lequel on cimente le diamant pour l'égriser.

Bâton, se dit, en termes de Formiers, d'un petit cylindre garni d'une peau de chien de mer, dont on se sert pour frotter les formes & autres ouvrages.

Bâton a dresser, se dit, en termes d'Orfèvre, d'un rouleau par le moyen duquel on met de niveau une plaque de métal mince.

Bâton a gants, se dit, en termes de Gantiers, d'un morceau de bois fait en forme de fuseau long, dont ces artisans se servent dans la fabrique des gants.

Bâton a cimenter, se dit, chez les Lapidaires, d'un morceau de bois dans lequel ils enchassent leurs crystaux & leurs pierres par le moyen d'un mastic.

Bâton rompu, se dit, en termes de Serrurerie, d'un morceau de fer coudé en angle plus ou moins obtus, selon l'endroit où le morceau doit être appliqué.

Bâton, se dit, en termes de Planeurs, d'un morceau de bois de tremble ou de tilleul, sur lequel ces ouvriers nettoient leurs marteaux.

Bâton de croisure, se dit, en termes de tapisserie, d'un bâton rond dont les Hautelissiers se servent pour croiser les fils de leurs chaînes.

Bâton de preuve, se dit, dans les raffineries de sucre, d'une sorte de bâton que le raffineur trempe dans la cuite pour faire l'essai de la matière. Ce bâton sert aussi à battre le sucre dans la chaudiere à cuite, quand il monte avant de prendre son bouillon.

Bâton de semple, se dit d'une partie du métier d'étoffe de soie. Le bâton de semple est rond; il a un pied & demi de longueur, & l'on y fixe avec un nœud coulant, les cordes de semple qu'on y a attachées les unes après les autres.

Bâton de rame, se dit aussi d'une partie du métier d étoffe de soie. Le bâton de rame a deux pieds de longueur; il est rond comme celui de semple, & l'on y attache les cordes de rame comme celles du semple au précédent.

Bâton de gavassinière, se dit de celui où l'on attache la gavassinière pour disposer la tireuse à travailler.

Bâton, se dit de diverses compositions & préparations qui ont la figure d'un petit bâton. C'est ainsi qu'on dit, *un bâton de sucre d'orge*, *un bâton de reglisse*, *un bâton de cire d'Espagne*, &c.
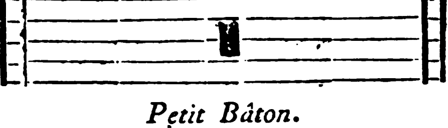
Bâton, se dit, en termes d'Architecture, d'une moulure usitée dans la base des colonnes.

Bâton, se dit, en termes de l'art Héraldique, d'une sorte de bande fort courte, qui n'a qu'un tiers de la largeur ordinaire, & qui sert dans les armoiries à marquer la bâtardise.

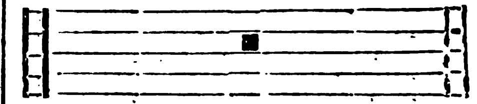
Bâton, se dit, en termes de Musique, d'une barre épaisse qui traverse verticalement une ou plusieurs lignes de la portée, & exprime ainsi la quantité de mesures qu'on doit compter en silence.

Le plus grand bâton marque un silence de quatre mesures, & va d'une ligne à la troisième, & le plus petit est de deux mesures, & va d'une ligne à l'autre.

Grand Bâton.



Petit Bâton.



Bâton de mesure, se dit aussi, en termes de Musique, d'un bâton fort court, & même d'un rouleau de papier

papier avec lequel le Maître de musique règle le mouvement, & marque la mesure & les temps dans un concert.

On dit proverbialement & familièrement, *bâton ferrat & non ferrat;* pour dire, toutes sortes d'armes. *Ils nous attaquèrent avec bâton ferrat & non ferrat.*

Bâton de vieillesse, se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui sert d'appui à une autre d'un âge avancé, & qui la secoure dans tous ses besoins. *Son fils est son bâton de vieillesse.*

On appelle figurément, *tour du bâton*, ce que quelqu'un prend au-delà de ses droits. *Il tire deux mille francs de son emploi, sans le tour du bâton.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une garnison est sortie d'une place le bâton blanc à la main;* pour dire, qu'elle en est sortie sans armes & sans bagage.

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un est sorti d'une administration, d'un emploi avec le bâton blanc*, ou *le bâton blanc à la main;* pour dire, qu'il en est sorti gueux & ruiné.

On dit proverbialement & figurément, qu'*une personne tire au bâton*, ou *au court bâton, avec une autre;* pour dire, qu'elle conteste, qu'elle dispute avec elle sur quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait sauter le bâton à quelqu'un;* pour dire, qu'on lui a fait faire quelque chose malgré lui. Et qu'*on lui a fait faire quelque chose le bâton haut;* pour dire, qu'on l'a contraint par violence ou par force à faire quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, en parlant de quelqu'un qui ne doute pas de la réussite d'une affaire qu'il a entreprise, qu'*il est bien assuré de son bâton.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait une chose à bâtons rompus;* pour dire, qu'on l'a faite en plusieurs fois, à diverses reprises. *Il ne travaille qu'à bâtons rompus.*

Bâton traînant, a queue; c'est le titre d'un Edit rendu par Edouard I, Roi d'Angleterre, contre quiconque s'engageoit à maltraiter ou outrager quelqu'autre; contre les violateurs de la paix, les ravisseurs, les incendiaires & les duellistes; contre les usurpateurs des terres, qui, pour opprimer les propriétaires véritables, transportoient ces terres usurpées aux grands Seigneurs; & enfin contre ceux qui vendoient à faux poids & à fausses mesures, & divers autres malfaiteurs. Les amendes, qui furent prononcées d'après cet Edit, qui s'exécuta à la rigueur, produisirent au Roi des sommes immenses.

On appela, *Juges à bâton traînant*, les Ministres préposés à l'exécution de cette loi.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BÂTONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bâtonner.

BÂTONNÉE; substantif féminin, & terme de Marine. On appelle, *bâtonnée d'eau*, sur les navires, la quantité d'eau qu'on puise à la pompe chaque fois que joue la brimballe.

BÂTONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Fustibus cædere.* Action de donner des coups de bâton. *Cette dame le fit bâtonner par ses gens.*

Bâton a dresser, se dit, en termes d'Orfèvre, d'un rouleau par le moyen duquel on met de niveau une plaque de métal mince.

Bâton a gants, se dit, en termes de Gantiers, d'un morceau de bois fait en forme de fuseau long, dont ces artisans se servent dans la fabrique des gants.

Bâton a cimenter, se dit, chez les Lapidaires, d'un morceau de bois dans lequel ils enchassent leurs crystaux & leurs pierres par le moyen d'un mastic.

Bâton rompu, se dit, en termes de Serrurerie, d'un morceau de fer coudé en angle plus ou moins obtus, selon l'endroit où le morceau doit être appliqué.

Bâton, se dit, en termes de Planeurs, d'un morceau de bois de tremble ou de tilleul, sur lequel ces ouvriers nettoient leurs marteaux.

Bâton de croisure, se dit, en termes de tapisserie, d'un bâton rond dont les Hautelissiers se servent pour croiser les fils de leurs chaînes.

Bâton de preuve, se dit, dans les raffineries de sucre, d'une sorte de bâton que le raffineur trempe dans la cuite pour faire l'essai de la matière. Ce bâton sert aussi à battre le sucre dans la chaudiere à cuite, quand il monte avant de prendre son bouillon.

Bâton de semple, se dit d'une partie du métier d'étoffe de soie. Le bâton de semple est rond; il a un pied & demi de longueur, & l'on y fixe avec un nœud coulant, les cordes de semple qu'on y a attachées les unes après les autres.

Bâton de rame, se dit aussi d'une partie du métier d étoffe de soie. Le bâton de rame a deux pieds de longueur; il est rond comme celui de semple, & l'on y attache les cordes de rame comme celles du semple au précédent.

Bâton de gavassinière, se dit de celui où l'on attache la gavassinière pour disposer la tireuse à travailler.

Bâton, se dit de diverses compositions & préparations qui ont la figure d'un petit bâton. C'est ainsi qu'on dit, *un bâton de sucre d'orge, un bâton de reglisse, un bâton de cire d'Espagne*, &c.

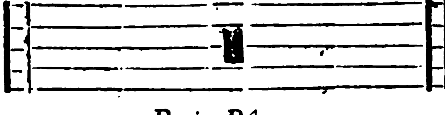
Bâton, se dit, en termes d'Architecture, d'une moulure usitée dans la base des colonnes.

Bâton, se dit, en termes de l'art Héraldique, d'une sorte de bande fort courte, qui n'a qu'un tiers de la largeur ordinaire, & qui sert dans les armoiries à marquer la bâtardise.

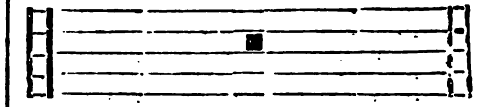
Bâton, se dit, en termes de Musique, d'une barre épaisse qui traverse verticalement une ou plusieurs lignes de la portée, & exprime ainsi la quantité de mesures qu'on doit compter en silence.

Le plus grand bâton marque un silence de quatre mesures, & va d'une ligne à la troisième, & le plus petit est de deux mesures, & va d'une ligne à l'autre.

Grand Bâton.



Petit Bâton.



Bâton de mesure, se dit aussi, en termes de Musique, d'un bâton fort court, & même d'un rouleau de

papier

papier avec lequel le Maître de musique règle le mouvement, & marque la mesure & les temps dans un concert.

On dit proverbialement & familièrement, *bâton ferrat & non ferrat ;* pour dire, toutes sortes d'armes. *Ils nous attaquèrent avec bâton ferrat & non ferrat.*

Bâton de vieillesse, se dit, dans le sens figuré, d'une personne qui sert d'appui à une autre d'un âge avancé, & qui la secoure dans tous ses besoins. *Son fils est son bâton de vieillesse.*

On appelle figurément, *tour du bâton*, ce que quelqu'un prend au-delà de ses droits. *Il tire deux mille francs de son emploi, sans le tour du bâton.*

On dit, dans le sens figuré, qu'*une garnison est sortie d'une place le bâton blanc à la main ;* pour dire, qu'elle en est sortie sans armes & sans bagage.

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un est sorti d'une administration, d'un emploi avec le bâton blanc*, ou *le bâton blanc à la main ;* pour dire, qu'il en est sorti gueux & ruiné.

On dit proverbialement & figurément, qu'*une personne tire au bâton*, ou *au court bâton, avec une autre ;* pour dire, qu'elle conteste, qu'elle dispute avec elle sur quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait sauter le bâton à quelqu'un ;* pour dire, qu'on lui a fait faire quelque chose malgré lui. Et qu'*on lui a fait faire quelque chose le bâton haut ;* pour dire, qu'on l'a contraint par violence ou par force à faire quelque chose.

On dit proverbialement & figurément, en parlant de quelqu'un qui ne doute pas de la réussite d'une affaire qu'il a entreprise, qu'*il est bien assuré de son bâton.*

On dit proverbialement & figurément, qu'*on a fait une chose à bâtons rompus ;* pour dire, qu'on l'a faite en plusieurs fois, à diverses reprises. *Il ne travaille qu'à bâtons rompus.*

Bâton traînant, a queue ; c'est le titre d'un Edit rendu par Edouard I, Roi d'Angleterre, contre quiconque s'engageoit à maltraiter ou outrager quelqu'autre ; contre les violateurs de la paix, les ravisseurs, les incendiaires & les duellistes ; contre les usurpateurs des terres, qui, pour opprimer les propriétaires véritables, transportoient ces terres usurpées aux grands Seigneurs ; & enfin contre ceux qui vendoient à faux poids & à fausses mesures, & divers autres malfaiteurs. Les amendes, qui furent prononcées d'après cet Edit, qui s'exécuta à la rigueur, produisirent au Roi des sommes immenses.

On appela, *Juges à bâton traînant*, les Ministres préposés à l'exécution de cette loi.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BÂTONNÉ, ÉE ; adjectif & participe passif. *Voyez* Bâtonner.

BÂTONNÉE ; substantif féminin, & terme de Marine. On appelle, *bâtonnée d'eau*, sur les navires, la quantité d'eau qu'on puise à la pompe chaque fois que joue la brimballe.

BÂTONNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Fustibus cædere.* Action de donner des coups de bâton. *Cette dame le fit bâtonner par ses gens.*

BÂTONNER, ſignifie, en termes de Palais, ſoûligner quelque endroit d'un acte, pour avertir le Juge, ou celui qui lira cet acte, de faire une attention particulière à l'endroit ſoûligné.

BÂTONNER, ſe dit, en termes de Chancellerie, de l'action de rayer, biffer, canceller. *On bâtonna les deux premiers articles.*

La première ſyllabe eſt longue, la ſeconde brève, & la troiſième eſt longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaiſon & la quantité proſodique des autres temps.

Il faudroit ſupprimer un *n* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bâtoner*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives.*

BÂTONNET; ſubſtantif maſculin. Sorte de petit bâton amenuiſé par les deux bouts. Il ſert à un jeu d'enfans qui porte le même nom. *Ces enfans jouent au bâtonnet.*

BÂTONNIER; ſubſtantif maſculin. C'eſt, au Palais, un ancien Avocat qui, pendant une année, préſide aux aſſemblées de ſes confrères. Il dreſſe le tableau des Avocats ſuivant le Palais, qui ont droit d'y travailler.

BÂTONNIER, ſe dit auſſi de celui qui eſt le gardien d'un bâton de Confrairie, & qui a droit de le porter à la proceſſion.

BATRACHARTA; nom propre. Ancienne ville d'Aſie, que Ptolémée place dans la Babylonie.

BATRACHITE; ſubſtantif féminin. Pierre qu'on dit ſe trouver dans quelques grenouilles, & à laquelle on attribue de grandes vertus alexipharmaques.

BATRACHOMYOMACHIE; ſubſtantif féminin. Guerre des grenouilles & des rats. C'eſt le titre d'un poëme burleſque, dont on croit communément qu'Homère eſt l'auteur.

Le ſujet de cette guerre eſt la mort d'un jeune rat, qui, porté ſur le dos d'une grenouille pour en aller viſiter le palais où elle l'avoit invité, ſe laiſſa tomber de frayeur au milieu de l'étang, & s'y noya. Les rats ſoupçonnant la grenouille de perfidie, demandèrent une ſatisfaction, qui leur ayant été refuſée, leur fit déclarer la guerre & livrer bataille aux grenouilles. Celles ci auroient été exterminées, ſi les dieux, ſpectateurs du combat, n'avoient envoyé à leur ſecours des cancres qui arrêtèrent la fureur des rats.

BATSKA; nom propre. Grande contrée de Hongrie, entre le Danube & le Theiſſ.

BATTA; nom propre. Ville & province d'Afrique, au Royaume de Congo.

BATTAGE; ſubſtantif maſculin, & terme d'Agriculture, qui ſe dit de l'action de battre les grains, & du temps qu'on y emploie. *Avez-vous payé le battage de votre blé?*

BATTAGE, ſe dit, dans les Manufactures de draps, d'une préparation qu'on donne aux laines avant de les employer, & qui conſiſte à les battre ſur une claie de corde.

BATTAGE, ſe dit, en termes de Salpêtriers, du temps que l'on emploie à battre la poudre dans le moulin.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *bataje*, pour les raiſons données

en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BATTANT; substantif masculin. Masse de fer, formant une espèce de marteau qui pend dans le milieu d'une cloche & qui la fait sonner. *Le battant de cette cloche est trop petit.*

BATTANT, se dit de chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. *Ouvrez les deux battans de cette porte.*

BATTANT, se dit, en Architecture, des principales pièces de bois en hauteur, où s'assemblent les traverses des portes & des croisées de menuiserie.

BATTANS FEUILLURES, se dit, en termes de Menuisiers, de ceux qui se ferment sur les dormans, par le moyen d'une feuillure.

BATTANS MENAU, se dit de ceux qui portent les espagnolettes dans les croisées.

BATTANS A NOIX, se dit encore, en termes de Menuiserie, de ceux dont la languette arrondie entre dans une feuillure pratiquée dans les dormans.

BATTANT, se dit, en termes de Serrurerie, d'un fer de loquet qui se lève & qui s'abaisse pour fermer une porte.

BATTANT, se dit, en termes de Passementiers, du châssis qui porte le peigne pour frapper la trame.

BATTANT, se dit, en termes d'Histoire naturelle, de chacune des deux parties d'une coquille bivalve, qui se joignent l'une contre l'autre pour enfermer l'animal.

BATTANT DE PAVILLON, se dit, en termes de Marine, du mouvement du pavillon dans toute sa longueur.

BATTANT, s'emploie aussi adjectivement. On dit, *un métier battant*, *une porte battante;* pour dire, un métier actuellement employé; une porte qui se referme d'elle-même.

BATTANT, s'emploie encore adverbialement dans cette phrase : *un habit tout battant neuf;* pour dire, un habit neuf.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *batant*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BATTE; substantif féminin. C'est, en termes de Jardiniers, une sorte de maillet de bois plat & ferré, ayant ordinairement un long manche, & qui sert à battre la terre pour l'aplanir. *Apportez une batte pour aplanir ce terrein.*

Cet outil est à l'usage de différens ouvriers, & n'a pas chez tous la même forme, quoiqu'il soit toujours destiné à battre quelques matières.

BATTE, se dit, en termes de Bâtimens, d'un morceau de bois fait en forme de massue d'Hercules avec lequel on bat le plâtre.

BATTE, se dit, en termes de Carreleurs, d'une règle de quatre ou cinq pieds de longueur, avec laquelle ils frappent & mettent leurs carreaux de niveau.

BATTE, se dit, en termes de Vanniers, d'un morceau de fer rond par un bout, & en forme de masse à l'autre extrémité, duquel ces artisans se servent pour serrer les osiers entre les montans.

BATTE, se dit, en termes de Tapissiers, d'une baguette dont ces arti-

sans se servent pour écharpir la bourre & la laine.

Batte, se dit, en termes de Blanchisseuses, d'une pelle plate à manche court, dont elles frappent le linge pour en faire sortir les saletés.

Batte, en termes de Marbreurs de papier, est un bâton dont ces ouvriers se servent pour broyer & délayer la gomme adragant.

Batte, se dit, en termes de Facteurs d'orgue, d'une forte règle de bois qui sert à redresser les tables de plomb sur l'établi, & à les plier sur les mandrins.

Batte, se dit, en termes de Rubanniers, d'un instrument de fer uni avec un manche de bois, & qui sert pour la fabrique des peignes.

Batte, se dit, en termes de jeu de Paume, de la partie antérieure du batoir qui frappe la balle.

Batte, se dit, en termes de Potiers de terre, d'une sorte de maillet plat & de figure quadrangulaire, avec lequel ces ouvriers travaillent le carreau.

Batte, se dit, dans les Monnoies, d'une sorte de sabre de bois, carré par le bout, qui sert à fouler, presser & frapper les sables dont on fait les moules.

Batte, se dit aussi du sabre de bois dont Arlequin se sert à la Comédie Italienne.

Battes, se dit, en termes de Manège, des parties d'une selle à piquer, élevées sur les arçons pour rendre le cavalier plus ferme, & l'empêcher d'être ébranlé par les secousses du cheval.

Batte a recaler, se dit, en termes de Menuisiers, d'un outil dont ils se servent pour recaler ou dresser les onglets des cadres.

Batte a beurre, se dit d'un outil composé d'un long manche, ajusté dans un rondin de bois, & qui sert à battre la crême pour en faire du beurre.

Batte a boeufs, se dit, en termes de Bouchers, d'un bâton rond avec lequel ils battent les bœufs & les veaux tués pour en attendrir la chair.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, *bate*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BATTÉE; substantif féminin. Terme de Relieurs & de Marchands de Papier. C'est la portion d'un livre ou la quantité de papiers qu'on bat à la fois sur la pierre à battre.

Battée, se dit aussi d'une portion de laine battue sur la claie.

BATTELLEMENT; substantif masculin, & terme de Maçonnerie, qui se dit du dernier rang des tuiles doubles par où un toît s'égoutte.

BATTEMENT; substantif masculin, & terme de Médecine, qui se dit des agitations & palpitations du cœur, des artères & du pouls.

Quelques Médecins disent qu'un homme d'une constitution bien tempérée a soixante battemens de pouls par minute.

Battement, se dit, en termes d'Architecture, d'une barre qui cache l'endroit où les deux venteaux d'une porte se joignent.

Battement *d'épée*, se dit, en termes d'escrime, d'une attaque qui se fait en frappant avec la lame de son épée celle de son ennemi.

Battement *d'épée de tierce sans dégager sur les armes*, se dit de l'action de frapper un coup sec du fort tranchant de son épée, sur celui de l'épée de son ennemi, en faisant

un mouvement en avant, comme quand on part; & au même instant l'on alonge l'estocade de tierce sans quitter son épée.

BATTEMENT *d'épée de quarte sans dégager sur les armes*, se dit de l'action de frapper un coup sec du fort tranchant de son épée sur celui de l'épée de son ennemi; & au même instant on alonge l'estocade de quarte ou de quarte-basse, sans quitter l'épée.

BATTEMENT, se dit, en termes de Musique, d'un des agrémens du chant, formé de plusieurs battemens du gosier dans le passage d'une note à celle qui est immédiatement au-dessus. C'est ce qu'on appelle encore *double cadence*.

BATTEMENS, se dit, en termes de Danse, des mouvemens en l'air que l'on fait d'une jambe, tandis que le corps est posé sur l'autre, & qui rendent la danse très-brillante, quand ils sont faits avec grace & légèreté.

BATTEMENS, se dit, en termes d'Horlogers, du coup que reçoit la coulisse, par ce qui forme la circonférence du balancier d'une montre, quand il décrit de grands arcs.

BATTEMENT *d'aîles*, se dit du mouvement des aîles des oiseaux.

BATTEMENT *de mains*, se dit de l'action de battre des mains en signe d'applaudissement.

Ce mot n'est guères usité que dans les cas particuliers que nous venons d'expliquer.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *batemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BATTENS; vieux mot qui signifioit autrefois contestation.

BATTE-QUEUE; substantif féminin. Petit oiseau. *Voyez* BERGERONETTE, c'est la même chose.

BATTERGOA; nom propre. Petit Royaume d'Asie, dans l'île des Célèbes.

BATTERIE; substantif féminin. Querelle, où il y a des coups donnés. *Que faisiez-vous dans cette batterie?*

BATTERIE, se dit, en termes de l'Art Militaire, de plusieurs pièces d'artillerie, disposées pour tirer contre l'ennemi.

BATTERIE, se dit aussi d'un lieu couvert d'un parapet, où les pièces d'artillerie sont placées pour les tirer.

BATTERIE ENTERRÉE, se dit de celle dont la plate-forme est au-dessous du rez-de-chaussée ou du niveau de la campagne. On pratique des ouvertures dans la terre pour servir d'embrasures.

BATTERIE CROISÉE, est celle qui est composée de deux batteries assez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent de manière que leurs coups se rencontrent en un même point à angles droits.

BATTERIE DU CHEMIN COUVERT, se dit de celles qu'on établit sur la partie supérieure du glacis pour battre en brèche, dès qu'on est maître du chemin couvert.

BATTERIES EN BARBE OU EN BARBETTE, se dit des plates-formes élevées aux angles flanqués des bastions & des

dehors, de manière que le canon rafe le parapet.

Batteries en rouage, fe dit de celles qu'on emploie pour démonter l'artillerie de l'ennemi.

Batteries directes, fe dit de celles qui battent à peu près perpendiculairement les côtés des ouvrages devant lefquels elles font placées.

Batteries de revers ou meurtrières, fe dit de celles qui battent le derrière d'un ouvrage, & tirent en même-temps contre le dos de ceux qui le défendent.

Batterie en écharpe ou de bricolle, fe dit de celle dont les boulets fe réfléchiffent dans les environs de la partie contre laquelle on les tire, & qu'ils ne font qu'effleurer.

Batterie d'enfilade, fe dit de celle qui découvre toute la longueur de quelqu'ouvrage de fortification, & dont le boulet peut emporter par le flanc tous ceux qui, rangés fur une ligne, font face au parapet.

Batteries par camarades, fe dit de celles dont les pièces tirent toutes enfemble fur une même ligne, & au même endroit.

Batteries a ricochet, fe dit de celles dont les pièces ne font chargées que d'une petite quantité de poudre, mais fuffifante pour porter les boulets vers le commencement des faces attaquées, où ces boulets vont alors en roulant & en bondiffant.

On appelle *grenouillère d'une batterie*, la partie du parapet depuis le niveau de la campagne jufqu'à l'ouverture des embrafures, dont les joues font les deux côtés de l'épaiffeur de l'épaulement, qui terminent l'embrafure de part & d'autre.

On dit *qu'on a ruiné une batterie*, quand on a démonté le canon de l'ennemi, ou qu'on en a abattu les défenfes.

Batterie de mortier, fe dit d'un lieu préparé pour tirer les mortiers fur une place affiégée.

Batterie, fe dit, en termes de Marine, d'une quantité de canons placés de l'avant à l'arrière, des deux côtés d'un vaiffeau.

On appelle *batterie haute*, la batterie du pont d'en haut; & *batterie baffe*, celle du premier pont.

Batterie trop basse ou noyée, fe dit d'un vaiffeau qui a fon premier pont & fes fabords trop près de l'eau.

Batterie et demie, fe dit d'une batterie avec la moitié d'une autre, parce que le vaiffeau où cette batterie eft placée, n'a qu'un pont & demi.

Mettre la batterie dehors, fignifie mettre les canons aux fabords; & *mettre les canons en dedans*, fignifie les ôter des fabords pour les remettre dans les vaiffeaux.

Batterie, fe dit de la manière de battre le tambour. *Il imita la batterie de l'Infanterie Françoife.*

Batterie, fe dit auffi d'une certaine manière de jouer de la guittarre. *Les batteries fur la guittarre font un effet agréable.*

Batterie, fe dit, en termes d'Arquebufiers, d'une pièce d'acier qui couvre le baffinet des armes à feu, & contre laquelle frappe la pierre qui eft au chien.

Batterie, fe dit, en termes de Boiffellerie, du fond d'un tamis.

Batterie, fe dit, dans les Manufactures de Papier, les Moulins à Poudre, & autres; de l'action des pilons dans les mortiers.

Batterie, se dit, en termes de Chapeliers, & de l'action de fouler & du lieu où l'on foule les chapeaux, & où sont établis le fourneau, la chaudière & les fouloirs.

Batterie de cuisine, se dit des divers ustensiles dont on se sert dans les cuisines. La plûpart de ces ustensiles sont ordinairement de cuivre parmi nous : ce qui est d'autant plus étrange, qu'il est prouvé, par les observations d'habiles Médecins, que rien n'est plus pernicieux, ni plus dangereux pour faire la cuisine. Ils prètendent (& ils ont raison) que, quelque soin que l'on prenne, il n'est pas possible d'éviter qu'il ne se détache de ces ustensiles, quand on s'en sert, des parcelles de vert de gris, lesquelles se mêlant aux alimens qu'on y prépare, en forment un poison plus ou moins fort : que si ce poison ne donne pas la mort sur le champ, il cause dans la suite des maladies qui abrègent les jours.

C'est d'après ces considérations que le Collège de Santé de Suède représenta au Roi, le 13 Septembre 1753, qu'on ne pouvoit trop tôt substituer des ustensiles de fer à ceux de cuivre, d'autant que le fer est extrêmement salutaire au corps, que la rouille de ce métal ne peut causer aucun mal, & qu'on peut l'étamer comme on étame le cuivre, *&c.*

Le Roi, en conséquence de ces représentations, fit expédier des Lettres-Patentes, le 2 Octobre de la même année, aux Conseils de la Guerre & de l'Amirauté, portant ordre de supprimer à l'armée & sur les vaisseaux, l'usage des ustensiles de cuivre, & de leur en substituer de fer. La même Loi enjoint aux Conseils des Mines & du Commerce, de prendre les précautions nécessaires pour qu'il y ait une provision suffisante d'ustensiles de fer étamé, & à juste prix, afin que le Public puisse s'en fournir, *&c.*

Depuis la publication de ce Règlement, la plus grande partie du Nord ne fait plus usage que d'ustensiles de fer. Si cet exemple étoit suivi dans toute l'Europe, on épargneroit la vie de bien des milliers de personnes qui périssent avant le temps.

On dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui emploie de puissans moyens pour réussir dans une entreprise, *qu'il a une forte batterie*, *qu'il dresse de bonnes batteries.*

On dit aussi, dans le sens figuré, *changer de batterie* ; pour dire, se servir d'autres moyens que ceux dont on avoit d'abord fait usage.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *baterie*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives.*

BATTEUR ; substantif masculin. Celui qui aime à battre, à frapper. *Ce Seigneur de Paroisse est un batteur de Paysans.* Ce mot, dans ce sens, est du style familier.

Batteur en Grange, se dit d'un Ouvrier qui, après la moisson, fait sortir le grain de la paille, avec un fléau dont il la bat.

Batteur de Plâtre, se dit de celui qui écrase le plâtre après qu'il est cuit.

Batteur de Soude, se dit de celui qui, chez les Epiciers, pile la soude dans un mortier.

Batteur d'Or, se dit de celui qui réduit sur le marbre, de l'or & de l'argent en feuilles très-minces, qu'on vend par livrets, & qui ser-

vent à dorer & à argenter divers ouvrages.

On appelle encore *Batteur d'Or*, l'Ouvrier qui passe les filets d'or sur le moulin, pour les aplatir.

Batteur d'Étain, se dit de celui qui, chez les Miroitiers, étend en feuilles très-minces, sur un marbre, l'étain qu'on applique derrière les glaces.

Batteur de Pavé, se dit d'un Fainéant, qui n'a d'autre occupation que de se promener dans les rues.

Batteur d'Estrade, se dit, en termes de l'Art Militaire, des Cavaliers que le Général envoie à la découverte.

Batteur, se dit aussi d'un gros poisson d'Afrique, long d'environ quinze pieds, & qui, dit-on, se bat avec la baleine.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire *bateur*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BATTITURES; substantif féminin pluriel. Ecailles qui se séparent des métaux quand on les bat.

BATTLE; nom propre. Bourg d'Angleterre, dans la Province de Sussex, fameux par la victoire qu'y remporta, le 14 Octobre 1066, Guillaume, Duc de Normandie, sur Harold, Roi d'Angleterre, qui y perdit la vie & la Couronne.

BATTOIR; substantif masculin. Instrument de bois plat, en forme de grosse palette, qui sert à plusieurs usages, & particulièrement pour battre la lessive.

Battoir, se dit, en termes du Jeu de Paume, d'une palette à long manche, avec laquelle on joue à la longue paume; & d'une palette à manche court, enduite de colle & de nerfs, recouverte de parchemin, & avec laquelle on joue à la courte paume.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le *r* final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *batoir*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BATTOLOGIE; substantif féminin. Répétition superflue d'une même chose. *Ce discours est une battologie continuelle*.

Ovide raconte que quand Mercure vola les troupeaux du Roi Admète, que gardoit Apollon, ce Dieu en donna la plus belle vache au Berger Battus, pour l'engager à garder le secret. Mercure se métamorphosa ensuite, & offrit à Battus une récompense plus forte que le premier don, s'il vouloit lui apprendre ce qu'il savoit sur le vol fait à Apollon. Le Berger babillard, révéla tout le secret, & répéta même deux fois le nom de l'endroit où Mercure avoit caché le vol. Voilà l'origine du mot *battologie*.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Il faudroit supprimer un *t* qui est oisif, changer le *g* en *j*, & écrire, d'après la prononciation, *batolojie*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BATTORIE; substantif féminin, & terme de Commerce. Les villes Anséatiques donnent ce nom aux différens Comptoirs ou Magasins qu'elles

qu'elles entretiennent chez l'Etranger. Ces Villes ont des Battories à Archangel, à Lisbonne, à Venise, &c.

BATTRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. *Verberare.* Frapper, donner des coups pour faire du mal. *Pourquoi battre cet enfant? Ne battez pas cet animal.*

BATTRE, se dit en plusieurs phrases, en termes de l'Art Militaire; ainsi:

BATTRE LES ENNEMIS, signifie vaincre, défaire des Troupes ennemies assemblées en corps.

On dit, *mener battant les Ennemis;* pour dire, les poursuivre après les avoir mis en déroute.

BATTRE UNE VILLE EN RUINE, signifie, tirer de l'Artillerie sur une Ville pour la ruiner.

BATTRE EN BRÈCHE, c'est tirer de l'Artillerie pour faire tomber une muraille, le revêtement d'un bastion, ou de quelque autre ouvage, pour y livrer assaut.

BATTRE PAR CAMARADES, se dit de l'action de tirer plusieurs pièces de canon à la fois, contre un même ouvrage.

BATTRE EN SALVE, se dit de l'action de tirer tout à la fois l'Artillerie d'une batterie, avec laquelle on bat en brèche.

BATTRE EN ROUAGE, se dit de l'action de prendre une batterie en flanc ou de revers, pour en démonter les pièces par des coups plongés ou tirés à ricochet.

BATTRE DE BRICOLLE, se dit de l'action de faire frapper le boulet à quelque endroit d'où il puisse se réfléchir & se porter contre la partie que l'on veut détruire.

BATTRE EN ÉCHARPE, se dit de l'action de battre un ouvrage sous un angle de vingt degrés & au-dessous.

BATTRE EN SAPE, se dit de l'action de battre un ouvrage par le pied de son revêtement.

BATTRE LA POUDRE, se dit de l'action de presser la poudre de huit ou dix coups de refouloir, pour éprouver le canon.

BATTRE LA CAISSE, LE TAMBOUR, c'est frapper sur la caisse ou le tambour avec deux petites baguettes.

BATTRE LA DIANE, se dit de l'action de battre la caisse au point du jour d'une certaine manière, pour éveiller les soldats d'un camp, d'une garnison, ou les équipages sur les vaisseaux.

BATTRE LA MARCHE, se dit de l'action de battre la caisse, pour donner le signal de marcher.

BATTRE AUX CHAMPS, se dit de l'action de battre la caisse, pour avertir qu'on doit marcher.

BATTRE L'ASSEMBLÉE, se dit de l'action de battre la caisse pour avertir un corps de troupes de s'assembler, & de se mettre sous les armes.

BATTRE LA CHARGE, se dit de l'action de battre la caisse pou, averrir les soldats de donner sur l'ennemi.

BATTRE LA RETRAITE, se dit de l'action de battre la caisse pour avertir les troupes qui sont aux mains avec l'ennemi, de se battre en retraite. Il se dit aussi pour avertir les soldats des garnisons de se retirer chez leurs hôtes, ou dans les casernes.

BATTRE LA FRICASSÉE, se dit de l'action de battre la caisse pour avertir qu'on lève ou qu'on pose le Drapeau, ou pour faire avancer un corps dans une bataille, ou pour l'en retirer.

BATTRE UN BAN, se dit de l'action de battre la caisse pour avertir qu'on veut publier quelque Ordonnance, ou recevoir quelque Officier, ou punir quelque soldat.

BATTRE LA CHAMADE, se dit de

l'action de battre la caisse dans une ville assiègée d'une certaine manière qui avertisse les assiègeans que l'on veut capituler.

Battre a la Françoise, a l'Espagnole, &c. se dit de l'action de battre la caisse à la manière des François, des Espagnols, &c.

Battre l'Estrade, la campagne, se dit de l'action d'aller à la découverte, de courir deçà & de-là dans la campagne, pour avoir des nouvelles des ennemis.

Battre la mesure, se dit, en termes de Musique, de l'action d'en distinguer les temps, par des mouvemens de la main ou du pied. Les mesures se battent à un, deux, trois ou qutre temps. Les degrés du mouvement dépendent du caractère de l'air énoncé par les chiffres, & quelquefois par les mots Italiens ou François qui sont à la tête de l'air.

Battre, se dit, dans les Arts méchaniques, de différentes choses sur lesquelles on frappe fortement avec divers instrumens. Ainsi:

Battre l'Or, l'Argent, le Cuivre, se dit de l'action de réduire ces métaux en feuilles très-minces en les battant sur le marbre.

Battre une tapisserie, se dit de l'action de frapper dessus avec des baguettes pour la nettoyer.

Battre, se dit, en termes de Cardeurs de laine, de l'action de préparer la laine pour être huilée, en la frappant sur une claie avec des baguettes, afin d'en faire sortir la poussière.

Battre, se dit, en termes de Filassiers, de l'action d'écraser & d'adoucir la filasse à coups de maillet de bois.

Battre une allée, se dit de l'action d'en affermir la terre avec la batte, pour la recouvrir ensuite de sable.

Battre la terre, se dit à peu près dans le même sens, de l'action de la frapper avec un maillet pour la rendre unie.

On dit aussi que *la pluie a battu la terre;* pour dire, que la pluie a rendu la terre plus ferme.

Battre, se dit, en termes de Potiers, de l'action d'étendre à la main un creuset.

Battre Monnoie, exprime l'action de faire & de marquer de la Monnoie, ce qui se dit, non-seulement des ouvriers qui la battent, mais encore des Princes qui la font battre. *L'Evêque de Bâle bat Monnoie.*

Battre la chaude, s'est dit, en termes de Monnoïage, de l'action de battre les lingots d'Or, d'Argent, &c. sur l'enclume à grands coups de marteau, après qu'on les avoit retirés du moule. Cette opération n'a plus lieu depuis la découverte du Laminoir.

Battre en Grange, se dit de l'action de faire sortir le grain de la paille par le moyen d'un fléau dont on la bat.

Battre le fusil, se dit de l'action de tirer du feu en frappant le fusil contre une pierre.

Battre un noyer, se dit de l'action de toucher sur un noyer avec une perche pour en faire tomber les noix.

Battre des pieux, se dit de l'action d'enfoncer des pieux avec un mouton.

Battre du tan, se dit, en termes de Tanneurs, de l'action de concasser de l'écorce de chêne dans des mortiers, ou de la pulvériser sous les pilons d'un moulin.

Battre du Papier, se dit, en ter-

mes de Papetiers, de l'action de le rendre uni en le battant sur la pierre avec un marteau pesant.

Battre, se dit, dans les Forges, de l'action de forger ou frapper avec le marteau.

On dit de même, *battre le fer à chaud, à froid, sur l'enclume*, &c. ce qui s'entend sans qu'il soit besoin d'explication.

On dit encore *battre devant*; pour exprimer l'action de l'ouvrier qui aide le Forgeron, en battant devant lui un morceau de fer sur l'enclume avec un gros marteau.

Battre la lessive, se dit, en termes de Blanchisseuses, de l'action de frapper sur le linge avec un battoir, pour en faire sortir les saletés.

Battre le beurre, se dit de l'action d'agiter la crême avec une batte à beurre, pour en former du beurre.

Battre du poivre, du sucre, de la cannelle, du plâtre, *&c.* se dit de l'action de concasser, ou de pulvériser ces matières.

Battre un Livre, se dit, en termes de Relieurs, de l'action de frapper à coups de marteau sur les feuilles d'un Livre pour les presser, afin que le papier en soit plus uni, & le volume moins épais, & que la relieure en soit mieux faite.

On dit chez les mêmes Ouvriers, *battre les cartons*; pour exprimer l'action d'en aplanir les inégalités sur la pierre à battre, quand ils sont attachés au volume: & *battre les ficelles*; pour exprimer l'action d'en aplatir les bouts, afin d'empêcher qu'elles ne fassent de l'élévation sous la couverture du Livre: & *battre les plats*; pour exprimer l'action d'effacer les inégalités d'un Livre en le battant sur le plat, après qu'il est marbré, & que la couleur est sèche.

Battre une dame, signifie au jeu de Revertier, mettre une dame sur la flèche où étoit placée celle de son Adversaire.

Battre, signifie au jeu de Trictrac, amener les points de dés nécessaires, pour tomber de la flèche la plus voisine d'une de ses dames, sur une flèche de son Adversaire où il n'y ait qu'une dame. S'il y avoit deux dames sur la flèche de l'Adversaire, cela s'appelleroit *battre à faux*, & au lieu de gagner des points, l'on en perdroit.

Il y a à ce jeu diverses manières de *battre*: on dit *battre le coin, battre les deux coins*, &c. ce qui signifie, comme ci-dessus, amener les points de dés nécessaires pour tomber sur le coin de son Adversaire, *&c.*

Battre les cartes, exprime l'action de mêler les cartes.

Battre au Jeu, signifie avoir une supériorité de fortune sur celui contre qui on joue.

On dit de quelqu'un qu'*on l'a toujours mené battant*, quand on a continuellement gagné contre lui.

Battre le fer, se dit, en termes d'Escrime, de l'action de faire souvent des armes.

Battre des œufs, signifie les brouiller, les mêler ensemble.

On dit d'une Rivière, qu'*elle bat les murs d'une Ville, le pied d'une montagne*, &c. pour dire, qu'elle les mouille, qu'elle passe tout auprès.

Battre la Forêt, la Plaine, signifie, en termes de Vénerie, parcourir la Forêt, la Plaine, en chassant.

On dit de quelqu'un qui va &

vient dans une Ville sans occupation sérieuse, qu'*il ne fait que battre le pavé*.

On dit aussi de quelqu'un, qu'*il a bien battu du pays*; pour dire, qu'il a voyagé en beaucoup d'endroits.

Battre, se dit, en termes de Manège, où il a plusieurs significations. Ainsi, l'on dit qu'*un cheval bat la poudre* ou *la poussière*, quand il trépigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu.

On dit qu'*un cheval bat à la main*; pour dire, qu'il lève le nez, qu'il n'a pas la tête ferme, & qu'il la branle à tout moment en secouant sa bride. Dans cette phrase & dans celles qui vont suivre, le verbe *battre*, est employé dans le sens neutre.

On dit qu'*un cheval bat des flancs*; pour dire, qu'il agite ses flancs avec violence, ce qui est un signe de plusieurs maladies.

On dit d'une personne, que *le cœur lui bat*; pour dire, qu'elle a une forte de palpitation de cœur; on dit de même d'un animal, pour dire, que son cœur se meut d'un mouvement continuel.

On dit d'un oiseau, qu'*il bat de l'aîle*; pour dire, qu'il trémousse de l'aîle.

On dit que *le fer d'un cheval bat*; pour dire, qu'il loche, qu'il est près de tomber.

On dit que *le Soleil bat à plomb en quelque endroit*; pour dire, qu'il y darde perpendiculairement ses rayons.

On dit *que le tambour bat*; pour dire, qu'on entend le son du tambour.

On dit aussi, *marcher tambour battant*; pour dire, marcher au son du tambour: & *sortir tambour battant*; pour dire, sortir avec les honneurs de la guerre.

Battre des mains, signifie applaudir. *Dès que cette Actrice paroît sur le Théâtre, tout le Parterre bat des mains.*

Battre, est aussi pronominal réciproque, & signifie combattre. *Les Dragons se battirent pendant six heures.*

Se battre en retraite, signifie combattre en se retirant. *Les Ennemis se battirent en retraite, quand ils virent arriver le renfort.*

On dit, en termes de Vénerie, qu'*une bête se fait battre*; quand elle se fait chasser long-temps dans le même canton.

On dit aussi, en termes de Fauconnerie, qu'*un oiseau se bat à la perche*, quand il se tourmente & s'agite sur la perche où il est attaché.

On dit proverbialement & familièrement, *battre quelqu'un comme plâtre*, *le battre comme un chien*, *le battre dos & ventre*; pour dire, *battre quelqu'un excessivement*.

On dit aussi proverbialement & familièrement, *à battre faut l'amour*; pour dire, que les mauvais traitemens font cesser l'amour.

On dit figurément de quelqu'un *qu'il bat froid*, *qu'il a battu froid*; pour exprimer qu'il a reçu avec froideur, ce qu'on lui a dit, ce qu'on lui a proposé, ou quelque démarche que l'on a faite.

On dit aussi, dans le sens figuré & familièrement, *faire une chose tambour battant*; pour dire, la faire hardiment, au vu & su de tout le monde: & *mener quelqu'un tambour battant*; pour dire, le traiter avec hauteur, sans ménagement.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, *qu'il bat en retraite*, quand il commence à s'éloi-

gner du monde, à se détacher de quelque engagement, ou simplement quand il sort d'une compagnie.

On dit figurément, *battre une proposition en ruine ;* pour dire, l'attaquer de manière à la rendre insoutenable, à en démontrer la nullité.

On dit de même, *battre quelqu'un en ruine ;* pour dire, démontrer à quelqu'un son tort, & le mettre dans l'impossibilité de combattre les raisons qu'on lui oppose.

On dit aussi à quelqu'un sur quelque objection solide qu'un autre lui fait : *il vous bat encore de ce moyen là.*

On dit encore figurément, *mener battant quelqu'un ;* pour dire, lui opposer dans une dispute, tant de raisons les unes sur les autres, qu'il lui est impossible d'y répondre.

On dit, dans le sens figuré, de quelqu'un qui fait depuis long-temps les mêmes études ou les mêmes exercices, *qu'il y a long-temps qu'il bat le fer.*

On dit aussi, dans le sens figuré, que *quelqu'un bat la campagne ;* pour dire, qu'il s'éloigne par des digressions fréquentes, du sujet traité dans un discours : ou pour dire, que la maladie l'a fait tomber dans le délire.

On dit encore figurément de quelqu'un, *qu'il bat bien du pays en peu de temps ;* pour dire, qu'il parle beaucoup & de beaucoup de choses à la fois.

On dit aussi, dans le sens figuré, de quelqu'un dont les affaires sont mauvaises, *qu'il ne bat plus que d'une aile.*

On dit encore figurément de quelqu'un qui a peur, que *le pouls, le cœur lui bat.*

On dit proverbialement & figurément, *tant que l'ame me battra dans le corps ;* pour dire, tant que je vivrai.

On dit proverbialement & figurément, *battre le chien devant le lion ;* pour dire, faire une réprimande à quelqu'un en présence d'une personne plus considérable, afin qu'elle se l'applique.

On dit, dans le même sens, *battre le chien devant le loup*, en parlant de gens qui feignent d'être désunis pour mieux tromper leur ennemi.

On dit aussi proverbialement & figurément de quelqu'un qui a pris bien de la peine, & dont un autre a recueilli le fruit, *qu'il a battu les buissons, & qu'un autre a pris les oiseaux ;* ou *qu'il a battu le buisson, & qu'un autre a pris le lièvre.*

On dit encore proverbialement & figurément, en parlant des mouvemens qu'une personne se donne dans une affaire qui ne réussira pas, que *c'est battre l'eau.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud ;* pour dire, qu'on ne doit pas discontinuer la poursuite d'une affaire qui est en bon train.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui se tourmente, qui s'agite inutilement, *qu'il se bat à la perche. Voyez* ci-dessus la signification de cette expression dans son sens propre.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que *quelqu'un se bat de l'épée qui est chez le fourbisseur ;* pour dire, qu'il s'inquiète de choses qui ne le concernent pas.

Voyez au mot Frapper, les différences relatives qui en distinguent Battre.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batre*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

Conjugaiſon & quantité proſodique des temps irréguliers du verbe *battre*.

INDICATIF. *Préſent. Singulier.* Je bats, tu bats, il bat.

Les deux premiers monoſyllabes ſont longs, le troiſième eſt bref.

Il faudroit ſupprimer le *t* des deux premières perſonnes qui eſt oiſif.

Le *s* & le *t* qui terminent ces perſonnes, ſont muets ou ſe font ſentir, comme nous l'expliquons en parlant de ces lettres.

Les autres temps du verbe ſont reguliers, & ſe conjugent comme le verbe *fendre*. *Voyez* au mot VERBE, les règles pour la formation de ces temps, & leur quantité proſodique.

BATTU, UE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* BATTRE.

On dit qu'*une perſonne a les yeux battus ;* pour dire, qu'elle les a comme meurtris.

On dit d'un navire, *qu'il a été battu de l'orage, de la tempête ;* pour dire qu'il a été tourmenté par l'orage, par la tempête.

On appelle *chemin battu*, un chemin fort fréquenté : & l'on dit, dans le ſens figuré, *que dans la plus grande partie des affaires, il vaut mieux ſuivre le chemin battu ;* pour dire, qu'il vaut mieux les traiter de la manière la plus ordinaire & la plus commune.

On dit figurément, *qu'on a ſouvent eu les oreilles battues d'une affaire ;* pour dire, qu'on en a ſouvent oüi parler.

On dit encore, dans le ſens figuré & familièrement, de quelqu'un qui eſt conſterné de pluſieurs évènemens fâcheux qu'il a ſucceſſivement éprouvés, & coup ſur coup, *qu'il eſt battu de l'oiſeau.*

On dit proverbialement & familièrement, *autant vaut bien battu que mal battu ;* pour dire, qu'il y a telle entrepriſe qu'on ne doit point abandonner ſans en voir la fin, quelque préjudice que l'on ſoit en danger d'en recevoir.

BATTU, s'emploie auſſi ſubſtantivement, & l'on dit, dans ce ſens, proverbialement & familièrement, *que les battus payeront l'amende ;* pour dire, qu'on réprimandera encore ceux qui ont été maltraités.

Les deux ſyllabes ſont brèves au ſingulier maſculin ; mais la dernière eſt longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le ſubſtantif auquel il ſe rapporte. On ne dira pas *un battu or*, mais *un or battu*.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *batu*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTUE; ſubſtantif féminin, & terme de Chaſſe. Aſſemblée de gens qui battent les bois avec grand bruit, pour en faire ſortir les loups, les renards, *&c.*

BATTUE, ſe dit auſſi, en termes de Pêche, du creux que le poiſſon fait dans la boue, où il s'enfonce pendant l'hiver.

FAIRE LA BATTUE, ſe dit, en termes de tirage de ſoie, d'une opération qui conſiſte à fouetter avec un ba-

lai dans la baſſine pleine d'eau chaude, les cocons, afin d'en démêler des brins, & d'en faire le tirage.

BATTURE; ſorte de dorure qui ſe fait avec du miel jaune, de l'eau de colle de Flandre & du vinaigre.

BATTURE, ſe dit, en termes de Marine, d'un endroit que la mer couvre, mais où il n'y a pas aſſez de profondeur pour que les vaiſſeaux puiſſent y paſſer ſans danger.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *t* qui eſt oiſif, & écrire, d'après la prononciation, *bature*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BATTUS; nom propre, & terme de Mythologie. Berger de Nélée, qui fut témoin du vol que fit Mercure à Apollon, & qui l'ayant révélé, comme nous l'avons dit au mot BATTOLOGIE, fut métamorphoſé en pierre de touche.

BATUECAS; (les) Peuples qui habitent une vallée de même nom, en Eſpagne, au royaume de Léon, entre Salamanque & Coria. Ils paſſent pour très-groſſiers.

BATUSABER; nom propre. Ville d'Aſie, au royaume de Johor, dont elle eſt capitale, vers l'extrémité méridionale de la preſqu'île de Malaca. Elle eſt ſituée ſur une rivière de même nom, environ à ſix lieues de la mer.

BATZ; ſubſtantif maſculin. Petite monnoie d'argent & de cuivre, qui a cours dans pluſieurs villes d'Allemagne, & qui vaut environ trois ſous de France.

BAU; ſubſtantif maſculin, & terme de Marine. Solive qui ſe met avec pluſieurs autres d'un flanc à l'autre d'un navire, pour affermir les bordages, & ſoutenir les tillacs.

BAU DE DALE, ſe dit du dernier bau vers l'arrière.

BAU DE LOF, ſe dit du dernier bau, vers l'avant, ſur l'extrémité.

MAÎTRE BAU, ſe dit du plus long des baux, celui qui par conſéquent donne la plus grande largeur au vaiſſeau. On le poſe ſur le premier gabarit.

FAUX BAUX, ſe dit de pièces de bois ſemblables aux baux, & qui ſont placées à ſix pieds de diſtance l'une de l'autre ſous le tillac des grands vaiſſeaux pour fortifier le fond du bâtiment, & en former le faux pont.

BAVARD, ARDE; adjectif qui le plus ſouvent s'emploie ſubſtantivement. Qui parle ſans ceſſe & indiſcrètement. *Cette femme eſt bien bavarde. Que vous a dit ce bavard?* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BAVARDÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BAVARDER.

BAVARDER, verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Parler indiſcrètement, & avec excès. *Vous n'avez pas ceſſé de bavarder.*

Les temps compoſés de ce verbe, qui eſt du ſtyle familier, ſe conjugent avec l'auxiliaire *avoir. Il a bavardé; elle auroit bavardé.*

BAVARDERIE; ſubſtantif féminin. Caractère de celui qui bavarde. *Il faut être d'une grande bavarderie pour raconter de pareilles choſes.* Ce mot eſt du ſtyle familier.

BAVAROIS; (les) Peuples qui habitent la Bavière. *Voyez* ce mot.

BAVAROISE; ſubſtantif féminin. Infuſion de thé où l'on met du ſirop de capillaire pour tenir lieu de ſucre. *Nous prîmes chacun une bavaroiſe.*

Les deux premières ſyllabes ſont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *s* en *z*, & écrire, d'après la prononciation, *bavaroize*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BAVAY; nom propre. Ville jadis considérable, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village du Hainault, à quatre lieues de Mons.

BAUBE; vieux mot qui signifioit autrefois bégue.

BAUBI; substantif masculin, & terme de Vénerie. On donne ce nom aux chiens dressés au lièvre, au renard & au sanglier.

BAUBIGNY; nom propre. Bourg de France, en Poitou, près de Mauléon.

BAUBRAY; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à une lieue, sud-sud-ouest, de Conches.

BAUCEANT; vieux mot qui signifioit autrefois pavillon.

BAUCH; vieux mot qui signifioit autrefois sot, nigaud.

BAUCHAMPS; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à quatre lieues, ouest, de Châteaugontier.

BAUCIS; nom propre, & terme de Mythologie. *Voyez* PHILÉMON.

BAUCO; nom propre. Bourg d'Italie, dans la campagne de Rome, entre Sora & Frosinone. On croit que c'est là où Milon tua Clodius.

BAUCROLLE; vieux mot qui signifioit autrefois banderolle.

BAUD; substantif masculin, & terme de Vénerie. Sorte de chien courant, qui vient de Barbarie, & qui chasse particulièrement le cerf.

BAUDELAIRE; vieux mot qui signifioit autrefois coutelas.

BAUDEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois gayement.

BAUDEQUIN; substantif masculin. Ancienne petite monnoie, qui avoit cours en France, vers le commencement du quatorzième siècle, & qui valoit environ six deniers.

BAUDERIE; vieux mot qui signifioit autrefois joie.

BAUDET; substantif masculin. Les Scieurs de long donnent ce nom aux trétaux sur lesquels ils élèvent leurs bois pour en faire des planches.

BAUDET, signifie aussi, dans le sens propre, un âne. *Vous voilà monté sur un baudet.*

BAUDET, se dit, dans le sens figuré, & par mépris, de quelqu'un qui est stupide. *Cet homme est un vrai baudet.*

BAUDI, IE; adjectif & participe passif. *Voyez* BAUDIR.

BAUDIR; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. Terme de Vénerie, qui signifie exciter les chiens du cor & de la voix. On *baudit* aussi les oiseaux.

BAUDIR, est aussi un vieux verbe qui signifioit autrefois se réjouir, & encore garantir.

BAUDOSE; substantif féminin. Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes, dont il est fait mention dans une vie manuscrite de Charlemagne.

BAUDOUR; vieux mot qui signifioit autrefois réjouissance.

BAUDRAND; (Michel-Antoine) nom propre. Géographe que nous citons quelquefois. Guillaume Samson l'a critiqué; & en effet, on remarque souvent des erreurs dans son Dictionnaire. Baudrand naquit en 1633, & mourut en 1700.

BAUDRE; vieux mot qui signifioit autrefois baudrier, courroie.

BAUDRÉE; vieux mot qui signifioit autrefois vieux morceau de cuir.

BAUDRES; nom propre. Bourg de France

France, en Berry, à deux lieues, nord, de Leuroux.

BAUDRIER; substantif masculin. Large bande de cuir ou d'étoffe, ordinairement enjolivée, qui pend en écharpe & sert à porter l'épée. *Les Suisses portent le baudrier.*

BAUDROIE; substantif féminin. Poisson de mer, dont la tête est plus grosse que le corps, & qui a la bouche extrêmement fendue. Il se nourrit de poisson. Sa chair est molle & de mauvais goût.

BAUDROYER; vieux verbe qui signifioit autrefois corroyer.

BAUDROYEUR; substantif masculin. On donnoit autrefois ce nom aux artisans qui corroyoient les cuirs de couleurs. Ils sont maintenant de la Communauté des Corroyeurs, qui se qualifient, *Baudroyeurs*, *Corroyeurs*.

BAUDRUCHE; substantif masculin. Pellicule de boyau de bœuf, préparée à l'usage des Batteurs d'or.

BAVE; (la) nom propre. Rivière de France, en Querci. Elle a sa source dans les montages voisines de l'Auvergne, & son embouchure dans la Dordogne, à trois lieues & demie, nord-est, de Gramat, après un cours d'environ six lieues.

BAVE; substantif féminin. Salive qui découle de la bouche.

Bave, se dit d'une sorte d'écume que jettent certains animaux. *La bave d'un chien enragé.*

Bave, se dit de la liqueur gluante qui entoure le limaçon dans sa coque.

Bave, s'est dit autrefois pour bavarderie, moquerie.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BAVÉ; participe passif indéclinable.

BAVEQUE; substantif masculin. Petit poisson, dont les pêcheurs de Provence amorcent leurs hameçons, pour prendre le congre, la raie, le chat & les chiens de mer.

BAVER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Jetter de la bave. *Elle bave comme un enfant.*

Baver, se dit d'une eau qui vient en décharge, ou d'un jet qui ne s'élève pas assez haut.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je bave*, la syllabe *ba* est longue.

BAVERELLE; vieux mot qui signifioit autrefois, bavette.

BAVETTE; substantif féminin. Petite pièce de toile que les petits enfans portent pardevant depuis le haut de la robe jusqu'à la ceinture. Elle sert à empêcher que la salive qui découle ordinairement de leur bouche, ne gâte leur robe.

Bavette, se dit en termes de Boyaudiers, d'une sorte de plastron composé de chiffons, que ces ouvriers suspendent à leur cou, & qui descend en devant pour empêcher que leurs habits ne se gâtent.

Bavette, se dit en termes de Plombiers, d'une sorte de plate-bande de plomb, qui couvre les bords des chêneaux.

Bavette, se dit encore des plaques de plomb qui se mettent au-dessous des bourseaux, servant d'ornemens sur les couvertures d'ardoises.

On dit dans le sens figuré, que *quelqu'un est encore à la bavette*; pour dire, qu'il est encore trop

jeune pour prendre part aux choſes dont il eſt queſtion.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde moyenne, & la troiſième très-brève.

BAVEUR; vieux mot qui ſignifioit autrefois bavard.

BAVEUSE; ſubſtantif féminin. Poiſſon de mer ainſi appelé, parce qu'il ſe couvre d'une ſorte de bave qu'il jette. Il eſt moucheté, brun ſur le dos, & ſa chair eſt molle & gluante.

BAVEUX, EUSE; adjectif Qui bave. *Voilà une petite fille bien baveuſe.*

On dit d'une omelette, qu'*elle eſt baveuſe*, quand l'action du feu n'a durci qu'en partie les œufs qui la compoſent.

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième du féminin très-brève.

BAUFFREE; vieux mot qui ſignifioit autrefois Soufflet.

BAUGE; ſubſtantif féminin. Lieu bourbeux où le ſanglier ſe retire & ſe couche pendant tout le jour. *Ce ſanglier étoit dans ſa bauge.*

BAUGE, ſe dit, d'un certain mortier dont on ſe ſert dans la conſtruction de quelques cabanes de payſans, & qui eſt compoſé de terre graſſe, mêlée de paille ou de foin haché.

BAUGE, ſe dit, d'une ſorte de droguet qui ſe fabrique en Bourgogne, avec du fil filé gros, & de la laine groſſière.

A BAUGE, eſt une expreſſion adverbiale & populaire, qui ſignifie en abondance. *On a de tout à bauge dans cette maiſon.*

La première ſyllabe eſt longue, & la ſeconde très-brève.

BAUGÉ; nom propre. Ville de France en Anjou, ſur le Coeſnon, environ à ſix lieues, eſt-nord-eſt, d'Angers.

BAUGÉ, eſt encore le nom d'une autre ville de France dans la Breſſe, à quatre lieues, oueſt-nord-oueſt, de Bourg en Breſſe. Elle fut autrefois Capitale de la Province.

BAUGERAIS; nom propre. Abbaye de France, en Touraine, ſur l'Indre, environ à neuf lieues, ſud-eſt, de Tours. Elle eſt en commende & de l'Ordre de Cîteaux. Le revenu annuel de l'Abbé eſt d'environ trois mille livres.

BAUGUE, ſubſtantif féminin. Herbe à feuilles étroites, qui croît dans les étangs ſalés. On l'emploie pour fumer les terres, & pour garnir des caiſſes d'emballage.

BAUGY; nom propre. Bourg de France, en Berry, à une lieue, oueſt, de Villequier. Il s'y tient huit foires par an.

BAVIERE; nom propre. État conſidérable & Duché d'Allemagne, faiſant partie du cercle de même nom. Il a environ cinquante lieues d'Occident en Orient, & trente-cinq du Midi au Septentrion. Il eſt arroſé par le Danube, l'Inn, l'Iſer & le Lech. Munich en eſt la ville capitale.

Le Cercle de Baviere, dont le Duc ou Electeur de Baviere, & l'Archevêque de Salzbourg ſont les Directeurs, eſt borné au nord par la Franconie & la Bohême; à l'Orient & au Midi, par le cercle d'Autriche; & à l'Occident, par la Souabe. Il faiſoit autrefois partie de la Norique & de la Vindélicie. L'air y eſt ſain, & le terroir très-fertile en blé: il s'y trouve de bons pâturages, mais on y recueille peu de vin. Il y a des mines de fer, de cuivre, de vitriol & d'argent, auſſi-bien que des ſalines. Ce pays n'eſt pas riche, parce qu'on y fait peu de commerce.

Le Cercle de Baviere renferme ſix Etats principaux; deux ſéculiers & quatre eccléſiaſtiques: ce ſont,

1°. les *Etats du Duc de Bavière*, ſavoir le Duché de Bavière au Midi du Danube, & le Palatinat de Bavière au nord. 2°. Le *Duché de Neubourg*, à l'oueſt du cercle de Bavière. 3°. *L'Archevêché de Salzbourg*, au ſud eſt, du même cercle. 4°. *L'Evêché de Freiſingen*, au milieu du Duché de Bavière. 5°. *L'Evêché de Ratisbonne*, & 6°. *L'Evêché de Paſſaw*, l'un & l'autre le long du Danube.

La maiſon de Bavière eſt la branche cadette de la maiſon Palatine du Rhin : elle ne poſſede la dignité d'Electeur que depuis 1621, que l'Empereur l'ôta au Palatin, pour la lui donner. Charles VII, qui fut élu Empereur en 1742, après la mort de Charles VI, dernier Prince de l'ancienne maiſon d'Autriche, étoit le quatrième Electeur de ſa branche.

BAULLE; nom propre. Gros Bourg de France, dans l'Orléanois, ſur la Loire, environ à une lieue, nord-eſt, de Beaugency.

BAULLIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois, danſer, ſauter.

BAULLIER; vieux verbe qui ſignifioit autrefois flotter, voltiger.

BAULT, BAUDE; vieux mots qui ſignifioient autrefois, joyeux, joyeuſe.

BAUME; ſubſtantif maſculin. Plante aromatique, mieux connue ſous le nom de *Menthe*. Voyez *ce mot*.

Baume, ſe dit de pluſieurs ſubſtances huileuſes, odorantes & aromatiques, d'une conſiſtance liquide ou peu épaiſſe, qui découlent d'elles-mêmes de certains arbres, ou par des inciſions qu'on y fait. Les principaux baumes naturels, ſont le baume blanc ou de la Mèque, le baume d'ambre liquide, le baume de Judée, le baume du Pérou, le baume de tolu, le baume de copahu, le ſtyrax liquide & les térébenthines. *Voyez* MEQUE, AMBRE, JUDÉE, PÉROU, TOLU, COPAHU, STYRAX & TÉRÉBENTHINE.

On a donné dans la ſuite le nom de baume à des médicamens compoſés, qui avoient à peu près la même conſiſtance viſqueuſe, & auxquels on attribuoit les mêmes vertus; ils étoient faits pour ſuppléer à la rareté des baumes naturels; mais dans ces derniers temps on n'a point eu d'égard à la conſiſtance des médicamens auxquels on a donné le nom de baume, c'eſt ce qui fait que l'on a aujourd'hui dans la Pharmacie des baumes liquides ſpiritueux, des baumes liquides de la conſiſtance des huiles, des baumes épais, comme les onguens, des baumes ſolides comme les emplâtres : il ne s'en trouve plus qui aient bien véritablement la conſiſtance de baumes naturels.

Les baumes ſpiritueux ont pour baſe l'eſprit-de-vin & pluſieurs huiles eſſentielles : quelquefois on charge l'eſprit-de-vin de la teinture de pluſieurs ſubſtances avant de les mêler avec les huiles eſſentielles.

Les baumes qui ont la conſiſtance des huiles graſſes, ſont faits avec ces mêmes huiles, auxquelles on ajoute des matières odoriférantes qui changent peu leur conſiſtance.

Les baumes qui ont la conſiſtance d'onguent, ſont le plus ſouvent des onguens proprement dits; quelques-uns cependant ne ſont compoſés que de cire blanche ou d'huile épaiſſe de muſcade qu'on a mêlée avec des huiles eſſentielles; quelquefois ce ſont des graiſſes animales qu'on emploie pour excipiens des huiles eſſentielles; mais cela ne ſe pratique plus actuellement à cauſe qu'elles

rancissent avec trop de facilité.

Les baumes emplastiques doivent leur consistance à des résines séches, odoriférantes, à de la cire, *&c.* Ils sont faits pour répandre de l'odeur, & ne s'emploient que comme parfums. On les enferme dans des boêtes d'ivoire ou d'argent, & on les porte dans la poche. On donne à ces baumes une consistance solide, pour qu'ils soient plus commodes à porter sur soi, & afin que leur odeur se dissipe moins.

Plusieurs baumes se prennent intérieurement, & les autres s'appliquent à l'extérieur.

Nous parlons des principaux baubaumes factices sous les noms qui leur sont propres.

Arbre de baume, se dit aux îles Antilles, d'un arbrisseau qui porte des feuilles assez semblables à celles de la *sauge*, mais plus épaisses, plus farineuses & sans odeur : on remarque sur ces feuilles dix à douze petites graines rudes. Lorsqu'on arrache les feuilles, il sort de leur queue quelques gouttes d'une liqueur jaune, sans odeur, un peu amère & astringente. On conserve cette liqueur précieusement dans des fioles, & on en fait usage pour les blessures, comme du *baume du Pérou*, dont il ne diffère guères que par l'odeur qui lui manque.

On dit proverbialement d'une chose qui répand une bonne odeur, qu'*elle fleure comme baume*.

On dit aussi dans le sens figuré, en parlant d'une chose qui paroît avantageuse, *cela fleure comme baume*.

Le Dictionnaire de Trévoux dit avec le peuple & les ignorans, *cela flaire comme baume*. Il n'a pas vu que *flairer*, ne signifioit autre chose que *sentir par l'odorat*, & que c'est une ineptie de dire qu'une chose avantageuse ou *agréable comme de l'argent comptant*, pour me servir de ses termes, a un odorat par lequel elle sent.

On dit encore figurément, de quelqu'un dont l'honneur & la probité sont bien établis, *que sa réputation fleure comme baume*.

La même chose se dit ironiquement & familièrement d'un malhonnête homme.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BAUME; vieux mot qui signifioit autrefois, grotte, caverne.

BAUME LES NONES; nom propre. Ville de France en Franche-Comté, sur le Doux, à cinq lieues, est-nordest, de Besançon. Il y a deux Abbayes de l'Ordre de S. Benoît, l'une d'hommes, qui est en Commende, vaut à l'abbé environ treize mille livres de rente; & l'autre, qui est de filles, jouit d'environ huit mille livres par an. La première se nomme *Baume les Moines*; & la seconde, *Baume les Dames*.

BAUMIER; substantif masculin. Arbre à fleurs amentacées, mâles ou femelles, sur des pieds différens; les fleurs mâles composées de huit étamines très-courtes, posées sur un nectar tubulé en forme de godet; chaque fleur placée sous une écaille oblongue, plane, déchiquetée par ses bords; les fleurs disposées sur un filet commun en forme de chaton alongé, tuilé, cylindrique; les fleurs femelles rassemblées en un chaton semblable, composées d'un pistil & d'un nectar de la forme de celui des mâles.

Son fruit est une capsule ovale, à deux loges, à deux valvules recourbées dans la maturité, contenant plusieurs semences ovales qui sont

couronnées d'une aigrette capillaire, que le vent emporte facilement.

Ses feuilles sont très-grandes, ovales en forme de cœur oblong, crénelées, nues à leur base, les pétioles cylindriques.

Sa racine est ligneuse & rameuse.

L'arbre s'élève en peu de temps à une grande hauteur, & ses boutons qui sont très-gluans, répandent une odeur balsamique qu'on retrouve dans les jeunes tiges, & dans le bois qui est résineux.

Le Baumier croît dans l'Amérique septentrionale, & il réussit dans nos climats, en le mettant à l'abri des gelées dans une terre humide, à une exposition chaude.

Sa résine a une odeur d'*ambre gris*, elle est vulnéraire, astringente, nervine; celle qui découle naturellement de l'arbre, est préférée; elle est en larmes pâles; celle qu'on tire en faisant des incisions à l'écorce, est jaune, rouge ou brune, selon la partie où l'incision a été faite.

On ne s'en sert pas intérieurement: on l'applique extérieurement en cataplasmes.

BAUNES; il y a en France deux bourgs de ce nom dans le Maine.

BAVOCHÉ, ÉE; adjectif, & terme de Gravure & d'Imprimerie. Il se dit d'un contour, d'un trait de burin qui ne sont pas nets & d'un caractère qui n'imprime pas nettement.

Bavoché, se dit aussi, en termes de Peinture, d'un contour qui n'est pas couché nettement.

Les trois syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel & au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

BAVOCHER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Doreurs en détrempe, par lequel on exprime l'effet des taches que fait l'assiette en coulant sur le blanc destiné à servir de fond à la dorure.

Bavocher, se dit, en termes d'Imprimerie, de l'effet d'un caractère qui n'est pas net.

Les Graveurs disent aussi, *que la pointe bavoche*; pour dire, qu'elle n'enlève pas le vernis avec franchise, & que les tailles qui en sortent ne sont pas nettes.

BAVOCHURE; substantif féminin. Défaut de ce qui est bavoché. *Cette bavochure fait un mauvais effet.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BAVOIS; substantif masculin. Ancien terme de Monnoie, qui désignoit le tableau contenant l'évaluation des droits seigneuriaux, suivant le prix courant des espèces.

BAVOLER; substantif masculin, & terme de Fauconnerie. Il se dit du vol des perdrix & autres oiseaux qui n'ont pas le vol élevé.

BAVOLET; substantif masculin. Sorte de coëffure dont se servent particulièrement les villageoises qui habitent dans le voisinage de la capitale. *On lui a chiffoné son bavolet.*

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BAUPTIZEMENT; vieux mot qui signifioit autrefois baptême.

BAURDMANNETJES; substantif masculin. Les Hollandois ont donné ce nom à un singe de Guinée, d'une jolie figure. Il a ordinairement deux pieds de hauteur, le poil très-noir, & une barbe blanche. On fait des bonnets avec sa peau.

BAUSANT; vieux mot qui désignoit autrefois un cheval marqué de taches noires & blanches.

BAUSK; nom propre. Place importante de Curlande, sur les frontières de Pologne. C'est-là que Gustave Adolphe défit les Polonois le 7 Janvier 1626.

BAUTZEN; nom propre. Ville d'Allemagne, capitale de la haute Lusace, sur la Sprée, à quatre milles de Gorlitz. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

BAUX; (les) nom propre. Bourg & Baronie de France, en Provence, sur un rocher escarpé, à trois lieues, est-nord-est, d'Arles. On recueille de la bonne huile dans les environs.

BAXANA; arbre à fruit veneneux & à racine antivénéneuse. Il croît à Queyonne, près d'Ormutz. On dit que son fruit suffoque ceux qui en mangent, en quelque quantité que ce soit; & que son ombrage est mortel si l'on s'y tient pendant un quart d'heure: mais Ray regarde tout cela comme fabuleux.

BAYAPUA; substantif masculin. Serpent d'Afrique, très-bien peint. Son dos est couvert d'écailles rhomboïdes, blanches comme neige, & son ventre, d'un jaune cendré, est tacheté de points rouges dans toute sa longueur. Il se nourrit d'oiseaux & de grenouilles.

BAYARD; (le Chevalier) nom propre. Fameux Capitaine, qui servit sous les Rois Charles VIII, Louis XII & François I, & qui fut tué en Italie, à la retraite de Rebec, en 1524. Il laissa une fille naturelle, mère de Chastelard, à qui la Reine d'Ecosse fit trancher la tête.

Nous ne rapporterons qu'un seul des faits qui ont honoré ce héros; mais il suffira pour peindre son ame. Une mère & des filles désolées implorent sa protection dans une ville d'Italie, prise d'assaut; il sauve leur honneur & empêche le pillage de leur maison; la mère offre au Chevalier, qui n'étoit pas riche, deux mille pistoles, en reconnoissance de ce service; Bayard accepta les deux milles pistoles, mais ce fut pour les donner à l'instant aux deux filles de cette mère.

BAYART; substantif masculin, & terme de Rivière. Instrument avec lequel deux hommes portent différens fardeaux.

BAYÉ; participe passif indéclinable. *Voyez* Bayer.

BAYER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, signifie tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Que bayez-vous-là depuis deux heures?*

Bayer, signifie, dans le sens figuré, desirer quelque chose avec beaucoup d'avidité, & alors il doit être accompagné de la préposition *après*. *Il a longtemps bayé après cette Charge.*

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *bayer aux corneilles*; pour dire, s'amuser niaisement à regarder en l'air.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliare *avoir*. *Il a bayé*, &c.

BAYERIE; vieux mot qui signifioit autrefois Bailliage.

BAYETTE; substantif féminin. Sorte de flanelle grossière & large.

BAYEUR, EUSE; substantif. Qui regarde avec avidité, comme ont coutume de faire les gens du peuple. *Voyez-vous ces bayeurs, ces bayeuses?*

BAYEUX; nom propre. Ville Epis-

copale & considérable de France, en Normandie, sur la rivière d'Aure, à quatre lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Caën. On y compte environ dix mille ames.

BAYLE; (Pierre) nom propre. Philosophe, Littérateur & Critique, né au Carlat, dans le Comté de Foix, en 1647, & mort en Hollande en 1706. On lui reproche, avec raison, une manière d'écrire lâche, diffuse, incorrecte, & d'une familiarité qui dégénère quelquefois en bassesse; ce qui n'a pas empêché que ses écrits, & surtout son Dictionnaire ne fissent la plus grande fortune. Jurieu, implacable ennemi de Bayle, parce que, dit la chronique, Bayle étoit l'ami de Madame Jurieu, dénonça ce Dictionnaire au Consistoire de l'Eglise Walonne, pour fortifier l'accusation d'athéisme & d'impiété qu'il avoit formée contre l'Auteur: accusation, au reste, qui n'étoit pas sans fondement; car Bayle s'est attaché à flétrir toutes les Religions, sans en excepter la Chrétienne.

Le Parlement de Toulouse fit à Bayle un honneur unique. Il déclara valable le testament de cet auteur, quoique la Loi en prononçât la nullité, comme étant fait par un Religionnaire fugitif.

BAYLUR; nom propre. Port du Royaume de Dancali, au fond d'un golfe, & près du détroit de Babelmandel.

BAYNEAU; vieux mot qui signifioit autrefois baliveau.

BAYON; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, sur la Moselle, à cinq lieues, sud-sud-est, de Nancy.

BAYONA; nom propre. Ville d'Espagne, en Galice, à l'occident de Tuy, dans un pays fertile, & sur une côte qui fournit d'excellens poissons.

BAYONNE; nom propre. Ville considérable de France, & capitale du pays de Labour, en Gascogne. C'est le siège d'un Evêché, d'une Sénéchaussée, d'une Amirauté, *&c.* Elle est située au confluent de la Nive & de l'Adour, à quatorze lieues, ouest-nord-ouest, de Pau. On y compte environ vingt mille ames.

Les Bayonnois font un commerce très considérable, particulièrement avec les Espagnols. Ils tirent par la mer les denrées qui conviennent à l'Arragon, à la Castille, *&c.* & les font porter sur des mulets jusqu'à Sarragosse & Pampelune, où elles sont enlevées par les consommateurs des Provinces du voisinage.

BAYONNOIS, OISE; substantif & adjectif. Qui est de Bayonne.

BAYSSE; vieux mot qui signifioit autrefois bêche.

BAZAC; substantif masculin. Coton filé, très-beau & très-fin, qui vient de Jérusalem. Il y a aussi le demi & le moyen Bazac, mais qui sont d'une qualité bien inférieure à celle du premier.

BAZADOIS; (le) nom propre. Contrée de France, en Gascogne, dont Bazas est la capitale. Elle a environ quatorze lieues de longueur & autant de largeur. Ses bornes sont la Dordogne, au nord; le Condomois, au sud & à l'est avec l'Agenois; le Bourdelois & les grandes landes à l'ouest. On y recueille quantité de blés, de vins & de chanvre qui se vendent à Bordeaux.

BAZAR; substantif masculin. On donne ce nom, dans l'Orient, aux Marchés publics.

Le plus beau Bazar que l'on connoisse, est celui de Tauris. On y compte plus de quinze mille bou-

tiques. On en remarque aussi un très-beau à Ispahan.

BAZAR, se dit encore, dans l'Orient, du lieu où l'on enferme les Esclaves

BAZARIE; nom propre. Contrée d'Asie, chez les Scythes. Quint-Curse rapporte qu'Alexandre y tua un lion d'une énorme grandeur dont il avoit été attaqué.

BAZAS; nom propre. Ville Episcopale de France, & capitale du Bazadois, à onze lieues, sud-est, de Bordeaux.

BAZDAD; nom propre. Ville & Château d'Asie, à une journée de Neckscheb.

BAZGENDGE; substantif féminin. Sorte de noix de gale rouge, dont les Turcs se servent pour teindre en écarlatte.

BAZIOTHIA; nom propre. Ville de la Palestine, dans la tribu de Juda.

BAZOCHES; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Fontenay.

BAZOGE; (la) nom propre. Bourg & Château de France, dans le Maine, à deux lieues, nord-ouest, du Mans.

BAZOUGERS; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à deux lieues & demie, sud-est, de Laval.

BAZOUGES; nom propre de deux Bourgs de France, dans l'Anjou. L'un est à une demi-lieue de Château-gontier, & l'autre sur le Loir, à une lieue, ouest-sud-ouest, de la Flèche.

BAZUNA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, entre les Caffres & le Zanguebar, à six journées de la ville de Carna. On la dit peuplée, & que ses habitans se nourrissent de serpens & de grenouilles.

BAZZO; substantif masculin. Petite monnoie de Billon, qui a cours en Allemagne, & qui revient à peu près à un sou six deniers de France.

BDELLIUM; substantif masculin. Sorte de gomme rougeâtre, qui découle d'un arbre épineux, qu'on nomme *Bdella*, & qui croît en Arabie & aux Indes. Les feuilles du bdella ressemblent à celles du chêne, & son fruit, qui est d'assez bon goût, a la figure d'une figue sauvage. La gomme nous est apportée du Levant en morceaux de diverses grosseurs. Il faut choisir ceux qui sont clairs, transparens & aromatiques.

Cette gomme donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil acide. Elle est digestive, sudorifique, dessicative, apéritive, provoque les règles & hâte l'accouchement. On l'emploie intérieurement & extérieurement.

Le *Bdellium* paye à l'entrée du Royaume vingt pour cent de sa valeur, suivant l'Arrêt du 15 Août 1685.

BÉAL; vieux mot qui signifioit autrefois canal, fossé creux.

BÉALT; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Brecknock, sur la rivière de Wye. Ce fut là que Roger Stronghow tua, en 1282, Léolin, le dernier des Princes de Galles de la race des anciens Bretons.

BÉAN; nom propre. Quelques-uns croient que c'étoit une ville de la Terre-Sainte, au-delà du Jourdain; d'autres disent que Béan étoit un homme dont les enfans maltraitèrent les Israélites.

BÉANCE; vieux mot qui signifioit autrefois bonheur.

BÉANT, ANTE; participe actif de l'ancien verbe *béer*, & qui ne s'emploie qu'adjectivement, pour désigner une grande ouverture. *Ces animaux ont la gueule béante.*

On qualifie, dans le sens figuré, *de gueule béante*, quelqu'un qui paroît très-avide de manger.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

BÉARN; nom propre. Province de France, dont Pau est la capitale. Elle a seize lieues de longueur & quinze de largeur. Ses bornes sont la Chalosse, le Turfan, & l'Armagnac au nord; les Pyrénées au sud, le Bigorre à l'orient, & la Navarre à l'occident.

Les principales productions du Pays sont le millet, le lin & le vin; & ces denrées forment, avec le bétail, les objets essentiels du commerce de la Province.

BÉARNOIS, OISE; adjectif & substantif. Qui est du Béarn, qui a rapport au Béarn. *Les Béarnois sont laborieux. Les filles Béarnoises sont agréables.*

BÉAT, ATE; substantif. Dévot, ou plutôt qui affecte de le paroître. *Vous ne saviez pas que cette femme étoit une béate. Défiez-vous de ce béat.*

BÉAT, se dit aussi, en termes de Joueurs, de quelqu'un qui se trouve exempt de jouer avec les autres, & qui a part au produit du jeu. *Nous jouâmes la collation, & il fut toujours béat.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BÉATIFICATION; substantif féminin. Acte par lequel le Pape déclare qu'une personne, qui n'est plus de ce monde, jouit du bonheur éternel dans les Cieux.

Il ne faut pas confondre l'Acte de béatification avec celui de canonisation. Le premier est une permission que le Pape accorde, de rendre un culte particulier dans certaines Communautés Religieuses, au Sujet proposé pour être canonisé; & le second est un acte où le Pape, en qualité de Juge, déclare Saint, le Sujet dont il a examiné la vie.

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue, la sixième brève, & la septième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire *béatifikasion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BÉATIFIÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BEATIFIER.

BÉATIFIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter. Inter beatos referre.* Mettre au nombre des Bienheureux. *Le Pape vient de le béatifier.*

Les quatre premières syllabes sont brèves, la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BÉATIFIQUE; (vision) phrase du style dogmatique, signifiant vision qui rend bienheureux. Ainsi, l'on appelle *vision béatifique*, celle dont nous devons jouir en la présence de Dieu.

BÉATILLES; substantif féminin pluriel. Petites viandes délicates, qui entrent dans la composition des pâtés, ragoûts, pôtages, *&c.* comme ris de veau, crêtes de coqs, foies gras, palais de bœuf, &c. *On nous servit une tourte de béatilles.*

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

Les *ll* se prononcent mouillés.

BÉATITUDE; substantif féminin. *Beatitudo.* Bonheur éternel. *On ne jouit de la béatitude que dans les Cieux.*

Ce mot n'a d'usage au pluriel, qu'en parlant des *huit Béatitudes* annoncées par Jesus-Christ dans S. Matthieu.

Voyez au mot Félicité, les significations relatives qui en distinguent Béatitude.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

BEAU ou Bel, au masculin, & Belle, au féminin. Adjectif. *Pulcher, ra, um.* Qui a les traits, la forme & les couleurs convenables pour plaire à la vue. Il faut conclure de cette définition, que le *beau* n'est point absolu, & qu'il est relatif au caractère & à l'organisation de celui qui en juge. *Voilà une belle personne. Cet homme a la jambe belle. Il a de très-beaux yeux. Cette jeune fille a le teint beau.*

On dit d'un Pays où les personnes, & sur-tout les femmes, sont bien faites & agréables à la vue, *que le sang y est beau.*

Beau, se dit des animaux bien proportionnés dans leur espèce. *Il m'a fait présent d'un beau chien. Je viens d'acheter une belle jument.*

Beau, se dit aussi des choses inanimées, considérées dans leurs proportions. *Combien a coûté cette belle statue?*

Beau, se dit des sons qu'on entend avec plaisir. *C'est une des belles voix de l'Opéra. C'étoit le plus bel accord qu'on pût entendre.*

Beau, se dit de l'agréable constitution de l'air & du ciel. *Nous avons eu un beau jour pour faire notre voyage. Il fait une belle nuit.*

Beau, se dit de la plûpart des choses qui plaisent & qui paroissent excellentes dans leur genre. *On fabrique de belles étoffes dans cette ville. Voilà un beau bouquet.*

Beau, se dit, dans le même sens, de l'ame, de l'esprit & de ses opérations. *Cette jeune personne a une belle ame. Il fut un des beaux esprits de son siècle. Il y a de beaux vers dans ce Poëme. La pensée est très-belle.*

Beau, signifie, par extension, honnête, bienséant. *Ce ne fut pas un beau procédé. Elle est toujours de la plus belle humeur.*

Beau, signifie aussi bon, heureux, favorable, adroit. *Exemples* Dans le sens de bon: *Ce ne sont pas là de belles raisons pour convaincre.*

Dans le sens d'heureux: *Ce Négociant fit un beau coup en achetant tous ces vins.*

Dans le sens de favorable: *L'occasion étoit trop belle pour n'en pas profiter.*

Dans le sens d'adroit: *Il joue au Billard & à la Paume, & il y fait souvent de beaux coups.*

Beau, signifie quelquefois grand, dans son genre. Ainsi l'on dit, *que*

quelqu'un a vécu bel âge; qu'il fait une belle dépense; qu'on lui a donné une belle frayeur, &c. pour dire, qu'il a vécu un grand âge; qu'il fait une grande dépense; qu'on lui a donné une grande frayeur, &c.

Beau, se dit des choses qui se font avec grace. Ainsi l'on dit de quelqu'un, *qu'il est beau danseur, beau parleur, bel homme de cheval, qu'il a de belles armes;* pour dire, qu'il danse, qu'il parle, qu'il monte à cheval, & qu'il fait bien des armes & avec grace.

On dit de quelqu'un, *qu'il est beau joueur,* quand il joue avec franchise, sans humeur, & sans faire d'incidens.

On appelle *beau chasseur,* en termes de Vénerie, un chien qui donne bien sur les voies, & qui porte bien sa queue en chassant.

On dit de quelqu'un, *qu'il est du bel air;* pour dire, qu'il a les manières des personnes qui vivent à la Cour.

On dit aussi de quelqu'un, *qu'il fait le beau parleur, le beau fils;* pour dire, qu'il affecte de bien parler, de paroître beau.

On dit de quelqu'un, *qu'il voit le beau monde;* pour dire, qu'il voit les personnes les plus polies, & qui sont au-dessus du commun par leur rang ou leur naissance.

On dit, en termes de Joueurs, *donner beau jeu;* pour dire, donner des cartes favorables.

Donner beau jeu à quelqu'un, se dit aussi, dans le sens figuré, & signifie fournir à quelqu'un l'occasion de faire ce qu'il desire.

On dit de même, *avoir beau jeu;* pour dire, avoir l'occasion favorable.

On dit encore, dans le sens figuré, *mettre une affaire dans un beau jour;* pour dire, expliquer une affaire avec clarté & précision.

Beau, s'emploie quelquefois ironiquement, dans un sens tout opposé à sa propre signification, & se dit des personnes & des choses. Ainsi l'on dit de quelqu'un qui s'est enivré, ou qu'une mauvaise conduite a dérangé dans ses affaires, *qu'il s'est fait beau garçon.*

On dit de quelqu'un qui a fait quelque sotise, *qu'il a fait une belle équipée.*

On dit d'un homme que l'on méprise, *que c'est un bel homme.*

Beau, se joint quelquefois à des termes injurieux, pour en augmenter l'énergie. Ainsi l'on dit de quelqu'un, *que c'est un beau gueux, un beau coquin, un beau vaurien, un beau fainéant.*

Beau, s'emploie aussi par manière de redondance, comme dans ces phrases: *Cette Dame partit une belle nuit avec son Amant. On vient de la déchirer à belles dents. On vouloit le vendre à beaux deniers comptans.*

On dit proverbialement & figurément, *la belle plume fait le bel oiseau;* pour dire, qu'un bel habit ajoute à la beauté d'une personne.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, en parlant de quelqu'un avec qui l'on ne veut plus avoir de liaison, *qu'il sera beau temps quand on ira le voir.*

On dit encore proverbialement & familièrement, *à beau jeu, beau retour;* pour dire, que l'on s'est vengé, ou qu'on se vengera de quelque injure.

On dit proverbialement, figu-

rément & populairement, en parlant d'une chose qui ne mérite aucune attention, *que c'est un beau venez-y voir.*

Il faut remarquer que *bel*, qui se disoit autrefois pour *beau*, n'a plus d'usage que devant les noms masculins & au singulier, quand ils commencent par une voyelle ou par un *h* muet. *Un bel oiseau, un bel homme.*

Exceptez de cette disposition les noms *Charles le Bel*, & *Philippe le Bel*, auxquels cet adjectif est devenu propre.

Voyez Joli, pour les différences relatives qui en distinguent Beau.

L'adjectif *beau*, *belle*, doit quelquefois précéder le substantif auquel il se rapporte; comme dans cette phrase: *Il est dans le beau monde; c'est un beau joueur.* Quelquefois il le précède ou il le suit; comme quand on dit, *elle a une belle jambe*, ou *elle a la jambe belle.*

Beau, Belle, s'emploient aussi substantivement. *Le beau plaît à tous les hommes. Il est difficile de rendre l'idée du beau. Chacun parle du beau, & personne ne sait le définir. Vous faites la belle, à ce qui paroît. Il va de belle en belle.*

Beau idéal, se dit, en termes de Peinture, de l'accord de toutes les parties d'une figure ou de l'ensemble d'un tableau, avec les qualités requises pour la représentation exacte de la belle nature.

Les Peintres, les Sculpteurs, *&c.* doivent étudier le beau d'après les statues, les bas-reliefs, & les autres ouvrages des Grecs & des Romains, parce que les Anciens ont particulièrement recherché ce que la nature sembloit avoir de plus parfait.

On dit d'un portrait flatté, *qu'il ressemble en beau à la personne qu'on a voulu peindre.*

On dit, *qu'il fait beau;* pour dire, que la constitution de l'air est agréable.

On dit aussi, *qu'il fait beau dans quelqu'endroit;* pour dire, qu'on y est agréablement: *qu'il y fait beau danser, &c.* pour dire, qu'on y danse commodément.

On dit de même, *qu'il fait beau marcher;* pour dire, que le temps est propre pour marcher.

On dit, *il fait beau voir;* pour dire, il est agréable. *Il fait beau voir représenter Zaïre.*

Il fait beau voir, se dit aussi ironiquement; comme dans cette phrase: *Il fait beau voir un barbon en conter à une jeune fille;* pour dire, qu'un barbon est ridicule d'en conter, *&c.*

On dit, *il a beau chanter, vous avez beau rire, ils ont beau se vanter, &c.* pour dire, il chante, vous riez, ils se vantent inutilement.

On dit, en termes de Manège, *qu'un cheval porte beau;* pour dire, qu'il porte bien sa tête.

Donner beau, se dit, en termes du Jeu de Paume, de l'action de présenter la balle à son adversaire, de manière qu'il puisse la prendre aisément.

On dit de même, *donner beau sur les deux toîts;* pour dire, que l'on a envoyé la balle sur les deux toîts; ce qui l'a rendue facile à prendre.

Donner beau, se dit aussi dans le sens figuré, & signifie présenter à quelqu'un l'occasion favorable d'agir au gré de ses désirs.

On dit de même, *donner beau à ses ennemis;* pour dire, leur fournir

des moyens, les mettre dans l'occasion de nuire.

On dit proverbialement & familièrement, *que quelqu'un l'a beau, qu'il ne peut pas l'avoir plus beau;* pour dire, qu'il a une occasion favorable, qu'il ne peut pas l'avoir plus favorable.

On dit de même, *prendre sa belle;* pour dire, saisir l'occasion favorable.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *vous me la baillez belle;* pour dire, vous vous moquez de moi.

Bel & beau, bien & beau; expressions adverbiales & populaires, qui signifient tout à fait, entièrement. *Il se mit à table bel & beau, comme s'il avoit été prié. Vous nous l'offrîtes bien & beau.*

De plus belle; autre expression adverbiale & familière, qui signifie tout de nouveau. *On croyoit que les ennemis se retiroient, mais le combat recommença de plus belle au coin du bois. Quand cette Dame parut, il se remit à chanter de plus belle.*

Tout beau, est encore une expression adverbiale & familière, qui signifie arrêtez. *Tout beau, Monsieur, n'allez pas plus loin.*

Le monosyllabe *beau*, est moyen au singulier, & long au pluriel.

La première syllabe de *belle* est moyenne, & la seconde très-brève.

Le *x* final, qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit supprimer l'*e* du masculin, & un *l* du féminin, qui sont oisifs, donner l'accent grave au pénultième *e* du féminin, changer le *x* du pluriel masculin en un *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bau, bèle, baus*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BEAUCAIRE; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à quatre lieues, sud-ouest, d'Avignon, & sur le Rhône, qui la sépare de Tarascon. Il s'y tient tous les ans au mois de Juillet une Foire considérable, & l'une des plus fameuses de l'Europe.

BEAUCE; nom propre. Contrée de France, située entre le Perche, l'Île de France, le Blésois & l'Orléanois. Elle abonde en froment, ce qui l'a fait appeler *le grenier de Paris*; mais il n'y a ni prés, ni vignes, ni bois, ni montagnes, ni rivières, ni fontaines.

BEAUCOUP; adverbe de quantité. *Multùm*. Abondamment. *Il y a beaucoup de Marchandises sur la place. On m'a dit que vous aviez beaucoup d'affaires ici.*

Beaucoup, s'emploie absolument quand la chose qu'on sous-entend peut être saisie aisément. Ainsi l'on dit, *ce geste disoit beaucoup;* pour dire, ce geste disoit beaucoup de choses.

Quand *beaucoup* suit ou précède un comparatif, il désigne une augmentation considérable. *Il est beaucoup plus industrieux que je ne croyois.*

Remarquez que si *beaucoup* suit le comparatif, il veut être précédé de la particule *de*: *il est plus éloquent de beaucoup qu'on ne l'avoit dit.* Si au contraire cet adverbe précède le comparatif, il prend ou ne prend pas la particule *de*, & l'on peut également dire: *il est beaucoup plus adroit;* & *il est de beaucoup plus adroit.*

Beaucoup, s'emploie quelquefois

comme substantif, & il sert alors à désigner quelque chose d'avantageux. *S'il conçoit les règles de l'Arithmétique, c'est beaucoup.*

BEAUCOUP, s'emploie aussi comme adverbe de temps. *Nous restâmes beaucoup dans cette campagne;* c'est-à-dire, nous restâmes long temps, *&c.*

Il s'en faut beaucoup, signifie, qu'il y a une grande différence. *Il s'en falloit beaucoup que ce fruit valût l'autre.*

Il s'en faut de beaucoup, signifie que la quantité qui devroit y être, n'y est pas.

Remarquez que *beaucoup* ne s'emploie seul dans le sens de *plusieurs*, que quand il est précédé du pronom personnel ou de la particule *en*. On dit, *vous étiez beaucoup, il y en a beaucoup*. Mais ne croyez pas avec le Dictionnaire de Trévoux, qu'on puisse dire, *beaucoup s'imaginent*, &c. Il faut dire, *beaucoup de personnes, beaucoup de gens s'imaginent*, &c.

Voyez au mot PLUSIEURS, les significations relatives qui en distinguent BEAUCOUP.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève.

Le *p* final est muet devant une consonne, & à la fin d'une période; mais il se fait sentir, si dans la phrase, il précède une voyelle.

BEAU-FILS; substantif masculin. Terme relatif & d'affinité. Il désigne celui qui n'est fils que d'alliance par mariage; ainsi le fils d'une femme qui prend un second mari, ou d'un homme qui prend une seconde femme, devient le beau-fils de ce second mari, ou de cette seconde femme.

BEAUFORT; nom propre. Ville de France, en Anjou, près de l'Authion, & à quatre lieues d'Angers. Il s'y fait un commerce assez considérable de blé.

Il y a aussi en Savoie une petite ville de même nom, à une lieue de Moustier.

BEAU-FRÈRE; substantif masculin. Terme relatif & d'affinité qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frère ou la sœur de l'autre. *C'est mon beau-frère, parce qu'il a épousé ma sœur, la sœur de ma femme.*

BEAUGEAI; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, environ à une lieue, est-nord-est, de Marennes.

BEAUGENCI; nom propre. Ville & Comté de France, dans l'Orléanois, sur la Loire, environ à quatre lieues, ouest-sud-ouest, d'Orléans.

C'est-là où se tint en 1152, le fameux Concile qui déclara nul le Mariage de Louis le Jeune, avec la Reine Eléonore; que ce Prince avoit répudiée à cause du commerce qu'il la soupçonnoit d'avoir eu en Syrie avec le Prince d'Antioche & un jeune Turc nommé *Saladin*. Le prétexte sur lequel le Concile prononça la nullité du Mariage, fut la parenté. Le célèbre Abbé Suger s'étoit opposé à une action si préjudiciable à l'Etat, & elle ne fut consommée qu'après sa mort. Eléonore se remaria six semaines après à Henri, Comte d'Anjou, & Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, comme l'avoit prévu l'Abbé Suger; & elle lui apporta en dot, la Guienne & le Poitou, que Louis lui avoit rendu.

La décision de ce Concile fut la source de plusieurs guerres, & d'une infinité de malheurs qui depuis,

défolèrent la France pendant plusieurs fiècles.

BEAUJEU ; nom propre. Ville de France, dans le Beaujolois, dont elle étoit autrefois la capitale. Elle eft fituée fur la rivière d'Ardière, à huit lieues, nord-nord-oueft, de Lyon.

BEAUJOLOIS ; nom propre. Petite Province de France, dont Ville-Franche eft la capitale. Elle a douze lieues de longueur, & fept de largeur. Ses bornes font le Charolois & le Mâconnois au nord ; le Lyonnois au midi, la Saône à l'orient, & le Forêt à l'occident.

La Saône, la Loire, le Reins, l'Azergues & l'Ardière, arrofent cette Province, où l'on recueille en abondance, du vin, du blé, du chanvre & des fruits. On y a auffi des pâturages, des bois & du gibier.

BEAULIEU ; nom propre. Ville & Baronnie de France, en Touraine, vis-à-vis de la ville de Loches, dont elle n'eft féparée que par la rivière d'Indre. Elle appartint autrefois à la belle Agnès Sorel, maîtreffe de Charles VII.

Il y a dans cette ville une Abbaye d'hommes en commende, qui vaut au Titulaire 4000 liv. de rentes.

Il y a en France diverfes autres Abbayes en commende, & plufieurs Bourgs de même nom.

BEAUMARCHEZ ; nom propre. Ville de France, en Gafcogne, au confluent des rivières de Bouès & d'Arros, & à trois lieues, fud-fud-eft, de Nogaro.

BEAUMARISH ; nom propre. Ville d'Angleterre, capitale de l'île d'Anglefey, fur le détroit de Menay, à trois milles de Bangor Le port y eft bon.

BEAUMÉNIL ; nom propre. Bourg & Baronnie de France, en Normandie, à deux lieues, fud-eft, de Bernay.

BEAUMONT ; nom propre. Ville & Comté de France, dans le Beauvoifis, fur l'Oife, à quatre lieues, oueft-fud-oueft, de Senlis.

Il y a plufieurs autres villes de ce nom. Une en Auvergne, à une lieue, fud, de Clermont ; une autre en Gafcogne, à neuf lieues, nord-oueft, de Touloufe : une troifième en Normandie, fur la rille, à deux lieues & demie, fud-eft, de Bernay : une quatrième dans le Maine, fur la Sarte, à quatre lieues, fud eft, d'Alençon ; & une cinquième dans le Hainault, à trois lieues, fud-eft, de Maubeuge. Cette dernière a été cédée à la Maifon d'Autriche, par les Traités de paix d'Utrecht & de Radftadt.

Il y a encore en France différens bourgs du même nom.

BEAUNE ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, fur la rivière de Bourjeoife, à huit lieues, fud-oueft, de Dijon. Les vins qu'on y recueille ont beaucoup de réputation, & ils le méritent.

Il y a un bourg de même nom dans le Gâtinois-Orléanois, à cinq lieues, fud-oueft, de Nemours.

BEAUNE, *Baron de Samblançay* ; (Jacques de) nom propre. Surintendant des Finances, fous François I, qui ayant déplu à la Reine, mère de ce Prince, en fut perfécuté au point qu'elle parvint à le faire foupçonner de trahifon, & à le faire pendre au gibet de Montfaucon. On ne dira pas que Samblançay fut jugé, puifqu'il fut condamné par une Commiffion, à la tête de laquelle étoit fon ennemi mortel, le Chancelier Duprat, qui en avoit lui-même choifi les autres Mem-

bres. Le Roi, quelques années après, fut convaincu de l'innocence de son Surintendant; il le publia bien, & en réhabilita la mémoire; mais Samblançay étoit pendu, & c'étoit une Commission qui l'avoit fait pendre.

BEAU-PÈRE; substantif masculin, & terme relatif. Il se dit de celui qui n'est père que d'alliance par mariage: ainsi l'homme qui épouse une femme ayant des enfans d'un premier lit, devient beau-père de ces enfans; & celui dont la fille ou le fils se marient, devient beau-père de l'époux ou de l'épouse qu'ils prennent. *C'est votre beau-père, il a épousé votre mère. C'est mon beau-père, j'ai épousé son fils, sa fille.*

BEAUPORT; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, près de l'océan, & à trois lieues, est-sud-est, de Treguier. Elle est en commende, & vaut 8000 liv. de rente au Titulaire.

BEAUPRÉ; substantif masculin, & terme de Marine. C'est un des mâts du vaisseau. Il est le plus avancé sur la proue, & il est couché sur l'éperon.

Beaupré sur poupe, se dit, en termes de Marine, pour exprimer qu'un Navire se met le plus près qu'il peut de l'arrière d'un autre Navire.

Petit Beaupré, se dit du mât qui est arboré sur la hune de beaupré.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le premier *e* qui est oisif, & écrire, *baupré*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BEAUPRÉ; nom propre. Abbaye de France, en Beauvoisis, à trois lieues, nord-est, de Beauvais. Elle est en commende, & vaut au Titulaire 9000 liv. de rente.

BEAUPREAU; nom propre. Ville de France, en Anjou, sur la rivière d'Evre, environ à sept lieues, sud-ouest, d'Angers.

BEAUPUY DE GRANIAGUE; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, à deux lieues, est-nord-est, de Toulouse.

BEAUQUESNES; nom propre. Bourg de France, en Picardie, environ à deux lieues, nord-nord-est, d'Amiens.

BEAUREGARD; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à quatre lieues & demie de Clermont.

BEAUREPAIRE; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à cinq lieues, ouest, de Mauléon.

BEAU-REVOIR; substantif masculin, & terme de Chasse. Action du Limier qui étant sur les voies, bande fort sur la bête & sur le trait.

BEAURIEUX; nom propre. Bourg de France, à cinq lieues, nord-ouest, de Rheims.

BEAU-SIRE; terme injurieux, par lequel on désignoit autrefois le mari dont la femme étoit infidèle.

BEAUSSAULT; nom propre. Bourg de France, en Normandie, sur la rivière d'Arques, à deux lieues, sud, de Neuf-Châtel.

BEAUTÉ; substantif féminin. *Pulchritudo.* Terme relatif. Sorte de manière d'être d'un sujet qui transmet en nous des sensations agréables. Ce mot se dit proprement des personnes, & particulièrement du visage. Mais ce qui est beauté pour les uns, ne l'est pas pour les autres. Une femme est une beauté aux îles Marianes, quand elle a les dents bien noires, & les cheveux blancs:

au

au Japon & à la Chine, il faut qu'elle ait le visage large, les yeux petits & couverts, le nez camus & large, & le ventre gros. En Perse on aime de gros sourcils qui se joignent. Ces sortes de beautés ne réussiroient sûrement pas à Paris; ni une belle Françoise dans ces contrées.

Beauté, se dit de chaque belle personne. *Connoissez-vous cette jeune beauté? Cette fille est du nombre des beautés de l'Opéra.*

Beauté Romaine, beauté Grèque, se dit des femmes dont la beauté se rapporte à l'idée que les Romains & les Grecs avoient de la beauté.

Beauté, se dit de tout ce qui touche agréablement les sens & l'esprit. *Il y a de grandes beautés dans ce Poëme. On admira la beauté de sa voix. Il vantoit la beauté de ses chevaux & de ses équipages.*

Beauté fuyantes, ou passagères, se dit, en termes de Peinture, de certains traits fugitifs qui ne sont pas essentiellement attachés au sujet traité, & qu'il faut saisir dans le moment que la nature les présente: tels sont les impressions que causent sur le visage, la douleur, l'émotion, la surprise, & les autres affections de l'ame: tels encore ces effets de lumière produits par l'arrangement fortuit des nuages, ces feux du Ciel & cette foule de variétés que l'on peut sans cesse observer dans la nature.

Anacréon a personnifié la *beauté*. Il a feint que les graces avoient lié l'amour avec des chaînes de roses, & qu'elles l'avoient vendu à la beauté pour qu'il en fût l'esclave.

Beauté triomphante, se dit, en termes de Fleuristes, d'un œillet d'un rouge de sang sur un blanc de lait. Ses panaches sont déliés, & sa fleur est petite.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer le premier *e* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bauté*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BEAUVAIS; nom propre. Ville épiscopale de France, & capitale du Beauvoisis, sur la rivière de Terrain, à douze lieues, nord-nord-ouest, de Paris. C'est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Election, *&c.* On y compte environ quinze mille ames.

Il y a en Saintonge un bourg de même nom, à six lieues, nord-est, de Saintes.

BEAUVOIR; nom propre. Ville & Marquisat de France, en Poitou, près de l'océan, vis-à-vis de l'île de Noirmoûtier.

Il y a aussi un bourg de ce nom en Normandie, à deux lieues, ouest, de Gournay.

BEAUVOISIS; nom propre. Contrée de France, dont Beauvais est la capitale. Elle a quatorze lieues de longueur, & neuf de largeur. Ses bornes sont le Santerre & l'Amiénois au nord, l'île de France au midi, le Valois & le Noyonnois à l'orient, & la Normandie à l'occident. On y recueille beaucoup de blé & peu de vin. L'Oise & le Terrain en sont les rivières principales.

On fabrique dans ce pays des toiles, des dentelles, des tapisseries, *&c.* qui avec le blé, y forment les principaux objets du commerce.

BEBLINGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, au Duché de Wirtemberg, à un mille

& demi, sud-ouest, de Stutgard.

BEBRICIENS; (les) terme de Mythologie. Peuples dont parlent Strabon & Lucain. Ils vinrent de la Thrace s'établir dans la Bithynie, où, sous prétexte de donner des jeux & des divertissemens publics, ils attiroient les curieux dans une forêt, & les massacroient. Pollux & les Argonautes tuèrent Amicus, fils de Neptune, & Roi de cette nation barbare, parce qu'il leur avoit voulu faire subir le même sort.

BÉBY; substantif masculin. On donne ce nom à certaines toiles de coton qui se fabriquent à Alep & dans le voisinage.

BECZ; nom propre. Ville considérable de Pologne, dans la Russie propre, & capitale d'un Palatinat de même nom.

BEBZOF; *Voyez* Benjoin.

BEC; substantif masculin. Partie des oiseaux, qui leur tient lieu de bouche & de dents. *Les bécasses ont le bec long. Le faucon a le bec crochu.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui se défend bien, qu'*il a bec & ongle.*

On dit de même, qu'*une personne a bon bec;* pour dire, qu'elle parle vivement, hardiment & quelquefois avec malignité: & qu'*elle a le bec bien affilé;* pour dire, qu'elle parle avec facilité.

On dit encore de même, que *quelqu'un a le bec gelé;* pour dire, qu'il est interdit & ne dit mot: & *qu'il n'a que le bec;* pour dire, qu'il n'a que du babil.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *se défendre du bec;* pour dire, se défendre de paroles: & *se prendre de bec avec quelqu'un;* pour dire, s'attaquer de paroles réciproquement.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a pris quelqu'un par le bec;* pour dire, qu'on a prouvé contre quelqu'un par ses propres paroles: & *qu'on a donné un coup de bec;* pour dire, qu'on a donné une atteinte de médisance.

On dit de même, *tenir quelqu'un le bec à l'eau;* pour dire, l'amuser de promesses, de belles paroles: & *passer la plume par le bec à quelqu'un;* pour dire, le frustrer de quelque avantage qu'il avoit en vue.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrent, *causer bec à bec;* pour dire, causer tête à tête: & *qu'on a fait le bec à quelqu'un;* pour dire, qu'on l'a averti de ce qu'il devoit dire.

On dit d'un accusé, qui ne dit rien qui puisse lui nuire, *qu'il a bon bec:* & d'une femme qui fait la petite bouche, *qu'elle fait le petit bec.*

Bec *de lièvre*, se dit figurément d'une personne qui a la lèvre supérieure fendue.

Bec jaune; *Voyez* Bejaune.

Ce monosyllabe est moyen au singulier, & long au pluriel.

BEC; substantif masculin. On appelle ainsi divers instrumens de Chirurgie, auxquels on ajoute un surnom suivant leur forme: tels sont le *bec de cane*, le *bec de corbin*, le *bec de grue*, le *bec de lézard*, & le *bec de perroquet*, dont les Chirurgiens se servent pour tirer des blessures les balles & les autres corps étrangers qui peuvent y être engagés.

Bec de cygne, se dit aussi d'un instrument de chirurgie qui sert à dilater une plaie, tandis qu'on en tire les corps étrangers avec quelqu'un des instrumens dont nous venons de parler. On fait usage aujour-

d'hui du bistouri préférablement au bec de cygne.

Bec, se dit de la pointe de plusieurs choses. *Le bec d'une tabatière. Le bec d'une plume. Le bec d'un alembic.*

Bec, se dit de certaines pointes de terre, qui se rencontrent au confluent de deux rivières. C'est ainsi qu'on appelle *bec d'ambez*, l'endroit où la Garonne & la Dordogne se rencontrent.

Becs, se dit, en termes de l'art Héraldique, des pendans du lambel.

BECABUNGA; substantif masculin. Plante aquatique à tiges rondes, grosses & répandues sur l'eau. Ses feuilles assez larges, sont épaisses, arrondies, crénelées, & d'un vert foncé. Elle a ses fleurs de couleur bleue & disposées en épi. Il succède à chacune un fruit qui renferme des semences fort menues.

Cette plante contient beaucoup de sel essentiel, d'huile & de phlegme. Elle est détersive, apéritive, vulnéraire & antiscorbutique.

On en prescrit le suc à l'homme à la dose de quatre onces, ou seul, ou mêlé avec du petit lait; on emploie la plante dans les tisanes, les apozèmes altérans, apéritifs & antiscorbutiques, depuis une poignée jusqu'à quatre; on donne l'extrait jusqu'à un gros, & la conserve faite avec la plante fleurie jusqu'à une once; on en tire une eau distillée; les feuilles pilées, cuites dans l'eau & appliquées extérieurement, sont hémorroïdales; l'infusion de cette plante a plus de vertus que sa décoction. On la donne en boisson au cheval à la dose d'une poignée sur une livre d'eau, & l'extrait à une once.

BÉCARRE; substantif masculin. Caractère de musique en forme de petit carré, & qui, placé au-devant d'une note, marque que cette note ayant précédemment été baissée par un bémol, ou haussée par un dièse, doit être remise à son élévation naturelle ou diatonique.

Bécarre, est aussi adjectif de tout genre. On dira, *une telle note est bécarre.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *r* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *békare*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives.*

BÉCASSE; substantif féminin. Oiseau de passage, dont la grosseur est à peu près celle de la perdrix. Son bec est droit, & a trois pouces de longueur. Son plumage est roux, noir & cendré sur le dos, & gris sous le ventre. Il a les pieds longs, déliés, & environ deux pieds d'envergure.

La *bécasse* contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Elle est très-bonne à manger. On la rôtit sans la vider, & on l'apprête de plusieurs façons.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui s'est laissé surprendre à quelque tromperie, que *la bécasse est bridée.*

Bécasse de mer, se dit d'un oiseau aquatique, plus grand que le canard, & dont le bec a quatre doigts de longueur. Il a la tête & le cou noirs, & la plus grande partie de son plumage en couleur de fumée: ses jambes sont grosses, & il a trois doigts à chacun de ses pieds, unis par une membrane.

Cet oiseau contient beaucoup

d'huile & de sel volatil. Il est bon à manger, & sa chair a quelque ressemblance avec celle de la bécasse ordinaire.

Bécasse de mer, est aussi le nom que divers Naturalistes ont donné à plusieurs poissons de mer.

Bécasse épineuse, se dit d'un coquillage du genre des pourpres, que M. d'Argenville place dans la classe des univalves. La coquille en est très-belle.

Bécasse, est le nom d'un outil dont se servent les Vanniers pour renverger leurs ouvrages de clôture.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *békase*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BÉCASSEAU; substantif masculin. C'est une sorte de petite bécasse ou bécassine, dont la chair est très-délicate.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *s* & le second *e* qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *békasau*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BÉCASSINE; substantif féminin. Oiseau plus petit que la bécasse, & qui n'en diffère guères par la figure & le plumage. Sa chair est encore plus estimée que celle de la bécasse. On distingue plusieurs sortes de bécassines, qui, sans avoir le même goût, sont toutes très-délicates à manger.

On dit proverbialement & figurément, *tirer la bécassine;* pour dire, tromper au jeu en cachant son adresse.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le *c* en *k*, supprimer un *s* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *békasine*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BECCARD; substantif masculin. C'est la femelle du saumon. *Voyez* Saumon.

BEC-COURBÉ; substantif masculin. Oiseau aquatique gros à peu près comme un pigeon. Il a les pieds plats, & les doigts joints par une membrane. La couleur en est bleuâtre, claire & lavée, ainsi que celle des jambes qu'il a élevées. Son bec noir, pointu & relevé par le bout a cinq pouces de longueur; sa tête est d'un brun noir, & le devant de son corps noir & blanc: une ligne blanche traverse ses ailes, & on lui donne ving-deux pouces d'envergure.

Sa graisse est résolutive, émolliente & anodine.

Le Dictionnaire de Trévoux dit qu'il ne sait pas que cet oiseau se voie ailleurs qu'en Italie; mais s'il eût consulté Linnæus, il auroit appris qu'on en voyoit aussi en Suède & en Angleterre.

BEC CROCHU; substantif masculin. Oiseau aquatique connu à la Louisianne, & apinsi appelé de la figure de son bec. Il a la grosseur d'une poule; son plumage est gris

blanc, & il se nourrit d'écrevisses dont sa chair contracte la couleur & le goût.

BEC CROISÉ. *Voyez* LOXIA.

BEC D'ÂNE; substantif masculin, & terme de Serruriers. Sorte de burin à deux biseaux, qui sert à commencer l'ébauche des cannelures & mortoises qu'on pratique aux grosses barres. Ces Artisans se servent aussi de petits becs d'ânes déliés, pour refendre leurs clés.

BEC D'ÂNE, se dit aussi, en termes de Menuisiers, Charpentiers, & autres Ouvriers en bois, d'un outil d'acier, qui leur sert à former des mortoises dans le bois.

BEC DE CANNE; substantif masculin. Terme de Menuisiers, qui se dit d'un outil avec lequel ces Artisans dégagent le derrière des moulures.

BEC DE CANNE, se dit, en termes de Cloutiers, d'une sorte de clous avec lesquels on attache les paniers à pigeons.

BEC DE CORBIN; substantif masculin. Sorte de hallebarde que portent certains Officiers de la Maison du Roi, institués pour la garde de la Personne de Sa Majesté, & qu'on appelle les Gentilshommes à *Bec de corbin*.

Les fonctions de ces Officiers, consistent à marcher devant le Roi aux jours de Cérémonie, & à se tenir près de sa Personne dans un jour de bataille.

On appelle *Canne à bec de corbin*, un bâton dont la pomme est recourbée & terminée en pointe.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Marine, d'un crochet de fer avec lequel les Calfateurs tirent la vieille étoupe d'une couture.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes d'Arquebusiers, d'un ciseau emmanché comme le bec d'âne, & avec lequel ces Artisans nettoyent une mortoise, & sculptent des ornemens sur un bois de fusil.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Maréchallerie, d'un morceau de fer que l'on soude à l'un des fers de derrière, pour faire marcher le cheval sur le talon, & l'empêcher d'appuyer sur la pince, quand il est boîteux.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Chapeliers, d'une sorte de crochet de bois, qui fait partie de l'arçon des Chapeliers, & qui sert à faire voler l'étoffe sur la claie.

BEC DE CORBIN, se dit, en termes de Jardinage, d'une figure faite en crochet, & qui entre dans la broderie des parterres.

BEC DE CUILLIER; substantif masculin, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi un petit prolongement osseux, placé à la partie supérieure, & un peu antérieure du fond de la caisse de l'oreille.

BEC DE GRUE ou GÉRANIUM; substantif masculin. Plante à plusieurs tiges noueuses, velues, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles, attachées aux branches par de longues queues, & découpées à peu près comme celles de la matricaire, ont une odeur de panais quand on les écrase. Ses fleurs, disposées en roses, sont composées chacune de cinq feuilles de couleur de pourpre; & il leur succède un fruit qui renferme cinq semences.

Cette plante, qui croît parmi les pierres & dans les lieux déserts, contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle est détersive, astringente, vulnéraire, & résout le sang caillé. On l'emploie intérieurement

en décoction, & extérieurement en cataplasmes.

BEC DE HACHE; substantif masculin. Oiseau de la Louisianne, ainsi appelé de la figure de son bec, qui est fait en taillant. Il a le plumage bleuâtre, & les pieds d'un beau rouge. On prétend qu'il ne se nourrit que de coquillages.

BEC DE L'ENTONNOIR; substantif masculin, & terme d'Anatomie. Production très-mince de la substance des parois, de la cavité qu'on nomme *Entonnoir*, & qui s'épanouit autour de la glande pituitaire, après s'être un peu recourbée de derrière en devant, par son extrémité, vers cette glande.

BEC D'OYE. *Voyez* DAUPHIN.

BEC-FIGUE; substantif masculin. Petit oiseau très-délicat à manger, & qui n'est pas plus gros qu'une linotte. Son plumage est de couleur cendrée, & ressemble assez à la fauvette.

Les Bec-figues se nourrissent de figues & de raisins. Ils sont communs en Provence & en Languedoc; mais bien moins que dans l'île de Chypre, d'où l'on en envoie de toute part, marinés dans du vinaigre.

Ces oiseaux contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Ils se mangent rôtis, saupoudrés de croute de pain râpée & mêlée de sel. On ne les vide pas pour les mettre à la broche. Quelques-uns leur attribuent la propriété d'aiguiser la vûe de ceux qui en mangent.

BECHARU; substantif masculin. Oiseau aquatique de passage que les Anciens appeloient *Phenicoptère*. *Voyez* FLAMAND

BÊCHE; substantif féminin. Outil de jardinage, composé d'un long manche de bois & d'un fer large, aplati & tranchant, avec lequel les Jardiniers labourent la terre.

Les *bêches* payent six sous par douzaine à l'entrée du Royaume, & cinq sous à la sortie.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BÊCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BÊCHER.

BECHELLOUIN; nom propre. Bourg de France, en Normandie, environ à six lieues, sud-ouest, de Rouen. Il y a une fameuse Abbaye en commende, qui vaut au Titulaire plus de soixante mille livres de rente.

BÊCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. *Ligone terram fodere*. Labourer la terre avec une bêche. *Il faut faire bêcher les deux premières planches du jardin.*

On dit proverbialement d'une chose difficile, ou pour laquelle on a de la répugnance, *qu'on aimeroit mieux bêcher la terre, que de faire la chose dont il s'agit.*

La première syllabe est longue & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BÉCHEREL; nom propre. Ville de France, en Bretagne, à cinq lieues, nord-ouest, de Rennes. On y recueille quantité de lin.

BECHET; substantif masculin. Sorte de chameau ayant deux bosses sur le dos. *Voyez* CHAMEAU.

BECHIN; nom propre Ville de Bohême dans le cercle de même nom, à l'occident de Sobieslow. Le Général Buquoi la prit & la brûla en 1619.

BÉCHIQUE; adjectif de tout genre, & terme de Médecine. On donne ce nom à tout remède qui calme la toux, facilite l'expectoration, adoucit l'acrimonie des humeurs,

relâche les fibres irritées de la gorge, & qui est particulièrement propre contre les maux de poitrine.

BÉCHIQUE, s'emploie aussi substantivement. *Le Médecin vient de lui ordonner un béchique.*

BÉCHIRES; (les) Anciens Peuples d'Asie, dont parlent Pline & Apollonius.

BECK; substantif masculin. Poids avec lequel on pèse les marchandises sèches en Angleterre. C'est seize livres d'Angleterre.

BECKEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne dans l'évêché de Munster, près de Lipstadt.

BECONGUILLE; *Voyez* IPECACUANHA.

BECQUÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique, qui se dit d'un oiseau dont le bec est d'un autre émail que le corps.

GUIFFRAI VACHAT, en bugey, d'azur au griffon d'or becqué d'argent.

BECQUÉE; substantif féminin. Ce qu'un oiseau prend avec le bec pour donner à ses petits. *Ce moineau porte la becquée à ses petits.*

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer *cqu* en *k*, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèkée*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BECQUETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BECQUETER.

BECQUETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Donner des coups de bec. *Cet oiseau va vous becqueter.*

Ce verbe est aussi pronominal réciproque, & signifie se battre à coups de bec, comme font les coqs, ou se caresser avec le bec comme font les pigeons. *Avez-vous vu ces coqs, ces pigeons se becqueter?*

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer *cqu* en *k*, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèketer*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BECQUOYSEL; vieux mot qui signifioit autrefois une sorte d'arme semblable à un bec d'oiseau.

BECSCIE; substantif masculin. Oiseau aquatique de la Louisianne, dont le bec fort étroit est fait en forme de scie. Il ne se nourrit que d'une sorte de poisson crustacée qu'on appelle *Chevrette*, & dont il brise les écailles avec son bec. Cet oiseau est bon à manger.

BECTACHIS; substantif masculin. Sorte de religieux Turcs ainsi appelés de Haji Butak leur Fondateur, fameux chez les Musulmans par les miracles & les prophéties qu'on lui attribue. Ces Religieux sont vêtus de blanc, se marient & sont obligés par leur Institut, de voyager dans les pays éloignés.

BEC TRANCHANT; substantif masculin. Oiseau aquatique qui est à peu près grand comme le canard. Il a la tête, le cou, le dos & la queue de couleur noire. Son ventre & sa poitrine sont blancs jusqu'au milieu de la gorge. Il a les jambes & les pieds noirs, de même que le bec qui est étroit & long de deux pouces. Cet oiseau fait son nid à la pointe des rochers escarpés sur les côtes de la mer.

BECUIBA; on donne ce nom dans

le Bréſil, à une ſorte de noix brune, groſſe comme une muſcade, couverte d'une coque ligneuſe, & qui renferme une amande huileuſe qu'on met au rang des balſamiques.

BÉCUNE; ſubſt. fém. Sorte de brochet de mer, vif, gourmand, vorace, & qui n'eſt pas moins dangereux que le requin. On trouve de ces poiſſons qui ont dix & douze pieds de longueur, avec une groſſeur proportionnée. On dit que la bécune eſt bonne à manger quand elle a les dents blanches; mais que ſi ſes dents ſont noires, ſa chair eſt un poiſon mortel.

BEDA; on donne ce nom au Potoſi, à une mine d'or & d'argent mêlée de fer.

BEDAINE; ſubſtantif féminin. Terme du ſtyle familier, qui ſignifie gros ventre. *Il a rempli ſa bedaine.*

BEDARIDES; nom propre. Petite ville ou bourg du Comtat Venaiſſin, ſur l'Ouèſe, à deux lieues, nord-eſt, d'Avignon.

BEDARIEUX; nom propre. Ville de France, en Languedoc, ſur la rivière d'Orbe, à neuf lieues, oueſt-nord-oueſt, de Montpellier. On y fabrique des droguets & autres étoffes de laine.

BEDAS; (les) peuples d'Aſie, qui vivent errans dans l'île de Ceylan.

BEDDE; nom propre. Bourg de France, en Berry, ſur la Sinaize, à une demi-lieue de Château-Meillan.

BEDEAU; ſubſtantif maſculin. Bas-Officier portant maſſe ou baguette, & ſervant aux Egliſes ou aux Univerſités.

Les fonctions ordinaires des Bedeaux ſont de marcher devant les principaux Officiers, & de leur faire faire place. *C'eſt un Bedeau de l'Univerſité.*

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *x* final qui forme le pluriel, prend le ſon du *z* devant une voyelle, en ſuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S.*

Il faudroit ſupprimer le ſecond *e* qui eſt oiſif, changer le *x* du pluriel en *s*, & écrire *bedau, bedaus*, pour les raiſons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oiſives.*

BÉDÉGAR. *Voyez* ÉGLANTIER.

BEDEL; vieux mot qui ſignifioit autrefois Bedeau, Sergent.

BEDER; nom propre. Ville d'Aſie dans l'empire du Mogol, au royaume de Décan, & dans la province de Telenga, dont elle eſt Capitale.

BEDESE; nom propre. Rivière d'Italie qui a ſa ſource dans l'Apennin & ſon embouchure dans le golfe de Veniſe, auprès de Ravennes.

BEDFORD; nom propre. Ville d'Angleterre, ſur la rivière d'Ouſe. Elle eſt Capitale d'une province de ſon nom, qui eſt ſituée à l'Orient des Comtés de Cambridge & de Hartford.

BEDFORD, eſt auſſi le nom d'une ville forte de France, dans le Sundgaw, dont elle eſt Capitale. Elle eſt ſituée aux pieds des Voges, ſur la rivière de Savoureuſe, à trois lieues, nord-nord-eſt, de Montbeliard.

BEDHAH; nom propre. Ville d'Aſie, dans la Perſe, à 15 lieues de Schiras.

BEDIER; vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour ignorant.

BEDON; vieux mot qui ſignifioit autrefois tambour. On ne s'en ſert plus que par plaiſanterie & familièrement avec le mot *gros.* L'on dit de quelqu'un, *que c'eſt un gros bedon;* pour dire, qu'il eſt gros & gras.

BEDOUINS; (les) Peuples d'Arabie, qui vivent ſous des tentes, dans

dans les déserts. Ils n'obéissent qu'aux Emirs, leurs Princes naturels, & ne possèdent aucune terre en propre. Leurs armes sont la hache, la lance & l'épée. Ils ne font aucun usage d'armes à feu. Toutes leurs occupations consistent à faire paître le bétail, & à voler les Voyageurs. Ils suivent l'Alcoran plus ou moins superstitieusement. On dit que ce peuple voleur est très-hospitalier, & qu'il fait le plus grand accueil aux étrangers ; mais cela est-il vrai ?

BÉE ; adjectif qui ne se dit qu'avec le mot gueule, en parlant d'une futaille ou tonneau défoncé par un bout. *Un tonneau à gueule bée.*

BÉÉCLES ; nom propre. Ville d'Angleterre au Comté de Suffolck, sur le Waveney.

BÉE-GUEULLE ; vieux mot qui signifioit autrefois niais, sot.

BEELSEPHON ; nom propre. Est-ce un lieu, est-ce une idole, est-ce l'un & l'autre ensemble ? c'est ce qui n'est pas bien clair.

BEELZEBUB ; nom propre. Divinité qui eut un Temple & un Oracle célèbres à Accaron. Le Nouveau Testament qualifie Beelzebub en plusieurs endroits, de Prince des Démons.

BÉEMSTER ; nom propre. Contrée de la Hollande septentrionale, autrement Noort-Hollande. Ce fut autrefois un lac que l'industrie hollandoise a desséché, & dont elle a fait d'excellentes prairies, & un pays charmant.

BÉENEL ; substantif masculin. Arbrisseau toujours vert, qui croît au Malabar. On dit que sa racine bouillie dans de l'huile de Sésame, est un bon liniment contre les maux de tête & les rhumatismes.

BÉER ; nom propre. Ville de la Palestine, à quatre lieues de Jerusalem, vers Naplouse.

BÉER ; vieux mot qui signifioit autrefois rendre heureux.

BEEROTH ; nom propre. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Palestine, à sept milles de Jerusalem. Elle avoit appartenu aux Gabaonites.

BEESHA ; sorte de Bambou qui croît au Malabar. On se sert de sa décoction dans la suppression des règles, & l'on en fait un gargarisme contre les maux de dents & les érosions des gencives.

BE-FA-SI ; terme de Musique par lequel on distingue le ton de *si*. *L'air que vous venez d'entendre est en be-fa-si.*

BEFFLER ; vieux verbe qui signifioit autrefois se jouer de quelqu'un, le tromper.

BEFFROI ; substantif masculin. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, & où l'on sonne l'alarme. *J'entends la cloche du beffroi.*

Beffroi, se dit aussi de la cloche, qui est dans le beffroi, & qui sert à sonner l'alarme.

Beffroi, se dit encore de la charpente qui porte les cloches suspendues dans une tour ou un clocher.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *f* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *befroi*, pour les raisons données en parlant des *lettres oisives*.

BÉGAIEMENT ; substantif masculin. Mauvaise articulation des mots. *Ce bégaiement lui est naturel.*

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui

suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bégaiemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BÉGARD; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, à quatre lieues, sud-sud-ouest, de Tréguier. Elle est en commende, & vaut neuf mille livres de rente au Titulaire.

BEGAUX; vieux mot signifioit autrefois ignorant.

BEGAYE, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* BEGAYER.

BÉGAYER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Articuler mal les mots, les prononcer avec difficulté. *C'est dommage que cette jeune fille begaye.*

On dit des enfans qui commencent à parler, qu'*ils ne font encore que bégayer.*

BEGAYER, signifie, en termes de manège, battre à la main, ce qui désigne l'action du cheval quand il secoue la bride dont il se trouve incommodé.

BEGAYER, s'emploie dans le sens figuré, & signifie raisonner imparfaitement. *Les plus grands hommes bégayent quand ils veulent expliquer les mystères de la Religion.*

BEGAYER, est aussi verbe actif. *Cet Acteur a begayé son rôle.*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BEGBASAR; nom propre. Ville autrefois épiscopale de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, sur la rivière de Sangari. Paul Lucas dit qu'il s'y tient un marché considérable tous les Samedis.

BEGE; vieux mot qui signifioit autrefois Roussâtre.

BEG-ERI; nom propre. Petite île d'Irlande, près de Wexford, dans le golfe que la rivière de Slani forme à son embouchure.

BEGGIE; nom propre. Ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Tunis & à trente-quatre lieues de la ville de ce nom. Elle est fortifiée, & son territoire est singulièrement fertile en blé.

BEGHARDS, BEGUARDS, BEGUINS; (les) hérétiques qui parurent en Allemagne au quatorzième siècle. Ils prétendoient entre autres choses, que l'homme pouvoit acquérir en cette vie un tel degré de perfection, qu'il ne lui fut pas possible de pécher ni de devenir plus parfait. Ils ajoutoient que ceux qui étoient parvenus à ce point, étoient dispensés de prier, de jeuner & de rendre aucun hommage au Sacrement de l'Eucharistie. Ils enseignoient aussi que c'étoit un péché mortel d'embrasser simplement une femme; mais que l'action de la chair avec elle n'en étoit pas un.

BEGHARDS, BEGUARDS, BEGUINS, s'est aussi dit des Religieux du Tiers Ordre de S. François, ce qui occasionna une équivoque au quatorzième siècle, & fit croire au peuple que ces Religieux étoient hérétiques. Le Pape, pour détruire cette opinion, déclara dans la Bulle qui condamna les *Beghards*, &c. que ces

hérétiques n'étoient pas de l'Ordre de S. François.

BEGLERBEG, ou BEGLIERBEY; substantif masculin. On donne ce nom chez les Turcs, au Gouverneur général d'une grande étendue de pays. C'est une sorte de Viceroi qui a sous lui les Beys ou Gouverneurs particuliers, & dont l'autorité s'étend sur tout ce qui a rapport à la guerre, aux finances, à la justice & à la police. Ce qu'il y a de plus étrange dans le pouvoir exorbitant de ces Officiers, c'est qu'ils peuvent faire punir de mort dans tout l'Empire, ailleurs cependant qu'à Constantinople, quiconque leur est dénoncé comme coupable, & quoi qu'en dise le Bacha ou Gouverneur du département, qui n'a que la liberté de se plaindre à la Porte de l'abus que le Beglerbeg peut faire de son autorité.

BEGNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de panier.

BEGRAS; nom propre. Ville d'Asie, en Syrie, aux pieds du mont Noir, entre Alexandrette & Antioche.

BÉGU, UË; adjectif, & terme de Manège. Il désigne un cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait passé l'âge. *Il m'a vendu une jument béguë.*

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

BÉGUDE; vieux mot qui signifioit autrefois Hôtellerie, Cabaret.

BÈGUE; adjectif de tout genre. Qui prononce les mots avec difficulté, & répète plusieurs fois la même syllabe avant d'articuler celle qui suit. *Ce jeune homme est bègue.*

BÈGUE, s'emploie aussi substantivement. *Avez-vous ouï ce bègue?*

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bègue fille*, mais *une fille bègue.*

BÉGUEULE; substantif féminin. Terme d'injure & de mépris, qui se dit d'une femme sotte, orgueilleuse, impertinente. *Avez-vous remarqué les manières de cette bégueule?*

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BÉGUILL; substantif masculin. Fruit de la grosseur d'une pomme, avec une écorce rude & noueuse, qui renferme une pulpe semblable au fruit de l'arbousier.

BÉGUIN; substantif masculin. Sorte de coîffe de linge à l'usage des enfans. On leur attache sous le menton, par le moyen d'une petite bride.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un *u*, donner au *g* le son qu'il a devant l'*a* & l'*o*, & écrire *bégin.* Voyez ORTHOGRAPHE.

BÉGUINAGE; substantif masculin. On donne ce nom, dans les Pays-Bas, au Couvent & à la Communauté des Béguines.

BÉGUINE; substantif féminin. On appelle ainsi les Filles d'une Congrégation séculière établie en plusieurs endroits des Pays-Bas.

BÉGUINE, se dit, dans le style familier & par mépris, d'une dévote superstitieuse & qui s'attache aux minuties. *Je ne conçois pas comment cette béguine a pu vous plaire.*

Béguine, s'est aussi dit d'une femme de la Secte hérétique des Béguins, &c. *Voyez* Bégards.

BÉGUM; substantif féminin. On donne ce nom, dans l'Empire du Mogol, à la principale des Femmes qui composent le Serrail d'un Homme de qualité. Elle doit être d'une naissance égale à celle de son mari.

Bégum, est aussi, dans le même Empire, un titre d'honneur affecté aux Princesses.

BÉHAIGNON; vieux mot qui signifioit autrefois Bohémien.

BÉHAT; nom propre. Rivière d'Asie, dans l'Indoustan. Elle a sa source auprès de Caboul, & son embouchure dans l'Inde, au-dessus de Moultan.

BEHBÉHAN; nom propre. Ville de Perse, dans la Province de Fars.

BÉHÉMOTH; substantif masculin. Animal extraordinaire par sa force & sa grandeur, & dont il est parlé dans Job.

Le savant Bochart a fait voir dans son *Hiérozoïque*, que cet animal étoit l'Hippopotame. *Voyez* ce mot.

BÉHEN; substantif masculin. Racine médicinale, qui nous vient d'Arabie & du mont Liban, où elle croît. On en distingue de deux sortes: l'une est blanche, & l'autre rouge. On préfère la blanche. Il faut la choisir grosse, récente, difficile à rompre, & amère au goût. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Les Arabes en font grand cas pour ses vertus cardiaques, aromatiques & alexipharmaques; mais on en fait peu d'usage aujourd'hui parmi nous.

BÉHIMA; substantif féminin. Herbe qui croît en Afrique, au Royaume de Trémécen. Elle engraisse promptement le bétail, qui n'en mange cependant qu'autant qu'elle n'est pas en épi, parce qu'alors elle l'étrangleroit.

BÉHISTRE; vieux mot qui signifioit autrefois tempête.

BÉHORDÉIS; vieux mot qui signifioit autrefois combat, course de lance.

BÉHORDER; vieux verbe qui signifioit autrefois parler avec excès.

BÉHOURD, BÉHOURT; vieux mots qui signifioient autrefois joûte, tournoi.

BÉHOURDER; vieux verbe qui signifioit autrefois joûter.

BÉJA; nom propre. Ville & Duché de Portugal, dans l'Alentéjo, à neuf lieues d'Evora, près du lac de Bexa.

BÉJANE; vieux mot qui signifioit autrefois niais, sot.

BÉJAR DE MÉLÉNA; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à neuf lieues de Gibraltar.

BÉJAUNE; substantif masculin, & terme de Fauconnerie. Oiseau jeune & niais, qui n'est pas encore affaité.

Béjaune, se dit aussi figurément & familièrement, d'un jeune homme niais & ignorant. *Le Clerc de ce Procureur est encore un béjaune.*

Béjaune, signifie encore figurément & familièrement, sottise, ignorance. *On lui fera voir son béjaune.*

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *qu'on a fait payer à quelqu'un son béjaune*; pour dire, qu'on lui a fait payer sa bien-venue.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BEICHLINGEN; nom propre. Ville & Comté d'Allemagne, au Cercle

de la haute Saxe, dans la Thuringe, entre le Duché de Weymar & le Comté de Mansfeld.

BEID-EL-OSSAR ou BEID-EL-SSAR; plante d'Egypte, dont parle Prosper Alpin. Elle croît aux environs d'Alexandrie, sur le Nil. En coupant ses feuilles, il en découle un suc laiteux, dans lequel on fait macérer les peaux des animaux, pour les dépouiller de leurs poils. Ce suc, pris intérieurement, est un venin; mais on s'en sert avec succès extérieurement dans les maladies cutanées. Les feuilles, broyées, sont bonnes à appliquer sur les tumeurs froides. Le fruit est entouré d'une sorte de coton plus doux que la soie, & dont on se sert pour faire des lits.

Les abeilles aiment beaucoup cette plante, & elles en tirent un très-bon miel.

BEIDHAD; nom propre. Ville de Perse, dans la Province de Fars, à seize lieues de Chiras.

BEIGE; substantif féminin. Sorte de serge qui se fabrique avec la laine, telle qu'on l'enlève de dessus les moutons. Cette étoffe doit être composée de trente-huit à quarante portées, & chaque portée de vingt fils.

BEIGNET; substantif masculin. Sorte de pâte qu'on frit à la poêle, avec du beurre, de l'huile ou du saindoux. On prépare des *beignets* de plusieurs sortes. Il y a les *beignets* au lait, les *beignets* au fromage, les *beignets* d'amandes, les *beignets* de pommes, *&c.*

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, & longue au pluriel.

Il faudroit supprimer l'*i* qui est oisif, changer *gn* en *ni*, & écrire, d'après la prononciation, *beniet*, pour les raisons données en parlant de ces lettres, & des *lettres oisives*.

BEILLÉ; nom propre. Bourg & Comté de France, dans le Maine, environ à quatre lieues, est-nord-est, du Mans.

BEILSTEIN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, Capitale d'un Comté de même nom, dans la Vétéravie, entre Coblentz & Marpurg. Elle appartient à la Maison de Nassau.

Beilstein, est encore le nom d'une petite ville d'Allemagne, au Pays de Trèves, sur la Moselle, & à trois lieues de Mont-Roial. Elle appartient aux Comtes de Metternich.

BEIRA; nom propre. Province de Portugal, la plus étendue du Royaume. Elle a trente lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. Elle est bornée, au nord, par les Provinces de Tra-Los-montes, & d'entre Duero & Minho; au midi, par l'Estrémadure Portugaise; à l'orient, par l'Estrémadure Espagnole; & à l'occident, par la mer Atlantique. Elle abonde en blés, & en fruits de toutes espèces.

BEIZATH; substantif masculin. Sorte de monnoie d'or, qui fut autrefois en usage chez les Perses, & qui étoit du poids de quarante drachmes.

Beizath, est aussi le nom d'une ancienne mesure des Juifs, contenant la sixième partie du log.

BÉKIA; nom propre. Île d'Amérique, l'une des Antilles, au sud-ouest, & à cinq lieues de celle de Saint-Vincent. Elle est remplie de vipères très-dangéreuses.

BEL. *Voyez* Beau.

BEL; nom propre. Idole que révéroient les Babyloniens. Quelques-

uns croient que c'étoit Bélus, premier Roi de Babylone, à qui l'on décerna dans cette Ville, & dans toute la Chaldée, les honneurs divins après sa mort. Hérodote décrit le Temple de ce Dieu comme une merveille de ces temps reculés. Xerxès le pilla, & le détruisit au retour de sa malheureuse expédition d'Egypte.

Les Prêtres de *Bel* avoient persuadé aux habitans de Babylone, que ce Dieu honoroit de sa présence toute vierge Babylonienne, qui alloit pendant la nuit occuper un lit magnifique, préparé pour la recevoir dans le lieu du Temple le plus élevé. Toutes les nuits, *Bel* avoit une compagne nouvelle. On devine sans doute bien par qui la place du Dieu étoit remplie.

BELAINGE; vieux mot qui signifioit autrefois tiretaine.

BELALCAZAR; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la rivière de Cuyar, à neuf lieues de Cordoue.

BELANDRE; substantif féminin. Petit bâtiment de transport, dont l'appareil de mâts & de voiles ressemble à celui d'un heu. Les plus grandes *belandres* portent environ quatre-vingts tonneaux, & l'on s'en sert sur les rivières, sur les canaux & dans les rades.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BÊLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif, exprimant le cri naturel des moutons, des brebis & des agneaux. *Des agneaux bêlans.*

On dit proverbialement, *mouton bêlant & bœuf saignant;* pour dire, que le bœuf & le mouton rôtis doivent être mangés moins cuits que d'autres viandes.

Les deux syllabes du masculin sont longues, ainsi que les deux premières du féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une bêlante brebis*, mais *une brebis bêlante.*

BELATUCADRE; nom propre d'une Divinité, qui fut autrefois révérée en Angleterre, comme on le voit par diverses inscriptions trouvées dans le Cumberland. On ignore quel culte on lui rendoit.

BELBAIS; nom propre. Ville d'Egypte, sur le Nil, vis-à-vis de Damiette. C'est l'ancienne Peluse.

BELBINA; nom propre. Ancienne ville du Péloponèse, dans la Laconie, à l'orient de l'Eurotas.

Pline, Strabon & Scylax, parlent d'une île de même nom, située dans l'Archipel, vis-à-vis de Trésène.

BELBUCH; nom propre d'une des deux Divinités qu'honorèrent autrefois les Wandales. C'étoit leur bon génie : Zéombuch étoit le mauvais.

BELCAIRE; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, à cinq lieues, sud-sud-est, de Mirepoix.

BELCASTEL; nom propre. Bourg de France, en Rouergue, sur l'Aveyrou, à trois lieues & demie, est, de Villefranche.

BELCASTRO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure,

entre Catanzaro & Sainte-Severine.

BELCHITE; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume d'Arragon, sur la rivière d'Almonazir, à six lieues de Sarragosse.

BELCHITE, se dit aussi d'une sorte de laine que les Négocians de Bayonne tirent d'Espagne.

BELCKLIS; nom propre. Bourg, sur le Danube, au-dessus de Belgrade, fameux par la bataille que le Prince Eugène y gagna contre les Turcs en 1697.

BÊLÉ; participe passif, indéclinable. *Voyez* BÊLER.

BÉLED; nom propre. Petite ville d'Asie, dans la Mésopotamie, sur le Tigre, au-dessus de Mosul.

BÉLÉDIN; substantif masculin. Les Négocians donnent ce nom à une sorte de coton filé de médiocre qualité, & dont on fait peu d'usage en France.

BÉLÉE; vieux mot qui signifioit autrefois belle.

BÉLÉLAC; substantif masculin. Sorte de taffetas qui se fabrique à Bengale. Les Anglois en envoient beaucoup de Madras, aux îles Manilles.

BELEM; nom propre. Gros bourg de Portugal, sur le Tage, à deux lieues au-dessous de Lisbonne. On y voit un superbe Couvent de Bernardins, où sont les tombeaux de plusieurs Rois & Infans de Portugal.

BÊLEMENT; substantif masculin. Cri naturel des moutons, des brebis & des agneaux.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *bêlemant*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BELEMNITE; substantif féminin. Substance dure, pierreuse, & de figure conique fort alongée. On n'est pas d'accord sur l'origine & la nature de la *belemnite*. Les uns prétendent qu'elle est un minéral, & d'autres disent que c'est une pétrification originaire du règne animal. Cette dernière opinion, établie savamment par M. Bourguet, paroît la mieux fondée.

On prétend que la *belemnite* pulvérisée, prise intérieurement, a la propriété de dissoudre la pierre & la gravelle; & qu'appliquée extérieurement sur les plaies, elle les nettoye & les dessèche.

BÉLÉMOTH; nom propre. Ville de la Palestine, dans la Tribu d'Issachar, & qui fut, selon S. Epiphanes, la patrie du Prophète Osée.

BELEN; nom propre. Divinité que révéroient les anciens Gaulois. On croit que c'étoit le Soleil.

BÊLER; verbe neutre de la première mière conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il sert à exprimer le cri naturel des moutons, brebis & agneaux. *On entend les brebis qui bêlent.*

Il ne faut pas croire avec le Dictionnaire de Trévoux, que *bêler* puisse se dire des enfans dans le sens figuré.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, *brebis qui bêle perd sa goulée*; pour dire, qu'à table on ne doit pas trop s'amuser à causer.

La première syllabe est lon-

gue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BELETTE; substantif féminin. Petit quadrupède, fin, rusé, vif, agile, sauvage, & d'une jolie figure. Il est d'une forme alongée, bas de jambes, & de couleur rousse, excepté qu'il a la gorge & le ventre blancs. Son museau est pointu, sa queue courte, & il a les dents plus petites que celles du rat.

La *belette* cherche avec avidité les œufs de poule & de pigeons : elle se nourrit aussi de serpens, de taupes, de rats, de chauve-souris, & d'oiseaux quand elle peut en surprendre. On voit des belettes dont la robe devient blanche pendant l'hiver, comme celle de l'hermine, ce qui a fait croire à quelques Naturalistes, que ces deux animaux ne formoient qu'une espèce, en quoi ils se sont trompés.

La *belette* met bas au printemps, & ses portées sont ordinairement de quatre ou cinq petits. On lui attribue plusieurs propriétés médicinales.

Sa fiente, qui contient beaucoup de sel & d'huile, est résolutive, & s'emploie pour amollir les glandes.

On recommande son cerveau & son foie contre l'épilepsie, & son fiel mêlé avec de l'eau de fénouil, dissipe les cataractes des yeux.

On donne ses parties génitales pulvérisées contre la rétention d'urine, & la dose de chaque remède est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

BELFAIT; vieux mot qui signifioit autrefois sans reproche.

BELFART; nom propre. Ville Maritime & commerçante d'Irlande, dans la Province d'Ulster, à huit milles de Carrickfergus.

BELGARD, nom propre. Ville de la Poméranie Ultérieure, à trois milles de Colberg. Elle appartient au Roi de Prusse.

BELGES; (les) anciens peuples qui habitoient la Gaule Belgique.

Ce nom fut aussi donné aux habitans de cette partie de l'Angleterre que les Romains appeloient *la seconde Bretagne*.

BELGIQUE; (la Gaule) les Romains donnèrent ce nom à cette partie des Gaules, qui étoit comprise entre l'Océan, le Rhin, la Seine & la Marne. L'Empereur Octave, César-Auguste, divisa la Gaule Belgique en quatre parties, dont les bornes ont varié plusieurs fois, & qui furent appelées première *Belgique*, seconde *Belgique*, *Germanie* supérieure, & *Germanie* inférieure.

BELGRADE; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, capitale de la Servie, au confluent du Danube & de la Save. Elle est grande, forte, peuplée & commerçante.

Il y a une autre ville de même nom dans la Romanie, à six ou sept lieues de Galata, sur le Bosphore de Thrace.

BELGRADO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Frioul, entre Udine & Concordia. Elle appartient à la République de Venise.

BELGRADO, est aussi le nom d'une rivière de la Turquie d'Europe dans la Romanie, qui a son embouchure dans l'Echartericon.

BÉLIAL; nom propre d'un Dieu des Sidoniens.

S. Paul entend parler de Satan par ce nom, quand il dit; *Quel accord*

cord y a-t-il entre Jesus-Christ & Bélial?

S. Jérôme appelle les méchans, *enfans de Bélial.*

BELIC; *voyez* Gueules.

BELICE; nom propre. Rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a sa source au village de Piana, & son embouchure dans la Méditerranée, au nord-ouest de Sciacca.

BELICE DESTRO; nom propre. Rivière d'Italie, en Sicile. Elle a sa source près du Château de Calatamaur, dans la vallée de Mazare, & son embouchure dans la Belice.

BELIE; vieux mot qui signifioit autrefois le lieu où l'on nourrissoit des moutons.

BELIER; substantif masculin. *Aries.* Animal quadrupède, le mâle de la brebis.

Le *belier* est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, & à un an la brebis peut produire; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans, & que le belier en ait trois, avant de leur permettre de s'accoupler; le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux est toujours foible & mal conditionné. Un belier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis; on le choisit parmi les plus forts, & les plus beaux de son espèce: il faut qu'il ait des cornes, car il y a des beliers qui n'en ont pas, & ces beliers sans cornes sont, dans ces climats, moins vigoureux & moins propres à la propagation. Un beau & bon belier doit avoir la tête forte & grosse, le front large, les yeux gros & noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long & élevé, les reins & la croupe large, les testicules gros, & la queue longue: les meilleurs de tous sont les blancs, bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue, sur la tête, sur les oreilles, & jusque sur les yeux. *Voyez* Agneau & Brebis.

Belier; se dit, en termes de l'Art Militaire, & en parlant des guerres anciennes, d'une machine faite d'une longue poutre, armée à l'extrémité d'une tête de belier d'airain, & dont on faisoit usage pour battre & renverser les murailles des places assiégées.

Belier, se dit, en termes d'Astronomie, du premier des douze signes du Zodiaque. Cette constellation est composée, selon le catalogue Britannique, de soixante-cinq étoiles.

La terminaison *ier*, de ce mot est diphtongue en poësie comme en prose.

BELIÈRE; substantif féminin. Anneau qui est au-dedans d'une cloche pour en suspendre le battant.

Belière, se dit, en termes de Metteurs-en-Œuvres, de certains petits anneaux d'or ou d'argent qui servent à suspendre une pendeloque ou un pendant. Celle qui reçoit la pendeloque ou le pendant, est appelée *belière du talon*, & l'autre *belière du cliquet.*

BELIGRATZ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Carniole, à trois milles de Laubach.

BELILLA; substantif masculin. Arbrisseau qui croît aux Indes, & qui porte des baies. On dit la décoction de sa racine purgative & rafraîchissante. Cette même racine broyée à l'eau, s'applique sur les yeux pour en dissiper l'inflammation. Le suc des feuilles & du fruit de cet arbrisseau, enlève les taies & éclaircit la vue.

BELIN ; ſubſtantif maſculin, & terme de Fleuriſte. Tulipe rouge, gorge de pigeon & blanche.

Belin, eſt auſſi un vieux mot qui s'eſt dit pour mouton.

BELINGE ; ſubſtantif féminin. Tiretaine compoſée de fil & de laine groſſière. On la fabrique en Picardie.

BELIRA ; nom propre. Rivière d'Eſpagne, dans la Catalogne. Elle a ſa ſource aux Pyrénées, & ſon embouchure dans la Segre près d'Urgel.

BELISAIRE ; nom propre d'un célèbre Général du ſixième ſiècle, qui fut l'appui du Trône de l'Empereur Juſtinien. C'eſt le même qui, après avoir vaincu les Perſes, & triomphé de Gilimer, Roi des Vandales, réunit l'Afrique à l'Empire, dont cette partie du monde étoit démembrée depuis plus de cent ans. Quelques-uns ont prétendu que ce grand Capitaine qui préféra à la Couronne des Goths qu'on lui avoit offerte, la réputation d'être ſujet fidèle, fut malgré cela ſoupçonné de trahiſon par Juſtinien, & que ce Prince le dépouilla de ſes biens, lui fit crever les yeux, & réduiſit ainſi ce Héros innocent, à la néceſſité de demander l'aumône. Cette ſituation attendriſſante, eſt celle qu'a choiſie M. Marmontel, de l'Académie Françoiſe, pour nous peindre cet illuſtre infortuné, par la bouche duquel cet aimable Auteur nous mène avec tant de graces à l'amour des Loix, de la Juſtice & de l'humanité.

BELISAME ; nom propre, & terme de Mythologie. Les Gaulois honoroient ſous ce nom, Minerve inventrice des Arts. Elle étoit repréſentée avec la figure, & dans la ſituation d'une femme qui médite.

BÉLÎTRE ; ſubſtantif maſculin. Gueux, homme de néant. *Que faiſiez-vous avec ce bélître ?*

La première ſyllabe eſt brève, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

BELKIN ; nom propre. Ville de la baſſe Egypte, à onze lieues de la grande Mahalle.

BELLAC ; nom propre. Ville de France, capitale de la baſſe Marche. Elle eſt ſituée ſur le Vincon, à ſept lieues & demie, nord-oueſt, de Limoges.

BELLAGINES ; ſubſtantif féminin pluriel. Dicéneus a donné ce nom aux Loix municipales des Goths, dont il a fait un recueil.

BELLAIGUE ; nom propre. Abbaye de France, en Auvergne, à dix lieues, nord-nord-oueſt, de Clermont. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 2500 liv. de rente.

BELLANDIER ; vieux mot qui ſignifioit autrefois brélandier, joueur de profeſſion.

BELLANO ; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, ſur le lac de Come, & à huit lieues de la ville de ce nom.

BELLÂTRE ; ſubſtantif & adjectif maſculin ; Qui a un faux air de beauté. *Ne dites pas que cet Officier eſt beau, mais qu'il eſt bellâtre. C'eſt un bellâtre.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde longue, & la troiſième très-brève.

Il faudroit ſupprimer un *l* qui eſt oiſif, donner l'accent grave au premier *e*, & écrire, d'après la prononciation, *bèlâtre*, pour les raiſons données en parlant des *lettres oiſives*.

BELLE ; ſubſtantif féminin, & terme de Marine. Partie du Pont d'en-

haut qui ſe trouve entre les haubans de Miſaine, & les grands haubans. Comme elle a ſon bordage & ſon plat bord moins élevés que le reſte de l'avant & de l'arrière, on la ferme pendant le combat avec des pavois & des garde-corps. C'eſt ordinairement par la belle, où le Pont eſt preſque à découvert, que l'ennemi vient à l'abordage.

Belle, ſe dit, en termes de Rivière, d'une ſorte de perche qui ſert à ſoutenir les bannes ſur les bateaux.

BELLE DAME, ou Bella Dona; ſubſtantif féminin. Plante ainſi appelée, parce qu'en Italie on en compoſe une eſſence de fard à l'uſage des Dames. Elle a pluſieurs tiges rondes, rameuſes, velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds. Ses feuilles oblongues, lanugineuſes, ont la figure de celles du ſolanum ordinaire, mais elles ſont beaucoup plus grandes & plus larges. Elle a les fleurs en cloches, découpées en cinq quartiers, rayées, un peu velues, & d'un pourpre noirâtre. Il leur ſuccède des fruits preſque ſphériques, mous, noirs, luiſans, ſemblables à un grain de raiſin, & pleins d'un ſuc vineux.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de ſel volatil. C'eſt un violent narcotique vertigineux. Ses fruits mangés en certaine quantité, aſſoupiſſent & font mourir, ſi on ne leur oppoſe promptement pour contrepoiſon, les vomitifs & les acides.

Les mêmes fruits s'emploient extérieurement pour réſoudre les tumeurs. On fait prendre les feuilles en infuſion contre les cancers, à la doſe d'un gros pour les perſonnes & d'une demi-once à une once pour les animaux.

BELLE DE JOUR, ou Emerocale; ſubſtantif féminin. Plante qui eſt une eſpèce de lys. On la cultive dans les jardins pour la beauté de ſa fleur, qui eſt d'un jaune tirant ſur le rouge.

BELLE DE NUIT; *voyez* Jalap.

BELLE ÉTOILE; nom propre. Abbaye de France, en Normandie, à quatre lieues, eſt-ſud-eſt, de Vire. Elle eſt en commende, & vaut au Titulaire 1800 liv. de rente.

BELLE-EUVRE; vieux mot qui ſignifioit autrefois pelleterie apprêtée.

BELLE FILLE; ſubſtantif féminin. Terme relatif & d'affinité. Il déſigne celle qui n'eſt fille que d'alliance par mariage : ainſi la fille d'une femme qui prend un ſecond mari, ou d'un homme qui prend une ſeconde femme, devient la belle-fille de ce ſecond mari, ou de cette ſeconde femme : il en eſt de même d'une femme à l'égard des père & mère de ſon mari. *Je ſuis ſa belle-fille ; il a épouſé ma mère : elle a épouſé mon père : j'ai épouſé ſon fils.*

BELLE FONTAINE; nom propre. Abbaye de France, en Anjou, ſur le Beuvron, à une lieue, ſud-eſt, de Beaupréau. Elle eſt en commende, & vaut 4000 liv. de rente au Titulaire.

BELLEGARDE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à treize lieues, oueſt-nord-oueſt, de Clermont.

Bellegarde, eſt encore le nom d'une autre ville de France, en Bourgogne, ſur la Saône, à ſept lieues & demie, ſud-ſud-eſt, de Dijon.

Bellegarde, ſe dit auſſi d'une ſorte de pêche qui mûrit en Septembre, & qui a beaucoup de rapport avec l'admirable jaune.

On donne le même nom à une ſorte de laitue pommée qui ne dif-

fère de la royale, qu'en ce qu'elle eſt moins crépée.

BELLE-ÎSLE ; nom propre. Île de France, ſur la côte de Bretagne, à cinq ou ſix lieues de la Terre-ferme, vis-à-vis de Blavet.

BELLEME ; nom propre. Ville de France, dans le Perche, à ſix lieues & demie, eſt-ſud-eſt, d'Alençon.

BELLEMENT ; adverbe du ſtyle familier, qui ſignifie paiſiblement, modérément, & dont on ne fait uſage que pour avertir une perſonne d'être plus modérée. *Bellement, je vous en prie, à quoi ſert tout ce bruit ?*

BELLE-MÈRE ; ſubſtantif féminin, & terme relatif. Il ſe dit de celle qui n'eſt mère que d'alliance par Mariage. Ainſi, la femme qui épouſe un homme ayant des enfans d'un premier lit, devient belle-mère de ces enfans ; & celle dont la fille ou le fils ſe marient, devient belle-mère de l'époux ou de l'épouſe qu'ils prennent. *C'eſt votre belle-mère, elle a épouſé votre père. C'eſt ma belle-mère, j'ai épouſé ſon fils, ſa fille.*

BELLENAVE ; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à deux lieues, nord-oueſt, d'Ébreuil, dans une contrée où abondent le blé, le vin, le bois & les pâturages.

BELLE-PERCHE ; nom propre. Abbaye de France, en Gaſcogne à huit lieues, nord-nord-oueſt, de Toulouſe. Elle eſt en commende, & vaut plus de douze mille livres de rente à celui qui en eſt pourvu.

BELLERIE. *Voyez* Myrobolans.

BELLE-ROCHE ; nom propre. Bourg de France, dans le Beaujolois, à ſix lieues, nord-eſt, de Roanne.

BELLÉROPHON ; nom propre, & terme de Mythologie. Fils de Glaucus, Roi de Corinthe, & petit-fils de Siſyphe. Ayant tué Bellerus, l'un des principaux habitans de Corinthe, il fut obligé de ſe refugier à Argos où regnoit Proétus qui lui fit l'accueil le plus favorable. Les Dieux avoient doué ce jeune Héros d'une ſageſſe égale à ſa valeur, & de l'heureux talent de plaire. Il vivoit tranquille chez Proétus, quand Sténobée, femme de ce Prince, conçut pour lui la plus vive paſſion : mais le Héros ayant refuſé d'y répondre, la Reine indignée, l'accuſa à ſon mari d'avoir voulu l'outrager. Proétus fut tranſporté de colère ; cependant, comme il craignit de violer les droits de l'hoſpitalité en ſe vengeant, il envoya Bellérophon à ſon beau-Père Jobate, Roi de Lycie, avec des lettres de recommandation conçues en termes équivoques dont ce Prince comprit bientôt le véritable ſens. Le Héros arrivé chez Jobate, fut chargé par ce Prince qui vouloit le perdre, d'aller combattre la chimère, monſtre de race divine, qui paſſoit pour invincible. Elle avoit la tête d'un lion, le milieu du corps d'une chevre, le reſte d'un dragon, & il ſortoit de ſa gueule & de ſes narines des torrens de flammes. Bellérophon auroit ſans doute ſuccombé, ſi les Dieux, protecteurs de l'innocence, ne l'euſſent ſecouru. Minerve alla prendre le cheval Pégaſe, le dreſſa elle-même au combat, & l'amena au Héros pour le mettre en état d'attaquer la chimère dont il triompha.

Jobate donna enſuite à Bellérophon la commiſſion de combattre les Solymes, nation belliqueuſe qui habitoit dans le voiſinage de la Lycie. Le Héros les vainquit dans une bataille ſanglante, & revint chargé de leurs dépouilles. Mais

Jobate ; toujours occupé du projet de faire périr Bellérophon, l'envoya contre les Amazones, si renommées pour leur valeur, qui étoient venues des rives du Thermodon conquerir une partie de l'Asie ; il remporta sur ces héroïnes une victoire complette. Il revenoit triomphant, quand il se vit tout à coup attaqué par les plus braves des Lyciens, jaloux peut-être de la gloire qu'il s'étoit acquise ; mais il les défit encore, & aucun n'échappa à sa valeur. Jobate reconnoissant alors que Bellérophon étoit de la race des Dieux, lui fit épouser sa fille unique, & lui donna pour dot la moitié de ses Etats.

BELLE-SŒUR ; substantif féminin. Terme relatif & d'affinité, qui exprime l'alliance d'un des conjoints avec le frère ou la sœur de l'autre *C'est ma belle-sœur, parce que j'ai épousé son frère, sa sœur.*

BELLESTA ; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, sur la rivière de Lers, à trois lieues & demie, sud, de Mirepoix.

BELLEVAL ; nom propre. Abbaye de France, en Champagne, à deux lieues, ouest-sud-ouest, de Stenay. Elle est en commende, & vaut environ neuf mille livres de rente au titulaire.

BELLEVAUX ; nom propre. Abbaye de France, en Franche-Comté, à trois lieues & demie, nord-nord-est, de Besançon. Elle est en commende, & vaut six mille livres de rente au titulaire.

BELLEUDRE ; vieux mot qui signifioit autrefois pleurre, lourdaud.

BELLE-VILLE ; nom propre. Ville de France, dans le Beaujolois, près de la Saône, à deux lieues, nord, de Villefranche. On y fabrique des mousselines & des toiles de diverses qualités.

BELLEY ; nom propre. Ville épiscopale de France, & capitale du Bugey, située à une lieue, ouest, du Rhône, & à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Seissel.

BELLICULE ; substantif masculin. Sorte de coquillage comme le pétoncle ou limaçon de mer.

BELLIDASTRE ; substantif masculin. *Bellidastrum.* Plante qui ne diffère de la paquerette qu'à cause que ses semences sont garnies d'aigrettes, & que la couche de la fleur n'est pas faite en pyramide.

BELLIGÉRANT, ANTE ; adjectif. Il se dit des Nations qui se font la guerre, & il s'emploie plus particulièrement au feminin. *On proposa ce traité aux Puissances belligérantes.*

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *les belligérantes parties*, mais *les parties belligérantes.*

BELLIN ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans le Havellandt. L'Electeur de Brandebourg y défit les Suédois en 1676.

BELLINZONE ; nom propre. Ville & bailliage de Suisse, aux pieds des Alpes, & sur le bord du Tesin.

BELLIQUE, BELLIQUEUR ; vieux mots qui signifioient autrefois guerrier.

BELLIQUEUX, EUSE ; adjectif. Guerrier qui combat vaillamment. *Les Parthes furent un peuple belliqueux.*

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième lon-

gue, & la quatrième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *une belliqueuse Nation*, mais *une Nation belliqueuse*.

Le *x*, qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du *z* devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre *S*.

Il faudroit changer *qu* en *k*, le *x* du masculin en *s*, le *s* du féminin en *z*, & écrire *bellikeus*, *bellikeuze*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BELLITZ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg, à six milles de Berlin.

BELLON; substantif masculin. On appelle ainsi une maladie commune aux hommes & aux animaux dans les contrées infectées de l'odeur de la mine de plomb. Les symptômes de cette maladie sont la langueur, la foiblesse, la constipation, de grandes douleurs & des tiraillemens dans le ventre. Elle est souvent mortelle. Les meilleurs remèdes qu'on lui ait opposés jusqu'à présent, sont la crême & les cristaux de tartre, donnés en petite dose, mais deux ou trois fois par jour.

BELLONAIRES; substantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. On appeloit ainsi les Prêtres de Bellone, Déesse de la guerre. Ils prédisoient la prise des villes, le gain des batailles, *&c.* Quand on les initioit dans le Sacerdoce, ils se faisoient des incisions à la cuisse & aux bras, recevoient le sang qui en couloit, & l'offroient en sacrifice à leur cruelle Divinité.

BELLONE; nom propre & terme de Mythologie. Déesse de la guerre, fille de Phorcus Dieu marin & de Ceto; quelques-uns l'ont dite aussi sœur du Dieu Mars. On la représentoit armée d'un casque & d'une cuirasse, ayant les cheveux épars & en désordre. Elle préparoit le char & les chevaux de Mars quand il partoit pour la guerre, & elle tenoit en main une torche ardente ou un fouet sanglant qu'elle faisoit claquer avec grand bruit pour animer les guerriers dans les combats.

BELLOT, OTTE; adjectif, diminutif de beau, qui ne se dit que des enfans, & qui est du style familier. *Cette petite fille est toute bellotte.*

BELLOU; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à six lieues, sud-est, de Falaise. Il s'y tient chaque semaine un marché considérable.

BELLOVACES; (les) anciens peuples des Gaules, qui habitoient la seconde Belgique, aujourd'hui le Beauvoisis.

BELLOYE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de bâton.

BELLOZANE; nom propre. Abbaye de France, en Normandie, à cinq lieues & demie, nord-nord-est, d'Andely. Elle est en commende & vaut trois mille livres de rente au Titulaire.

BELLUE; vieux mot qui signifioit autrefois habitant, voisin des forêts.

BELLUNO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, dans la marche Trevisane, sur la Piave, à quinze milles de Feltri. Elle est Capitale du Bellunois, & appartient à la République de Venise.

BELLUNOIS; (le) nom propre d'un petit pays d'Italie, dans la marche Trevisane. Il appartient aux Vénitiens.

BELMONT; nom propre. Ville de

France, dans le Rouergue, ſur l'Alrance, environ à trois lieues, ſud-oueſt, de Vabres.

BELŒDER ou BELVEDER; ſubſtantif maſculin. Plante dont les tiges chargées de feuilles, forment comme une pyramide. Les fleurs de couleur jaune, naiſſent des aiſſelles des feuilles à l'extrémité des branches: elles ſont à cinq étamines, ſoutenues par un calice verdâtre, du fond duquel s'élève un piſtil qui devient dans la ſuite une petite ſemence brune, plate, & arrondie. On cultive cette plante dans les jardins à cauſe de la beauté de ſon port.

BELOÈRE; ſubſtantif féminin. Plante des Indes, toujours verte. Ses feuilles pulvériſées purgent avec beaucoup plus de violence que ſes ſemences qui ſont auſſi purgatives.

BELOMANTIE; ſubſtantif féminin. Sorte de divination qui ſe faiſoit avec des flèches, & qui étoit fort uſitée dans l'Orient, pour prendre les augures, avant de commencer les expéditions militaires. Cette ſuperſtition ſe pratiquoit en écrivant ſur un certain nombre de flèches des choſes relatives au deſſein qu'on ſe propoſoit. On mêloit enſuite ces flèches enſemble, après quoi l'on en tiroit une au ſort: & ce qui étoit écrit ſur cette flèche, décidoit ſi l'entrepriſe qu'on avoit en vûe, ſeroit ſuivie ou abandonnée.

BEL-OUTIL; ſubſtantif maſculin. Les Orfèvres & les Bijoutiers donnent ce nom à une ſorte de petite enclume, longue, étroite, un peu convexe, portative, & dont l'uſage eſt à peu près le même que celui de la bigorne.

BELPHEGOR, ou BEELPHEGOR; nom propre. Divinité qu'adorèrent les Iſraëlites, ſéduits par les filles de Moab. Origènes a cru que Belphegor étoit le même que Priape. S. Jérôme paroît avoir adopté cette opinion; mais Dom Calmet a prétendu prouver qu'il n'y avoit aucune différence entre Belphegor & Adonis ou Oſiris. Quoiqu'il en ſoit, tous conviennent que Belphegor étoit une idole à laquelle on rendoit le culte le plus obſcène, & Maïmonides dit qu'on l'adoroit en découvrant ce que la pudeur défend de montrer.

BELT; nom propre de deux détroits de Dannemarck. L'un, appelé *le grand Belt*, forme la communication du Schagerrack avec la mer Baltique; & l'autre, appelé *le petit Belt*, eſt entre l'île de Fionie & le Jutland.

BELTURBET; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, à ſept milles au nord de Cavan.

BELTZKO; nom propre. Ville de Pologne, Capitale du Palatinat de même nom, entre Léopol & Zamoski.

BELUDE, BELUE; vieux mots qui ſignifioient autrefois bête féroce.

BELVEDER; ſubſtantif maſculin & non féminin, ni BELVEDERE, comme écrit le Dictionnaire de Trévoux. Lieu pratiqué au haut d'un logis, ou à l'extrémité d'un parc, d'un jardin, & d'où l'on découvre une grande étendue de pays. *J'ai fait conſtruire ce Belveder.*

La première ſyllabe eſt moyenne, la ſeconde brève, & la troiſième longue.

Le *r* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BELVÉDÈRE; nom propre. Ville Capitale d'une Province conſidérable de même nom, dans la Morée. C'eſt l'ancienne ville d'Elide ſur le Pénée,

& la Province est proprement la côte orientale du Peloponèse.

BELVEZ; nom propre. Bourg de France, en Perigord, à neuf lieues, sud-est, de Périgueux.

BELUS; nom propre. *Voyez* Bel.

BELUTEL; vieux mot qui signifioit autrefois écuelle.

BELUTES; (les) Peuples voleurs & vagabonds, qui se tiennent vers Candahar, entre la Perse & le Mogol.

BELUTTA; substantif masculin. Grand arbre qui croît au Malabar, & auquel Ray attribue plusieurs propriétés médicinales. Ses feuilles bouillies dans du lait frais, & appliquées en cataplasme sur le sommet de la tête, avec de l'huile de palmier, ont la propriété de résoudre les humeurs visqueuses & pituiteuses, & de les faire sortir par le nez. La décoction des mêmes feuilles guèrit la toux. Le fruit de cet arbre est astringent, quand il est sec; & laxatif, quand il est frais & cuit dans du miel. Sa racine est sudorifique, & son écorce pulvérisée guèrit la blessure qu'a faite le serpent.

BEM; nom propre. Ville de Perse, sur les frontières de l'Inde, à trois journées de Multan.

BEMBEL; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes hermétiques ont donné à leur Mercure.

BÈME; substantif masculin. Autel des Manichéens qui donnoient encore le même nom à la fète qu'ils célébroient pour honorer Manès, leur fondateur.

Bème, est aussi le nom que les Grecs donnent au sanctuaire. L'Empereur étoit le seul laïc qui pût autrefois y entrer.

BEMILUCIUS; terme de Mythologie, & surnom sous lequel on reveroit en Bourgogne un Jupiter représenté jeune & sans barbe.

BÉMOL; substantif masculin. Caractère de musique, en forme de petit *b*, & qui, placé devant une note, la fait baisser d'un demiton.

Bémol, est aussi adjectif de tout genre. On peut dire d'une note, qu'elle *est bémol*.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

BÉMOLISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. *Voyez* Bémoliser.

BÉMOLISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Musique, par lequel on exprime l'action de marquer une note d'un bémol, ou d'armer la clé par bémol. *Il bémolisera ce mi. On doit bémoliser la clé pour le ton de fa.*

BEN; substantif masculin. Arbre d'Arabie qui s'élève à peu près comme le bouleau. Ses feuilles sont petites & arrondies. Il porte un fruit de la grosseur d'une noisette, de figure oblongue, triangulaire, & couvert d'une écorce mince, tendre, unie, sous laquelle on trouve une amande blanche, huileuse, & d'un goût douceâtre.

Ce fruit pris intérieurement à la dose d'une demi-drachme jusqu'à une drachme & demie, purge les humeurs bilieuses & pituiteuses; mais on s'en sert peu de cette manière. On l'applique extérieurement pour déterger, résoudre, dessecher. On en tire une huile par expression, qui a la propriété de ne point rancir en vieillissant. Elle guérit la galle, les dartres, & polit la peau

peau. Les Parfumeurs en font grand cas pour tirer l'odeur des fleurs qu'elle ne peut altérer, d'autant qu'elle est elle-même sans odeur.

L'huile de ben paye à l'entrée du Royaume cinquante sous par quintal, suivant le tarif de 1664.

BENA; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, près de la rivière de Guinala, vers la haute Guinée. Les peuples y sont idolâtres.

BENACAFIZ; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, sur l'Ommirabi. Elle est déserte depuis que les Portugais l'ont dévastée.

BENADE, vieux mot qui signifioit autrefois vanne.

BENAIST; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à trois lieues, est-nord-est, de Saumur.

BENARI. *Voyez* ORTOLAN.

BENAROU; nom propre. Ville de Perse, sur les frontières de la Province de Fars, & du Royaume de Lar.

BENASSAIS; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Poitiers.

BENATAGE; substantif masculin, & terme de Salines, qui se dit de la fonction des Benatiers.

BENATE; substantif féminin, & terme de Salines, qui se dit d'une caisse d'osier capable de contenir douze pains de sel. On nomme aussi *benate*, la quantité de sel qui entre dans la caisse.

BÉNATIER; substantif masculin, & terme de Salines. Ouvrier qui fait des benates. *Voyez* ce mot.

BENAVARI; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume d'Arragon, sur les frontières de la Catalogne, à six lieues de Balbastro.

BENAUGES; nom propre. Comté de France, en Guyenne, dans le Bourdelois, au nord de la Garonne. Il a quatre lieues & demie de longueur, & à peu près autant de largeur. Les terres y sont fertiles en blés, en vins & en fruits. La ville de Cadillac en est le chef-lieu.

BENDA; nom propre. Ville & pays de Turquie, dans l'Albanie, vers Croye.

BENDARMASSEN; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans l'île de Bornéo, avec un bon Port, à l'embouchure de la rivière de Saccandan.

BENDENA; nom propre. Ancienne Ville de l'Afrique propre, que Ptolémée place entre la ville de Tabraca & le fleuve Bagradas.

BENDER; nom propre. Ville de Turquie, dans la Bessarabie, sur le Niester. Elle est remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII après la fatale journée de Pultawa, & par le siège étrange que ce Monarque y soutint dans sa Maison, avec environ soixante hommes, contre une armée entière de Janissaires, qui l'attaqua avec du canon.

C'est aussi dans cette Ville que fut envoyé prisonnier le Roi Stanislas, par le Hospodar de Moldavie, qui le fit arrêter dans Yassi, quand il y passa pour aller joindre Charles XII, & engager ce Prince singulier à consentir qu'il abdiquât la Couronne de Pologne, pour épargner le sang des peuples.

BENDIDIES; adjectif pris substantivement, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célébrèrent autrefois dans le Pyrée, en l'honneur de Diane Bendis. Elles avoient

& la Province eſt proprement la côte orientale du Peloponèſe.

BELVEZ ; nom propre. Bourg de France, en Perigord, à neuf lieues, ſud-eſt, de Périgueux.

BELUS ; nom propre. *Voyez* Bel.

BELUTEL ; vieux mot qui ſignifioit autrefois écuelle.

BELUTES ; (les) Peuples voleurs & vagabonds, qui ſe tiennent vers Candahar, entre la Perſe & le Mogol.

BELUTTA ; ſubſtantif maſculin. Grand arbre qui croît au Malabar, & auquel Ray attribue pluſieurs propriétés médicinales. Ses feuilles bouillies dans du lait frais, & appliquées en cataplaſme ſur le ſommet de la tête, avec de l'huile de palmier, ont la propriété de réſoudre les humeurs viſqueuſes & pituiteuſes, & de les faire ſortir par le nez. La décoction des mêmes feuilles les guèrit la toux. Le fruit de cet arbre eſt aſtringent, quand il eſt ſec ; & laxatif, quand il eſt frais & cuit dans du miel. Sa racine eſt ſudorifique, & ſon écorce pulvériſée guèrit la bleſſure qu'a faite le ſerpent.

BEM ; nom propre. Ville de Perſe, ſur les frontières de l'Inde, à trois journées de Multan.

BEMBEL ; ſubſtantif maſculin. C'eſt un des noms que les Philoſophes hermétiques ont donné à leur Mercure.

BÈME ; ſubſtantif maſculin. Autel des Manichéens qui donnoient encore le même nom à la fête qu'ils célébroient pour honorer Manès, leur fondateur.

Bème, eſt auſſi le nom que les Grecs donnent au ſanctuaire. L'Empereur étoit le ſeul laïc qui pût autrefois y entrer.

BEMILUCIUS ; terme de Mythologie, & ſurnom ſous lequel on reveroit en Bourgogne un Jupiter repréſenté jeune & ſans barbe.

BÉMOL ; ſubſtantif maſculin. Caractère de muſique, en forme de petit *b*, & qui, placé devant une note, la fait baiſſer d'un demiton.

Bémol, eſt auſſi adjectif de tout genre. On peut dire d'une note, qu'elle *eſt bémol*.

La première ſyllabe eſt brève, & la ſeconde moyenne au ſingulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final ſe fait ſentir en toute circonſtance.

BÉMOLISÉ, ÉE ; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Bémoliser.

BÉMOLISER ; verbe actif de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter*. Terme de Muſique, par lequel on exprime l'action de marquer une note d'un bémol, ou d'armer la clé par bémol. *Il bémoliſera ce mi. On doit bémoliſer la clé pour le ton de fa.*

BEN ; ſubſtantif maſculin. Arbre d'Arabie qui s'élève à peu près comme le bouleau. Ses feuilles ſont petites & arrondies. Il porte un fruit de la groſſeur d'une noiſette, de figure oblongue, triangulaire, & couvert d'une écorce mince, tendre, unie, ſous laquelle on trouve une amande blanche, huileuſe, & d'un goût douceâtre.

Ce fruit pris intérieurement à la doſe d'une demi-drachme juſqu'à une drachme & demie, purge les humeurs bilieuſes & pituiteuſes ; mais on s'en ſert peu de cette manière. On l'applique extérieurement pour déterger, réſoudre, deſſecher. On en tire une huile par expreſſion, qui a la propriété de ne point rancir en vieilliſſant. Elle guérit la galle, les dartres, & polit la peau

peau. Les Parfumeurs en font grand cas pour tirer l'odeur des fleurs qu'elle ne peut altérer, d'autant qu'elle est elle-même sans odeur.

L'huile de ben paye à l'entrée du Royaume cinquante sous par quintal, suivant le tarif de 1664.

BENA; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, près de la rivière de Guinala, vers la haute Guinée. Les peuples y sont idolâtres.

BENACAFIZ; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, à quinze lieues d'Azamor, sur l'Ommirabi. Elle est déserte depuis que les Portugais l'ont dévastée.

BENADE, vieux mot qui signifioit autrefois vanne.

BENAIST; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à trois lieues, est-nord-est, de Saumur.

BENARI. *Voyez* ORTOLAN.

BENAROU; nom propre. Ville de Perse, sur les frontières de la Province de Fars, & du Royaume de Lar.

BENASSAIS; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Poitiers.

BENATAGE; substantif masculin, & terme de Salines, qui se dit de la fonction des Benatiers.

BENATE; substantif féminin, & terme de Salines, qui se dit d'une caisse d'osier capable de contenir douze pains de sel. On nomme aussi *benate*, la quantité de sel qui entre dans la caisse.

BÉNATIER; substantif masculin, & terme de Salines. Ouvrier qui fait des benates. *Voyez* ce mot.

BENAVARI; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume d'Arragon, sur les frontières de la Catalogne, à six lieues de Balbastro.

BENAUGES; nom propre. Comté de France, en Guyenne, dans le Bourdelois, au nord de la Garonne. Il a quatre lieues & demie de longueur, & à peu près autant de largeur. Les terres y sont fertiles en blés, en vins & en fruits. La ville de Cadillac en est le chef-lieu.

BENDA; nom propre. Ville & pays de Turquie, dans l'Albanie, vers Croye.

BENDARMASSEN; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans l'île de Bornéo, avec un bon Port, à l'embouchure de la rivière de Saccandan.

BENDENA; nom propre. Ancienne Ville de l'Afrique propre, que Ptolémée place entre la ville de Tabraca & le fleuve Bagradas.

BENDER; nom propre. Ville de Turquie, dans la Bessarabie, sur le Niester. Elle est remarquable par le séjour qu'y fit Charles XII après la fatale journée de Pultawa, & par le siège étrange que ce Monarque y soutint dans sa Maison, avec environ soixante hommes, contre une armée entière de Janissaires, qui l'attaqua avec du canon.

C'est aussi dans cette Ville que fut envoyé prisonnier le Roi Stanislas, par le Hospodar de Moldavie, qui le fit arrêter dans Yassi, quand il y passa pour aller joindre Charles XII, & engager ce Prince singulier à consentir qu'il abdiquât la Couronne de Pologne, pour épargner le sang des peuples.

BENDIDIES; adjectif pris substantivement, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célébrèrent autrefois dans le Pyrée, en l'honneur de Diane Bendis. Elles avoient

beaucoup de ressemblance avec les Bacchanales.

BENDIMIR ; nom propre. Fleuve d'Asie, qui coule dans la Perse, & qui a son embouchure dans le golfe de Bengale.

BENDIS ; nom propre, & terme de Mythologie. Les peuples de Thrace & les Athéniens honorèrent autrefois Diâne sous ce nom, & célébroient en son honneur des fêtes appelées *Bendidies*. *Voyez* ce mot.

BÉNÉ ; nom propre. Petite ville, château, & comté d'Italie, en Piémont, sur les frontières du Mont-Ferrat, & à cinq milles de Quiérasque.

BÉNÉ-BARAH ; nom propre d'une ville de la Terre Sainte, dans la tribu de Dan.

BÉNÉDICITÉ ; substantif masculin. Mot latin, que l'usage a rendu françois, pour désigner la prière qu'on fait avant le repas, & qui commence par ce mot. *Les Moines disent le bénédicité.*

BENEDICTE ; substantif masculin, & terme de Pharmacie. Electuaire purgatif & qui opère doucement. Lémery ordonne la préparation de ce médicament de la manière suivante.

Prenez dix gros de turbith choisi; une once d'écorce de racines de petite esule, six gros d'hermodatte, & autant de diagrede ; une demi-once de sel gemme; un gros & demi de spicanard, de gingembre, de girofle, de safran, de petit cardamome, de galanga, de macis, de semence d'ache, de carvi, de saxifrage & de séné ; pulvérisez ces drogues, & mêlez-les avec deux livres & demie de miel écumé, pour en composer un électuaire dont la dose sera depuis une drachme jusqu'à six.

Ce *bénédicte* purge la pituite & les sérosités de toutes les parties du corps; il lève les obstructions, & provoque les règles du sexe.

BÉNÉDICTIN ; Religieux qui a fait vœu de vivre sous la règle de S. Benoît. L'habillement d'un Bénédictin est composé d'une robe, d'un scapulaire & d'un capuce noir. Il a en outre pour le chœur & pour aller en ville, une ample chappe de serge noire à grandes manches, avec un capuchon qui se termine en pointe.

Les *Bénédictins* sont qualifiés de Moines noirs dans le Droit-Canon.

BÉNÉDICTINE ; substantif féminin. Religieuse qui suit la règle de S. Benoît. Son vêtement est composé d'un voile noir, d'une grande robe de serge de la même couleur, & d'une guimpe de toile blanche.

Il y a à Venise trois Monastères de Bénédictines, où l'on n'admet que des filles de nobles Vénitiens. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en parlant à ces Religieuses, on les qualifie d'illustrissimes. On voit qu'il n'y a point de barrières que la vanité ne franchisse.

BÉNÉDICTION ; substantif féminin. *Benedictio*. Action de religion par laquelle un Prêtre bénit les personnes qui sont dans une Eglise, en faisant sur elles le signe de la croix. *On vient de donner la bénédiction.*

Bénédiction, se dit d'une cérémonie de religion, par laquelle un Evêque ou un Prêtre bénit une Chapelle, des Fonts, des Cloches, une Abbesse. *Nous assistâmes à la bénédiction des cloches.*

Bénédiction nuptiale, se dit de celle qu'un Prêtre donne aux nouveaux mariés. *Ils viennent de recevoir la bénédiction nuptiale.*

Bénédiction, se dit de l'action par laquelle un père & une mère benissent leurs enfans. *Avant de partir pour l'armée, il reçut la bénédiction de son père & de sa mère.*

Bénédiction apostolique, se dit du salut que donne le Pape au commencement de toutes ses bulles.

Bénédiction, se dit dans le sens de grace & faveur particulière du ciel. *Sa conduite lui a mérité les bénédictions célestes.*

Bénédiction, se dit pour abondance. C'est dans ce sens que l'Ecriture dit que *celui qui seme avec épargne, recueillera peu; & que celui qui seme avec bénédiction, recueillera avec bénédiction.*

On appelle, dans le même sens, *maison de bénédiction*, une maison où tout abonde.

Maison de bénédiction, se dit aussi d'une maison vouée à la piété.

Bénédiction, se dit des vœux, des souhaits qu'on fait pour le bonheur ou en faveur de quelqu'un. *Les troupes donnèrent mille bénédictions à ce Géneral.*

On dit d'une personne que *sa mémoire est en bénédiction;* pour dire, qu'on ne peut se la rappeler à l'esprit sans louer sa sagesse, sa vertu, ses bienfaits, *&c.*

Bénédiction, se dit, parmi les Juifs, des présens que les amis se font respectivement parmi eux. C'est sans doute à cause que ces présens sont ordinairement accompagnés de bénédictions & de complimens.

Vallée de bénédiction, s'est dit d'un lieu situé dans la tribu de Juda, aux environs de la mer Morte & d'Engaddi. Ce nom lui vint de la victoire qu'y remporta le Roi Josaphat, 892 ans avant l'Ere chrétienne, contre les troupes combinées des Ammonites, des Moabites & des Iduméens.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ion* de ce mot n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux syllabes en poësie.

Il faudroit changer le *c* en *k*, le *t* en *s*, & écrire, d'après la prononciation, *bénédiksion*, pour les raisons données en parlant de ces lettres.

BÉNÉFICE; substantif masculin. C'est, en général, un privilège accordé par le Prince ou par les Loix.

Bénéfice d'Inventaire, se dit d'un privilège que les Loix accordent à un héritier, & qui consiste à l'admettre à la succession du défunt, sans l'obliger aux charges au-delà de la valeur des biens dont cette succession est composée, pourvu qu'il en ait fait l'inventaire dans le temps déterminé par la Loi.

Ce Bénéfice fut introduit par l'Empereur Justinien, afin qu'un héritier pût se dispenser d'engager légèrement sa fortune, en acceptant une succession équivoque, & dont les créanciers ne paroissoient ordinairement qu'après qu'elle étoit acceptée.

Il faut obtenir à Paris, & dans la plûpart des autres Coutumes de France, des Lettres Royaux pour se rendre héritier par bénéfice d'inventaire; mais elles ne sont pas nécessaires en Pays de droit écrit, où il suffit de déclarer qu'on n'accepte une succession qu'à ce titre.

Bénéfice de Cession. *Voyez* Cession.

Bénéfice de Discussion. *Voyez* Discussion.

Bénéfice de Division. *Voyez* Division.

Bénéfice d'Âge. *Voyez* Âge.

Bénefice, se dit, dans le droit canonique, d'un titre ou d'une dignité Ecclésiastique, accompagnée d'un certain revenu.

On divise d'abord les Bénéfices en séculiers & en réguliers.

Les *Bénéfices séculiers* sont affectés aux Ecclésiastiques, engagés dans les fonctions de la Cléricature, & qui ne le sont pas par vœu dans un Ordre religieux. Tels sont les Evêchés, les Cures, les Canonicats, *&c.*

On appelle *Bénéfices réguliers*, les Bénéfices affectés aux personnes qui ont fait profession dans quelque Ordre religieux. Tels sont les Abbayes régulières, les Prieurés conventuels, les Offices claustraux, *&c.*

Remarquez que tout Bénéfice est réputé séculier, s'il n'y a titre contraire.

Les Bénéfices se divisent aussi en Bénéfices sacerdotaux à charge d'ames, & en Bénéfices simples.

Les *Bénéfices sacerdotaux à charge d'ames*, sont ceux qui exigent la résidence du Bénéficier, qui ne peuvent être possédés que par des Prêtres, & dont les Titulaires ont jurisdiction sur les peuples confiés à leurs soins. Tels sont les Evêchés & les Cures.

Les *Bénéfices simples*, sont ceux dont les Titulaires n'ont ni charge d'ames, ni obligation d'aller au chœur, & ne sont point tenus de résider. Tels sont les Abbayes en commende, les Chapelles, *&c.*

On distingue encore les Bénéfices en compatibles & incompatibles.

Les *Bénéfices compatibles*, sont ceux dont tout Bénéficier séculier peut jouir, sans renoncer au Bénéfice dont il est déjà pourvu. Tels sont les Bénéfices simples.

J'ai dit tout Bénéficier séculier, parce qu'un Religieux ne peut posséder en même temps deux Bénéfices, même simples, sans une dispense spéciale.

Les *Bénéfices incompatibles*, sont ceux qui, exigeant résidence, ne peuvent être possédés en pluralité par une seule personne. Tels sont deux Evêchés, deux Cures, *&c.*

Quoiqu'on puisse rapporter les divers Bénéfices aux divisions que nous en avons faites, quelques-uns cependant reçoivent encore des qualifications particulières: ainsi,

Bénéfices Consistoriaux, se dit des grands Bénéfices; comme les Evêchés, qui sont ainsi appelés, parce que le Pape n'en donne les provisions qu'après une délibération faite dans le Consistoire des Cardinaux.

En France on appelle *Bénéfices consistoriaux*, tous ceux dont le Roi a la nomination, selon le Concordat passé entre Léon X & François Premier.

Bénéfices Électifs, se dit de ceux qui sont conférés par la voie des suffrages & du choix.

Bénéfice Collatif, se dit de celui dont la nomination appartient au Collateur, qui le confère au sujet qu'il juge à propos; pourvu qu'il ait la capacité requise pour en jouir.

Bénéfice en Patronage, se dit de celui que le Collateur ne peut conférer que sur la présentation du

Patron. *Voyez* Collateur & Patron.

Bénéfice en Commende, se dit d'un Bénéfice régulier accordé à un Ecclésiastique séculier, qui dispose des fruits de ce Bénéfice pendant sa vie.

Bénéfice Manuel, se dit de celui qui n'est donné que pour un temps à un Titulaire que l'on peut révoquer.

Bénéfice a simple Tonsure, est celui qu'on peut posséder, quoiqu'on ne soit que tonsuré. Tel est une Chapelle, une Abbaye en commende, &c.

Bénéfices Sécularisés, se dit de ceux qui n'étoient possédés que par des réguliers, & qui, par dispense du Pape, peuvent être possédés par des séculiers.

Bénéfices vacans *in Curia*, se dit de ceux dont les Titulaires meurent à Rome, ou dans l'espace de dix lieues alentour. Le Pape a droit de les conférer.

Il y a plusieurs irrégularités qui empêchent de posséder des Bénéfices, ou qui en privent ceux que l'on en a pourvus; tels sont la bâtardise, la bigamie, la mutilation, l'hérésie, la simonie, les crimes pour lesquels on peut être repris de Justice, *&c.*

Les étrangers ne peuvent posséder aucun Bénéfice en France, sans avoir obtenu auparavant des Lettres de naturalité.

Entre les règles que suit la Chancellerie Romaine dans la distribution des Bénéfices, il y en a trois que la Jurisprudence du Royaume a constamment admises.

La première est celle *de infirmis resignantibus*, qui prononce la peine de nullité contre la résignation d'un Bénéficier malade, s'il meurt avant qu'il se soit écoulé vingt jours depuis l'acte de résignation.

La seconde est celle *de publicandis resignationibus*, qui veut que la résignation & la provision d'un Bénéfice, soient nulles, si le résignant décède six mois après, sans que le résignataire ait pris possession.

La troisième est celle *de verisimili notitiâ obitûs*, qui exige qu'entre le jour du décès & celui de la provision obtenue en Cour de Rome, il se soit écoulé un temps suffisant, pour que du lieu où le Bénéficier est décédé, la vacance ait pu vraisemblablement être connue du Pape; sans cela on présume que le Bénéfice a été couru, c'est-à-dire, que l'on a envoyé à Rome du vivant du Titulaire; c'est ce qu'on appelle, en matière Bénéficiale, *course ambitieuse*, qui rend indigne du Bénéfice, suivant la règle *de non impetrando Beneficia viventium*.

Les fruits d'un Bénéfice se partagent, de droit commun, après la mort du Titulaire, entre le successeur au Bénéfice & les héritiers du défunt, à proportion du temps de jouissance, en commençant l'année au premier Janvier, si l'usage du lieu n'y est contraire.

Bénéfice, se dit du lieu même où est située l'Eglise & le bien du Bénéfice. *Son Bénéfice est dans le village voisin.*

Bénéfice, signifie aussi gain, profit, avantage. *Il a dix écus de bénéfice sur la bague qu'il vient de vous vendre.*

Bénéfice, s'est dit autrefois des fonds de terre, qu'on donnoit pour récompense de services aux anciens militaires.

Bénéfice de nature, se dit, en termes de Médecine, des évacuations

extraordinaires par leſquels la nature ſe ſoulage.

BÉNÉFICE DE VENTRE, ſe dit auſſi en Médecine, d'un dévoiement naturel, & qui n'eſt pas violent.

On dit proverbialement & figurément, *qu'il faut prendre le bénéfice avec les charges;* pour dire, qu'on doit ſupporter les incommodités d'une choſe quand on en a le profit.

On dit auſſi proverbialement & figurément d'une choſe que l'on n'a point acquiſe ou obtenue ſans dépenſe, ſans peine, ſans ſoins, *que ce n'eſt pas bénéfice ſans charge.*

On dit proverbialement, figurément & familièremsnt de quelqu'un qui ne profeſſe ſa religion que pour favoriser des vues d'intérêt, *qu'il croit en Dieu par bénéfice d'inventaire.*

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, que *les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les attrapent;* pour dire, que les graces ne ſont pas toujours diſtribuées à ceux qui les méritent.

Voyez au mot PROFIT, les différences relatives qui en diſtinguent BÉNÉFICE, *&c.*

Les trois premières ſyllabes ſont brèves, & la quatrième eſt très-brève.

BÉNÉFICIABLE; adjectif & terme de Mineralogie, qui ſe dit d'une mine dont on peut tirer du profit, du bénéfice, en l'exploitant.

BÉNÉFICIAIRE; adjectif & terme de Droit, qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe, *héritier bénéficiaire;* pour dire, héritier par bénéfice d'inventaire.

L'*héritier bénéficiaire* en ligne collatérale, eſt exclu par l'héritier pur & ſimple en Pays Coutumier; mais il ne l'eſt pas en pays de Droit Ecrit, ni en ligne directe.

L'*héritier bénéficiaire* a l'adminiſtration des biens de la ſucceſſion, mais en donnant caution, & à la charge d'en rendre compte aux Créanciers & aux Légataires qui ont hypothèque ſur ſes biens perſonnels, du jour qu'il a été déclaré héritier bénéficiaire.

BÉNÉFICIAIRES, s'eſt dit chez les Romains, des Soldats que la République récompenſoit des ſervices qu'ils lui avoient rendus; de ceux qui étoient exempts de ſervir, après avoir fait leur temps, & de ceux qui ſervoient volontairement pour obtenir quelque avantage.

Les quatre premières ſyllabes ſont brèves, la cinquième eſt longue, & la ſixième très-brève.

BÉNÉFICIAL; ALE; adjectif & terme de Juriſprudence canonique, qu'on ne trouve uſité qu'au féminin. Il déſigne ce qui a rapport aux Bénéfices. *Juriſprudence bénéficiale. Une cauſe bénéficiale. Une queſtion bénéficiale. Une matière bénéficiale. Des matières bénéficiales.* Voilà à peu près les phraſes où cet adjectif eſt en uſage.

BÉNÉFICIATURE; ſubſtantif féminin, & terme de Juriſprudence canonique. Il ſe dit de certains bénéfices amovibles qui ne ſe réſignent pas, & qui peuvent vaquer par l'abſence du Titulaire. Tels ſont les bénéfices de Chantres, de Vicaires, de Chapelains, *&c.*

BÉNÉFICIÉ; participe paſſif indéclinable. *Voyez* BÉNÉFICIER.

BÉNÉFICIER; verbe neutre de la première conjugaiſon, lequel ſe conjugue comme *chanter.* Terme de Minéralogie, qui ſignifie exploiter une mine avec profit & bénéfice.

Ils bénéficièrent dans l'exploitation de cette mine.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire AVOIR. *J'ai bénéficié. Il auroit bénéficié*, &c.

Les quatre premières syllabes sont brèves, & la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'*e* féminin qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BÉNÉFICIER; substantif masculin. Titulaire d'un Bénéfice, qui possède un Bénéfice. *Connoissez-vous ce Bénéficier?*

BÉNEISON; vieux mot qui signifioit autrefois bénédiction.

BÉNEISTRE; vieux verbe qui signifioit autrefois bénir.

BENEL; vieux mot qui signifioit autrefois tombereau.

BENEST; nom propre. Bourg de France, en Poitou, sur la Charente, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, de Confolant.

BENÊT; adjectif & substantif masculin. Niais, sot. *Personne n'est si benêt que lui. C'étoit un vrai benêt.*

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

BÉNÉVENT; nom propre. Ville Archiépiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, au confluent du Sabato & du Calore. Les tremblemens de terre qui l'ont délabrée, & surtout celui de 1703, l'ont rendue déserte, ou peu s'en faut.

BÉNÉVENT, ou BÉNAVENTE, est aussi le nom d'une petite ville d'Espagne, dans la Province de Campos, sur l'Ezla, entre Léon & Zamora.

BÉNÉVENT, ou BÉNAVENTE, est encore le nom d'une ville de Portugal, dans l'Estrémadure, sur le Tage, à neuf lieues au-dessus de Lisbonne, vis-à-vis d'Alanguer.

BÉNÉVENT, est enfin le nom d'une Abbaye de France, dans le Limousin. Elle est en commende, & vaut 10000 liv. de rente au Titulaire.

BENEVIS; vieux mot qui signifioit autrefois bail à rente.

BENEVISER; vieux terme de Coutume qui signifioit autrefois abonner.

BÉNÉVOLE; adjectif de tout genre, qui n'a d'usage qu'en badinant, & dans ces phrases: *Spectateur bénévole: Auditeur bénévole: Lecteur bénévole;* pour dire, un Spectateur, un Auditeur, un Lecteur qu'on croit être favorablement disposé.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

BÉNEURÉ; vieux mot qui signifioit autrefois bienheureux.

BÉNEURETÉ; vieux mot qui signifioit autrefois bonheur.

BENFELD; nom propre. Ville de France dans la basse Alsace, sur l'Ill, environ à quatre lieues, sud-sud-ouest de Strasbourg.

BENGALE; nom propre. Ville capitale d'un Royaume d'Asie, dans l'Indoustan.

Ce Royaume eut autrefois ses Souverains, mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une Province de l'Empire du Mogol, laquelle est bornée au nord, par les Royaumes de Narvar, Patna & Jesuat; à l'orient, par ceux de Tipra & d'Arracan; au midi, par le Golfe de son nom, & le Royaume d'Orixa, & à l'occident, par les Royaumes de Berar & de Malava.

Les Habitans y font voluptueux, & les femmes ſingulièrement débauchées. Il n'y a ſortes d'agaceries qu'elles n'emploient pour ſéduire les jeunes gens, & ſur-tout les étrangers; & comme elles ſont pour la plûpart, bien faites & bien ajuſtées, elles réuſſiſent aiſément dans leur objet.

Le Gange qui traverſe ce Royaume, y forme quantité d'îles agréables & fertiles.

Le *Bengale* paſſe pour une des plus riches Provinces du Mogol. On y recueille en abondance, du blé, du riz, du ſucre, du gingembre, du poivre long, du coton, de la ſoie, des fruits de toute eſpèce, & ſurtout des ananas. On y fabrique des toiles ſuperbes, & des étoffes d'or & de ſoie qui paſſent en différens pays. On en tire auſſi des tapiſſeries, du borax, des diamans, *&c.* Les Hollandois qui font une partie du commerce de Bengale, y portent de l'argent du Japon, du cuivre, de l'étain, du mercure, du plomb, de l'écarlate, de la porcelaine, des miroirs, *&c.*

Quelques-uns prétendent que dAca eſt la capitale du Royaume de Bengale.

BENGALI; ſubſtantif maſculin. Plante du Bréſil, dont les feuilles reſſemblent, par l'odeur & la couleur, aux feuilles de choux. Son fruit qui eſt comme une pomme, eſt très-agréable au goût, mais dangereux, parce qu'il eſt froid.

BENGÈBRES; (les) peuples d'Arabie, errans & vagabonds, qui attaquent ſouvent les Caravannes de la Mèque.

BENGI-EIRI; ſubſtantif maſculin. Sorte de ricin Indien, toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ray dit que ſes feuilles pulvériſées & répandues ſur les ulcères, en enlèvent les chairs fongueuſes.

BENGUELA; nom propre. Ville & Royaume d'Afrique, ſur la côte occidentale, au midi de la Province d'Ohila. On trouve dans ce Royaume, l'animal appelé *Abada*, dont nous avons parlé. On y achète des dents d'élephans, & l'on y vend des fuſils.

BENI, IE; adjectif & participe paſſif. *Voyez* Benir.

BENI-ABDALA; nom propre. Ville d'Afrique au Royaume d'Alger, près de la rivière de Huet-Icer.

BENJAMIN; nom propre du dernier des enfans de Jacob & de ſa femme Rachel, qui mourut en le mettant au monde. Les deſcendans de Benjamin formèrent la Tribu de ce nom, l'une des douze d'Iſraël, & qui avoit celle d'Ephraïm au nord, celle de Juda au midi, & le Jourdain à l'orient.

BENJANS; (les) Indiens répandues dans l'Aſie, où ils font le commerce & la banque. Ils ſont de bonne foi, & le Négociant peut dépoſer en ſûreté ſon argent dans leurs caiſſes.

BENI-ARAX; nom propre. Ville conſidérable d'Afrique, au Royaume d'Alger, & capitale d'une contrée de même nom, qui a dix-ſept lieues de longueur, & neuf de largeur. Cette contrée abonde en blés, en miel, en fruits, en bétail & en pâturages. Tous les habitans en ſont Muſulmans.

BENI-AROZ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habat. Sa longueur eſt de ſept lieues, & ſa largeur de trois. Elle eſt très-fertile & peuplée de Bérébères.

BENI-BECIL; nom propre. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, entre la ville de Fez & Miquenez,

quenez, ſur la rivière de Huet-Nija. On y recueille du lin & du chanvre en quantité.

BENIBESSERI ; nom propre. Contrée d'Afrique, dans le Bildulgerid, au pied du Mont-Atlas. La principale richeſſe du pays conſiſte dans une mine de fer conſidérable qu'exploitent les habitans de ce pays. Ils vendent dans le voiſinage le fer qu'ils façonnent.

BENI-BUHALUL ; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz, ſur le Mont-Atlas, à quatre lieues de Fez. On y recueille de l'orge, du chanvre, du lin, des olives & d'autres fruits.

BENI-BUZEYBET ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte trois mille hommes en état de porter les armes. Elle eſt couverte de noyers & de vignes qui produiſent les meilleurs raiſins ſecs de toute l'Afrique.

BENIÇON ; vieux mot qui ſignifioit autrefois épouſailles.

BENIGEBARE ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. Elle eſt peuplée de Zenetes braves & vaillans, qui ont ſu défendre leur liberté contre tous les Rois de l'Afrique. Ils ne ſortent que très-peu de leur montagne, parce que le Roi de Fez fait pendre tous ceux qui ſont ſurpris dans la plaine : mais les terres qu'ils cultivent fourniſſent abondamment à tous leurs beſoins.

BÉNIGNEMENT ; adverbe. *Benignè*. Avec bénignité, d'une manière bénigne. *Il parle bénignement à tout le monde.*

Les deux premières ſyllabes ſont brèves, la troiſième eſt très-brève, & la quatrième moyenne.

Le *g* ſe prononce mouillé.

Il faudroit changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, *Bénignemant*, pour les raiſons données en parlant de ces *lettres*.

BENIGNITÉ ; ſubſtantif féminin. *Benignitas*. Douceur, indulgence, humanité. *Ce Prince reçoit ſes Sujets avec beaucoup de bénignité.*

Les quatre ſyllabes ſont brèves.

Ce mot n'a point d'uſage au pluriel.

Le *g* ſe prononce mouillé.

Différences relatives entre *bénignité*, *douceur* & *humanité*.

La *bénignité* eſt une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'ame, par rapport aux biens & aux plaiſirs qu'on peut faire aux autres ; ce qu'il y a de plus éloigné d'elle, eſt la malignité ou le ſecret plaiſir de nuire. La *douceur* eſt une qualité qui ſe trouve particulièrement dans la tournure de l'eſprit, par rapport à la manière de prendre les choſes dans le commerce de la vie civile ; ſes contraires ſont l'aigreur & l'emportement. *L'humanité* réſide principalement dans le cœur ; elle le rend tendre, fait qu'on s'accommode & qu'on ſe prête aux diverſes ſituations où ſe trouvent ceux avec qui l'on eſt en relation d'amitié, d'affaires ou de dépendance : rien n'y eſt plus oppoſé que la cruauté & la dureté, ou un certain amour propre uniquement occupé de ſoi-même.

BENIGUALID ; nom propre. Contrée d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte environ ſix mille hommes en état de porter les armes. Comme ce pays eſt coupé de montagnes, & que les habitans ſe-

roient difficiles à réduire, le Roi de Fez se contente d'en tirer un tribut modique ; & ils ne le lui payent qu'à la charge d'être maintenus dans le privilège de donner asyle aux criminels qui se retirent parmi eux.

BENIGUAMUD ; nom propre. Montagne d'Afrique, à trois lieues de la ville de Fez. On y compte vingt-cinq villages bien peuplés, & en état d'armer quatre mille hommes. La terre y est très fertile en blé, en vignes & en olives. On y fabrique quantité de savon.

BENIGUARID ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Tunis. Elle fait partie du Grand Atlas, & elle est peuplée de Bérébères, qui y vivent en liberté, au nombre de plus de vingt mille hommes en état de combattre. Elle abonde sur-tout, en orge & en palmiers.

BENIGUARITEN ; nom propre. Contrée d'Afrique, au Royaume de Fez, à sept lieues de la capitale. C'est ordinairement l'apanage des frères & des neveux du Roi de Fez. On y compte environ deux cens villages peuplés d'Arabes, qui viennent vendre à Fez le bétail qu'ils nourrissent, & le blé qu'ils recueillent en abondance sur leurs terres.

BENIGUAZEVAL ; nom propre d'une chaîne de montagnes de dix lieues de longueur, sur trois de largeur, dans la Province d'Errif, au Royaume de Fez. Elles abondent en vignes, en figuiers, en oliviers, en lin, en orge, en millet, *&c.* On y compte plus de cent vingt villages peuplés d'environ vingt-cinq mille hommes en état de porter les armes, & desquels le Roi de Fez tire annuellement vingt-cinq mille ducats. On remarque au sommet un volcan, d'où sortent des flammes de soufre.

BENI-GUERIAGEL ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y voit environ soixante & dix villages peuplés de plus de douze mille hommes en état de porter les armes. Cette montagne abonde en blé, en orge, en lin & en olives.

BENIGUERNID ; nom propre. Montagne d'Afrique, en Barbarie, qui s'étend jusqu'à une lieue de Tremecen. Elle est peuplée & fertile en blé, en fruits & en pâturages.

BENIGUERTENAX ; nom propre. Haute montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. On y compte trente-cinq gros villages, habités par des Bérébères de la Tribu des Zenetes ; & l'on y recueille du blé, de l'huile, du vin, des citrons, des oranges, & toutes sortes d'autres fruits. Il y a aussi des pâturages & quantité de bétail.

BENI-GUMI ; nom propre. Contrée d'Afrique, dans les Deserts de Numidie, sur la rivière de Guir. On y voit huit Châteaux & quinze Villages, & le peuple s'y nourrit de dattes qui abondent dans le pays.

BENI-HAMET ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur de deux. Elle est couverte de vignes, d'oliviers & de figuiers. Il s'y tient toutes les semaines un marché, où les Marchands de Fez vont acheter des raisins, de l'huile & des figues.

BENI-HASCEN ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Habat. Les peuples y sont belliqueux, & au nombre de plus de quinze mille

hommes en état de combattre. On y recueille beaucoup de cire & de miel, & l'on y nourrit quantité de bétail.

BENI-HULUD; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Fez, sur le Mont-Atlas, à trois milles de Fez.

BENI-JECHFETEN; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province de Cuz. Elle est peuplée de Forgerons qui s'occupent à faire valoir les mines de fer qu'elle renferme. Le haut de la montagne est sec & stérile; mais la partie inférieure est couverte de fruits, & particulièrement de pêches.

BENI-JOSEF; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On y compte environ trois mille hommes en état de combattre. Sa longueur est de quatre lieues, & sa largeur de trois. Elle est stérile, & l'on n'y recueille que du millet.

BENI-JUBAR; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la Province de Bugie. Elle a plus de dix lieues de longueur & presque autant de largeur. On y recueille du blé, des fruits, & l'on y nourrit du bétail. Les habitans n'obéissent qu'au Chef qu'ils se choisissent eux-mêmes.

BENI-MAGER; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la province de Duquela. Elle est peuplée de Bereberes, & abonde en blés, en olives & en pâturages.

BENI-MANSOR; nom propre de deux montagnes d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. On compte, sur chacune, environ trois mille hommes en état de porter les armes. Les hommes y sont ivrognes, jaloux & cruels, & les femmes voluptueuses.

BENI-MESGILDA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle abonde en huile, & l'on y fabrique quantité de savon. On y compte environ douze mille combattans, toujours en guerre avec les Arabes qui errent dans le voisinage.

BENIN, BENIGNE; adjectif. *Benignus, a, um.* Doux, humain, indulgent. *Il a le caractère benin.*

Benin, se dit ironiquement & par dérision, d'une douceur & d'une indulgence déplacées. *Elle est heureuse d'avoir un mari si benin.*

Benin, se dit, dans le sens figuré, & signifie favorable, propice. *Le Ciel benin favorisera ses vues. Les influences benignes de l'air.*

Benin, se dit, en termes de Médecine, d'une maladie dont les symptômes ne sont pas fâcheux, & d'un médicament qui purge doucement. *Sa petite vérole est bénigne. Ce purgatif est benin.*

Différences relatives entre *benin, doux, humain.*

Benin, marque l'inclination ou la disposition à faire du bien: on dit d'un astre, qu'il est *benin;* on le dit aussi des Princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un sens ironique, lorsqu'ils souffrent les injures avec bassesse. *Doux*, indique un caractère d'humeur qui rend très-sociable & ne rebute personne: on s'en sert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la société, pour laquelle il semble qu'elles aient précisément été faites. *Humain*, dénote une sensibilité sympathisante aux maux ou à l'état

d'autrui : on en fait un plus grand usage en parlant des hommes qu'en parlant des femmes, parce qu'ils se trouvent dans de plus fréquentes occasions de faire paroître leur *humanité*, ou leur inhumanité.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin ; mais elle est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Le *g* du féminin se prononce mouillé.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un benin astre*, mais *un astre benin.*

BENIN ; nom propre. Ville, rivière & Royaume d'Afrique, en Guinée. Ce Royaume a cent cinquante lieues d'orient en occident. On ignore son étendue du nord au midi. Le Roi est en état de mettre cent mille hommes sous les armes. Son premier soin, en montant sur le trône, est de faire pendre tous les Princes de son sang, & quand il vient à mourir, ses courtisans demandent avec instance d'être envoyés avec lui pour le servir en l'autre monde. On immole ensuite un grand nombre d'esclaves pour les accompagner dans leur voyage. Les filles ne s'habillent dans ce pays qu'après leur mariage ; desorte qu'auparavant, on les voit aller nues dans les rues. Les hommes prennent autant de femmes qu'ils le jugent à propos ; & après la mort de leur mari, elles deviennent esclaves du Roi, qui en fait des courtisannes, avec lesquelles il partage le gain qu'elles font, en vendant leurs faveurs.

Les peuples de Benin reconnoissent bien un Dieu Créateur du ciel & de la terre, qu'ils disent souverainement bon ; mais ce n'est point à lui qu'ils rendent leur culte ; c'est au diable, qu'il faut adoucir, disent-ils, par des sacrifices, afin qu'il ne leur fasse point de mal.

Le pays abonde en coton & en fruits de toute espèce, comme oranges, limons, *&c.* On y a aussi du poivre, mais plus petit qu'aux Indes, & en moindre quantité.

Les animaux, qui y sont les plus communs, sont les éléphans, les tigres, les léopards, les cerfs, les sangliers, les singes, les lièvres, les ânes, les chèvres, les brebis, les serpens, les perroquets, les pigeons, les perdrix, les cigognes, les autruches, *&c.*

Les Hollandois sont les seuls Européens qui commercent dans ce Royaume. Ils y portent des draps d'or & d'argent, de l'écarlate, du velours rouge, de la toile, des étoffes de Harlem, des pendans d'oreilles de verre rouge, des miroirs dorés, des barres de fer, *&c.* & ils en ramènent des habits de coton rayés qu'ils débitent sur la côte d'or, des pierres de jaspe, des peaux de léopard, du poivre, du corail bleu, & des femmes esclaves, mais point d'hommes : on aime apparemment mieux les tuer dans ce pays que les vendre.

BENINGANIO ; substantif masculin. Fruit de la grosseur du limon, rouge à l'intérieur & bon à manger. Il croît dans la baie de S. Augustin.

BENJOIN ; substantif masculin. Substance résineuse, sèche, dure, fragile, inflammable & d'une odeur aromatique. Elle découle d'un gros & grand arbre, dont les feuilles ressemblent à celles du citronnier, mais elles sont plus petites & moins vertes. On le nomme Belzof. Il croît à Siam & dans les îles de Java & de Sumatra.

On nous apporte deux sortes de Benjoin. L'un est en larmes, & l'autre en masse. Le premier doit être net, clair, transparent, de couleur rougeâtre, & parsemé de taches blanches : on l'appelle Benjoin amigdaloïde ; il faut le préférer à l'autre.

Cette résine donne, dans l'analyse chimique, un peu de terre avec beaucoup d'huile & de sel volatil. Elle est incisive, pénétrante, attenuante, bonne contre les maladies du poumon & pour résister à la gangrène.

Les Parfumeurs en font usage dans les parfums.

Dissoute dans l'esprit de vin, elle donne une teinture dont quelques goutes rendent trouble & laiteuse l'eau dans laquelle on les jette ; ce qui a fait appeler cette teinture, *lait virginal*. Les Dames s'en servent comme d'un cosmétique.

Le Benjoin paye à l'entrée du Royaume six livres par quintal, ou vingt pour cent de sa valeur, s'il est tiré du Levant, suivant l'Arrêt du 15 Août 1685.

BENI-ORIEGAN ; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif. Elle est couverte de vignes, de cèdres & d'oliviers : les hommes y sont ivrognes & jaloux, & les femmes libertines.

BENIR ; verbe actif de la seconde conjugaison, lequel se conjugue comme *ravir*. *Benedicere*. Faire une action de religion, qui consiste de la part d'un Évêque, d'un Prêtre, *&c.* à donner la bénédiction en faisant le signe de la Croix. *L'Evêque a béni le peuple.*

Benir, se dit aussi de la cérémonie ecclésiastique par laquelle on consacre quelque chose au culte divin. *L'Evêque doit bénir cette Eglise incessamment. On bénira les cierges.*

Benir un Abbé, une Abbesse, se dit de l'action de réciter sur eux certaines prières, & de pratiquer certaines cérémonies par lesquelles on les installe dans leur dignité. *Cet Evêque doit bénir demain l'Abbesse de Fontevrault.*

Benir des armes, des drapeaux, un lit nuptial, *&c.* se dit aussi de l'action de réciter quelques prières afin d'attirer la grace de Dieu sur des armes, des drapeaux, un lit nuptial, &c. *On vient de bénir les drapeaux de ce Régiment.*

Benir, se dit de l'action des pères & des mères quand ils donnent la bénédiction à leurs enfans. *Jacob fut autrefois beni par son père Isaac.*

Benir, signifie rendre heureux, faire prospérer : mais dans ce sens il ne se dit que de Dieu. *Dieu bénit toutes ses entreprises.*

Benir, signifie louer avec un profond respect & une reconnoissance infinie. *Ces peuples bénissoient le Prince qui les gouvernoit.*

Benir, se dit aussi, en parlant des choses qui rappellent à l'esprit quelque agréable souvenir. *Je bénis cent fois le jour, l'instant où je la connus.*

On dit familièrement, en parlant à un pauvre, *Dieu vous bénisse ;* pour exprimer, qu'on n'a rien à lui donner.

On dit aussi familièrement à quelqu'un qui éternue, *Dieu vous bénisse ;* pour marquer qu'on lui souhaite du bien.

Ce verbe a deux participes, qui sont *beni, ie ;* & *benit, ite.* Le premier, qui a les significations du verbe, est formé régulièrement, & l'autre est irrégulier. *Voyez* ce

dernier, pour les significations qui lui sont propres.

La première syllabe est brève, & la seconde, dont le *r* final se fait toujours sentir, est longue.

On trouvera au mot VERBE, les règles pour la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BENI-RASIN; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle est très-fertile en blé, en huile & en vin. Les femmes y prennent soin des troupeaux & du labourage, tandis que les hommes s'occupent à la chasse.

BENI-SAYD; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet. Elle est couverte de pâturages, & renferme plusieurs mines de fer auxquelles s'occupent les habitans.

BENISTRE; vieux verbe qui signifioit autrefois BENIR.

BENIT, ITE; adjectif & autre participe passif du verbe benir, qui ne se dit que des choses sur lesquelles l'Evêque ou le Prêtre a donné la bénédiction avec les cérémonies que l'Eglise prescrit. *Ce pain a été benit. C'est un cierge benit. Voilà de l'eau benite.*

On dit proverbialement & figurément, *qu'on a donné à quelqu'un de l'eau benite de Cour;* quand on lui a fait de vaines promesses, des carresses trompeuses, ou des complimens peu sincères, comme sont ordinairement ceux des gens de Cour.

Les deux syllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BENI-TELIT; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat. On y a beaucoup de blé, de vin, de cire & de miel.

BENI-TEUDI; nom propre. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat, sur la rivière d'Erguil, à dix lieues de Fez.

BENITIER; substantif masculin. Vase qui sert à mettre de l'eau benite. *C'étoit un benitier de porcelaine.*

La terminaison *ier* de ce mot, est une diphtongue en prose comme en poësie.

BENIVOLENCE; vieux mot qui signifioit autrefois bienveillance.

BENI-YAZGA; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Cuz. Elle abonde en blé, en vin, en olives & en pâturages. La laine des moutons y est de la plus grande finesse. On y voit trente-huit villages, dans lesquels on compte environ six mille hommes propres à porter les armes.

BENI-YEDI; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. On n'y a que des vignes & point de blé. Elle est peuplée de misérables, qui n'ont d'autre métier que de voler sur les chemins.

BENI-YERSO; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle abonde en vignes, en olives & en pâturages. On y compte plus de cinq mille hommes en état de porter les armes.

BENI-ZANTEN; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. On y compte environ trois mille hommes en état de porter les armes. Elle ne produit point de blé; mais

elle abonde en vignes, en arbres fruitiers & en pâturages.

BENI-ZARVAL; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle abonde en vin, en huile, en fruits & en pâturages. On y recueille aussi du blé, & le peuple y vivroit commodément sans les impôts excessifs dont le chargent les Seigneurs de Chécuan desquels il est vassal.

BENI-ZENETE; nom propre. Montagne considérable d'Afrique, à dix-huit lieues de Tremecen, où l'on compte environ vingt mille combattans, toujours en guerre avec les Turcs ou les Arabes. Elle abonde en pâturages; mais elle ne produit point de blé.

BENI-ZEQUER; nom propre. Montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat. Elle a huit lieues de longueur, & trois de largeur. On y compte environ quinze mille hommes en état de porter les armes. Le miel & la cire en font la principale richesse.

BENNAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit seigneurial sur le vin vendu en certain temps de l'année.

BENNE; substantif féminin, & terme de Commerce. On appelle ainsi une voiture qui sert de mesure à charbon en Flandre, en Lorraine, *&c.*

BENNE, se dit aussi d'un vase dans lequel on fait transporter par les bêtes de somme des blés, de la chaux, *&c.*

BENNET; substantif masculin. Sorte de poisson du cap de Bonne-Espérance, du poids de six ou huit livres. Ses écailles sont d'un pourpre luisant, & semées de raies de couleur d'or; ses yeux & sa queue rouge, & ses nageoires jaunes. Il est agréable au goût, & se digère facilement.

BENOIT (S.) nom propre. Il fut un des premiers instituteurs de la vie monastique en Occident, & le fondateur de l'Ordre des Bénédictins. Il composa sa règle sur le mont Cassin, où il mourut en 544. Il étoit né en Italie, dans le duché de Spolette, en 480.

Il y a eu quatorze Papes de ce nom, dont un (Benoît XII) fils d'un Boulanger, nommé Fournier, refusa sa nièce à plusieurs grands Seigneurs qui la recherchoient en mariage, pour la donner au fils d'un Négociant de Toulouse. Les jeunes époux étant allés saluer leur oncle à Avignon où il tenoit sa Cour, il les accueillit gracieusement, & les garda auprès de lui une quinzaine de jours. Il les congédia ensuite en leur donnant une somme assez modique, & en leur disant: que leur oncle Fournier leur faisoit ce petit présent; qu'à l'égard du Pape, il n'avoit de parens & d'alliés que les pauvres & les malheureux.

BENOIT, OITE; vieux mots qui signifioient autrefois beni, benie.

BENOITE; substantif féminin. Plante dont les tiges déliées & rameuses, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont oblongues, velues comme celles de l'aigremoine, mais plus rudes, plus dures, & d'un vert plus obscur. Elle a ses fleurs de couleur jaune, & disposées en rose; sa racine, qu'il faut cueillir au printemps, est fibreuse & rousâtre.

Cette plante, qui contient beaucoup d'huile & de sel essentiel, a l'odeur agréable & aromatique; le goût en est âcre & amer; elle est astringente, sudorifique, cor-

diale, &, selon quelques-uns, fébrifuge.

On se sert pour l'homme de l'herbe & de la racine cueillie au printemps; la décoction de la racine fraîche, se donne à la dose d'une once, & celle de l'herbe à la dose d'une poignée bouillie dans une livre d'eau; la dose de la racine réduite en poudre, est d'un gros dans du vin chaud; elle résout le sang coagulé, ce que produit aussi le suc des feuilles, donné à la dose de trois onces. On donne aux animaux la décoction de toute la plante à la dose d'une poignée dans une livre d'eau, & la poudre des racines à la dose d'une demi-once.

BENOITIER; vieux mot qui signifioit autrefois benitier.

BENON; nom propre. Bourg de France au pays d'Aunis, environ à quatre lieues, est-nord-est, de la Rochelle.

BENOYER; vieux verbe qui signifioit autrefois bénir.

BENQUET; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à sept lieues & demi, est-nord-est, de Dax.

BENSHEIM; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Mayence, entre Heidelberg & Francfort. Elle a été prise & dévastée plusieurs fois pendant les guerres civiles d'Allemagne.

BENTHEIM; nom propre. Ville & château d'Allemagne, en Westphalie, sur une montagne au pied de laquelle passe la rivière de Wecht. Elle est Capitale d'un Comté de même nom.

BENTIVOGLIO; nom propre. Petite ville & château d'Italie dans l'état de l'église, à dix milles de Bologne. Elle cessa d'être considérable depuis que le Pape Jules II l'eut ruinée.

BENURÉ; vieux mot qui signifioit autrefois heureux.

Fin du troisième Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le troiſième Volume du *GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS*, qui par le ton & la manière, ne m'a pas paru inférieur aux deux qui l'ont précédé. Fait à Paris, ce 20 Décembre 1767.

CAPPERONNIER.

AVIS DU LIBRAIRE.

ON réitère que la ſouſcription propoſée pour le GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS, ne ſera plus ouverte que juſqu'au premier Avril prochain. Les conditions ſont à la ſuite des Proſpectus *du premier & du ſecond Volumes. Le Libraire tiendra exactement ſes engagemens, comme il l'a fait à l'égard des Mémoires de l'Académie des Sciences, de ceux de l'Académie des Inſcriptions,* &c.

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAge 47, *col.* 2, *lig.* 15, & qui rendoit des oracles, *liſ.* les arbres de laquelle rendoient des Oracles

Pag. 62, *col.* 2, *lig.* 2, nom d'une emplâtre émolliente de Paul Eginette. Elle eſt compoſée, *liſ.* nom d'un emplâtre émollient de Paul Eginette. Il eſt compoſé.

Pag. 144, *col.* 2, *lig.* 20, on Eſpagne, *liſ.* en Eſpagne.

ERRATA.

Pag. 166, *col.* 2, *lig.* 8, Lettres latentes, *lis.* Lettres-Patentes.

Pag. 206, *col.* 2, *lig.* 10, Galicée, *lis.* Galilée.

Pag. 213, *col.* 1, *lig.* 33, ſubſtantif maſculin. *liſ.* ſubſtantif maſculin, originairement grec, & qui ſignifie immortel.

Pag. 220, *col.* 1, *lig.* 34, après les mots *golfe de Comteſſe*; ajoutez, c'eſt la même que Xerxès eut l'extravagance de faire ouvrir, dans l'unique vue de faire une choſe extraordinaire, quand il paſſa dans la Grèce pour la ſubjuguer. *Voyez* XERXÈS.

Pag. 267, *col.* 1 *lig.* 5, ancienne ville, *&c.* ſupprimez ces mots & les ſuivans, juſqu'à AVANCIER, & *liſ.* Voyez AVENCHE.

Pag. 304, *col.* 2, *lig.* 26, recôciation, *liſ.* renonciation.

Pag. 332, *col.* 2, *lig.* 24, qui lui diſputoit, *liſ.* que lui diſputoit.

Pag. 537, *col.* 2, *lig.* 27, battre la caiſſe pou, avertir, *liſ.* battre la caiſſe pour avertir.

De l'Imprimerie de L. CH. D'HOURY.



